BIBLIOTECA NAZ
Vittorio Emanuele III
XLVII
F
25

XLVII
7
25

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux.

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT un abregé de l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits, & de la chronologie.

TOME DOUZIEME,

QUI CONTIENT L'HISTOIRE DE SAINT JEROME, Preſtre & Docteur de l'Egliſe; & de divers autres Saints ou grands Hommes morts depuis l'an 420 juſque vers l'an 430.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE.

Revuë, & corrigée.

VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.
AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

TABLE DES TITRES.

TABLE des Citations. page iv
Table des Articles & des Notes. xij

Saint Jerome, Abbé, ſolitaire à Bethléem, Preſtre, Docteur de l'Egliſe, & Confeſſeur. 1
Perſecution de l'Egliſe de Perſe, ſous Vararane V. 356
Theodore, ſolitaire de la montagne de Pherme. 364
L'Abbé Muthués, Preſtre & ſolitaire. 373
S.te Pelagie, comedienne à Antioche, & Penitente à Jeruſalem. 377
Saint Boniface, Pape & Confeſſeur. 385
Saint Abraham, Eveſque de Carres, & Confeſſeur. 407
Saint Maron, Preſtre & Abbé. 412
Attique, Archeveſque de Conſtantinople. 416
Theodore, Eveſque de Mopſueſte en Cilicie. 433
Saint Siſoi, ſolitaire en Egypte. 453
Saint Honorat, Fondateur & premier Abbé du monaſtere de Lerins, & enfin Archeveſque d'Arles. 464
Sant Macedone, Preſtre, & ſolitaire auprés d'Antioche. 486
Alexandre Abbé à Conſtantinople, Inſtituteur des Acemetes. 490
Syneſe, Archeveſque de Ptolemaide en Libye. 499
S. Aurele, Archeveſque de Carthage, & Primat d'Afrique. 554
Saint Alype, Eveſque de Tagaſte, & Primat de Numidie. 565
Evode, Eveſque d'Uzale en Afrique, & Confeſſeur. 581
S. Sulpice Severe, diſciple de S. Martin, & Preſtre d'Aquitaine. 586
Sedulius, Preſtre & Poëte Chrétien. 611
Notes ſur Saint Jerome. 616
Notes ſur Theodore de Pherme. 662
Notes ſur Muthués. 663
Note ſur Sainte Pelagie. 664
Notes ſur Saint Boniface Pape. 666
Notes ſur Saint Abraham de Carres. 670
Notes ſur Saint Maron. 671
Notes ſur Attique de Conſtantinople. 672
Notes ſur Theodore de Mopſueſte. 673
Notes ſur Saint Honorat. 674
Note ſur Saint Macedone. 681
Note ſur Alexandre Acemete. 682
Notes ſur Syneſe. 682
Notes ſur Saint Sulpice Severe. 688
Notes ſur Sedulius. 693
La Chronologie. 696

TABLE DES CITATIONS.

A

Alber. *ſeu* Alb. euc. EDMUNDI Albertini de Euchariſtiâ. Daventriæ an. 1655.

All. de Sim. Leonis Allatii diatriba de Simeonibus. Pariſ. an. 1664.

ſym. ... opuſcula ſymmicta à Nihuſio edita: Coloniæ an. 1653.

Amb. ac Aq. Concilii Aquileienſis acta apud Ambroſium tomo 5, editionis Pariſienſis an 1603.

ad Iren. Ambroſii in Iſaiæ cap. 52, ad Irenæum to. 2. p. 1116.

ep. 46. ... epiſtola 46, tomo 5.

hex. p. 57. ... in hexaemeron, to. 10.

inſ. v. p. 421. ... de inſtitutione virginis ad Euſebium, to. 4.

vit. ... vita per Paulinum Diaconum, to. 1.

Amm. l. 15. p. 44. Ammianus Marcellinus ex primâ recenſione Henrici Valeſii; Pariſiis an. 1636.

an. Anonymus Ammiano per Valeſium ſubjunctus.

Anal. g. Analecta græca per Benedictinos edita: Lutetiæ an. 1688.

Anal. t. 4. Joannis Mabillon Analectorum tomus 4: Lutetiæ an. 1689.

Anaſ. c. 97. Anaſtaſius Bibliothecarius in vitâ Adriani quem 97 Pontificem numerat: Pariſiis an. 1649.

Aring. l. 3. Pauli Aringhi Roma ſubterranea: Coloniæ an. 1659.

Ath. to. 2. Athanaſii Alexandrini tomus 2, editionis Pariſ. an. 1627.

Aug. ad Bon. l. 3. Auguſtini liber tertius ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epiſtolas: Lov. to. 7. p. 468 | Ben. t. 10. p. 411.

ad Or. ... ad Oroſium contra Priſcillianiſtas & Origeniſtas, unaque Oroſii ad Auguſtin. conſultatio. | Lovan. t. 6. p. 297 | Ben. t. 8. p. 611.

Proſperi & Hilarii litteræ ad Auguſtinum: Lovan. t. 7. p. 542 | Ben. t. 1. — à Pr.

Hæc littera noviſſimam Auguſtini editionem notat per Benedictinos curatam: ſi abſit, eſt Lovanienſium an. 1536. — B.

... de beatâ vitâ: Lov. & Ben. tom. 1. — b. vit.

... de civitate Dei: Lovan. t. 5 | Ben. t. 7. — civ.

... Breviculus collationis Carthaginenſis in geſtis diei tertiæ: Lovan. t. 7. p. 220 | Bened. t. 9. p. 545. — col. d. 3.

... Confeſſionum libri: Lovan. & Ben. t. 1. — conf.

... Enchiridion ſeu manuale ad Laurentium: Lov. t. 3. p. 66 | Ben. tom. 6. — enchir.

... epiſtolæ: Lov. & Ben. t. 2. — ep.

... de geſtis Pelagii, ſeu Palæſtinæ apud Dioſpolim ſynodi; ſupplementi Vigneriani tomo 1. Pariſiis an 1654. & Ben. t. 10. p. 191. — ge. P. c. 14.

... de hæreſibus ad Quod vult Deum, hæreſi 9: Lov. t. 6. p. 7 | Ben. t. 8. p. 7. — h. g.

... de geſtis cum Emerito: Lov. t. 7. p. 250 | Ben. t. 9. — in Em.

... contra Julianum: Lov. t. 7 | Ben. t. 10. p. 498. — in Jul. l. 5.

... contra litteras Petiliani: Lovan. t. 7. p. 108 | Ben. t. 9. p. 205. — lit. P.

... de mendacio: Lov. t. 4. p. 13 | Ben. t. 6. p. 219. — mend.

... opus poſtremum ſeu perfectum ſeu imperfectum in Julianum. Extat in ſupplementi Vigneriani to. 2 | Ben. t. 10. p. 874. — op. imp. *ſeu* imp.

ord. ... de ordine: Lov.& Ben.t.t.

pec.m.*ſeu* pecc. ... de peccatorum meritis & remiſſione: Lova.t.7.p.295|Ben.t. 10.p.1.

pec.or. ... contra Pelagium & Cæleſtium lib. 2. qui eſt de peccato originali: Lov.t. 7. p. 334 Ben.t. 10.p.253.

pſ. ... enarrationes in pſalmos: Lov. t.8.Ben.t.4.

q.in G.26. ... quæſtio 26. in Geneſim: Lov. t.4.p.39.

qu.l.1.p.37. .... quæſtionum in heptateuchum lib. 1. Lov. t. 4. p. 37|Ben. t.3.p.379.

ret. ... libri retractationum: Lov.& Ben.t.1.

ſ. ... ſermones quos ſemper & numeramus & citamus ex Ben. to.5.etiam B.non addito.

ſ.fr. ... ſermonum fragmenta Lov. t.10|Ben.t.5.

ſol. ... ſoliloquia de cognitione Dei & animæ: Lov.& Ben.t.1.

Avit.n. In Alcimum Avitum notæ, ipſius operibus ſubjunctæ: Pariſiis an. 1643.

Aum. Tradition de l'Egliſe ſur l'aumoſne Chrétienne & Eccleſiaſtique: A Pariſen 1651.

B

Baill.poet. JUGEMENT des ſavans ſur les poëtes, par M. Baillet; à Paris en 1686.

Bar.34.§ 314. Baronii Annales in anno Chriſti 34, paragrapho 314: Antuerpiæ an. 1612.

3.aug.c. ... in martyrologium Romanum ad 3 auguſti diem nota c. ſeu 3: Antuerpiæ an. 1613.

Baſ.ep.338.p.330. Baſilii Magni epiſtola 338, t. 3, editionis Pariſienſis an. 1637.

Baud. Le dictionnaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670.

Bed.t.4. Venerabilis Bedæ operum tomus 4: Coloniæ an. 1612.

Bib.P. Bibliotheca Patrum, Pariſiis edita an. 1634, qua ſemper utimur.

Blond.p.159. De la primauté en l'Egliſe par D.Blondel: à Geneve en 1641.

Boll.20.jan. Bollandus ſeu ejus continuatores ad diem januarii 20, & ſic in reliquis menſibus.

app. ... apparatus ad chronologiam Pontificiam, in propylæo menſis maii.

pont.p.15. ... conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte prima p. 15, in propylæo ad menſem majum.

Bona, *ſeu* Bon.lit. Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum lib. Romæ an. 1672.

Buch.p.*ſeu* cycl.p. Ægidii Bucherii de cyclo Victorii, & aliis cyclis paſcalibus: Antuerpiæ an. 1633.

bell.*ſeu* de B. ... Belgium Romanum ſeu de hiſtoria Belgica. Leodii an. 1655.

Bult.ori. Hiſtoire monaſtique d'Orient par M.r Bulteau: à Pariſen 1680.

C

Caſ.h.7.B.p.54. CÆSARII Arelatenſis homilia 7, ex his quæ à Baluzio editæ ſunt: Pariſiis an. 1669.

Cang.de C. Urbis Conſtantinopolitanæ deſcriptio unà eum familiis Byzantinis edita autore Carolo du Cange: Lutetiæ an. 1680.

lat.S. ... gloſſarium mediæ & infimæ latinitatis, litera S. Lutetiæ an. 1678.

Caſſ.in pſ.c.21. Caſſiodori Senatoris in pſalterium præfatio, editionis noviſſimæ per Benedictinos tomo 2.

inſ. ... de inſtitutione Scripturarum, ſeu de divinis lectionibus.

pſ.22.v.18. ... in pſalmum 21, verſu 18, tomo 2, noviſſimæ per Benedictinos editionis.

Caſſ.col.2. Caſſiani collatio 2: Pariſiis an. 1642.

de inc. ... de incarnatione contra Neſtorium.

inſt.l.7. ... Inſtitutionum 5 ſeu de inſtitutis cœnobiorum.

n. In Caſſianum notæ.

Cave. Guillelmi Cave ſcriptores Eccleſiaſtici: Genevæ an. 1693.

Cedr. Cedreni hiſtoriarum tomo 1: Pariſiis an. 1647.

Chr. Al. Chronicon Alexandrinum à Radero editum: Munachii anno 1615.

Chry. ad Th. t. 1. p. 379. Joannis Chryſoſtomi libri ad Theodorum lapſum, tomo 4, editionis Pariſ. an. 1636.

ep. ... epiſtolæ, tomo 4.

in M h. ... in Matthæi Evangelium.

v. G p. 158. ... vita per Georgium Alexandrinum: Savilii tomo 8.

Claud. in Eu. Claudiani in Eutropium eunuchum: Lugduni Batavorum an. 1650.

Coc. Roberti Coci cenſura veterum Patrum: Londini an. 1614.

Cod. J. 9. t. 8. l. 7. Codicis Juſtinianæi, lib. 9, titulo 8, lege 7: Lugduni an. 1650.

Cod. ori. C. Georgii Codini origines ſeu antiquitates Conſtantinopolitanæ: Lutetiæ an. 1655.

Cod. reg. t. 1. Codicis regularum per Benedictum Anianenſem collectarum pars ſecunda: Pariſiis anno 1663.

Cod. Th. 9. t. 40. l. 13. Codicis Theodoſiani lib. 9, titulo 40, lege 13, ex editione Gothofredi: Lugduni an. 1665.

t. 6. Ejuſdem commentarii in hunc codicem tomo 6, & ſic de cæteris.

Coll. 1. c. *ſeu* § 159. p. 1359. Collationis Carthaginenſis quæ primo die acta ſunt, cap. 159, tom. 2, Conciliorum Labbei.

Col. r. Veterum Romanæ Eccleſiæ monumentorum collectio ab Holſtenio edita: Romæ anno 1662.

Combef. de Chry. Chryſoſtomi & aliorum opuſcula à Franciſco Combefis edita: Pariſ. anno 1656.

Conc. B. 1. t. Concilia generalia editionis Binianæ, tom. 1.

Conc. t. 2. Conciliorum poſtrema editio per Labbeum: Pariſ. an. 1671, Conc. G.

Concilia antiqua Galliæ per Jacobum Sirmondum edita: Lutetiæ an. 1629.

S. Barnabæ & aliorum Apoſtolicorum ſcripta à Joanne Cotelerio edita: Pariſ. an. 1672. Cotel. *ſeu* Coteler. ap.

Cotelerii in eadem ſcripta notæ. ap. n.

Monumenta Eccleſiæ græcæ per Cotelerium: Pariſ. an. 1686. g. t. 3.

In eadem monumenta Cotelerii notæ. n.

Cyrilli Alexandrini epiſtolæ editionis: Pariſienſis anni 1638. Cyr. ep.

D

Dorotheï Archimandritæ de vita rectè & piè inſtituenda liber ſeu doctrina 1: Bibliothecæ Patrum Pariſienſis tomo 4. Dor. l. 1. p. 748.

Bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques, par M.r Du Pin: à Paris en 1686. On ne s'eſt pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome: les endroits ſur leſquels on les cite en font aſſez juger. On ſuit toujours la premiere edition. Du Pp.

E

Gallorum antiſtitum homiliæ Euſebii Emiſeni nomine editæ: Lutetiæ an. 1547. Emiſ.

Ennodii Ticinenſis epiſcopi dictio 4: Pariſiis anno 1611. Enn. dict. 4. p. 477.

Ennodii de vitâ Antonii Monachi. v. Ant. p. 417.

... de vitâ Epiphanii Ticinenſis. v. Ep. p. 385.

Epiphanii Panarium adverſus hæreſes, hæreſi 30 to. 1. editionis Petavianæ. Lutetiæ an. 1622. Epi. 30 c. 4. p. 128.

Epiphanii vita Polybio diſcipulo falsò tributa, tomo 2. vit. p. 370.

Evagrii ſcholaſtici hiſtoria Eccleſiaſtica à Valeſio edita: Pariſ. an. 1673. Eva. l. 3.

Valeſii notæ in Evagrium. n. p. 83

Eucherii Lugdunenſis epiſcopi Euch. ad Hil.

epiſtola ad Hilarium de laude eremi: Antuerpiæ anno 1621.

h.13.p.783. ... homilia 13.

q.in Act. ..: quæſtiones in Actus Apoſtolorum, inſtructionum ſuarum, lib. 1, Romæ an. 1564.

Evo.l.1.c.6.p.633. Liber de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalenſem, apud Auguſtinum to. 10. Lovanienſium, Benedictinorum 7 in appendice.

Euſ.chr.n.P. Arnaldi Pontaci notæ in Euſebii Cæſarienſis chronicon græcum ex editione Scaligeri: Burdegalæ an. 1604.

chr.pr. In idem chronicon Scaligeri prolegomena.

n.p. Henrici Valeſii notæ in hiſtoriam eccleſiaſticam Euſebii, cui ſubjiciuntur in editione ſuâ: Pariſ. an. 1659.

pr P.p.15. Pontaci præfatio in Euſebii chronicon.

v.Con.l.3. ...de vitâ Conſtantini, cum hiſtor. Eccleſ. Antuerpiæ an. 1548.

F

Fac.l.1.c.3. FACUNDI Hermanienſis pro defenſione trium Capitulorum: Pariſ. an. 1629.

Fauſt.ad Rur.bib. Pat.t.3.p.353. Fauſti Epiſcopi Rhegienſis epiſtola ad Ruricium: Bibliothecæ Patrum Pariſ. to. 3.

Ferr.p. Ferrarii dictionarium geographicum à Baudrando auctum: Pariſiis an. 1670. Quandoque adduntur litteræ ſ. t. &c. ut ſub quâ litterâ quærendum ſit diſtinguas.

18.may. ... martyrologium univerſale ad diem 18 maii & ita de ſingulis menſibus: Venetiis an. 1625.

it. ..: de Sanctis Italicis: Mediolani anno 1603.

Flor.p.336. Florentini notæ in vetus martyrologium Hieronymi nomine editum: Lucæ an. 1668.

Foroj. Eccleſiæ Forojulienſis initia per Joſephum Antelmium: Aquiſextiis an. 1680.

Venantii Fortunati de vita S. Martini: Biblioth. Patrum to. 8. Fort.v.Mart.p.341.

Petri diaconi epiſtola ad Afros. Fulgentii epiſcopi reſponſioni præfixa. Ful.ex P.p.279.

...de veritate prædeſtinationis & gratiæ. præd.f.8.

G

GALLIA Chriſtiana San-Marthanorum, tomo 3: Lutetiæ anno 1656. Gal.chr.t.3.

Joannis Garnerii in primam partem Marii Mercatoris, quæ eſt de Pelagio: Pariſiis an. 1673. Garn.t.1.

Gennadii de ſcriptoribus eccleſiaſticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliothecâ Miræi; Antuerpiæ an. 1639. Gen.c.96.

Geographia ſacra, ſeu notitia antiquorum epiſcopatuum, per Carolum à S. Paulo Fulienſem: Pariſ. an. 1641. Geo.ſac.

Lucæ Holſtenii notæ in Geographiam ſactam cum aliis ejus geographicis: Romæ an. 1666. n.Holſ.

Hiſtoire eccleſiaſtique de M.r Godeau Eveſque de Vence: à Paris en 1663. God.l.4.c.67.

Gregorii Magni lib. 9. epiſtolarum, epiſtolæ 4, to. 2. Greg.l.9.ep.4.

Gregorii Turonenſis de gloriâ Confeſſorum: Pariſiis an. 1640. Gr.T.gl.C.

...hiſtoria Francorum: Baſileæ an. 1568. h.Fr.

...de miraculis S. Martini: Pariſ. an. 1640. m.M.

... Vitæ Patrum quæ miraculorum libris ſubjunguntur. v.Pat.

Gruteri inſcriptiones Romanæ pag. 434, inſcriptione 1: Typis Commelianis anno 1616. Grut.p.434.1.

H

VOCABULAIRE hagiologique, par M.r Chaſtelain: à Paris en 1694. Hagi.

Petri Halloix de vitâ Origenis, ſeu Origenes defenſus: Leodii anno 1648. Hall.v.Ori.

Hier.ad Ct.p.25.	Hieronymi epiſtola ad Creſiphontem contra Pelagianos, tomo 2, editionis Baſileenſis anno 1565, per Eraſmum, qua ſemper utimur.	...in Ezechielem proph. to. 5.
		...in epiſtolam ad Galatas, t. 9.
		... in Habacuc proph. c. 3. t. 6.
		... contra Helvidium, to. 2.
		... in Jeremiam proph. to. 5.
ad Eph.	... in epiſtolam ad Epheſios.	...in prophetam Joel, to. 6.
ad Pr.	...epiſtola ad Præſidium, to. 4.	... præfatio in Jonam, to. 6.
an. 21. *ſeu* chr.	...chronicon, anno Chriſti, ut ibi numeratur 21, ex recenſione Scaligeri: Amſtelodami an. 1658.	... contra Iovinianum, tomo 2.
		... in Iſaiæ caput 46, tomo 5.
chr. n.	Scaligeri in illud chronicon notæ, & reliqua eadem quæ in Euſebii chronicon, quæ vide ad Euſ.	...præfatio ad Origenis homilias in Lucam à ſe verſas, apud Origenem tomo 2, Baſileæ anno 1571.
de Did. pr. p. 397.	Hieronymi de Didymo, tomo 9.	... contra Luciferianos, tomo 2.
		...: Commentarii in Marcum Hieronymo afficti, tomo 9.
ep. 84.	... epiſtolæ tribus prioribus tomis contentæ ſub uno tamen numero.	Hieronymi in Matthæi caput 1, verſu 9, tomo 9.
		... in prophetam Nahum, to. 6.
ep. 150 q. 4.	... epiſtola 150 ad Hedibiam, quæſtione 4, tom. 3.	... in Oſeæ caput 7, lb.
		... dialogorum adverſus Pelagianos, lib. 2, tom. 2.
ex An. p 201.	Quæ Rufinus ad Anaſtaſium, ſeu Anaſtaſius contra Rufinum ſcribit apud Hier. tom. 4.	... in epiſt. ad Philemonem, t. 9.
		... in pſalmum 57.
ex Did p. 397.	De Spiritu ſancto liber ex Didymo ab Hieronymo verſus tomo 9.	... lib. 2, contra Rufinum, to. 2.
		... in Sophoniæ proph. c. 1. t. 6:
ex Pam.	Origenis apologia per Pamphilum, apud Hieron. t. 4.	... in caput 3, epiſtolæ Pauli ad Titum, tomo 9.
		... contra Vigilantium, tomo 2.
ex Ruf l. 2.	Rufini in Hieronymum liber 2. lb.	... in Zachariam proph. to. 6.
		De locis in Actis Apoſtolorum citatis: apud Hier. tomo 3.
fal. 18 p. 99.	Opuſculum 38 ex his quæ Hieronymo falsò tribuuntur, in 4 tomum abacta.	Hieron. de locis hebraicis, t. 3.
		...de nominibus hebraicis: lb.
h. Ez. pr.	Hieronymi præfatio ad Origenis in Ezechielem homilias à ſe verſas, apud Origenem to. 1: Baſileæ an. 1571.	In librum Hieronymi de viris illuſtribus, Auberti Miræi notæ: Antuerpiæ anno 1639.
		In proverbiorum caput 24, t. 7.
in Abd. p. 225.	Hieronymi in Abdiam prophetam, tomo 6.	Heronymi quæſtiones hebraicæ, tomo 3.
in Am.	...in prophetam Amos, lb.	... quæſtiones ſeu traditiones hebraicæ in Geneſim, tomo 3.
in Cant.	Origenis duæ homiliæ in Cantica ab Hieronymo verſæ, to. 3. Orig.	Explanatio ſymboli per Rufinum Hier. tomo 4.
in Dan. 11.	Hieronimi in Danielis caput 11. tomo 5.	Hieronymi operum tomus 4. editionis Baſileenſis, anno 1565.
in Ecc. p. 82.	... in Eccleſiaſten, to. 7.	Hier. de vita Hilarionis, t. 1.
in Eph.	... in epiſtolam ad Epheſios.	... de viris illuſtribus, ſeu Scriptoribus

	in Ez.
	in Gal. p 200.
	in Hab. 3.
	in Helv. p. 13.
	in Jer.
	in Joel.
	in Jon. pr.
	in Jov.
	in Is. 46.
	in Luc pr p. 208
	in Luc.
	in Marc.
	in Matt. 1. v. 6.
	in Nah.
	in Os. 7.
	in Pel. l. 2.
	in Phil.
	in ps 57.
	in Ruf. l. 2.
	in Soph 2.
	in Tit 3
	in Vig.
	in Zac.
	1 Act p. 295.
	loc. h. *ſeu* l. heb.
	n. heb.
	n Mir.
	prov. 24. t. 7. p. 45.
	q heb. p. 225.
	q in G. p 201.
	ſymb. p. 102.
	t. 4.
	v. Hil.
	v. ill.

toribus eccleſiaſticis, non numeratis qui ex græco additi ſunt Apoſtoli ſeu Apoſtolicis nun ſcriptores, tomo 1.

v.Mal.255. ... de vita beati Malchi, tomo 1.

v.Paul. ... de vita S. Pauli eremitæ, t. 1.

v.perſ.p.54. Autor incertus de viro perfecto apud Hier. tomo 4.

Huet.ori.*ſeu* v.Or. Petri Huetii Origeniana, ſeu de vita & rebus Origenis, ſuo operum Origenis tomo 1, præmiſſa: Rhotomagi anno 1668.

I

Janſh.P. CORNELII Janſſenii Yprenſi epiſcopi de hæreſi Pelagiano opus quo primus Auguſtini ſui tomus continetur: Rhotomagi anno 1643.

Idat.*ſeu* Idat.faſt. Idatiani faſti integri, Bibliothecæ Labbeanæ, tomo 1: Pariſiis anno 1657.

chr.*ſeu* an. Idatii chronicon, tum alibi, tum à Sirmundo editum: Lutetiæ anno 1619.

Jo.D.im.l.2. Joannis Damaſceni de imaginibus lib. 2, ex editione græca: Baſileæ anno 1575.

Jo.M.dial.2.p.477. Joannis Maxentii dialogorum contra Neſtorianus liber 2: Bibliothecæ Patr.to.4, parte 1.

Iſ.H.ſcr.c.4. Iſidori Hiſpalenſis de ſcriptoribus eccleſiaſticis, pag.161, item apud Miræum, p.80.

Juſt.ap.2.p.53. Juſtini martyris apologia major.

Juſtel. Bibliotheca juris canonici per Chriſtophorum Juſtellum: Lutetiæ anno 1661.

L

Lab.bib. PHILIPPI Labbei Bibliotheca nova manuſcriptorum: Pariſ.anno 1657.

ſcr. ... de ſcriptoribus eccleſiaſticis: Pariſiis anno 1660.

Lauſ.c.67.p.999. Palladii hiſtoria Lauſiaca: Bibliothecæ Patrum, tomo 13: Pariſ. an. 1644.

Leo,ep. Leonis Magni à Paſchaſio Queſnel editi epiſtolæ tomo 1: Lutetiæ anno 1675.

Leontii Byzantini in Neſtorium & Eutychen: Bibl. Pat. to. 4, parte 2. Leon.inNeſt.*ſeu*in N.& Eu.

... de ſectis, actione 8, lib.tom.11. ſec.8.

Leporii presbyteri libellus emendationis, à Sirmondo cum aliis dogmaticis datus: Pariſiis anno 1630. Lep.

Chronologia Lerinenſium per Vincentium Barralem: Lugduni anno 1613. Ler.*ſeu* Lir.

Libanii oratio undecima ſecundi tomi, prout numeratur in indice, in textu eſt nona; & ſic de cæteris: Pariſis anno 1627. Lib.or.11.

Luciani presbyteri epiſtola de inventione S. Stephani; apud Auguſtinum in appendice tomi 10: Lovanienſium Benedictinorum 7. Luci de St.c.8.p.631.

Diverſæ epiſtolæ anno feré 432, ſcriptæ per Chriſtianum Lupum editæ Lovanii anno 1682. Lup.ep.

M

JOANNIS Mabillon iter Italicum quod Muſæi Italici tomo primo præmittitur: Pariſ. anno 1687. Mab.it It.

Petri de Marca de concordia ſacerdotii & imperii: Pariſiis anno 1669. Mar.con.

Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo editum: Pariſ. anno 1619 ad annum Chriſti 398. Marc.an.398.*ſeu* chr.

Menæa magna græcorum die in textu notato, pagina ſeu columna ejuſdem menſis octogeſima: Venetiis anno 1528. Men.p.80.

... eadem die prima januarii, & ſic de ſingulis menſibus. Menæa,1.jan.

Marii Mercatoris opera ex editione Stephani Baluzii: Pariſiis anno 1684. Merc b.

Mercatoris in Pelagium to. 1, editionis Garneri: Pariſiis anno 1673. in P.*ſeu* t.1.

n.t.1. ... notæ Garnerii in Mercatorem tomo 1.

Sir.n. ... notæ Sirmondi in librum Roſini de fide à ſe editum an. 1650.

Mir.n.Gen.41. Auberti Miræi notæ in librum Gennadii de ſcriptoribus eccleſiaſticis in ſuo de ſcriptoribus eccleſiaſticis auctuario : Antuerpiæ anno 1639.

Miſc.t.2. Stephani Baluzii Miſcellaneorum to. 2: Pariſ. anno 1679.

Mol.15.aug. Joannis Molani notæ in Uſuardiom ad diem 15 menſis auguſti: Antuerpiæ anno 1583.

nat.B. *ſeu* S.B. ... natales Sanctorum Belgii : Duaci anno 1616.

Moſc.c.1.p.1018. Joaonis Moſchi, ſeu Sophronii Pratom ſpiritale: Bibliothecæ Patrum tomo 13.

N

Nor.h.P. HENRICI Cardinalis de Noris hiſtoria Pelagiana : Patavii anno 1673.

ſyn.5. ... de quinta ſynodo cum hiſtoria Pelagiana: Patavii an. 1673.

Nphr.chr. Nicephori Patriarchæ Conſtantinopolitani chronicon editum cum Euſebii chronicis, cum Syncello &c.

Nphr.l.3.c.36. Nicephori Calliſti hiſtoria eccleſiaſtica : Pariſiis an. 1630.

O

Opt.l.3. OPTATI Milevitani contra Parmenianum lib. 3. Pariſiis anno 1631.

Ori.Huet. Origenis vita reſque per Huetium deſcriptæ, to. 1: Rhotomagi anno 1668.

in Ez. ... homiliæ in Ezechielem editionis latinæ, tomo 1.

in Rom. ... in epiſtolam Pauli ad Romanos; edit.lat.to.2.

prin.l.4.c.1. ... de principiis ſeu περὶ ἀρχῶν, edit.lat.tomo 1.

Oro l.7.p.209. Pauli Oroſii hiſtoria: Bibliothecæ Patrum tomo 15.

apo ... apologia pro libero arbitrio contra Pelagium. Ib.

P

GEORGII Pachymeris hiſtoria rerum à Michaele Palæologo geſtarum: Romæ an. 1666. Paſchy.

Antonii Pagi Franciſcani critica in annales Baronii ad annum Chriſti 20: Pariſiis anno 1689. Pagi,20,§ 2.

Palladii dialogus de vita Joannis Chryſoſtomi à Bigotio editus: Lutetiæ anno 1682. Pall dial *ſeu* v. Chry.

Chronicon paſcale ſeu Alexandrinum, ex editione Cangiana: Pariſiis anno 1688. Paſc.

Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ anno 1622. Paul.c.24.

... epiſtolæ. Ibid. ep.16.

Paulinus illuſtratos per P. Chiffletium: Divione an. 1662. ill.

Roſweidi notæ in Paulinum: Antuerpiæ editum anno 1622. n.

Ambroſii vita per Paulinum diaconum in prolegomenis Ambroſianis: Pariſ. anno 1603. Paul.v.Amb.p.87.

Paulini Petragorici carmen de vita S. Martini: Bibl. Patrum tomo 8. Paul.v Mart.p. 870.

Petri de Natalibus lib.2: Lugduni anno 1543. P.de N.l.2.

Joannis Pearſonii epiſcopi Ceſtrienſis vindiciæ epiſtolarum Ignatii pars prima: Cantabrigiæ anno 1672. Pearſ.de Ign.t.1.

Quæ ad Pearſonii opera poſtuma Londini anno 1688, edita variis in locis per Dodwellum addita ſunt. poſt D.

Dionyſii Petavii chronologia ſeu liber 13 de doctrina temporum. Pet.chr.

... de doctrina temporum: Pariſiis anno 1627. doc.l.11.

... dogmatum theologicorum tomo 5: Ibid. anno 1650. dog.t.5.

Philoſtorgii hiſtoriæ eccleſiaſticæ lib. 7. ex editione Henrici Valeſii: Pariſiis anno 1673. Philg.l.7.c.3.

Philoſtorgii hiſtoria eccleſiaſ. Phiſg l.s.c 13.

Digitized by Google

tiea ex editione Jacobi Gothofredi: Genevæ anno 1643.

Phot. c. 8. Photii bibliothecæ caput ſeu codex 8: Genevæ anno 1612.

Poſſ. ind. Index ſermonum Aug. per Poſſidium Calamenſem epiſcopum.

Poſſ. c. 2. ap. *ſeu* Poſſev. Poſſevini apparatus: Coloniæ an. 1608, paginas in 3 partes diſtinguimus appoſitis litteris a. b. c.

Præd. h. Hiſtoria Prædeſtinatiana per Jacobum Sirmondum: Pariſ. ann. 1648.

Proc. æd. Procopii de ædificiis Juſtiniani tomo 2: Pariſiis anno 1662.

Proſ. chr. Proſperi Aquitani chronicon Hieronymiano ferè ſubjectum.

in col. Proſperi contra collatorem.

ing. ...contra ingratos ſeu Semipelagianos carmen.

n. P. Arnaldi Pontaci notæ in Proſperi chronicon: Burdeg. an. 1604.

n. P. n. p. 769. Arnaldi Pontaci notæ in chronicon ab ipſo editum: Burdegalæ anno 1604.

Proſ. pro. l. 4. Alterius Proſperi cum Aquitano editi de promiſſionibus lib. 4, ſeu dimidium temporis.

Proſp. *ſeu* ti. p. 50. Tironis Proſperi chronicon cum Hieronymiano à Scaligero editum in theſauro temporum: Amſtelodami an. 1658.

R

Ruf. l. 1. c. 9. RUFINI hiſtoria eccleſiaſtica, ſeu ex Euſebio verſa, ſeu Euſeb. addita: Antuerp. ao. 1548.

ad An. p. 201. ...ad Anaſtaſium Pontificem epiſtola, item Anaſtaſii ad Joannem de Rufino: Hieronymi t. 4 Baſileæ an. 1565.

ad Or. ...de adulteratis Origenis lib. Ib.

ben. l. 1. ...de benedictionibus Patriarcharum ad S. Paulinum inter opera Rufini: Pariſiis annn 1580.

de Ori. ...de adulteratis Origenis libris inter Origenis opera tomo 1: Baſileæ anno 1620.

ex Pam. ...verſio apologiæ Pamphilii pro Origene: Ib.

...hiſtoria eccleſiaſtica, ut ſuprà. hi.

...contra Hieronymum, ipſius Hieronymi tomo 4. in Hier.

Incerti autoris in Oſeam prophetam liber cum Rufino editus. in Oſ. p. 26. b.

... verſio apologiæ Pamphili pro Origene: Hieron. tomo 4. pro Or. p. 172.

...expoſitio ſymboli, apud Cyprianum: Pariſ. editum an. 1603. ſymb. p. 539.

... de vitis Patrum, qui apud Roſweidum liber eſt ſecundus: Antuerpiæ anno 1615. v. P. c. 7.

Rutilii Numantiani itinerarium, apud Onuphrium de republica Romana: Francofurti an. 1597. Rutil. l. 1.

S

SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo editum: Pariſiis anno 1642. Sacr. p. 39.

Menardi notæ in idem ſacramentarium. n.

Cartes geographiques de Sanſon. Sanſ.

Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum: Pariſiis anno 1637. Sauſſ.

Apollinaris Sidonii carmen 9, verſu 5, ex editione Sirmondi: Pariſiis anno 1652. Sid. car. 9. v. 5.

...epiſtolarum lib. 1, epiſtola 7. l. 1. ep. 7.

Sixti Sinenſis bibliotheca ſancta: Coloniæ anno 1626. Six. S. *ſeu* Sixt. l. 4

Socratis hiſtoria eccleſiaſtica ex editione Valeſii: Pariſ. an. 1668. Socr. l. 5. c. 22. p. 285.

Valeſii notæ in Socratis hiſtoriam. n.

Sozomenis hiſtoria eccleſiaſtica, ex editione Valeſii: Pariſiis anno 1668. Soz. l. 4. c. 6.

Valeſii notæ & prolegomena in hanc hiſtoriam. n. prol.

Spicilegii veterum aliquot ſcriptorum per D. Lucam Dacheri to. 3: Pariſiis anno 1659. Spic. t. 3.

Stephani de urbibus: Amſtelodami anno 1678. Steph.

Remarques du P. Petitdidier de la Congregation de S. Vanne. S. Van. t. 1.

ſur la Bibliotheque eccleſiaſtique de M.r du Pin: à Paris en 1691.

Suid.α β. Suidæ lexicon in litera α. β. & ſic de cæteris: Genevæ an 1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severi hiſtoriæ ſacræ lib. 2: Antuerpiæ anno 1574.

dial.l.1.c.2. ... dialogus primus.

ep.2. ... epiſtola 2.

prol. prolegomena.

v.Ma. ... de vita S. Martini.

Sur.1.nov. Surius primo die novembris, & ſic de ſingulis menſibus: Coloniæ anno 1618.

Syn.aſtr.p.307. Syneſii Cyrenæi de aſtronomia ad Pæonium: Lutetiæ an. 1640.

car. ... carmina. Ib.

cat. ... caruſtaſis de barbarorum incurſione.

de Any.p.299. ... de Anyſio.

dio,p 50. ... Dio, ſeu de ſuæ ipſius inſtituto.

ep.5.p.167. ... epiſtolarum quinta.

h.1.p.295. ... homilia 1.

hy.3.p.331. ... hymnus 3.

n. Petavii in Syneſium notæ.

n.N. Nicephori Gregoræ ſcholia græca in Syneſii librum de ſomnis, Syneſio ſubjuncta.

reg. Syneſii de regno ad Arcadium.

ſom.p.148. ... de ſomniis. Ib.

T

Tert.bapt.c.12. TERTULLIANI de baptiſmo, ex editione Rigaltii: Lutetiæ anno 1634.

Th.Al.ep.2.vel paſ.2.p.96. Theophili Alexandrini epiſtola paſcalis quæ ſecunda numeratur Bibliothecæ Patrum, to.3.

Thdr.l.1.2. Theodori Lectoris liber 2, ex editione Valeſii cum Evagrio, &c. Pariſiis anno 1673.

Thdr.R. Theodori Raïtheni de Incarnatione liber, cum Gelaſio Cyziceno editus Lutetiæ anno 1600.

Thdrt.gr.aff.l.8. Theodoreti Cyrenſis epiſcopi de curandis græcorum affectibus: tomo 4.

... hiſtoriæ eccleſiaſticæ lib. 5, tomo 3, ſi addatur v. deſignatur editio Valeſii: Pariſiis an. 1673. hiſt.l.3.

... religioſa hiſtoria, ſeu de vitis Patrum, tomo 3. v.P.

Ancienne & nouvelle diſcipline de l'Egliſe par le Pere Thomaſſin de l'Oratoire: à Paris en 1688, premiere partie, livre 2. Thom.diſc.t.1.2

Theophanis chronographia: Pariſiis anno 1665. Thphn.

V

VANDALICÆ perſecutionis hiſtoria per D. Theodoricum Ruinart: Pariſ. anno 1694. Vand.

Petri Vaſtelii Carmelitæ, vindiciæ Joannis Jeroſolymitani: Bruxellæ anno 1643. Vaſt.

Baſilii menologium ab Ughello editum in ſua Italia ſacra, to.6: Romæ anno 1653. Ugh.p.1140.

Victor Vitenſis de perſecutione Africana, ſeu Vandalica: Divione anno 1665. Librorum capita, ſi cubi addantur, ſunt ex editione D. Theodorici Ruinart: Pariſiis anno 1694. Vict.V.

Vitæ Patrum per Roſweidum editæ: Antuerpiæ anno 1615. Vit.P.

Appendix ad vitas Patrum. Ib. ap.p.994.

Roſweidi notæ in vitas Patrum Ibid. n.

Voſſii de hiſtoricis græcis, vel latinis: Lugduni Batavorum anno 1651. Voſſ.h.g.vel lat.

... de Sibyllinis oraculis: Oxoniæ anno 1680. ſiby.

Voyage de la Paleſtine ou de la Terre-ſainte, imprimé ſans nom à Paris en 1679. Voy.de P.

Jacobi Uſſerii Britannicarum Eccleſiarum antiquitates: Dublinii anno 1639. Uſſ.r.Br.

Alexandri Wilthemi adnotationes ad diptychon Leodienſe: Leodii anno 1677. Wilt.ad n.

TABLE DES ARTICLES
ET DES NOTES.

SAINT JEROME, ABBE', SOLITAIRE A BETHLEEM, PRESTRE, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

ART. I. IDEE generale de son histoire : Utilité qu'on en peut tirer. page 1.

II. Patrie & famille de Saint Jerome : Son education : Ses études : Son union avec Bonose. 6

III. Saint Jerome se donne à Dieu dans les Gaules ; est batizé à Rome ; voit les Saints Ecclesiastiques d'Aquilée ; écrit à Antoine. 9

IV. Saint Jerome est obligé de quitter l'Occident : D'Innocent, Heliodore, & Evagre. 12

V. Saint Jerome passe en Orient ; demeure quelque temps à Antioche. 15

VI. Saint Jerome commente Abdias ; écrit à Theodose ; Heliodore s'en retourne en Occident. 17

VII. S. Jerome se retire dans le desert de Calcide : Ses austeritez. 19

VIII. Il apprend l'hebreu pour dompter sa chair. 21

IX. Saint Jerome renonce à la lecture des auteurs profanes. 24

X. Lectures de Saint Jerome ; Il écrit à Saint Heliodore : Vie de ce Saint. 27

XI. Saint Jerome reçoit des nouvelles de ses amis d'Aquilée, & leur écrit : Retraite de Bonose. 30

XII. Commencement de l'histoire de Rufin : Il va en Egypte. 32

XIII. S. Jerome écrit à Rufin & à Florent : Quel estoit le dernier. 35

XIV. Histoire de Saint Martinien ermite. 37

XV. Rufin passe six ans en Egypte ; y souffre pour la foy ; vient demeurer à Jerusalem avec Melanie. 39

XVI. Division de l'Orient : S. Jerome est inquieté sur le sujet de la communion. 42

XVII. Il consulte Damase sur la communion & les hypostases. 45

XVIII. Il écrit encore à Damase, fait une declaration de sa foy, quitte

le desert; écrit la vie de Saint Paul ermite, & contre les Luciferiens. 48
XIX. S. Jerome est fait Prestre à Antioche: Il va à Constantinople. 51
XX. Saint Jerome compose sa chronique. 53
XXI. Il traduit quelques homelies d'Origene; écrit sur les Seraphins. 54
XXII. Il vient à Rome; est secretaire de Damase: De ce qui luy arriva dans un Concile. 56
XXIII. Estime de Damase pour Saint Jerome. Il luy fait corriger le nouveau Testament. 58
XXIV. Saint Jerome travaille plusieurs fois sur les Pseaumes: De l'Alleluia. 61
XXV. Conduite de S. Jerome dans Rome: De Saint Aselle. 63
XXVI. De Saint Lea, & de la vierge Principie. 65
XXVII. S.te Marcelle embrasse la viduité, & mesme la vie solitaire: Son excellente vertu. 66
XXVIII Saint Marcelle souffre une affliction avec patience: Elle instruit Sainte Eustoquie & plusieurs autres. 69
XXIX. Ardeur de Sainte Marcelle pour étudier la sainte Ecriture. 71
XXX. Saint Jerome écrit diverses lettres à Sainte Marcelle. 73
XXXI. D'Ocean ami de Saint Jerome. 76
XXXII. De Saint Domnion: Mariage singulier. 78
XXXIII Saint Jerome écrit l'epistre 125 à Damase; luy envoie deux homelies d'Origene. 80
XXXIV. Saint Jerome écrit contre Helvide; des heresies des Antidicomarianites & des Collyridiens. 81
XXXV. De la naissance & des enfans de Sainte Paule: Elle se donne à Dieu aprés la mort de son mari. 84
XXXVI. S.te Paule veut quitter Rome: Conversion de S.te Blesille. 86
XXXVII. S. Jerome soutient la pieté de Blesille: Mort de cette Sainte. 89
XXXVIII Saint Jerome console & reprend la douleur de Sainte Paule sur la mort de Blesille: Mort de Pretextate tante d'Eustoquie. 91
XXXIX. Saint Jerome écrit à Sainte Eustoquie sur la virginité. 94
XL. La verité rend Saint Jerome odieux à Rome. 95
LXI. Calomnies repanduës contre Saint Jerome & Sainte Paule: Sirice succede à Damase. 98
XLII. Saint Jerome & Sainte Paule quittent Rome, & vont à Jerusalem. 100
XLIII. S. Jerome & S.te Paule visitent la Palestine & l'Egypte. 102
XLIV. S. Jerome s'arreste à Bethléem: Exercices qu'il y pratique. 104

XLV. *Etudes de Saint Jerome: Il inſtruit des enfans: Son union avec Rufin: De ce que Pallade dit de luy.* 106
XLVI. *Sentimens du Saint ſur Origene.* 110
XLVII. *S. Jerome commente les epiſtres à Philemon & aux Galates: Son union avec Sainte Marcelle.* 112
XLVIII. *Il commente les epiſtres aux Epheſiens & à Tite, avec l'Eccleſiaſte.* 114
XLIX. *Saint Jerome fait les livres des Noms & des Queſtions hebraïques, & celui des Lieux.* 117
L. *Saint Jerome traduit diverſes choſes d'Origene.* 119
LI. *Sainte Paule baſtit quatre monaſteres à Bethleem* 122
LII. *S. Jerome baſtit un monaſtere & un hoſpital; lit l'Ecriture avec Sainte Paule.* 125
LIII. *Saint Jerome fait la vie de Saint Malc & de S. Hilarion: Traduit la Bible ſelon les Septante.* 128
LIV. *S. Jerome entreprend de traduire l'Ecriture ſur l'hebreu.* 131
LV. *Suite des traductions de S. Jerome ſur l'hebreu.* 133
LVI. *Suite du meſme ſujet.* 135
LVII. *Saint Jerome commente quelques Prophetes.* 138
LVIII. *Du traité des hommes illuſtres.* 141
LIX. *Saint Jerome écrit contre Jovinien: On s'eleve dans Rome contre cet écrit.* 143
LX. *Saint Jerome défend ſes livres contre Jovinien: Ecrit à Pammaque, & à Domnion;* 145
LXI. *Saint Jerome écrit à Didier: Son union avec S. Alype & Saint Auguſtin: Il fortifie Furia dans l'amour de la viduité.* 147
LXII. *Vertu de Nepotien: Le Saint luy apprend quelle doit eſtre la vie d'un Eccleſiaſtique.* 150
LXIII. *Saint Jerome explique quelques chapitres d'Iſaïe: Lucine d'Eſpagne luy demande ſes ouvrages.* 155
LXIV. *Saint Jerome écrit à diverſes perſonnes d'Eſpagne.* 157
LXV. *Que leſtoit Jean de Jeruſalem: Saint Jerome commence à abandonner Origene: & à ſe deſunir d'avec Rufin* 160
LXV. *Saint Epiphane vient à Jeruſalem, & parle publiquement contre Origene défendu par Jean.* 163
LXVII. *Saint Epiphane faſché d'un diſcours de Jean, ſort la nuit de Jeruſalem.* 166
LXVIII. *Saint Epiphane ſepare S. Jerome de la communion de Jean; fait Paulinien Preſtre.* 168
LXIX. *Jean perſecute Saint Jerome, ſe plaint de l'ordination de*

Paulinien : S. Epiphane luy écrit & la ſoutient. 170

LXX. *Saint Epiphane écrit à Jean contre Origene & contre Pallade: S Jerome ſoutient l'ordination de ſon frere, & reproche quelques fautes à Jean.* 173

LXXI. *Saint Jerome traduit la lettre de S. Epiphane. Maladie de Sainte Paule.* 175

LXXII. *S Paulin écrit à S Jerome, qu'il exhorte à Etudier l'Ecriture, & repond à Vital ſur Salomon & Achaz.* 177

LXXIII. *Saint Jerome écrit des regles de la traduction.* 179

LXXIV. *Jean de Jeruſalem & Rufin prient Theophile de prendre connoiſſance du different qu'ils avoient avec S. Jerome: Archelaüs taſche en vain de les reconcilier.* 182

LXXV. *Tenebres prodigieuſes: Iſidore envoyé par Theophile eſt plus favorable à Jean de Jeruſalem.* 183

LXXVI. *Jean adreſſe une apologie à Theophile : Debordement des Huns dans l'Orient,* 186

LXXVII. *De Sainte Fabiole.* 188

LXXVIII. *Saint Paulin écrit par Vigilance à Saint Jerome, qui luy repond: Quel eſtoit ce Vigilance.* 191

LXXIX. *Vigilance parle contre Saint Jerome, luy demande pardon, & puis écrit contre luy: Le Saint luy répond.* 193

LXXX. *S. Jerome écrit à Rome & à Alexandrie contre Jean.* 196

LXXXI. *Reconciliation de Saint Jerome avec Rufin & Jean de Jeruſalem.* 198

LXXXII. *Saint Jerome fait l'eloge de Nepotien, commente Jonas & Abdias.* 200

LXXXIII. *Rufin vient à Rome & traduit l'apologie d'Origene : Macaire de Rome.* 202

LXXXIV. *Deſſein de Rufin dans la traduction de l'apologie d'Origene.* 205

LXXXV. *Euſebe va à Rome: Saint Jerome aprés une longue maladie écrit ſur S. Matthieu, & quelques lettres.* 208

LXXXVI. *Rufin traduit les livres d'Origene ſur les Principes.* 210

LXXXVII. *La traduction du Periarchon eſt mal receuë.* 212

LXXXVIII. *Rufin ſe plaint qu'Euſebe avoit volé ſa traduction, & l'avoit falſifiée.* 215

LXXXIX. *Sainte Marcelle s'oppoſe à Rufin, qui obtient des lettres de Sirice. & s'en va à Milan & à Aquilée: Il écrit à S. Jerome.* 217

XC. *Pammaque exhorte S. Jerome à ne pas ſouffrir que Rufin le loue comme Origeniſte.* 219

XCI.

XCI. *Saint Jerome expoſe ſes ſentimens ſur Origene contre les eloges de Rufin.* 221
XCII. *Saint Jerome traduit le Periarchon; écrit en ami à Rufin.* 223
XCIII. *On blaſme Saint Jerome d'eſtre trop moderé.* 225
XCIV. *Quel eſtoit Rufin ennemi du peché originel.* 227
XCV. *S. Jerome écrit ſur la mort de Pauline; reſoud quelques difficultez à Saint Paulin.* 229
XCVI. *Sentimens de S. Jerome ſur les bigames & ſur l'uſage des auteurs profanes.* 231
XCVII. *Saint Jerome marque à Leta comment elle doit elever la jeune Paule.* 233
XCVIII. *Saint Jerome traduit les écrits de Theophile contre les moines de Nitrie; en reçoit des lettres, & luy en écrit.* 236
XCIX. *Rufin pourſuivi devant Anaſtaſe, luy adreſſe une apologie: Eloge de ce ſaint Pape.* 239
C. *Rufin eſt condanné par Anaſtaſe, avec Origene, dont Honoré défend la lecture: Anaſtaſe écrit contre Rufin à Jean de Jeruſalem.* 242
CI. *Rufin fait ſes apologies, & Saint Jerome y répond.* 246
CII. *Saint Jerome fait l'eloge de Sainte Fabiole; apprend à Salvine les devoirs des veuves.* 248
CIII. *Rufin écrit à Saint Jerome contre ſon Apologie.* 250
CIV. *Saint Jerome fait ſa ſeconde apologie contre Rufin.* 253
CV. *Mort du Pape Anaſtaſe: Saint Jerome travaille pour Theophile contre Saint Chryſoſtome; eſt viſité par Poſtumien.* 256
CVI. *Mort de Saint Paule; Saint Jerome fait ſon eloge.* 259
CVII. *Eloge de Saint Euſtoquie: Abregé de ſa vie depuis la mort de Sainte Paule.* 262
CVIII. *S. Jerome traduit deux lettres paſcales de Theophile, & meſme ſon grand écrit contre Saint Jean Chryſoſtome.* 264
CIX. *Erreurs de Vigilance: Saint Jerome écrit contre luy.* 266
CX. *S. Auguſtin deſaprouve ce que Saint Jerome avoit écrit touchant la diſpute de Saint Pierre & de Saint Paul.* 269
CXI. *Saint Auguſtin écrit une ſeconde fois ſur le meſme ſujet: La lettre ſe publie à Rome, de quoy Saint Jerome s'offenſe.* 271
CXII. *Saint Auguſtin demande réponſe à Saint Jerome, qui luy écrit deux fois en ſe plaignant de luy.* 274
CXIII. *Saint Auguſtin écrit encore à S. Jerome, & taſche enſuite de le ſatisfaire.* 276
CXIV. *Saint Jerome répond à Saint Auguſtin ſur Saint Pierre & Saint Paul.* 278

CXV. *Saint Auguſtin répond encore à Saint Jerome: Concluſion de cette diſpute.* 280

CXVI. *S. Jerome écrit pour réunir une mere veuve & une fille vierge dont la ſeparation eſtoit ſcandaleuſe.* 282

CXVII. *Saint Jerome commente Zacarie & Malachie; adreſſe un écrit ſur la Reſurrection à Minere & à Alexandre.* 284

CXVIII. *Saint Jerome écrit contre Vigilance: De Didier Preſtre d'Aquitaine.* 287

CXIX. *S. Jerome commente Oſée, Joel, & Amos: répond aux queſtions d'Hedibie & d'Algaſie.* 289

CXX. *Saint Jerome commente Daniel, ſur lequel on luy fait un crime d'Etat; & Iſaïe.* 292

CXXI. *Il écrit à Avite ſur les erreurs d'Origene, à Ruſtique ſur la penitence, à Geroncie ſur la viduité.* 295

CXXII. *Saint Jerome exhorte Julien a profiter des afflictions, & à conſacrer à Dieu ſon ame auſſi bien que ſes richeſſes.* 298

CXXIII. *Hiſtoire de Sabinien.* 299

CXXIV. *Rome priſe par les Gots: Mort de Sainte Marcelle.* 301

CXXV. *Rufin meurt en Sicile: De quelques uns de ſes ouvrages; particulierement de ſon hiſtoire eccleſiaſtique, & de ſes vies des Peres.* 303

CXXVI. *Ouvrages d'Origene traduits par Rufin.* 307

CXXVII. *Rufin explique les benedictions des enfans de Jacob, à la priere de Saint Paulin.* 309

CXXVIII. *Rufin traduit les Recognitions; & meurt en Sicile, aprés avoir achevé les homelies d'Origene ſur les Nombres.* 311

CXXIX. *De divers autres ouvrages traduits ou compoſez par Rufin, ou qui luy ſont attribuez.* 313

CXXX. *De quelle maniere on a parlé de Rufin aprés ſa mort.* 316

CXXXI. *Saint Jerome entreprend de commenter Ezechiel; renvoie à Saint Auguſtin pour la queſtion de l'ame; écrit à Ruſtique: Courſes des Sarrazins.* 319

CXXXII. *Saint Jerome attaque les Pelagiens; pleure les miſeres & les pechez du monde: Revolte d'Heraclien.* 322

CXXXIII. *Saint Jerome écrit à Demetriade & à Dardane.* 324

CXXXIV. *S. Auguſtin; conſulte S. Jerome par le moyen d'Oroſe.* 326

CXXXV. *Saint Jerome écrit à Cteſiphon contre les Pelagiens:* 328

CXXXVI. *Dialogues de Saint Jerome contre les Pelagiens: Il explique Jeremie.* 330

CXXXVII. *S. Jerome écrit à Saint Auguſtin; combat les Pelagiens, qui appuyez par Jean de Jeruſalem, le dechirent par leurs calomnies.* 333

CXXXVIII. *Violence des Pelagiens contre S. Jerome & S.te Euſtoquie: Ils s'en plaignent au Pape Innocent, qui en écrit fortement à Jean de Jeruſalem.* 337
CXXXIX. *De quelques lettres de Saint Jerome.* 339
CXL. *De Jean de Jeruſalem, & de Prayle ſon ſucceſſeur.* 341
CXLI. *Annien Pelagien écrit contre Saint Jerome: Mort de S. Euſtoquie.* 344
CXLII. *Saint Jerome felicite Saint Auguſtin de ſa victoire ſur le Pelagianiſme. Prodiges extraordinaire.* 346
CXLIII. *Mort de S. Jerome: D'Euſebe de Cremone, & de Philippe ſes diſciples.* 349
CXLIV. *Du martyrologe, & de quelques autres écrits attribuez à Saint Jerome.* 351

PERSECUTION DE L'EGLISE DE PERSE, SOUS VARARANE'. V. 356

THEODORE, SOLITAIRE DE LA MONTAGNE DE PHERME'. 364

L'ABBE' MUTHUES, PRESTRE ET SOLITAIRE. 373

SAINTE PELAGIE, COMEDIENNE A ANTIOCHE, ET PENITENTE A JERUSALEM. 377

SAINT BONIFACE, PAPE ET CONFESSEUR.

ART. I. *Eloge de ce Saint: Sa preſtriſe: Mort du Pape Zoſime.* 385
II. *Eulale eſt elu Pape par les Diacres, & Boniface par les Preſtre. Symaque prend le parti d'Eulale, & y engage Honoré.* 387
III. *Honoré ſe détrompe; convoque un Concile à Ravenne, qui ſuſpend Boniface & Eulale.* 389
IV. *On indique un Concile à Spolete: Saint Paulin y eſt mandé avec les Eveſques d'Afrique & des Gaules.* 391
V. *Eulale vient à Rome contre l'ordre du Concile de Ravenne & de l'Empereur, & y fait une ſedition.* 393
VI. *L'ordination de Boniface eſt declarée legitime: Il travaille à appaiſer les reſtes du ſchiſme.* 395
VII. *Boniface écrit en France pour faire juger Maxime de Valence.* 397
VIII. *Il maintient la diſcipline de l'Egliſe en Illyrie, & conſent que Perigene ſoit fait Eveſque de Corinthe: S. Auguſtin luy adreſſe un ouvrage.* 399

IX. *Theodoſe II. veut aſſujettir l'Illyrie à Conſtantinople, au prejudice de Rome: Boniface l'empeſche.* 401
X. *Dernieres actions de Saint Boniface, & ſa mort.* 405

SAINT ABRAM, EVESQUE DE CARES, ET CONFESSEUR. 407

SAINT MARON PRESTRE ET ABBE'. 412

ATTIQUE, ARCHEVESQUE DE CONSTANTINOPLE.

ART. I. *DE l'eſprit & de la conduite d'Attique en general.* 416
II. *Attique eſt intrus ſur le ſiege de Conſtantinople: Il emploie la violence pour ſe faire reconnoiſtre.* 419
III. *De Theodoſe & Agapet de Synnades: Paralytique gueri par le batteſme: Reliques de Joſeph & de Zacarie apportées à Conſtantinople.* 421
IV. *Attique rétablit enfin la memoire de Saint Chryſoſtome, & obtient la communion du Pape: Il écrit aux Princeſſes.* 424
V. *Attique eleve ſon ſiege. Hiſtoire de S. Silvain de Troade.* 426
VI. *Dernieres actions d'Attique: Sa mort: Son eloge: Ses écrits.* 429
VII. *De l'epiſcopat de Siſinne ſucceſſeur d'Attique.* 431

THEODORE, EVESQUE DE MOPSUESTE EN CILICIE.

ART. I. *QUEL eſtoit Theodore: Il renonce au ſiecle, s'y engage, en eſt retiré de nouveau par Saint Chryſoſtome.* 433
II. *Theodore étudie ſous Diodore: Il eſt fait Preſtre d'Antioche, & Eveſque de Mopſueſte; preſche & écrit avec eſtime; agit pour Saint Chryſoſtome.* 436
III. *Il ſe retracte, appuie les Pelagiens, & les condamne: Sa mort: Ses diciples.* 439
IV. *Divers jugemens, qu'on a fait de Theodore aprés ſa mort.* 442
V. *Ecrits de Theodore ſur l'Ecriture.* 444
VI. *Ses ecrits contre les heretiques & ſur divers autres ſujets.* 445
VII. *Theodore écrit contre le peché originel.* 448
VIII. *Du ſtyle, du genie & de la doctrine de Theodore.* 450

SAINT SISOI, SOLITAIRE EN EGYPTE. 453

SAINT HONORAT, FONDATEUR, ET PREMIER ABBÉ DU MONASTERE DE LERINS; ET ENFIN ARCHEVESQUE D'ARLES.

ART. I. *DU pays & de la famille de S. Honorat: Il reçoit le batteſme, & renonce au ſiecle.* 464
II. *Saint Honorat & S. Venant ſon frere ſe retirent à la campagne, puis en Grece, où Saint Venant meurt: Vertu de Saint Caprais leur conducteur.* 465
III. *De Saint Leonce Eveſque de Frejus: Saint Honorat ſe retire à Lerins à cauſe de luy.* 468
IV. *Des iſles habitées par les ſolitaires: Etat de celle de Lerins.* 470
V. *Eloge de l'abbaye de Lerins.* 473
VI. *Les moines de Lerins Cœnobites & Ermites: Conduite de Saint Leonce à leur égard.* 475
VII. *Vertu de S. Honorat dans la conduite de ſon monaſtere: Il convertit S. Hilaire: S. Eucher & S. Paulin s'uniſſent avec luy.* 477
VIII. *Saint Honorat eſt fait Preſtre, inſtruit S. Loup & divers autres: Caſſien luy adreſſe ſept conferences.* 479
IX. *Saint Honorat eſt fait Archeveſque d'Arles: ſa conduite dans cette charge.* 481
X. *Mort de Saint Honorat; Saint Hilaire & d'autres font ſon eloge: Son corps tranſferé à Lerins.* 483

SAINT MACEDONE, PRESTRE ET SOLITAIRE AUPRÉS D'ANTIOCHE. 486

ALEXANDRE ABBÉ A CONSTANTINOPLE, INSTITUTEUR DES ACEMETES. 490

SYNESE, ARCHEVESQUE DE PTOLEMAIDE, EN LIBYE.

ART. I. *FAMILLE & erudition de Syneſe.* 499
II. *Syneſe s'applique à la philoſophie: Il va à Alexandrie & à Athenes.* 501
III. *Quel eſtoit le genie de Syneſe.* 503
IV. *Employ de Syneſe dans ſa vie privée: De ſes hymnes.* 505
V. *Syneſe eſt deputé à Conſtantinople vers l'Empereur Arcade.* 507
VI. *De ce que Syneſe fit à Conſtantinople: Son diſcours à Arcade: De Troïle.* 509

VII. *Syneſe revient à Cyrene, ſe marie, écrit ſon Dion, eſt aſſiegé par les barbares.* 511
VIII. *Differends de Syneſe avec Jean & d'autres: Il ſe retire à la campagne.* 513
IX. *Syneſe eſt elu Eveſque de Ptolemaïde: Diverſes raiſons l'empeſchent d'accepter cette dignité.* 516
X. *Opinions particulieres de Syneſe: Il taſche de faire caſſer ſon election.* 518
XI. *Syneſe accepte enfin l'epiſcopat.* 520
XII. *Syneſe aprés une retraite commence ſes fonctions: Sa vertu dans l'epiſcopat.* 522
XIII. *Syneſe inſtruit ſon peuple, chaſſe les Eunomiens.* 524
XIV. *Hiſtoire memorable d'un philoſophe converti par Syneſe.* 527
XV. *Syneſe perd ſon fils: Cruautez d'Andronique gouverneur de la Pentapole.* 530
XVI. *Syneſe voulant corriger Andronique en eſt maltraité.* 532
XVII. *Syneſe excommunie Andronique comme blaſphemateur & violateur des aſyles Il demande en vain un Coadjuteur.* 534
XVIII. *Andronique demande pardon, & puis retombe dans ſes crimes; & enfin tombe dans la diſgrace des hommes.* 537
XIX. *Syneſe conſulte Theophile touchant Alexandre défenſeur de Saint Chryſoſtome.* 539
XX. *Syneſe taſche en vain par ordre de Theophile de mettre un Eveſque à Palebiſque.* 541
XXI. *Syneſe accorde l'Eveſque d'Erythres avec celui de Dardanis.* 543
XXII. *Syneſe met Lamponien en penitence, ſe plaint de ſon Clergé; perd encore un fils &c.* 545
XXIII. *D'Anyſe General ou Duc de Libye, & d'Antoine Eveſque d'Olbie.* 547
XXIV. *La Libye eſt ravagée par les Auſuriens, & Syneſe aſſiegé dans Ptolemaïde.* 550
XXV. *Dernieres particularitez de l'hiſtoire de Syneſe.* 552

S. AURELE, ARCHEVESQUE DE CARTHAGE, ET PRIMAT D'AFRIQUE. 554

SAINT ALYPE EVESQUE DE TAGASTE, ET PRIMAT DE NUMIDIE.

ART. I. *IDEE general de ſa vertu.* 565
II. *S. Auguſtin luy apprend la rhetorique, le retire de la paſſion du cirque, mais l'engage dans l'hereſie des Manichéens.* 567

III. *Saint Alype eſt arreſté comme voleur, & deliuré.* 569
IV. *Il ſe laiſſe emporter à la paſſion des gladiateurs: Son integrité dans l'adminiſtration des finances.* 571
V. *Il cherche la verité avec S. Auguſtin & ſe convertit avec luy.* 573
VI. *Il eſt battizé, embraſſe la vie monaſtique, eſt fait Eveſque.* 575
VII. *Abregé des actions de S. Alype depuis ſon epiſcopat, & de ſes travaux pour l'Egliſe.* 577

EVODE EVESQUE D'UZALE EN AFRIQUE, ET CONFESSEUR. 581

S. SULPICE SEVERE, DISCIPLE DE S. MARTIN, ET PRESTRE D'AQUITAINE.

ARTI. *GRANDEUR de ce Saint ſelon le ſiecle: Sa vie juſqu'à ſa converſion.* 586
II. *Il quitte le monde, & embraſſe la retraite: De Baſſule ſa belle-mere.* 588
III. *De quelle maniere il uſe de ſon bien: Ce qu'il fait dans ſa retraite: Il eſt fait Preſtre.* 590
IV. *Il eſt moqué & haï des mechans, parcequ'il hait le mal.* 593
V. *Il eſt aimé de Saint Martin; ne peut ſe retirer à Nole avec Saint Paulin.* 596
VI. *Il écrit la vie de S. Martin, & quelques lettres ſur ſa mort.* 599
VII. *Il écrit pluſieurs lettres à S. Paulin, fait ſon hiſtoire ſacrée.* 601
VIII. *De ſes dialogues.* 604
IX. *Il eſt ſurpris par les Pelagiens; ſe punit par le ſilence: Sa mort: Si c'eſt Saint Severe de Bigorre.* 607
X. *Quelques remarques ſur ſes Ecrits. De ſes lettres à ſa ſœur.* 609

SEDULIUS, PRESTRE, ET POETE CHRETIEN. 611

NOTES SUR SAINT JEROME.

NOTE I. *SUR les hiſtoires qu'on en a.* 616
II. *De quelle province il eſtoit.* 617
III. *Le temps de ſa naiſſance aſſez incertain.* 618
IV. *A quel age Saint Jerome a eſté battizé.* 619
V. *Qu'Evagre connu de Saint Baſile eſt l'Eveſque des Euſtathiens.* 619
VI. *Si Saint Jerome a eſté à Jeruſalem avant l'an 386.* 619
VII. *L'iſtinction des deux Heliodores amis de S. Jerome.* 621
VIII. *Temps de la mort d'Innocent, & de quelques autres lettres du Saint.* 622
IX. *Si Ruſin eſtoit d'Aquilée & originaire de Syrie.* 622

X. *Sur le voyage de Rufin en Orient : Qu'il ne l'a point fait avec Saint Melanie.* 622
XI. *Sur l'hiſtoire de Saint Martinien.* 623
XII. *Sur la confeſſion de foy donnée par S. Jerome à Cyrille.* 624
XIII. *Sur la vie de Saint Paul ermite.* 624
XIV. *Sur l'ouvrage contre les Luciferiens.* 625
XV. *Que c'eſt Paulin d'Antioche qui a ordonné Saint Jerome.* 625
XVI. *Quand il a eſté à Conſtantinople.* 625
XVII. *Qu'il a fait ſa chronique vers l'an 380.* 626
XVIII. *Sur ſon epiſtre 143.* 626
XIX. *Si l'epiſtre 142 eſt une lettre adreſſée à Damaſe.* 627
XX. *Sur une diſpute de Saint Jerome avec les Apollinariſtes,* 628
XXI. *Le temps de l'epiſtre à Sunie incertain.* 628
XXII. *Des commentaires du Saint ſur les Pſeaumes.* 629
XXIII. *Si la vie de Saint Hilarion eſt adreſſée à Sainte Aſelle.* 630
XXIV. *Cereal oncle de Gallus diſtingué de Cereal oncle de Valentinien II.* 630
XXV. *Quand Sainte Marcelle a fait profeſſion de la vie monaſtique.* 631
XXVI. *Qu'on ne ſçait pas qui a écrit à Sainte Marcelle pour la conſoler.* 631
XXVII. *Que l'epiſtre 125 de Saint Jerome eſt écrite de Rome.* 632
XXVIII. *Brouillerie de Rufin, qui attribue à Saint Jerome ce qu'il ne dit pas.* 632
XXIX. *Quand Saint Jerome a écrit ſa lettre 22 à Euſtoquie.* 632
XXX. *S'il a eu quelque part au voyage de Melanie en Orient.* 632
XXXI. *Sur ſon epiſtre 18.* 633
XXXII. *Sur les queſtions hebraïques.* 633
XXXIII. *Sur le livre des Lieux marquez dans les Actes.* 634
XXXIV. *S'il y avoit une chapelle dans le monaſtere de Saint Jerome.* 634
XXXV. *Endroit de la vie de Saint Hilarion corrigé.* 635
XXXVI. *Que S. Jerome n'a pas achevé le Pentateuque ſur l'hebreu avant 404.* 635
XXXVII. *A qui il a adreſſé l'epiſtre 85.* 635
XXXVIII. *Pourquoi on met l'ouvrage contre Jovinien aprés les hommes illuſtres.* 636
XXXIX. *Quelques remarques ſur l'epiſtre 51.* 636
XL. *Sur Didier: Quand Saint Jerome luy a écrit l'epiſtre 154.* 636
XLI. *Quel eſtoit le mari de Furia.* 637
XLII. *Pourquoi nous ne commençons qu'en 394 la diſpute de l'Origeniſme.* 637
XLIII. *Sur Jean Eveſque de Jeruſalem.* 639
XLIV. *Quand Jean de Jeruſalem n'a point répondu à Saint Epiphane.* 640
XLV. *Sur un diſcours de Jean de Jeruſalem.* 640
XLVI. *Si l'epiſtre 103 s'adreſſe à S. Paulin de Nole.* 641
XLVII. *L'aimable Pape Damaſe changé en l'Eveſque Amable.* 641
XLVIII. *Sur le temps de l'epiſtre 101.* 641
XLIX. *Sur quelques paroles de Jean de Jeruſalem.* 642
L. *Que Vigilance a eſté en Paleſtine l'an 396.* 642
LI. *Sur la diſpoſition où eſtoit Vigilance en quittant S. Jereme.* 642
LII. *Sur l'epiſtre 61.* 643
LIII. *En quel temps la 62.e a eſté écrite.* 644
LIV. *Que Saint Jerome n'a point eſté réuni avec Jean de Jeruſalem avant l'an 397.* 644
LV. *Epoque de l'epiſtre 3.e* 644

LVI. *Que S. Jerome n'a point commenté Jonas en 395.* 645
LVII. *Que Rufin eſt retourné en Occident en 397.* 645
LVIII. *Si Rufin eſtoit à Rome quand ſon Periarchon y parut,* 646
LIX. *Que l'epiſtre 65 de Saint Jerome n'eſt point ſa preface ſur le Periarchon.* 646
LX. *Temps de l'epiſtre 26.* 646
LXI. *Que S. Jerome ſongeoit en l'an 399, à commenter Daniel.* 647
LXII. *Qu'il a traduit la lettre paſcale de Theophile pour l'an 401.* 647
LXIII. *Sur les epiſtres 69, 70, & 72.* 647
LXIV. *Que l'epiſtre 70 ne parle point de l'Eveſque Paul.* 648
LXV. *Sur les livres de Rufin contre Saint Jerome.* 648
LXVI. *Temps de la mort de Sainte Fabiole.* 649
LXVII. *Temps de l'epiſtre neuvieme à Salvine.* 649
LXVIII. *Temps du troiſieme livre contre Rufin.* 649
LXIX. *Temps de la mort du Pape Anaſtaſe.* 650
LXX. *Sur la lettre paſcale de Theophile pour l'an 305, traduite par Saint Jerome.* 651
LXXI. *Epoque de la diſpute entre S. Jerome & S. Auguſtin.* 652
LXXII. *Sur le temps de l'epiſtre 98.* 653
LXXIII. *Les epiſtres 150 & 151, écrites au commencement de 407.* 654
LXXIV. *Si Hedibie avoit des enfans.* 654
LXXV. *Pourquoi on met en 407 le commentaire ſur Daniel.* 654
LXXVI. *Deux endroits de Saint Jerome ſur Iſaïe corrigez.* 655
LXXVII. *Temps de l'epiſtre 48 incertain.* 655
LXXVIII. *Sur le temps que S. Pammaque & Sainte Marcelle ſont morts.* 656
LXXIX. *Que Rufin peut avoir traduit l'hiſtoire d'Euſebe en l'an 400.* 656
LXXX. *Examen des vies des Peres écrites par Rufin.* 657
LXXXI. *Sur le commentaire d'Oſée, Joel, & Amos, attribué à Rufin.* 658
LXXXII. *Sur l'irruption des Sarrazins en l'an 411.* 660
LXXXIII. *Sur Annien le Pelagien.* 660
LXXXIV. *Sur la vie de Saint Euſebe de Cremone.* 661
LXXXV. *Que le commentaire ſur Job attribué à S. Jerome, eſt de Philippe.* 661

NOTES SUR THEODORE DE PHERME'.

NOTE I. QUE Jean de Cilicie Abbé de Raithe, n'eſt pas le meſme que Jean l'Eunuque. 662
II. *Que Theodore de Pherme n'eſt pas le meſme que celui des Cellules.* 662

NOTES SUR MUTHUE'S.

NOTE I. QUIL a apparemment eſté ordonné Preſtre par l'Eveſque de Babylone en Egypte. 663
II. *Diſtinction de Muthués & de Mece quelquefois confondus.* 663

NOTES SUR SAINTE PELAGIE.

QUON ne ſçait point en quel temps elle a vécu. 664

NOTES SUR SAINT BONIFACE PAPE.

NOTE I. SUR la ſedition du 20 mars 419. 666
II. Fables ſur Eulale. 666
III. Sur deux lettres écrites à Ruſe touchant Perigene. 667
IV. Temps de la mort de Saint Boniface. 668
V. Quelques difficultez ſur ſon inhumation. 669

NOTES SUR SAINT ABRAHAM DE CARRES.

NOTE I. QUE le village converti par le Saint eſtoit ſur le mont Liban. 670
II. En quel temps ce Saint a vécu. 670.

NOTES SUR SAINT MARON.

NOTE I. EN quel lieu il a eſté enterré. 671.
II. Sur un Saint Flavien ermite. 671

NOTES SUR ATTIQUE DE CONSTANTINOPLE.

NOTE I. TEMPS de ſon entrée dans l'epiſcopat. 672
II. Sur la tranſlation de Joſeph & de Zacarie. 672

NOTES SUR THEODORE DE MOPSUESTE.

NOTE I. S'IL eſtoit Clerc quand il quitta la retraite. 673
II. Temps de ſa mort & de celle de Theodore d'Antioche. 673
III. Sur un paſſage attribué à Theodore. 674
IV. Qu'il a attaqué Saint Auguſtin. 674

NOTES SUR SAINT HONORAT.

NOTE I. SUR un eloge de ce Saint attribué à Fauſte. 674
II. Que Saint Honorat eſtoit des Gaules. 675
III. Fautes de la vie de Saint Caprais. 675
IV. Quand Saint Honorat a eſté en Grece, & quand il a fondé l'Abbaye de Lerins. 675
V. S'il a voyagé au delà de la Grece. 676
VI. D'où Saint Leonce a eſté Eveſque. 676
VII. Si Saint Leonce eſt martyr. 678
VIII. Que Saint Caprais n'a point eſté Abbé de Lerins. 679
IX. Sur le retour de S. Hilaire à Arles auprés de S. Honorat. 679
X. Sur l'année que Saint Honorat eſt mort. 680

NOTE SUR SAINT MACEDONE.

QUIL peut eſtre mort vers l'an 430. 681

NOTE SUR ALEXANDRE ACEMETE.

TEMPS de ſa retraite & de ſa mort. 682

NOTES SUR SYNESE.

NOTE I. *S'IL a eu un frere nommé Anaſtaſe.* 682
II. *Qu'il n'a eu que trois fils.* 682
III. *Qu'il a fait ſes hymnes pluteſt avant ſon batteſme qu'aprés ſon epiſcopat.* 683
IV. *Temps de ſon voyage à Conſtantinople, & de ſon diſcours ſur la royauté.* 683
V. *Qu'il n'eſtoit pas apparemment batizé lorſqu'il fut deputé à Conſtantinople.* 684
VI. *Que Troile ami de Syneſe eſtoit apparemment ſimple ſophiſte.* 685
VII. *Temps de l'epiſcopat & d'un naufrage de Syneſe.* 685
VIII. *Que Syneſe n'a point eſté Eveſque de Cyrene, mais de Ptolemaïde.* 687
IX. *Que Syneſe ne depoſa point Andronique de ſon gouvernement.* 687
X. *D'où Syneſe a écrit ſon epiſtre 13.* 688

NOTES SUR SAINT SULPICE SEVERE.

NOTE I. *SUR ſon nom.* 688
II. *Sur le temps de ſon ſacerdoce.* 689
III. *En quel temps il a fait ſon hiſtoire ſacrée.* 689
IV. *Sur ſes dialogues.* 690
V. *Qu'il n'eſt point Eveſque, & qu'il eſt honoré comme Saint.* 690
VI. *Si c'eſt le meſme que S. Severin Curé dans le pays de Bigorre.* 691

NOTES SUR SEDULIUS.

NOTE I. *EN quel temps il a vécu.* 693
II. *Si le Pape Gelaſe a pu leüer Sedulius.* 694

APPROBATION.

J'AY lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le douzieme volume des *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique*, compoſée par feu Monſieur l'Abbé Lenain de Tillemont; contenant *la Vie de Saint Jerome, & celles de pluſieurs autres Saints & hommes illuſtres*, dans lequel je n'ay rien trouvé qui ne ſoit conforme à la pureté de la foy & des mœurs. A Paris le dixhuitieme avril 1707.

ANQUETIL.

APPROBATION.

J'AY lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, le douzieme volume de l'*hiſtoire eccleſiaſtique* de Monſieur l'Abbé de Tillemont; qui contient l'*hiſtoire de Saint Jerome & de divers autres Saints*; dans lequel je n'ay rien trouvé de contraire à la foy de l'Egliſe Catholique, ni aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce vintieme d'octobre mil ſept cens ſept.

PH. DE LA COSTE,
Docteur de Sorbonne, & Curé de Saint Pierre des Arcis.

NOI RIFORMATORI
DELLO STUDIO DI PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Reviſione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaſo Maria Gennari Inquiſitore* nel Libro intitolato : *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique Tom.* 16. *Et Memoires pour ſervir à l' Hiſtoire des Empereurs in Cinque Volumi in* 4.° *di Monſieur Lenain de Tillemont* , non v'eſſer cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica , e parimente per Atteſtato del Segretario Noſtro , niente contro Principi , e buoni Coſtumi; concedemo Licenza a *Franceſco Pitteri Stampatore* , che poſſi eſſer ſtampato , oſſervando gl'ordini in materia di Stampe , e preſentando le ſolite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova,

Data 19. Settembre 1732.

(Gio: Franceſco Moroſini Cav. Riff.
(Alviſe Piſani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agoſtino Gadaldini Segretario.

SAINT

Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates.
Dan. 12.
Ios. Caluet inuic.

SAINT JEROME, ABBÉ, SOLITAIRE A BETHLEEM, PRESTRE, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Idée generale de ſon hiſtoire : Utilité qu'on en peut tirer.

[ON peut dire de S. Jerome qu'il a eſté en quelque façon comme S. Paul, une odeur de vie pour les bons, & une odeur de mort pour les méchans.] Il a eſté haï durant ſa vie par les heretiques, par les moines & les Eccleſiaſtiques dereglez, qui n'ont pu ſouffrir qu'il combatiſt les erreurs des uns & les vices des autres. Il a au contraire eſté aimé & admiré par les Saints, qui ont honoré ſa vertu, & qui ont vu avec joie ſes travaux qu'il entreprenoit pour l'utilité de l'Egliſe. Ils ont continué à le louer aprés ſa mort, [& l'Egliſe a eu pour

Sulp. dial. 1. c. 4. p. 251.

Lab. ſcr. t. 1. p. 434.

luy tout le reſpect qu'elle rend à ſes Docteurs & à ſes Peres ;] au lieu que beaucoup d'heretiques de ces derniers temps en ont parlé avec un extreme mepris, & l'ont meſme dechiré par des outrages tout à fait ſanglans.

[Mais nous ſommes contraints d'avouer qu'il a eu meſme pour adverſaires, des perſonnes dont nous ſommes obligez d'eſtimer la pieté, & que ce qu'ils ont dit contre luy n'a pas eſté tout à fait ſans fondement, à cauſe de quelques defauts qui eſtoient mélez parmi ſes grandes vertus. C'eſt peu choſe de dire qu'ayant un genie grand, elevé, & plein de feu, plutoſt d'un orateur que d'une hiſtoire ou d'un critique, il a eſté ſouvent aſſez peu exact à raporter les choſes comme elles eſtoient, & qu'il a ſuivi plutoſt
Cotel ap. n. p. 261. b. les idées qu'il en avoit conceuës, que la ſimple verité. Il fait encore aſſez ſouvent des fautes en ſe laiſſant aller à ſa chaleur & à ſa promtitude naturelle. [Ce ſont des defauts dont il eſt bon d'eſtre averti, & nous avons eſté contraints de les remarquer
Pearſ. de Ign. t. 1. p. 89. [t. 2 p. 123. quelquefois,] afin qu'on ne ſe laiſſe pas toujours emporter ſans precaution au reſpect & à l'autorité de ce grand homme. [Mais ce ſont des defauts dont les beaux & les grands eſprits ſe defendent plus difficilement que les mediocres, & qui regardant moins les mœurs & la pieté que le caractere naturel de l'homme, doivent eſtre peu conſiderez par des Chrétiens, à qui rien n'eſt important que ce qui mene au ciel, ou qui en detourne.

Du Pin, t. 3 p. 435 439. Il eſt plus faſcheux, que] ſoit par le reſpect qu'il avoit eu d'abord pour Origene, ſoit parceque ſon feu ne luy permettoit pas de peſer aſſez ce qu'il diſoit, il ait laiſſé gliſſer diverſes choſes dans ſes écrits, que la regle de la verité ne nous permet pas d'approuver, & qu'il a quelquefois eſté obligé luy meſme ou d'excuſer ou de condanner. [Il n'a pu eviter le malheur commun preſque à tous les hommes de ſe laiſſer prevenir par ceux en qui il avoit quelque croyance, ce qui l'a engagé à parler meſme de Saint Chryſoſtome d'une autre maniere qu'il ne devoit. Il n'a pas fait paroiſtre la meſme equité que Saint Auguſtin, à diſcerner dans les plus méchans ce qu'il y avoit de bon, de ce
Noris, h. Pel. p. 24. c. qui meritoit veritablement d'eſtre blaſmé.] Quiconque l'a eu pour adverſaire, a preſque toujours eſté le dernier des hommes. [On l'a accuſé d'avoir eu luy meſme une trop grande idée de ſon
Lauſ. c. 78. p. 1005 a. b. eloquence, d'en faire paroiſtre trop d'eſtime,] & d'avoir eu ſurtout un eſprit naturellement jaloux & envieux qui bleſſoit ſes plus grands amis & les eloignoit de luy. [Et il eſt difficile de ne pas reconnoiſtre qu'il avoit dans ſon naturel quelque choſe

d'aigre & de chagrin qui faiſoit peine à beaucoup de monde. Il prenoit aiſément feu quand il ſe croyoit choqué, & ne pardonnoit pas aiſément à ceux contre qui il croyoit avoir quelque raiſon d'eſtre en colere. Voilà ce qu'on pretend qu'il a eſté par luy meſme, & ce qui forme le ſujet des invectives que ſont contre luy ceux qui ſe ſeroient trouvez coupables de defauts encore plus grands, s'ils s'eſtoient jugez avec la meſme ſeverité qu'il jugent les autres.

Faut-il donc dire que tant de Saints qui l'ont admiré, que l'Egliſe qui l'honore entre ſes Saints & ſes Docteurs, ſoient tombez dans l'illuſion & dans l'égarement? A Dieu ne plaiſe que nous nous rendions coupables de cet excés. C'eſt une temerité ou plutoſt un emportement qui ne convient qu'à ceux qui ſe ſont revoltez contre l'Egliſe. Pour nous qui ſommes ſes humbles enfans, nous ne pouvons croire qu'elle ait honoré en vain depuis douze ſiecles celui que Dieu n'a point honoré. Nous le revererons donc toujours comme un Saint, & nous taſcherons de nous edifier des choſes meſmes dont les autres ſe ſcandaliſent. Car il faut que tout contribuë à noſtre ſalut, & les [1] defauts meſmes des Saints. Dieu ſans cela ne les auroit point permis ou ne les auoit pas fait connoiſtre.

En effet, ſi ceux qui reconnoiſſent en eux les defauts qu'on attribuë à S. Jerome, n'avoient point de ſalut à eſperer, bien des perſonnes auroient ſujet de s'abandonner au deſeſpoir. Comme donc Saint Ambroiſe, Saint Chryſoſtome, Saint Auguſtin, ſont d'excellens modeles d'une verru parfaite pour nous animer à les imiter, & humilier en meſme temps les plus forts, qui ſe trouveront toujours bien eloignez de ces grands Saints; auſſi il a eſté de la ſageſſe de Dieu de permettre que de grands Saints tombaſſent dans des pechez enormes comme David, & de laiſſer des defauts meſme conſiderables dans d'autres, non ſeulement pour les humilier dans les grands dons qu'il leur faiſoit d'ailleurs, & pour leur fournir des occaſions de combat & de victoire, mais encore pour conſoler les foibles, & les animer à s'avancer avec courage dans la vertu malgré les defauts qu'ils peuvent avoir.

On peut dire meſme que les defauts de S. Jerome ſont utiles à tout le monde, puiſque nous y apprenons en quoy conſiſte le fond de la vertu & de la pieté Chrétienne: Car ſi elle conſiſtoit ſimplement dans une vie egale & uniforme, où l'on faſſe peu

1. On en a parlé dans l'avertiſſement qui eſt à la teſte du premier tome de ces Memoires, page 18.

de fates, on auroit ſujet de luy preferer Rufin. Cependant l'Egliſe laiſſe celui-ci au jugement de Dieu, & a toujours regardé l'autre comme un de ceux pour qui elle a le plus de reſpect. Elle eſtime auſſi incomparablement plus le grand Theodoſe, que ſon petit-fils, qu'on ne ſçait point avoir rien fait qui l'obligeaſt à la penitence publique.] Prov.24.v.16. 'Le juſte peut tomber ſept fois le jour: mais il ſe releve [auſſi ſouvent qu'il tombe, & ſe releve plus plein d'humilité & de courage. Il fait des fautes, mais il les expie par la penitence. Il a de mauvaiſes inclinations, mais il les combat, & avec d'autant plus de force qu'elles ſont plus fortes.] Eccl.31.v.8. 'L'Ecriture ne nomme pas heureux celui-là ſeul qui eſt ſans tache & ne peche point; Ps.31.v.2. 'mais celui encore à qui Dieu n'impute point ſon peché, [parcequ'il le hait par un amour pur & ſincere de la juſtice, & qu'il le couvre par la robe nuptiale de la charité, qui couvre la multitude des pechez. Ainſi nous ne craignons pas de dire que plus on exagerera les defauts de Saint Jerome, plus on prouvera qu'il a eu de grandes vertus, puiſqu'elles doivent avoir couvert & effacé tout ce qu'il y avoit en luy de defectueux. On ne ſurmonte point un puiſſant ennemi qu'avec de plus puiſſantes forces.

Il faudroit un Saint auſſi éclairé qu'il l'eſtoit, pour nous apprendre quel eſtoit donc ce fond de vertu qui couvroit en luy les defauts qu'on y remarque: car les ſervices qu'il a rendus à l'Egliſe par ſes ouvrages ne ſont pas preciſement des vertus. Les Aquila, les Symmaques, les Theodotions ont traduit l'Ecriture comme luy: & ces demi-Juifs ne laiſſent pas d'eſtre l'horreur de Dieu & des hommes, parcequ'ils n'ont aimé que l'écorce de l'Ecriture ſans y apprendre la vraie foy & la vraie vertu. Beaucoup d'heretiques de ces derniers temps ſe ſont appliquez de meſme à traduire ou à expliquer l'Ecriture, & n'en ont tiré qu'une vaine eſtime d'eux meſmes, ou une reputation encore plus vaine parmi les hommes, ſans aucun avantage pour leur ſalut.

Il a pratiqué de fort "grandes auſteritez, qui aſſurément luy ont eſté tres utiles: & neanmoins ſi nous n'avions autre choſe à louer en luy, nous aurions ſujet de craindre qu'elles ne l'euſſent rendu ſuperbe, & qu'elles n'euſſent eſté la cauſe de cet eſprit ſevere & critique que quelques uns ont blaſmé en luy.] V. 6.

Hier ep.99 p. 263.a[ep.16.p. 199.b. 'Mais l'amour qu'il a toujours eu pour la retraite & pour la pauvreté, lorſqu'il avoit pour luy toute la faveur de S. Damaſe, & qu'il pouvoit diſpoſer des richeſſes de Sainte Marcelle & de

Sainte Paule, & le ſoin qu'il a eu de fuir ceux qui l'honoroient le plus, [ſont des choſes qu'on peut dire ne ſe rencontrer que dans des Saints.

L'humilité eſt eſſentielle pour conſerver la pieté dans une reputation auſſi grande qu'eſtoit la ſienne ; & elle paroiſt tres grande en luy] par la frayeur ſainte qui l'a empeſché durant toute ſa vie, ou au moins durant beaucoup d'années, d'exercer les fonctions du ſacerdoce, auquel il avoit eſté elevé. ep.60.c.1.p.456. d.

[Il ſemble que ſa pauvreté l'ait mis hors d'état de faire paroiſtre ſa charité, qui eſt vraiement l'ame & la racine de la vertu : & neanmoins il a trouvé moyen de la pratiquer dans ſon monaſtere, ayant vendu pour cela le peu qui luy reſtoit de bien, & y ayant ſouvent donné ſes journées entieres, qu'il euſt employées avec plaiſir à travailler & à écrire. Son zele pour la verité contre tous ceux qui la bleſſoient, n'a pu eſtre auſſi dans un Saint que l'effet d'une excellente charité pour Dieu : & ce que nous blaſmons dans ſes écrits comme des excés de chaleur, ne ſont peuteſtre ſouvent que des effuſions tres ſaintes de ſa charité.

On peut dire ſurtout qu'il a fait paroiſtre une vertu conſommée à l'égard de S. Auguſtin. Nous nous étonnons moins qu'il ne ſe ſoit pas tant échauffé contre luy lorſqu'il ſembloit en avoir quelque ſujet, parceque la charité ſi humble & ſi ingenieuſe de Saint Auguſtin, eſtoit capable d'éteindre les colères les plus allumées, juſtes ou injuſtes. Mais ce que nous admirons, c'eſt qu'aprés cette petite diſpute, qui euſt aiſément laiſſé quelque levain d'aigreur dans un eſprit ſuperbe & amateur de luy meſme, il ne fait paroiſtre au contraire que de l'eſtime & de l'amitié pour ce Saint. Hier.ep.94 p. 331.

Ils écrivirent tous deux d'abord contre les Pelagiens. Mais lorſque S. Jerome eut vu les ouvrages que Saint Auguſtin avoit faits contre eux, il reconnut non ſeulement ſans jalouſie, mais meſme avec joie, l'eminence de la grace que ce Saint avoit receuë audeſſus de luy pour les combatre. Il en fit un aveu publie à toute l'Egliſe, & luy, qui avoit combatu avec gloire tous les heretiques depuis un grand nombre d'années, declara qu'il poſoit les armes pour ceder la place à cet excellent genie, comme il l'appelle. Il ne ſongea plus dans la ſuite qu'à ſe taire ſur ce ſujet, & à louer les victoires de S. Auguſtin avec une effuſion de cœur tout à fait extraordinaire. [Une conduite telle que celle là, n'a pu venir que d'un amour extraordinaire pour la verité & in Pelf.3.c.6.p. 307.a. ep.79.80.p.317.

pour l'Egliſe, & d'un fond d'humilité non ſuperficielle, mais ſolide, & elevée par la grace à un degré qui ſe rencontre meſme rarement parmi les Saints.

Voilà par où nous avons cru devoir commencer la vie de S. Jerome, afin que ſi les loix de l'hiſtoire & les regles que nous ſommes obligez de garder dans cet ouvrage ne nous permettent pas de cacher ce qui paroiſt de defectueux dans un Saint, on puiſſe tirer du profit de ſes defauts meſmes; que ceux qui auront beaucoup de moderation, comme Rufin, ne croient pas pour cela eſtre plus ſaints que Saint Jerome; qu'on ne condanne pas legerement ceux qui ayant d'ailleurs de grandes qualitez, ſe trouvent auſſi ſujets à quelques defauts; & que ceux qui gemiront ou ſous le poids de leurs mauvaiſes inclinations, ou dans la douleur des fautes meſmes où elles les auront fait tomber, travaillent & à combatre leurs vices, & à les reparer par dautres vertus, ſurtout par une humilité ſincere, & par un amour ardent de la verité, de l'Egliſe & de ſes Saints. Car on ſeroit bien malheureux d'avoir les defauts de Saint Jerome ſans en avoir auſſi les vertus.]

ARTICLE II.

Patrie & famille de S Jerome. Son education: Ses études: Son union avec Bonoſe.

[NOUS allons donc commencer l'hiſtoire de ſa vie, que nous tirerons preſque toute de luy meſme, en ſorte que ce ne ſera ſouvent que l'hiſtoire de ſes écrits. Ce n'eſt pas qu'on n'ait fait autrefois pluſieurs vies de ce Saint: mais il n'y en a aucune ſur laquelle nous nous puiſſions fonder avec quelque aſſurance, hors celles qu'on a faites auſſi ſur ſes ouvrages dans ces derniers temps.] NOTE 1.

Hier. v. ill. c. 135. p. 303. b. 'Saint Jerome eſt né dans la ville de Stridon, qui eſtoit ſur les confins de la Dalmacie & de la Pannonie: ["& il ſemble qu'elle ait eſté contée tantoſt dans l'une de ces provinces, & tantoſt dans l'autre. On la met neanmoins plutoſt dans la Pannonie.] NOTE 2. Elle fut ruinée par les Gots lorſqu'ils ravagerent l'Illyrie vers l'an 378. Bandr. p. 218. 'On dit que c'eſt aujourd'hui la ville & le Comté de Sdrin ou Sdrigna dans la Hongrie ou l'Eſclavonie. On marque encore une ville de Stridon en Stirie prés de la Hongrie, ſur la riviere de Muer. [Mais cette ſituation la mettroit bien avant

dans la Pannonie.] 'Le Saint blaſme luy meſme dans ſa patrie un eſprit non ſeulement ruſtique [& groſſier, mais encore fort oppoſé à la pieté.] On y fait, dit-il, un Dieu de ſon ventre: on y vit jour à jour [comme les beſtes, ſans penſer à l'avenir :] & le plus riche y paſſe pour le plus ſaint. [L'Illyrie où la Pannonie eſt compriſe, fut meſme longtemps l'un des principaux ſieges de l'Arianiſme à cauſe d'Urſace & de Valens.] 'Et neanmoins Saint Jerome eut le bonheur d'eſtre toujours elevé dans la foy pure & orthodoxe de l'Egliſe. Hier.ep.43 p. 217.a. ep.62.c.1.p.134. c.

Note 3. 'Il naquit de parens Chrétiens ["vers l'an 342, ſelon l'opinion de Baronius.] 'Son pere ſe nommoit Euſebe, [a] & il prend quelquefois ce nom, [b] qui luy eſt auſſi donné par Idace: [c] on pretend meſme qu'il s'appelloit Sophronius Euſebius Hieronymus. [d] Il parle de ſa mere. [e] Il avoit une tante nommée Caſtorine, [f] avec laquelle il fut mal durant pluſieurs années. Il luy écrivit pour ſe reconcilier avec elle; & Caſtorine ne répondant pas ce ſemble au deſir qu'il avoit de la paix, il fit la meſme choſe un an aprés par une lettre courte, mais forte, que nous avons encore aujourd'hui. [Nous parlerons dans la ſuite] 'de ſa ſœur qu'il ne nomme point, [& encore plus ſouvent de ſon frere Paulinien.] v.ill.c.135.p. 303 b. a chr.p.4. b Idat.chr.pr. c Avit.n.p.1. d Hier.in Ruf. l.1.c.7 p 208.d. e ep.26 p.210.d. f p.211.a. ep.37.p.211.b| 43.p.117.a.b.

'On juge que ſes parens eſtoient conſiderables, & avoient du bien, 'parcequ'il dit qu'eſtant enfant il couroit par les petites chambres des ſerviteurs de la maiſon. [En l'an 398] [g] il envoya ſon frere vendre le bien que leurs parens leur avoient laiſſé, & les maiſons qu'ils avoient à la campagne. 'Ainſi s'il témoigne quelquefois eſtre dans la diſette, [ce n'eſt pas une preuve de la baſſeſſe de ſon extraction, mais de l'abandonnement qu'il avoit fait volontairement des biens du monde.] DuPin,p.446.a Hier.in Ruf l.1. c.7.p.208.d. g ep.26.p.166.d.

'Il ſuça dés le berceau le lait de la foy Catholique, & jamais il ne la corrompit par l'hereſie. [h] Il eut pour compagnon "dés ſa premiere enfance & longtemps encore depuis, un nommé Bonoſe 'qui eſtoit de grande naiſſance, & avoit beaucoup de biens. 'Ils furent elevez enſemble "dans l'étude des belles lettres. Mais pour le Saint, il fallut l'arracher par force d'entre les bras de ſa grand mere, & le mener comme un captif à un maiſtre, "qui apparemment paſſoit pour ſevere. Hier.ep.62.c.1. p.184.c. h ep.41 p 214.d. c. in Ruf.l.1.p. 208.

honeſtis artibus. *Oribilium.*

'Eſtant encore enfant [ou aſſez jeune,] il fut étudier à Rome les lettres humaines; & il remarque que les dimanches il avoit accoutumé d'aller avec ſes compagnons qui eſtoient de ſon âge, viſiter les tombeaux des Apoſtres & des Martyrs, & d'aller ſouvent dans les grotes creuſées ſous terre, qu'il décrit telles In Ex.40.p.512. c.d.

in Ruf.l.1.c.4.p. 201.d. qu'on les voit encore aujourd'hui . 'Il eut pour maiſtre dans les humanitez le [celebre] 'Donat qui a commenté Terence & Virgile, '& qui enſeignoit la grammaire à Rome avec beaucoup de reputation l'an 354. Victorin y profeſſoit en meſme temps la rhetorique : 'mais Saint Jerome ne dit point qu'il l'euſt étudiée ſous luy , ni lorſqu'il le joint avec Donat, ni dans tous les autres endroits où il en parle . V. Conſtance.

chr.

prol p.36.c.

[Ses écrits font voir avec quel ſuccés il apprit tout ce qui regarde l'eloquence & les belles lettres.] 'Il s'exerça non ſeulement à declamer,[a] mais auſſi à tout ce que la logique peut fournir pour regler le raiſonnement. [b] Il dit qu'il avoit paſſé toute ſa vie, à commencer preſque dés le berceau , au milieu des grammairiens , des rhetoriciens , & des philoſophes . 'Il parle de divers philoſophes qu'il avoit lus , '& on l'a meſme accuſé d'avoir dit qu'il avoit lu des livres de Pythagore qui n'eſtoient plus: [c] mais il pretend ne l'avoir pas dit , & n'avoir appris les opinions de ce philoſophe que par ce que Platon & d'autres en raportoient . 'Il alloit auſſi ecouter les avocats au bareau . [d] Il amaſſa à Rome une bibliotheque avec beaucoup de ſoin & de travail. [e] Il paroiſt avoir eu pour compagnon de ſes études non ſeulement Bonoſe , 'mais auſſi S. Pammaque dont nous aurons ſouvent à parler .

in Ruf.l.1.c.7.p. 208.d.

a d.209.a.

b ep.1.13.p.24.c.

ep.3.p.22.c.

ep.65 c.2.p.191.

b ex Ruf.l.2.p. 221.b.

c in Ruf l.3.c.10. p.245 b.

in Gal.2.p.168. b.

d ep.22.p.145 a.

e ep.41.p.214 d.

[f] Il témoigne en divers endroits qu'il n'avoit pas paſſé ſa jeuneſſe ſans tomber , [g] & ſans faire naufrage . [h] Il confeſſe meſme ingenuement qu'il admire d'autant plus la virginité dans les autres , qu'il la trouve moins dans luy meſme , & que c'eſt un bien qu'il n'a pas : 'ce qui fait voir l'ignorance de ceux qui luy ont donné la couronne de cette vertu . 'Mais il ſemble s'attribuer la ſeconde virginité, qui eſt celle qu'on n'a point violée depuis le batteſme , & meſme l'entendre à l'égard de tous les vices . C'eſt pourquoi quand il dit qu'il avoit encore ſouillé ſa robe depuis qu'il avoit eſté battizé , & que pour cela il avoit beſoin de la ſeconde purgation, qui eſtoit celle du feu, [il ne faut pas prendre à la rigueur ces paroles que ſon humilité luy fait dire, ni croire qu'il fuſt tombé dans aucun crime canonique. Autrement il n'auroit pu eſtre ordonné Preſtre ſelon la diſcipline ſainte que l'Egliſe obſervoit en ce temps là]

In Abd.pr.p.115.

a ep.26.p.165 a.

f ep.43 p.217.a.

g ep.1.p.3.a.

h ep.50.c 8 p. 110.a.

Bar.420. § 46.

Hier.ep 50.c.8. p.110.a.

ep.142.t.3 p.119. a.

[i] Ce fut [apparemment] durant qu'il étudioit [à Rome] les humanitez [k] qu'il fut témoin de l'ardeur avec laquelles les payens ſacrifioient partout à leurs idoles , & perſecutoient les Chrétiens ſous le regne de Julien. 'Mais il fut auſſi témoin des cantiques &c. que l'Egliſe chanta à J. C. lorſqu'on y eut tout d'un coup appris la

i Hab.p.203.c.

&c. la mort de cet apoſtat: & il raporte les paroles d'un payen, qui ne put s'empeſcher de reconnoiſtre dans cet evenement le pouvoir du Dieu des Chrétiens.

ARTICLE III.

Saint Jerome ſe donne à Dieu dans les Gaules: eſt battizé à Rome; voit les ſaints Eccleſiaſtiques d'Aquilée; écrit à Antoine.

APRES que le Saint eut étudié quelque temps à Rome, il s'en vint ſur les bords à demi-barbares du Rhein, toujours accompagné de Bonoſe, qui logeoit & mangeoit avec luy. Il eſtoit encore tout jeune lorſqu'il vint dans les Gaules [où Valentinien I. tint ſa Cour depuis l'an 365, juſqu'en 375.] [a] Il dit qu'il avoit vu manger de la chair humaine à des Hibernois, nation, dit-il, qui habitoit dans les iſles Britanniques. Il parle de la langue de ceux de Treves comme en ayant eu une connoiſſance particuliere. Il y a eſté en effet, & y a copié de ſa main les commentaires de Saint Hilaire, [qui n'eſtoit peut-eſtre pas encore mort,] ſur les Pſeaumes, & ſon grand écrit des Synodes [fait en 358.]

adoleſcentulus. *Scotigenas Britannica.*

Hier. ep. 41. p. 214. d.

in Jov. l. 2. c. 6 f. 75. a. a 2. a.

in Gal. l. 2. pr. p. 174. a.

Il copia ces deux livres pour Rufin, [d'où nous tirons qu'ils eſtoient déja unis enſemble.] Et en effet, Rufin aſſure que Saint Jerome avant ſa converſion n'avoit aucune connoiſſance de la langue & des lettres greques, non plus que luy, [d'où il eſt aiſé de juger que Rufin le connoiſſoit dés ce temps là, & on le peut encore tirer de ce que] Saint Jerome parlant de luy, ſouhaite de baiſer cette bouche qui avoit autrefois eſté ou trompée ou ſage avec luy. Or ce fut ſur les bords du Rhein que Saint Jerome commença à vouloir ſervir J. C. L'egarement où il avoit eſté auparavant, [ne peut regarder que la vie commune du ſiecle qu'il avoit menée avec les autres jeunes gents de ſon âge,] & non aucune erreur ſur la religion & ſur la foy. [b] Il fut [long-temps] uni avec Rufin par une amitié tres étroite qui les rendoit l'un & l'autre celebres preſque par toutes les Egliſes, [c] n'y ayant perſonne à qui la charité ne donnaſt de la joie de voir entre eux une ſi parfaite union; & ce fut ce qui rendit enſuite leur deſunion plus triſte & plus deplorable.

b. ex Ruf. l. 2. p. 222. c.

ep. 41. p. 213. b.

p. 214. d.

p. 213. b.

ep. 65. c. 1. p. 183. c.

b ep. 6. p. 52. d.

Aug. ep. 15. c 3. p. 25. 2. c.

c ep. 19. c. 2 p. 27. 1. d.

Ce fut donc dans les Gaules que Saint Jerome commença à vouloir ſervir J. C. [en ne ſervant plus dutout le ſiecle,] [d] & en embraſſant meſme ce ſemble la vie ſolitaire. Il prit ce deſſein

Hier. ep. 41. p. 214. d.

d d. 215. a.

avant Bonoſe avec qui il demeuroit alors, [& à qui il l'inſpira auſſi-toſt, puiſque parlant de luy, il eſpere avoir part à la recompenſe de ceux qui auront enſeigné aux autres les preceptes de l'Evangile :] & ils furent tous deux enſemble apprentifs de cet art celeſte.

ep.57.58.p.131. a|131 b. [Il faut que des Gaules il ſoit retourné à Rome.] 'Car ce fut en cette ville qu'il receut les vétemens de J. C,[a] ce que Baronius & les autres ont entendu du batteſme. [Et ce ſeroit faire tort à ſa pieté de croire 'qu'ayant eſté battizé "dans un âge aſſez avancé, comme Baronius n'en doute pas, il n'auroit commencé que depuis à vouloir ſervir J C, car c'eſt ce qu'il faudroit dire, ſi nous mettions ſon batteſme avant ſon voyage des Gaules. Note 4.

a Bar.372.§39.

Il receut donc le batteſme à Rome, de Damaſe, ou plutoſt de Libere qui mourut le 24 ſeptembre 366,] 'puiſqu'écrivant à Damaſe, il dit ſeulement qu'il avoit receu ce ſacrement à Rome, [& non pas qu'il l'euſt receu de luy, ce qui luy euſt eſté fort avantageux en cette rencontre.] 'Il eſt viſible au moins qu'il l'a receu aſſez long-temps avant Rufin, 'qui fut battizé vers l'an 372, à Aquilée.

ep.57.58.p.131. a|p.133. ep.5 p.52.d. ex Ruf p 204 c.

c|ep.41.p.224 c. Bar.372.§40. 'Il y a de l'apparence que Saint Jerome eſtoit auſſi en 372, à Aquilée avec Rufin, qui y vivoit retiré dans un monaſtere : 'Et Baronius croit que le Saint s'arreſta du temps en cette ville, pour y profiter de l'exemple des excellens eccleſiaſtiques qui y fleuriſſoient ſous la conduite de S. Valerien, & dont il dit dans ſa chronique ſur l'an 375, qu'ils paſſoient pour une aſſemblée de bienheureux. [Ainſi l'on pourra raporter à ce temps là] 'ce qu'il dit en un endroit, que dés ſa jeuneſſe il avoit toujours eſté enfermé dans les cellules d'un monaſtere, où il avoit travaillé à eſtre plutoſt quelque choſe qu'à le paroiſtre. [Ce qui eſt certain, c'eſt qu'outre Rufin,] 'S. Jerome eſtoit fort uni à S. Chromace [Preſtre & depuis Eveſque d'Aquilée,] à Euſebe ſon frere Diacre de la meſme Egliſe, [& depuis Eveſque d'une autre,] à leur mere, & à leurs ſœurs vierges. [b] Dans une lettre que S Jerome écrit à S. Chromace & à Euſebe, il leur joint un troiſieme qui n'eſtoit leur frere que par la charité. 'Selon le titre de la lettre il ſe nommoit Jovinien, [ou Jovien ſelon d'autres editions.] Et Rufin dit qu'il avoit receu le batteſme de Saint Chromace, d'Euſebe Archidiacre d'Aquilée, & de Jovin, qui fut depuis comme les deux autres un Eveſque excellent & tres celebre. 'Il y avoit un Jovin Eveſque dans le Concile d'Aquilée en 381, mais ſon ſiege n'eſt pas marqué.

Hier.ep.62.c.2. p.185 a.

ep.41.p.216.c. ex Ruf.l.1.p. 204.c. b ep.43.p.217.d. ex Ruf.l.1.p. 204 c.

Amb.ac.Aq t. 5.p.169.a|170. b

'Nicias, à qui S. Jerome écrivit comme à ſon ami particulier, Hier.ep.41.p.
V. ſon titre. eſt qualifié Soudiacre d'Aquilée. [On croit que c'eſt le grand 'S. 215.d.
Nicetas Eveſque de Daces, ſi celebre dans S Paulin, comme
nous le pourrons dire autrepart.] 'Le moine Chryſogone avec ep.44.p.218.e.
qui Saint Jerome avoit eu beaucoup de familiarité, eſtoit auſſi
d'Aquilée ſelon le titre de la lettre que le Saint luy a écrite.
'Baronius met encore Heliodore, Bonoſe, & Florent entre Bar.372.§ 40.
les Saints que Saint Jerome connut à Aquilée: [Et il y a toute
apparence que cela eſt vray du premier. Il n'eſt pas non plus
difficile de croire que Bonoſe vint avec S. Jerome à Aquilée,
quoique nous n'en trouvions rien,] 'ſinon qu'il eſtoit connu par Hier.ep.43.p.
Saint Chromace, Euſebe, & Jovin. [Mais pour Florent, lorſque 217.a.
Saint Jerome luy écrit quelques années depuis qu'il eut quitté
l'Occident,] il témoigne qu'il ne l'avoit jamais vu, & qu'il ne ep.5.p.32.d.
le connoiſſoit que ſur le raport des autres. [On peut douter auſſi
ſi Baronius a eu aſſez de fondement] 'de dire que les Eccleſiaſti- Bar 372.§ 41.
ques d'Aquilée eſtoient moines, 'S. Jerome mettant bien de la Hier.ep.2 p.3.b
difference entre ces deux états. [Car pour ce qu'il dit] 'que Saint chr.an.372.
Jerome met Florent, Bonoſe, & Rufin au nombre des moines,
[il eſt difficile d'en rien conclure, puiſque Rufin a eſté moine
avant meſme que d'eſtre battizé, ſans qu'on ſache qu'il ait eſté
elevé à la clericature juſques aprés l'an 387, & pour les deux
autres il ne paroiſt pas qu'ils aient jamais eſté clercs.]

'Saint Jerome a vu à Concorde prés d'Aquilée un vieillard v.ill.c.53 p.284
Notarium. nommé Paul qui avoit entretenu à Rome dans ſa jeuneſſe un d.
p.e.vers 378. ſecretaire de S Cyprien. Dans une lettre 'qu'il écrit à ce Paul,
&c. il marque qu'il avoit alors cent ans, "ſans rien reſſentir des in-
commoditez de la vieilleſſe: & il obſervoit toujours avec fidelité
les preceptes du Seigneur. [C'eſt aſſurément] 'ce vieillard nommé ep.5.p.33.c.
Paul qui avoit preſté un Tertullien à Rufin, & qui écrivit à S.
Jerome vers l'an 376, pour le redemander avec inſtance; 'car S. v.ill.c.53 p.284.
Jerome dit qu'il avoit appris de S. Cyprien par ſon ſecretaire, à d.
eſtimer cet auteur.

[Ce fut peut-eſtre en ce temps là que le Saint écrivit l'epiſtre
45 à un Antoine.] 'Au moins il dit en 384, que Rome avoit eu ep.22.p.144.c.
un faux moine de ce nom: & cela ne convient pas mal à celui à
qui il écrit: 'Car il aſſure qu'il luy avoit déja écrit dix fois avec ep.45.p.218.a.9.
toute ſorte d'inſtance & de reſpect, ſans en avoir pu tirer un mot
de réponſe. C'eſt pourquoi il invective dans cette lettre contre
l'orgueil, & dit que s'il ne ſe retenoit il luy parleroit d'une
maniere ſi forte, qu'il ſeroit obligé de luy écrire au moins pour

s'en plaindre. Il luy parle neanmoins comme à une perſonne qu'il aimoit, & ne luy demande que de l'aimer & de luy écrire.

ARTICLE IV.

Saint Jerome eſt obligé de quitter l'Occident: D'Innocent, Heliodore, & Evagre.

L'AN DE JESUS CHRIST 373.

Bar.372.§ 41. SAINT Jerome ne put pas jouir toujours de la douceur qu'il trouvoit dans une auſſi ſainte compagnie que celle qu'il
Hier.ep.41.p. 214. avoit à Aquilée. 'Un tourbillon imprevu, dit-il, l'arracha d'avec Rufin, &'une tempeſte malheureuſe & criminelle le ſepara de celui avec qui la charité l'avoit uni ſi étroitement. [Ces termes ſemblent marquer quelque perſecution aſſez violente qu'on luy
ep.38 p.133.b. avoit ſuſcitée; mais nous n'en ſavons rien diſtinctement.] 'Il écrit depuis à Damaſe qu'il s'eſtoit confiné luy meſme dans les deſerts de Syrie: Mais, dit-il, on ne change pas d'eſprit pour changer de pays, & pour traverſer les mers. L'ennemi ne me quitte point: il m'a ſuivi partout, & je ſouffre une plus grande guerre dans la ſolitude[qu'auparavant.]

impia avul-ſo.

ep.37.p.211.b. 'Il écrit du meſme deſert à un de ſes amis, qu'il ne ſçait ni ce qui ſe paſſe en ſon pays, ni ſi ſon pays eſt encore au monde; & que quoique l'hydre d'Hiberie le dechire avec ſa langue envenimée, il ne craint pas neanmoins les jugemens des hommes, parcequ'il a Dieu pour juge.

[Il eſt aiſé de juger par tous ces endroits, qu'il commençoit déja à avoir des ennemis, dont la perſecution fut aſſez violente pour l'obliger à changer de lieu, & aſſez conſiderable pour arriver juſques aux oreilles du Pape Damaſe. Mais nous n'en ſaurions rien dire de particulier.]

ep.99.p.363.a. 'Il ſemble que le voyage de Melanie en Orient ait donné occaſion à publier quelque mediſance atroce contre le Saint. Mais cela nous eſt encore trop obſcur pour oſer en nen aſſurer: & on ne le peut pas raporter à l'an 372, ou 373 où nous ſommes, ſi Melanie avoit quitté l'Occident "dés l'an 366, comme nous croyons, & ne s'établit en Jeruſalem qu'en 376 ou 378. Gravius dans ſes notes ſur Saint Jerome, croit que Lupicin Eveſque de
ep.43.p.217.b. ſon pays eſt ce qu'il appelle l'hydre d'Hiberie. 'Le Saint le décrit comme un Eveſque tres incapable de ſa charge, & digne
ep.62.c.4.p.187. a. ſeulement du peuple qu'il gouvernoit. 'Il dit de luy meſme & de

V. ſon titre § 2.

373. » Paunnien ſon frere : Nous avons quitté noſtre patrie pour vivre
» en repos à la campagne & dans la ſolitude, ſans avoir à deméler
» avec perſonne, pour deferer [& obeïr] aux Eveſques qui enſei-
» gnent la veritable foy, pour les reverer & les honorer comme
&c. » nos peres, "non pas neanmoins pour les craindre comme des
» maiſtres.

'Marianus Victorius, Baronius, & Bollandus, donnent au Saint pour compagnon de ſon voyage en Orient, ceux qu'il dit avoir eus pour aſſociez dans ſa ſolitude de Syrie, c'eſt à dire Heliodore, Innocent, Hylas, & Evagre. [Cela a de la probabilité, mais non de la certitude.] 'Heliodore avoir abandonné la milice [& la Cour,]* & il avoir renoncé au mariage pour le royaume des cieux. 'Il paroiſt qu'il gardoit une entiere pureté de corps. 'Il ne poſſedoit auſſi aucuns biens, [a] quoiqu'apparemment ſes parens en euſſent beaucoup. [b] Mais il avoit encore ſon pere & ſa mere : [c] Et de plus il faiſoit profeſſion de la vie monaſtique. 'Il avoit une ſœur veuve, [d] mere de Nepotien, pour lequel il avoir beaucoup de tendreſſe. [e] Il avoit receu le batteſme : [f] mais il paroiſt qu'il n'avoit encore aucun degré eccleſiaſtique. [Voila ce que nous ſavons de luy juſqu'au voyage qu'il fit en Orient avec Saint Jerome.]

ſe caſtra vertit.

ep.43.p.214.d. Bar.372. § 16. Boll 17.jan.p. 115. § 41.

Hier.ep 1.p.3.a.

p.4 c.

p. 3.a.

[a] p 2.d[3.a. [b] p.1.b. [c] p.2.d.

p.2 c.

[d] p 1.b[ep.3 p. 23 a.b. [e] p 1.b. [f] p.3.b.

'Ce Saint appelle Innocent un de ſes yeux & la moitié de ſon ame. 'On croit que c'eſt le meſme Innocent à qui il adreſſe l'hiſtoire de la femme de Verceil, '& Evagre la traduction de la vie de S. Antoine. Et comme Evagre qui eſtoit Preſtre l'appelle ſon tres cher fils, '& Saint Jerome encore laïque ſon tres cher ami, [g] on en conclut qu'il n'eſtoit ni Preſtre ni Eveſque, comme quelques uns le veulent dire, mais encore jeune [& apparemment ſimple laïque.] 'Il mourut, comme nous dirons, dans les commencemens de la retraite de Saint Jerome, [& neanmoins aprés l'an 374]

ep.42.p.214.c. ep 49.p.233.b. Boll 17.jan.p. 10. § 1. Hier.ep 49 p. 413. [g] Vit.P n p.61.1.

'Hylas eſtoit ſerviteur" de S Melaine, dit Saint Jerome, mais il avoit effacé par la pureté de ſes mœurs la tache de la ſervitude. 'Il mourut un peu aprés Innocent. [Il y en a qui croient que Melaine à qui il avoit eſté eſt Melanie l'ayeule]

S. Melanii.

c.

c.

'Nicias ou Nicée Soudiacre d'Aquilée a fait pluſieurs voyages avec S. Jerome. Il paroiſt meſme qu'il avoit eſté en Orient ; & il eſt certain que quand S. Jerome luy écrivit de Syrie, il l'avoit quitté depuis peu. [Pour le reſte de ſon hiſtoire, nous eſperons la traiter en particulier, ſuppoſant que c'eſt Saint Niceras.

ep.42.p.216.

Evagre eſtoit alors plus celebre que tous les autres.] 'Il eſtoit

Baſ.ep.8.p.51.c.

Hier.chr.an. 373. fils d'un nommé Pompeien [bourgeois] d'Antioche, '& descendu d'un [autre] Pompeien surnommé le François, General d'armée sous Aurelien vers l'an 273, dont la famille s'estoit établie à Antioche. [Evagre estoit sans doute du nombre des anciens Orthodoxes de cette ville, qui n'avoient jamais eu de communion avec les Ariens, & à qui on donnoit le nom d'Eustathiens. Lucifer de Cailleri leur ordonna en 362 Paulin pour Evesque; ce qui osta tout moyen à S. Eusebe de Verceil de les unir au nombre beaucoup plus grand des autres Orthodoxes, qui avec S. Melece
Basep 8.p.51.c. leur Evesque s'estoient separez des Ariens en 361.] 'Saint Eusebe s'en retourna donc en Occident [l'an 363 ou 364,] & y amena avec luy Evagre ['dont nous parlons.]

Note 3. &c.

Hier ep.49.p. 235 b. a b 236.c. 'Il y signala son zele' & contre Auxence Evesque Arien de Milan, & pour le Pape [Damase] contre la faction d'Ursin. a Il fut exprés à la Cour de [Valentinien I. qui estoit alors dans les Gaules,] pour en obtenir la grace de 'cette femme de Verceil dont S. Jerome a pris plaisir de décrire l'histoire, & ses sollicitations

V. Valentinien I. § 17.

v.Hi.c.125.p. 302.d. b Boll.17.jan p. 120. § 1. p 113. § 44. furent plus fortes que toute la [cruelle severité] de ce Prince. 'Il traduisit en latin la vie de S. Antoine par Saint Athanase, b à la priere d'Innocent son tres cher fils, à qui il l'adressa : Et nous avons encore aujourd'hui cette traduction dans Bollandus, 'qui dit qu'Evagre la fit lorsqu'il estoit encore en Occident & en
Vit.P.n p.161.1. Italie, 'quoique Rosweide ait douté s'il ne l'avoit point faite depuis que S. Jerome estoit déja en Syrie. Et il y a en effet plus d'apparence qu'il avoit fait en Occident un ouvrage qui n'estoit que pour les Latins, & dont l'Orient n'avoit pas besoin.

Basep 8 p.51.c. ep.341 p.333.d. p 334.335. 'Il revint en Orient ['sur la fin de l'an 373,] estant déja Prestre. En passant à Cesarée, * il y vit S. Basile, '& ce Saint assure qu'il luy avoit promis de communiquer à Antioche avec ceux de S. Melece. Neanmoins il se joignit au parti de Paulin: de sorte que Saint Basile ne put pas fort agréer les offices qu'il voulut faire ensuite pour réunir ces deux communions. Evagre prit mesme la place de Paulin en l'an 388 ou 389, & d'une maniere qui ne fut point favorable ni à son honneur ni a la paix de l'Eglise. [Nous en avons parlé sur 'S. Ambroise, & nous † y avons aussi raporté ce qui se passa sur la fin de 391 dans le Concile de Capoue, auquel il semble qu'Evagre se soit trouvé.]

V.S.Basile § 101. * &c.

§ 68 & Saint Flavien § 7. † V. S. Ambroise § 68. 69.

Hier.v.Mal.pr. 255.b. v. il.c 25.p.102. d. 'Le village de Maronie à douze lieuës d'Antioche, celebre par l'histoire de Saint Malc qui y vint enfin demeurer, appartenoit alors à Evagre. 'S. Jerome luy attribuë un esprit vif & fervent, & il dit qu'outre la vie de S. Antoine, il luy avoit lu plusieurs

traitez qu'il avoit compoſez ſur divers ſujets n'eſtant encore que Preſtre, mais qu'il n'avoit pas encore publiez en 392. [Il a donc vécu juſqu'en 392: mais apparemment il n'a pas eſté beaucoup audelà. Il n'eut point de ſucceſſeur dans ſon epiſcopat des Euſtathiens. Quoiqu'il fuſt entré dans cet epiſcopat d'une maniere peu canonique, & que par là il fuſt devenu chef d'un parti odieux à tout l'Orient,] 'Pallade ne laiſſe pas de luy donner le titre de Bienheureux, en ajoutant qu'il avoit beaucoup travaillé & beaucoup combatu pour l'Egliſe. 'L'Egliſe d'Antioche qui le regardoit comme un chef de ſchiſme ne laiſſa pas de l'inſerer aprés ſa mort dans les dyptiques, [comme un de ſes Eveſques,] afin de réunir ceux de ſa communion: '& on le lit en ce rang à la fin de l'hiſtoire de Theodoret.

V. S. Ambroiſe §69.

Pall.dial.p.51.

Chr.Al ep.56. p.203.d.

Thdrt.t.3.p.755

ARTICLE V.

Saint Jerome paſſe en Orient; demeure quelque temps à Antioche.

'SI Saint Jerome fut en Orient avec Evagre, ce qui paroiſt d'autant plus probable, [a] qu'il paſſa [comme luy] par la Cappadoce, [il faut mettre ſon voyage en 373, puiſque la ſuite de l'hiſtoire de Saint Baſile nous montre que c'eſt le temps "qu'Evagre vint à Ceſarée. Mais quand il y ſeroit venu ſeparément, ç'a toujours eſté vers ce temps là,] 'puiſque preſque dans toutes les lettres qu'il écrit du deſert de Syrie, il y parle d'Evagre comme de celui qui eſtoit ou ſa compagnie ou ſon correſpondant.

Boll.17 jan.p. 215. §41. [a] Hier.ep.42.p. 214.c.

V. S. Baſile §101.

c|5.p.52.d|53.p. 216.d|57.t.1.p. 132.c.

'Baronius croit qu'avant que de paſſer en Orient, il alla voir ſa famille en Dalmacie, qu'il y trouva ſa ſœur tombée dans une faute par la foibleſſe de ſon âge, & qu'il la recommanda au Diacre Julien par le moyen duquel elle ſe releva. [Il eſt viſible en effet qu'elle eſtoit tombée,] 'puiſqu'il dit que de morte qu'elle eſtoit, Dieu la luy avoit rendu vivante; & il l'appelle un fruit du ſaint Diacre Julien, qui l'avoit plantée. [Il eſt auſſi aſſez probable qu'elle s'eſtoit relevée lorſqu'il eſtoit encore en Occident, puiſqu'il ſe rejouit en écrivant ce ſemble de Syrie à Julien, d'avoir appris de luy non qu'elle s'eſtoit relevée,] 'mais qu'elle perſeveroit dans le bien qu'elle avoit commencé d'embraſſer. [Ainſi il peut marquer la perſecution qu'on luy avoit ſuſcitée,] 'lorſqu'il dit que Dieu luy avoit rendu ſa ſœur, pour le recompenſer de la plaie que le diable luy avoit faite.

Bar.372. §41.

Hier.ep.43 p. 217.a.

ep.37.p.211.b.

ep.43.p.217.a.

[Aprés avoir ſatisfait à ce qu'il devoit à ſa famille,] 'il abandonna

ep.22.p.145.a.

pour le royaume des cieux ſa maiſon, ſon pere & ſa mere, ſa 373.
ſœur, ſes parens, & ce qui eſt, dit-il, plus difficile, les delicateſſes de la table auſquelles il eſtoit accoutumé. Il ne parle point de ſon frere, qui n'eſtoit encore alors qu'un enfant. Il ne rompit
ep.2.p.2.c. pas tous ces liens ſans beaucoup de douleur & de violence. Car parlant de la difficulté que pouvoit reſſentir Heliodore dans une ſemblable action. Je n'ignore pas, dit-il, quelle eſt la force de ces liens. Nous n'avons point un cœur de pierre, ni des entrailles de fer; & nous n'avons pas eſté elevez parmi les tigres & les leopards. Nous avons nous meſmes paſſé par là.

ep.22.p.145 a. 'Enfin il ſe mit en chemin portant avec luy la bibliotheque qu'il
ep.42.p.214.c. avoit amaſſée à Rome. 'Il parcourut un grand nombre de provinces: il paſſa par la Thrace, le Pont & la Bithynie; il traverſa toute la Galacie & la Cappadoce; il ſouffrit les ardeurs inſupportables de la Cilicie [qui ſont remarquées par Ammien;] & enfin il trouva dans la Syrie le repos qu'il cherchoit comme un
in Gal.pr.2. port aſſuré aprés le naufrage. 'Il témoigne avoir vu la ville d'Ancyre metropole de la Galacie, & y avoir remarqué les
ep.38 p.212.c. differentes ſectes qui la dechiroient. 'Il vit auſſi [auprés de Rhoſe à l'extremité de la Cilicie,] le ſaint Abbé Theodoſe & ſa congregation, & leur demanda leurs prieres pour obtenir d'eſtre delivré des tenebres de ce ſiecle.

['"Quelques uns diſent qu'il fut alors à Jeruſalem, ou au moins §Note 6.
quelque temps aprés: & ils en ont des raiſons conſiderables. Mais il y en a peut-eſtre d'auſſi fortes pour croire qu'il n'y fut point
ep.6.p.33.b. avant l'an 386.] Ce qui eſt certain, c'eſt qu'avant que de ſe retirer dans le deſert il paſſa quelque temps à Antioche avec Evagre.
ep.65 c.1.p.189. b. 'Il avoit dans cette ferveur de ſa jeuneſſe une extreme ardeur
ep.17.p.181.b. pour apprendre. 'Mais il voulut s'inſtruire du ſens des Ecritures
b165 p.189.b.in Eph pr 203 a. par l'autorité des perſonnes les plus illuſtres de l'Egliſe, '& non par ſes propres lumieres, comme quelques autres dont il con-
ep.27 p.181 b. damnoit la preſomption, 'ne croyant pas que nous puiſſions
ep.65.c.1.p.189. b. avoir de plus méchans maiſtres que nous meſmes. 'C'eſt pourquoi durant qu'il fut à Antioche il alla ſouvent ecouter Apollinaire Eveſque de Laodicée, "cultiva ſon amitié, & s'inſtruiſit *coluit.*
ſous luy dans les ſaintes Ecritures; mais ne receut pas le dogme qu'il avoit inventé, que J. C. n'avoit point pris l'ame & l'entendement humain; [ce que cet hereſiarque taſchoit encore de couvrir juſqu'au commencement de 376, qu'il ſe ſepara ouvertement de l'Egliſe.

Bar.372. §42. 'Ce fut peut-eſtre durant qu'il demeuroit à Antioche, qu'il connut

373. connut*S. Malc, 'lequel eſtoit retiré à Maronie village à douze lieuës d'Antioche vers l'Orient,dont Evagre devint ce ſemble poſſeſſeur dans ce temps là meſme, lorſque S. Jerome "encore jeune vivoit en Syrie .'Ce fut dans ce temps là[a],qu'ayant eſté, comme il eſt aſſez viſible,à Maronie, & ayant ſçeu l'eſtime que l'on y faiſoit de Saint Malc, il voulut apprendre de ſa bouche l'hiſtoire de ſa vie, laquelle il trouva ſi belle qu'il la mit par écrit,'lorſqu'il eſtoit déja vieux, dit-il, & neanmoins avant l'an 392, ſi cet ouvrage eſt ce qu'il appelle la vie d'un moine captif, [comme il n'y a pas lieu d'en douter .

* V. S. Zenon.

adoleſcentulus

Hier. v. Malc p. 255 b.

p. 258. d.

[a] p. 255. b| Bar. 372. § 42.

p. 258. d.

[b] v. ill. c. 135. p. 304. c.

Ce fut ſans doute durant le temps que S. Jerome demeuroit en Syrie,ſoit à Antioche ſoit dans le deſert ,] 'que les Nazaréens [heretiques]de Berée luy premirent de copier l'Evangile dont ils ſe ſervoient , écrit en hebreu , [ou plutoſt en ſyriaque].

c. 3. p. 264. b.

ARTICLE VI.

Saint Jerome commence Abdias; écrit à Theodoſe; Heliodore s'en retourne en Occident.

'SAINT Jerome avoit déja pris le deſſein de ſe retirer dans le deſert de Calcide lorſqu'il commenta le prophete Abdias. [Mais il n'avoit pas encore executé ce deſſein ,]puiſqu'il avoit toujours avec luy Heliodore'qui le quitta avant [1] qu'il s'en allaſt dans le deſert.Ce commentaire fut le premier ouvrage du Saint , ou comme il parle,la premiere temerité de ſon eſprit, 'puiſque ne ſachant pas meſme[aſſez]le ſens hiſtorique du Prophete , il entreprenoit d'en penetrer le ſens allegorique [plus ſecret & plus relevé.]'Il fit, dit-il , cet ouvrage au ſortir de l'ecole de rhetorique , & eſtant encore tout jeune . 'Il bruloit d'ardeur pour l'Ecriture , & pour en connoiſtre le ſens myſterieux & ſpirituel : & il croyoit pouvoir tout entreprendre , parcequ'il avoit lu que tout eſt poſſible à celui qui croit. Mais j'ignorois, dit-il,que tous n'ont pas les meſmes dons & les meſmes graces. Parceque je ſavois les lettres[& les ſciences]du ſiecle ,je m'imaginois pouvoir lire un livre ſeellé. N'eſtoit-ce pas une vraie folie? Les vingt-quatre Vieillars & les quatre Animaux[de l'Apocalypſe]pleins d'yeux[& de lumiere]ſe levent de leur throne pour reconnoiſtre leur ignorance, & rendre gloire à l'Agneau. Et moy , je croyois pouvoir"tout ce dont je ſentois quelque mouvement dans le

Hier. in Abd. pr. p. 115. a.

2. ep. 1. p. 1. b.

p. 114. d.

p. 115. a.

p. 144. d.

quod credebam.

1. *ut poſt quam ad deſerta migraſſem.*

cœur, moy, qui ne trouvois point la parole de Dieu dans mes mains & mes actions, & qui ne pouvois pas dire [avec David :] La pratique de vos preceptes m'en a donné l'intelligence. Le charbon pris de l'autel n'avoit point encore purifié mes levres; 373.

p.115.a. le feu du S. Esprit ne m'avoit point encore osté l'erreur de mon ancienne ignorance par une circoncision [spirituelle;] & j'avois l'audace de me presenter de moy mesme au Seigneur pour luy demander qu'il m'envoyast.

p.115.a. 'Il n'avoit pas publié ce commentaire qu'il vouloit mesme bruler, & il pensoit que personne n'en eust copie, [d'où vient qu'il

a. ne le met point dans la liste de ses écrits.] Ainsi il fut surpris lorsqu'un jeune homme luy en apporta une copie d'Italie, [où Heliodore pouvoit l'avoir portée.] Il en témoignoit beaucoup d'estime, surquoi S. Jerome dit qu'il admira qu'il n'y a point de si méchant ouvrage qui ne trouve un lecteur assez mal habile pour le lire [& l'estimer.] Il rougissoit des loüanges que cet homme luy donnoit, & baissant les yeux il n'osoit avouer qu'il se moquoit luy mesme de ce que l'autre relevoit par de grands eloges.

a. [Cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous;] & S. Jerome mesme l'effaça par un nouveau commentaire sur le mesme Prophete,

Bar.372. § 35. qu'il fit, dit-il, 30 ans aprés [vers l'an 400,] & depuis son traité des hommes illustres fait en 392.

§ 42. 'On peut mettre durant le temps que Saint Jerome demeura à

Hier.ep.38.p. 112.a. Antioche, avant que de se retirer dans le desert, la lettre qu'il écrit à S. Theodose & à ses religieux pour leur demander leurs prieres, afin de pouvoir estre delivré des tenebres de ce siecle, comme il le souhaitoit de tout son cœur, & surmonter les empeschemens que le diable luy opposoit de peur qu'il ne fist veritablement penitence. Cette lettre est pleine de sentimens

Bar.372. § 43. d'humilité. Baronius ne doute pas que ce Theodose ne soit

Tillem. v. P. c. 10. p. 826-829. celui dont Theodoret rapporte l'histoire, "qui avoit établi son V son titre. monastere, qu'on appelloit le Rocher, sur le bord de la mer

Hier.ep.41.p. 114.c. auprés de Rhose en Cilicie: 'de sorte qu'il ne faut pas s'étonner que S. Jerome qui avoit passé par la Cilicie, [a] témoigne l'avoir vu

a ep.8.p.112.a. b ep.1.p.1.a. [b] Sainte Jerome souhaitoit extremement d'avoir Heliodore pour compagnon dans sa solitude, & il fit tous ses efforts pour l'obtenir. 'Heliodore de sa part le souhaitoit aussi: Mais mes pechez,

ep.37.p.121.b. dit S. Jerome, l'ont chassé d'ici, & l'ont obligé de s'enfuir. 'Il

ep.1.p.2.b. s'en retourna chez son pere quittant l'Orient & le desert, [où il

ep.3.p.23.a estoit prés d'entrer] pour travailler au salut de sa sœur déja veuve, & de Nepotien fils de cette sœur encore enfant, ou

pouvoir conſerver au moins ſon neveu, ſi ſa ſœur rejettoit ſes bons avis. 'S. Jerome le laiſſa aller avec les pleurs, & les gemiſſemens que la tendreſſe de ſon affection luy tiroient du cœur. Heliodore y répondit par les careſſes dont il taſchoit de le conſoler pour adoucir ſon refus. 'Il le pria que [a] quand il ſeroit dans le deſert, 'il luy écriviſt quelque lettre pour l'inviter d'y venir, & il luy fit eſperer qu'il reviendroit le trouver. 'S. Jerome luy promit de luy écrire, & il s'acquita de ſa promeſſe, [comme on le verra dans la ſuite.

ep.1.p.1.a.

a. b.

ep.3.p.23.a. ep 2.p.2.b.

laſſaveris. Mais pour la promeſſe d'Heliodore il l'exprime par un "mot qui ne marque guere qu'une eſperance trompeuſe. Et en effet, il ne dit nullepart qu'il ſoit revenu. De ſorte que "ſi nous trouvons dans la ſuite un Heliodore avec S. Jerome, il faut ce me ſemble conclure que c'en eſt un autre.]

Note 7.

'S. Jerome fut attaqué en Syrie par toutes ſortes de maladies, 'qui abatirent entierement les forces de ſon corps, déja fort foible dans ſa plus grande ſanté. [Nous verrons dans la ſuite celles qu'il eut dans le deſert de Calcide.] 'Mais lors meſme qu'Heliodore eſtoit encore avec luy, il eſtoit conſumé par un abatement de corps & une langueur d'eſprit ſi continuelle, qu'il ſe trouvoit en danger de mourir, & ne ſe ſouvenoit preſque pas de luy meſme.

ep.41.p.214.2.c p.213.b.

ep.17.p.11.b.

ARTICLE VII.

Saint Jerome ſe retire dans le deſert de Calcide. Ses auſteritez.

L'AN DE JESUS CHRIST 374.

[IL faut ſuivre enfin noſtre Saint dans le deſert, où il ſe retira aſſez probablement l'année d'aprés qu'il fut venu en Orient, & ainſi en 374.] 'Ce fut dans le deſert de Calcide en Syrie qu'il ſe retira, [a] dans une vaſte ſolitude qui eſt entre la Syrie & le pays des Sarrazins, [b] où il dit qu'il s'eſtoit caché à cauſe de ſes crimes, [c] ou plutoſt qu'il s'y eſtoit confiné comme dans une priſon par la crainte qu'il avoit de l'enfer. [Son deſſein eſtoit de n'en point ſortir volontairement,] [d] puiſqu'il dit [vers l'an 376,] que les lettres de Florent qui luy avoient excité un grand deſir d'aller à Jeruſalem, avoient preſque fait tort à la reſolution qu'il avoit priſe, & qu'il eſtoit tellement enfermé dans les bornes de la

Hier. in Abd. pr. p. 135. a.
a ep 6. p. 53. a. ep 43. p. 216. d. 58. p. 133. b.
b ep. 57. p. 138. a.
c ep. 22. p. 136. c.
d ep. 6. p. 53. a.

2. [Saint Jerome n'eſtoit donc pas encore dans le deſert.] 'Ainſi quand il dit qu'Heliodore quitta le deſert, [il faut l'entendre du deſir d'aller dans le deſert.]

Hier. ep. 3. p. 23. a.

ſolitude qu'il avoit embraſſée, qu'il ne luy eſtoit plus permis d'executer le deſir qu'il avoit [d'aller à Jeruſalem.] 374.

v.Mal.p.256.a. Thdrt.l.4.c.25. p.700.a. 'Cette ſolitude affreuſe eſt ſans doute celle où S Malc s'eſtoit retiré d'abord dans un monaſtere: 'Et l'on voit par Theodoret qu'elle eſtoit habitée par pluſieurs ſolitaires tres illuſtres, qui dans des corps ſujets comme ceux des autres aux foibleſſes de la nature, vivoient comme s'ils euſſent eſté impaſſibles, & au-

v P.c.3.p 784. deſſus des infirmitez humaines [Le plus celebre] 'de ceux que nous ſavons y avoir vécu eſt 'S Marcien, dont Theodoret a fait V.ſon titre. l'hiſtoire. 'S Jerome prend J.C. & ſes Anges à témoin, que dans cette partie du deſert qui eſt proche de la Syrie & jointe aux terres des Sarrazins, il avoit vu des ſolitaires dont l'un eſtoit demeuré 30 ans ſans ſortir de ſa cellule, & ſans prendre d'autre nourriture que du pain d'orge, & de l'eau bourbeuſe; & l'autre qui demeuroit dans une vieille citerne ne vivoit que de cinq

Hier.in Pel.l.1. p 238 c.

Soz l.6.c.33.p. 690 691. figues par jour. [On pourroit marquer ici] 'ce que dit Sozomene à la loüange des ſolitaires de Syrie en general: [mais on le trouvera ſur Saint Zenon.]

Hier.ep.1.p 4.b. 'On peut juger de la vie que S. Jerome menoit dans ce deſert, par ce qu'il en écrit à Heliodore, lorſqu'il luy en repreſente en

ep.22.p.136.d. meſme temps les difficultez & les conſolations. 'Mais voici ce qu'il en dit en parlant expreſſément de luy meſme. Retiré dans « cette vaſte ſolitude toute brulée par les ardeurs du ſoleil, & où « les moines ne trouvent qu'une demeure tout à fait affreuſe, je me « tenois ſeul, parceque mon ame eſtoit remplie d'amertume. Le « ſac dont j'eſtoit couvert avoit rendu mon corps ſi hideux que « l'on en avoit horreur, & ma peau devint ſi craſſeuſe & ſi noire, « que l'on m'euſt pris pour un Ethiopien. Je paſſois les journées « entieres à verſer des larmes, à jetter des ſoupirs: & ſi j'eſtois « quelquefois obligé malgré moy de ceder au ſommeil qui m'ac- « cabloit, je laiſſois tomber ſur la terre nuë mon corps tellement « decharné, qu'à peine les os ſe tenoient les uns aux autres. Je ne « parle point du boire & du manger. Il ſuffit de dire que les mala- « des meſmes ne boivent que de l'eau froide, & que là c'eſt une « ſenſualité que de manger quelque choſe de cuit. «

v.ill.c.1.p.246.d. 'Il ſe mettoit peu en peine du jugement que faiſoient les autres des auſteritez du corps: & il aimoit mieux ſuivre celui de ſa conſcience, voyant que les interruptions qu'il avoit faites dans ſon abſtinence luy avoient toujours nui, & qu'il s'eſtoit toujours bien trouvé de l'avoir repriſe.

ep 77.t.2.p. 313.b. 'Il n'y vivoit pas dans l'oiſiveté par la liberalité des autres [ou

par l'argent qu'il recevoit de ſes parens;] mais ſelon le commandement de Saint Paul, il y gagnoit tous les jours ſa vie par le travail de ſes mains & à la ſueur de ſon viſage.

Il n'y avoit point d'autre compagnie que celle des ſcorpions & des autres beſtes ſauvages. Car Innocent, comme nous avons dit, fut bientoſt emporté tout d'un coup par une fievre violente, [peut-eſtre en 375,] & Hylas avoit par ſa mort rouvert cette plaie qui n'eſtoit pas encore fermée. Ainſi il ne luy reſtoit plus que le ſeul Evagre qui faiſoit toute ſa conſolation & toute ſa joie, & dont il recevoit quelque ſoulagement dans ſes infirmitez continuelles. Quoiqu'Evagre fuſt quelquefois avec luy, il [a] paroiſt qu'il n'y eſtoit pas arreſté, [b] & on voit qu'il luy envoyoit les lettres qu'on luy adreſſoit. [c] Il le viſitoit ſouvent, & prenoit ſoin de luy comme d'une perſonne qu'il cheriſſoit pour l'amour de J.C. autant que luy meſme. Neanmoins il demeuroit fort loin de luy, [apparemment à Antioche:] & s'il luy donnoit de la joie quand il le venoit viſiter, il ne luy cauſoit pas moins de douleur quand il falloit qu'il le quittaſt.

Note 8.

ep.22.t.i.p.136.d
ep.41.p.214.c.
[a] ep.5.p.32.d.
[b] ep.6.p.33.d. ep.43 p.216.d] 37.p.132.c.
[c] ep.43 p.216.d.

ARTICLE VIII.

Il apprend l'hebreu pour dompter ſa chair.

TOUTES les auſteritez que pouvoit faire Saint Jerome ne l'exemtoient pas encore des tentations les plus faſcheuſes. Helas, dit-il, combien de fois depuis que je fus retiré dans le deſert, me ſuis-je imaginé eſtre encore au milieu des delices de Rome? J'avois le viſage tout paſle par les jeûnes, & mon ame ſe ſentoit neanmoins brulée par les ardeurs de la concupiſcence dans un corps qui n'avoit plus de chaleur. Ma chair n'ayant pas attendu la deſtruction de l'homme entier eſtoit déja morte, & mes paſſions eſtoient encore toutes bouillantes. Ne ſachant donc plus où trouver du ſecours, j'allois me jetter aux piez de JESUS, je les baignois de mes larmes, je les eſſuyois de mes cheveux, & je taſchois de reduire cette chair rebelle en paſſant des ſemaines entieres ſans manger. Je me ſouviens d'avoir ſouvent paſſé le jour & la nuit à crier, ſans ceſſer de me fraper la poitrine, juſques à ce que Dieu commandaſt à la tempeſte, & rendiſt le calme à mon ame. Je n'approchois de ma cellule meſme qu'avec peine, comme ſi elle euſt connu mes penſées: & prenant contre moy meſme des ſentimens de colere & de rigueur, je m'en-

Hier ep 21 f. 136.d.

fonçois ſeul dans les deſerts. Si j'appercevois quelque vallée 374.
ſombre, quelque montagne fort rude, quelques rochers eſcar-
pez, c'eſtoit le lieu que je choiſiſſois pour aller prier, & pour
en faire la priſon de ce miſerable corps. Et Dieu m'eſt témoin
qu'aprés avoir ainſi repandu beaucoup de larmes, aprés avoir
tenu long-temps les yeux toujours elevez au ciel, je croyois
quelquefois me voir au milieu des chœurs des Anges. Alors
plein de joie & d'allegreſſe je chantois au Seigneur; Nous cour-
rons aprés vous à l'odeur de vos parfums.

ep.4.p.46.c. [Il voulut joindre au remede de la mortification celui d'une occupation humiliante & deſagreable.] 'Lorſque j'eſtois jeune, dit-il, quoique retiré dans les deſerts, j'eſtois ſi tourmenté par la violence de mes paſſions & par l'ardeur de la concupiſcence, que cela ſurpaſſoit mes forces. Je faiſois tout ce que je pouvois pour éteindre ce feu par de grandes abſtinences; & cela n'empeſchoit pas que mon eſprit ne fuſt continuellement agité par de mauvaiſes penſées. Pour venir à bout de le dompter, je me rendis le diſciple d'un certain moine qui de Juif s'eſtoit fait Chrétien: Et laiſſant là les "preceptes admirables de Quintilien, l'eloquence de Ciceron, la majeſté de Fronton, & la douceur de Pline, je commençai à apprendre l'alphabet, & à étudier une langue dont les mots [a]ſont ſi rudes & ſi difficiles à prononcer. Il n'y a que moy & ceux avec qui je vivois alors, qui ſachent quelles peines, quelles difficultez j'eu à ſurmonter, combien de fois je me ſentis rebuté, deſeſperant d'en venir jamais à bout; & combien de fois aprés avoir tout abandonné, je recommençai tout de nouveau par l'ardeur que j'avois d'apprendre. Je rends graces à mon Dieu de ce que je recueille maintenant de cette étude des fruits d'autant plus doux que la ſemence en a eſté plus amere. [On peut dire en effet que rien ne l'a rendu plus celebre que cette connoiſſance qu'il acquit de la langue hebraïque,] 'quoique d'autre part il ſe plaigne aſſez ſouvent que l'étude de cette langue, & le ſifflement avec lequel il la faut prononcer, luy avoit fait perdre toute l'elegance du latin.

" acumina.

[a] ſtridentia ambolantiaque verba.

in Gal.pr.3.p. 188.d|ep.130.p. 732.

ep.27.p 181.b. 'Il ne ſe contenta pas neanmoins d'avoir appris l'hebreu dans ſa jeuneſſe avec d'extremes difficultez: Il cultiva toujours depuis cette langue depeur de la perdre s'il ceſſoit de l'étudier, 'ep.65.c.1.t.2.p. 189.b. & il s'y perfectionna encore depuis qu'il fut retourné de Rome en Orient [en 386,] ſous un Juifs nommé Barraban [a]ou Barhanina. [b]Dans un traité fait vers l'an 380, il cite diverſes choſes d'un

[a] in Ruf.l.1.c.3 p.201 a.
[b] ep.141 p 120.c.

1. *ſtridentia ambolantiaque verba*, qui ſe forment avec les dents & avec le goſier.

374. homme qu'il appelle ſon Hebreu, & qui ſavoit, dit-il, ſi parfaitement cette langue, qu'entre leurs Scribes il paſſoit pour un Caldéen. Il ſe rejouit d'avoir appris beaucoup de choſes de luy. Il cite encore un Hebreu vers l'an 384. ep.118.d. ep.125.p.34.b.c.

Une des choſes qui le porta à apprendre l'hebreu avec tant de peines & de ſueurs, fut pour empeſcher les Juifs d'inſulter plus long temps à l'Egliſe ſous pretexte qu'elle corrompoit le ſens de Ecritures. ep.117.p.26.d.

A l'hebreu il joignit le caldaïque, & il ne trouva pas moins de difficulté en l'une de ces langues qu'en l'autre. Car parlant de la peine qu'il avoit eu à entendre Daniel écrit en langue caldaïque, quoiqu'en caracteres hebreux. J'eſtois encore tout jeune, dit-il, lorſque je paſſai de la lecture & des fleurs de Quintillien & de Ciceron à l'étude de cette langue: [je croy qu'il entend l'hebreu] Aprés beaucoup de temps & de travaux je commençois à peine à en pouvoir prononcer quelques paroles, lorſqu'enfin je vins à lire le prophete Daniel. J'en fus tellement ennuyé, que deſeſperant tout d'un coup d'y pouvoir réuſſir, je fus prés d'y renoncer abſolument, reſolu de negliger meſme ce que j'avois pu apprendre de cette langue, avec bien de la peine. Mais un certain Hebreu m'exhorta fort à ne pas perdre courage, & il me diſoit ſouvent en ſa langue, qu'avec un travail infatigable on vient à bout de tout. Moy donc qui croyois déja que je pouvois paſſer pour un peu ſavant parmi les Hebreux, je me vis de nouveau un ecolier en caldaïque. Et pour dire la verité, il m'eſt encore beaucoup plus facile de lire & d'entendre le caldaïque que de le prononcer. ep.120.p.27.b.

[Il ſemble meſme qu'il ne ſe fioit pas tout à fait à la connoiſſance qu'il avoit de cette langue;] puiſqu'ayant à traduire Tobie du caldaïque en latin, il fit venir un homme qui ſachant parfaitement le caldaïque, luy diſoit en hebreu ce que portoit le texte, & S. Jerome l'écrivoit en meſme temps en latin. Il ſe contente de s'attribuer la ſcience de trois langues, la latine, la greque, & l'hebraïque. [Saint Auguſtin & Proſper ne luy en donnent point davantage.] ep.210.p.22.d. in Ruf.l.2.c.6.p. 222.d.

ARTICLE IX.

Saint Jerome renonce à la lecture des auteurs profanes.

Hier. ep. 22. p. 145. a.

IL faut ce ſemble mettre en ce temps-ci, avec Victorius, Jeque S Jerome appelle l'hiſtoire de ſon infortune. Il avoit apporté avec luy une fort belle bibliotheque compoſée de toutes ſortes d'auteurs ſaints & profanes: & ſon amour pour l'eloquence & les belles lettres, faiſoit qu'il liſoit les livres de ces derniers auſſi-bien que ceux qui ſervoient davantage à ſon

a. edification. Malheureux que j'eſtois, dit il, je jeûnois & liſois « enſuite Ciceron. Aprés avoir ſouvent paſſé les nuits ſans dor- « mir, aprés avoir repandu des larmes que le ſouvenir de mes « pechez m'arrachoit du fond de mon cœur, je prenois Plaute « en mes mains. Si quelquefois rentrant en moy meſme, je voulois « lire les prophetes, leur ſtyle ſimple & negligé me rebutoit « auſſi toſt. Et parceque mon aveuglement m'empeſchoit de voir « la lumiere, je croyois que c'eſtoit la faute du ſoleil, & non pas « celle de mes yeux. «

Pendant que l'ancien ſerpent ſe jouoit ainſi de moy, il me « vint vers le milieu du Careſme une fievre interne, qui trouvant « mon corps tout epuiſé manque de repos, le conſuma & le deſſe- « cha de telle ſorte, qu'à peine les os ſe pouvoient tenir les uns « aux autres. On ſe diſpoſoit déja à m'enterrer. Mon corps eſtoit « preſque tout froid: on ſentoit ſeulement un peu de chaleur ſur « l'eſtomac. Alors ravi tout d'un coup en eſprit je fus mené de- « vant le tribunal d'un juge. Il en ſortoit une ſi grande lumiere, « & tous ceux qui l'environnoient jettoient un tel eclat, que « m'eſtant proſterné par terre je n'oſois lever les yeux en haut. « On me demanda quelle eſtoit ma profeſſion: Je répondis que « j'eſtois Chrétien. Vous mentez, me dit le juge; vous eſtes « Ciceronien & non pas Chrétien: car voſtre cœur eſt où eſt « voſtre threſor. Ces paroles me fermerent la bouche. Il ordonna « qu'on me foüettaſt. Mais ce chaſtiment m'eſtoit encore moins « ſenſible qu'un vif remors de ma conſcience. Je diſois en moy « meſme ce verſet du pſeaume: Qui vous rendra gloire dans « l'enfer? «

Je m'écriai, enfin, & je dis en pleurant: Ayez pitié de moy, « Seigneur, ayez pitié de moy. On n'entendoit que cette parole « au milieu du bruit des coups de fouet. Enfin ceux qui eſtoient « preſens

» preſens ſe jettant aux piez du juge le prierent de pardonner à ma » jeuneſſe, & de me donner le temps de faire penitence, pour me » punir enſuite ſeverement s'il m'arrivoit encore de lire les livres » des payens. Moy qui pour me tirer de l'extremité où je me trou- » vois euſſe bien voulu promettre encore davantage, je luy fis ce » ſerment, & luy dis en le conjurant par ſon ſaint nom : Seigneur » ſi je garde doreſnavaot & ſi je lis jamais des livres profanes, je » veux qu'on me traite comme ſi je vous avois renoncé. Sur ce » ſerment je fus relaſché, & je revins au monde. On fut fort » ſurpris de me voir ouvrir les yeux, mais baignez d'une ſi grande » abondance de larmes, que la douleur dont je paroiſſois penetré » ſuffiſoit pour perſuader les plus incredules [de ce qui m'eſtoit » arrivé] Et qu'on ne penſe pas que ce fuſt un reſve, ou de ces vains » ſonges qui trompent ſouvent noſtre imagination. J'en prends » à témoin le tribunal où j'eſtois proſterné, & cette terrible ſen- » tence qui me remplit de frayeur. Et plaiſe à Dieu que je ne ſois » jamais appliqué à une ſemblable queſtion. [J'en atteſte encore] » mon corps tout meurtri par les fouets, la douleur que je » reſſentois lorſque je fus revenu à moy, & l'application que » j'eu enſuite à lire les divines Ecritures avec beaucoup plus » d'ardeur que je n'en avois auparavant pour les livres profanes.

[Aprés que S. Jerome avoit appris par ſa propre experience combien il eſt dangereux de s'occuper à des lectures qui ſechent dans noſtre cœur l'eſprit de la pieté, & qui nous rendent moins agreables celles qui nous ſont vraiement utiles, il ne faut pas s'étonner ſi dans ſon epiſtre 127, écrite en 401 au pluſtoſt,] il parle avec beaucoup de force contre ceux qui aprés avoir quitté la ſageſſe du ſiecle pour gouſter le pain des Ecritures, ſe degouſtoient de leur ſimplicité, & retournoient à la douceur des poëtes. [a] On peut voir encore ſur ce ſujet un endroit important dans l'epiſtre 146 [écrite vers 384,] où il dit que les vers des poëtes & les diſcours enflez des orateurs ſont la nourriture du diable, [b] que Saint Paul en nous défendant de manger dans un temple d'idoles, nous défend de nous appliquer à lire les philoſophes, les orateurs, les poëtes, que jamais on ne doit entendre de *Me hercule* ou d'autres monſtres ſemblables ſortir de la bouche d'un Chrétien : mais ſurtout qu'il eſt honteux à un Preſtre de quitter l'Ecriture ſainte pour des comedies ou Virgile, & de ſe rendre criminel en faiſant pour la volupté ce qu'on ne fait faire aux enfans que par la neceſſité de les inſtruire. [c] Ayant à raporter divers paſſages des hiſtoriens payens dans ſon commentaire ſur

ep. 127. f 13. p. 46. d.

ep. 146. p. 229 a.

a.

b.

in Dan. pr. p. 568. a.

Daniel fait vers l'an 407, pour faire voir l'accompliſſement des predictions de ce Prophete, il en fait excuſe en ces termes. Que 374.
« ſi nous ſommes quelquefois contraints d'employer ici les ſcien-
« ces du ſiecle, & de rappeller en noſtre memoire des choſes auſ-
« quelles nous avons renoncé il y a long-temps, qu'on ne l'impute
« point à noſtre volonté, mais à la neceſſité abſoluë où nous nous
« trouvons de le faire ». *emi-mus. &c.*

[C'eſt auſſi par une abſoluë neceſſité que nous ſommes contraints de faire ici une autre remarque moins agreable & moins utile, mais trop importante pour l'hiſtoire de Saint Jerome, & meſme trop commune pour la paſſer ſous ſilence. Ce que Saint Jerome dit luy eſtre arrivé pour avoir trop aimé les livres des belles lettres, ſe lit dans ſa lettre 22, que ſon ſujet & la ville de Rome où elle fut écrite rendirent extrememement celebre. Cependant comme d'autre part ſes livres ſont remplis de paſſages
ex Ruf.l.2.p. 221.222. d'auteurs profanes,] il ne faut pas s'étonner ſi Rufin lorſqu'il ſe fut diviſé d'avec luy, [vers l'an 393,] en prit ſujet de l'accuſer d'avoir violé un ſerment ſi ſolennel par un parjure inexcuſable.
in Ruf.l.1.c.7.p. 208.209. 'Saint Jerome pour taſcher de ſatisfaire à ce reproche, ſemble vouloir faire croire que tout ce qu'il ſavoit de ces auteurs, n'eſtoit que ce qui luy reſtoit des études qu'il en avoit faites autrefois.
ep.84.p.327.a. 'Il avoit dit la meſme choſe dans une lettre [écrite vers
in Gal.pr.3.p. 188.d. l'an 399. Et dés l'an 387 ou environ,] il dit qu'il y avoit plus de quinze ans qu'il n'avoit lu un mot ni de Ciceron ni de Virgile, ni d'aucun autre auteur profane, & que s'il s'en gliſſoit quelque choſe dans ſes écrits, c'eſt parcequ'il luy en reſtoit encore une idée groſſiere, comme de ce qu'on a vu en ſonge long-temps auparavant.

ex Ruf.l.2.p. 221.b. 'Mais Rufin ſoûtint qu'il eſt plus clair que le jour qu'il continuoit toujours à lire ces auteurs; [a] que reconnoiſſant avoir lu
a p.222.b. Porphyre & d'autres auteurs grecs, il ne pouvoit l'avoir fait que depuis ſa converſion, puiſque juſque là il n'avoit point ſçeu
d. de grec; 'qu'il avoit donné à copier à des ſolitaires de la montagne des Olives des dialogues de Ciceron, qu'il payoit bien cher, & que luy Rufin, dans les cellules duquel ces ſolitaires demeuroient, en avoit ſouvent eu des cahiers, & les avoit meſme relus; qu'il ne pouvoit nier que venant un jour de Bethléem à Jeruſalem, il ne luy euſt donné ſon porteſeuille à garder, où il y avoit
d. un dialogue grec de Platon, avec la traduction de Ciceron, '& que dans le monaſtere de Bethléem il avoit montré la grammaire, Virgile, les poëtes comiques, les lyriques & les hiſtoriens, à

des enfans qu'on luy avoit donnez à elever dans la crainte de Dieu. Dans une lettre [qui peut-eſtre écrite vers l'an 378,] il prie Paul de Concorde de luy envoyer l'hiſtoire [Romaine] écrite par Aurele Victor. ep.21.p.133.b.

[On pourroit peut-eſtre trouver des réponſes à une partie de ces objections. Je ne voy pas neanmoins que S. Jerome le faſſe;] & il ſemble croire y avoir ſuffiſamment ſatisfait, en diſant que tout ce qui luy eſtoit arrivé n'eſtoit qu'un ſonge comme un autre, auquel il ne falloit pas s'arreſter; & qu'il eſt ridicule de s'amuſer à une choſe de cette nature, & de la luy objecter. [Et répondant une ſeconde fois à Rufin ſur le meſme ſujet, il n'allegue plus dutout les études qu'il avoit faites autrefois: & il ſe contente de dire qu'il n'eſt pas raiſonnable d'exiger de luy une choſe qu'il n'a promis qu'en ſonge. in Ruf.l.1.c.7.p 209.a. l.3.c.19.p.243.b

[C'eſt à d'autres à juger ſi cette réponſe eſt aſſez ſolide, & ſi S. Jerome regardoit cette hiſtoire comme un pur ſonge, lorſqu'il l'écrivoit dans les termes que nous avons vus, ou au moins s'il vouloit que ceux qui la liroient, la priſſent en cette maniere. Pourroit-on dire que l'impreſſion qu'elle luy avoit faite, & le danger qu'il y avoit pour luy à lire les payens, diminuant d'autant plus que ſa pieté ſe fortifioit, il ne ſe crut pas obligé à eſtre auſſi exact ſur ce point qu'il l'avoit eſté durant douze ou quinze ans, & qu'il crut pouvoir ceder à l'engagement où il ſe trouva d'inſtruire quelques enfans, à qui la lecture de ceux qui ont le mieux écrit peut certainement eſtre utile? Mais il vaut peut-eſtre encore mieux deplorer la miſere de la foibleſſe humaine, dont les plus grands Saints ne ſont pas toujours exemts, & reconnoiſtre qu'il eſt bien dangereux de s'engager dans des diſputes, eſtant rare qu'on air aſſez de grace & d'humilité pour avouer qu'on a eu tort en la moindre choſe, lorſqu'on ſçait qu'un adverſaire en prendra quelque avantage, & nous en fera honte devant les hommes, pendant que la verité à laquelle il eſt toujours glorieux de ceder, nous couronnera devant les Anges.]

ARTICLE X.

Lectures de S. Jerome; il écrit à S. Heliodore: Vie de ce Saint.

RUFIN, comme nous avons vu, aſſure que Saint Jerome n'avoit aucune connoiſſance de la langue greque juſqu'à ſa converſion: & ſi ſon raiſonnement eſt veritable, il le faut Hier.ex Ruf.l.2.p.232.c.

entendre juſqu'au temps qu'il ſe retira dans le deſert, & qu'il eut la viſion ou le ſonge dont nous venons de parler. [Cela eſt neanmoins difficile à croire, puiſqu'il avoit déja traverſé tant de provinces où l'on ne parloit guere que grec, & que ſelon ce que nous avons dit, il avoit eſté quelque temps auditeur d'Apollinaire à Antioche.] 374.

ep.51.p.113.b. ex Ruf.l 2 p.212 c. 'Le Saint dit qu'il avoit traduit en latin les commentaires d'Alexandre, & que ſon maiſtre qui eſtoit tres habile, l'avoit

in Ruf l 2.c.7.p. 209.a. fait entrer dans la logique par l'introduction de Porphyre. 'Et en un autre endroit il proteſte qu'il avoit appris les elemens de la dialectique, & beaucoup d'autres choſes qui regardent cette ſcience, avant que de ſortir des ecoles.

ep.22.p.145.b. [Quoy qu'il en ſoit,] 'depuis la promeſſe qu'il avoit faite de quitter les auteurs profanes, il s'appliqua à l'étude des lettres divines avec plus d'ardeur qu'il n'en avoit eu auparavant pour les lettres humaines. [Ainſi c'eſt au moins depuis ce temps là qu'il faut entendre ce qu'il dit, que depuis ſa jeuneſſe il n'avoit point paſſé de jour ſans mediter la loy, les Prophetes, les Évangiles, & les Apoſtres, 'trouvant la nourriture de ſon ame à

ep.51.p.113.b. ep.6.p.38.b. s'inſtruire jour & nuit de la loy de Dieu.

[Il ne faut pas auſſi douter qu'il ne ſe ſoit donné dés ce temps

Aug.in Jul.l.2. c.7.p.373.2.c| Fac.l 4.c.2.p. 161. là à la lecture des écrivains eccleſiaſtiques,] 'qu'il avoit lus ou tous ou preſque tous, tant grecs que latins, [a] en ſorte qu'il n'y avoit perſonne qui oſaſt ſe comparer à luy en quelque ſcience

a Sulp.dial.c.4. p.250. que ce fuſt. [Mais ce n'eſt pas ici le lieu de faire l'eloge de la ſcience de Saint Jerome.] [b] Outre les livres qu'il trouvoit dans ſa

b Hier.ep.6.p. 53.b. bibliotheque ſacrée, qui eſtoit fort bien fournie, il eut [bien-toſt auprés de luy] dans le deſert quelques perſonnes qu'il inſtruiſoit, & qui luy ſervoient de copiſtes.

ep.1.p.2.b. 'Nous avons dit que S. Jerome en laiſſant aller Heliodore en ſon pays, luy avoit promis de luy écrire quand il ſeroit dans le deſert pour l'exhorter d'y venir avec luy. Il le fit en effet, & luy écrivit une lettre toute ardente du feu de ſa charité, & toute brillante des lumieres de ſon eloquence, où il luy depeint avec toutes les fleurs de ſa rhetorique Chrétienne, d'un coſté les delices ſpirituelles, & les avantages ſolides de la vie ſolitaire & retirée, & de l'autre le danger de ceux qui vivent dans le tumulte des villes, dans l'engagement de leur patrie & de leurs parens, & dans l'abondance des biens & des commoditez du monde;

2.d. furtout ſi ce ſont 'des perſonnes qui faſſent profeſſion de la vie

2.a|2.p.11.a. monaſtique comme Heliodore. 'S. Jerome arroſa cette lettre de

374. ſes larmes dans le regret qu'il avoit de l'abſence de ſon ami. Il ne l'a pas oubliée dans le catalogue de ſes ouvrages. [a] Il en cite quelques mots dans une autre qu'il écrivit encore depuis à Heliodore, '& il dit à Nepotien qu'eſtant jeune & preſque encore enfant, & occupé à reprimer par les rigueurs du deſert les premieres impetuoſitez & les bouillons de la jeuneſſe, il avoit écrit à Heliodore ſon oncle une lettre d'exhortation, pleine de larmes & de plaintes, & dont les mouvemens témoignoient ceux qu'il ſentoit par la privation d'un ſi cher ami. Il dit qu'il s'eſtoit joué dans cette lettre ſelon l'inclination de ſon âge, & que comme il avoit encore tout le ſeu des études & des preceptes de la rhetorique, il s'y eſtoit un peu amuſé à faire parade de ſon eloquence: &c. 'Et on trouve qu'en ſon genre c'eſt un chef-d'œuvre. [b] S.te Fabiole l'avoit appriſe par cœur.

[c] Il paroiſt que ni luy ni Heliodore n'eſtoient point encore dans la clericature, mais qu'on ſollicitoit Heliodore d'y entrer: Comme Dieu ne le deſtinoit pas à la ſolitude, mais le vouloit pour l'état eccleſiaſtique, il s'y laiſſa engager, '& fut elevé juſqu'à l'epiſcopat, où il parut comme un modele de vertu, [d] ſa vie paroiſſant celle d'un moine, en meſme temps que ſon caractere le faiſoit reverer comme Eveſque. 'Il ſe trouva l'an 381 au Concile d'Aquilée, [e] où nous liſons encore le ſuffrage qu'il donna pour la condannation de Pallade Eveſque Arien. [f] Il y eſt qualifié Eveſque d'Altino, 'ville peu eloignée des iſles de la Dalmacie. [g] Ainſi c'eſt celle qui eſtoit en Italie devers Aquilée autrefois celebre pour les laines, & détruite depuis par Attila.

'Luy & Saint Chromace d'Aquilée demandoient quelquefois des ouvrages à S. Jerome, comme des commentaires ſur Oſée, ſur Amos, ſur Zacarie, & ſur Malachie; & pour cela ils luy fourniſſoient les depenſes neceſſaires, & luy entretenoient des écrivains & des copiſtes. 'Il leur adreſſe la traduction qu'il avoit faite des livres de Salomon ſur l'hebreu, [b] & celle du livre de Tobie ſur le caldaïque, qu'ils luy avoient demandé. [i] Il dit qu'Heliodore avoit enſeigné & enſeignoit tous les jours à Nepotien ſon neveu tout ce qu'il y avoit de ſaint, luy faiſant voir dans l'exemple de ſa vie le modele & la regle de toutes ſortes de vertus: [& nous pourrons voir dans la ſuite l'heureux ſuccés qu'eurent les inſtructions qu'il luy donna. 'S. Jerome luy écrivoit au commencement de 397 ſur la mort de ce neveu. 'L'Egliſe l'honore le troiſieme de juillet comme un ſaint Eveſque illuſtre en doctrine & en pieté.

[a] v. ill. c. 135. p. 303. b.
[a] ep. 3. p. 23. b.
2. p. 11. a.
Du Pin, t. 3. p. 325-329.
[b] Hier. ep. 30. p. 200 d.
[c] ep. 1. p. 3. b.
ep. 2. p. 12. d | 3. p. 23 b.
[d] ep. 3. p. 23. b.
Amb. ac. Aq. p. 169. a.
[e] p. 178. e.
[f] e | 180. c.
Hier. ep. 3. p. 23. b.
[g] Ferrar.
Hier. ep. 115. p. 25. a.
[a] in Ruſſ. 2. c. 8. p. 227. a.
[b] ep. 110. p. 22. e. d.
[i] ep. 2. p. 12. d | 14. c.
ep. 3. p. 26. c. d.
Bar. 3. jul. g.

Genn.c.6. 'Il avoit compoſé un ouvrage [qui s'eſt perdu,] Des premiers principes des choſes, pour montrer que Dieu eſt l'unique auteur de tous les eſtres, & qu'il ne l'eſt pas neanmoins du mal, parceque le mal n'eſt que le mauvais uſage que la volonté [de l'ange ou de l'homme] fait [d'elle meſme &] de tout ce que Dieu a creé. 374.

Ferr It.p.210| P.deN.l.4.c.93. p.733. 'On pretend qu'il eut pour diſciple un ſaint homme nommé Liberal, que l'Egliſe de Treves où ſon corps a eſté tranſporté aprés la ruine d'Altino, honore comme ſon principal patron le 27 d'avril. Nous n'en trouvons rien que dans Ferrarius & dans Pierre des Noels, qui y mélent diverſes circonſtances peu probables, principalement le dernier. Ce qu'ils diſent que Saint Liberal mourut durant qu'Heliodore eſtoit retiré dans une iſle à cauſe des perſecutions des Ariens, [ne peuteſtre vray, ſi par ces Ariens on n'entend les Gots & les autres barbares qui commencerent en 400 ou 401 à ravager l'Italie: & il eſt aiſé que Saint Heliodore ait vécu juſqu'en 401, & audelà.] Ces deux auteurs diſent encore diverſes choſes de Saint Heliodore: [mais les unes ſont fauſſes, & les autres ſans autorité.] V. Honoré § 16,18.

Ferr it.p.404| P.deN.l.6.c.46. p.113.3.

ARTICLE XI.

Saint Jerome reçoit des nouvelles de ſes amis d'Aquilée, & leur écrit: Retraite de Bonoſe.

[CE fut peut-eſtre enſuite des nouvelles qu'Heliodore raporta en Occident de l'état où eſtoit S. Jerome, que ſes amis d'Aquilée luy écrivirent.] 'Saint Chromace & Euſebe ſon frere s'acquiterent envers luy de ce devoir d'amitié, "dont il ne leur avoit pas encore donné l'exemple. 'Ils le firent par une lettre commune à eux deux, & à un troiſieme uni avec eux par la charité, 'qui eſtoit "Jovien Archidiacre d'Aquilée. [a] S. Jerome receut la lettre de ces trois amis dans ſon deſert de Syrie, où Evagre la luy envoya. Il en fut extremement aiſe, & n'y trouva rien à redire, ſinon qu'elle eſtoit trop courte pour ſon deſir. Il leur répondit à tous trois par une lettre commune; '& il y joint dans ſes ſalutations la mere de Saint Chromace, & ſes ſœurs vierges: Car ils demeuroient tous enſemble dans une meſme maiſon.

Hier.ep.42.p. 216.c. provocavit. ep.43.p.216.d. c|ex Ruf.l.1.p 204.c. acp.43.p.216.d. V. 15. p.217.b.

a. Il y fait un bel eloge de Bonoſe, qui s'eſtoit retiré dans une iſle pour y vivre ſolitaire, ce qu'il avoit appris de la lettre de Saint Chromace. [Ainſi il y a apparence que l'iſle où il s'eſtoit

374. retiré, eſtoit] l'une de celles de la Dalmacie, où S. Jerome dit que Nepotien euſt voulu ſe retirer pour vivre dans la ſolitude, s'il euſt oſé quitter ſon oncle. Bonoſe demeuroit tout ſeul dans cette &c. iſle, où il n'y avoit ni aucun moine, ni meſme aucun autre habitant que luy. Il n'avoit pas ſeulement avec luy le petit Oneſime, qu'il aimoit comme ſon frere, [& qui pouvoit eſtre ſon neveu.] &c. S. Jerome loüe encore beaucoup ſa vertu & ſa generoſité dans une autre lettre, où il s'humilie auſſi à proportion qu'il le releve. Il dit qu'il eſtoit toujours long quand il falloit loüer Bonoſe. Il le met dans ſa chronique ſur l'an 377, comme l'un des plus illuſtres moines qui fuſſent alors dans l'Egliſe. Il l'appelle quelquefois fils du poiſſon, moins peut-eſtre parcequ'il eſtoit 1. dans une iſle, qu'à cauſe que toutes les lettres du mot qui ſignifie en grec un poiſſon, marquent J.C, que Tertullien [& d'autres anciens] appellent noſtre poiſſon.

ep. 3. p. 23. d.
ep. 41. p. 214. c.
c. d.
p. 215. a.
ep. 43 p. 217 a.
Opt. l. 3. p. 62.
Tert bapt. c 1 p. 255.

S. Jerome ſupplie S. Chromace & les autres à qui il écrit en meſme temps, de prendre un ſoin particulier de ſa ſœur, qui eſtoit alors en l'âge le plus gliſſant. Il les prie de la vouloir ſouvent fortifier par leurs lettres, & meſme d'obtenir pour cela celles de S. Valerien [d'Aquilée] leur ſaint Eveſque. Le Diacre Julien par qui ſeul il avoit quelques nouvelles de ſon pays, luy avoit appris le premier qu'elle perſiſtoit dans le bien qu'elle avoit entrepris. Il luy avoit fait en meſme temps quelque reproche de ce qu'il ne luy avoit pas écrit. Saint Jerome veut s'en excuſer, mais foiblement; & il aime mieux ſe reduire à dire qu'il n'avoit pu écrire à cauſe de l'abatement de corps & d'eſprit où il s'eſtoit trouvé: de quoy il prend à témoin Heliodore qui avoit eſté avec luy, [c'eſt à dire qu'il n'y eſtoit plus, & qu'il s'en eſtoit retourné en Occident.]

a Hier ep. 43 p. 217. a.

Niceas, ſelon ce que nous avons dit, avoit tenu compagnie à S. Jerome dans l'Orient: mais il s'en eſtoit ce ſemble retourné à Aquilée. Le Saint fut faſché de ne point recevoir de ſes lettres, en ayant receu de Chromace & d'Euſebe. Il luy en fit des reproches d'amitié, & il luy dit à la fin de ſa lettre: Si vous m'aimez,

ep. 43. p. 216. c.
p. 215 216.
p. 216 a.

» écrivez à un ami qui vous en prie. Que ſi vous eſtes en colere
» contre moy, ne laiſſez pas de m'écrire tout faſché que vous
» ſoyez. Ce me ſera toujours une grande conſolation dans la dou-
» leur que j'ay d'eſtre ſeparé de vous, ſi je reçois de vos lettres ou
» par un effet de voſtre amitié, ou par un effet de voſtre indigna-
» tion.

1. Ἰχθὺς. Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ.

ep.44.p.218.c. Il fit un ſemblable reproche à Chryſogone, dont il témoigne une eſtime tres particuliere : & pour l'aſſurer qu'il luy parle ſelon les ſentimens de ſon cœur, il dit qu'Heliodore qui ſavoit ce qu'il en diſoit à toute occaſion, avoit pu luy en rendre un fidele témoignage. [C'eſtoit donc peu de temps aprés qu'Heliodore eut quitté l'Orient.

ep.36.p.211.a. Il joignit peut-eſtre à la lettre qu'il écrivit à Julien, celle qu'il adreſſa à ſa tante Caſtorine, avec laquelle il y avoit pluſieurs années qu'il eſtoit brouillé, pour taſcher de ſe reconcilier avec elle. [Nous avons perdu cette lettre;] mais nous en avons une ſeconde qu'il luy écrivit encore ſur le meſme ſujet l'année d'aprés.

p.210.211.Du Pin,p.357.

ARTICLE XII.

Commencement de l'hiſtoire de Rufin : Il va en Egypte.

L'AN DE JESUS CHRIST 375.

[" JE ne voy pas que nous puiſſions mettre pluſtoſt qu'au commencement de l'an 375 l'epiſtre 49, dans laquelle S. Jerome pour derouiller un peu ſon ſtyle, comme il dit, & donner cette ſatisfaction à Innocent ſon ami, décrit avec la beauté de ſon eloquence l'hiſtoire celebre d'une femme de Verceil, qui ayant eſté condannée injuſtement à la mort fut frapée ſept fois par l'executeur, & en rechapa [Innocent vivoit donc au commencement de cette année. Mais auſſi-toſt aprés] il fut emporté ſubitement par une fievre violente; & Hylas, comme nous avons dit, rouvrit bien-toſt par ſa mort la plaie que celle d'Innocent avoit faite dans l'ame de Saint Jerome.

V.Ianota 8.

Hier.ep.49.p. 233.234.

V.Valentinien I §17.

ep.41 p.214.c.

c. p.213.b. L'un & l'autre eſtoit mort, lorſque Saint Jerome écrivit à Rufin l'epiſtre 41 au milieu de l'été, [apparemment dés cette année meſme.] Nous avons déja parlé pluſieurs fois de Rufin, mais ſeulement en un mot & par occaſion. Il faut en parler ici plus amplement pour faire connoiſtre qui il eſtoit, puiſque ſon hiſtoire doit faire une partie conſiderable de celle de S. Jerome.

Sid.l.2.ep.9.p. 49. a Hier.ep.4.p. 47|Nor.h.P.p.72.

Rufin avoit auſſi ſelon quelques uns le nom de [a] Turrianus. [a] Saint Jerome quand il le veut railler l'appelle [pluſieurs fois] Grunnius. [Je ne ſçay ſi c'eſt qu'il fuſt d'une complexion graſſe & epaiſſe, ou qu'il euſt quelque defaut dans la prononciation.] Car ce Saint marque qu'il parloit fort lentement, & il le taxe

2.

Du Pin,t.1.p.462. a Hier.in Ruf.l.1. c.1.p.196.c.

1. *'autrement*, Tauranius, Tyranius &c. [Je ne ſçay ſi S. Jerome n'y feroit pas alusion,] lorſqu'il dit au ſujet de Rufin, *objici mihi in ſchola tyrannica.*

aſſez

aſſez clairement d'aimer trop la bonne chere. [Je voy encore moins pourquoi] il l'appelle Calphurnius Lanarius. Hier ep 91.153. p.197.b.

[Pour le diſtinguer de beaucoup d'autres Rufins, on a accoutumé de le nommer Rufin d'Aquilée.] Et Pallade a cru qu'il Lauſ c.118 p. 1033.4.

eſtoit effectivement de cette [celebre] ville d'Italie. [a] Rufin meſ- a Ruf.ad An.p. 201.b.

Note 9. me donne quelque lieu de le croire. [b] Neanmoins S. Jerome [qui b Hier.in Ruf. l.1.c.1 p 212 d.

1. *oppiduli sui.* ne le pouvoit pas ignorer,] dit nettement [1] qu'Aquilée n'eſtoit cl.3.c 6.p.239.a. pas ſa patrie, [c] mais qu'il eſtoit d'une petite ville; ce qui ne con- ep.6.p.53 a.

vient point dutout à Aquilée, & de meſme pays que le vieillard ep 21.p.132.d|v. ill.c.53.p.284.d.

Paul, [qu'on ne ſauroit douter eſtre le meſme] [d] que Paul de Concorde à qui Saint Jerome a écrit [Cette ville de Concorde] [d] qui eſtoit en Italie [eſt ſans doute] [d] celle que les geographes p.284. d Baudr.p.214.

marquent aſſez prés d'Aquilée, & qui eſtoit celebre autrefois, mais on dit qu'elle eſt preſentement ruinée. [Si donc Rufin a Ruf.ad An.p. 202 d|in Hier.l. 1.p.204.c

paſſé pour eſtre d'Aquilée, cela peut-eſtre venu] de ce qu'il y a ep 202.d|204.d. eſté battizé, y a paſſé du temps dans un monaſtere, [& y a peut- Lauſ p.1033.a.

eſtre eſté elevé à quelque degré de la clericature,] [e] puiſqu'il Hier.in Ruf.l.1. c.7.p.208.d|3.c. 3 p.233 a.

appelle pluſieurs fois l'Egliſe d'Aquilée ſon Egliſe. [f] Il eſtoit

2. [2] peut-eſtre d'une famille conſiderable: [g] & neanmoins il n'avoit f l.1.c.7.p.209.a. 3.c.1.p 231.b.

pas appris les belles lettres [h] ni la dialectique, [i] & il avoit ſeule- g l.c.7.p.209.a. h a.

ment eu quelque teinture de l'eloquence. [k] On le blaſmoit d'eſtre i c.4.p.202.d|l.2. c.2.p 213 b.

obſcur, [l] & de faire diverſes fautes dans le ſtyle. [m] Cela n'em- k p.213 b.

peſchoit pas neanmoins que des perſonnes ne l'eſtimaſſent l Paul.ep.9.p. 115.

eloquent. [n] Saint Paulin qui eſtoit bien capable d'en juger, luy m Hier.in Ruf. l.3.c 3.p.235.a.

attribuë une erudition ſainte & pieuſe, & le qualifie egalement

ſcholaſticis & ſalutaribus riche & habile en grec & en latin, pour les lettres [o] humaines & pour les divines. [p] S. Jerome qui d'ailleurs blaſme ſon ſtyle, reconnoiſſoit quelque elegance dans un écrit que Rufin ſoûtenoit avoir fait en deux jours. [Et aſſurément quoique ce qui nous reſte aujourd'hui de ſes ouvrages n'approche pas de l'eloquence de Saint Jerome, on peut dire neanmoins qu'ils n'en manquent pas, & qu'ils en ont autant & plus que beaucoup d'autres écrits du meſme ſiecle.] [q] Gennade luy attribuë un don Genn.c.17. particulier pour traduire: [& nous avons encore beaucoup d'ouvrages qu'il a traduits du grec en latin.] [r] Il a auſſi traduit Hier.in Ruf.l.1 c.10.p.245.a. des auteurs latins & grecs. [Nous parlerons autrepart des defauts de ſes traductions, auſſi-bien que de ce qui regarde ſes mœurs & ſa doctrine.] [s] Saint Jerome luy accorde la gloire de l.2.c.2.p.197.a. l'erudition, & d'avoir eu une grande connoiſſance des anciens

1. *patria derelicta Aquileia habitat.*

2. Εὐγενεστερος. Mais je penſe qu'il vaut mieux le raporter à ſes mœurs.

auteurs, particulierement des Grecs. [Il]n'acquit ſans doute cette connoiſſance, & celle meſme de la langue greque, que lorſqu'il fut en Orient.]'Car d'abord il ignoroit abſolument & la langue & les ſciences des Grecs. [a] Il fut quelque temps dans l'egarement de la vie commune du ſiecle. 'Car S. Jerome qui dit cela en meſme temps de luy meſme, 'avoit ſucé dés l'enfance le lait de la foy Chrétienne & Catholique. [b] Aprés avoir donc eſté compagnons dans l'amour de la vanité, comme ils le furent enſuite dans l'amour de la verité. Deſlors ils commencerent cette amitié ſi étroite qui les unit[fort long-temps,] [c] & qui les rendit l'un & l'autre celebres par toutes les Egliſes, [d] n'y ayant perſonne à qui la charité ne donnaſt de la joie de voir entre eux une ſi parfaite union. 375.

ex Ruf.l 2 p. 222 c.
a ep.41 p.213 b.
ep.65.c,1 p.184. c.
b ep.41.p.213.b.
ep.6.p.52.d.
c Aug ep 15.c 3. p 252.c.
d ep.19.c.1.p. 27.1.d.

'Lorſque S. Jerome commença dans les Gaules, [peut-eſtre vers l'an 365,]à ſe donner tout à fait à Dieu, [e] Rufin nourriſſoit ſans doute auſſi alors ſon ame de la meditation continuelle de la parole de Dieu,[& de la ſcience de l'Egliſe,] puiſque Saint Jerome luy copia à Treves le commentaire de Sainte Hilaire ſur les Pſeaumes, avec ſon grand [& important] traité des Synodes [fait en 358]

Hier.ep.41.p. 214 c.
e ep.6.p.53.b.

'Il ſe retira[depuis]à Aquilée dans un monaſtere & ce fut là qu'il receut le batteſme vers l'an 372, par le miniſtere de Saint Chromace Preſtre, de Jovin Archidiacre, & d'Euſebe Diacre de l'Egliſe d'Aquilée, dont le grand Saint Valerien eſtoit alors le paſteur: & ils devinrent auſſi tous trois de celebres & de ſaints Eveſques. Euſebe[frere de S Chromace]fut celui qui l'inſtruiſit, & Rufin marque la doctrine qu'il avoit appriſe de luy. [Il commença donc avant ſon batteſme à embraſſer la vie monaſtique,] 'dans laquelle il ſe rendit illuſtre par la ſainteté de ſes mœurs, & par la ſplendeur des vertus; le batteſme qu'il avoit receu [aprés s'y eſtre preparé par les exercices du monaſtere,] 'ayant rendu ſon ame toute pure & blanche comme la neige. [Saint Jerome paſſa en Orient en l'an 373; Rufin l'y ſuivit aſſez peu aprés, & comme nous croyons, dés l'an 374.] 'Il eſtoit encore jeûne, âgé peut-eſtre de 30 à 40 ans]lorſqu'il quitta ſon pere & ſa mere; & il ne les revit plus depuis, 'quoique ſa mere ne ſoit morte que vers l'an 398. 'Il aborda en Egypte, où il alla viſiter les ſolitaires & ce peuple celeſte qui habitoit dans les deſerts de cette province.

ex Ruf.l.1.p. 204.c.
chr.an.378.
ep.5.p.52.d.
Note 10.
in Ruf.l.2.c.1.p. 212.d.
ep.66p.195.b.
ep.41.p.213.b.

ARTICLE XIII.

Saint Jerome écrit à Rufin & à Florent: Quel eſtoit le dernier.

'SAINT Jerome eſtoit auſſi alors [dans les deſerts, comme nous l'avons dit, mais dans ceux de la Syrie,] où il ſe fuſt tenu aſſez heureux d'entretenir ſon ami par le commerce des lettres. Ainſi il apprit avec joie qu'il s'eſtoit ſi fort approché de luy. Il en apprit la premiere nouvelle par un Heliodore, [differents ſans doute de celui d'Altino, qui, "comme nous croyons, s'en eſtoit déja retourné en Italie.]Cette nouvelle eſtoit trop ſurprenante, & trop agreable au Saint pour qu'il oſaſt s'en tenir d'abord aſſuré, ſurtout Heliodore ne la luy ayant appriſe que ſur ce qu'un autre luy en avoit dit. 'Elle luy fut confirmée par un moine d'Alexandrie qui le laiſſa encore neanmoins dans le doute, parcequ'il ne luy put dire ni le pays de celui dont il parloit, ni ſon nom, [c'eſt à dire peut-eſtre ſon ſurnom de Turranius qui le diſtinguoit de pluſieurs autres Rufins.]'Ce moine avoit eſté envoyé par le peuple Catholique [d'Alexandrie] pour aſſiſter les ſaints Confeſſeurs Egyptiens 'bannis par Valens aprés que S. Athanaſe fut mort [en 373,] & releguez les uns à Neocesarée, ou en d'autres endroits du Pont & de l'Armenie, les autres à Proconneſe iſle de la Propontide prés de Cyzic. [Ainſi le chemin de ceux qui alloient les viſiter, ou qui en revenoient, eſtoit de paſſer par la Syrie.] 'Celui-ci revenoit ce ſemble de cette fonction de pieté: [& ainſi il pouvoit y avoir du temps que Rufin eſtoit en Egypte.] Enfin S. Jerome fut pleinement aſſuré qu'il y eſtoit par le témoignage d'un grand nombre de perſonnes qui en venoient, & qui rapportoient que Rufin eſtoit à Nitrie, où il eſtoit allé voir S. Macaire.

Hier. ep. 41. p. 214 a.
a p. 213. b.
V. la note 7.
b.
b.
Caſſ. coll. 18 c. 7. p. 687 | Thdrt. l. 4 c. 19. p. 692. d | 694. c.
b Baudr. p. 90.
jam dudum miſſus.
Hier. ep. 41. p. 213. b.

'Le Saint eſtoit malade en ce temps là, & cela ne luy eſtoit qu'ordinaire: "Mais il commença alors à ſentir la peine de ſa maladie qui l'empeſchoit de courir où eſtoit ſon ami pour l'embraſſer. Ne pouvant donc ſatisfaire en cette maniere à ſon affection, il taſcha de ſuppléer à ce defaut par une lettre pleine de tendreſſe. 'Il la finit en exhortant ſon ami à correſpondre de ſa part à ſon affection, & conclud par une ſentence que l'evenement rend remarquable: L'amitié qui peut ceſſer d'eſtre, n'a jamais eſté veritable.

b.
&c.
p. 215. a.

L'AN DE JESUS CHRIST 376.

[Quelque temps aprés] on raporta à Saint Jerome que Rufin

ep. 5. p. 52. d | Du Pin, p. 338.

eſtoit venu d'Egypte à Jeruſalem avec Sainte Melanie [qui vint en Paleſtine l'an 376.] Sur cela il écrivit à Rufin [une ſeconde lettre qui eſt perduë;] & pour la luy faire tenir, il l'adreſſa par ſa lettre cinquieme à Florent dont nous avons parlé, qui eſtoit alors à Jeruſalem. Il ſe rabaiſſe extremement dans cette lettre pour relever Rufin au deſſus de luy, [& par là il ſe releve luy meſme, rien n'eſtant ſi grand que l'humilité.] Florent luy manda que Rufin n'eſtoit pas encore venu à Jeruſalem; [& nous ne ſavons point qu'il y ſoit venu qu'en l'an 379, ou 380. 376. &c.

Hier. ep. 6 p. 53. a.

Ce Florent eſt ſans doute celui que le Saint appelle Florentin dans ſa chronique ſur l'an 377.] Et Rufin citant cet endroit meſme y lit Florent. Saint Jerome l'y met avec Rufin & Bonoſe comme l'un des plus illuſtres ſolitaires de ce temps là; & il dit particulierement de luy, que ſa charité pour les pauvres eſtoit ſi grande, qu'on l'appelloit ordinairement le pere des pauvres. Auſſi il dit en luy écrivant qu'il avoit entretenu, nourri, vétu, viſité J. C. en la perſonne d'une infinité de fideles, ce qui avoit repandu ſa reputation parmi tous les peuples. Il eſtoit l'hoſte des étrangers qui venoient [à Jeruſalem] Il faiſoit du bien à tout le monde; & il n'avoit pas meſme de livres à luy, parceque quand il en avoit quelqu'un ſa charité les luy raviſſoit auſſi-toſt pour les donner à ceux qui les luy demandoient; en ſorte qu'il manquoit meſme de pluſieurs livres de l'Ecriture. [Il falloit qu'il euſt eſté marié, & qu'il euſt des enfans:] Car il parloit d'un eſclave precepteur de ſon fils.

ex Ruf. l. 2. p. 227. a. a chr.

ep. 5. p. 52. d.

ep. 6. p. 53. b.

Ce fut par la reputation de ſa charité que Saint Jerome commença à le connoiſtre & à l'aimer, quoiqu'il ne l'euſt jamais vu. Il releve ſurtout l'Aſſiſtance qu'Heliodore avoit receuë de luy dans ſa neceſſité & dans les incommoditez de quelques voyages; [ce que nous croyons devoir raporter au meſme Heliodore, qui avoit appris le premier au Saint que Rufin eſtoit en Egypte, eſtant peut eſtre venu dans ce temps là meſme de Jeruſalem en Syrie.] Il ſaluë Florent de la part d'Evagre [qui pouvoit eſtre alors avec luy.]

ep. 5. p. 52. d.

Florent récrivit à S. Jerome que Rufin n'eſtoit pas encore venu; [mais il luy faiſoit ſans doute eſperer qu'il viendroit bien-toſt.] puiſque S. Jerome en luy répondant de ſon deſert, le prie de luy redemander quelques livres comme ceux de S. Hilaire. qu'il avoit luy meſme écrit à Treves pour luy, & de luy en faire copier d'autres ſur ceux de Rufin, particulierement S. Retice d'Autun ſur les Cantiques. Il le prie en recompenſe de luy

d.

ep. 4. p. 53. a. b.

b.

mander tous ceux dont il pouvoit avoir beſoin, afin qu'il les luy fiſt écrire par ſes copiſtes. Il luy répond ſur un eſclave fugitif qu'il avoit vu à Antioche, s'offrant de luy faire envoyer par Evagre, le deſert où il eſtoit renfermé ne luy permettant pas de luy rendre ce qu'il luy demandoit. 'Florent l'exhortoit ce ſemble à venir à Jeruſalem: mais il répond que quoiqu'il le deſirat extremement, il ne luy eſtoit plus permis de quitter ſa ſolitude. a.

ARTICLE XIV.

Hiſtoire de Saint Martinien ermite.

'DANS la premiere lettre que S. Jerome écrit à Florent, luy & Evagre ſaluent enſemble le frere Martinien, que je ſouhaite beaucoup de voir, dit le Saint, mais je ſuis retenu par la chaine de ma langueur. 'Il y avoit un S. Martinien celebre parmi les Grecs, & on preteud qu'il vivoit en ce temps-ci meſme, retiré ſur une montagne auprés de Ceſarée en Paleſtine. 'Nous en avons une hiſtoire qui peut paroiſtre originale, ["mais qui n'eſt pas neanmoins tout à fait ſans difficulté. Pour dire en peu de mots ce qu'elle porte,] Martinien ayant quitté environ à l'âge de 18 ans la ville de Ceſarée dont il eſtoit, ſe retira ſur la montagne[1] voiſine où il y avoit beaucoup d'autres ſolitaires. Il y fit un grands progrés dans la vertu, & receut meſme le don de faire un grand nombre de miracles. Il mena ainſi une vie toute angelique durant 25 ans, [qui doivent ſe terminer vers l'an 390 ou 394 au pluſtard, ſelon ce qu'on verra dans la ſuite. Ainſi ce fut durant ce temps là qu'il fut connu de S. Jerome par quelque occaſion que nous ignorons, ſi c'eſt de luy que parle ce Saint.]

Hier. ep. 5. p. 52. d.

Boll 21. feb. p. 666. 667.

p. 667. § 11.

Note 11.

1.

'Le demon jaloux de ſa vertu le tenta en diverſes manieres, le menaça viſiblement de le perdre, & le fit preſque. 'Car une miſerable femme s'eſtant engagée comme par jeu à ſurmonter ſa conſtance, 'feignit de s'eſtre egatée, & obtint de luy qu'il la receuſt pour une nuit dans ſa cellule, de peur qu'elle ne fuſt mangée des beſtes. Il pria avant que de la recevoir, ſe retira enſuite dans un lieu à part pour paſſer la nuit, partie à chanter des pſeaumes, partie couché ſur la terre nuë: Mais lorſqu'il voulut la congedier le lendemain, s'eſtant un peu arreſté à parler avec elle, il s'affoiblit juſqu'à conſentir au peché, & à eſtre prés de l'executer, ayant peut-eſtre donné entrée au demon par quelque

§ 2. § 3. § 4. 5. § 6. 7.

Chry. ad Th. 1. t. 1. 4. p. 578. b.

1. appellée, dit cette hiſtoire, *le lieu de l'arche*, de quoy on ne rend point de raiſon.

petite negligence, comme S. Chryſoſtome le dit autrepart de Theodore, que Dieu laiſſa aller juſqu'au fond du precipice pour l'en retirer par une penitence plus glorieuſe.[Mais pour Martinien, il l'arreſta ſur le bord:] & la grace luy ayant auſſitoſt touché le cœur d'une maniere tres vive, il alluma du feu, entra dedans nus-piez par deux fois juſqu'à ce qu'il ne put plus ſe ſoûtenir, comme pour voir s'il pourroit ſouffrir le feu de l'enfer où ſon peché l'euſt dû conduire; & cette violence extraordinaire qu'il fit pour ravir le royaume du ciel, n'éteignit pas ſeulement en luy toute la flamme de la tentation, mais convertit meſme celle qui vouloit le perdre. Martinien l'envoya au monaſtere que Sainte Paul avoit baſti en Bethléem[en 389, comme nous le verrons dans la ſuite,] luy ordonnant de declarer à la Sainte tout ce qui luy eſtoit arrivé. Sainte Paule le receut, en prit un grand ſoin; & cette femme profita tellement de ſes inſtructions, que la Sainte eſtoit meſme obligée de la moderer. Elle paſſa a inſi dix ans dans ce monaſtere, au bout deſquels elle finit ſa courſe par une heureuſe mort. Il ſemble que Sainte Paule vivoit encore. [Ainſi il faut mettre ſa mort entre 399 & 404, & ſa converſion entre 389 & 394.] Metaphraſte qui a extremement paraphraſé cette hiſtoire, luy donne le nom de Zoé.

Boll. 23. feb. p. 568. § 8.

§ 9.

§ 10.

§ 11.

p. 666. f.

p. 669. d.

p. 669. § 12.

Martinien fut ſept mois à ſe guerir de ſes brulures; & au bout de ce temps croyant que Dieu demandoit de luy qu'il ſe retiraſt en un lieu encore plus eloigné, où les femmes ne puſſent du tout venir, il ſe fit mener à un rocher qui eſtoit à une journée avant dans la mer, où un matelot luy apportoit deux ou trois fois l'année du pain & de l'eau avec des branches de palmier, qui luy ſervoient & pour s'occuper au travail, & pour payer enſuite de ce qu'il faiſoit le peu que le matelot luy apportoit. Il paſſa[a] ſix ans de la ſorte ſans avoir aucun toit pour ſe couvrir, & au milieu des flots qui s'elevoient quelquefois de pluſieurs coudées au-deſſus de luy.

§ 13. [Menæa, p. 150.]

Boll. p. 670. § 3, 14.

2.

§ 15.

Au bout de ce temps un vaiſſeau ayant fait naufrage au pié de ſon rocher, tous ceux qui y eſtoient furent noyez, à la reſerve d'une fille âgée de 25 ans,[a] qui le conjura de l'aider à ſe ſauver. Il ne crut pas que la charité luy permit de s'en diſpenſer.[b] Mais ne voulant pas s'expoſer luy meſme à un danger où ſon ame avoit déja penſé perir, il laiſſa là cette fille avec ſes petites proviſions, en l'aſſurant qu'un matelot qui viendroit avant qu'elles

§ 23.

a § 15.

b § 16.

a. ou douze ſelon Metaphraſte : [ce qui fera mettre ſa converſion en 392 au pluſtard.]

a. On lit dix dans les Menées : [ſelon quoy il faudroit mettre ſa mort en 402 au pluſtoſt.]

fuſſent finies, la remeneroit à terre; & ſe jetta dans la mer en s'abandonnant à la providence qu'il avoit invoquée, parcequ'il trouvoit le danger de mourir encore moindre que celui de perdre ſa chaſteté. Son hiſtoire dit,(& c'eſt ce qu'elle a de plus difficile à croire,)que deux daufins le receurent ſur leurs dos,& le porterent à terre. 'Il fit enſuite divers voyages durant deux ans, ſe contentant de ce que luy donnoit la providence par les gents de bien qu'il rencontroit. 'Et il mourut enfin à Athenes aſſiſté par l'Eveſque du lieu, à qui Dieu, ſelon cette hiſtoire, avoit fait connoiſtre l'eminence de ſa vertu.[Ainſi il falloit que ce fuſt auſſi un Saint: mais ſon nom n'eſt pas marqué. Selon cette ſuite de l'hiſtoire de S. Martinien, on peut mettre ſa mort vers l'an 398 au plutoſt, & au pluſtard vers l'an 402.] 'L'Egliſe greque qui l'honoroit particulierement à Conſtantinople dans une chapelle de S. Pierre jointe à la grande egliſe,'fait ſolennellement ſa feſte le 13 de fevrier, 'auquel quelques nouveaux Latins la marquent auſſi.

§ 17. § 18. Menæa,p.151. p.144-154. Boll.p.667.a.

'La fille qu'il avoit laiſſée ſur ſon rocher n'en voulut point ſortir,'mais y continua durant deux ans la meſme vie que Saint Martinien, s'eſtant fait apporter un habit d'homme avec de la laine pour travailler. 'Le matelot qui luy venoit apporter du pain de temps en temps l'ayant trouvée morte, porta ſon corps à Ceſarée, où l'Eveſque la fit enterrer honorablement.'Elle eſt appellée Photine dans Metaphraſte.

p.671. § 20.21. § 21-33. § 24. f.

ARTICLE XV.

Rufin paſſe ſix ans en Egypte, y ſouffre pour la foy, vient demeurer à Jeruſalem avec Melanie.

[ON ne ſçait pas, comme nous avons dit, ſi Rufin vint à Jeruſalem, lorſque Florent l'y attendoit. On ſçait ſeulement]qu'il paſſa ſix ans en Egypte,[depuis 374 juſqu'en 379 ou 380,]& ce fut, dit-il, pour la cauſe de Dieu qu'il y demeura ſi long-temps[Il veut peut-eſtre dire que ce fut pour la défenſe de la foy orthodoxe que les Ariens y perſecuterent durant ce temps là, ou au moins juſqu'en l'an 378.]

Ruf.in Hier.l. 2.p.223.b.

'Il aſſure en effet que durant qu'il demeuroit à Alexandrie, & que les hereriques y perſecutoient l'Egliſe, ſa foy avoit eſté eprouvée par les priſons & par les exils que l'on y faiſoit ſouffrir aux défenſeurs de la foy.'Et dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique, il

Ruf.ad An p. 201.b. hiſt.l.11.c.4 p. 278.a.

dit qu'il a eſté le témoin & le compagnon de ce qu'avoient ſouffert [en 376] les deux Macaires, Saint Pambon, & les autres ſolitaires de Nitrie. 376.

Hier.in Ruf.l. 2.c.1.p.212.d. 'Saint Jerome devenu ſon ennemi, l'accuſe en cela de mentir ouvertement, & luy demande pour le croire les particularitez & les actes authentiques de ce qu'il avoit ſouffert. [Nous ne ſavons pas ce que Rufin répondit ou ce qu'il avoit à répondre
l.3 c.3.p 235 a. ſur ce ſujet.] Car avons nous perdu la lettre qu'il écrivit à Saint Jerome pour refuter ſes deux premiers livres contre luy [Mais pour les actes qu'il demande, il y a beaucoup d'apparence que les Ariens n'en faiſoient pas de toutes les violences qu'ils exerçoient, & qu'ils n'attendoient pas toujours des procedures & des ſentences juridiques, pour empriſonner, pour chaſſer, & meſme
Socr l.4.c.22.p 231.c. pour tuer ceux qu'ils haïſſoient. Socrate a cru que Rufin avoit
a Vit.P.p 442.a effectivement ſouffert dans cette perſecution: [a] Et Roſweide ne juge pas que l'autorité de S. Jerome qui le nie dans la chaleur de la diſpute, doive nous empeſcher de le ſuivre [Ainſi nous croyons luy pouvoir donner ſur cela le titre de Confeſſeur.]

Ruf.in Hier.l. 2 p.223.b. 'Durant les ſix années qu'il paſſa en Egypte, il eut ſoin de s'inſtruire dans l'ecole des excellens maiſtres qu'il trouva, ſoit pour la doctrine de la foy, ſoit pour la vertu & la conduite des mœurs. Il conte entre ceux qu'il avoit vus à Alexandrie, non
hiſt.l.2 c.7 p 18 ſeulement Didyme; cet aveugle ſi éclairé qu'il ecouta avec au- V. ſon titre.
m Hier.p 223 b. tant de plaiſir que d'admiration, & dont il lut & eſtima auſſi beaucoup les ouvrages; 'mais pluſieurs autres qu'il ſoûtient n'avoir pas eſté inferieurs à Didyme, comme Serapion & Menite, qui n'eſtoient pas moins freres pour les mœurs & l'erudition, qu'ils l'eſtoient par le ſang & par la nature. Il y joint un nommé Paul, homme extremement âgé, qui avoit eſté diſciple de Saint Pierre Martyr, [c'eſt à dire de l'Eveſque d'Alexandrie mort dés l'an 311.

Il trouvoit là encore aſſez d'autres perſonnes, dans la converLauſ.c.7.p.908 a,b. ſation deſquels il pouvoit s'edifier, puiſque dans les monaſteres qui eſtoient autour d'Alexandrie, il y avoit pluſieurs grands perſonnages, tres conſiderables par l'ardeur de leur pieté, & eminents en toutes ſortes de vertus, qui n'eſtoient guere moins en nombre que de deux mille.

Ruf.in Hier l.1. c.2.p.223 b. 'Il ecoutoit neanmoins & plus ſouvent & avec plus d'attention les ſaints maiſtres du deſert, comme il les appelle, c'eſt à dire les deux SS. Macaires [d'Egypte & d'Alexandrie,] S. Iſidore & Saint Pambon, [dont nous avons taſché de ramaſſer les actions en

en d'autres endroits.] 'Il en nomme encore pluſieurs autres dans ſon hiſtoire, par les mains deſquels il ſe rejouit d'avoir eu l'honneur d'eſtre beni. [Car pour ceux dont il a écrit l'hiſtoire, "il y a toute apparence que ce n'eſt pas luy qui les a vus, ce qui nous empeſche d'en rien dire ici. Il a donc quelque raiſon de dire,] 'qu'on ne peut pas l'accuſer de s'eſtre inſtruit ſoy meſme, mais qu'il à ſujet de ſe plaindre qu'ayant eu de ſi excellens maiſtres, il en ait ſi peu profité.

hiſt.l.1.c.8.p. 181.a.

V. la note a.

in Hier.l.2.p. 223.b.

'Il ſe glorifioit encore d'avoir toujours eſté dés ſa jeuneſſe diſciple de Theophile d'Alexandrie. Neanmoins Saint Jerome ſoûtient que cela ne peut eſtre, Rufin n'ayant point eſté en Egypte depuis que Theophile eſtoit Eveſque, [c'eſt à dire depuis 385,] & Theophile n'ayant jamais voulu enſeigner avant ſon epiſcopat. [Cela n'empeſchoit pas neanmoins qu'il n'euſt des amis à qui il faiſoit part de ce qu'il ſavoit.] 'Saint Jerome dit que ce fut à Alexandrie que Rufin apprit les ſentimens [d'Origene,] dont Rome & l'Italie n'avoient point encore entendu parler. [Il eſt certain qu'il a toujours aimé cet auteur mélé de bien & de mal.] 'Mais il proteſte qu'il ne s'attache point à ſa doctrine, & qu'ainſi il ne doit point paſſer pour "ſon diſciple & ſon défenſeur.

Hier in Ruf.l. 3.c.5.p.238.b.

c.8.p.243.a.

Ruf.ad an.p. 202.d.

aſſerior.

[C'eſt apparemment Rufin que marque S. Paulin,] 'lorſque parlant de quelques proprietez dés pellicans qui ſont en Egypte & dans les deſerts voiſins du Nil, il dit qu'il les avoit ſçeuës d'un ſaint homme, tres docte, & ſon ami particulier, qui avoit appris beaucoup de choſes non ſeulement dans les livres, mais encore en voyageant dans divers pays.

Paul.ep.26.p. 228.

[Melanie l'ayeule dont on verra l'hiſtoire en particulier, eſtoit apparemment en Egypte dés l'an 366, mais elle y demeura juſqu'en 376. Ainſi l'union tres particuliere qu'elle a eu avec Rufin peut bien avoir commencé dés le temps qu'ils y paſſerent enſemble.

Rufin quitta enfin l'Egypte en 379 ou 380, aprés y avoir paſſé ſix ans, & vint à Jeruſalem] 'où il demeura durant un grand nombre d'années en la compagnie de Melanie l'ayeule, [a] dont S. Paulin dit qu'il eſtoit le compagnon dans ſon voyage ſpirituel. [b] Il employa ce temps à recevoir avec elle les pelerins qui y venoient par devotion, les Eveſques & les moines, les vierges & les perſonnes mariées, les gents de qualité & ceux du peuple; en un mot, à donner à tous ceux qui ſe preſentoient le ſecours dont ils avoient beſoin, & à ſubvenir à leurs depens aux neceſſitez de

Lauſ.c.118.p. 1033.a.

[a] Paul.ep.9.p. 115.

[b] Lauſc.118.p. 1033.a.b.

tout le monde. Ils réunirent à l'Egliſe environ 400 moines diviſez à cauſe de Paulin [ou Paulinien, comme nous dirons en ſon lieu.] Ils y firent rentrer tous ceux qui ſuivoient l'hereſie des Macedoniens, honorerent le Clergé par divers preſens, & enfin paſſerent leur vie dans une grande pieté, dont la bonne odeur edifia preſque toute la terre, ſans donner aucun mauvais exemple à perſonne. [Je croy qu'on peut dire en effet que Rufin eſtoit irreprochable pour ſa vie & pour ſes actions. Mais ſa croyance trouva des adverſaires, & donna occaſion à divers troubles, que nous tacherons d'expliquer dans la ſuite en leur lieu. 376.

Il nous ſuffit de dire preſentement qu'il n'eſtoit pas tellement fixé à Jeruſalem qu'il ne fiſt divers voyages.] Car il témoigne qu'il a eſté en Meſopotamie, & qu'il y a vu divers ſolitaires autour d'Edeſſe & de Carres. Il aſſure auſſi qu'il a fait un ſecond voyage de quelques jours à Alexandrie, [qu'il faut mettre avant l'an 385, ſi nous accordons] ce que dit S. Jerome, qu'il n'y avoit jamais eſté depuis que Theophile en eſtoit Eveſque. [Pour le voyage ſur lequel on pretend qu'il fit les vies des Peres des deſerts, nous l'examinerons en un autre endroit, où nous verrons que ce ne fut point luy qui fit ce voyage.]

Ruf.l.11,c.8 p. 181,a.

in Hier.l.2.p. 223.b.

Hier.in Ruf.l.3 c.5.p.238 d.

V la note 10.

Il parle de quelques freres qui demeuroient ſur la montagne des Oliviers dans ſes cellules; [ce qui ſemble marquer que non ſeulement il vivoit à Jeruſalem comme ſolitaire, mais qu'il en conduiſoit meſme quelques autres.]

ex Ruf.l.2 p. 222.d.

in meis cellulis.

ARTICLE XVI.

Diviſions de l'Orient: S. Jerome eſt inquieté ſur le ſujet de la communion.

[SAINT Jerome s'eſtoit renfermé dans la ſolitude pour y trouver le repos, & s'exemter des troubles & des diſputes qui avoient commencé à le perſecuter dans l'Occident.] Mais il ne changea pas d'eſprit [& de ſort,] en changeant de pays, & en traverſant les mers. L'ennemi ne le quitta point, il le ſuivoit partout, & il ſouffrit de plus grandes guerres dans la ſolitude [qu'auparavant.] La rage des Ariens appuyée par la puiſſance du ſiecle, [ſous l'autorité de Valens qui tenoit alors ſa Cour à Antioche,] s'elevoit contre luy avec furie. Mais ceux qui paroiſſoient eſtre l'Egliſe, diviſez en trois partis ſous Melece, Vital & Paulin, dont chacun le vouloit tirer à luy, faiſoient ſa peine & ſon tourment.

Hier.ep.58.l.2. p.133 b.

[Saint Melece avoit eſté établi Eveſque d'Antioche en 361, par un conſentement commun des Ariens,& de beaucoup d'Orthodoxes : Mais dans le premier diſcours qu'il fit, il ſe declara tellement contre les Ariens, qu'ils ſe ſeparerent de luy, & firent Euzoïus leur Eveſque. Neanmoins comme ils avoient d'abord eu part à ſon election, les plus genereux Orthodoxes d'Antioche, qui depuis plus de 30 ans faiſoient un corps à part, ſous le nom d'Euſtathiens, parcequ'ils n'avoient jamais voulu communiquer avec les Eveſques ſubſtituez à la place de S Euſtathe, tous Ariens juſqu'à S. Melece; ces Euſtathiens, dis-je, ne voulurent point encore ſe réunir avec luy. Lucifer de Cailleri penſant étoufer la diviſion, leur donna Paulin pour Eveſque ſur la fin de 372. Mais ce remede mal appliqué augmenta le mal. Tout ce qu'il y avoit d'Orthodoxes dans l'Orient, prit hautement le parti de S. Melece, & l'Occident ſuivi de l'Egypte ne voulut point abandonner Paulin. Les choſes demeurerent en cet état jusqu'au commencement de 376, qu'Appollinaire Eveſque de Laodicée, qui ſemoit depuis quelque temps ſa nouvelle hereſie dans le ſecret, entreprit de faire Vital Eveſque d'Antioche, & de diviſer les autres Egliſes par de ſemblables crimes.

V. les Apollinaristes § 9.

Ce fut dans ce temps là que S Jerome écrivit du deſert de Syrie au Pape Damaſe la lettre dont nous allons bien-toſt parler puiſqu'il y marque Vital comme faiſant un parti & une communion ſeparée, quoiqu'il ſe pretendiſt toujours uni à l'Egliſe Romaine; & Apollinaire le pretendoit encore quelques années depuis. [a]Il eſt certain au moins que Saint Jerome n'écrivoit pas avant l'an 375, [b]puiſqu'il parle de S Ambroiſe comme d'un des chefs de l'Egliſe contre les Ariens [Car ce Saint ne fut battizé & fait Eveſque que dans les derniers jours de l'année 374.

bien. 57. p. 130. 58 p. 133. b.
ep. 58. p. 133. 134.
Theod. l. 5. c. 3. p. 797 c.
a Bar. 372.
b Hier. ep. 57. p. 131. b.

Outre la diviſion particuliere d'Antioche, il y en avoit encore une autre generale dans l'Egliſe ſur le terme d'hipoſtaſe. Car les Grecs le prenant, comme nous faiſons aujourd'hui, pour une Perſonne qui ſubſiſte réellement, reconnoiſſoient trois hypoſtaſes dans la Trinité,] & ne jugeoient pas que ce fuſt aſſez pour exclure l'hereſie de Sabellius de reconnoiſtre trois Perſonnes, puiſque Sabellius meſme les reconnoiſſoit. [Les Latins au contraire, qui prenoient *hypoſtaſe* & *ſubſtance* pour la meſme choſe, regardoient comme une impieté Arienne de dire qu'il y euſt trois hypoſtaſes. S. Athanaſe avoit taſché d'aſſoupir une diſpute, qui toute déraiſonnable qu'elle eſtoit troubloit toute l'Egliſe : & il avoit reſolu dans le grand Concile qu'il tint à

Bas. ep. 349. p. 345. 346.

V. ſon titre § 95.

Alexandrie l'an 362, que chacun auroit la liberté de ſe ſervir du mot d'hypoſtaſe au ſens qu'il voudroit en s'expliquant : Mais une concluſion ſi digne de ſa ſageſſe ne put pas appaiſer le mal, qui fut ce ſemble fomenté par la diviſion particuliere de l'Egliſe d'Antioche. 376.

S. Jerome qui vint en Orient dans le temps & dans le pays où ces conteſtations eſtoient les plus échaufées, s'y trouva fort embaraſſé. Il y a tout lieu de croire qu'eſtant à Antioche, il ſe joignit à la communion de Paulin, puiſqu'elle eſtoit autoriſée par l'Occident d'où il venoit. Nous avons vu qu'Evagre ſon intime ami, s'y eſtoit uni, & qu'il en devint enſuite le chef. Nous avons dit auſſi que S. Jerome avoit étudié l'Ecriture ſous Apollinaire ; ce qui luy pouvoit donner quelque engagement
ep.57.5 p 131 133.b. avec Vital.] Mais eſtant dans le deſert, comme il trouvoit difficile de reconnoiſtre parmi tant de differens partis qui dechiroient l'Orient, où eſtoit la fontaine ſeellée, & le jardin fermé, [c'eſt à dire l'Egliſe & la communion Catholique,] il reſolut de s'attacher ſeulement à la communion de l'Egliſe Romaine, tant pour la majeſté particuliere de ce ſiege où il avoit eſté battizé, qu'à cauſe [qu'il eſtoit ſuivi] de tout l'Occident, où la foy regnoit dans une entiere tranquillité.

[Cette raiſon le devoit, ce ſemble, porter à demeurer dans la communion de Paulin, ou à l'embraſſer s'il n'y eſtoit pas.]
ep. 58. p 133.134 Neanmoins ſoit parceque Vital & S. Melece pretendoient auſſi eſtre unis à la communion de Rome; [ſoit parcequ'il n'y avoit perſonne dans le deſert qui ne ſuiviſt la communion de Saint Melece, & qui ne regardaſt celle de Paulin, auſſi-bien que celle de Vital, comme un ſchiſme, à quoy il ſemble qu'on peut raporter ce qu'il dit:] Que les ſolitaires de là autour s'elevoient
p.133.b. contre luy, & l'accabloient par l'autorité que leur antiquité leur donnoit: [ſoit qu'il trouvaſt d'autres difficultez dans la
ep.57.p.131.a. communion de Paulin;] il declare qu'il ne connoiſt point Vital, qu'il rejette Melece, & qu'il ignore Paulin: Et comme il eſtoit trop eloigné de Rome pour en attendre toujours le Saint du Seigneur, [c'eſt à dire l'Eucariſtie,] il ſuivit les Confeſſeurs Egyptiens qui eſtoient les collegues de Damaſe, [c'eſt à dire, ſelon Blondel,] les Eveſques d'Egypte bannis par Valens à
Thdrt.l.4.c.19. p.689.d[691.d. Dioceſarée en Paleſtine.] Il y avoit encore dixneuf Preſtres & Diacres d'Alexandrie que le Comte Magnus avoit fait bannir à Heliopole en Phenicie : [& je n'en voy point qui fuſſent plus prés de Saint Jerome. Neanmoins le titre de collegues ſemble plutoſt marquer des Eveſques.]

V. les Ariens §. 130. 131.

ARTICLE XVII.

Il conſulte Damaſe ſur la communion & les hypoſtaſes.

[C'ESTOIT là, autant que nous en pouvons juger, le veritable ſujet de la perſecution que l'on faiſoit à Saint Jerome. Neanmoins il ſe plaint qu'on la fondoit principalement ſur le ſujet des hypoſtaſes.] 'L'Eveſque des Ariens, dit-il, & les Campagnars [qui eſtoient ceux de Saint Melece, comme on le verra dans la ſuite,] exigent d'un Romain comme je ſuis, [c'eſt à dire d'un Latin,] que je confeſſe trois hypoſtaſes. Il s'étonnoit qu'on l'inquietaſt ſur un different terminé [en 362,] par le Concile d'Alexandrie, & ſur un mot qui n'eſtoit point autoriſé par l'Ecriture. Enſuite il demandoit ce qu'ils entendoient par trois hypoſtaſes: Ce ſont, diſoient-ils, trois Perſonnes qui ſubſiſtent; & il répondoit que c'eſtoit là ſa croyance. 'Il repetoit ſans ceſſe qu'il croyoit trois Perſonnes ſubſiſtentes, vraies, entieres, parfaites; & cela n'empeſchoit point qu'il ne fuſt appellé heretique, & traité de Sabellien, non par des Ariens, mais par des Orthodoxes, & des ſolitaires tres auſteres & tres penitens. 'On vouloit, dit-il, qu'il avouaſt en propres termes les trois hypoſtaſes, & on ne ſe contentoit pas qu'il ſe ſerviſt d'expreſſions que ſes perſecuteurs reconnoiſſoient n'avoir que le meſme ſens. [Cette conduite paroiſt bien deraiſonnable, & neanmoins c'eſt celle qu'Acace de Berée, qui fut peu aprés l'un des plus ardens défenſeurs de la communion de S. Melece,] 'avoue qu'on avoit tenuë à l'égard de Paulin d'Antioche; & il paroiſt en reconnoiſtre l'injuſtice.

Hier. ep. 57 p. 131. b.

ep. 77. p. 315. a.

ep. 75. p. 131. b.

Cyr. A. Le p. 13. p. 64 b, c.

[Il eſt pourtant difficile de croire que S. Jerome n'ait pas uſé de quelque exageration] dans ce qu'il ajoute: Nous diſons hautement; Si quelqu'un ne confeſſe pas trois hypoſtaſes, 'c'eſt à dire trois Perſonnes ſubſiſtantes, qu'il ſoit anatheme. [Il eſt, dis-je, difficile de croire qu'il ſe ſoit ſervi de ces termes à l'égard des Orientaux, qui ne demandoient autre choſe de luy que le terme d'hypoſtaſe, il ajoute auſſi-toſt aprés:] 'Et parceque nous n'apprenons pas leurs termes, il nous traitent d'heretiques. [Je ne voy pas comment cela s'accorde.] On y voit auſſi en cet endroit qu'il condannoit meſme les trois hypoſtaſes comme une impieté. Et c'eſt apparemment ce qui choquoit les Orientaux.

Hier. ep. 57 p. 131. b.

a. b.

a. Le texte ajoute *ou rein inviterum.*

[S'il les euſt confeſſées en la maniere qu'il le dit, le moyen que 376.
les Orientaux euſſent refuſé de le recevoir, puiſque s'ils ne ſe
contentoient pas du mot de Perſonne, c'eſt qu'ils ne le trou-
voient pas ſuffiſant pour exclure le Sabellianiſme, & non pas
qu'ils le trouvaſſent mauvais. Que ſi neanmoins la choſe eſt tout
à fait comme le raporte S. Jerome, il faut que les Orientaux
aient conſideré le mot de Perſonne comme une reſtriction de
celui d'hypoſtaſe, ou il faut que Saint Jerome euſt à faire à des
perſonnes peu intelligentes & fort zelées, c'eſt à dire aux gents
a. du monde les moins raiſonnables.]

Dans l'embaras où il ſe trouvoit ſur ces deux points, il ſe
reſolut de conſulter Damaſe qui eſtoit alors aſſis ſur la chaire de
Saint Pierre, & il luy écrivit une lettre, où aprés avoir repre-
ſenté les deux états differens, de l'Orient & de l'Occident, [à
b. peu prés de meſme que fait S. Baſile dans diverſes lettres,] il le
prie en des termes tout à fait beaux d'agréer qu'il s'adreſſe à luy
a.b. comme au Chef de l'Egliſe où il avoit receu le batteſme. Il luy
expoſe enſuite l'état où il eſtoit, & parle aſſez fortement pour
p.132.c. rejetter abſolument les trois hypoſtaſes. Il dit neanmoins avec
peine qu'il les confeſſera en les expliquant, ſi Damaſe le juge à
propos; & il le conjure pour cela par J. C. de luy accorder ſes
lettres, le priant de les adreſſer à Evagre, & de luy marquer en
meſme temps avec qui il doit communiquer à Antioche. [Il y a
c. une choſe faſcheuſe dans cette lettre.] Car de ce que les Orien-
taux refuſoient de ſe contenter qu'il avouaſt le ſens de trois
hypoſtaſes, il en infere que cette bizarrerie n'eſt pas ſans myſtere.
Il pretend qu'il y a du venin caché ſous le bon ſens qu'ils don-
noient aux trois hypoſtaſes; que c'eſt l'ange de ſatan qui ſe
transfigure en Ange de lumiere; & que les Campagnars joints
aux heretiques de Tarſe, ne recherchoient autre choſe que
d'eſtre appuyez de l'autorité que leur donneroit la communion
de Rome, pour preſcher enſuite leurs trois hypoſtaſes dans leurs
ancien ſens, [c'eſt à dire dans celui des Ariens.

La ſuite du temps a fait voir que ce jugement n'eſtoit pas aſſez
fondé ſur la verité. Cependant ſi le Pape y euſt deferé, c'eſtoit
pour ne voir jamais l'Orient réuni avec l'Occident; & il eſt
ep 77 p.315.a. difficile de ne pas faire tomber ſur S. Jerome] la plainte ſi juſte
qu'il faiſoit vers le meſme temps, & ſur le ſujet meſme des trois
hypoſtaſes, contre la temerité des moines, qui des cavernes de
leurs cellules entreprennent de condanner le monde, & de ſe
rendre juges des Prelats.

[Il eſt faſcheux auſſi qu'il témoigne plus d'averſion pour Melece que pour l'heretique Vital, dont l'epiſcopat n'eſtoit
reipſa. qu'un ſchiſme viſible & inexcuſable.] Car il "rejette Melece, ſe ep.57 p.131.a.
contentant de dire qu'il ignore Vital comme Paulin. [Mais il faut meſme ſelon toutes les apparences, dire que c'eſt S. Meleee]
'qu'il appelle le chef des Ariens, & il ne le traite guere mieux chr an.361 355.
en d'autres endroits. 'Les Campagnars qu'il joint à cet Eveſque ep.57.p.131.a.
1. des Ariens, & 'qu'il met quelquefois avec les Marcionites, les in Luci.c.9.p. 147 b.
Valentiniens, & les Donatiſtes au nombre des ſynagogues de
l'Antechriſt, oppoſées à la veritable Egliſe, 'ne ſont en effet Bar 386 § 58 Blond.p.203.
autre choſe que les Orthodoxes de la communion de S. Melece, 459.
à qui on donnoit ce nom, parcequ'eſtant chaſſez des egliſes par
les Ariens, ils eſtoient obligez de s'aſſembler à la campagne
pour faire le ſervice divin: [De ſorte que ce nom que les Ariens
leur avoient apparemment donné par dériſion, eſtoit une preuve
de leur pieté ſolide.

Il eſt plus difficile de deviner ce que c'eſt que *les heretiques de Tarſe.*] 'Blondel dit que c'eſtoit le Clergé de Silvain Eveſque de Blond p.204.
Tarſe [mort quelque temps auparavant. On pourroit peut-eſtre
l'étendre à tout le parti des Semiariens ou Macedoniens, qui
ayant deputé au Pape Libere Silvain de Tarſe & quelques autres, furent receus dans ſa communion en 366, admis par le
Concile de Tyanes en 367, & enſuite, comme nous croyons, par
Saint Athanaſe en 372, à la ſollicitation de S. Baſile, qui parle
toujours fort bien de Silvain. Ainſi Baronius ne devoit pas
dire] 'que c'eſtoient les Semiariens, [ou il devoit ajouter qu'ils Bar.372. § 53.
s'eſtoient corrigez, & avoient eſté receus dans la communion
de Rome. Neanmoins s'il en faut croire Socrate & Sozomene,
V. S. Baſile § 217. "quelques uns de ceux qui s'eſtoient réunis alors retomberent
dans leur hereſie aprés la mort de Valens, comme Euſtathe de
Sebaſte avoit déja fait dés l'an 373.

Je ne ſçay ſi c'eſt à la perſecution que Saint Jerome ſouffrit des
Orientaux, qu'il faut raporter ſa lettre 39e,] 'où il ſe plaint du Hier ep.39.p. 212.d.
jugement que l'envie faiſoit de luy, & en appelle au tribunal de
J. C. Il écrit cette lettre de ſa ſolitude, & il dit que le petit
morceau de papier que ſa pauvreté luy avoit pu fournir, en eſt
une preuve. Il l'adreſſe à des vierges à qui il avoit ſouvent écrit
ſans en recevoir de réponſe, à cauſe, ce ſemble, des mauvais

1. [Car il n'y a pas d'apparence que *Campenſes* de l'epiſtre 57, ſoient autres que *Campeſtres* dans le livre contre les Luciferiens.]' Baronius les appelle *Compitas*[Cela eſt peut-eſtre dans quelque edition de S. Jerome.] Bar.386.§ 58.

bruits qu'on faiſoit courir de luy. Il s'en plaint, mais avec beaucoup d'umilité. Ces vierges ſont appellées *Hermonenſes*, d'où Eraſme [& Victorius] tirent qu'elles demeuroient ſur la montagne d'Hermon [dans la Palleſtine.] 377.

ARTICLE XVIII.

Il écrit encore à Damaſe; fait une declaration de ſa foy, quitte le deſert, écrit la vie de S. Paul ermite, & contre les Luciferiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 377

[SAINT Jerome ne receut pas réponſe de Rome auſſi promtement qu'il ſouhaitoit. C'eſt pourquoi aprés avoir attendu quelque temps, & peut-eſtre juſqu'à l'année ſuivante,] il récrivit une ſeconde fois à ce Pape; & aprés s'eſtre excuſé de l'importunité qu'il luy cauſoit, il luy expoſe encore la perſecution qu'il ſouffroit ſur le ſujet de la communion; (car il ne parle plus des hypoſtaſes,) '& le conjure "par la Paſſion du Sauveur, de ne point negliger une ame pour qui J. C. eſtoit mort, & de luy mander avec qui il devoit communiquer en Syrie, luy ſouhaitant entre autres choſes pour recompenſe, de mourir en croix comme Saint Pierre: 'au moins c'eſt le ſens qu'Eraſme donne à ſes paroles.

Hier. ep. 58. p. 133. b.

p. 134. c. &c.

p. 134. c.

[Nous n'avons point de preuve poſitive que Damaſe ait enfin répondu à Saint Jerome. Il y a neanmoins tout lieu de le croire:] '& ſuppoſé qu'il l'ait fait, on ne peut guere douter que ce n'ait eſté pour luy dire de communiquer avec Paulin, avec qui il communiquoit luy meſme, [& pour qui Saint Jerome ſe declare toujours depuis contre S. Melece. Nous verrons meſme bien-toſt qu'il receut le ſacerdoce de ſa main. Pour ce qui eſt du mot d'hypoſtaſe,] 'Damaſe & ſon Concile s'en eſtoit encore ſervi [en 371,] pour marquer la ſubſtance, [ſelon quoy on n'en ſauroit reconnoiſtre qu'une:] '& depuis encore il paroiſt qu'il s'en ſervit dans une lettre à Paulin. [Mais il eſt difficile de ſavoir s'il n'auroit point conſeillé à Saint Jerome de ſuivre l'uſage de ceux parmi leſquels il vivoit.]

Ber. 372. § 49. Blond. p. 207.

Thdrt. l. 2. c. 19. p. 618. a.

Baſ. ep. 349. p. 345.

'Nous avons encore une autre lettre de Saint Jerome ſur cette difficulté des hypoſtaſes, adreſſée à un Preſtre nommé [1]Marc; &

Hier. ep. 77. p. 315. a.

1. 'Il eſt qualifié Preſtre de Celede dans les imprimez: mais on pretend qu'il faut lire de Calcide. [2] Il y avoit en ces quartiers là un fort grand bourg nommé Teledan, auprés duquel eſtoit le monaſtere de S. Euſebe. [Ce nom approche aſſez de Celede.]

Bar. 378. § 64. Blond. p. 282. [2] Thdrt. v. p. c. 4. t. 795. a. b.

nous

nous y apprenons 'qu'il avoit fait une confeſſion de ſa foy, qu'il b.
avoit miſe, dit-il, entre les mains de Saint Cyrille. [Ce pouvoit
Note 12. eſtre quelque Eveſque de ces quartiers là 'plutoſt que de celui de
Jeruſalem.] Il ſe plaint fort dans cette lettre de ce qu'on luy
demandoit tous les jours raiſon de ſa foy, comme s'il euſt eſté
battizé ſans avoir de foy; & encore plus de ce que tout ce qu'il
pouvoit dire & ſigner n'empeſchoit pas qu'on ne le tourmentaſt
toujours, comme ſi on n'euſt eu deſſein que de le chaſſer du
deſert. 'C'eſtoient cependant des moines qui le traitoient de a.
cette ſorte, & qui en le condannant s'engageoient, dit-il, à
condanner l'Occident, le Pape Damaſe, & Pierre d'Alexan-
drie, [dont il ſuivoit la foy & les expreſſions.] 'Il eſtoit las de a.
leur répondre, & reſolu de demeurer dans le ſilence. Mais Marc
à qui il parle comme à un ami, '& qu'il appelle ſon ſaint & ve- b.
nerable pere, l'ayant prié de luy envoyer quelque témoignage
de ſa croyance, il ne put pas ſe diſpenſer de luy répondre. Il le
renvoie pour ſa foy à ce qu'il en avoit donné par écrit à Saint
Cyrille, & au témoignage que luy meſme & un nommé Zenobe
pouvoient rendre de ce qu'ils en avoient oui de ſa bouche.

'Il emploie la plus grande partie de ſa lettre à ſe plaindre de a.b.
la temerité & de la barbarie des moines qui le tourmentoient. b.
Il dit que des amis qu'il avoit avec luy, aimant mieux vivre avec
des beſtes qu'avec des Chrétiens tels que ceux là, eſtoient reſolus
de s'en aller, & s'en alloient actuellement; Que pour luy il
s'enfuiroit auſſi avec eux, s'il n'eſtoit retenu par la foibleſſe de
ſon corps, & par la rigueur de l'hiver; Qu'il demande qu'on luy
accorde ſeulement quelques mois pour attendre le primtemps.

'Blondel paroiſt mettre cette lettre entre les deux à Damaſe, Blond.pr.p.207
[c'eſt à dire dans l'hiver de 376 & 377. La difficulté n'eſt pas
importante. Il ſemble neanmoins que Saint Jerome avoit eu un
témoignage poſitif en ſa faveur du ſentiment du Pape ſur les
hypoſtaſes, & meſme de Pierre d'Alexandrie qui eſtoit alors à
Rome,] 'puiſqu'il dit qu'on ne le peut condanner ſur ce point Hier.ep.77.p.
ſans condanner en meſme temps ces deux Prelats, c'eſt à dire 315.a.
l'Egypte & tout l'Occident. 'Auſſi Baronius n'en parle que ſur Bar.378.§64.67.
a. 'l'an 378, auquel il croit que S. Jerome quitta le deſert, ſuppo-
ſant qu'il fut en effet contraint d'executer la reſolution qu'il y
témoigne avoir priſe de ſe retirer & de ceder à ſes perſecuteurs.

[Quelque cauſe qui l'ait obligé à quitter le deſert, il ne le
» quitta qu'à regret.] 'Le deſert, dit-il, me retenoit alors; & pluſt ep.16.p.166.c.
» à Dieu qu'il m'euſt toujours retenu.

a. 'Mr Du Pin le met vers l'an 373, ſans en donner de raiſon particuliere. Dupin.t.3.p.192.

ep.124.p.32.c. [Il fit dans le deſert quelques epiſtres [ou quelques écrits] que 377.
le Pape Damaſe à qui il les montra quand il fut à Rome, lut
avec beaucoup d'avidité & de plaiſir; & meſme il les fit copier.
[Je ne ſçay point encore ce que c'eſtoit.] Mais on y peut mettre Note 13.
an.356. avec beaucoup d'apparence la vie de S.Paul ermite, [puiſqu'il
v.ill.c.135.p. la cite dans ſa chronique,] & qu'il la met à la teſte de tous ſes
303.d. ouvrages.] [a] Il ſe plaint quelquefois de ce que des mediſans vou-
av.Hil.p.241.d. loient faire paſſer cette hiſtoire pour un roman. Il en fit un pre-
ep.21.p.133.b. ſent [dés devant l'an 380,] au vieillard Paul de [1]Concorde, en V.la note 13.
luy demandant quelques livres dont il avoit beſoin. Il dit qu'il 2.
avoit beaucoup travaillé à y rabaiſſer ſon ſtyle, pour le rendre
plus proportionné aux perſonnes ſimples. Mais je ne ſçay, ajou-
te-til, comment il arrive qu'une bouteille lors meſme qu'il n'y
a que de l'eau, conſerve neanmoins toujours l'odeur de la li-
queur dont elle a eſté remplie la premiere fois qu'elle a ſervi. Il
ajoute que s'il agrée ce petit preſent, il a encore d'autres choſes
en reſerve qu'il pourra luy envoyer par mer avec la permiſſion
de Dieu, parmi d'autres marchandiſes de l'Orient. [2] Les livres 2.
qu'il luy demande ſont Aurele Victor, dont il avoit beſoin pour
l'hiſtoire des perſecutions [ou plutoſt des perſecuteurs, ſongeant
ſans doute déja à compoſer ſa chronique:] les commentaires de
v ill.c 97.p.297 b. Fortunatien d'Aquilée ſur les Evangiles, [b] les epiſtres [ou les
6ep.21.p.133.b. traitez] de Novatien, pour lire avec plus de plaiſir ceux de Saint
Cyprien qui le combatent.

v.ill.c.135.p.303 b. [Si nous voulons ſuivre] l'ordre que Saint Jerome donne à ſes
écrits dans le catalogue qu'il en fait, [il faudra mettre encore
ou dans ſa ſolitude, ou auſſitoſt aprés,] & avant l'an 330, ſon Note 14.
dialogue contre les Luciferiens.] Il vaut mieux en effet le mettre
in Luci.c.7.p. plutoſt que pluſtard, [puiſqu'il y avoit encore alors des perſonnes
144.c. qui avoient aſſiſté [en l'an 325] au Concile de Nicée. Et il y avoit
des Luciferiens à Antioche. [Ainſi ce ſera par cet ouvrage
in Pel.pr.p.260. c. qu'il aura commencé à écrire contre les heretiques,] à faire voir
qu'il ne les epargnoit jamais, à travailler de tout ſon poſſible
Sulp.dial.1 c.1.4. p.251. à faire que les ennemis de l'Egliſe fuſſent les ſiens, & à meriter
d'eſtre auſſi univerſellement haï par les heretiques, en ne
ceſſant jamais de les combatre, qu'il eſtoit univerſellement
admiré & aimé par tous les bons.

Hier.in Luc.c. 1 p.135 b|Du Pin,p.370. [4] Il fit le traité dont nous parlons, enſuite d'une diſpute qu'un
Orthodoxe avoit euë avec un Luciferien qu'il nomme Hellade.

Du Pin,t.3.p.350. 1. [Je ne ſçay point où] [a] Mr Du Pin a trouvé qu'il fuſt d'Eſpagne.

2. Je ne ſçay pourquoi il appelle tous ces livres de payens ou d'heretiques, *margarikum Evangelii.*

377. Cette diſpute n'avoit produit autre choſe que des injures de part & d'autre, ſinon qu'on avoit reſolu qu'ils confereroient enſemble le lendemain; ce qui ſe fit, & l'on écrivit tout ce qu'ils dirent. [Saint Jerome fait comme ſi ce qu'il écrit n'eſtoit que les actes de cette conference; mais il ne faut pas douter qu'il ne l'ait ajuſtée comme il a jugé à propos.]

ARTICLE XIX.

Saint Jerome eſt fait Preſtre à Antioche: Il va à Conſtantinople.

L'AN DE JESUS CHRIST 378.

BARONIUS croit que Saint Jerome au ſortir du deſert de Calcide fut à Jeruſalem; [ce que nous avons examiné en un autre endroit.] Il ne laiſſe pas de mettre en ce temps-ci ſa promotion au ſacerdoce, où il fut elevé par Paulin d'Antioche. Et il peut eſtre aſſez probable, qu'aprés avoir eu réponſe de Damaſe qu'il devoit communiquer avec Paulin, il conſentit l'an 378, à recevoir la preſtriſe de ſes mains. [Il eſt certain que juſqu'à preſent il n'a paru autre choſe que laïque. Au moins il n'avoit pas receu l'ordination de Paulin lorſqu'il doutoit s'il communiqueroit avec luy, & qu'il diſoit formellement qu'il l'ignoroit, c'eſt à dire qu'il ne le reconnoiſſoit point comme Eveſque Catholique.] Et il eſt certain d'autre part que c'eſt de Paulin qu'il a receu le ſacerdoce, [a] & qu'il eſtoit Preſtre lorſqu'il demeuroit à Rome auprés de Damaſe.

V. la note 6.

NOTE 15.

Bar. 378. § 61.

§ 71.

Blond. p 207.

Hier ep. 61 c. 16. p. 181. a. a ep. 22. p. 144 [102. p. 372. d]

[b] Il accepta donc enfin l'ordination, mais de telle ſorte que ce fut ſans s'attacher à aucune Egliſe, de peur de perdre la liberté » de vivre dans la ſolitude. Quand mon frere auroit eſté ordonné » par vous, diſoit-il, depuis à Jean de Jeruſalem, il pourroit tou- » jours vous dire ce que moy, tout miſerable que je ſuis, j'ay dit à » l'Eveſque Paulin d'heureuſe memoire; Vous ay-je prié de m'or- » donner? Si en me donnant la qualité de Preſtre vous ne m'oſtez » pas celle de moine, [je ne m'y oppoſe pas:] c'eſt à vous à répondre » du jugement que vous faites de moy. Mais ſi ſous le pretexte du » ſacerdoce vous pretendez m'oſter [la liberté de ma retraite] pour » laquelle j'ay quitté le ſiecle, pour moy je ſuis reſolu de garder » ce que j'ay toujours eu, & vous, vous n'y perdrez rien pour » m'avoir ordonné. [Quand je ne ſerai pas avec vous, vous n'en aurez pas moins de Preſtres que vous en aviez avant mon ordination.]

Ruf ad Ori. p. 107. a. c. [b] Bar. 378. § 71. Hier. ep. 61. c. 16 p. 181. a.

Hier.ep.60.c.1. p.156.d. 'Saint Epiphane nous apprend de noſtre Saint une choſe tres conſiderable, ſavoir qu'en l'an 394, ſa modeſtie & ſon humilité l'empeſchoit encore d'offrir le ſacrifice dont le pouvoir appartenoit à ſon ſacerdoce, & de s'employer à cette partie de ſon miniſtere en laquelle conſiſte le ſalut des Chrétiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 379, 380 & 381.

[Nous joignons enſemble ces trois années, parcequ'il n'eſt pas aiſé de diſtinguer à laquelle des trois, ou ſi c'eſt à toutes les trois qu'appartient le temps que S. Jerome paſſa à Conſtantinople avec Saint Gregoire de Nazianze, qui y vint au commencement de 379, qui aprés y avoir rétabli & comme reſſuſcité la foy Catholique, laquelle y paroiſſoit preſque morte depuis quarante ans, fut contraint en l'an 381, par la violence du peuple, par les inſtances de Theodoſe, & par l'autorité du ſecond Concile œcumenique, d'en accepter l'epiſcopat, & qui quitta cette dignité auſſi-toſt aprés, pour ne pas troubler la paix de l'Egliſe, & ſe retirer à Nazianze] Note 16.

Hier.v.ill.c.117. p.301 a|ep.2.p. 14.d|in Jov.l.1. c.7.p.27.a|Ruf. 2 c.3.p.201.a. ep.53.p.113.b. b in Iſ.6.p.28.b. c in Eph.3.p. 236.b. d v.ill.c.127.p. 301.a. e in Eph.3.p. 236.b. f ep.2.p.24.d. Bar.379. § 22| Enn.dic.2.p. 492. 'Saint Jerome ſe glorifie & ſe rejouit en beaucoup d'endroits d'avoir eu un Saint ſi eloquent, & ſi éclairé dans les Ecritures, pour maiſtre, pour precepteur, pour catechiſte. [b] Il étudia les divines Ecritures ſous ce Saint, [c] qui y eſtoit tres habile & tres éclairé, [d] & apprit à les entendre par les explications qu'il en donnoit. [e] Il cite quelquefois les entretiens qu'il avoit eus avec luy; [f] & il raporte auſſi comment ce Saint eludoit agreablement les queſtions trop difficiles qu'il luy propoſoit. S. Proſper dans ſa chronique, aprés avoir appellé S. Gregoire le plus eloquent homme de ſon temps, ajoute que c'eſtoit le precepteur de Saint Jerome; '& l'on cite cette parole d'Ennode, que Saint Jerome pourroit paſſer pour plus excellent que Saint Gregoire, ſi en qualifiant ce Saint ſon precepteur, il ne nous obligeoit d'attribuer au maiſtre tout ce que le diſciple a de grand, comme à la ſource dont il l'a tiré.

Hier.v.ill.c. 128.p.303.a. [Il faut auſſi que ç'ait eſté à Conſtantinople que Saint Jerome ait vu S. Gregoire de Nyſſe, qui y eſtoit au moins en 381 pour le Concile œcumenique. Car il témoigne que ce Saint luy avoit lu à luy & à S. Gregoire de Nazianze, les livres qu'il avoit écrits contre Eunome.

ARTICLE XX.

Saint Jerome compoſe ſa chronique.

Note 17. [CE fut aſſez probablement dans le temps que S. Jerome eſtoit à Conſtantinople, & en 380, qu'il s'occupa à traduire & à augmenter la chronique d'Euſebe.] Il a fait tout enſemble dans cet ouvrage la fonction d'interprete & celle d'auteur. Car il a mélé beaucoup de choſes dans le travail d'Euſebe, particulierement pour l'hiſtoire Romaine; & depuis la 20e année de Conſtantin où finiſſoit Euſebe, il l'a continuée juſqu'au ſixieme Conſulat [& à la mort] de Valens, [c'eſt à dire juſqu'à l'an 378.] [Il marque quelques particularitez de la maniere dont il avoit dreſſé ſa chronique, & il ſe trouve encore des manuſcrits où cela eſt obſervé: mais les autres ont changé ſon ordre. Hier.chr.p.4.c. p.4. n.p.5.2.

'Il avoue qu'il a dicté cet ouvrage [ſans l'écrire de ſa main,] & meſme qu'il l'a dicté extremement viſte. 'C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'il s'y trouve un aſſez grand nombre de fautes, ſoit pour la traduction, comme Scaliger le remarque dans ſes prolegomenes, 'ſoit pour l'exactitude dès dates & de la chronologie. [Mais pour ces dernieres, il ne faut pas douter que les copiſtes n'en aient ajouté beaucoup à celles qui pouvoient y eſtre d'abord.] Scaliger aſſure qu'il n'y a point de livres dont les exemplaires, & manuſcrits, & imprimez ſoient plus pleins de fautes. [Et il eſt aiſé de le juger par la nature meſme de l'ouvrage. chr.p.4. pr.p.23.26. Blond.p.205. Euſ.chr.pr.p. 27.

Les dernieres editions, qui paſſent ſans conteſtation pour les meilleures, font voir qu'on avoit ajouté beaucoup de choſes dans les anciennes.] 'On en a au contraire retranché les Conſuls, s'il eſt vray que Saint Jerome les y euſt mis comme le ſoûtient Scaliger. 'Car d'autres croient que ni luy ni Euſebe n'avoient point mis les Conſuls non plus que les années de J. C. [Il y a des raiſons conſiderables de part & d'autre. Mais il eſt aſſez peu important d'en ſavoir la verité, puiſque pour les Conſuls on ne les y trouve plus aujourd'hui dans les plus anciens manuſcrits, & pour les années de J. C, elles ſont marquées fort differemment. Dans l'edition meſme de Scaliger, que nous ſuivons ordinairement comme celle qui paſſe pour la meilleure, elles precedent toujours d'un an l'ere commune. C'eſt pourquoi pour ne pas embaraſſer les lecteurs, nous retranchons cette année lorſque n.p.9.2. V. Euſebe § 6. pr.P.p 14 Pet. doc.l.12.c 29.p. 346.c.

nous citons la chronique d'Euſebe ou de S. Jerome: & quoique dans l'imprimé la mort de Julien par exemple ſoit marquée ſous l'an 364, nous diſons que cette chronique la met en 363.

'S. Jerome parle luy meſme de cet ouvrage en divers endroits de ſes écrits. [a]Il en cite un endroit ſur Daniel, [qui paroiſt eſtre celui] [b] qu'il met au commencement du regne d'Herode en la dixieme année d'Auguſte. [c] Rufin dit qu'il en avoit depuis oſté un paſſage [qui s'y trouve encore aujourd'hui.] [d] Il en cite un autre au meſme endroit. [e] Saint Auguſtin en allegue encore fort ſouvent l'autorité.

'Nous y trouvons à la teſte une lettre du Saint [qu'on n'a point miſe dans le recueil de ſes ouvrages] [g] mais qu'il cite luy meſme dans une lettre celebre écrite environ 20 ans [ou au moins 17 ans depuis,] & encore en d'autres endroits. [h] Elle eſt adreſſée à Vincent & à Gallien. [Je ne ſçay qui eſt Gallien,] ſinon qu'il l'appelle une partie de luy meſme. [Pour Vincent, c'eſt ſans doute] [i] celui qui eſtoit ſon compagnon dans la ſolitude de Bethléem, s'y eſtant retiré aprés avoir quitté Conſtantinople, 'où S. Jerome paroiſt dire qu'il avoit eſté fait Preſtre, ſans s'engager neanmoins à cette Egliſe. Baronius croit qu'il fut ordonné par S. Gregoire de Nazianze, & qu'il eſtoit venu le trouver de Syrie avec Saint Jerome. ['Il eſt certain que ce fut Saint Jerome qui l'emmena de Rome en Syrie en 385.] [k] S. Epiphane dit qu'il ne vouloit point offrir le ſacrifice non plus que S. Jerome. [l] Il paroiſt qu'il avoit un bien aſſez conſiderable.

a Hier. ep. 101. p. 366 c. l. 42 p. 115 b. l. hel. p. 269. b. & in Da. 9. p. 594. b.
b chr p. 151.
c ex Ruf. l. 2. p. 277. a.
d 2.
e Aug. civ. l. 18. c. 8. p. 222. 2. a. &c.
f Hier. chr p. 3.
g ep. 101 c. 2. p. 366 2.
l. heb. t 3 p 269. b.
h chr. p. 3.
i ep 61. c. 16. p. 180. d.
k Bar. 379. § 22. § 17.
l Hier. in Ruf. l. 3. c. 7. p. 239. b.
b ep. 60. c. 1. p. 156. d.
f Ori. in Ez pr p. 615.

ARTICLE XXI.

Il traduit quelques homelies d'Origene, écrit ſur les Seraphins.

SAINT Jerome en faiſant le catalogue de ſes écrits, met auſſi-toſt aprés la chronique d'Euſebe, & avant le traité des Seraphins, dont nous parlerons bien-toſt, ſa traduction de 28 homelies d'Origene ſur Jeremie & ſur Ezechiel. 'Mais pour celles ſur Ezechiel, qui ſont la moitié de ce nombre, il ne les traduiſit que long-temps aprés les 14 ſur Jeremie, [& comme je croy, aprés qu'il eut vu Didyme en l'an 386,] puiſque dans la preface de ces homelies ſur Ezechiel il dit qu'Origene, ſelon le ſentiment de Didyme le Voyant [ou l'éclairé & le prophete,] eſt un ſecond maiſtre des Egliſes aprés l'Apoſtre, 'ou comme lit Rufin, aprés les Apoſtres. [m] Ces 28 homelies ſur Jeremie, & ſur Ezechiel, ſe

Hier. v. ill. c 135. p. 103. 304.
Ori in Ez. pr. p. 615.
Ruf. in Hier. l. 2. p. 124. c.
m Ori. t. 1. p. 571. 615.

379-381. trouvent parmi les ouvrages d'Origene; '& des 14 ſur Jeremie M.r Huet en a donné douze en grec, non ſelon l'ordre de Saint Jerome qui eſtoit confus, mais ſuivant celui du prophete. Huet,l 3.c.3.§9. p.250.

'Devant les 14 ſur Ezechiel, il y a une preface de S. Jerome dont 'Rufin raporte la plus grande partie, & il nous apprend qu'elle s'adreſſoit à un certain Vincent, [c'eſt à dire ſans doute au Preſtre Vincent dont nous venons de parler.] 'Il avoit prié S. Jerome de traduire tout Origene. Mais il dit que c'eſt une entrepriſe trop temeraire pour luy; & que neanmoins ſi Dieu luy rend la ſanté, (car il eſtoit alors tourmenté d'un mal d'yeux, que ſa trop grande application à la lecture luy avoit cauſé,) il en traduira une grande partie, pourvu qu'il luy fourniſt des écrivains, ſa pauvreté le reduiſant à manquer de ce ſecours. in Ez.p.615. Ruf.in Hier.l. 2.p.224.c. Ori.in Ez.pr.p. 615.

[Nous avons joint enſemble ces 28 homelies comme le Saint a fait luy meſme, quoique les dernieres, comme nous avons dit, n'aient apparemment eſté traduites qu'aprés l'an 386.] 'Rufin dit que Saint Jerome avoit laiſſé beaucoup de choſes des erreurs d'Origene, dans les unes & dans les autres, ſurtout dans celles ſur Ezechiel. Ruf.in Hier.l. 2.p.227.b.

'Le traité des Seraphins que S. Jerome, comme nous avons dit, met aprés la traduction de ces 28 homelies, [ne ſauroit eſtre autre choſe] que l'explication du ſixieme chapitre d'Iſaïe, & de la viſion des Seraphins, dans laquelle, comme nous avons vu, il renvoie déja à ſa chronique. 'Il fit cette explication dans le temps qu'il eſtoit à Conſtantinople avec Saint Gregoire de Nazianze, 'vingt ans avant que de commencer à écrire contre Rufin [en 399,] & environ trente avant que de faire [en 408 ou 409] ſon grand commentaire ſur Iſaïe. Il dicta, dit-il, à la haſte ce petit traité, pour obeïr au commandement de ſes amis, & eprouver ce que pouvoit faire ſon petit eſprit. 'Il y explique les deux Seraphins, non du Fils & du S. Eſprit comme avoit fait Origene, mais de l'ancien & du nouveau Teſtament. Hier.v.ill.c.135 ep.142.p.115.b. in Is.6.p.28.b. ep.65.c.1.p.190. c. in Is.6.p.28.b. ep.65.c.1.p.190 ep.142.p.116.c.

Note 18. 'Nous avons encore cet ouvrage 'diviſé en deux parties par le Saint meſme, parce, dit-il, que les choſes que l'on dicte ne ſont jamais fort polies, & ainſi elles ennuyent quand elles ſont lon-

Note 19. gues; ["mais on en a fait ſans raiſon deux lettres adreſſées au Pape Damaſe, la 142 ou la 143.] Il ſemble dire qu'il l'avoit dicté, parcequ'il avoit mal aux yeux, & qu'ainſi il ne pouvoit travailler que des oreilles & de la langue. 'Il ſe plaint encore autrepart de ce mal d'yeux, & il dit que c'eſt ce qui l'obligeoit à dicter au lieu d'écrire de ſa main, & ainſi à faire ſes ouvrages moins polis, & moins eloquens. ep.142.p.121.a. a. ep.146.p.134.d. Ori.in Ez.pr.p. 615.

[Cet écrit ſur la viſion d'Iſaïe marque certainement beaucoup d'erudition & de lecture; & neanmoins il ſemble que ce que S. Jerome y dit de luy meſme, ſoit beaucoup plus beau que ce qu'il ramaſſe des autres. Il y fait auſſi paroiſtre beaucoup d'humilité] en divers endroits. [a] Parlant de l'explication que quelques auteurs Grecs & Latins donnoient des deux Seraphins, [b] & qui eſt celle d'Origene, [c] il dit que quoique ces auteurs ſoient tres habiles, il ne peut pas neanmoins ſe rendre à leur autorité, par cequ'il vaut bien mieux dire la verité d'une maniere groſſiere & ruſtique, que d'avancer des fauſſetez avec un ſtyle elegant.

p. 116. c. [117. a] 119. a.
a p. 116. c.
b ep. 65. c. 1. p. 190 c.
c ep. 142. p. 116. c.

ARTICLE XXII.

Il vient à Rome; eſt ſecretaire de Damaſe: De ce qui luy arriva dans un Concile.

L'AN DE JESUS CHRIST 382.

Bar. 382. §. 2. BARONIUS croit que Saint Jerome demeura encore à Conſtantinople aprés le depart de S. Gregoire de Nazianze, & juſqu'à ce qu'il en partit pour venir au grand Concile qui ſe tint à Rome ſur la fin de l'an 382. Pour ce que le Saint dit luy meſme que les neceſſitez de l'Egliſe l'attirerent à Rome avec Paulin d'Antioche & Saint Epiphane, ce qui ſemble aſſez fort pour croire qu'il eſtoit parti d'Orient avec ces Prelats; il croit que c'eſt aſſez de dire qu'il les rencontra en chemin, & arriva avec eux.

Hier. ep. 16. p. 119. b.
Bar. 382. §. 2.

§. 2. Il croit auſſi qu'il vint par la Grece, & raporte à ce temps-ci ce que dit le Saint: Qu'eſtant à Athenes dans la citadelle, il y avoit vu auprés de la ſtatuë de Minerve, une boule d'airain ſi peſante, qu'à peine la put-il remuer. Il demanda ce que c'eſtoit que cette boule, & les habitans luy répondirent qu'elle ſervoit à eprouver les forces des athletes, qui ne ſe preſentoient au combat qu'aprés l'avoir levée auſſi haut qu'ils pouvoient, afin qu'on viſt ceux qui eſtoient les plus forts, & comment on pouvoit les appareiller pour combatre enſemble. Il dit qu'il y en avoit à peu prés de cette façon là dans toutes les villes, & les villages meſmes de la Paleſtine, [ce qui peut ce ſemble ſervir de preuve que juſqu'alors il n'avoit point eſté en Paleſtine.]

Hier. in Zac. 12. p. 276. c.
b.
V. Ianuar. 60.

Bar. 382. §. 2. Baronius croit encore que c'eſtoit le Pape Damaſe qui l'appelloit à Rome pour répondre en ſon nom aux Conſultations des Conciles. [Il eſt certain que ſi Damaſe ne le fit pas venir pour luy

luy donner cet emploi,]il le luy donna quand il fut venu : [a] & meſme il y a apparence que ce fut auſſi-toſt qu'il fut arrivé.

[Il y a quelque lieu de croire qu'il l'aggregea pour cela au Clergé de Rome,]comme S. Ambroiſe voulut aggreger Saint Paulin à celui de Milan, [c] puiſque le Pape Pelage II. le qualifie Preſtre de l'Egliſe Romaine; [d] à quoy Anaſtaſe ajoute la qualité de bibliothecaire[qu'il avoit luy meſme: & cela donne quelque fondement]à la tradition des modernes qui en font un Cardinal. [f] Neanmoins nous ne voyons point que le Saint parle jamais de cet honneur: & lorſqu'il ſe voulut maintenir en liberté contre Jean de Jeruſalem, il ne parle que de ſon ordination à Antioche. 'Il eſt au moins certain par cet endroit qu'il ne fut jamais attaché ni à l'Egliſe Romaine, ni à aucune autre, [qui eſt ce que ſignifie le titre de Cardinal.] C'eſt pourquoi Baronius ſe moque de ceux qui le donnent à Saint Jerome.

'Il ne vint pas à Rome avant le mois de ſeptembre. [g] Car il n'y demeura que pres de trois ans, [h] & il en partit au mois d'aouſt V. S. Damaſe § 14. 'aprés la mort du Pape Damaſe, ["qu'on ne peut mettre avant le mois d'octobre 384. Saint Jerome n'a donc quitté Rome qu'en 385 au mois d'aouſt, & par conſequent il n'y eſt venu qu'à la fin de l'an 382.

Le Concile qui ſe tint à Rome en ce temps là avoit eſté convoqué comme un Concile œcumenique, pour decider toutes les diſputes qui eſtoient alors dans l'Egliſe : Et quoique les Grecs n'aient pas voulu y venir il ne laiſſa pas de s'y trouver un grand nombre d'illuſtres Eveſques, comme S. Ambroiſe, S. Valerien d'Aquilée, & Saint Aſcole de Theſſalonique. Nous ne faiſons V. S. Ambroiſe § 31. point ici l'hiſtoire de ce Concile, parcequ'on la trouvera "ſur S. Ambroiſe. Mais nous remarquons ſeulement que c'eſt apparemment ce Concile dont Rufin raporte "cette hiſtoire aſſez Note 20. celebre.]Au moins Baronius avoue que S. Jerome meſme qu'elle regarde, l'a entendu de la ſorte. 'Et pour la difficulté qu'il fait ſur ce que les Apollinariſtes avoient eſté condannez dans un Concile de Rome dés l'an 373, ou[plutoſt en 377, cela n'empeſche point qu'on n'ait encore parlé de leur affaire dans le Concile de l'an 382;]& S. Ambroiſe avec les autres Eveſques du Concile d'Italie, témoigne qu'on y en devoit traiter.

» 'Voici donc ce que dit Rufin; Lorſqu'on deliberoit de quelle » maniere on recevroit [dans l'Egliſe]les Apollinariſtes, le Pape » Damaſe fit faire une expoſition de la foy Catholique, à laquelle » tous ceux qui voudroient ſe réunir à l'Egliſe ſeroient obligez de

[a] Hier. ep. 11 p. 93 c. [c] in Ruf. l. 2. c. 5. p. 121. b. [d] Ruf. pro Or. p. 197. a. [f] Paul. ep. 45. p. 400. [g] Cone. B. t. 4. p. 314. 2. d. [h] Mabi muſ. t. 1. p. 82. [e] Bar. 378. § 72. 382. § 26. [f] Hier. ep. 61. c. 16. p. 180. d. Bar. 378. § 72. 382. § 2. [g] Hier. ep. 99. p. 363. a. [h] in Ruf. l. 3. c. 7. p. 239. b. [i] ep 99. p. 363. a. Bar. 373. § 21. § 22. Cod. Th. ap. p. 59. 100. Ruf. pro Or. p. 197. a.

ſouſcrire. Il donna ordre de la compoſer à un certain Preſtre ſon ami homme fort eloquent, dont il avoit coutume de ſe ſervir en ſemblables occaſions. Dans l'article de l'Incarnation ce Preſtre crut qu'il eſtoit neceſſaire de qualifier J.C. l'*Homme du Seigneur*. Les Apollinariſtes ſe chocquerent de cette expreſſion, & s'en plaignirent comme d'une nouveauté. L'auteur de ſon coſté ſe défendit bien, & refuta ſes adverſaires par l'autorité & par les écrits de divers auteurs Catholiques, il montra [1] à un de ceux qui blaſmoient cette expreſſion comme nouvelle, que l'Eveſque Athanaſe s'en eſtoit ſervi. Celui à qui il alleguoit cette preuve, feignant d'en eſtre perſuadé, pria qu'on luy donnaſt le livre où elle eſtoit, afin d'en perſuader auſſi les autres qui s'oppoſoient à cette expreſſion, parcequ'ils ne ſavoient pas [qu'on s'en fuſt ſervi dans l'Egliſe.] Lorſqu'il eut le livre, il eut recours à une falſification inouie & extraordinaire. Il grata l'endroit du livre où eſtoient ces deux mots, & récrivit enſuite la meſme choſe qu'il venoit d'effacer : aprés quoy il rendit le livre qu'on reprit de bonne foy. On renouvelle d'un coſté la meſme diſpute ſur cette expreſſion. On raporte de l'autre le meſme livre pour la ſoûtenir. L'expreſſion s'y trouve, mais ajoutée ſur une rature qui fit regarder celui qui produiſoit ce livre comme un impoſteur. Mais comme l'auteur de la fourberie auſſi-bien que celui ſur qui il en vouloit rejetter le ſoupçon eſtoient vivans, on approfondit cette œuvre diabolique pour en decouvrir l'auteur, & pour empeſcher que perſonne n'en ſoupçonnaſt celui qui en eſtoient innocent, & que toute la honte en retombaſt ſur le coupable. [Rufin ne dit point qui eſtoit ce Preſtre ſi eloquent, ami & ſecretaire du Pape Damaſe.] Mais S. Jerome nous apprend que c'eſtoit luy meſme qu'il marquoit.

Hier. in Ruf. l. 2. c. 5. p. 221. b.

ARTICLE XXIII.

Eſtime de Damaſe pour S. Jerome. Il luy fait corriger le nouveau Teſtament.

L'AN DE JESUS CHRIST 383 & 384.

[APRES avoir mis ſur l'année 382 le voyage de Saint Jerome à Rome, nous mettons ſur la ſuivante ce que nous ſavons qu'il y a fait, mais dont nous ne ſavons pas le temps precis.] On croit qu'il y fit venir ſon frere Paulinien, [ſoit que ſon pere & ſa mere fuſſent morts alors, ſoit à cauſe des ravages que les barbares avoient faits dans l'Illyrie. Il diſtribua peut-eſtre alors

Bar. 385. § 18.

1, *unius* Il faut apparement *uni*.

383 & 384. aux pauvres une partie de ſon bien.] En parlant *depuis de cette diſtribution, il ſemble avouer que pour luy il avoit fait en cela quelque faute par indiſcretion. Il n'avoit pas encore vendu tous ſes fonds [en 399. *vers. 395. Hier. p. 123. p. 184. ep 26. p. 166 d.

Il ne marque pas clairement chez qui il logea à Rome.] Il dit neanmoins que Sainte Marcelle ſurmonta enfin ſa modeſtie par ſes inſtances & ſes importunitez: Il eſt viſible que c'eſtoit pour avoir ſes inſtructions; mais il ſemble que c'eſtoit meſme pour le loger. Car il dit que Principie luy avoit ſuccedé auprés d'elle, & Principie logeoit aſſurément avec Sainte Marcelle. On croit que S. Epiphane logeoit auſſi chez S.te Paule, [& cela ſe pouvoit avec bienſeance] dans des palais qui eſtoient comme des villes. [C'eſt ce qui fait qu'on ne doit pas s'étonner] qu'il ait eu beſoin d'écrire de ſon logement à S.te Marcelle, au lieu de luy répondre de vive voix. ep. 16. p. 119. b. p. 120 c. ep. 27 p. 171. a. Phot. c. 80. p. 197. Hier ep. 149. p. 139 b.

[L'hiſtoire que nous venons de raporter du Concile de Rome, fait voir en quelle conſideration eſtoit S. Jerome dés qu'il arriva auprés du Pape Damaſe,] puiſqu'il luy confioit le ſoin de dreſſer les confeſſions de foy, *de dicter les epiſtres eccleſiaſtiques, [b] & de répondre aux conſultations des Conciles de l'Orient & de l'Occident. [c] On voit dans quelques lettres qui nous reſtent encore, l'amitié & la familiarité avec laquelle Damaſe luy écrivoit; [& les ouvrages qu'il luy fit faire marquent encore moins ſon affection pour luy, que l'eſtime qu'il faiſoit de ſa grande capacité.] Ruf. ad Ori p. 107. a *Hier in Ruf. l. 2. c 5 p. 121 b. b ep. 11 p. 90. c. c ep. 124. 144 p. 32. 123 a.

Il ne trouvoit rien de plus agreable que de s'entretenir avec luy par lettres [& de vive voix] ſur les ſaintes Ecritures. Mais c'eſtoit à condition qu'il propoſeroit les queſtions & les difficultez, & que S. Jerome les reſoudroit. Il prenoit conſeil de luy pour ſes lectures. Il liſoit avec [d] un tres grand plaiſir les écrits que Saint Jerome avoit faits, & il en prenoit copie. Et depeur [e] comme il dit, de le laiſſer endormir, en luy donnant le loiſir de lire toujours ſans rien écrire, il eſtoit bien aiſe de le reveiller, & luy envoyoit pour cela divers points à examiner. ep. 124. p. 32 c. d. *vera avidi-tate. e.

Ainſi ayant lu diverſes explications du mot d'Hoſanna dans pluſieurs interpretes Catholiques grecs & latins, qui au lieu de l'éclaircir l'embaraſſoient en ſe détruiſant les uns les autres, il écrivit à Saint Jerome de couper avec ſon ardeur & ſa vivacité d'eſprit ordinaire tout cet embaras d'opinions, & de luy mander [f] d'une maniere claire & préciſe ce que ce mot ſignifioit ſelon » l'hebreu, Afin, dit-il, que nous vous ſoyons obligez en cela, ep. 144. p. 123 a. *vivo ſenſu. f.

auſſi-bien qu'en beaucoup d'autres choſes, d'avoir ſoulagé la peine que nous avons à apprendre la verité. Nous avons encore la réponſe que Saint Jerome luy fit ſur cette queſtion. Il la cite long-temps aprés dans ſon commentaire ſur S. Matthieu, & il la marque dans ſon catalogue, auſſi-bien que la parabole des deux enfans, le ſage & le prodigue, qu'il expliqua auſſi fort au long à la priere de ce Pape. Il la dicta à cauſe de la douleur de ſes yeux. Il la cite contre Jovinien.

ep.145.p.123.b. inMat.21.p.61. b. v.ill.c.135.p. 304.a. a c. b ep.146 p.126. p 134.d. in Jov.l.2.c.17. p.91 b.

[Mais S. Jerome entreprit un ouvrage bien plus important que tout cela.] Car les livres du nouveau Teſtament ſe trouvant extremement differens dans la traduction latine, en ſorte qu'il y en avoit preſque autant d'editions que de copies, & que meſme on avoit mélé tous les Evangeliſtes, en raportant à l'un ce que les autres diſoient: Damaſe l'engagea à les revoir tous ſur le grec, comme ſur l'original dont ils avoient eſté tirez, pour les y rendre conformes, & pour en oſter toutes les fautes qui s'y eſtoient gliſſées dans le latin. Il entreprit donc ce travail digne de ſa pieté, & aprés avoir revu les quatre Evangeliſtes ſur les anciens exemplaires grecs, & avoir corrigé ſeulement les choſes qui changeoient le ſens en laiſſant le reſte comme il eſtoit, il les adreſſa au Pape Damaſe, en y joignant dix Canons ou Tables, qu'Ammone d'Alexandrie & puis Euſebe de Ceſarée avoient faits en grec, pour trouver ce que chaque Evangeliſte avoit de particulier ou de commun avec les autres. [Je ne ſçay ſi ce n'eſt point ce qu'entend Caſſiodore,] lorſqu'il dit que Saint Jerome avoit marqué avec beaucoup de ſoin ce qui eſtoit propre à chacun des Evangeliſtes. [On pretend avoir encore ces Canons, & le texte de l'Evangile de la maniere dont il l'avoit diſpoſé pour répondre à ces Canons.]

ep.123.p.29.b. p.30.c.p p.29.b. b. p.30.c. Caſſ.inſt.1.c.7.

Hier.ep.123.p. 29.b. c ep.102.p.372. c.

S. Jerome prevoyoit bien que ce travail auroit infailliblement de la contradiction: & ceux qui eſtoient animez contre luy par d'autres raiſons, ne manquerent pas de l'attaquer ſur cela, comme s'il euſt voulu mepriſer l'autorité des anciens, blaſmer une choſe receuë de tout le monde, & corriger les paroles de J. C. meſme: [Nous pourrons parler autrepart de la lettre qu'il écrivit probablement ſur la fin de l'an 384, où il répond à ces mediſances ſi ridicules, & nous nous contenterons de marquer ici] que S. Auguſtin au contraire a cru devoir rendre à Dieu de tres grandes actions de graces de ce que Saint Jerome avoit entrepris une choſe ſi utile: Et il juge qu'il y a fort bien réuſſi, parcequ'il n'y a preſque aucun endroit où l'on ne voie qu'il ſuit

Aug.ep 20.c.4. p.18.d.

383 & 384. » le grec. Que s'il y en a quelques uns, dit-il, où il ſe ſoit effectivement trompé, qui peut eſtre aſſez deraiſonnable pour ne pas » pardonner aiſément quelques defauts à un ouvrage ſi utile, & » qu'on ne ſauroit aſſez loüer?

'Dans la lettre que Saint Jerome écrivit ſur ce ſujet à Damaſe, il ne parle que des quatre Evangeliſtes. [Mais il y a apparence qu'il acheva le reſte peu de temps aprés.] 'Au moins il dit generalement en d'autres endroits, qu'il a rétabli le nouveau Teſtament ſuivant la verité de l'original grec. [Peut-eſtre neanmoins qu'on pourroit croire qu'il n'entend par là que les ſeuls Evangeliſtes, puiſque S. Auguſtin n'ayant parlé que de l'Evangile, [a]il dit dans ſa réponſe que ce Saint approuvoit la correction qu'il avoit faite du nouveau Teſtament. [Mais ce qui termine cette queſtion, c'eſt que] 'raportant divers paſſages qu'il avoit corrigez, il les tire preſque tous des epiſtres de S. Paul.

Hier. ep. 123. p. 30. c.
v. ill. c. 135. p. 304. e | ep. 28. p. 194 c.
Aug. ep. 10. c. 4. p. 18. 1. d.
[a] Hier ep. 89. p. 343 c.
ep. 102. p. 372 d.

ARTICLE XXIV.

*S. Jerome travaille pluſieurs fois ſur les Pſeaumes: De l'*Alleluia.

'ROME receut auſſi le Pſautier corrigé tres exactement par ſon travail ſur le texte [grec] des Septante, [b]ſelon l'edition la plus pure qui eſtoit dans les hexaples d'Origene, & qui ſe liſoit dans les Egliſes de la Paleſtine, où l'on avoit neanmoins ajouté quelques mots des autres editions marquez par des étoiles. 'Il obſerva dans cette traduction, [comme dans celle du nouveau Teſtament,] de ne pas changer les choſes qui ne faiſoient point de tort au ſens, quoiqu'elles ne fuſſent pas tout à fait de meſme dans le grec, depeur de bleſſer les lecteurs en changeant trop de choſes à l'ancienne verſion à laquelle ils eſtoient accoutumez. 'Il ne faiſoit pas auſſi difficulté de s'eloigner un peu de l'exactitude des termes grecs, lorſque cela ne changeoit pas le ſens, pour conſerver le tour de la langue latine, & pour ne faire pas un diſcours barbare & inintelligible, au lieu d'une traduction. 'Il quittoit meſme quelquefois le grec pour ſuivre le ſens de l'hebreu. 'Il aimoit mieux en des rencontres laiſſer meſme des fautes contre le ſens, afin que l'on chantaſt dans l'Egliſe les paroles auſquelles l'on eſtoit accoutumé, & il ſe contentoit de marquer à la marge pour les ſavans, quel eſtoit le veritable ſens du grec.

Hier. in Ruf. l. 2. c. 8. p. 226. 227 | ep. 134. p. 792.
[b] ep. 135. p. 80. c. p. 81. a. b.
p. 82. c | 84. d | 92. e.
p. 79. b | 80. d | 84. c. d.
p. 91. b.
p. 87. b.

'Cet ouvrage fut donc un de ceux auſquels il s'appliqua à

Bar. 231. § 49 | 382. § 17.

231. f 49. Rome pour obeïr à Damaſe, mais ce ne fut pas ſon ſeul travail 383 & 384.
ſur les Pſaumes. [Car il les traduiſit depuis ſur l'hebreu vers
l'an 392, comme nous le verrons en ce temps là.]

Hier. ep. 135. p. 1101 c. [a] p. 93 b. [b] p. 79. 80. 'Il avoit fait ſa correction du Pſautier ſur les hexaples, [a] & meſme ſa verſion ſur l'hebreu, [b] lorſque Sunie & [1] Fretele, qu'il dit 1.
eſtre de Germanie, & du pays des Getes, comme ſi c'eſtoit la
meſme choſe, luy écrivirent par le Preſtre Firme, & luy en-
voyerent un cahier des differences qu'ils trouvoient entre la
traduction latine des Pſeaumes, & le texte grec, pour luy de-
mander quel eſtoit le veritable ſens de tous ces endroits ſelon
p. 80. c. l'hebreu. 'Avite luy avoit ſouvent demandé la meſme choſe: &
il ſe ſervit de cette occaſion pour le ſatisfaire en récrivant à
Sunie, & à Fretele. Il ſuit donc tous les paſſages que ces deux
perſonnes avoient mis dans leur cahier, & montre preſque
toujours que ſi le latin eſt different du grec vulgaire, il eſtoit
conforme à celui des hexaples ou à l'hebreu. Auſſi il paroiſt par
beaucoup de paſſages que ce latin eſtoit la traduction des Sep-
p. 85. a. b. tante qu'il avoit faite. 'Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelques paſſages
qui ſemblent faire croire le contraire, parcequ'il y ſoûtient le
grec contre le latin. [Mais les autres ſon trop forts ce me ſemble
& en trop grand nombre, pour nous arreſter à ceux-ci, dans
leſquels le Saint peut avoir voulu corriger ou ſes propres fautes
ſans le dire, ou celles que les écrivains avoient déja faites en
p. 84. c. d. 86. c. 88. d. 89. a. [c] p. 87. b. copiant ſa traduction, comme il s'en plaint en divers endroits:]
[c] & il dit meſme qu'il y avoit de ces fautes de copiſtes qui cau-
ſoient des diſputes. [Pour le temps que cette lettre à Sunie a eſté
écrite, on n'en trouve rien d'aſſuré, ſinon que ç'a eſté, comme Note 21.
nous avons dit, aprés l'an 392.]

in Ruſt. l. c. 5. p. 203. b. 'Long-temps avant cette année là S. Jerome avoit fait quelques
petits commentaires ſur les Pſeaumes, [1] comme ſur le ſecond, [le Note 22.
12, le 41, le 93. Mais ce travail eſt perdu auſſi bien que les 7 ho-
melies ſur le pſeaume 10 [e] & les ſix ſuivans, qu'il avoit ou faites
ou traduites d'Origene. Car pour le commentaire ſur tous les
Pſeaumes qui ſe lit parmi ſes œuvres, on croit qu'il eſt d'un
auteur poſterieur.

Greg. l. 8. ep. 64. p. 819. b. c. 'Saint Gregoire le grand dit qu'on tenoit que S. Jerome avoit
apporté à Rome du temps de Damaſe, la coutume de l'Egliſe de
Jeruſalem, de chanter l'*Alleluia* hors le temps de Paſque: car il
eſt viſible que c'eſt ſon ſens. [Il l'auroit plutoſt apportée d'An-
tioche ou de Conſtantinople; "car on n'a pas de preuve qu'il euſt Vlanote 6.
encore eſté à Jeruſalem.]

1. Ce nom peut eſtre le meſme que celui de Fritilas, celebre parmi les Go-.

Nous avons une profeſſion de foy adreſſée, dit-on, par Saint Jerome à Damaſe. [a] Mais c'eſt celle que Pelage adreſſa à Innocent, qui fut receuë par Zoſime, & qui eſt condannée par S. Auguſtin dans le livre De la grace de J. C [Tout le monde en convient, ſans qu'il ſoit beſoin de nous arreſter à le prouver. Mr de Launoy en a fait un écrit exprés] Hier falſ 17 p. 98. [a] Du Pin, t. 3. p. 429.

ARTICLE XXV.

Conduite de Saint Jerome dans Rome : De Sainte Aſelle.

CETTE affection & cette union ſi intime que Damaſe avoit avec S Jerome, ne pouvoit manquer de le faire beaucoup conſiderer par les autres. Et comme il avoit outre cela par luy meſme dés le temps qu'il arriva à Rome beaucoup de reputation pour l'intelligence des Ecritures, toute la ville avoit de l'inclination & de l'affection pour luy. On diſoit que c'eſtoit un ſaint homme, & une perſonne auſſi humble qu'eloquente. Enfin preſque tout le monde le jugeoit digne du ſupreme degré du ſacerdoce: Car Damaſe eſtoit alors âgé d'environ 75 ans. Bar. 382. § 24. Hier. ep. 16. p. 119. b. ep 99 t. 2. p. 363. a. vill. c. 103. p. 299. 2.

[Pour luy, au lieu de ſe laiſſer aller au dereglement qui regnoit dans cette Babylone,] il ne raſſaſioit ſa faim qu'avec des feves [ou d'autres viandes groſſieres.] Il aimoit un viſage maigre & paſle [de mortifications & de jeûnes] Il regardoit comme une ſaleté là propreté que les autres taſchoient d'avoir en allant tous les jours au bain. Il voyoit avec deplaiſir le luxe des autres; & ſi quelqu'un l'eſtimoit miſerable dans cette vie dure & auſtere qu'il pratiquoit, il eſtimoit encore plus miſerable ceux qui vivoient dans la delicateſſe & la bonne chere. ep. 99. p. 363. b.

Sa reputation faiſoit rechercher ſon entretien par les dames les plus qualifiées, & ſa modeſtie les luy faiſoit eviter autant qu'il pouvoit. Que s'il ne put pas toujours reſiſter aux efforts qu'elles firent pour avoir ſes inſtructions, aucune neanmoins n'eut la force de vaincre ſa retenuë, [& de l'engager à la venir voir,] que celle qui eſtoit toujours dans les pleurs & dans les jeûnes couverte de craſſe, preſque aveuglée à force de pleurer, que le ſoleil trouvoit ſouvent avoir paſſé les nuits entieres à implorer la miſericorde du Seigneur, qui ne chantoit que des pſeaumes, qui faiſoit de la ſobrieté ſes delices, & de ſa vie un » jeune continuel. Aucune ne m'a plu, dit-il, que celle que je n'ay » point vu manger. Je me ſuis vu pluſieurs fois environné d'une ep. 16 p. 119. b. ep. 99. p. 363. b.

troupe de vierges. Il y en a à qui j'ay expliqué comme j'ay pu "
les divines Ecritures. Nous nous voyions souvent pour les lire. "
Cette frequentation produisoit la familiarité, & la familiarité "
la confiance. Que mes adversaires disent, s'ils ont jamais re- "
marqué dans ma conduite rien d'opposé à la bienseance Chré- "
tienne; si j'ay souffert qu'aucune m'ait fait part de ses richesses; "
si je n'ay pas rejetté toutes sortes de presens, grands & petits; si "
je me suis fait donner le maniment de l'argent d'aucune d'elles; "
si j'ay tenu des discours equivoques; si j'ay esté trop libre dans "
mes regards; si je suis entré en la maison de celles qui estoient "
trop enjouées & trop mondaines; si je me suis laissé eblouir par "
la beauté des habits de soie, par l'éclat des pierres precieuses, "
par les attraits d'un visage fardé, par le desir de m'enrichir? "

p.364.c. 'Celles avec qui il fit une liaison particuliere, c'est à dire celles qu'il salue en parlant de Rome dans sa lettre à Sainte Aselle, sont, outre Sainte Aselle mesme, Sainte Paule & S.te Eustoquie, Albine, Sainte Marcelle, Marcelline, & Felicité. [On y en peut encore ajouter d'autres, dont il parle en divers endroits, comme S.te Lea & Principie. Je ne voy point qu'il parle autrepart de ep.155.p.200.c. Marcelline & de Felicité.] 'Il salue en un endroit Felicienne, que la virginité du corps & de l'ame rendoit veritablement heureuse. [Sainte Marcelline sœur de Saint Ambroise vivoit en ce temps là, & il se peut bien faire qu'elle fust à Rome.]

ep.99.p.363.a. 'Pour Sainte Aselle, Saint Jerome qui se louë beaucoup de p.364.c. l'affection qu'elle avoit pour luy, 'l'appelle quelquefois un ep.140.p.105.a. exemple de pudicité & l'ornement de la virginité, '& quelquefois une fleur du Seigneur, qui par la sainteté de son esprit & par la pureté de son corps meritoit que J.C. luy dist ces paroles du Cantique: Mon "epouse est au milieu des filles comme le lys *proxima.* ep.15.p.116.c. est au milieu des épines. 'Mais il en fait un fort bel eloge dans [1]une lettre qu'il écrivit exprés pour cela [en 384,] lorsqu'elle 1. d. estoit encore vivante, '& âgée de 50 ans. a. c. Il ne veut pas qu'on luy montre cette lettre, parcequ'elle n'aimoit pas à estre loüée, mais qu'on la lise aux jeunes filles, afin qu'elles trouvent dans p.117.a. l'exemple de sa conduite la regle d'une pieté parfaite. 'Il l'écrit à Sainte Marcelle par le moyen de laquelle il l'avoit connuë.

Vit.P.p.86.1. 'Il adressa à Sainte Aselle la vie de S. Hilarion, "selon quelques editions. NOTE 23.

Lauf.c.131 p.1038 b. 'Pallade qui vint à Rome [en 405,] dit qu'il y vit "l'excellent *τὴν καλὴν.* Aselle, cette vierge de J. C. qui avoit vieilli si saintement dans

1. Elle est traduite dans le premier tome des Vies des Peres.

un

381 & 384. un monaſtere. Il l'appelle la plus douce de toutes les femmes; ἀπὸ χωμῶν. & il ajoure qu'elle "prenoit ſoin d'une compagnie & d'une maiſon où l'on recevoit les perſonnes nouvellement converties, hommes & femmes, [pour les fortifier dans la foy, & dans une vie vraiement Chrétienne. Elle pouvoit avoir alors 70 ans.] 'L'Egliſe Romaine l'honore aujourd'hui entre les ſaintes vierges le 6 de decembre. 'Saint Jerome marque qu'elle avoit une ſœur vierge comme elle: Il ne nous apprend pas ſon nom. [1] On remarque qu'il y avoit à Rome un famille fort noble des Aſelles. [Mais on n'en peut rien conclure pour cette Sainte, que la plus grande nobleſſe de la terre ne releveroit guere.]

Bar.6.dec.e. Hier.ep.1 5.p 116.d. a Bar.392.16.5. dec.c.

ARTICLE XXVI.

De Sainte Lea, & de la vierge Principie.

'SAINT Jerome fait auſſi l'eloge de Sainte Lea "veuve d'une grande pieté, qui eſtoit morte Superieure d'un monaſtere peu aprés Pretextat grand ſeigneur Romain, mais d'une mort bien plus heureuſe. [Ainſi il faut apparemment mettre ſa mort à la fin de l'an 384, "comme celle de Pretexrat,] 'quoique le martyrologe marque la feſte de Sainte Lea le 22 de mars. Il la met à Rome, [& on ne peut pas douter qu'elle ne vécuſt à Rome ou aux environs,] 'puiſque ſon corps fut porté à Oſtie auſſitoſt qu'elle fut morte, & apparemment dés le meſme jour. Saint Jerome fit auſſi 'ſon eloge le jour meſme qu'elle mourut, ou qu'il eut appris ſa mort: [Et c'eſt là qu'on peut trouver tout ce qu'on ſçait d'elle.] 'Principie eſtoit en J. C. la fille de noſtre Saint, 'qui l'appelle la fleur du divin Sauveur à cauſe de la virginité qu'elle avoit embraſſée. 'Il luy promet qu'elle ſera un jour amenée à J. C. dans la compagnie des Vierges au milieu du chœur des Saints. 'Elle eſtoit encore aſſez jeune à la priſe de Rome [en 410.] Il faut neanmoins qu'elle euſt déja quelque âge en l'an 385 que S. Jerome quitta Rome,] 'puiſqu'il dit qu'il avoit appris auſſitoſt qu'elle luy avoit ſuccedé pour tenir compagnie à Ste Marcelle. Elle eſtoit tellement unie avec cette Sainte, qu'elle ne la perdoit jamais de vuë. Elles n'avoient toutes deux qu'une meſme maiſon, & un meſme lit; & toute la ville ſavoit que Marcelle avoit trouvé une fille, & Principie une mere. Une maiſon qui eſtoit hors de Rome leur ſervoit de monaſtere, & la

Hier.ep.24.p. 156.c.1.5.p.116.c.

V. Theodoſe I. §. 22.

Bar.22.mars.

Hier.ep.24 p. 156.c.

2.

ep.140 p.104.d. P 105.a. P.113.a.

ep.16.p.121.a.

P.120.c.

1. Il eſt traduit dans le premier tome des Vies des Peres.

campagne de ſolitude. Elles vécurent longtemps de cette ſorte avec une telle edification de tout le monde, que l'imitation de leur vertu ayant eſté cauſe de la converſion de pluſieurs perſonnes, les Saints ſe rejouiſſoient de ce que Rome eſtoit devenuë une autre Jeruſalem.

p.121.a. Lorſque les Gots, maiſtres de Rome [en 410,] entrerent chez Ste Marcelle, Principie s'y rencontra auſſi; & Marcelle parmi les tourmens que ces barbares luy firent ſouffrir pour luy faire trouver de l'argent, ne leur demandoit autre grace, ſi non qu'ils ne les ſeparaſſent point, craignant que la jeuneſſe de Principie ne luy fiſt ſouffrir des outrages & des violences qu'elle n'avoit point ſujet de craindre pour elle meſme à cauſe de ſa vieilleſſe. On les mena donc toutes deux dans l'egliſe de S. Paul, où elle fut comblée de joie de ce que Dieu avoit conſervé la virginité
b. de Principie. 'Elle mourut peu de jours aprés, laiſſant Principie heritiere du peu qu'elle avoit dans ſa pauvreté, ou pour mieux dire en laiſſant les pauvres heritiers par elle. Principie luy ferma les yeux, elle l'arroſa de ſes larmes, & receut en la baiſant
p.117. ſon dernier ſoupir. 'Elle preſſa ſouvent S. Jerome d'écrire la vie de cette Sainte. Il le fit enfin au bout de deux ans, [en l'an 412,] & l'adreſſa à Principie.

ep.140.p.105.a. 'Dés auparavant, lorſque Ste Marcelle vivoit encore, il luy
p.113.a. avoit adreſſé une explication du pſeaume 44, 'à la fin de laquelle il ſemble luy promettre de luy expliquer auſſi le Cantique des
in Matt.pr.p m. Cantiques, 'comme elle luy avoit demandé [appare mment en 397.] Mais une longue maladie qu'il eut au commencement de 398,] l'obligea de differer ce deſſein: [& on ne voit pas qu'il l'ait
p.12. jamais accompli.] 'Il charge Euſebe de donner à cette vierge de J. C. un exemplaire de ſon commentaire ſur S. Matthieu, s'il vouloit qu'elle luy fiſt part des ouvrages qu'il feroit pour elle.
Boll.31.jan.p. 1006. § 10. 'Il y en a qui mettent Principie au nombre des bienheureuſes Vierges le 31 de janvier, auquel on fait la feſte de Ste Marcelle.

ARTICLE XXVII.

Sainte Marcelle embraſſe la viduité, & meſme la vie ſolitaire: Son excellente vertu

Hier.ep.16 p. 117.b. *a* in Dan.pr.p. 567.a. *b* in Eph.pr.2. p.215.b. 'POUR Marcelle la gloire de tous les Saints, l'honneur de la ville de Rome, [a]le miroir de tout ce qu'il y avoit de plus ſaint dans cette premiere ville du monde, [b]le modele parfait de

383 & 384. la vertu des veuves Chrétiennes, 'elle deſcendoit d'une race tres illuſtre par une longue ſuite de Proconſuls & de Prefets du Pretoire, & ſa maiſon poſſedoit avec eclat toutes ces grandeurs du monde & qui paſſent avec le monde. 'Mais elle fut moins illuſtre par la poſſeſſion de tous les avantages du ſiecle, qu'en ce qu'elle mepriſa & ſa nobleſſe & ſes richeſſes pour embraſſer l'humilité & la pauvreté. ep.16.p.117.b. falſ.4 p.31.b. ep.16.p.117.b.

'Elle demeura orfeline ſous ſa mere Albine, [a]que Saint Jerome appelle une venerable 'veuve. [b]En ſortant de Rome [l'an 385,] il prie Sainte Aſelle de la ſaluer de ſa part, en la qualifiant ſa mere. 'Ecrivant à Sainte Marcelle, il ſouhaite à leur commune mere une parfaite ſanté. Je parle, dit-il, de celle du corps; car je n'ignore pas qu'elle eſt celle de ſon ame. Il exhorte enſuite Saint Marcelle à en prendre un double ſoin, & à l'aimer & comme Chrétienne & comme mere. 'Parlant de ſa mort, dont il apprit la nouvelle durant qu'il travailloit à expliquer l'epiſtre aux Galates, [c'eſt à dire vers 386,] il dit qu'elle eſt retournée en la preſence de Dieu. 'Elle avoit neanmoins un peu trop d'affection pour ſon ſang & pour ſes parens. b]118.c. [a]inGal.pr.p. 158.a. [b]ep 99.p.364 c. ep.74.p.312. inGal.pr.p.158. a. ep.16.p.119.a.

'Marcelle fut mariée à une perſonne dont on ne marque pas le nom, & qui la laiſſa veuve au bout de ſept mois. [c] Elle fut demandée en ſecondes noces par Cereal, dont le nom eſt celebre entre les Conſuls. 'Un ancien auteur dit qu'il l'avoit vuë dans le temps qu'un allié de l'Empereur la recherchoit: 'Et en effet, Cereal 'frere de Galla femme de Jule Conſtance frere du grand Conſtantin, & mere de Gallus Ceſar, fut Conſul [en l'an 358,] & Prefet de Rome en l'an 352 & 353. [d]Baronius raporte quelques inſcriptions de ce Cereal qui eſt partout ſurnommé Nerace. [e]Mais tous les avantages d'une perſonne ſi illuſtre, & ceux qu'il vouloit faire à Ste Marcelle par ſon mariage, n'empeſcherent pas qu'elle ne refuſaſt 'de la maniere que le raporte S. Jerome, & n'oſtaſt en meſme temps à tous les autres l'eſperance de pouvoir ebranler la reſolution qu'elle avoit priſe de conſacrer à Dieu ſa viduité, laquelle l'a fait comparer à Anne la propheteſſe & à Judith. p.117.b]10.p. 84.d. [c]ep.16.p.117.b. falſ.4.p.31.b. Amm.l.14 p.31 b. Note 24. m.p.58[Buch.p. 240.241. [d]Bar.375.§ 7. [e]Hier.ep.16.p. 118.c. &c. [f]falſ.4.p.33.a.

'Ce qui releva encore ſon merite, c'eſt que ce fut la premiere qui confondoit le paganiſme [dans Rome,] en faiſant voir à tout le monde ce que c'eſt qu'une veuve vraiement Chrétienne, combien elle eſt differente des veuves payennes, & quelle eſt la ſainteté de cet état. Car elle n'avoit pas ſeulement la viduité dans le cœur, mais elle la repandoit juſque ſur ſes habits & dans ep.16.p.118.c.d.

tout ſon exterieur, où l'on voyoit l'humilité dont ſon ame eſtoit ornée. 383 & 384.

Il n'y avoit point à Rome [avant elle] de femme de qualité qui ſceuſt quelle eſtoit la vie des ſolitaires, ni qui oſaſt en prendre le nom, à cauſe que cela eſtoit ſi nouveau qu'il paſſoit pour vil, & meſme pour honteux dans l'eſprit des peuples. Marcelle, dit S. Jerome, apprit premierement par des Preſtres d'Alexandrie, & par Saint Athanaſe, & puis par Pierre ſon ſucceſſeur, (car l'un & l'autre fuyant la perſecution des Ariens vint ſe refugier à Rome,) la vie de Saint Antoine qui n'eſtoit pas encore mort, la diſcipline qui ſe pratiquoit dans les monaſteres de Saint Pacome dans la Thebaïde, & celle qu'obſervoient les vierges & les veuves; & elle n'eut point honte de faire profeſſion, [peut-eſtre vers l'an 374,] de ce qu'elle connut eſtre agreable à J. C. Elle prit donc des habits propres pour ſe défendre du froid, & non pas de ceux dont la delicateſſe decouvre une partie des membres du corps [en les couvrant.] Elle ſe revétit comme une perſonne qui avoit toujours ſon tombeau devant les yeux. Elle ne garda rien qui fuſt d'or, non pas meſme ſon cachet, aimant mieux employer ſes richeſſes à nourrir les pauvres, que de les enfermer dans ſes coſres. Elle n'alloit jamais ſans ſa mere: & le diverſes rencontres d'une auſſi grande maiſon qu'eſtoit la ſienne y faiſant quelquefois venir des eccleſiaſtiques & des ſolitaires, & elle ne les voyoit qu'en compagnie, & elle avoit toujours avec elle des vierges & des veuves graves & modeſtes, ſachant qu'on juge ſouvent des maiſtreſſes par l'humeur trop libre des filles qui ſont à elles, parceque chacun ſe plaiſt en la compagnie des perſonnes qui luy reſſemblent.

Elle ſortoit peu en public, & evitoit particulierement d'aller chez les dames de condition, depeur d'eſtre obligée d'y voir ce qu'elle avoit mepriſé. Elle alloit en ſecret faire ſes prieres dans les egliſes des Apoſtres & des Martyrs, & evitoit de s'y trouver aux heures qu'il y avoit une grande multitude de peuple. Ses jeûnes eſtoient moderez. Elle ne mangeoit point de chair; la foibleſſe de ſon eſtomac & ſes frequentes infirmitez l'obligeant de prendre un peu de vin, elle ſe contentoit le plus ſouvent de le ſentir au lieu de le gouſter.

Elle eſtoit ſi obeïſſante à ſa mere, que cela la faiſoit agir quelquefois contre ce qu'elle auroit deſiré. Car Albine aimant beaucoup ſes proches, & ſe voyant ſans fils & ſans petit-fils, vouloit tout donner aux fils de ſon frere, & Marcelle au contraire euſt beaucoup mieux aimé le donner aux pauvres. Mais ne

Note 25.

falſ. p. 32. d.
ep. 16 p. 119. a.
p. 118. d.
p. 119. b.
p. 118. d.
d.
d] 119. a.
p. 118. d.]
y. 119. a.

pouvant ſe reſoudre à la contredire, elle donna ſes pierreries & tous ſes meubles à ſes parens, qui eſtant fort riches n'en avoient point beſoin. Ainſi c'eſtoit comme les diſſiper & les perdre. Mais elle aimoit mieux faire cette perte que de deplaire à ſa mere.

'Elle vécut ainſi pluſieurs années [avec une telle application à la vertu, qu'elle ſe vit plutoſt devenir vieille, qu'elle ne ſe ſouvint d'avoir eſté jeune. 'Elle crut mourir chaque jour, meditant ſans ceſſe cette derniere heure, s'y preparant par tout ce qu'elle faiſoit, & s'offrant continuellement à Dieu, comme une hoſtie vivante, raiſonnable, & agreable à ſa divine majeſté. a.b. b.

'La reputation de ſa vertu ſe repandit dans les lieux les plus eloignez, & les ſerviteurs de Dieu s'y rejouirent beaucoup de ce que Dieu avoit fait luire ſa lumiere ſur une perſonne de cette qualité; de ce que par ſa charité il l'avoit renduë humble de cœur, de ce qu'il l'avoit ſeparée de la terre de ſa naiſſance, en luy faiſſant changer non de lieu, mais d'eſprit & de "volonté. &c. [Mais ce qui eſt encore plus admirable,] c'eſt que dans une ville auſſi mediſante que Rome, & où les méchans ſont gloire de blaſmer les choſes les plus innocentes, & de faire trouver des taches dans celles qui ſont les plus pures, jamais on ne put rien dire de deſavantageux de Marcelle qui trouvaſt croyance dans les eſprits: ou ſi quelqu'un ſe laiſſa aller à y ajouter foy, c'en fut aſſez pour ſe condanner luy meſme de malice ou d'une honteuſe legereté. falſ.4.t.4.p.31.b ep.16.p118.c.

ARTICLE XXVIII.

Sainte Marcelle ſouffre une affliction avec patience: Elle inſtruit Sainte Euſtoquie & pluſieurs autres.

'DIEU qui avoit relevé Marcelle [dans le monde,] pour relever davantage [l'humilité dont elle devoit faire profeſſion,] voulut par la meſme miſericorde l'humilier [aux yeux des hommes,] pour la relever davantage aux yeux des Anges. Il voulut qu'elle eut part aux travaux des hommes, & la viſita avec la verge ſalutaire de ſa bonté paternelle, "pour luy faire voir qu'elle eſtoit du nombre de ſes enfans. 'Il permit qu'elle fut agitée par les vents & par les tempeſtes de ce ſiecle, afin qu'y ayant une fois fait naufrage, elle craigniſt de retomber une ſeconde fois dans les maux qu'elle avoit ſoufferts des biens de Hier falſ.4.p. 31.b. &c. p 31.d.

c. ce monde, & qu'elle connuſt par ſa propre experience le neant & la vanité de toute la gloire du ſiecle.

[On ne voit pas bien ce que c'eſtoit que cette tribulation, quoiqu'il ſemble que ce fuſt quelque perte conſiderable de ſon
d. bien.] Mais il eſt certain que ce chaſtiment de Dieu luy ſervit non à l'endurcir, mais à ſe corriger : Elle receut la grace de ne ſe point glorifier dans ſes richeſſes, mais de mettre tout ſon bien & toute ſon eſperance en Dieu, & d'eſtre ſeparée du ſort [& de
e. la compagnie] des riches pecheurs. Elle fut remplie non de triſteſſe, mais de confiance, & trouva dans la tribulation un ſecours & une inſtruction pour ne point deſirer les grandeurs des hommes, & ne ſe point rejouir de leur fauſſes proſperitez. Elle receut une part dans l'heritage de Jacob. Ses yeux furent éclaitez pour reconnoiſtre la verité, & voir que le juſte eſt plus heureux avec un peu de bien, que les pecheurs avec les plus grandes richeſſes. Et ainſi toutes les choſes qu'elle ſouffrit eſtoient les remedes des bleſſures de ſon ame, en meſme temps qu'elles faiſoient des bleſſures ſur ſon corps.

p.31.b. Dieu luy envoya en ce temps là un conſolateur [dont nous ignorons le nom] qui ayant appris dans un lieu fort eloigné l'état où elle ſe trouvoit, luy écrivit une fort excellente lettre que nous avons encore, pour ſe rejouir avec elle des graces que Dieu luy avoit faites, & meſme de cette tribulation qui
p.32.c. luy eſtoit arrivée. Il l'exhorte à la recevoir avec la confiance
d. qu'elle avoit commencé à faire paroiſtre, à benir Dieu de l'avoir retirée de la voie des pecheurs, & à paſſer avec actions de graces du ſort des riches au ſort des bienheureux pauvres, auquel J.C. meſme avoit voulu avoir part. Note 26.

[Autant qu'on en peut juger par cette lettre, ceci arriva dans les premieres années que Sainte Marcelle ſe fut conſacrée à Dieu, & contribua peuteſtre beaucoup, ſinon à luy en donner la premiere penſée, au moins à la luy faire executer avec une nouvelle ardeur, & meſme à luy en faire faire quelque profeſſion plus ouverte. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelque choſe qui ſemble ſe pouvoir raporter à l'extremité de ſa vie, & au temps
ep.16 p.121.a. de la priſe de Rome par Alaric,] auquel elle ſouffrit effectivement, meſme en ſon corps. Mais la lettre parleroit ſans doute d'une autre maniere d'un deſaſtre auſſi grand & auſſi general qu'eſtoit celui de la priſe de Rome: Et Saint Jerome témoigne auſſi que cet accident la trouva & ne la fit pas pauvre, n'ayant pas pu luy ravir les biens dont elle s'eſtoit depouillée volontairement.

[La ſainteté de Marcelle fut une ſource feconde qui ſe repandit ſur beaucoup d'autres.] Elle fut imitée quelques années aprés par Sophronie, [dont nous ne trouvons rien,] & par d'autres, dont il ſemble que quelques unes aient fait tort à la profeſſion qu'elles avoient embraſſée. Principie fut, comme on a vu, ſa compagne inſeparable [depuis environ l'an 386,] juſqu'à ſa mort. Elle avoit une connoiſſance tres particuliere de la vertu de S.te Aſelle, & elle paſſit en apprenant la mort de la ſainte veuve Lea, tant parcequ'il n'y a peuteſtre point d'ame aſſez forte pour ne ſe point ebranler dans ces ſortes d'occaſions, que parcequ'elle n'avoit pas eu le bonheur de luy rendre les derniers devoirs. Ce fut à ſa priere que S. Jerome écrivit à Lea [vers l'an 399,] pour luy apprendre comment elle devoit elever la petite Paule dans l'amour de la virginité. La grande & l'admirable Paule eut le bonheur de jouir de ſon amitié, & Euſtoquie la gloire des Vierges fut elevée dans ſa chambre; d'où il eſt aiſé de juger quelle fut la maiſtreſe qui eut de telles diſciples. [Nous verrons dans la ſuite] la lettre qu'elles luy écrivirent de Bethléem, où elles marquent qu'elle les avoit fort ſouvent exhortées de ſe retirer en Paleſtine.

p. 119. a. ep. 25. p. 117. a. ep. 24. p. 156. c. ep. 7. p. 54. d. ep. 16. p. 119. a. ep. 17. p. 123. a. b.

ARTICLE XXIX.

Ardeur de Sainte Marcelle pour étudier la ſainte Ecriture.

» CE que S. Jerome loue particulierement dans S.te Marcelle, » c'eſt ſon amour incroyable pour l'Ecriture ſainte. [a] Je ſçay, » dit-il, quelle eſtoit ſa ferveur & la grandeur de ſa foy. Je ſçay que » l'ardeur ſainte dont ſon cœur bruloit ſans ceſſe eſtoit audeſſus de » ſon ſexe. Je ſçay qu'oubliant la foibleſſe de ſa nature, elle paſſoit » hardiment la mer rouge de ce ſiecle au ſon de la trompette des » livres ſacrez. Toutes les fois, dit-il ailleurs, que je me repreſente » ſon ardeur pour l'etude, ſa vivacité & ſon application, je ne puis » m'empeſcher de condanner ma laſcheté; de ce que vivant dans » la retraite d'un monaſtere, & voyant toujours devant moy » cette creche où les paſteurs vinrent avec tant d'empreſſement » adorer l'Enfant qui y pleuroit, je ne puis pas faire ce qu'une » dame de qualité faiſoit aux heures qu'elle pouvoit derober à » l'embaras d'une grande famille, & aux ſoins de ſa maiſon.

Hier. ep. 16. p. 118. d. [a] in Gal. pr. p. 258. in Eph. pr. 2. p. 219. b.

Il renvoie en un autre endroit la vierge Principie à Marcelle ſi celebre à cauſe de ſon ardeur pour les Ecritures, & ſi capable de

ep. 140. p. 105. a.

la conduire parmi les prairies & les fleurs de ces volumes divins.

ep.16.p.119.b. [Il ne diſoit en cela que ce qu'il ſavoit par luy meſme.] Car quand il vint à Rome [à la fin de 382,] comme il evitoit par modeſtie de voir les dames de condition, elle ſe conduiſoit de telle ſorte ſelon le precepte de l'Apoſtre en le preſſant dans toutes rencontres, qu'enfin elle ſurmonta ſa retenuë par ſes inſtances & ſes adreſſes, [& pour l'entretenir, & apparemment meſme pour l'avoir chez elle, comme nous l'avons marqué ci-deſſus.]

ep.154.p.198.d. Elle logeoit vers l'an 393 ſur le mont Aventin. *Quoyqu'il en ſoit,

*ep.16.p.119.b. Marcelle ne le voyoit jamais ſans luy demander quelque choſe pour l'explication de l'Ecriture; & au lieu de ſe rendre auſſitoſt à ce qu'il luy diſoit, elle luy faiſoit des objections & des doutes, non pas à deſſein de conteſter, mais afin d'apprendre comment il falloit répondre à ces difficultez qu'elle voyoit que l'on y pouvoit former. "Je puis aſſurer, dit-il autrepart, que durant que je fus à Rome, elle ne me vit jamais une ſeule fois, quelque preſſée qu'elle fuſt, qu'elle ne me fiſt quelques queſtions ſur l'Ecriture. Elle ne ſe contentoit pas, comme les Pythagoriciens, de toutes ſortes de réponſes, & ne ſe laiſſoit pas tellement prevenir à l'autorité, qu'elle s'y rendiſt ſans diſcernement. Mais elle examinoit toutes choſes, & peſoit tout avec tant de ſageſſe & de penetration, que je croyois moins l'avoir pour diſciple que pour juge.

in Gal.pr.p. 158.a.

ep.16 p.119.b. "J'apprehende de dire, ajoute S. Jerome, ce que j'ay reconnu de ſa vertu, de ſon eſprit, de ſa pureté, & de ſa ſainteté, depeur qu'il ne ſemble que j'aille audelà de tout ce que l'on en ſauroit croire. Je dirai ſeulement que n'ayant ecouté que comme en paſſant tout ce que j'avois pu acquerir de connoiſſance de l'Ecriture ſainte par une fort longue étude, & ce qui m'eſtoit comme tourné en nature par une meditation continuelle, elle le retint & le poſſeda de telle ſorte, que lorſqu'aprés mon depart [en l'an 385,] il arrivoit quelque conteſtation ſur des paſſages de l'Ecriture, on l'en prenoit pour juge. Mais comme elle eſtoit extremement ſage, & ſavoit parfaitement les regles de la bienſeance, elle répondoit avec tant de modeſtie aux queſtions qu'on luy faiſoit, qu'elle raportoit, comme l'ayant apris de moy ou de quelque autre, les choſes qui venoient purement d'elle, afin de paſſer pour diſciple en celles meſmes où elle eſtoit une fort grande maiſtreſſe. Car elle ſavoit que l'Apoſtre a dit: Je ne permets pas aux femmes d'enſeigner; & elle ne vouloit pas qu'il puſt ſembler qu'elle fiſt honte aux hommes, & meſme aux Preſtres

Preſtres qui la conſultoient quelquefois ſur des choſes obſcures & douteuſes.

'Mais l'amour que Marcelle avoit pour la loy du Seigneur, p.118.d.
conſiſtoit moins à en repeter ſans ceſſe les paroles, comme faiſoient les Phariſiens, [ou à rechercher l'explication de la lettre de l'Ecriture,] qu'à en pratiquer les regles, en ne faiſant rien que pour la gloire du Seigneur, ſachant ſelon le Prophete Roy, qu'elle ne pouvoit meriter d'entendre l'Ecriture qu'aprés qu'elle auroit accompli les commandemens de Dieu. Car il n'y a point de ſcience pour eminente qu'elle ſoit, qui nous puiſſe empeſcher de rougir de honte, lorſque noſtre conſcience nous reproche que nos actions ne ſont pas conformes à nos connoiſſances.

ARTICLE XXX.

Saint Jerome écrit diverſes lettres à Sainte Marcelle.

[CE fut pour ſatisfaire à cette ardeur ſi loüable de Sainte Marcelle, que S. Jerome non content] 'de l'inſtruire de Hier.ep.24.p. vive voix, 'luy adreſſa encore divers écrits qu'elle luy demandoit 156 c. par quelque billet [ou qui eſtoient le fruit de leurs conferences.] aep.137.p.95.a. 'Ainſi S. Jerome liſant avec elle le pſeaume 90, & luy ayant dit ep 136 p.94.d. que l'Ecriture donnoit à Dieu dix noms differens, elle le pria inſtamment de les luy mettre par écrit avec leur interpretation; ce qu'il fit par l'epiſtre 136, qu'il ſemble citer dans ſon commen- in Joel.1.p.52.d. taire ſur Joel.

'Une autre fois s'entretenant avec luy, elle le pria de luy ep.137 p.95.a. expliquer ce que ſignifioient quelques mots hebreux qui ſont demeurez dans noſtre verſion, comme *Alleluia*, & d'autres, '& b|138 p.96.c. apparemment encore ce que c'eſtoit que le diapſalme qui ſe trouvoit ſouvent dans les Septante. Il la ſatisfit par l'epiſtre ep.137.p.95.b. 137, écrite apparemment aprés la precedente. Car il y ſuppoſe qu'elle ſavoit ce que c'eſtoit que les dix noms de Dieu. Il n'explique neanmoins dans cette lettre que l'*Alleluia*, *Amen*, & *Maranatha*, reſervant l'*ephod* & les autres mots hebreux avec le 'diapſalme pour d'autres rencontres, afin de ne pas paſſer les p.95.b. bornes d'une lettre, & de luy faire gouſter davantage ces choſes, en les luy faiſant ſouhaiter long-temps. Il luy explique en effet ep 138.p.96 97. le diapſalme dans l'epiſtre 138, l'*ephod* & le *theraphim* dans la 130, [qu'il ſemble avoir écrite à quelques lieuës de Rome,] puiſqu'il ep.130, p.70.d.

dit que Marcelle luy avoit propoſé cette queſtion la veille, & qu'il ſe haſte d'y répondre, parceque celui par qui ils s'écrivoient, eſtoit preſſé de s'en retourner. p.73.a. Il la prie qu'une autrefois elle l'interroge de bouche, afin, dit-il, que quand il ne pourra pas luy répondre, il n'ait pour témoin de ſon ignorance qu'une perſonne à qui il veut & peut tout confier. ep.102.p.372.c.d. Il ſemble par la ſuite que ces trois epiſtres, la 137, la 138, & la 130, n'aient pas eſté écrites avant la 22, & avant la fin de l'an 384. ep.128.p.60 c. La 130 eſt citée dans la 128, & la 138 par Caſſiodore. Gaſd. in pſ.c.11. p.5.

[a]Saint Jerome expliquoit à Sainte Marcelle le pſeaume 72, lorſqu'on leur vint apporter la nouvelle que la tres Sainte Lea eſtoit morte, & que ſon corps eſtoit déja porté à Oſtie. [Ils ne manquerent pas ſans doute de s'entretenir enſemble de la vertu de cette Sainte.] Mais Saint Jerome ne pouvant pas ſe laſſer d'en parler, écrivit le meſme jour ſa lettre 25e à Ste Marcelle, où il donne de grandes loüanges à la vertu de Sainte Lea, & oppoſe ſa felicité à l'état malheureux où ſe trouvoit alors Pretextat, qui eſtoit mort vers le meſme temps deſigné Conſul. ep.15.p.116.c. Aprés avoir fait l'eloge de la viduité en la perſonne de Lea, il fit deux jours aprés celui de la virginité, en louant à la meſme Marcelle dans ſon epiſtre 15, ce qu'il avoit appris d'elle meſme de la vertu de Sainte Aſelle encore vivante.

[L'epiſtre 149 paroiſt auſſi écrite à Rome,] puiſqu'il y dit que ce ſeroit à luy une grande incivilité de ne pas répondre ſur le champ à Sainte Marcelle, quoiqu'il euſt des amis qui l'eſtoient venu voir à ſon logement. ep.149.p.239.b. *arrogantiæ.* a.b. Elle eſt pour répondre à ce que Sainte Marcelle luy avoit demandé quel eſt le peché contre le Saint Eſprit. Il montre fort bien contre les Novatiens que cela ne ſe peut entendre de tous ceux qui renoncent J. C. Il veut que ce ſoit ceux qui attribuent au demon les œuvres de l'Eſprit de Dieu [lorſqu'ils le font non par ignorance, mais par une paſſion maligne qui les aveugle.]

Répondant à Marcelle qui l'avoit prié de luy envoyer le commentaire de Saint Retice d'Autun ſur les Cantiques, qu'il avoit donné à d'autres, il luy mande que ce livre n'eſtoit pas propre pour elle, & qu'il y avoit trop de fautes. ep.133.p.77.78. Il y parle du mot de Tharſis. Ainſi c'eſt une lettre qu'il cite ſur ce ſujet dans ſon commentaire ſur Iſaïe.[b] In Iſ.23.l.5.p.70 c. Il la cite encore plus clairement en 397 ſur Jonas, où il dit qu'il l'avoit écrite beaucoup d'années auparavant. [b]in Jon.1.p.123. d. Il la cite auſſi [dés devant l'an 392,] dans ſon livre Des lieux de la Paleſtine. l.hebr.p.294.b.

383 & 384. [Ce fut encore apparemment à Rome] qu'il luy écrivit l'epiſtre 54, ſur ce qu'un Montaniſte luy avoit voulu parler de ſon Paraclet. Elle conſulta ſur cela S. Jerome, non pas que ce diſcours l'euſt ebranlée, mais pour ſavoir ſon ſentiment [ſur tous les &c. points de cette hereſie.] Il en fit donc un abregé, ſeulement pour montrer en quels articles les Montaniſtes eſtoient contraires à la doctrine Catholique, & pourquoi on ne pouvoit pas recevoir leur nouvelle prophetie. Il met entre leurs hereſies, qu'ils condannoient les ſecondes noces comme des adulteres.

Il fit un livre des epiſtres qu'il écrivit à Sainte Marcelle, [qui comprenoit ſans doute & celles-ci, & quelques autres dont nous parlerons dans la ſuite. Il y faut joindre auſſi l'epiſtre 141, dont nous ne ſaurions dire ſi elle eſt écrite de Rome ou de Bethléem. Et neanmoins, puiſqu'elle cite Euzoïus de Ceſarée en Paleſtine, il ſemble qu'elle peut avoir eſté faite en cette province.] Elle contient l'explication que Marcelle luy avoit demandée ſur quelques endroits du pſeaume 126. Le Saint y reprend quelques fautes de S. Hilaire, mais avec modeſtie. Il y loüe Origene, [& ainſi c'eſtoit avant l'an 394.] Rufin la cite pour ce ſujet.

[La lettre 74 peut bien auſſi avoir eſté écrite à Rome, & elle ne ſauroit l'avoir eſté beaucoup depuis qu'il en fut ſorti,] puiſque c'eſtoit avant la mort d'Albine. Ce n'eſt qu'un billet pour faire excuſe à Marcelle de ce qu'il ne luy écrit pas une plus longue lettre à cauſe des travaux où il eſtoit alors occupé; & au lieu de luy écrire davantage, il luy envoie par ſon meſſager nommé Currence deux lettres qu'il avoit écrites à S.te Paule, & à S.te Euſtoquie. [Nous avons la 155 à S.te Paule ſur l'explication de l'alphabet hebreu, & la 22 à S.te Euſtoquie ſur la conſervation de la virginité, écrites l'an 384, à peu prés en meſme temps. [De ſavoir s'il marque ces lettres ou quelques autres que nous ayons perduës, cela n'eſt ni aiſé ni important.] Le travail où il eſtoit alors occupé, eſtoit de conferer la verſion d'Aquila avec le texte hebreu, pour voir ſi la haine du nom de J.C. n'a point porté la ſynagogue, [c'eſt à dire Aquila qui en avoit embraſſé le parti,] à alterer la verité. Il avoit déja examiné de cette ſorte les Prophetes, Salomon, les Pſeaumes, les livres des Rois, & il eſtoit alors ſur l'Exode pour paſſer aprés au Levitique. Il dit que par cet examen il trouvoit [dans l'hebreu, ſelon la verſion d'Aquila,] beaucoup de choſes pour confirmer noſtre foy, [qui n'eſtoient pas dans les Septante. Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point particulierement à cauſe de ce travail,] qu'il dit dans ſa lettre 130, qu'il s'occupoit telle-

ep. 54. t. 2. p. 128. c.

p. 129. a.

p. 128. c. d] Du Pin, p. 367.

Hier. ep. 128. b.

v. ill. c. 135. p. 304. c.

ep. 141. p. 213. b.

p. 213. 214.

p. 214.

p. 113. b.

ex Ruf. l. 2. p. 224. d.

ep. 74. p. 312. c.

c.

ep. 130. p. 73. a.

ment à la lecture de l'hebreu, que cela luy faiſoit tort pour la langue latine qu'il ne pouvoit parler ſans quelque ſifflement qui n'eſtoit point naturel.

ARTICLE XXXI.

D'Ocean ami de Saint Jerome.

Hier ep.140.p. 104.d]in Soph. pr.p.208.a.

ON a reproché à Saint Jerome qu'il ſembloit s'attacher particulierement à inſtruire les femmes, & mepriſer ceux que leur ſexe luy devoit rendre plus conſiderables. Il répond à cela par ce que l'Ecriture & l'hiſtoire profane diſent des femmes qui ſe ſont rendu illuſtres; & ſi les hommes, dit-il, m'interrogeoient ſur l'Ecriture, je ne répondrois pas aux femmes. Il ajoute qu'il y avoit bien des vieillars & des juges d'Iſrael, que le Roy de Babylone tournoit & tourmentoit à ſon gré; qu'il y avoit beaucoup de Suſannes qui par l'eclat de leur pudicité compoſoient des couronnes à leur epoux; mais qu'il ſe rejouiſſoit & treſſailloit de joie, s'il faut ainſi dire, lorſqu'il trouvoit à Babylone Daniel, Ananias, Azarias, & Miſael. [On voit par cet endroit quel jugement il faiſoit de Rome.

ep.140.p.104.d.

p.105.a.

frigit infantagine ſua.

Entre les Daniels qu'il y avoit pu trouver, il ne marque ce me ſemble dans ſes écrits que S. Pammaque, Marcellin, Ocean, & Dominion. Nous parlerons ci-deſſous de Saint Pammaque & de Marcellin, quoique ce dernier appartienne proprement à l'hiſtoire de S. Auguſtin. Pour Ocean c'eſt un de ceux dont il parle le plus ſouvent & le plus avantageuſement.] Il le traite toujours de fils, [ce qui marque ce me ſemble qu'il n'eſtoit que laïque.] Il l'appelle un homme Chrétien & prudent, [a] quelquefois un ſaint frere, [b] ou ſon ſaint fils. [Il eſtoit plus âgé que Marcellin,] puiſque S. Jerome l'en qualifie le pere. [d] Marcellin ayant ſouhaité que S Jerome le recommandaſt à luy, le Saint luy répond que c'eſt un ſi grand homme, ſi plein de charité, & ſi inſtruit dans la loy du Seigneur, que ſans qu'il l'en priaſt il eſtoit pour luy donner toutes les inſtructions qu'il luy demanderoit, & luy expliquer les ſentimens qui leur eſtoient communs ſur toutes les difficultez des Ecritures.

ep.30.p.197.b] 76.p.314.d.

ex Ruf.l.3.c.2.p 232.c.

a Hier.ep.75. 82.p.313.b]319. a.

b ep 76.p.314.d.

c ep 82.p.318 d.

d p 319.a.

talia.

Aug ep.260.p. 364.c.

Saint Auguſtin à qui il avoit écrit diverſes fois luy répondit d'une maniere pleine d'eſtime & de reſpect & outre les civilitez ordinaires à ſa charité, il aſſure qu'il luy avoit paru dans ſes lettres ſi ſavant & ſi aimable, qu'il ſeroit ravi de donner de ſon

temps à entretenir avec luy un commerce ordinaire de lettres [Il ſemble avoir eſté particulierement uni avec S.te Fabiole, & nous verrons qu'ils eſtoient à Bethléem vers le meſme temps, c'eſt à dire en 395. Nous n'avons pas de preuve que S. Jerome la connuſt avant ce temps là]

'Ce Saint écrivant peu de temps aprés contre Vigilance, luy reproche entre autres choſes, de ce qu'il accuſoit Ocean d'hereſie [Sainte Fabiole retourna à Rome en 396,]& nous trouvons qu'en 398, Ocean écrivit de Rome avec S. Pammaque à Saint Jerome, pour le prier de répondre aux fauſſes loüanges de Rufin, & de faire une nouvelle traduction du Periarchon d'Origene, 'à quoy Saint Jerome ayant ſatisfait, il leur écrivit pour réponſe l'epiſtre 65 en 398 ou 399.'Vers le meſme temps, Tranquillin mandoit à S. Jerome qu'Ocean combatoit la folie de ceux qui ſe laiſſoient tromper par les erreurs d'Origene ; à quoy S Jerome répondoit qu'il ſe rejouiſſoit beaucoup de ce qu'un ſi ſavant homme taſchoit de ſecourir ceux qui s'egaroient.

Hier.ep.75.p. 313.b. ep.64.p.188.189 ep.65.p.189.a. ep.76 p.314 d.

'Nous pourrons mettre encore en ce temps là l'epiſtre 83 que Saint Jerome écrivit à Ocean, ſur le ſujet de ceux qui avoient epouſé deux femmes avant le batteſme. Sainte Fabiole eſtant morte [en l'an 400 ou 401,]'S. Jerome en fit l'eloge à la priere d'Ocean, & le luy adreſſa. [Ce fut ſur la fin de l'an 411, que Marcellin, qui travailloit à éteindre en Afrique le ſchiſme des Donatiſtes,] 'ayant demandé à S. Jerome une recommandation auprés d'Ocean, ce Saint rendit à ſon erudition le témoignage que nous venons d'en raporter.

ep.83 p.319. ep 30.p.197.a.b. ep.82 p.319.a.

[En l'an 416,] 'Ocean écrivit trois lettres à S. Auguſtin, qui n'en receut que deux. Il y parloit de l'origine de l'ame,& vouloit ſoûtenir le menſonge officieux. S. Auguſtin le pria de luy mander ce qu'il avoit appris, ou de S. Jerome ou de la lumiere de l'eſprit de Dieu, ſur le premier point. Sur l'autre,il luy fait voir qu'il a tort, & par S. Jerome meſme. Il le prie neanmoins de vouloir continuer à luy écrire,& de luy envoyer un livre de S. Jerome qu'Oroſe luy avoit apporté [en l'an 416.] Ces deux dernieres lettres donnent quelque lieu de croire qu'Ocean demeuroit en Afrique depuis l'an 410 que Rome avoit eſté priſe par Alaric.

Aug ep.260.p. 364.

ARTICLE XXXII.

De Saint Domnion : Mariage ſingulier.

[DOMNION nous eſt encore plus conſiderable qu'Ocean, puiſque l'Egliſe l'honore aujourd'hui comme un Saint le 28 de decembre, en luy donnant la qualité de Preſtre, ce qu'on a peut-eſtre preſumé de la maniere ſi reſpectueuſe dont on parle toujours de luy.] Car S. Jerome écrivant à Pammaque l'appelle le ſaint pere Domnion;[a] & autrepart un homme tres ſaint, & un nouveau Lot de ſon ſiecle.[b] En luy écrivant à luy meſme il l'appelle ſon tres cher pere. S. Paulin le qualifie auſſi ſon pere, & un homme qui veritablement eſtoit tres ſaint.[c] Rufin le qualifie aprés ſa mort un vieillard de tres heureuſe memoire. [Il eſt aiſé de juger de tout cela que ſon merite & ſon âge luy avoient acquis une extreme veneration, & qu'il s'appliquoit particulierement à imiter l'hoſpitalité de Lot.]

Hier ep. 52. p. 117. b.

[a] ep. 134. p. 198. d.

[b] ep. 51 p. 113 b. Paul. ep 45. p. 300.

[c] Hier ex Ruf. l. 2. p. 222. c.

ep. 108. p. 209.

S. Jerome dans les premieres années de ſa retraite à Bethléem, luy adreſſa le livre des Paralipomenes traduit en latin ſur les Septante, avec les differences de l'hebreu ; & il témoigne que c'eſtoit à ſa priere qu'il avoit fait ce travail, qui ne luy avoit pas peu couté. [Quelque temps aprés, & apparemment avant l'an 392,] il luy adreſſa encore la traduction d'Eſdras joint à Nehemie, qu'il avoit faite ſur l'hebreu. Il dit qu'il y avoit trois ans que Domnion luy demandoit cette traduction avec celle du livre d'Eſther. Dans ces deux lettres il joint à Domnion un Rogatien [qui eſtoit peut-eſtre ſon frere. Je ne voy pas qu'il en parle autrepart. Outre les ouvrages qu'il publioit ſous le nom de Domnion,] il paroiſt qu'il luy écrivoit encore des copies de tous ſes autres écrits. Il marque particulierement qu'il luy avoit envoyé ſes memoires ſur les Prophetes, [faits ſur la fin de l'an 392,] avec les quatre livres des Rois [traduits ſur l'hebreu.]

ep. 109. p. 21. a.

ep 134 p 198. d.

ep. 52. p. 117. b.

Dans le bruit qui s'excita en 393, touchant les livres de Saint Jerome contre Jovinien, Domnion manda au Saint les emportemens d'un moine contre luy, luy donnant en meſme temps ſerieuſement les avis qu'il jugea luy eſtre utiles, & luy envoyant une liſte des paſſages contre leſquels on murmuroit, & dont il paroiſt qu'il eſtoit luy meſme choqué, le priant de les corriger ou de les éclaircir : Et ce fut ſur cela que S. Jerome luy écrivit l'epiſtre 51.

ep. 51. p. 113-114.

'Saint Paulin écrivant à Saint Alype déja Eveſque, avant qu'il ſçeuſt l'epiſcopat de Saint Auguſtin, [c'eſt à dire en 394,] [a] luy mande qu'il luy envoie la chronique d'Euſebe, l'ayant empruntée comme il le luy avoit dit, de S. Domnion, qui la luy avoit preſtée d'autant plus volontiers que c'eſtoit pour Saint Alype· [ce qui marque qu'il eſtoit uni d'amitié avec ces deux grands Saints.] 'Poſſide marque une lettre de S. Auguſtin à Domnion [qui eſt perduë. Il eſtoit mort avant l'an 401, puiſque Rufin qui écrivoit vers le commencement de cette année,] l'appelle de bienheureuſe memoire. [b] Pallade dit que Serapion ſurnommé le Sindonite eſtant venu à Rome, & s'informant qui eſtoient les plus eminens en vertu, il rencontra entre autres un nommé Domnin diſciple d'Origene. Il pratiquoit, dit-il, tous les exercices de pieté avec beaucoup d'ardeur & de zele, & il s'y exerçoit par de grands travaux. On tient qu'il a fait beaucoup de merveilles, & que meſme aprés ſa mort, ſon lit gueriſſoit un grand nombre de malades. Serapion le vit donc, & il en fut fort edifié; parcequ'en effet on ne pouvoit rien trouver à redire ni en ſes mœurs, ni en ſes lumieres, ni en ſes diſcours, ni en ſa conduite. 'Il y a des traductions de Pallade, où on lit Cleemon au lieu de Domnin, & [c] d'autres qui l'appellent Domnion, [& rien ne nous empeſche de croire que c'eſt le meſme Domnion ſi celebre dans Saint Jerome.] Mais il faut remarquer qu'on luy a oſté dans les traductions la qualité de diſciple d'Origene, ſans doute parcequ'on n'a pas cru qu'un homme de bien puſt avoir du reſpect pour les lumieres de ce celebre interprete, lors meſme qu'elles eſtoient orthodoxes; quoique Saint Jerome depuis meſme qu'il ſe fut declaré contre luy, ait reconnu qu'on pouvoit en eſtimer & en prendre ce qu'il y avoit de bon.

Paul. ep. 45. p. 398.
[a] p. 399.
Poſſid. in l. c. 7.
Ruf. in Hier. l. 2. p. 222. c.
[b] Lauſ. c. 84. p. 1008. c.
Vit. P. ap. n. 962. 2.
[c] l. 8. c. 84. p. 762. 1.

[Puiſque nous ramaſſons ici ce que Saint Jerome a fait & a vu à Rome, il n'eſt peut-eſtre pas inutile de remarquer] un evenement aſſez ſingulier, & qui pourroit paroiſtre incroyable, ſi luy meſme qui le raporte n'en avoit eſté témoin durant qu'il eſtoit auprés de Damaſe, auſſi-bien qu'un grand nombre de perſonnes. C'eſtoit un mari & une femme des derniers de la populace, mais remarquables, parceque le mari avoit enterré vingt femmes, & la femme avoit eu 22 maris. Et ils eſtoient alors mariez enſemble en dernieres noces. Car ils n'eſperoient pas eux meſmes aller plus loin. Tout le monde & hommes & femmes eſtoit dans l'attente de voir qui des deux finiroit le premier cette longue ſuite de mariages, & qui enterreroit ſon compagnon.

ep. 22. p. 90. c.

Enfin la femme mourut,& le mari la couronne ſur la teſte & la palme à la main comme un victorieux, accompagné du concours & des acclamations d'une infinité de peuple, conduiſoit la pompe funebre de celle qui avoit ſi ſouvent ceſſé,& ſi ſouvent recommencé d'eſtre femme,[aſſuré d'eſtre bien-toſt luy meſme la proie & le triomphe de la mort.]

ARTICLE XXXIII.

S. Jerome écrit l'epiſtre 125 à Damaſe; luy envoie deux homelies d'Origene.

L'AN DE JESUS CHRIST 384.

Hier.ex Did.t. 9.p.397.a. SAINT Jerome demeuroit à Rome, lorſqu'ayant le deſſein de faire quelque choſe ſur le Saint Eſprit, il ſe reſolut de traduire le livre que Didyme avoit écrit ſur ce ſujet,[& que l'on eſtime beaucoup.] C'eſtoit le Pape Damaſe qui luy en avoit a ep.125.p.33.a. donné la premiere penſée,& il vouloit auſſi le luy dedier; mais les perſecutions qui s'eleverent contre luy, l'empeſcherent d'achever cette traduction. [Ainſi il ſemble qu'il ne l'air pas entrepriſe beaucoup avant la mort de Damaſe arrivée ſur la fin de 384;& c'eſt ce qui nous fait mettre ceci en la meſme année. V. Didyme f4.

ep.125.p.33.a. Il avoit ce travail entre les mains, lorſque Damaſe luy pro- a ep.124.p.32.c. poſa quelques queſtions à reſoudre. Il y avoit quelque temps que Saint Jerome liſoit plus qu'il n'écrivoit, aimant la lecture comme le pain journalier qui nourrit & engraiſſe l'eſprit, & qui le rend capable d'écrire. Damaſe ne deſapprouvoit pas qu'il luſt; mais il vouloit que ſes lectures produiſiſſent le fruit d. qui leur eſt propre, c'eſt à dire des livres. Il n'avoit pas trouvé beaucoup de ſatisfaction dans les lettres de Lactance que Saint e. Jerome luy avoit conſeillé de lire; & il avoit devoré, s'il faut ainſi dire, tout ce que ce Saint avoit autrefois écrit dans le deſert. Il luy avoit envoyé un homme[pour luy demander peut-eſtre s'il n'avoit rien de nouveau:]& S Jerome en le renvoyant, luy avoit mandé qu'il n'avoit rien que ſes anciens écrits; mais que s'il vouloit qu'il travaillaſt à quelque choſe, il pourroit prendre pour cela quelques heures de la nuit. Damaſe qui regardoit ſon ſilence comme un ſommeil, accepta ce qu'il luy offroit, & ce qu'il vouloit luy demander quand le Saint ne le luy euſt pas offert.

ep.125.p.33.a. a ep.124.p.32.d. Ainſi il luy envoya un Diacre avec une lettre où il luy demandoit l'explication de cinq queſtions.

ep.125.p.33.a. Lorſque S. Jerome l'eut receuë, comme il ſe preparoit à en dicter la

384. la réponſe, il vint un Juif qui luy apporta pluſieurs volumes qu'on luy avoit preſtez de la ſynagogue, & qu'il avoit empruntez à la priere de S. Jerome comme pour les lire. Le Saint ſe mit auſſi-toſt à travailler ſur ces livres, & ainſi ne put répondre à

Note 27. Damaſe que [1] le lendemain; de quoy il luy fait excuſe par ſon epiſtre 125; [2] Il ne le ſatisfit meſme que ſur trois des cinq queſtions &c. qu'il luy avoit propoſées, [3] ſavoir ſur la punition de Caïn, ſur le temps que les Iſraelites ſortirent d'Egypte, & ſur la benediction qu'Iſaac donna à Jacob. [4] Pour les deux autres, qui conſiſtoient à ſavoir pourquoi il y avoit des animaux appellez immondes, & pourquoi Dieu avoit ordonné la Circonciſion à Abraham, [5] il ſe contente de dire qu'elles avoient eſté ſuffiſamment éclaircies par deux hommes tres eloquens, dit-il, Tertullien & Novatien. [C'eſt pourquoi nous croyons que c'eſt cette lettre] [6] qu'il appelle dans ſon catalogue l'écrit ſur trois queſtions de l'ancienne loy. [7] Il la compoſa en une nuit. [a] Il cite cet écrit quelquefois comme une lettre au Pape Damaſe, [b] quelquefois comme un petit volume.

[8] Il adreſſa encore au Pape Damaſe deux homelies d'Origene ſur les Cantiques, leſquelles il avoit traduites en latin, [9] à la priere de ce meſme Pape. [Nous les avons encore parmi les œuvres de S. Jerome auſſi-bien que dans celles d'Origene. On y voit

Note 28. à la teſte une petite preface, [10] que [a] Rufin cite & qu'il rapporte meſme toute entiere, à cauſe de la maniere avantageuſe dont elle parle des écrits d'Origene: [11] & il pretend qu'elle avoit donné, ou au moins qu'elle eſtoit capable de donner à tout le monde l'envie de rechercher & de lire les ouvrages de cet interprete. [12] S. Jerome reconnoiſt ces deux homelies ſur les Cantiques dans ſon catalogue. Il les place aprés l'écrit des trois queſtions, [ce qui nous les a fait mettre ici.]

[1] Du Pin, p. 406.
Hier. ep. 124 p. 31. d.
ep. 125. p. 33 a.
v. ill. c. 135. p. 304. c.
ep. 125 p. 33 a.
a q. heb p. 203. b.
b p. 210. c.
in Can. pr p. 176
ep. 63. p. 187. b. c.
3 p. 176
Ori. c. 1. p. 481.
Hier. ex Ruf. l. 2 p. 224. c.
ep. 63. p. 187. b.
v. ill. c. 135. p. 304 c.

ARTICLE XXXIV.

Saint Jerome écrit contre Helvide; des hereſies des Antidicomarianites & des Collyridiens.

[1] APRES les deux homelies ſur le Cantique, le Saint met ſon livre contre Helvide, qu'il écrivit à Rome [c] eſtant encore aſſez jeune, [d] & avant la mort de Damaſe. [e] Il ne connoiſſoit point dutout la perſonne de ce novateur, quoiqu'il demeuraſt dans la meſme ville, [f] & il ne le vit jamais. [g] Gennade dit que cet

Hier. v. ill. c. 135 p. 304. c.
c in Ez. 44 p. 543. d.
d ep. 50. c. 7. p. 109. a.
e in Helv. c. 1. p. 13. a.
f in Pel. pr. p. 260 c.
g Genn. c. 32.

Par 382. p 30. Helvide eſtoit diſciple d'Auxence 'Arien qui avoit uſurpé le
Hier. in Helv. c. 1 p.5.a. ſiege de Milan ſur Saint Denys: 'Il paroiſt que ce n'eſtoit qu'un
c 8 p.12.13. ſimple laïque, qui vouloit faire l'Eveſque [en ſe rendant juge
Genn c.32. de la doctrine de l'Egliſe.] 'Et ſoit pour rendre ſon nom un peu
plus connu, [ſoit par quelque autre raiſon,] il s'aviſa de faire un
livre, où alleguant divers paſſages de l'Ecriture dont il falſifioit
le ſens, il pretendoit montrer qu'aprés la naiſſance de J. C. la
ſainte Vierge avoit eu de S. Joſeph divers enfans, ſavoir ceux qui
Hier. in Helv. c.9. p.13.b|10.p. 15.a. dans l'Evangile ſont appellez les freres de J. C; & pretendant
rendre cette doctrine moins inſupportable, il vouloit dire par
une nouvelle erreur, que la virginité n'eſtoit point audeſſus du
c 8.p.13.a. mariage. 'Il ſemble qu'il euſt écrit pour refuter un nommé
Cratere, "qui ſans doute eſtoit Catholique. *fratre.*

Genn.c.32. [Je ne comprens pas comment] 'Gennade dit qu'il fit ſon livre
par l'amour de la religion, quoique non ſelon la ſcience, ni
pourquoi il ajoute qu'il eſtoit imitateur de Symmaque. [S'il
l'entend de Symmaque Senateur payen qui vivoit en ce temps
là, il pouvoit imiter ſon impieté; mais pour l'eloquence,]
c.32. 'Gennade meſme dit que l'ouvrage d'Helvide n'avoit rien de
beau ni pour le diſcours ni pour le raiſonnement. Saint Jerome
Hier.in Helv.c. 1.p.5.a. l'appelle un villageois, 'qui avoit à peine les premiers commen-
a c.8 p.13.a. cemens des lettres; [a]& il luy reproche que tout ſon livre eſtoit
plein d'incongruitez & de fautes contre les regles de la gram-
maire.

c.1.p.5.a. 'On pria Saint Jerome de vouloir répondre à ce livre, & il le
refuſa d'abord, depeur qu'une réponſe ne ſerviſt qu'à faire un
peu plus conſiderer un auteur ſi mepriſable de luy meſme, à le
rendre encore plus audacieux, & à le porter à dechirer ſon
adverſaire par des injures, faute de pouvoir ſatisfaire à ſes
raiſons. Neanmoins il fit ceder toutes ces conſiderations à la
crainte de laiſſer augmenter le ſcandale que ce livre avoit cauſé.
Ainſi il ſe reſolut de luy répondre pour luy apprendre à ſe taire,
in Ez.44.p.543. d. puiſqu'il n'avoit jamais apris à parler. 'Il publia donc contre
b Genn c.32. luy un livre aſſez court, [b]mais ſuffiſamment appuyé par l'autorité
c Hier.in Helv. c.10.p 14.15|ep. 22.p.141.b|30.p. 109.a|in Jov l.1. c 7.p 27.a. des Ecritures, [c]où pour faire voir le bonheur de la virginité, il
repreſente en peu de mots quels ſont les dangers & les peines
du mariage. [d]Mais ce qui en fait tout le ſujet, eſt de ruiner les
preuves par leſquelles Helvide s'imaginoit montrer que la
d Du Pin,t.3.p. 360-363. e Hier ep.22.p. 141 b|30.p 109.a| v.ill.c.135.p. 304 c. ſainte mere de Dieu avoit ceſſé d'eſtre vierge: [e]& en effet, il
l'appelle ſouvent le livre de la virginité perpetuelle de la bien-
heureuſe Marie. 'Il y renvoie ſur l'epiſtre aux Galates, & en

f in Gal.1.p.164.d|in Matt.1.p.14 b.c|12.p. 38.c.d|13.p. 42.d.

384. divers autres endroits pour ce qui regarde les freres de J. C, & pour divers autres points: 'Ce qu'il y diſoit du mariage, n'empeſcha pas que Damaſe[ne l'approuvaſt,] ſans y trouver rien à reprendre. ep50.c.7.p.109 a.

[Helvide n'avoit pas eſté le premier auteur de ſon erreur.] 'Il pretendoit l'avoir tiré de Tertullien & de Saint Victorin de Pettau. Surquoi Saint Jerome qui le nie du dernier, luy abandonne Tertullien comme un homme qui n'eſtoit pas de l'Egliſe. 'Il y en a neanmoins qui croient qu'on le peut défendre ſur ce point, quoiqu'il ne ſoit pas fort important de ſavoir le ſentiment d'un homme qui a tres peu d'autorité pour la doctrine. 'Mais Philoſtorge fait voir qu'Eunome a eu cette impieté parmi beaucoup d'autres. inHelv.c.9.p.13. a. Pet.dog.l.4.c. 14 53.p.396. Philg l.5.c.2.p. 500.501.

V. les Apollinaristes § 3. 'S. Epiphane dit auſſi que l'on en avoit accuſé "Apollinaire; Et enfin quelques perſonnes de pieté raporterent à ce ſaint Eveſque comme une choſe aſſurée, que ce "blaſpheme ſe repandoit dans l'Arabie. Sa pieté le porta à taſcher d'étouſer cette nouvelle folie, '& il écrivit pour cela une longue lettre adreſſée à tous les Chrétiens de l'Arabie depuis les Preſtres juſqu'aux laïques, & meſme aux catecumenes [On peut juger que c'eſtoit depuis que l'hereſie d'Apollinaire avoit commencé à paroiſtre,] 'puiſqu'il y recommande fort de reconnoiſtre la verité de l'Incarnation, & de croire que le Verbe a pris l'homme entier, le corps, l'ame, & l'eſprit: mais c'eſtoit pourtant avant que d'écrire ſon grand ouvrage contre les hereſies[en 377,] 'puiſqu'il y inſere cette epiſtre, 'en y oſtant neanmoins ce ſemble, & y ajoutant les choſes qu'il trouvoit à propos de changer. 'Il appelle ces ennemis de la virginité de Marie Antidicomarianites, '& il paroiſt les mettre au nombre des heretiques, [a] ou au moins des ſchiſmatiques, [b] ce que fait auſſi S. Auguſtin, [c] qui reconnoiſt que c'eſt la meſme choſe que les Helvidiens. [Mais Saint Epiphane ne pouvoit pas parler d'Helvide qui ne parut que vers l'an 383 ou 384.] Epi.78.c.17.p. 1033.d[c 7.p. 438[77.c.36.p. 435. 78.c.2.p.438. c.24.p.445. c.12.p.438. 1.p.1033. p.438. p.438[79.c.1.p. 446. a 77.c.36.p.435. b Aug.h.56.p.11. 2.d. c h.86.p.541.b.

'Saint Ambroiſe a encore combatu la meſme erreur depuis S. Jerome, non au ſujet d'Helvide dont il ne parle pas; mais à cauſe d'un Eveſque qui y eſtoit tombé. 'C'eſt "apparemment Bonoſe, condanné comme Photinien en l'an 392. Amb.inſ.v.t.4. p.421.b.

V. S. Ambroiſe § 70. ep.5.p.183.184

'Mais comme la corruption de noſtre nature a peine à ſe tenir dans le milieu, & ſe porte aiſément dans les extremités vicieuſes, 'en meſme temps que les uns deshonoroient la pureté de la Vierge par leurs blaſphemes, d'autres par une folie oppoſée Epi.78.c.21.p. 444. c.22.p.444.

l'honoroient avec excés, & juſqu'à en vouloir faire une divinité 384.
p.444. 'C'eſtoient quelques femmes veuves en Arabie de Thrace, [a]&
a 79.c.2.p.446. b 70 c.15.p.352. des provinces ſeptentrionales de la Scythie, [b] peut-eſtre lorſ-
qu'Athanaric Roy des Gots chaſſa["en 372] tous les Chrétiens V.S.Saba 12
79.c.2.p.446. de ſon pays, tant Orthodoxes, qu'Audiens. 'Quoy qu'il en ſoit, Martyr.
ces femmes en un certain jour de l'année prenant un chariot
78 c.22.p.445. quarré, & étendant un viole deſſus, 'tenoient entre elles une
aſſemblée, & quelques unes offroient au nom de la S.te Vierge
p.420. un gaſteau nommé par les grecs Collyride, d'où vient que Saint
79.c.2.p.446. Epiphane donne à cette ſecte le nom de Collyridiens, 'ou un
c.9.p.449.450. pain dont elles mangeoient toutes; 'ce qui eſt, dit ce Saint, une
folie contraire à la religion, & une illuſion des demons, ſoit
que ces femmes faineantes offrent ce gaſteau à la Vierge comme
pour l'adorer, ſoit qu'elles pretendent le faire "pour elle. ὑπὲρ αὐτῆς.
1 p.446 78.c.22. 'Comme cette hereſie idolatre, ainſi qu'il l'appelle plus d'une
P 444.445. fois, ſe rencontroit dans l'Arabie, il la combatit ſur la fin de la
79.p.446-450. lettre qu'il écrivit contre les Antidicomarianites, '& la refuta
79.c.5.p.448. encore enſuite en particulier. 'Il n'y condanne pas ſeulement
l'abus de rendre à une creature l'honneur qui n'eſt dû qu'à
2.p.446. Dieu, 'mais encore de ce que des femmes uſurpoient le ſacerdoce,
elles que l'on n'a jamais vu dans le monde "avoir entrepris d'of- &c.
c.3.7.p.447.449 frir des ſacrifices à Dieu, '& qui ſont ſi peu capables de toutes les
fonctions "eccleſiaſtiques, que J. C. *n'a pas meſme donné à ſa καὶ οὐκ.
ſainte Mere le pouvoir de battizer. * &c.

ARTICLE XXXV.

De la naiſſance & des enfans de Sainte Paule: Elle ſe donne à Dieu aprés la mort de ſon mari.

LA victoire que Saint Jerome remporta ſur Helvide, luy eſtoit glorieuſe, mais elle ne pouvoit pas luy eſtre agreable, puiſqu'il eſt toujours faſcheux de voir ceux pour qui l'on voudroit donner ſon ſang, ſe donner la mort en abandonnant la verité & la vie. Ainſi ce fut avec beaucoup plus de ſatisfaction & de plenitude de cœur, que ſa pieté s'occupa ou à allumer, ou à entretenir le feu de la charité dans l'ame de Sainte Paule, & de pluſieurs autres, que Dieu luy donna pour enfans ſpirituels
Hier.ep.27.p. 269 b. dans cette ſainte famille. Paule dont nous parlons, fut illuſtre par ſa race, mais beaucoup plus par ſa ſainteté. Elle fut conſiderable par la grandeur de ſes richeſſes, & elle le fut depuis beaucoup

davantage, parcequ'elle voulut eſtre pauvre avec J C. Son pere nommé Rogat qui avoit de tres grandes richeſſes, paſſoit dans preſque toutes la Grece pour eſtre deſcendu du Roy Agamemnon, [d'où vient apparemment que] la ville de Nicople prés d'Actium appartenoit à Sainte Paule; [a] & Bleſille ſa mere contoit entre ſes ayeuls les Scipions & les Gracques, [b] eſtant effectivement deſcenduë de Marcia Papyria [femme] du grand Paul [Emile,] duquel la Sainte prenoit ſon nom de Paule, & mere du jeune Africain. p.170.c.183.b. in Tit. pr. p.243. a. a ep 27 p.170.c. 183.b. b p.169.b. Boll. 26. jan. 7. 2. 2. p 715.

'Paule naquit, comme on le tire de S. Jerome, le 5 may l'an 347. [c] 'Elle avoit un frere, [dont nous ne ſavons pas le nom.] [c] Elle epouſa Toxoce qui pretendoit tirer ſon origine d'Enée & des Jules, [d] & eſtoit d'une race Patricienne, puiſque S. Pammaque qui epouſa l'une de ſes filles eſtoit Patricien du coſté de ſa femme. [On juge par la mort de Bleſille ſa fille aiſnée, que Paule eſtoit mariée l'an 364.] 'Sa chaſteté ſervoit d'exemple à toutes les dames de Rome; ſa conduite eſtant telle que les mediſans meſmes n'oſerent jamais rien inventer pour la décrier. 'Cette vertu jointe à ſa fecondité la fit eſtimer premierement par ſon mari, & puis par ſes proches, & enfin par toute la ville de Rome. 'Elle eut cinq enfans, quatre filles, Bleſille, Pauline, Julie-Euſtoquie, & Rufine, & un garçon nommé Toxoce, aprés la naiſſance duquel elle ceſſa d'avoir des enfans, comme ſi elle n'en euſt deſiré que pour plaire à ſon mari qui ſouhaitoit d'avoir un fils. [Il ſemble qu'elle ait nourri elle meſme ſes enfans, puiſque] 'Saint Jerome fait dire à Bleſille qu'elle avoit ſucé ſes mammelles. 1.45 p.711. Hier. ep. 27. p. 171. a. ep. 27. p. 170. d. d d. ep. 26. p. 163. a. ep. 27. p. 175. b. p. 170 d. d. ep. 25. p. 151. a.

'Elle ſervit quelque temps le ſiecle, & vécut durant qu'elle eut ſon mari, dans la moleſſe ordinaire aux dames Romaines. [e] 'Mais Dieu le luy oſta [vers l'an 380,] cinq ans avant qu'elle ſortiſt de Rome. 'Elle en eut une telle affliction qu'elle en penſa perdre la vie; & elle ſe donna enſuite de telle ſorte au ſervice de Dieu, qu'on auroit pu croire qu'elle auroit deſiré de devenir veuve [pour eſtre dans la pleine liberté de le ſervir.] 'Elle avoit le bonheur d'eſtre amie de S.te Marcelle, qui eſtant demeurée veuve long-temps [avant elle,] repandoit dans toute la ville de Rome une tres grande odeur de pieté. 'Cette Sainte par ſon affabilité & par ſa douceur gagna le cœur de Paule & d'Euſtoquie, & les porta à deſirer de l'imiter. [Elle fut la main de Dieu] 'pour allumer dans leur ame la premiere étincelle [de l'amour divin.] Elle les encouragea par ſes diſcours & par ſon exemple ep. 26. p. 166. 27. p. 175. b. e Amm. f ep. 27 p. 184. a. ep. 27. p. 170 d. ep. 16 p. 119. a. p. 118. e d. ep. 17. p. 125. b. a.

à embraſſer la vertu, & elle les mit ſous ſes ailes comme une poule fait ſes petits; en ſorte qu'elles ſe reconnoiſſoient comme ep.16.p.119.a. ſes diſciples, & la qualifioient leur maiſtreſſe. Et Euſtoquie fut meſme nourrie & elevée dans ſa chambre. 384.

ep.99.p.363.b. 'Paule leva donc l'étendar de la croix de J.C, & de la pieté.

ep.25.p.159.a. 'Elle entra dans un monaſtere [pour s'y recueillir durant quelque temps.] Elle quitta la ſoie, prit un habit différent de celui qui eſtoit ordinaire aux dames, pour témoigner qu'elle ſe conſacroit à la pieté. 'Elle mepriſa ſes grands biens,[a] dont elle fit ep.99.p.363.b. a ep.27.p.172.a. largeſſe aux pauvres malgré l'oppoſition de ſes proches, croyant que la miſericorde de J.C. ſeroit à ſes enfans une ſucceſſion plus riche que tout ce qu'elle pourroit leur laiſſer. [Et nous verrons dans la ſuite les grands effets de graces que Dieu repandit ſur ſa famille.]

ep.25.p.160.d. 27 p.171.b. 'Elle ceda à ſes enfans ce qu'elle ne peut pas donner aux pauvres, afin de mourir au monde toute vivante.[b] Elle renonça abſolu- b ep.25.p.160.c. ment au ſiecle, abandonna & foula aux piez les delices, & fit tous les jours ſon occupation de la priere, du jeûne, & de la lectu- ep.99.p.363.b. re. 'Au lieu d'eſtre continuellement dans les bains, de rechercher les parfums les plus precieux, de faire ſervir au luxe & au libertinage ſes richeſſes & ſa viduité, elle ne ſe plaiſoit que dans le ſac & dans la cendre, qu'à jeûner & à negliger ſon corps. Elle trouvoit l'eau froide plus agreable que les vins où l'on ajoute l'art à la nature pour les rendre plus delicieux: En un mot, elle n'aimoit que les biens à venir, & faiſoit voir par ſes œuvres qu'elle eſtoit pleinement perſuadée des veritez que noſtre foy nous apprend.

ARTICLE XXXVI.

Sainte Paule veut quitter Rome: Converſion de Sainte Bleſille.

Hier.ep.27.p. 171.a. 'PAULE ſe laſſa bien-toſt de ces viſites & de ce grand abord de monde, que luy attiroit la grandeur d'une maiſon auſſi illuſtre que la ſienne: Les honneurs qu'on luy rendoit luy faiſoient une extreme peine; & elle ne ſouhaitoit que de ſe voir en état de n'eſtre plus importunée de tant de loüanges. [Sur la fin a. de l'an 382,] Paulin d'Antioche & S. Epiphane Archeveſque de Salamine en Cypre eſtant venus à Rome, Paule eut S. Epiphane pour hoſte, & elle ne jouit pas moins de la converſation de Paulin que s'il euſt logé chez elle. [Mais c'eſtoit toujours ſans

prejudice] de la coutume qu'elle obſerva inviolablement depuis qu'elle eut perdu ſon mari juſques à ſa mort, de ne manger jamais avec aucun homme, quelque ſainteté & quelque dignité qu'il euſt. p.175.b.

[La vertu de ces deux Prelats ayant encore enflammé la ſienne,] elle penſoit inceſſamment à abandonner ſon pays & ſes enfans, & à s'en aller ſans eſtre ſuivie de perſonne, ſi cela euſt eſté poſſible, dans les deſerts où S. Paul & S. Antoine ont fini leur vie. Elle ſouhaitoit avec ardeur de quitter ſon pays comme Abraham pour entrer dans la [veritable] terre promiſe; & Ste Marcelle l'encourageoit dans ce deſſein. L'hiver eſtant paſſé Paulin & S Epiphane s'en retournerent en Orient, & Paule les accompagna par ſes vœux & par ſes ſouhaits, [que Dieu ne luy permit pas encore d'accomplir, juſques à ce qu'il l'euſt purifiée davantage par diverſes afflictions.] p.171.a. ep.25.p.60.c. ep.17.p.123.b. ep.27 p.171.a.

S. Jerome qui, comme nous avons dit, eſtoit venu à Rome en meſme temps que S. Epiphane, n'entroit pas chez les dames, hormis chez celles qui eſtoient toujours dans les larmes & dans les jeûnes, que les mortifications defiguroient & rendoient mal propres, qui eſtoient preſque aveugles à force de pleurer, que le ſoleil trouvoit ſouvent en prieres aprés qu'elles avoient paſſé les nuits entieres à implorer la miſericorde du Seigneur, qui ne chantoient que des pſeaumes, qui ne parloient que de l'Evangile, qui ne trouvoient leurs delices que dans la continence, qui ne vivoient que par le jeûne, & qu'il n'avoit jamais vu manger. Il trouva toutes ces choſes dans la maiſon de Sainte Paule, comme il le dit aſſez clairement, & le merite de la chaſteté de cette illuſtre veuve ayant vaincu ſa modeſtie, il commença à la reverer, à l'honorer, à l'admirer. ep.16.p.119.b. ep.99.p.363.b.

[Dieu ſe ſervit de luy pour repandre ſur cette maiſon les benedictions & les graces dont il vouloit l'enrichir; & l'on en vit bien-toſt les effets.] Bleſille que S. Jerome nomme la premiere entre les enfans de Sainte Paule, & qui certainement eſtoit l'aiſnée d'Euſtoquie, ayant pris un parti inferieur à celui de ſa ſœur, s'eſtoit engagée dans le mariage. Elle epouſa le frere de la veuve Furia, à laquelle S. Jerome écrit de Bethléem, dont le pere ſorti de la race des Camilles eſtoit Patricien, Conſulaire, & meſme Chrétien: [Marianus dans le titre de l'epiſtre à Furia, le nomme Lœtus; mais je ne voy pas d'où il le tire. ep.27.p.170.d. ep.22.p.138.d. ep.10.p.79.d. p.83.a. a p.79.b. b p.80.d.

Pour le mari de Bleſille on n'en marque point le nom; & nous ſavons ſeulement] qu'au bout de ſept mois qu'il l'eut epouſée, il ep 22.p.138.d.

ep 15.p.160 b. la laiſſa veuve & ſans enfans, [a] dans la douleur d'avoir perdu &
[a] ep.22.p.139.a. la couronne de la virginité, & les [vains] plaiſirs du mariage
ep.23.p.154.d. 'Elle paſſa quelque temps depuis ſon veuvage dans une vie aſſez
p.155.a. negligente, à s'amuſer à des ajuſtemens inutiles. [b] En un mot, elle &c.
[b] p.154.d. eſtoit enfermée dans le ſepulcre du ſiecle, liée & comme enſevelie dans ſes richeſſes.

ep.10.p.79 b. [Mais elle ne demeura pas long-temps en cet état,] puiſqu'il
ep.23 p.154.d. paroiſt que ſa mort ſuivit d'aſſez prés celles de ſon mari. 'J. C. vint à elle, & par ſa vocation toute puiſſante, il la fit ſortir de ſon tombeau comme Lazare. Il permit pour luy apprendre à rejetter les delices d'un corps preſt à eſtre mangé des vers, qu'elle fuſt brulée durant trente jours pas les ardeurs d'une fievre continuë, & reduite juſqu'à la derniere extremité. En cet état il vint [interieurement] à elle, luy prit la main, & la guerit autant dans l'ame que dans le corps. Elle ſe leva pour le ſervir, & pour manger avec luy. Elle embraſſe les piez de celui dont elle venoit d'apprehender le jugement. Elle reconnut qu'elle devoit conſacrer ſa vie à celui qui la luy avoit rendue, & qu'elle ne devoit rien à toute ſa parenté à qui elle eſtoit morte, en voyant l'impuiſſance où tous ſes parens avoient eſté de la ſecourir.

p.155.a. 'Elle n'eut plus de miroir que celui qui luy repreſentoit la gloire de ſon Seigneur. Elle ne voulut pour coëffure qu'un voile qui luy couvroit la teſte. Elle eſtoit la plus promte à ſe lever pour la priere, prevenoit les autres par le chant de l'*Alleluia*, & commençoit la premiere à loüer ſon Seigneur. Elle ſe mettoit à genou contre terre, & lavoit ſouvent par des larmes abondantes ſon viſage qu'elle avoit autrefois ſouillé par le fard. Aprés la priere elle chantoit des pſeaumes: & la ferveur de ſon eſprit eſtoit ſi grande, que ſa teſte abatuë, ſes piez chancelans, & ſes yeux preſque fermez par le ſommeil, pouvoient à peine l'obliger à prendre du repos. Son habit gris n'eſtoit pas beaucoup gaſté pour avoir eſté contre terre. Elle ne ſe ſervoit que de méchantes ſocques, pour donner aux pauvres le prix des chauſſures dorées
ep.25.p.157.b. qu'elle portoit autrefois. 'On ne voyoit point de difference entre elle & les vierges qui la ſervoient, qu'en ce qu'elle ſe negligeoit plus qu'aucune autre, ſe rabaiſſant au dehors à proportion
ep.23.p 154.d. qu'elle s'humilioit au dedans. 'Elle ſe revétit d'une couleur brune & modeſte, elle ne voulut point de viandes que communes &
ep.25.p.157.a. groſſieres. 'Elle leva l'étendar de la Croix avec une foy ſi ardente, [qu'on voyoit bien] qu'elle pleuroit la perte de ſa virginité plus que celle de ſon mari. [Ses

[Ses mortifications eſtoient d'autant plus grandes, qu'elle ne faiſoit que relever de maladie,] puiſqu'elle ne vécut que trois ou quatre mois depuis ce ſecond batteſme [de la penitence] ſes infirmitez l'avoient renduë ſi foible qu'elle ne marchoit qu'en chancelant, & ſon corps eſtoit ſi attenué, qu'à peine pouvoit-elle ſoûtenir ſa teſte languiſſante & tremblante. Et neanmoins elle avoit toujours à la main ou quelque Prophete ou l'Evangile. La gloire de ſa ſœur Euſtoquie luy eſtoit encore un nouveau ſujet de penitence & de larmes, ayant ſans ceſſe devant les yeux le bien qu'elle avoit perdu par ſon mariage; & conſiderant que quoique la continence luy fuſt plus difficile qu'à ſa ſœur, & qu'elle euſt plus de peine qu'elle à ſe priver du plaiſir aprés l'avoir gouſté, elle ne pouvoit neanmoins pretendre qu'à une couronne inferieure à la ſienne.

p.161.a. p.151.d. a p.157.b. ep.22.p.139.a.

Cependant elle foula tellement le monde à ſes piez, comme une perſonne qui ne penſoit plus qu'au monaſtere, qu'elle acquit en trois mois la gloire que les autres Saintes n'avoient acquiſe que par un travail de beaucoup d'années. Elle parloit avec tout l'agrément poſſible. Sa memoire eſtoit parfaitement heureuſe, & ſa penetration admirable. Elle ſavoit parfaitement le grec & le latin, & elle y ajouta encore l'hebreu, dont elle ſurmonta tellement toutes les difficultez, non en peu de mois, mais en peu de jours, qu'elle diſputoit avec ſa mere à qui apprendroit & à qui chanteroit plus de pſeaumes en cette langue.

ep.25.p.158.159 p.161 a|10.p 79 b. ep.25 p.159.a.b.

ARTICLE XXXVII.

S. Jerome ſoûtient la pieté de Bleſille: Mort de cette Sainte.

BLESILLE ne manqua point de parens qui vouloient luy perſuader de ſonger encore au mariage, & d'autres qui ſe railloient de cette vie humble & auſtere qu'elle embraſſoit. Mais elle rejettoit les ſollicitations des uns, parcequ'elle avoit appris de l'exemple du Fils de Dieu & des Apoſtres, que c'eſt quelquefois une action de pieté de manquer pour l'amour de J.C à la pieté humaine & civile; & elle ſe moquoit du mepris des autres, regardant leurs injures comme des cris de grenouilles. Elle n'avoit pas alors plus de 20 ans. b C'eſtoit en l'an 384, comme nous le dirons à ſa mort.

Hier.ep.23.p. 155.a.b. ep.25.p.157.a. b p.159.a.

Saint Jerome fut ſon pere ſpirituel [dans cette nouvelle vie,] & ſa charité nourrit & fit croiſtre la pieté de Bleſille. Ce fut luy

ep.25.p.157.b. p.161.

p 157. qui l'encouragea, qui luy donna les avis neceſſaires, qui l'aſſura 384.
qu'il n'eſtoit jamais trop tard pour ſe convertir; ce que ſon
ep 23.p 154. 155[Du Pin,p. exemple verifia: 'Et ne pouvant retenir la joie que luy donnoit
352. ſa pieté, il en fit part à Sainte Marcelle par une fort belle lettre.
Hier.ep.116.p. 25.b. 'Il lut avec Bleſille le livre de l'Eccleſiaſte, pour la porter au
mepris du monde, & à regarder comme un neant tout ce que
nous y voyons. Elle le pria de luy en faire comme un petit com-
mentaire, & de luy en expliquer par écrit les endroits les plus
difficiles, afin qu'elle n'euſt pas toujours beſoin de luy pour le
lire ou pour l'entendre. Il le luy promit, mais la prompte mort
de Bleſille luy fit differer cet ouvrage de quelques années.

ep.155.p.200.c. 'Il ſaluë Bleſille & Euſtoquie dans ſon epiſtre 155,& les qualifie
ſes jeunes apprentics [dans la pieté; & ainſi l'on voit qu'il écri- *tyrunculas noſtras.*
p.199.a. voit cette lettre depuis la converſion de Bleſille.] 'Il l'adreſſe à
Sainte Paule, à qui il avoit expliqué deux jours au paravant le
pſeume 118, & Paule luy ayant demandé ce que c'eſtoit que les
lettres hebraïques qui y ſont, & ce que ces lettres ſignifient,
elle ne ſe contenta pas d'en avoir entendu l'explication de ſa
bouche; mais afin de ne la pas oublier elle l'obligea de luy en
p 200 c. faire un écrit. 'Il ſaluë à la fin Bleſille, Euſtoquie, la vierge Feli-
cienne, & tout le chœur, dit-il, des autres vierges, & voſtre Egliſe
domeſtique pour qui je crains, meſme où il ſemble y avoir le
n.heb.p.317.a moins à craindre". 'Il cite cette lettre dans le livre des noms he- &c.
ex Ruf.l.2 p. 226.c. breux. 'Bleſille le pria de traduire les ſix tomes d'Origene ſur S.
Matthieu, les cinq ſur S. Luc, & les 32 ſur Saint Jean. Mais il
trouva que c'eſtoit un travail qui demandoit & plus de loiſir &
plus de forces qu'il n'avoit.

[Dieu ne voulut pas laiſſer long-temps Bleſille dans les dan-
Hier.ep.23,p. 158,d. gers de cette vie:] Il l'enleva bientoſt de ce monde, & peut-eſtre
depeur que la malice [du ſiecle] ne luy corrompiſt l'eſprit. Son
ame luy eſtoit agreable, & il ſe haſta de la tirer du milieu de
l'iniquité, depeur qu'en marchant long-temps dans le chemin
de cette vie, elle ne s'egaraſt dans quelque detour, [& ne quittaſt
d. la voie étroite.] 'Il la prit à luy dans la ferveur de la foy qui
commençoit [à agir en elle;] & luy donna la couronne d'une
ep.116.p.25.b. pieté déja parfaite. 'Elle fut enlevée par une mort [aſſez] ſubite.
ep.23.p.159.b. 'Son corps eſtant déja preſque conſommé par les ardeurs de la
fievre, comme ſes parens eſtoient en grand nombre autour de
ſon lit, elle leur dit à demi morte ces dernieres paroles: Priez le
Seigneur JESUS qu'il me pardonne; parceque je n'ay pas ac-
complir ce que j'avois reſolu.

'On luy fit des obſeques magnifiques, & ſon corps revétu d'un drap d'or bien different de la pauvreté qu'elle avoit embraſſée, fut precedé par un grand nombre de perſonnes de qualité. Saint Jerome ne fait point difficulté de la traiter de Sainte, 'de dire que les Anges l'avoient accompagnée à ſa ſortie, que J. C. eſtoit venu audevant d'elle, '& d'en parler toujours comme d'une ame bienheureuſe, 'capable de luy obtenir le pardon de ſes pechez, & de prier pour ſa mere. 'Il y a meſme quelques martyrologes qui en marquent la feſte au nombre des ſaintes veuves le 22 de janvier. 'Baronius raporte l'epitaphe d'une Bleſille; mais celle là eſtoit morte âgée de 27 ans, & avoit laiſſé ſon mari vivant, au lieu que la fille de Sainte Paule ne mourut qu'aprés ſon mari 'âgée ſeulement de 20 ans.

b. ep.116.p.25.b. ep.25.p.158.d. p.157-161. p.161.a. Boll.22.jan.§ 1. p.416. Bar.382.§43. Hier.ep.25.p. 157.a.

*Elle mourut vers le meſme temps qu'un payen, dont la femme pretendoit qu'il avoit eſté tranſporté dans le ciel. [b] Cela marque viſiblement Pretextat, 'qui mourut à la fin de l'an 384, preſt à entrer dans le Conſulat: [Sainte Bleſille mourut donc en la meſme année, ou au moins au commencement de 385, ſi nous voulons que le 22 de janvier ſoir le jour de ſa mort, de quoy il n'y aucun lieu de ſe vouloir tenir aſſuré.]

V. Theodoſe l. 1 § 22.

a p.159.a|24.p. 156. b Bar.381. §46. 31.app|384.§

ARTICLE XXXVIII.

Saint Jerome conſole & reprend la douleur de Sainte Paule ſur la mort de Bleſille: Mort de Pretextate tante d'Euſtoquie.

'POUR retourner à Sainte Paule, elle fut toujours accuſée d'eſtre trop ſenſible à la mort de ſes proches, & particulierement de ſes enfans, dont pas un ne mourut ſans qu'elle fuſt en hazard de ſa vie. Car bien qu'elle fiſt le ſigne de la Croix ſur ſa bouche & ſur ſon eſtomac, pour taſcher d'adoucir par cette impreſſion ſainte la douleur qu'elle reſſentoit comme femme & comme mere; ſon affection demeuroit la maiſtreſſe, & ſes entrailles eſtant dechirées, elles accabloient la force de ſon eſprit par la violence de leurs ſentimens. Ainſi ſon ame ſe trouvoit en meſme temps & victorieuſe par ſa pieté, & vaincuë par l'infirmité de ſon corps. [Mais ce combat] la faiſoit tomber dans une langueur qui luy duroit fort long-temps, & luy faiſoit meſme courir fortune de mourir.

Hier.ep.27.p. 179.b.

[Elle eprouva cette infirmité dans la mort de Bleſille,] 'qui precéda au ciel tous ſes enfans, '& ſa douleur luy penſa faire

ep.26 p.168 d. ep.25.p.161.a.

perdre la vie. Elle pleuroit ſans ceſſe, elle crioit ou plutoſt elle hurloit comme ſi on l'euſt brulée avec des torches ardentes. 384.
p. 159. a. 'Elle ne vouloit pas ſeulement prendre de nourriture. [a] On fut
a p. 160 d. obligé de la remporter des funerailles comme morte, ce qui fit murmurer tout le monde contre les moines. N'eſt-ce pas là, crioit le peuple, ce que nous avons ſouvent dit? Elle pleure ſa fille aprés l'avoir fait mourir par les jeûnes. Eſt-ce qu'on ne chaſſera jamais de la ville ces miſerables moines? Eſt-ce qu'on ne les accablera point de pierres? Eſt-ce qu'on ne les jettera point dans l'eau? Ils ont ſeduit cette pauvre mere, qu'on voit bien par cette vive douleur n'avoir pas embraſſé volontairement la vie ſolitaire, puiſqu'aucune femme payenne n'a jamais tant pleuré ſes enfans.

[Ces murmures retomboient particulierement ſur S. Jerome, puiſque perſonne n'avoit contribué plus que luy à entretenir &
ep. 27 p. 170 d|v. la mere & la fille dans la pieté.] Ainſi il écrivit une lettre à S.te
ill c. 135. p. 304. Paule pour la conſoler, dit-il, de la mort de ſa fille, [b] & fermer
c ep. 30 p. 197. a. cette plaie qui eſtoit encore toute ouverte, [c] & il la commence
b ep. 30 p. 197. a. en effet d'une maniere tres touchante, & pleine de la douleur
c ep. 23 p. 157. p. 158. qu'il reſſentoit de cette mort. 'Il montre enſuite avec aſſez de
p. 154 & 160. 162. douceur, qu'elle la doit ſupporter avec patience, 'mais il la finit par une reprimende tres forte & tres ſevere, qui fait bien voir avec quelle pureté d'eſprit & d'intention il agiſſoit avec ces
p. 160. d. perſonnes ſi illuſtres. 'Il luy montre que ſon affliction exceſſive mettoit ſon ſalut en danger, ſcandaliſoit les infideles, deshonoroit l'Egliſe & la profeſſion monaſtique qu'elle avoit embraſſée, & eſtoit un artifice du demon, qui ne pouvant plus rien contre l'ame victorieuſe & triomphante de Bleſille, tournoit ſa fureur contre la mere, en taſchant d'arracher ſon ame à J. C. par cette faute colorée d'un pretexte honneſte, & contre la ſœur, la ſainte vierge Euſtoquie, dont l'âge encore tendre & la pieté naiſſante avoient beſoin d'eſtre ſoûtenuës par le bon
ep. 3. p. 22. d. exemple & la ſage conduite de ſa mere. 'Il dit autrepart que dans ce livre qu'il avoit écrit à Rome pour conſoler S.te Paule, il avoit ramaſſé en peu de mots tous les paſſages de l'Ecriture
Du Pin, t. 5. p. 353. qui parlent du deuil & de la triſteſſe. 'On la regarde comme un modele achevé d'une conſolation & eloquente & Chrétienne.
Hier ep 27. p. 170. d. 'Euſtoquie qui eſtoit la troiſieme des filles de Sainte Paule,
d ep. 17. p. 123. a. [d] avoit embraſſé, comme nous avons dit, l'état ſublime de la
b l. 6. p. 119. a. virginité par les exhortations de Sainte Marcelle; [e] & il ſemble
e ep. 22 p. 138 d. meſme qu'elle ait donné la premiere à Rome aux filles de qualité

l'exemple de cette vertu. [Saint Jerome raporte une choſe fort remarquable, arrivée ſans doute en ce temps-ci, qu'elle eſtoit encore toute jeune.] 'Une dame de grande qualité nommée Pretextate, femme d'Hymece oncle paternel de la vierge Euſtoquie, luy fit un jour par l'ordre d'Hymece oſter ſes habits modeſtes pour luy faire prendre des ajuſtemens mondains, & luy fit peigner & friſer les cheveux à la mode du ſiecle, voulant la detourner de ſon deſſein, & priver ſa mere de l'objet de ſes vœux. Mais la nuit meſme Pretextate vit en ſonge un Ange venir à elle, qui d'une voix terrible & menaçante luy fit à peine entendre ces paroles: » Vous avez donc oſé preferer d'obeïr à voſtre » mari plutoſt qu'à J. C; Vous avez eſté aſſez hardie que de » toucher à la teſte d'une vierge conſacrée à Dieu avec vos mains » ſacrileges? Dés ce moment elles deviendront ſeiches, afin que » vous reconnoiſſiez par ce chaſtiment le mal que vous avez fait, » & au bout de cinq mois vous ſerez portée au tombeau. Que ſi » vous continuez dans voſtre crime, vous perdrez en meſme temps » & voſtre mari & vos enfans. Tout cela arriva ainſi: & la mort precipitée de cette deplorable dame montra qu'il eſtoit trop tard pour elle de s'en repentir. 'C'eſt ainſi, ajoute Saint Jerome, que J.C. punit les violateurs de ſon temple; c'eſt ainſi qu'il protege [les vierges comme] les perles & les ornemens les plus precieux [de ſon corps myſtique.] ep.7 p.55.b. p.56.a.

'M.r Valois croit que cet Hymece eſt le meſme que celui qui ayant eſté Vicaire de Rome en l'an 362, ſous Julien l'apoſtat, & enſuite Proconſul d'Afrique ſous Valentinien, fut relegué par le Senat vers l'an 370, dans l'iſle de Boas ſur la coſte de la Dalmacie, & penſa meſme perdre la teſte ſur ce qu'il fut convaincu d'avoir conſulté les Aruſpices par des ſacrifices, & de s'eſtre emporté contre l'Empereur. [Il pouvoit avoir eſté rappellé aprés la mort de Valentinien.] Il y a toute ſorte d'apparence qu'il eſtoit payen, & la maniere dont S. Jerome parle de Pretextate ſa femme, fait juger qu'elle vécut auſſi & mourut dans le paganiſme. [Mais ce qui ſurprend davantage,] 'c'eſt qu'on voit que le gendre d'Albine, qui ne paroiſt pas eſtre autre que Toxoce fils de Sainte Paule, ſe moqua quelque temps de la religion Chrétienne. Amm.n.p.151. l.28.p.359 360. Hier ep.7 p 54. c.

ARTICLE XXXIX.

Saint Jerome écrit à Sainte Euſtoquie ſur la virginité.

Pier.ep.22.p. 138 d.

PLus la gloire d'Euſtoquie eſtoit grande, plus elle avoit beſoin de la conſerver ſoigneuſement, depeur de perdre tout à la fois les biens qu'elle poſſedoit, & ceux qu'elle pouvoit poſſeder à l'avenir. [Ce fut pour y contribuer de ſa part autant

v. ill c. 135. p. 304. c.

qu'il pouvoit,] 'que S. Jerome luy adreſſa ſon grand écrit ſur la virginité, qu'il marque dans le catalogue de ſes ouvrages, [a] &

a in Jov. l. 1. c. 7. p. 27. a.

en beaucoup d'autres endroits, [b] & qui fut meſme traduir en grec par Sophrone ſon ami. [c] Caſſien qui l'appelle le livre à Euſto-

b v. ill. c. 134. p. 303 b.

quie, le cite pour confirmer la foy de l'Egliſe ſur l'Incarnation,

c Caſſ. de inc. l. 7. c. 26. p. 1056.

& l'oppoſer à Neſtorius.

Hier ep. 22. p. 139. a.

'Le Saint le compoſa [vers le mois d'octobre ou de novembre,] peu avant la mort de Bleſille. [d] Il ne fait pas ce traité pour relever

Note 29.

d p. 135. a. Du P. t. 3. p. 350 352.

à Euſtoquie l'état de la virginité, dont elle avoit aſſez témoigné connoiſtre l'eminence en l'embraſſant, ni pour exagerer les incommoditez du mariage, qui tient auſſi un rang honorable dans l'Egliſe; & moins encore pour la flater, puiſqu'un flateur n'eſt qu'un agreable ennemi; mais pour l'avertir de garder ſoigneuſement ſon threſor, & de ne pas tourner la teſte en ar-

v. ill. c. 135. p. 304. c.

riere. C'eſt pourquoi il intitule luy meſme cet écrit De la conſervation de la virginité.

ep. 22 p. 135. 136.

'Il luy repreſente donc les tentations dont elle eſtoit environ-

p. 136 c.

née. 'Il l'exhorte à recourir à Dieu, [e] à étouffer les mauvaiſes

e c. d.

penſées dans leur naiſſance, [f] à vivre dans la ſobrieté, à s'abſtenir

f p. 137.

entierement de vin, [g] à manger & à jeûner tous les jours. [h] Il luy

g p. 139 b.

repreſente la chute de pluſieurs vierges qui n'avoient pas ſoû-

h p. 138. c. d.

tenu leur chaſteté par le reſte de leur vie, & la honte que l'Egliſe

d.

recevoit de la peſte des Agapetes ou filles devotes qui quittoient

p 139. a] 144. d.

leurs freres pour en chercher d'étrangers. 'Il luy conſeille auſſi d'eviter la compagnie des femmes mariées, & meſme des veuves qui ne ſont pas dans la mortification que demande leur état,

p 139. a.

'd'aller peu meſme dans les egliſes, [i] & generalement de garder

i p. 142 143.

extremement la retraite de ſa maiſon & de ſon cœur, [k] de ſe lever &c.

k b] 147 148.

la nuit pour prier, 'de s'occuper à la lecture.

p. 139 b.

p. 140. 141.

'Il fait un grand diſcours ſur la comparaiſon du mariage avec la virginité, & pour les difficultez du mariage, il renvoie à ſon

p. 141. b.

traité contre Helvide, & à ce qu'en avoient écrit Tertullien,

S. Cyprien, le Pape Damaſe, & S. Ambroiſe duquel il parle fort bien. 'Il l'exhorte beaucoup à fuir la ſingularité & la vanité, & à ne ſe point elever de ſa vertu, à ne point parler mal des autres, à eviter la converſation des vierges, des moines, & des Eccleſiaſtiques qui deshonorent leur état par leur vie. Il fait une peinture tres vive de leurs defauts, particulierement d'un vieil Eccleſiaſtique qu'il ne nomme pas. Mais entre les faux moines qui avoient eſté à Rome, il nomme un Antoine & un Sophrone. p.143.b. p.148.c. p.144.c.d.

'Il luy marque comment elle doit agir avec ſes filles, [a] ſe moquer de la delicateſſe affectée dans les diſcours, & ne point s'amuſer à faire des vers & des chanſons, diſtribuer ſes biens aux pauvres, au lieu de les employer à des vaines curioſitez; ſe confiant pour l'avenir en la providence de Dieu. 'Il luy parle enſuite des defauts de certains moines, & de la vertu de ceux d'Egypte, [dont il pouvoit aiſément s'eſtre informé dans la Syrie.] 'Il finit en l'exhortant à ne ſe point laſſer de combatre & de ſouffrir quelque choſe pour gagner le ciel. 'Il luy promet un diſcours contre l'avarice, & un autre ſi elle veut ſur la vertu & la conduite des ſolitaires d'Egypte. [Mais nous ne voyons pas qu'il ait fait ni l'un ni l'autre] a d. p.145.a. b p.146. p.146.147. p.148-150. p.146.d. p.147.b.

'En parlant des ſaures qu'on peut faire dans les aumoſnes, il dit qu'il avoit vu depuis peu dans l'Egliſe de S. Pierre une dame des plus qualifiées de Rome, qui ſe faiſant preceder par des eunuques donnoit de ſa main, pour ſignaler davantage ſa pieté, une piece d'argent à chaque pauvre. Mais une vieille femme toute couverte de haillons s'eſtant haſtée [aprés avoir receu l'aumoſne] de retourner [par un autre endroit,] comme cela eſt aſſez ordinaire, pour la recevoir encore, au lieu de la luy donner lorſqu'elle vint à ſon rang, on la maltraita ſi fort à coups de poings, que le crime alla juſqu'à repandre du ſang. p.146.a.

ARTICLE XL.

La verité rend Saint Jerome odieux à Rome.

'CETTE lettre à Euſtoquie fut fort mal receuë dans Rome. 'Perſonne ne trouva mauvais ce qu'il y dit de l'eminence que la virginité a audeſſus du mariage: [b] mais comme le deſir qu'il avoit d'inſtruire Euſtoquie l'avoit obligé de decouvrir les embuſches du demon, & de s'oppoſer aux vices [des faux moines, Hier. ep.1.p.17. a. ep.50.c.7.p.109. a. b ep.8.p.71.a.

des vierges dereglées, & des mauvais Eccleſiaſtiques,] beaucoup de perſonnes en furent choquées, parceque ſe reconnoiſſant chacun dans cette peinture, au lieu d'en ecouter l'auteur comme un ami qui leur donnoit de ſalutaires avis, ils le prirent en averſion comme un accuſateur public de leurs deſordres.

ep.102.p.372.d. 'Il euſt pu dire bien d'autres choſes; mais d'avoir dit que les vierges doivent plutoſt eſtre avec celles de leur ſexe qu'avec des hommes, c'en eſtoit aſſez pour offenſer les yeux de toute la ville, Sulp.dial.1.c.4. p.250 251. pour ſe faire montrer par tout au doit, 'pour eſtre expoſé à la p.250. fureur de tous ceux qui n'aimoient pas ces veritez ſi fortes, quelques certaines qu'elles puſſent eſtre. 'D'autres auſſi eſtoient faſchez de voir qu'il y euſt depeint les vices qui ſe rencontroient effectivement en beaucoup de moines, comme la gourmandiſe, la vanité, l'orgueil, la ſuperſtition, & principalement l'ava- Hier.in Gal 5.p 195.b.in Eph 5. p 231.c. rice. 'On l'accuſa de temerité, d'hereſie, & de condanner l'œuvre de Dieu, [comme les Manichéens,] parcequ'il y avoit dit qu'une jeune vierge doit fuir le vin comme du poiſon; ce qu'il explique & défend en expliquant l'epiſtre aux Galates.

ep.22.p.140.d. ex Ruf.l.2.p. 223.a. 'Rufin y reprend aigrement ce qu'il avoit dit, que la mere d'une vierge eſt la bellemere de Dieu. [a] Il pretend auſſi que tous les a ex Ruf.l.2.p. 220.d. payens & les ennemis de J C, les apoſtats, les perſecuteurs, & generalement tous ceux qui haïſſoient le nom des Chrétiens, copioient cet ouvrage à l'envi l'un de l'autre, parcequ'il y décrioit par des reproches tres honteux tous les ordres, tous les degrez, toutes les profeſſions, & tout le corps de l'Egliſe, & qu'il faiſoit voir que les crimes que les payens objectoient aux fideles, & qu'on nioit comme des calomnies, non ſeulement eſtoient veritables, mais qu'il y en avoit encore de beaucoup plus grands qu'ils ne penſoient. [Il faut ſe ſouvenir que Rufin parle ici en ennemi, & exagere beaucoup de choſes.]

ep.15.p.161.a. b. 'S Jerome avoit déja eu à eſſuyer l'envie & les mecontentemens de toute la famille de Bleſille, pour taſcher de ſauver cette ſainte ep.10.p.79.b. veuve; & l'on peut juger par ce qu'il écrit à Furia ſur un ſujet ſemblable, qu'on ne le traitoit pas moins que de magicien & de Bar.385. § 11. ſeducteur qu'il falloit bannir au bout du monde. 'Baronius croit qu'il marque auſſi ce que l'on diſoit contre luy au ſujet de la Hier.ep.23.p. 255.a.b. converſion de Bleſille, 'lorſqu'il dit: On nous prend pour des moines, parceque nous ne nous ſervons pas d'habits de ſoie. On nous appelle auſteres & melancoliques, parceque nous ne nous laiſſons pas aller à l'ivrognerie & à des joies exceſſives. Si l'on ne s'habille proprement, tout le monde ne manque point de dire

dire auſſitoſt le proverbe, C'eſt un impoſteur & un Grec. 'Mais on ne peut pas douter qu'il n'euſt la meilleure part dans les malediſtions que l'on donna aux moines à l'occaſion de la mort de la meſme Bleſille, & des larmes de Sainte Paule: [ce qui ſelon noſtre ſuite, arriva fort peu aprés la lettre à Euſtoquie.] 'Il eſt viſible que le bruit du depart de Sainte Paule, qui vouloit ſe retirer à Jeruſalem, contribua encore à le rendre plus odieux. Bar. 385. § 11. Hier. ep 99. p. 361. a.

[Toutes ces choſes jointes enſemble firent un tel changement dans les eſprits,] 'qu'au lieu qu'avant que de connoiſtre Sainte Paule il paſſoit pour un Saint dans l'eſtime de tout le monde, 'il ſembloit que depuis qu'il avoit commencé de l'honorer, toutes ſes vertus l'avoient abandonné en un moment. 'On joignit à ſes crimes la correction du nouveau Teſtament, dont il peut n'avoir achevé la ſeconde partie que vers ce temps là. 'Il devint ainſi la fable du monde. 'Cette marmite myſterieuſe que vit Jeremie du coſté de l'Aquilon, [& qui peut marquer les efforts des demons & des méchans contre les Saints,] commençoit à s'embraſer. Le Senat des Phariſiens s'eleva contre luy: On ne ſe mit pas meſme en peine de diſſimuler la haine qu'on luy portoit, comme les Scribes [faiſoient celle qu'ils portoient à J. C:] mais toute la faction des ignorans le pourſuivit d'un commun accord comme dans une guerre declarée. 'Baronius explique ce Senat des Phariſiens du Clergé de Rome; & il reconnoiſt que Saint Jerome avoit quelque ſujet d'en parler de la ſorte; quoiqu'il ſoûtienne que le dereglement & l'ignorance n'eſtoient pas ſi univerſelles dans ce Clergé, qu'il n'y en euſt & d'habiles & de ſaints. [On n'en peut pas douter: mais neanmoins S. Simplicien & S Arſene, qu'on ne ſauroit montrer avoir jamais eſté dans le Clergé de Rome, ne ſont pas propres pour le prouver.] a. b. ep. 101. p. 372. c. d. ex Did. c. 5. p. 397. a. Bar. 385. § 9. 10.

'S.te Marcelle meſme eſtoit faſchée de la liberté avec laquelle S. Jerome parloit des defauts des autres, parcequ'elle craignoit que ce ne fuſt toujours une nouvelle ſource de querelles. Elle luy euſt volontiers mis la main ſur la bouche pour l'empeſcher de parler, & elle euſt bien ſouhaité qu'il n'euſt pas oſé dire ce que les autres ne rougiſſoient pas de faire. 'Il avoit écrit à cette Sainte une lettre ſur des noms hebreux; [& je ne voy rien qui nous empeſche de croire avec Gravius, que c'eſt la 137.e dont nous avons parlé ci-deſſus: 'Et ayant appris auſſitoſt aprés ce que l'on diſoit contre ſa correction du nouveau Teſtament latin il en écrivit une lettre à la meſme Sainte, où il ſe moque fort Hier. ep. 101. p. 372. d. c. ep. 101. p. 372. c. d.

d. hautement de l'ignorance de ſes accuſateurs. 'Il y marque quelques uns des endroits qu'il avoit changez, & y parle de ce qu'il avoit écrit contre la trop grande frequentation des vierges avec les hommes; [ce que nous ne voyons point pouvoir raporter à d'autres choſes qu'à la lettre à Euſtoquie qui avoit fait tant de bruit.] 384.

ep.100 p.364.c. d. 'Un nommé [a] Bonaſe ou Onaſe eſtoit ſans doute un de ceux qui pretendoient ſe ſignaler davantage, en s'elevant contre S. Jerome. Mais ce Saint le rabatit extremement par une lettre fort piquante & toute ironique, où l'on voit qu'il parloit avec encore plus de liberté qu'il n'écrivoit. Car je ne penſe pas qu'on trouve dans ſes écrits toutes les choſes qu'il marque dans cette lettre. Ce Bonaſe eſtoit de Segeſte, [c'eſt à dire de Sicile, de Ligurie, ou de Pannonie:] 'car on met une ville de Segeſte dans toutes ces provinces. 'Mais il paroiſt qu'il vivoit à Rome, ou qu'au moins Saint Jerome luy parle de ce qui ſe faiſoit à Rome. C'eſt pourquoi nous mettons ici cette lettre. [Marianus ſuppoſe que Bonaſe eſt un nom feint, mais je n'en voy pas la raiſon.] 'Eraſme dit que c'eſt le nom d'un animal qu'on trouve dans la Pannonie. 1.

Ferr.

Hier.ep.100.p. 364.c.

p.365 a.

ARTICLE XLI.

Calomnies repanduës contre Saint Jerome & Sainte Paule : Siricе ſuccede à Damaſe.

Hier.ep.99.p. 363.b. [COMME on aime à faire paſſer pour criminels ceux que l'on hait, afin de juſtifier ſa haine,] '& que les méchans trouvent le remede [& la ſatisfaction de leur malice à avoir un grand nombre de compagnons de leurs crimes & de leur damnation ;] 'il n'y eut point de méchanceté dont on n'accuſaſt Saint Jerome d'eſtre coupable. 'On le traita de "ſorcier, de magicien, de ſeducteur, 'd'un homme infame, "ruſé, dangereux, menteur, qui trompoit le monde par des artifices diaboliques : On trouvoit des crimes dans ſes demarches ; on en trouvoit dans ſes ris. Ceux meſmes qui luy baiſoient les mains [& qui l'embraſſoient,] le dechiroient en ſecret, & ſe rejouiſſoient en leur cœur des calomnies contre leſquelles ils declamoient des levres.

a.

p.364.c.

p.363.a.

maleficus.

verſipellis. & lubricus.

p.364.c. 'On paſſa enfin juſqu'à le charger de l'infamie d'un faux crime, dont jamais ſa conduite n'avoit donné occaſion de le ſoupçon-

a. M. Du Pin l'appelle Bonoſe t.3.p.402.

384. ner, '& qui envelopoit auſſi Sainte Paule, ſans que l'auſterité p.363.b.
de la vie, & les grandes mortifications d'une dame de cette
qualité puſſent juſtifier ſon innocence. [C'eſt pourquoi il ne faut
pas s'étonner que] 'Rufin ait allegué contre S. Jerome le juge- in Ruf.l.3.c.6.
ment qu'on avoit fait de luy à Rome lorſqu'il y eſtoit, la maniere p.239.b.
dont il en ſortit, & ce que l'on avoit écrit depuis. 'Il y eut un ep.99 p.363.a.
miſerable qui ne craignit pas de ſe rendre l'auteur d'un bruit ſi
deſavantageux, & on prit aiſément ſa calomnie pour une verité,
parcequ'il diſoit ou ce qu'on eſtoit bien aiſe d'entendre, ou ce
qu'on luy avoit fait dire: [Mais l'affaire ayant eſté portée à la
juſtice,] & l'accuſateur mis à la queſtion, il nia tout ce qu'il
avoit dit, & reconnut que celui qu'il faiſoit paſſer pour coupa-
ble eſtoit innocent. Cependant ceux qui avoient ajouté foy à
ſon menſonge ne s'arreſterent pas à ſon deſaveu.

L'AN DE JESUS CHRIST 385.

'Baronius croit qu'une des cauſes de la perſecution que Saint Bar.385. § 7.
Jerome ſouffrit à Rome, fut que Damaſe eſtant mort, Sirice
V. Sirice § 1. qui luy ſucceda 'à la fin de l'an 384, ne le continua pas dans
l'emploi que luy avoit donné ſon predeceſſeur, de répondre aux
conſultations des Eveſques, & meſme ne l'honora pas, & ne le
ſoûtint pas comme il devoit. [Je ne croy pas que Saint Jerome ſe
plaigne jamais de ce Pape; ce qui eſt une aſſez grande marque
qu'il n'en avoit pas de ſujet:] '& il défie Rufin de montrer que Hier in Ruf l.
ni le Pape [Sirice,] ni aucun autre Eveſque ait rien écrit contre 3.c 7.p 240.
luy ſur ſon ſejour à Rome, ou ſur ſon depart.

[Cela n'empeſche pas qu'il ne puiſſe eſtre vray que Sirice ne ſe
ſervit pas de luy pour ſes lettres, puiſqu'il ne dit jamais qu'il ait
eu cette fonction que ſous Damaſe: Et il ſeroit meſme bien
difficile de croire que ce fut luy qui dreſſa la lettre que Sirice
écrivit à Hymere de Tarragone l'onzieme fevrier de cette an-
née, quelques mois avant que Saint Jerome partiſt de Rome,]
'puiſque dans l'article 10, il ordonne qu'un homme âgé qui penſe Conc.t.2.p.
à entrer dans l'état Eccleſiaſtique, ſoit mis au nombre des 1021 c.
Lecteurs ou des Exorciſtes en meſme temps qu'il eſt battizé, pour-
vu neanmoins, ajoute-t-il, qu'il ſoit certain qu'il n'a eu qu'une
ſeule femme. Il veut donc que l'on conſidere les mariages faits
avant le batteſme comme pouvant exclure du ſacerdoce:] ,Et Hier ep.88.c.1.
cela eſt entierement contre le ſentiment que S. Jerome ſoûtint à p 319.320.
Rome dans une conference publique, '& depuis encore dans p.319.b.
une grande lettre à Ocean à l'occaſion de Cartere Eveſque
d'Eſpagne. 'On luy reprocha ce ſentiment, & il le maintint en in Ruf.l.1.c 7.p.
210.c.

défiant ſes adverſaires de répondre aux preuves qu'il avoit miſes dans ſa lettre. Mais il ajoute que quoique ce fuſt ſa penſée, il ne pretendoit pas en faire une loy, ni obliger les autres à la ſuivre. 385.

ep.102.p.372.d. ep.47.p.224.c. 'Pour retourner à ſa perſecution, il n'y trouva point de meilleurs remedes que de ſe taire; [à quoy il faut raporter] 'ce qu'il dit dans une autre occaſion, qu'un moine de France l'eſtant venu trouver à Bethléem, & luy ayant demandé une lettre contre un deſordre de ſa province, il s'en excuſa comme d'une choſe qui ne convenoit pas à un homme retiré loin du monde dans une cellule pour pleurer ſes pechez paſſez, & taſcher de n'en point commettre de nouveaux. Le moine luy répondit ſur cela: Vous « eſtes trop timide, & où eſt cette ancienne vigueur avec laquelle « cenſurant toute la terre vous avez fait voir quelque choſe de « ſemblable au temps de Lucille. C'eſt cela meſme, repartit le « Saint, qui m'en eloigne, & qui ne me permet pas d'ouvrir la « bouche. Car depuis que je ſuis devenu criminel en reprenant les « crimes, & que ſuivant le proverbe, je n'ay pas aſſez d'oreilles « pour entendre les reproches & les querelles qu'on me fait de « toutes parts, puiſque les murailles meſmes me chargent de ma- « ledictions, j'ay appris malgré moy à me taire, perſuadé qu'il « vaut mieux pour moy mettre une garde à ma bouche, & une « porte bien fermée à mes levres, que de laiſſer aller mon cœur à « des paroles de malignité, & en reprenant les vices des autres « tomber moy meſme dans celui de la mediſance. A quoy le moine « répondit: Ce n'eſt pas medire, que de dire la verité. «

ARTICLE XLII.

Saint Jerome & Sainte Paule quittent Rome, & vont à Jeruſalem.

Bar.385. §7. 'BARONIUS croit que ce fut pour chercher la paix, & eviter toutes ces tempeſtes, que Saint Jerome ſe reſolut de quitter Rome & de s'en aller à Jeruſalem. 'Saint Jerome le dit en effet en quelque ſorte. ['']Pour S.te Paule qui le ſuivit auſſitoſt Note 30. en Orient,] 'elle avoit eu le deſſein de s'y retirer dés devant ſes perſecutions, '& meſme dés que S. Epiphane s'en retourna aprés le Concile de Rome au printemps [de l'an 383. Mais en quelque temps & par quelque raiſon que S. Jerome ait pris la reſolution de quitter Rome,] 'où il avoit demeuré prés de trois ans, il l'executa cette année aprés la mort de Damaſe, [a] & au mois d'aouſt, durant que les vents Eteſiens ſouffloient. Il fut conduit juſqu'au port de Rome par un grand nombre de Saints.

Hier.ex.Did.t. 9 p.307.a. ep.99.p.363.a. ep.27.p.171.a. ep.99.p.363.a. Bar.385. §7. a Hier.in Ruf.l. 3.t.7.p.239.b.

'Il eſtoit ſur le point de monter dans ſon vaiſſeau, lorſqu'il écrivit à Sainte Aſelle pour la remercier des bons offices qu'il avoit receus d'elle, & ſurtout de ce qu'elle n'avoit point ajouté foy aux calomnies qu'on avoit repanduës contre luy, & contre Sainte Paule. Il en repreſente l'indignité avec ſon eloquence & ſa vehemence ordinaire, mais en meſme temps avec beaucoup d'humilité. Il y rend graces à Dieu de l'avoir jugé digne d'eſtre haï du monde. 'Les Juifs, dit-il, ont traité mon Seigneur meſme de magicien. L'Apoſtre a eſté appellé un ſeducteur. Ce que je ſouffre n'eſt qu'une epreuve ordinaire aux hommes. Et quelle part ay-je encore euë dans les peines & les ſouffrances de la Croix, moy qui combats ſous cet étendar? 'Il ſemble y témoigner ſe repentir d'avoir quitté ſa ſolitude pour venir à Rome, matquant l'une ſous le nom de Jeruſalem, & l'autre ſous celui de Babylone. Il y ſaluë à la fin Albine, Marcelle, Marcelline, Felicité, & encore Paule & Euſtoquie, qui malgré tout le monde eſtoient à luy en J. C, [voulant dire qu'il ne ceſſeroit jamais de les aimer d'un amour chaſte & Chrétien.]

ep.99.p.363. p.364.c. c.

'Il emmena de Rome avec luy Paulinien ſon frere encore jeune, [a]qu'il avoit fait venir à Rome auprés de luy [pour le former à la pieté,] [b]& encore le Preſtre Vincent, & quelques autres moines qui demeuroient à Jeruſalem [en l'an 402.] 'Il vint à Rhege, & aprés avoir paſſé le fameux détroit de Meſſine entre Scylla & Carybde, doublé le cap de Malée, & traverſé la mer des Cyclades, il aborda en Cypre, où il fut receu par Saint Epiphane Eveſque [de Salamine.] Il avança de là juſqu'à Antioche, où il demeura dans la compagnie de Paulin juſqu'au milieu de l'hiver.

Hier in Ruf. l 3 c.7 p.239.b. a Bar 385. § 18. b in Ruf. l.3.c.7. p 239.b. c b 240.c.

'Nous avons vu qu'il avoit laiſſé Sainte Paule à Rome, & l'on croit que ce fut pour ne rien faire contre la bienſeance qu'il ne voulut pas s'embarquer avec elle. 'Au moins on ne peut pas douter qu'elle ne ſo.t partie fort peu aprés luy. 'Car eſtant morte le 26 janvier de l'an 404, [d]aprés avoir demeuré 20 ans à Bethléem, [il faut qu'elle y ſoit venüe, ou qu'au moins elle ſoit partie de Rome pour y venir dés l'an 385 au pluſtard, ce qui ne fait encore les 20 années que d'une maniere fort impropre, mais neanmoins uſitée en ce temps là dans d'autres rencontres.] 'S. Jerome décrit comment elle s'embarqua avec Euſtoquie malgré les pleurs de Toxoce ſon fils encore enfant, & de Rufine déja en âge d'eſtre mariée, [peut-eſtre de 13 ou 14 ans.] 'Elle [e]aborda en Cypre, & Saint Epiphane l'y retint dix jours qu'elle employa à diverſes [f]actions de charité. Elle arriva enfin à Antioche où Paulin la retint auſſi quelque temps.

Bar. 385. § 18. § 20. Hier. ep. 27. p. 183.b. d p. 184.c. p.171.a.b. &c. b. &c.

b. 'Elle partit d'Antioche au milieu de l'hiver, montée ſur un
in Ruf.l.3 c.7. p.240.c. aſne, pour aller à Jeruſalem "par la Syrie & la Phenicie. 'Saint &c.
Jerome en partit auſſi dans le meſme deſſein au milieu de l'hiver,
& par un tres grand froid; [de ſorte qu'on peut croire qu'il fit
ep 27.p.172.d|173.a. ce voyage en la compagnie de Sainte Paule,] 'avec laquelle il
a in Ruf.l.3 c.7. p.240.c. eſtoit aſſurément lorſqu'elle arriva à Bethléem. [a]Paulin le con-
duiſit [b]durant quelque eſpace de chemin. [c]Il arriva à Jeruſalem,
b Bar 385. § 20 c Hier. in Ruf.l 3.c.7.p.240.c. il y vit un grand nombre de merveilles, & s'y aſſura par le té-
ep.27 p.171.172. moignage de ſes yeux de ce que le bruit commun luy avoit déja
appris. 'Il raporte plus au long le voyage de Sainte Paule, & la
devotion avec laquelle elle viſita les ſaints lieux de cette ville,
aprés avoir refuſé le logement que le Proconſul luy avoit fait
preparer, pour en prendre un autre plus proportionné à ſon
p.172.d|173.a. humilité. Elle alla enſuite viſiter Bethléem, 'où Saint Jerome
marque quelques paroles qu'elle luy adreſſa.

ARTICLE XLIII.

Saint Jerome & Sainte Paule viſitent la Paleſtine & l'Egypte.

Hier.ep 27.p. 173.b. 'SAINTE Paule continua de parcourir le pays de la Paleſti-
ne, qui eſt au midi de Jeruſalem, où elle vit ce qui avoit
autrefois eſté la vallée de Sodome, c'eſt à dire le lac [Aſphaltite]
in Ruf.l.3.c.7. p.240.c. 'que Saint Jerome dit avoir vu. [e]Elle retourna aux environs de
e p.27.p.174.c. Jeruſalem, d'où elle deſcendit à Jerico, [f]& viſita ainſi tout le
f p.174.175. reſte de la Paleſtine, comme S. Jerome le décrit aſſez amplement.
p.174.c. 'Ce qu'elle vit à Samarie des miracles de S. Jean Battiſte eſt le
plus conſiderable.
f.175.a. 'Elle paſſa de Paleſtine à Alexandrie, & dans les deſerts de
Nitrie, où "elle fut receuë par les Macaires, les Serapions, & &c.
par le ſaint Confeſſeur Iſidore Eveſque d'Hermopole, duquel
l'Egliſe de Nitrie dependoit. [Elle revint de là dans la Paleſtine,
& fit par mer le chemin de Peluſe à Maiume à cauſe des chaleurs
extremes: [car il eſt aiſé de croire que l'été eſtoit venu avant
a. qu'elle euſt fait tant de voyages.] 'Elle ſe renferma peu aprés à
Bethléem pour y paſſer le reſte de ſes jours, & elle s'y contenta
durant les trois premieres années d'un logement tres étroit.
b. 'Elle avoit eſté accompagnée dans ce voyage par ſa fille [Euſto-
quie,] & par beaucoup de vierges.
Bar.386 § 42. 'Baronius ne croit pas que S. Jerome l'y ait auſſi accompagnée,

parceque ce Saint n'en remarque rien. [Cette raiſon peut ne paroiſtre pas bien forte: Mais quoy qu'il en ſoit,] 'il eſt certain qu'il fit le tour de toute la Paleſtine avec les plus habiles des Juifs, croyant que pour bien entendre l'Ecriture, il luy ſeroit tres utile d'avoir vu de ſes yeux tout ce pays, d'avoir parcouru les reſtes de ces anciennes villes dont elle parle, & d'avoir appris ſur les lieux les noms qu'elles avoient conſervez, ou ceux qu'elles avoient pris depuis. [C'eſt ainſi qu'il dit que] le Juif qui le menoit, luy avoit montré dans la Galilée le village d'Heſkeſai dont eſtoit le prophete Nahum, & dont il reſtoit à peine quelques veſtiges. 'Il copia ou dans ce voyage ou dans quelque autre occaſion le texte hebreu de tous les livres de l'ancien Teſtament ſur les hexaples d'Origene, & les corrigea ſur l'exemplaire authentique qui eſtoit conſervé dans la bibliotheque de Ceſarée.

Hier. ep. 108. p. 20. c.

in Nah. p. 166. b.

in Tit. 3. p. 256. a

in Ruf. l. 3. c. 7. p. 240. c.

'Il eſt certain auſſi qu'aprés eſtre venu à Jeruſalem, il ſut en Egypte, [a] & Baronius demeure d'accord que ce fut fort peu apres. [b] Il dit que la principale cauſe de ce voyage fut pour voir Didyme à Alexandrie, & s'éclaircir avec luy de toutes les difficultez qu'il avoit ſur l'Ecriture. Car quoique depuis ſa jeuneſſe il n'euſt jamais ceſſé de lire & de conſulter les perſonnes les plus habiles pour apprendre ce qu'il ignoroit, ne voulant pas, comme beaucoup d'autres, eſtre luy meſme ſon maiſtre; & quoique ſes cheveux qui commençoient à blanchir convinſſent mieux à un maiſtre qu'à un diſciple; il n'eut pas honte de ſe rendre ſouvent l'auditeur de cet aveugle. 'Il le fit encore à la priere de Sainte Paule,] laquelle quand elle euſt eſté alors à Alexandrie, n'euſt pas oſé prendre la liberté de l'aller voir ſi ſouvent.] 'S. Jerome dit qu'il luy eſt obligé en beaucoup de choſes; mais qu'il apprit tellement de luy ce qu'il ne ſavoit pas, qu'il ne deſaprit pas neanmoins, quoy qu'il luy puſt dire, ce qu'il avoit appris auparavant [de contraire aux erreurs d'Origene.] 'Il le ſupplia de vouloir faire un commentaire ſur Oſée; & Didyme luy adreſſa non ſeulement trois livres ſur ce Prophete, mais encore cinq autres ſur Zacarie, '& trois ſur Michée. Nous avons marqué en un autre endroit "toutes ces choſes, auſſi-bien que les diverſ jugemens que Saint Jerome a fait de luy, '& la lettre de civilité qu'il luy écrivit, où il le qualifioit ſon maiſtre. [Elle eſt perduë.] 'S. Jerome ne demeura pas plus d'un mois à Alexandrie, ſelon Rufin; [c] & S. Jerome meſme le favoriſe plutoſt qu'il ne luy eſt contraire.

a Bar. 386. § 42. b Hier. in Eph. t. 9. p. 203. a.

in Ruf. l. 3. c. 7. p. 240. c.

ep. 65. c. 1. p. 187. b.

in Of. pr. p. 4. b.

ep. 65. c. 1. p. 189. b.

in Of. pr. 4. b.

in Zac. pr. p. 238. a.

V. Didyme.

ep. 65. c. 1. p. 190. c.

ex Ruf. l. 2. p. 223. b.

c Hier. in Ruf. l. 3. c. 7. p. 240. c.

'Au ſortir d'Alexandrie, [d] il alla viſiter les monaſteres de Ni-

Bar. 386. § 44.

d Hier. in Ruf. l. 3. c. 7. p. 240. c.

trie; & il trouva, dit-il, des aſpics cachez parmi les chœurs des Saints. Il marque aſſurément par ces aſpics, des moines, qui ſuivoient les erreurs d'Origene, [pour lequel il témoigne qu'il avoit dés ce temps-là beaucoup d'averſion: Et c'eſt pourquoi il eſt étonant qu'il n'ait jamais tant relevé Didyme & Origene, & tant mélé leurs dogmes & meſme leurs erreurs dans ſes écrits, que depuis qu'il eut eſté en Egypte. Mais ce ſont des difficultez que d'autres diſcuteront. Pour nous, nous nous arreſtons à établir les faits autant qu'il nous eſt poſſible.] Bar.386.§44.

Il raporte une hiſtoire remarquable qu'il avoit vuë en Egypte. Il y avoit: dit-il, dans un monaſtere un jeune Grec qui ne pouvoit éteindre en luy le feu de la concupiſcence par quelque auſterité & quelques travaux penibles qu'il embraſſaſt pour cela. Le Superieur du monaſtere ſe ſervit de ce moyen pour le tirer de l'extreme danger où il eſtoit. Il donna ordre à un [Religieux] fort conſideré parmi eux, de quereller & d'injurier ſans ceſſe ce jeune homme & aprés qu'il l'auroit bien maltraité, de venir ſe plaindre le premier. On appelloit des témoins qui depoſoient toujours en faveur de celui qui avoit eu tort. Le jeune homme n'oppoſoit à leur menſonge que des pleurs. Perſonne d'entre les auteurs ne s'y fioit L'Abbé ſeul prenoit adroitement ſa défenſe, afin que ce Religieux ne ſuccombaſt pas ſous le poids d'une triſteſſe exceſſive. Enfin une année ſe paſſa ainſi, aprés quoy on demanda à ce jeune homme s'il ſouffroit encore quelques troubles de ces penſées qui le tourmentoient auparavant. Ah! bon Dieu, dit-il, on ne me laiſſe pas vivre, & ſe ſongerois à des plaiſirs criminels. Hier.ep.4.p.46. c.

ARTICLE XLIV.

Saint Jerome s'arreſte à Bethléem: Exercices qu'il y pratique.

Saint Jerome retourna d'Egypte à Jeruſalem, [a] & à ſa chere Bethléem avec beaucoup de promtitude, [ce qui marque qu'il ne demeura pas long-temps en Egypte:] C'eſt proprement à ce retour qu'il dit qu'il adora la creche & les autres marques de l'enfance du Sauveur qui eſtoient à Bethléem. Ce lieu nommé autrefois Ephrata, & qui appartenoit à la Tribu de Juda, eſt appellé par S. Luc la ville de David, [b] & dans Saint Jean un village. [c] S. Juſtin la qualifie de meſme. [d] Ce n'eſtoit non plus

Hier.ep.65.c.i. p.189.b. a in Ruf.l.3.c. 7.p.240.c.

l.heb.p.276.d] qu.h.p.221.b.

Luc.2.v.4. b Joan 7.v.42. c Juſt.ap.2.p. 75.c]dial.p. 303.d.

d Hier.ep.129.p.68 d]Aug.ſ.frag.p.1519.c.

plus*qu'un village du temps de Saint Jerome, [1] & meſme aſſez petit†ſans la reputation que luy donnoit la naiſſance du Sauveur. [a]Saint Jerome le met à ſix mille ou deux grandes lieuës de Jeruſalem du coſté du midi. [a]D'autres n'y content que 35 ſtades, [qui ne ſont que deux lieuës entieres.] [b]Il eſtoit à "18 lieuës de Joppé, [c] & à ſeize joumées d'Alexandrie. C'eſtoit une paroice ſoumiſe à l'Eveſque de Jeruſalem.

* *viculus*

† *niſi nobilitaretur.*

46 milles

Hier.ep 129.p. 68.d.

a Juſt ap 2.7. c.

b Hier.ep 129.p. 68.d.

c Sulp.dial.1.c. 4.p.249.

[d]La devotion du lieu où le Sauveur eſtoit né, & de celui où il eſtoit mort & reſſuſcité, attiroit à Bethléem & à Jeruſalem ce qu'il y avoit de plus ſaint parmi les Chrétiens de toute la terre, non ſeulement des Gaules & de l'Angleterre, mais de l'Armenie, de la Perſe, des Indes, de l'Ethiopie. [e]Saint Jerome parle d'un Elamite qui eſtoit venu de Perſe ſe rendre moine à Jeruſalem, où il vivoit lorſque le Saint qui luy avoit parlé écrivoit ſur Iſaïe. [f]Dés le commencement de l'Egliſe on avoit vu accourir à Jeruſalem des Eveſques, des Martyrs, & les plus ſavans d'entre les Chrétiens. [g]Il s'y trouvoit une affluence de toutes ſortes de perſonnes plus grande qu'en aucun lieu du monde. [h]Malgré la diverſité de leurs langages tous eſtoient unis dans la meſme religion. Ils faiſoient preſque autant de chœurs pour le chant des pſeaumes, qu'ils eſtoient de differentes nations.

d Hier ep 17.p. 126 d.

in Iſ.14 p.54.b.

ep.17.p.126.c.

ep.13 p.103 a.

ep.17.p.126.d.

[i]Mais ce qu'il y avoit de plus admirable, c'eſtoit la pratique fidele de la plus grande vertu du Chriſtianiſme Ils ne s'elevoient point de leur continence. S'ils diſputoient c'eſtoit à qui ſeroit le plus humble. Le dernier de tous eſtoit eſtimé le premier. On n'obſervoit aucune diſtinction dans les habits, & l'on n'y prenoit pas ſeulement garde. De quelque maniere que l'on s'habillaſt, l'on n'en eſtoit ni loüé ni blaſmé. On n'eſtimoit pas plus une perſonne pour jeûner beaucoup, & on evitoit egalement de donner des loüanges à ceux qui faiſoient de longues abſtinences, & de condanner ceux qui mangeoient avec moderation. Qu'on demeuraſt ferme, ou qu'on tombaſt, on n'avoit point d'autre juge que le Seigneur. Perſonne ne condannoit ſon frere, afin de n'eſtre pas condanné par le Seigneur. La mediſance ſi commune dans la pluſpart des provinces, eſtoit abſolument bannie de ce lieu, auſſi-bien que le luxe & la volupté. Il y avoit dans la ville ſeule un ſi grand nombre d'egliſes & oratoires, qu'un jour ne ſuffiſoit pas pour les viſiter. S. Jerome dit particulierement du ſejour de Bethléem aprés avoir parlé du tumulte de Rome: La

i. [1]Ainſi quand S. Sulpice Severe l'appelle une ville, *oppidum*, [c'eſt qu'il ne connoiſſoit pas aſſez ce lieu, & il n'y avoit jamais eſté] Sulp.dial.1.c.4.p. 249.

bourgade de J.C eſt toute champeſtre:& l'on n'y entend aucun bruit, ſi ce n'eſt le chant des pſeaumes. De quelque coſté qu'on ſe tourne on entend le laboureur,qui la main à la charuë chante *Alleluia*, ou le moiſſonneur qui ſe delaſſe de ſes travaux par le chant des pſeaumes.

Anal t.4 p.187. 'Voilà le lieu que Saint Jerome avoit choiſi pour ſa demeure, & où il perſevera juſqu'à la fin de ſes jours.[Il n'a pas oublié de

Hier.l.heb.p. 276.c. nous marquer l'endroit où ſa cellule eſtoit placée,]& il nous apprend que l'on y alloit par un petit ſentier, qui ſe ſeparoit du grand chemin au lieu où eſtoit le tombeau d'Arquelaüs Roy [ou

ep.61.c.16.p. 180 c. plutoſt Ethnarque]de la Judée. 'Il s'eſtoit,dit-il,retiré en ce lieu

a ep.47.p.244. c ep.101.p.370.d. b ep.101.p.370.a pour y pleurer ſes pechez,[a]renfermé & caché[c]dans une cellule [b]en attendant le jour du jugement : [c] Et il trouvoit un paradis dans cette ſolitude, regardant au contraire les villes comme une veritable priſon. 1.

ep.9 p.74.d|in Ruf.l.1.c.7 p. 210.c. d Lauſ.c.78 p. 1005.a e Hier.in Ruf l. 1.c.7.p 210.c. f ep.8.p.65.b. g ep 9 p.74.75. h p 74 75|8.p. 65.b. i in Jov l.2.c.5. p 74. c.12.p.52.c. 'Il s'y trouvoit content d'avoir le vétement & la nourriture [d]que Sainte Paule luy fourniſſoit ſelon Pallade ; [e] n'ayant point de bien, & n'en voulant point avoir.[f]Il ne vouloit meſme que les vétemens les plus groſſiers, & la nourriture la plus vile.[g]Un peu d'herbes & du pain bis,& tout en petite quantité, luy rendoient les richeſſes fort inutiles,[h]& le mettoient en état de loüer la vertu,ſans qu'on puſt l'accuſer de flaterie & d'intereſt [& de condanner le vice dans les occaſions que Dieu luy offroit.] [i]Non ſeulement il ne trouvoit pas que l'uſage du vin & de la viande fuſt propre à des perſonnes qui s'eſtoient entierement conſacrées à Dieu,& qui aſpiroient à la perfection,'mais il parle de manger du poiſſon, & de prendre ſon repas à midi comme de choſes [egalement]contraires au jeûne.

ARTICLE XLV.

Etudes de Saint Jerome : Il inſtruit des enfans : Son union avec Rufin: De ce que Pallade dit de luy.

Hier.inRuf.l.3 c.7 p.240.c. k ep.65.c.2.p. 189 b. Sulp.dial.2.c.4. p.252. 'LE Saint ne demeura pas oiſif dans ſa ſolitude,& il y apprit beaucoup de choſes qu'il avoit ignorées juſques alors,[k]quoique les autres cruſſent qu'il ne luy reſtoit plus rien à apprendre. 'Il eſtoit toujours dans la lecture,toujours ſur les livres. Il ne ſe repoſoit ni jour ni nuit, toujours occupé ou à lire ou à écrire.

Voy.de Pal.p.421. 2. 'On montre aujourd'hui une grote dans le Couvent des Cordeliers, qu'on pretend avoir eſté ſa cellule & ſon étude.

Il ſe fit inſtruire dans la lecture de l'ancien Teſtament, [a] avec beaucoup de peine & de depenſe, par un Juif nommé Barraban, qui craignant [de deplaire à] ſes compatriotes, ne le venoit voir que la nuit. Il le cite ſouvent dans ſes écrits, comme tous les autres dont il croyoit avoir appris quelque choſe, [b] quoiqu'il euſt, dit-il, une extreme averſion pour les Juifs, qui ne ceſſent jamais de perſecuter J.C dans leurs ſynagogues.

[a] Hier. in If. 22. p. 99. a. ep. 65. c. 1. p. 189. b.

[b] In If. 13. p. 53. b. 22. p. 99. a. ep. 65 p. 190. c.

[Il paroiſt donc que ce Barraban n'eſtoit pas ſeulement Juif de race,] comme celui de qui il avoit d'abord appris l'hebreu, [mais auſſi de religion;] & S. Jerome le dit encore plus clairement en d'autres endroits. [c] Ce fut ce qui donna lieu aux invectives & aux railleries ſanglantes, mais aſſez froides, que Rufin fit contre luy ſur ce Juif, fondées principalement ſur le nom de Barraban ou Barabbas, que S. Jerome paroiſt avoir pris pour un meſme nom. Ce Saint ſe moque avec raiſon des moqueries de Rufin: [Mais je ne ſçay pourquoi] il ſoutient que ce Juif s'appelloit Barhanina & non Barraban, comme il l'avoit nommé luy meſme dans l'écrit auquel Rufin répondoit.

ep. 4 p. 46. c. in Ruf. l. 1. c. 3. p. 201. a.

[c] ex Ruf. l. 2. p. 223.

in heb. p. 320 d. in Ruf. l. 1. c. 3. p. 201. a.

ep 61. c. 1. p. 189. b.

[Quelque grand que fuſt ſon genie, il ne dedaigna pas, s'il en faut croire Rufin,] de donner une partie de ſon temps à enſeigner la grammaire à des enfans qu'on luy avoit donné à elever dans la crainte de Dieu, & meſme il ne craignit pas de leur montrer les auteurs payens, & de leur expliquer Virgile & les autres poëtes, les comiques, les lyriques, les hiſtoriens. Rufin dit qu'il faiſoit encore tout cela peu avant [l'an 401, & nous le raportons ſur ſon autorité, laiſſant à d'autres à examiner ſi l'on peut croire que S Jerome ait enſeigné les lettres profanes & les poëtes à des enfans,] luy qui blâſme les Eveſques qui les faiſoient apprendre aux leurs.

ex Ruf. l. 2. p. 222. d.

in Eph. 6. p. 237. d.

[S'il eſt vray qu'il l'ait fait, on peut juger que c'eſtoit en faveur de ces enfans,] qu'il donnoit des dialogues de Ciceron à copier aux ſolitaires de la montagne des Oliviers, qu'il payoit bien cher: & Rufin chez qui ces ſolitaires demeuroient, les reliſoit luy meſme. Il dit auſſi que le Saint allant une fois avec luy de Bethléem à Jeruſalem, luy laiſſa ſon porte-feuille où eſtoit un dialogue grec de Platon, avec la traduction que Ciceron en avoit faite.

[Cela marque aſſez que leur amitié ſi celebre dura encore long-temps depuis qu'ils ſe furent réunis de lieu à Jeruſalem, où Rufin eſtoit venu demeurer en 379 ou 380, comme nous l'avons vu ci-deſſus. Ainſi Saint Jerome s'y eſtant auſſi venu établir en

Aug.ep.15.p. 26.1.2. 386, Jils ſe rejouirent d'avoir obtenu de Dieu la grace que l'un & l'autre avoit ſouhaitée, de ſe trouver réunis enſemble [aprés une ſeparation de 12 ou 13 ans.] Ils jouirent avec abondance de la joie de leur amitié & aſſez long-temps, [c'eſt à dire durant ſept ou huit ans,] & ſe nourrirent enſemble du miel des ſaintes Ecritures dans une union & une cordialité toute entiere, entretenuë par la vuë continuelle de ces lieux, où J. C. a donné la paix pour partage à ſes diſciples, & qui n'eſtoit alterée ni par la legereté de la jeuneſſe en des perſonnes d'un âge meur & avancé, ni troublée par les paſſions de la terre, puiſqu'ils avoient renoncé l'un & l'autre à tous les embaras du ſiecle pour ſuivre J.C. dans

b. un entier degagement de cœur, '& faire de ſa parole toute leur
ep.19.p.27.1 d. occupation [& toute leur joie.] Auſſi leur amitié ſi intime eſtoit
ep.15.p.152.c. la joie de tous ceux juſqu'auſquels cette bonne odeur ſe repandoit, c'eſt à dire de preſque toutes les Egliſes. [S. Jerome avoit donné à Rufin vers l'an 380 une marque particuliere de l'eſtime qu'il faiſoit de luy, par la maniere avantageuſe dont il en avoit parlé dans ſa chronique ſur l'an 377.]

Lauſ.c.78 p. 1004 b. 'Palladeauteur de l'hiſtoire Lauſiaque vint auſſi [en l'an 386 ou 387, comme nous croyons,] paſſer quelque temps à Bethléem: [& il ne put pas manquer d'y avoir connu S. Jerome & Rufin.]

c.118 p 1032.a] Nous, h.P.p 9. m. 'Il fait un fort grand eloge du dernier. [Il nous aſſure comme beaucoup d'autres,] qu'il a eſté elevé au ſacerdoce: mais[a] il nous donne lieu en meſme temps de juger qu'il n'eſtoit point encore Preſtre lorſqu'il l'avoit connu d'abord. [Et Saint Jerome ne luy donne point d'autre titre, avant ce temps ci, que celui de frere.]

a.

Hier.ep.60.c.4. p.150.b. 'On trouve qu'il eſtoit Preſtre en l'an 394. [Ainſi il aura apparemment eſté ordonné par Jean de Jeruſalem, avec qui nous le

Genn.c.17. verrons toujours uni:] 'Que s'il a neanmoins eſté Preſtre de l'Egliſe d'Aquilée, comme le dit Gennade, [il faut qu'aprés qu'il fut revenu en Occident l'an 397, Saint Chromace alors Eveſque d'Aquilée, qui l'aimoit beaucoup, l'ait agregé à ſon Egliſe,]

Paul ep.45.p. 400. 'comme S. Ambroiſe voulut agreger à celle de Milan S. Paulin ordonné à Barcelone, en luy laiſſant la liberté de demeurer où

Nor ò. P.p.92. b. il voudroit: [ce qui répond] à ce que l'on remarque, que Rufin quitta bien-toſt Aquilée pour retourner en Orient: [& nous ne voyons pas meſme qu'il ait ſongé à retourner en Orient avant l'an 408 ou 409.

Nil.l.4.ep.17. 34.p.071.488. 'S. Nil écrit à un Rufin moine, & luy donne de grands eloges, mais il ſemble que ce fuſt un anacorete, ou meſme un reclus,

a. πρεσβυτείαν οὐς ὕστερον κατέξιωθείς.

enfermé dans un deſert, où il vivoit en une entiere ſolitude. [Ainſi nous croyons que c'eſt plutoſt un autre Rufin.

Dieu ne voulut pas que S. Jerome jouiſt toujours à Bethléem de cette paix qu'il y loüe ſi fort au commencement: & il méla l'amertume de la perſecution à la douceur que ſa devotion y trouvoit. On l'accuſe meſme d'y avoir apporté le mal qu'il dit n'y avoir point trouvé, c'eſt à dire l'envie & la jalouſie.] [a] Car Pallade Eveſque d'Helenople dont nous venons de parler, écrit qu'ayant un fort beau naturel, & eſtant tres eloquent dans la langue latine, ce defaut de la jalouſie effaçoit toutes ſes bonnes qualitez. [b] Il fait dire [vers l'an 387] à un ſolitare de Bethléem nommé [c] Poſidoine, dont il parle comme d'un Saint extraordinaire, à qui il avoit vu faire des miracles, que l'envie de Jerome feroit qu'aucun Saint ne pourroit demeurer en ces lieux, & qu'elle s'étendroit juſque ſur ſon propre frere.

[a] Lauſc. 78. p. 1003. a.

[b] V. Pallade §. 1. 1. c. 77. p. 1004.

[c] c. 78. p. 1005. b.

[d] Pallade ajoute que cette prophetie, (car il la qualifie ainſi) ne manqua point de s'accomplir, & que S. Jerome chaſſa de là, Oxiperance [ou Exuperance] Italien, Pierre Egyptien, & Simeon, qui tous eſtoient des hommes admirables. [e] Nous avons dans Saint Jerome une lettre à un Exuperance, qui ſous l'habit d'un homme d'épée faiſoit des actions de prophete. Comme il n'eſtoit point marié, S. Jerome l'exhorte à abandonner abſolument le monde, à quitter ſon bien, & à venir demeurer avec luy.

[d] c. 78. p. 1005. b.

[e] Hier. ep. 35 p. 210.

[Pluſieurs ont cru que Pallade, qui comme nous venons de voir, parle ſi mal de Saint Jerome, eſtoit celui meſme] que Saint Jerome de ſon coſté traite auſſi mal dans une de ſes prefaces. [Mais nous faiſons voir [f] autrepart que cette conjecture eſt ſans fondement, ou qu'elle eſt meſme inſoûtenable.] [g] Saint Jerome accuſe ce ſecond Pallade de n'avoir pu ſouffrir qu'il traduiſiſt l'Ecriture ſur l'hebreu. Ainſi il ſemble que ce ſoit cet envieux contre qui il parle preſque dans toutes les prefaces de ſes traductions. Au moins ce ne peut pas eſtre Rufin, avec qui il paroiſt eſtre demeuré uni juſque vers la fin de 393, & ne s'en eſtre ſeparé qu'à cauſe d'Origene, [dont il parle encore avec eloge dans la pluſpart de ces prefaces.]

[f] In Pel pr. p. 260. d.

[g] V. Pallade §. 12. d.

1. [a] On a oſté cet endroit dans l'ancienne traduction de Pallade, qu'on appelle le Paradis d'Heraclide. [a] Vit. p. 962. 1.

ARTICLE XLVI.

Sentimens du Saint ſur Origene.

Hier.in Ruf.l. 2.c.4.p.219.a. ep 65 c 1.p. 190.c.

'SAINT Jerome avoit tous les ouvrages d'Origene qui ſe trouvoient,[a] en ayant ramaſſé plus que perſonne, [ce qui luy fut plus aiſé de faire en Paleſtine qu'en tout autre lieu du monde,]puiſqu'Acace & Euzoius Eveſques[Ariens]de Ceſarée y avoient déja ramaſſé tout ce qu'ils en avoient pu trouver. 'Il taſchoit de meſme d'avoir les autres interpretes, pour ſuppléer, dit-il, par la lecture à ce que la petiteſſe de ſon eſprit ne luy fourniſſoit pas. C'eſt pourquoi il depenſoit beaucoup en papier [& en copiſtes,]mais ſurtout pour Origene. 'Il avoit lu la plus grande partie de ſes ouvrages, [& juſque vers 394, il luy donne toujours de tres grands eloges; 'de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner]s'il paſſoit pour avoir ſuivi les ſentimens d'Origene. Il ſoûtient neanmoins qu'il ne l'avoit jamais lu que comme Apollinaire, & d'autres auteurs rejettez de l'Egliſe, qu'il ne liſoit qu'avec diſcernement pour prendre ce qu'il y avoit de bon & laiſſer le reſte: '& il dit poſitivement qu'il n'avoit jamais cru les choſes qu'il reprenoit depuis dans Origene,[c] qu'il luy avoit toujours attribué l'explication de la lettre des Ecritures, & qu'il luy avoit toujours oſté la verité des dogmes, 'qu'il avoit toujours loüé ſon eſprit, & non ſa foy,[d] qu'il avoit meſme toujours combatu ſes opinions, '& que pour ſon livre des Principes il ne l'avoit pas meſme lu avant les diſputes qui s'eleverent ſur ce ſujet vers l'an 398. 'Il dit auſſi que dans les diverſes traductions qu'il avoit faites d'Origene, il n'avoit traduit que ce que cet auteur avoit de bon, & retranché ou corrigé le mal; ce que neanmoins Rufin dit qu'il n'avoit fait que ſur la foy, c'eſt à dire ſur la Trinité, y ayant laiſſé le mal qu'il y trouvoit ſur les autres points, [comme effectivement on le remarque encore aujourd'hui dans les homelies ſur Saint Luc.]

Sulp.dial.1.c.3. p.148.

[b]Hier.ep 75.p 312.d.

ep 65.c.9.p.190. c.

[c] ep.62.c.2 p. 189 b.

ep 65.c.1 p 189. a.b.

[d] id.

[a]in Ruf.l.2.c 6. p 223.a.

ep.75.p.313.a] 62 p.185 b.

ex Ruf.l.2.p. 227.b.

'Pour les erreurs d'Origene qui ſe rencontrent dans les commentaires de S. Jerome, (car il faut avouer qu'il y en a beaucoup dans les premiers)ce Saint s'en excuſe, en diſant que le ſtyle des commentaires eſt de ramaſſer les ſentimens de divers auteurs, ſans meſme les nommer, laiſſant au jugement des lecteurs à en faire le choix: 'De ſorte qu'il croit n'avoir à répondre que des choſes qui ne ſe trouvent pas dans les interpretes dont il s'eſt

in Jer. pr. p 261] 22.p. 317 c.d]in Ruf.l.1 c.4 p. 202.c.d]ep.89. c.2.p.337 338] InGal pr.p.158. b.

ep 89 c.2.p. 337.b.

ſervi, & qu'il marque ordinairement au commencement de chaque commentaire.[b] Il ſemble dire qu'il en uſoit de cette ſorte, parcequ'il ne ſe croyoit pas aſſez habile pour rienavancer de luy meſme;[& on ne peut que loüer]une precaution non pas ſi timide, comme il l'appelle, [mais ſi humble. Il euſt neanmoins eſté à ſouhaiter qu'il n'euſt raporté des auteurs que des ſentimens à peu prés egalement probables, ou qu'au moins il euſt toujours obſervé]la regle qu'il dit s'eſtre preſcrite, de marquer clairement ce qui eſt Catholique & ce qui eſt heretique;[aprés quoy on ne ſe fuſt pas tant mis en peine qu'il euſt nommé les auteurs:] ce qu'il ne vouloit pas faire, dit-il, pour ne pas décrier ceux qui eſtoient tombez dans quelque faute. [Mais il euſt pu ne tirer d'eux que ce qu'il jugeoit ou bon, ou au moins eſtre ſoûtenable.

[b] in Jer. pr. p. 261
[a] in Gal. pr. p. 158 b.
in Ruf. l. 3. c. 3 p. p. 235. a.
in Jer. 22. p. 317. d.

Cependant cette indulgence pour des auteurs qui ne la meritoient quelquefois pas trop, eſtoit capable d'engager dans des erreurs conſiderables des perſonnes ignorantes, qui ayant d'une part de l'eſtime pour les ſentimens de Saint Jerome, pouvoient croire de l'autre qu'il n'euſt pas voulu leur propoſer des hereſies ſans les avertir, & du meſme air qu'il leur propoſoit la verité.] Les perſonnes meſme les plus equitables & les plus judicieuſes, comme Saint Auguſtin, croyoient avoir ſujet de luy demander raiſon de ce qu'ils trouvoient dans ſes livres comme de ſon ſentiment.

ep. 89 c. 2. p. 137. b.

Il reconnut enfin luy meſme que ſes adverſaires en prenoient un grand avantage pour le décrier: & cela parut beaucoup dans ſa grande diſpute avec Rufin, Car luy ayant reproché qu'il portoit les autres dans l'erreur, parcequ'en traduiſant le livre des Principes, il y avoit mis à la teſte une preface où il loüoit Origene; Rufin n'a rien de plus fort à luy répondre, ſinon que luy qui loüoit partout Origene, en avoit mis quantité d'erreurs dans ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Epheſiens, ſans dire que ce fuſſent des erreurs, ni qu'elles fuſſent d'Origene, & meſme en les raportant quelquefois en ſa perſonne. Cela l'obligea donc depuis à dire que les erreurs d'Origene eſtoient d'Origene, & à condanner nettement les mauvais ſentimens que ſa ſuite l'obligeoit de raporter. [Auſſi je ne ſçay ſi l'on trouvera jamais dans ſes derniers commentaires qu'il manque de condanner ou de rejetter les choſes que l'on voit qu'il condannoit effectivement.]

in Jer. 22. p. 317. c d.
d.
in Dan. 3 p. 576. a.

Il faut reconnoiſtre encore qu'il y avoit divers ſentimens & d'Origene & d'autres qu'il ne craignoit point de condanner hautement, avant meſme que d'avoir eu aucune diſpute avec Rufin.

ep. 142. p. 116. c. in Phi. pr. t. 9. p. 258. a. b.

ARTICLE XLVII.

Saint Jerome commente les epiſtres à Philemon & aux Galates. Son union avec Sainte Marcelle.

Hier in Phi. p. 259 a. SAINT Jerome accorda les commentaires qu'il a fait ſur quelques epiſtres de Saint Paul, aux inſtances de Sainte Paule & d'Euſtoquie. Il n'avoit juſque là oſé entreprendre de parler ſur cet Apoſtre. Mais comme elles l'en preſſoient ſouvent, & qu'il le refuſoit toujours, enfin elles obtinrent de luy qu'il commençaſt par la plus courte & la plus facile de toutes ſes epiſtres, qui eſt celle à Philemon, ſur laquelle il fit un livre, [a] dont Rufin cite un paſſage contre luy: [b] Et le Saint cite luy meſme l'explication qu'il avoit faite de cette epiſtre.

v. Ill. c. 135. p. 304. c. a in Phil. p. 264. a ex Ruf. l. 1. p. 217. b. b Hier. in Abd. p. 155. d.

[c] Peu de jours aprés il paſſa à celle aux Galates, [d] dont il fit trois livres: [e] Il cite dans le premier le livre qu'il avoit fait contre Helvide durant qu'il eſtoit à Rome. [Ainſi il eſt certain qu'il n'y eſtoit plus.] [f] C'eſt là auſſi qu'il met le paſſage celebre ſur la diſpute de S. Pierre & de Saint Paul, qui donna lieu à tant de lettres que S. Auguſtin & luy s'écrivirent les années ſuivantes. [g] Il y proteſte qu'il y avoit plus de quinze ans qu'il ne liſoit aucun auteur profane; ce qu'il faut prendre depuis le ſonge qu'il eut au commencement de ſa retraite, & comme nous croyons, vers l'an 374 Ainſi il ne pourroit avoir fait ce commentaire qu'en 388, ou meſme en 389. Il ne l'écrivoit pas de ſa main à cauſe de la foibleſſe de ſes yeux, & de tout ſon corps: Ainſi il eſtoit obligé de dicter; ce qui rendoit ſes ouvrages bien moins achevez. Il dedie encore ce commentaire à Paule & à Euſtoquie.

c in Gal. pr. p. 258. a. d v. ill. c. 135. p. 304. c. e in Gal. l. 2. p. 264. d. f p. 167. 168. g pr. 3 p. 188. d. p. 189. a pr. l. 2. p. 158 a.

[a] Durant qu'il y travailloit, il apprit par des lettres de Rome la mort d'Albine mere de Sainte Marcelle. C'eſt pourquoi il dit à Paule & à Euſtoquie' que Marcelle privée de la compagnie de ſa mere, avoit beſoin de leur aſſiſtance: & il ajoute que c'eſt pour guerir la plaie & l'affliction de ſon ame par le remede des Ecritures, qu'il travaille à ce commentaire, ſachant que rien ne pourroit eſtre plus agreable à une foy ardente "comme la ſienne. & [b] Depuis qu'il ſe fut ſeparé d'elle en quittant l'Occident, ils ſe conſoloient l'un l'autre dans leur abſence en s'écrivant fort ſouvent, ſuppleant ainſi par l'eſprit à la preſence du corps, & eſtant dans une ſainte conteſtation à qui ſe previendroit par ſes lettres à qui ſe rendroit le plus de devoirs, & à qui manderoit plus ſoigneuſement

a. ep. 16 p. 120. c.

ſoigneuſement de ſes nouvelles ; & leurs lettres les raprochant de la ſorte, ils ne ſentoient pas tant leur eloignement. [C'eſt de ce commerce que vient l'epiſtre 148,] que Saint Jerome écrivit à Sainte Marcelle depuis ſes livres contre Jovinien, ſur diverſes queſtions de l'Ecriture. ep.148.p.138 c| Du Pin,p.411.

[Ce fut peut-eſtre depuis la mort d'Albine] que S.te Marcelle prit avec elle la vierge Principie, ſi neanmoins cela ſe peut accorder avec ce que dit le Saint,] que cela ſe fit "fort peu aprés qu'il ſe fut ſeparé de S.te Marcelle [en quittant Rome.] Elles vécurent long-temps à la campagne, comme nous l'avons déja dit, & leur exemple fit que Rome devint une autre Jeruſalem. On y vit tant de monaſteres de vierges, & un ſi grand nombre de ſolitaires, que la multitude de ceux qui ſervoient Dieu avec une entiere pureté, rendit honorable cette ſorte de vie qui eſtoit auparavant ſi mepriſée. Hier.ep.16 p. 120.c. Latin.

[Ce fut ſans doute auſſi depuis la mort d'Albine, mais peut-eſtre long-temps depuis,] que Paule & Euſtoquie écrivirent une grande lettre à Sainte Marcelle pour taſcher de la porter à quitter Rome, qu'elles diſent eſtre la Babylone de l'Apocalypſe, afin de s'en venir demeurer avec elles à Bethléem & à Jeruſalem, qu'elles appellent l'Athenes des Chrétiens, & la veritable ecole de la pieté. [Nous avons marqué] 'quelque choſe de ce qu'elles diſent de la vie ſainte que l'on venoit de toutes parts mener en ce lieu: 'Et elles repreſentent auſſi fort bien combien le ſejour de Rome eſtoit dangereux pour les perſonnes de pieté. 'Cette lettre eſt parmi les œuvres de S. Jerome : & Eraſme ne doute point non plus que Baronius, que celles dont elle porte le nom n'aient emprunté ſa plume pour la faire compoſer. ep 17.p.123. p.127.a.c p.123.a|Bar. 386. § 47. c.d. p.127.a.c.

'Il écrivit auſſi en ſon propre nom à Marcelle ſur le meſme ſujet, ſi nous nous arreſtons au titre de la lettre ſuivante. [Mais je ne ſçay s'il n'eſt point plus probable "qu'elle a eſté écrite à Rome, & que S. Jerome y repand dans le cœur de S.te Marcelle l'affliction qu'il reſſentoit d'eſtre engagé dans le tumulte de cette Babylone, & privé des douceurs de la ſolitude.] Le commencement de cette lettre eſt une fort belle deſcription de la vie relaſchée, & toute payenne que menent ceux qui demeurent dans les grandes villes comme Rome; 'd'où le Saint conclud qu'il faut ſe retirer dans le ſecret de la campagne, des commoditez de laquelle il fait une peinture agreable, quoiqu'elle ſoit preſque toute humaine. 'Ruffin cite cette lettre. Hier ep.18.p. 129.a. Note 31. b. p.130.c. ex Ruf.l.2.p. 224.d.

'Comme Saint Jerome & Sainte Marcelle faiſoient ce qu'ils ep.16.p.220.c.

pouvoient chacun de leur coſté, pour ſe ſurmonter par les témoignages reciproques de leur amitié, & pour ſe conſoler dans leur abſence en s'entretenant en eſprit, Marcelle luy envoya un jour ſelon le titre d'une lettre, à luy, à S.te Paule, & apparemment encore aux vierges qui demeuroient avec elle, divers petits preſens de quoy Saint Jerome la remercie par une petite lettre, où il allegoriſe tous ſes preſens en bonne & en mauvaiſe part. [Je croy neanmoins que les preſens ne s'adreſſoient qu'à Paule & aux vierges de ſa compagnie, & que ſi la lettre eſt de S. Jerome, il l'a faite au nom de Sainte Paule plutoſt qu'au ſien.]

ep.20.p.132.d.

ARTICLE XLVIII.

Il commente les epiſtres aux Epheſiens & à Tite, avec l'Eccleſiaſte.

[NOUS avons remarqué] que c'eſtoit en partie pour Marcelle que S. Jerome avoit expliqué l'epiſtre aux Galates, [& nous devons dire la meſme choſe] du commentaire qu'il fit de l'epiſtre aux Epheſiens peu de jours aprés avoir commenté la precedente. Il l'adreſſe auſſi à Paule & à Euſtoquie. Mais il dit que c'eſt pour en faire des preſens à Rome, & expreſſément que c'eſt parceque Marcelle le preſſoit par ſes lettres de le luy envoyer. Il prie tous ceux qui liront cet ouvrage de conſiderer que ce n'eſt pas une piece d'étude, & qu'il euſt long temps meditée, puiſqu'il en faiſoit quelquefois trente ou quarante pages par jour.

Hier in Gal. pr. p.158.a.
in Eph. pr.1.p.203.a.
pr.2 p.215 a. b.
mille lignes.

Il eſtoit alors dans la ſolitude de ſon monaſtere, d'où il voyoit la creche du Sauveur, & il y avoit peu de temps qu'il avoit eſté voir Didyme à Alexandrie. Rufin dit en l'an 401, qu'il y avoit environ 15 ans que Saint Jerome avoit fait ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Epheſiens, [c'eſt à dire que c'eſtoit en 386 ou 387, mais plutoſt en 387, puiſque le Saint meſme le joint pluſieurs fois avec celui de l'Eccleſiaſte fait en 388, comme nous allons bientoſt voir.] Il le diviſa en trois livres, comme il eſt porté dans le grec de Sophrone: [de ſorte que c'eſt une faute viſible que ce commentaire eſt oublié dans le latin du catalogue de ſes écrits.] Il y avoit des gents qui n'eſtoient pas ſatisfaits de ſon travail, & qui le blaſmoient. C'eſt pourquoi dans la preface de celui-ci, il prie Paule & Euſtoquie qui eſtoient avec luy, & Marcelle [qui eſtoit à Rome,] de ne point montrer ſes ouvrages à ſes envieux.

contra videns
b.
pr.1.p.203.a.
ex Ruf.l.1.p.216.c.
v.ill.c.135.p.304.2 c.
p.202.d.
p.203.a.

Il renvoie fort ſouvent à ce commentaire ceux qui voudront

ep.65.c.1.p.180. b. 61 c.11.p.168.d.

ſavoir ſes ſentimens ſur Origene, combien il s'eſtoit toujours oppoſé à ſes dogmes, '& que jamais l'aurorité ni d'Origene ni d'aucun autre ne l'a fait conſentir à aucun dogme heretique. [Cela eſt neanmoins un peu ſurprenant : Car il ne raporte pas un ſeul endroit de ce livre où il condanne aucune des erreurs qui faiſoient le dogme de l'Origeniſme,] 'hormis qu'en parlant d'une certaine opinion, il dit que c'eſtoit une autre hereſie, par où il pretend avoir ſuffiſamment exprimé que le ſentiment qu'il avoit marqué auparavant, & qu'on attribuë à Origene, eſtoit auſſi heretique, 'quoiqu'à lire ſimplement l'endroit, on puiſſe aiſément s'imaginer qu'il s'y ſert du mot d'hereſie comme Ciceron, pour dire ſimplement une opinion, ſans que cela emporte qu'elle ſoit bonne ou mauvaiſe.

ep.75.p.313.a. ex Ruf.l.1.c.6 p.207.a. in Eph.4 p.224. d.

'Auſſi Rufin tira grand avantage de ce que S. Jerome renvoyoit à cet ouvrage pour y apprendre ſes veritables ſentimens. Car il en cite un tres grand nombre de paſſages, où il pretendit trouver ce que Saint Jerome reprenoit dans Origene comme des erreurs inſupportables : 'Et S. Jerome en répondant à quelques uns de ces paſſages, ne deſavoue pas que ce ne ſoient des erreurs, mais il pretend que ce ſont celles d'Origene qu'il n'a fait que raporter, & dont il n'eſt pas reſponſable. [Je ne ſçay ſi cela ſuffit pour le juſtifier : mais cela n'empeſche pas qu'on ne s'étonne qu'il ait établi ce livre comme la regle du jugement qu'il vouloit qu'on fiſt de ſa foy.]

ex Ruf.l 2.p. 211.&c. in Ruf.l.1.c.5.6. p.204.

'S. Jerome témoigne dans ce commentaire qu'il avoit deſſein d'expliquer de meſme toute le reſte de S. Paul. [a] Et quelques uns diſoient du temps de Caſſiodore qu'il l'avoit fait : & Caſſiodore faiſoit chercher avec ſoin ſes commentaires, mais il n'en avoit que [ce que nous en avons encore aujourd'hui, c'eſt à dire] trois livres ſur l'epiſtre aux Galates, autant ſur celle aux Epheſiens, un ſur celle à Philemon, & un ſur celle à Tite, 'que Saint Jerome joint avec les autres dans ſon catalogue, [b] & qu'il dit avoir fait peu de mois aprés les trois volumes ſur l'epiſtre aux Galates. [c] Il l'adreſſe auſſi à Paule & à Euſtoquie.

In Eph.2.pr.p. 215.b. a Caſd.inſ.c.8. p.232.a. Hier.v.Ill.c.135. p.304.c. b in Tit.1.p.248. a 249.b. c p.242.d.

'Nous avons parmi ſes œuvres un commentaire ſur toutes les epiſtres de S. Paul, hormis ſur celle aux hebreux. Mais quoiqu'il porte le nom de ce Saint, & qu'on y trouve à la teſte une lettre à Heliodore, 'neanmoins & les Catholiques & les Calviniſtes conviennent qu'il n'eſt point de Saint Jerome, "mais de quelque Pelagien, & apparemment de Pelage meſme, [ce que nous n'examinerons pas ici. C'eſt peut-eſtre celui] 'dont on avoit parlé à

t.9.p.265. Sixt.l.4 p 309. V. S. Auguſtin § 214. 1 Lab.ſcript.t.1. p.441.794 Du Pin.p.426. Caſd.inſ.c.8.p. 232.f.

Caſſiodore : car il ne dit point que l'epiſtre aux Hebreux y fuſt.
Hier.ep.151.q. 3.p 168.c. Mais il ne le dit point non plus de celle aux Romains que Saint Jerome n'avoit point encore expliquée, lorſqu'il écrivit à Algaſie
Caſſ.in Sc.8.p. 231.2. [en l'an 407;& il ne paroiſt point qu'il l'ait jamais fait.] Caſſiodore parle encore de quelques notes fort courtes ſur les epiſtres de Saint Paul, que quelques uns diſoient eſtre de S. Jerome. [Je n'en ay point d'autre connoiſſance.]

L'AN DE JESUS CHRIST 388.

[Il eſt certain que S. Jerome a fait ſes commentaires ſur S. Paul au commencement de ſa retraite à Bethléem,quoique nous n'en
Hier v ill.c.135 p.304.c. ſachions pas preciſément l'année.] Mais pour ſon commentaire ſur l'Eccleſiaſte qu'il met auſſi-toſt aprés dans ſon catalogue,
Vaſſ.p.510.c.2. il ne ſemble pas l'avoir pu faire avant l'an 388, *puiſque ce fut
*Hier ep.116.p. 25 b. environ cinq ans depuis qu'il l'eut promis à Bleſille ; [ce que nous avons mis ſur l'an 384.]Ce fut donc à Bethléem qu'il acheva ce qu'il avoit commencé à Rome, & qu'il rendit ce qu'il devoit à la memoire de Bleſille, en dediant à ſa mere & à ſa ſœur ce qu'elle luy avoit fait entreprendre. Il traduiſit le texte ſur l'hebreu en s'attachant autant qu'il pouvoit aux Septante.

ep.61 c.5 p. 168.d|65.c.1 p. 189.b|75.p 313. a. Il joint ce livre avec ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Epheſiens, comme les plus propres à faire voir ſes veritables ſentimens ſur Origene & ſur ſa doctrine. [b] Il le cite encore en d'autres occaſions. Il y a un endroit où il paroiſt rejetter la préexiſtence
*ep.130 p 102 c. in Eccl.4.t.7.p. 74 d. des ames ; [l'une des plus celebres & des plus certaines erreurs d'Origene.] & cependant il raporte auſſi-toſt aprés le ſentiment des autres qui la ſoûtiennent tres expreſſément : [c'eſt à dire Origene, ſans rien dire dutout pour la condanner ni pour la
c.7.p.81.a. combatre.] Il la marque encore en un autre endroit ſans la rejetter. Il met de meſme en un endroit l'opinion de ceux qui diſoient que tous les hommes ſeroient rétablis par la penitence,& que le diable ſeul demeureroit dans ſon erreur ; [ſans rien dire contre un ſentiment auſſi dangereux pour les mœurs, qu'oppoſé
c.1,p.65.d.
c.11.p.95. à l'Ecriture & à la Tradition:] & en un autre, il dit que chacun
Sixt.l.4.p 305.a demeurera en l'état que la mort l'aura trouvé. Sixte de Sienne appelle cet ouvrage un livre admirable pour la breveté & la clarté avec laquelle il explique le ſens ſpirituel & le litteral,
Caſſ.inſ.c.5 p. 230.2|p.56 p. 27.1. Caſſiodore l'a eu & le cite.

ARTICLE XLIX.

Saint Jerome fait ſes livres des Noms & des Queſtions hebraïques, & celui des Lieux.

APRES ce commentaire Saint Jerome met ſon livre des queſtions hebraïques ſur la Geneſe, & celui des lieux, & celui des noms hebreux. [a] Il dit que ſi quelqu'un vouloit avoir ces trois ouvrages, il luy ſeroit aiſé de ſe moquer du dedain avec lequel les Juifs mepriſoient [ceux qui vouloient entendre l'Ecriture ſans ſavoir l'hebreu.] [b] Il avoit en meſme temps le deſſein de ces trois ouvrages, [& il y travailloit ce ſemble tout à la fois,] puiſque dans les queſtions hebraïques il cite celui des lieux; [c] dans celui des lieux il cite fort ſouvent celui des queſtions, [d] & celui des noms hebreux: [e] & dans ce dernier il cite de meſme les deux autres. [f] Mais il dit aſſez alairement que celui des noms hebreux fut publié le premier, durant qu'il travailloit encore aux queſtions hebraïques.

[C'eſt un recueil de tous les noms propres d'hommes & de lieux qui ſont dans la Bible, avec leur interpretation ſelon l'etymologie de l'hebreu, meſme de ceux qui ſont viſiblement grecs,] de quoy Eraſme ne ſe ſeroit peut-eſtre pas tant étonné, & n'en auroit pas pris ſujet de douter, comme il ſemble faire, ſi Saint Jerome eſt veritablement auteur de cet ouvrage, s'il euſt conſideré que ce Saint fait la meſme choſe en d'autres endroits. [g] Il avoue aſſez ſouvent luy meſme que ces interpretations hebraïques de noms purement grecs ou latins, ſont fort violentes. [Il ſuit pour ces noms l'ordre des livres de l'Ecriture,] [h] & il y comprend meſme l'epiſtre de S. Barnabé. Il avoit eu deſſein d'abord de ſe contenter de traduire en latin le livre que Philon avoit fait autrefois ſur ce ſujet, & qui avoit eſté augmenté par Origene. Mais il le trouva ſi confus, & les exemplaires ſi differens, qu'il aima mieux en faire un tout nouveau ſur l'hebreu, ſuivant en cela l'avis des freres Valerien & Lupule [que nous ne connoiſſons pas]

Il cite luy meſme ce livre dans ſon commentaire ſur Iſaïe, [i] & dans l'epiſtre 127e: mais je ne voy pas que ce qu'il en cite s'y trouve exactement. [k] Caſſiodore en parle comme d'un ouvrage qu'il avoit traduit. [l] Rufin en cite la preface, parcequ'Origene y eſt appellé le maiſtre des Egliſes aprés les Apoſtres. [m] S. Jerome

[a] Hier. v ill. c. 135 p. 304. c. n. heb. t. 3. p. 299 b.
[b] a. b.
[c] q. heb. p. 220. d. &c.
[d] al heb. p. 275. b. &c.
[e] b. p. 201. a. en heb. p. 301. b. &c. [306. c. 314. d.]
[f] d. p. 299. a.
[g] b. In Phil. t. 9. p. 264. c. e in heb. p. 324. c. d. & alibi.
[h] n. heb. p. 327. b. p. 293. a. b.
[i] p. 315. a. in If. 22. p. 406. b.
[k] ep. 127. § 9. p. 44. d. in heb. p. 305. b.
[l] g Caſſ. in ſ. c. 1. p. 22. 2.
[m] h Hi. rex Ruf. l. 2. p. 244. d. i in If. 14. p. 82. a. ep. 127. § 12. p. 45. a.

dit en quelques endroits qu'il a trouvé des choſes dans le livre des noms hebreux. [Et cette maniere de citer marque un ouvrage
n.heb.p.304.b. qui n'eſt pas de luy: mais ce peut-eſtre celui de Philon, J'quoique ce qu'il en cite, & meſme en le condannant, ſe trouve quelquefois dans le ſien, [où il a ſans doute voulu ramaſſer les interpre-
Voſſ.de Sib.p. 91. tations des anciens, bonnes ou mauvaiſes.] 'On aſſure que cet ouvrage venu originairement des Juifs, ſe trouve en grec dans diverſes bibliotheques. [Ce peut-eſtre celui de Philon ou plutoſt celui d'Origene,] dont on voit qu'on a effacé le nom dans quelques manuſcrits, pour y mettre celui de S. Cyrille.

Hier.n.heb.p. 299.a. 'S. Jerome croit avoir fait dans ce travail quelque choſe de digne d'eſtre recherché, meſme par les Grecs. Mais il y parle plus avantageuſement de ſes queſtions hebraïques qui n'eſtoient pas encore achevées. C'eſt, dit-il, un ouvrage tout nouveau, « & dont les Grecs ni les Latins n'ont point entendu parler juſ- « ques à preſent. Ce n'eſt pas que je veuille vanter fierement mon « travail, mais comme je ſçay ce qu'il m'a couſté, je croy pouvoir «
Du Pin, t.3.p. 413. exhorter à le lire ceux qui ne le connoiſſent pas encore. 'On trouve en effet que cet ouvrage eſt tres curieux, & fort utile
Hier.q.heb.p. 201.a. pour bien entendre le texte de l'Ecriture. 'Son deſſein eſtoit d'y refuter l'erreur de ceux qui ont donné de faux ſens à l'hebreu, de rétablir dans la verité du texte authentique les endroits que les copiſtes avoient corrompus dans les exemplaires grecs & latins, & d'expliquer par l'etymologie hebraïque les choſes, les noms propres des hommes & des lieux qui ne ſignifient rien dans le latin & dans le grec. [C'eſt pourquoi comme cet ouvrage avoit quelque choſe de commun avec celui des noms hebreux, il ne
n.heb.p.299.a. faut pas s'étonner qu'il diſe] 'que l'on trouvera dans celui des queſtions ce qui pourroit manquer dans l'autre. ["Il avoit deſſein Note 32.
q.h.p.200.d. de continuer cet ouvrage ſur toute l'Ecriture, mais nous n'en avons rien ſur la Geneſe.] 'Il ſe plaint beaucoup de ſes envieux
p.201.a. dans la preface. 'Il paroiſt que c'eſtoient des ſeculiers, qui
p.200.d. avoient des richeſſes, ou deſiroient en avoir. 'Il en marque particulierement un ſous le nom de Luſcius, le comparant à un Luſcius Lavinius ennemi de Terence. [Il me ſemble qu'il donne quelquefois ce nom à Rufin. Mais il eſtoit moine, & peut-eſtre déja Preſtre: Et il n'y a pas meſme d'apparence qu'ils fuſſent déja brouillez enſemble: Au moins ce n'eſtoit pas ſur Origene,]
p.201.a. 'dont S. Jerome parle encore fort bien dans cette preface, [a] d'où
a ex Ruf.l.2.p. 225.d. vient qu'elle eſt citée par Rufin. [Je ne trouve] [b] que dans ces
b q.h.p.208.d Aug q.10Gen. queſtions hebraïques ce que S. Auguſtin cite de S. Jerome ſur
26.t.4.p 39.1.c.

Sara ; & l'endroit eſt tout conforme. 'Saint Eucher cite des Queſtions hebraïques ce que nous liſons dans celles-ci ſur le didragme & le ſicle. & il y trouve de la difficulté. Hier p.214.c| Euch qu.t 3.p. 379.

'S. Jerome promettoit déja ſon livre des Lieux dans ſa preface des Noms hebreux:[& ainſi il y a apparence qu'il le publia peu aprés vers le meſme temps que celui des Queſtions ſur la Geneſe. Je penſe qu'on ne doute pas non plus que ce livre ne ſoit celui que nous avons ſur les noms propres des lieux de la Judée marquez dans l'Ecriture.] 'C'eſt une traduction d'un ouvrage qu'Euſebe avoit fait autrefois ſur le meſme ſujet:[a] mais une traduction libre où S. Jerome a paſſé & ajouté diverſes choſes.[b] Nous avons encore aujourd'hui le texte grec d'Euſebe. [C'eſt apparemment][c] cette deſcription de la terre ſainte que le Saint dit avoir traduit d'Euſebe, [d] qui en avoit neanmoins fait encore une autre, ſavoir une topographie de toute la Judée, où les ſorts de chaque Tribu eſtoient diſtinguez, avec une peinture de la ville & du Temple de Jeruſalem expliquée par un petit diſcours : [mais nous ne voyons point que Saint Jerome ait traduit celle-ci.] Il ſuit à peu prés l'ordre de l'alphabet dans ce livre des Lieux de la Judée. Hier. l.heb t.3. p 269. [a] Caſd.inſ c.1.p. 227.2. [b] Lab.ſcrit.t.1 p. 439. [c] Hier.in Ruf.l. 1.c.2.p.200.2. [d] heb p.269 b.

'Eraſme croit que l'on pourroit bien y avoir ajouté quelques endroits, [comme cela n'eſt pas difficile dans ces ſortes de recueils. Pour le livre des lieux marquez dans les Actes, "quoique les plus habiles le jugent excellent, on ne peut pas dire neanmoins qu'il ſoit de Saint Jerome, ou il faut dire en meſme temps que l'on y a ajouté diverſes choſes depuis le VII. ſiecle.] a. Note 33.

ARTICLE L.

Saint Jerome traduit diverſes choſes d'Origene.

L'OUVRAGE pour lequel Saint Jerome interrompit les Queſtions hebraïques, [& qui fut peut-eſtre publié avant les trois écrits dont nous venons de parler,] fut la traduction de 39 homelies d'Origene ſur S. Luc, que Paule & Euſtoquie luy avoient demandée, & qu'il ne voulut pas leur refuſer. 'Il les marque dans ſon catalogue, mais non pas en leur rang, puiſqu'il met pluſieurs livres entre les Queſtions hebraïques & ces 39 homelies. 'Nous les avons encore aujourd'hui dans les œuvres d'Origene, avec une preface [e] que Rufin raporte preſque toute entiere, non ſeulement à cauſe qu'Origene y eſt loüé, mais auſſi parceque S. Jerome y rabaiſſe extremement un commentaire latin ſur Saint Hier.ex Ruf.l. 2 p.225.b. v.ill.c.135.p. 304.c. Ori.t.2.p.205. &c. [e] Hier.ex Ruf. l.2.p.225.226.

Luc, que Rufin ſoûtient eſtre celui que S. Ambroiſe avoit fait [en l'an 386.] 388.

V. S. Ambroiſe §. 49.

p.226.c. 'Rufin pretend que tout le monde ſavoit que c'eſtoit Saint Ambroiſe qu'il marquoit, outre qu'il n'y avoit que ce Saint qui euſt écrit en latin ſur S. Luc; & il ajoute qu'il avoit une lettre de S. Jerome, où refutant ceux qui croyoient qu'il en marquoit d'autres, il laiſſoit croire qu'il avoit entendu Saint Ambroiſe. Mais il ne produit pas cette lettre, la reſervant pour un autre temps, à cauſe qu'elle contenoit quelques ſecrets. [Nous ne voyons pas que Saint Jerome ait deſavoué Rufin en cela, ni que Rufin ait produit cette lettre, dont nous n'avons point d'ailleurs d'autre connoiſſance. Que ſi elle luy eſtoit adreſſée, comme il y a lieu de le croire, c'eſt une marque que leur amitié ſubſiſtoit c. encore alors ſans aucune alteration.] 'Il eſt certain au moins que ce calomniateur que S. Jerome taxe encore dans cette preface, eſt bien differend de Rufin, puiſqu'on voit qu'il attaquoit Origene; [& ainſi ce n'eſt pas meſme Pallade de Galacie] que l'on accuſe d'eſtre Origeniſte.

Ori.huet.p.253 b. 'On remarque qu'il y a diverſes erreurs dans ces homelies ſur Saint Luc. 'Rufin dit que Saint Jerome en avoit oſté ce qui eſtoit dans le grec contre le Fils de Dieu, comme ſur l'explication du *Magnificat*: mais que pour ce qui eſt de l'ame, il avoit laiſſé tout ce qu'en avoit dit Origene, & y avoit meſme quelquefois ajouté pour l'éclaircir, comme ſur ces paroles; L'enfant a treſſailli de joie dans mon ſein. [Neanmoins je ne trouve point ce qu'il en cite dans l'homelie 7e où ce verſet eſt expliqué. Je ne ſçay ſi cela ſuffiroit pour faire douter que ces homelies fuſſent celles que S. Jerome avoit traduites. On pourroit avoir oſté cet endroit.]

a Hier.ex Ruf. l.2 p.227 b.

Ori.in Luc.pr. p.208. 'Dans la preface de ces homelies, S. Jerome promet à Sainte Paule de luy envoyer dans peu de jours les commentaires de S. Hilaire & de S. Victorin ſur S. Matthieu, qu'il faiſoit peut-eſtre ep 62.c.5.p.164. copier pour elle. 'Il promet encore dans la meſme preface, que c. quand il aura plus de loiſir il traduira quelques uns des princi- Hier.ex Ruf.p. paux ouvrages d'Origene; 'ce que Rufin entend des 25 tomes 226.c. ſur Saint Matthieu, des cinq ſur Saint Luc, & des 32 ſur Saint Jean, [mais il n'a rien traduit de tout cela,] il témoigne le meſme deſſein de traduire pluſieurs ouvrages d'Origene dans ſa preface à Vincent ſur les 14 homelies de cet auteur ſur Ezechiel, qu'il traduiſit [peut-eſtre en ce temps-ci, comme nous l'avons marqué 'par avance à l'occaſion des 14 ſur Jeremie. V. §. 21.

Ces 28 homelies ſur Jeremie & Ezechiel, avec les 39 ſur Saint Luc

Luc, & les deux ſur les Cantiques adreſſées à Damaſe, ne ſont pas encore, j'ce que dit Rufin en 399, que S. Jerome avoit traduit plus de 70 homelies d'Origene. [Mais il y faut joindre ſans doute] les 8 ſur Iſaïe dont parle le meſme Rufin en l'an 402.[a] Nous les avons encore, & nous y trouvons quelques paroles que Rufin dit que S. Jerome y avoit ajoutées au texte d'Origene.[b] Le ſeul ſtyle a ſuffi à M.r Huet pour juger ſeulement ſur le ſtyle, qu'elles eſtoient traduites par S. Jerome. Ce Saint n'en parle nullepart que je ſache, & peut-eſtre ne les a-t-il produites que depuis qu'il eut fait ſon livre des hommes illuſtres en 392, mais peu aprés, y ayant peu d'apparence que ç'ait eſté depuis qu'il ſe fut declaré contre Origene ſur la fin de l'an 393. [c] Rufin en parlant de ces 70 homelies, dit que S. Jerome avoit auſſi traduit quelques tomes d'Origene ſur S. Paul. [Nous n'en avons pas d'autres lumieres.]

ep.63.p.188.c.

ex Ruf.l.2.p. 217.b

a Ori.in Iſ.h.1. p.554.

b Huet,p.250.b

Hier.ep.63.p. 188 c.

Parmi les ouvrages dont nous venons de parler, Saint Jerome méle la traduction qu'il fit du livre de Didyme ſur le S. Eſprit. [Nous avons déja dit] qu'il avoit commencé cette traduction à Rome: mais les perſecutions qu'on luy ſuſcita l'ayant obligé d'interrompre ſon travail, & meſme de quitter Rome pour ſe retirer à Bethléem, ce fut là qu'il reprit ſon deſſein, & qu'il l'executa, aſſiſté, dit il, des prieres de ſon frere Paulinien, à qui il l'adreſſe, & des venerables ſervantes de J. C. Paule & Euſtoquie. Il donne à la ville de Rome dans ſa preface des epithetes tres odieux. [d] Surquoi Rufin le blaſme d'avoir dit de cette ville, lorſque par la faveur de Dieu elle eſtoit devenuë la teſte des Chrétiens, ce que l'on en avoit dit lorſqu'elle eſtoit encore le ſiege des peuples gentils & des princes perſecuteurs. C'eſt ſur cela qu'il raporte cette preface, & encore pour faire voir comment d'un coſté il relevoit alors Didyme, & dechiroit de l'autre Saint Ambroiſe. Car il pretend que le livre du Saint Eſprit, dont Saint Jerome parle fort mal, eſt celui que Saint Ambroiſe avoit adreſſé à l'Empereur Gratien [e] au commencement de l'an 381. [f] Baronius pour défendre Saint Jerome, a voulu ſoutenir qu'il avoit eu le deſſein de cette traduction dés devant l'an 381, & avant que de venir à Rome: [Mais cette ſuppoſition eſt fauſſe, & ſert meſme de peu, ſi l'on ne montre qu'il avoit executé ſon deſſein, & fait ſa preface dés ce temps là. C'eſt apparemment ce livre du S. Eſprit que marque S. Jerome,] lorſqu'il dit qu'il avoit traduit quelque peu de choſes de Didyme & d'Origene, pour donner aux Latins un échantillon de ce que l'on trouve dans les auteurs Grecs.

v.ill.c.135.p. 304.c.

ex Did.t.9 p. 397.a.

ex Ruf.l.2 p. 216.c.

V. S Ambroiſe § 21.

Bar 381. § 14.

Hier.ep.28.p. 196.

v.Ill.c.135.p. 304.c. 'Aprés cette traduction, Saint Jerome parle de ſept traitez ſur autant de pſeaumes, depuis le 10 juſqu'au 16, [a] c'eſt à dire ſelon Sixte de Sienne & M.r Huet, ſept traitez traduits d'Origene. [b] M.r Huet veut meſme que ce fuſſent de ſes tomes; [& nous venons en effet de montrer qu'on trouve ſans cela les ſeptante & tant d'homelies dont parle Rufin. 388.

[a] Sixt.l.4.p.305 1.a|Ori.huet,p. 241.a.

[b] Ori.huet,p. 241.p.

Quoique nous mettions tous ces traitez de ſuite ſur l'an 388, tout ce que nous pretendons en aſſurer, c'eſt que S. Jerome les a faits à Bethléem avant ſon traité des écrivains eccleſiaſtiques, c'eſt à dire entre 386 & 392, & que s'il a ſuivi l'ordre des temps dans ſon catalogue, à quoy il paroiſt avoir eu quelque égard, mais n'avoir pas eſté tout à fait exact, ils n'ont pas eſté faits avant l'an 388.]

ARTICLE LI.

Sainte Paule baſtit quatre monaſteres à Bethléem.

L'AN DE JESUS CHRIST 389.

Hier ep.27 p. 175.a. IL y avoit déja trois ans que S.te Paule demeuroit à Bethléem dans un logement extremement ſerré. Mais au bout de ce temps elle habita les cellules & les monaſteres, comme parle Saint Jerome, qu'elle avoit fait baſtir avec un hoſpital pour les étrangers le long du chemin où Marie & Joſeph n'avoient pu b|178.p. trouver de logement. 'Elle y avoit avec elle un grand nombre de vierges, ramaſſées de diverſes provinces, & diviſées en trois bandes, "& trois differens monaſteres, qui avoient chacun leur &c. Superieure & leur mere, & qui [1] ſe réuniſſoient pour la priere t. qu'elles faiſoient "pluſieurs fois le jour. &c.

d. 'Le dimanche ſeulement elles alloient à l'egliſe qui eſtoit 'à ex latere. coſté de leur monaſtere. [Ce n'eſtoit pas une egliſe qui leur fuſt particuliere, puiſque ſans doute elles y euſſent eſté plus ſouvent,] Boll.26.jan.p. 712.§ 7. 'mais l'egliſe [commune] de la paroiſſe baſtie par Conſtantin ſur la caverne où J. C. eſtoit né, d'où Bollandus conclut que ce que l'on appelle aujourd'hui le monaſtere de S.te Paule, à un grand quart de lieue de cette caverne, ne peut pas eſtre le lieu où S.te Paule demeuroit, quoique depuis on y en ait pu baſtir un ſous le nom de cette Sainte.

Hier.ep.26.p. 166.c-d. 'Saint Jerome aprés avoir parlé en un endroit de la delicateſſe

Voy.de P. p.421. 1. [Ces trois monaſteres eſtoient donc dans une meſme enceinte, ou joints l'un à l'autre,] 'quoiqu'on pretende aujourd'hui en voir les reſtes en des endroits aſſés eloignez.

avec laquelle Ste Paule & ſa fille avoient vécu dans le monde,
» ajoute: Elles ſont preſentement vétuës groſſierement & d'un
» exterieur fort negligé. Comme elles ſont devenuës fortes en
» comparaiſon de ce qu'elles eſtoient auparavant, elles s'occu-
» pent ou à preparer les lampes, ou à allumer du feu, à balayer la
» maiſon, à epulcher les herbes, à metre les legumens au pot, à
» dreſſer les tables, à apporter les vaiſſeaux pour boire, à diſpoſer
» les plats, à courir de coſté & d'autre. Elles ont à la verité avec
» elles un grand nombre de vierges, par qui elles pourroient faire
» faire ces ſortes de ſervice. Mais elles ne veulent pas ſe laiſſer
» vaincre dans le travail du corps, par celles qu'elles ſurpaſſent
» par la grandeur de leur courage. 'Il dit d'Euſtoquie à Furia, O ep.10.p.33.a.
» ſi vous voyiez voſtre ſœur, & ſi vous pouviez avoir avec elle un
» entretien où cette ſainte bouche ſe fit entendre à vous, que vous
» remarqueriez bien une grande ame dans un petit corps! Vous
» entendriez tout l'ancien & le nouveau Teſtament ſortir avec im-
» petuoſité de la plenitude de ſon cœur. Les jeûnes ſont pour elles
» des divertiſſemens La priere fait ſes delices. Ce que Marie fit à
» l'égard des femmes Iſraelites, elle le fait à l'égard des vierges
» ſes compagnes en chantant la premiere les louanges du Seigneur.
» C'eſt ainſi que l'on paſſe là la nuit & le jour, & qu'on attend
» l'arrivée de l'Epoux, en tenant l'huile toute preſte pour les
» lampes.

'La vie de Saint Martinien, dont nous avons déja parlé, porte Boll.1 3.feb.p. 669.b.c.
que la courtiſane nommée Zoé qui l'avoit fait conſentir au deſſein du peché, ayant elle meſme eſté touchée de Dieu, ſe retira par ſon conſeil dans le monaſtere que Sainte Paule avoit baſti à Bethléem. Elle dit d'abord à la Sainte tout ce qui luy eſtoit arrivé, & Paule glorifia la miſericorde de Dieu. Elle receut Zoé dans ſon monaſtere, & s'appliqua avec un extreme ſoin à l'inſtruire de tout ce qui regardoit ſon ſalut: & Zoé en profita tellement, que durant les dix ans qu'elle paſſa dans cette maiſon, elle n'eut pour nourriture qu'un peu de pain & d'eau, qu'elle prenoit le ſoir, quelquefois de deux jours l'un, ſans vin, ſans huile, ſans gouſter meſme un raiſin, ni quelque fruit que ce ſoit. Elle couchoit auſſi toujours ſur la terre. En un mot, ſon ardeur pour la penitence eſtoit telle, que Sainte Paule eſtoit obligée de la prier d'epargner un peu ſa chair pour pouvoir continuer juſques au bout: Mais au lieu de ſe moderer elle augmentoit plutoſt encore ſes auſteritez. Elle arriva ainſi juſqu'à une parfaite vertu: de ſorte qu'une femme qui avoit grand mal aux yeux,

eſtant venuë au monaſtere pour eſtre guerie, Sainte Paule dit à Zoé de prier pour elle. Elle le fit [avec ſimplicité,]& en peu de jours la malade fut guerie, & ſe conſacra à Dieu dans ce meſme monaſtere. [Nous avons cru marquer ici ce detail tiré d'une piece qui peut eſtre ancienne, pour honorer la ſaintéte & la conduite de Sainte Paule, c'eſt à dire celle de S. Jerome, ou plutoſt la grace de Dieu dans l'un & dans l'autre.] 389.

Hier.ep.27.p. 175.179. 181.b. p.176.c. p.179.a. Lauſ.c.124.p. 1037.a.

'Saint Jerome décrit amplement la maniere dont Ste Paule vécut dans ſon monaſtere, & les vertus qu'elle y fit paroiſtre. [Nous n'en remarquerons rien en particulier, ſinon] qu'il avoue qu'il faiſoit ce qu'il pouvoit pour la moderer dans ſes aumoſnes '& dans ſes auſteritez. [Je ne ſçay ſi c'eſt ce que Pallade a voulu marquer en ces termes odieux:] 'Paule, dit-il, eſtoit tout à fait propre pour la vie ſainte & ſpirituelle, ſi elle n'euſt pas eſté retenuë par Jerome. Elle avoit de ſi excellentes qualitez, qu'elle euſt pu s'elever audeſſus d'un grand nombre d'autres, pour ne pas dire audeſſus de toutes celles de ſon ſexe. Mais il l'arreſta par ſa jalouſie, & la reduiſit à ſuivre ſa fantaiſie & ſon caprice. [Peut-eſtre a-t-il voulu dire qu'il ne la laiſſoit pas s'elever ou s'evaporer à chercher des ſens allegoriques dans l'Ecriture, comme Origene.] 'Neanmoins Saint Jerome meſme la loue de ce qu'aimant l'hiſtoire ſacrée, & la conſiderant comme le fondement de la verité, elle ne laiſſoit pas de s'attacher principalement au ſens allegorique & ſpirituel, & de s'en ſervir comme du comble de l'edifice de ſon ame.

Hier.ep.27.p. 181.b.

p.176 177.

'Dieu pour la tenir toujours dans l'humilité, permit qu'elle fut extremement tourmentée par l'envie; & cette perſecution alla ſi loin, que Saint Jerome ſe crut obligé de luy conſeiller de ceder & de quitter Bethléem. Mais elle aima mieux ſe reſoudre à ſurmonter par ſa patience la mauvaiſe volonté de ſes envieux, & à flechir leur orgueil par ſon humilité. [Saint Jerome marque clairement quelqu'un en particulier ſous le nom d'Adad, mais il n'exprime point ſi c'eſtoit Rufin, ou celui dont il ſe plaint ſi ſouvent dans les prefaces des livres qu'il faiſoit en ce temps-ci, ou quelque autre particulier.]

p.178.c.d.

'Outre ſon monaſtere de filles, elle en baſtit auſſi un pour les hommes, dont elle laiſſa la conduite à des hommes, [c'eſt à dire ſans doute à S. Jerome:] ſe reſervant neanmoins toujours le ſoin de l'entretenir pour le temporel, afin d'en recueillir des fruits ſpirituels & celeſtes. 'Car nous avons vu que Pallade dit qu'elle avoit ſoin de pourvoir aux beſoins de S. Jerome: [a]Et ce Saint dit

Lauſ.c.78.p. 1001.a.

a Hier.ep.27.p. 183.a.

qu'elle laiſſa en mourant ſa fille chargée d'un nombre infini de ſolitaires & de vierges, qu'elle ne pouvoit nourrir ſans beaucoup de peine, ni abandonner ſans impieté. 'Il dit encore qu'il perdoit par ſa mort le ſoulagement qu'il en recevoit, & que nous conſiderons, dit-il, non pour nos beſoins particuliers, mais pour ceux des Saints auſquels elle pourvoyoit avec tout le ſoin poſſible. ep.31.p.103.a.

ARTICLE LII.

Saint Jerome baſtit un monaſtere & un hoſpital; lit l'Ecriture avec Sainte Paule.

[QUELQUE ſoin qu'euſt Sainte Paule de pourvoir à toutes les neceſſitez des ſolitaires, S. Jerome ne manquoit pas auſſi de la ſoulager autant qu'il pouvoit pour ceux dont il avoit la conduite.] 'Au moins il ſemble dire qu'il avoit baſti un monaſtere, & qu'il l'entretenoit à ſes dépens; [a] & la chronique de Marcellin dit qu'il s'en eſtoit baſti un à Bethléem. [b] Il parle quelquefois des freres qui demeuroient avec luy dans ſon petit monaſtere, [c] & il mande à S. Auguſtin qu'il demeuroit dans une petite cabane avec des moines pecheurs comme luy. 'Il y avoit neanmoins un aſſez grand nombre de perſonnes dans ce monaſtere; '& il s'y rencontroit quelquefois juſqu'à 40 perſonnes en état de recevoir le batteſme. Mais comme il eſt dit que c'eſtoient des perſonnes de tout âge & de tout ſexe, [elles eſtoient ſans doute en partie du monaſtere de Sainte Paule.

Hier.ep.26.p. 166.d. a Marc.chr.p. 36.t. b Hier ep.32.p. 264.c. c ep.89.p.337.c. ep.60.c.1.p. 156.d. ep.61.c.16.p. 181.a.

Note 34. "Il y avoit aſſurément dans celui de Saint Jerome une chapelle pour prier en commun, & où l'on pouvoit celebrer les ſaints Myſteres:] '& il s'y trouvoit quelquefois juſques à cinq Preſtres. a Cependant toute la maiſon communioit dans l'egliſe [paroiſſiale] de Bethléem, gouvernée par des Preſtres de l'Eveſque de Jeruſalem, & où eſtoit la caverne du Sauveur, qui dependoit d'eux. Il paroiſt qu'on la voyoit du monaſtere de Saint Jerome, *procul poſiti* [qui ainſi n'en eſtoit pas eloigné,] "mais qui neanmoins n'y eſtoit pas joint. 'On montre aujourd'hui prés de la grande egliſe où eſt cette grote, un aſſez grand lieu, qu'on nomme la ſale & l'ecole de S. Jerome; ce qui fait dire que ſon monaſtere eſtoit là. Neanmoins tout cela eſt à l'Orient de Bethléem, '& un ancien auteur dit qu'il eſtoit à la porte qui regarde l'Occident, tirant vers le Nord. [Ce que nous diſons qu'on n'y celebroit point la communion, peut ſervir à éclaircir Saint Epiphane,] 'qui dit

a Voy.de Pal.p. 397.421. Anal.c.4.p.188. Hier.ep.60.c.1. p.156.d.

que Saint Jerome & Vincent ne vouloient point offrir le ſacrifice. 389.

Caſſ.n.p.48.r. 'On croit que ce fut dans ce monaſtere de Saint Jerome, que
inſt.l.4.c.4.p.47. Caſſien demeura avant que d'aller en Egypte, 'ſuivant ce qu'il dit que J. C. avoit confirmé ſon enfance dans la pieté dans le
l.4.c.31.p.87. monaſtere de Bethléem, 'auprés de la caverne où il avoit voulu naiſtre de la Vierge. [de ſorte que s'il n'y avoit qu'un monaſtere à Bethelèem, on ne peut douter qu'il n'ait eſté diſciple de Saint Jerome. Mais il eſt aiſé qu'il y en euſt pluſieurs. Il faut meſme
coll.17.c.7.p. 652. prendre garde] 'que Caſſien & Germain ſon compagnon diſent qu'ils avoient eſté elevez à Bethléem dés leur enfance. [Et cependant lorſqu'ils furent en Egypte, il ne pouvoit pas y avoir dix ans que Saint Jerome y demeuroit, comme nous eſperons le montrer "autrepart, & y joindre diverſes choſes qui peuvent regarder ce monaſtere de Caſſien. Il ſuffit de remarquer ici] V. Caſſien.
inſt.l.3.c.4.p.47. 'que Caſſien aſſure que ce fut là qu'on inſtitua de ſon temps la priere de Prime, parcequ'il y en avoit qui au lieu de travailler lorſque le jour eſtoit venu, dormoient depuis Matines juſques à Tierce.

Hier.ep.26.p. 166.d. 'Saint Jerome batiſt auſſi prés de ſon monaſtere un hoſpital pour les étrangers, [a] depeur, dit-il, que Joſeph venant encore à
a in Ruf.l.3.c 5. p.238.c. Bethléem avec Marie, n'y trouvaſt point de logement. [b] Nous
b l.3.c.5.p.238.c faiſons, dit-il, un devoir dans le monaſtere où nous nous ſommes retirez, d'y exercer l'hoſpitalité : & nous y recevons avec tout l'accueil & toute l'affection poſſible tous ceux qui ſe preſentent à nous, de crainte que ſi nous fermions la porte à quelqu'un, J. C. que nous aurions rejetté en ſa perſonne, ne nous diſt [un jour :] J'eſtois étranger, & vous ne m'avez pas logé. Les heretiques ſeuls ſont exclus de noſtre maiſon. Car noſtre pratique eſt de laver les pieds de ceux qui viennent loger chez nous, &
in Ez.7.pr.p. 449.d. non pas d'examiner leur merite. 'Il n'y a point d'heure, point de moment que nous ne recevions des troupes de moines : La ſolitude de noſtre monaſtere eſt ainſi changée dans un concours perpetuel d'hoſtes. Ils la troublent tellement, qu'il faut ou fermer nos portes, ou abandonner l'étude des Ecritures, qui ce-
ex Ruf.l.1.c 7. p.209.a. pendant nous recommandent de les ouvrir. 'Pluſt à Dieu que la celebrité de ce lieu & le grand nombre de Saints qui y viennent de toutes les parties de la terre, me permiſt au moins de lire les divines Ecritures. Et ſi je n'en ay pas le loiſir, quel temps puis-je avoir pour penſer aux choſes du dehors.

ep.26 p.166.d. 'Les depenſes qu'il faiſoit à recevoir ces troupes de moines qui

accouroient en foule de tous les endroits du monde en ce ſaint lieu, l'accablerent tellement, qu'en l'an 398, ne pouvant plus ſuffire à cette charité, & ne pouvant auſſi ſe reſoudre de l'abandonner, il fut obligé d'envoyer en ſon pays ſon frere Paulinien, pour y vendre leur patrimoine, & leurs maiſons de campagne, s'il en reſtoit encore quelque choſe aprés les grands ravages que les barbares avoient faits en ces quartiers là.

'Il employoit ce que les devoirs de l'hoſpitalité luy laiſſoient de temps, c'eſt à dire quelques heures qu'il deroboit ſur la nuit, non veritablement à faire "des corbeilles avec du jonc, ou à plier des feuilles de palmier pour avoir de quoy nourrir ſon corps: [comme c'eſtoit l'ordinaire des ſaints ſolitaires; mais croyant que Dieu demandoit autre choſe de luy,] il s'occupoit à chercher dans les livres ſaints une nourriture qui ne perit point, à arracher du chemin des Ecritures les ronces & les épines que la negligence [des copiſtes] y avoit fait naiſtre, & à corriger les fautes qui s'eſtoient gliſſées dans ces volumes divins; 'eſperant par ce moyen rendre ſon repos plus utile aux Egliſes de J.C, que n'eſtoient les travaux des autres.

ep.114.p.24.d.

ffcellam

p.25.a.

[Outre ce qu'il en mettoit par écrit pour l'utilité de toute l'Egliſe, de quoy nous parlerons bientoſt amplement;] 'Sainte Paule qui avoit un amour ardent pour les Ecritures auſſibien que pour les monaſteres, 'le pria fort qu'elle & ſa fille puſſent lire avec luy l'ancien & le nouveau Teſtament, afin qu'il leur en expliquaſt les endroits les plus difficiles: ce que luy ayant refuſé d'abord, comme s'en croyant incapable, enfin ne pouvant reſiſter à ſes inſtances continuelles, il luy promit de luy enſeigner ce qu'il en avoit appris, non de luy meſme, mais des plus grands perſonnages de l'Egliſe. Lorſqu'il heſitoit en quelque lieu, & qu'il confeſſoit ingenument ne l'entendre pas, Paule ne ſe contentoit pas de cela, mais elle le contraignoit par ſes demandes de dire qui eſtoit celle d'entre pluſieurs differentes explications qu'il jugeoit eſtre la meilleure. [C'eſt ſans doute de ces ſaintes conferences] 'qu'il parle dans ſon commentaire ſur l'epiſtre à Tite, lorſqu'il dit à S.te Paule & à ſa fille, qu'il leur avoit expliqué depuis peu certaines choſes ſur le Levitique. [Ainſi il les avoit commencées dés qu'il s'eſtoit établi à Bethléem, ou peu aprés.]

in Of.pr.p.4.b.

ep.27.p.181.b.

in Tit.2.p.263.a.

'Non ſeulement Sainte Paule avoit appris l'hebreu auſſibien qu'Euſtoquie, en ſorte qu'elle chantoit les pſeaumes en cette langue 'dés le temps qu'elle eſtoit à Rome; [a] mais elles exami-

ep.27.p.181.b.

ep.25 p 157.b.

[a] ep.112.p.23.a.

noient auſſi avec ſoin les differens ſens que les interpretes donnoient aux paroles de l'Ecriture. [C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner que Saint Jerome leur adreſſe ſi ſouvent ſes ouvrages, ſoit les traductions qu'il faiſoit ſur l'hebreu,] comme celle du livre d'Eſther, des quattre livres des Rois, où il les marque par leur vertu & non par leur nom, d'Iſaïe, [a] de Daniel, [b] de douze petits Prophetes, [c] ſoit les commentaires, comme ceux des prophetes Michée, Sophonie, Nahum & Aggée, [des epiſtres de S. Paul à Philemon, aux Galates, aux Epheſiens, à Tite, & du livre de l'Eccleſiaſte.] Il promit auſſi à S.te Paule ceux d'Amos, d'Oſée, de Zacarie, de Joel, [d] d'Ezechiel, avec celui d'Iſaïe qu'il luy dedia meſme aprés ſa mort.

a. ep. 106. p. 17. b. ep. 117 p. 26. c. a ep. 120. p. 28. d. b ep. 121. p. 29. c in Ampr. 3 p. 994.

c. 1. p. 72. d. t. 9 p. 54 d. d t. 5. p. 377 a. e in If. pr. 118. p. 3 a | 241 c.

ARTICLE LIII.

Saint Jerome fait la vie de Saint Malc & de Saint Hilarion: Traduit la Bible ſelon les Septante.

L'AN DE JESUS CHRIST 390 & 391.

Hier. chr.

NOus avons vu ci-deſſus que Saint Jerome avoit promis d'écrire l'hiſtoire de Gratien & de Theodoſe. [Il conceut depuis un deſſein encore plus illuſtre & plus conſiderable pour l'Egliſe.] J'ay, dit-il, reſolu ſi Dieu me conſerve la vie, & que ceux qui me dechirent par leurs mediſances, ceſſent de me perſecuter, au moins maintenant qu'ils voient que je m'enfuis, & que je me cache, (ce qui ſemble marquer les ennemis qu'il avoit à Rome,) d'écrire comment & par qui depuis l'evenement de noſtre Sauveur juſqu'à noſtre ſiecle, c'eſt à dire depuis les Apoſtres juſques à la fin du temps où nous vivons, l'Egliſe de J. C. s'eſt établie, s'eſt fortifiée, s'eſt accruë par les perſecutions, & a eſté couronnée par le martyre; & comment depuis que les Empereurs ont embraſſé ſa croyance, ſes vertus ſe ſont diminuées par l'augmentation de ſon autorité & de ſes richeſſes.

v. Malc. p. 255. b

In Ruf. l. 1. c. 2. p 200. c.

Il ſemble dire en un endroit, qu'il avoit traduit l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Euſebe, [qu'il pouvoit faire entrer toute entiere dans ſon deſſein: Mais nous n'avons aujourd'hui ni cette traduction, ni aucune autre marque qu'il ſe ſoit jamais appliqué à un ouvrage ſi important, & qui luy euſt ſans doute acquis beaucoup de reputation, ſurtout s'il l'euſt fait avec l'exatitude & le ſoin que demande un ſujet de cette nature.] Cependant dans le deſſein qu'il avoit de s'y appliquer, il voulut s'exercer dans un

v. Malc. p. 255. b.

petit

petit ouvrage, & comme derouiller ſa langue, qui demeuroit dit-il, depuis ſi long-temps dans le ſilence que luy faiſoit garder celui qui ne pouvoit ſouffrir qu'il parlaſt, parcequ'il regardoit ſes paroles comme ſon veritable ſupplice. 'Ce petit ouvrage fut p.288.d.
la vie de Saint Malc qu'il avoit connu eſtant jeune, mais dont il n'écrivit l'hiſtoire que lorſqu'il eſtoit déja vieux, '& depuis p.255.b.
V S. Ambroiſe 963. qu'Evagre eut eſté fait Eveſque[d'Antioche]'à la fin de l'an 388, ou en 389. 'Mais c'eſtoit avant que S. Jerome fiſt ſon catalogue v.ill.c.135.p. 303.304.
des auteurs eccleſiaſtiques, où il marque cette vie, [c'eſt à dire avant la fin de 392. C'eſt pourquoi nous la mettons en l'an 390 ou 391.]'Il ſemble l'adreſſer à des vierges, mais il ne nomme v.Mal.pr.258.d
perſonne:

Note 35. 'Il met'enſuite dans ſon catalogue la vie de S.Hilarion,[qu'il v.ill.c.135 p. 304.c.
adreſſe à Sainte Aſelle ſelon quelques editions, comme nous l'avons remarqué,]& qui fut traduite en grec par Sophrone dés c.134.p.303.b.
l'an 392 au pluſtard. 'Il parle dans la preface contre ſes calom- v.Hil.p.241.b.
niateurs, dont il dit que les Phariſiens ont eſté les peres & les
V ſon titre maiſtres.[S.Hilarion "eſtoit mort en Cypre dés l'an 371, avant que S. Jerome vinſt en Orient. Mais il pouvoit en avoir appris l'hiſtoire de beaucoup de témoins oculaires, particulierement de S Epiphane,]qui en avoit déja écrit un eloge,[& d'Heſyque b.
diſciple de Saint Hilarion.]

'Le Saint aprés avoir parlé de ces deux vies, marque en un mot v.ill.p.135.p. 304.c.
une grande partie de ſes plus conſiderables travaux, en diſant qu'il avoit rétabli le nouveau Teſtament ſur la verité du grec, & traduit l'ancien conformément à l'hebreu.[Nous avons déja parlé de ce qui regarde le nouveau Teſtament,& nous ramaſſerons ici ce qui regarde l'ancien, ou au moins ce dont nous ne ſavons point particulierement le temps, ſans pretendre neanmoins que tout ce que nous dirons ſe raporte aux deux années 390 ou 391, ſous leſquelles nous le mettons:]Car il y a des traductions faites beaucoup d'années aprés les autres; & quoique Saint Jerome dans ſon catalogue fait en 392, diſe generalement qu'il avoit traduit l'ancien Teſtament ſur l'hebreu, 'neanmoins ep 105 p.15.16
il eſt certain qu'il n'en traduiſit une grande partie, c'eſt à dire quelques livres du Pentateuque, Joſué, les Juges, & Ruth, qu'aprés la mort de S.te Paule[arrivée en 404;& les Paralipomenes aprés l'an 396.

Mais il faut remarquer]'qu'avant que de traduire l'Ecriture inRuf.l.2 c.6.p 233.b|ep.107 p. 19.134 p.794.a| 27 p 294.c. aep.135 F.80.c.
ſur l'hebreu, il en avoit donné en latin une edition corrigée tres exactement ſur les Septante, [a] non de l'edition commune où il

s'eſtoit gliſſé quantité de fautes, mais de celle qui eſtoit dans les hexaples d'Origene, qui eſtoit bien plus correcte, & qui ſe chantoit dans les Egliſes de Paleſtine. [Il le témoigne aſſez clairement en particulier] des quatre livres des Rois, en diſant qu'il les avoit ſouvent traduits & corrigez avec ſoin, & en demandant que l'on conferaſt la traduction qu'il en avoit faite ſur l'hebreu, avec les ouvrages qu'il avoit corrigez depuis peu de temps.

ep.106.p.17.b.

ep.108.p.20.d. 'Nous avons encore la preface qu'il fit ſur les Paralipomenes qu'il avoit corrigez ſelon les Septante, en marquant neanmoins avec des lignes ce qu'ils avoient ajouté à l'hebreu, ſoit pour la beauté [de la traduction,] ſoit par l'inſpiration du Saint Eſprit, & y inſerant auſſi ce qui y manquoit de l'hebreu, 'qu'il marquoit avec une étoile. 'Mais comme les noms propres d'hommes & de lieux qui ſont en tres grand nombre dans ce livre, y eſtoient auſſi extremement corrompus, & cela dans le grec auſſi-bien que dans le latin par la faute des copiſtes, dit-il, & non par celles des Septante interpretes, qui eſtant remplis du S. Eſprit avoient traduit ſelon la verité; il prit avec luy un Juif de Tiberiade, eſtimé & meſme admiré de tous ceux de ſa nation, avec lequel il lut ce livre depuis le commencement juſques à la fin, avant que d'oſer entreprendre de le traduire. Car j'avoue, dit-il, que dans ce qui regarde les livres ſacrez je n'ay jamais oſé m'appuyer ſur mes propres forces, 'ni me faire auteur d'un ſentiment: Mais que dans les choſes meſmes que je croy ſavoir, j'ay toujours accoutumé de demander aux autres ce qu'ils en penſent. Il adreſſe cette traduction à Domnion & à Rogatien qui luy en avoient écrit pour le prier de la faire.

c.

nec habuiſſe opinionem meam.

ep.114.p.24.25. 'Nous avons auſſi la preface de l'edition qu'il fit du livre de Job, ſelon les Septante, en y ajoutant de l'hebreu avec des

ep.113.p.23.b. étoiles ce qui y manquoit; & cela alloit à ſept ou huit cent lignes, comme il conte. [Il n'avoit pas traduit luy meſme de l'hebreu

ep 89.c.6.p. 343.a. ce qu'il y ajoutoit, 'mais de l'edition greque de Theodotion, comme Origene avoit fait avant luy; & il le ſemble dire non ſeulement de la traduction de Job, mais encore de toutes les au-

ep.114.p.24.b. tres qu'il faiſoit ſur les Septante.] 'Il apprehendoit encore pour ce livre les calomnies des mediſans qui l'accuſoient de falſifier

ep.113.p.23.b. les ouvrages qu'il corrigeoit. 'Il paroiſt neanmoins qu'il fut aſſez

Aug.ep.10.p. 18.a. bien reçeu. 'Saint Auguſtin y admire l'exactitude avec laquelle il y avoit marqué les moindres petites differences qui y eſtoient

Hier.ep.114.p. 24.d. entre le grec & l'hebreu. 'S. Jerome adreſſe ce livre à des freres qui luy avoient envoyé quelques petits preſens monaſtiques. Il

dit qu'ils paroiſſoient avec un eclat tout particulier entre les perſonnes de qualité & celles de baſſe naiſſance, mais il ne les nomme point; [de ſorte qu'il eſt difficile de deviner qui ils eſtoient.] Il cite en quelques endroits la correction qu'il avoit faite de l'edition des Septante ſur les livres de Salomon, avec des lignes & des étoiles. On a dans ſes commentaires celle qu'il fit ſur les Prophetes. ep.115.p.25.b. in Ruf.l.2.c.8. p.227.2. a DuPin,t.3.p. 414.

S. Auguſtin pria fort S. Jerome de luy envoyer ſa traduction des Septante, à cauſe de l'ignorance des autres traducteurs latins. Il paroiſt qu'il la vouloit faire lire dans l'Egliſe. Aug.ep.19.p. 33.1.2.b.

ARTICLE LIV.

Saint Jerome entreprend de traduire l'Ecriture ſur l'hebreu.

[POUR ce qui regarde ſa traduction ſur l'hebreu, il ſemble par la lettre à Lucine, qu'il l'ait finie par l'Octateuque, c'eſt à dire les cinq livres de Moyſe, Joſué, les Juges & Ruth.] Car il luy mande qu'il avoit donné à copier pour luy le Canon de la verité hebraïque, hormis l'Octateuque qu'il avoit alors entre les mains: [& cela s'accorde bien avec ce qu'il ajoute,] qu'il avoit donné beaucoup d'années auparavant une edition des Septante revuë fort exactement. Car la traduction de Job ſur l'hebreu fut faite, [non beaucoup d'années, mais] peu de temps aprés celle qu'il en avoit donnée ſur les Septante. Et nous voyons la meſme choſe de celle des Rois, qu'on peut juger eſtre celle par laquelle il a commencé ſes traductions ſur l'hebreu, non ſeulement pour cette raiſon, mais auſſi par la maniere dont il en a fait le prologue. Neanmoins pour ſuivre l'ordre de l'Ecriture, nous commencerons par le Pentateuque. Hier.ep.28.p. 194 c. ep.113.p.23.b. *super.* ep.106.p.107.b

Un de ſes amis nommé Didier, [je ne ſçay ſi c'eſt] le Preſtre de Gaſcogne qui luy écrivit contre Vigilance [en 406, ou celui à qui il avoit écrit vers l'an 393 l'epiſtre 154,] fut celui qui luy demanda par lettres cette traduction du Pentateuque. Il dit que c'eſt un ouvrage dangereux pour luy, & qui l'expoſoit aux calomnies de ceux qui abboyoient contre luy comme des chiens, pretendant qu'il ne faiſoit ces nouvelles traductions que pour condanner les Septante. Ces mediſances ne l'empeſcherent pas neanmoins de travailler à ce que Didier luy demandoit, comme il le luy promit par ſa réponſe, avec laquelle il paroiſt qu'il luy ep.104.p.13.b. *b* in Vig.c.2.p. 121.b. ep.104.p.13.b. p.14.d.

1. Ce n'eſtoit donc pas là ſon premier ouvrage de ce genre.

ex Ruf.l.1.c.7. p.224.225. envoya la Geneſe traduite. 'Et en effet, raportant autrepart 390 & 391.
cette lettre toute entiere, à l'exception des deux ou trois der-
p.224 c. nieres lignes, 'il l'appelle le prologue de ſa traduction ſur la
Geneſe[Il l'écrivit avant ſes livres contre Rufin,où il la raporte,
& peut-eſtre vers l'an 394,comme nous le dirons dans la ſuite.
Il fit donc dés ce temps là la traduction de la Geneſe;mais il eut
ep.105.p.25 b. ſans doute d'autres occupations,]qui l'empeſcherent d'achever
le Pentateuque"juſqu'en l'an 404 au moins. Note 36.

p.16.c. 'Il paſſa de là aux livres de Joſué, des Juges,& de Ruth,ne
p.15.b|Caſd. les ayant pu refuſer à la priere d'Euſtoquie. 'Il diviſa Joſué, &
inſ.c.12.p.234.1 apparemment les autres par "verſets,& il recommande que les *per membra.*
copiſtes obſervent ſoigneuſement cette diſtinction, afin, dit
Caſſiodore, qu'il fuſt plus aiſé de faire en la liſant les pauſes &
Hier.ep.207.p. les ponctuations neceſſaires pour en faire entendre le ſens. 'Il fit
19.b. "la meſme choſe en traduiſant ſur l'hebreu les Paralipomenes *per verſuum*
ep.119.119.p. '& les Prophetes. [a] S. Fulgence cite la traduction que S. Jerome *colа.*
26.27.a
aFulg.ep.3.§7. avoit faite du livre de la Geneſe ſelon la proprieté du texte
p.165. hebreu.

Hier.ep.106.p. 'Il traduiſit les quatre livres des Rois ſur l'hebreu peu de temps
17. aprés les avoir donnez ſelon l'edition des Septante: & il en
adreſſe la traduction aux ſervantes de J. C,"qui ne cherchoient &c.
pas le Sauveur dans le ſepulcre, mais dans le ciel à la droite de
ſon Pere.[Je croy qu'il entend Sainte Paule & Sainte Euſtoquie]
p.16.17. 'Il fait dans la preface un diſcours general ſur les livres de l'Ecri-
ture, dont il donne le catalogue ſelon le Canon des Hebreux,
p.17.b. 'afin que ce prologue qu'il dit pour ce ſujet eſtre comme une *quaſi princi-*
teſte armée d'un caſque, puſt ſervir à tous les livres qu'il tra- *pium galea-*
duiſoit ſur l'hebreu. On peut donc juger de là qu'il commença *tum*
par ceux-ci.Nous en avons raporté ci-deſſus une ſeconde raiſon,
& nous pouvons y ajouter pour la troiſieme ce qu'il dit, qu'il
faut qu'on liſe premierement ſon livre des Rois. Auſſi quoiqu'il
ne manque pas à ſe plaindre de l'injuſtice de ſes calomniateurs,
il ne ſe plaint pas neanmoins qu'on l'euſt déja accuſé de con-
b. danner les anciens par ſon travail,'& il prie ſeulement qu'on ne
inRuf.l.2.c.7.p. l'en accuſe pas. 'Il cite contre Rufin un endroit de ſa preface.
225.a.
[b]ep 52.p.117.b. [Je ne ſçay ſi cette traduction eſt][b]l'ouvrage ſur les Rois qu'il dit
[en 393]avoir envoyé à Domnion.

ep.107.p.12.d. 'Il traduiſit les Paralipomenes ſur la priere que S.Chromace
Eveſque[d'Aquilée]luy avoit faite de traduire les livres hebreux
p.19.b. [de l'Ecriture qu'il n'avoit pas encore traduits.] 'Car il ne fit
cette traduction que long-temps depuis qu'il eut donné celle des

Septante, & meſme aprés avoir fait ſon livre de la traduction, [c'eſt à dire depuis ſa rupture avec Rufin & Origene, & ſeulement en 396 au pluſtoſt. De ſorte que quand il diſoit à Lucine avant cette rupture, qu'il avoit tout traduit hors l'Octateuque, [cela ne ſe doit pas prendre ſi univerſellement qu'il n'y euſt quelque exception.] Il raporte ſa preface ſur les Paralipomenes toute entiere dans ſon ſecond livre contre Rufin, [fait en l'an 401.] a. ep.28 p.194.c. in Ruf.l.2.c.2. p.225.226.

Il y raporte de meſme un extrait de celle qu'il fit ſur la traduction d'Eſdras & de Nehemie, laquelle il adreſſe à Domnion & à Rogatien, qui depuis trois ans ne ceſſoient point de luy demander la traduction d'Eſdras & d'Eſther. Il y rejette le troiſieme & le quatrieme livre d'Eſdras comme des apochryphes & comme des ſonges. Il dit autrepart qu'Eſdras eſtoit écrit en caldaïque. Il prie Domnion & Rogatien de ne communiquer ſon livre qu'avec reſerve, n'en donnant copie qu'à ceux qui ſeront bien aiſe de le lire tel qu'il ſoit, & non pas à ſes envieux, contre qui il parle avec beaucoup de forces. Il dit que par ſon moyen la Grece empruntoit quelque choſe des Latins; [d'où il ſemble que l'on peut tirer que l'on avoit déja mis en grec quelques unes de ſes traductions. Et nous verrons que] Sophrone l'avoit fait dés l'an 392. Il ſemble promettre un ouvrage pour prouver l'autorité du texte hebreu: [Je ne ſçay ſi cela ſe peut raporter à quelques uns de ceux que nous avons.] p.226.c. ep.109.p.21.2. b. ep.129.p.27.b. ep.109.p.21.a.b. b. v.ill.c.134.p. 303.b. aep.109.p.21.b.

ARTICLE LV.

Suite des traductions de Saint Jerome ſur l'hebreu.

SAINT Chromace & Saint Heliodore demanderent avec inſtance à S. Jerome une traduction du livre de Tobie; & il ne put la leur refuſer. Ayant donc fait venir un homme tres habile en la langue caldaïque, en laquelle Tobie eſt écrit, & cet homme luy diſant en hebreu ce que portoit le caldaïque, il le dictoit en latin à un copiſte; & avec une telle promtitude, que la traduction fut faite de cette maniere en un jour. Il traduiſit auſſi Judith en un jour du caldaïque en latin, interrompant pour cela ſes autres occupations qui eſtoient fort preſſées. Il ne traduiſit que les endroits qu'il put entendre dans l'original, & plutoſt ſelon le ſens que mot à mot. Il l'adreſſe à quelques perſonnes qui ne ſont pas nommées. [C'eſt apparemment Sainte Hier.ep.110.p. 22.c,d. ep.112.p.22.d. d.

Paule qui eſtoit elle meſme ſi illuſtre entre les veuves, & Euſtoquie ſa fille. Nous ne voyons rien pour fixer le temps de ces deux traductions. 390 & 391.

Il n'eſt pas non plus aiſé de dire ſi ce fut du vivant de Sainte Paule ou aprés ſa mort, qu'il fit celle du livre d'Eſther. [1] Il traduiſit ce livre mot à mot comme il eſtoit dans l'hebreu, & il y fit quelques notes pour l'accorder avec les Septante. V. la note 31.

ep.12.p 23.c.

ep.113 p.23 b.

[2] Il trouva beaucoup de difficulté à entendre Job, & à le traduire ſur le texte original ; & il depenſa beaucoup d'argent à ſe le faire expliquer par un Juif qui paſſoit pour le plus habile de ſa nation. Il l'appelle Lyddien, [ſoit que ce fuſt ſon nom, ſoit qu'il fuſt de la ville de Lydde ou Dioſpolis en Paleſtine,] puiſqu'il dit autrepart qu'il avoit entendu à Lydde un Juif fort eſtimé de ceux de ſa nation. Ainſi il traduiſit ce livre ſelon qu'il l'entendoit, tantoſt ſelon les mots, tantoſt ſelon le ſens, & tantoſt ſelon l'un & l'autre. [On ne voit point que ſa preface s'adreſſe à perſonne.] Il en raporte contre Rufin ce qu'il dit au commencement & à la fin contre ceux qui condannoient ſes traductions ſur l'hebreu.

in Hab.2 p. 192.c.

ep 89 c.6.p. 343.a|113.p 23. b.

in Ruf l 2,c.8 p. 226.d.

ep 52 p.117.b.

[3] Il fit celle-ci peu de temps avant que d'écrire contre Jovinien, [c'eſt à dire en 391, ou 392.] Il manda à Pammaque qu'il en trouveroit une copie chez Sainte Marcelle. Il la publia peu de temps aprés en avoir donné une premiere ſur le grec des Septante. Saint Auguſtin parle de l'une & de l'autre traduction de Job ; mais il paroiſt eſtimer davantage celle qui eſtoit ſur le grec.

ep.113 p 23.b. 1.

Aug ep.10.p. 18.1.a.

Hier.ep.113.p. 23.b

[4] S. Jerome ſemble dire que le texte original de Job eſt mélé d'hebreu, d'arabe, & de ſyriaque ; & il dit autrepart qu'il avoit beaucoup de raport à l'arabe. Il ajoute que preſque tout ce livre dans le texte original eſt en vers hexametres, compoſez de dactyles & de ſpondées, ou de piez equivalens, avec quelque mélange de rythmes, c'eſt à dire de cadences nombrées ſans meſure certaine. Il dit auſſi que le Pſautier, les Lamentations, les Cantiques de l'Ecriture ont quelque ſorte de meſure, & il allegue pour cela l'autorité de Philon, de Joſeph, d'Origene, & d'Euſebe de Ceſarée. Il dit autrepart que les Pſeaumes ſont comme des vers lyriques, & que les Cantiques du Deuteronome & d'Iſaïe, Salomon & Job, ſont compoſez d'hexametres & de pentametres.

ep 120 p.27.b.

ep.113 p 23 24.

p.24.c.

chr.pr.p.3.

1. *nuper.* Ainſi *ante annos plurimos*, qu'on lit dans le deuxieme livre contre Rufin, c. 8. p. 226. c. doit ſignifier qu'il avoit revu Job ſur les Septante, long-temps avant que d'écrire contre Rufin, & non avant que de traduire Job ſur l'hebreu.

Digitized by Google

'Scaliger ſoûtient que tout cela ne peut eſtre, que le livre de Job eſt purement hebreu, que le Pſautier & les Lamentations ne ſont qu'une proſe toute ſimple ſans aucune meſure, quoiqu'elevée & d'un ſtyle poëtique, de meſme que les Prophetes; & que le Cantique de Moyſe dans le Deuteronome, les Proverbes, & preſque tout Job, ont bien quelque nombre & quelque rythme, mais inegal, & ſans aucune meſure de temps; laquelle ne ſe peut non plus rencontrer, dit-il, dans l'hebreu, 'ni dans le ſyriaque, ni dans l'arabe, ni dans l'abiſſin, que la terre ne ſe peut méler dans le ciel; bien loin qu'on puiſſe trouver des hexametres dans le livre de Job. [Mais quoy qu'on puiſſe dire contre l'exactitude de Saint Jerome, & contre l'autorité des témoins qu'il produit, il eſt pourtant difficile à ceux qui ne ſavent point ces choſes par eux meſmes, de preferer Scaliger à S. Jerome, qui avoit fait une étude particuliere de l'hebreu, & qui eſtoit continuellement avec des Juifs à les interroger ſur leur langue. Il n'a pas ſans doute eſté trompé par cet air poëtique qu'il diſcerne fort bien de la poëſie,] 'diſtinguant en cela Iſaïe, [que Scaliger dit avoir écrit en cette proſe elevée,] d'avec les Pſeaumes & les livres de Salomon. 'Sozomene ſemble dire qu'Harmone fils de l'heretique Bardeſane, avoit pris des Grecs les meſures ſur leſquelles il compoſa ſes poëſies ſyriaques, que S. Ephrem imita depuis.

n.p 7.4. p.6.2. p.7.1. Hier.ep.117.p. 26.c. Soz.l.3.c.16.p. 526 b.c.

ARTICLE LVI.

Suite du meſme ſujet.

CE fut à la priere de Sophrone que Saint Jerome traduiſit les Pſeaumes ſur l'hebreu. [a]Ce Sophrone eſtoit un homme tres habile qui avoit déja écrit divers ouvrages, [dont nous ne ſavons point qu'il ſe ſoit rien conſervé juſqu'à nous.] 'Eſtant un jour en diſpute avec un Juif, & voulant luy prouver noſtre foy par quelques paſſages des Pſeaumes ſelon l'edition des Septante, le Juif pour l'embaraſſer, luy répondit que l'hebreu portoit autrement. Cela luy donna la penſée d'en demander une traduction à S. Jerome. Il luy en écrivit une lettre fort preſſante, où il l'aſſuroit qu'il ſeroit ravi de s'en raporter à ſon jugement & à ſa traduction, ſans s'arreſter aux autres interpretes, dont la diverſité le troubloit au lieu de l'éclaircir, & qu'il traduiroit ſa verſion en grec. S. Jerome qui luy devoit, dit-il, ce qu'il pouvoit,

Hier.ep.134.p. 79.a. [a]v.ill.c.134.p. 303.b. ep.134 p.79.a.

& ce qu'il ne pouvoit pas, luy envoya cette traduction avec une lettre pour preface, [1] dont il raporte une grande partie contre Rufin,[a] & Sophrone avoit déja mis sa verſion en grec l'an 392. [2] Nous avons encore aujourd'hui une traduction des Pſeaumes qui porte le nom de S Jerome, [3] & l'on y trouve ce que ce Saint meſme en cite en quelques endroits. [4] Saint Auguſtin parle des Pſeaumes traduits ſur l'hebreu par S Jerome, mais il ne les avoit pas encore.

in Ru. l. 2. c. 8 p. 227. a.
a v. ill. c. 134 p. 303. b.
b t. 8 p. 223.
c in Ruf l. 1. c. 5 p. 203 b & p. 235 p. 92. c. 93. b 94. d.
d Aug. ep. 140. p. 233 a.

[1] S. Jerome traduiſit en trois jours les trois livres de Salomon, c'eſt à dire les Proverbes, l'Eccleſiaſte, & le Cantique des Cantiques, au ſortir d'une longue maladie, de peur qu'on ne diſt qu'il eſtoit muet cette année là. Ce fut en faveur de deux ſaints Eveſques, Chromace & Heliodore, [2] qui luy avoient envoyé de quoy entretenir des copiſtes & des relieurs, afin de mettre qu'il travaillaſt pour eux; & ils le prioient en effet de leur envoyer des commentaires ſur Oſée, Amos, Zacarie, & Malachie. Mais quoique S. Jerome ſe reconnuſt obligé à eux plus qu'à perſonne, neanmoins ſa ſanté ne luy permettoit pas d'entreprendre un ſi grand travail, & il ne pouvoit pas auſſi travailler pour eux ſeuls, eſtant preſſé de tous coſtez par d'autres qui luy demandoient de meſme divers ouvrages. C'eſt pourquoi il ſe contenta de leur traduire ces trois livres, [3] dont il cite autrepart la Preface.

Hier. ep. 115 p. 25. c.
e ep. 115 p. 25 a.
libraries
in Ruf. l. 2. c. 8. p. 227. a.

[1] Il eſt viſible que la preface que nous avons ſur Iſaïe adreſſée à Paule & à Euſtoquie, eſt ſur la traduction qu'il en fit de l'hebreu, comme le porte le titre. Il la cite contre Rufin, pour faire voir de quelle maniere il y parloit des Septante. [2] Caſſien cite la traduction d'Iſaïe ſur l'hebreu comme plus claire & plus vraie. [3] Julien le Pelagien s'eſtoit ſervi long-temps auparavant de la nouvelle verſion de ce Prophete.

f p. 117 p. 26. c.
in Ruf l. 2. c. 9. p. 227. a. b.
g Cain. inſ. l. 5. c. 5. p. 962.
Aug. B. op imp l. 2. c. 140. p. 952. d.

Hier. ep. 116 p. 26 d.

[1] Nous ne voyons point qui ſont les perſonnes à qui le Saint adreſſe ſa traduction de Jeremie. Il marque dans la preface ce qu'il y avoit obſervé; mais je n'entens pas ce qu'il dit qu'il avoit traduit les Lamentations en une meſure reglée & en vers. Il ne traduiſit pas Baruch, parcequ'il n'eſt point en hebreu. [2] Il adreſſe auſſi ſa traduction d'Ezechiel à quelques perſonnes qui ne ſont pas nommées.

ep. 119 p. 27. a.
menſura metri & verſibus
ep. 120. p. 28. d. p. 27. 28.

[1] Daniel qu'il traduiſit ſur le caldaïque eſt adreſſé à Paule & à Euſtoquie. [2] Il y laiſſa l'hiſtoire de Suſanne, & les autres choſes qui ne ſont pas dans l'hebreu, mais en le marquant par une ligne.

in Ruf. l. 2 c. 9. p. 227. a. b.

[1] Sa preface ſur ce livre donna priſe en diverſes choſes à ſes adverſaires. Ce qu'il juſtifie avec plus de ſoin & plus de peine, c'eſt de

de ce qu'il y raporte au long les objections d'un Juif contre divers endroits de ce livre receu par l'Egliſe, dont il y en a de fort apparentes; & aprés cela il n'y fait aucune réponſe, ſe contentant d'en laiſſer le jugement à la liberté du lecteur.

'Il adreſſe par une ſeule preface tous les douze petits Prophetes, à S.te Paule & S.te Euſtoquie. 'Il rend raiſon autrepart pourquoi il avoit mis *hedera* dans un endroit de Jonas, au lieu de *cucurbita* & il ſe moque fort d'une perſonne de Rome qui l'en avoit repris. [On ſçait ce que S. Auguſtin luy écrivit ſur ce ſujet, & l'hiſtoire qu'il raporte de ce qui eſtoit arrivé ſur ce changement dans une egliſe d'Afrique.] Saint Jerome cite quelque fois ſa traduction d'Oſée ſur l'hebreu. 'Il y a une preface particuliere ſur Joel. 'Mais elle ſe trouve mot à mot, quoique non pas tout à fait dans le meſme ordre, dans le commencement du commentaire de S. Jerome ſur ce prophete. [Et aſſurément elle a plus la forme de commentaire que de preface.] Jean Maxence cite de la nouvelle edition, comme il l'appelle, un endroit de Malachie, qui n'eſtoit pas de meſme dans l'ancienne. Mais il n'oſe pas s'y fonder comme ſur une autorité inconteſtable.

ep. 121 p. 29. a. — in Jon. 4 p. 133. c. — in Matt. 2. p. 15. a. — ep. 122 p. 29. a. b. — c. 6. p. 55 a. b. — Jo. M. dial. 2. c. 7. p. 478. a.

'Ces traductions de S. Jerome ſur les ſeize Prophetes eſtoient faites, envoyées à Rome, & meſme traduites en grec par Sophrone dés l'an 392, [a] & les Grecs qui avoient déja tant d'interpretes ne dedaignerent pas d'ajouter cette nouvelle verſion aux anciennes, [ſans ſe mettre en peine s'il y a quelques endroits où il s'eſt trompé,] 'comme il avoue que cela luy eſt quelquefois arrivé par precipitation. [b] Il reconnoiſt auſſi qu'il n'a pas toujours traduit mot à mot ce qui eſt dans l'hebreu. [Il ne s'eſt pas non plus attaché à marquer] les differentes leçons de l'hebreu.

ep. 52 p. 117. b. — vallil. c. 134 p. 303. b. — a in Ruf. l. 2. c. 7. p. 224. c. — in If. 19. p. 63. d. — in Mal. 3. p. 300. d. — b in Jer. 1. p. 382. a. — c in Hab. 2. p. 194. d.

[Nous nous contenterons de ceci pour ce qui regarde les traductions que Saint Jerome a faites ſur l'Ecriture. Il y auroit beaucoup de choſes à dire, ſoit ſur le deſſein qu'il a eu en cela, ſoit ſur la maniere dont il l'a executé, ſoit ſur celle dont ſon travail a eſté receu, ſoit ſur le ſuccés qu'il a eu, & l'effet qu'il a produit dans l'Egliſe. Mais il faudroit pour tout cela une connoiſſance plus grande que nous n'avons & de S. Jerome meſme, & de beaucoup d'autres choſes.

'M.r du Pin remarque que la veneration qu'on avoit pour les Septante, [dont l'Egliſe s'eſtoit toujours ſervie depuis les Apoſtres,] fit que d'abord on ne receut pas fort bien la verſion de S. Jerome. [Sa beauté, ſa clarté, & l'autorité du texte hebreu,] l'établirent neanmoins peu à peu parmi les latins, [premierement pour

Du Pin, t. 3 p. 415 417. — p. 417. 449. 450.

l'explication de l'Ecriture, & enſuite pour les lectures publi- 390 & 391.
ques de l'Egliſe, en ſorte que du temps de Saint Gregoire & ſa verſion & celle des Septante eſtoient aſſez egalement en uſage. Depuis cela celle de Saint Jerome l'emporta tout à fait, & c'eſt celle qui fait noſtre Vulgate, à l'exception des Pſeaumes qui ſont demeurez ſelon la verſion des Septante, avec les livres que l'on n'a point en hebreu, comme la Sageſſe & l'Eccleſiaſtique, Baruch les Macabées, & quelques endroits de Daniel & d'Eſther. Dans les autres meſmes il y a quelques reſtes de l'ancienne verſion differens de celle de Saint Jerome.

Hier. v. ill. c. 134. p. 303 in Ruf. l. 2 c. 7. p. 224. c.

Pour les Grecs, quoiqu'ils aient auſſi eu la traduction de ce Saint [neanmoins ils ont toujours gardé celle des Septante, mais aſſurément ce n'a pas eſté à cauſe] [a] de Theodore de Mopſueſte, qui ne pouvant ſouffrir de voir S Jerome combatre les dogmes des Pelagiens, luy reproche d'avoir rejetté la traduction des Septante, & toutes les autres, & d'avoir eu la hardieſſe d'en faire une nouvelle, ſans s'eſtre exercé dés l'enfance dans la langue hebraïque, ſans s'eſtre inſtruit du ſens des Ecritures, & ſans avoir autre ſcience que ce que luy diſoient quelques miſerables Juifs, dont il s'eſtoit fait le diſciple.

a Phot. c. 177. p. 396. b.

χαμαιτύπων.

Saint Jerome traduiſit auſſi vers le meſme temps c'eſt à dire un peu devant que de faire ſon livre des hommes illuſtres, l'Evangile qu'il appelle des Nazaréens ou des Hebreux, dont il avoit eu une copie des heretiques Nazaréens de Berée. Il le traduiſit en grec & en latin. Il parle ſouvent de cet Evangile, [b] qui a donné occaſion au meſme Theodore de dire qu'il avoit forgé un cinquieme Evangile, feignant l'avoir trouvé dans la bibliotheque d'Euſebe de Ceſarée.

v. ill. c. 16. p. 264. c. 273. a. 63. p. 264 d.

c. 2 in Matt. 12. p. 15 d.

b Phot. c. 177. p. 396. a b Merc. t. 1. p. 101. 1.

ARTICLE LVII.

Saint Jerome commente quelques Prophetes.

L'AN DE JESUS CHRIST 392.

Hier. v. ill. c. 135. p. 304. d.

SAINT Jerome aprés ſes traductions de l'Ecriture, & entre les ouvrages qui eſtoient déja achevez en 392, met ſes commentaires ſur quelques uns des petits Prophetes, ſavoir ſur Michée, ſur Sophonie, ſur Nahum ſur Aggée, & ſur Habacuc.

in Am. pr. p 99. 2.

in Mich. p. 140. a.

Les quatre premiers furent adreſſez aux tres laborieuſes Saintes, comme il les appelle, Paule & Euſtoquie. Il dit ſur Michée qu'il eſt obligé d'expliquer les Ecritures ſelon qu'on les liſoit dans

l'Egliſe,[c'eſt à dire ſelon les Septante,]parceque Paule & Euſtoquie le vouloient, & que neanmoins il n'omettra pas la verité de l'hebreu; [&] il ajoute ſur Nahum qu'il eſt quelquefois contraint contre ſon ſentiment & ſes lumieres d'expliquer le texte ordinaire [des Septante. Le plus beau de tous ces commentaires, eſt ce me ſemble celui d'Aggée.]Il le cite ſur Zacarie. [a] Il cite celui de Nahum ſur Abdias [b]ſur Habacuc, [c]& meſme ſur Sophonie. [Mais ce qu'il y a d'embaraſſant, c'eſt] [d]qu'il cite en meſme temps ſon commentaire ſur Jonas, qu'il ne fit que trois ans[ou plutoſt que cinq ans] aprés celui de Sophonie. [Je ne ſçay ſi l'on peut dire qu'il marque les annotations ſur les Prophetes, qu'il fit, comme nous verrons, en cette année meſme: Car il pouvoit avoir fait celles qui eſtoient ſur Jonas avant que de commenter Sophonie.]

[a] in Nah. 1. p. 170. c. — [a] in Zac. 1. p. 238. b. — [b] in Abd. p. 115. b — [b] in Hab. pr. p. 182. a — [c] in Soph. 3. p. 220. b. — [d] in Jon. pr. p. 122. c.

[e]Il finit Michée par une priere fort humble, & cette humilité paroiſt en divers autres endroits de ces commentaires. [f] Rufin cite la preface de ſon [ſecond] livre ſur Michée, à cauſe des louanges qu'il y donne à Origene. [g]Car comme on accuſoit le Saint de ne rien produire de luy meſme, & de prendre d'Origene tout ce qu'il diſoit, il avoue tres volontiers & fait ſa gloire de ce dont on luy faiſoit un crime. [Je ne ſçay s'il a aucun de ces commentaires où l'on ne puiſſe remarquer divers endroits qui ſemblent tomber dans les erreurs qu'il reprenoit depuis dans Origene: Mais il faudroit les examiner davantage pour voir quel eſt leur veritable ſens.]

[e] in Mi. 7. p. 166. [f] 2 p. 141. b. c. ex Ruf. l. 2. p. 224. d. — [g] in Mi. pr. 2. p. 150.

[h]Aprés ces quatre Prophetes, mais à peu prés en meſme temps, il fit ſon commentaire ſur Habacuc, adreſſé à Saint Chromace Eveſque d'aquilée[depuis l'an 388,] [i] qui luy demandoit particulierement le ſens hiſtorique. [k]Et Saint Jerome y explique auſſi l'hebreu avec les Septante. [l]Il parle de ſon adverſaire, & il l'appelle un Sardanapale, qui devoit encore plus rougir de ſes crimes que de ſon nom. Il y cite déja, comme nous avons dit, ſon commentaire ſur Nahum. [On y peut remarquer divers endroits qui ſont de la peine,]mais il y en a un ſurtout, [auquel il faut appliquer] ce que dit Facundus ſur une choſe qui regarde Saint Jerome meſme. Nous apprenons par cet endroit, [m]ce qu'eſtoit Saint Jerome, dont on connoiſt trop la vertu & la foy, pour que l'on en puiſſe juger par cette infirmité paſſagere; mais nous y voyons quelle eſt la miſere & la foibleſſe de l'homme durant qu'il eſt ſur la terre. [n]Il y cite deux nouvelles verſions qu'il avoit trouvées ſur les douze Prophetes. [k]Ses autres occupations l'em-

[h] in Am 3 pr p. 99 alin Jon pr. p. 122. c. — [i] in Hab. pr p. 182. b c. 1 p. 183. d — [k] c. 3. p 203. d. — [l] pr. 2. p. 195. a. — pr. 1. p. 182. a. — c. 1. p. 187. b. — Fac. l. 6. c. 5. p. 260. — Hier. in Hab. 2. p. 191. a Kalbi. — [k] in Jon pr. p. 122. c.

peſcherent durant pluſieurs années de pouvoir continuer ce travail qu'il avoit commencé ſur les Prophetes. 392.

vill.c.54.p.186.c. 'Nous pouvons ajouter aux ouvrages qu'il fit avant ſon catalogue, c'eſt à dire avant la fin de 392, une lettre à Sainte Paule

ex Ruf.l.2.p.225. dont il parle dans ce catalogue [Nous l'avons perduë ;] 'mais Rufin qui l'appelle un petit livre, nous en a conſervé un paſſage tres important ſur la maniere dont il y parloit de la condannation qu'on avoit faite d'Origene encore vivant, à Alexandrie &

b. à Rome; [& aſſurément Rufin a quelque raiſon de dire,]que ſi Saint Jerome euſt prevu comment il devoit traiter Origene peu de temps aprés, il n'en euſt jamais dit ce qu'il en diſoit alors.

alv.ill.c.54.p.236.c. 'Le ſujet de cette lettre eſtoit de faire voir qu'Origene avoit plus écrit qu'aucun payen, ſoit Latin, ſoit Grec; & pour cela il faiſoit un denombrent de ſes ouvrages & de ceux de Varron.

[Il faut mettre au pluſtard en 392 la lettre 85, ſi Evagre auquel elle eſt adreſſée, eſt, 'comme il y a toute apparence, l'Eveſque d'Antioche, 'qu'on ne voit point avoir paſſé cette année là. Elle peut bien meſme avoir eſté écrite, lorſqu'Evagre n'eſtoit encore que Preſtre, & ainſi avant l'an 389.]

Note 37. V. S. Ambroiſe § 69.

ep.85.p.239.b. 'Cette lettre eſt pour reprimer le faſte des Diacres, & particulierement de ceux de Rome, qui s'elevant de leur petit nombre, [& de ce qu'ils manioient les biens de l'Egliſe,] vouloient ſe

a. preferer aux Preſtres. 'Le Saint refuta quelqu'un en particulier,

b. qui avoit voulu prendre le parti des Diacres, '& s'eſtoit ſervi de la coutume qu'on obſervoit à Rome dés ce temps là d'ordonner les Preſtres ſur le témoignage du [premier] Diacre, ce qu'il ſemble improuver. [Mais comme il pouſſe ordinairement fort loin

Du Pin,t.3.p.394.395. ce qu'il entreprend de prouver,] 'il a donné lieu de l'accuſer d'elever tellement les Preſtres au deſſus des Diacres, qu'il les egaloit aux Eveſques, [ce que nous ne ſommes pas obligez d'examiner en ce lieu. Cette lettre a un entier ràport avec la queſtion 101 de celles qui ſont dans l'appendix du 3e tome de S. Auguſtin ſelon l'edition des Benedictins, & qu'on croit eſtre d'un auteur

Aug q.101.t.3.p.92.a. encore plus ancien que Saint Auguſtin & Saint Jerome.] 'On y voit que c'eſtoit un nommé Falcide, qui avoit entrepris de ſoutenir la folle pretention des Diacres de Rome [Ainſi ce peut bien eſtre celui que S. Jerome combat.]

ARTICLE LVIII.

Du traité des hommes illuſtres.

[CETTE année 392 eſt remarquable dans l'hiſtoire de Saint Jerome par ſon traité des auteurs eccleſiaſtiques ou des hommes illuſtres, & par la refutation qu'il fit de Jovinien.] 'Ces deux livres ſe citent l'un l'autre; [ce qui eſt une grande marque qu'ils ont eſté faits à peu prés en meſme temps. Neanmoins ſi l'un des deux a eſté fait avant l'autre, il faut][a] mettre le traité des auteurs le premier, comme fait Saint Jerome meſme. 'Il dit plus d'une fois qu'il l'a compoſé en la 14.e année de Theodoſe, [commencée le 19 janvier 393: & le Comte Marcellin dit qu'il le fit en l'année que Valentinien II. avoit eſté étranglé par Arbogaſte, qui eſt auſſi l'an 392. Je ne voy pas que perſonne ſoit d'un autre ſentiment.]

Note 38.

Hier.v.ill.c.135. p.304.d|in Jov. l.1.c.14.p.35.a.

[a] in Jon.pr.p. 222.c.

ep.154.p.193.d| v.ill.pr.p.261-a|c.135.p.303.b

'Il fit cet ouvrage à la priere de Dexter qui avoit eſté Prefet du Pretoire [& qui eſt ſelon Baronius le meſme][b] que Dexter fils de S. Pacien Eveſque de Barcelone, [c] que S. Jerome appelle un homme illuſtre dans le ſiecle, & amateur de la foy de J.C. Il dit qu'on luy avoit raporté que ce Dexter fils de Saint Pacien avoit compoſé une hiſtoire mélée de toutes ſortes de choſes, & qu'il la luy adreſſoit. Il ne l'avoit pas encore vuë lorſqu'il fit ſon traité des écrivains.

v.ill p.261.a|in Ruf.l.2.c.6.p. 223.a.

[b] v.ill.c.106. 232.

p.299.a|303.a| Bar.9.mars,

[c] Hier v.ill.c. 132.p.303.b.

'Il expoſe dans ce traité, comme Dexter l'en avoit prié, tous ceux qui avoient mis par écrit quelque choſe qui puſt ſervir à l'intelligence des Ecritures, depuis la paſſion de J. C, juſqu'au temps qu'il écrivoit, c'eſt à dire tous les auteurs eccleſiaſtiques, ſelon le temps qu'ils avoient vécu, avec les ouvrages qu'ils avoient mis au jour; de meſme que Suetone & divers autres profanes avoient fait des catalogues de leurs auteurs: 'Et cela ſervoit à faire connoiſtre qui eſtoient les grands 'hommes qui avoient fondé, établi, & orné l'Egliſe, à refuter Julien, Porphyre, & les autres ennemis de noſtre religion, qui l'accuſoient de n'avoir jamais eu de perſonnes ni habiles dans la philoſophie, ni eloquentes, ni capables d'enſeigner, mais que noſtre foy n'eſt qu'une ſimplicité groſſiere & ruſtique. [Il comprit dans ce catalogue non ſeulement tous les écrivains de l'Egliſe,] 'mais encore quelques Juifs, comme Philon, Joſeph. & Juſte de Tiberiade, Seneque meſme qui eſtoit payen, '& auſſi quelques hereti-

pr.p.261.a|ep p.154.198.d|in Ruf.l.2.c.6.p. 223.a.

v.ill.pr.p.262.d| Du Pin,t.3.p. 360.

Hier.v ill.c.11-14.p.170-272.

Aug ep.9.p. 87.2.a| Faced.4.c. 2.p.161.c.

ques, mais non tous. Saint Auguſtin s'étonna de ce qu'il mettoit les uns & non pas les autres; & il euſt auſſi ſouhaité qu'en mettant leurs ouvrages il euſt encore mis leurs dogmes, & marqué en quoy ils eſtoient differens de la croyance de l'Egliſe. 392.

Hier.v.ill.pr p. 261.b. L'hiſtoire d'Euſebe luy ſervit beaucoup pour ce catalogue, outre la lumiere qu'il tiroit des auteurs meſmes. [Il ne faut pas neanmoins s'imaginer qu'il les euſt tous lus, ou au moins qu'il

in Ruf.l.2.c 6 p. 223 a. les euſt tous examinez] Car il declare qu'il n'a mis S. Pamphile au nombre des écrivains, que parcequ'il le ſuppoſoit auteur d'un traité que Ruſin, dans les cahiers duquel il l'avoit vu, luy

Bar.109. § 60. attribuoit, mais qu'il pretendit depuis n'eſtre pas de luy. On remarque que juſqu'au temps d'Euſebe il n'a [guere] parlé que

Hier.v.ill.pr p. 261. de ceux qu'il a trouvez dans cet auteur. Il a voulu mettre tous les écrivains de ſon temps qu'il connoiſſoit: mais il a pu ne les pas connoiſtre tous, [comme entre les anciens il n'a pas connu Athenagore, Hermais, Theognoſte, & ſans doute encore plu-

c.135.p.303. 304. ep.154.p.198.d. ſieurs autres.] Il fait auſſi le catalogue de ſes propres ouvrages, ſe mettant aprés les autres, comme un avorton, dit-il, & comme le dernier de tous les Chrétiens.

d[in Jov.l.1.c. 14.p.35.a[in Jon pr.p.122.c. a Caſſ.inſt.c.17. p.239.2. b Fac.l.4.c.2.p. 161.c]162. c Hier ep 89.p. 337.b. d Aug.ep.9.p. 16.2.a.b. Il appelle cet ouvrage le livre *Des hommes illuſtres* dans les endroits où il en parle. [a] Caſſiodore le cite de la meſme maniere. [b] Facundus le fait auſſi en raportant ce qui y eſt dit de Diodore de Tarſe; [c] & S. Jerome veut qu'on luy donne ce titre, ou bien celui, *Des écrivains eccleſiaſtiques*, qui en marquoit plus particulierement le ſujet: Mais la pluſpart des mauvais copiſtes l'intituloient, *Des auteurs.* [d] S. Auguſtin en ayant rencontré en Afrique un exemplaire ſans inſcription, & celui à qui il eſtoit luy ayant dit qu'on l'appelloit Epitaphe, S. Auguſtin trouva ce travail fort beau; mais il manda à S. Jerome qu'il avoit peine à croire qu'il luy euſt donné le titre d'Epitaphe; & S. Jerome luy récrivit qu'aſſurément il n'avoit jamais donné à ſon livre un titre qui luy convenoit ſi peu ...

Hier.ep.89.p. 337.a.b. [Nous avons aujourd'hui cet ouvrage en grec auſſi-bien qu'en latin. On en attribuë la traduction] à Sophrone qui avoit déja traduit d'autres ouvrages du Saint. On ne croit point qu'il y ait aucun ſujet d'en douter, quoique Voſſius le fils l'ait conteſté; [mais je ne voudrois pas aſſures que ce fuſt Sophrone qui y ait ajouté les Apoſtres & quelques autres Saints qui n'ont point écrit; avec un petit abregé de leur hiſtoire, qui pour l'ordinaire a plus de raport aux traditions des Grecs modernes qu'à la retenuë des anciens, qui n'aimoient pas à parler de ce qu'ils

v.ill.p.305 a. Du Pin,t.3.p. 449.1.

ne ſavoient point.] Bollandus dit qu'on y a fourré bien des choſes depuis Sophrone. [a]Florentinius doute au moins que ces endroits viennent de luy. [Ce qui eſt certain, c'eſt que S. Jerome n'avoit pas mis ces Saints dans ſon catalogue. Car outre qu'il ne dit jamais qu'il y ait mis d'autres perſonnes que ceux qui avoient écrit, la chronique de Marcellin nous aſſure que les auteurs qu'il y avoit ramaſſez, luy compris ſe montoient à 135, qui eſt nombre juſte de ſon catalogue, en oſtant ces Apoſtres & ces Saints qui n'on pas écrit.]

Boll. 24. feb. p. 432. c.

[a] Flor. p. 162 & 147. a.

ARTICLE LIX.

Saint Jerome écrit contre Jovinien: On s'eleve dans Rome contre cet écrit.

V. la note 38 [IL faut maintenant paſſer aux ouvrages contre Jovinien. [b]Ils n'ont pas apparemment eſté faits avant le traité des hommes illuſtres, quoiqu'ils y ſoient marquez.] [c]Mais il y a auſſi tout ſujet de croire qu'ils le furent bientoſt aprés dés l'an 392, [puiſque S. Jerome ne les a ſans doute ajoutez à ſon catalogue], que parceque ce furent les premiers qu'il fit enſuite. [d]Et il leur donne ce rang en un autre endroit.

[b] Du Pin, p. 365.

[c] Hier. in Jon. pr. p. 112. e.

V. S. Ambroiſe § 63. 65. [Nous avons remarqué [e]autrepart ce que c'eſtoit que Jovinien,] [f]quels eſtoient les nouveaux dogmes qu'il s'efforça de repandre dans Rome, comment il y fut condanné par le Pape Sirice, & rejetté à Milan par l'Empereur, & par un Concile de pluſieurs ſaints Eveſques, dont Saint Ambroiſe eſtoit le chef, & que l'on croit avoir eſté tenu l'an 390. Mais vers l'an 392,] [g]quelques uns des amis que Saint Jerome avoit à Rome, luy ayant envoyé [en Paleſtine] l'ouvrage de cet heretique, en le priant d'y répondre, & de briſer par la vigueur de l'Evangile, & par la force de la doctrine apoſtolique cet Epicure des Chrétiens; il écrivit ſur ce ſujet les deux livres que nous avons encore, dont il parle en divers endroits.

[e] Du Pin, p. 349

[f] in Jov. l. 1. c. 1. p. 17. b

[g] in Jon. pr. p. 122. c] in Matt. 13 p. 40. b.

[h]Il renvoie S. Paulin pour y apprendre à mepriſer les plaiſirs du ventre & de la bouche. [i]Il écrit à une veuve qu'elle pourra trouver dans ſon premier volume contre Jovinien tout ce qui la peut edifier, & luy faire aimer la viduité; [k]& il mande à une autre que dans ſes livres contre Jovinien, il a détruit par l'autorité des Ecritures les objections qu'on luy faiſoit pour autoriſer les ſecondes noces ſur ce que Saint Paul les permet. [l]Il cite le ſecond dans une lettre à Sainte Marcelle [Nous verrons bientoſt ce que

[h] ep. 13. p. 103. b.

[i] ep. 12. p. 89. b.

[k] ep. 10. p. 84. d.

[l] ep. 148 p. 138. e.

Aug ep. 29. p. 43. 2. a. Rufin dit de ces livres.] 'S. Auguſtin les cite auſſi quelquefois contre l'egalité des pechez, [a]pour montrer que les plus grands Saints ne ſont point ſans peché, [b]& particulierement pour prouver le peché originel. [c]Il les appelle meſme un ouvrage [d]auſſi excellent qu'il eſt agreable. [d]Pelage le citoit auſſi pour ſon hereſie, quoique ſans fondement. 392.

a p. 44. 1. c.
b c. 43 2. a. pec. m. l. 3. c. 7 p. 307 1. c.
c ep. 29. p. 43. 2. b
d nat. gr. c. 65. t. 7 323. 2 a.
ſuaviſſima & præclariſſima.

L'AN DE JESUS CHRIST 393

retr. l. 2. c. 22. p. 22. 2. e. 'Saint Auguſtin fait autrepart une remarque conſiderable, qui eſt qu'on tenoit qu'il eſtoit impoſſible de répondre à Jovinien en louant le mariage, & qu'il falloit le blaſmer pour refuter cet

Bar. 390. §6. 62. heretique qui l'egaloit à la virginité. 'Baronius ſemble croire que S. Auguſtin dans ces paroles avoit en vuë ce qui eſtoit arrivé à S. Jerome, [à qui cet écueil eſtoit d'autant plus inevitable, qu'outre que generalement il pouſſe avec chaleur ce qu'il veut prouver, il témoigne partout une inclination particuliere à relever

Hier. ep 50. c. 4. p. 105. 106. la chaſteté:] Et de plus, il avoit pour principe qu'en combatant contre un adverſaire, il faut uſer de beaucoup d'artifices, & que l'on eſt ſouvent contraint de dire, non ce qu'on en croit, mais ce que la diſpute demande. 'Ainſi ayant envoyé ſes livres à Rome,

in Ruf. l. 2. p. 231. b.
e in Jov. l. 2. c. 1. p. 18. c. 'quoiqu'il eut proteſté que dans tout ce qu'il diroit pour relever la virginité contre Jovinien, il ne pretendoit point condanner le mariage, & qu'il abhorroit l'erreur que Marcion, Tatien, &

ex Ruf. l. 2. p. 231. b. les Manichéens avoient euë ſur ce ſujet; 'cependant lorſque cet ouvrage eut eſté porté à Rome, on ne laiſſa pas d'y prendre ſes

ep. 50. c. 1. p. 101. a. paroles autrement qu'il ne les avoit dites, 'de l'accuſer d'avoir excedé & pour la virginité & contre le mariage, de ſe plaindre qu'il ne faiſoit aucune comparaiſon entre ces deux états, & de ſoutenir que ce qu'il diſoit à l'avantage de l'un eſtoit la condan-

ex Ruf. p 231. b. nation de l'autre. 'Preſque tout le monde ſe trouva dans cette

ep. 50. c. 1. p. 101. a. diſpoſition, 'non [ſeulement] des ſeculiers, & des perſonnes engagées dans le mariage, mais des eccleſiaſtiques, des moines, & de

c. 4. p. 105. a. ceux qui vivoient dans la continence, 'non des perſonnes ignorantes & groſſieres, mais de ceux meſmes qui eſtoient les plus

c 7. p. 109. b. habiles, & les mieux inſtruits dans les belles lettres, '& qui

ep. 51. p. 115. b. faiſoient profeſſion de condanner Jovinien. 'On remarque entre autres un certain moine qui alloit dire partout que le Saint condannoit le mariage.

'Il paroiſt que Domnion meſme & Saint Pammaque en furent

p. 114. c. 52. p. 117. a. bleſſez auſſi bien que les autres; [f]& Rufin dit qu'on le crut du

f ex Ruf. l. 2. p. 231 b. dernier: [mais ils agirent tous deux en gents d'honneur & en veritables amis du Saint.] 'Car Domnion luy manda ce que ce

ep. 51. p. 113. a. moine,

moine, dont nous avons parlé, disoit contre luy; & en mesme temps luy donna serieusement les avis qu'il jugea luy pouvoir servir, '& luy envoya une liste des passages contre lesquels on murmuroit, en le priant de les corriger, ou de les éclaircir. P.114.c.

'Pammaque de son costé, arresta autant qu'il put par ses reprimendes ceux qui s'elevoient contre le livre de S. Jerome, que tout le monde lisoit déja; '& mesme il en retira autant qu'il luy fut possible, tous les exemplaires de chez les Libraires, & des mains de ceux qui les lisoient, & les renvoya au Saint. ex Ruf.p.233.a. a|131.b|ep 52 p. 117.a.

ARTICLE LX.

Saint Jerome défend ses livres contre Jovinien: Ecrit à Pammaque, & à Domnion.

'CETTE diligence de Saint Pammaque digne de sa prudence & de son affection, ne put pas neanmoins servir beaucoup. Car S. Jerome n'estoit pas aussi heureux qu'un grand nombre d'autres écrivains de ce temps là, qui pouvoient toujours corriger leurs fautes, [parcequ'on faisoit peu de copies de leurs livres.]Mais pour luy, il n'avoit pas sitost fait un ouvrage, que ses amis & ses ennemis avec une ardeur egale, quoique par des raisons bien differentes, se hastoient de le repandre partout: Les uns & les autres egalement excessifs, soit dans leurs loüanges, soit dans leurs censures, jugeoient de l'ouvrage non par luy mesme, mais selon leur propre disposition. Ainsi lorsque Pammaque voulut retirer à Rome les exemplaires de ce livre, il estoit public dans la Palestine, & l'on y en avoit mesme apporté des copies de Rome. Hier.ep.52.p. 117.a.

'Le seul remede donc pour étoufer le scandale qu'il avoit causé, fut d'en faire une apologie. Pammaque l'avoit demandée à S. Jerome. 'Car en luy renvoyant son livre, il luy écrivit une lettre pleine d'affection, [a]où il l'exhortoit à pratiquer une philosophie vraiement Chrétienne, [b] luy insinuant qu'il luy renvoyoit son livre afin qu'il le corrigeast, parceque beaucoup de monde en estoit choqué, '& luy faisant entendre ce que l'on y trouvoit à redire, afin qu'il changeast ces endroits, ou qu'il remediast au scandale en telle autre maniere qu'il le pourroit. 2. ex Ruf.l.2.p. 231.b. a ep.50.c.1.p. 101.a. b ex Ruf.p 231.b. p.233.a.

'Saint Jerome suivit donc son conseil: Il composa une apologie pour son livre, '& la luy adressa à luy mesme, [c]voulant qu'il fust le juge de son ouvrage, pour en estre ensuite le défenseur, selon ep.51.p.117.a. a|v.ill. c.135.p. 304.d. c ep.50.c.1.p. 101.a.

la maxime des plus excellens orateurs, qui veulent qu'un avocat pour gagner ſa cauſe, ait ſoin ſur toutes choſes de s'en bien 393.
In Jer. p. p. 261 b. inſtruire auparavant. Il dit long-temps depuis que Rome avoit receu cette apologie avec joie. [Je ne voy pas en effet que Rufin dans les reproches qu'il fait à Saint Jerome, l'accuſe jamais de condanner ni les premieres ni les ſecondes noces, ni de s'eſtre
ex Ruf. p. 231. b. mal défendu ſur ce ſujet,] mais il dit ſeulement qu'il fit ce qu'il put pour donner un bon ſens aux choſes que l'on entendoit ſelon la doctrine des Manichéens.

In Jer pr. p. 261. b. [Je ne ſçay pas bien ce que Saint Jerome entend,] lorſqu'il dit qu'il avoit fait cette apologie contre le maiſtre de Pelage. Il donne peu auparavant la meſme qualité à Grunnius, [c'eſt à dire à Rufin. Mais nous ne voyons point que Rufin fuſt alors diviſé d'avec luy, ni qu'il ait eu aucune part au bruit qui s'eleva contre ſon livre: Et il eſt certain qu'il eſtoit alors à Jeruſalem, où l'on ne voit point qu'on ait rien dit en ce temps là contre S. Jerome. Je croirois plutoſt qu'il marque Jovinien, que cette apologie combatoit auſſi en établiſſant l'eminence de la virgi-
In Eph. 2. p. 252. d. [in Pel. pr. p. 260. d. [l. 3, c. 1. p. nité audeſſus du mariage,] & qu'il met plus d'une fois entre les peres de l'hereſie Pelagienne.
297. a. ep. 52. p. 117. a. Du Pin, p. 365. [a] En envoyant cette apologie à Saint Pammaque, il luy écrivit une lettre particuliere, où il luy fait d'abord excuſe de ce qu'il ne luy avoit point écrit [depuis qu'il eſtoit parti de Rome,] pour renouveller leur ancienne amitié. Il dit que c'eſt quelquefois une modeſtie Chrétienne de ne point importuner ſes amis, & d'aimer mieux ſe conſoler par un humble ſilence lorſqu'ils ſemblent nous oublier, que de ſe faire taxer d'ambition & de vanité, en voulant reveiller des amitiez qui paroiſſent aſſoupies. C'eſt « pourquoi, dit-il, je me ſuis tu tant que vous vous eſtes tu, & je « ne me ſuis jamais voulu plaindre de ce que vous vous taiſiez, « depeur qu'on ne cruſt que je vous recherchois moins comme « ami, que comme une perſonne puiſſante. Mais maintenant que « vous m'obligez à vous écrire en me prevenant, je taſcherai de « vous prevenir auſſi à l'avenir, d'écrire & non de répondre, & « de faire que ſi mon ſilence a eſté un témoignage de mon reſpect « b. envers vous, mes lettres en ſoient encore un plus grand. Il ſe « rejouit du deſir que tout le monde avoit de le voir dans le ſacerdoce. Il luy parle de ſes traductions des Prophetes, de celle de Job, des memoires qu'il avoit envoyez depuis peu à Domnion ſur les douze petits Prophetes, & [de quelque choſe de ſemblable, ou de ſa traduction] ſur les Rois. Ces memoires ſur les petits

393. Prophetes ſont apparemment [ces ouvrages ſur les Prophetes,] auſquels il travailloit encore lorſqu'il fit le catalogue de ſes écrits; [& ce ſont ſans doute auſſi] ces annotations que Caſſiodore dit qu'il avoit faites ſur les Prophetes pour les expliquer d'une maniere courte, mais ſuffiſamment [claire,] en faveur de ceux qui ne ſont que commencer. [Nous avons perdu ce travail, auſſi-bien que la lettre par laquelle il l'adreſſoit à Domnion. Car la 51 paroiſt avoir eſté écrite depuis, & il n'y a rien de ces memoires.] v.ill.c.135.p. 304.d. Caſſ.inſt.c.3.p. 228.1.

'Elle eſt écrite pour répondre à celle de Domnion, qui comme nous avons dit, luy avoit envoyé une liſte des paſſages que l'on reprenoit dans ſon livre contre Jovinien, & luy avoit mandé le bruit que faiſoit un jeune moine contre ce livre. 'Il ne s'arreſte pas au premier point, ſe contentant de marquer qu'il avoit envoyé ſon apologie à Pammaque: 'mais il ſe decharge "ſur le moine qu'il traite avec le dernier mepris "comme un ignorant, un emporté, un dereglé. 'Rufin a marqué cette lettre [Voilà ce que nous ſavons de cette affaire celebre. Elle commença l'an 392; mais les divers voyages de Rome en Paleſtine, & le temps qu'il fallut employer à tout cela, nous fait mettre l'apologie de Saint Jerome l'année d'aprés, [comme l'a cru Baronius, quoique ſur un autre fondement qui ne nous paroiſt pas bien ſolide. Hier ep 51.p. 114.c. Note 39. &c. p.113.115. ex Ruf.l.2.p. 222.c. Bar.390. § 59.

ARTICLE LXI.

Saint Jerome écrit à Didier. Son union avec S. Alype & S. Auguſtin. Il fortifie Furia dans l'amour de la viduité.

Note 40. [ON peut mettre "vers ce temps-ci, peu aprés le traité des hommes illuſtres, l'epiſtre 154.] Didier à qui elle eſt écrite eſtoit un homme de reputation, qui eſtoit eloquent, [b] & qui compoſoit meſme de fort beaux ouvrages. Il paroiſt qu'il demeuroit à Rome. Il avoit une ſœur nommé Serenille, [qui apparemment eſtoit vierge,] puiſque Saint Jerome la traite de ſainte & de venerable, & qu'ayant, dit-il, foulé aux piez les flots du ſiecle, elle eſtoit arrivée à la ſerenité de la paix de J. C. marquée par ſon nom. 'Didier écrivit le premier à Saint Jerome, avec de grands eloges qu'il faiſoit de luy, particulierement ſur ſon eloquence, '& le prioit de luy envoyer ſes écrits. Hier.ep.154.p. 193.d. a c. b d. c. d.

'Saint Jerome luy répond qu'il reçoit avec joie le témoignage qu'il luy rend, ſans qu'il s'y fuſt attendu, mais qu'en meſme temps faiſant reflexion ſur luy meſme, il voit avec douleur que ces e.

eloges dont il eſt indigne, le chargent plus qu'ils ne le relevent. 393.
Car vous ſçavez, dit-il, que noſtre maxime eſt de ne point quitter « l'étendar de l'humilité, & de nous tenir en bas pour monter en « haut. d. Pour ſes ouvrages, il dit qu'il peut voir par ſon catalogue « ce qui luy manque, & que quand il le luy aura mandé, il le luy fera tranſcrire peu à peu, ou qu'il peut en prendre des copies d. chez Sainte Marcelle & chez Domnion. Il le prie luy & ſa ſœur, tant en ſon nom, que de la part de Sainte Paule, de les vouloir venir viſiter.

Bar. 393 § 44 Aug. ep. 8. c. 1. p. 15. 1. c. Baronius met en cette année 393 le voyage que Saint Alype fit en Paleſtine, avant que d'eſtre fait Eveſque de Tagaſte. Il vit Saint Jerome dans ce voyage, & luy parla de S. Auguſtin. Ces deux illuſtres Peres s'aimoient dés auparavant par le lien du S. Eſprit, qui les uniſſoit enſemble; & Saint Auguſtin avoit déja quelque connoiſſance de Saint Jerome par la reputation de ſes ouvrages, qu'il appelle la joie paiſible des études qu'il faiſoit par l'Eſprit de Dieu. Mais ce voyage de Saint Alype les unit beaucoup davantage. Saint Jerome aima Saint Auguſtin ſur ce qu'il en apprit de la bouche de S. Alype: Et Saint Auguſtin qui ſouhaitoit extremement de voir S Jerome, pour achever par ce peu qui luy manquoit la connoiſſance qu'il avoit déja de luy, crut avoir ſatisfait en quelque ſorte à ſon deſir, en le voyant par les yeux d'Alype, qui ne faiſoit avec luy qu'un cœur & qu'une ame, & en ecoutant ce que cet ami luy en raporta à ſon retour.

Bar. 393 § 45. 46. Baronius a cru nonobſtant cela, que ceux qui n'aimoient pas S. Jerome à Jeruſalem, donnerent de mauvaiſes impreſſions de luy à Saint Alype, qui les communiqua à Saint Auguſtin. [Nous en parlerons peut-eſtre davantage dans la ſuite. Mais ce que nous pouvons dire ici par avance, c'eſt que ce que Baronius prend pour fondement de ſa conjecture, eſt ce qui la ruine abſolument.]

L'AN DE JESUS CHRIST 394.

Aug. ep. 8. c. 1. p. 15. 1. c. d. Saint Auguſtin crut avoir aſſez de liaiſon avec Saint Jerome, pour luy recommander un de ſes amis nommé Profuture qui devoit aller à Jeruſalem, & en meſme temps pour luy propoſer ep. 10. p. 17. 2. d. quelques difficultez. Il écrivit cette lettre qui eſt la huittieme Bar. 394. § 60. des ſiennes, lorſqu'il n'eſtoit encore que Preſtre; d'où vient que Baronius l'a miſe en 394, [parceque Saint Auguſtin a eſté fait Aug. ep. 10. c. 1. p. 17. 2. d. 14. c. 2. p. 24. 1. 2. Eveſque en 395.] Profuture ayant eſté fait Eveſque de [Cirthe] ſur le point qu'il alloit partir, & eſtant mort peu de temps aprés, a ep. 10. c. 1. p. 17. 2. d. la lettre de Saint Auguſtin demeura a juſqu'à ce qu'il l'envoya avec d'autres pluſieurs années depuis, afin de vous faire voir,

Digitized by Google

dit-il à S Jerome, combien il y a long-temps que je deſire avec ardeur de lier commerce avec vous, & combien je ſouffre de ce que l'eloignement qui nous ſepare, me met hors d'état de m'entretenir avec vous de vive voix, & de vous faire mieux connoiſtre les ſentimens de mon cœur. [Pour le contenu de cette lettre & les ſuites, nous en parlerons autrepart.]

8. 'Ce fut environ deux ans aprés avoir écrit contre Jovinien, que S. Jerome écrivit ſa lettre à Furia[a] deſcenduë de la race de Furius Camillus, [b]née d'un[1] pere illuſtre par les titres de Patricien & de Conſulaire, mais plus illuſtre par celui de Chrétien, '& d'une mere nommée Titienne, qui avoit vécu long-temps en continence avec ſon mari, & qui avoit fort demandé à Dieu que ſes enfans heritaſſent de l'amour qu'elle avoit pour la chaſteté. 'S Jerome louë dans cette ſainte mere ſon ardeur pour J. C, la paſleur que le jeûne peignoit ſur ſon viſage, les aumoſnes qu'elle faiſoit aux pauvres, les ſervices qu'elle rendoit aux ſerviteurs de Dieu, l'humilité qui eſtoit dans ſon cœur, & qui paroiſſoit dans ſon vétement, & la moderation qu'elle gardoit inviolablement dans ſes paroles.

'Le mari que Bleſille avoit epouſé fut [le fils de Titienne,] & le frere de Furia, laquelle [par ce moyen] eſtoit de la famille de Ste Paule; & elle eſt appellée la parente & la ſœur de S[te] Euſtoquie. [Son frere eſtant mort,] 'elle ſe trouva fille unique. [c]Elle fut mariée au fils de Probe qui avoit eſté Conſul. [d] Baronius croit que ce fut de ce Probe qui fut Conſul en l'an 371, [& dont nous avons parlé amplement aprés luy] 'en un autre endroit.] 'Nous connoiſſons trois fils de ce Probe, Olybre, Probin, & un autre Probe. [Mais il faut que celui qui a epouſé Furia* ait eſté un quatrieme dont le nom n'eſt pas connu. Quels qu'aient eſté le beaupere & le mari de Furia, il eſt viſible qu'elle ne fut pas heureuſe dans ſon mariage, & qu'elle y trouva beaucoup d'amertume. 'Il eſt conſtant encore que ſon mari la laiſſa veuve, & ſans enfans.

'Dans cet état elle écrivit à Saint Jerome pour le ſupplier inſtamment de luy preſcrire comment elle devoit vivre, & comment elle pourroit conſerver ſans tache & ſans flétriſſure la couronne de la viduité, 'montrant par là qu'elle eſtoit reſoluë de l'embraſſer, 'quoique ſon pere & toute ſa famille la preſſaſt de ſe remarier, 'pour ne pas laiſſer éteindre la race illuſtre des Camilles. 'S. Jerome ne la connoiſſoit que par ſes lettres; & ce

Hier. ep. 10. p. 84. d.
[a] p. 79. b.
[b] p. 80. d.
p. 79. b.
p. 80. d.
p. 79. b.
p. 83. a.
p. 79 b | 80. c.
[c] ep 11. p 94. c.
[d] Bar. 395 §. 3.
10.
V. Valentinien I. §. 8-20.
§ 11.
* Note 41.
c.
p. 79. b.
p 80. d.
d | 79. b.
p. 80. c.
p. 79. b.

1. 'Saint Jerome ſemble marquer qu'il s'appelloit Lætus. [Mais nous ne trouvons point de Lætus Conſul en ce temps là,] Hier. ep. 10. p. 80. d

fut ce qui l'encourage a principalement à luy répondre, parce- 394.
qu'on ne pouvoit attribuer leur union qu'à la pieté; & il ne crut
b. pas devoir s'arreſter à toutes les malediction qu'il s'attiroit des
plus grands de Rome en detournant Furia de ſe remarier. Il luy
témoigne donc une extreme joie de la reſolution qu'elle avoit
priſe, l'y confirme par l'exemple de ſa mere, par la pudicité
ordinaire de ſa race, où depuis Furius Camillus on n'avoit vu
que peu ou point de ſeconds mariages; par la vertu de Paule,
r 80.c. d'Enſtoquie, & de Bleſille; par la recompenſe que Dieu promet
c. à ſa chaſteté, par les peines qu'elle avoit eprouvées dans le ma-
riage. Il luy dit qu'elle eſt à celui de qui elle tire non ſa pre-
c.d. miere naiſſance, mais ſa ſeconde; qu'elle doit mepriſer les
r.79.b. ſollicitations & de ſon pere, & de tous ceux qui s'oppoſoient à
c83.a. ſa reſolution. Il ne la porte pas neanmoins à ſe ſeparer de ſon
p.81-84. pere, qui eſtoit alors extremement âgé.
p.84.d. Il luy donna divers conſeils pour mener la vie d'une verita-
p.83.a. ble Chrétienne. Il luy propoſe l'exemple de Sainte Marcelle,
p.82.d. & l'exhorte à imiter à Rome ce qu'Euſtoquie pratiquoit à
Bethléem. Il dit qu'elle pouvoit ſouvent s'inſtruire par les avis
de Saint Exupere homme d'un âge & d'une foy ſans reproche.
Bar.394 § 27. Baronius croit que cet Exupere qui demeuroit alors à Rome,
eſt celui meſme qui fut depuis fait Eveſque de Toulouſe, & qui
Hier.ep.10.p. eſt celebre par les eloges que S. Jerome luy donne. Il conclut ſa
84.d. lettre par cette ſentence: Penſez tous les jours que vous mour- «
rez un jour, & vous ne penſerez point dutout à vous rengager «
ep.21.p.94.c. dans le mariage. Il renvoie autrepart à cette lettre ceux qui «
veulent apprendre de quelle maniere doit vivre une veuve.

ARTICLE LXII.

Vertu de Nepotien: Le Saint luy apprend quelle doit eſtre la vie d'un Eccleſiaſtique.

Hier.ep.2.p.17. a. Il y avoit dix ans que S Jerome avoit écrit à Rome le livre de
la virginité à Euſtoquie, lorſqu'il fut contraint d'écrire la
ep.3 p 23.a. lettre celebre à Nepotien [Nous avons déja dit ſur l'an 374,] que
c'eſtoit à ſon occaſion, & par le deſir de le ſauver, qu'Heliodore
b. ſon oncle maternel avoit quitté S Jerome & la Syrie. Il n'eſtoit
encore alors qu'un enfant. Eſtant devenu plus grand, il s'en-
gagea dans la Cour. [Mais quoiqu'il ne fuſt encore que catecu-
mene,] il domptoit ſa chair par le cilice couvert ſous l'habit &

394. ſous le beau linge dont ſon rang l'obligeoit d'uſer. Il paroiſſoit devant les grands & les Princes avec un viſage abatu par le jeſne: Il ſervoit le Roy du ciel ſous les livrées du Roy de la terre; & il ne portoit une épée que pour aſſiſter plus aiſément les veuves, les pupilles, les orfelins, & ceux qui eſtoient dans l'oppreſſion & dans la miſere. 'Une autre, dit Saint Jerome, raporteroit ces b|24.c. choſes [en les loüant:]mais pour moy, je ne puis approuver ces delais durant leſquels on ne ſert Dieu qu'avec imperfection. Dés que je lis que Corneille eſt juſte, je voy qu'il reçoit le batteſme. Nous ne pouvons pas neanmoins ne pas eſtimer ces commencemens, qui eſtoient comme le berceau d'une foy naiſſante.

'Lorſqu'il eut quitté l'épée, & changé d'habit, il diſtribua b|24.e. aux pauvres tout le bien qu'il avoit amaſſé dans la profeſſion des armes. Car il avoit lu cette parole de l'Evangile: Que celui qui veut eſtre parfait vende tout ce qu'il a, qu'il le donne aux pauvres, & qu'il me ſuive; & cette autre: Vous ne pouvez pas ſervir à deux maiſtres, à Dieu & aux richeſſes. Il ne ſe reſerva qu'une tunique de l'étofe la plus ſimple, & un habit de la meſme qualité, c'eſt à dire ce qui luy eſtoit neceſſaire pour ſe garantir du froid. Et dans la maniere de s'habiller il ſuivoit la coutume de ſa province, ſans ſe diſtinguer ni par une propreté ni par une mal propreté affectée. Cependant il ſentoit tous les jours augmenter le deſir qu'il avoit de viſiter les monaſteres d'Egypte, ou ceux de la Meſopotamie, ou au moins de s'en aller dans les deſerts de la Dalmacie, dont il n'eſtoit ſeparé que par le détroit d'Altin: mais il n'oſoit pas s'eloigner de l'Eveſque ſon oncle. Il voyoit en luy un modele de toutes ſortes de vertus, ſur lequel il pouvoit ſe former ſans ſortir de ſa maiſon. Il imitoit un moine, & reſpectoit en meſme temps un Eveſque dans la perſonne de cet oncle. L'aſſiduité qu'il avoit auprés de luy ne luy avoit point fait contracter, comme il arrive ordinairement, une familiarité qui degeneraſt en mepris. Il l'honoroit toujours comme ſon pere, & l'admiroit autant que s'il euſt tous les jours commencé à le voir.

'Enfin on le fit Clerc, & on l'eleva enſuite à la preſtriſe, en le c. faiſant paſſer par les degrez ordinaires. O bon JESUS! s'écrie S. Jerome, quels furent ſes gemiſſemens! quels furent ſes cris! comment il s'interdit à luy meſme tout commerce, & la vuë meſme des hommes! Ce fut la premiere & l'unique fois qu'il ſe faſcha contre ſon oncle. Il ſe plaignoit d'en avoir eſté chargé d'un poids qu'il ne pouvoit ſupporter. Il diſoit que ſa jeuneſſe

ne s'accordoit point avec le ſacerdoce. Mais plus il témoignoit 394.
en avoir de peine, plus il s'attiroit l'applaudiſſement de tout le monde. [Tous jugeoient] qu'il meritoit d'eſtre ce qu'il auroit voulu ne pas eſtre. On l'en eſtimoit d'autant plus digne, qu'il s'en reconnoiſſoit luy meſme indigne. Nous avons vu en luy, continuë Saint Jerome, le Timothée de nos jours, & un jeune hommë à qui la ſageſſe tenoit lieu de cheveux blancs. Nous avons vu en luy un Preſtre elu par Moyſe, qui le reconnoiſſoit pour un veritable Preſtre.

p.24.e. 'Ne regardant donc point la clericature comme un honneur, mais comme une charge, ſon premier ſoin fut de ſe mettre par ſon humilité audeſſus de l'envie. Enſuite pour ne donner aucune occaſion à des ſoupçons & à des bruits deſavantageux à ſa reputation; & pour obliger ceux à qui [ſon ordination] faiſoit de la peine à cauſe de ſon âge, d'admirer ſa continence, il s'appliqua à ſecourir les pauvres, à viſiter les malades, à exercer l'hoſpitalité, à gagner tout le moode par ſa doucer, ſe rejouiſſant avec ceux qui eſtoient dans la joie, & pleurant avec ceux qui eſtoient dans la triſteſſe. Il eſtoit le baſton des aveugles, le refuge des maodians, l'eſperance des miſerables, la conſolation des affligez. Et il poſſedoit chaque vertu dans un degré auſſi eminent que s'il n'avoit point eu les autres. Parmi les Preſtres & parmi ſes egaux il eſtoit le premier dans l'exercice des bonnes œuvres, & le demier dans le rang. Tout ce qu'il faiſoit de bien il le raportoit à ſon oncle. S'il arrivoit que quelque choſe ne réuſſiſt pas comme il l'avoit penſé, il diſoit que ſon oncle n'en avoit pas connoiſſance; & que c'eſtoit luy qui s'eſtoit trompé. Il l'honoroit en public comme ſon Eveſque, & ſe comportoit avec luy dans le particulier comme avec ſon pere. Il temperoit par la gayeté qui paroiſſoit ſur ſon viſage ce que la gravité de ſes mœurs avoit d'auſtere. Son ri eſtoit ſi modeſte, que c'eſtoit moins un ri qu'une ſimple marque de ſa joie. Il honoroit les vierges & les veuves de J. C. comme ſes meres, & les exhortoit [à la pieté] comme ſes ſœurs, ſe conduiſant avec elles avec toute ſorte de circonſpection. Lorſqu'il rentroit dans ſa maiſon, il ſe depouilloit en quelque ſorte de la qualité d'Eccleſiaſtique pour pratiquer toutes les auſteritez d'un ſolitaire. Il faiſoit de frequentes oraiſons, paſſoit les nuits à prier, offroit à Dieu 'dans le ſecret un ſacrifice de larmes. Faiſant à l'égard de luy meſme les fonctions d'un ſage conducteur, il proportionnoit ſes jeûnes aux forces ou à l'abatement de ſon corps. Il mangeoit à la table de

non hominibus.

de ſon oncle; & gouſtant de tout ce qu'on ſervoit devant luy, il evitoit la ſingularité ſans ſortir des bornes de la frugalité la plus exacte. Son entretien durant tout le repas, eſtoit de propoſer quelque queſtion ſur les Ecritures, d'ecouter volontiers les réponſes des autres, de dire modeſtement ſa penſée, d'approuver ce qui ſe diſoit de bon, de refuter ſans aigreur ce qui eſtoit mauvais, de chercher à faire connoiſtre la verité à ceux qui diſputoient contre luy, plutoſt qu'à les vaincre; & enfin d'avouer ſimplement de qui il avoit appris chaque choſe. Mais cet aveu qu'il faiſoit avec une modeſtie pleine de ſageſſe, & tout à fait convenable à ſon âge, bien loin de luy oſter la reputation de ſavant, qu'il evitoit, ne ſervoit qu'à faire davantage paroiſtre ſa grande erudition. Auſſi il avoit fait de ſon cœur comme une bibliotheque Chrétienne par ſon application à la lecture, & par une étude continuelle.

'Il avoit grand ſoin que l'autel fuſt propre, qu'il n'y euſt ni fumée ni pouſſiere aux murailles, que le pavé fuſt bien froté, que le portier fuſt aſſidu à la porte, qu'il y euſt des voiles aux entrées, que la ſacriſtie fuſt propre, que les vaſes fuſſent bien nets. Enfin ſon ſoin & ſa vigilance s'étendant egalement à toutes les ceremonies, il eſtoit auſſi exact à remplir les plus petits que les plus grands de ſes devoirs. 'Il ornoit de diverſes fleurs, de branches d'arbres & de rameaux de vignes les egliſes de la ville, & les chapelles des Martyrs; en ſorte que tout ce que l'on remarquoit de beau dans l'egliſe, le bel ordre qui s'y obſervoit, & l'ajuſtement de toutes choſes, eſtoit une preuve du ſoin & du zele de ce ſaint Preſtre. p.24.d. p.25.a.

'Comme il connoiſſoit & aimoit S Jerome, à cauſe de l'union qu'il avoit avec ſon oncle, 'il luy écrivoit ſouvent pour le prier de luy envoyer dans quelque petit ouvrage des regles pour ſe conduire, & pour ſavoir comment ceux qui aprés avoir quitté le monde commencent à entrer dans l'état monaſtique ou eccleſiaſtique, peuvent ſe tenir dans la voie droite de J. C, & eviter les vices qui nous emportent dans les extremitez contraires. 'Il l'importuna ſouvent pour cela, comme cette femme de l'Evangile qui avoit affaire à un mauvais juge: 'Et je ne ſçay ſi ce n'eſt point pour ce ſujet que le Saint l'appelle ſon excitateur qui le preſſoit de travailler. 'Quand il voyoit que S. Jerome ne vouloit pas luy accorder ce qu'il luy demandoit, non qu'il le refuſaſt ouvertement, mais parcequ'il ne luy faiſoit pas de réponſe, il n'oſoit l'en preſſer davantage par luy meſme; mais il employoit p.24.c. ep.2.p.11.a. ep.3.p.24.c. p.21.a. ἐρεθίζων καὶ ἐκκαλούμενον p.24.c.d.

la recommandation de ſon oncle, qui avoit & plus de liberté à demander, parcequ'il demandoit pour un autre, & plus de facilité à obtenir à cauſe du reſpect dû à ſa dignité. 394.

d. Ce fut par ce moyen qu'il obtint la lettre que Saint Jerome luy
ep.2.p.12.d. écrivit [cette année,] pour luy apprendre, ou plutoſt pour apprendre aux autres en ſa perſonne, ce que c'eſt qu'un parfait & veritable Eccleſiaſtique, & marquer les regles qu'il doit ſuivre pour cela depuis l'enfance de la foy, juſqu'à l'âge viril & accompli; laiſſant ce qui regardoit les moines, parcequ'il l'avoit déja traité dans la lettre qu'il avoit écrite à Heliodore [environ
p.11.a. 20 ans auparavant,] lorſqu'il n'eſtoit, dit-il, preſque encore qu'un enfant, au lieu que quand il écrivoit cette ſeconde, il avoit [1] la teſte toute blanche, & le front tout ridé de vieilleſſe. 1.
p.12.a. C'eſt pourquoi il appelle Nepotien ſon frere pour le ſacerdoce,
p.11.12. & ſon fils pour l'âge. Il commence ſa lettre par un aſſez long diſcours ſur la maturité & la ſageſſe qui doit eſtre dans un vieil-
p.13.a.b[14.c. lard. Il montre enſuite le deſintereſſement que doit avoir un
p.13.a.b. Eccleſiaſtique pour les biens du monde, combien il doit eviter la converſation des femmes, & tout ce qui peut mettre en danger
p.14.c. ou ſa pureté, ou ſa reputation; avec quel ſoin il doit s'inſtruire
d. de la verité dans l'Ecriture, & avec quelle ſimplicité il la doit
c.d. diſtribuer. Il veut que le Clergé ſoit ſoumis à l'Eveſque par amour, & que l'Eveſque ne domine pas le Clergé, mais l'honore
Du Pin, t.3.p. 329-314. & le gouverne. Il luy donne encore divers preceptes excellens, mais qui ſeroient trop longs à raporter, parceque preſque toutes les lignes de ſa lettre ſont autant de regles & de ſentences. [Il y marque auſſi divers defauts, dans leſquels beaucoup de perſon-
Hier.ep.2.p.17. a.b. nes tomboient.] C'eſt pourquoi il dit que ce qu'il luy écrivoit l'expoſoit à tous les traits de la mediſance.

in Jon.pr.p.122. c. Il marque quelquefois cette lettre, [a] ou comme il l'appelle, ce
a ep.3.p.24.d[4. p.45.a. petit livre, par lequel il avoit conſacré à la memoire de toute la poſterité l'amitié qui eſtoit entre luy & Nepotien. [b] Le Concile
b Conc.t.2.p. 1457.e. de Vaiſon en l'an 442, en cite avec eloge un endroit tiré, dit-il,
c Hier.ep.3.p. 24.d. des écrits d'un Pere. [c] Quand Nepotien l'eut receuë, il ſe crut plus riche que s'il avoit eu les threſors de Cræſus, & toutes les richeſſes de Darius. Il l'avoit toujours devant les yeux, dans les mains, ou ſur ſa poitrine: Il en parloit ſans ceſſe. Et comme il liſoit ſouvent ſur ſon lit ce livre dont il faiſoit ſes delices, il le laiſſoit tomber ſur ſon cœur en ſe laiſſant aller au ſommeil. Quand il venoit quelques étrangers ou quelques amis le voir,

1. Il pouvoit avoir environ 50 ou 52 ans.

394. il ſe congratuloit avec eux, dit Saint Jerome, de cette marque de noſtre affection & de noſtre union avec luy. Et en faiſant les pauſes & les inflexions de voix neceſſaires lorſqu'il le liſoit, il relevoit par ſa prononciation les endroits qui eſtoient les moins beaux: de ſorte qu'on euſt dit qu'il vouloit ou que cette lecture paruſt tous les jours nouvelle, ou qu'elle devinſt enfin ennuyeuſe.

[Heliodore jouit peu de la compagnie de ce ſaint neveu, qui mourut deux ou trois ans depuis qu'il eut receu cette lettre. Mais nous remettons à parler de ſa mort au temps où nous verrons qu'elle arriva.] 'Saint Jerome ſemble dire qu'il avoit encore ſa mere & une ſœur lorſqu'il luy écrivit. ep.2.p.13.a.

ARTICLE LXIII.

Saint Jerome explique quelques chapitres d'Iſaïe: Lucine d'Eſpagne luy demande ſes ouvrages.

V.§ 68. [COMME nous mettons cette année l'ordination de Pauli-nien, & le commencement des troubles qui s'eleverent dans la Paleſtine ſur le ſujet de l'Origeniſme, dans leſquels Saint Jerome ſe declara contre Origene, & s'unit tout à fait avec S. Epiphane qui en avoit toujours eſté l'ennemi declaré, il ſemble que nous ne pouvons pas mettre pluſtard] 'la lettre à Lucine, où Saint Jerome parle encore fort avantageuſement d'Origene & de Didyme. [Et nous ne pouvons pas auſſi la mettre pluſtoſt,] 'puiſque dans la preface d'un ouvrage qu'il fit un peu avant cette lettre, en meſme temps qu'il qualifie Origene un homme tres ſavant, il ne laiſſe pas de dire qu'il ſe promene avec liberté dans ſes allegories, & que des inventions de ſon eſprit, il en fait des myſteres de l'Egliſe. [D'où l'on peut tirer ce me ſemble, que toutes ces pieces ont eſté faites lorſqu'il ne ſe portoit pas encore abſolument pour ennemi d'Origene, & neanmoins lorſque l'amour qu'il avoit toujours témoigné pour cet auteur commençoit à diminuer. Hier.ep.28.p. 194.c. d.in Iſ.pr.5.p. 52.a.

Nous avons encore une autre raiſon de ne pas mettre ces ouvrages avant l'an 394.]'qui eſt qu'il ne les fit que beaucoup d'années depuis qu'il eut donné la Bible ſur l'edition des Septante, & lorſqu'il l'avoit déja [preſque] toute traduite ſur l'hebreu, à la reſerve de l'Octateuque auquel il travailloit alors. 'C'eſtoit toujours aſſurément pluſieurs années avant l'an 408, auquel il fit ſon grand commentaire ſur Iſaïe. ep.28.p.194.e. in Iſ.pr.5.p.51.d.

ep.28.p.194.d. 'Le traité que Saint Jerome avoit fait un peu avant la lettre à Lucine, eſt l'explication hiſtorique des viſions les plus obſcures 394.
in If. p.52.a. d'Iſaïe. 'Il la fit à la priere de l'Eveſque Amable, qui l'avoit ſouvent preſſé par ſes lettres de luy envoyer une explication hiſtorique ſelon la lettre de l'hebreu, & ſans s'arreſter aux differens ſentimens des autres commentateurs ſur les dix viſions contenuës depuis le 13e chapitre d'Iſaïe, juſques à la fin du 23. Mais comme ces viſions ſon tres obſcures, S. Jerome qui n'avoit pu ſe diſpenſer de le luy promettre, reculoit toujours un ſi penible travail. Enfin, neanmoins Amable luy ayant envoyé Heracle ſon Diacre, qui ne ceſſoit point de le ſommer de ſa promeſſe, il
p 51.d. y travailla, & dicta ſur ce ſujet le livre dont nous parlons. 'Il l'inſera depuis dans ſon grand commentaire ſur Iſaïe, & il en fit le cinquieme livre, pour ne pas repeter inutilement ce qu'il avoit déja dit.

[Cet Amable eſtoit apparemment Eveſque de la Pannonie,]
ep.33 p 204.d| 205.b. 'puiſque ce fut le Diacre Heracle qui apporta à Saint Jerome des lettres de Caſtruce homme de Pannonie, [a] qui tout aveugle qu'il
a p.204 d. eſtoit, avoit voulu paſſer les mers Adriatique, Ionienne & Egée, pour venir trouver S. Jerome. Il eſtoit déja venu pour ce ſujet juſqu'à la ville de Ciſſe, qui eſt peut-eſtre celle que Ferrarius,
d. aprés Pline, place à l'embouchure du Timare [ſur la mer Adria-
d. tique,] mais ſes amis l'avoient empeſché de paſſer plus outre; [& c'eſtoit peut-eſtre le ſujet de ſa lettre à S. Jerome.] 'Le Saint dans
p.205.b. ſa réponſe le remercie de cette affection qu'il avoit témoignée pour luy, '& dit qu'il ne deſeſpere pas qu'il n'execute ſon deſſein
p 204.205. en une autre année, & qu'il ne luy ramene encore le Diacre Heracle. 'Il l'exhorte fort à ſupporter ſon aveuglement avec
p.205.a.b. patience & ſans murmure, '& luy raporte ce que Saint Antoine avoit dit autrefois ſur ce ſujet à Didyme, qu'il qualifie encore un homme tres ſavant.

ep.28.p.191.d. 'Lucine dont nous avions commencé à parler, eſtoit un homme
d|29.p.195.a. d'Eſpagne. 'Le titre de la lettre du Saint porte qu'il eſtoit de la
ep.28.p.192.d. Betique [ou Andalouſie;] '& S. Jerome ſemble faire alluſion à
ep.29.p.196 a. Italique [ville celebre dans cette province.] 'Il ne conſerva pas ſeulement la pureté de la foy au milieu de l'hereſie des Priſcillianiſtes qui infectoit alors toute l'Eſpagne; ce que Saint Jerome explique, en diſant qu'il ferma les oreilles pour ne point ecouter
ep 28.p.193.a. ce jugement de ſang; 'mais il entra encore dans la voie de la
p.192.d. vertu, '& s'y avança tellement, 'qu'il acheva en peu de temps le
a ep.29.p.195.b. b a. chemin que les autres ne font qu'en beaucoup d'années, [b] &

merita que Saint Jerome le traitaſt de ſaint & de venerable. 'Il renonça à l'uſage du mariage; il vécut avec ſa femme nommée Theodore, comme avec ſa ſœur, & ils ſe haſtoient l'un & l'autre d'arriver au royaume des cieux. 'Il employa ſes richeſſes injuſtes, ſelon le langage de l'Evangile, à ſe faire des amis qui le receuſſent dans les tabernacles eternels; & par une vertu digne du temps des Apoſtres, il ſoulagea de ſon abondance les neceſſitez de pluſieurs, afin que ſa pauvreté fuſt ſoulagée par leur abondance. 'Il ne ſe contenta pas de repandre ſes largeſſes dans ſa province, & il envoya aux Egliſes de Jeruſalem & d'Alexandrie une grande quantité d'or pour aſſiſter un grand nombre de perſonnes.

b Ia 8. p. 193. a. ep. 28. p. 193. a. b. ep. 29. p. 196. d.

'Quoique Saint Jerome & luy ne ſe fuſſent jamais vus, [a] qu'ils ne ſe connuſſent point ſelon la chair, & qu'ils fuſſent ſeparez l'un de l'autre par de ſi vaſtes eſpaces de mers & de terres, Dieu les unit enſemble par l'eſprit, en les perçant tous deux par les traits de ſon amour. [Les écrits de S. Jerome eſtoient ſans doute paſſez juſque dans l'Eſpagne, & avoient donné à Lucine de l'eſtime pour leur auteur.] 'Il écrivit donc à Saint Jerome qui ne ſongeoit point à luy, & luy témoigna ce ſemble, le deſir qu'il avoit d'aller à Bethléem, quoiqu'il differaſt encore ſon voyage de quelque temps. 'Il luy envoya deux petits manteaux, & une autre eſpece d'habit, pour luy ou pour les Saints qui eſtoient en ſa compagnie.

[a] ep. 28. p. 192. d. ep. 29. p. 196. d.

amphimalium

ep. 28. p. 192. d. p. 193. d. d.

'Il luy demanda auſſi une copie de tous les ouvrages qu'il avoit faits, [b] témoignant par là une ferveur & un amour pour les Ecritures, qui meritoit encore plus d'eſtime & de loüanges que toutes ſes liberalitez & ſes aumoſnes. Car meſme il luy envoya pour cela ſix copiſtes, y en ayant peu dans la Paleſtine qui parlaſſent & qui copiaſſent le latin. 'Il luy demandoit entr'autres choſes les traductions de Joſeph, de Papias, & de S. Polycarpe, qu'on luy avoit dit qu'il avoit faites. Mais cela n'eſtoit pas; & Saint Jerome dit qu'il n'avoit ni le loiſir ni la capacité d'exprimer en latin de ſi grandes choſes, avec la beauté qu'elles avoient dans l'original.

[b] p. 193. b. ep. 29. p. 196. d. ep. 29. p. 196. d.

ARTICLE LXIV.

Saint Jerome écrit à diverſes perſonnes d'Eſpagne.

'SAINT Jerome receut cette lettre de Lucine avec beaucoup de joie, & il commença deſlors à aimer celui qui l'écrivoit,

Hier. ep. 28. p. 192. d.

ep 29.p.196.d. raportant neanmoins l'eſtime que Lucine faiſoit de luy, non à 394.
ſa perſonne, mais à J. C, qui reçoit l'honneur qu'on fait à ſes
d[28 p 193.b. ſerviteurs. 'Il mit tous ſes ouvrages entre les mains des écrivains
ep.28.p.193.b. de Lucine pour les copier, 'les avertiſſant ſouvent de les collationner avec beaucoup d'exactitude. Car pour luy le grand abord des pelerins qui venoient à Bethléem, ne luy permettoit pas de prendre ce ſoin : Outre qu'il tomba en ce temps là dans une longue maladie, dont il ne commença à relever que lorſque
. les gents de Lucine eurent achevé, & qu'ils partoient pour s'en
b. retourner. 'C'eſtoit durant le Careſme de cette année. [Nous
in Matt.pr.p.12 verrons dans la ſuite] 'que S. Jerome eut au commencement de l'an 398 une maladie qui ne finit que durant le Careſme [Mais les raiſons que nous avons dites, nous empeſchent de mettre ceci ſi tard : Et le Saint eſtoit fort ſouvent malade.]

ep.28.p.192.d[Caſſ.inſ c.17.p 239.1. 'Les gents de Lucine s'en retournant donc en Egypte, il leur donna une réponſe pour leur maiſtre citée par Caſſiodore, où
a Hier.ep.28 p. 193. il luy témoigne le deſir qu'il avoit de le voir. [a] Il l'exhorte fortement à ne point retourner en arriere, & meſme à abandonner ſon pays & ſa famille pour venir demeurer dans les ſaints lieux.

p 194.c[DuPin, p 354. 'Lucine l'avoit conſulté ſur le jeûne du ſamedi, & s'il falloit recevoir l'Eucariſtie tous les jours, lorſqu'on ne ſentoit rien ſur ſa conſcience, comme on faiſoit, diſoit-on, à Rome & en Eſpagne. Il luy répond ſur cela [conformément à la deciſion de S Ambroiſe & de S Auguſtin,] que dans ces ſortes de choſes qui ne bleſſent point la foy, chacun doit pratiquer ce qu'il trouve dans la tradition de ſon Egliſe.

Hier ep 28.p. 194 d. 'Il luy envoie pour preſent à luy & à [ſa femme devenüe] ſa ſœur, quatre petits cilices, comme des choſes qui eſtant des marques de pauvreté, & des inſtrumens de penitence, eſtoient
d. fort propres à leurs uſages : 'mais il y joignit l'explication hiſtorique qu'il avoit faite depuis peu des viſions les plus obſcures
e. d'Iſaïe. 'Il travailloit en ce temps là à traduire l'Octateuque ſur
ep.104.p 13.b. l'hebreu ; 'de quoy il avoit eſté prié par un de ſes amis nommé Didier [Neanmoins il ne fit pour lors que la Geneſe, comme nous l'avons marqué ci-deſſus.]

ep.29 p.195.b. 'Lucine ne vécut pas ce ſemble bien long-temps depuis qu'il
a. eut embraſſé la pieté. 'S. Jerome apprit la nouvelle de ſa mort lorſqu'il s'attendoit de le poſſeder bien toſt à Bethléem. Il en fut extremement touché, & il ne manqua point d'écrire à Theodore
p.196.d. ſa veuve une lettre de conſolation, 'qu'il appelle l'epitaphe de
p.195.a. ſon amour pour luy. 'Il dit qu'il ne doute point qu'il ne ſoit paſſé

394. à un meilleur état, 'qu'il ne regne avec J. C; qu'il n'aſſiſte Theodore dans ſes peines, & qu'il ne luy prepare une place auprés de luy. 'Il rejette comme une hereſie, ſans en avoir d'occaſion particuliere, [ce qu'il aſſure autrepart eſtre le ſentiment d'Origene,] que nos corps aprés la reſurrection ne ſeront plus des corps, [par où il paroiſt qu'il s'eſtoit déja entierement declaré contre Origene, & ainſi cette lettre peut n'eſtre miſe qu'aprés la 61e.] b. p.196 c.

'Il recommande cette Theodore à un homme [d'Eſpagne] nommé Abigaüs, comme ſa ſainte fille, & qui n'avoit pas beſoin d'autre recommandation que d'elle meſme. Il le prie de prendre garde qu'elle ne ſe laſſe dans le chemin où elle eſtoit entrée; parcequ'on ne peut arriver à la terre ſainte qu'en ſouffrant &c. beaucoup de travaux dans le deſert, "& qu'il ne ſuffit pas pour eſtre parfait d'eſtre ſorti de l'Egypte. 'Cet Abigaüs eſtoit un Preſtre d'Eſpagne ſelon le titre de la lettre, & il eſt certain qu'il eſtoit aveugle. Il avoit écrit à S. Jerome pour faire amitié avec luy. Mais Saint Jerome ne luy ayant pas répondu, parceque la lettre ne luy avoit pas eſté renduë, Abigaüs luy récrivit comme en ſe plaignant qu'il le mepriſoit; '& neanmoins luy demanda ſes prieres pour ſurmonter le demon. 'S. Jerome répond à cela qu'il ne luy demanderoit pas ſes prieres, & ne rechercheroit pas ſon amitié comme il faiſoit, ſans autre raiſon, que parce- &c. qu'il le croyoit eſtre ſerviteur de J. C, 's'il n'avoit déja terraſſé celui qu'il ſouhaitoit de vaincre. 'Il le conſole de meſme comme une perſonne de pieté ſur ſon aveuglement. ep.32 p.204 c. p.203 b. b. p.204 c. c. p.203 b.

'Mais il ſe défend fort ſerieuſement du mepris dont il l'accuſoit; & il luy dit que quoiqu'il ſe reconnuſt coupable d'un grand nombre d'autres pechez, dont il demandoit tous les jours pardon à Dieu à genoux, neanmoins il avoit eu un ſoin tout particulier dés ſon enfance d'eviter l'enflure de l'orgueil, & l'elevement de la vanité, qui attire la colere de Dieu ſur les teſtes des ſuperbes; que bien loin d'avoir voulu rejetter par le ſilence l'amitié qu'il luy avoit offerte, il ne manquoit point de rechercher luy meſme l'union des gents de bien, & de leur demander leur affection, qu'il le prioit donc de luy écrire avec toute ſorte de liberté, & de ſuppléer par de frequentes lettres à la douceur de l'entretien dont leur ſeparation les privoit. 'Il n'écrivit cette lettre qu'aprés la mort de Lucine, qu'il y qualifie d'heureuſe memoire. b. p.204 c.

ARTICLE LXV.

Quel eſtoit Jean de Jeruſalem: S. Jerome commence à abandonner Origene, & à ſe diſjunir d'avec Rufin.

[NOUS commençons en cette année ce qu'il y a de plus celebre en l'hiſtoire de S Jerome, c'eſt à dire ce qu'il a fait contre ceux qu'on accuſoit d'Origeniſme, en écrivant premierement contre Jean Eveſque de Jeruſalem, & enſuite contre Rufin. Car cette diſpute rompit l'amitié ſi celebre qui avoit eſté entre eux juſqu'à ce temps là] Note 42.

Aug. ep. 15. p. 25. 26. On ſçait aſſez avec quelle douleur S. Auguſtin vit la rupture d'une amitié qui avoit eſté ſi longue, ſi étroite, ſi celebre dans l'Egliſe, [& ſi edifiante pour tous les enfans de la charité.] On ſçait les reflexions que ce triſte evenement luy fit faire ſur la foibleſſe & la miſere generale de tous les hommes. [Mais il ne nous eſt pas permis de nous étendre ſur des choſes ſi utiles. Il faut ſuivre noſtre narration, & raporter avec ſimplicité ce que l'hiſtoire nous apprend, en imitant autant qu'il nous ſera poſſible la ſage diſcretion de S. Auguſtin,] qui n'ayant lu ſur ce ſujet p. 25. 2. b. c. que ce que S. Jerome luy avoit envoyé contre Rufin, écrivant à ce Saint meſme, & voulant menager ſon eſprit de tout ſon pouvoir, ſe contente de loüer la moderation qu'il trouvoit dans ce qu'il avoit lu de luy, p. 26 b. mais ſe rend mediateur autant qu'il luy eſt poſſible entre luy & ſon adverſaire, ſans vouloir ſe declarer pour luy contre Rufin Il paroiſt bien le regarder comme innocent des choſes dont Rufin l'accuſoit. 2 b. Mais il le fait avec tant ep. 18. 19. p. 27. 2. c. d. de reſerve, que S. Jerome, [au lieu de s'en prevaloir,] ne ſonge dans ſa réponſe qu'à ſe juſtifier luy meſme dans l'eſprit de Saint Nor. h. Pel. p. 26. 2. b. Auguſtin. Auſſi le Cardinal Noris dit qu'il ne prit aucun parti dans cette diſpute. Il dit que depuis cela il ſe declara tout à fait pour S. Jerome; mais il ne cite rien pour le prouver, [& je ne me ſouviens point d'en avoir rien vu. *neutri adhæſit.*

Perſonne n'ignore ce qu'a eſté Origene dans le troiſieme ſiecle de l'Egliſe, & qu'ayant beaucoup écrit pour l'éclairciſſement de la doctrine Chrétienne, il n'a pas pu eviter les fautes dont l'Ecriture menace ceux qui ſe repandent beaucoup en paroles. Ses fautes luy ont attiré de grands ennemis. Mais comme il y a de grandes veritez à apprendre dans ſes ouvrages, auſſi-bien que de grandes erreurs à eviter, que ſa vie a eſté tres edifiante & tres ſainte,

ſainte, qu'il eſt mort dans l'union de l'Egliſe Catholique, à laquelle ſon cœur paroiſt avoir toujours eſté tres attaché & tres ſoumis; il s'eſt auſſi trouvé de grands hommes qui ont cru que l'on pouvoit ou juſtifier ou excuſer ce que les autres vouloient que l'on condannaſt avec rigueur. Il y en a pu avoir auſſi quelques uns qui aimoient & qui ſoûtenoient les erreurs que la verité condamne dans les écrits d'Origene : Mais nous ne connoiſſons perſonne en particulier dans le temps où nous ſaiſons ici l'hiſtoire, qu'on puiſſe dire en avoir eſté convaincu, quoique Rufin, Jean de Jeruſalem, & pluſieurs autres en aient eſté accuſez.

Nous avons vu que S. Jerome avoit eſté le plus grand admirateur d'Origene, & meſme le plus zelé de ſes défenſeurs. Il changea depuis entierement, & en devint le plus grand ennemi, lorſqu'il eut connu, dit-il, les erreurs de cet auteur, [& qu'il y eut fait plus d'attention,]& lorſqu'il vit [ou qu'il crut voir,] que des perſonnes au lieu de n'eſtimer, & de ne prendre dans Origene que ce qu'il a de bon, loüoient & ſuivoient des dogmes que l'on ne peut pas approuver en luy. Voilà la raiſon qu'il rend de ſon changement, ſans nier neanmoins que la lecture des philoſophes payens luy avoit pu faire approuver dans cet auteur des choſes qu'il avoit eſté obligé de condanner, lorſqu'il avoit mieux connu la vraie doctrine du Chriſtianiſme.

Hier. ep. 65. c. 2. p. 191. d | 192. d.

c. 2. p. 191. b.

Note 43. [Jean de Jeruſalem qui aura plus de part au commencement du trouble,]avoit fait autrefois profeſſion de la vie monaſtique. [a] Il paroiſt qu'il eſtoit aſſez petit de corps. [b] S. Jerome dit qu'il n'avoit point d'erudition extraordinaire. Il avoue neanmoins que d'autres luy attribuoient de l'eloquence, du genie, de la ſcience. [c] Il paroiſt qu'il paſſoit pour avoir quelque connoiſſance de la langue hebraïque ou ſyriaque. [d] Mais il n'entendoit pas le latin.

haud grandem homunculum.

ep. 62. c. 4. p. 186. d.

a ep. 61. c. 4. p. 166 c.

b c. 2. 3. p. 163. b | 165. b.

c Luci. de St. c. 9. p. 631. a. d.

d Oroſ. apol. p. 801. 2. e.

[Le meſme Saint l'a accuſé couvertement d'avoir ſuivi autrefois le parti des Ariens. [e] Il dit poſitivement que durant le regne de Valens, il ne communiquoit point avec les Occidentaux & les Confeſſeurs [d'Egypte]bannis en Paleſtine. Et il ſe pouvoit bien faire qu'il ſuiviſt Saint Cyrille de Jeruſalem, que S. Jerome ne traite pas moins mal, & la communion de S. Melece d'Antioche, qui n'eſtoit pas tout à fait unie avec l'Occident & avec l'Egypte, quoiqu'elle n'en fuſt pas auſſi abſolument ſeparée. Mais on ne le peut point excuſer, ſi Saint Jerome raporte ſimplement la verité, lorſqu'il dit qu'un Preſtre nommé Theon preſchant dans

Hier. ep. 61. c. 2. p. 1 63. a | 168. d | 62. c. 2. p. 184. e ep. 61. c. 2. p. 163. b.

c. 3. p. 165. a.

l'Egliſe que le S. Eſprit eſtoit Dieu, Jean ſe boucha les oreilles, & s'enſuit en courant avec quelques autres, comme s'il euſt entendu des blaſphemes. 394.

ep.62.c.2.p.184.b. Saint Jerome marque aſſez qu'on luy reprochoit beaucoup de choſes, & de fort criminelles meſme, ce ſemble pour ſon entrée à l'epiſcopat. Il ne témoigne pas neanmoins en rien ſavoir par luy meſme, & il veut bien ne les pas croire par la crainte de J.C.

ep.61.c.3.p.165. Bar.386.§ 66. Baronius a cru qu'il le taxoit ſous le nom de Pretextat, de n'avoir quitté l'Arianiſme que pour eſtre fait Eveſque de Jeruſalem. [Mais quand il l'auroit dit tout ouvertement, on auroit de la peine à croire un ſi grand crime d'un homme, qui, comme nous le pourrons dire autrepart, a toujours eu beaucoup de reputation & d'eſtime dans l'Egliſe, quoique cette reputation ne ſoit pas ſans tache, à cauſe que l'averſion qu'il conceut pour Saint Jerome le porta jusqu'à faire ou à ſouffrir des violences inexcuſables, & luy fit favoriſer ſinon l'hereſie, au moins la perſonne de Pelage. Nous nous contentons de repreſenter ici ce que l'on trouve de luy juſqu'à ſa diſpute avec S. Epiphane & S. Jerome. C'eſt pourquoi il nous ſuffit de dire, J'qu'aprés la mort de Saint Cyrille [arrivée l'an 386, & peut-eſtre le 18 de mars, Jil fut elu en ſa place [au milieu de la paix dont l'Egliſe Catholique jouiſſoit ſous la protection de Theodoſe.] Il n'avoit pas alors beaucoup plus de trente ans. V. S. Auguſtin § 54.

Thdrt.l.5 c.35. p.747 d. Ruf.l. 11.c.21.p.186.2. &c. V ſon titre

Hier.ep.62.c.3. p.186.c.

Boll.26.feb.p. 647.b. [Ce fut luy qui en l'an 392] l'ordonna Preſtre Saint Porphyre, qui fut depuis Eveſque de Gaza, & luy donna la garde de la ſainte croix. Trois ans aprés l'Eveſque de Ceſarée ayant écrit à [Jean] pour le prier de luy envoyer Saint Porphyre, ce Saint remit la croix dans ſa boëte d'or, & l'ayant bien fermée, il en alla porter les clefs à [Jean] qui pria pour luy, & luy recommanda de ne tarder pas plus de ſept jours. V. S. Porphyre note 7.

c. c. d.

Hier.ep.60.c.1. p.156.d. 61.c.16. p.180.d. [Nous ne voyons point que Jean ait rien fait contre S. Jerome durant les huit premieres années de ſon epiſcopat,] quoiqu'il le viſt demeurer dans ſon dioceſe ſans s'appliquer à aucune fonction eccleſiaſtique. [a] Au contraire, S. Jerome dit que Jean l'avoit aimé tant qu'il avoit agi de luy meſme; [b] & Jean aſſuroit au milieu de la querelle qu'il eut avec luy, que jamais il n'avoit eu la volonté de l'offenſer, comme il reconnoiſſoit auſſi que S. Jerome ne l'avoit jamais fait [avant ce temps là.] [c] En effet, ce Saint de ſon coſté luy rendit les reſpects dus à tous les Prelats, [d] luy donnoit des loüanges, [e] & communiquoit avec luy ſans le ſoupçonner d'aucune hereſie. [f] Il dit que Jean avoit autrefois uni par ſes bons

[a] ep.62.c.4.p. 187.a.
[b] ep.61.c.1 p. 162.d. ep.62.c.2.p.184 d.
[c] ep.61.c.16.p. 180.d.
[d] ep.62.c.2.p. 181.c.
[e] ep.61.c.15.p. 180.c.
[f] ep.62.c.3.p. 186.d.

avis des choſes ſeparées, qu'il voulut depuis ſeparer, lorſqu'il ſe laiſſa aller à la paſſion des autres. [Mais il ne s'explique pas davantage.

Leur union dura, comme nous croyons, juſqu'au voyage que Saint Epiphane fit cette année à Jeruſalem vers Paſque. Neanmoins il y avoit déja eu quelque trouble qui y avoit pu donner atteinte, & commencer auſſi à diviſer S. Jerome d'avec Rufin.] 'Car lorſque S Jerome faiſoit encore profeſſion d'amitié avec [Jean & avec] Rufin, & avant que S. Epiphane vinſt à Jeruſalem, il s'eſtoit trouvé en cette ville un nommé Aterbe & divers autres, qui crioient contre Rufin comme contre un ſectateur des hereſies d'Origene; à quoy ils eſtoient ce ſemble pouſſez par quelque autre qui n'eſt point nommé, & qui envelopoit S Jerome comme ami de Rufin dans cette accuſation d'hereſie. Saint Jerome les ſatisfit neanmoins en condannant les dogmes d'Origene. Mais pour Rufin, il n'oſa jamais voir Aterbe, dit Saint Jerome, & ſe tint renfermé chez luy, de peur qu'il ne fuſt obligé de condanner ſes veritables ſentimens, ou que le refuſant, il n'euſt la honte de paſſer pour heretique. Aterbe ſortit bientoſt de Jeruſalem, de peur, ajoute S. Jerome, d'eprouver la force non des raiſons, mais de la main de Rufin, ſou de ſes partiſans, ſoûtenus ſans doute par Jean de Jeruſalem. Cette rencontre qui fut la premiere declaration de Saint Jerome contre Origene, & qui apparemment altera beaucoup l'amitié qu'il avoit euë avec Rufin, ne produiſit pas neanmoins, que nous ſachions, aucun effet au dehors, au moins juſqu'à l'arrivée de Saint Epiphane]

in Ruf l 3 c. 9. p. 244. c.

ARTICLE LXVI.

Saint Epiphane vient à Jeruſalem, & parle publiquement contre Origene défendu par Jean.

'SAINT Epiphane [plus eminent en zele qu'en lumiere,] qui s'eſtoit fortement perſuadé qu'Origene eſtoit heretique & ennemi de l'Egliſe, 'qui s'eſtoit toujours elevé contre ceux qui entreprenoient de le défendre, [a] & qui avoit un extreme regret de voir ſes erreurs ſuivies, comme il croyoit, par un grand nombre de ſolitaires & des premiers du Clergé, 'crut que Jean de Jeruſalem eſtoit de ce nombre. 'Il vint donc à Jeruſalem, où Jean le receut en ſon logis & à ſa table. Et il aſſuroit depuis avec ſerment que S. Epiphane ne luy avoit point parlé alors des dogmes

Hier. ep. 60. c. 4. p. 60 c. ep. 73. p. 311. b. &c. a ep 60. c. 3. p. 559. b. ep. 2. p. 157 b. ep. 61. c. 16. p. 581. b.

d'Origene, & n'avoit point témoigné avoir aucune mauvaiſe 394.
b. opinion de luy ſur la foy. 'S Jerome dit qu'il ne le veut pas pouſſer là deſſus, depeur d'eſtre obligé de convaincre un Eveſque d'un auſſi grand crime qu'eſt le parjure: [Peut-eſtre neanmoins que Jean vouloit dire que Saint Epiphane ne luy parla de rien en particulier; mais qu'il commença à eclater publiquement dans l'egliſe comme nous verrons bien-toſt.

in Ruf. l. 3. c. 9. p. 245 c. Il ſe conduiſit à peu prés de meſme à l'égard de Rufin.] 'Car quoiqu'il eut eſté taxé dés auparavant de ſuivre les erreurs
c. 7. p. 240. d. d'Origene, '& que Saint Epiphane l'en cruſt effectivement coupable, comme Saint Jerome le reconnoiſt aſſez ouvertement,
c. c. 9. p. 244 c. & c. 7. p. 240. d. neanmoins il le receut au baiſer de paix & à la priere, [a] ce qu'il pouvoit faire, dit Saint Jerome, non par une diſſimulation & une hypocriſie criminelle, mais pour pouvoir luy donner les avis neceſſaires, afin de le corriger, de le ramener dans le bon chemin, & de le gagner par ſa patience, de meſme que J. C. ne refuſa point le baiſer de Judas: juſqu'à ce qu'enfin voyant qu'il travailloit inutilement, & qu'il n'y avoit pas moyen de le changer, il ſe declara ouvertement, comme nous le dirons dans la ſuite, & fit paroiſtre dans ſes lettres les ſentimens qu'il avoit de luy.

[Peut-eſtre de meſme qu'il ne dit rien d'abord à Jean, attendant quelque occaſion favorable, & qu'elle ne ſe preſenta point,]
ep. 61. c. 4. p. 166. c. 'juſqu'à ce qu'eſtant dans l'egliſe de Jeruſalem devant le ſepulcre de noſtre Seigneur, il parla publiquement contre Origene,
c. comme nous l'apprenons de S. Jerome. 'Jean qui eſtoit preſent, & que l'on attaquoit ſous le nom d'Origene, témoignoit avec les ſiens par ſes geſtes, qu'il regardoit Epiphane comme un vieillard
d. 167. b. "qui radotoit; & il ſe rioit de luy, mais *d'un ris de colere & de chagrin. [Enfin] il luy envoya ſon Archidiacre pour luy †dire de ne pas continuer davantage de tels diſcours, [prenant peut-eſtre quelque autre pretexte.

delirum. *&c. † juſſiſſe.*

p. 166. e. Euſ. v. Conſ. l. 4. c. 33-40. p. 501-503 [n. p. 305. Ils ne laiſſerent pas] 'd'aller [enſuite] enſemble du lieu de la Reſurrection [& du ſaint Sepulcre] à celui de la Paſſion, 'qui eſtoit apparemment la grande egliſe, dont le ſaint Sepulcre eſtoit comme une chapelle detachée, quoique dans la meſme enceinte. Et, comme S. Epiphane avoit une extreme reputation de ſainteté,
Hier. ep. 61. c. 4. p. 166. c. 'on vit tout le monde accourir à luy, luy preſenter leurs enfans [à benir,] luy baiſer les piez, luy arracher quelque choſe de ſon habit; en ſorte qu'au lieu de pouvoir avancer, il avoit meſme de la peine à ſe ſoûtenir, & à n'eſtre pas accablé par ces flots,

pour ainſi dire, & par cette foule de peuple. Jean, dit S. Jerome ne put diſſimuler la jalouſie qui le tourmentoit dans le cœur. Il crioit contre luy [pour le preſſer d'avancer,] & il ne rougit pas meſme de luy reprocher que c'eſtoit à deſſein qu'il alloit ſi lentement, 'pour jouir plus long-temps de ces applaudiſſemens du peuple. p. 167. b.

[Ce fut dés le meſme jour apparemment] qu'arriva ce que S. Jerome raporte tout de ſuite, que le peuple ayant eſté invité de venir à l'egliſe [de la Croix,] y demeura juſqu'à une heure aprés midi, 'par la ſeule eſperance d'entendre preſcher S. Epiphane. Jean parla le premier, & avec beaucoup de chaleur & d'indignation contre les [1] Anthropomorphites, [tout à fait oppoſez à Origene,] ayant les yeux, les mains, & tout le corps tourné vers Saint Epiphane, comme voulant le taxer d'eſtre engagé dans une hereſie ſi ridicule. [Et il eſtoit difficile en ce temps là de ne paſſer pas pour Origeniſte, ou pour Anthropomorphite.] Quand il eut ceſſé de parler, S. Epiphane que tout le monde ſouhaitoit d'entendre, ſe leva pour témoigner qu'il vouloit dire quelque choſe; & aprés avoir ſalué l'aſſemblée de la voix & de la main, il commença par ces paroles: Tout ce que Jean mon frere par l'union du ſacerdoce, & mon fils par l'age, vient de dire contre l'hereſie des Anthropomorphites, je le trouve fort bien dit & fort à propos, & je joints ma voix à la ſienne pour condanner cette hereſie. Mais comme nous condannons tous deux les Anthropomorphites, il eſt juſte que nous condannions auſſi [tous deux] les dogmes impies d'Origene. Ces paroles furent receuës avec applaudiſſement, "& meſme avec des ris [qui ne pouvoient pas plaire à ceux qui aimoient Origene.

d. 1. p. 165. c.

qui riſus omnium.

S'il eſt vray que S. Epiphane n'ait parlé de rien à Jean avant un eclat ſi public, Jean avoit quelque ſujet de ſe plaindre que S. Epiphane logeant chez luy, n'euſt pas commencé par l'avertir en particulier de ce qu'il trouvoit de mauvais en luy, avant que de le reprendre publiquement. Mais quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que [ſoit dans cette rencontre meſme, ſoit devant ou aprés,] 'S. Epiphane avertit Jean en preſence de diverſes perſonnes, qu'il ne devoit pas loüer un auteur qui eſtoit la racine & le pere d'Arius, & de beaucoup d'autres heretiques. Il l'en pria, il l'en conjura. [Mais comme il y a à loüer auſſi-bien qu'à blaſmer dans Origene,] Jean "ne ſe rendit pas à ſes avis; ce qui affligea diverſes perſonnes preſentes à cette rencontre, & fit meſme repandre des larmes à Saint Epiphane.

ep. 60. c. 2. p. 157. b.

NOTE 44.

1. C'eſt à dire qui attribuoient à Dieu une forme humaine.

394.

c ep.160.c. 'L'on parla auſſi de l'image de Dieu dans l'homme, ſur ce qu'Origene dit qu'Adam l'a perduë [par ſon peché, comme cela eſt vray, en l'entendant de la juſtice, & des autres vertus qui nous rendent veritablement ſemblables à Dieu.] Saint Epiphane ſoûtenoit au contraire qu'elle eſt toujours demeurée dans l'homme; [ce qui eſt vray auſſi en l'entendant de la raiſon & de l'ame, dont la nature meſme eſt une image de celle de Dieu. Mais ils ne s'expliquoient pas apparemment aſſez, comme cela eſt ordinaire
d. dans les diſputes,] 'puiſque S. Epiphane dit que Jean luy avoit promis de ſe rendre à ſon ſentiment, s'il le pouvoit appuyer de
e,d. trois paſſages de l'Ecriture: 'Et Saint Epiphane n'en manquoit pas, s'il ne s'agiſſoit que de montrer que l'image de Dieu eſt demeurée dans l'homme aprés le peché, ſans examiner de quelle maniere cela ſe devoit entendre, comme il ſoûtint depuis que c'eſtoit ſon unique pretention.

ARTICLE LXVII.

S. Epiphane faſché d'un diſcours de Jean, ſort la nuit de Ieruſalem.

[IL ſurvint encore une autre rencontre qui augmenta leur diviſion,] 'depuis ce qui eſtoit arrivé dans l'egliſe de la Croix
Hier.ep.61.c.4. p.166.d. au ſujet des Anthropomorphites & d'Origene, comme Jean le
p.165.166/62.c. 2.p.184.d. dit aſſez clairement, '& depuis que Saint Epiphane eut declaré à Jean ſon ſentiment ſur Origene, mais avant l'ordination de
ep.61.c.4.p. 166.d. Paulinien. 'Un endroit de l'Ecriture que l'on avoit lu, donna occaſion à Jean de faire un diſcours public en preſence de Saint Epiphane, ſur la foy & ſur tous les dogmes de l'Egliſe, où il renferma [en abregé] tout ce qu'il avoit accoutumé d'enſeigner
p.167.a. dans ſes predications & ſes catecheſes; '& il paroiſt que c'eſtoit un ſommaire de ce qu'il avoit enſeigné durant le Careſme aux
Vaſt.p.502.1.b. catecumenes: 'd'où l'on tire [avec aſſez de probabilité,] que ceci
Hier.ep 61.c.4. p.166.c. ſe paſſoit à la fin du Careſme, ou auſſitoſt aprés Paſque. 'Il traira dans ce diſcours de la Trinité, de l'Incarnation, de la Croix, des enfers, de l'état des ames, de la reſurrection du Sauveur, & de la noſtre.

c[7.p 171.a. 'Il ſemble que Jean eſtoit ordinairement "aſſez peu animé dans NOTE 45. ſes diſcours: [mais les circonſtances firent ſans doute ecouter
ep 61.c.2.p.185. a. celui-ci avec beaucoup d'attention] Saint Jerome ne l'entendit pas: mais il ne laiſſe pas d'aſſurer "qu'il fut ſouvent interrompu *multis clamantibus* par les cris de ceux qui y trouvoient à redire.

'Jean pretendoit qu'aprés qu'il eut ceſſé de parler, il pria S. Epiphane, pour luy rendre en cela comme dans le reſte tout l'honneur poſſible, de vouloir faire auſſi quelques diſcours; & que ce Saint prenant la parole, loüa tout ce qu'il avoit dit, témoigna l'admirer, & declara qu'il n'y avoit rien que de Catholique. 'S. Jerome ſoûtient le contraire, & dit que S. Epiphane tout troublé du diſcours de Jean, s'en vint au monaſtere de Bethléem comme hors de luy, témoignant beaucoup de regret d'avoir communiqué trop legerement avec Jean. Saint Jerome aſſure qu'il fut témoin de ce qu'il dit en cette rencontre, & que la lettre qu'il écrivit depuis au Pape Sirice faiſoit aſſez voir combien il avoit eſté eloigné de loüer & d'approuver comme Catholique le diſcours de Jean. Tout le monaſtere de Bethléem le pria neanmoins de vouloir retourner trouver Jean; & luy ne pouvant refuſer ce que tant de perſonnes luy demandoient, il retourna à Jeruſalem, mais de telle ſorte qu'y eſtant revenu le ſoir, il en partit comme en fuyant dés le milieu de la nuit, [& ſe retira apparemment au monaſtere d'Eleutherople, dont il avoit autrefois eſté Abbé.] ep.61.c.4.p. 167.b. b. b.

'Voilà la ſource de la meſintelligence de Jean & de S. Epiphane, [& ce qui cauſa tous les troubles qui ſuivirent.] [a] Car quoique Jean l'attribuaſt à l'ordination de Paulinien, [dont nous parlerons bientoſt,] '& qu'il ait écrit qu'avant cette ordination jamais S. Epiphane ne luy avoit dit un mot touchant l'erreur d'Origene, neanmoins S. Jerome ſoûtient le contraire par l'autorité de S. Epiphane, [qui pouvoit le dire encore plus formellement dans quelque autre lettre que dans celle que nous avons ſur ce ſujet,] '& ſur ce qu'il ſavoit par luy meſme, eſtant alors ſur les lieux. ep'60.c.2.p.159 b. [a] cp.61.c.4.p. 166 c. p.165.b. b. p.166.c.

'Ce fut dans ce meſme voyage de Saint Epiphane à Jeruſalem, [mais ſans doute avant qu'il fuſt brouillé avec Jean,] qu'allant enſemble celebrer le ſaint ſacrifice à Bethel, Saint Epiphane dechira dans l'egliſe d'un village du dioceſe de Jeruſalem, une image de J.C. ou de quelque Saint. [Nous en avons parlé ſur S. Epiphane, où nous avons taſché de raporter ce qu'on pouvoit dire pour & contre la verité de cette hiſtoire.] 'La vie de Saint Epiphane raporte une autre diſpute qu'il eut avec Jean de Jeruſalem: '& elle eſt meſme marquée dans la vie de S. Jean l'Aumoſnier, [écrite au commencement du VII. ſiecle. Mais comme S. Jerome, qui apparemment n'a pas eu deſſein d'epargner Jean, n'a jamais dit un mot d'une choſe qui luy donnoit une grande ep.60.c.5.p.161. a. Epi.vit.c.44.45. P 357. Boll 23.jan.p. 505. § 35.

matiere de le railler & de l'accuſer d'avarice, c'eſt une aſſez grande marque que cette hiſtoire n'eſt pas plus certaine que preſque tout ce qui ſe lit dans cette vie de S. Epiphane.] 194.

ARTICLE LXVIII.

S. Epiphane ſepare S. Jerome de la communion de Jean: Fait Paulinien Preſtre.

[POUR continuer la ſuite de la diviſion de Jean & de Saint Epiphane,] 'Saint Jerome, s'il ne ſe brouille point, nous apprend que Saint Epiphane écrivit à Jean pour le preſſer [de condanner Origene,] comme il l'en avoit preſſé de vive voix. Je dis, s'il ne ſe brouille point; car dans la lettre de S. Epiphane que nous avons encore, & qui aſſurément ne fut écrite que depuis, ce Saint ne dit point qu'il euſt déja écrit à Jean ſur ce ſujet. [Quoy qu'il en ſoit,] 'Saint Epiphane ne pouvant tirer de luy ce qu'il ſouhaitoit, écrivit à tous les moines "de prendre garde à ne pas communiquer avec luy, à moins qu'il ne donnaſt ſatisfaction ſur ſa foy. 'Il leur manda ſouvent la meſme choſe, & ce fut ſur cela que S. Jerome & tout le monaſtere de Bethléem ſe ſepara de la communion de Jean. [Nous raportons ce que nous trouvons, ſans entreprendre d'examiner ni l'action de Saint Epiphane, ni celle de S. Jerome & des autres qui luy obeïrent] 'Car Saint Jerome dit qu'il y avoit dans la Paleſtine une grande multitude de freres, & des troupes entieres de moines qui ne communiquoient point avec Jean. 'Et l'on entend de cette affaire ce que dit Pallade, 'que Rufin & Melanie réunirent environ 400 moines qui avoient fait ſchiſme touchant Paulin [ou Paulinien: ce que nous allons expliquer.]

Hier. ep. 61. c. 15. p. 180. c.

c.

nullus si temere communicaret.

ep. 60. c. 1. p. 156. d. ad 61. c. 15. 16. p. 180, c. 181. b.

ep. 61. c. 2. p. 163. a.

Vaſt. p. 502.

Lauſc. c. 118. p. 1033. b.

'S. Jerome dit que ſans ſe mettre en peine de la communion de Jean, il communiquoit avec l'Eveſque de Ceſarée metropolitain de la Paleſtine, ["qui eſtoit encore Gelaſe neveu de Saint Cyrille.] 'Il ſemble que Jean reprochoit au Saint d'eſtre ſeparé de la communion de Rome: mais cela eſt obſcur; [b] & de la maniere dont Vaſtel corrige cet endroit, il eſt certain au contraire que S. Jerome communiquoit avec Alexandrie & avec Rome. 'Le Saint dit meſme que nonobſtant cette diviſion d'avec Jean, luy & tout le monaſtere de Bethléem ne laiſſoit pas de communiquer avec les Preſtres de Jean, qui gouvernoient la paroice de Bethléem, au moins autant qu'il dependoit d'eux.

Hier. ep. 61. c. 15. p. 178. d.

ep. 62. c. 4. p. 186. d.

[b] Vaſt. p. 545. 2. c.

V. S. Porphyre.

Hier. ep. 61. c. 16. p. 181. b. 62. c. 4. p. 187. a.

[Mais

[Mais ſoit que ces Preſtres ne vouluſſent plus les recevoir depuis qu'ils s'eſtoient ſeparez de leur Eveſque, ſoit par quelque autre raiſon, comme d'ailleurs Saint Jerome & Vincent ne vouloient point faire les fonctions de Preſtres, [a] & qu'ainſi il n'y avoit perſonne dans ce monaſtere pour y adminiſtrer les ſacremens, [il ne faut pas s'étonner s'il paroiſt que l'on ſe doutoit que Saint Epiphane y pourroit ordonner quelqu'un.] Car Rufin que nous trouvons ici qualifié Preſtre pour la premiere fois, s'entretenant avec un autre Preſtre nommé Zenon, qui eſtoit le compagnon de Gregoire Preſtre & Abbé d'un monaſtere [vers Jeruſalem, ou peut-eſtre de celui de Saint Epiphane à Eleutheropole;] & entre autres choſes dont ils parlerent, Rufin dit en paſſant à ce Zenon : Croyez-vous que le ſaint Eveſque ordonne quelqu'un ?

ep.60.c.1.p.156. d. a p.157.a. c.2.p.157.a,b.

[a] Jean pretendit depuis avoir fait dire à Saint Epiphane par Gregoire qu'il n'ordonnaſt perſonne, & que Saint Epiphane l'avoit promis en répondant, Suis-je un jeune homme, & aſſez peu inſtruit dans les Canons [pour le faire ? Mais S. Epiphane, dont la ſincerité ne peut pas ce ſemble eſtre revoquée en doute,] [a] proteſte devant Dieu qu'il n'en a aucune connoiſſance, & que meſme pour ne s'en pas fier à ſa memoire, il s'en eſtoit informé de Gregoire & de Zenon, [b] dont le premier luy dit qu'il ne ſavoit ce que c'eſtoit, & Zenon luy raporta ce que nous avons dit de l'entretien de Rufin qui n'avoit pas eſté plus avant.

a. a. b.

[Saint Jerome avoit alors avec luy ſon frere Paulinien, âgé de 27 ou 28 ans,] puiſqu'il en avoit 30 lorſque S Jerome écrivoit l'epiſtre 62. Saint Jerome l'avoit amené de Rome avec luy [en l'an 385, & peu aprés] [b] il luy adreſſa ſa traduction du livre de Didyme ſur le Saint Eſprit. [c] On peut juger de ſa vertu par ce que dit Saint Epiphane, qu'un an avant ceci pluſieurs freres du monaſtere de Bethléem ſe plaignant à luy de n'avoir perſonne chez eux pour celebrer les ſacremens, [peut-eſtre à cauſe de l'incommodité qu'ils trouvoient à les aller recevoir à la paroice,] ils témoignoient tous que Paulinien eſtoit digne du ſacerdoce, & qu'ils ſouhaitoient, comme une choſe tres avantageuſe à leur maiſon, qu'il en fuſt fait Preſtre. [a] Paulinien au contraire craignoit extremement une charge auſſi peſante que celle du ſacerdoce. C'eſt pourquoi il fuyoit la preſence de Jean de Jeruſalem, qui ne l'avoit jamais pu prendre, dit Saint Epiphane, non plus qu'aucun autre Eveſque. [Il ſemble donc que Jean euſt eu le deſſein de l'ordonner;] [a] & neanmoins lorſque Jean ſe plaint de

ep.62.p.186.c. in Ruf l 3.c.7.p. 239.b. b ex Did.c.3. c ep.60.c.1.p. 157.a. p.156.d. ep.62.c.3.p.186. c.

ce qu'on l'avoit ordonné ſi jeune, S. Jerome ne répond jamais qu'il l'avoit voulu faire le premier. 394.

p.60.c.1.p.156.d. S. Epiphane avoit alors quelque mecontentement des moines de Bethléem [Et peut-eſtre que S. Jerome avoit encore quelque reſpect pour Origene, & n'eſtoit pas bien accoutumé à le traiter, d. & à le voir traiter d'heretique.] Les Diacres du monaſtere avec pluſieurs autres moines, entre leſquels eſtoit Paulinien, vinrent donc le trouver pour le ſatisfaire. Il eſtoit alors dans ſon monaſtere nommé le vieil Ad, au dioceſe d'Eleutherople, [a] & non pas dans le dioceſe de Jeruſalem. [b] Il ne crut pas devoir manquer cette occaſion: Et comme il celebroit les ſaints Myſteres dans l'egliſe d'un village proche de ſon monaſtere, il fit ſaiſir Paulinien par les Diacres lorſqu'il s'en doutoit le moins, & commanda qu'on luy tint la bouche pour l'empeſcher de parler, de peur qu'il ne le conjuraſt par le nom de J.C. de ne le pas ordonner. Ainſi il l'ordonna premierement Diacre, & l'obligea par la crainte de Dieu & par l'autorité des Ecritures à ſervir à l'autel; à quoy il n'eut pas peu de peine à ſe reſoudre, proteſtant ſans ceſſe qu'il p.157.a. eſtoit indigne de cet honneur. 'Et comme il faiſoit les fonctions du diaconat, & ſervoit au ſacrifice, il l'ordonna Preſtre avec la meſme difficulté, toujours en luy tenant la bouche, & le força a. avec la meſme raiſon à s'aſſeoir dans le rang des Preſtres. 'Il écrivit enſuite aux Preſtres & aux autres Religieux du monaſtere [de Bethléem pour leur mander ce qu'il avoit fait,] & leur dire qu'il s'étonnoit fort qu'aprés luy avoir témoigné un an auparavant un ſi grand deſir de voir Paulinien Preſtre, ils ne luy en euſſent point écrit, pour le prier de l'ordonner lorſqu'ils en avoient trouvé une occaſion ſi favorable.

a c.60.c.1 p. 157.a.
b ep.60.c.1 p. 156.d.

ARTICLE LXIX.

Jean perſecute Saint Jerome. Se plaint de l'ordination de Paulinien: Saint Epiphane luy écrit, & la ſoûtient.

Hier. ep. 61.c.4. p. 166.c. 'L'ORDINATION de Paulinien qui fut faite long-temps depuis ce qui s'eſtoit paſſé à Jeruſalem, [c'eſt à dire peut-

ep.60.c.2.p.157. b. eſtre un mois ou deux aprés,] aigrit de nouveau les choſes. 'Jean de Jeruſalem qui ne cherchoit peut-eſtre qu'un pretexte ſpecieux, pour decharger la colere qu'il avoit contre S. Epiphane à cauſe

'c.1.p.156.c. p.157.a. des diſputes precedentes, 'témoigna en eſtre fort mecontent, 'comme d'une entrepriſe faite ſur ſon autorité, [c] en ce que l'on

c ep.60.c.3 p. 160.c.

avoit ordonné un homme ſans ſa permiſſion, ou dans ſon dioceſe, comme S. Jerome dit qu'il s'en plaignoit, en quoy neanmoins il avoit tort, ou pour ſervir dans ſon dioceſe; ce qu'on ne peut nier eſtre veritable aprés ce qu'en dit S. Epiphane, [& ce qu'on ne peut nier auſſi eſtre contre la diſpoſition des Canons.] Il ſe plaignoit encore que Paulinien eſtoit trop jeune & preſque enfant. Il menaça d'écrire de tous coſtez ſur cela contre Saint Epiphane, & juſqu'à l'extremité de la terre, [c'eſt à dire apparemment au Pape Sirice.] ep 60. c 1. p. 155. 157. ep. 62. c. 3. p. 86. c. ep 60. c. 1. p. 155. c. 1. p. 157 b.

Il manda aux Eccleſiaſtiques de la paroice de Bethléem de n'adminiſtrer point le Batteſme aux catecumenes du monaſtere de Saint Jerome, & de ne point laiſſer entrer dans l'egliſe tous ceux qui reconnoiſtroient Paulinien pour Preſtre: de ſorte, dit Saint Jerome, que depuis ce temps là nous ſommes reduits à voir de loin la caverne du Sauveur, & à ſouhaiter d'eſtre exclus de ce ſaint lieu, où nous voyons meſme entrer les heretiques. Il ſe plaint encore que Jean refuſoit la ſepulture aux morts, en ſorte que l'on eſtoit contraint de laiſſer les cendres des Saints expoſées aux pluies [& aux autres injures du temps] ep. 61. c. 16. p. 18. c. a.

Il dit meſme que Jean avoit demandé ſon exil, qu'il avoit pour cela fait courir partout le monde, ſolliciré l'autorité publique fait les frais d'un reſcrit, & qu'enfin il avoit obtenu ce qu'il demandoit, mais que cela n'avoit pas eſté executé; [ce qui eſtant joint à ce qu'il dit encore, Jque Jean avoit excité contre luy cette beſte ſi puiſſante, preſte à devorer toute la terre, nous fait juger que Jean avoit obtenu de Rufin Preſet du Pretoire un reſcrit pour obliger S. Jerome à ſortir de la Paleſtine, & que ce reſcrit n'eut point de lieu, à cauſe que Rufin fut auſſi-toſt tué le 27 de novembre 395. Saint Jerome dit qu'il eſt bien faſché que ce reſcrit n'ait pu eſtre executé, & qu'il euſt eſté ravi d'acquerir la couronne de l'exil: Que neanmoins ſi Jean avoit envie de le chaſſer, il ne falloit point tant de façons; Qu'il le touchaſt ſeulement du bout du doit, & qu'il ſortiroit à l'heure meſme. Outre les autres ſujets de plaintes que Jean croyoit avoir contre S Epiphane, ſon eſprit eſtoit encore envenimé par les raports de certaines perſonnes qui ſont accoutumées à faire courir de tous coſtez les moindres bruits, & à encherir toujours pardeſſus ce qu'ils ont appris, pour jetter des ſemences de peines & de diviſions entre des freres. Ces perſonnes donc luy raportoient, que S Epiphane quand il offroit le ſacrifice, avoit accoutumé de dire, *Seigneur donnez à Jean la foy veritable* Cependant, luy dit ep. 62. c. 1. p. 186. d. ep. 61. c. 16 p. 18 c. V. Arcad. l. 4. ep. 62 c. 1 p. 186. d. ep. 60. c. 2. p. 157. b.

Saint Epiphane, nous ne ſommes pas aſſez ſimples pour pouvoir « 394.
dire cela ouvertement. Car quoique je demande toujours la «
vraie foy pour vous dans mon cœur, neanmoins pour vous en «
parler avec verité, je n'en ay jamais rien fait paroiſtre audehors, «
depeur de témoigner trop peu d'eſtime pour vous. Au contraire, «
lorſque je fais la priere ſelon l'ordre des ſaints Myſteres, je dis «
pour vous comme pour les autres, *Seigneur conſervez un tel qui* «
preſche la verité, ou bien, *Accordez-nous la grace de conſerver un tel* «
afin qu'il *preſche la verité*, ou de quelque maniere ſemblable, ſelon «
que la ſuite du diſcours m'y porte. «

[La ſeconde maniere pouvoit avoir donné quelque occaſion à ce que l'on avoit dit à Jean. Mais ce que je ne conçois pas, c'eſt comment un homme auſſi ſincere que S. Epiphane pouvoit dire à l'autel que Jean preſchoit la verité, aprés l'avoir accuſé publiquement d'hereſie, aprés avoir fait ſoulever contre luy un monaſtere conſiderable de ſon dioceſe, & peut eſtre encore plu-
ep 61 c.2. p.163.a. 15.6. p 180 & 181. b. ſieurs autres,] ſans aucune autre raiſon, comme Saint Jerome le ſoûtient, qu'à cauſe qu'il tenoit ſa foy pour ſuſpecte ou pour
a ep 61 c 2. p 163 b. criminelle, [a] & en luy écrivant une lettre, où, ſelon S. Jerome, il le traitoit ouvertement d'heretique.

[La priere meſme qu'il faiſoit pour luy à l'autel, eſtoit une marque qu'il ne ſe ſeparoit point de ſa communion; & comment
a.2 p.158.c. en ſeparoit-il les autres?] Il témoigne encore aſſez qu'il n'avoit point rompu juſqu'alors la communion avec Jean, lorſqu'il le menace de la rompre, & qu'il dit que ce que cet Eveſque faiſoit au ſujet de l'ordination de Paulinien, le portoit à ſe repentir d'avoir communiqué avec luy, puiſqu'il défendoit les erreurs d'Origene.

[Il n'eſt pas plus aiſé de ſatisfaire à d'autres difficultez qui ſe rencontrent dans la lettre dont nous parlons, & qu'il écrivit à Jean pour ſe juſtifier ſur les plaintes qu'il faiſoit contre luy au
ep.60.c.1 p.156. d. ſujet de l'ordination de Paulinien.] Car en meſme temps qu'il avoue que c'eſt luy qui a ſeparé le monaſtere de Bethléem de la
p.157.a. communion de Jean, & que c'eſt pour celebrer dans le monaſte-
p.156.c. re qu'il a ordonné Paulinien, il dit qu'il n'a point bleſſé Jean.
d. qu'il ne luy a fait aucun tort, qu'il luy doit eſtre obligé de l'ordination qu'il a faite, & reconnoiſtre qu'il n'a agi que dans &c.
l'unité du ſacerdoce commun à tous les Prelats, & dans l'eſprit
p.257.a. de la charité qui fait tout pour l'utilité de l'Egliſe; enfin, parce-qu'il a cru qu'il l'aimoit, & qu'il conſidereroit cette action comme un ſervice qu'il luy avoit rendu. [Je ne ſçay pas auſſi

comment il entend] ce qu'il dit qu'il n'avoit rien fait pour [a] diviſer l'Egliſe.

ARTICLE LXX.

S. Epiphane écrit à Jean contre Origene & contre Palladie. S. Jerome ſoûtient l'ordination de ſon frere, & reproche quelques fautes a Jean.

APRES avoir répondu ſur Paulinien; il paſſe dans la meſme lettre à la doctrine d'Origene, comme à la veritable cauſe de la diviſion. Il en propoſe juſqu'à huit chefs, [a] à cauſe deſquels il conjure Jean de condanner Origene : [b] Et S. Jerome pretend qu'il attribuoit ces hereſies à Jean meſme, [quoiqu'il ſemble ne les raporter, au moins quelques unes, que pour donner de l'horreur & de l'averſion d'Origene.] [c] Il prie Dieu de delivrer Jean & ſon peuple, mais principalement le Preſtre Rufin, de l'hereſie d'Origene & de toutes les autres [ce qui n'eſt pas une preuve qu'il les y cruſt abſolument engagez,] quoique S. Jerome ſemble l'avoir pris en ce ſens.

Hier. ep. 60. c. 1. p. 157. b.

a p. 158. 159. 61. c. 3. p. 164. [Du Pin, p. 372.

b ep. 60. c. 3. p. 159. b.

c ep. 61. c. 3. p. 164. d.

c ep. 60. c. 4. p. 159. b.

ep. 61. c. 2. p. 163. b [in Ruf. l. 3. c. 9. p. 244. c] l. 2. c. 6. p. 222. c.

» [d] Il traite plus mal Pallade de Galacie: Gardez-vous, dit-il
» à Jean, de cet homme que nous avons animé autrefois, & qui a
» maintenant beſoin de la miſericorde de Dieu. Car il publie & il
» enſeigne l'hereſie d'Origene. Prenez garde, dis-je, qu'il ne ſur-
» prenne quelques uns de ceux qui vous ſont confiez, & qu'il ne
» les entraine dans la corruption de ſon erreur. Ce Pallade, qui de la maniere dont en parle S. Epiphane, eſtoit aſſurément alors à Jeruſalem, ou bien prés de là, peut eſtre celui que S. Jerome dit avoir eu le genie & la malice d'une eſclave, auſſibien que l'extraction. [Mais on ne peut pas dire que ce ſoit Pallade Eveſque d'Helenople auteur de l'hiſtoire Lauſiaque.] Car il eſt certain qu'il demeura en Egypte, à Alexandrie, & dans les deſerts de Nitrie & des Cellules depuis l'an 388 juſqu'en 399. Il revint de là en Paleſtine, mais il n'y demeura guere, puiſque dés l'an 400 il eſtoit Eveſque en Bithynie. Cette raiſon eſt plus forte que celle qu'on peut tirer de la conformité du nom & du pays qui pouvoit eſtre commune à beaucoup d'autres. Il ſemble que l'on accuſoit S. Epiphane d'avoir ordonné des diaconiſſes pour les envoyer en d'autres provinces. Il nie ce fait.

d ep. 60. c. 5. p. 161. b.

Bar. 388. § 107.

Hier. in Pel. pr. p. 260.

V. ſon titre

ep. 60. c. 1. p. 157. a.

&c. On trouve que cette lettre eſt écrite avec beaucoup d'adreſſe. [e] Saint Epiphane l'envoya à Jean par un de ſes Eccleſiaſtiques, [f] avec une tenture pour donner à l'egliſe, où il avoit dechiré une

Du Pin, t. 3. p. 371.

e Hier. ep. 61. c. 4. p. 165. b.

f ep. 60. c. 5. p. 161. b.

image. Il en attendoit, dit-il, une de Cypre: mais comme elle ne venoit pas il en prit une autre, depeur de faire trop attendre les Preſtres de ce lieu à qui il l'avoit promiſe [Si cet endroit eſt veritable, c'eſt une preuve qu'il écrivoit cette lettre peu de temps aprés ce qui eſtoit arrivé à Jeruſalem, & avant qu'il s'en retournaſt en Cypre; ce qui de ſoy meſme peut paroiſtre plus que probable. Avant que de quitter ce qui regarde l'ordination de Paulinien, il faut remarquer que] S. Jerome la défend trois ans aprés, en conſiderant entierement ſon frere comme Preſtre de Saint Epiphane qui l'avoit ordonné, en diſant qu'il demeuroit en Cypre, & non à Bethléem, où il venoit ſeulement de fois à autre pour le viſiter luy & ſes amis, comme un Preſtre qui n'eſtoit pas du dioceſe de Jeruſalem, mais de Salamine, où eſtoit celui qui l'avoit ordonné. [Cette réponſe fermoit abſolument la bouche à Jean, n'y ayant point de Canon qui défende à un Eveſque d'ordonner pour ſon dioceſe un moine laïque d'un dioceſe étranger: Et neanmoins S. Epiphane, comme nous avons vu, répond d'une maniere toute contraire. D'où il eſt aiſé de juger, qu'ayant ordonné Paulinien pour le monaſtere de Bethléem, comme il vit le trouble que cela cauſoit dans l'Egliſe, il l'emmena avec luy en Cypre, en attendant que l'affaire fuſt pacifiée.] Car il eſt aſſez clair par S. Jerome que Paulinien avoit toujours deſſein de retourner à Bethléem [Mais en attendant que le temps le luy permiſt,] il demeuroit en repos dans la cellule d'un monaſtere, regardant le ſacerdoce non comme un honneur, mais comme un poids & une charge.

'Pour ſon âge, Saint Jerome ſemble vouloir dire qu'il avoit 30 ans lorſqu'il fut ordonné. Neanmoins ſoit qu'il ne s'exprime pas bien, ou autrement, ſes termes ſignifient preciſément qu'il les avoit alors qu'il écrivoit, 'qui eſtoit trois ans aprés. [a] Il ſoûtient encore que telle que ſoit cette ordination, Jean ne la peut blaſmer, puiſqu'il avoit luy meſme ordonné Preſtre un homme auſſi jeune ou plus encore que n'eſtoit Paulinien, & qui de plus eſtoit miniſtre d'une autre Egliſe. 'Il dit autrepart qu'il avoit fait Preſtre un homme de l'âge de Paulinien, & l'avoit deputé dans les meſmes lieux où il ſe plaignoit que Paulinien eſtoit trop jeune pour le ſacerdoce. [Cela paroiſt bien étrange.] Il ajoute, 'comme parlant d'une autre perſonne, qu'il avoit fait Preſtre Theoſebe Diacre de l'Egliſe de Tyr, pour l'armer contre luy, & ſe ſervir de ſon eloquence [contre S. Epiphane & ſes amis. Il ne marque point ſi l'Eveſque de Tyr avoit conſenti ou non à cette ordination.

394.

paululum morarum.

ep.62.c.3.p.186. c.

ep.61.c.16 p. 180.d.

d.

bp.62.c.3 p.185. e.

ep 62.c.3.p.186. c.

ep 61.c.1 p.162. c.

a ep.62 c.3.p. 186.c.

ep.61.c.16.p. 181.b.

b.

item quæ.

ARTICLE LXXI.

S. Jerome traduit la lettre de S. Epiphane: Maladie de S. Paule

RUFIN a pretendu, ſelon S. Jerome, que la lettre de Saint Epiphane à Jean de Jeruſalem n'eſtoit pas de luy, [ou qu'au moins] c'eſtoit Saint Jerome qui la luy avoit dictée. Mais le caractere de S. Epiphane, bien different de celui de S. Jerome, y paroiſt ce me ſemble aſſez pour ne pas douter qu'elle ne fuſt non ſeulement de luy, [de quoy perſonne ne doutoit,] mais auſſi de ſon eſprit & de ſon ſtyle. Ainſi cette pretention de Rufin ne ſert qu'a nous aſſurer qu'il eſtoit dés ce temps-ci ouvertement declaré contre Saint Jerome. [La lettre de Saint Epiphane devint bientoſt fort celebre, & tout le monde dans la Paleſtine ſe haſtoit d'en avoir des copies. Elle couroit par tout; les doctes & les ignorans en admiroient l'erudition, dit Saint Jerome, & l'elegante pureté du ſtyle.

Il y avoit alors dans le monaſtere de Bethléem un nommé Euſebe, [dont nous parlerons encore dans la ſuite.] Il eſtoit de Cremone [en Italie,] & conſiderable parmi les ſiens. [C'eſt luy ſelon toutes les apparences,] dont Rufin dit qu'il avoit quitté la vie du ſiecle, & abandonnée ce tumulte du monde & du bareau pour ſe retirer dans un monaſtere, ſous la condite d'un maiſtre auſſi illuſtre qu'eſtoit Saint Jerome. Il ne ſavoit point dutout de grec; de ſorte que voyant que tout le monde admiroit ſi fort la lettre de Saint Epiphane, il pria inſtamment S. Jerome d'en faire pour luy ſeul une traduction latine un peu expliquée, afin qu'il l'entendiſt plus aiſément. S. Jerome fit ce qu'il ſouhaitoit, dicta à la haſte une traduction negligée, [en y retranchant meſme peut-eſtre quelque choſe:] & il la fit écrire à la marge du grec, vis à vis du texte; recommandant fort à Euſebe de garder cette traduction pour luy, & de ne la pas communiquer facilement à d'autres. [C'eſt cette traduction que nous avons aujourd'hui; & nous verrons dans la ſuite comment elle fut renduë publique.]

Jean ne répondit point à la lettre de S. Epiphane, [& ce fut peut-eſtre ce qui obligea ce Saint] d'écrire aux Eveſques de Paleſtine. On parle de pluſieurs lettres qu'il avoit écrites ſur ce ſu-

Hier. in Ruf. l. 3 c. 7. p. 240. c. d.
c. 9. p. 244. c.
c. 7. p. 240. d.
ep. 101. c. 1. p. 365 b.
b.
ex Ruf. l. 1. p. 209 a.
ep. 101. c. 1. 365. b.
a.
ep. 61. c. 24. p. 163 a. b. 165. b.
a c. 16. p. 181. b.

1. Il reconnoiſt que dans les premieres paroles qu'il a traduites, le grec avoit un γάρ, [qui ne ſe met que dans une ſuite de diſcours.] Hier. ep. 101. c. 4. p. 370 c. d.

jet. Il s'y plaignoit de ce qu'ayant repris Jean ſur les dogmes en preſence de pluſieurs témoins, il n'en avoit pu tirer de réponſe [qui fuſt preciſe pour condamner ou pour défendre Origene. L'une de ces lettres eſt ſans doute] celle où il deſavoua formellement, durant que Rufin eſtoit encore en Orient, [a] ce que le meſme Rufin a écrit depuis, & ce qu'il publioit peut-eſtre dés ce temps là, qu'il avoit dit devant beaucoup de monde, qu'il avoit lu juſqu'à ſix mille ouvrages d'Origene. C'eſt peut-eſtre encore dans les meſmes lettres qu'il ſoûtenoit avoir demandé la condamnation d'Origene à Jean & à un autre, [que je croirois plutoſt eſtre Pallade que Rufin, puiſque S. Jerome ne dit point que S. Epiphane ait fait paroiſtre à Jeruſalem aucune defiance de Rufin] dans les endroits où ſa ſuite le portoit naturellement à le dire [Pour les autres ſuites de cette diſpute, on les trouvera ſur les années ſuivantes, juſqu'en l'an 397 qui en fut la fin. 394. V. la note 44.

ex Ruf. l. 2. c. 6. p. 222. d.
[a] c. d. ep. 62. c. 2. p. 185 b.
ep. 61. c. 4. p. 165 b.
ex Ruf. l. 3. c. 7. p. 240. d. 9 p. 244. c.

C'eſt peut-eſtre pendant le voyage que S. Epiphane fit cette année dans la Paleſtine, qu'il faut mettre] la grande maladie qu'eut Sainte Paule durant les plus grandes chaleurs du mois de juillet. Lorſqu'aprés qu'on eut deſeſperé de ſa vie elle commença à ſentir quelque ſoulagement, les medecins l'exhortant à boire un peu de vin, dautant qu'ils le jugeoient neceſſaire pour la fortifier, & empeſcher qu'en buvant de l'eau elle ne devinſt hydropique; & Saint Jerome ayant prié en ſecret Saint Epiphane de le luy perſuader, & meſme de l'y obliger, comme elle eſtoit tres clairvoyante, & avoit l'eſprit fort penetrant, elle ſe douta auſſitoſt de la verité, & dit à S. Jerome en ſouriant, que c'eſtoit de luy que venoit le diſcours de Saint Epiphane. Lorſque ce ſaint Eveſque ſortit d'avec elle, aprés l'avoir long-temps exhortée, S. Jerome luy demanda ce qu'il avoit fait; & il luy répondit: J'ay ſi bien réuſſi en ce que je luy ay dit, qu'elle a preſque perſuadé à un homme de mon âge de ne point boire de vin. Ce que S. Jerome raporte moins pour la loüer d'une ſi grande auſterité, que pour faire voir par cette grande perſeverance la vigueur de ſon eſprit, & le deſir qu'avoit cette ame fidele de s'unir a Dieu.

ep. 27. p. 179. a.

[Ce fut peut-eſtre aprés cette maladie, & apparemment au ſujet de la diviſion de S. Jerome avec ſon Eveſque, J'qu'arriva] la conference que Sainte Paule & puis Saint Jerome eurent ſur la reſurrection avec un homme qui n'eſt pas nommé, [mais qui eſtoit aſſurément de ceux que Saint Jerome accuſoit d'eſtre Origeniſtes. Car on pretendoit qu'ils croyoient que les corps en reſſuſcitant

p. 180. 181. &c.

394. reſſuſcitant, ou aprés eſtre reſſuſcitez changeront de nature, & de corps deviendront eſprits.] Baronius veut que celui-ci fuſt Pallade de Galacie. Bar.388. § 107. 'Depuis cette rencontre Paule deteſta tellement cet homme, & tous ceux qui ſuivoient la meſme opinion, qu'elle les appelloit publiquement les ennemis de J. C, aimant mieux attirer ſur elle des inimitiez irreconciliables des hommes, que d'irriter la colere de Dieu par des amitiez dangereuſes. Hier.ep.27.p. 181.b.

ARTICLE LXXII.

Saint Paulin écrit à S Jerome, qui l'exhorte à étudier l'Ecriture, & répond à Vital ſur Salomon & Achaz.

L'AN DE JESUS CHRIST 395.

[SI les Saints de la Paleſtine avoient eſté affligez l'année precedente par la diſpute qui s'eſtoit elevée entre Jean de Jeruſalem & S. Epiphane, tous ceux de tout l'Empire avoient vu avec autant d'edification que de joie les ouvrages admirables de la grace dans Saint Paulin, qui avoit abandonné toutes les grandeurs, ou plutoſt toutes les vanitez & les folies du ſiecle, pour ſe rendre l'humble ſerviteur de J. C, en luy conſacrant tout enſemble ſon cœur, ſes actions, & ſes biens. Il s'eſtoit retiré à Nole en 394, pour y paſſer le reſte de ſes jours au tombeau de S Felix. Et comme il vouloit auſſi eſtre aſſiſté & aimé des Saints de la terre,] 'il envoya quelques petits preſens à Saint Jerome par un nommé Ambroiſe, avec une lettre digne de commencer une amitié ſincere, & telle qu'elle doit eſtre entre les Saints. Hier.ep.103.p. 5.a.

'Saint Jerome luy répondit par une grande lettre, où il fait voir par l'exemple des Apoſtres & meſme des philoſophes, combien nous devons avoir ſoin de nous inſtruire de la verité. 'Il ajoute qu'il eſt impoſſible de penetrer dans les ſecrets de l'Ecriture, ſans avoir de guide qui nous en montre le chemin, & il témoigne [encore] qu'il eſt prés de ſervir en cela S. Paulin, non comme un maiſtre, mais comme ſon compagnon. 'Et pour luy donner déja quelque entrée dans ces ſacrez ſecrets de Dieu, il fait un petit crayon des principaux myſteres qui ſont contenus dans chacun des livres de l'Ecriture. 'Il l'encourage à la fin à ſe haſter de diſtribuer tout ſon bien aux pauvres, & à le faire plutoſt tout d'un coup que peu à peu, ſans s'en reſerver quoy que ce ſoit. 'Il parle à la fin d'un Euſebe, qui luy avoit fait un raport tres avan- P.5.6. P.6.7. [DuPin p. 403. &c. Hier.ep.9.b. P.7.8.9. P.10.c. P.9 b.

tageux de Saint Paulin: [Ce peut-eſtre Euſebe de Cremone dont nous avons parlé ci-deſſus.] 395.

Caſſ.inſ.c.6.21. p.230.2.240.1. Caſſiodore cite cette lettre, & en fait beaucoup d'eſtime.

a Bar.394.§96 a Baronius n'a pas cru [comme luy] qu'elle s'adreſſaſt au grand Paulin. [b Mais il n'appuie ſon ſentiment d'aucune raiſon conſi- Note 46.

Hier.ep.103.p. derable. Et rien ne convient mieux à ce Saint, que ce que] S. 9.b. Jerome loüe dans celui à qui il l'écrit, l'honneſteté des mœurs, le mepris du ſiecle, l'amitié ardente & ſincere, l'amour de J. C,

p.10.c. la ſageſſe du jugement, l'elegance du diſcours, le renoncement au monde, & la vente de pluſieurs terres pour nourrir les pauvres. [Nous verrons dans la ſuite de nouvelles preuves du commerce que Saint Jerome & Saint Paulin avoient ſoin d'entretenir enſemble.]

[Nous avons vu l'année precedente, que S. Jerome eſperoit V. §63. qu'Heracle Diacre de l'Eveſque Amable le reviendroit voir en

ep 132.p.76.c]77 b. celle-ci.] Il y a apparence que cela arriva de la ſorte, puiſque Saint Jerome répondant à une lettre que le Diacre Heracle luy

p.77.a. avoit apportée, y cite déja le commentaire qu'il avoit fait depuis

inIſ.pr.5.p.52.a peu des dix viſions d'Iſaïe à la ſollicitation du Diacre Heracle.

ep.132.p.76.c. Cette lettre qu'Heracle luy avoit renduë, eſtoit d'un Vital qui luy avoit écrit auparavant par un pilote nommé Zenon, en luy envoyant quelques preſens. Zenon avoit donné les preſens de Vital avec une lettre de l'Eveſque Amable, & ſes petits preſens ordi- Note 47. naires: mais il n'avoit point dutout parlé de cette lettre envoyée par Vital: de ſorte que Vital qui ne recevoit point de réponſe du Saint, luy récrivit par Heracle, pour luy dire qu'il luy avoit déja écrit, & le prier de luy mander d'où venoit que l'on diſoit que Salomon & Achaz avoient eu des enfans à onze ans.

p.77.b. Saint Jerome luy envoya auſſi de ſon coſté quelques preſens

p.76.c,d. par un Didier, l'aſſura que Zenon ne luy avoit donné aucune lettre de ſa part; & pour ſa queſtion, il dit que le fait eſt aſſez clairement dans l'Ecriture pour n'en pas douter; que c'eſt une choſe extraordinaire, mais non pas impoſſible à Dieu: & il aſſure qu'il avoit oui raporter l'hiſtoire d'une femme devenüe groſſe par un enfant de dix ans. Pour juſtifier ce prodige par d'autres prodiges, il dit que de ſon temps on avoit vu à Lydde un enfant qui avoit deux teſtes, quatre mains, & le reſte du

Aug.ench.c.87. t.3.p.80.1.b. corps comme un autre. Saint Auguſtin parle de ce monſtre de Lydde ſur ce que Saint Jerome en avoit écrit, & ſur ce que luy en avoient raporté des perſonnes tres fideles qui l'avoient vu.

civ.l.16.c.8.p. 190.2.d. Il le marque encore autrepart; & il ajoute à la deſcription de

S. Jerome, qu'il avoit deux poitrines, & qu'il vécut aſſez pour eſtre vu par un grand nombre de perſonnes que le bruit d'une choſe ſi extraordinaire y attira. Il croit qu'à la reſurrection ce ſeront deux hommes parfaits. ench. p. 80. b c.

[Aprés que S. Jerome a dit que Salomon & Achaz pouvoient avoir eu des enfans à onze ans,] il cherche quelque ſolution, pour montrer que l'Ecriture ne nous oblige pas abſolument de dire que cela ſoit arrivé. [Et veritablement nous avons peine à comprendre où eſt la difficulté qu'il y trouve à l'égard de Salomon;] & qu'il dit eſtre egale, ſoit dans le texte authentique, ſoit dans toutes les verſions. Car toute la difficulté eſt fondée ſur ce qu'il ſuppoſe, que Salomon n'avoit que douze ans quand il fut declaré Roy par David: [& nous n'en trouvons rien dutout dans noſtre Vulgate. Je ne penſe pas qu'on en puiſſe rien trouver dans les Septante que nous avons: Et les chronologiſtes qui cherchent des ſolutions pour Achaz, n'en cherchent point pour Salomon, ſuppoſant qu'il a commencé à regner âgé de 20 ans ou environ.] Caſſiodore cite cette lettre à Vital, qu'il qualifie Eveſque, [de quoy je ne voy pas que la lettre donne de preuve.] Hier. ep. 112. p. 77. a | Du Pin, p. 408. Hier. p. 76. c. p. 77. a. Caſſ. inſt. c. 2. p. 228. 2.

ARTICLE LXXIII.

Saint Jerome écrit des regles de la traduction.

IL y avoit déja dixhuit mois que Saint Jerome avoit traduit pour Euſebe de Cremone la lettre de S. Epiphane à Jean de Jeruſalem, & cette traduction eſtoit demeurée depuis ce temps là dans le cabinet d'Euſebe, ſans devenir publique. Mais enfin un moine, ou qui ſe pretendoit tel, & qui apparemment eſtoit domeſtique d'Euſebe, vola ſes papiers & ſon argent, & la lettre tomba par ce moyen entre les mains des ennemis de S. Jerome. Ils pretendirent que le moine avoit fait ce vol de luy meſme: & Saint Jerome ſoûtient qu'il eſtoit manifeſte que c'eſtoient eux qui l'avoient ſollicité à cela, & qu'ils luy avoient meſme donné de l'argent pour le porter à ce crime; [ce qui auroit encore plus d'apparence, ſi ce moine n'avoit volé en meſme temps l'argent d'Euſebe. Car c'eſtoit une choſe capable de tenter un méchant eſprit, ſans qu'il fuſt ſollicité par d'autres, qui aſſurément ne cherchoient pas de l'argent, & qui ce ſemble n'avoient pas d'intereſt à publier de nouveau la lettre de Saint Epiphane. J'Neanmoins ils s'avouoient en quelque ſorte eux meſmes coupables, Hier. ep 101. p. 365. b. b | 366 c. p. 366. c.

en pretendant qu'ils auroient pu innocemment ſolliciter, & 395.
gagner meſme le voleur à prix d'argent, puiſque cela leur eſtoit *redemit.*
utile : ce qui iroit à juſtifier ce voleur avec tous les autres, ou &c.
plutoſt tout ce qui ſe peut commettre de crimes.

c. S Jerome en accuſe en particulier celui qui eſtoit taxé d'hereſie par cette lettre, & à qui il reproche de ne pas répondre : [Cela ſemble marquer Jean de Jeruſalem, qui eſtoit obligé de répondre à la lettre de Saint Epiphane, puiſqu'elle luy eſtoit adreſſée, comme Saint Jerome le luy dit ſouvent, au lieu que nous ne voyons pas qu'il reprenne jamais Rufin ni Pallade, qui
in Ruf. l 3. c. 27. p 232. c 240. d. y ſont nommez, de n'y avoir pas répondu. 'Il accuſe autrepart
a c 7. p. 240. d. nommément Rufin d'avoir volé cette piece par argent, [a] & il aſſure qu'il a eſté convaincu d'avoir eu entre ſes mains l'authentique de la lettre de S. Epiphane, quoiqu'il pretendiſt qu'elle
c. 2. p. 232 c. n'eſtoit pas de luy. 'Il accuſe de meſme Rufin d'avoir fait mettre par ſes artifices & par ſes miniſtres dans la chambre de Sainte Fabiole, & d'un de ſes amis nommé Ocean, un livre qu'ils n'avoient jamais vu. Neanmoins Rufin le rejettoit ſur d'autres. [Cela peuteſtre arrivé quelque temps aprés le vol des papiers d'Euſebe, ſelon ce que nous dirons autrepart du voyage de S.te
ep 101. p. 366. c. Fabiole à Bethléem.] Le meſme Saint depeignant celui qui pretendoit qu'on avoit pu ſolliciter ce vol, [1] luy donne des geſtes, 1.
ep. 4 p 47. b. 'qu'il attribuë nommément dans un autre endroit à ſon Grunnius, [c'eſt à dire à Rufin. Mais tout cela eſt aiſé à accorder, puiſque Jean de Jeruſalem & Rufin agiſſoient par un meſme eſprit, & eſtoient miniſtres l'un de l'autre.]
ep 101 p. 365 b 366. c. 'La publication de cette traduction [de quelque part qu'elle vinſt,] donna lieu aux ennemis de Saint Jerome de crier contre luy. Car ils l'accuſoient de l'avoir falſifiée, & de n'avoir pas
c. 4 p. 370 d. traduit conformément au texte de S. Epiphane. 'Il ſemble que quelqu'un en fiſt plus de bruit que les autres. Surquoi le Saint dit, que ce n'eſt pas tant la faute de celui qui ſervoit d'acteur à cette tragedie, que de ceux qui la luy faiſoient jouer, c'eſt à dire de Rufin & de Melanie ſes maiſtres, de qui il avoit appris bien cherement à ne rien ſavoir. [Ces expreſſions ſont bien mepri-
ep. 62 c. 4. p. 187. a. fantes pour les raporter à Jean de Jeruſalem.] 'Neanmoins le Saint dit clairement autrepart, que Jean ne le perſecutoit pas de luy meſme, mais par l'inſtigation des autres qui le pouſſoient,
c. 2. p. 185. b. '& qu'il avoit des Latins auprés de luy qui l'entretenoit ſans ceſſe, & qui luy expliquoient les livres de cette langue.

1. *adduſto ſupercilio, & concrepantibus digitis eruſtare.*

L'AN DE JESUS CHRIST 396.

'Saint Jerome eut peur que l'on ne portaſt juſqu'à Rome les reproches qu'on luy faiſoit de n'avoir pas eſté fidele dans la traduction de la lettre de S. Epiphane; & cela l'obligea prés de deux ans depuis que cette lettre avoit eſté écrite, ["c'eſt à dire, comme nous croyons, au commencement de l'an 396,] d'écrire à Saint Pammaque pour juſtifier ſa traduction. 'Il ne le fait pas en examinant tous les paſſages que l'on y pouvoit reprendre, hormis deux: 'mais aprés avoir aſſuré qu'il eſtoit viſible qu'il n'avoit rien changé pour le ſens, '& avoir renvoyé à la lecture de la lettre greque de S. Epiphane, [qu'il envoya en meſme temps à Pammaque, ſelon le P. Vaſtel,] il fait un long diſcours pour montrer qu'on ne peut point aſſujettir un traducteur à rendre toujours mot pour mot, mais qu'on luy doit laiſſer la liberté d'exprimer le ſens de ſon auteur ſelon le tour & le genie de la langue en laquelle il traduit: Que les auteurs profanes, que les interpretes de l'Ecriture, que les Peres de l'Egliſe en ont uſé de la ſorte. C'eſt pour ce ſujet qu'il intitule ſa lettre, De la veritable maniere de traduire, car il la cite, ſous ce titre, [a]auſſi-bien que Rufin, qui dit, que hors le titre il n'y a rien que de tres mauvais. Et il pretend qu'en citant dans cet ouvrage quelques paſſages de Ciceron pour juſtifier ſa maniere de traduire, il viole le ſerment qu'il avoit fait autrefois de ne lire jamais les auteurs profanes. S. Jerome donne quelquefois à cette lettre le titre de livre, [a]ou de petit livre.

[b]Il dit qu'il écrivit à Pammaque ſur ſa traduction, depeur que ſon adverſaire qui avoit aſſez de legereté pour dire tout, & croyoit avoir la liberté de faire impunément tout ce qu'il vouloit, ne le decriaſt par ſes calomnies dans l'eſprit des Romains. comme il avoit déja fait Saint Epiphane. Cela nous apprend ce me ſemble, que Jean de Jeruſalem avoit déja envoyé à Rome quelque écrit pour ſe juſtifier contre la lettre de S. Epiphane, ſans y parler de Saint Jerome qui ne l'avoit pas encore attaqué ouvertement. Ainſi cet écrit eſtoit different de ſon apologie, dont nous parlerons dans la ſuite, laquelle eſtoit autant & peut-eſtre plus contre S. Jerome que contre S. Epiphane. Cela nous fait voir encore, que puiſque Saint Jerome dit bien clairement que l'on ne l'avoit point diffamé à Rome juſqu'alors touchant l'affaire de S. Epiphane, il faut dire neceſſairement que cette lettre ſur la traduction a precedé la 62,] 'qu'il fit exprés pour étouſer les mauvaiſes impreſſions que l'apologie de Jean avoit données à Rome de ſa conduite.

Note 48.

ep.101.c.4.p. 365.a.

b|c 4.p.370.c.

c.2.p.366.c.

c.4.p.370.d.

ep.80.p.344.c|101,p.19.a|in jon.pr.p.p12.c.

a ex Ruf.l.2.p. 221.d|ep.101.c.2. p.360.d.

ep.89.c.6.p. 344.c|in Mal. 3.p.298.d.

a in Matt. 26.p. 78.d.

b ep.101.c1.p. 365.a.

ep.61.c.1.p.162. c.

ARTICLE LXXIV.

Jean de Jeruſalem & Rufin prient Theophile de prendre connoiſſance du different qu'ils avoient avec S. Jerome, Archelaüs taſche en vain de les reconcilier.

[LE bruit du trouble qui eſtoit dans la Paleſtine, paſſa juſque dans l'Egypte, où il ſe trouvoit aſſez de perſonnes qui n'avoient pas moins de reſpect pour le nom d'Origene qu'en pouvoient avoir Jean de Jeruſalem & Rufin. Nous avons marqué en un autre endroit ce que ſouffrirent pluſieurs illuſtres ſolitaires d'Egypte ſous le titre d'Origeniſtes. V. Theophile § 9-18.

Theophile meſme Archeveſque d'Alexandrie qui les perſecuta ſous ce pretexte,] 'avoit paſſé auparavant pour l'un des défenſeurs de la doctrine d'Origene. [Et il ne faut pas s'en étonner,] 'puiſqu'il eſtoit alors ennemi declaré des Anthropomorphites, [a] comme il le fit paroiſtre tant dans les diſcours qu'il prononça publiquement contre eux, [b] que dans une lettre paſcale qu'il écrivit [peu de temps avant l'an 401, "& apparemment en 399,] Ibid. § 9. 'laquelle cauſa de tres grands troubles parmi la pluſpart des ſolitaires d'Egypte, que leur ſimplicité & leur ignorance avoit engagez dans cette erreur.

Hier. ep. 78 p. 316 c.
Socr. l. 6. c. 10 p. 315 c.
a c. 7 p. 310. a]
Soz. l. 8 c. 11. p. 771. c.
b Soz. p. 771. c.
Caſſ. coll. 10 c. 2. 3. 8 p. 502. 503. 505 506.

[Cette affection qu'on croit que Theophile avoit alors pour Origene, eſtoit peut-eſtre un ſujet aſſez ſuffiſant pour l'obliger à prendre part au trouble de l'Egliſe de Jeruſalem. Mais outre cela] 'il eſtoit ami particulier de Jean, [qui l'avoit ſans doute prié de ſe méler de cette affaire. Car ſans cela,] les plaintes que fait Saint Jerome de ce qu'il ſe juſtifioit devant Theophile, [ne ſembleroient pas trop raiſonnables.]

Hier. ep. 61 c. 15. p. 179 a.
c. ep. 215. p. 163. 178. 179.

'Rufin écrivoit encore tous les jours à Theophile pour l'exciter contre Saint Jerome, en luy diſant que c'eſtoit l'ami intime & le confident *de ſon ennemi*, & le decriant par divers menſonges, pour luy en inſpirer de l'averſion, afin de ſe ſervir enſuite de cette animoſité particuliere, à opprimer, dit S. Jerome, la doctrine de la foy. ["Cet ennemi eſtoit apparemment] 'un ſeul Paul Eveſque d'Egypte Confeſſeur, que Theophile perſecutoit, que Saint Jerome avoit receu dans ſon monaſtere, & à qui il rendit peut-eſtre encore d'autres ſervices. [Ce fut donc apparemment à la ſollicitation de Jean & de Rufin] "que Theophile envoya en Paleſtine Iſidore l'un de ſes Preſtres, "ſi celebre en ce temps

in Ruf. l. 3. c. 5. p. 238. c.
p. 237. 238.
Ibid. § 8.
Ib. § 2.
Ib. § 2.

là, que Theophile l'employoit dans les negociations les plus importantes, & qu'il voulut le porter en l'an 398 ſur le throne de Conſtantinople. Il vint en Paleſtine, comme nous verrons, vers la Pentecoſte, c'eſt à dire ſur la fin du mois de may.]

[Deux mois avant qu'Iſidore vinſt d'Egypte, & fort peu avant la feſte de Paſque, qui en 396 tomboit au 13 d'avril, [on fit dans la Paleſtine diverſes propoſitions pour reconcilier Saint Jerome avec ſon Eveſque.] [Le mediateur de cette paix eſtoit le Comte Archelaüs, que S. Jerome qualifie un homme tres eloquent & tres Chrétien. [Il fut gouverneur d'Egypte l'année ſuivante 397. [b]La premiere condition que S Jerome demanda pour l'accord, fut que la foy fuſt le fondement de la reconciliation. Archelaüs arreſta un lieu où ils devoient s'entretenir en un certain jour fort peu avant celui de Paſque ; & Jean promit de s'y trouver. Il y vint un grand nombre de Chrétiens & de moines. Mais le jour de la conference eſtant venu, Jean manda qu'une certaine dame eſtoit malade d'un grand vomiſſement, & que cela l'empeſchoit de venir. Il y avoit grand lieu de craindre que ce ne fuſt un pretexte pour eluder la conference : neanmoins S. Jerome pour ne luy pas donner occaſion de rompre, taſcha de vaincre par ſa patience le mepris qu'il ſembloit faire de luy. Archelaüs luy écrivit, & le pria d'attendre deux ou trois jours, pour voir ſi Jean ne viendroit point enfin. Mais ce fut en vain, & la dame ne ceſſa point de vomir [que la conference ne fuſt rompuë.]

Hier. ep. 61. c. 15. p. 180. c. a Buch. cycl.

Hier. p. 180. c.

Cod. Th. t. 6. p. 351. Bar. 393. n. 7. b Hier. p. 180. c.

[Quand la feſte de Paſque fut venüe, [ſoit en cette année, ſoit en l'une des deux precedentes,] Jean défendit aux Preſtres de la paroiſe de Bethléem de recevoir au Batteſme les catecumenes du monaſtere de S. Jerome ; de ſorte qu'il fallut les envoyer à Denys Eveſque de Dioſpolis, à qui S. Jerome donne le titre de Confeſſeur. [Il avoit aſſiſté en l'an 381 au Concile œcumenique.]Il eſtoit mort en 415,]puiſqu'on ne trouve point de Denys entre les Eveſques du Concile de Dioſpolis.

ep. 61. c. 16. p. 182.

Conc. t. 2. p. 955 c.

ARTICLE LXXV.

Tenebres prodigieuſes : Iſidore envoyé par Theophile eſt plus favorable à Jean de Jeruſalem.

[LE ſoleil fut fort obſcurci cette année vers les jours de la Pentecoſte : de ſorte, dit S. Jerome, que tout le monde en trembla, dans la croyance que le ſouverain juge alloit paroiſtre.

Hier. ep. 61. c. 16 p. 181. a.

Dans cette terreur, S. Jerome preſenta à battizer aux Preſtres de Jean, [qui eſtoient à Bethléem,] quarante perſonnes de tout âge & de tout ſexe, quoiqu'il y euſt alors cinq Preſtres dans le monaſtere, qui pouvoient, dit-il, battizer de leur autorité; mais ils ne voulurent rien faire qui puſt bleſſer Jean, & luy donner pretexte de s'eloigner de la paix. [S. Jerome ne ſe plaint pas que les Preſtres de Jean aient refuſé de battizer ces 40 perſonnes. 396.

Les hiſtoriens ne marquent pas d'eclipſe cette année, mais ils n'en marquent non plus aucune autre à laquelle on puiſſe raporter ce que nous venons de dire. Ainſi l'on ne peut rien conclure de leur ſilence. Il eſt vray qu'une perſonne habile en ces ſortes d'obſervations, dit qu'il n'y en a pu avoir cette année au mois de may ou de juin.] Mais on a des exemples que ces obſcuritez marquées dans l'hiſtoire ne ſont pas toujours des eclipſes: [& nous avons taſché d'établir le temps de ces diſputes ſur des principes aſſez forts pour n'avoir pas beſoin de ce ſecours. Il paroiſt meſme que ces tenebres eſtoient quelque choſe de plus prodigieux & de plus terrible qu'une eclipſe.] M.r de la Hire. Pet.chr.p.772. V.la note 39.

Pour ce que S. Jerome dit qu'il preſenta au batteſme 40 perſonnes de tout âge & de tout ſexe, [c'eſt ſans doute qu'il y comprend celles qui eſtoient du monaſtere de Sainte Paule; & pour les enfans, c'eſt proprement à ce temps-ci qu'on peut raporter ce que nous avons dit ci-deſſus,] qu'on luy avoit donné quelques enfans à elever dans la crainte de Dieu, auſquels il montroit meſme les lettres humaines. Car Rufin diſant que cela eſtoit arrivé peu de temps avant qu'il écriviſt contre le Saint, [on ne ſauroit mieux le mettre que dans les dernieres années qu'il paſſa dans la Paleſtine: & il en ſortit l'année ſuivante.] Hier.ep 61 c 16. p.181.2. ex Ruf.l.2.p. 212.d.

Deux mois aprés la conference qu'Archelaüs avoit voulu lire avec Jean & Saint Jerome, [c'eſt à dire vers la Pentecoſte,] Iſidore arriva en Paleſtine, comme deputé de Theophile, pour taſcher de rendre la paix à l'Egliſe de Jeruſalem. Mais Saint Jerome l'accuſe de s'eſtre montré tout à fait partial pour Jean, & de l'avoir meſme promis trois mois auparavant dans des lettres écrites à Rufin contre S. Epiphane. Et en effet, quoiqu'il l'euſt avoué à ce Saint; neanmoins lorſque le Saint les luy demanda il ne voulut pas les luy donner, diſant ouvertement que l'Eveſque de Jeruſalem l'avoit conjuré de ne le pas faire; d'où S. Jerome conclut qu'elles luy eſtoient plus favorables que Jean n'euſt voulu: [Et cela eſt pour le moins auſſi probable que la conjecture] de ceux qui écrivent que c'eſtoit parceque Theophile y parlant ep 61 c 15. p.180. c. p.179.2. a] in Ruf.l.3.c.5. p.237.b. V. Theophile § 8. ep.62.c.3.p 186. d. Vaſſ.p.535.t.b. c.

parlant trop aigrement contre Saint Epiphane & contre ceux qui le ſuivoient, on eut peur que Saint Jerome & les autres moines ne s'en aigriſſent davantage. Saint Jerome dit autrepart que c'eſtoit Rufin qui empeſchoit qu'on ne luy rendiſt les lettres de Theophile. Hier. in Ruf. l 3. c. 5. p. 238. c.

1. Iſidore vint par trois fois[1] à Jeruſalem & à Bethléem, ou plutoſt de Jeruſalem à Bethléem; [ce qui convient beaucoup davantage à la ſuite; & il y a bien de l'apparence qu'Iſidore demeuroit à Jeruſalem.] Il eut divers entretiens avec S. Jerome; mais au bout de tout il ne put eſtre perſuadé de ſes raiſons, ni le perſuader des ſiennes. Jean aſſure que Saint Jerome & les ſiens avoient ſouvent proteſté à Iſidore, & en particulier, & en public, meſme avec ſerment, qu'ils n'avoient point alors d'autres opinions de la foy de Jean, que celle qu'ils en avoient lorſqu'ils communiquoient avec luy, c'eſt à dire lorſqu'ils n'avoient aucun ſoupçon contre ſa foy, & qu'ainſi ils le croyoient encore orthodoxe. Mais Saint Jerome ſoutient que c'eſt un menſonge viſible & impudent, & qu'il n'avoit jamais conſenti à rentrer dans ſa communion, qu'il n'euſt levé les ſoupçons qu'on avoit contre ſa foy; & qu'Iſidore luy demandant pourquoi il vouloit cette ſatisfaction, comme il l'appelle, il répondit que veritablement il ne l'avoit point ſoupçonné d'hereſie tant qu'il avoit communiqué avec luy, mais que depuis Saint Epiphane voyant qu'il ne luy répondoit point, avoit mandé à tous les moines de ne point communiquer avec luy juſqu'à ce qu'il euſt ſatisfait. ep. 61. c. 15. p. 179. b. a Vall p. 530. 2. a l Bar. 393. § 16. Hier ep. 16. c. 15. p. 179. b. b. Note 49 p. 180. c.

[Pour ce que Jean pretendoit que S Jerome ne le ſoupçonnoit point d'hereſie, il pouvoit l'avoir pris de quelques paroles de ce Saint, approchantes de ce qu'il dit en divers endroits: Qu'il ne pretend point dire qu'il ſçait qu'il eſt heretique; Qu'il remet cela à celui qui l'en a accuſé, & qui l'a écrit; qu'il ne ſe méle point de ce que S. Epiphane luy a reproché; qu'il n'en a rien entendu, & qu'il eſt bien aiſe d'eſtre dechargé de la peine de défendre ce Saint, auquel neanmoins il ne faiſoit pas difficulté d'ajouter plus de foy qu'à Jean. [Il eſt faſcheux que S. Jerome avoue luy meſme par là qu'il s'eſtoit ſeparé de la communion de ſon Eveſque ſans ſavoir s'il eſtoit coupable, ſans qu'il y euſt eu aucun jugement rendu contre luy, & ſur un ſimple ſoupçon fondé ſur ce qu'il eſtoit accuſé par Saint Epiphane, qui quelque ſaint qu'il fuſt, n'examinoit pas toujours aſſez ce qu'il faiſoit & ep. 101. c. 1 p. 336. c. ep. 62 c. 2. p. 185. a.

1. En liſant *ad nos*, comme dans l'edition de Baſle en 1565, & dans Baronius 393. § 16. Le P. Veſtel citant cet endroit, p. 430. 2. a. lit *ad eos*, dont le ſens eſt plus aiſé.

ce qu'il diſoit : Et il agit depuis à l'égard de S. Jean Chryſoſtome à peu prés de la meſme maniere qu'il avoit agi à l'égard de Jean de Jeruſalem.] 396.

ep.61.c.15.p. 180.c.d. 'Celui-ci dit que pour le bien de la paix il accorda tout à ceux du parti de S. Jerome, & ne leur demanda rien, ſinon que ceux qui avoient eſté ordonnez par d'autres contre les regles des Canons, [& dont il vouloit bien admettre l'ordination,] demeuraſſent ſoumis à l'Egliſe de Dieu, [c'eſt à dire à luy meſme,] & ne la dechiraſſent point en établiſſent une principauté particuliere; mais que ne voulant pas ſe ſoumettre à cela ils s'eſtoient c.16 p.180.181 61.c.3.4.p.186. 187. jettez ſur la difficulté touchant la foy. 'Et veritablement Saint Jerome témoigne ne vouloir point ſe ſoumettre autrement ni luy ni Paulinien à l'Eveſque de Jeruſalem, qu'aux autres Eveſques ; [ſoit qu'il craigniſt qu'il ne les tiraſt de leur ſolitude pour les employer au ſervice de l'Egliſe, comme il le ſemble dire, ſoit pour quelque autre raiſon.

ARTICLE LXXVI.

Jean adreſſe une apologie à Theophile : Debordement des Huns dans l'Orient.

Hier.ep 61 c.15. p.179.a.b. a b. 'ISIDORE s'en retourna donc ainſi ſans avoir fait la paix pour laquelle Theophile l'avoit envoyé : il raporta à Theophile une lettre que Jean luy adreſſoit en forme d'apologie, compoſée, dit S. Jerome, en preſence d'Iſidore meſme, & en partie Vaſt.p.530.531. par ſes avis & par ſon travail. 'Le P. Vaſtel a recueilli avec ſoin tous les divers endroits que S. Jerome en a raportez pour y répondre. Jean y travailloit à juſtifier ſa propre foy, tant par les aſſurances qu'il en donnoit, qu'en pretendant que S. Jerome en avoit luy meſme reconnu la pureté. Il s'y plaignoit du ſchiſme que les moines de Bethléem avoient fait, & de l'ordination Hier ep.62 c.2. p.185.b. de Paulin, qu'il diſoit avoir eſté la ſource de tout le mal. 'Il reprenoit quelques autres ordinations, [faites par S. Epiphane ſans doute,] qu'il ſoutenoit n'eſtre pas ſelon les regles de l'Egliſe. Il parloit auſſi de la diſpute qu'il avoit euë avec S. Epiphane. p.184.d. 'Mais il y maltraitoit beaucoup Saint Jerome, qui appelle cette apologie non une lettre de paix, comme Jean le vouloit, mais d. une ſatyre mordante. 'Il l'y qualifioit un homme rebelle à l'E- p.185.a. gliſe, travaillé d'une maladie tres dangereuſe. 'Toute ſa lettre, « dit-il, eſt moins remplie de raiſon qui le juſtifient, que d'inju- «

» res contre moy. Il ne garde point de meſures dans la maniere
» dont il me traite. S'il y eſt ſouvent parlé de moy, ce n'eſt que
» pour me cenſurer, & m'inſulter, comme ſi j'eſtois effacé du
» livre de vie. [Gennade marque apparemment cette apologie de
obtrectatores studiosi Jean,] 'lorſqu'il dit qu'il avoit écrit un livre contre 'ceux qui Genn.c.30.
mediſoient de ſes intentions, dans lequel il montroit qu'il eſtimoit l'eſprit d'Origene, mais qu'il ne s'attachoit pas à luy pour les dogmes.

'Il s'efforça de le repandre partout comme une réponſe ſuffiſante à tout ce que Saint Epiphane avoit écrit contre luy. [a] Saint Jerome dit qu'il envoyoit de tous coſtez ſes legats, à qui il donne le titre de graves, 'ſans doute pour marquer ce qu'il dit autrepart, qu'il envoyoit [contre luy] un Preſtre qu'il avoit ordonné auſſi jeune que Paulinien. 'Il ſe plaint auſſi que quoique Jean témoignaſt toujours de l'inclination pour la paix, il ne laiſſoit pas de ſoulever contre luy l'eſprit des Eveſques de l'Occident, au ſujet de l'ordination de Paulinien. 'Son apologie fit en effet impreſſion [à Rome] ſur un grand nombre d'eſprits, & les ſentimens de ceux qui la louoient ou qui la blaſmoient ſe balançoient aſſez egalement les uns les autres.

Hier.ep.61 t.c.2. p.164.c. [a] c.4.p.167.b. c.16.p.181.b. ep.61.p.185. 186. ep.61.c.1.p.162.c

'Pour Theophile à qui elle eſtoit adreſſée, Jean ſe vantoit qu'elle eſtoit approuvée de luy, & Saint Jerome paroiſt l'avouer, en diſant que c'eſtoit parceque Theophile ne ſavoit pas le ſujet de la diſpute. 'Il dit à Theophile meſme qu'on taſchoit de l'epouventer par la terreur du nom de cet Eveſque [alors extremement puiſſant. Je ne ſçay donc ſi ce ne ſeroit point auſſi en ce temps là,] 'que Theophile écrivit la lettre au Pape Sirice où il traitoit Saint Epiphane d'heretique, & d'auteur de ſchiſme. 'Socrate & Sozomene aſſurent auſſi que Theophile eſtoit encore en ce temps-ci fort oppoſé à Saint Epiphane, & qu'il l'accuſoit d'eſtre un Anthropomorphite. [b] Ce Saint de ſon coſté écrivit auſſi vers ce meſme temps au Pape Sirice ſur la diſpute qu'il avoit euë avec Jean de Jeruſalem, & ſe plaignoit de ce qu'on ne luy répondoit pas.

c.2.p.163.b. ep.62.c.3.p. 186.d. Pall.dial.c.16.p. 151. Socr.l.6.c.9.p. 315.c|Soz l.8.c. 14.p.413.f. [b] Hier.ep.61.c. 4.16.p.167.b| 181.b.

'Au milieu de cette guerre ſpirituelle, S. Jerome ſe vit encore à la veille d'eprouver les rigueurs d'une autre guerre par une inondation de barbares qui fit trembler tout l'Orient. [Theodoſe eſtoit mort au commencement de l'an 395, & l'on commença auſſi-toſt à ſentir ce que l'on avoit perdu par ſa mort. "Car l'on vit la Thrace & la Grece ravagées par Alaric, & l'Orient ſouffrir le meſme malheur par un debordement effroyable de

ad.30 p.100.d.

V. Arcade § 4,8.

Huns. Ces ravages commencerent dés la meſme année 395, mais ils continuoient encore en 396,] puiſque Claudien parle de la guerre qu'Eutrope fit contre les barbares qui faccageoient l'Aſie & la Syrie. 396.

Claud.in Eut.l. 1.p 99.

In Ruf.l.2.p.20| Soer l.6 .c.1.p. 300.b|Soz.l 8 c. 1.p.753 754| Hier.ep 3.30.p. 26.d|200.c.

'Nous ne décrivons point le particulier de ces ravages des Huns qu'on peut voir en divers auteurs, [& nous raporterons ſeulement ce qu'en dit Saint Jerome en un endroit.] [a] Nous avons vu, dit-il, ſortir contre nous des dernieres extremitez du mont Caucaſe, non les loups de l'Arabie, [dont l'Ecriture parle ſi ſouvent,] mais ceux du Septentrion, qui en tres peu de temps ont couru un nombre infini de provinces. Que de monaſteres ont eſté pris [& renverſez!] Que de fleuves ont eſté rougis du ſang des hommes! Toutes les villes par où paſſent les eaux de l'Halis, du Cydne, de l'Oronte, & de l'Euphrate, ont eſté aſſiegées, ſans excepter Antioche meſme. On emmenoit les captifs par bandes, & s'il faut dire ainſi, par troupeaux. La phenicie, l'Arabie, la Paleſtine, & l'Egypte ſe croyoient déja captives, tant la frayeur y eſtoit grande!

a Hier.ep.3 p. 26.d.

ep.30.p.200 c.

'La croyance commune eſtoit qu'ils s'en venoient droit à Jeruſalem, pouſſez par leur paſſion pour l'or qui les faiſoit courir vers cette ville, 'enrichie par la devotion de toute la terre. [b] Cela obligea Saint Jerome & ceux qui eſtoient de ſa compagnie à preparer des vaiſſeaux, à ſe tenir ſur le rivage, à prendre garde de n'eſtre pas ſurpris par l'arrivée des ennemis, que l'on voyoit arriver de toutes parts à l'heure qu'on y penſoit le moins; & quoique les vents fuſſent contraires, à apprehender moins le naufrage que ces barbares, non tant par le deſir de conſerver leur vie, que par celui de ſauver l'honneur des vierges. 'Neanmoins la reſolution que S. Jerome avoit fait d'établir ſa demeure dans l'Orient, & l'amour qu'il avoit depuis longtemps pour les ſaints lieux l'y arreſterent, '& le firent retourner à Bethléem quand le danger fut paſſé, [c'eſt à dire cette année meſme.]

ep.67.c.4 p. 167.b.

b ep.30.p.200.c. d.

d.

ep.128.p.98 d.

ARTICLE LXXVII.

De Sainte Fabiole.

Hier.ep.30.p. 193.

'SAINTE Fabiole illuſtre dame Romaine, mais plus illuſtre par l'eloge que S. Jerome en a fait, que par ſes richeſſes ni par ſa nobleſſe, '& plus illuſtre encore par l'exemple de ſa penitence, que par toutes ſes autres vertus, 'eſtoit venuë en ce temps là à

p.198.

p.199.b.

Jeruſalem pour y diſtribuer ſes aumoſnes; & elle avoit demeuré quelque temps à Bethléem avec S. Jerome, ſous qui elle étudioit les ſaintes lettres. 'Ce fut dans ce temps là qu'elle trouva dans ſa chambre un livre qu'elle n'y avoit jamais vu; [a]ce que S. Jerome contre qui il y a apparence qu'eſtoit ce livre, attribuë aux artifices de Rufin & des moines. 'Saint Jerome ſongeoit à chercher quelque demeure propre pour une perſonne de ſi eminente vertu, qui deſiroit d'eſtre dans une ſolitude, & en ſorte qu'elle puſt ſouvent jouir du bonheur de voir le lieu qui avoit ſervi de retraite à la Sainte Vierge. Mais le bruit de l'irruption des Huns eſtat ſurvenu là deſſus, elle qui n'avoit rien qui la retinſt en Orient, s'en retourna à Rome pour vivre dans la pauvreté au meſme lieu où elle avoit vécu dans le richeſſes. 'Elle y mourut vers l'an 400, & Saint Jerome en écrivit alors la vie à la priere d'Ocean ami particulier de la Sainte.

in R. l. 3. c. 2. p. 232. d. a c. ep. 30. p. 200. c. p. 197. a. b.

]C'eſtoit apparemment dans le temps qu'elle demeuroit à Bethléem,] 'qu'elle écrivit à Saint Jerome, pour le prier de luy expliquer ce que marquoient les vétemens d'Aaron & des autres grands Pontifes de la Loy. S. Jerome ne le fit que lorſqu'il fut retourné à Bethléem aprés la paix, [c'eſt à dire en l'an 396 ou 397, lorſque les barbares ſe furent retirez, & peuteſtre meſme depuis qu'il ſe fut reconcilié avec l'Eveſque de Jeruſalem,] 'puiſqu'il entendoit, dit-il, la voix de l'enfant JESUS couché dans ſa creche, 'au lieu qu'il n'entroit point dans la caverne avant ſa reconciliation. [a]Sainte Fabiole eſtoit alors à Rome. [b]Il fit cet ouvrage en une nuit, [c]& outre les vétemens d'Aaron, il y expliqua encore pourquoi on donnoit de certaines choſes aux Preſtres, & quelques unes des loix qui les regardent. 'Il cite cette lettre en divers endroits.

ep. 128. p. 58. d. d. ep. 61. c. 16. p. 181. a. a ep. 128. p. 63. b. b. c p. 58 d. ep. 30. p. 200. c. In Ezech. 44. p. 404. b. 547. a. ep. 30 p. 192. b.

'Dans le tems que Sainte Fabiole eſtoit à Bethléem avec Saint Jerome, un jour liſant le livre des Nombres, elle luy demanda avec modeſtie & humilité ce que vouloit dire cette multitude de noms ramaſſez enſemble; pourquoi chaque tribu eſtoit jointe différemment tantoſt à l'une & tantoſt à l'autre; '& comment il ſe pouvoit faire que Balaam, qui n'eſtoit qu'un devin, euſt prophetizé de telle ſorte les myſteres qui regardent J. C, que preſque nul des Prophetes n'en a parlé ſi clairement. Saint Jerome luy répondit ce qui luy vint alors dans la penſée, & elle en demeura ſatisfaite. Reprenant le livre, & eſtant arrivée à l'endroit où eſt fait le de nombrement de tous les campemens du peuple d'Iſrael, depuis ſa ſortie d'Egypte juſques au fleuve du Jourdain; comme

p. 200. c.

196.

elle marquoit au Saint ſur chacun de ces campemens ce que c'eſtoit & ce qu'il marquoit, il luy répondit à l'inſtant ſur quelques uns, il heſita ſur d'autres, & il y en eut où il avoua tout ſimplement ſon ignorance. Mais elle le preſſa alors encore plus de l'éclaircir de ſes doutes; & comme s'il ne m'eſtoit pas « permis, dit le Saint, d'ignorer ce que j'ignore, elle ſe plaignoit « non de mon ignorance, mais de ce qu'elle eſtoit indigne de « comprendre de ſi grands myſteres. Enfin elle le contraignit « d'avoir honte de la refuſer, & elle l'engagea à luy promettre un
p.200.c. traité particulier ſur ce ſujet. 'Dieu permit neanmoins qu'il differaſt d'y travailler juſqu'aprés ſa mort, afin d'avoir occaſion de rendre à ſa memoire ce témoignage de ſon ſouvenir, comme il
ep.127.p.41.a. promet de faire dans l'hiſtoire de ſa vie: 'Et nous avons encore en effet ce traité des 42 ſtations ou campemens des Iſraelites adreſſé à Sainte Fabiole dans le titre: [Car le Saint ne marque
Du Pin, t.3.p. 407. jamais qu'il y parle à elle.] 'Il y applique à chaque campement une inſtruction morale, conſiderant ce voyage des Iſraelites comme la figure du chemin qui conduit au ciel.

Hier.ep.147.p. 134.d. [Du Pin, p. 430. Hier.d.136.c. 'Saint Jerome en répondant à un nommé Amand, qualifié Preſtre dans le titre de la lettre, qui luy avoit propoſé quelques queſtions ſur l'Ecriture, 'dit qu'il avoit trouvé dans ſa lettre un billet, portant qu'il falloit luy demander, ſi une femme qui a quitté ſon mari coupable d'adultere, & de tous les plus grands crimes, & qui en a epouſé un autre par violence, peut participer à la communion de l'Egliſe du vivant de ſon premier mari, ſans
ep.50.p.198.c. paſſer par la penitence. 'Ce cas eſt juſtement celui de S.te Fabiole, [en expliquant cette violence non d'une violence étrangere; [car S. Jerome ne marque pas que la Sainte en ait ſouffert aucune de ce coſté là,) mais de celle de la concupiſcence. Il eſt vray que Saint Jerome raiſonnant ſur ce billet, dit pluſieurs choſes qui ne paroiſſent pas convenir à Fabiole: mais il eſt aiſé de juger, que n'ayant point de connoiſſance particuliere du fait, il marque, non ce qui eſtoit, mais ce qui pouvoit eſtre, afin de ne laiſſer aucune ambiguité dans ſa reſolution. Il eſt ce ſemble
ep.147.d.136.c. d'autant plus aiſé de raporter cela à Fabiole,] que la maniere aſſez embaraſſante dont il explique dans la meſme lettre, comment J. C. doit ſoumettre un jour à Dieu tous les hommes, [peut faire croire qu'il écrivoit en un temps, où il n'evitoit pas ſi exactement les choſes qui approchoient des hereſies attribuées à Origene, c'eſt à dire avant les diſputes dont nous parlons maintenant, & peut-eſtre dans les premieres années qu'il demeura à Bethléem.

'Il reſout le cas qu'on luy propoſe, en diſant abſolument que la femme eſt obligée à la penitence, & à quitter ſon ſecond mari. [De ſorte que ſi celle dont il parle eſt effectivement Sainte Fabiole, c'eſt à ſes avis que l'Egliſe eſt redevable de cet exemple illuſtre de penitence, quoiqu'il ne le marque point dans la vie qu'il a faite de cette Sainte. Baronius n'a pas mis Sainte Fabiole dans le martyrologe Romain.] 'D'autres modernes en marquent la feſte le 27 de decembre. d p.137.a. Ferr.27.dec.p. 488.

'Il faut remarquer avec Baronius qu'il y a eu dans le meſme temps une ſeconde Fabiole, 'à laquelle S. Jerome dit qu'il envoya deux livres de ſon commentaire ſur Ezechiel aprés la priſe de Rome, [c'eſt à dire neuf ou dix ans depuis la mort de la premiere.] 'Nous avons dans Saint Auguſtin une réponſe à une Fabiole, à laquelle il avoit déja écrit auparavant. [Mais je ne voy point que nous en puiſſions rien tirer,] ſinon qu'il luy écrite comme à une perſonne de pieté. [C'eſtoit peuteſtre a la ſeconde.] Bar.400. § 35. Hier.ep.82 p. 328.d. Aug ep.216 p. 319.1.

ARTICLE LXXVIII.

Saint Paulin écrit par Vigilance à Saint Jerome, qui luy répond: Quel eſtoit ce Vigilance.

Note 50. ['']NOUS croyons devoir mettre ſur la fin de l'an 396,] la lettre 13[e] de S. Jerome écrite au grand Saint Paulin, Jqui luy avoit envoyé par le Preſtre Vigilance le panegyrique qu'il avoit fait du grand Theodoſe [à la fin de l'an 394, ou peu aprés. 'Il luy avoit auſſi écrit par le meſme Vigilance, [b]pour le prier de luy enſeigner le chemin par lequel il devoit marcher. [c]Il faiſoit en meſme temps l'eloge de Saint Jerome, [d]& témoignoit l'eſtimer heureux de demeurer à Jeruſalem. Hier.ep.13.p. 101. a p.104 c|105.a. ep.75.p.313.b. b ept 1.p 103.a. c p.101 b. d p.102.c.

'Ce fut donc ſur cela que Saint Jerome luy écrivit l'epiſtre 13, où il répond à ſes louanges par d'autres louanges, '& s'humilie en diſant qu'une ferveur nouvelle pouvoit aiſément ſurpaſſer une tiedeur de beaucoup d'années. 'Il dit auſſi que le bonheur conſiſte non à vivre dans un lieu ſaint comme Jeruſalem, mais à y vivre ſaintement; 'que la pieté n'eſt point attachée aux lieux; 'que meſme la vie de Jeruſalem avoit des deſavantages conſiderables pour un homme qui fait profeſſion d'eſtre moine, '& qu'ainſi il ſeroit mieux de ſe retirer à la campagne hors des villes, 'ſoit [e]en Italie, ſoit en Paleſtine. [L'on voit donc que s'il luy conſeille de ne pas venir demeurer à Jeruſalem,] 'il ne le p.101.102. p.101.e. c.d. p.103.a. p.101.103. *ſive hic, ſive alibi* p.103.b. p.102.d.

detourne pas neanmoins de venir ſe retirer dans un monaſtere de la campagne, auprés d'un village, comme eſtoit ſon monaſtere de Bethléem, & il ſuppoſe meſme qu'il le pourroit faire quelque jour. Que s'il ne l'y porte pas expreſſément comme il y porte d'autres perſonnes, c'eſt peuteſtre à cauſe du trouble que ſa diviſion d'avec Jean de Jeruſalem cauſoit en ce pays là;] 396.

p 105.a. 'de quoy il y a apparence qu'il luy veut toucher un mot à la fin de ſa lettre, comme nous le dirons bientoſt.

p 103.b. 'Aprés avoir parlé de ce qui regarde ſa retraite, il luy donne d'autres avis excellens pour ſa conduite, & pour celle de ſa femme [Theraſie.] p.104.c. 'Il luy conſeille de preferer dans la diſtribution de ſon bien les neceſſitez des temples vivans de J.C, à l'ornement des temples de pierres, & meſme de ne faire ſes aumoſnes d]105.a]Du Pin, 1.548. qu'avec beaucoup de diſcretion & de ſageſſe. 'Il luy recommande ſurtout "d'étudier les Ecritures, & de penetrer dans les myſteres &c. qui ſont contenus ſous l'écorce de la lettre. Il ſouhaite de pouvoir eſtre aſſez heureux pour luy ſervir de conducteur dans cette étude; & il dit que s'il s'y veut appliquer avec les avantages qu'il avoit déja, il ſurpaſſera tout ce qu'il y avoit de plus docte & de plus illuſtre dans l'Egliſe greque & latine.

[Cette lettre ne peut eſtre miſe avant cette année, puiſque le panegyrique de Theodoſe par S. Paulin n'a pas eſté fait avant la fin de la precedente. Il ne faut pas auſſi la mettre beaucoup Hier ep.13.p. 104.&c. pluſtard,] 'puiſque S. Jerome y ſuppoſe partout que S. Paulin a p.103.a. ne faiſoit qu'entrer dans la pieté. [a]Il ſemble ignorer qu'il fuſt b p.104.d. p.103.d. Preſtre, [ce qui ne ſeroit pas difficile à croire. [b]Il l'appelle neanmoins ſon "collegue. 'Il y cite ſes livres contre Jovinien. *ſymmiſtam.*

Genn.c.35. 'Vigilance qui avoit apporté à S. Jerome la lettre de Saint Bar.406. § 39. Paulin, eſtoit Gaulois, ſelon Gennade. 'Baronius ne le croit pas, parce, dit-il, que S. Jerome nous aſſure qu'il eſtoit Eſpagnol, Hier.in Virg.c.1 p 131.a. originaire de 'Calahorra, 'qui eſtoit auſſi la patrie de Quintillien, c. c c.2.p.121.b. & qui n'eſtoit alors qu'un village. [c]Car nous apprenons de Saint Jerome, qu'il eſtoit né de la race de cette troupe ramaſſée de voleurs que Pompée tira autrefois d'Eſpagne, & qu'il établit dans l'endroit des Gaules qu'on appella pour ce ſujet *Convenæ*, [& qui eſt aujourd'hui le pays de Comminges dans la Gaſcogne.] Mais en meſme temps que ce Saint le fait deſcendre des Vectons, des Arevaces, des Caltiberiens [peuples d'Eſpagne,] c.1.p.120.d. 'il l'appelle un ennemi "né dans le ſein de Gaules, & il dit que *vernaculum* les Gaules n'ayant jamais eu de monſtre comme l'Eſpagne &

Mari.l.4.c.20.p. 319.b. 'Mariana dit qu'il eſtoit né à Pampelune, & Preſtre de Barcelone: [Mais il ne cite rien.]

toutes

toutes les autres provinces. Vigilance s'eſtoit elevé tout d'un coup[pour des honorer ce pays,] en combatant contre JC.& contre ſes Saints. 'Pour ce que S. Jerome l'appelle un "Cabare- p.181 a.
caponem. tier de Calahorra,[il peut l'avoir eſté à la lettre,(car il ſemble que Saint Jerome le prenne ainſi,) ſans eſtre natif ni de ce lieu,ni d'aucun autre endroit de l'Eſpagne.]

'Son premier métier fut de gouſter le vin,& de prendre garde ep 75.p.313.a.b.
clientulus. ſi l'argent qu'il recevoit eſtoit bon. Il eſtoit "de la dependance de S.Paulin [par l'union que ce Saint avoit avec Saint Sulpice Severe,] 'à qui il appartenoit proprement, & dont il apporta Paul ep.1.p.1.8.
en 395 une lettre à S.Paulin dans la Campanie. 'Aprés qu'il fut ep.1.p.8 9.
relevé d'une maladie qu'il y avoit eu; ce Saint le renvoya dans les Gaules porter ſa premiere epiſtre à S. Sulpice. 'Il témoigne p.8.9.
bien qu'il eſtoit battizé; mais il ne l'appelle que noſtre Vigilance,[ce qui peut marquer qu'il n'avoit alors aucun degré dans le miniſtere eccleſiaſtique. Mais il y fut elevé auſſi-toſt aprés.]
'Car il eſtoit déja Preſtre lorſque S.Paulin l'envoya à S.Jerome. Hier.ep.13.p.
[a]Gennade dit qu'il gouverna une egliſe dans le dioceſe de Bar- 105 a.
celone, [b]& Saint Jerome luy attribuë la meſme fonction dans les [a] Genn.c.35.
Gaules.[Peut-eſtre que depuis que Saint Jerome eut écrit contre [b] Hier.ep.53.p.
luy en l'an 406,]le ſaint Eveſque ſous lequel il eſtoit dans les 119.a|in Vig.c.1. 2.p.110.d|122.b.
Gaules, [ou les ravages des barbares, l'obligerent de quitter les Gaules, & de ſe retirer à Barcelone.]

ARTICLE LXXIX.

Vigilance parle contre Saint Jerome, luy demande pardon, & puis écrit contre luy: Le Saint luy répond.

'SAINT Paulin en envoyant Vigilance à S. Jerome, parla Hier.ep.75.p.
de luy avec eſtime,& S.Jerome s'en raportant au jugement 313.b.
d'un homme ſi ſaint, 'le receut avec de tres grandes demonſtra- ep.13.p.105.a.
tions d'amitié, & luy en fit gouſter toutes les douceurs poſſibles durant le peu de temps qu'il put le retenir avec luy. 'Dés qu'il ep.75.p.313.b.
luy parla il reconnut bien qu'il avoit un diſcours fort mal poli & mal arangé. Cependant il aima mieux attribuer cela à ſa
ruſticitatem. ſimplicité,"ou à la vie qu'il avoit toujours menée à la campagne, plutoſt qu'à un defaut d'eſprit & de jugement. Mais il vit bientoſt qu'il en avoit eu une opinion trop avantageuſe.

'Pendant qu'il eſtoit en Paleſtine il y arriva un tremblement in Vig.c.4.p.
de terre durant la nuit: [& Marcellin raporte aprés S. Proſper, 124.d.

qu'il y en eut un en 396, qui dura pluſieurs jours. Ce tremble- 396.
ment reveilla tout le monde. Vigilance effrayé comme les autres, ſortit, mais tout nud, & parut ainſi à la vuë de diverſes perſonnes, ſoit qu'il eut l'eſprit un peu aliené par la bonne chere qu'il avoit faite la veille, ſoit par quelque autre raiſon. Saint Jerome dit qu'il prioit en cet état lorſque la frayeur le prit. Je penſe que c'eſt pour ſe moquer.]

ep 13 p.105.a. S. Jerome en répondant à S. Paulin, luy mande que Vigilance s'eſtoit haſté de s'en aller, mais qu'il ne peut pas luy dire la cauſe de cette precipitation, depeur qu'il ne ſemble vouloir offenſer quelqu'un. [Cela regarde ce que Vigilance avoit fait
p 75.p.312.d dans la Paleſtine] Car il s'eſtoit emporté contre S. Jerome, en l'accuſant de ſuivre les erreurs d'Origene, dont il ne connoiſſoit que la moindre partie : & neanmoins S. Jerome dit aſſez clairement qu'il ſuivoit luy meſme ces erreurs, & qu'il les avoit
p.313.a. ſignées. Il faiſoit un crime au Saint de lire Origene, pretendant qu'il avoit luy meſme des livres d'Origene, & de ceux où l'on trouvoit pluſieurs choſes contre la doctrine de l'Egliſe.

[Saint Jerome non content de luy fermer la bouche par cette
p.312. réponſe,] luy proteſtoit qu'il ne liſoit Origene que comme Apollinaire & les autes auteurs dans leſquels l'Egliſe condannoit quelques opinions, mais qui ne laiſſoient pas d'avoir quelque choſe d'utile ; parceque le deſſein de ſes études l'engageoit à lire un grand nombre d'auteurs, pour tirer de chacun ce qu'ils avoient de bon, & laiſſer le reſte ; qu'il condannoit les dogmes contraires à la doctrine de l'Egliſe, qu'il anathematizoit tous les jours diverſes opinions d'Origene, qu'il le croyoit heretique en beaucoup de points, & que ce n'eſtoit que pour cela qu'il n'eſtoit pas aimé des heretiques, [ce qui ne paroiſt pas pouvoir marquer d'autres perſonnes que Jean de Jeruſalem, & ceux qui
d. s'attachoient à luy.] Mais qu'il ne laiſſoit pas de reconnoiſtre que le meſme Origene avoit fort bien expliqué l'Ecriture en beaucoup de rencontres, developé les obſcuritez des Prophetes, & decouvert de tres grands myſteres de l'ancien & du nouveau Teſtament.

d. Mais quelques raiſons que le Saint luy puſt dire, Vigilance
p 313.b. ne s'en ſatisfaiſoit point. Il accuſoit toujours d'hereſie & Saint Jerome & Ocean, [qui eſtoit, comme nous avons vu, à Bethléem avec Sainte Fabiole] Il ne ſe rendoit point non plus au jugement ni de Paulinien, [qui pouvoit eſtre alors venu viſiter S. Jerome,] ni de Vincent, tous deux Preſtres, ni d'Euſebe [de Cremone.]

S. Jerome dit que c'eſtoit Rufin qui avoit excité contre luy la rage de Vigilance, de la ſottiſe duquel il ſe ſervoit pour ſatisfaire ſa malice, [eſtant bien aiſe qu'on cruſt que Saint Jerome n'avoit point d'autre ſentiment que luy touchant Origene,] '& que ce qu'il diſoit contre cet auteur n'eſtoit qu'un pretexte qu'il prenoit pour colorer ſon ſchiſme & ſa ſeparation d'avec l'Egliſe [de Jeruſalem .] in Ruf. l. 3. c. 6. p 238. d. ex Ruf. l. 2. p. 225 b.

'Enfin neanmoins Vigilance ſe reconnut. Il demanda pardon à Saint Jerome, '& un jour que ce Saint parloit ſur la reſurrection, & montrant que nos corps reſſuſciteront veritablement corps, il témoigna & de paroles, & par toutes ſortes de marques & de geſtes, combien il approuvoit ce qu'il diſoit, & qu'il le croyoit tres orthodoxe. 'Il ſe haſta [enſuite] de quitter la Paleſtine, 'eſtant toujours en bonne intelligence avec S. Jerome 'qui le dit aſſez formellement. [Et je ne voy pas ſans cela; comment] 'ce Pere l'auroit pu qualifier un ſaint Preſtre, & ſe remettre au bon raport qu'il feroit de luy à S Paulin. Il ſemble meſme qu'il ait envoyé par luy la réponſe qu'il fit à la lettre de Saint Paulin qu'il luy avoit apportée. ep. 75. p. 314. c. p. 313. b ep. 13. p. 105. a. Note 51. ep. 75 p 313. b. ep. 13. p. 105. a.

'Vigilance ayant reconnu S. Jerome ſur terre pour orthodoxe ſe reſſouvint lorſqu'il fut ſur mer que c'eſtoit un heretique ; '& retombant dans ſa premiere faute, 'il declama contre luy au milieu des flots de la mer Adriatique, & parmi les neiges des Alpes Cottiennes [qui ſeparent l'Italie du Daufiné & de la Provence.] 'Il ſe vanta dans ſon pays, [c'eſt à dire dans les Gaules,] que le Saint n'avoit oſé reſiſter à ſon eloquence, '& fit meſme quelque ouvrage pour ce ſujet, 'que Gennade ſemble avoir voulu marquer . 'Saint Jerome crut que l'humilité Chrétienne, [qui veut que nous ſatisfaſſions tous ceux qui nous demandent raiſon de noſtre foy,] l'obligeoit d'y répondre, & il fit pour cela ſa lettre 75 adreſſée à Vigilance meſme, où en luy répondant, il refuta par avance les calomnies & les faux eloges de Rufin, 'qui dans ſa preface ſur le Periarchon, pretendoit qu'en loüant & en traduiſant Origene, il imitoit Saint Jerome . ep. 75. p. 313. a. b. Genn. c. 35. Hier. ep. 75. p. 312. d. ex Ruf. l. 3. c. 6. 238. d. a ep. 63 p. 187. 188.

'Le Saint traite Vigilance dans ce diſcours avec un extreme mepris, comme un homme qui pouſſé du zele du diable, & dans le deſir de s'acquerir de la reputatiou, rendoit tous les hommes témoins de ſon ignorance & de ſes folies, 'qui joignoit une extreme preſomption à une extreme foibleſſe, qui n'avoit point dutout eſté elevé dans l'intelligence des Ecritures, qui avoit beſoin d'étudier la grammaire, la rhetorique, & les opinions ep 75. p. 187. 188 a. b.

des philoſophes, afin d'eſtre aſſez habile pour ſe taire. Il luy reproche qu'il avoit fait dans ſon livre un blaſpheme touchant l'Incarnation, en expliquant le ſonge de la ſtatuë de Nabucodonoſor, & il l'exhorte à en faire penitence dans le ſac & dans la cendre, depeur qu'il n'en obtienne le pardon que ſelon l'erreur d'Origene & avec le diable. Gennade marque auſſi qu'il avoit mal expliqué une viſion de Daniel : mais il dit que c'eſtoit la ſeconde. 396.

p.314.e.

Genn.c.35.

c.36.

Il reconnoiſt avec S. Jerome qu'il n'eſtoit point habile dans les Ecritures, & que ſous [un faux pretexte] de zele pour la religion, mais par un veritable eſprit de vanité, il avoit écrit de diverſes choſes dont il n'eſtoit point capable de parler. Il n'y a que pour l'elocution qu'il dit qu'il avoit aſſez de politeſſe, au lieu que Saint Jerome luy reproche un ſtyle tout à fait barbare, pour lequel il avoit beſoin d'aller étudier en grammaire : & lorſqu'il écrivit encore contre luy en 406, il dit qu'il eſt auſſi ignorant pour les paroles que pour les choſes, qu'il n'a aucune beauté d'expreſſion, & qu'il ne pourroit pas meſme défendre la verité. Eraſme trouve pourtant le jugement de Gennade veritable, ſelon les endroits que S. Jerome meſme cite de cet écrivain.

Hier.ep.75.p. 313.d.

ieVig c.2.p. 121.b.

p.120.d.

ex Ruf.l.1.p. 110.c[ep 75.p. 313.a.

On voit dans la lettre de Saint Jerome ce que Rufin dit que ce Saint avoit écrit contre Vigilance : Que par ſon moyen tous les Latins connoiſoient ce qu'il y avoit de bon dans Origene, & ignoroient ce qu'il y avoit de mauvais.

[Selon la ſuite que nous avons miſe à tout ceci, on peut juger que Vigilance n'eſtant demeuré que peu de temps dans la Paleſtine, & ayant écrit contre Saint Jerome auſſi-toſt qu'il fut retourné de là dans les Gaules, il faut mettre l'écrit de Saint Jerome contre luy en l'an 379, un peu avant ſa reconciliation avec Jean de Jeruſalem & Rufin, ou un peu aprés, ſans] le remettre à l'an 400, comme a fait le Pere Vaſtel. [Pour les autres erreurs de Vigilance qui ont encore rendu ſon nom plus celebre, nous en parlerons en leur lieu.]

Vaſt p.519.2.e.

ARTICLE LXXX.

Saint Jerome écrit à Rome & à Alexandrie contre Jean.

Hier ep.61.c.1 p.162.a.

IL y avoit déja trois ans que Saint Jerome demeuroit dans le ſilence, [en n'écrivant rien nommément & publiquement contre Jean de Jeruſalem.] Il eſtoit dans le deſſein de garder tou-

396. jours le meſme ſilence. Mais Pammaque l'obligea de le rompre, en luy mandant [de Rome] les effets que l'apologie de Jean [adreſſée à Theophile]y avoit cauſez, & l'exhortant à y repondre. Ce fut donc ſur cela qu'il adreſſa à Pammaque meſme la lettre 61,[dont le principal deſſein]eſt de montrer,que le trouble de l'Egliſe ne venoit point de l'ordination de Paulinien, mais de ce que Jean donnoit des ſujets tres legitimes de le ſoupçonner &c. d'hereſie. Il s'étend beaucoup pour cela à faire voir "que cet Eveſque ne ſe juſtifioit point ſuffiſamment dans ſon apologie;& ſur cette ſuppoſition, dont nous n'entreprenons point de juger, il le preſſe d'une maniere tres forte Il le blaſme auſſi beaucoup de n'avoir rien répondu à S. Epiphane : [& je ne voy pas bien ce NOTE 52. qu'on peut dire ſur ce point pour la défenſe de Jean. "Cette lettre ſe doit mettre à la fin de cette année, ou au commencement de la ſuivante, avant la reconciliation qui s'y fit,comme nous allons bien-toſt voir, & qui peut meſme avoir empeſché le Saint ou d'achever cette piece, ou au moins de la publier.]Il y parle d'une diſpute qu'il avoit eue depuis peu avec un Marcionite ſur le ſujet de la reſurrection des corps. Il y promet un traité pour refuter les opinions d'Origene ; [mais on ne voit pas qu'il ait jamais accompli cette promeſſe.

Hier.ep.61.c.1.p.178.c.d. c.6 p 179.d.

Theophile voyant que la legation d'Iſidore n'avoit pas eu tout l'effet qu'il ſouhaitoit pour rétablir l'union dans l'Egliſe de Jeruſalem, j'écrivit luy meſme à S. Jerome pour l'exhorter à la paix ramaſſant pour cela divers paſſages de l'Ecriture,[a] mais ne touchant qu'aſſez legerement les hereſies qu'on attribuoit à Jean. S. Jerome témoigne que cette lettre eſtoit remplie de douceur & de charité. Il y répondit par la lettre 62,["qui peut avoir eſté NOTE 53. écrite vers l'été ou l'autonne de l'an 396.]

ep.62.c.1.p.183.b. [a] c.2.p 185.a. c.1.3.p.183.b 186.d.

Il proteſte à Theophile par cette réponſe qu'il eſt tres diſpoſé à la paix, mais qu'elle depend autant de ſes parties que de luy: qu'au reſte il entend une paix de cœur, & non de levres,une paix qui uniſſe des amis, & non qui faſſe des eſclaves; qu'il ſçait les Canons, mais qu'il hait la domination & l'orgueil. Il fait enſuite diverſes plaintes de la maniere dont Jean le traitoit dans ſon apologie, taſche de ſatisfaire à ſes reproches, & luy en fait de ſon coſté d'une maniere aſſez aigre, quoiqu'il reprime, dit-il,extremement la chaleur de ſon eſprit par le deſir& par l'attente de la paix. Il dit reſolument que ſi Jean ne veut point de paix à moins que Paulinien ne ſoit ſoumis, non à S. Epiphane, mais à luy, il montre qu'il n'aime pas la paix, mais qu'il deſire de ſe venger ſous le titre de paix.

p.183.b. d.184.c. c.2.3 p 184.186. c.2.p.185.a. c.3.p.186.c.

c.2 p.185.a. Pour ce qui eſt de la foy de Jean, il ſemble s'en raporter à S. Epiphane, & témoigne neanmoins comme dans ſa lettre precedente, qu'il ne trouve pas qu'il ſe juſtifie ſuffiſamment dans
c.4.p.187.D & Pin.p.375-378. ſon apologie. Il demande à Theophile pour concluſion de ſa lettre qu'il luy apprenne à vouloir la paix, & non pas à l'exiger; & que ſi Jean vouloit luy témoigner la meſme bonne volonté qu'il luy témoignoit autrefois lorſqu'il agiſſoit par luy meſme, il le trouveroit ſoûmis à luy comme à tous les autres Eveſques, qui neanmoins, dit-il, eſtoient Orthodoxes, pour l'honorer comme un pere, & non pas pour le craindre comme un maiſtre, ni pour s'aſſujettir ſous ſon nom à d'autres à qui il n'eſtoit nullement reſolu de ſe ſoûmettre. Il parle au nom de pluſieurs, [comme joint ou à ſon frere, ou aux autres Religieux de ſon monaſtere. Il ne nomme jamais Jean dans cette lettre. Je croy que de ce qu'il ne le preſſe pas beaucoup ſur la foy, c'eſt que Theophile pouvoit n'eſtre pas diſpoſé à le trouver en cela fort coupable.]

ARTICLE LXXXI.

Reconciliation de Saint Jerome avec Ruſin & Jean de Jeruſalem.

[NOUS ne ſavons point ſi quelque autre occaſion que la[a] diviſion de l'Egliſe de Jeruſalem, attira Theophile dans
Vaſſ.p.549.1.d. la Paleſtine. Mais on trouve qu'il y vint, & ſans doute depuis la
p.547.2.d. lettre de S. Jerome dont nous venons de parler. On peut juger
Hier.ep.68.p. 310.c. qu'il y parut favorable à Jean de Jeruſalem, puiſque S. Jerome luy écrit en ces termes: Voſtre ſainteté ſe ſouvient ſans doute, " que lorſque "vous demeuriez avec nous, je n'ay point manqué à " *que nobiſ-*
" *cum ma-*
m'acquiter*en perſonne de tous les devoirs dont j'eſtois capa- " *nebat.*
ble, & que je ne conſiderai pas alors ce que † les regles de la " * *meus*
prudence vous faiſoient faire, mais ce que la bienſeance deman- " *ſermo.*
Vaſſ.p.547.548. doit de moy. Ce voyage de Theophile ne donna pas encore la " †*pro diſ-*
Hier.ep.68.p. 310.c. paix a l'Egliſe de Jeruſalem; & par la meſme lettre que nous " *penſatio-*
venons de citer, il paroiſt que depuis qu'il en fut parti, Saint " *ne.*
Jerome luy écrivit plus d'une fois ſans en recevoir de réponſe.

[Il faut neanmoins remarquer que l'endroit ſur lequel nous fondons aprés quelques autres le voyage de Theophile à Jeru-
B.b.P.t.3.p.114.a. ſalem, ſe lit quelquefois d'une maniere qui ſignifie que ce Patriarche demeuroit dans le ſilence, ſans répondre aux lettres *quo tacebat.*
que Saint Jerome luy écrivoit. [Et cela ſemble meſme mieux convenir avec la ſuite de l'endroit. D'une maniere ou d'une au-
Hier ep.68.p. 310.c. tre,] il eſt certain qu'aprés que Saint Jerome eut attendu aſſez

long-temps quelque marque de civilité ou d'amitié de la part de Theophile, il en receut enfin une lettre, mais où l'on peut juger que Theophile le reprenoit aſſez fortement de violer les Canons de l'Egliſe, [ou en ſe ſeparant de ſon Eveſque, ou en ſoûtenant l'ordination de ſon frere.]

'S. Jerome ne laiſſe pas de luy temoigner par ſa réponſe qu'il luy eſt obligé de ſa lettre; & pour ſes avis il proteſte qu'il n'a point de plus grand ſoin que d'obſerver les loix de J.C, de ne point violer les regles des Peres, & de ſe ſouvenir toujours de la foy des Romains qui a eſté loüée par la bouche de l'Apoſtre, & que l'Egliſe d'Alexandrie ſe glorifioit d'imiter, [voulant apparemment inſinuer que c'eſtoit à cauſe de la foy qu'il ſe ſeparoit de Jean, & peut eſtre dire à Theophile qu'il ne la ſuivoit pas trop] c.

'C'eſt aprés cela qu'il ajoute [d'une maniere aſſez ſeche, ce que nous avons raporté en un autre endroit,] que beaucoup de Saints ſe plaignoient de ſa douceur envers les méchans, & l'hereſie [qu'ils ſoûtenoient. c.

V. Theophile § 8.

L'AN DE JESUS CHRIST 397.

Ce fut, comme nous croyons, au commencement de cette année, que S Jerome écrivit à Heliodore ſur la mort de Nepotien, & qu'il fit enſuite ſon commentaire ſur Jonas. Mais nous aimons mieux remettre à parler de l'un & de l'autre, aprés que nous aurons achevé ce qui regarde ſa diſpute avec Jean de Jeruſalem.]

Note 54. 'Elle duroit encore lorſqu'il travailloit ſur Jonas, [& on ne voit point dans les auteurs par le moyen de qui elle fut enfin terminée, puiſque ce qu'avoit fait Theophile ne l'avoit pas entierement éteinte.] Hier. in Jon 2. p. 129. b.

'On peut neanmoins preſumer qu'il fit enfin ce qu'il n'avoit pu faire d'abord. S'il en faut croire Pallade, ce furent les ſoins de Rufin meſme & de Melanie qui réunirent à l'Egliſe les 400 moines qui en eſtoient ſeparez à cauſe de Paulin: 'Et il eſt bien aiſé de croire avec Vaſtel que Pallade a voulu dire Paulinien, [puiſqu'il parle de ce que Melanie fit à Jeruſalem, où l'on ne peut preſumer qu'il y euſt 400 moines diviſez de l'Egliſe à cauſe de Paulin d'Antioche. S'il y en euſt eu quelqu'un, c'euſt dû eſtre S. Jerome qui avoit eſté ordonné Preſtre par luy: Et neanmoins il ſeroit ridicule de pretendre qu'il ſe fuſt ſeparé de Jean pour ce ſujet. Bar. 399. § 32. Lauſc 118. p. 1033. b. Vaſt. p. 534. 1. b. c.

'Rufin dit que ce fut avec beaucoup de peine que la paix fut rétablie entre Saint Jerome & luy. [a]Ils ſe donnerent les mains l'un à l'autre dans l'egliſe de la Reſurrection [à Jeruſalem,] & ils Hier. ex Ruf. l. 2. p. 231. a. [a] l. 3. c. 9. p. 244. c.

y joignirent l'immolation du divin Angeau. [Paulinien eut apparemment la liberté de demeurer au monaſtere de Bethléem,] 397.

ep.26.p.166.d. ep 90 p.345.b. 'puiſque Saint Jerome l'envoya [l'année ſuivante] vendre ce qui leur reſtoit de bien pour faire ſubſiſter ce monaſtere; 'enſuite de quoy il paroiſt qu'il demeuroit avec ſon frere. 'Baronius croit que les erreurs d'Origene furent condannées par le ſilence.

Bar.393 § 32.

[Pour ce qui eſt de Jean de Jeruſalem, il faut que S Jerome fuſt bien réuni avec luy, s'il eſt vray,]qu'il ait gouverné ſous luy l'egliſe paroiciale de Bethléem, comme S. Sulpice Severe l'aſſure ſur le raport de Poſtumien, qui vint deux fois voir S Jerome, '& à la derniere fois il paſſa ſix mois de temps avec luy. 'Il paroiſt par une lettre du Saint que Theophile ſe plaignant de Jean, S. Jerome le défendit, & témoigna qu'il eſtoit entierement innocent. 'L'Evesque de Jeruſalem [qui ne pouvoit eſtre autre que Jean,]aſſiſta en l'an 404 aux funerailles de Sainte Paule: [& je croy qu'on ne trouvera point qu'aprés une diſpute ſi animée, S. Jerome ait rien dit qui puſt bleſſer la reputation ou l'eſprit de cet Eveſque.]

Sulp.dial 1.c.4. p 249. p.251. Hier ep.70.p. 310.d[Vaſt.p. 356 2.a. Hier.ep.27.p. 182.d.

'Auſſi on n'euſt pu luy rien reprocher de plus ſenſible, que de l'accuſer d'infidelité aprés une reconciliation. [a] Il proteſte à Rufin qu'il entretient avec toute la candeur & la ſimplicité poſſible l'amitié qu'il avoit renouvellée avec luy, qu'il ne luy reſte aucune 'animoſité qui le porte à l'offenſer, & qu'au contraire il prend garde avec tout le ſoin poſſible à ne rien faire, meſme innocemment, qui puiſſe donner occaſion de le ſoupçonner de quelque mauvaiſe volonté.

exRuf.l 3 c.9.p p.243.b. a ep 66.p.195.b. rancer

ARTICLE LXXXII.

Saint Jerome fait l'eloge de Nepotien: Commente Jonas & Abdias.

[IL faut maintenant paſſer à l'eloge funebre que S. Jerome fit de Nepotien, 'puiſqu'il le fit, comme nous croyons, dés le commencement de cette année. Nous avons vu ci-deſſus quelle eſtoit la vertu de Nepotien, lorſque nous avons parlé de la lettre que S. Jerome luy écrivit vers le commencement de l'an 394.] Note 55.

Hier.ep.3.p.21. b. p.25.a. [Mais plus ſon ame eſtoit agreable à Dieu, plus il ſe haſta de l'enlever, depeur que la malignité[du monde] ne corrompiſt ſon innocence. 'Il fut attaqué de la fievre; mais au milieu de l'ardeur qui deſſechoit toutes ſes veines, quoiqu'il puſt à peine reſpirer, il conſoloit ſon oncle qu'il voyoit s'affliger [de ſa maladie.]

die.] Son viſage eſtoit gay & content. Tous ceux qui l'environnoient verſoient des larmes: luy ſeul témoignoit de la joie. Il relevoit ſon manteau, étendoit les mains, voyoit ce que les autres n'appercevoient pas, ſaluoit ceux qui le venoient voir, en ſe levant comme pour aller audevant d'eux. Vous n'euſſiez point cru qu'il alloit mourir, mais qu'il partoit pour un voyage, qu'il ne quittoit pas ſes amis, mais qu'il en alloit trouver d'autres. Qui croiroit, dit S. Jerome, qu'il ſe ſouvinſt dans ce temps là de noſtre amitié, & que dans ces derniers momens ſon ame preſque agonizante fuſt encore ſenſible à la douceur des études? Ayant pris la main de ſon oncle; Je vous prie, luy dit-il, d'envoyer cette tunique dont je me ſervois dans les fonctions de mon miniſtere, à mon tres cher Pere pour l'âge, & mon frere pour la dignité: & ſi vous me deviez quelque affection comme à voſtre neveu, accordez là toute entiere à celui que vous aimiez déja avec moy. Il mourut en prononçant ces paroles, en tenant &c. ſon oncle, & penſant à moy. Saint Jerome ne craint point de p.22.a. dire qu'il ſçait qu'il eſt avec JESUS CHRIST 'au milieu des troupes des Saints, où il voit ce qu'il avoit cru dans la cité du Seigneur.

'Heliodore comme oncle ſelon la chair, & ſelon l'eſprit comme Eveſque, reſſentit une douleur auſſi vive de cette mort, que ſi on luy euſt dechiré les entrailles, voyant mourir devant luy celui qu'il deſtinoit pour eſtre ſon ſucceſſeur dans l'epiſcopat, parceque tout le monde le jugeoit digne de ce degré. 'Il eut neanmoins cette conſolation que ſa douleur fut celle de toute la ville [d'Altino,] & meſme de toute l'Italie. p.23.a. b.

'Cette mort perça particulierement le cœur de Saint Jerome, & il en écrivit une grande lettre à Heliodore, 'où il employa pour ſatisfaire ſa douleur tout ce qu'il avoit de forces. 'Aprés en avoir d'abord exprimé la violence, 'il ſe conſole par le ſouvenir de la victoire que J. C. a remportée ſur la mort par ſa propre mort; '& il y ajoute l'exemple de la generoſité que quelques payens ont fait paroiſtre dans des occaſions ſemblables, afin, dit-il, que les Fideles rougiſſent de faire moins que des infideles. 'Il paſſe enſuite à repreſenter la vertu de Nepotien, [a]& aprés avoir parlé de ſa mort avec beaucoup de ſentiment, [b]il montre combien un philoſophe Chrétien, & ſurtout un Eveſque comme Heliodore, eſt obligé de ſe moderer dans ſa douleur. p.21.a. ep.30.p.197.b ep.3.p.28.a. b|22. p.22.d. p.23-25. [a] p.25.a.b. [b] b|26.c.

'Il emploie la demiere partie de ſa lettre à repreſenter les calamitez extraordinaires que l'on voyoit depuis environ 20 ans, p.26|DuPin,p. 334.

pour dire que ces accidens ſont communs, & qu'il ne faut pas regretter ceux qui meurent dans un temps ſi plein de miſeres. Il y marque auſſi les malheurs arrivez aux plus illuſtres perſonnes de ſon ſiecle, & il n'oublie pas ce qu'on avoit vu depuis un an ou deux dans la chute de trois illuſtres Conſuls de l'Orient Rufin, Abondance, & Timaſe, [dont on a vu l'hiſtoire ſur Arcade.] Il ſe ſert de ces meſmes accidens pour faire une exhortation fort vive à la penitence. Il parle en divers endroits de cette lettre, qu'il qualifie d'ordinaire du nom d'epitaphe. 397.

Hier.ep.3.p.17. in Jon.pr.p. 122.c. ep.3.30.p.21.a| 97.b|89.c.1.p. 317 b. a in Am.pr.3.p. 99.a. b in Jon.pr p. 122.c. in Am.pr.3.p. 99.a.

[a]Il y avoit long-temps que Saint Jerome interrompoit par un long ſilence le travail qu'il avoit commencé pour l'explication des Prophetes. [b]Il en avoit expliqué cinq des petits, Michée, Nahum, Abacuc, Sophonie, & Aggée, dés devant ſon livre des hommes illuſtres, [c'eſt à dire avant la fin de 392.] Il reprit enfin le meſme deſſein à la priere de Pammaque, & expliqua pour luy Abdias & Jonas. Il commença "par le commentaire de Jonas, Note 56. 'qu'il cite dans celui qu'il fit l'année ſuivante ſur S. Matthieu, [d]& depuis écrivant à S. Auguſtin. [e]Saint Auguſtin le cite auſſi pluſieurs fois pour établir le dogme du peché originel que Saint Jerome y avoit marqué d'une maniere, dit-il, "fort preciſe, & *Inſigniter.* tout à fait claire; [f]& il l'emploie contre les Pelagiens, en faiſant un fort bel eloge de l'auteur.

in Jon pr.p.122. c. c in Matt.12.p. 37.d. d ep.89.c.6.p. 344 d. e Aug ep.28.p. 39.2 al 2.2. f in Jul.l.1.c.7. p.373.2.c.d| pec.m.l.3.c.6. p.306.307.

[g]Saint Jerome joint le commentaire d'Abdias à celui de Jonas, & meſme il le met le premier; [ce qui ſemble nous obliger au moins à le mettre à peu prés en meſme temps. Neanmoins s'il eſt vray] 'que ce ſoit trente ans depuis qu'il avoit fait un autre commentaire ſur le meſme prophete, lorſqu'il ſe retira [en 374] dans la ſolitude de Calcide, comme il le ſemble dire, [il eſt ce me ſemble difficile de le mettre avant l'an 400, ou meſme avant 403.] Il eſt toujours certain que c'eſtoit avant l'an 406. [h]Il le dicta en deux nuits, [i]& l'adreſſa à Pammaque.

g Hier.in Am. pr.3.p.99.a. in Abd.pr.115. a. in Am.pr.3.p. 99.a. h in Abd.p.122. c. i p.115.a|in Am. p.99.a.

ARTICLE LXXXIII.

Rufin vient à Rome, & traduit l'apologie d'Origene: De Macaire de Rome.

[C]E fut, comme nous avons dit, quelque peu de temps aprés le commentaire ſur Jonas, que Saint Jerome ſe reconcilia avec Jean de Jeruſalem, & avec Rufin. Rufin ne demeura pas long-temps à Jeruſalem depuis cette reconciliation: & ce qu'il fit à Rome avant la mort du Pape Sirice, nous oblige de croire

397. * Note 57. avec Baronius qu'il y vint dés cette année.] Il partit dans l'union & dans la paix avec S. Jerome; Ils ſe donnerent les mains l'un à l'autre, & Saint Jerome le conduiſit [comme ſon ami] Hier. in Ruf. l. 3 c. 7. p. 241.

'Mais l'evenement a depuis fait dire au Saint, que les heretiques [Origeniſtes] aprés avoir mis tout en trouble dans l'Orient, & s'eſtre portez juſqu'à un tel comble de rage qu'ils ne pardonnoient ni à eux meſmes, ni à un ſeul de tout ce qu'il y avoit de plus gents de bien, ne ſe contentant pas d'y avoir tout renverſé, envoyerent juſque dans le port de Rome un vaiſſeau plein de perſonnes qui vomiſſoient des blaſphemes contre la verité de la foy. 'Il dit encore par ironie; O l'incomparable galere qui eſt venu enrichir la pauvreté de la ville de Rome par la doctrine [d'Origene,] dont elle s'eſtoit fournie dans l'Egypte & dans l'Orient. [Il fait alluſion dans ces paroles au ſujet que Rufin dit avoir eu de traduire l'apologie d'Origene, & enſuite ſon livre celebre des Principes, comme ce que nous allons raporter nous l'apprendra.] ep. 16. p. 120. c. in Ruf. l. 3. c. 8 p. 243. a.

'Il y avoit alors à Rome un nommé Macaire, homme celebre, dit Rufin, par ſa foy, par ſon erudition, par ſa nobleſſe, par ſa vie, '& que l'on pouvoit appeller un homme de deſirs [comme Daniel.] [a] Saint Jerome l'appelle un homme tres habile, [b] & veritablement digne de la beatitude marquée par ſon nom, s'il n'euſt pas eu, dit-il, le malheur de tomber entre les mains d'un maiſtre tel que Rufin. 'Gennade en parle, & dit que c'eſtoit un moine qui écrivoit à Rome. 'C'eſt pourquoi quelques uns pretendent qu'il peut eſtre auteur des homelies greques, que d'autres attribuent au grand Saint Macaire d'Egypte. [Mais on n'a point de raiſon particuliere de le pretendre,] ce qu'on dit que ces homelies paroiſſent eſtre d'un Semipelagien, [n'en eſtant pas une.] Ruf. in Hier. l. 1 p. 206. c. pro Or. p. 172. c. 194. c. [a] Hier. in Ruf. l. 3. c. 8 p. 243. a. [b] ep. 16. p. 120. c. Bar. 397. § 28. Genn. c. 28. S. Van. t. 2. p. 108

'Roſweide croit que c'eſt le meſme Macaire à qui Saint Paulin eſtant deja Eveſque, [& ainſi aprés l'an 409,] écrit comme à un homme qui honoroit & voyoit avec joie les œuvres de Dieu, [& qui avoit du credit,] 'puiſqu'il l'emploie pour ſervir à Rome un de ſes amis au prés d'un Senateur Romain contre un receveur de ce meſme Senateur. 'Il croit auſſi que c'eſt celui que Pallade nous apprend avoir eſté Vicaire des Prefets [du Pretoire,] qu'il dit eſtre un homme illuſtre & habile, qui eſtoit arrivé juſqu'à la perfection de l'amour de Dieu [dont les hommes ſont capables,] & qui en pratiquant ſur la terre une vie tres ſainte & tres reglée, attendoit la vie eternelle & bienheureuſe, [que Dieu nous promet dans le ciel.] Car Pallade le croyoit encore vivant lorſqu'il Paul. ep. 36. n. 330 [n. p. 317. ep. 36. p. 332. p. 817 / Lauſ. c. 132. p. 1037. b. c. Nor. h. P. p. 9. c.

écrivoit, [c'eſt à dire en 420.] Pallade le met parmi pluſieurs autres perſonnes illuſtres de Rome; & il ſemble dire qu'il avoit diſtribué ſon bien aux pauvres auſſibien que S. Pammaque. [Il avoit eſté marié,] puiſque Saint Paulin avoit écrit une grande lettre à un Macaire pour le conſoler de la mort de ſa femme. 397. *ipsius hy.*

Aug ep.125.p. 243 i.d.

Boll.2.jan.§ 3. p.90.b.d.

§ 3.5.

§ 3.p.90.

Hier ep.16.p. 128 c.

Boll.2.jan.p. 90. § 6.

Bollandus croit que c'eſt le meſme que celui dont l'Egliſe de Plaiſance garde le corps ſous un autel dedié ſous ſon nom, & dont elle fait la feſte le 2 de janvier. Il ajoute qu'on l'honore encore dans une egliſe du Bologneſe, où l'on pretend qu'il a vécu ſolitaire [durant quelque temps. Nous omettons] les autres choſes qu'il en dit, parcequ'elles n'ont point d'autre autorité que Ferrarius. Mais comme Saint Jerome en appellant Macaire le diſciple de Rufin, ſemble dire qu'il avoit embraſſé les erreurs d'Origene, que ce Saint attribuë ſouvent à Rufin, Bollandus dit qu'il les abjura depuis; & il promet de montrer autrepart que Rufin les a auſſi abjurées luy meſme. [Je ne ſçay où il l'a pretendu faire; mais je voudrois qu'il nous en euſt donné de bonnes preuves. Le plus court eſt de dire qu'on peut eſtre Saint en eſtimant & en aimant Origene, pourvu qu'on n'aime pas ſes erreurs.]

§ 2 Vit.P.n.p. 231.

Bar.2.jan. a Boll.14.may. p.359.b Hier.t. 2.p.237.a.

Il y a un autre Saint Macaire de Rome, dont les Grecs font le 23 d'octobre. C'eſt celui qui demeuroit à huit lieuës du paradis, ſelon ſon hiſtoire raportée dans les vies des Peres, dont il ſuffit de dire avec Baronius qu'elle n'eſt pas bien approuvée, [a] quoiqu'on en puiſſe dire bien davantage: & Bollandus croit que c'eſt l'hiſtoire que Saint Jerome rejette dans la vie de S. Paul ermite comme une pure fiction. Il croit encore que ce qu'on en lit dans les Ménées des Grecs, n'y a eſté mis avec beaucoup d'autres choſes que depuis fort peu de temps, puiſqu'on n'en trouve rien dans divers ſynaxaires manuſcrits, quoique les Grecs ſoient depuis long-temps capables de croire des fables. [Quoy qu'il en ſoit, cette hiſtoire n'a rien de commun avec celle de Macaire dont nous parlons.]

Hier.in Ruf.l.3 c.7.p.247.a. b ex Ruf l.2.p. 206.c. c Gen.c.28. d Hier.ex Ruf.l. 1.p.206.a.

l.2.p.231.b. l.2.p.206.c.

Pour retourner à noſtre ſuite, lorſque Rufin arriva à Rome, [b] Macaire travailloit à un ouvrage contre la vanité du deſtin & de l'aſtrologie judiciaire, [c] que Gennade nous apprend avoir eſté achevé, & mis en lumiere à Rome. [d] Comme c'eſtoit une matiere auſſi difficile à traiter, qu'elle eſtoit utile & neceſſaire en un temps où beaucoup de perſonnes ſe laiſſoient aller à cette ſotte ſuperſtition;] Macaire qui ce ſemble n'eſtoit pas encore bien éclairé dans la ſcience de l'Egliſe, ſe trouvoit quelquefois emba- *Matheſim.* *rudis.*

raſſé à rendre raiſon de certains effets de la providence divine. Dans ce temps là meſme, dit Rufin, Dieu luy fit voir une nuit durant ſon ſommeil un vaiſſeau encore aſſez eloigné de terre qui devoit luy donner la ſolution de ſa difficulté, lorſqu'il ſeroit entré dans le port. S'eſtant levé là deſſus, comme il révoit encore à ce qu'il avoit vu en ſonge, Rufin entra [ou dans Rome, ou plutoſt chez Macaire pour luy rendre viſite, & luy apporter la nouvelle de ſa venuë.]

Macaire ravi de cette heureuſe rencontre, luy parla auſſi-toſt de l'ouvrage qu'il avoit entrepris, luy propoſa ſes difficultez, luy raconta ſon ſonge, & en meſme temps luy demanda quel eſtoit ſur cela le ſentiment d'Origene, qu'il ſavoit eſtre ſi celebre dans les Egliſes d'Orient, le priant de luy apprendre en peu de mots ce que diſoit cet auteur ſur chacun des points dont il doutoit. Rufin répondit que ce qu'il demandoit eſtoit aſſez difficile à faire, que neanmoins S. Pamphile avoit fait en partie quelque choſe de ſemblable dans l'apologie qu'il avoit compoſée pour Origene. Macaire le preſſa auſſi-toſt de mettre cette apologie en latin : Et quoique Rufin s'en excuſaſt comme d'un travail auquel il ne s'eſtoit jamais exercé, & d'autant moins propre pour luy, que depuis prés de trente ans [ou environ qu'il eſtoit en Orient,] & qu'il negligeoit le latin, il en avoit preſque perdu l'uſage, Macaire continua toujours à vouloir cette traduction en quelque latin que ce fuſt, afin d'apprendre ce qu'il ſouhaitoit ſi fort.

ARTICLE LXXXIV.

Deſſein de Rufin dans la traduction de l'apologie d'Origene.

[VOILA comment Rufin écrit qu'il fut engagé à traduire l'apologie d'Origene, & puis le Periarchon, comme nous le dirons dans la ſuite:] Et Gennade ſemble l'avoir voulu marquer lorſqu'il dit que Macaire pour faire ſon livre, chercha du ſecours dans les livres des Orientaux. [Neanmoins Saint Jerome ne pretend pas que Rufin ait agi avec tant de ſimplicité.] & il l'accuſe de n'avoir défendu Origene ſous le nom d'un illuſtre Martyr, que pour faire recevoir avec plus de facilité les erreurs du Periarchon qu'il vouloit traduire enſuite. [a] Et Veritablement Rufin dans la preface de ſa traduction de S. Pamphile, adreſſée à Macaire meſme, ne témoigne point qu'il l'euſt deſirée pour

Genn. c. 28.

Hier. in Ruf. l. 1. c. 2. p. 193. a. l. 2. c. 4. p. 218. c. l. 3. c. 4. p. 235. b. in Pel. pr. p. 260. d. in Ez. 18. p. 439. c.

[a] Ruf. pro Or. p. 174. c.

autre choſe que pour ſavoir le ſentiment de ce Saint ſur Origene. 397.

Hier.in Ruf.l.2. c.46.p.218.d| 223.a|3 c.10.p. 245.a|l.c.2.p 199.b.

'S. Jerome ajoute que Rufin avoit changé beaucoup de choſes dans cette apologie, qu'il avoit taſché d'y donner un bon ſens aux erreurs qui eſtoient dans l'original contre le Fils de Dieu & contre le Saint Eſprit; [a]quoiqu'il doute autrepart ſi ce n'eſt pas Didyme ou quelque autre qui ait fait ce changement avant Rufin. 'Il l'accuſe encore d'y avoir laiſſé beaucoup de choſes qui ne s'accordoient pas avec la foy de l'Egliſe, [b]quoique Rufin eut ſoûtenu dans un ouvrage poſterieur qu'on n'y ſauroit rien trouver qui ne ſoit certainement Catholique.

a l.3.c.4.p.235. b.

c.10.p.245.a|l.2. c.4.p.218.d.

b Ruf.ad Or.p. 194.c.

Ruf.pro Or.p. 172 c|Ori.pri.l. 2.pr.p.711.

'Rufin dans la preface de cette traduction témoigne que beaucoup de perſonnes ſeront choquées de ce qu'il traduiſoit un livre en faveur d'Origene, parcequ'ils ſe tenoient offenſez par tous ceux qui n'eſtoient pas ennemis de cet auteur. [Cela pouvoit ne pas regarder S. Jerome, qui s'eſtoit toujours plaint des adverſaires d'Origene. Mais il ſemble que Rufin l'ait voulu marquer,]

Ruf.pro Or p. 172.c.

'lorſqu'il dit qu'il y avoit eu des calomniateurs aſſez malins, & en meſme temps aſſez ridicules pour s'imaginer que le corps humain eſtoit quelque autre choſe que la chair, [ce que Saint Jerome avoit dit dans ſon epiſtre 61 contre les défenſeurs d'Origene. Neanmoins je ne voy pas que ce Saint s'en plaigne jamais.] 'Rufin défend tellement Origene dans cette preface, qu'il veut pourtant qu'on juge de ſa foy non par celle de cet auteur, mais par ce qu'il en dit luy meſme; & c'eſt pourquoi il en fait auſſitoſt une profeſſion ſur la Trinité & ſur la reſurrection, [à laquelle je ne ſçay ſi l'on peut trouver aucune difficulté raiſonnable.] 'Il dit que ſa croyance ſur ces points eſt celle que l'Eveſque Jean tient & enſeigne à Jeruſalem.

c.d.

d.

Hier.in Pel pr. p.260.dlv.ill.c.2 p.252 d|in Ez. 18.p.439.c.

'S. Jerome ſe plaint fort ſouvent de ce que Rufin attribuoit ce livre à S. Pamphile: [& comme on luy pouvoit répondre] [a]qu'il l'avoit fait luy meſme dans ſes Hommes illuſtres, [b]il dit que c'eſtoit ſur l'autorité de Rufin qu'il l'avoit fait, ſans ſe mettre en peine de l'examiner davantage, parce, dit-il, que je ne me ſouciois pas de ce qu'on diſoit pour défendre un heretique. Mais depuis les diſputes ayant voulu voir ce qu'on avoit écrit de part & d'autre, il avoit trouvé que c'eſtoit le premier des ſix livres de l'apologie qu'Euſebe de Ceſarée avoit faite pour Origene. Il avoit dit auparavant que c'eſtoit en partie la meſme choſe que le ſixieme de ces livres, & que Didyme ou quelque autre perſonne [Catholique ſur la Trinité,] en eſtoit l'auteur plutoſt que S. Pamphile.

a v ill.c.75.p. 293.a.

b in Ruf.l.1,c.2. p.199.a|l.2.c.6. p.223.a|b 3.c.4. p.235.b.

ep.83 c.4.p.193. b.

[Nous avons traité plus amplement cette queſtion ſur Saint Pamphile meſme, & nous croyons avoir montré que S. Jerome avoit raiſon de ſoûtenir que cette piece eſtoit d'Euſebe; & Rufin de dire [qu'elle eſtoit de S. Pamphile, parcequ'ils l'avoient faite enſemble

Rufin ne ſe contenta pas d'avoir traduit cette apologie,] '& comme ſi l'auteur n'avoit pas encore défendu ſuffiſamment Origene, il y ajouta un nouvel écrit, [a] ou une petite diſſertation, qui faiſoit comme partie de l'apologie, [b] pour montrer que ſi Origene paroiſſoit quelquefois avoir des ſentimens contraires à ceux qui ſe trouvoient dans l'apologie de Saint Pamphile, cela pouvoit venir de ce que ſes livres avoient eſté corrompus par les heretiques. 'Il raporte en effet des lettres d'Origene, qui ſe plaint qu'on les corrompoit de ſon vivant. 'Il remarque que cela eſtoit arrivé à divers autres Peres de l'Egliſe grecs & latins. 'Neanmoins ce qu'il dit de S. Denys d'Alexandrie & de Saint Athanaſe, [n'eſt nullement exact, & c'eſt un defaut trop ordinaire à Rufin. "On a bien de la peine à croire] l'accident qu'il pretend eſtre arrivé à S. Hilaire. 'Pour ce qu'il dit qu'on debitoit ſous le nom de S. Cyprien un livre de la Trinité qui eſtoit de Tertullien, 'S. Jerome ſoûtient que ce livre eſtoit de Novatien, & qu'on ne l'attribuoit point à S. Cyprien. [c] Neanmoins il avoue luy meſme autrepart que beaucoup de perſonnes croyoient par ignorance que ce livre de Novatien, qui eſtoit un abregé de Tertullien, eſtoit de Saint Cyprien. [Nous avons aſſez parlé cideſſus] 'de l'hiſtoire qui regarde S. Jerome meſme.

V. S. Hilaire f. 13.

[Rufin finit ce diſcours par une maxime qui eſt fort belle, pourvu qu'elle ſoit ſincere.] 'Nous embraſſons, dit-il, ce que nous trouvons de bon dans Origene; & quand nous y trouvons quelque choſe qui s'écarte de la vraie foy, nous le rejettons comme contraire à noſtre doctrine, & à celle meſme d'Origene, parceque nous croyons que cela a eſté ajouté par les heretiques. Que ſi nous nous trompons en cela, cette erreur ſans doute ne nous peut pas eſtre fort dangereuſe: Car Dieu nous fait la grace que noſtre foy demeure pure, par le ſoin que nous avons d'eviter tout ce qui nous paroiſt ſuſpect, & ce que nous ne devons pas approuver. Et de plus, nous ne ſerons point repris devant Dieu pour avoir eſté les accuſateurs de nos freres. [Nous ne voyons pas lieu d'aſſurer ſi cette traduction fut faite dés la fin de 397, ou ſi ce fut ſeulement au commencement de 398.] 'Rufin avoue luy meſme qu'il avoit prevu qu'elle feroit du bruit, & que cela ne manqua point d'arriver.

In Pel. pr. p. 269. d] in Ruf. l. 2. c. 4] p. 218. ell. 3. c. 4. p. 235. b.

[a] ep. 64. p. 188 c. Ruf. pro Or. p. 172. c.

[b] Ruf. ad Or. p. 194.

P. 195 196.

P. 195-197.

P. 195. a. b.

P. 196 197.

P. 197. a.

Hier. in Ruf. l. 2. c. 3. p. 221. b.

[c] v. III. c. 70. p. 292. c.

Ruf. ad Or. p. 197. a. b.

b.

Ori. prin. l. 3. pr. p. 711.

ARTICLE LXXXV.

Eusebe va à Rome: Saint Jerome aprés une longue maladie écrit sur S. Matthieu, & quelques lettres.

L'AN DE JESUS CHRIST 398.

Hier in Ruf l. 3. c. 7. p. 241. a. SAINT Jerome nous assure que l'année d'aprés que Rufin fut venu à Rome, Eusebe [de Cremone] y vint aussi; & ce semble pour quelque affaire particuliere. [Nous le verrons en effet mêlé dans ce qui se passa cette année à Rome.] On voit qu'il estoit encore en Occident l'an 401, & peut-estre mesme long-temps depuis. Il avoit neanmoins promis à S. Jerome de revenir. Il semble [1] qu'il n'estoit encore que laïque [en l'an 396,] lorsque Vigilance estoit en Palestine. [a] Mais il estoit Prestre lorsqu'il revint en ce temps-ci en Italie. [b] Il paroist qu'il entreprit ce voyage par une resolution assez subite. C'estoit devers Pasque, [qui en 398 estoit le 18 d'avril.]

l. 2. c. 7. p. 223. d. ep. 79 p. 317. a. in Matt. pr. p. 12. ep. 75. 101. p. 313. b. 365. a in Ruf. l. 3. c. 7. p. 241. a. b in Matt. p. 12.

p. 12. Environ quinze jours auparavant il pria Saint Jerome de luy donner pour l'entretenir dans son voyage une explication de S. Matthieu, qui en peu de paroles compriſt beaucoup de sens, & qui expliquast particulierement l'histoire. Saint Jerome luy répondit que ce qu'il vouloit qu'il fist en peu de jours, estoit un ouvrage de beaucoup d'années; & de plus, il y avoit trois mois qu'il estoit malade, commençant à peine alors à marcher. Neanmoins comme Eusebe avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit, il aima mieux se mettre au hazard de ne pas satisfaire les doctes par un ouvrage trop precipité, que de refuser ce qu'un tel ami luy demandoit. Il y travailla donc, & avec une telle diligence, qu'il sembloit plutost lire que composer; reprenant ses études, que la maladie l'avoit obligé d'interrompre, avec tant d'ardeur & d'avidité, que si cela luy servit à le remettre dans l'habitude d'écrire, cela luy nuisit au contraire pour sa santé. Ainsi il acheva cet ouvrage en peu de jours.

ep. 126. p. 40. d.

in Matt. p. 12. Il ne le considera neanmoins que comme un crayon sur lequel il avoit dessein de tracer un jour quelque chose de plus considerable & de plus parfait. [On ne voit pas neanmoins qu'il ait jamais executé ce dessein.] Il recommande fort à Eusebe dans sa preface de donner à la vierge Principie une copie de ce commentaire. En adressant au mesme Eusebe sur la fin de sa vie son

in Hier. pr. t. p. 261. a.

1. *Presbyterorum tibi Vincentii & Pauliniani, & fratris Eusebii judicium displicet.*

commentaire

commentaire ſur Jeremie, il dit qu'il le luy envoie, afin qu'il joigne cet homme evangelique à l'Evangeliſte S. Matthieu, qu'il avoit expliqué en peu de mots à ſa priere beaucoup d'années auparavant. [1]Il cite encore ce commentaire en d'autres écrits. [1] ep.150.q.8 p. 145 b[151 q.1.p. 156.d &c.

[a]Il y parle en divers endroits contre les Origeniſtes. [b] Il y promet le commentaire ſur Zacarie, [c] qu'il ne fit neanmoins qu'en l'an 406. [d]Il y cite ſon livre De la meilleure maniere de traduire, [fait en 396,] [e]& ſon commentaire ſur Jonas [fait en 397] [f]C'eſt pourquoi s'il dit que c'eſt [1]depuis peu qu'il a traduit Oſée en latin ſur l'hebreu, [g]& l'Evangile des Nazaréens en grec, [cela ne doit ſervir qu'à nous faire reconnoiſtre qu'il n'eſt pas exact dans ſa maniere de parler:] [h]Car il eſt certain qu'il avoit fait l'un & l'autre dés l'an 392. [i]Il y cite un livre apocryphe de Jeremie écrit en hebreu, qu'il avoit receu depuis peu d'un Juif de la ſecte des Nazaréens. [k] Pelage citoit un endroit de ce commentaire ſur S. Matthieu.

[a] in Matt. 6 7.p. 21.b[24 a. [b] c 21.p 60.1.d. [c] in Am. pr.3.p. 992. [d] in Matt.26.p. 78.d. [e] p.12.p.37.d. [f] c.2.p.15.a. [g] c.12.p.35.d. [h] v.ill.c.2.134.p. 264.el303.blep. 32.p.117.b. [i] in Matt.27.p. 82.a. [k] Aug n.& g.u. 65.p.323.2.a.

[1]Saint Jerome en parle comme d'un ouvrage déja achevé, dans l'epiſtre 126 qu'il écrivit avant la fin du meſme Careſme, [1]pour répondre à un *Evagre* [different de celui d'Antioche, qui eſtoit mort dés l'an 392. Cet autre *Evagre*] luy avoit envoyé un livre anonyme de quelque perſonne, [1]qui ayant d'autant plus de temerité qu'il avoit plus d'ignorance, pretendoit ſoutenir que Melchiſedec eſtoit le Saint Eſprit. [1] ep.126.p.40.d. p.38.c. p.40.d[DuPin, p.406.

[1]Saint Jerome ne rejette point la tradiction des Juifs, que c'eſtoit Sem fils de Noé. [1]Mais il ſoutient abſolument contre Joſeph & contre tous les auteurs Chrétiens, que Salem dont il eſtoit Roy, n'eſt point Jeruſalem, & que c'eſt une ville que l'on appelloit encore Salem ou Salim, & qui eſtoit de la juriſdiction de Sichem [ou Naplouſe,] & prés de Scythople. On y voyoit encore de grandes ruines qu'on pretendoit eſtre les reſtes du palais de Melchiſedec. Hier.p.39.b. p.40.c.

[1]Il dit qu'il écrivit cette lettre 126 durant qu'il ſe preparoit à un autre ouvrage [Je ne ſçay ſi c'eſtoit] [1]au commentaire ſur les Cantiques que Principe luy avoit demandé, & auquel ſa maladie l'ayant empeſché de travailler, il avoit eſté obligé de le remettre à un autre tems. [1]Il promet ce commentaire à Principe dans l'explication du pſeaume 44, qu'il luy envoya par l'epiſtre 140 où elle eſt compriſe; d'où l'on peut ce ſemble tirer que cette epiſtre à eſté écrite vers le commencement de l'an 398. [Pour l'explication des Cantiques, nous ne ſavons pas s'il l'a

[1] d. In Matt.pr.p.12. [1] ep.140.p.113.2.

faite, mais ſeulement que nous ne l'avons point aujourd'hui. Nous parlerons ci-deſſous de l'epiſtre 131, qui peut avoir eſté écrite vers ce temps-ci.]

ARTICLE LXXXVI.

Rufin traduit les livres d'Origene ſur les Principes.

[EUSEBE arrivant à Rome, y trouva bien des brouilleries. Rufin, comme nous avons vu, avoit traduit le livre de S. Pamphile pour Origene vers la fin de l'année precedente.]

Hier. ex Ruf. l. 2. p. 106. c. 'Ayant donc ſatisfait, dit-il, comme il avoit pu au deſir qu'avoit Macaire d'avoir cette traduction, les extraits d'Origene que Macaire y trouva, ſervirent à luy faire ſouhaiter encore davantage d'avoir les livres entiers dont ces paſſages eſtoient extraits,

l. 2. p. 131. b. 'afin d'en tirer quelque avantage pour l'ouvrage ſi utile qu'il vouloit compoſer contre l'aſtrologie judiciaire ſur les fondemens & ſur la doctrine de l'antiquité. Plus Rufin s'en excuſoit, plus Macaire l'en preſſoit avec inſtance, le conjurant par le nom de Dieu de ne luy pas refuſer une choſe qui luy pouvoit eſtre ſi utile pour le travail qu'il avoit entrepris dans le deſſein de ſervir l'Egliſe. Enfin, dit Rufin, il fallut ceder à ſes inſtances continuelles, que je voyois ne venir que de ſon amour pour Dieu, & je m'engageai à la traduction qu'il me demandoit,

antiquum.

l. 1. p. 106. c. d. c'eſt à dire à celle des quatre livres d'Origene intitulez Periarchon ou des Principes.

ep. 63. p. 188. c. 'Dans la preface par laquelle il adreſſe cette traduction à Macaire, il témoigne que ſes amis l'avoient ſouvent prié de traduire Origene, & qu'il l'avoit toujours refuſé dans la vuë de ſon incapacité, depeur qu'un auteur ſi celebre ne perdiſt beaucoup de ſa reputation & de ſon merite par le defaut du traducteur. [Et il faut avouer ce me ſemble, que Rufin parle toujours de luy meſme avec beaucoup de modeſtie & d'humilité.] Il ajoute qu'il n'a cedé enfin qu'à la violence de Macaire,

e. ne voulant pas eſtre continuellement tourmenté par un homme, contre les inſtances duquel l'ignorance meſme ne peut pas tenir. [Mais il n'y avoit point d'inſtances qui duſſent l'emporter ſur l'amour du bien & de la paix de l'Egliſe, à laquelle cette traduction ne pouvoit cauſer que du trouble, ſurtout dans les circonſtances où l'on eſtoit, & à qui elle pouvoit toujours eſtre fort dangereuſe, ſoit pour les dogmes, ſoit pour les mœurs.]

'Rufin dit qu'il a traduit ce livre avec aſſez de liberté, qu'il en a retranché diverſes choſes, [de quoy nous parlerons dans la ſuite,] qu'il en a changé d'autres, 'que meſme dans les endroits qui eſtoient trop obſcurs, il y a ajouté pour les éclaircir ce qu'Origene diſoit en d'autres ouvrages, ſans y méler jamais rien de luy meſme. [Cette liberté ne luy eſt pas particuliere à l'égard du Periarchon. On remarque qu'il en uſe de meſme dans la traduction de l'hiſtoire d'Euſebe, & dans beaucoup d'autres, ou il retranche & ajoute ce qu'il luy plaiſt. Et c'eſt ce qui les a extremement decriées, parcequ'on ne ſçait ſi c'eſt l'auteur qui parle, ou ſi c'eſt le traducteur. Auſſi on s'arreſte fort peu à ce qui eſt traduit par Rufin. 'S. Jerome dit qu'il avoit ajouté dans le Periarchon un endroit tiré de Didyme. c. d [DuPin, p. 378 379. Hier. in Ruf. l. 1. c. 2 p. 198. c. 2. c. 3 p. 217. a.

[a]Il finit ſa preface, en conjurant ceux qui copieront ſon livre de le faire avec une extreme exactitude; & il les en prie par le deſir qu'il a qu'ils ne ſoient pas aſſez malheureux pour demeurer, dit-il, eternellement dans le feu eternel preparé pour le diable & pour ſes anges, & dans le lieu de larmes où leur feu ne s'éteindra point, & où leur ver ne mourra point. [Il paroiſt avoir voulu rejetter par là le dogme le plus dangereux de tous ceux dont on accuſe Origene.] a ep. 63. p. 188. d.

'Il fit les deux premiers livres durant le Careſme, & il y travailla avec aſſez d'aſſiduité, parceque Macaire qui demeuroit alors auprés de luy, ne ceſſoit point de le preſſer. Pour les autres il les fit un peu plus lentement, parceque Macaire s'eſtoit allé loger [aprés Paſque] à l'extremité de la ville. [En ſorte qu'Euſebe eſtoit arrivé à Rome avant qu'ils fuſſent publiez.] Ori. prin. l. 3. pr. p. 711.

'Baronius croit qu'il donna cette traduction ſans y mettre ſon nom. 'On l'envoya effectivement à S. Jerome ſans luy en nommer l'auteur. [b]Il dit que c'eſtoit le ſtyle qui luy avoit fait voir qu'elle eſtoit de Rufin, [c] & quand on la voulut condanner, on en produiſit des exemplaires corrigez de la main de Rufin. 'S. Jerome dit auſſi qu'on ne pouvoit pas montrer que Rufin fuſt le traducteur de l'apologie d'Origene; [ce qui ne prouve pas neanmoins abſolument qu'il n'y euſt pas mis ſon nom, puiſqu'il pouvoit dire que d'autres l'y avoient mis. Il eſt certain que l'on ne voit point que Rufin ſe ſoit jamais défendu d'en eſtre l'auteur, ni que l'on en ait jamais douté.] Bar. 397 §. 22. 34. Hier. ep. 64. p. 188. d. *ejuſdem.* b ep. 66. p. 195. b. c ep. 16. p. 120. d. In Ruf. l. 1. c. 2. p. 199. b.

'Ce livre du Periarchon contient [par l'aveu de tout le monde] un fort grand nombre d'erreurs, dont Saint Jerome fait le denombrement en une de ſes lettres. 'Rufin le reconnoiſt auſſi, ep. 59. p. 149. 155. ep. 64 p. 188. c. 65. c. 2. p. 192. c.

quoiqu'il rejette ces erreurs ſur ce que les heretiques avoient
ep.63.p.188.c corrompu ce livre; & d'ailleurs il avoue qu'il eſt tres obſcur & tres difficile, parcequ'il traite des choſes où les philoſophes n'ont rien compris, aprés meſme les avoir étudiées toute leur
ep.65.c.2.p.192. c. vie. [Auſſi on remarque que les plus celebres Peres qui avoient traduit divers ouvrages d'Origene, n'avoient jamais oſé traduire celui-ci, non plus que quelques autres de meſme nature, depeur
c. de ſe faire tort à eux meſmes, [à Origene, & à l'Egliſe.] Saint Jerome dit qu'on l'en avoit ſouvent prié, mais qu'il ne l'avoit jamais voulu faire, pour ne pas décrier un auteur ſi celebre, n'ayant point accoutumé d'inſulter aux fautes de ceux pour qui il avoit d'ailleurs de l'admiration.

in Ruf.l.3.c.2.p. 199 a[ex Ruf.p. 231.b. [a]in Ruf.3.199. a. [b]l.2.c.5.p.218.c[ep.16.p.120 c. sep 63 p.188.c. [C]'eſt pourquoi il s'étonne avec raiſon, que Rufin qui n'avoit point écrit juſques alors, [a]ait voulu d'abord ſe ſignaler par une entrepriſe ſi temeraire, [b]& par une traduction odieuſe, ou meſme infame, comme il l'appelle. [c]Car quoique Rufin faſſe profeſſion dans la preface d'en retrancher tout ce qu'il croyoit y avoir eſté inſeré par les heretiques, c'eſt à dire tout ce qui ſe trouvoit contraire aux autres endroits où Origene enſeignoit une doctrine
c. plus Catholique, neanmoins il ſe reduit luy meſme auſſi-toſt au
ep.59.p.155.bl in Ruf.l.2.c.2. p.198.c. point de la Trinité; & il ſe trouva en effet dans l'execution qu'il y laiſſoit grand nombre d'autres erreurs fort dangereuſes.

ARTICLE LXXXVII.

La traduction du Periarchon eſt mal receuë.

Ruf.in Hier.l. 2.p.229.a. RUFIN répond aſſez juſtement à l'égard des reproches de Saint Jerome, qu'il n'y avoit pas plus de mal ni plus de temerité à luy de traduire des livres d'Origene remplis d'erreurs, qu'à S. Jerome d'en repandre le ſens dans ſes ouvrages, & d'en mettre tout ce qu'on y trouve de reprehenſible dans des écrits qui portoient ſon nom. [Mais que S. Jerome ſoit innocent ou coupable, qu'il ſoit inexcuſable ou qu'il ne le ſoit pas, de quoy nous ne nous rendons pas juges, cela ne juſtifie nullement Rufin, qui ſera jugé par la Verité ſur ſes actions, & non pas ſur celles d'un autre. Le Pape Anaſtaſe parle ce me ſemble fort judicieu-
ad An.p.203.a. ſement de cette traduction.] Je l'approuve, dit-il, ſi celui qui l'a faite condanne l'auteur de ce miſerable ouvrage, & s'il ne le met entre les mains des peuples que pour les porter enfin à concevoir pour Origene l'horreur & l'averſion qu'il merite, & dont

la renomée l'avoit flétri il y a déja long-temps. Mais ſi le traducteur d'un écrit ſi pernicieux en a embraſſé le premier les erreurs, & qu'il veuille les faire recevoir par les peuples à qui il donne ces impietez à lire[dans ſon couvrage,] il n'a fait autre choſe par ce travail que de vouloir détruire la vraie foy, en introduiſant une nouvelle doctrine par un malheureux enteſtement pour ſes opinions erronées.

'Anaſtaſe témoigne aſſez qu'il ne doute nullement, que Rufin n'ait traduit le livre d'Origene en l'approvant, & comme eſtant dans les ſentimens qu'on y lit, qu'il n'ait conſenti aux erreurs qu'un autre avoit inventées, '& qu'il n'ait eu deſſein de corrompre par des détours artificieux la pureté de la foy ancienne. 'S. Jerome ſoutient partout la meſme choſe, & il ſe fonde principalement ſur les louanges que Rufin donnoit d'une voix impie, comme il parle, à l'auteur de ce livre dangereux dans la preface de ſa traduction. b. a. Hier.ep.59.p. 155.b[in Ruf.l. 2.c.3.p.217.

'Rufin emploie effectivement une partie à relever Origene, non par luy meſme, mais par ce que Saint Jerome en avoit dit en quelques endroits. 'Il y loue les traductions que ce Saint avoit faites de quelques unes de ſes pieces, & ſurtout en ce qu'ayant trouvé dans le grec quelques endroits qui pouvoient faire tort, il les avoit tellement corrigez dans ſa traduction, que l'on n'y trouvoit, dit-il, quoy que ce fuſt qui fuſt different de noſtre foy. 'Il proteſte auſſitoſt qu'il veut imiter ſa conduite autant qu'il pourra, s'il ne peut pas egaler ſon eloquence. ep.63.p.187.b. p.188.c. c.

'Tout cela a donné à S. Jerome un fondement aſſez raiſonnable de dire, que Rufin s'eſtoit engagé de ne rien laiſſer dans ſa traduction qui fuſt contraire à la foy; que par conſequent il eſtoit reſponſable de tout ce qui s'y pouvoit trouver, & coupable de tant d'erreurs qu'on y liſoit. 'Mais Rufin aprés cette promeſſe generale d'imiter Saint Jerome, la reſtraint auſſitoſt aux points qui ſe trouveroient contraires à d'autres endroits d'Origene, '& à l'article de la Trinité.[C'eſt par ce moyen qu'il répond à tous les raiſonnemens que S Jerome faiſoit pour le rendre coupable des erreurs du Periarchon, & ſa réponſe peut paroiſtre ſolide, pourvu qu'elle ſoit ſincere. Car il n'eſt point étrange que des auteurs peu exacts, du nombre deſquels eſtoit ſans doute Rufin, diſent des choſes generales, qu'ils ne veulent point neanmoins qu'on entende autrement que dans de certaines bornes. in Ruf.l.3.c.10. p.245.a[l.2.c.2.p. 198.d. ep.63.p.188.c. d.

Mais il ſemble qu'il y ait lieu de craindre que Rufin n'ait affecté exprés cette obſcurité pour ne point dementir d'une part ſes

veritables ſentimens, & avoir lieu neanmoins de l'autre de s'en juſtifier devant les hommes, en cas qu'ils ne fuſſent pas bien receus; ce qui ſeroit une duplicité, pour ne pas dire une malice & une fourberie entierement inexcuſable. C'eſt neanmoins une choſe cachée dans ſa conſcience, dont Dieu ſeul eſt le juge. Pour en parler avec quelque aſſurance, il faudroit examiner avec beaucoup de ſoin, de lumiere, & d'equité les endroits où il fait profeſſion de ſa croyance, comme ſa preface ſur l'apologie de S. Pamphile, ſa lettre au Pape Anaſtaſe, dont nous parlerons dans la ſuite, le commencement de ſon apologie contre Saint Jerome, ſon explication du ſymbole, & peuteſtre encore d'autres endroits ou l'on peut trouver ſes vrais ſentimens. Nous avons raporté ce qu'il en dit a la fin de ſa preface ſur le Periarchon. Celle qu'il a faite ſur le troiſieme livre ne luy paroiſt pas favorable. Nous n'entrons point ici dans cette diſcuſſion, qui ſeroit trop longue, & peuteſtre trop difficile pour nous. 398.

Mais ſi Rufin n'a eu aucun mauvais deſſein dans la traduction du Periarchon, on ne peut pas neanmoins l'excuſer de beaucoup d'imprudence, d'avoir donné au public un livre rempli d'erreurs,]'en en louant l'auteur comme un ſecond maiſtre de l'Egliſe aprés les Apoſtres. [a]C'eſt pourquoi le Pape Anaſtaſe dit qu'il ne peut point recevoir des choſes de cette nature, qui ſouillent l'Egliſe, qui vont à corrompre les bonnes mœurs, qui ne peuvent que bleſſer les oreilles de ceux qui en entendent parler, & qui ne ſont propres qu'à exciter des querelles, des inimitez, & des diviſions. [Il faut qu'un livre ſoit bien neceſſaire à l'Egliſe pour le publier, lorſqu'on prevoit qu'il doit exciter tant de troubles, comme Rufin le prevoyoit du ſien]

Hier. ep. 63 p. 158. c.
[a] Ruf. ad An. p. 203. a.

Ori. prin. l. 3. pr. p. 711 712.

'Si les demons, dit-il, qui excitent les langues des hommes à la mediſance, ont eſté ſi enflammez de colere lorſque j'ay traduit l'apologie de Saint Pamphile, dans laquelle Origene n'avoit pas encore entierement decouvert le ſecret & le fond de leurs artifices, que ne ſera-ce point de cet ouvrage où il fera voir tous les détours & les moyens les plus cachez dont ils ſe ſervent pour ſe gliſſer dans les cœurs des hommes, & pour ſurprendre les ames foibles & chancelantes. Je ne doute point qu'on ne voie auſſitoſt des troubles & des ſeditions s'exciter de tous coſtez, de grands cris s'elever par toute la ville, pour demander que l'on condanne celui, qui à la faveur de la lumiere de l'Evangile, a taſché de diſſiper les tenebres de l'ignorance repandus par les demons. 'Saint Jerome dit que Rome trembla à la vuë de cette

Hier. in Ruf l. 3. c. 6 p. 239. b.

traduction, & que toute la terre qui auparavant liſoit Origene avec ſimplicité, s'eleva alors contre luy par l'horreur & la haine qu'elle conceut de ſes hereſies. l.1.c.3.p.101.a.

ARTICLE LXXXIII.

Rufin le plaint qu'Euſebe avoit volé ſa traduction, & l'avoit falſifié.

RUFIN n'avoit point encore publié ni meſme revu, & mis au net les chaiers de cet ouvrage; [a] & il ne les avoit encore communiquez à perſonne, ſi ce n'eſt peuteſtre à quelque peu de ſes amis,] comme à Macaire meſme, & à Apronien qui les avoient eus d'abord encore tout imparfaits, [c] lorſqu'ils tomberent entre les mains de Pammaque. [d] Pammaque dit que c'eſtoit quelqu'un des ſaints freres qui les luy avoit apportez. [e] Rufin ſoutient qu'il ne les avoit eus que par le crime d'un miſerable qui les luy avoit volez, [f] & que les amis de Saint Jerome avoient gagné pour cela ſon copiſte à force d'argent. Hier.ioRuf.l. 3.c.2.p.232.c|ex Ruf.l.2.p.231.b. a in Ruf.p.232.c. b ex.Ruf.l.1.p.209 b. c l.2.p.231.b|233.a. d ep 64 p.188 d. e ex Ruf l.2.p.223 a. f in Ruf l 3.c.2.9.p.232 c|236.d.

[g] S. Jerome marque que cette accuſation retomboit ſur Euſebe ſon ami, & un homme ſaint, qui eſtoit latin & ne ſavoit pas le grec, [c'eſt à dire Euſebe de Cremone,] qui, comme nous avons vu, eſtoit parti de Paleſtine vers Paſque pour venir à Rome. [h] Il s'y rencontra avec le Preſtre Vincent, qui eſtoit venu aſſez long-temps avant Rufin, [peuteſtre à la fin de l'an 396,] [i] auquel il eſtoit encore en Paleſtine, [k] & S. Jerome dit que cette rencontre qui s'eſtoit faite ſans deſſein, eſtoit un effet de la providence de Dieu, qui les avoit envoyez pour combatre l'hereſie naiſſante, & empeſcher comme un autre Joſeph par leur foy ardente, que les fideles ne manquaſſent de nourriture dans la famine, & [l'obſcurciſſement de la parole de Dieu,] que Rufin y devoit cauſer. g ex Ruf.l.1.p.209.a. h in Ruf.l.3.c.3.p.241.a|in Matt. pr p.12. i in Ruf.p.241.a. k ep.61.c.15 p.170.a. l in Ruf.p.241.a

[a] Paulinien eſtoit auſſi venu en Occident un an aprés Rufin, ou l'année ſuivante, [b] ayant eſté envoyé par Saint Jerome ſon frere en leur pays, [c] pour vendre ce qu'il pouvoit reſter de leur patrimoine. Saint Jerome mande ce voyage à Pammaque dans une lettre [que nous ne croyons écrite que l'année ſuivante; ce qui n'empeſche pas qu'il ne l'ait fait dés celle-ci. Il ſemble que Rufin veuille marquer ces trois Preſtres,] lorſqu'il ſe plaint que l'on avoit envoyé d'Orient quelques perſonnes pour luy dreſſer des pieges; ce qu'il repete d'une maniere encore plus outrageuſe, en ajoutant que c'eſtoit Saint Jerome qui les avoit envoyez. [Je croy neanmoins qu'il ne l'entend que d'Euſebe:] Car dans le a. ep.66.p.196.c. b ep.26.p.186.c. c. ex Ruf.l.1.p.208.d. p.210.c. p.209.a.

reſte il ne parle que d'un ſeul moine de S Jerome, qui l'avoit, dit-il, envoyé à Rome comme un homme tres habile dans la calomnie.

in Ruf. l.3.c.2.p. 232.c. d. 'Rufin l'accuſe donc de luy avoir volé ſes cahiers pour les pouvoir corrompre plus aiſément.[a] S. Jerome dit qu'il ne peut pas croire cela d'un homme auſſi ſaint qu'Euſebe. [Et aſſurément la plainte de Rufin, animé comme il eſtoit alors, ne peut pas ſervir de preuve.] c.d.p.233.a. 'Pour la falſification, S Jerome la refute aſſez bien, en ſuppoſant ce ſemble, que Rufin pretendoit qu'Euſebe avoit ajouté dans ſa traduction du Periarchon toutes les erreurs qui s'y trouvoient. ex Ruf. p.208 209. 'Neanmoins Rufin ne le diſoit que d'un ſeul endroit qui regardoit la croyance de la Trinité.[b] Il allegue pour en prouver la falſification, les copies qu'il avoit miſes d'abord entre les mains de Macaire & d'Apronien. [Et veritablement n'ayant jamais eſté ſuſpect ſur cet article,] & ayant corrigé dans le reſte du livre tout ce qui pouvoit favoriſer l'Arianiſme, il y a peu d'apparence qu'il en euſt laiſſé volontairement un ſeul endroit. La traduction que nous avons aujourd'hui du livre des Principes, qu'on demeure d'accord eſtre celle de Rufin,] 'raporte cet endroit dans les meſmes termes que Rufin dit l'avoir traduit, [& non point dans ceux que citoient ſes adverſaires. Je ne ſçay ſi c'eſt à cet article particulier qu'il faut reſtreindre] ce que dit Saint Jerome, qu'en ſoutenant qu'on avoit alteré ſa traduction, il evita la ſentence que les Eveſques eſtoient prés de prononcer contre luy.

a. 'Saint Jerome dit que ſi Rufin accuſe Euſebe d'avoir volé ſon ouvrage, il y a bien autant d'apparence que c'eſtoient les amis de Rufin, qui l'ayant receu de l'auteur, en avoient donné des copies à Euſebe & aux autres. p 232.d. 'Neanmoins Saint Jerome avoit ſemblé reconnoiſtre peu auparavant que c'eſtoit effectivement Euſebe qui avoit publié l'ouvrage pluſtoſt que Rufin ne le vouloit, d. '& qui en s'en rendant l'accuſateur, avoit produit pour le ſcandale & pour la ruine de pluſieurs, des fautes qu'il euſt pu corriger, ou au moins en reprendre l'auteur en ſecret: Et il témoigne qu'en cela il n'approuvoit pas ſa conduite.

ex Ruf. l.1.p. 210.c. 'Rufin aſſure que juſqu'à ce temps là Euſebe, [car je croy qu'il parle de luy,] avoit accoutumé de le voir, de luy rendre les civilitez ordinaires, de s'unir avec luy par la communion de la priere: C'eſt pourquoi il dit que s'il trouvoit quelque choſe dans ſon livre qui luy faiſoit de la peine, il devoit le venir trouver, puiſqu'ils eſtoient tous deux à Rome, luy apporter l'ouvrage,

en

en conferer avec luy, luy en demander l'éclairciſſement. 'Il ſe c.
plaint donc de ce qu'au lieu d'avoir agi de la ſorte, il avoit
Note 58. attendu le temps que luy Rufin fuſt hors de Rome, ["à quelque voyage dont il revint bien-toſt aprés,] pour aller declamer partout contre luy, & faire voir dans ſon livre, des blaſphemes [contre la Trinité: Car je croy que c'eſt particulierement à cela qu'il faut raporter tout cet endroit de Rufin.]

ARTICLE LXXXIX.

Sainte Marcelle s'oppoſe à Rufin, qui obtient des lettres de Sirice, & s'en va à Milan & à Aquilée: Il écrit à S. Jerome.

'SI Rufin trouvoit des adverſaires dans Rome, il y trouvoit auſſi des gents diſpoſez à ſuivre ſes ſentimens. Les Preſtres meſmes, & quelques ſolitaires, mais principalement les perſonnes engagées dans le ſiecle, ſe portoient à les embraſſer; & l'on abuſoit, dit S. Jerome, de la ſimplicité du Pape [Sirice,] qui jugeoit de l'eſprit des autres par le ſien. 'S. Jerome dit qu'on ſe plaignoit que beaucoup de perſones ſuivoient les dogmes corrompus du Periarchon. Hier. ep. 16. p. 120. c. ep. 15. p. 197. b.

'Sainte Marcelle dont nous avons ſi ſouvent parlé, aprés eſtre demeurée long temps dans le ſilence, depeur qu'il ne ſemblaſt qu'elle fiſt quelque choſe par vanité, voyant dit Saint Jerome, que cette foy ſi loüée par la bouche de l'Apoſtre ſe corrompoit dans les eſprits de la pluſpart de ſes concitoyens, s'oppoſa publiquement à eux, aimant beaucoup mieux plaire à Dieu qu'aux hommes. 'Il y en a qui croient que c'eſt de cette Sainte que parle Rufin, 'lorſqu'il dit que demandant à une perſonne de qui elle avoit receu un exemplaire de ſon livre, qu'il ſoûtenoit eſtre corrompu, elle répondit que c'eſtoit d'une certaine dame, de laquelle, ajoute Rufin, je ne veux rien dire quelle qu'elle puiſſe eſtre, me contentant de la renvoyer à ſa conſcience & au jugement de Dieu. Il ſemble dire que c'eſtoit par ſon ordre qu'on luy avoit pris ſes papiers, & la marquer pour cela ſous le nom de Jezabel. ep. 16. p. 120. c. Bar. 398. § 5. Hier. ex Ruf. l. 2. p. 209. b. a. b.

'S. Jerome dit que Sainte Marcelle repreſenta dans la ſuite divers exemplaires du Periarchon corrigez de la propre main du Scorpion, [c'eſt à dire de Rufin.] 'Mais pour s'arreſter à ce qu'elle fit en ce temps-ci, elle travailla avec tant de force contre Rufin, & ſes partiſans, que les heretiques, comme les qualifie ep. 16. p. 120. d. d.

S. Jerome, voyant que cette petite étincelle eſtoit capable de produire un tres grand embrazement; que le feu qu'ils avoient allumé en ſecret, eſtoit trop grand pour demeurer plus long-temps caché, & que les artifices par leſquels ils avoient trompé un grand nombre de perſonnes, alloient eſtre decouverts, [ils reſolurent de ſe retirer,] aprés avoir demandé & obtenu des lettres eccleſiaſtiques, afin qu'il paruſt qu'ils eſtoient partis [de Rome] unis à la communion de l'Egliſe, dont elles eſtoient comme un ſeau public. Rufin ne manqua point d'alleguer cette lettre que le Pape Sirice luy avoit donnée. 398.

Nor.h.P.p.10 b. Hier.in Ruf.l. 3 c.6.7.p.239 a] 240.

[a]Il ſortit de Rome peu de temps avant la mort de ce meſme Pape [arrivée le 26 novembre de cette année,] aprés avoir demeuré aſſez long-temps en cette ville, [c'eſt à dire environ un an.] Il paroiſt que durant qu'il y eſtoit, [il perdit ſa mere à Concorde prés d'Aquilée,] & que cet accident l'empeſcha de retourner ſitoſt en ſon pays, depeur que la vuë de la maiſon où elle eſtoit morte, ne luy rendiſt encore plus ſenſible une affliction qu'il ne ſupportoit qu'avec peine dans une province eloignée. [b]Enfin neanmoins le deſir de revoir ſes peres ſpirituels, [Saint Chromace & les autres Saints qui eſtoient à Aquilée,] ou bien quelque autre raiſon, le fit reſoudre à s'en retourner en ce pays, aprés de trente ans depuis qu'il en eſtoit ſorti. [Ce fut apparemment avant que d'y aller, qu'il paſſa à Milan] [b]où une perſonne citant l'endroit de ſa traduction du Periarchon qui eſtoit contre la Trinité, & Rufin ſoûtenant que cet endroit eſtoit falſifié, comme on demanda à l'autre de qui il avoit receu la copie où eſtoit ce paſſage, il répondit que c'eſtoit d'une certaine dame. Il ſemble que cette perſonne eſtoit Euſebe meſme [Et il eſt aiſé qu'il fuſt alors à Milan.] [c]Car Rufin dit qu'aprés l'avoir dechiré partout dans Rome, aprés avoir porté ſon livre par ſes maiſons chez les dames, dans les monaſteres, à toutes ſortes de perſonnes, pretendant leur en faire voir les blaſphemes; il eſtoit auſſitoſt ſorti de Rome pour n'eſtre pas obligé de rendre raiſon de ce qu'il y avoit fait, & qu'aprés cela il n'avoit point ceſſé, ſelon l'inſtruction ſans doute qu'il avoit receuë de ſon maiſtre [Saint Jerome,] de le calomnier dans toute l'Italie, d'exciter des ſeditions, de troubler les Egliſes, de ſouiller meſme les oreilles des Eveſques [par ſes medifances,] & de ſoûtenir que ſon adverſaire ſe reconnoiſſoit coupable, parcequ'il ne ſe défendoit qu'avec [une ſage] modeſtie.

Ruf.ad An.p. 201.b. b in Hier.l.1.f. 209.b. b Nor.h.P.p.10. c. c Ruf.p.210.c. V. Sirice.

[Ce fut vers ce temps-ci que Rufin écrivit à S. Jerome la lettre

dont nous parlerons dans la ſuite.] Puiſqu'il luy parloit de ſon depart de Rome, [a] & que S. Jerome dans ſa réponſe ſuppoſe qu'il eſtoit déja à Aquilée, [où il peuteſtre arrivé à la fin de 398, ou au commencement de 399, s'il s'eſt arreſté quelque temps en chemin.] Lorſqu'il partit de Rome, il fut prié [par Apronien] de luy traduire en latin S. Gregoire de Nazianze: Et il traduiſit en effet environ dix oraiſons de ce Saint. [b] S. Jerome trouve qu'il avoit eſté bien hardi d'oſer entreprendre de traduire un auteur ſi eloquent. On en a imprimé huit oraiſons en Allemagne l'an 1522. Nous avons encore la preface ſur la traduction de l'apologetique de ce Saint, adreſſée à Apronien, qu'il qualifie ſon tres cher fils, & qui luy avoit, dit-il, demandé cet ouvrage, depeur que le voyage qu'il eſtoit contraint de faire, ne rompiſt leurs études accoutumées.

Hier. ep. 66. p. 195. b. a p. 196. c.

Naz. or. 21. p. 726.

Ruf. l. 11. c. 9 p. 183. 1. b Hier. in Ruf. l. 1. c. 7. p. 209. a.

Naz. or. 49 p. 727.

[On ne peut pas ce me ſemble douter aprés cela que cet Apronien ne fuſt Chrétien; & ainſi je ne voy pas qu'on puiſſe dire que ce ſoit] celui que Melanie convertit du paganiſme, ſelon Pallade, lorſqu'elle revint à Rome, [c'eſt à dire en 400 au pluſtoſt, & apparemment en 403 Ainſi il faut reconnoiſtre qu'il y avoit deux Aproniens à Rome en meſme temps.] Rufin témoigne que celui à qui il écrit eſtoit habile en latin & en grec. [On ne peut guere douter que ce ne ſoit celui qui luy envoya l'epiſtre 65 de S. Jerome, [apparemment en 399,] & à qui il adreſſa ſon apologie [en 401.] Car il l'appelle auſſi ſon tres cher fils; [& il n'auroit point ſans doute adreſſé à un payen un ouvrage tel que celui là.] Je ne ſçay neanmoins ſi celui à qui il adreſſe l'explication des pſeaumes 36, 37, 38, n'eſt point celui dont parle Pallade Il adreſſa encore à Apronien la traduction des ſentences de Sixte, dont nous parlerons dans la ſuite.

Lauſ. c. 118 p. 1034. c.

V. Melanie l'ayeule.

Naz. or. 49. p. 727.

Hier. ev Ruf. l. 1. p. 203. b. n. 206. d. 2. p. 232. d.

Ibid.

Lab. ſcri. t. 2. p. 360.

ARTICLE XC.

Pammaque exhorte Saint Jerome à ne pas ſouffrir que Rufin le loüe comme Origeniſte.

[Nous avons cru devoir mettre de ſuite ce qui ſe fit en Occident cette année touchant Rufin, avant que d'aller retrouver Saint Jerome en Orient.] Rufin dans ſa preface ſur le Periarchon s'autoriſoit extremement de ce Saint, ſans le nommer neanmoins; mais en le deſignant tres clairement. Il en parloit avec eloge. C'eſtoit de luy qu'il empruntoit les loüanges

Hier. ep 63. p. 187. b.

qu'il donnoit à Origene. C'eſtoit, diſoit-il, pour continuer le deſſein commencé & approuvé par luy, qu'il entreprenoit de traduire le Periarchon. 'C'eſtoit ſon exemple & ſa conduite qu'il vouloit ſuivre dans les retranchemens qu'il y faiſoit. 398.

p.128.c.

ep.64.p.189.a] in Ruf.l.3.c.3. p.234.c.

'Ces loüanges alloient à faire regarder Saint Jerome comme coupable des hereſies qui ſe trouvoient dans cette traduction, & à le faire declarer heretique, [a]d'autant plus que l'on publioit que ce Saint & Theophile d'Alexandrie eſtoient effectivement dans tous les ſentimens de ceux qui paſſoient pour Origeniſtes. 'On le diſoit à Rome, on le diſoit à Alexandrie; 'on l'écrivoit d'Italie, de Dalmacie. [b]C'eſtoit le bruit qu'on repandoit dans toute la terre: [c] De ſorte que les amis meſmes du Saint croyoient que quand Rufin loüoit S. Jerome, il ne le faiſoit pas malicieuſement pour ſe couvrir de ſon nom, mais parcequ'il eſtoit effectivement dans les meſmes ſentimens que luy. 'Il faut neanmoins remarquer que Saint Jerome dit luy meſme, que quand il ſe plaignoit qu'on le faiſoit Origeniſte à Rome, à Alexandrie, par toute la terre, il n'y avoit encore que Rufin qui l'euſt dit; mais que pour ne le pas offenſer, il en avoit parlé generalement.

a ep.78.p.316.c] 65.c.1.p.190.c. d. ep.65.c.2.p.189. a. in Ruf.l.3.c.3. p.234.c. b ep.65.c.1.p. 189.a. c in Ruf.l.3.c. 9.p.244.d. l.1.c.1.p.197.a.

[Ce furent peut-eſtre ces fauſſes loüanges de Rufin, qui obligerent principalement] Pammaque & Ocean, dés qu'ils eurent la copie de la traduction du Periarchon avec ſa preface, '& avant meſme qu'elle fuſt publique, de l'envoyer à Saint Jerome, & de l'exhorter à écrire contre, 'pour lever les mauvais ſoupçons que les hommes pouvoient avoir de luy, & convaincre ſes calomniateurs, depeur que ſon ſilence ne paſſaſt pour conſentement. Ils luy envoyoient en meſme temps des extraits de ce qu'ils trouvoient de mal [dans la traduction du Periarchon,] en le priant de le reſuter; & outre cela, ils ſouhaitoient qu'il vouluſt faire une nouvelle traduction du Periarchon, qui repreſentaſt fidelement tout ce qui eſtoit dans l'original grec, afin qu'on puſt connoiſtre ce que Rufin y avoit changé, l'aſſurant que cet ouvrage ſeroit utile, non tant pour eux, que pour tous les Fideles de Rome. 'Ils ne nomment point Rufin dans cette lettre, ſe contentant de parler [n]d'une certaine perſonne. 'S. Jerome parle aſſez ſouvent de cette lettre, & de ce qu'elle contenoit. Il ne l'attribuë qu'à Pammaque [ſans parler d'Ocean, de quoy je ne voy pas bien la raiſon.]

ep 64.p.188,189 ex Ruf.l.2.p. 231 b|233.a. ep.64.p.189.a. p.188.d. ep.59.c.1.p 149. b. *cujuſdam.*

'Rufin ſemble vouloir faire entendre qu'il y avoit quelque choſe à redire à cette lettre: mais il ne s'exprime pas. Il ſuppoſe toujours qu'elle eſtoit de S. Pammaque dont elle portoit le nom, &

ex Ruf.l.2.p. 231.b. p.232.d.

c'eſt ſur cela qu'il ſe plaint de ce ſaint; (car il l'appelle ainſi,) qui n'avoit pas eu, dit-il, la meſme equité pour luy que pour Saint Jerome, dont il avoit ſupprimé le livre contre Jovinien, déja tout public, & avoit averti l'auteur de ce que l'on y reprenoit, afin qu'il y remediaſt. Il ſoûtient donc que pour agir avec la pieté neceſſaire aux amateurs de la verité, il devoit le traiter de la meſme ſorte: Et que cependant quoiqu'il fuſt à Rome auſſi-bien que luy, & qu'il fuſt tout à fait aiſe de corriger ſon livre qui ne paroiſſoit pas encore, jamais neanmoins il ne luy en avoit dit une parole, ne luy en avoit fait la moindre plainte, ne l'avoit repris en aucune maniere ni par luy meſme, ni par aucun autre ami ou ennemi; mais au lieu de cela il avoit envoyé ſon livre en Orient, & excité contre luy Saint Jerome, qui ſans cela euſt eu encore aſſez de peine à ſe retenir. [L'endroit eſt tout à fait beau: Il n'y a que l'application qui peut n'en eſtre pas bien juſte.] p.133.a.

ARTICLE XCI.

S. Jerome expoſe ſes ſentimens ſur Origene contre les eloges de Rufin.

'RUFIN pretend que S. Jerome quand il ſe fut tenu bleſſé de ſa preface, ne devoit faire autre choſe que l'en reprendre en ami par quelque avertiſſement particulier, & prier Pammaque d'en uſer de meſme. [Mais Saint Jerome ne jugea pas devoir agir de cette ſorte.] 'Il crut l'honneur de ſa foy trop intereſſé dans les fauſſes loüanges de Rufin, pour ne les pas repouſſer avec force. 'Il euſt pu y répondre par des eloges de la meſme nature; mais il aima mieux rejetter ouvertement le crime dont on l'accuſoit, que d'imiter un artifice qu'il condannoit dans un autre. 'Quoiqu'il ne puſt pas ſe declarer contre Origene, aprés luy avoir donné tant d'eloges, ſans quelque apparence de legereté, il aima mieux laiſſer douter de ſon jugement que de ſa foy; & dans cette neceſſité faſcheuſe de paſſer ou pour ennemi de ceux qui faiſoient ſemblant d'eſtre de ſes amis, ou pour heretique, il aima mieux choiſir le moindre de ces deux maux, [& paroiſtre plutoſt mauvais ami que faux Catholique.] Hier. ex Ruf. l. 2. p. 131. a. b. in Ruf. l. 1. c. 1. p. 197. a. ep. 66. p. 195. b. ep. 65. c. 4. 7. p. 193. b.

'Ainſi aprés avoir traduit les quatre livres des Principes, * il adreſſa une réponſe à Pammaque & à Ocean, où il ſe plaint fortement de ce qu'on le faiſoit paſſer pour ſectateur des erreurs d'Origene, 'proteſtant qu'il n'avoit jamais loüé ſa foy, mais ſon eſprit, comme il eſtimoit bien d'autres auteurs dont il rejettoit b 59. p. 149. b. * ep. 65. c. 1. p. 189. a. p. 189. 190.

les dogmes, qu'il ne ceſſeroit point de l'eſtimer en cette maniere, parcequ'il eſtoit eſtimable en beaucoup de choſes, comme il le montre par un aſſez bel eloge qu'il en fait, & qu'il eſtoit preſt de le loüer autant qu'auparavant, pourvu que d'autres condamnaſſent auſſi-bien que luy les erreurs où cet auteur eſtoit tombé, & ne l'obligeaſſent pas, en loüant Origene plus qu'ils ne devoient, de le blaſmer plus qu'il ne vouloit. Il ſemble quelquefois avouer que la lecture d'Origene l'avoit engagé d'abord dans quelques mauvais ſentimens dont il s'eſtoit retiré depuis. Il finit un des endroits où il parle d'Origene par ces mots: [1] « Si vous voulez « m'en croire, je n'ay jamais eſté Origeniſte. Que ſi vous voulez « abſolument que je l'aie eſté, je ne le ſuis plus. & il dit que c'eſt « pour le prouver qu'il écrit contre Origene, afin que ſi on ne le croit pas ſur le deſaveu qu'il fait de ſes erreurs, on le croie au moins lorſqu'on l'en verra l'accuſateur.

Il accuſe ſes adverſaires de tenir une conduite bien differente, leur reprochant de cacher leurs veritables ſentimens, meſme par des parjures, & de ne craindre d'autre choſe que d'écrire & de ſigner quelque choſe qui y ſoit contraire. Il ſemble dire que quelques uns d'eux avoient eſté obligez de ſigner, depeur d'eſtre chaſſez de l'Egliſe. [Je ne ſçay ſi cela auroit raport à l'affaire de Jean de Jeruſalem.] Il marque en particulier quelques deguiſemens dont il pretend qu'ils uſoient ſur la reſurrection des corps.

Comme cette lettre devoit eſtre publique, il proteſte qu'il avoit fort pris garde à n'y rien mettre que Rufin puſt croire eſtre contre luy, & qu'autant qu'il avoit pu, il n'avoit rien dit qui le puſt bleſſer, mais qu'il avoit ſeulement parlé en general contre ſes accuſateurs & contre les heretiques, [a] detournant meſme les choſes qui regardoient perſonnellement Rufin, parcequ'il vouloit encore obſerver avec luy les loix de l'amitié, & ſe défendre ſeulement ſans accuſer ſon accuſateur.

[Il ſemble pourtant qu'il euſt mieux réuſſi dans ce deſſein, s'il n'euſt pas] marqué ſi clairement la preface de Rufin ſur le Periarchon, [b] & s'il n'euſt pas parlé de l'apologie de Saint Pamphile. [Car ne paroiſſant point que perſonne ait jamais douté que ces deux ouvrages ne fuſſent de Rufin, quand meſme il n'y auroit pas mis ſon nom, c'eſtoit l'attaquer directement.] & Rufin ne manque pas de le prendre de la ſorte. [c] Il ſemble auſſi qu'il euſt pu ne point parler de la traduction qu'il avoit faite du Periarchon contre celle de Rufin.

c.3.p.192.d. c.2.p.191.b. c.3.p.192.d. c.2.p.191.b c.1.p.190.c. c.d. d. c.2.p.191.a. in Ruf.l.1.c.3.p.201.a. ep.66.p.195.b. in Ruf.l.1 c.3.p.200.d. a c.1.p.197.a. a l.3.c.3.p.234.c. ep.65.c 1.p.189. a l.4 p 193.c. b c.4.p.193.c.d. ex Ruf.l.1.p.193.b. c ep.65.c.4.p.193.d.

1. *Si mihi credidiſti, Origeniſtes nunquam fui: Si non credidiſti, nunc eſſe ceſſavi.*

Il dit qu'il n'avoit point accuſé Rufin d'hereſie dans cette lettre,[c'eſt à dire en le nommant:]ª car c'eſt en parlant de ceux qui s'autoriſoient de ſon nom pour défendre Origene, [dont Rufin eſtoit le premier,] qu'il dit qu'il ſemble que ces gents là ne ſauroient eſtre heretiques ſans luy, & il declare partout que c'eſtoit contre des heretiques qu'il parloit dans cette lettre. [C'eſt pourquoi Rufin avoit quelque fondement]de s'attribuer cette lettre comme il faiſoit;[& on peut dire que S. Jerome ne le devoit pas] trouver mauvais. Pour ce qu'il ajoute qu'il avoit epargné Rufin, parceque ſur la proteſtation qu'il avoit faite de retrancher les hereſies du Periarchon, il avoit cru qu'il ne favoriſoit plus les heretiques, [je ne voy pas bien comment cela ſe doit entendre,] vu qu'on luy avoit envoyé un extrait des erreurs qui eſtoient dans la traduction de Rufin, [& on ne peut pas douter qu'il ne l'euſt luë.]Il y auroit auſſi-bien des reflexions à faire ſur ce qu'il dit qu'il n'avoit jamais loüé la foy & les ſentimens d'Origene, ni adheré à ſes erreurs. On peut voir celles que d'autres y ont faites. Il donne le nom de livre à cette lettre contre Origene, qui eſt la 65 dans ſes œuvres.

ª ex Ruf. l 3 e 9 p. 244 c.
ª ep. 65, c. 1. p. 189 a.
in Ruf. l 3. c. 9 p. 244. c.
c. 10. p. 245. b.
c. 9. p. 244. c.
ep. 64. p. 189 a.
Du Pin, t. 3. p. 380 381.
Hier. in Ruf. l. 1. c. 2. p. 198. d.

ARTICLE XCII.

Saint Jerome traduit le Periarchon; écrit en ami à Rufin.

Il y parle de ſa traduction du Periarchon comme d'une choſe déja faite, & faite avec d'autant plus de travail & de peine, qu'il avoit moins oſé s'y eloigner de l'original. Il dit qu'il avoit perdu quelques jours à cet ouvrage, ª auquel il avoit eſté engagé non ſeulement par la priere de Pammaque & des ſiens, ᵇ mais par la ſollicitation de tout le monde, qui ſe plaignoit que la traduction de Rufin avoit renverſé la ville de Rome. Saint Paulin luy avoit demandé en ce temps là[un commentaire]ſur Daniel, qu'il avoit déja differé une fois. Et il commençoit à y travailler, ou au moins il eſtoit ſur le point de le faire, lorſqu'il fut encore contraint de le remettre pour la traduction du Periarchon, qu'il n'eut point, dit-il, accordée pour lors aux inſtances de Pammaque, quelque reſpect qu'il euſt pour un ſi excellent homme, & qui le cheriſſoit ſi fort, ſi elles n'euſſent eſté jointes à celles de preſque tous les Chrétiens de Rome, qui aſſuroient que beaucoup de perſonnes eſtoient en danger de leur ſalut, & ſe laiſſoient aller à ces dogmes corrompus.

Hier. ep. 65. c. 4. p. 193. b.
in Ruf. l. 3. c. 10. p. 245. a.
ª l. 1. c. 2. p. 198. c.
ᵇ l. 3. c. 10. p. 244. d. 245. a.
ep 153. p. 197. b
b 198. c.

398.

In Ruf.l.1.c.2.p 198.d. 'Il dit que ſon travail eſtoit utile pour faire connoiſtre les hereſies d'Origene, qui eſtoit l'auteur du livre, & 'les fautes de ſon premier traducteur. [Cette ſeconde traduction n'eſt pas d venuë juſque à nous.] 'Saint Jerome dit que depeur qu'on ne le ſoupçonnaſt d'approuver les erreurs qu'il traduiſoit, il avoit marqué dans une preface par quelle raiſon il avoit eſté contraint de traduire cet ouvrage, & quelles eſtoient les opinions que les lecteurs devoient regarder comme des erreurs. 'Mais cette preface eſt auſſi perduë. Le Saint en a pu tranſcrire quelque choſe, & meſme augmenter ce qui regardoit les erreurs d'Origene,] ep 59.p.149.l55. 'dans la lettre qu'il écrivit dix ans depuis à Avite, où il traite ep 64.p.189.a. cette matiere fort au long. 'Pammaque avoit demandé à Saint Jerome avec la traduction du Periarchon, qu'il en refutaſt les erreurs, dont il luy envoyoit l'extrait: [mais nous ne voyons pas que Saint Jerome l'ait fait.]

non verus interpres.

Note 59.

L'AN DE JESUS CHRIST 399.

Bar.398.§2.399. §34. 'Baronius ne croit pas que Saint Jerome ait envoyé à Rome ſa nouvelle traduction du Periarchon [accompagnée de ſa lettre Hier.ep.65.c.1. p.190.c. 65,] avant l'an 399, à cauſe de ce 'qu'il y conte 20 ans depuis qu'il avoit expliqué la viſion des Seraphins ſur Iſaïe [vers l'an 380. Ce n'eſt pas un argument fort conſiderable, mais la ſuite le Bar.399.§34. fortifie aſſez. Il y a plus de raiſon] 'de remarquer qu'il ne faut Hier.ep.65.c.3. p.192.d. pas prendre preciſément ce qu'il dit, 'qu'il y avoit 400 ans que a c.2.p.191.c. l'Egliſe eſtoit établie. 'Pour ce que le Saint conte prés de 150 ans depuis qu'Origene eſtoit mort à Tyr, [il y en avoit en effet 146, puiſqu'Origene eſt mort en 253.]

ep.66.p.195.b. 'Saint Jerome avoit receu [vers ce temps-ci] une lettre de Rufin, qui luy mandoit qu'aprés avoir demeuré long-temps à Rome, il s'en retournoit en ſon pays, ou qu'il y eſtoit déja retourné. Il faiſoit en meſme temps quelques plaintes, & il ſemble qu'elles in Ruf.l.3.c.10. p.245.a. eſtoient contre les amis de S. Jerome. 'Le Saint ſe crut obligé de b b. luy répondre d'une maniere modeſte & civile, [b]comme à un ami, c ep.66.p.195.b] Du Pin,p.383. [c]dont il vouloit toujours conſerver l'affection. Il luy témoigne neanmoins avec quelque chaleur, que comme la veritable amitié doit eſtre ſincere, il ne peut pas luy diſſimuler qu'il ſe ſentoit bleſſé de ſa preface ſur le Periarchon, & qu'il avoit eſté obligé de refuter le crime qu'elle luy imputoit, en epargnant ſon ami autant qu'il luy avoit eſté poſſible.

Hier.p.195.b. 'Du reſte il le prie, que s'il avoit quelque choſe à dire il vouluſt bien le laiſſer en repos, ſans ſe couvrir de ſon nom qui n'eſtoit p.196.c. pas capable de l'autoriſer, & eviter les occaſions qui pouvoient faire

399. faire naiſtre des diviſions entre eux, ou entre leurs amis; Que pour luy il avoit écrit à tous les ſiens de le traiter en ami, & de luy faire de ſa part toutes les civilitez poſſibles. 'Il parle de ſon frere Paulinien, que Rufin pouvoit avoir vu à Aquilée chez Saint Chromace, [ſuppoſant par conſequent que Rufin y eſtoit alors. Il peut ſembler étrange qu'il ne luy parle point de renoncer aux erreurs du Periarchon. Il croyoit peut-eſtre avoir ſatisfait à cela dans ſa lettre 65, & ne devoir pas aigrir davantage une perſonne qu'il pouvoit eſperer de gagner par la douceur.] c.

'Il ſemble qu'il ait écrit cette lettre en meſme temps que la 65, In Ruf.l.3.c.10. p.245.b.
[a]ou au moins auſſi-toſt aprés. [Mais aſſurément ce ne fuſt pas al.1.c.3.p.201.a.
aprés cette année,] [b]puiſque c'eſtoit environ avant ſa ſeconde bl.3.c.10.p.245.
apologie contre Rufin [en l'an 402.] Ce ne peut pas auſſi avoir b.
eſté plutoſt, 'puiſqu'il l'envoya par un autre Rufin, ou meſme ep.66.p.196.c.
depuis qu'il fut parti: 'Or ce Rufin ne partit que deux ans aprés in Ruf.l.3.c.7.
V. ſ 204. Rufin d'Aquilée, [comme nous le pourrons dire 'bien-toſt plus p.241.a.
amplement.] Le temps du voyage de Rufin peut faire juger aſſez probablement que ce fut luy par qui Saint Jerome envoya à Rome ſon epiſtre 65, avec la traduction qu'il avoit faite du Periarchon.

ARTICLE XCIII.

On blaſme Saint Jerome d'eſtre trop moderé.

[POUR la maniere dont ces ouvrages furent receus à Rome,] 'quoique l'epiſtre 65 ſoit aſſez vehemente, S. Jerome dit Hier.in Ruf.l.3 c.9.p.244.c.
qu'elle y parut encore trop foible à ſes amis. Ils s'eſtoient perſuadez que Rufin eſtoit heretique, & ainſi ils eſtoient faſchez que le Saint ſachant, comme ils penſoient qu'il l'eſtoit, ne l'euſt pas traité comme tel, & qu'il l'euſt encore epargné aprés les eloges ſi peu obligeans qu'il en avoit receus. Leur peine alloit juſqu'à ſoupçonner encore S. Jerome de s'entendre avec luy, & à croire que Rufin l'avoit loüé ſincerement & ſans artifice. Ainſi ils ne purent s'empeſcher d'en écrire au Saint, qui dit, qu'il eſt preſt de montrer, quand on voudra, les lettres où ils l'accuſoient d'hypocriſie, d'avoir fait entrer la guerre dans l'Egliſe, en donnant trop legerement la paix à un heretique, & d'autres choſes de cette nature.

[Je ne ſçay ſi cette paix regarde la reconciliation de S. Jerome & de Rufin à Jeruſalem, ou ſi c'eſt la lettre d'amitié que nous

c.10 p.245 b] l. c.3 p.201.a. venons de voir que S. Jerome luy avoit écrite.] Il eſt certain que les amis qu'il avoit à Rome ſe contenterent de prendre des copies de cette lettre, ſans l'envoyer à Rufin qui n'eſtoit plus alors à Rome, ne jugeant pas qu'il luy falluſt rendre une lettre que le Saint luy écrivoit comme à un ami, puiſqu'il ſe declaroit ouvertement ſon ennemi, qu'il publioit partout luy & ſes diſciples une infinité de choſes contre luy, & qu'il ne ceſſoit point de le noircir par des calomnies auſſi fauſſes, qu'indignes de ſortir de la bouche d'un Chrétien. Saint Jerome neanmoins la luy envoya [environ deux ans depuis.] Rufin pretendit qu'il l'avoit ſuppoſée en ce temps là, parcequ'il ne l'avoit pas receuë pluſtoſt; mais Saint Jerome ſe juſtifie de ce reproche par les copies que l'on en avoit à Rome. 399.

l.1.c.3.p.245.a. l.3.p.10.p.245.a. b.

ep.59.c.1.p.149. b. Pour la traduction du Periarchon, Saint Jerome écrit dix ans depuis, que Pammaque à qui il l'avoit envoyée l'ayant luë, eut une telle horreur des hereſies qu'il y trouva, qu'il la garda chez luy ſans la communiquer, depeur que devenant publique, elle ne fiſt tort à beaucoup de monde; mais qu'un frere qui avoit du zele pour Dieu, quoique non ſelon la ſcience, l'ayant prié de la luy preſter pour la lire, & la luy rendre dans un terme ſi court, qu'il ſembloit n'y avoir pas de lieu de craindre qu'il en vouluſt tirer une copie, il ne laiſſa pas dés qu'il l'eut d'y mettre tant de copiſtes, qu'il la fit tranſcrire toute entiere, & la rendit enſuite pluſtoſt encore qu'il ne l'avoit promis.

b. La meſme temerité, ou au moins la meſme legereté qui luy avoit fait tirer une copie, la luy fit communiquer à d'autres en cachette. [Ainſi cet ouvrage devint public,] mais avec quantité de fautes comme ſont ordinairement les longs écrits, & qui traitent de matieres relevées, ſurtout lorſqu'on les copie ſecrettement & à la haſte; de ſorte que ſouvent on n'y trouvoit ni ſens, ni ſuite. Saint Jerome de ſon coſté n'en donna aucune copie jusqu'à celle qu'Avite luy demanda dix ans aprés. Neanmoins Pammaque avoit demandé cette traduction pour ſervir à toute la ville de Rome, & Saint Jerome reconnoiſſoit dans une lettre publique qu'il l'avoit faite.

b.

ep.64.p.139.a.

ep.65 c.1.p. 203.dans Ruſſin. c.3 p.201.a.

[a] Rufin receut par Apronien ce que S. Jerome avoit envoyé contre luy à Pammaque, [c'eſt à dire l'epiſtre 65.] Il pretend que dans la douleur des plaies que les traits de ſes injures luy avoient faites, ne trouvant point de remede parmi les hommes, il chercha ſa conſolation en J C, & dans la beatitude qu'il promet à ceux que les hommes perſecuteront par le menſonge, [pourvu que ce ſoit

d ex Ruf.l.1.c.1.p.207.b.

pour la verité & pour la juſtice.]Il ajoute qu'eſtant aſſez ſatiſ- b|z.p 233.a.
fait de ce remede, il fuſt volontiers demeuré dans le ſilence, ſi la neceſſité de faire connoiſtre la verité à ceux que les diſcours de ſes adverſaires avoient trompez, ne luy euſt impoſé l'obligation de ſe défendre [Il compoſa pour ce ſujet une apologie : Mais comme elle ne parut que deux ans aprés, nous reſervons à en parler en ce temps là.]

ARTICLE XCIV.

Quel eſtoit Rufin ennemi du peché originel.

[IL faut reprendre ce que nous avons touché d'un Rufin different de celui qui a rendu ce nom ſi celebre, & qu'on ſurnomme d'ordinaire Rufin d'Aquilée. Nous ne ſavons point qui eſtoit cet autre Rufin,]ſinon qu'il eſtoit Preſtre. [C'eſt peut-eſtre à luy Hier ep.66.p. 196.clin Ruf.l. 3 c.7.p.241.a. ep 131.p.75.b. p.74.c.
que S. Jerome adreſſe l'epiſtre 131,]puiſqu'il dit que c'eſtoit au commencement de leur amitié, [ce qui ne convient pas à celui d'Aquilée.] Il paroiſt par le commencement, que l'on avoit fait quelque mauvais raport à Saint Jerome de la maniere dont ce Rufin parloit de luy: De ſorte que Rufin luy ayant enſuite écrit le premier avec de grands témoignages d'eſtime pour luy, & d'affection pour Euſebe, le Saint l'aſſure qu'il luy en eſt fort obligé, & qu'il ſe rejouit [de voir que ce qu'on avoit dit eſtoit faux]

Il luy fait enſuite une explication allegorique du jugement rendu par Salomon entre deux femmes publiques, comme il l'en avoit prié, plutoſt, dit-il, pour ne luy pas refuſer une choſe p.75.b.
qu'il luy demandoit au commencement de leur amitié, que pour eſtre en état de bien traiter cette matiere. Car il dit qu'il avoit eſté accablé durant une année entiere d'une langueur continuelle, & qu'il avoit outre cela à la main une plaie fort incommode & fort dangereuſe.

Caſſiodore cite & loüe cette lettre ſur le jugement de Salomon. Caſſ.inſ.c.2 p. 218.t.
[Nous ne pouvons pas dire preciſement quand elle a eſté écrite. Si l'on croyoit que ce commencement d'amitié dont elle parle puſt s'entendre d'un renouvellement d'amitié, & qu'ainſi on la vouluſt raporter à Rufin d'Aquilée, ce qui nous paroiſt aſſez peu probable, il ſeroit aiſé de croire qu'elle auroit eſté écrite vers le milieu de l'an 398, avant que Saint Jerome euſt receu les traductions de Rufin, & il ne ſeroit pas difficile de croire que Saint

Jerome avoit eſté incommodé depuis le milieu de l'an 397, juſ- 396.
Hier.in Matt. Pr p.12. ques à ce temps là.] 'Au moins nous avons vu, qu'il avoit eſté
ep.126 p.40,d. malade durant les trois premiers mois de cette année : enſuite de quoy ayant fait ſon commentaire ſur Saint Matthieu, il avoue que ce travail luy avoit fait tort pour ſa ſanté, de ſorte qu'il pourroit bien encore eſtre retombé depuis. En la raportant meſme à l'autre Rufin, on ne la peut pas mettre beaucoup pluſ-
ep.131.p 74.c. toſt, ['puiſqu'Euſebe eſtoit déja Preſtre:] & il ſeroit encore plus difficile de la mettre pluſtard.

Hier.in Ruf.l. 3.c.7.p.241. Quoy qu'il en ſoit de cette lettre, il eſt certain ['que deux ans
ep.66 p.196.c. aprés que Rufin d'Aquilée fut allé à Rome [en 397,] l'autre Rufin y fut envoyé par S Jerome pour paſſer de Rome à Milan,
in Ruf.l.3.c.7.p. 241 a. [où l'Empereur Honoré tenoit encore alors ſa Cour.] Il fit ce voyage pour quelque affaire particuliere, 'c'eſt à dire pour dé-
ep.66.p.196.e. fendre un nommé Claude dans une affaire criminelle, [dont nous n'avons pas d'autre connoiſſance.] 'Saint Jerome le pria de voir Rufin d'Aquilée, & de luy faire toutes ſortes d'amitié de ſa part. [Ce qui ne nous empeſcheroit pas de croire qu'il n'euſt envoyé par luy ſa nouvelle traduction du Periarchon, & ſon epiſtre 65, ſi nous en avions quelque preuve un peu plus forte que la conjecture qu'on peut tirer de la convenance du temps.]

Vaſt.p.528.n.d| 2.n|Merc.t.1. p.31.32. a Aug.pec.or.c. 35 7.p.134 1.c. b Merc.t.1.n.p. 130.2. 'Un auteur croit que c'eſt de ce Rufin que parloit Celeſte compagnon de Palage, 'lorſqu'il diſoit qu'il avoit oui dire à Rome au Preſtre Rufin qui demeuroit chez Pammaque, qu'il n'y avoit point de peché originel. b Et aſſurément il eſt difficile de croire &c. que Rufin d'Aquilée ait jamais eu aucun commerce avec Pammaque, bien loin de demeurer chez luy. [Il n'eſtoit pas non plus
in P.p.30.§ 1.2. à Rome du temps du Pape Anaſtaſe,] 'ſous lequel ce Rufin apporta à Rome cette nouvelle hereſie, qu'il avoit ce ſemble appriſe de Theodore de Mopſueſte, & dont il donna les principes à Pelage, ayant trop d'eſprit pour oſer ſe charger de la haine de cette nouvelle erreur. Il eſtoit Syrien de nation.

n.p.214.131. 'Nous avons une profeſſion de foy attribuée à un Rufin, lequel eſtant venu viſiter les ſaints lieux de Jeruſalem & de Bethléem, y apprit qu'un grand nombre de freres eſtoient ſcandalizez de ſa doctrine, parcequ'on diſoit qu'il enſeignoit beaucoup d'hereſies. Il fait donc douze anathematiſmes pour condanner tant les erreurs qu'il avoit regret d'avoir tenues, que celles dont on l'avoit accuſé, quoiqu'il n'en fuſt pas coupable. Il y condanne l'hereſie d'Apollinaire ſans le nommer, & diverſes erreurs de celles que l'on attribuoit à Origene. Il y ſuit en tout la doctrine

de Saint Jerome, meſme en quelques points où l'Egliſe ne le ſuit pas. 'Il eſt viſible que cet écrit ne peut-eſtre du grand Rufin. Mais il peut bieneſtre de l'autre dont nous parlons, [que Saint Jerome n'aura point voulu recevoir au nombre de ſes amis, qu'aprés l'avoir fait renoncer ſolennellement à ſes erreurs, & luy en avoir peut-eſtre dicté la retractation.] 'Car on lit dans un manuſcrit, qu'il compoſa cet abregé de la foy Catholique, pour corriger des perſonnes qui eſtoient tombées dans l'hereſie.

p. 115. a. Mabl. Ic. It. p. 218.

[Il n'y a rien dans cette piece qui favoriſe les Pelagiens.] 'Mais on croit que le meſme Rufin eſt auteur d'un écrit ſur la foy, donné par le P. Sirmond en 1650, attribué [il y a peut-eſtre 800 ans,] par Jean Diacre à un Rufin Preſtre de Paleſtine, & qui ne peut eſtre de Rufin d'Aquilée, puiſqu'il combat partout Origene. 'Il eſt au contraire tres digne du maiſtre de Pelage & de Celeſte puiſqu'il attaque amplement & ouvertement le peché originel. 'L'auteur paroiſt croire qu'Enoch n'a commis aucun peché, [a] & qu'Adam & Eve n'en ont point commis depuis leur chute. [b] Cet écrit a eſté compoſé en grec, & traduit en latin peut-eſtre par Julien le Pelagien, qui ſemble en avoir voulu copier divers endroits dans une profeſſion de foy qu'il fit avec les autres Eveſques Pelagiens en l'an 418. [On ne ſçait point le temps ni l'occaſion de ce livre. Mais il ne le faut mettre ſans doute qu'aprés les douze anathematiſmes dont nous venons de parler, puiſque S. Jerome luy en euſt fait ſans doute ajouter un 13e contre les erreurs de ſon écrit.] 'Il paroiſt par les citations de Jean Diacre, qu'outre ce livre il y en avoit un ſecond du meſme auteur.

Mere. in P. p. 131. 285.

p. 132. 185.

p. 196. a.

[a] P. 300. a. [b] P. 131. 185. 186.

Sic. n. p. 101.

ARTICLE XCV.

Saint Jerome écrit ſur la mort de Pauline; reſout quelques difficultez à Saint Paulin.

Note 60. [NOus mettons en cette année l'epiſtre 26, parceque "nous ne voyons rien qui nous empeſche de ſuivre à la lettre] 'ce que dit Saint Jerome, qu'il la fit deux ans aprés l'epitaphe de Nepotien, que nous avons mis ſur l'an 397. 'Il écrit cette lettre à Pammaque ſur la mort de Pauline ſa femme, ſeconde fille de Sainte Paule, 'qui eſtoit morte neanmoins deux ans auparavant [ſur la fin de l'an 397. Il ne marque point par quelle raiſon il avoit attendu ſi long-temps à luy écrire ſur ce ſujet. Nous en avons marqué le contenu "ſur l'hiſtoire de Saint Pammaque.]

Hier. ep. 30. p. 107. a. b. c. p. 127. p. 170. d. ep. 26. p. 162. d.

V. S. Pammaque § 5.

ep.30.p.197 d. ep.27.p.170.d. Quoique le Saint trouve qu'elle eſt courte, [a] elle ne laiſſe pas d'eſtre aſſez longue pour eſtre appellée un petit livre, comme il le fait quelquefois. 399.

[Nous avons vu ci-deſſus le commerce que S. Paulin avoit lié avec S. Jerome dés l'an 395, & le ſoin qu'ils eurent tous deux de l'entretenir par une mutuelle correſpondance. Nous avons

ep.153.p.197. 198. auſſi remarqué que] S. Paulin avoit demandé à S. Jerome une interpretation de Daniel, qu'il eſtoit prés de commencer aprés l'avoir differée une fois, lorſqu'il fut contraint de la differer encore pour traduire le Periarchon. [Vers le meſme temps qu'il y

p 197 a. travailloit,] 'S. Paulin luy écrivit de nouveau pour luy demander l'explication de ce que dit l'Ecriture, que Dieu avoit endurci le cœur de Pharaon, & des autres endroits qui ſemblent

b. ruiner le libre arbitre; '& pour apprendre encore de luy comment il eſt vray que les enfans des Fideles & des battizez ſont ſaints, puiſqu'ils ne peuvent eſtre ſauvez, s'ils ne reçoivent aprés eſtre nez la grace [du batteſme,] & ne la conſervent juſques à la

a. fin. 'Il le preſſoit auſſi extremement de luy écrire, & ſe plaignoit qu'il ne luy écrivoit que de petites lettres "qui n'eſtoient point *incomtas* travaillées, & qui ſont toutes perduës: [Car les deux qui nous reſtent juſques à ce temps-ci ſont fort longues:]

a. 'S. Jerome luy dit ſur ce dernier point qu'il n'oſe luy écrire de grandes lettres, depeur qu'il n'y trouve trop de fautes, & qu'il ne peut pas trouver le loiſir neceſſaire pour luy en écrire de telles qu'il ſouhaitoit, parceque quand le temps de la navigation venoit on luy demandoit tant de lettres, qu'il eſtoit contraint de mettre tout ce qui luy venoit à la bouche, auſſi bien pour luy que pour les autres, ne craignant pas d'en uſer de la ſorte, parcequ'il le conſideroit comme un ami, & non comme un cenſeur rigoureux de ſes paroles.

a.b. 'Pour ſes queſtions, il dit qu'Origene a fort bien répondu à la premiere dans ſes livres des Principes qu'il avoit traduits depuis peu; [ce qui marque qu'il n'avoit pas encore bien approfondi luy meſme tous les myſteres de cette difficulté.] Il ſe contente de le renvoyer à cet auteur, parce, dit-il, que nous ne ſommes « ni aſſez peu inſtruits pour rejetter tout ce qu'a dit Origene, com- « me Calphurnius Lanarius & ſes diſciples m'en accuſent, (je ne « ſçay s'il veut dire Rufin,) ni aſſez opiniatres & aſſez fous pour «

b. recevoir ſes blaſphemes en eſtimant ſa ſcience. 'Sur la ſeconde « queſtion, il dit aprés Tertullien, que les enfans des Fideles ſont ſaints, parcequ'ils ſont comme deſtinez à la foy, & ne ſont

ſouillez d'aucune impureté de l'idolatrie ; ou bien que c'eſt de meſme que l'Ecriture attribuë une ſanctification legale & ceremoniale à des choſes qui eſtant inanimées n'en peuvent pas avoir une veritable. *Pilcolum.* 'Il le remercie à la fin d'une "callotte qu'il luy avoit envoyée par preſent. 'Il luy fait excuſe de ne luy avoir encore pu achever l'interpretation qu'il luy avoit promiſe de Daniel : [& il y a meſme bien de l'apparence "qu'il differa ce commentaire en l'an 407.] Note 61.

p.198 c. el197.b.

ARTICLE XCVI.

Sentimens de S. Jerome ſur les bigames, & ſur l'uſage des auteurs profanes.

L'AN DE JESUS CHRIST 400.

[COMME nous ne trouvons rien dans l'hiſtoire de S. Jerome qui appartienne particulierement à cette année, nous y placerons diverſes choſes que nous ſavons ſeulement eſtre arrivées avant les ſuivantes.

On peut mettre de ce nombre l'epiſtre 83 ſur les bigames. Car je ne croy pas qu'on doute que ce ne ſoit] 'le livre qu'il temoigne [en 401] avoir écrit pour montrer que tous les mariages qu'on avoit faits avant le batteſme ne rendoient point un homme bigame & incapable du ſacerdoce. 'Il avoit déja défendu ce ſentiment à Rome dans une conference publique, dont il raporte quelque choſe. 'Depuis qu'il en fut parti il ſoûtint la meſme choſe dans ſon commentaire ſur l'epiſtre à Tite ; où il dit que l'opinion contraire eſt plus ſuperſtitieuſe que veritable. [Enfin] 'Ocean ſon ami particulier luy écrivit ſur ce meſme ſujet, temoignant qu'il croyoit que Saint Paul excluoit ces perſonnes du ſacerdoce, lorſqu'il demande qu'un Eveſque & un Diacre n'aient epouſé qu'une femme. C'eſtoit à l'occaſion de Cartere ancien Eveſque d'Eſpagne, 'que Baronius croit eſtre celui meſme qui eſt marqué entre les Eveſques du Concile de çaragoce [en 380.]

Hier. in Ruf. l. 1. c. 7. p. 210. c.

ep. 83. c. 1. p. 319. 320.

in Tit. 1. p. 245. 246.

ep. 83. c. 1. p. 319. b.

Bar. 405. § 60. Conc. t. 1. p. 683. d. e.

'Saint Jerome eſtant donc obligé de dire ſon ſentiment ſur ce point à ſes freres, qui le demandoient, [a] répondit tant pour Cartere que pour les autres Eveſques qui eſtoient dans le meſme cas, (car il ſoûtient qu'il y en avoit un grand nombre,) que tous les pechez eſtoient tellement effacez par le batteſme, & qu'un neophyte eſtoit tellement un homme nouveau, qu'il ne falloit plus conſiderer tout ce qui s'eſtoit paſſé auparavant: [Et quoique le

Hier. in Ruf. l. 1. c. 7. p. 210. c. a c. ep. 83. p. 319. 324.

Pape Sirice euſt declaré le contraire dans une lettre celebre lorſque S. Jerome eſtoit encore à Rome, il ne laiſſe pas de ſoûtenir ſon ſentiment avec une extreme force, de rejetter l'autre comme entierement faux & inſoûtenable,] & meſme de le traiter d'hereſie. Il emploie la fin de ſa lettre à montrer, [ce qui n'eſt que trop vray,] que S. Paul demandant tant d'autres qualitez plus importantes dans les Eveſques, il eſtoit étrange qu'on s'arreſtaſt ſi fort à la bigamie, lorſqu'on negligeoit tout le reſte. 400.

ep.83.c.1.p.319. b. c.4.p.323-325.

Chryſogone diſciple de Rufin dont l'exterieur eſtoit tres edifiant, [a] & que Baronius croit eſtre le moine d'Aquilée [b] à qui Saint Jerome meſme avoit écrit l'epiſtre 44 [vers 374,] comme à un de ſes meilleurs amis, [c] luy fit un crime de ce livre. car le Saint le qualifie ainſi. S Jerome le défie de répondre à ſes raiſons; & neanmoins il ajoute qu'il ne pretend point empeſcher les autres de ſuivre le ſentiment qu'ils voudront, ni ruiner par ſon opinion le dogme & le decret des autres. [Je ne ſçay s'il marque celui de Sirice.] Baronius loüe en cela ſa modeſtie digne d'un docteur de l'Egliſe. Il croit les raiſons ſur leſquelles ce Pere appuie ſon ſentiment preſque ſans répenſe. Neanmoins le Pape Innocent re s'y eſt pas arreſté; & elles ne l'ont pas empeſché de confirmer fortement ce que Sirice avoit fait. [d] S. Auguſtin auſſi a cru les devoir faire ceder au ſentiment contraire qu'il avoit trouvé dans l'Egliſe, parceque le batteſme qui efface les pechez, ne détruit pas les mariages.

in Ruf l.1.c.7 p. 210.c.
a Bar.400. ſ 30
b Hier.ep.44 p 218.c.
c in Ruf l.1.c.7. p.210.c.
Bar.405. ſ 59.
Conc.t.1.p.766 & 754.a.c. & 763. 764.
d Aug.Ep.90.c.2. c.18.p 331. 332.

S. Jerome cite auſſi en 401 contre Rufin le petit livre qu'il avoit écrit à Magnus avocat, ſur une difficulté que propoſoit un Calphurnius Saluſtianus, c'eſt à dire ce ſemble Rufin meſme, ſur l'uſage des auteurs profancs. C'eſt l'epiſtre 84, où il répond à ce que Magnus luy avoit écrit, & ſans doute par un nommé Sebeſe, qui eſtoit apparemment diſciple & moine de S. Jerome. Ce Sebeſe avoit fait quelque faute, & s'en eſtoit allé où eſtoit Magnus [Je croy que c'eſtoit à Rome;] & le titre de la lettre porte que Magnus eſtoit un avocat Romain. Magnus avoit repris Sebeſe de ſa faute, & ſes avis l'avoient porté à s'en repentir. Il revint trouver S. Jerome, & luy ayant témoigné le reſpect & l'obeïſſance d'un fils, le Saint luy témoigna auſſi toute la bonté & la douceur d'un pere, ſe rejouiſſant davantage de ſa correction, qu'il n'avoit eſté offenſé de ſa faute.

Hier.in Ruf.l. 2.c.7.p.208.d.
ep.84.p 326.c. d.
c.
c. d.
d.

Magnus luy écrivant ſur ce ſujet, luy demandoit à la fin de ſa lettre d'où venoit qu'il citoit ſi ſouvent les auteurs profanes dans ſes ouvrages, & qu'il fouilloit la beauté des expreſſions de l'Egliſe

l'Egliſe par ce mélange des paroles toutes corrompuës des payens. 'Saint Jerome luy répond ſur cela, que tous les auteurs P 316.d.318. eccleſiaſtiques en avoient uſé comme luy; & il luy fait une grande enumeration de divers Peres qu'il pretend avoir mélé dans leurs écrits le feu de la ſcience profane à la lumiere des Ecritures. 'A la fin il dit qu'il s'aviſe que Magnus ne luy fait point cette P.328 c. queſtion de luy meſme, mais par la ſuggeſtion d'un je ne ſçay qui, lequel n'ayant point d'erudition, eſtoit jaloux de ce que les autres en avoient. [Je ne ſçay pas par quelle pointe] il dit que c. c'eſt un Calphurnius ſurnommé Lanarius, à cauſe qu'il aimoit les hiſtoires de Saluſte. 'Mais il dit aſſez nettement autrepart in Ruf.l.3.c.7. qu'il marquoit Rufin par ces termes. [Ainſi cette lettre eſt du P.208.d. temps que Rufin s'eſtoit declaré contre Saint Jerome depuis ſon retour en Occident. Il pourroit meſme ſembler que c'eſtoit du temps que Rufin eſtoit à Rome avant la mort du Pape Sirice, puiſque Magnus eſtoit avocat à Rome,] 's'il n'eſtoit viſible par ep.66 p.193.b. l'epiſtre 66, que Rufin ne ſe declara point contre Saint Jerome qu'aprés en eſtre ſorti, & que Saint Jerome le menageoit auſſi juſqu'à ce temps là. [Ainſi il faut qu'elle ſoit écrite en 399, ou en 400, ou au commencement de 401 pour le pluſtard.]

ARTICLE XCVII.

S. Jerome marque à Leta comment elle doit elever la jeune Paule.

'SAINTE Paule [morte au commencement de 404,] vivoit Hier.ep.7.p.15. encore lorſque S. Jerome écrivit à Leta ſur l'education de la b. jeune Paule ſa fille, & petite-fille de la Sainte. [Et pour en marquer plus preciſément le temps,] 'Marnas pleuroit à Gaza dans P.54.d. ſon temple où il eſtoit enfermé, & dont il attendoit à tous momens la deſtruction [c'eſt à dire entre l'an 398 que ce temple fut V. S. Porphyre. enfin fermé, & l'an 401 auquel il fut détruit par S. Porphyre.]

'Leta dont nous parlons, eſtoit fille d'Albin, homme tres illuſtre c. & tres habile, mais attaché au paganiſme où il avoit la qualité de Pontife. Sa femme eſtoit Chrétienne, & ſelon la promeſſe de Saint Paul, les enfans qui ſortirent de ce mariage furent ſaints. [Il y en avoit ſans doute pluſieurs,] 'puiſque Saint Jerome dit c. qu'Albin eſtoit environné d'une troupe Chrétienne de fils & de petit-fils: [mais nous ne connoiſſons que] 'Leta ſa fille que Saint c. Jerome appelle ſa tres religieuſe fille en J. C.

Elle fut mariée à Toxoce fils de Sainte Paule, dont elle eut c.17.p.181.b.

une fille nommée auſſi Paule, en qui S. Jerome dit qu'elle avoit changé une malheureuſe fecondité en la joie d'avoir des enfans vivans, [n'ayant eu auparavant que de fauſſes couches.] Auſſi elle n'obtint la naiſſance de Paule que par la promeſſe d'un martyr, aprés l'avoir conſacrée à Dieu par ſes vœux pour la virginité, avant que de l'avoir miſe au monde, & meſme avant qu'elle l'euſt conçuë. Dés que la petite Paule commença donc à former les premieres paroles, Leta luy apprit à chanter *Alleluia*; & Albin tout payen qu'il eſtoit, ne pouvoit pas luy entendre prononcer en begayant cette marque de la religion de J. C, ſans s'en rejouir. Pour Sainte Paule, il n'eſt point neceſſaire de dire avec quels tranſports de joie elle apprit à Bethléem une ſi agreable nouvelle. 400.

7 p.54.d.
c.
d|27.p.181.c|7.p.56 c.
e p.7.p 54.c.
ep.27.p.181, 182.

Leta conſiderant cependant combien il eſtoit important d'elever ſa fille de bonne heure d'une maniere digne de ſa naiſſance miraculeuſe, & de la profeſſion à laquelle elle eſtoit deſtinée, s'adreſſa à S. Jerome, pour apprendre de luy les regles qu'elle pourroit ſuivre en cela; & Sainte Marcelle, [dont la mere nommée Albine pouvoit eſtre parente de Leta,] joignit ſes prieres aux ſiennes. Ce fut donc ſur cela que S. Jerome écrivit à Leta l'epiſtre ſettieme, où il l'exhorte d'abord par la reconnoiſſance des graces qu'elle avoit déja receuës de Dieu, à eſperer celle de la converſion de ſon pere, quelque difficile qu'elle paruſt.

ep 7 p 54.d.
c.d|Du Pin, p. 339-342.

Pour ſa fille, il veut qu'elle l'eloigne tout d'abord de la vuë du mal, [a] & de la connoiſſance de tout ce qui n'eſt pas conforme à ſa profeſſion; [b] qu'on emploie à l'inſtruire les loüanges, les careſſes, & meſme l'emulation & la jalouſie, qu'on luy apprenne à ſe faire aimer de tout le monde, qu'elle ſoit vétuë & accommodée avec beaucoup de modeſtie, qu'on luy inſpire l'amour de la priere, de la retraite, de l'étude des Ecritures, qu'on luy faſſe pratiquer l'abſtinence, mais avec moderation, & neanmoins avec plus de libetté durant le Careſme; Qu'elle n'ait point d'amitiez particulieres, qu'elle apprenne à travailler des mains. Il ne veut point dutout qu'elle aille au bain lorſqu'elle ſera grande.

Hier.ep.7.p.55. a.
a p.56.d.
b p 55.a.
b.
b
p.56.d|57.a.
p.56.57.
p.57.a.
p.57.a.
b.
a.b.

Il marque l'ordre qu'elle pourra garder pour lire l'Ecriture ſainte, & quels Peres elle peut lire ſans rien craindre. Il nomme pour cela que Saint Cyprien, Saint Athanaſe, & S. Hilaire. Mais il veut ſur toutes choſes qu'elle ne puiſſe point trouver de meilleure regle que l'exemple de ſon pere & de ſa mere. Il pro-

b.
p.58.c.
p.57.a.
p.54.d.

met à Leta avec beaucoup d'aſſurance, que puiſqu'elle avoit donné à Dieu le premier fruit de ſes entrailles, Dieu luy donneroit d'autres enfans. [Nous ne ſavons point ſi cette promeſſe eut ſon effet.]

'Aprés avoir marqué tout ce qu'il falloit obſerver pour l'education de ſa fille, il luy dit que ſi elle trouvoit qu'il fuſt difficile de l'elever à Rome de cette maniere, elle n'avoit qu'à l'envoyer à Bethléem, où ſa grand-mere & ſa tante l'eleveroient dans la vertu avec beaucoup plus de facilité & de ſureté qu'elle ne pouvoit faire dans Rome. 'Il luy promet qu'il ſera luy meſme ſon maiſtre & ſon nourricier. Je la porterai, dit-il, ſur mes epaules. Je me ferai un langage d'enfant avec elle tout vieillard que je ſuis: & je me tiendrai beaucoup plus honoré de cet emploi, que de celui du philoſophe du monde, parceque je n'aurai pas à inſtruire un Roy de Macedoine qui doit perir par le poiſon de Babylone, mais une ſervante & une epouſe de J. C, deſtinée à regner [etemellement] avec luy dans le ciel. [Nous ne voyons pas ſi Leta executa auſſi-toſt cet avis.] Saint Jerome dit en l'an 404, que Sainte Paule n'avoit eſté tentée de retourner à Rome, que par le deſir qu'elle avoit d'apprendre que ſon fils, ſa belle-fille, & ſa petite-fille euſſent renoncé à toutes les choſes du ſiecle, pour ſe donner entierement au ſervice de Dieu, & qu'elle l'obtint en partie, puiſque ſa petite-fille eſtoit deſtinée pour prendre le voile qui la devoit conſacrer à J. C. [Mais on ne peut point tirer de là ſi elle eſtoit à Bethléem, ou à Rome avec ſa mere.

p.58.c. d. ep.27.p.182.c.

Il eſt certain qu'elle eſtoit à Bethléem lorſque Saint Jerome écrivit l'epiſtre 94 en l'an 416,] 'où il ſaluë S. Auguſtin de la part de ſes ſaintes & venerables filles Euſtoquie & Paule, qui marchent, dit-il, [dans la vertu] d'une maniere digne de leur naiſſance & de vos exhortations. 'Dans la lettre 79 écrite à Saint Alype & à Saint Auguſtin aprés la mort de Sainte Euſtoquie, [c'eſt à dire en 419,] il leur mande que Paule 'leur petite-fille les conjuroit dans ſon affliction de ſe vouloir ſouvenir d'elle. [On luy pourroit peut-eſtre appliquer] ce qui eſt dit dans la vie de S. Martinien de la bienheureuſe Paule qui avoit baſti une egliſe à Bethléem, & qui y gouvernoit un monaſtere.

ep.94.p.351.b. ep.79.p.317.b. *neſtris vestra.* Boll.13.feb.p.

'Toxoce vivoit encore lorſque S. Jerome écrivit à ſa femme, [& il ne paroiſt pas qu'il ſoit mort avant ſa mere,] puiſque Saint Jerome parlant de la tendreſſe de cette Sainte, dit que la mort de ſon mari & de ſes filles la mirent toujours en danger de ſa vie. La mort de Toxoce n'auroit pas fait moins d'impreſſion ſur

Hier.ep.7.p.57. a.&c. a ep.27.p.179. b.

elle, puiſqu'elle l'aimoit plus que tous ſes autres enfans. [Que s'il a ſurvécu ſa mere, on peut juger de ſa vertu, par ce que S. Jerome dit de ſa femme dans l'eloge de S.te Paule;] Qu'ayant embraſſé la continence pour le reſte de ſes jours, elle imitoit par ſa foy & par ſes aumoſnes les actions de ſa bellemere, & s'efforçoit de faire voir dans Rome ce que Paule avoit pratiqué à Jeruſalem.

p.177.b.

p.182.c.

ARTICLE XCVIII.

S Jerome traduit les écrits de Theophile contre les moines de Nitrie; en reçoit des lettres, & luy en écrit.

L'AN DE JESUS CHRIST 401.

[EN entrant dans cette premiere année du cinquieme ſiecle, il faut rentrer dans les diſputes de l'Origeniſme, repanduës alors dans l'Orient & dans l'Occident.] Car le trouble qui s'eſtoit elevé ſur le ſujet du nom & de la doctrine d'Origene, eſtant né dans l'Orient, eſtoit paſſé de là, comme on a vu, dans l'Occident, & de l'Occident il repaſſa enſuite à l'Orient. [Nous avons vu ci-deſſus que Theophile d'Alexandrie avoit paru plus favorable à ceux qu'on appelloit Origeniſtes, que S. Epiphane, S. Jerome, & quelques autres n'euſſent ſouhaité, juſqu'à traiter Saint Epiphane d'Anthropomorphite & d'heretique. On le vit depuis l'an 399, changer, ſinon de ſentiment, au moins de conduite, & par ce changement mettre toute l'Egliſe en feu, & y cauſer un ſchiſme univerſel par la depoſition de S. Chryſoſtome. Mais comme tout cela a eſté traité partie ſur l'hiſtoire de ce Saint, partie ſur celle de Theophile meſme, nous n'en parlerons ici que pour marquer la part que Saint Jerome y a priſe. Elle ne paroiſt preſque avoir conſiſté qu'à traduire les ouvrages de Theophile; & c'eſt encore plus que nous ne voudrions pour ſon honneur. Mais il ne nous eſt pas permis de taire ce que nous trouvons dans les monumens de l'Egliſe.]

Hier.ep.8.p 69. b.

ep.16.p.120.d.

'Theophile ayant donc publié au commencement de l'an 401, une lettre fort vehemente ſur Origene, & contre les moines de Nitrie, qu'il accuſoit de ſoûtenir les erreurs qui ſont dans ſes livres, "S. Jerome en fit une traduction latine, que nous avons encore, [& l'envoya ſans doute en Occident. Car il eſt aiſé d'y raporter] ce qu'il dit luy meſme, que Vincent eſtant revenu de Rome, [apparemment à la fin de cette année,] aſſuroit que Rome & toute l'Italie avoit eſté delivrée de l'hereſie d'Origene par les lettres de Theophile.

B.b.P.t.2.p.94.

V. Theophile § 12.

Note 62.

Hier.ep.72 p. 312.a.

401. [Theophile pouvoit bien neanmoins avoir envoyé ſa lettre à Rome, avant meſme qu'elle euſt eſté traduite en latin,& il ſe peut faire que les eſprits aient commencé deſlors à ſe ſoulever contre Rufin.] Il eſt certain qu'il écrivit au Pape Anaſtaſe. a.

V. ſon titre § 13. ["Theophile tint cette année meſme un Concile à Alexandrie, où il condanna, & nommément quelques uns des principaux ſolitaires de Nitrie,& en general tous ceux qui liroient Origene; ce qu'il declara à tous les Eveſques par une lettre ſynodique,] 'que S. Jerome traduiſit auſſi: [mais elle eſt perduë. Les pretendus Origeniſtes furent enſuite chaſſez avec des violences tres odieuſes. Et s'eſtant retirez dans la Paleſtine, Theophile les y pourſuivit encore; de ſorte qu'ils furent contraints d'aller à Conſtantinople, où ils trouverent quelque repos, & meſme on leur y rendit juſtice.] in Ruf. l.c.3.p. 200.d|3.c.5.p. 237.a b.

'Theophile qui depuis long temps gardoit le ſilence à l'égard de S. Jerome, ne manqua point de luy écrire en cette occaſion, & de l'inviter à renouveller leur ancien commerce; [ayant ſans doute en vuë de ſe ſervir de ſa plume pour repandre dans l'Occident ce qu'il écrivoit contre les pretendus Origeniſtes] 'Et ce ep.70.p.310.d. in Ruf. l.c.3. p.200 201.

Note 63. fut par ſon ordre que le Saint traduiſit ſes lettres. ["Nous ne croyons pas que l'on ait ni la lettre de Theophile, ni la réponſe que le Saint ne manqua pas ſans doute de luy faire auſſi-toſt.] 'Mais quelque temps après, Theophile ayant envoyé Priſque & Eubule pour chaſſer de la Paleſtine ceux qu'il avoit chaſſez de Nitrie, quoiqu'il n'euſt point écrit par eux à S Jerome, le Saint ne laiſſa pas de prendre cette occaſion pour luy écrire ſon epiſtre 70, toute pleine des marques de ſa joie de ce que Theophile avoit ep 70.p.310.c.

&c. enfin levé l'étendar contre l'hereſie [d'Origene,] aprés avoir donné quelque ſujet de ſe plaindre qu'il la ſouffroit avec trop de patience. 'Il dit que tout le monde s'en rejouit auſſi-bien que luy. Il l'aſſure enfin qu'il n'avoit point de ſujet de trouver mauvais que l'Eveſque"de la ville où il eſtoit [c'eſt à dire Jeruſalem,] euſt receu une certaine perſonne; ce prelat qui n'avoit apparemment ni la hardieſſe, ni la volonté de choquer Theophile, ne l'ayant receu que parceque Theophile n'en avoit point écrit, & qu'ainſi ne connoiſſant point ſa faute, il n'euſt pu ſans temerité d.

urbis hujus.

Note 64. le traiter comme coupable. ["On ne ſçait pas qui eſt celui dont il parle; mais ce qui eſt viſible en cet endroit, c'eſt la candeur & la ſincerité avec laquelle S. Jerome s'eſtoit reconcilié avec Jean de Jeruſalem, puiſqu'il prend meſme le ſoin de le défendre.

Ce fut aſſurément encore ſur l'affaire de l'Origeniſme, que

Theophile écrivit diverſes lettres à Saint Jerome, dont nous ne voyons pas plus preciſément le temps. [Nous en avons une portée par Agathon Eveſque, & Athanaſe Diacre envoyez en Paleſtine,]pour une affaire de l'Egliſe qui ne devoit pas deplaire à Saint Jerome : & Theophile luy écrivit par eux pour l'aſſurer qu'il avoit coupé avec la faux du prophete l'hereſie d'Origene, que des hommes perdus & furieux taſchoient de ſemer & de planter dans les monaſteres de Nitrie. Il dit qu'il n'a uſé de cette ſeverité que pour obeïr à Saint Paul ; & il exhorte Saint Jerome à prendre part à la recompenſe qu'il en attendoit, en ſe haſtant de corriger par ſes diſcours tous ceux qui eſtoient trompez par ces heretiques. 401.

ep 71.p.310.d.

ep.69 p.310.c.

e

p.7 1.p.311.a.

S. Jerome répondit à cette lettre deux jours aprés que Vincent qui revenoit de Rome luy eut dit que cette ville & toute l'Italie avoit eſté delivrée par les lettres de Theophile, [de l'hereſie d'Origene.]Il congratule donc Theophile de ſa victoire, qui rejeuit, dit-il, toutes les Egliſes, luy promet de travailler plus que jamais à retirer les ſimples de l'erreur, & le prie de luy envoyer les lettres ou les actes de ſon Concile. Il l'exhorte en meſme temps à écrire aux Eveſques d'Occident toutes les fois qu'il en trouvera l'occaſion.

p.310.d.

p.311.a.

&c.

ſynodica.

ep.72.p.311.a.

[Theophile n'eſtoit pas pour s'y oublier.] Un de ceux qu'il envoya à Rome fut un moine nommé Theodore, qui voulut avant que de faire ce voyage, aller viſiter S Jerome dont il eſtoit connu, & les freres qui eſtoient dans ſon monaſtere. Theophile luy donna une lettre pour ce Saint, où il l'aſſure que Theodore qui avoit vu tous les monaſteres de Nitrie, luy apprendroit quelle eſtoit la modeſtie & la douceur des moines, & comment aprés l'expulſion des ſectateurs d'Origene, la paix avoit eſté renduë à l'Egliſe, & la diſcipline s'y conſervoit toute entiere.

continentiam.

b.

[C'eſt de quoy nous voudrions un meilleur témoin que luy.] Il ajoute enſuite qu'il ſouhaite que ceux qu'on diſoit ruiner ſecrettement la verité dans la Paleſtine, quittent auſſi leur diſſimulation & leur hypocriſie ; ce qu'il dit ſuivant le ſentiment de pluſieurs perſonnes d'Egypte qui les tenoient pour ſuſpects : Et il exhorte S. Jerome de ſe donner de garde d'eux. [Je ne ſçay s'il veut marquer Jean de Jeruſalem.]

ep.67.p.309.

Theophile ayant ſçeu que les moines de Nitrie eſtoient allez à Conſtantinople, crut ſe devoir unir à S. Epiphane, [auquel juſqu'alors il avoit toujours eſté tres oppoſé.] Il luy écrivit une lettre que nous avons encore parmi celles de S. Jerome, [parce-

V. Theophile.

qu'apparemment ce Saint l'avoit traduite en latin.]Il y exhorte S. Epiphane à condanner avec tous les Eveſques de Cypre & l'hereſie d'Origene, & ſa perſonne nommément, & de porter enſuite par ſes lettres ſynodiques Saint Chryſoſtome & tous les autres Eveſques à faire la meſme choſe.

'Rien ne pouvoit eſtre plus agreable à S. Epiphane que de voir Theophile declaré contre Origene: Et ſachant que perſonne ne devoit prendre plus de part à ſa joie que S. Jerome, il ne manqua point de luy en faire une effuſion, en luy envoyant la lettre meſme de Theophile, [c'eſt à dire ſans doute une lettre circulaire,]dont il avoit parlé au commencement. [Je ne ſçay ſi c'eſt] 'cette lettre de S. Epiphane contre Origene que S. Jerome dit cette année qu'il avoit traduite depuis peu à la priere de l'auteur. [Elle ne paroiſt pas meriter qu'il en fiſt mention, ſi ce n'eſt peut-eſtre]'parcequ'elle attaquoit Rufin aſſez clairement.

ep 73 p. 311 b.

b.

Hier. in Ruf. l. 1 c. 3 p. 200 201.

ep. 73 p. 312 b.

[S. Epiphane ne manqua pas d'aſſembler ſon Concile, d'y condanner Origene avec ſes ouvrages, & d'écrire de toutes parts pour les faire condanner par les autres Eveſques; à quoy neanmoins S. Chryſoſtome, S. Theotime de Tomes, & beaucoup d'autres ne ſe trouverent nullement diſpoſez. Mais cela n'arriva que l'année ſuivante. Ainſi il faut maintenant paſſer à l'Occident, que nous trouverons troublé par les meſmes cauſes qui agitoient l'Orient, quoique d'une maniere moins violente.]

ARTICLE XCIX.

Rufin pourſuivi devant Anaſtaſe, luy adreſſe une apologie: Eloge de ce ſaint Pape.

'APRES que le Pape Sirice fut mort[le 26 de novembre]398; 'dés la meſme année on mit en ſa place Anaſtaſe, qui eſtoit, dit-on, de Rome meſme, fils d'un Maxime. 'Son epitaphe porte que ſon pere eſtoit Preſtre, "qu'eſtant ainſi comme né dans les fonctions du miniſtere de l'Egliſe, il ne s'eſtoit occupé à autre choſe; & qu'aprés avoir ſervi avec beaucoup de fidelité ſous les Papes ſes predeceſſeurs, il avoit enfin eſté elevé luy meſme à la dignité apoſtolique. 'Theophile d'Alexandrie a écrit que ce qui l'avoit fait choiſir pour chef de l'Egliſe Romaine, eſtoit la gloire que ſes combats [& ſes travaux] precedens luy avoient acquiſe.

Prosp[Marc. chr Anaſt. c. 40. p. 22.

1. *natus in officiis.*

Bar. 402. § 43[n.

Conc. t. 4. p. 328 c.

1. Nous raportons cette epitaphe à Anaſtaſe I. pour ſoivre Baronius.

Hier ep 8.p.69. b. 'Saint Jerome l'appelle un homme d'une tres riche pauvreté, 401.
a ep 16.p.120.d. d'une vigilance & d'une ſollicitude apoſtolique. [a] Il dit autrepart que c'eſtoit un homme admirable, dont Rome ne merita pas de *inſignem.* jouir long-temps, parcequ'il n'y auroit point eu d'apparence que cette ville imperatrice, & la capitale de tout le monde, fuſt miſerablement ruinée ſous un ſi grand Pape, ou plutoſt qu'il fut enlevé d'entre les hommes, & porté dans le ciel, depeur qu'il ne s'efforçaſt de flechir par ſes prieres l'arreſt que Dieu avoit déja prononcé contre cette malheureuſe ville, qui fut priſe par Alaric l'an 410, [huit ans aprés la mort d'Anaſtaſe, arrivée l'an
Bar 402. § 43. Coll.r.p.45. 402.] 'Innocent I. ſon ſucceſſeur dit auſſi que Dieu s'eſtoit haſté d'appeller à luy cet homme de ſainte memoire, 'parceque ſes grands merites paſſoient la portée des hommes & les bornes de la vertu dont la terre eſtoit capable. Il louë particulierement ſa vie pure & ſainte, [1] la ſageſſe & la lumiere toute particuliere avec *t.*
Paul.ep.16.p. 175.176. laquelle il conduiſoit le peuple de Dieu ſelon toute la vigueur des Canons & la diſcipline eccleſiaſtique. 'Il ſe haſta d'reparer par toutes ſortes de bons offices le peu de bonne volonté que ſon V. S Paulin. predeceſſeur ſembloit avoir eu pour S. Paulin. *f.*

Hier.ep.16.p. 120.c. a d. 'Sainte Marcelle qui s'eſtoit ſi vivement oppoſée à Rufin ſous le pontificat de Sirice, [a] fit la meſme choſe du temps d'Anaſtaſe. Elle produiſit des témoins, qui ayant eſté inſtruits ou par luy ou par ſes diſciples, avoient depuis renoncé à leur erreur : Elle fit voir, dit S. Jerome, combien ils avoient trompé de monde. Elle repreſenta des copies du Periarchon corrigées de la propre
Ruf.ad An.p. 201 b. main de [Rufin] ce malheureux ſcorpion. 'Rufin diminuant ſans doute le poids de cette accuſation, dit que dans le temps que certaines perſonnes parloient à Anaſtaſe de diverſes queſtions, partie ſur la foy, partie ſur d'autres matieres, on luy fit auſſi quelques plaintes contre luy ; mais que le Pape qui ſavoit fort bien les regles de l'Egliſe, ne voulut point preſter l'oreille à ceux qui calomnioient une perſonne abſente, de la foy & de la charité duquel il ſe tenoit aſſuré.

[Il ſe peut bien faire en effet que le Pape n'ait pas eu d'abord beaucoup d'égard à cette accuſation, juſqu'à ce qu'il apprit ce
Hier.ep.71.p. 311.a. qui ſe paſſoit dans l'Orient.] 'Au moins Saint Jerome dit ſur le raport du Preſtre Vincent, nouvellement revenu d'Occident, que Rome & toute l'Italie avoit eſté delivrée [de l'Origeniſme] par les lettres de Theophile. [Ces lettres, ſelon ce que nous avons vu, pouvoient eſtre ſa lettre paſcale pour cette année, &

t. Abundantia doctrinæ qua populum Dei toto eccleſiaſtica auctoritatis vigore (f. vigore) regebat.

l'epiſtre

l'epiſtre ſynodale de ſon Concile ; ce qui fut ſuivi quelque temps aprés d'une lettre circulaire .] Il écrivit auſſi en particulier au Pape Anaſtaſe. Tout cela eſtoit contre Origene & ſes diſciples . S. Jerome avoit auſſi écrit dés auparavant des lettres en Occident ſur ce ſujet meſme . Mais quoiqu'il diſe auſſi qu'il l'avoit fait [a] dans le meſme temps que Theophile, [je ne ſçay s'il ne le faut point raporter à ſon epiſtre 65 écrite en 399. Au moins nous n'avons rien qu'il ait envoyé en Occident ſur Origene entre cette epiſtre & ſon apologie contre Rufin , dont nous parlerons dans la ſuite]

[a] eo in tempore.

'On preſſa donc Rufin par un grand nombre de lettres de ſe venir défendre ; & il n'oſa jamais le faire, dit S. Jerome. Comme ſa conſcience le tourmentoit , il aima mieux ſe laiſſer condanner en ſon abſence que d'eſtre convaincu en ſe preſentant. 'Saint Jerome dit encore autrepart qu'il n'oſa répondre lorſqu'on l'accuſa, & qu'il apprehenda ſi fort le tribunal de la ville de Rome, qu'au lieu de faire juger ſa cauſe dans cette ville qui jouiſſoit d'une pleine paix , il aima mieux ſouffrir d'eſtre aſſiegé par les barbares à Aquilée , où il demeuroit en ce temps là. [Les hiſtoriens ne marquent point qu'Aquilée ait eſté aſſiegée dans ces temps-ci : mais l'on y peut raporter la 'deſcente qu'Alaric fit en Italie de ce coſté là avec les Gots en 400 ou 401.]

Hier. ep. 16. p. 120. d.

in Ruf. l. 3. c. 6. p. 239. b.

l. 2. c. 1. p. 212. d.

V. Honoré 17.

'Rufin ne rend point d'autre raiſon de ce qu'il ne vint pas à Rome, ſinon qu'eſtant revenu depuis peu en ſon pays aprés une abſence de prés de 30 années [ou un peu moins,] il n'avoit pu ſe reſoudre à quitter ſitoſt ſes parens ; & que les grandes fatigues qu'il avoit eues dans ſes voyages precedens , le rendoient moins promt & moins capable d'en entreprendre de nouveaux. 'C'eſtoit certainement une fort mauvaiſe excuſe, & S. Jerome a grande raiſon de s'en moquer, [ſurtout s'il ne fut appellé à Rome qu'en l'an 401, & meſme aſſez avant, comme il y a bien de l'apparence,] deux ans & quelques mois depuis qu'il eſtoit venu à Aquilée, [au commencement de 399 N'oſant donc ou] 'ne voulant pas venir à Rome , il crut que pour ne pas abandonner ſa reputation, il devoit envoyer au Pape un écrit en forme d'apologie ou de declaration de ſa foy, où il traite de la Trinité , de la reſurrection du corps, de l'eternité des peines, & de l'origine de l'ame , qui eſtoient les principaux articles ſur leſquels on accuſoit Origene . On eſt toujours convenu que Rufin, & tous ceux qu'on traitoit alors d'Origeniſtes, eſtoient tres orthodoxes ſur la Trinité. [Il ſemble difficile de trouver aucune ambiguité dans ce qu'il dit

Ruf. ad An. p. 201. b.

Hier. in Ruf. l. 3 c. 1. p. 212. d.

Ruf. ad An. p. 201. b.

ſur la reſurrection. Pour l'eternité des peines, la difficulté la plus raiſonnable qu'on y pourroit faire, ſeroit de ce qu'il reconnoiſt ſeulement le feu eternel. Car Saint Auguſtin dit qu'il y en avoit qui en avouant que le feu eſtoit eternel, ne vouloient pas neanmoins que les pecheurs y brulaſſent eternellement. Neanmoins S. Jerome ne s'arreſte point à cela: Et M. Du Pin trouve qu'il expoſe ſon ſentiment d'une maniere tres catholique ſur ce point & ſur les deux precedens. A l'égard de l'origine de l'ame, il proteſte qu'il n'a point de ſentiment arreſté, l'Egliſe, dit-il, n'ayant rien défini ſur ce point; [quoique S. Auguſtin ſoûtienne que la préexiſtence des ames enſeignée par Origene, n'eſt point une opinion qui ſe puiſſe ſoûtenir.] Il taſche de s'excuſer ſur ſa traduction du Periarchon; mais c'eſt ſans toucher ce qui la rendoit plus criminelle. Il proteſte enfin qu'il n'a point d'autre foy que celle des Egliſes de Rome, d'Alexandrie, de Jeruſalem, & d'Aquilée, qu'il appelle la ſienne.

Du Pin, t. 3. p. 456.

Ruf. ad Aa. p. 202. c. d.

d.

d.

S. Jerome entreprend dans ſon ſecond livre contre Rufin, de combatre cette declaration de ſa foy. [a] Il dit autrepart qu'il s'y trompoit luy meſme, en penſant impoſer à la ſimplicité de ſes lecteurs par une confeſſion equivoque & artificieuſe, ou plutoſt folle & impertinente. Lorſque les lettres de Theophile contre Origene furent venües en Italie, on dit que comme on les liſoit à Rufin il ſe bouchoit les oreilles, diſant qu'il n'avoit point ſçeu juſqu'alors qu'Origene euſt écrit des choſes ſi abominables, & qu'il condanna hautement devant tout le monde l'auteur d'une doctrine ſi criminelle. [S. Jerome ne dit pas s'il témoignoit eſtre perſuadé ſur l'autorité de Theophile, qu'Origene euſt enſeigné tout ce que cet Eveſque luy imputoit.]

Hier. in Ruf. l. 2 c. 2. p. 212. c. [a] ep. 82. p. 318. d.

in Ruf. l. 1. c. 3. p. 201. b.

ARTICLE C.

Rufin eſt condanné par Anaſtaſe, avec Origene, dont Honoré défend la lecture: Anaſtaſe écrit contre Rufin à Jean de Jeruſalem.

Rufin aſſure que tous les Eveſques d'Italie avoient receu la confeſſion claire & ſincere qu'il avoit faite de ſa foy ſur la reſurrection: & Saint Jerome luy ſoûtient au contraire que le Pape l'avoit mepriſée, que la foy apoſtolique l'avoit condannée. Les termes de ce Pere portent à croire qu'il y eut à Rome une condannation formelle de Rufin, qu'il appelle une victoire glorieuſe dont Sainte Marcelle avoit eſté la cauſe, & Principie la

Hier. in Ruf. l. 3. c. 5. p. 237. a.

246. p. 239. a.

ep. 16. p. 110. d.

ſource. Il dit autrepart que ſur le bruit qu'Anaſtaſe, animé de la meſme ardeur & du meſme eſprit que Theophile, avoit pourſuivi cet heretique juſque dans les trous où il ſe cachoit, & que ſes lettres faiſoient voir que l'Occident condannoit ce que l'Orient avoit condanné ; 'qu'une tempeſte furieuſe ayant taſché de corrompre par l'hereſie la ſimplicité de la foy loüée par la bouche de l'Apoſtre, ce ſaint Pape avoit auſſi-toſt abatu cette teſte criminelle, & arreſté les ſifflemens du ſerpent. c p.78.p.317.a. ep.8.p.69.b.

'Anaſtaſe témoigne luy meſme qu'il avoit envoyé à l'Eveſque Venere une lettre ſur le ſujet de Rufin, écrite avec beaucoup de ſoin, par laquelle il luy fait voir que ce n'eſtoit pas ſans fondement & ſans ſujet qu'il craignoit beaucoup [que la traduction du Periarchon par Rufin ne fiſt de grands maux à l'Egliſe. Perſonne ne doute que Venere ne ſoit l'Eveſque de Milan, qui fut elevé ſur ce ſiege aprés la mort de Saint Simplicien, & ce Saint mourut apparemment le 15 de may de l'an 400.] ad An.p.203.a.

'Theophile d'Alexandrie ſe vante qu'Anaſtaſe, ſuivi de tous les Eveſques de l'Occident, avoit anathematizé Origene & les autres heretiques, & avoit receu le decret que le Concile d'Alexandrie avoit fait contre eux [vers le commencement de cette année]. S. Jerome dit qu'il avoit une horreur extreme des Origeniſtes. [a] Il cite autrepart les lettres de ce Pape qui pourſuivoient l'heretique par tout le monde. [b] Il exhorte Rufin de ſuivre les deux chefs triomphans de l'Orient & de l'Occident, [Theophile & Anaſtaſe,] victorieux d'Origene, qui ſe trouvoit condanné de tout le monde: '& enfin il dit que les bienheureux Eveſques Anaſtaſe, Theophile, Venere, & Chromace, & toute la compagnie des Eveſques Catholiques de l'Orient & de l'Occident, declaroient aux peuples fideles par une meſme ſentence dictée par l'inſpiration du meſme Eſprit, qu'Origene eſtoit heretique. [Tout cela doit s'eſtre paſſé en cette année. Mais il faudroit avoir les pieces meſmes pour juger ce que c'eſtoit que cette condannation] Conc.t.4. p. 328. c. Hier.in Ruf.l.1. c.3.p.201.a. a c.2 p.199.b. b l.3.c.3.p.234. d. l.2.c.6.p.222.

'Le Pape Anaſtaſe nous aſſure que les Empereurs défendirent auſſi cette année la lecture d'Origene, menaçant de chaſtier ceux qui liroient ſes ouvrages: & ce Pape en témoigne de la joie. [Il y en a qui croient que cette loy eſtoit d'Honoré plutoſt que d'Arcade, obtenuë ſans doute par Sainte Marcelle, & les autres qui pourſuivoient Rufin.] On peut voir ſur Theophile les efforts que luy & Saint Epiphane firent l'année ſuivante pour faire condanner par tous les Eveſques de l'Orient, ou la perſonne, ou ex An.p.203.a.

au moins les ouvrages d'Origene ; & cela euſt pu leur réuſſir, s'ils euſſent trouvé la meſme facilité dans S. Chryſoſtome que dans quelques autres, & ſi Theophile n'euſt pas ruiné luy meſme ſes propres decrets, [en liſant toujours ce qu'il défendoit aux autres de lire.] 401.

Socr.l.6.c.17.p. 315.c d. Hier ex Ruf.l. 2.p.233 b.

'Rufin ſemble dire que S. Jerome eſtoit auſſi du ſentiment de ceux qui vouloient que l'on condannaſt Origene avec tous ſes ouvrages dans leſquels il y auroit quelque erreur ; [ce qui n'en exceptoit guere. Il eſt certain que S. Jerome ne s'eſt jamais preten-du priver du droit de lire Origene.] 'Car lorſqu'on luy propoſa cette queſtion s'il le falloit rejetter abſolument, comme vouloit ce ſemble à Rome un nommé Fauſtin, il regarda cela comme un excés d'averſion pour cet auteur, & il répondit qu'on le pouvoit lire, pourvu que ce fuſt avec diſcernement, comme divers autres heretiques, ou auteurs dont la doctrine n'eſt pas aſſez pure.

ep.76.p.324.d.

d] 315.a.

'Mais avec cela il ajoute que s'il faut ou tout condanner ou tout approuver dans Origene, il aime mieux une pieté ignorante, qu'une ſcience heretique : [ce qu'il dit apparemment pour juſtifier ceux qui avoient abſolument défendu la lecture d'Origene. Et aſſurément ceux qui avoient fait ou procuré cette défenſe, eſtoient dans la meſme penſée que luy, comme nous le venons de voir de Theophile.]

ex Anaſ.p 203. a b.

'Jean de Jeruſalem touché des mauvais bruits qui couroient contre Rufin, en écrivit à Anaſtaſe meſme pour en ſavoir la

b. verité, 'témoignant ce ſemble qu'il craignoit que Rufin ne ſuccombaſt, moins par le defaut de ſa cauſe, que par les calomnies de certaines perſonnes.

p.202.d. 'Le Pape luy récrivit ſur cela une lettre 'que nous avons encore, où il luy donna de grands eloges pour répondre à ceux que Jean

p.203.a. luy avoit donnez. 'Mais pour Rufin, il dit que la traduction qu'il avoit faite du Periarchon, eſtoit une choſe tres dangereuſe & tres prejudiciable à l'Egliſe ; qu'il condannoit entierement ſa conduite & ſa traduction ; qu'il en avoit écrit une lettre à Venere, "dont il luy envoyoit apparemment la copie ; qu'il feroit toujours ſon poſſible pour maintenir la foy de l'Evangile parmi ſes peuples ; & qu'il avertiroit par ſes lettres "tous ceux qui de-pendoient de luy en quelque endroit du monde qu'ils fuſſent, de

b. ne ſe point laiſſer tromper par cette traduction profane. 'Il l'aſſure meſme poſitivement, s'il n'y a faute dans le texte, que Rufin n'avoit traduit Origene que parcequ'il en approuvoit les erreurs.

2.

noſce quales &c.

partes populi mei.

Mere.t.1.p.110.1. 1. 'Le P. Garnier pretend la donner beaucoup plus correcte qu'on ne l'avoit eue juſques alors.

401. 'Il ne laiſſe pas de dire qu'il avoit Dieu pour témoin de ſa conſcience, que c'eſtoit à luy à voir comment il prouveroit ſon innocence devant ce ſouverain juge, 'que du reſte il l'eſtimoit tellement ſeparé de luy, qu'il ne vouloit pas ſeulemeut ſavoir où il eſtoit, ni ce qu'il faiſoit, qu'il cherchaſt s'il vouloit où il pourroit eſtre abſous. 'Il témoigne que Rufin euſt eſté veritablement innocent s'il euſt traduit Origene pour en faire connoiſtre les erreurs, en quoy S. Jerome dit avec raiſon que Rufin eſtoit condanné, & luy abſous: d'où vient qu'il envoya à Rufin une copie de cette lettre. 'Le P. Halloix parle de la lettre d'Anaſtaſe, comme ſi c'eſtoit une choſe particuliere à Baronius de la recevoir pour veritable. [Neanmoins je ne voy pas quel fondement
1. il a d'en douter, 'ni qu'aucun autre que luy en doute, hormis Rufin, qui ne pouvant ſe debaraſſer d'une piece ſi forte contre luy, eſtoit contraint de répondre, que perſonne ne pouvoit s'imaginer qu'un Eveſque de Rome euſt pu traiter ſi indignement une perſonne innocente, ou au moins qui eſtoit abſente; Jque ſi la lettre eſtoit veritable, [Jean de Jeruſalem] la luy auroit envoyée d'Orient, & qu'il falloit que ce fuſt Saint Jerome qui l'euſt
&c. ſuppoſée. 'Mais ce Saint luy répond "qu'il peut aller conſulter les cartulaires de l'Egliſe Romaine.

'Anaſtaſe confirma cette lettre par une autre qu'il écrivit l'année d'aprés en Orient, comme nous le verrons en ſon lieu.

'Ceux qui paſſoient [à Rome] pour Origeniſtes, eſtoient particulierement combatus, [non ſeulement par Sainte Marcelle,] mais encore par Ocean qui eſtoit, comme on a vu, un homme habile, & fort grand ami de S. Jerome. [Nous avons parlé cideſſus] de Fauſtin, dont la chaleur contre Origene allant juſqu'à l'excés, Tranquillin conſulta S. Jerome meſme dont il eſtoit ami, pour ſavoir s'il n'eſtoit point permis dutout de lire Origene: Surquoi le Saint luy fit la réponſe dont nous avons parlé cideſſus. 'Cette lettre [à Tranquillin ou] Tranquille qui eſt marquée par Caſſiodore, [& qui fut aſſurément écrite avant les diſputes de l'Origeniſme, ne ſauroit eſtre mieux placée qu'en ce temps-ci, depuis qu'on eut défendu en divers endroits la lecture d'Origene.]

a. Hier.in Ruf.l.2. c.4.p.218.c.

b. Hall.v.Ori.p. 331.

c. Hier.in Ruf.l.3. c.3.p.237.238|6. p.239.a.b|7.p. 240.d.

c.6.p.239.a.

d. a|10.p.245.b.

c.6 p.239.b|10. p.245.b.

ep.76.p.316.d.

1. 'M. Du Pin dit que c'eſt la ſeule veritable lettre d'Anaſtaſe. Le P. Garnier en parle comme d'une piece inconteſtable, & montre contre Baronius qu'elle eſt de l'an 401.

Du Pin.t.3.p.165. Marc.l.1.p.119

ARTICLE CI.

Rufin fait ſes apologies, & Saint Jerome y répond.

Hier ex Ruf.l. 1.p.203.b. 'NOUS avons remarqué ci-deſſus, que Rufin ſe crut obligé de faire une apologie de ſa foy & de ſa conduite, contre ce que S. Jerome avoit écrit touchant ſa traduction du Periarchon [Il ne marque point qu'il en ait eu d'autre ſujet: mais il y a bien de l'apparence que la pourſuite qu'on faiſoit contre luy devant Anaſtaſe, luy fut un ſecond motif ou de la faire, ou de la rendre plus publique.] Il y travailla, ſelon S. Jerome, durant trois ans ["commencez, & la publia peut-eſtre vers le milieu de l'an 401.]Il la diviſa en deux livres comme nous l'avons encore aujourd'hui, & leur donna le titre d'Apologie. [b] Il taſche dans le premier de refuter ce que Saint Jerome diſoit pour montrer qu'il eſtoit heretique; & dans le ſecond, il pretend ſe juſtifier ſur pluſieurs autres choſes qu'il luy reprochoit. [c] Il ne crut point devoir taire dans ce livre le nom de celui contre qui il parloit, traitant d'une hypocriſie execrable devant Dieu la diſſimulation de ceux, qui faiſant profeſſion de s'arreſter aux choſes, & d'epargner les perſonnes en ne les nommant pas, les deſignoient neanmoins de telle ſorte, qu'il eſtoit impoſſible de ne voir à qui ils en vouloient. 'Il fait excuſe à la fin de ce qu'il avoit eſté contraint, dit-il, de répondre "avec quelque aigreur aux reproches tres outrageux qu'on luy faiſoit; '& s'il l'en faut croire à ſa parole, il taiſt encore plus de choſes qu'il n'en dit. 'Il l'adreſſa à Apronien qu'il appelle ſon tres cher fils. [Gennade en parle d'une maniere qui fait voir qu'il eſtoit plus favorable à Rufin qu'à S. Jerome.] Il a repondu, dit-il, en deux volumes à celui qui avoit blaſmé ſes ouvrages, ſoûtenant & "prouvant que pour luy, il n'avoit écrit que dans la vuë de Dieu, par le ſecours du Seigneur, & pour l'utilité de l'Egliſe; mais que ſon adverſaire ne ſe portoit à le blaſmer que par un eſprit de jalouſie.

Note 65.

in Ruf.l 3.c.3.p. 235.a.

ex Ruf.l.2.p. 215 b|213.a.

a l.1,p.208|in Ruf.l.3.c.3.p. 234.c.

b ex Ruf.l.2.p. 219.b, Du Pin,t. 3.p.454.456.

c Hier.ex Ruf.l. 1.p.203.b.

l.2.p.233.a.

asperius.

a|226.c.

p.232.d|1.p. 202.b|206.c.

Genn.c.17.

convincens.

Hier.in Ruf.l.1. c.1 p.196.c|197.b

d l.3.c.1.p.231.b.

b|l.2.c 1.p.197.b.

l.3.c.1.p.231.b.

l.1.c.1.p.197.b.

'Rufin ne rendit pas d'abord cette apologie tout à fait publique. [d] Il l'envoya ſeulement à ceux qui avoient eſté bleſſez, diſoit-il, par les écrits de Saint Jerome, 'c'eſt à dire à ſes amis & ſes partiſans, 'ſoit par moderation, comme il le pretendoit, parceque des Chrétiens ne doivent parler que pour l'edification, & non pas par une vaine oſtentation; 'ſoit, comme le dit Saint Jerome, par la honte de ſa foibleſſe, & par la crainte qu'on n'y répondiſt.

401. 'Selon qu'en parle S. Jerome, il ſemble qu'on liſoit cette apologie à tout le monde, mais qu'on n'en donnoit point de copie. 'Elle ne laiſſoit pas cependant d'eſtre repanduë partout, les partiſans de Rufin, ſes Cereals, dit S. Jerome, & ſes Anabaſes courant toutes les provinces pour la lire à tout le monde. [Ces Cereals & ces Anabaſes ſont apparemment les noms de quelques amis de Rufin.] Au moins S. Paulin parle d'un de ſes diſciples nommé Cereal. [a] Rufin envoya cette apologie juſqu'en Afrique.

[b] Saint Jerome dit qu'on venoit en troupe de l'Occident luy raporter de quelle maniere Rufin le traitoit dans cet ouvrage, & que tous ceux qui luy en parloient ſe trouvoient ſi conformes, qu'on ne pouvoit douter de la verité de leur témoignage. 'On ſe haſta de luy écrire de Rome, d'Italie, de Dalmacie. [c] Il paroiſt que Pammaque & Marcellin le firent. [d] Son frere Paulinien [qu'il avoit envoyé en Occident en l'an 398, eſtant revenu à Bethléem,] luy montra particulierement quelques endroits de ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Epheſiens, où Rufin pretendoit qu'il ſuivoit les erreurs d'Origene. 'D'ailleurs, S. Epiphane le preſſoit de faire quelque ouvrage contre les Origeniſtes, & il luy en écrivit plus d'une fois.

'Il ſe crut donc obligé de répondre promtement, & de faire tous ſes efforts pour montrer qu'il n'eſtoit pas heretique, [e] en attendant qu'il euſt vu l'écrit de Rufin pour y répondre plus amplement. 'Il intitula le ſien Apologie, [f] & le diviſe [comme Rufin] en deux livres, dont le premier eſt pour ſe juſtifier luy meſme des reproches qu'on luy faiſoit, & l'autre pour répondre à la declaration de foy que Rufin avoit envoyée au Pape Anaſtaſe. [Il y parle preſque toujours à Rufin meſme.] 'Cet écrit eſt adreſſé à Pammaque & à Marcellin, [dont le dernier eſt ſelon toutes les apparences cet illuſtre Tribun, qui preſida en 411 à la grande Conference de Carthage:] 'Car il paroiſt que S. Jerome avoit une union particuliere avec luy. [g] Il envoya ſon ouvrage à ceux que Rufin avoit bleſſez, [h] afin que le poiſon dont il avoit taſché d'infecter les ames, fuſt promtement gueri par cet antidote. [i] Il y joignit la lettre 66 qu'il avoit écrite [en l'an 399] à Rufin, [k] & celle du Pape Anaſtaſe à Jean Eveſque [de Jeruſalem.] [l] Il ne conte que deux ans depuis ſa lettre 65, [écrite au pluſtard au commencement de 399. Ainſi nous ne croyons pas pouvoir mettre cette apologie pluſtard qu'en l'an 401, mais ſans doute ſur la fin.] 'Et Saint Jerome avant que de la publier avoit traduit des lettres de Theophile, de Saint Epiphane, & de quelques autres Eveſques

a Paul. ep. 48. p. 410. 411.
b Hier. ep. 91. p. 346. c. d.
c 3. p. 234. c.
d l. 1. c. 1. p. 196. c
e c. 5. p. 204. c | 205. b.
f l. 3. c. 3. p. 234. c.
&c. l. 2. c. 1. p. 212. c | Du Pin, p. 383. 388.
g Hier. in Ruf. l. 1. c. 1. p. 196. c.
h ep. 82. p. 318. c | Bar. 410. §. 58.
i Hier. in Ruf. l. 3. c. 3. p. 234. c.
k l. 3. c. 3. p. 234. c
l ex Ruf. l. 1. c. 3. p. 201. 2.
l. 2. c. 4. p. 218. c
l. 2. c. 6. p. 206. e
c. 3. p. 200. 201.

contre Origene, par l'ordre de ces prelats meſmes. [Nous en avons parlé ci-deſſus.] Il ſe plaint dans cette apologie, de ce que l'on faiſoit courir ſous ſon nom une lettre ſuppoſée, où il témoignoit ſe repentir de ce qu'ayant eſté trompé dans ſa jeuneſſe par des Juifs, il avoit traduit en latin le texte hebreu, qui n'eſtoit point dutout le veritable. Euſebe [de Cremone] luy avoit mandé qu'il avoit trouvé cette lettre chez des Eveſques d'Afrique, qui eſtoient venus à la Cour pour quelques affaires de l'Egliſe. Le Concile de Carthage tenu au mois de juin 401, envoya des deputez au Pape Anaſtaſe, à Venere de Milan, & à l'Empereur Honoré. [Ces deputez pouvoient l'avoir apportée d'Afrique,] d'où S. Jerome ſemble dire qu'elle venoit, & elle eſtoit adreſſée à des Africains.

401.

l. 2. c. 7. p. 223. b.

Bar. 401. §. 5.

V. S. Auguſtin §. 131.

Hier. in Ruf. l. 3. c. 7. p. 241. e.

l. 2. c. 7. p. 223. b.

Saint Jerome fut fort ſurpris de cette ſuppoſition; mais il ne put en douter lorſqu'il eut receu de Rome des lettres de pluſieurs de ſes amis, qui luy demandoient ſi cette lettre eſtoit veritablement de luy, & qui luy marquoient avec douleur par qui cette lettre avoit eſté repanduë partout. Il deſavoue donc abſolument cette lettre dans ſon apologie, & fait voir qu'elle n'eſt pas de luy par la difference du ſtyle. Il eſt viſible ce me ſemble qu'il en rejette la ſuppoſition ſur Rufin. Neanmoins Rufin ayant proteſté que ce n'eſtoit point luy, le Saint dit qu'il avoit grand tort de prendre pour luy ce qu'il avoit dit ſans nommer perſonne: Et cependant il ſemble en meſme temps ſoûtenir que c'eſtoit effectivement Rufin qui avoit fait cette lettre, & le vouloir prouver par la conformité du ſtyle.

l. 3. c. 7. p. 241. a.

ep. 91. p. 346. d.

S. Jerome promit à S. Auguſtin de luy envoyer cette grande apologie. Eſtant conſulté long-temps depuis ſur l'origine de l'ame, il renvoie aux ouvrages qu'il avoit faits contre Rufin, & contre la declaration de foy qu'il avoit adreſſée au Pape Anaſtaſe.

ep. 82. p. 318. d.

ARTICLE CII.

Saint Jerome fait l'eloge de Sainte Fabiole; apprend à Salvine les devoirs des veuves.

[Avant que de ſortir de cette année, il faut parler de la mort de Sainte Fabiole que nous croyons y devoir placer.] Nous ne nous arreſtons point à raporter les particularitez de ſa mort, ni la pompe de ſes funerailles. S. Jerome parle de tout cela

Note 66.

Hier. ep. 30. p. 201.

&

& de tout le reſte de ſon hiſtoire dans l'eloge qu'il en compoſa à la priere d'Ocean, [qui ſelon ce que nous en avons déja raporté, paroiſt avoir eſté particulierement uni avec elle. On a vu dans l'article 77 ce que nous avons cru devoir marquer de l'hiſtoire de Sainte Fabiole aſſez connuë de tout le monde. On a parlé auſſi "ailleurs]de l'hoſpital qu'elle fonda à Porto avec S. Pammaque, [vers l'an 398. p. 197. b.

V. S Pammaque ſ 5. p. 200. 201 | 26. p 165. b.

Cet eloge "fut apparemment bientoſt ſuivi]de la lettre que le Saint écrivit à Salvine [ou Silvine,]pour l'exhorter à perſeverer dans l'état de viduité où il avoit plu à Dieu de la mettre. 'Cette Salvine eſtoit fille du [Comte] Gildon [Prince Maure,]'qui fut quelque temps maiſtre de l'Afrique, '& d'une mere que Saint Jerome appelle une Sainte, & une ſocieté aſſurée pour ſa fille, [d'où l'on apprend qu'elles vivoient alors enſemble]à la Cour imperiale de Conſtantinople, [depuis que Gildon revolté contre Honoré avoit eſté tué en 398.]Salvine avoit auſſi avec elle une tante ſœur de ſon pere, qui faiſoit profeſſion d'une virginité perpetuelle. 'L'Empereur Theodoſe pour s'aſſurer de l'Afrique parmi les guerres civiles dont l'Empire eſtoit agité, [apparemment depuis le ſoulevement d'Eugene en l'an 392,]& pour avoir un oſtage [de la fidelité de Gildon,] la fit epouſer à Nebride, fils d'une ſœur de ſa femme [Flacille,] '& qui avoit toujours eſté elevé à la Cour avec les Empereurs Arcade & Honoré ſes couſins germains. 'S Jerome fait de grands eloges de ce Nebride, [a] dont le pere avoit eſté ſon ami particulier. [b] Il mourut fort jeune, laiſſant Salvine veuve avec un fils encore enfant nommé auſſi Nebride, & une petite fille.

Note 67.

V. Honoré ſ 5.

ep. 9. p. 7. 7. a.

ep. 11. p. 94. c.

ep. 9. p. 76. d.

p. 73. a | Pall. dial. p. 90.

Hier. ep. 9. p. 76. d.

p. 73. b.

p. 73-75.

[a] p. 73 b.

[b] p. 75. b.

'S Jerome n'avoit point eu de part à ſes aumoſnes; [c] & ne connoiſſoit Salvine que par la reputation de ſa vertu. [d] Il ſe reſolut neanmoins de luy écrire dans ſon affliction, 'particulierement à cauſe des inſtances continuelles que luy en faiſoit par ſes lettres un Avite qu'il qualifie ſon fils [Je ne ſçay ſi c'eſt cet Avite d'Eſpagne à qui il écrivit l'epiſtre 59 vers l'an 408.] 'Aprés avoir témoigné que ce n'eſtoit ni l'ambition ni l'intereſt qui le portoit à écrire, mais parceque la charité ſacerdotale luy faiſoit deſirer l'avancement de tous les Fideles; '& aprés avoir fait un fort bel eloge de Nebride, il dit à Salvine que ſon premier ſoin doit eſtre l'education de ſes enfans.

p. 74. d.

[c] p. 73. a.

[d] a.

a. b.

p. 73 75.

p. 75. b.

'Il l'avertit enſuite d'une maniere fort douce & fort civile, qu'en la jeuneſſe où elle eſtoit, elle devoit craindre les effets funeſtes de la concupiſcence, & s'abſtenir pour cela des viandes

p. 76. c.

d|77 a. delicates. 'Il la porte meſme generalement à quitter la viande, 401.
le vin, & les bains, à s'exercer à la mortification, & à vivre
dans des jeûnes continuels. 'Il l'avertit encore de regler ſoigneu-
p.76.d. ſement ſes domeſtiques, & de bien choiſir les perſonnes qui
avoient à approcher d'elle, de s'occuper beaucoup à la lecture
p.77.d. des livres ſaints, & à la priere, 'de combatre ſes paſſions,[a] & de
a a.
b b|Du Pin,p. ne pas s'attendre aux remedes laborieux de la penitence. [b] Il l'ex-
344. horte vivement à ne point penſer dutout à ſe remarier, & meſme
Hier.ep.11.p.94. c. il le fait en des termes un peu durs. 'Il cite cette lettre dans celle
c ep.150.q.1.p. qu'il écrivit à Geroncie vers le commencement de 409, [c] & dans
142.c. celle à Hedibie.

ep.9.p.73.b. 'Il témoigne que Salvine avoit profité de ſon veuvage pour
Pall.dial.p.90. s'avancer dans la pieté : 'Et Pallade dit qu'elle honoroit ſa vi-
duité par une vertu "& une modeſtie extraordinaire. Il luy attri- ὑχήκοος.
buë auſſi l'honneur d'avoir eu une union particuliere avec Saint
Chryſoſtome, & d'avoir receu en pleurant ſon dernier adieu
lorſqu'il partit de Conſtantinople pour s'en aller en exil, [le 20
Hier.ep.11.p.94. c. juin de l'an 404.] 'S. Jerome la ſuppoſe encore vivante en écri-
vant à Geroncie.

ARTICLE CIII.

Rufin écrit à Saint Jerome contre ſon Apologie.

L'AN DE JESUS CHRIST 402.

[SAINT Jerome avoit écrit l'année precedente ſon apologie pour répondre à celle de Rufin, avant meſme que de l'a-
Hier.in Ruf.l.3. c.3.p.235.a. voir vuë.] 'Rufin en receut une copie par un marchand d'Orient qui trafiquoit à Aquilée. [S. Jerome ne dit pas que ce fuſt luy
a. meſme qui la luy euſt envoyée.] 'Rufin y répondit ce ſemble par
a|233.b. le meſme marchand ; '& il pretend qu'il n'eut que deux jours pour le faire ; ce que S. Jerome dit eſtre ſans apparence. [Nous n'avons plus cette réponſe ; & c'eſt ce qui nous oblige de ramaſſer avec plus de ſoin ce que nous trouvons en avoir eſté marqué par S. Jerome dans la refutation qu'il en fit, comme nous allons bientoſt voir.]

c.1.p.231.a. 'C'eſtoit une lettre adreſſée à Saint Jerome meſme, [d] pour luy
d c.3.p.233.b. donner, diſoit Rufin, un avertiſſement particulier qui puſt ſervir à le corriger ; & qui n'eſtoit point envoyée à d'autres, depeur de faire de[nouveaux] ſcandales, & que la diſpute qu'ils
p.234.d. avoient entre eux ne cauſaſt la mort [ſpirituelle] des autres. 'S.

402. Jerome dit qu'elle eſtoit pleine de reproches & d'injures, '& il l'appelle des volumes d'accuſation. 'Il ſemble y reconnoiſtre ſerieuſement quelque elegance autant au moins que dans l'apologie que Rufin avoit faite plus à loiſir. c.1.p.231.a.b. c.3.p.235.

'Par ce qu'en raporte S. Jerome, qui ſemble en ſuivre l'ordre en y répondant, on peut juger qu'il taſchoit d'abord de s'y juſtifier ſur la publication de ſon apologie. 'Il ajoutoit qu'afin que S. Jerome n'euſt pas la peine de corrompre par argent ceux qui avoient ſes ouvrages, comme ſes amis avoient fait pour ſa traduction du Periarchon, & pour luy epargner la depenſe qu'il euſt voulu faire pour avoir ſon apologie, il la luy envoyoit en don: 'ce que S Jerome dit qu'il faiſoit avec ſa temerité ordinaire. c.2.p.231.b. c.2.p.232.c. ep.91.p.346.c.

'Il reconnoiſſoit qu'il eſtimoit l'eloquence de S Jerome, mais qu'il le blaſmoit de s'en vanter comme il faiſoit. [a] Il ſe plaignoit des railleries que le Saint faiſoit de ſon ſtyle dans ſon apologie, 'diſant qu'il ne falloit pas s'étonner que s'eſtant occupé au grec depuis trente ans, il ne fuſt pas fort habile dans le latin. 'Il appelloit S. Jerome un homme à trois langues, '& ſoutenoit qu'il eſtoit d'autant plus coupable qu'il avoit plus d'erudition. in Ruf.l.3.c.3.p. 233.a. a 2. c.7.p.241.b. c.3.p.233.b. b.

'Comme il pretendoit n'avoir point rendu ſon apologie publique, il ſe plaignoit que S Jerome n'en euſt pas uſé de meſme, & qu'il ne l'euſt pas averti par quelque remontrance particuliere de ce qu'il trouvoit à blaſmer en luy. p.234.c.

'Il ſe défendoit toujours comme il pouvoit ſur ſes traductions, en pretendant qu'il n'y avoit rien que ce que Saint Jerome avoit le premier mis en latin [dans ſes commentaires,] 'renvoyant du reſte à ſon apologie. 'Il ſe moquoit de ce que S Jerome avancoit touchant le livre de Saint Pamphile. On ne voit pas bien neanmoins ce qu'il diſoit pour le ſoutenir, ſinon qu'apparemment il aſſuroit qu'il n'eſtoit point le premier qui euſt attribué l'apologie d'Origene à ce ſaint Martyr. 'Il reprenoit quelques paroles de S. Jerome que ce Saint ſoutient ne ſe point trouver dans ſes livres. p.235.a. b. c.4.p.235.b. p.236.c.d.

'Il ſoutenoit que l'Italie avoit approuvé ſa foy ſur la reſurrection, '& demandoit ſur ce point ſatisfaction à S. Jerome. [b] Il parloit d'une expoſition de foy faite par Theophile, qu'il diſoit n'avoir pas encore vuë, & ne connoiſtre que parceque Saint Jerome l'avoit marquée dans ſa lettre; ce que S Jerome dit qu'il ne ſe ſouvient point d'avoir fait. 'Dans ſon apologie il parle des lettres de Theophile contre Origene, [non d'une confeſſion de foy. Rufin pouvoit avoir aiſément pris l'un pour l'autre. Mais c.5.p.237.a. b. b 2. l.1.c.3.p.200.d. 201.b.

p.201,b. il eſt remarquable que] quoique Rufin euſt vu quelque choſe de 402.
ce que Theophile avoit écrit contre Origene, comme on l'avoit
l.3.c.5 p.237.a. raporté à S. Jerome, [& comme il eſt impoſſible d'en douter,] il
ne laiſſoit pas neanmoins de declarer qu'il ſuivroit tout ce que
p.238.d. Theophile écriroit [touchant la foy;] ſe glorifiant d'avoir tou-
jours eſté ſon auditeur & ſon diſciple, parcequ'il n'abandonnoit
& n'accuſoit pas ceux qui avoient eſté ſes maiſtres, [comme il
pretendoit que faiſoit Saint Jerome à l'égard d'Origene & de
Didyme: Et voulant ſans doute marquer que ce Saint n'avoit
pas toujours regardé Theophile comme ſon ami, & comme la
p.237.b. regle de la juſtice,] il le faiſoit reſſouvenir de l'hiſtoire de Paul V. Theo-
depoſé par ce Patriarche, & aſſiſté par S. Jerome. philes 8.

b. Il blaſmoit encore le Saint de ce qu'il employoit les expreſſions
p.238.d. des poëtes comiques & des autres auteurs profanes. Il parloit
de l'epiſtre contre Vigilance, & ſuppoſoit qu'elle diſoit une
choſe qui n'y eſt pas effectivement; [mais il ſemble que d'autres
p.239.a.b. s'y ſoient trompez auſſibien que Rufin.] Il faiſoit auſſi de grands
efforts, comme nous l'avons déja remarqué, pour ſe défendre
contre la lettre du Pape Anaſtaſe à Jean de Jeruſalem, par celle
qu'il avoit euë de Sirice. [Et pour dire ſans doute que S. Jerome
n'a pas ſujet de condanner tous ceux qui ſont mal venus à Ro-
c.7.p.239.b. me,] il taſchoit de décrier la maniere dont ce Saint y avoit eſté
p.240. traité, & comment il en eſtoit ſorti [en 385.] Il faiſoit auſſi men-
tion de la lettre ou S. Epiphane parloit contre luy; & ſelon ce
qu'en dit Saint Jerome, il ſemble qu'il traitoit ce Saint "d'une &c.
maniere fort injurieuſe, juſqu'à l'appeller Anthropomorphite.

p.241.a]9 p.243. Il accuſoit Saint Jerome d'infidelité aprés leur reconciliation
244. ſolennelle, [a] particulierement en ce qu'il avoit traduit le Periar-
a c 9.p.244.c. c.7.p.241 a. chon aprés luy. Il proteſtoit au contraire que ce n'eſtoit pas luy
qui avoit ſuppoſé à Saint Jerome la lettre aux Africains, dont
b. nous avons parlé ci-deſſus. Il y répondoit auſſi ſur les differentes
manieres dont il avoit parlé de Saint Jerome.

c.8.9 p.242.243. Il continuoit à proteſter qu'il n'avoit point de ſentiment ar-
reſté ſur l'origine de l'ame, non plus que ſur un grand nombre
c.9.p.243.b. d'autres choſes qui ſont inconnuës aux hommes. Il preſſoit
encore S Jerome ſur le ſerment qu'il avoit fait en ſonge de ne
c.10.p.245 a.b. point lire les auteurs profanes. Il pretendoit que ce Saint n'avoit
écrit l'epiſtre 66, que lorſqu'il la luy avoit envoyée avec ſon
b. apologie, [& non pas dés l'an 399.] Il l'accuſoit de s'eſtre vanté
d'avoir lu des ouvrages de Pythagore, quoiqu'il n'y en euſt au-
cun: Et aſſurément l'expreſſion du Saint donnoit lieu de l'en-

tendre ainſi; 'mais il ſoutient que ce n'avoit jamais eſté ſa penſée. p.246.c.
'Rufin à la fin de ſa lettre le ſommoit de changer de conduite, c.11.p.233.t.2. 247.a.
& de demeurer dans le ſilence, [c'eſt à dire de ſe contenter de l'avertir en particulier, s'il avoit quelque choſe à luy dire,] 'ſans a.
continuer par des ouvrages publics le ſcandale que leur diſpute avoit déja cauſé dans l'Egliſe, & dont il pretendoit qu'il répondroit ſeul à l'avenir s'il continuoit à repliquer. 'Il ajoutoit qu'il a.b.1.p.234.d
ſeroit meſme obligé de porter l'affaire devant les tribunaux des magiſtrats, & de le pourſuivre criminellement. [Au moins je ne voy point d'autre ſens à donner aux expreſſions de S. Jerome, qui repete pluſieurs fois que Rufin ne le menaçoit de rien moins que de la mort. Ce n'eſtoit pas comme calomniateur qu'il le menaçoit de le mettre en juſtice,] 'mais comme coupable de cri- c.11.p.247.a.
mes perſonnels dont il pretendoit eſtre bien inſtruit. 'Il finiſſoit p.248.d.
1. par ces mots écrits 'de ſa main, *Je ſoubaite que vous aimiez la paix.* [Il y a bien de l'apparence qu'il ne publia pas cette lettre, puiſque Gennade n'en parle point.]

ARTICLE CIV.

Saint Jerome fait ſa ſeconde apologie contre Rufin.

'SAINT Chromace d'Aquilée avoit écrit à S Jerome, [peut- Hier.in Ruf.l.3.
eſtre vers ce meſme temps là,] pour le prier de terminer une c.1.p.231.b.
diſpute ſi ſcandaleuſe: Et S. Jerome proteſte avec ſerment qu'il avoit eſté dans la volonté de ſe taire pour ſuivre l'avertiſſement de ce ſaint Eveſque, & de vaincre le mal par le bien. Mais les menaces de Rufin le contraignirent, dit il, de répondre, de crainte que s'il demeuroit dans le ſilence, il ne paruſt ſe reconnoiſtre coupable des crimes enormes dont on menaçoit de l'accuſer s'il répondoit. Il promet neanmoins qu'il ſe contentera de répondre à ce qu'il luy objectoit, ſans y méler d'injures, 'qu'il a.
ne veut ſcandalizer perſonne, qu'il n'eſt point accuſateur de Rufin; qu'il conſiderera moins ce que meritoit ſon adverſaire, que ce qui luy convient à luy meſme.

Il avoue que leur diſpute ne peut edifier perſonne, qu'il ne c.3.p.234.d.
s'y engage que malgré luy, & qu'il ſouhaitoit de ſe pouvoir taire; 'qu'un avertiſſement & une correction ſecrette eſtoit beaucoup c.2.p.232.a.b.
plus utile, qu'un décri public & une accuſation ſcandaleuſe.

1. C'eſtoit la coutume en ce temps là d'ajouter de ſa main la ſalutation aux lettres que l'on écrivoit par la main d'un autre.

c.11.p.247.b. 'Mais il ſoutient qu'il ne pouvoit pas ne ſe point défendre tant qu'on l'attaqueroit, ni ſe reſoudre à epargner les heretiques : Que ſi c'eſtoit là le ſujet de leur diviſion, on luy pouvoit oſter la vie, mais non la volonté de parler; 'que dés que Rufin abandonneroit la protection des heretiques & condanneroit Origene, il n'y auroit plus de diſpute entre eux; 'qu'il ne devoit point craindre de reconnoiſtre qu'il avoit manqué, puiſque l'on ne demandoit pas ſa condannation [pour luy inſulter,] mais ſa converſion. 'Et il conclud par ces termes: Si vous deſirez la paix, « quittez les armes, "je puis ceder quand vous me parlerez avec « douceur; mais je ne crains point les menaces. N'ayons qu'une « meſme foy, & nous aurons auſſitoſt la paix. 401.

c.3.p.234.d. c.4.p.236.c. c.12.p.249.a. « *blandiente; poſſum acquieſcere.*

p.247. 'Il ſe plaint extremement de ce que Rufin ſembloit vouloir changer une diſpute de doctrine en une cauſe perſonnelle. Il dit que c'eſt la coutume des heretiques, dont jamais les défenſeurs de l'Egliſe ne ſe ſont ſervis; [ce qui n'eſt pas neanmoins ſans exception, comme on le voit par luy meſme.] 'Il aſſure qu'il luy ſeroit aiſé d'en uſer de meſme contre Rufin; mais comme il ſoutient que tout ce que dit Rufin contre luy n'avoit point de fondement, auſſi il ne deſavoue pas que ce qu'il diroit pour luy répondre, ne ſeroit que du meſme genre. Du reſte il ſe contente de refuter la lettre de Rufin, ſuivant à peu prés l'ordre de l'extrait que nous en avons fait. 'Il fit cet ouvrage ["au mois d'avril ou de may,] avant que d'avoir appris la mort du Pape Anaſtaſe [arrivée le 27 d'avril.] 'Il y repete diverſes choſes déja dites dans ſes autres ouvrages contre Rufin, comme cela eſt ordinaire dans les diſputes qui durent longtemps, meſme entre les perſonnes les plus habiles.

c.1.p.231.a|7 p.240.c|12.p.247.a. c.6.p.239.a. Note 68. Du Pin, t 3.p. 389.

Hier. in Ruf. l. 3.c.13 p.231.b| 235.a.b. 'Pour ce qui eſt de la grande apologie que Rufin luy avoit envoyée en meſme temps, il temoigne qu'il y avoit répondu avant que de l'avoir vuë.

ep.91.p.346.c.d. 'Comme Rufin avoit envoyé en Afrique les mediſances qu'il publioit contre Saint Jerome, & qu'il luy avoit envoyées à luy meſme, c'eſt à dire ſans doute les deux livres de ſa premiere apologie, S. Jerome ſe crut obligé d'y envoyer à S. Auguſtin le petit livre, dit-il, par lequel il y avoit repondu en partie, en attendant qu'il euſt la commodité de luy envoyer au premier jour un ouvrage plus étendu ſur ce ſujet: dans lequel, dit-il, j'ay pris garde de ne point bleſſer ſa reputation du coſté des mœurs: & où je n'ay eu d'autre deſſein que de refuter le menſonge, & l'impudence de cet étourdi & de cet ignorant. [Il ſem-

ble qu'il luy envoyoit ſa ſeconde apologie, & qu'il luy promettoit la premiere.] Ce que S. Auguſtin cite du livre de Saint Jerome contre Rufin [a] ſe trouve en effet dans ſa ſeconde apologie; [& je ne penſe pas qu'il ſoit dans la premiere.] Aug. ep. 28 p. 401. c. [a] Hier. in Ruf. l. 3 c. 8. p. 242. d.

S. Auguſtin n'avoit pas lu les ouvrages de Rufin, quoiqu'il euſt oui dire qu'ils eſtoient en Afrique. Mais il lut la réponſe que Saint Jerome luy envoya. Il témoigne y avoir trouvé que ce Saint ſe moderoit beaucoup, & y retenoit extremement les mouvemens de ſon indignation, pour ne ſe pas laiſſer aller à rendre malediction pour malediction. Cela n'empeſchoit pas neanmoins qu'il ne reſſentiſt une extreme douleur de voir une telle diviſion entre deux perſonnes autrefois unies d'une amitié ſi étroite. Aug. ep. 15. p. 252. b c. c.

» Il s'exprime d'une maniere tout à fait touchante. [b] Que ne » puis-je, dit-il, vous trouver quelquepart enſemble ? Dans les » ſentimens, dans la douleur, dans la crainte dont je me trouve » penetré, je me jetterois peuteſtre à vos pieds, je les arroſerois de » mes larmes; & avec tout ce que j'ay de tendreſſe & de charité » pour vous, je vous conjurerois, tantoſt chacun de vous en par- » ticulier pour l'intereſt de ſon ame, tantoſt l'un & l'autre par la » charité que vous vous devez mutuellement, & que vous devez » encore à tous les Fideles, particulierement aux foibles pour qui » J.C. eſt mort, qui de tous coſtez ont les yeux ſur vous, & y » voient un exemple qui leur peut eſtre ſi dangereux; je vous con- » jurerois, dis-je, de ne point repandre l'un contre l'autre des écrits » que vous ne pourrez plus ſupprimer quand vous voudrez vous » reconcilier, s'ils ne ſont meſme un obſtacle eternel à voſtre réu- » nion, & ſur leſquels vous n'oſerez plus jetter les yeux quand » voſtre diſcorde ceſſera, depeur qu'ils ne la rallument. [b] p. 25. 26. b p. 26. 1. b.

[On voit par ces paroles que ſa charité & ſa confiance en Dieu eſtoient aſſez grandes, pour croire qu'il euſt pu encore les reconcilier, s'il euſt eu le moyen de parler à l'un & à l'autre. Il eſt certain que cela n'arriva pas. Nous ne ſavons pas meſme s'il eut la joie de les voir reconciliez enſemble par quelque autre voie, ou plutoſt nous n'avons point lieu de croire que Dieu ait accordé à ſes prieres] un miracle & ſi grand & ſi agreable, comme il l'appelle. [Et ſi l'autorité de S. Chromace qui avoit voulu ſe rendre leur mediateur eut aſſez de force pour les empeſcher de faire de nouveaux écrits, (car nous n'en trouvons plus depuis ce temps-ci;) on voit neanmoins que quand Saint Jerome parle de Rufin, ſoit durant ſa vie, ſoit aprés ſa mort, c'eſt toujours avec beaucoup de mepris, & en le taxant d'hereſie. 2. b.

Nous verrons le reſte de l'hiſtoire de Rufin, lorſque nous parlerons de ſa mort ſur l'an 410, & nous ajouterons ſeulement ici,] 'que le Pape Anaſtaſe avoit encore écrit cette année en Orient contre luy, [a]le traitant, dit S. Jerome, d'une telle maniere qu'il devoit plutoſt ſonger à ſe défendre, qu'à entreprendre d'accuſer les autres.

Hier. l. 3. c. 10. p. 239. b. 245. b.
[a] p. 239. b.

ARTICLE CV.

Mort du Pape Anaſtaſe: S. Jerome travaille pour Theophile contre Saint Chryſoſtome; eſt viſité par Poſtumien.

[LA lettre dont nous venons de parler fut l'une des dernieres actions d'Anaſtaſe,] 'puiſqu'il mourut "en l'an 402, [& apparemment dés] [b]le 27 d'avril, auquel Raban, Uſuard, Adon, Notker, & les autres enſuite marquent ſa feſte. Un ancien Pontifical dit qu'il fut enterré ce jour là "en un lieu qui eſtoit ſur le chemin de Porto. Ainſi il aura gouverné trois ans & quatre ou cinq mois. Nous avons "déja marqué ce qui eſt de plus celebre dans ſon hiſtoire, c'eſt à dire ce qu'il a fait contre Rufin & ſur Origene.] 'Le Concile de Carthage du 16 juin 401, "luy deputa ſur l'état de l'Egliſe d'Afrique. [c]Dans celui du 13 ſeptembre de la meſme année, on lit une lettre qu'il avoit écrite aux Eveſques de cette province, pour les animer de plus en plus à travailler à l'extinction du ſchiſme des Donatiſtes. 'Le Concile qui regarda cette lettre comme une marque de la ſollicitude paternelle, & de la charité ſincere & fraternelle de ce ſaint & excellent Eveſque, rendit graces à Dieu de luy avoir inſpiré un ſoin ſi tendre pour les membres de J. C. 'Ce Concile deputa une ſeconde fois à Anaſtaſe, pour le prier d'agréer que les Clercs Donatiſtes fuſſent receus dans leurs degrez.

Proſp[Idat] Marc.
[b] Boll. 27 apr. p. 493. § 10.
Note 69.
ad viſum tiburtinum.
V. § 87.
Conc. t. 2. p. 1084. a.
[c] p. 1089. b.
V. S Auguſtin § 13 131.
p. 1089. b.
p. 1092. a.

'On luy attribuë d'avoir baſti une egliſe "de Ste Creſcentienne &c. marquée dans un Concile dés l'an 499 ſous Symmaque. [d]Baronius raporte ſon epitaphe. 'Nous avons dit que ſa feſte eſtoit marquée au 27 d'avril dans divers martyrologes depuis le IX. ſiecle. On dit que les anciens livres du rite Mozarabe & Ambroſien marquent auſſi ſa memoire. 'On pretend qu'au lieu où il fut enterré il y avoit un cimetiere de ſon nom, d'où le Pape Paſcal I. fit tranſporter ſon corps en l'egliſe de Sainte Praxede vers l'an 820, '& quelques nouveaux martyrologes marquent le 18 d'avril l'elevation de ce ſaint Pape. 'Diverſes Egliſes de Rome & d'Italie pretendent

Boll. 27. apr. p. 492. c.
[d] Bar 402. § 43.
Boll. p. 493. § 9.
§ 1021.
§ 12.
§ 11.

pretendent avoir aujourd'hui ſes reliques, & quelques uns veulent auſſi qu'elles aient eſté tranſportées en Saxe.

[Nous ne nous arreſtons pas à raporter] les decrets que les Pontificaux luy attribuent. Outre l'epiſtre à Jean de Jeruſalem, [qui nous reſte ſeule de pluſieurs que nous avons vu qu'il avoit écrites,] on luy en attribuë deux qualifiées decretales, dont Baronius abandonne la premiere, à cauſe de la date qui ne convient point au temps d'Anaſtaſe. L'autre tombe dans le meſme defaut: mais on pretend que dans les manuſcrits il n'y a point dutout de date. Le Pere Labbe n'en dit rien, & rejette cette piece comme condannée par tous les ſavans. C'eſt une lettre particuliere à un de ſes amis nommé Nerien ſur la mort de ſon pere & de ſa mere. [Le commencement en eſt bien barbare:] & on remarque qu'elle eſt compoſée, auſſi-bien que la premiere, des paſſages tirez de pluſieurs lettres des Papes poſterieurs. Mais pour ce qu'on ajoute que les Bourguignons à qui cette lettre eſt adreſſée, n'eſtoient pas encore Chrétiens de ſon temps, & ne l'ont eſté que ſous Valentinien III, [je ne ſçay ſi l'on en a de bonnes preuves.] [a] Car les Bourguignons ont eſté Catholiques avant que d'eſtre Ariens.

Bar. 402. § 43.

Conc. t. 2. p. 1194 b.

p. 1159. 3.

Du Pin, t. 3. p. 265.

Conc. t. 2. p. 1191. d. e.

a Oroſ. l. 7. c. 33. p. 219.

Innocent ſucceda à Saint Anaſtaſe en cette année meſme. [b] Theophile d'Alexandrie ouvrit cette année [comme les autres] V. Theophile § 17. par une lettre paſcale, où il n'oublia pas Origene, & ceux qu'il traitoit d'Origeniſtes. Elle eſt venüe juſqu'à nous [par le moyen de S. Jerome] qui la traduiſit en latin. [c] Il envoya cette traduction à Pammaque & à Sainte Marcelle dés le commencement du prim temps, avec le texte grec, de peur, dit-il, que les heretiques ne viennent encore nous dire avec leurs menſonges ordinaires, que nous y avons ajouté ou changé beaucoup de choſes. [d] Il ſouhaite qu'on n'eſtime pas moins cette lettre en Occident qu'en Orient, que Rome la reçoive avec joie, & que la chaire de S. Pierre confirme la doctrine de la chaire de Saint Marc; [ce qui marque que Rome n'avoit pas fait encore tout ce que Theophile & Saint Jerome en demandoient.] [e] Il ajoute que neanmoins les lettres d'Anaſtaſe, [je penſe que c'eſt celle à Jean de Jeruſalem,] faiſoient voir que l'Occident avoit condanné ce qui avoit eſté condanné dans l'Orient, & que l'on tenoit pour aſſuré qu'il pourſuivoit l'heretique juſque dans ſes antres. [Je ne ſçay ſi c'eſt Origene ou Rufin.] Il eſt certain, comme on a vu, qu'Anaſtaſe écrivit encore cette année en Orient contre le dernier.

Proſp. [Idat.] Marc.

b Th. Al. ep. 1. p. 9.

Hier. ep. 78. p. 316. d. e.

d] 317. a.

p. 317. a.

in Ruf. l. 3. c. 6. 10. p. 239. b] 245. b.

Dans la lettre à Pammaque & dans le troiſieme livre contre Rufin, S. Jerome [f] parle d'une maniere tout à fait outrageante

c. 5. 11. p. 283. c] 247. b] ep. 78. p. 316. d.

V. Theophile § 13, 16.

contre les moines de Nitrie qui avoient eu recours à S. Chryſoſtome. Et il n'epargnoit pas meſme ce Saint. Car s'attribuant [ſans aucune neceſſité] les pourſuites que ces moines faiſoient perſonnellement contre Theophile, il dit dans une lettre écrite huit ou dix ans depuis; La charité de la pluſpart eſtant refroidie, ce peu qui aimoient la verité de la foy ſe joignoient à nous. On nous attaquoit publiquement, & on nous demandoit hautement noſtre ſang & noſtre vie. On nous pourſuivoit avec toute la violence imaginable, juſque là que Barnabé meſme, pour uſer des termes de Saint Paul, ſe porta dans cette diſſimulation, ou plutoſt dans ce parricide manifeſte, qu'il executa de volonté, s'il ne le put pas commettre en effet. Baronius ne fait point difficulté de reconnoiſtre, que c'eſt S. Chryſoſtome meſme que Saint Jerome accuſe ici de parricide ſous le nom de Barnabé, [quoique ce Saint n'euſt point d'autre part à tout ceci, ſelon Pallade, que de ne pas traiter avec la derniere rigueur des ſolitaires d'une tres grande reputation, qu'il croyoit innocens, & opprimez par la violence d'un trop puiſſant adverſaire.

Bar. 402. § 2. Hier ep. 16. p. 110. d. Bar. 402. § 2. V. Theophile § 10.

Ce fut apparemment en l'an 402, que Poſtumien diſciple de S. Martin, vint des Gaules viſiter les ſolitudes de l'Orient. Il paſſa quelque temps à Alexandrie, d'où il ſe haſta de venir à Bethléem trouver Saint Jerome, qu'il avoit déja connu dans un voyage precedent, & il y avoit conceu une telle eſtime de luy, qu'il crut le devoir aller viſiter plutoſt qu'aucun autre. Il fait un bel eloge de ce Saint; & c'eſt luy qui nous aſſure qu'il gouvernoit alors l'Egliſe de Bethléem comme une paroice dependante de Jeruſalem. Il demeura ſix mois avec luy: & il s'y fuſt volontiers arreſté pour ne le quitter jamais, s'il n'euſt eſté entierement reſolu à aller viſiter le deſert, à quoy il eſtoit engagé par une promeſſe ſolennelle dont il avoit pris Dieu à témoin. Il luy remit donc entre les mains toute ſa famille qui l'avoit ſuivi malgré luy, & s'eſtant dechargé de ce fardeau, il s'en retourna à Alexandrie, & de là alla viſiter les ſolitaires juſque dans la Thebaïde.

Sulp. dial. 1. c. 1 p. 239. 4c. 3. p. 246-249. b c. 4 p. 249. p. 429-251. p. 249. p. 249-250. p. 250. V. S. Paulin f

ARTICLE CVI.

Mort de Sainte Paule ; Saint Jerome fait ſon eloge.

L'AN DE JESUS CHRIST 404.

[NOUS ne trouvons rien dans l'hiſtoire de noſtre Saint, que nous croyions appartenir à l'an 403. Ainſi nous paſſons à l'an 404, funeſte à l'Egliſe par l'exil de S. Chryſoſtome, qui eſtoit le but principal des intrigues de Theophile, & triſte à S. Jerome par la mort de Sainte Paule. Nous avons vu ci-deſſus quels furent les commencemens de la vie & de la pieté que cette Sainte pratiqua dans Rome durant cinq ans qu'elle y demeura veuve, la part qu'elle y eut aux calomnies publiées contre Saint Jerome, comment elle en partit en l'an 385, & vint s'établir à Bethléem en 386, le ſoin qu'elle y prit de S. Jerome, la lettre qu'elle écrivit à Sainte Marcelle pour l'exhorter de venir demeurer avec elle à Bethléem, comment elle acheva en 389 de baſtir trois monaſteres de vierges, les traductions & les commentaires ſur l'Ecriture que S. Jerome luy adreſſa, J'comment il invita de ſa part Didier & Serenille de venir à Bethléem, [la grande maladie qu'elle eut peut-eſtre en 394.]

V. 135.

Hier. ep. 154. p. 198. d.

V. la note 66. 'Saint Jerome dans ſon epiſtre 91, ['qui peut eſtre de l'an 402,] témoigne que trois ou quatre ans auparavant cette venerable Sainte avoit eu une longue maladie, dans laquelle il demeura long-temps auprés d'elle pour l'aſſiſter. Mais ayant eſté attaquée [en ce temps-ci] 'd'une autre grande maladie,[a] où elle fut auſſi aſſiſtée par S. Jerome, elle obtint ce qu'elle deſiroit, qui eſtoit de quitter les hommes pour s'unir parfaitement à Dieu. 'Elle mourut le ſoir du mardi 26 janvier, ſous le Conſulat d'Honoré & d'Ariſtenete; [&] c'eſt à dire certainement en cette année 404,] & fut enterrée le 28, [b] ſous l'egliſe auprés de la caverne où J. C. eſt né. [c] Elle fut aſſiſtée à la mort par [Jean] Eveſque de Jeruſalem, par ceux de pluſieurs autres villes, & par un grand nombre de leurs Eccleſiaſtiques.

ep. 91. 92. p. 346. c] 347. a.

ep. 27. p. 182. c. a d.

p. 183. b. b.

b a. c p. 182. d.

'Son nom eſt celebre dans les martyrologes, qui marquent ſa feſte partie 1 le 26 de janvier, partie 2 le 27; à cauſe, dit Bollandus, qu'eſtant morte le ſoir aprés le ſoleil couché, il y en avoit qui contoient déja cela pour le 27. 'Elle eſtoit âgée de 56 ans 8

Boll. 26. jan. p. 712. § 1. 3.

Hier. ep. 27. p. 184. c. Florent. p. 294.

1. 'Un exemplaire du martyrologe de S. Jerome, a Raban, le Romain &c.
2. b Uſuard, Adon, Notket &c.

a Boll. § f.
b Boll. § g.

mois & 20 jours S Jerome conte qu'elle avoit demeuré 20 ans à Bethléem: [Elle n'y eſt neanmoins venüe qu'au commencement de 386, & ainſi elle n'y peut avoir demeuré que 18 ans, dont il faut encore oſter le temps qu'elle employa au voyage d'Egypte, & à viſiter la Paleſtine]On remarque que dans ces derniers temps on offre encore le ſaint Sacrifice ſur le tombeau de Sainte Paule le jour de ſa feſte, quoique ſes reliques n'y ſoient plus. [Bollandus ne dit point où elles ſont.] S. Jerome y mit une epitaphe qu'il avoit faite en vers latins, & il mit encore une inſcription audeſſus de la cave ou de la caverne où eſtoit ſon corps.

Boll. 26. jan. p. 712. § 9.

Hier. ep. 27. p. 183. b.

On peut juger combien il fut touché de cette mort, par l'union ſi étroite qu'il avoit depuis plus de 20 ans avec cette Sainte. [Outre ce qu'il en dit en d'autres endroits,] il écrit quelques mois aprés à Theophile, que la douleur dont il avoit eſté accablé l'avoit empeſché juſque là de s'appliquer à aucun de ſes travaux ordinaires. Car vous ſavez, dit-il, que nous avons perdu « tout d'un coup la conſolation & l'aſſiſtance que nous recevions « de cette femme ſainte & venerable ; en quoy nous conſiderons, « comme Dieu qui voit noſtre conſcience en eſt témoin, non pas « nos beſoins particuliers; mais le ſoulagement des Saints, aux be- « ſoins deſquels elle pourvoyoit avec tout le ſoin poſſible. » Il dit de « meſme dans ſa preface ſur ſes traductions de Saint Pacome, qu'il eſtoit demeuré long-temps dans le ſilence par la douleur qu'il avoit de la mort de S « Paule; non qu'il doutaſt en aucune maniere de la reſurrection, dont l'eſperance nous doit conſoler, ſelon S. Paul, mais par la peine de voir que ſa mort faiſoit tarir une ſource qui avoit ſervi au ſoulagement d'un grand nombre de perſonnes. Il dit qu'il avoit enfin rompu ſon ſilence, & repris ſes études & ſes travaux ordinaires, en commençant par la traduction de quelques ouvrages de Saint Pacome, & des autres Abbez de Tabenne, dans l'eſperance que cela agréeroit à cette ſainte ame, qui avoit toujours eu tant d'amour pour les monaſteres.

ep. 31. p. 203. a.

Cod. reg. t. 1 p. 32. 33.

p. 35.

[Aprés avoir conſacré ſa plume par les eloges qu'il avoit déja faits de diverſes perſonnes de pieté, il ne pouvoit pas ne point accorder la meſme choſe à la memoire de Sainte Paule:] Et il l'avoit promis [à Sainte Euſtoquie. Mais ſa douleur luy fit differer long-temps cet eloge.] Car toutes les fois qu'il y voulnit travailler ſes doits demeuroient immobiles, la plume luy tomboit des mains, ſon eſprit languiſſant ſe trouvoit ſans aucune force. Enfin neanmoins craignant, dit-il, qu'on n'euſt ſujet de croire

Hier. ep. 27. p. 183. a.

qu'il envioit le bonheur de Paule, s'il pleuroit plus long-temps celle qui regnoit dans le ciel, [il arreſta ſes larmes pour compoſer ſa vie & ſon eloge,] qu'il fit, dit-il, en deux nuits, pour la b.
conſolation d'Euſtoquie, [& quelque eloquent que ſoit cet ouvrage,] il l'appelle un diſcours mal poli & ſans ornement de p.183.b.
paroles; en quoy neanmoins il témoignoit mieux que dans un autre plus étudié quelle eſtoit ſon extreme affection, [cette negligence marquant que c'eſtoit une effuſion de ſon cœur, plutoſt qu'une production de ſes reflexions & de ſon eſprit.

Quoiqu'apparemment il n'ait pas differé long-temps cet ouvrage, neanmoins rien ne nous oblige de le mettre avant] 'les ep.31.p.203.al Cod.reg.p.33.
traductions de Saint Pacome & de Theophile, qu'il dit eſtre les premiers travaux qu'il fit depuis la mort de Sainte Paule. 'Il Hier.ep.27.p.
prend à témoin J.C, tous ſes Saints, & l'Ange gardien de cette 170.c.
femme admirable, qu'il ne parle ni avec complaiſance ni avec flaterie, qu'il ne dit rien qui ne ſoit audeſſous de ſes merites; 'qu'il ne parle que comme le témoin & l'hiſtorien, & non comme c.179.b.
le panegyriſte de ſes vertus, '& qu'il n'ajoute rien à la verité, p.179.b.
comme doit faire un Chrétien, dans l'hiſtoire d'une Chrétienne.

[Il n'eſt point neceſſaire de mettre ici les eloges que S. Jerome donne dans cette piece à la vertu de Sainte Paule, ni de repeter ce que nous en avons déja dit en d'autres endroits: mais il y faut ajouter] que lorſqu'elle eſtoit encore à Rome, [S. Jerome ne fait Hier.ep.22.p.
pas difficulté de dire qu'il ſçait que le vice qui a fait tomber le 143.b.
demon, c'eſt à dire l'orgueil & la vanité, n'avoit aucune place dans le cœur d'Euſtoquie ni de ſa mere. 'Il écrit une autre ep.26.p.162.d.
lettre: Euſtoquie cueille les fleurs de la virginité, Paule parcourt l'aire penible de la viduité, Pauline garde [inviolablement] la chaſteté conjugale. C'eſt ainſi que cette heureuſe mere jouit dés ce monde dans la compagnie de ſes filles de ce que J. C. a promis dans le ciel.

'Il ajoute un peu aprés: Les Stoïciens diſent qu'il y a quatre d.
vertus tellement liées & unies enſemble, que qui manque d'une, manque de toutes; & ces vertus ſont la prudence, la juſtice, la force & la temperance. Elles ſe rencontrent toutes quatre dans Paule, dans Pauline, & dans Euſtoquie ſes filles, & dans Pammaque ſon gendre; mais en telle ſorte neanmoins que chacun en a une qui eclate particulierement en luy. Pammaque a la prudence, Paule la juſtice, Euſtoquie la force, & Pauline la temperance. 'Car qui a-t-il de plus juſte qu'une mere qui a diſtribué p.163.a.
de telle ſorte ſes biens à ſes enfans, qu'elle leur a appris par le

mepris qu'elle a fait de ſes richeſſes, ce qu'ils devoient veritablement aimer. 404.

Paul.ep.33.p. 301. 'S. Paulin de meſme, parlant d'une de ſes filles, dit qu'elle eſtoit l'epouſe de la foy, la ſœur de la virginité, & la fille de la perfection, puiſqu'elle avoit Pammaque pour mari,

Hier.in Iſ.60.p. 227.d. Euſtoquie pour ſœur, & Paule pour mere. 'S. Jerome dit encore que Paule & Pammaque avoient fait voir en abandonnant leurs richeſſes, "qu'il n'eſt point impoſſible qu'un chameau paſſe par &c.

ep.105.p.16.c. le trou d'une éguille. 'Il dit que ſa vie eſt un modele de vertu.

ARTICLE CVII.

Eloge De Sainte Euſtoquie: Abregé de ſa vie depuis la mort de S.te Paule.

Hier.ep.27.p. 170.d. 'NOUS avons vu ci-deſſus que Sainte Paule avoit eu cinq enfans, Bleſille, Pauline, Euſtoquie, Rufine, & Toxoce. [Nous avons aſſez parlé de Bleſille & de Pauline. Nous n'avons auſſi rien à ajouter à ce que nous avons dit de Toxoce. Nous

p.171.a. ne ſçavons rien autre choſe de Rufine,] 'ſinon qu'elle eſtoit déja en âge d'eſtre mariée lorſque Sainte Paule ſortit de Rome [en

p.170.a. 385,] & que ſa mort precipitée accabla de douleur l'ame ſi tendre de ſa mere. [Cette expreſſion que S. Jerome n'emploie ici que pour elle, quoique Bleſille ſoit morte à vingt ans, & Pauline de meſme encore fort jeune, peut donner lieu de croire qu'elle mourut pluſtoſt que les autres, c'eſt à dire avant que d'eſtre mariée. Car pour ce qu'on pretend qu'Alethe à qui S. Paulin écrit, eſtoit ſon mari, "on montrera en ſon lieu que cela ne vient V.S.Paul in. que d'une brouillerie toute viſible.

Pour Euſtoquie nous avons déja raporté une partie des eloges qu'elle a receus, en parlant d'elle conjointement avec ſa mere.

ep.26.p.163.a. Il y faut joindre] 'cette parole de Saint Jerome: Qu'y a-t-il de "
plus genereux & de plus vaillant qu'Euſtoquie, qui a briſé les "
portes de la nobleſſe, dompté la fierté d'une famille Conſu- "
laire, en donnant le premier exemple de la virginité dans la "

in Iſ.pr.1.p.3.a. premiere ville du monde. 'Le meſme Pere l'appelle un temple "
du Saint Eſprit, parcequ'elle meditoit jour & nuit la loy de

pr.13.p.168.b. Dieu. 'Il l'appelle le modele "ſingulier que les perſonnes de qua- *unicum.*
lité & les vierges devoient regarder dans toute la terre comme

ep.27.p.170.d. la regle qu'ils avoient à ſuivre. 'Il dit qu'elle eſt par ſa vertu une perle precieuſe, & l'ornement de l'Egliſe auſſi-bien que la gloire de la virginité. [Pallade dont le témoignage n'eſt pas ſuſpect de

Lauſ.c.125.p. 1037.d. flaterie,] 'dit qu'elle paſſoit pour eſtre extremement chaſte.

'Elle demeura toujours ſi obeiſſante & ſi attachée à ſa mere, qu'on ne la vit jamais decoucher d'avec elle, jamais faire un pas ſans elle, jamais manger qu'avec elle. Elle n'eut jamais un écu en ſa diſpoſition; mais au contraire elle avoit une extreme joie de voir ſa mere donner aux pauvres ce peu qui luy reſtoit de bien, ſoit d'elle, ſoit de ſon pere, conſiderant comme une tres grande ſucceſſion & de tres grandes richeſſes, le reſpect & les devoirs qu'elle rendoit à une ſi excellente mere. Hier.ep.27.p. 181.b.

'L'extreme amour qu'elle avoit toujours pour elle, parut principalement dans ſa derniere maladie. Elle ne bougeoit d'auprés de ſon lit, elle la rafraichiſſoit elle meſme avec un eventail; elle luy ſoûtenoit la teſte; elle luy donnoit des oreillers pour l'appuyer, elle luy frottoit les piez; elle luy échaufoit l'eſtomac avec les mains; elle luy accommodoit des matelas; elle preparoit l'eau qu'elle devoit boire, en ſorte qu'elle ne fuſt ni trop chaude, ni trop froide; elle mettoit ſa nappe; enfin elle croyoit que nul autre ne pouvoit, ſans luy faire tort, luy rendre le moindre petit ſervice. Combien de fois courut-elle du lit de ſa mere à la creche du Sauveur? & avec combien de prieres, de larmes, & de ſoupirs le ſupplia-t-elle de ne la point priver d'une ſi chere compagnie, de ne point ſouffrir qu'elle vécuſt aprés ſa mort, & de trouver bon qu'elles fuſſent toutes deux portées en terre dans un ſeul cercueil? p.182.c.

'Quand elle fut morte & qu'il la fallut mettre en terre, Euſtoquie qui ſe voyoit comme ſevrée de ſa mere, ſelon le langage de l'Ecriture, ne pouvoit ſouffrir qu'on la ſeparaſt d'avec elle. Elle luy baiſoit les yeux, elle ſe colloit à ſon viſage, elle l'embraſſoit, & elle euſt deſiré d'eſtre enſevelie avec elle. 'S. Jerome écrivant quelques mois aprés à Theophile, le ſalue de la part de ſa ſainte & venerable fille Euſtoquie, qui ne ſe pouvoit conſoler de l'abſence de ſa mere. p.183.a. ep.31.p.203.a.

'Elle n'herita point d'elle d'autres richeſſes que celles de la foy & de la grace. 'Car pour les richeſſes du monde, Sainte Paule ne luy laiſſa pas ſeulement un écu; mais au contraire, elle la laiſſa chargée de beaucoup de dettes, & du ſoin de faire ſubſiſter un nombre infini de ſolitaires & de vierges. 'Mais Euſtoquie conſideroit comme une tres riche ſucceſſion d'avoir J. C. pour partage. [Elle ne laiſſa pas de rendre aux vierges avec qui elle vivoit l'aſſiſtance qu'elles avoient accoutumé de recevoir de Sainte Paule.]Car S. Jerome dit qu'il avoit traduit les inſtructions des ſaints Abbez de Tabenne, afin que la venerable vierge de J. C. ep.27.p.170.c: p.183.a. a. Cod.reg.p.33.

Euſtoquie, euſt quelques regles nouvelles qu'elle puſt faire
Lauſ.c.125.p. pratiquer à ſes ſœurs. Pallade dit qu'elle avoit avec elle une
1037.c. compagnie de cinquante vierges.

Hier.ep.94.p. S. Jerome ſalue quelquefois S. Auguſtin de la part de ſes ſaintes
351.b. & venerables filles Euſtequie & Paule[ſa niece,]qui marchent, dit-il,[dans la vertu]d'une maniere digne de leur naiſſance & de vos exhortations; [par où il ſemble que Saint Auguſtin leur euſt
ep.81.p.318.c. écrit. Ce ſont elles encore ſans doute] dont Saint Jerome fait les recommandations au meſme Saint dans une autre lettre, quoiqu'il ne les nomme pas.

ep.105 p.16.c. Il ne put refuſer à la priere de Sainte Euſtoquie la traduction des Juges & de Ruth, qu'il traduiſit de l'hebreu [vers l'an 405
in Iſ.pr.p.3.a. ou 406.] Il luy dedia vers l'an 408 ſon commentaire ſur Iſaie,
pr.2.p.15. qu'il avoit principalement accordé à ſes inſtances. Il s'y recom-
pr.10.p.130.a. mande ſouvent à ſes prieres; & il témoigne qu'il prenoit quelquefois ſes avis ſur les difficultez qui s'y rencontroient.

[Aprés tant de couronnes qu'elle avoit acquiſes, Dieu luy donna encore la gloire de ſouffrir pour ſa grace par la perſecution des Pelagiens, comme nous le verrons plus amplement ſur l'an 416.]

ep.30.p.181.b. Puiſqu'elle ne faiſoit rien qu'avec ſa mere tant qu'il plut à Dieu de la luy laiſſer, [il ne faut pas mettre avant cette année]
ep.29.p.131. l'epiſtre 29, par laquelle Saint Jerome la remercie de quelques petits preſens qu'elle luy avoit envoyez pour la feſte de Saint Pierre: [& comme cette epiſtre eſt aſſez gaie, il y a bien de l'apparence qu'elle n'a pas eſté écrite l'annee de la mort de S.te Paule. Pour la mort de Sainte Euſtoquie, nous en parlerons ſur l'année 419, en laquelle nous croyons qu'elle arriva.]

ARTICLE CVIII.

Saint Jerome traduit deux lettres paſcales de Theophile, & meſme ſon grand écrit contre Saint Jean Chryſoſtome.

Hier.ep.31.p. [NOUS venons de dire que S. Jerome demeura aſſez long-
123.a. temps ſans écrire depuis la mort de S.te Paule] L'affliction que luy cauſa cette mort n'en fut pas la ſeule cauſe. Il y joint l'inquietude que luy donnoient les divers bruits qui venoient tantoſt d'un coſté, tantoſt d'un autre ſur les affaires de l'Egliſe.
Bar.404.§ 125. Baronius a cru que cette inquietude de Saint Jerome venoit de l'exil de Saint Chryſoſtome. [Mais la ſuite fait trop voir quel jugement

jugement il faiſoit alors de ce grand Saint, pour ne pas croire plutoſt que ſon inquietude venoit de voir beaucoup de perſonnes condanner la conduite de Theophile, & ſoutenir l'innocence de Saint Chryſoſtome. Au moins l'on voit que les Eveſques de Paleſtine eſtoient dans ce ſentiment avec S. Flavien d'Antioche tant qu'il vécut. Que ſi les nouvelles de Rome eſtoient déja arrivées à Bethléem, il ne faut pas douter qu'elles n'aient donné bien de la peine à Saint Jerome.] [1]La maladie du corps ſe joignit à l'affliction de l'eſprit, & il fut attaqué d'une fievre qui le tenoit déja depuis cinq jours lorſqu'il écrivit l'epiſtre 31. [1] Hier. ep. 31. p. 203. a.

[1]Les premiers ouvrages qu'il fit, furent ſes traductions de S. Pacome & de Theophile, [auſquelles il faut dire qu'il travailloit en meſme temps,] puiſqu'il dit dans les deux prefaces qu'il n'avoit encore rien écrit depuis la mort de Sainte Paule juſqu'à ce temps là. [Nous avons parlé ſuffiſamment autrepart de ces traductions qu'il fit de S. Pacome, d'Orſiſe, & de Saint Theodore Abbez de Tabenne; & nous n'en dirons rien ici davantage, ſinon que] Caſſien les marque ſans doute, lorſqu'il dit qu'un homme celebre par la ſainteté de ſa vie, auſſi-bien que par ſa ſcience & par ſon eloquence, avoit traduit en latin pluſieurs ouvrages grecs qui regardoient la vie monaſtique. [1] Cod. reg. p. 33. V. S. Pacome § 21. note 15. Caſſ. inſt. pr. n. 4. [a] pr. p. 2.

[1]Pour ce que Saint Jerome traduiſit de Theophile, ce fameux Eveſque d'Alexandrie avoit fait au commencement de cette année à ſon ordinaire une lettre paſcale. [1]Il l'envoya à S. Jerome, afin qu'il la traduiſiſt en latin, & dans la lettre qu'il luy écrivit pour l'en prier, il luy parloit de quelques autres livres qu'il avoit faits. S. Jerome qui eſtoit alors dans l'affliction de la mort de S.te Paule, ne laiſſa pas de faire cette traduction, mais non pas auſſi viſte qu'il euſt ſouhaité. C'eſt ce qui l'oblige d'en faire quelque excuſe à Theophile en luy envoyant cette traduction par ſa lettre 31. [1]Car [l'epoque de Paſque] & la conformité du ſujet, ne permet pas de douter que la lettre paſcale dont il parle, ne ſoit la troiſieme de celles que nous avons de Theophile traduites par S. Jerome. Pour les autres ouvrages dont Theophile luy parloit, & qu'il s'offroit auſſi de traduire, je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point [1]ce long écrit contre S. Jean Chryſoſtome, auquel Saint Jerome eut encore le malheur de preſter ſa main & ſa plume. [1] Th. Al. 3. 63. p. 112. a. [1] Hier. ep. 31. p. 203. a. &c. V. Theophile § 19. 20. [1] Bar. 404. § 125. Ibid. § 20. [1] Fac. l. 6. c. 5. p. 258-260.

L'AN DE JESUS CHRIST 405.

Note 70. [1]Il ſe trouva encore apparemment engagé à traduire la lettre paſcale que Theophile avoit faite pour l'an 405. Elle ne s'eſt pas conſervée juſqu'à nous.] [1]Mais de la maniere dont Theophile [1] Th. Al. ep. p. 81.

triomphe d'avoir opprimé S. Chryſoſtome en priant S Jerome 405.
de la traduire, [on peut juger qu'il n'y epargnoit pas ce grand Saint. Voilà les fruits que Saint Jerome recueillit de s'eſtre uni contre les pretendus Origeniſtes avec ce prelat, dont aſſurément
P.81. il ne connoiſſoit pas aſſez ni l'eſprit ni les deſſeins.] 'A la teſte de cette derniere traduction, il met en latin la lettre par laquelle Theophile la luy demandoit, pour faire voir que c'eſtoit par ſon ordre qu'il avoit traduit cet ouvrage, & non par aucune temerité. C'eſt ce qu'il mande à Theophile en luy envoyant ſa traduction, par une lettre dont nous n'avons qu'une partie.

P.81. 'Il luy fait excuſe de ce qu'il avoit eſté long temps à faire cette traduction, à cauſe de divers empeſchemens qui luy eſtoient
Bar.405. § 4. ſurvenus. Il met de ce nombre la rigueur de l'hiver, 'qui ſelon les lettres de S. Chryſoſtome, fut plus rude en 405 qu'à l'ordi-
Th.p.81. naire. 'Il y ajoute une famine extreme, d'autant plus faſcheuſe pour luy, qu'il eſtoit chargé d'un grand nombre de freres, & les courſes des Iſaures ['qui commencerent en l'an 404, mais qui ſe V. Arcade
P.81. renouvellerent en 405. 'Toutes ces difficultez ne luy laiſſoient §. 24. pour travailler que quelques heures qu'il deroboit la nuit [ſur ſon ſommeil:] & enfin lorſque ſa traduction fut achevée & copiée, & qu'il ne luy reſtoit plus qu'à la revoir, il tomba durant le Careſme dans une tres grande maladie dont il penſa mourir, & il fallut attendre qu'il fuſt gueri pour achever ſon ouvrage.

ARTICLE CIX.

Erreurs de Vigilance: Saint Jerome écrit contre luy.

[CE fut à la fin de 404, ou plutoſt au commencement de
4Hier.in Vig.c. p.p.124-c. 405,] 'que S. Jerome écrivit à Ripaire contre Vigilance, puiſqu'il dit que c'eſtoit prés de deux ans avant qu'il écriviſt encore contre cet heretique [à la fin de 406, comme nous verrons en ſon lieu. "Nous avons marqué ci-deſſus quel eſtoit ce Vigi- V. t. 8. p. 3.
lance, & comment aprés avoir eſté quelque temps en Paleſtine, il s'eſtoit retiré dans les Gaules, où il avoit fait un livre contre S. Jerome, qui luy avoit répondu vers l'an 396 par ſon epiſtre 75.
Genn.c.35. Il ne s'arreſta pas à cette premiere faute;] '& entreprenant ce qui eſtoit audeſſus de ſes forces, il écrivit diverſes badineries, *frivola* dit Gennade, où l'on voyoit un [faux]zele de religion mélé avec la vanité & l'amour de la louange.

Hier.in Vig.c.2. p.122'd. 'Il ſoutenoit que les ames des Martyrs ne pouvoient point eſtre

preſentes à leurs tombeaux, ni où elles vouloient, [plus habile & plus éclairé que Saint Auguſtin, qui a mieux aimé avouer ſon ignorance ſur ces ſortes de choſes. Mais il n'en demeuroit pas là,] '& il pretendoit qu'il ne falloit pas reſpecter les tombeaux des Martyrs, ni leurs reliques, appellant ceux qui les honoroient des cendreux & des idolatres. 'Il combatoit les miracles qui ſe font dans leurs egliſes, ſous pretexte que les miracles ſont pour les incredules, '& il ne vouloit pas que Dieu exauçaſt les prieres d'aucun des morts. 'Il traitoit de ſuperſtition payenne les cierges que l'on allumoit durant le jour 'devant les tombeaux des Martyrs; '& Saint Jerome raporte ſes propres termes ſur ce ſujet. [a]Il vouloit auſſi que l'on condamnaſt les veilles de l'Egliſe, [b]& il les avoit en horreur, [c] ſous pretexte des crimes auſquels la nuit pouvoit donner lieu. [d] Il paroiſt neanmoins qu'il en exceptoit la veille de Paſque. [e]Il vouloit auſſi qu'on ne chantaſt l'*Alleluya* qu'à Paſque. [f] Il condannoit la continence comme une hereſie, & [la profeſſion de]la chaſteté comme une ſource de corruption & de deſordres. 'Il declamoit contre les jeûnes. [g] Il n'approuvoit pas non plus qu'on ſe retiraſt dans les ſolitudes. [h]Il pretendoit encore que ceux qui retenoient leur bien, & en diſtribuoient peu à peu le revenu aux pauvres, faiſoient mieux que ceux qui vendoient tout, & le donnoient en une ſeule fois. 'Il ne vouloit pas auſſi qu'on envoyaſt des aumoſnes à Jeruſalem.

c.1.p.120.d|ep. 53.p.118.d. in Virg.c.4.p. 124.c. c.2.p.122.d. p.121 b. ep.53 p.118.i. in Virg.c.2 p. 121 b. a c.1.p.120.d. b ep.53.p 119.b. c in Vig c.4.p. 124.c. d c. e c.1.p 120.d. f d. g p.121.a. h p 125.b. i c.5.p.125 b. a.

[Saint Jerome nous repreſente ſa vie comme conforme à ſa doctrine.] 'Car il paroiſt dire qu'il ne gardoit point la continence, 'quoiqu'il fuſt Preſtre. [i] Il l'accuſe de vivre dans la bonne chere, [k]d'eſtre ſujet à l'avarice, & à de plus grands crimes encore. [l]Les Gaules n'avoient produit juſqu'alors aucun monſtre, [c'eſt à dire aucune hereſie.] [m] Mais Vigilance ravit cet honneur à la mere qui luy avoit donné la naiſſance. [n] On l'y voyoit aſſis dans l'Egliſe, [o]comme Preſtre, & il exerçoit ce miniſtere ſacré dans le dioceſe d'un ſaint Eveſque, [p]au pied des Pyrenées proche de l'Eſpagne, [& devers le pays de Cominge] [q]dont il eſtoit. [r] S. Jerome ſe plaint de ce que ſon ſaint Eveſque acquieſçoit, dit-il, à ſa fureur, au lieu de briſer ce vaſe inutile avec la verge apoſtolique, & avec le ſceptre de fer. 'Mais on tenoit qu'il avoit meſme des Eveſques pour complices de ſon crime.

c.6.p 126.c. ep.53.p 119.a| Gen.c.13.p 105. a| 35. i| Hier in Vig c. 1.4.p.121.a|124.d. k p.124.d. l c.1.d.120.d. m c.2.p.121.b. n b. o ep 53 p.119.a. p in Vig c.2.p. 123.c. q p 121.b. r ep.53 p.119.a in Vig.c.1.p. 121.a.

'S. Jerome marque Vigilance & ſes diſciples dans ſon commentaire ſur Iſaïe, 'lorſqu'il parle des heretiques, qui ſous un maiſtre *cerebroſo* [s]dont la cervelle eſtoit offenſée, s'eſtoient elevez depuis peu dans les Gaules, où ils evitoient d'entrer dans les baſiliques des

Bar.406. ſ 42. Hier.in If.65 p. 245.c.d.

Martyrs, & regardoient comme impurs ceux qui y offroient leurs prieres ſelon la coutume de l'Egliſe. Ce qu'il faut moins, dit-il, attribuer à ces perſonnes, qu'aux demons qui habitent en eux, & qui ne peuvent ſoutenir la force de ces ſaintes cendres, ni ſouffrir les tourmens qu'elles leurs font endurer. 'Nous croyons, dit Gennade, que les corps des Saints, & principalement les reliques des ſaints Martyrs, doivent eſtre honorées avec ſincerité comme les membres de J. C, & que les baſiliques qui portent leur nom, doivent eſtre viſitées avec un ſentiment de pieté, & une devotion entiere, comme eſtant les lieux deſtinez au culte de Dieu. Quiconque eſt dans une autre croyance, nous le regardons comme un diſciple non de J. C, mais d'Eunome & de Vigilance. 405.

Genn.dog.c.73. p.384.2...b.

Bar.406. §52.

[S. Auguſtin ne parle point de cette hereſie,] & on ne voit pas en effet qu'elle ait eu de ſuite. Baronius croit qu'elle fut étouſſée, moins par les refutations de Saint Jerome [&] par le ſoin des Eveſques,] que par les ravages epouventables que les barbares firent dans les Gaules, en punition meſme de cette hereſie, [& des autres crimes des habitans. Ils y entrerent le dernier jour de l'an 406, ſelon Saint Proſper.] 'Neanmoins dans l'epiſtre 55, [qui ne ſemble pas écrite avant l'an 407,] S. Jerome dit qu'il avoit appris par le raport de beaucoup de perſonnes ce que Ripaire luy mandoit par ſes lettres, qu'il combatoit toujours contre les ennemis de la foy Catholique, quoique les vents fuſſent contraires, & que ceux qui devoient eſtre les défenſeurs du ſiecle, favoriſaſſent l'ennemi [commun] pour ſe perdre les uns les autres.

Hier.ep.55 p. 129,b.

Bar.406. § 46. Conc.t.2. § 9.p. 754.§1.p.755. 756.

'Baronius croit que ce fut à l'occaſion de Vigilance, que le Pape Innocent recommanda ſi fort la continence aux Preſtres & aux Diacres, dans les lettres qu'il écrivit vers ce temps-ci à Saint Victrice de Rouën, & à Saint Exupere de Toulouſe.

Hier.in Vig.c. 2.p.121.b.

'Pour retourner à S. Jerome, Vigilance commençant à repandre ſa doctrine, deux Preſtres nommez Ripaire & Didier, dont les Egliſes eſtoient proches de luy, voyant qu'elles ſe corrompoient par un ſi mauvais voiſinage, s'adreſſerent à S. Jerome. Ripaire, comme nous avons dit, le fit dés 404 ou 405. 'Quoiqu'il n'euſt point encore écrit à ce Saint, il crut neanmoins pouvoir prendre la liberté de luy mander les erreurs que repandoit Vigilance, particulierement touchant les Reliques & les veilles. 'S. Jerome y répondit par une ſimple lettre, plutoſt pour témoigner ſa croyance propre, que pour refuter l'erreur de Vigilance; mais il promet de le refuter plus amplement ſi on luy envoyoit ſes li-

ep.53.p.218.d.

p.219.b.

vres; [& il le fit en effet l'année ſuivante, comme nous verrons en ſon lieu.]

'Il traite fort mal Vigilance dans cette réponſe à Ripaire, juſqu'à dire qu'il meritoit qu'on luy coupaſt la langue, & qu'on le traitaſt de ſou. Il fait quelque ſorte d'excuſe de ces invectives, & il dit qu'il peut tout ſouffrir avec patience hors le ſacrilege. 'Et ce qu'on fait pour Dieu, dit-il, eſt une action de pieté, & non pas de cruauté. 'Il remarque la difference de l'honneur que nous rendons aux Martyrs, afin d'honorer Dieu en la perſonne de ſes ſerviteurs, d'avec le culte & l'adoration que nous ne rendons ni aux Reliques, ni aux Anges, ni aux Cherubins, mais ſeulement au Createur.

a.

b. p.218,d.

ARTICLE CX.

S. Auguſtin deſapprouve ce que S. Jerome avoit écrit touchant la diſpute de S. Pierre & de S. Paul.

Note 77. [CE fut au pluſtoſt en l'an 405, que finit la diſpute de Saint Jerome & de Saint Auguſtin. 'Car il y a meſme des raiſons conſiderables pour la continuer juſqu'en 409. Mais nous croyons nous devoir rendre à celles qui nous portent à l'avancer de 4 ans. Elle eſt celebre auſſi-bien que celle que S. Jerome eut contre Rufin. Mais il trouva dans S. Auguſtin un eſprit plein de charité & d'humilité, qui fit qu'aprés quelque chaleur humaine, tout ſe termina par les regles de la pieté Chrétienne à l'inſtruction & à l'edification de l'Egliſe.

Nous avons vu comment ces deux Saints s'eſtoient unis enſemble vers l'an 393, par le moyen de S. Alype qui avoit fait un voyage en Paleſtine, où il avoit vu Saint Jerome; & que Saint Auguſtin n'eſtant encore que Preſtre luy avoit écrit vers 394 en faveur d'un de ſes amis nommé Profuture,] 'qu'il luy envoyoit, dit-il avec joie pour ſe nourrir dans ſes entretiens ſi agreables & ſi utiles. 'Il ſe ſervit de la meſme occaſion, pour le prier au nom de toute la ſocieté des Egliſes d'Afrique de ſe vouloir occuper à traduire en latin les plus excellens des interpretes Grecs, & principalement [Origene,] celui qu'il citoit le plus ſouvent dans ſes écrits. 'Pour l'Ecriture, il luy témoignoit avec franchiſe, qu'il ne croyoit pas qu'il puſt beaucoup réuſſir de la traduire ſur l'hebreu; & que puiſque les Septante avoient bien plus d'autorité que tous les autres interpretes, il ne pouvoit mieux faire que de

Aug.ep.8.c.4.p. 16.1.c.

c.2.p.15.1.d.

ep.8.c.2.p.15.1. 2.

les ſuivre, en marquant ſeulement avec quelques notes les diffe- 405.
rences de l'hebreu, comme il avoit fait ſur Job.

c.3.p.15.2.b. Il s'étend davantage ſur le commentaire qu'il avoit vu de S. Jerome ſur l'epiſtre aux Galates, qu'il n'aſſure pas neanmoins eſtre de luy; & il luy avoüe qu'il a eſté fort touché d'y lire, que lorſque Saint Paul a repris Saint Pierre, c'eſtoit une colluſion & non pas que S. Paul cruſt veritablement S. Pierre coupable, quoiqu'il le diſe formellement, parceque c'eſtoit une veritable
2.16. apologie du menſonge. Il montre combien cette opinion eſt dangereuſe, & qu'elle va à ruiner toute l'autorité des Ecritures.

a.p.16.1.c. Il ajoute qu'il y avoit beaucoup d'autres choſes ſur leſquelles il euſt ſouhaité de communiquer avec luy; mais que ni les lettres, ni l'entremiſe d'un ami ne ſuffiſoient point pour cela, & qu'il falloit l'entretenir de vive voix, comme il le deſiroit de tout ſon cœur.
c. Il le prie en meſme temps d'exercer toute la ſeverité de ſa charité, pour corriger quelques uns de ſes ouvrages qu'il luy envoyoit par Profuture.

Bar.394. §64. §62-64.393.§46 [Quoique cette lettre ſoit toute pleine de la charité ordinaire de S. Auguſtin, & de ſon eſtime pour S. Jerome;] Baronius trouve neanmoins qu'il le reprend d'une maniere un peu aigre; & il croit que cela venoit des mauvaiſes impreſſions que Saint Alype avoit receuës à Jeruſalem des ennemis de S. Jerome, c'eſt à dire de Jean de Jeruſalem & de Rufin, qu'il croit avoir eſté ennemis de S. Jerome dés l'an 393. [Nous avons fait voir en ſon lieu que cela n'avoit pas de fondement. Mais de plus, il faut peu connoiſtre l'eſprit de S. Auguſtin pour tomber dans cette penſée. S'il reprend avec quelque force ce qu'il trouve à reprendre dans S. Jerome, c'eſt une marque de ſon eſtime pour luy. Il ne l'auroit pas traité avec cette liberté, s'il ne l'euſt cru avoir une vertu plus forte que l'ordinaire. La charité menage avec diſcretion la foibleſſe de ceux qui s'offenſent aiſément, & elle agit avec plus de ſimplicité avec les autres. Ainſi l'on peut dire que la plus grande marque de l'eſtime que S. Auguſtin avoit pour S. Jerome, c'eſt cette liberté meſme avec laquelle il luy parle ſans deguiſement. S'il l'euſt cru capable de ſe bleſſer de la verité, ou il ne la luy euſt pas dite, ou il l'auroit fait d'une autre maniere.

Il eſt vray que S. Jerome s'en bleſſa. Mais comme la vertu des Saints peut-eſtre differente ſans eſtre inegale, il ne ſeroit pas étrange que Saint Jerome n'euſt pas eu autant de douceur que S. Auguſtin. Et neanmoins nous avons ſujet de croire qu'il auroit receu les lettres de S. Auguſtin, dans le meſme eſprit que ce

Saint les luy écrivoit, ſi cela ne fuſt arrivé, comme nous allons voir, dans des circonſtances aſſez faſcheuſes, dont aucun des deux n'eſtoit coupable, & que Dieu ne permit peut-eſtre que pour faire voir de quelle maniere les gents de bien ſe doivent conduire dans les diſputes qui ſont preſque inevitables entre les perſonnes de lettres, comme il avoit donné l'exemple de Saint Cyprien pour les differens plus importans qui regardent toute l'Egliſe.

'Cette lettre de Saint Auguſtin ne fut pas envoyée pour lors, Profuture qui la devoit porter ayant eſté elevé à l'epiſcopat. [a]Saint Auguſtin écrivant ſur le menſonge [vers le meſme temps, puiſque c'eſt le dernier livre qu'il met avant ſon epiſcopat, parle avec beaucoup de force contre ce que S. Jerome enſeignoit touchant la diſpute de Saint Pierre & de S. Paul. Mais il ne l'y deſigne en aucune maniere,] '& ce livre ne fut meſme publié qu'aprés la mort de Saint Jerome.

Aug.ep.10.c.1.p. 17.2.d|8.c.5.p. 17.1.d.
a mend.c.21.p. 13.2.c.d.
retr.l.2.c.ult.

ARTICLE CXI.

S. Auguſtin écrit une ſeconde fois ſur le meſme ſujet : La lettre ſe publie à Rome, de quoy S. Jerome s'offenſe.

'QUELQUE temps aprés la lettre qui devoit eſtre portée par Profuture, [b]Saint Auguſtin ſalua S. Jerome dans la lettre d'un autre, [c] & luy demanda peut-eſtre quelque choſe touchant Origene, [ſans ſavoir qu'il euſt changé ſur cet auteur ;] 'Saint Jerome luy répondit par une lettre aſſez courte [que nous n'avons point,] 'où il luy parloit d'Origene, & l'avertiſſoit qu'il ne falloit pas l'approuver en tout ſans diſcernement.

Aug.ep.9.c.5 p 17.1.d.
b c.1.p.16.1.d.
c c.6 p 17.1 d.
c.1.p.16.1.d.
c.6.p.17.1.d.

Note 72. ['Cette lettre peut avoir eſté envoyée] 'par un Soudiacre nommé Aſtere, & ſuivie l'année d'aprés par la 98 de celles de S. Jerome. Ce Saint luy écrivit cette derniere pour luy recommander un Diacre nommé Preſide, que quelques raiſons obligeoient d'aller en Occident : & il prie Saint Auguſtin de luy accorder l'aſſiſtance qu'il luy demandoit pour acquerir l'amitié des gents de bien. 'Il ajoute qu'il ſouffroit beaucoup dans ſon monaſtere; d. il ne dit pas en quoy : mais il eſt aiſé de juger que s'il écrivoit au commencement de 397, c'eſtoit avant qu'il fuſt reconcilié avec Jean de Jeruſalem & avec Rufin.] 'Il ſaluë S. Alype ſous le titre de Pape, & ne laiſſe pas de l'appeller ſon ſaint & venerable frere. 'Il traite auſſi S. Auguſtin de ſaint & tres heureux Pape: [& ainſi

ep.17.p.26.2.d.
p.27.1.a.
d.26.2.d.

on ne peut douter qu'il ne ſceuſt déja qu'il eſtoit Eveſque, de quoy il luy avoit ſans doute marqué ſa joie, ſoit par la lettre qu'Aſtere avoit apporté, ſoit par quelque autre qui eſt encore perduë.]

ep.9.p.17.1.d|2.b. 'S. Auguſtin luy répondit par un nommé Paul ſur la lettre qui
a c 1.p.16.1.d. parloit d'Origene, [a] & il commence en luy témoignant combien
c.2.p.16.2 a. il ſouhaitoit pouvoir ſe lier avec luy par le commerce des lettres, puiſqu'il ne pouvoit pas le faire autrement. 'Il luy parle enſuite
c.6.p.17.2 a. du traité des hommes illuſtres, qu'il avoit vu depuis peu ſans titre; '& il dit qu'il euſt ſouhaité que puiſqu'il y mettoit auſſi les heretiques, il euſt voulu y marquer en meſme temps en quel point chacun d'eux eſt contraire à la doctrine de l'Egliſe. [Mais comme cela ne ſe pouvoit plus faire dans un écrit déja publié,]
a,b. 'il le prie d'en vouloir compoſer quelque autre ouvrage exprés.
in Jer.88.t.6.p. 15.2.a. 'Il témoigne dans l'un de ſes derniers ouvrages, qu'on luy avoit
Lab.ſcript.t.1.p. 448. dit que S. Jerome avoit écrit ſur les hereſies, mais qu'il n'avoit encore pu avoir cet ouvrage. 'Et on cite quelquefois un livre de Saint Jerome ſur ce ſujet imprimé en 1617, mais on ne croit pas qu'il ſoit de luy.

Aug.ep.9.c.3.4. p.16. 'Saint Auguſtin emploie encore la plus grande partie de cette
c 5.p.17.1.d. lettre ſur le paſſage du commentaire de Saint Jerome touchant
c.3.p 16.2.c. S. Pierre & S. Paul; 'ſurquoi il dit qu'il luy avoit déja écrit
f.4.p.17.1.c. l'epiſtre 8. 'Il y témoigne beaucoup d'eſtime pour l'erudition & pour l'eſprit de ce Saint. 'Mais parcequ'il luy parle auſſi avec liberté, comme à un ami & à un Chrétien, qui aimoit plus la verité que toutes choſes, il l'exhorte à corriger ſon ouvrage avec une ſeverité digne de luy, & il emploie pour cela le terme de palinodie, & l'exemple de Steſicore poëte payen ſans le nommer,
d, 'ce qu'il adoucit neanmoins auſſi-toſt d'une maniere fort ingenieuſe & fort civile.

[On ne voit pas bien quand cette lettre fuſt écrite, ſinon que c'eſtoit ſans doute depuis que S. Auguſtin eut eſté fait Eveſque
c.1.p.16.1.d, en 395,] 'puiſqu'il s'y plaint d'eſtre accablé par les affaires ſecu-
ep.10.c.1.p.17.2.d. lieres des autres, '& qu'il remarque comme une choſe particuliere à la huittieme, qu'il l'avoit écrite n'eſtant que Preſtre.

ep.14.c.1.p.24.1.a. [Paul] 'qui devoit porter cette lettre, changea le deſſein qu'il
b ep.10.c.1.p. 17. avoit eu de faire le voyage de Paleſtine. [b] Il eſt certain neanmoins
2.c.d|25.c.2. p.25.2.a, que S. Auguſtin la donna à une perſonne pour la porter à Saint
ep.14.c.1.p.24.1. b, Jerome. [Mais ſoit que celui-ci n'euſt pas eſté fidele, ſoit par
c ep.15.c.2.p.25 2.a.b. quelque autre accident;] 'au lieu d'eſtre portée directement à S. Jerome, elle ſe repandit à Rome & dans l'Italie. [c] S. Auguſtin n'exprime point autrement comment cela eſtoit arrivé, ſinon

que

que celui à qui il avoit donné ſa lettre, ne la porta point à Saint Jerome, & ne la luy raporta pas non plus. 'Il dit autrepart que c'eſtoit une longue hiſtoire, & peu neceſſaire à ſavoir, puiſqu'il luy ſuffiſoit de proteſter devant Dieu à Saint Jerome & à tous ſes amis, qu'il n'avoit point envoyé cette lettre à Rome, mais à S. Jerome meſme; qu'il eſtoit extremement faſché de ce qu'elle eſtoit tombée entre les mains de beaucoup de perſonnes avant qu'elle euſt pu arriver juſques à luy, que cela s'eſtoit fait malgré luy, & contre ſon deſſein, qu'il n'y avoit point conſenti, & qu'il n'avoit pas eu la moindre penſée que cela duſt arriver. ep.19.c.4.p.32.2.b.c. c|12.c.2.p.23.1.d

'Cependant cet accident fit courir le bruit que Saint Auguſtin avoit fait un livre contre Saint Jerome, & qu'il l'avoit envoyé à Rome: 'Siſinne Diacre ayant trouvé une copie de cette lettre, non pas en Afrique chez Saint Auguſtin, mais parmi ſes autres ouvrages dans une iſle de la mer Adriatique, & qui n'eſtoit pas meſme ſignée de luy, il l'apporta à S. Jerome. Il la trouva prés de cinq ans avant que S. Jerome écriviſt [en 404] à S. Auguſtin ſon epiſtre 92, [c'eſt à dire ce ſemble vers l'an 398 ou 399. ep.14.c.1.p.24.1.a.b.

Une autre perſonne qui auroit encore moins eu de chaleur & moins d'ennemis que S. Jerome, auroit eu peine aſſurément à ne ſe pas bleſſer d'un accident de cette nature,] '& ce Saint ne manquoit point de perſonnes qu'il honoroit comme des Saints, qui taſchoient de luy mettre dans l'eſprit que cela ne s'eſtoit point fait par accident, mais que S. Auguſtin avoit uſé à deſſein de ce detour pour publier ſa lettre dans l'Italie, au lieu de la luy envoyer pour s'acquerir de la reputation à ſes depens, & faire dire qu'il avoit la hardieſſe de provoquer S. Jerome, qui n'oſoit pas luy répondre. [C'eſtoient ſans doute ces perſonnes] qui luy faiſoient voir des hereſies, dans la lettre de S. Auguſtin: [& il eſt à craindre qu'elles ne luy aient quelquefois fait ſuivre de mauvais conſeils en d'autres rencontres. b.

Mais Dieu le ſoûtint en celle-ci contre leurs ſuggeſtions, & il agit d'une maniere qui ne pouvoit venir ce ſemble que de la haute eſtime qu'il avoit pour S. Auguſtin,]'ou comme il le dit, de ſon affection pour luy. 'Car il aima mieux ne point répondre à cette lettre, croyant que de la maniere dont elle luy avoit eſté renduë ſans eſtre ſignée du Saint, dont il connoiſſoit la main, (ce qui marque que S. Auguſtin luy avoit écrit des lettres qui ſont perduës,) il avoit ſujet de douter qu'elle fuſt de luy, 'quoiqu'il y trouvaſt ſon ſtyle & ſes penſées, »*depeur, dit-il depuis, que ſi » vous vous fuſſiez trouvé offenſé de la maniere, dont j'euſſe eſté ep.13.p.23.2.d. d|14.c.1.p.24.1.b. ep.13.c.1.p.23.2.b. a|b|14.c.2.p.24.p.c.

obligé de vous répondre, vous n'euſſiez ſujet de vous plaindre « 405.
de ce que je me ſerois haſté de répondre avant que de m'eſtre «
ep.14.c.1.p.24.b.c. aſſuré que c'eſtoit vous qui m'aviez écrit. Il eſtoit auſſi bien aiſe «
de ne point écrire à un Eveſque de ſa communion d'une maniere
qui paruſt moins reſpectueuſe.

ep.13.c.1.p.23.2.b. Il arriva auſſi en ce temps là que Sainte Paule ayant eſté long-temps malade, comme il eſtoit obligé d'eſtre auprés d'elle pour l'aſſiſter, il ne ſongea plus à la lettre de S. Auguſtin, par où il eſt conſtant que Siſine qui la luy avoit apportée, n'eſt point celui qui vint en Orient en l'an 406, deux ans aprés la mort de Sainte Paule; [ou que ſi c'eſt le meſme, il y a fait plus d'un voyage,
Bar.397.§ 71. contre ce qu'a cru Baronius.

ARTICLE CXII.

Saint Auguſtin demande réponſe à S. Jerome, qui luy écrit deux fois en ſe plaignant de luy.

Aug.ep 12.p.13.c.d. CEPENDANT S. Auguſtin ſçeut que S. Jerome avoit receu ſa lettre, & que quelques uns luy avoient voulu faire croire qu'il avoit envoyé à Rome un livre fait contre luy. Cela l'obligea de luy écrire une troiſieme lettre pour le prier de luy faire réponſe, & l'aſſurer qu'il n'avoit point fait ce qu'on luy
ep 19.c.4 p.32.2.c. avoit dit de luy. Car il ne s'imaginoit aucunement que ce bruit puſt regarder une ſimple lettre qu'il avoit écrite, non contre S. Jerome, mais à luy meſme comme à un ami, & qu'il n'avoit point envoyée à Rome, il croyoit que ce fuſt quelque autre choſe. [Il y a meſme bien de l'apparence qu'il ne ſavoit pas encore que ſa lettre fuſt publique à Rome.]

ep.12.p.23.1.d. Il aſſure S. Jerome dans la meſme lettre, que s'il ne ſe rencontroit pas toujours dans ſes ſentimens, il eſtoit auſſi dans la diſpoſition de recevoir tout ce qu'il auroit à dire contre les ſiens,
d. & qu'il le luy demandoit comme une grace. Il ajoute à cela la joie qu'il euſt euë de pouvoir demeurer avec S. Jerome, ou au
2.2. moins d'eſtre aſſez prés de luy pour l'entretenir ſouvent. Il Saluë Paulinien, [qui ſelon ce que nous avons dit, ne revint d'Occident que vers la fin de 401. Ainſi puiſque S. Auguſtin ſavoit déja qu'il eſtoit à Bethléem, il y a apparence qu'il n'ecrivit qu'en 402. Et la ſuite s'y accorde fort bien.]

ep.13.p.23.2. S. Jerome receut cette lettre ſur le point qu'un Soudiacre de ſes amis nommé Aſtere [partoit pour l'Afrique.] Il écrivit donc

par luy à S. Auguſtin, pour luy demander ſi ſon epiſtre 9.e eſtoit effectivement de luy. Mais dans ce doute meſme il ne laiſſe pas de faire paroiſtre du reſſentiment, & de le prier de ne pas s'amuſer à provoquer un vieillard comme luy, & ne pas imiter les jeunes gents d'autrefois, qui taſchoient de ſe rendre illuſtres en accuſant les grands hommes. Son amour paroiſt neanmoins avec ſon reſſentiment en divers endroits. Il luy envoya en meſme temps une copie de ſa ſeconde apologie contre Rufin, [comme nous l'avons remarqué ci-deſſus, où nous avons dit auſſi qu'il écrivit cette lettre en 402.] Il l'y ſaluë de la part de ſon frere. a.d.

[La ſuite peut faire juger que cette lettre n'arriva pas en Afrique avant l'an 403.] S. Auguſtin avant que de l'avoir receuë, [& apparemment en la meſme année 403,] avoit déja écrit deux autres lettres à S. Jerome, la 10.e dont nous parlerons dans la ſuite, [& une autre qui eſt perduë, dont nous ne ſavons autre choſe, ſinon que] S. Jerome dit que Saint Auguſtin luy mandoit qu'il luy avoit écrit par Profuture, & encore par une autre perſonne, [c'eſt à dire par Paul,] que la crainte de la navigation avoit empeſché de partir. [Il ſemble que Saint Jerome ait receu celle-ci fort peu aprés la 12.e,] puiſqu'en y répondant par la 92.e, il répond encore à cette 12.e, [& repete les meſmes choſes qu'il avoit déja dites.] Il eſt certain neanmoins qu'il n'envoya ſa 92.e que par Cyprien, a qui apporta la 89.e, b écrite au plutoſt ſur la fin de 404. c Il s'échaufe un peu davantage dans cette 92.e, qu'il n'avoit fait dans la precedente, ſans ceſſer neanmoins de témoigner toujours beaucoup d'affection pour S. Auguſtin. ap.10.p.17.2.c.d. ep.14 c 1.p.24.1. a. 1.2. ep 19 c 4.p.32.1. c. a p 33.1 c 11.c.1. p.18.1.b. b ep.11.c.3.p. 19.2.a. c ep.14.c.1.p.24. 2.a.

Je ne vous parle, luy dit-il, comme je fais, que parceque je veux avoir pour vous une amitié ſincere, & qu'il n'y ait rien ſur mes levres que de conforme à ce que j'ay dans le cœur. Car aprés avoir vécu depuis ma jeuneſſe juſqu'à cet âge dans un monaſtere avec de ſaints Religieux, & dans les travaux de la vie monaſtique, il ne me convient pas d'écrire contre un Eveſque de ma communion, & un Eveſque que j'ay commencé d'aimer avant que de le connoiſtre, qui m'a prevenu pour lier amitié enſemble, & que j'ay la joie de voir me ſucceder dans la ſcience des Ecritures. Et un peu aprés; Il ne me ſeroit pas bien ſeant à mon âge, ajoute-t-il, de paroiſtre indiſpoſé à l'égard d'une perſonne à qui je dois au contraire mon ſuffrage. Il dit qu'il n'avoit rien de luy que ſes Soliloques, & quelques commentaires ſur les Pſeaumes, qu'il euſt pu montrer ne s'accorder pas avec les explications des anciens Grecs, s'il s'en fuſt voulu b.

donner la peine. Il finit par ces termes, Adieu mon tres cher ami, 405.
mon fils par l'âge, & mon pere par la dignité. Souvenez-vous de la priere que je vous fais, que quand vous m'écrirez quelque choſe je ſois le premier à l'avoir. Il paroiſt en effet que c'eſtoit tout le ſujet de ſon mecontentement.

ARTICLE CXIII.

Saint Auguſtin écrit encore à S. Jerome, & taſche enſuite de le ſatisfaire.

Aug. ep. 10. c. 1. p. 17. 2. c. d. SAINT Auguſtin n'avoit point encore receu la réponſe de S. Jerome qu'il attendoit depuis ſi long-temps, [& ne penſoit pas ſans doute qu'il ſe fuſt choqué de ſon epiſtre 9e, lorſqu'il
c. 2. p. 18. 1. 2. luy écrivit la 10e,] où il temoigne approuver moins ſa traduction
b. de Job ſur l'hebreu, que celle qu'il avoit faite ſur les Septante,
& que generalement il euſt mieux aimé qu'il euſt traduit le grec
b. que l'hebreu. Saint Jerome avoit fait l'un & l'autre; mais il ne le ſavoit pas. Un inconvenient conſiderable que Saint Auguſtin trouve à la traduction de l'hebreu, c'eſt que ſi les Egliſes latines viennent, dit-il, à s'en ſervir, elles ne s'accorderont point avec les Egliſes greques, [comme cela s'eſt trouvé effectivement.]
b. Il ajoute à cela qu'on ne pourra plus prouver la verité des paſſages conteſtez, y ayant ſi peu de perſonnes qui ſachent l'he-
c. 3. p. 18. 1. c. breu, & il en raporte un exemple remarquable d'un Eveſque d'Afrique, qui ayant fait lire dans ſon Egliſe la traduction de Jonas, ſelon Saint Jerome, comme il s'y rencontra un endroit different de l'ordinaire dans le nom d'une herbe, tout le monde ſe ſouleva, & l'Eveſque s'en eſtant raporté à des Juifs, "ils de- &c.
clarerent que l'hebreu portoit comme les Septante". S. Auguſtin croit donc qu'il eſtoit faſcheux de faire des changemens dans l'Ecriture, dans leſquels on pouvoit ſe tromper, & qu'en tout cas on ne pouvoit pas verifier.
c. 4. p. 18. 1. d. Il approuve au contraire beaucoup la correction qu'il avoit faite du nouveau Teſtament, parceque le texte grec faiſoit voir
d. preſque partout qu'elle eſtoit tres legitime. Il le prie enſuite de luy dire d'où il croyoit que venoit qu'il y avoit tant de difference entre l'hebreu & les Septante, leſquels, dit-il, n'ont pas peu d'autorité, puiſque Dieu les a rendu ſi celebres, & qu'il paroiſt par l'evidence de la choſe, & par voſtre témoignage, que les Apoſtres s'en ſont ſervis.
e. 1. p. 17. 2. c. Il envoya cette lettre par Cyprien Diacre, [apparemment de

ſon Egliſe,] ſe tenant aſſuré qu'il luy en apporteroit la réponſe; '& il luy donna encore la 9 & la 12.e, depeur que S. Jerome ne les d.
euſt pas receuës. Il y ajouta meſme la 8 e qu'il avoit écrite n'eſtant que Preſtre, pour faire voir à S. Jerome combien il y avoit long-temps qu'il ſouffroit avec violence & avec douleur de ne pouvoir pas le voir & l'entretenir à ſon gré. [Tout cela marque de plus en plus comme il croyoit peu avoir donné ſujet à S. Jerome de s'offenſer par tout ce qu'il luy avoit écrit. Il ne parle point de la lettre que nous avons dit avoir eſté perduë, ſoit qu'elle ne continſt rien qui ne fuſt dans les autres, ſoit que n'y ayant pas long-temps qu'il l'avoit écrite, il n'euſt pas ſujet de craindre qu'elle fuſt perduë, ni de s'etonner qu'il n'en euſt pas encore receu réponſe.

Quelque temps aprés,] S. Auguſtin receut la lettre 91, que Saint Jerome luy avoit écrite par Aſtere ſur ſa douzieme, a & ſon écrit contre Rufin. b Il connut alors la diſpoſition de S. Jerome, voyant dans ſa lettre parmi les témoignages d'affection qu'il luy rendoit, des marques que ſon eſprit eſtoit, dit-il, un peu aigri contre luy; '& ce peu le fit trembler lorſqu'il vit par l'exemple de ſa diſpute contre Rufin, [& ſans doute par la lecture du livre qu'il luy avoit envoyé,] juſqu'à quel point d'animoſité les perſonnes les plus unies, & qui paroiſſent les plus parfaites, peuvent ſe porter. ep.15.c.21.p.24. 1.c.d. a c.3.p.25.a.b. b c.1.p.24.2.d. c.3.p.26.1.b.

'Ce fut dans cette diſpoſition qu'il luy écrivit l'epiſtre 15.e, b.
[qu'on peut appeller un chefd'œuvre de charité & d'humilité.]
'Il y dit que puiſque S. Jerome ſe tient offenſé dans ſa lettre, il c.2.p.25.c.
eſt obligé de croire qu'il a eu tort de le prier de luy faire voir en quoy il avoit manqué, & cependant de luy en demander pardon. 'Quelque deſir qu'il euſt d'examiner avec luy diverſes c.3.p.26.1.
difficultez dans la liberté Chrétienne, d'approuver ce qu'il trouveroit veritable, & de luy propoſer avec ſimplicité ſes objections, il dit neanmoins que ſi cela ne ſe peut pas faire ſans ſoupçon d'envie, & ſans que leur amitié en ſoit bleſſée, il aime mieux laiſſer là toutes les queſtions pour conſerver ce qui fait la ſanté & la vie [de l'ame,] & donner moins à la ſcience qui enfle, depeur de bleſſer la charité qui edifie.

'Il le conjure encore de luy dire en quoy il croit qu'il ſe trompe, & il luy promet que comme pour ce qui regarde le fond des choſes il ne pourra pas ſe diſpenſer de ſoûtenir autant qu'il pourra ſans le bleſer, ce qu'il verra ou qu'il croira eſtre veritable, auſſi pour ce qui aura pu le choquer, il ne s'en défendra point, d.

p.25.2.d. mais luy en demandera ſeulement pardon. Il y exprime avec 405.
de grands ſentimens combien il deſireroit d'eſtre aſſez prés de
2.p.25 2.a. luy pour l'entretenir ſouvent, ou au moins avoir ſouvent de ſes
b. lettres. Car il dit qu'il trouvoit de ſi grandes choſes dans les ouvrages qu'il avoit vus de luy, qu'il euſt preferé à toutes ſes études le bonheur d'eſtre avec luy, ſi cela luy euſt eſté poſſibile; & que comme cela ne ſe pouvoit pas, il avoit deſſein de luy envoyer quelqu'un de ſes enfans ſpirituels à inſtruire, s'il vouloit bien l'aſſurer qu'il agréeroit cette propoſition. [Nous verrons dans la ſuite que ce fut pour ce ſujet qu'il luy envoya Oroſe.]
c.3.p.25.26. Il luy parle auſſi admirablement dans cette lettre ſur ſa diviſion d'avec Rufin; [& nous en avons mis quelque choſe.]

ep.15 c.3.p 19 2. a. Le temps auquel S. Jerome écrivit ſon epiſtre 89, [fait juger que S. Auguſtin n'envoya la 15.e qu'en 404. C'eſt apparemment
ep.16.p 26.2.c. celle qu'il envoya par Preſide.] Il l'avoit prié de bouche de la faire tenir à S. Jerome; & il l'en prit encore par un billet. Il y ſuppoſe que Preſide devoit écrire pour luy à S. Jerome; & ce fut pour cela qu'il luy envoya ſa lettre [9.e,] & la [91.e] de S Jerome, afin qu'il viſt de quelle maniere il luy écriroit, & qu'il jugeaſt s'il avoit parlé avec aſſez de moderation [dans ſa 15.e] Il ajoute qu'il eſt preſt de corriger tout ce qu'il y trouvera de mal, & de demander pardon à Saint Jerome s'il croit qu'il l'ait offenſé en quelque choſe. [Ce Preſide qui eſtoit alors Eveſque, eſt appa-
ep.17.p.26.2.d. remment] celui que Saint Jerome avoit recommandé, lorſqu'il n'eſtoit que Diacre, à S. Auguſtin, comme ſon intime ami. Il alloit alors en Occident; [& il peut bien avoir eſté fait Eveſque dans l'Afrique.]

ARTICLE CXIV.

Saint Jerome répond à S. Auguſtin ſur S. Pierre & S. Paul.

Aug.ep.15.c.1.p. 24.2.c d. SAINT Auguſtin crut que S. Jerome auroit receu ſa lettre 10.e, qu'il luy avoit écrite par Cyprien, & qu'il luy auroit meſme répondu avec ſa vehemence ordinaire, avant que de
ep.11.c.1.p 18.2. b. recevoir ſon epiſtre 15.e Et en effet, dans la réponſe que S Jerome fit par Cyprien, qui eſt ſon epiſtre 89, il répond ſeulement aux trois lettres que ce Diacre luy avoit apportées, [c'eſt à dire aux 8.9, & 10: Car la 12.e ne formoit point de difficulté particuliere.]

b. Il y répond avec une grande vehemence, qu'il tempere neanc.d. moins d'abord par ces belles paroles; Je ne doute point que de

voſtre coſté vous ne demandiez auſſi à Dieu que ce ſoit la verité qui triomphe dans noſtre diſpute. Car vous ne cherchez pas voſtre propre gloire, mais celle de J. C. Ainſi quand vous ſerez victorieux, j'aurai auſſi part à la victoire, ſi je reconnois mon erreur: Si au contraire je la remporte, vous y aurez part de la meſme maniere, parceque ce ne ſont pas les enfans qui amaſſent des threſors pour leur peres, mais les peres qui en amaſſent pour leurs enfans; Auſſi voyons-nous que les enfans d'Iſrael alloient au combat avec un eſprit de paix, ne ſongeant qu'à faire triompher la paix, & non à triompher eux meſmes. [On peut juger par ces termes aſſez differens de ceux dont il uſe dans l'epiſtre 92, que les aſſurances que Cyprien luy donna ſans doute de l'affection ſincere que S. Auguſtin avoit pour luy, avoient déja fait impreſſion ſur ſon eſprit;] quoiqu'il ſemble ſe plaindre de Cyprien meſme, en diſant qu'il luy avoit demandé des lettres [pour S. Auguſtin] trois jours ſeulement avant ſon depart. b.

Il ne laiſſe pas de luy en donner une fort longue, où il taſche c.3.p.19.a. de défendre ce qu'il avoit mis dans ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Galates; premierement, en diſant qu'il ne répondoit point de ce qu'il mettoit dans ſes commentaires; & ſecondement que 2.a. ſon explication eſtoit celle de beaucoup d'interpretes, nommément d'Origene, & de Jean qui avoit gouverné autrefois comme Eveſque l'Egliſe de Conſtantinople. [Il eſtoit donc alors depoſé; & ainſi la lettre ne peut pas eſtre écrite avant la feſte de 404. Mais auſſi il n'eſt pas neceſſaire de la mettre pluſtard, quoique S. Jerome ſe ſerve du mot d'autrefois. Car nous avons vu aſſez ſouvent qu'il ne prend pas ces termes à la rigueur.] *dudum.*

Il taſche enſuite d'appuyer ſon ſentiment par des raiſons. p.20. Mais comme S. Auguſtin avoit dit que les ceremonies legales c.4.p.21. eſtoient encore permiſes du temps des Apoſtres, il s'étend beaucoup à dire qu'il introduiſoit par là dans l'Egliſe l'hereſie deteſtable des Ebionites & des Nazaréens. [C'eſt ſans doute ce qu'il vouloit dire] dans l'epiſtre 92, qu'il trouvoit des hereſies dans l'epiſtre 9.e de Saint Auguſtin. [a] Il luy fait neanmoins cette juſtice de reconnoiſtre que jamais il ne voudroit recevoir un Juif qui obſerveroit la Circonciſion, le Sabbat, & les autres pratiques de la Loy abolies par l'Evangile. [Ainſi tout ce qu'il dit ſur ce ſujet n'eſt qu'une concluſion qu'il veut qu'on puiſſe tirer des paroles de S. Auguſtin, & non pas qu'il le cruſt veritablement dans cette erreur.] e p.24.c.1.p.24. 1.c. a c.p.21.c.4.p.21. a.b.

Il répond enſuite touchant ſa traduction de Job, [b] & les autres c.5.p.22.1.d. b c.6.p.22 2.

c.7.p.23.1.a.b. b. qu'il faiſoit ſur l'hebreu; & en particulier touchant l'endroit de Jonas, dont S. Auguſtin parloit dans ſon epiſtre 10.e Il declare à la fin qu'il ne veut point avoir S. Auguſtin pour antagoniſte, ep.19.c.4.p.32.1. c.5.p.33.1.c. & qu'il eſt trop vieux pour entrer encore en lice. Il donna, comme nous avons dit, cette grande lettre à Cyprien, & il envoya encore par luy à Saint Auguſtin ſon epiſtre 92, [écrite ſans doute avant que ce Diacre fuſt arrivé.

Quelque temps aprés, & peut-eſtre au commencement de l'an ep.18.p.27.1.b. 405, J'un nommé Firme vint d'Afrique à Bethléem. Saint Jerome luy demanda des nouvelles de S. Auguſtin, & il eut bien de la joie d'apprendre qu'il eſtoit en ſanté. Il pretendoit qu'il luy devoit donner des lettres de ſa part; mais Firme eſtoit parti d'Afrique, ſans que Saint Auguſtin l'euſt ſçeu. Cette affection de Saint Jerome pour S. Auguſtin, [peut marquer qu'il avoit déja ep.19.c.1.p.27.1. d. receu la belle epiſtre 15.e] Il paroiſt toujours qu'il l'avoit receuë avant le depart de Firme. [Il n'y fit pas neanmoins de réponſe,] ep.18.p.27.1.b. & ſe contenta [lorſque Firme s'en retourna,] d'écrire par luy un compliment à S. Auguſtin & à Alype. Il y fait quelque excuſe de la maniere dont il avoit eſté obligé de luy répondre [par ſon epiſtre 89.] Mais, ajoute-t-il, laiſſons là toutes ces plaintes. " N'ayons que de l'amour l'un pour l'autre, & écrivons nous, non " pour diſputer ſur des difficultez, mais pour entretenir noſtre " charité. Il ajoute pourtant à la fin: Courons ſi vous voulez dans " le champ des Ecritures, mais pour nous divertir, & ſans nous " e. faire de peine l'un à l'autre. Il y ajoutoit un mot ſur ce qu'il " ep.19.c.1.p.27.1. d. avoit écrit contre Rufin. Et ce fut le ſeul indice qu'eut Saint Auguſtin qu'il avoit receu ſa lettre 15.e

ARTICLE CXV.

S. Auguſtin répond encore à S. Jerome: Concluſion de cette diſpute.

Aug ep.19.c.1.p. 27.1.d 5.p.33.1.c p.1.p.27. SAINT Auguſtin avoit receu cette lettre par Firme avant que d'écrire ſon epiſtre 19.e, par laquelle il répondit tant à celle là, qu'aux deux autres que Cyprien luy avoit renduës. Il témoigne d'abord ſouhaiter de pouvoir écrire à S. Jerome avec une liberté digne de leur amitié, & propoſer ſes difficultez & e.2.p.28.1. ſes doutes, ſans qu'il s'en tinſt offenſé. Il deſcend enſuite dans le fond de la queſtion, & montre avec une extreme clarté qu'on ne peut nullement douter que S. Pierre n'ait failli, puiſque Saint p.28.29. Paul l'aſſure. Il fait voir que les actions de Saint Paul, que l'on pretend

pretend eſtre ſemblables à celles de Saint Pierre, en ſont tout à fait differentes; '& que quand le menſonge officieux pourroit p.31.1.a.b.
eſtre quelquefois permis, ce ne ſeroit jamais dans les livres de l'Ecriture.

'Il allegue les diverſes pratiques du jeûne, pour montrer qu'il p.29.1 c.d.
y a des choſes qui ſe peuvent faire bien & mal, ſelon les circonſtances des temps ou des lieux; 'que les ceremonies de la Loy 2.a.b.
eſtant de ce genre, ont pu eſtre pratiquées licitement du temps des Juifs qui avoient vu J. C. & les Apoſtres; mais que d'étendre plus loin cette permiſſion, c'eſtoit une hereſie dans laquelle il n'avoit jamais eſté. 'Et il ſe défend ſur cela fort ſerieuſement avec p.29.30.
beaucoup de force & de douceur, 'juſqu'à avouer que S. Jerome p.30.1.2 b.
avoit eu quelque raiſon de l'en accuſer, parcequ'il ne s'eſtoit pas expliqué aſſez clairement, 'quoiqu'il montre que le raiſonnement p.29.2.c.d.
de Saint Jerome tomboit dans le meſme inconvenient.

'Il donne une maniere admirable de refuter les blaſphemes de p.31.1.b.c.
Porphyre, en loüant la charité genereuſe de S. Paul & l'humilité de S. Pierre. 'Il répond auſſi aux témoins alleguez par S. Jerome; c.3.p 31.2.d.
[&il l'euſt fait encore avec plus de force, s'il euſt ſçeu qu'Euſebe d'Emeſe & Theodore d'Heraclée eſtoient de celebres Ariens, & de quelle maniere S. Jerome traitoit S. Chryſoſtome.] 'Il oppoſe 2.a.
à ces trois: l'autorité de S. Cyprien & de S. Ambroiſe, auſquels il joint S. Paul meſme, 'faiſant voir avec beaucoup de force qu'on 2.32.
ne peut dire qu'il ait uſé de diſſimulation ni de deguiſement, & éclairciſſant ce qu'il avoit dit dans ſa lettre 9e, que S. Paul s'eſtoit fait tout à tous, non par un eſprit de diſſimulation & de feinte, mais par une tendreſſe compatiſſante. 'Il allegue pour cela la e.4.p 32.1.c.d.
ſincerité dont Saint Jerome meſme faiſoit profeſſion.

'Il paſſe enſuite à la liberté de ce que des amis Chrétiens doi- 2.a.
vent avoir de ſe dire librement leurs ſentimens, '& répond avec a.b.c.
une extreme douceur aux mauvais ſoupçons que les amis de S. Jerome avoient eu de luy ſur ce que ſa lettre avoit couru à Rome. 'Mais il ne ſe peut rien ajouter à l'humilité avec laquelle il d.
luy demande pardon de ce qu'il s'eſtoit ſervi de l'exemple de Steſicore.

'Il luy témoigne eſtre ſatisfait de ce qu'il luy avoit mandé ſur p.33.1.a.
ſa traduction de l'hebreu, 'pourvu que l'on continuaſt toujours b.
à ſe ſervir des Septante dans l'uſage de l'Egliſe: 'mais il ne peut b.c.
approuver qu'il euſt traduit *du lierre* dans Jonas au lieu *d'une courge* qu'avoient les Septante, puiſque le mot hebreu ne ſigni- 2.b.
fioit ni l'un ni l'autre. 'Il le prie de luy envoyer ſa traduction des

Septante, & ſon livre de la maniere de traduire, en partie, dit-il, pour convaincre ceux qui croient que j'ay de la jalouſie contre vos ouvrages. Il envoya cette lettre par quelques uns de ſes amis ; & il paroiſt qu'il leur donna auſſi ſon ouvrage contre Fauſte pour Saint Jerome. 405.

c.2, p 30,1,b.

[Cette diſpute ne paſſa point plus avant, ſelon toutes les apparences, au moins nous n'en voyons plus de marque, & S. Jerome ne paroiſt nullement avoir eu deſſein de la continuer. Il ſemble neanmoins qu'il s'en ſoit encore ſouvenu durant quelques années, non tant] parcequ'il parle ſur Amos en 406, contre ceux qui veulent que les Juifs puiſſent ſans ſe faire tort obſerver encore les ceremonies legales, pourvu qu'ils croient en J. C, que par ce qu'il dit ſur ce ſujet vers 408, ſur Iſaïe avec un peu de chaleur, en marquant aſſez clairement S. Auguſtin. Neanmoins lorſqu'il voulut depuis montrer contre les Pelagiens qu'il n'y avoit point d'homme ſans peché, il ſe ſervit de l'exemple meſme de S. Pierre, dont S. Paul avoit dit qu'il ne marchoit pas droit dans la verité de l'Evangile, & qu'il eſtoit reprehenſible : à quoy il ajoute ; Qui pourra donc trouver mauvais qu'on luy refuſe une choſe que le Prince des Apoſtres n'a point eue? C'eſt pourquoi lorſqu'Ocean ſon ami voulut encore agiter la meſme queſtion dans une lettre à S. Auguſtin, ce Saint aprés luy avoir répondu, ajoute qu'il n'eſt pas beſoin de s'arreſter davantage à cette difficulté, ſur laquelle S. Jerome & luy s'eſtoient autrefois écrit aſſez amplement, & que S. Jerome dans ſon dernier écrit contre les Pelagiens avoit ſuivi ſur cela auſſi-bien que luy le ſentiment de S. Cyprien. S. Auguſtin refute l'opinion de S. Jerome dans ſon traité Du travail des moines. [Mais ce traité peuteſtre fait dés l'an 401, ou peu aprés.]

Hier. in Am. 2. p. 78. d.

in Is. 53. p 197. a

in Pel. l. 1, c. 3. p. 370. d.

Aug. ep. 260. p. 364 2. b, c.

op. m. c. 11. t. 3. p. 296. 2. a.

ARTICLE CXVI.

Saint Jerome écrit pour réunir une mere veuve & une fille vierge, dont la ſeparation eſtoit ſcandaleuſe.

[Comme nous mettons ſur l'an 406 le livre de S. Jerome contre Vigilance, nous ne pouvons mettre pluſtard qu'en 405 ſon epiſtre 47 qui y eſt citée. [Il y a meſme bien de l'apparence qu'elle fut écrite pluſtoſt, & elle a plus l'air d'un jeune homme que d'un vieillard de ſoixante & tant d'années.]

Hier. in Vig c. 2. p. 122, b.

'Il l'écrivit à la priere d'un moine de France, qui avoit ſa mere

ep. 47. p. 224. c] 225. a.

veuve & une ſœur conſacrée à la virginité. Elles demeuroient dans la meſme ville, & neanmoins dans deux maiſons ſeparées. La fille âgée de 25 ans, [a]avoit quitté la maiſon de ſa mere, parce- p.227.a.
&c. que c'eſtoit, diſoit-elle, une femme du monde [a]qui n'eſtoit pas a p.225.a.
aſſez reglée, & qui aimoit l'argent; [a]& ſoit pour avoir compa- p.224.c.
gnie dans ſa ſolitude, ſoit pour avoir ſoin de ſon bien & de ſa maiſon, elle avoit pris un Eccleſiaſtique, [a]qui eſtoit un Lecteur p.227.a.
fort jeune. [a]Ce Lecteur mangeoit demeuroit avec elle, [b] & gou- p.226.d.
vernoit toute ſa maiſon. Ce n'eſtoit pas un homme bien poli & b d.
bien ajuſté, mais auſſi il ne paroiſſoit pas fort mortifié ni fort auſtere. [a]Avec cela elle ne craignoit pas de s'aller divertir chez p.225.b.
ſes parentes, d'aller ſe promener à la campagne avec toutes ſortes de compagnies, d'eſtre toujours propre; & en un mot, de vivre p.226.c d.
d'une maniere ſi peu convenable à ſa profeſſion, [a]que non ſeule- d.
ment toute la ville & ſes propres domeſtiques, mais ſon frere meſme, & ſa mere la croyoient tombée dans les derniers dereglemens. [a]La mere de ſon coſté avoit auſſi pris un Eccleſiaſtique p.224.c.
avec elle; [a]& hormis que ſon âge ne donnoit pas tant de lieu aux p.227.a.
mauvais ſoupçons, il paroiſt que ſa vie n'eſtoit pas plus edifiante.

[a]Le frere touché de ce deſordre vint en Paleſtine, premierement p.224.c.
pour viſiter les ſaints lieux, & en ſecond lieu pour obtenir de S. Jerome qu'il écriviſt à ſa mere & à ſa ſœur, eſperant par ce moyen les pouvoir réunir enſemble, & faire ceſſer le ſcandale qu'elles donnoient. [a]Il luy raporta donc en pleurant l'hiſtoire de ſa fa- p.226.c.
mille, [a]& Saint Jerome l'ecouta avec les meſmes témoignages de p.224.c.
douleur. Mais il taſcha de s'excuſer d'écrire ſur ce ſujet, à cauſe des perſecutions qu'il avoit déja ſouffertes pour avoir parlé ſur des choſes de cette nature. [Je croy qu'il marque ce qui luy eſtoit arrivé à Rome.] [a]Enfin neanmoins il ſe rendit aux inſtances du d.
ſolitaire, à condition qu'il tiendroit ſa lettre ſecrette, ſoit qu'elle réuſſiſt, ſoit qu'elle ne réuſſiſt pas.

[a]Il adreſſa ſon écrit à la mere & à la fille, & il s'emploie parti- d.
culierement à faire honte à la fille de ſa conduite ſcandaleuſe. [a]Il fait profeſſion de ne point croire les mauvais bruits qui cou- d. 227.a.
roient d'elle & meſme de ſa mere: [Il eſt pourtant fort difficile, ſuivant ce qu'il en dit, de ne pas juger qu'elle eſtoit coupable.] [a]Il conjure donc l'une & l'autre de ſe remettre enſemble avec p.227.b.
leur frere, & meſme avec leurs deux commenſaux, ſi cela ne ſe peut faire autrement: [ce qu'il dit d'une maniere à laiſſer croire que c'eſtoient leurs maris ou leurs adulteres.] [a]Et il avoit dit dés p.224.c.
le commencement à la fille: Si vous n'eſtes plus vierge, pourquoi

ne vous mariez vous pas ouvertement? C'eſt une ſeconde plan- «
che aprés le nauſrage, de diminuer au moins par ce remede le «
mal où vous vous ſeriez engagée. Je ne dis pas cela pour vous «
empeſcher de faire penitence aprés le peché, ni que je veuille «
que vous continuiez par un crime ce que vous avez commencé «
par un crime, mais parceque je ne ſaurois eſperer que vous rom- «
piez jamais une liaiſon ſi étroite. [Il ſemble avoir voulu ſuivre «
Saint Cyprien.]

p 227.b. Il dit qu'il fit cette lettre tout d'une ſuite & dans une telle precipitation, que ceux à qui il dictoit ne le pouvoient ſuivre avec toutes leurs notes & leurs abregez; & qu'il le fit de la ſorte, pour montrer à ſes adverſaires qu'il pouvoit auſſi-bien qu'eux parler & écrire ſur le champ, & que c'eſtoit pour cela qu'il
b s'eſtoit abſtenu d'y méler beaucoup de paſſages de l'Ecriture. Il ſemble dire que celui pour qui il l'écrivit ne la luy eſtoit venu demander que le jour meſme qu'il devoit partir: [mais cela eſt bien difficile à croire. Quoiqu'il euſt voulu qu'elle demeuraſt
in Virg.c.2.p. 121.b. ſecrette, elle ne laiſſa pas de ſe publier;]puiſqu'il témoigne qu'il y en eut qui crurent que c'eſtoit un ſujet qu'il avoit feint à plai-
ep 47.p.227.b. ſir pour s'exercer[ce qu'ils ſondoient peut-eſtre,] ſur ce qu'il dit qu'il s'y eſtoit joué comme dans une declamation de l'ecole.
inVig.c.2.p.121. b. Mais il aſſure que cette imagination eſtoit un ſoupçon faux & malicieux.[Il ne donne aucune marque pour dire qui eſtoit ce
Sulp.dial.3.c.4. p.251. moine pour qui il écrit. Nous avons dit] que Poſtumien celebre moine de France avoit demeuré ſix mois avec luy en l'an 402 ou
p.249. 403, & qu'il l'avoit déja connu dans un voyage precedent: [mais cela ne ſuffit point pour dire que cela ſe raporte à luy.]

ARTICLE CXVII.

Saint Jerome commente Zacarie & Malachie; adreſſe un écrit ſur la Reſurrection à Minere & à Alexandre.

L'AN DE JESUS CHRIST 406.

Hier.ep.105 p. 115.1.b. [NOus avons vu ci-deſſus,]que ce ne fut qu'aprés la mort de Sainte Paule que S. Jerome acheva la traduction du
p.115 b. Pentateuque ſur l'hebreu, enſuite de laquelle il ſe reſolut de paſſer à Joſué, au livre des Juges, & à ceux de Ruth & d'Eſther,
p.16.c. & c. n'ayant pu refuſer ce travail à Sainte Euſtoquie. [Mais il témoigne qu'aprés cela il avoit deſſein de ſe remettre à l'explication des Prophetes, qu'il avoit déja commencée, & de donner à cela

tout le reſte de ſa vie. [Nous verrons qu'il mourut lorſqu'il eſtoit ſur le point de les achever.] Il dit que c'eſtoit le ſaint & admirable Pammaque qui l'en preſſoit par ſes lettres. c.

Il acheva cette année meſme, [ou plutoſt dans les trois derniers mois de l'année,] ce qui luy reſtoit des petits Prophetes, c'eſt à dire Oſée, Joel, Amos, Zacarie, & Malachie, [outre d'autres écrits que nous marquerons,] & tout cela aprés avoir eſté fort malade. Auſſi il dit qu'il montroit ſa temerité par cette extreme promtitude avec laquelle il dictoit un ſi grand nombre d'ouvrages, que d'autres n'auroient pas voulu entreprendre de faire meſme en y apportant tout le ſoin poſſible. Car il témoigne ſouvent qu'il eſt difficile de bien réuſſir dans ce que l'on dicte : Et neanmoins il dictoit ſes commentaires, parcequ'il ne pouvoit pas ſouffrir la peine d'écrire de ſa main, & que dans l'explication des Ecritures on cherche plutoſt la verité que l'ornement. [Nous avons vu ci-deſſus] qu'il avoit eu un ulcere à la main droite. in Am. pr. 3. p. 99. a. a. ep. 131. p. 75. b.

Il met Zacarie comme le premier des Prophetes qu'il commenta en cette année. [a] Il l'adreſſa à S. Exupere Eveſque de Toulouſe, [b] qui luy avoit envoyé le moine Siſinne avec une lettre qu'il luy écrivoit, & des aumoſnes que ſa charité repandoit ſur les ſolitaires des ſaints lieux. in Am. pr. 3. p. 99. a. a a [in Zac. pr. p. 237. d. b c.

Le meſme Siſinne s'eſtoit encore chargé de diverſes queſtions, que beaucoup de Saints & de Saintes des Gaules prioient S Jerome de reſoudre. Il y en avoit entre autres de Minere & Alexandre moines. Il apportoit auſſi les livres de Vigilance que Ripaire & Didier luy envoyoient. [c] Il arriva à la fin de l'autonne, [d] & fit eſperer à S. Jerome qu'il demeureroit juſqu'à l'Epiphanie. [e] Mais ayant ſçeu que les monaſteres d'Egypte, pour leſquels il avoit auſſi des aumoſnes de Saint Exupere à diſtribuer, [f] ſouffroient beaucoup de neceſſitez, parceque le Nil ne s'eſtant pas debordé &c. n'avoit cauſé la famine dans l'Egypte, il ſe haſta d'y aller pour les ſecourir. ep. 152. p. 189. a. in Vig. c. 2. p. 121. b. c in Zac. pr. p. 237. d. d ep. 152. p. 189. a. e in Zac. pr. 2. p. 253. d. f ep 152. p. 189. a

Durant qu'il demeura en Paleſtine, S. Jerome employa le loiſir que luy donnoit le ſilence de la nuit, à répondre à une partie des conſultations qu'il luy avoit apportées. [& outre cela,] comme il eſtoit bien aiſe d'envoyer à S. Exupere quelque preſent de ſon travail, il luy dedia ſon commentaire ſur Zacarie, n'ayant point voulu interrompre le travail qu'il avoit entrepris ſur les petits Prophetes, & qui approchoit de ſa fin, ſe contentant de faire ſous ſon nom un ouvrage qu'il eſtoit ſans cela reſolu de faire. Il a. in Zac. pr. p. 237. d. p. 238. a.

témoigne meſme qu'il l'avoit déja promis à d'autres, leſquels il prie de l'excuſer, s'il prefere à cet engagement l'amour extreme qu'il avoit pour S. Exupere; Que la charité n'eſtoit point jalouſe, & ne cherche point ce qui luy eſt propre, & qu'ils peuvent conſiderer comme écrit pour eux ce qui eſt écrit à un autre. 406.

ep 115.p.25.a. 'Les ſaints Eveſques Chromace & Heliodore luy avoient en effet demandé ce commentaire pluſieurs années auparavant, avec

In Am.1.p.72.d. ceux d'Oſée, d'Amos, & de Malachie. Il avoit encore promis Oſée, Amos, & Zacaire à Sainte Paule, & à d'autres.

in Zac.pr.p. 238.a. 'L'empreſſement que Siſinne avoit de s'en aller [en Egypte,] l'obligea à travailler bon gré malgré, dit-il, en diligence à Zacarie, qui eſtoit le plus long & le plus obſcur des douze petits Prophetes, & à gagner ſur la nuit ce qu'il ne pouvoit pas faire le jour. Et il n'eſtoit pas faſché de ſe voir ainſi obligé de ſe haſter.

Pr.2.p.251.d. 'Il dit que Siſinne le preſſoit ſi fort, qu'il n'avoit preſque pas le

Pr.3.p.271.b. loiſir de corriger ce qu'il avoit fait; & à la fin il dit qu'il n'avoit plus le loiſir de le corriger, ni meſme de le relire.

In Am.pr.3.p. 99.a. 'Comme il avoit adreſſé Zacarie à Saint Exupere, il adreſſa de

a In Mal.pr.p. 289.d. meſme Malachie à Minere & à Alexandre, [a] s'eſtant contenté de leur dedier un fruit de ſon travail ordinaire, afin de ne point

In Am.pr.3.p. 99.a. quitter l'ouvrage qu'il avoit entrepris [ſur les Prophetes.] 'Mi-

b In Mal.pr.p. 289.d. nere ou Minerve, (car il eſt quelquefois nommé ainſi) [b] & Alexandre, eſtoient freres, ou au moins parens. [c] Ils eſtoient

c ep.152.p.189.b. ſages & habiles, & il paroiſt qu'ils avoient eſté dans le bareau; mais d'eloquens avocats ils eſtoient devenus de ſaints & d'eloquens ſerviteurs de J.C, '& ils eſtoient alors moines à Toulouſe,

In Am.pr.3.p. 90.a. d In Mal.pr.p. 289.d. [d] auſſi unis par la pieté, qu'ils l'eſtoient auparavant par le ſang & par la nature.

ep.152.p.189.a. e b. 'Ils avoient écrit à S. Jerome par le moyen de Siſinne, [e] pour luy demander l'explication de ces paroles de S. Paul: *Nous dormirons tous, mais nous ne ſerons pas tous changez*, '& de ce que dit encore le meſme Apoſtre ſur le ſujet de la reſurrection dans la premiere

p.193.a. p.189.a. epiſtre aux Theſſaloniciens. 'Saint Jerome avoit reſervé ces queſtions comme les plus difficiles, pour les traiter aprés les autres que Siſinne luy avoit apportées, afin de le faire plus à loiſir. Mais Siſinne qu'il croyoit devoir demeurer juſqu'à l'Epiphanie, ayant avancé ſon voyage, l'en vint avertir ſur le point qu'il alloit partir. S. Jerome taſcha de le faire demeurer; mais comme il luy repreſenta la neceſſité des monaſteres d'Egypte, il crut que ce ſeroit offenſer Dieu que de le retenir davantage.

a.b. 'Ainſi il ſe contenta d'écrire promtement une lettre à Minere:

a Je ne penſe que c'eſt ce qu'il appelle *canina facundia*.

& à Alexandre, par laquelle il leur envoya divers paſſages des commentateurs, leur laiſſant le ſoin d'en compoſer un ouvrage s'ils le vouloient. Ces auteurs ſont Theodore d'Heraclée, b. Diodore de Tarſe, Apollinaire, Didyme, [a] Acace de Ceſarée, p.190.c|193 a. [b]Origene; [c] Et aprés avoir raporté leurs paroles, il dit qu'eſtant toujours expoſé aux morſures de ſes envieux, il n'a garde de pretendre avoir autant d'autorité que ces hommes ſi habiles, qui l'ont precedé dans le Seigneur, quoiqu'il ne faſſe point profeſſion de s'attacher à qui que ce ſoit, & qu'il ne craigne point d'avouer, b. comme il avoit fait dés ſa jeuneſſe, qu'Origene, Euſebe de Ceſarée, Theodore, Acace, Apollinaire, ſont aſſurément tres doctes, mais ſe ſont trompez dans la verité des dogmes.]

[a] p.191.a. [b] p.193.a. [c] p.196 c.

Il paroiſt que Minere & Alexandre luy avoient encore pro- b. poſé d'autres difficultez, auſquels Siſinne ne luy donna pas le loiſir de répondre. Il leur fait eſperer qu'il y ſatisfera quelque autre fois. On voit dans Caſſien un Minerve celebre Abbé dans la Provence vers l'an 425.

V. Caſſien l. 13. Caſſ. coll. 12, 18. p.519.677.

ARTICLE CXVIII.

Saint Jerome écrit contre Vigilance: De didier Preſtre d'Aquitaine.

NOus avons dit que Siſinne avoit apporté à Saint Jerome les livres de Vigilance. C'eſtoient les Preſtres Ripaire & Didier qui les luy envoyoient, & ils le prioient en meſme temps d'y vouloir répondre, à cauſe de quelques ſeculiers & de quelques femmes credules, qui ſuivoient ces blaſphemes pour favoriſer leurs paſſions. Il paroiſt qu'ils marquoient dans leur lettres quelques erreurs de Vigilance qui n'eſtoient pas dans ſes livres. Le Saint avoit promis de répondre aux livres de Vigilance quand on les luy auroit envoyez. Ainſi il ne put pas ſe diſpenſer de donner une nuit à ce travail: Car il n'y en mit pas davantage [a] depeur de retarder Siſinne qui ſe haſtoit extremement d'aller aſſiſter les ſolitaires d'Egypte.

Hier. in Vig. c.2 p.121.b. c.4.p.124.c. ep.53.p.119.b. in Vig. c.2. 6.p. 121.b|126.c.d. [a] p.126.c.

Il y traite toujours Vigilance avec un tres grand mepris, [b] ne pouvant, dit-il, ſe retenir aprés l'injure qu'il faiſoit aux Apoſtres & aux Martyrs; [c] & il le menace que s'il pretend repliquer, il le traitera bien d'une autre maniere luy & ſes diſciples. [Il y répond en particulier à toutes ſes erreurs, hormis ſur l'*Alleluya*, qu'on ne devoit chanter, ſelon luy, qu'à Paſque. [c] Pour les cierges qu'il ne vouloit pas qu'on allumaſt durant le jour ſur les tom-

Du Pin, t.3.p 366.367. [b] Hier. in Vig. c. 1.p.121.a. [c] c.6.p.126.c. c.1.p.120.d. [d] c.3.p.123.c.

beaux des Martyrs, S. Jerome dit que ce n'eſtoit point la pratique de l'Egliſe: Que ſi neanmoins cela ſe faiſoit par quelques ſeculiers ignorans & ſimples, ou par quelques femmes devotes plus zelées qu'éclairées, on ne pouvoit point y trouver à redire, & meſme que ceux qui le faiſoient, en ſeroient recompenſez ſelon leur foy. Car pour le fondement de Vigilance, que c'eſtoit une pratique du paganiſme, il le ruine par ces paroles: Elle eſtoit « detеſtable dans les payens, parcequ'ils l'employoient pour ho- « norer leurs idoles; & elle eſt bonne dans les Chrétiens, parce- « c. qu'ils s'en ſervent pour honorer les Martyrs. 'Il ajoute que dans « tout l'Orient on allumoit des cierges en ſigne de joie lorſqu'on liſoit l'Evangile. [On y peut joindre ce qu'on trouve dans Saint c.2.p.122.d. Paulin ſur ce ſujet.] 'S. Jerome dit dans cet ouvrage qu'il n'avoit jamais lu le livre apochryphe d'Eſdras. [Mais il y remarque en- c.4.p.124.d. core de luy meſme une choſe plus conſiderable.] 'J'avoue, dit-il, une de mes craintes, & je ne ſçay ſi elle ne viendroit point de ſuperſtition. Quand il m'eſt arrivé de m'eſtre mis en colere, ou d'avoir eu quelque mechante penſée, ou quelque mauvais ſonge durant la nuit, je n'oſe entrer dans les baſiliques des Martyrs, tant mon ame & mon corps ſont ſaiſis de frayeur & de tremble- c.2.p.122.d. ment.' Il parle dans ce meſme traité de la tranſlation du Prophete Samuel, apporté de la Paleſtine à Conſtantinople par l'autorité d'Arcade 'qui regnoit alors, [& ſur l'hiſtoire duquel on la peut *nunc Au-* Chr. Al.p.714. voir.] 'Elle ſe fit cette année meſme au mois de may. *guſti.*

Hier.in Vig.c.2. p.121.b. 'Didier, à la priere duquel nous venons de dire que Saint Jerome écrivit contre Vigilance, eſtoit Preſtre d'une egliſe aſſez voiſine de cet heretique [vers le pays de Cominge. Ainſi il y a peu d'apparence que ce ſoit celui à qui S Jerome écrivit vers l'an 393, s'il demeuroit à Rome, comme il y a ſujet de le croire; mais il y en a beaucoup qui croient que c'eſt celui 'à qui S. Paulin écrivit V. S.Paulin Sulp v.Mart.p. 179. ſon epiſtre 35 en cette année meſme, comme nous croyons.] '& à qui S Sulpice Severe envoya le premier la vie de Saint Martin qu'il ne vouloit montrer à perſonne, & qu'il ne put neanmoins refuſer à ce tres cher frere, comme il l'appelle, qui la luy avoit demandée pluſieurs fois, en luy promettant de ne la point communiquer. Mais comme il eſtoit difficile en la donnant à une perſonne qu'elle ne tombaſt pas entre les mains de beaucoup p.180. d'autres, 'il le prie que s'il la publie, il en efface le titre, afin qu'on Paul.ep 35.p. 313. ne viſt pas que c'eſtoit luy qui l'avoit faite. 'Saint Paulin qualifie celui à qui il écrit un homme beni [de Dieu, un vaſe pur, & capable de recevoir les lumieres du ciel, qui avoit l'eſprit d'autant plus.

plus vif, que ſes membres eſtoient plus chaſtes,& l'ame d'autant plus propre à eſtre remplie de J. C, que ſon cœur eſtoit plus pur & plus humble.

Ce Didier luy avoit écrit par Victor [a] qui eſtoit à luy, ou au moins à luy,& à Sulpice Severe,[b]& il l'avoit prié de luy expliquer les benedictions que Jacob donna en mourant aux douze Patriarches. Saint Paulin luy récrivit une petite lettre que nous n'avons pas ; & Victor ayant eſté contraint de demeurer un an plus qu'il ne penſoit, il luy en écrivit une ſeconde plus ample que l'autre, où il s'excuſe de faire ce qu'il luy demandoit,& dit que c'eſtoit à Didier meſme à luy developer les myſteres dont il cherchoit l'intelligence, eſtant tres capable d'obtenir de Dieu par ſa foy, par ſa pureté, par ſon humilité, toutes les lumieres qu'il voudroit luy demander. Il eſt viſible par cette lettre que Didier eſtoit fort uni à S. Sulpice, & qu'ils demeuroient dans le meſme pays, [c'eſt à dire dans l'Aquitaine.] S. Paulin demanda depuis luy meſme à Rufin l'explication que Didier luy avoit demandée, & il témoigne en effet que d'autres l'attendoient de luy.

[a] p.312. [b] p.313. p.311. p.311.312. p.313. p.311.312. ep.48.p.412.

ARTICLE CXIX.

Saint Jerome commente Oſée, Joel, & Amos ; répond aux queſtions d'Hedibie & d'Algaſie.

APRES que S. Jerome eut expliqué Zacarie & Malachie, qui ſont les derniers des douze Prophetes, il remonta auſſi-toſt à Oſée, Joel, & Amos, qui en ſont les premiers, n'ayant pu les refuſer à Pammaque, à qui il les dedia. [c] Il dit dans ſa preface ſur Oſée,qu'il y avoit environ 22 ans qu'il avoit vu Didyme à Alexandrie[en 386;]& il y en avoit en effet 21.[d]Il y parle de l'entrepriſe qu'il avoit faite d'expliquer les douze Prophetes, [c'eſt à dire d'en achever l'explication, qui eſtoit déja bien avancée.] Il cite ce commentaire d'Oſée dans celui d'Amos,[e]& dans celui de Joel qu'il fit peu aprés.

[f]Il promet ſur Joel l'explication d'Amos, [g] par laquelle il termina enfin les douze Prophetes avant que cette année 406 fuſt achevée, d'où vient qu'il y marque dans ſa derniere preface l'ordre qu'il avoit ſuivi dans ces commentaires, diviſez en vingt livres. Dans une autre preface ſur le meſme Prophete,il fait la comparaiſon des biens & des maux que la vieilleſſe apporte; &

Hier in Am.pr. 3.p.99.b.
[b] p.72.d. [c] in Of.pr. 3 p.37.d. [d] in Jo. pr.p.54.d. [e] in Of.p.4.d. [d] pr.3.p.37.d.
in Am.2.p.78.b. pr.2.p.85.b. [e] in Jo.pr.p.54. d. [f] c.1.p.55. [f] c.1.p.56.c. [g] in Am.pr.3.p. 99.b. in If.pr.p.3.a. in Am.pr.2.p. 85.d.

il ajoute : Toutes choſes bien conſiderées, miſeres pour miſeres, je me ſoumettrai plus volontiers à ſouffrir les maladies [& les incommoditez de la vieilleſſe,] pourvu que je ſois exemt de la ſeule concupiſcence, qui eſt la paſſion dont la tyrannie eſt la plus rude & la plus faſcheuſe. Il eſt vray que la vieilleſſe n'eſt pas à couvert de ſes traits. Mais autre choſe eſt d'eſtre tenté par le plaiſir, autre choſe d'en eſtre accablé. C'eſt une étincelle cachée ſous des cendres mortes, qui fait de temps en temps quelques efforts pour ſe rallumer, mais qui eſt incapable de cauſer, d'incendie. 406.

Ruf.in Of.pr.p. 20. [Un auteur qui peut avoir écrit vers le milieu du V. ſiecle,] 'parlant des commentaires de S. Jerome ſur les petits Prophetes, louë la grandeur de ſon genie, & ſon travail aſſidu, mais pretend qu'il s'eſtoit contenté dans cet ouvrage de ſuivre les traditions & les explications des autres, ſans avoir pu, ou ſans avoir voulu ſe donner la peine "d'y chercher un ſens ſuivi. Ainſi tout ſon diſcours s'eleve, dit-il, dans les allegories d'Origene, ou demeure dans les traditions & les ſens fabuleux des Juifs. [D'autres examineront ſi cette cenſure eſt auſſi juſte qu'elle eſt ſevere.] *de perquirenda conſequentia.*

Hier in Am. 5. p. 97. b. 'Le Saint dans ſon commentaire ſur Amos renvoie à ce qu'il avoit dit ſur Job de la nature du Leviathan dont il eſt parlé dans

Du Pin. t. 3 p. 421. ce livre. 'Il paroiſt donc qu'il avoit fait un commentaire ſur Job, dont nous n'avons point d'autre connoiſſance.

L'AN DE JESUS CHRIST 407.

["Ce fut apparemment au commencement de cette année que S. Jerome écrivit ſes epiſtres 150 & 151,] 'dont la demiere cite déja ſon commentaire ſur Amos. [a] La 150 eſt adreſſée à une veuve nommée Hedibie deſcenduë de "Patere & de Delphide celebres orateurs, mais payens, [dont Auſone parle plus amplement.] S. Jerome ne la connoiſſoit pas de viſage; mais il connoiſſoit fort bien l'ardeur de ſa foy, quoiqu'elle demeuraſt à l'extremité des Gaules, 'peut-eſtre à Bayeux, dont on croit que ſa famille eſtoit originaire. Ce fut de là qu'elle luy propoſa douze queſtions par le moyen d'un homme de Dieu nommé Apodeme, que le Saint appelle ſon fils, '& qui eſtant parti des derniers confins des Gaules & des bords de l'Ocean, l'eſtoit venu trouver à Bethléem. Note 73.

Hier. t. 3. p. 170. d. q. 10. [a] p. 140. c. q. 1. V. Conſtantin § 91.

Buch. belg. l. 5. c. 4. § 15. p. 162. 2.

Hier. ep. 151. q. 1. p. 156. c.

[La pluſpart des queſtions d'Hedibie regardent la difficulté qu'il y a d'accorder les Evangeliſtes ſur le ſujet de la reſurrection de J.C. Il y en a neanmoins auſſi qui regardent d'autres ſujets.]

ep. 150. q. 1. p. 140. d. 'Car la premiere eſt pour ſavoir comment on peut eſtre parfait,

407. * NOTE 74. & comment doit vivre une veuve*qui n'a point d'enfans : 'Sur- P.141.a.
quoi S. Jerome la renvoie aux lettres, ou comme il les appelle, aux petits livres qu'il avoit écrits ſur ce ſujet à Furia & à Salvine,[en 394 & 401.] 'Sur les autres queſtions, il cite quelque- q.8.p.145.b.
fois ſon commentaire ſur S. Matthieu.

'On trouve que les réponſes qu'il donne aux queſtions d'Hedi- Du Pin,t.3.p.
bie ſont fort juſtes & fort ſavantes; & on dit la meſme choſe de 412.
celles de l'epiſtre 151.'Car cette lettre eſt auſſi pour répondre à Hier.ep.151.q.1.
onze queſtions que le meſme Apodeme luy avoit propoſées ſur p.156.c.
1. divers endroits de l'Evangile & de S. Paul, de la part[1] d'Algaſie, qui eſtoit une perſonne de pieté, & comme il dit, convertie à Dieu de tout ſon cœur, & en qui le peché ne regnoit point. 'Il d[1].p.159.b.&c.
la renvoie fort ſouvent à ſon commentaire ſur Saint Matthieu. q.1.p.158.d.
'Mais il dit qu'il s'étonne fort qu'ayant ſi prés d'elle une fon-
» taine tres pure, elle cherche ſi loin un ruiſſeau bourbeux: Vous
» avez là, dit-il un homme ſaint, je veux dire le Preſtre Alethe,
» qui vous peut reſoudre vos queſtions de vive voix, & avec un
» diſcours auſſi ſage qu'eloquent: Temperez donc noſtre amer-
» tume par ſon miel & par ſa douceur, & arreſtez la pituite & la
» foibleſſe ordinaire à ceux de mon âge par la vigueur & la force
» de ſa jeuneſſe.

'S. Paulin écrit à un Alethe, qu'il qualifie ſon ſaint & vene- Paul.ep.33.p.
rable frere, pour s'excuſer de quelque ouvrage ou de quelque 285.286.
inſtruction qu'il luy avoit demandée,en luy écrivant par Victor ſon meſſager ordinaire [dans les Gaules, comme on le voit par d'autres endroits: D'où l'on peut juger que cet Alethe eſtoit dans le meſme pays.] Saint Gregoire de Tours cite une lettre du Gr T.h.Fr.l.2.
Preſtre Paulin,(& il eſt aiſé de croire que c'eſt Saint Paulin de c.13.p.69.
Nole,)où entre les Eveſques des Gaules, qui eſtoient, dit-il, les plus dignes miniſtres du Seigneur, & qui faiſoient voir au-milieu des maux dont ce ſiecle eſtoit accablé, qu'il y avoit encore des perſonnes dont la pieté repondoit veritablement à l'eminence de noſtre religion, entre ces Prelats, dis-je, il y met un Alithe de Cahors. Et on eſt d'autant plus porté à croire que Paul.ill.p.11,12.
c'eſt celui à qui S. Paulin écrit, qu'il eſt qualifié Eveſque dans le titre de la lettre,comme Saint Amand & les autres,qui l'ont eſté depuis que Saint Paulin leur a écrit. Il y eſt encore appellé frere de Florent Eveſque de Cahors, dont il peut avoir eſté le ſucceſſeur.

1. 'Ceux qui diſent que S. Jerome a écrit à une Gelaſie,[ont apparemment confondu ce nom avec celui d'Algaſie.] Bib.P.t.13.p.104.c.

ARTICLE CXX.

Saint Jerome commente Daniel, ſur lequel on luy fait un crime d'Etat; & Iſaïe.

[Il y avoit long-temps que Saint Jerome avoit eſté prié d'expliquer Daniel, & qu'il l'avoit promis. Cependant il y a bien de l'apparence qu'il n'executa ſa promeſſe qu'en ce temps-ci.] Note 75.

Hier. in Dan. pr. p. 568. a. 'Il ne s'y étend que ſur les endroits difficiles, & paſſe le reſte, a inſt. l. 2. p. 141. d. [a]ayant voulu eſtre court, parcequ'on s'eſtoit plaint qu'il avoit eſté trop long ſur les douze petits Prophetes. b in Dan. p. 568. a [b]Il fait excuſe à la fin de ſa preface de ce que la neceſſité de ſon ſujet l'oblige à citer quelquefois les auteurs profanes, qu'il avoit quittez depuis p. 567. b. long-temps. 'Il dedie cet ouvrage à Saint Pammaque & à Sainte Marcelle. [Nous l'avons aujourd'hui tout de ſuite ſans aucune diviſion.] 'Neanmoins Caſſiodore le cite en trois livres.

Caſſ. inſt. c. 3. p. 541. 1. c Aug. civ. l. 20. c. 23. p. 270. 2. d. [c]S. Auguſtin juge que ce commentaire eſt écrit avec beaucoup de ſoin & d'erudition, & il y renvoie les lecteurs qui voudront apprendre que ce n'eſt pas ſans fondement que les anciens ont expliqué les quatre monarchies de Daniel par les quatre empires des Aſſyriens, des Perſes, des Macedoniens, & des Romains.

ep. 78. 79. p. 131. c. 132. 2. a. 'Il fait la meſme choſe ſur les 70 ſemaines, & plutoſt que d'en rien écrire de luy meſme, il aima mieux extraire ce qu'en avoit écrit cet homme tres docte, comme il l'appelle, pour l'envoyer à l'Eveſque Heſyque. Heſyque luy répond neanmoins que cet ep. 79. p. 133. 2. a. ouvrage ne ſervoit qu'à augmenter ſes doutes. 'Car ſi, dit-il, un homme ſi habile s'eſt contenté de raporter les ſentimens des auteurs, & a cru qu'il eſtoit dangereux de ſe rendre juge entre les maiſtres des Egliſes, pour preferer la penſée de l'un à celle de l'autre; le moyen de ſe determiner? & qui oſera entreprendre Proſp. prom. l. 2. c. 35. p. 817. ce que ce ſavant maiſtre n'a oſé faire? 'L'auteur du livre des Promeſſes loue auſſi la ſupputation que S. Jerome avoit faite de ces 70 ſemaines avec beaucoup de travail & d'induſtrie. Il cite en meſme temps la verſion de Daniel ſur l'hebreu.

Hier. in If. pr. 10. p. 130. c. 'S. Jerome dit dans ſon dixieme livre ſur Iſaïe, qu'un ſcorpion, qui eſt un animal muet & venimeux, reprenoit quelque choſe qu'il avoit dit dans ce commentaire. Il ne marque point ce que c'eſtoit, & il ſemble qu'il ne le ſçeuſt pas encore luy meſme. [Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point ce qu'il dit plus expreſſément dans le pr. 1. p. 141. d [in Dan. 2. p. 572. 573. livre ſuivant,] 'qu'on avoit trouvé mauvais que dans l'explica-

407. tion des piez de la ſtatuë de Nabucodonoſor, il euſt dit que le fer & l'argile dont ils eſtoient compoſez, marquoient les differens états de l'empire des Romains, qui aprés avoir eſté tres puiſſans dans le commencement, eſtoient tombez à la fin dans une telle foibleſſe, que ſoit dans les guerres civiles, ſoit dans les étrangeres, ils eſtoient reduits à avoir beſoin du ſecours des nations barbares. Il répond ſur cela, que ſi cette explication eſt honteuſe pour les Romains, c'eſt au Prophete à en répondre, & non pas » à luy: Car il ne faut pas, dit-il, tellement flater les Princes, negligat. » qu'on [1]affoibliſſe la verité des Ecritures: Et quand on parle en » general, on ne fait injure à perſonne en particulier.

1. [Il ajoute à cela quelques paroles, dont le ſens eſt difficile. & il a apparemment voulu exprés eſtre obſcur. Je ne ſçay s'il ne veut point dire que ſes ennemis avoient pris occaſion de ce qu'il avoit dit touchant le ſecours des barbares, pour luy en faire un crime auprés de Stilicon, alors tout puiſſant dans l'empire d'Occident, qui eſtoit luy meſme barbare d'origine, & qui ſe ſervoit beaucoup de Capitaines barbares, comme de Sarus, d'Alaric, qu'il avoit meſme reſolu, ſelon les hiſtoriens, d'employer à faire la guerre contre Arcade, & de divers autres. Il ne faut pas douter que les amis de S. Jerome n'euſſent parlé ſur cela pour ſon innocence; & Dieu la mit entierement à couvert par la mort de Stilicon, qu'Honoré fit tuer, comme ayant conſpiré contre luy avec les barbares: ce qui fermoit entierement la bouche aux ennemis de Saint Jerome.]

L'AN DE JESUS CHRIST 408.

[Si ce que nous venons de dire n'eſt pas tout à fait certain, au-moins il s'accommode fort bien avec l'hiſtoire.] 'Car Stilicon Marc. chr.
Note 76. fut tué en 408 le 23 d'aouſt. [a]Et on croit que ce fut en cette année Zoſi. 5. p. 811. a Vaſt. p. 512. d. b Bar. 409. § 13.
que S. Jerome écrivoit ſur Iſaïe, [b] ou en la ſuivante, [c]conformément à ce qu'il marque luy meſme, qu'il le fit aprés les petits c Hier. in Iſ. pr. p. 3. a.
Prophetes, & aprés Daniel, [d]environ 30 ans depuis qu'il avoit d c. 6. p. 28. b.
écrit ſur la viſion des Seraphins [en 380 ou 381,] [e]& avant que e p. 10. p. 130. a.
d'écrire ſur Ezechiel qu'il commença en 410. 'Baronius croit pr. 13. p. 168. d.
qu'il y marque dans le 13e livre le premier ſiege de Rome par Bar. 409. § 13.
Alaric en 409, ou plutoſt ſur la fin de 408.

'Il avoit autrefois promis ce commentaire à Sainte Paule. Il Hier. in Iſ. pr. 1.
l'avoit auſſi promis à Saint Pammaque; mais il l'accorda enfin 18. p. 3. a. 241. c.
principalement aux inſtances de Sainte Euſtoquie, parcequ'elle

1. Quæ [unius perſonæ injuria] cum benigno meorum ſtudio cauteretur, Dei judicio repente ſublata eſt, ut & amicorum in me ſtudia & æmulorum inſidiæ monſtrarentur.

pr.18.p.242.c. eſtoit preſente, conſiderant neanmoins en elle, & S.te Paule & S.Pammaque, parcequ'il regardoit indifferemment ſes amis, preſens ou abſens, hommes & femmes, vivans & morts, c'eſt à dire parcequ'il aimoit les ames & non les corps. C'eſt pourquoi encore qu'il adreſſe ſon commentaire à Sainte Euſtoquie, il dit pr.10.p.130.a. neanmoins qu'il le dedie à ſa mere auſſi-bien qu'à elle. Il deliberoit quelquefois avec cette ſainte vierge de la maniere dont il devoit diſpoſer ſon ouvrage, & eſtoit bien aiſe de ſuivre ſes ſentimens.

c.30.p.131.c. Il y explique le texte hebreu, & meſme celui des Septante, parceque ſans cela diverſes perſonnes jugeoient que ſon ouvra-
pr.10.d.130.a. ge auroit eſté imparfait. Il ſe haſtoit de l'achever, en partie, parceque Saint Pammaque le preſſoit de paſſer à Ezechiel. Mais ſon âge, la foibleſſe de ſon corps, & meſme le manquement d'écrivains, l'empeſchoient d'aller ſi viſte. [Car on voit partout pr.9.p.115.b. qu'il dictoit, & qu'il n'écrivoit pas de ſa main.] Il ſe plaint auſſi que divers embaras l'obligeoient quelquefois de l'interrompre. [De ſorte qu'il eſt aiſé de preſumer qu'il employa à ce travail les années 408 & 409, & nous verrons qu'il fut plus long-temps que cela ſur Ezechiel.]

pr.14.p.183.a. Outre cela, on voit qu'il fut malade durant qu'il y travailloit; & il luy eſtoit fort ordinaire que Dieu fiſt trembler ſa terre, comme il dit, par des maladies, & le fit ſouvent ſouvenir de la foibleſſe de la nature humaine, afin qu'il reconnuſt qu'il eſtoit homme fort avancé en âge, & toujours prés de mourir. Mais pour cette fois comme il l'avoit frapé par une maladie ſoudaine, auſſi il le guerit par une promtitude incroyable, voulant, dit-il plutoſt me faire craindre que m'affliger, & me corriger plutoſt que me chaſtier. Sachant donc de qui je tiens tous les momens de ma vie, & que ma mort n'eſt peut-eſtre differée qu'afin que je puſſe achever l'ouvrage que j'avois commencé ſur les Prophetes, je m'applique uniquement à ce travail. Là, comme d'un lieu elevé, je conſidere les tempeſtes & les naufrages de ce monde, non ſans en gemir, & ſans en reſſentir beaucoup de douleur. Entierement deſoccupé des choſes preſentes, je ne penſe qu'aux choſes futures; & ſans me mettre en peine des bruits & des jugemens des hommes, je n'ay en vuë que le terrible jugement de Dieu. Pour vous, O Euſtoquie vierge de J.C, qui m'avez aſſiſté dans ma maladie par vos prieres, implorez encore pour moy la grace de J.C. aprés ma gueriſon, afin que conduit par le meſme Eſprit qui a fait predire par les Prophetes les choſes à

venir, je puiſſe entrer dans la nuée [de leurs propheties,] percer leur obſcurité, entendre la parole de Dieu qui ne le fait pas entendre aux oreilles du corps, mais à celles du cœur, & dire avec le Prophete; Le Seigneur me donne une langue ſavante, afin que je ſache comment je dois parler. Ces tempeſtes & ces naufrages du monde ont plus de raport aux troubles qui agitoient alors l'Occident, qu'aux mediſances que ſes envieux pouvoient repandre contre le Saint, 'quoiqu'ils fuſſent aſſez injuſtes pour condanner ſon ouvrage, avant meſme que de ſavoir ce que c'eſtoit. 'Caſſien cite le commentaire fait ſur Iſaïe par Jerome, ce maiſtre des Catholiques, dont les écrits brillent partout.

Pr.9.p.115.d.

Caſſ.de inc.l.7. c.26.p.1056.

ARTICLE CXXI.

Il écrit à Avite ſur les erreurs d'Origene, à Ruſtique ſur la penitence, à Geroncie ſur la viduité.

'IL faut mettre vers ce temps-ci l'epiſtre 59, écrite environ dix ans depuis que Pammaque eut prié S Jerome de traduire le Periarchon. 'Le ſujet de cette epiſtre vint d'Avite Eſpagnol, qui voyant ſon pays troublé par l'hereſie des Priſcillianiſtes, quitta l'Eſpagne, & vint à Jeruſalem. 'Il pria Saint Jerome de luy donner une copie du Periarchon qu'il avoit traduit, & le Saint qui n'avoit, dit-il, encore fait cette grace à perſonne, ne laiſſa pas de la luy accorder. 'Mais comme ce livre eſtoit plein d'erreurs, il crut qu'afin qu'on le puſt lire ſans danger, il eſtoit bon de les marquer en particulier; & ce fut ce qu'il fit par cette lettre qu'il adreſſa à Avite meſme.

Hier ep.59.p. 149.b.

Aug.ad Oroſ.t. 6.p 267.a.b.

Hier.ep.59.p. 149.b.

b|155.b.

[Sa precaution ne fut point encore aſſez forte pour remedier au mal.] 'Avite ayant apporté Origene en Eſpagne à ſon retour, cela ſervit ce ſemble à condanner Priſcillien: mais les erreurs d'Origene ſe repandirent dans cette province, & y produiſirent de nouveaux troubles. Oroſe dit aſſez clairement qu'Avite meſme avoit ſoûtenu ces erreurs; mais il ſemble dire en meſme temps qu'il en avoit reconnu la fauſſeté peu de temps aprés. [Que ſi cela eſt, nous ne voyons rien qui nous oblige] 'de douter avec Baronius, que ce ſoit le meſme Avite Preſtre Eſpagnol qui envoya de Jeruſalem en 416 par Oroſe des reliques de S. Eſtienne, avec l'hiſtoire de la decouverte du corps de ce Saint qu'il avoit traduite en latin.

Aug.adOroſ.p. 267.b.c.

Bar.415.§2.

1. [S'il n'y a faute dans le mot de *perintelligunt*.] 'Les Benedictins ont mis *ut nuper intelligo* ſur l'autorité des manuſcrits; [ce qui ne marque point qu'Avite ait reconnu ſes erreurs.]

Aug.B.t.8.p.608.

S'il eſt vray que S. Jerome ait écrit à Hedibie l'epiſtre 150 dés le commencement de l'an 407, avant qu'on ſçeuſt en Orient les ravages que les barbares firent dans les Gaules en ces années là, comme il y a aſſez d'apparence, [il faut que la meſme Hedibie luy ait écrit une ſeconde fois,] puiſque ce fut à la priere de cette ſervante de J. C. que le Saint écrivit l'epiſtre 46, lorſque les [Gaules] eſtoient déja toutes ruinées par ces barbares. [a] Cette epiſtre eſt adreſſée à un homme dont Eraſme croit que S. Jerome a voulu epargner la pudeur, en ne mettant point ſon nom, quoique quelques uns, dit-il, y aient mis celui de Ruſtique. [M.r du Pin ſuppoſe que c'eſt le vray nom de celui à qui elle eſt écrite.

'Cet homme marié à une nommée Artemie, [b] s'eſtoit ſeparé du commerce de ſa femme, par un conſentement mutuel, pour s'appliquer à la priere. La femme avoit eſté confirmée & ſoûtenuë de Dieu dans ſon bon deſſein; mais le mari eſtoit tombé, ſon baſtiment ne s'eſtant pas trouvé aſſez ſolidement fondé pour reſiſter aux tempeſtes & aux tentations du demon. Depuis cela la femme ne laiſſa pas de conſentir à demeurer avec ſon mari, & elle ne luy refuſa point d'eſtre unie de logement & d'eſprit avec luy. Les barbares entrerent ſur cela [dans les Gaules, comme on le juge par la part qu'Hedibie prenoit à toute cette affaire.] La crainte de la captivité obligea Artemie & ſon mari de ſe ſeparer. Artemie s'en vint à Jeruſalem, avec promeſſe de ſon mari qu'il l'y ſuivroit toſt ou tard, & qu'il corrigeroit la faute que ſa negligence luy avoit fait commettre.

'Ce fut ſur cela que S. Jerome qui ne le connoiſſoit pas d'ailleurs, luy écrivit à la priere d'Hedibie & d'Artemie, 'pour l'exhorter à accomplir promtement la promeſſe qu'il avoit faite à Dieu & à ſa femme, ou que ſi la neceſſité de recueillir le peu de bien que les barbares luy pouvoient avoir laiſſé, le contraignoit de demeurer dans les ruines de ſa patrie, il ne negligeaſt pas au moins d'y faire penitence de ſa faute; '& c'eſt pour cela qu'il ramaſſe un grand nombre de paſſages de l'Ecriture qui prouvent la neceſſité de la converſion, & le pardon que Dieu promet aux penitens. 'M.r du Pin loüe cette lettre comme utile; mais il dit qu'elle n'eſt pas du meſme ſtyle que les autres lettres de Saint Jerome, [comme s'il doutoit qu'elle fuſt de luy. Cependant il n'en allegue aucune autre raiſon particuliere.]

Hier. ep. 46. p. 219. a.
p. 223. a. b.
[a] p. 219. a.
Du Pin, t. 3. p. 385.
Hier. p. 219. a.
[b] p. 223. a.
p. 219. a.
a. b.
p. 219-223.
Du Pin, p. 358.

L'AN DE JESUS CHRIST 409.

['Puiſqu'il faut mettre à la fin de 408 le premier ſiege de Rome par Alaric, qui ne le leva qu'aprés avoir receu de grrandes ſommes

V. la note 73.
V. Honoré 32.

ſommes d'argent, nous ne pouvons placer qu'en 409 l'epiſtre à Geroncie,]qui parle viſiblement de ce ſiege, & qui neanmoins fut écrite avant qu'on ſçeuſt que les barbares fuſſent en Eſpagne, où ils entrerent en 409 vers la fin de ſeptembre. [On ne voit pas non plus qu'il parle dans cette lettre du ſecond ſiege de Rome, lorſqu'Alaric contraignit les Romains en 409 de recevoir Attale pour Empereur.

Hier.ep.21.p.93.a. Proſp.chr[dat. faſt[chr.

Geroncie eſt appellée dans d'autres editions Ageruchie.] S. Jerome remarque quelque choſe dans la ſignification de ſon nom: [& je ne voy pas neanmoins qu'on en puiſſe tirer lequel eſt le veritable.] Elle avoit des richeſſes, & eſtoit d'une famille noble & illuſtre, quoique non pas en ſorte qu'elle fuſt exemte de payer les tributs. Elle eſtoit fille d'un nommé Celerin, dont la mere nommée Matronie vivoit depuis 40 ans dans la viduité, & la ſœur nommée auſſi Geroncie ou Ageruchie vivoit dans la meſme continence depuis vingt ans. Benigne femme de Celerin, & mere de la jeune Geroncie, avoit auſſi perdu ſon mari depuis 14 ans, ſans ſe remarier. Elle eſtoit entourée d'une troupe de vierges [C'eſtoit peut-eſtre ſes ſœurs.]

Hier.ep.21.p. 87.a. b. p.92.c. p.87.a.

Geroncie la jeune avoit eſté elevée dés ſon enfance par ſa tante de meſme nom, & avoit appris d'elle l'amour de la continence. C'eſt pourquoi ayant eſté mariée à Simplice, dont elle eut un fils poſtume de meſme nom, & ſon mari l'ayant laiſſée veuve lorſqu'elle eſtoit encore fort jeune; quoique ſa nobleſſe, ſa beauté, ſon âge, ſes richeſſes ſemblaſſent la porter à ſe remarier, & qu'elle fuſt recherchée par beaucoup de perſonnes de la Cour, elle aima mieux ſe conſacrer à Dieu, & ſe retira dans une egliſe, depeur qu'on ne luy fiſt violence.

a.b. b. p.93.b. a p.87.b.

[On ne voit pas quelle occaſion S. Jerome eut de luy écrire.] Il qualifie ſa lettre un petit livre ſur la monogamie. [Ce n'eſt en effet qu'une exhortation generale à demeurer dans la viduité.] Ce qu'il y a de particulier pour Geroncie, c'eſt l'exemple qu'il luy propoſe de ſa mere, de ſa grand-mere, & de ſa tante; qui avoient autant d'autorité [dans leur famille,] & eſtoient plus reſpectées des autres, que lorſqu'elles eſtoient mariées; toute la province & les Princes des Egliſes leur témoignant beaucoup d'honneur & d'eſtime. Il luy repreſente auſſi l'état deplorable de l'Empire, ſurtout des Gaules & de Rome; & il témoigne que dans ces malheurs elle avoit perdu le revenu de ſes poſſeſſions, & qu'elle voyoit encore toute ſa famille aſſiegée qui periſſoit par les maladies, & par la faim. [Je penſe qu'il faut

p.92.c. p.87.a. p.92.c. p.93.a. b.

raporter cela au ſiege de Rome, qui ſembloit durer encore, parcequ'il y avoit peu qu'il eſtoit levé. On peut juger par là
p 94.c. que Geroncie eſtoit en Italie ou dans les Gaules.] Pour ce qui eſt de la vie que doit mener une veuve, il la renvoie à ce qu'il avoit écrit à Sainte Euſtoquie, à Furia, & à Salvine.

ARTICLE CXXII.

Saint Jerome exhorte Julien à profiter des afflictions, & à conſacrer à Dieu ſon ame auſſi-bien que ſes richeſſes.

[CE fut peut-eſtre vers ce temps-ci, c'eſt à dire durant les pillages que les Gots firent en Italie depuis l'an 408, que
Hier.ep.34.p. 207.b. S Jerome écrivit l'epiſtre 34 à Julien.] Il eſt certain que c'eſtoit depuis que Pammaque & S Paulin eurent fait une profeſſion ouverte de ſervir Dieu & d'abandonner leurs richeſſes [ce qu'on ne peut dire du premier que depuis l'an 397 ou 398.] C'eſtoit auſſi avant la mort de Pammaque[arrivée en 410,]& avant l'epiſcopat de S. Paulin,[qui commence auſſi pour le pluſtard en
Aug civ.l 1.c. 10.p.8.2.d. 409 ou 410,]autant qu'on le peut juger par S. Auguſtin.

[a] Hier ep 34.p. 207.b. [b] p.208.c. [a]Ce Julien eſtoit une perſonne de qualité[de Dalmacie, ou de quelques provinces voiſines, comme de l'Italie,] [b] puiſqu'il faiſoit ſubſiſter un grand nombre de moines dans les iſles de la Dalmacie.
p.207.b. Il avoit beaucoup de bien, & il en employoit une grande partie en œuvres de pieté comme à aſſiſter les ſerviteurs de Dieu,
p.208.c. à entretenir des ſolitaires, à faire des preſens à l'Egliſe, à baſtir
p.207.b. des monaſteres, & aux autres choſes que luy ſuggeroit ſon eſprit conſacré au ſervice de Dieu. Mais Dieu voulant l'inſtruire & l'avertir [de s'elever à une vertu encore plus eminente,] l'e-
p.208.d. xerça par diverſes tribulations. Ainſi en l'eſpace de vingt ans il
p.207.a. perdit deux filles âgées l'une de huit ans, & l'autre de ſix, ſans
p.208.c. qu'on viſt ſur ſon viſage aucune marque de triſteſſe; & il les conduiſit au tombeau ſans pleurer, parceque la crainte de J. C. arreſtoit les larmes que la tendreſſe paternelle pouſſoit audehors.
p.207.a. Il quitta les habits de deuil au bout de 40 jours, lorſque toute la ville reſſentoit encore plus que luy la douleur d'une perte ſi ſenſible, & reprit ſes vétemens de joie, pour ſe rejouir de la dedicace d'une egliſe, où l'on mettoit les reliques d'un Martyr.

p.206.c. Il luy reſtoit pour conſolation une femme tres chaſte & tres fidele, nommée Fauſtine, que l'ardeur de ſa foy rendoit pluſtoſt

ſa ſœur que ſa femme. Dieu la luy oſta par une mort ſubite; & il la conduiſit au tombeau, non comme pour l'enterrer, mais comme pour la laiſſer aller faire quelque voyage. A cette plaie ſucceda celle du ravage que les barbares firent dans toute la province, où il vit ſes terres ruinées, ſes troupeaux enlevez, ſes ſerviteurs tuez ou menez captifs. Neanmoins Dieu ne voulut pas que l'ennemi l'attaquaſt avec toutes ſes forces, depeur que la tentation ne fuſt plus grande que ſa patience. Ainſi il luy laiſſa encore la plus grande partie de ſon bien. Mais ayant marié ſa fille unique qui luy reſtoit à une perſonne de tres grande qualité, ce mariage luy cauſa plus d'affliction que de joie. p.107.a. p.206.c. c. c.

Voilà les combats par leſquels Dieu permit que le diable eprouvaſt la fidelité de ſon ſerviteur. Les autres n'y auroient trouvé que des ſujets de le loüer, & d'elever ſes victoires. Mais S Jerome crut que c'eſtoit le tromper par des flateries dangereuſes. C'eſt pourquoi eſtant obligé de luy écrire, parcequ'Auſone frere de Julien, [qui eſtoit venu à Jeruſalem,] l'eſtant venu viſiter ſur le point qu'il s'en retournoit, vouloit abſolument avoir une lettre de luy pour ſon frere, il en dicta une ſur le champ, où il loüe tellement ſa vertu, qu'il ne l'appelle neanmoins qu'un nouveau ſoldat de J. C, qui eſtoit encore bien eloigné d'avoir ſouffert autant que Job: & il l'exhorte puiſſamment à achever l'ouvrage qu'il avoit commencé; à donner à Dieu une partie de ſon bien, mais ſon cœur & ſon ame toute entiere; en un mot, à abandonner tout ſon bien aux pauvres, pour ſe rendre luy meſme pauvre, & ſuivre J.C. avec perfection, comme S. Pammaque & Saint Paulin. [Cette lettre peut paſſer ce ſemble pour l'une des plus belles de S. Jerome.] c. p.107.a. p.205.b|209.a. p.206.c. p.206-208.

ARTICLE CXXIII.

Hiſtoire de Sabinien.

NOTE 77. ["ON peut ſi l'on veut mettre vers ce temps ci l'hiſtoire funeſte de Sabinien, dequoy neanmoins tout ce que nous ſavons, c'eſt qu'elle arriva dans le temps que S. Jerome demeuroit à Bethléem.]Ce Sabinien avoit eſté ordonné Diacre par un ſaint Eveſque, [a]& il eſtoit d'autant plus deteſtable qu'il avoit trompé un plus ſaint Prelat [C'eſtoit ce ſemble en Italie,] puiſque Saint Jerome dit que toute l'Italie le connoiſſoit. Non ſeulement on le trouvoit "dans les lieux deſtinez aux infamies *lupanaria* Hier. ep. 48. p. 230 c|232.c. [a] p. 232 d. p. 232. e.

ordinaires ; mais on tenoit qu'il avoit abuſé pluſieurs vierges, violé les mariages de perſonnes de qualité, juſque là que des femmes avoient eſté executées publiquement pour ſes crimes. 409.

p.232.d. Il avoit eſté aſſez hardi pour s'adreſſer à la femme d'un des plus puiſſans d'entre les barbares, (c'eſt à dire des Gots,) qui eſtoit alors abſent. La femme fut arreſtée, mais luy ſe ſauva, & s'en

d. vint ſecrettement à Rome. Mais dés la premiere nouvelle qu'il eut du mari, & que ſon Annibal deſcendoit des Alpes [& venoit à Rome,] il ſe jetta dans un vaiſſeau tout au milieu d'une tempeſte, & vint en Syrie.

d. Là il témoigna vouloir aller à Jeruſalem, & promit de ſervir Dieu en qualité de moine. Il paroiſt que S. Jerome le receut en cette qualité dans ſon monaſtere de Bethléem, ne ſachant rien de ſon hiſtoire, & voyant qu'il avoit des lettres de recommandation de ſon Eveſque à tous les Prelats. [Ainſi il vécut là quelque

p.231.a. temps,] liſant meſme l'Evangile comme Diacre. [La ſainteté de ce lieu ne corrigea pas neanmoins ſes inclinations corrompuës.]

p.231.a. Il y avoit [dans le monaſtere de Sainte Paule] une fille qui avoit receu le voile ſacré dans l'egliſe [de S. Pierre de Rome,] & avoit encore promis de nouveau avec ſerment [à Jeruſalem] dans les

p.232.d. egliſes de la Croix, de la Reſurrection, & de l'Aſcenſion, de

p.231.a. paſſer le reſte de ſa vie dans un monaſtere. Sabinien s'efforça d'abatre cette arche vivante du Seigneur, & elle de ſon coſté correſpondoit à ſon malheureux deſſein. Mais la diſcipline de cette maiſon eſtoit ſi exacte, qu'il ne put jamais la voir que dans l'egliſe, ni luy parler que la nuit par une feneſtre haute.

a. Cela ne l'arreſta pas neanmoins: Il paſſoit les nuits entieres à

p.230.d. cette feneſtre, & il ne craignit pas de violer la caverne ſacrée où le Sauveur eſt né, & de ſe ſervir de la ſolennité des veilles pour donner à cette fille des aſſurances de ſa paſſion, durant que les autres y chantoient en pluſieurs langues les loüanges du Sau-

p.231.a. veur. Il fit la meſme choſe, ou pis encore dans le lieu où l'Ange eſtoit apparu aux paſteurs, & où il ſemble qu'il y avoit une egliſe. Enfin il eſtoit preſt d'enlever la fille, lorſque l'Ange tutelaire de ce ſaint lieu fit decouvrir l'affaire, & Saint Jerome lut avec horreur les billets infames qu'il avoit écrits.

b. Sabinien ſe voyant decouvert ſe jetta aux piez du Saint, & le conjura de ne pas faire eclater un crime qu'il reconnoiſſoit luy pouvoir faire perdre la vie. S. Jerome crut qu'eſtant Chrétien il devoit luy pardonner. Ainſi il l'exhorta à faire penitence, à ſe couvrir de cendres, à ſe revétir d'un cilice, à s'en aller dans

un deſert, à ſe renfermer dans un monaſtere, & à implorer la miſericorde de Dieu par des larmes continuelles. 'Mais au lieu b. de ſuivre ces avis, il ſe mit à vivre dans les delices & dans la molleſſe; & s'aigriſſant contre le Saint, parcequ'il luy avoit parlé ſelon la verité, il s'emporta en injures, & publia les mediſances b|229.a. qu'il voulut contre luy, & contre les ſerviteurs de Dieu.

[Ce fut ce qui obligea Saint Jerome à luy écrire une lettre extremement forte;] '& pour luy donner quelque horreur de p.231.d. luy meſme, il luy remet tous ſes crimes devant les yeux. 'Il luy p.229.a. marque ſurtout que Dieu eſtoit bien en colere contre luy, puiſque nonobſtant une vie ſi abominable, il n'eprouvoit aucun chaſtiment de ſa juſtice, il jouiſſoit d'une ſanté vigoureuſe, il ne manquoit point d'argent, il avoit moyen quand on le connoiſſoit dans une ville, de s'en aller dans une autre. 'Pour les a|231.b. mediſances dont il taſchoit de le noircir, il ne s'arreſte pas à les refuter, & il en parle d'une maniere fort edifiante & fort humble.

ARTICLE CXXIV.

Rome priſe par les Gots: Mort de Sainte Marcelle.

L'AN DE JESUS CHRIST 410.

V. Honoré 417. [CETTE année eſt celebre dans l'hiſtoire par l'evenement ſi fameux de la priſe de Rome par Alaric, qu'on croit eſtre arrivée le 24 d'aouſt, ſelon quelques auteurs poſterieurs: car les plus anciens n'en marquent pas le jour. Ce qu'il y eut de particulier en cette priſe pour l'hiſtoire de S. Jerome, fut ce qui arriva à Sainte Marcelle.] 'Car dans la confuſion horrible où toute la Hier. ep. 16. p. ville ſe trouva, les barbares victorieux tout couverts de ſang, 121. a. entrerent auſſi dans la maiſon de cette Sainte. Elle receut ſans s'étonner & d'un viſage ferme ces furieux; & comme ils luy demandoient de l'argent, elle répondit qu'une perſonne qui portoit une auſſi méchante robe qu'eſtoit la ſienne, n'eſtoit pas pour avoir caché des threſors en terre.

'Cette preuve de la pauvreté volontaire dont elle faiſoit pro- a. feſſion, ne fut pas capable de leur faire ajouter foy à ſes paroles. Ils la fouetterent cruellement. [Ainſi elle fut un exemple de ce Aug. civ. l. 1. c. que S. Auguſtin avoit peine à croire, que des perſonnes qui par 10. p. 9. d. b. l'amour volontaire de la pauvreté & de la vertu, n'avoient effectivement aucun argent, fuſſent neanmoins tourmentées,

par les barbares dans la croyance qu'elles en avoient de caché. Mais il ajoute que quand cela ſeroit, celui qui confeſſoit la ſainte pauvreté au milieu de ces tourmens, confeſſoit certainement J. C. meſme: de ſorte que bien que les ennemis ne l'aient pas cru, neanmoins un confeſſeur de la ſainte pauvreté n'a pu eſtre tourmenté ſans en recevoir une recompenſe celeſte.

Hier. ep. 16. p. 121. a. [Sainte Marcelle acquit encore une autre couronne en cette rencontre.] Car comme ſi elle euſt eſté inſenſible pour elle meſme aux fouets qui la dechiroient, elle ne demandoit autre grace à ces barbares en ſe jettant à leurs piez, & en pleurant, ſinon qu'ils ne la ſeparaſſent point d'avec Principie qui eſtoit alors avec elle. J. C. amollit la dureté de leurs cœurs: la compaſſion trouva place entre leurs épées teintes de ſang, & ils les menerent toutes deux dans l'egliſe de Saint Paul, ou pour leur y faire trouver un ſepulcre, ou [plutoſt] pour les y mettre en ſureté, [ſelon l'ordre celebre qu'Alaric avoit donné de conſerver tout ce qui ſe trouveroit dans les egliſes de S. Pierre & de S. Paul.]

a. On dit que Marcelle fut alors comblée d'une telle joie, qu'elle commença tout haut à rendre graces à Dieu de ce qu'il avoit conſervé la virginité de Principie; de ce que pour elle la captivité l'avoit trouvée pauvre, & ne l'avoit pas renduë pauvre, de ce qu'il n'y avoit point de jour que pour eſtre nourrie, elle n'euſt beſoin qu'on luy fiſt quelque charité, de ce qu'eſtant raſſaſiée de ſon Sauveur, elle ne ſentoit pas la faim; & de ce qu'elle pouvoit

b. dire avec une entiere verité: Je ſuis ſortie nuë du ventre de ma mere, & j'entrerai nuë dans le tombeau: La volonté de Dieu à eſté accomplie; Que ſon ſaint nom ſoit beni.

b. Quelques jours aprés ſon corps eſtant ſain & plein de vigueur, elle s'endormit du ſommeil des juſtes, laiſſant Principie heritiere du peu qu'elle avoit dans ſa pauvreté, ou pour mieux dire, en laiſſant les pauvres heritiers par elle. Elle rendit l'eſprit entre les baiſers de cette chere compagne; & trempée de ſes larmes, elle ſourioit, tant eſtoit grand le repos que la maniere dont elle avoit vécu donnoit à ſa conſcience, & tant elle eſtoit contente d'aller jouir des recompenſes qui l'attendoient dans

Boll. 31. jan. p. 1106. § 8. le ciel. [Voilà quelle fut la fin de Sainte Marcelle.] L'Egliſe en honore aujourd'hui la memoire le 31 janvier, depuis peut-eſtre

Bar. 410. § 32. un ſiecle ou deux. Mais on croit que c'eſt plutoſt le jour de quelque tranſlantion de ſes reliques, que celui de ſa mort, puiſqu'elle arriva peu de jours aprés la priſe de Rome, [c'eſt à dire apparemment vers le mois de ſeptembre.] NOTE 78.

'Saint Jerome apprit preſque en meſme temps la nouvelle de ſa mort, celle de Saint Pammaque, le ſiege, & puis la priſe de Rome. 'La douleur de tant de maux abatit ſon eſprit de telle ſorte, qu'il demeura quelque temps ſans pouvoir ni écrire, ni étudier, & ce fut pour cela qu'il attendit deux ans à faire l'eloge de S.te Marcelle. 'Ainſi ce ne fut qu'en 412 qu'il écrivit l'epiſtre 16 qui contient cet eloge. [a] Il l'adreſſa à Principie, qui l'avoit ſouvent preſſé de renouveller par ſes écrits la memoire de cette illuſtre Sainte, & de faire connoiſtre ſes vertus aux autres pour leur donner ſujet de l'imiter. Il ſe plaint pourtant de ce qu'elle croyoit qu'il euſt beſoin d'eſtre prié pour une choſe qu'il ne deſiroit pas moins qu'elle, ne luy cedant nullement en l'affection qu'elle portoit à Sainte Marcelle, & eſtant perſuadé qu'en ſe reſſouvenant de ſes vertus pour les mettre par écrit, il en recevroit encore plus d'avantage qu'il n'en procureroit aux autres. 'Il dit qu'il compoſa cet ouvrage en une nuit. [c]

'Saint Jerome eſtoit encore dans le deuil [b] de la priſe de Rome brulée [par les Gots,] lorſqu'il fut obligé d'écrire une lettre ſur l'education d'une petite fille nommée Pacatule, qui eſtoit ce ſemble deſtinée à la virginité par ſes parens. 'Il ne peut s'empeſcher d'y reprendre par deux fois ceux qui ſous pretexe de charité ou de ſervice, avoient des vierges avec eux. 'Il dit que l'on pleure cet abus, & que l'on ne le punit pas, parceque la multitude des coupables ſemble le rendre permis. 'Il adreſſa cette lettre à un Gaudence, dont la charité l'avoit obligé de rompre le ſilence où les malheurs du temps l'avoient reduit. [C'eſtoit apparemment le pere de Pacatule: Mais au moins il eſt certain que ce n'eſtoit pas le celebre Gaudence Eveſque de Breſſe, puiſque Saint Jerome le traite de frere.] [a]

Hier. in Ez. pr. p 377. a.
a Hier. ep. 16. p. 117. b.
ep. 16 p. 117. b.
Du Pin, t. 3. p. 340.
a Hier. ep. 16. p. 117. b.
c p. 121. b.
Hier. ep. 12. p. 101. a
b p. 100. d.
c p. 99-100.
p. 99-100.
p. 100. d.
p. 101. a.
a.

ARTICLE CXXV.

Rufin meurt en Sicile. De quelques uns de ſes ouvrages; particulierement de ſon hiſtoire eccleſiaſtique, & de ſes vies des Peres.

'ALARIC au ſortir de Rome, où il ne fut que trois jours ſelon Oroſe, [ou ſix ſelon Marcellin,] [d] alla ravager la Campanie, [e] & paſſa enſuite juſqu'à l'extremité de l'Italie, & juſqu'à Rhege. [f] Rufin eſtoit alors en Sicile, d'où il voyoit les feux que ce barbare allumoit de toutes parts [& il y mourut peu de temps aprés,] [g] puiſque Saint Jerome dans la preface ſur Ezechiel, qu'il

Oroſ. l. 7. c. 39 p. 223. l. a.
d Philg. l. 12. c. 4. p. 163.
e Phot. c. 80. p. 181.
f Huet, ori. § 22. p. 207.
g Hier. t. 5. p. 377. a.

commença au pluſtard dés les premiers mois de l'année ſuivante, 410.
dit que l'hydre à pluſieurs teſtes avoit enfin ceſſé de ſiffler contre luy, & que le ſcorpion eſtoit couvert de terre dans la Sicile avec Encelade & Porphyre. [Car perſonne ne doute qu'il ne marque Rufin par cette periphraſe.] Il faut donc nous arreſter ici quelque temps pour achever ce qui nous reſte à dire de la vie, ou plutoſt des écrits de ce celebre ami & ennemi de Saint Jerome. Nous euſſions voulu nous pouvoir exemter de cette digreſſion en faiſant un hiſtoire particuliere de Rufin. Mais elle eſt ſi mélée dans tout le reſte avec celle de Saint Jerome, que nous n'avons pas cru l'en pouvoir ou l'en devoir ſeparer.

Nous avons vu que de Rome où Rufin avoit fait ſes premiers écrits, c'eſt à dire la traduction de l'apologie d'Origene, & du Periarchon, il s'eſtoit retiré à Aquilée vers le commencement de 399, qu'il y avoit traduit quelques oraiſons de S. Gregoire de Nazianze, écrit au Pape Anaſtaſe en 401 pour ſa juſtification, fait ſon apologie contre Saint Jerome, & répondu à l'apologie de ce Saint par une lettre qu'il luy adreſſa, & que nous avons perduë.

Ruf hiſt pr. p. 15. 'Lorſqu'Alaric paſſa les Alpes vers Aquilée pour venir ravager l'Italie, [c'eſt à dire peut-eſtre en l'an 400,] S. Chromace voyant Note 79.
cette tempeſte des barbares qui fondoit ſur ſon dioceſe, & cherchant à ſoulager ſon affliction, & celle de ſon peuple par quelque lecture qui occupaſt agreablement & utilement l'eſprit, & le detournaſt de ces funeſtes objets; il pria Rufin de traduire en latin l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Euſebe. Rufin taſcha de s'en excuſer, & enfin il s'y rendit, dans la croyance, dit-il, que Dieu ſe vouloit ſervir d'une perſonne auſſi incapable que luy, comme il ſe ſert ſouvent des inſtrumens les plus foibles pour faire paroiſtre davantage ſa toute puiſſance. Il reconnoiſt qu'il n'a fait
p. 16. qu'un livre du neuf & du dixieme livre d'Euſebe, en ayant re-
Du Pin, t. 3. p. 464. 3. tranché diverſes choſes qui ne regardoient pas l'hiſtoire. 'Mais &c.
on voit qu'il a uſé ſans en avertir, ou plutoſt abuſé de cette liberté en beaucoup d'autres endroits, où il retranche diverſes choſes, & en ajoute d'autres, qui n'ont pas tout à fait la meſme autorité que ce qu'il tire d'Euſebe.

Genn. c. 17. Ruf. p. 16. 'A ces neuf livres traduits ſur le grec, il en ajouta deux nouveaux pour ſuivre, dit-il, l'ordre de ſon ſaint Pere, c'eſt à dire de Saint Chromace. Ils comprennent l'hiſtoire depuis Conſtantin
Ruf. l. 9. c. 10. p. 258. 2. juſqu'à la mort de Theodoſe [premier,] & juſqu'à ſon temps,
a pr. p. 16. comme il dit. "Il fit ces deux livres partie ſur ce qu'il avoit appris des

des anciens, partie ſur ce dont il ſe ſouvenoit luy meſme.

'S. Auguſtin avoit lu ces onze livres,[& il en tire ſans doute ce qu'il cite de l'hiſtoire eccleſiaſtique: Car il liſoit peu en grec.] 'Victor de Vite parle auſſi de la traduction que Rufin avoit faite d'Euſebe. [Pour les deux livres qu'il a ajoutez de luy meſme, M.r Valois a ſans doute exprimé le jugement de beaucoup d'autres,] 'lorſqu'il écrit que ſelon ſon ſentiment, Rufin eſt un auteur qui merite peu de croyance, ayant fait ſon hiſtoire avec peu de ſoin, non ſur les actes & les monumens authentiques, mais ſur des narrations fabuleuſes, & ſur des bruits populaires. 'Il dit autrepart qu'il ſemble que Rufin n'y ait ſuivi que ſa memoire, ſans conſulter aucune piece, tant tout y eſt raporté avec negligence, & ſans ſoin. 'M.r du Pin remarque quelques unes des fautes qu'il y commet. [a] Dodwel l'appelle un auteur tres fabuleux, & tres peu inſtruit de l'ancienne hiſtoire de l'Egliſe. [Ses deux livres furent neanmoins traduits en grec, quoique non par Gelaſe Archeveſque de Ceſarée en Paleſtine, ni par le conſeil de Saint Cyrille de Jeruſalem, comme quelques uns l'ont dit, ſans conſiderer que Gelaſe eſt mort dés l'an 395, & Saint Cyrille neuf ans avant luy. Socrate & Sozomene ſe ſervent ſouvent de Rufin, & le citent quelquefois.] 'Mais Socrate avoue qu'il s'eſt trompé pour l'avoir ſuivi.

Aug.h 3.t.6.p. 13.2.d.
Vict.V.l.5.p.87. c.
Socr.n.p.14.15.
prol.p.7.a.
Du Pin,t.3.p. 464.2.
a Pearſ.poſt.D. p.214.
V.S.Cyr.de Jer.note 8.
Socr l.3.c.1.p. 79.

'Rufin témoigne dans le dernier livre de ſon hiſtoire, qu'il avoit traduit dix oraiſons de S. Gregoire de Nazianze, & autant de S. Baſile, avec ſes regles pour les moines, & qu'il ſouhaitoit d'en pouvoir encore traduire davantage. 'Gennade parle ſeulement en general des traductions qu'il avoit faites de ces deux Peres. 'Nous avons encore les regles de Saint Baſile traduites par luy parmi celles que S. Benoiſt d'Agnane a recueillies, mais fort differentes de l'original; comme cela ſe voit dans toutes ſes traductions. 'Il ne ſuit pas meſme l'ordre de ſon texte, mais prend de coſté & d'autre, tantoſt des petites regles, & tantoſt des grandes. 'Cette traduction eſt adreſſée à Uriſée Abbé d'un monaſtere appellé la Pinaie ſur le bord de la mer, où Rufin avoit eſté paſſer quelque temps aprés eſtre revenu d'Orient: & l'Abbé s'informant de quelle maniere les ſolitaires d'Orient vivoient, Rufin luy parla des regles de S. Baſile, ce qui porta cet Abbé à luy en demander la traduction. [Il ſemble donc par là que ç'ait eſté l'un de ſes premiers ouvrages] 'La [1] Pinaie eſtoit prés de Claſſe, [qui ſervoit de port à Ravenne.]

Ruf.l.2.c.9.p. 183.1.
Genn.c.17.
Cod.reg.t.1.p. 99.
Poſſev.app.p. 183.f 10.
Cod.reg.p.97.
Amm.an.p.477. b|479.480.

1. 'Il y a un lieu de ce nom auprés de Rome, mais ſeulement à un mille, [& ainſi aſſez eloigné de la mer.] Nozis,h.f.p.19.c.

Vit.P.pr.4 p.10. p.2 Ruf.l.11.c. 4.p.254.

'Rufin ſemble promettre quelque hiſtoire des ſolitaires dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique, lorſque parlant de quelques miracles des ſolitaires d'Egypte, il dit qu'il ne les peut traiter là dans le

Hier.ad Cte c. 2.p.252.c.

detail, parcequ'ils meritoient un ouvrage particulier. 'Il eſt certain ſans cela qu'il a fait une hiſtoire des ſolitaires que nous avons encore, [& que cette hiſtoire eſt poſterieure à ſon hiſtoire

Vit.P.l.2.c.30. p.482.2.

eccleſiaſtique,] 'puiſqu'elle y renvoie. ['Mais il y a toute apparence qu'il la fit au nom de S. Petrone depuis Eveſque de Boulogne, & que le voyage d'Egypte qui y eſt décrit fait en l'an 394, eſt celui de ce Saint, eſtant impoſſible de le raporter à Rufin.] Note 20.

p.448.

'La preface de ce livre, qui eſt au nom de celui qui a fait le voyage, nous apprend qu'il fut fait à la priere des ſolitaires de la montagne des Cleviers, [avec leſquels S. Petrone qui eſtoit ſans doute en Italie avec Rufin, ou peu eloigné de luy, pouvoit avoir commerce par lettres. Rufin avoit demeuré autrefois avec eux. C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner que S. Jerome ait ſçeu qu'il eſtoit l'auteur de cette hiſtoire, quoique ſon nom n'y fuſt pas. Nous l'avons traduite en grec, partie dans l'hiſtoire Lauſiaque où on l'a mélée,] 'partie dans le ſupplément qu'en a donné M.' Cotelier[a] ſur divers manuſcrits, dont quelques uns l'intitulent le Paradis ou le Jardin. [b] Sozomene paroiſt l'extraire aſſez ſouvent, quoiqu'il n'en marque pas l'auteur. [c] Les moines la regardoient comme le miroir & la regle de leur profeſſion.

Cotel.g.t.3 p. 171. an p 564.c 565. b. b Soz.l 6.c.28.p. 677. c Genn c.41. V. Pallade 9.

Hier.ad Cte c. 2.p.252.c.

'Saint Jerome blaſme Rufin d'y avoir mis divers ſolitaires que les Eveſques avoient condanné comme Origeniſtes. [Mais nous avons vu ſur Theophile ce que c'eſtoit que ces Origeniſtes, & que leur condannation.] Pour ce qu'il ajoute que Rufin en avoit mis pluſieurs qui n'avoient jamais eſté [c'eſt une choſe ſi difficile à croire, que je ne penſe pas[1] que perſonne ſe ſoit encore arreſté à cela, ſurtout n'y ayant rien dans Rufin qui ſoit plus difficile à croire que dans Pallade, qui ne raporte preſque que ce qu'il a vu, hormis peut-eſtre ce qui eſt dit de la ville d'Oxyrinque.] 1.

Vit.P.pr.5.p.27

'Roſweide attribuë auſſi à Rufin le troiſieme livre des Vies des Peres. Il avoue neanmoins qu'il n'en a nulle autorité, ni nulle preuve, & que la ſeule raiſon qui l'y porte, c'eſt qu'il y trouve quelque conformité de ſtyle avec celui de Rufin. [Je ne ſçay ſi d'autres ſeront en cela de ſon avis.] Mais ſans s'arreſter à cela, il ſeroit aiſé de montrer par beaucoup de preuves que ce livre eſt

l.3.c.163.p.524.

écrit long-temps depuis Rufin. [Et il ſuffit de dire] qu'il parle de la mort de S. Arſene, [qu'on ne peut mettre qu'aprés l'an 440.]

Cotel.g.t.3.p. 566.c.

1. *'Hieronymus hic in adverſarium commotior, ideoque non omni ex parte credendus*, dit M. Cotelier.

Gennade ne marque point que Rufin ait traduit l'epiſtre de S. Clement à Saint Jacque de Jeruſalem, reconnuë de tout le monde pour ſuppoſée.]Mais Rufin meſme dans la preface des Recognitions qu'il traduiſit ſur la fin de ſa vie, nous aſſure qu'il avoit traduit cette epiſtre long-temps auparavant.[De ſorte qu'il ne nous reſte aucun lieu d'en douter, mais ſeulement de reconnoiſtre qu'il eſtoit auſſi peu judicieux pour diſcerner les pieces ſuppoſées des veritables, que peu exact dans le raport des faits & des hiſtoires.]Blondel en examinant cette lettre, ſoûtient que dans celle que nous avons aujourd'hui, il y a beaucoup de choſes ajoutées par Iſidore, ſurnommé avec raiſon l'Impoſteur.

Cotel.ap.p. Blond.prim.p. 776.777.decr.p.

ARTICLE CXXVI.

Ouvrages d'Origene traduits par Rufin.

[RUFIN s'occupa principalement à la traduction d'Origene.]Gennade n'en parle qu'en general, ſe contentant de dire, que tout ce qui eſtoit traduit d'Origene n'eſtoit pas de Rufin, y en ayant quelque choſe de S. Jerome, & qu'on diſcernoit leurs traductions par leurs prologues. [a]On ne fait aucune difficulté de luy attribuer les 17 homelies ſur la Geneſe; [a]& il dit luy meſme qu'il avoit traduit les homelies d'Origene ſur la Geneſe, en prenant la liberté d'y ajouter ce qu'il croyoit y manquer.

Genn.cat 17. Huet.ori. l 1.p. 244. l 1.Erat. a Ori. in Rom.t. 2.p.634.

[a]On doit dire la meſme choſe des 13 homelies ſur l'Exode, & ajouter [a]ce que Rufin dit dans ſa preface ſur les Nombres, qu'il avoit promis à Urſace de traduire tout ce qui ſe trouvoit d'Origene ſur la loy de Moyſe, & qu'il l'avoit fait hormis ſur le Deuteronome; [a]& il témoigne autrepart la meſme choſe pour tout le Pentateuque.[On prouve par les meſmes raiſons qu'il eſt auſſi le traducteur des ſeize homelies ſur le Levitique, où il confeſſe qu'il a pris encore plus de liberté que dans les autres. [Pour les 28 ſur les Nombres, ce fut le dernier ouvrage de Rufin, comme nous le verrons par la ſuite.]

p.634. Euſ.in p.129.130. a Ori.in Rom.p. 634.

[a]Il s'avoue auſſi le traducteur des homelies ſur Joſué, [b]& on ne doute point que celles que nous avons au nombre de 26 ne ſoient de luy, quoiqu'elles portent le nom de S. Jerome, [par l'erreur ou involontaire ou affectée, non de Rufin, ce qui ſeroit ridicule, mais des copiſtes ou de quelques autres, qui ont cru le nom de S. Jerome plus honorable que celui de Rufin.]Nous en avons la preface adreſſée à Saint Chromace Eveſque [d'Aquilée,]qui luy

p.614. b huet,p.246.a. b. t.1.p.284.

avoit demandé ce travail. Il n'y conte que 25 petits diſcours.
in Rom.p.634. huet,p.246.c. Il pretend les avoir traduits mot à mot ſur le grec, ſans y rien changer, de quoy on ne tombe pas d'accord.

in Rom.p.634. huet,p.246.f. Il parle des homelies ſur les Juges, [que nous avons au nombre de neuf,] comme de celles qui ſont ſur Joſué. M.r Huet croit auſſi que la ſeule homelie que nous avons d'Origene ſur les Rois, eſt ce la traduction de Rufin.

in Rom.p.634. c.1.p.439. huet,p.248.l.7. Rufin reconnoiſt avoir traduit ce qu'avoit fait Origene ſur les pſeaumes 36, 37, & 38. Nous avons ce travail diviſé en neuf homelies, avec la preface de Rufin, qui les adreſſe à Apronien. M.r Huet ſoûtient auſſi que les quatre homelies ſur les Cantiques que nous avons dans Origene, ſont effectivement de luy, quoique d'autres en aient douté; & qu'elles ont eſté traduites par Rufin. Caſſiodore parle de trois livres de Rufin ſur les Cantiques, ou compoſez par luy, ou ſeulement traduits d'Origene: car je ne voy pas bien quel eſt ſon ſens. Pearſon l'entend d'une traduction.

Cafſ.inf.c.5.p.230.1. Pearſ.de Ign.t.1.p.121. Orig.in Rom.p.455. Rufin quitta les homelies d'Origene, pour entreprendre les 15 tomes du meſme auteur ſur l'epiſtre aux Romains, à la priere d'Heracle, qu'il appelle ſon frere, [& qui ainſi pourroit bien eſtre] le Diacre Heracle dont S. Jerome parle quelquefois. [a] Ce fut auſſi à la priere du meſme Heracle qu'il abregea ſes quinze tomes d'Origene, en les reduiſant preſque à la moitié, [& il n'en a fait que dix livres.] Il ſupplea encore à ſa priere quelques endroits de ce commentaire qui eſtoient perdus dans le grec. C'eſt pourquoi il dit que ce travail luy avoit donné beaucoup de peine.

Hier.ep.33.p.204.d.& al. [a] Orig.in Rom.p.455. p.634. 634.

p.634. Il remarque qu'il y en avoit qui n'aimant pas Origene, vouloient que puiſque dans les traductions qu'il en faiſoit il y avoit beaucoup de choſes qui venoient de luy meſme, il les publiaſt ſous ſon nom plutoſt que ſous celui d'Origene, mais il répond qu'il defere plus à ſa conſcience qu'à l'averſion qu'on avoit pour cet auteur; qu'il ne peut pas s'attribuer le titre & l'honneur d'un ouvrage dont un autre avoit fait les fondemens, & luy avoit fourni les materiaux; & qu'il ne cherche pas l'applaudiſſement des lecteurs, mais leur avantage. Il promet neanmoins que dans la premiere traduction qu'il donneroit, qui ſeroit celle de S. Clement Pape, il mettroit ſon nom avec celui de l'auteur. [Il ne l'avoit donc pas mis dans ſes traductions precedentes; d'où vient ſans doute] que Gennade dit qu'on diſcernoit les ſiennes d'avec celles de S. Jerome par les prologues.

Genn.c.7.

ARTICLE CXXVII.

Rufin explique les benedictions des enfans de Jacob à la priere de Saint Paulin.

ROSWEIDE croit qu'avant que de traduire S. Clement, Rufin fit les deux livres des benedictions des Patriarches, ou au moins le premier, dont voici l'occaſion. Rufin venoit à Rome ſans ſavoir combien il y demeureroit, lorſqu'il écrivit une petite lettre à S. Paulin, par laquelle il luy mandoit cette nouvelle, & luy témoignoit qu'il eſtoit dans quelque inquietude, [dont nous ne ſavons pas le ſujet.] Il l'exhortoit en meſme temps à étudier le grec avec plus de ſoin qu'il ne faiſoit: ce que Saint Paulin crut qu'il luy diſoit à cauſe de quelque traduction qu'il avoit faite de S. Clement, & dans laquelle Rufin pouvoit avoir remarqué des fautes. Paul.n p.813. ep.47.p.409. p.409.

S. Paulin luy répondit avec beaucoup d'amitié, qu'il prenoit part à ſa peine, qu'il en deſiroit la fin; mais qu'il ſouhaitoit beaucoup que la volonté de Dieu fuſt que dans ſon voyage de Rome il puſt venir juſques à Nole, & paſſer un temps conſiderable avec luy, pour luy apprendre le grec; puiſque ſans cela il pouvoit bien luy eſtre obligé de ſon avis, mais qu'il ne pouvoit en profiter. p.409.

Dans le temps qu'il écrivoit à Rufin, il tomba par la ſuite de ſes lectures ſur la benediction que Jacob donna en mourant à Judas. Il crut que c'eſtoit une occaſion que Dieu luy preſentoit de demander quelque écrit à Rufin, "ce qu'il n'avoit pas fait depuis long-temps, dit-il. Ainſi il le pria de luy expliquer par un écrit comment il entendoit cette benediction, & les myſteres qu'elle enfermoit. Il ſemble qu'il luy ait encore écrit depuis pour luy demander qu'il luy expliquaſt cet endroit ſelon les trois ſens, l'hiſtorique, le moral, & le myſtique. [a] Et Rufin dans ſa réponſe témoigne en effet qu'il s'eſtoit excuſé de ce qu'il luy avoit demandé; mais que plus il ſe reconnoiſſoit incapable de ſatisfaire à ce que S. Paulin ſouhaitoit de luy, plus ce Saint le preſſoit, & luy faiſoit des queſtions plus difficiles que les premieres. p.410. *post tempus.* ep.48.p.411. Genn.c.17. [a] Ruf.ben.l.1.p.1.

Il ſatisfit enfin au deſir de S. Paulin; & ce Saint au lieu de le laiſſer en repos, le pria de luy achever ce qu'il avoit commencé; c'eſt à dire de luy expliquer les benedictions des autres enfans Paul.ep 48.p. 411.412.

de Jacob, comme il avoit fait celle de Judas; afin, dit-il, que 410.
je connoiſſe la verité par voſtre moyen, que je vous ſois redevable d'une grace ſi grande & ſi glorieuſe pour vous, & que je puiſſe expoſer à ceux qui me conſultent ſur ce ſujet, (c'eſt à dire à Didier,) non les folles imaginations de mon eſprit, mais les lumieres divines que j'aurai receuës de vous. Rufin le ſatisfit ſur cela: & l'on a imprimé les deux livres qu'il fit, l'un ſur la benediction de Judas, & l'autre ſur celles de ſes freres, avec ſes réponſes à Saint Paulin. Il s'y applique particulierement au ſens hiſtorique, mais ſans negliger les deux autres. [a] Saint Iſidore de Seville attribuë ces deux livres à S. Paulin meſme, ou à l'autre Paulin qui a écrit la vie de Saint Ambroiſe: Car il ſemble les confondre; [& il eſt aſſez ſujet à faire d'autres fautes contre l'hiſtoire.

Genn c.17.
L. b.ſcri.12.p. 306.
Du Pin, t.3.p. 459.
a Iſ.H.ſcr.c.4.

Rufin n'eſtoit pas ſans doute à Rome lorſque S. Paulin luy demanda le dernier ouvrage,] puiſque Cereal à qui ce Saint donna ſa lettre pour luy, n'eſtoit pas aſſuré d'aller trouver Rufin, quoiqu'il s'en retournaſt à S. Pierre, [c'eſt à dire ce ſemble à Rome pour la S. Pierre.] Il ne fut pas en effet d'abord trouver Rufin; mais il luy envoya la lettre de S. Paulin, ſachant qu'il l'affligeroit beaucoup s'il ne la luy envoyoit promtement. Rufin témoigne dans ſa réponſe qu'il s'eſtoit ſouvent excuſé d'expliquer à Saint Paulin les difficultez de l'Ecriture; & que c'eſtoit dans ce deſſein qu'il luy avoit donné une fois ou deux des preuves de ſon ignorance, afin qu'il ceſſaſt de luy rien demander davantage. Il fit ce ſecond livre durant le Careſme au monaſtere de la Pinaie, [dont nous avons parlé ci-deſſus.] Dans le titre de ſa réponſe il qualifie S. Paulin ſon frere. [Ainſi il eſt certain que ce Saint n'eſtoit pas encore Eveſque.

Paul.ep.48.p. 410.
Ruf.ben.l.2.p.92.

Ce Cereal à qui S. Paulin donna ſa lettre pour Rufin, peut bien eſtre] celui dont S. Jerome parle comme d'un emiſſaire de Rufin. [b] Car S. Paulin l'appelle l'excellent fils, le compagnon, le diſciple, l'aide de Rufin, qui ſouhaitoit la compagnie de celui que Dieu luy avoit donné pour pere & pour maiſtre, comme un homme qui connoiſſoit quel avantage ce luy eſtoit d'eſtre avec Rufin, & d'eſtre fortifié par ſes prieres, & par ſa grace ſpirituelle. Il nous apprend dans la meſme lettre que Rufin devoit s'en retourner en Orient, & il craignoit que la fille de Babylone ne l'empeſchaſt de le venir voir, quoiqu'elle fuſt ſi prés de Nole;

Hier.in Ruf.l.3.c.p.232.c.
b Paul.ep.48.p. 411.
p.411.

Noris.h.Pal.p.14.c.
a Paul.ep.48.p. 410.

1. Le Cardinal Noris croit que c'eſt à Pigneto, à un mille de Rome, a mais Cereal qui alloit à Rome, [euſt-il negligé de faire ſi peu de chemin pour aller rendre luy meſme la lettre?]

[c'eſt à dire qu'il craignoit que Rufin venant à Rome avant que de s'en aller, ne s'y embarquaſt, ſans ſe donner le loiſir de le venir voir.]

ARTICLE CXXVIII.

Rufin traduit les Recognitions ; & meurt en Sicile, aprés avoir achevé les homelies d'Origene ſur les Nombres.

'RUSWEIDE croit, comme nous avons dit, que ce fut aprés la premiere lettre de S. Paulin, que Rufin entreprit de traduire les Recognitions [fauſſement] attribuées à S. Clement ; [ce qui revient] à ce que dit Rufin dans la preface de cette traduction, qu'il avoit traduit long-temps auparavant l'epiſtre du meſme Saint, [& à ce que nous avons vu] qu'il promettoit aprés la traduction du commentaire d'Origene ſur l'epiſtre aux Romains, de donner celle de S. Clement. 'Gennade parle de cette traduction des Recognitions de S. Clement Pape. 'Rufin l'adreſſe à l'Eveſque Gaudence ; [qu'on peut croire raiſonnablement eſtre celui de Breſſe, puiſqu'il eſtoit tres celebre en ce temps là,

V. S Gaudence.

"& qu'il avoit long-temps voyagé dans l'Orient. De ſorte qu'on ne peut mieux raporter qu'à ce grand Saint] les eloges que Rufin fait de ſon Gaudence, & de ce qu'il dit qu'il ſavoit le grec.

Paul.n.p.833. Cotel ap.p.397. Ori.in Rom.p. 634. Genn.c.17. Cotel.ap.p.397.

'Rufin dit qu'il y avoit long temps qu'on luy avoit commandé cette traduction, [a] & dans ſa preface il dit que c'eſtoit la vierge Silvie d'heureuſe memoire qui la luy avoit demandée. 'S. Paulin parle de Sainte Silvie, qui promettoit des reliques de beaucoup de Martyrs de l'Orient. 'Pallade parle auſſi de Salvie ou Silvie vierge de grande pieté, qui eſtoit ſœur de Rufin Prefet du Pretoire. [Nous avons recueilli ſur Sainte Olympiade ce qui s'en trouve dans l'hiſtoire.] 'Aprés [la mort] de Silvie, le bienheureux Eveſque Gaudence, comme par droit de ſucceſſion, avoit continué à preſſer fortement Rufin de traduire S. Clement ; & il le fit enfin apres divers delais, paſſant diverſes choſes, ou qui ne ſe trouvoient pas dans les exemplaires, ou qui eſtoient, dit-il, trop hautes & trop difficiles pour luy.

Ori.in Rom.p. 634. [a] Cotel.ap.p. 397. Paul ep 11.p. 132. Lauſ.c.143 p. 1045 1046. Cotel.p.397. Ori.p.634.

'Il témoigne craindre que ce travail ne pluſt pas à quelques perſonnes envieuſes & jalouſes. [& ſans l'eſtre on peut s'étonner qu'il n'ait pas plutoſt choiſi quelque ouvrage plus authentique que les fauſſes Recognitions de S. Clement.] 'Bellarmin a voulu douter ſi c'eſtoit veritablement luy qui les avoit tradui-

Cotel.p.397. Lab ſcr.t.2.p. 308.309.

tes, & ſi quelque autre n'autoit point fait la preface ſous ſon nom. [Mais ce doute n'a aucun fondement, ſurtout aprés le témoignage de Gennade, & la promeſſe que Rufin en avoit faite. 410.

Paul.ep.47.p. 409.410. Nous avons dit ci-deſſus] que Rufin venoit à Rome, lorſqu'il écrivit à S. Paulin la lettre ſur laquelle ce Saint l'engagea par ſon epiſtre 47 à expliquer les benedictions de Jacob. [Il y a aſſez d'apparence que Rufin revint d'Aquilée à Rome dés l'an 402 aprés la mort d'Anaſtaſe, pour ſe rejoindre à Melanie, qui y arriva auſſi en ce temps là d'Orient. Car nous croyons que ce

ep.9.p.125. fut en l'an 402,] que Saint Paulin le conſulta ſur des difficultez d'hiſtoire que S. Sulpice luy avoit propoſées; & il l'appelle en cet endroit le compagnon de Melanie dans la vie ſpirituelle. [Mais il peut bien s'en eſtre retourné depuis à Aquilée, & eſtre revenu à Rome vers l'an 408, auquel il ſemble que Saint Paulin

ep.48.p.411. ait écrit ſon epiſtre 47e. 'Au moins dans la 48e, par laquelle ce Saint luy demande le ſecond livre des benedictions de Jacob, on voit que Rufin penſoit alors à retourner en Orient. [Il eſt difficile de croire qu'il y ſongeaſt en 402, lorſque Melanie revenoit à Rome. Mais cela eſt aiſé à preſumer de l'an 408 ou 409. Car Melanie penſoit alors à s'y en retourner avec Pinien mari de ſa

Euſ.o.p.129.2.c petite-fille.] Et Rufin nous aſſure luy meſme qu'il accompagnoit Pinien & ſa famille [en l'an 410.]

Lauſ.c.118.p. 1034.1035. [a] p.1034.c. [b] ep.120.p.1056. d. [c] Euſ.o.p.129.2. c. [d] Lauſ.c.118.p. 1034.c. 'Cette ſainte famille quitta Rome quelque temps avant ſa priſe, [a] & paſſa en Sicile, [b] où elle avoit du bien. [Ce ne fut ſans doute que depuis qu'Alaric fut deſcendu en Italie,] [c] puiſque Rufin dit qu'elle fuyoit par l'amour de la pudicité. [Leur deſſein pouvoit bien eſtre d'aller en Orient:] [d] & il ſemble que Melanie qui en eſtoit la conductrice, n'ait pas eſté long-temps à retourner à Jeruſalem. Il paroiſt que les autres le firent pluſtard, & retenus ou par la priſe de Rome, ou par diverſes affaires. 'On voit

Euſ.n.p.129.2.a. par Rufin qu'ils eſtoient en Sicile lorſqu'Alaric mettoit en feu

Phot.c.80.p.181. la ville de Rhege; 'ce qu'il fit, comme nous avons dit, aprés la priſe de Rome [en l'an 410,] on ne voit point qu'il l'ait pu faire [auparavant.]

Euſ.n.p.129.2.a. [e] a.b. 'Rufin qui ſuivoit Pinien, eſtoit [auſſi] alors en Sicile. [e] Il ne laiſſa pas durant ce temps là, comme pour ſe conſoler de tant de maux qu'il voyoit de ſes yeux, & de l'eloignement de ſon pays, de s'occuper à traduire tout ce qu'il trouva d'Origene ſur les Nombres, tant en homelies qu'en ſcolies, & de le reduire en un corps ſelon ſa ſuite naturelle; ce qui n'empeſchoit pas neanmoins qu'il n'y euſt encore des vides & des endroits qui n'eſtoient

point

point expliquez. 'Il adreſſa cet ouvrage à un Urſace qui eſtoit alors avec luy, & qui pour le faire travailler plus promtement, luy ſervoit quelquefois de copiſte, & écrivoit ſous luy, parceque Rufin qui avoit alors mal aux yeux, n'avoit qu'un enfant pour le ſoulager. 'Nous avons aujourd'hui ce travail diviſé en 28 homelies, [a] & M. [c] Valois en a donné depuis quelque temps la preface. [b] Rufin y témoigne qu'il avoit promis à Urſace de ramaſſer & de traduire en latin tout ce qu'il pourroit trouver d'Origene ſur la loy de Moyſe. [c] Il ne reſtoit plus pour cela que quelques diſcours ſur le Deuteronome: & il promet à Urſace de les traduire au pluſtoſt ſi Dieu luy en donne le moyen; quoique Pinien le preſſaſt de travailler à autre choſe. 'Nous n'avons point de marque que Rufin ait fait cette traduction; & auſſi on croit qu'il fut prevenu par la mort, 'ayant fini ſa vie en Sicile la meſme année 410, [comme nous 'l'avons déja marqué.]

r. 2. Huet, ori. p. 245. c. f. [a] Enſ. in p. 129. t. 2. Pearſ. de Ign. t. 1. p. 159. [b] Enſ. in p. 129. t. d. [c] 2. b. c. Huet, ori. p. 245. f. Hier. in Ez. pr. p. 377. a.

V. ſ. 125.

ARTICLE CXXIX.

De divers autres ouvrages traduits ou compoſez par Rufin, ou qui luy ſont attribuez.

[OUTRE les écrits de Rufin, dans leſquels nous avons taſché de trouver quelque ordre de chronologie, il en a fait encore pluſieurs, dont nous ne pouvons dire autre choſe pour le temps, ſinon que c'eſt depuis l'an 397 qu'il commença à écrire, juſqu'en l'an 410 qu'il mourut, quoiqu'apparemment la pluſpart ſoient des fruits de ſon ſejour à Aquilée. On peut mettre en ce rang les traductions d'Origene, que nous avons vu qu'on luy attribuoit, & qu'il ne marque point ſur l'epiſtre aux Romains, ſi l'on n'aime mieux ſe ſervir de cette raiſon pour dire qu'il ne les a faites que depuis cette epiſtre.]

'S. Jerome ſe plaint qu'il avoit traduit quelques livres d'Evagre. [d] Mais il le condanne bien davantage d'avoir traduit ſous le nom de S. Sixte [ou Xiſte] Pape & Martyr, les ſentences d'un Philoſophe Pythagoricien & payen de meſme nom, 'qui egaloit l'homme à Dieu, & favoriſoit extremement l'hereſie Pelagienne. [Rufin s'excuſoit peut-eſtre, en diſant qu'il avoit cru de bonne foy que ce livre eſtoit de S. Sixte: Mais cette excuſe meſme ne ſuffiſoit pas,] puiſque jamais ce livre ne faiſoit mention ni des Prophetes, ni des Patriarches, ni de J. C, ni du S. Eſprit, ni du Pere; en ſorte que pour dire que c'eſtoit un ouvrage de ce Pape,

Hier. ad Cte c. 2. p. 252. c. [d] dlin Ez. 18. p. 419. b. clin Jer. 22. p. 317. b c.

&c.

il euſt fallu dire qu'un Eveſque & un Martyr ne croyoit pas en J.C. 410.

n Jer.22.p.317. c. a adCte.p 251. d.

'Cependant ce livre ſe liſoit en beaucoup de provinces, ſurtout par les défenſeurs de l'apathie,& de l'impeccabilité ; [a] c'eſt à dire par les Pelagiens, qui en citoient beaucoup de paſſages contre l'Egliſe. Pelage en ayant allegué quelques uns dans un de ſes

Aug.nat.gr.c. 64.p.323.1.c.d. b retr.l.2.c.42.

livres, 'Saint Auguſtin taſcha de les éclaircir, ſuppoſant qu'ils eſtoient de Saint Sixte,comme Pelage le diſoit; [b] mais il marque dans ſes Retractations qu'ils eſtoient d'un philoſophe, & non d'un Chrétien, comme il l'avoit lu depuis, [ſans doute dans

Lab.ſcr.t.2.p. 360. c Bar.410.§ 64.

l'epiſtre de S. Jerome à Cteſiphon.] 'Neanmoins le Pape Gelaſe dit que ce livre avoit eſté compoſé par des heretiques. [c] Baronius veut que ç'ait eſté parceque Rufin y avoit ajouté diverſes choſes tirées de l'Ecriture. [Mais Saint Jerome qui ne l'epargne pas, ne

Genn.c.17.

luy reproche point cette falſification.] 'Gennade reconnoiſt

Lab.p 357.

Rufin pour traducteur des ſentences de Xiſte.'Elles ſont imprimées dans[le cinquieme tome de] la bibliotheque des Peres,& encore à part avec la preface de Rufin adreſſée à Apronien, [que je n'ay pas.]

Ori.g.inMat.p. 509.a.b. c.

'Origene cite quelques unes des ſentences de Sexte, qu'il n'approuve pas, quoiqu'il reconnoiſſe que ſon livre eſtoit commun & eſtimé de beaucoup de perſonnes: 'Il dit qu'il n'avoit pas compris le ſens des Ecritures ſacrées ſur les eunuques, [ſuppoſant donc que c'eſtoit un Chrétien ou un Juif qui les connoiſſoit,

Hier.inEz.18.p. 439.clin Jer.22. p.317.c.

& les vouloit ſuivre. 'S. Jerome dit que Rufin avoit de ſon autorité diviſé en deux le livre de Xiſte, & luy avoit donné le titre d'Anneau.[Pour ce qui eſt du nom du Pape & de ce philoſophe, ſi c'eſt Sixte, ou Sexte, ou Xyſte, ce n'eſt pas une choſe fort importante.]

Genn.c.17.

'Le texte de Gennade porte que Rufin a traduit l'ouvrage de S.Pamphile Martyr contre l'aſtrologie. [Mais il faut qu'il y ait faute.Car il eſt certain que Rufin a traduit l'apologie d'Origene attribuée à S.Pamphile, & on ne peut douter que Gennade ne l'ait voulu marquer. Mais cela n'a rien de commun avec l'aſtrologie judiciaire, contre laquelle perſonne ne dit que S. Pamphile ait écrit, & perſonne ne le peut dire.]

Hier.inRuf.l.3 c.10.p.145. d Lab.ſcri.t.2. p.208.[DuPin,p. 452.

'Saint Jerome dit en 402,que Rufin avoit traduit des latins en grec[mais nous ne ſavons point ce qu'il veut dire.][d] Le P. Labbe & d'autres luy attribuent une traduction de Joſeph entier imprimée pluſieurs fois: [Je n'ay pas encore vu quel fondement on a de le croire.] 'Caſſiodore parle d'une traduction des ſept livres

Caſd.inſt.c.17. p.238.

de la guerre des Juifs, attribuée par les uns à Saint Jerome, par d'autres à S. Ambroiſe, & par quelques uns auſſi à Rufin. [Ne
V. S. Pierre note 49. ſeroit-ce point ce qu'on appelle le jeune Hegeſippe, "que des gents habiles veulent encore aujourd'hui eſtre de S. Ambroiſe? Pour les Antiquitez, Caſſiodore n'a point ſçeu qu'il y en avoit eu aucune traduction avant luy,] puiſqu'il en fit faire une par ſes amis. 'Gennade remarque qu'il avoit mis des prologues à Genn.c.17. toutes ſes traductions, & que celles qui n'en avoient point n'eſtoient point de luy. [Mais on ne peut pas aujourd'hui s'arreſter abſolument à cette regle, y ayant pluſieurs de ces prologues qui ſont perdus.]

Pour les ouvrages que Rufin a compoſez par ſon propre tra- c.17.
vail, ou plutoſt par la grace de Dieu, dit Gennade, [outre ceux dont nous avons déja parlé, nous en avons encore aujourd'hui] ſon explication du ſymbole, que Gennade eſtime tellement, qu'il dit que les autres ne ſemblent pas l'avoir expliqué en comparaiſon de luy. 'On juge en effet qu'il ſeroit difficile d'en trou- Du Pin, t.3.p.
&c. ver "une explication plus parfaite que la ſienne. [a] Il l'adreſſe à un 458.
[a] Hier. ſym. t.4. Eveſque nommé Laurent, par l'ordre duquel il avoit eſté con- p.101 b.
traint de l'entreprendre, n'ayant pu reſiſter aux conjurations qu'il luy en avoit faites. 'Il la commence avec beaucoup de mo- p.101.102.
deſtie & d'humilité. 'Il y fait un catalogue des ſaintes Ecritures, p.113.a.
qu'il diſtingue en Canoniques & en Eccleſiaſtiques, & il met le livre du Paſteur au rang des dernieres. 'Il y fait auſſi une liſte a.b.
des hereſies, [que l'on peut conſiderer ſur les dogmes dont il a eſté ſuſpect.] 'Il s'étend fort ſur l'article de la reſurrection de la p.414-416.
chair, [& ne parle point dutout de celui de la vie eternelle.] 'Caſſien cite un endroit de cet ouvrage. Caſſ. de Inc. l.7.
c.27 p.1058.

[b] Rufin a auſſi écrit beaucoup de lettres à diverſes perſonnes [b] Genn. c.17.
pour les porter à la pieté & à la crainte de Dieu; & les plus belles eſtoient celles qu'il avoit adreſſées à Proba. [Mais il ne nous en reſte rien aujourd'hui que nous ſachions.] 'On a imprimé Ruf in Of. p.25.
ſous le nom de Rufin un commentaire ſur les Prophetes Oſée, Joel, & Amos, avec une preface qui marque qu'il avoit entrepris de commenter de la meſme maniere tous les douze petits Prophetes, & qu'il avoit déja expliqué les livres de Salomon. 'On fait aujourd'hui beaucoup d'eſtime de ce commentaire, Du Pin, t.3.p.
Note 81. ſurtout pour l'intelligence du ſens hiſtorique & litteral. ["Mais 460.461.
il paroiſt bien difficile de croire qu'il ſoit veritablement de Rufin. Il peut neanmoins avoir eſté écrit au commencement ou au milieu du V. ſiecle,] 'puiſqu'il cite ce que S. Jerome & Saint Ruf. in Of. p.26.

Jean Eveſque de Conſtantinople, (car il parle ainſi,) avoient fait 410.
ſur les petits Prophetes; [& ne dit point que Saint Cyrille d'Alexandrie ni Theodoret les euſſent auſſi expliquez.]

p.86.b|147.a. 'La maniere dont il parle quelquefois de S. Jerome, [fait voir auſſi que la veneration de ce Saint n'eſtoit point encore univerſellement établie.] 'On voit encore qu'il écrivoit en un temps de
p.73.b. malheurs & de guerres, où les plus belles maiſons ſe ruinoient durant que les maiſtres eſtoient emmenez captifs, où l'on ca-
p.158.c. choit ſes threſors en terre depeur des ennemis, '& où les maux eſtoient ſi frequens, qu'on n'oſoit pas meſme eſperer quelque
p.110.a. choſe de plus heureux. 'Il ſe plaint que l'Egliſe meſme eſtoit en un état tres faſcheux, capable d'attirer les plus grands effets
p.159.b. de la colere de Dieu, 'qu'il y avoit peu de predicateurs qui rom-
p.154.155. piſſent au peuple le pain de la verité, 'que les perſonnes ſimples & pauvres eſtoient touchées de la parole de Dieu, mais que les grands du ſiecle "& de l'Egliſe meſme eſtoient plus preſts à per- *ſacerdotes.*
p.168. ſecuter la verité, qu'à l'ecouter, parcequ'ils eſtoient bien aiſes de favoriſer les vices des Princes. 'Les Juifs eſtoient encore alors
p.147.b. exclus de leur pays, [c'eſt à dire de Jeruſalem:] '& on tenoit que les Sarrazins adoroient l'étoile de Lucifer. [Ainſi ils n'eſtoient pas encore Mahometans.]

Lab.ſcr.t.2.p. 305-306|DuPin, p.461. 'Pour ce qui eſt du commentaire ſur les 75 premiers pſeaumes, que quelques uns attribuent auſſi à Rufin, & qui a eſté imprimé à Lion en 1570, outre que Gennade n'en parle pas, on remarque qu'il y a divers endroits tirez de S. Auguſtin & de S. Gregoire le
Du Pin, p.465. grand. 'L'auteur dit qu'il vivoit en un temps où il n'y avoit plus
Ruf.pſ.p.1.1. d'hereſie. 'Son deſſein paroiſt avoir eſté de commenter tous les Pſeaumes.

ARTICLE CXXX.

De quelle maniere on a parlé de Rufin aprés ſa mort.

VOILA ce que nous trouvons touchant les écrits de Rufin. Je ne voy pas qu'il y parle jamais contre S. Jerome, lequel au contraire le maltraite toujours extremement depuis leur derniere rupture, & encore plus aprés ſa mort. Nous ne nous arreſtons point à ce qu'il dit en general contre luy, dans des termes aſſez injurieux, mais qui ne particulariſent rien.]

Hier.ex Ruf.l.1. p.203 b|ep.65.c. 3.p.193.a. 'Rufin a cru que c'eſtoit luy qu'il marquoit, lorſqu'il accuſoit les Origeniſtes de vivre ſelon la chair, de bien traiter leurs

corps, & de ſe nourrir delicatement; & S Jerome dit ailleurs ep.4.p.47.b.
autrepart qu'il ſavoit bien donner à diſner.

[b]Le meſme Saint luy reproche encore d'avoir amaſſé de grandes richeſſes. [a]C'eſt pourquoi il y en a qui croient qu'il parle de luy, lorſque dans l'epiſtre 4e, écrite peu de temps aprés ſa mort, [c]il dit qu'il ne falloit pas s'étonner qu'on euſt vu depuis peu un homme s'enrichir de toutes les charitez d'une ville, ſous pretexte de prendre ſoin des pauvres, parcequ'il ne faiſoit que ſuivre l'exemple de ſon compagnon, & de ſon maiſtre, lequel avoit fait ſon threſor de la faim des pauvres, & conſervoit au malheur de ſon ame, ce qu'on laiſſoit pour ſoulager la miſere corporelle des mendians, dont les cris eſtant enfin arrivez au ciel, avoient ſurmonté la patience de Dieu, & animé ſa juſtice à envoyer à ce nouveau Nabal un Ange impitoyable luy redemander ſon ame.

b In Ruf. l. 3. p. 232. c.
a Vit. P. n. p. 535. 2.
c Hier. ep. 4. p. 47. b.

[d]Mais voici ce qu'il dit certainement de luy dans la meſme lettre, lorſqu'il veut montrer combien il faut eſtre eloigné de medire. Ne parlez mal de perſonne, dit-il, & ne vous croyez pas ſaint, parceque vous dechirez les autres. Nous condannons ſouvent ce que nous ne craignons pas de faire, & devenant eloquens contre nous meſme, nous nous elevons contre nos propres vices, & tous muets que nous ſommes, nous jugeons des perſonnes eloquentes. Ce [e]grondeur perpetuel, (c'eſt le nom qu'il donne ordinairement à Rufin,) s'avançoit d'un pas de tortuë pour parler, & cenſuroit à peine de temps en temps quelques paroles; de ſorte que vous euſſiez dit qu'il ne faiſoit que ſangloter plutoſt que de diſcourir. Cependant quand il avoit fait mettre la table & étalé tous ſes livres, [il paroiſſoit] frongant le ſourcil, rechignant du nez, & le front tout ridé, & il battoit des deux doits pour avertir ſes diſciples par ce ſignal de le venir ecouter. Mais tout ce qu'il diſoit n'eſtoit que de pures chimeres, & des declamations contre les uns & les autres. Il taxoit qui bon luy ſembloit, & les retranchoit du nombre des Docteurs. Il donnoit la preference à celui qui eſtoit pecunieux, parcequ'il avoit une meilleure table. Et il ne faut pas s'étonner ſi celui qui avoit l'adreſſe de s'attirer beaucoup de diſciples, paroiſſoit en public accompagné d'une troupe de babillards qui faiſoient grand bruit autour de luy. C'eſtoit un Neron à la maiſon, & un Caton devant le monde. Enfin c'eſtoit un homme tout à fait impenetrable, & vous l'auriez pris pour un monſtre ou un animal d'une nouvelle eſpece compoſé de diverſes natures.

d p. 47. b.

e grunnire.

[Cette ancienne exterieure que Saint Jerome accorde à Rufin 410.
paroiſt aſſurément beaucoup dans ſes écrits. Pour le reſte nous
n'en avons point d'autres preuves. Ce qui eſt certain, c'eſt que
Bar.410. § 60. tel qu'il fuſt, quoiqu'Anatolaſe euſt pu dire contre luy,] '& quoi-
qu'il euſt perſiſté, ſelon Baronius, dans les choſes pour leſquelles
ce Pape l'avoit condanné; [il eſt toujours demeuré uni avec S.
Chromace d'Aquilée, que S. Jerome met entre les condanna-
teurs d'Origene, avec S. Gaudence de Breſſe, & avec S. Paulin
de Nole, c'eſt à dire avec ce qu'il y avoit de plus eclatant en
pieté & en ſcience dans l'Italie, ſans parler des deux Melanies
Aug.ep.25.p. 25.26. de Pinien, & de Proba.] 'S. Auguſtin "ne voulut point non plus &c.
prendre part à la diſpute qu'il avoit avec Saint Jerome.

[Aprés ſa mort nous ne voyons point que perſonne, hors S.
Jerome, ait parlé contre luy. Mais il y en a beaucoup qui luy
Lauſ.c.118 p. 1033.a. ont donné des eloges.] 'Pallade qui écrivoit en 420, l'appelle un
homme [1]d'une naiſſance, ou plutoſt d'une ame & d'une pieté 1.
tres relevée, extremement grave, [2]toujours egal dans ſa con- 2.
Caſſ.de inc.l.7. c.27.p.1058. duite, "le plus doux & le plus éclairé qu'il connuſt. 'Caſſien ἐπιεικέστατον.
l'appelle un modele de la philoſophie Chrétienne, & un homme
qui ne tenoit pas un rang mepriſable entre les Docteurs de
l'Egliſe. [Quelque inclination particuliere que ces auteurs
euſſent pour luy, ils n'auroient pas oſé parler de la ſorte d'un
homme dont le nom euſt eſté odieux dans l'Egliſe. On peut dire
Genn.c.17. la meſme choſe de Gennade,] 'qui l'appelle auſſi une partie con-
Sid.l.4.ep.3.p. 90. ſiderable des Docteurs de l'Egliſe. 'Saint Sidoine luy donne le
meſme rang.

Conc.B.t.3.p. 662.2.b. 'Le Pape Gelaſe le reconnoiſt inferieur à S Jerome, & ne veut
pas qu'on le reçoive dans les points où il a eſté combatu par ce
Pere: & neanmoins il ne marque que celui du libre arbitre, [qui
n'a point fait le ſujet de leur diſpute, & ſur lequel je ne penſe
pas que Rufin ait rien de particulier.] Mais avec cela il ne laiſſe
pas de l'appeller un homme religieux, & de recevoir entre les
livres de l'Egliſe les ouvrages eccleſiaſtiques qu'il avoit faits
ſur l'interpretation des Ecritures.

[Si ces autoritez ne ſuffiſent pas pour nous faire regarder
Rufin comme un Saint, comme un Pere de l'Egliſe, comme un
Du Pin,t.3.p. 461.462. objet de noſtre veneration,] 'elles ſuffiſent toujours pour "ne le &c.
pas condanner legerement, pour n'en parler qu'avec beaucoup

Vit.Patr.p.967. 2.

1. *ἐυγενίσατος, nobilium morum*, dit Heraclide.

2. *μονότροπος*, qui peut ſignifier *amateur de la ſolitude*. Mais je penſe qu'il faut *μονότροπος*. Car Heraclide traduit, p.967.2, *in propoſito ſingulari*, & Hervet, *moribus ſimillimus*.

de moderation & de reſerve, & pour laiſſer à Dieu le jugement de beaucoup de difficultez qu'il n'eſt pas aiſé de demêler. 'Le Cardinal Noris fait un long diſcours pour montrer qu'il a eſté le maiſtre des Pelagiens, fondé ſur diverſes conjectures [qui n'ont rien de réel:] & ſur ce qu'il ne le diſtingue pas d'un [autre Rufin] cité par Celeſte contre le peché originel. [Du reſte, il eſt vray que les raiſonnemens d'Origene ſont plus propres à faire des Pelagiens, que des diſciples de Saint Paul, quoique ſon cœur ne paroiſſe pas fort eloigné de la doctrine de S. Auguſtin; & il en peut eſtre de meſme de Rufin.] 'Au moins le Cardinal Noris reconnoiſt qu'il n'a point eſté heretique, quoique Saint Jerome l'ait dit, & qu'il eſt mort dans la communion de l'Egliſe.

Noris, h. P. p. 16. 18. p. 26. b, c, 28. a.

[A l'égard de ſes qualitez naturelles, il ſemble qu'on peut reconnoiſtre] 'avec Gennade, qu'il avoit un talent particulier pour traduire en latin les auteurs Grecs. [a]Mais pour la fidelité que S. Sidoine loüe dans ſes traductions d'Origene, c'eſt ce que l'on ne luy accorde nullement: [& c'eſt au contraire le ſujet d'un des plus juſtes reproches qu'on ait à luy faire.] 'Le meſme Saint remarque "qu'il a un ſtyle ſerré, [& qu'il ne dit rien d'inutile.] 'Victor de Vite luy attribuë les fleurs de l'eloquence greque & latine. [b]Et l'on peut dire que s'il n'a pas toute la ſcience de Saint Jerome, ni la beauté, la pureté, [la force, & la varieté] de ſon ſtyle, il eſt auſſi plus egal, ſuivant ſon genie, poſé, & moins vehement: 'Il a de la netteté, & ne manque pas d'elegance. [A l'égard du raiſonnement, il n'a pas le meſme feu que S. Jerome; mais il eſt ſouvent bien auſſi juſte. Ses traits ſont lancez avec moins de force, mais ils percent.]

Gen. c. 17. Caſſ. inſt. c. 5. p. 230. c. a Sid. l. 2. ep. 9. p. 49. Du Pin, p. 353. Sid. l. 4. ep. 1. p. 90. Vict. V. l. 5. p. 87. c. b Du Pin, t. 3. p. 461. p. 453.

ſtringitur.

ARTICLE CXXXI.

Saint Jerome entreprend de commenter Ezechiel: renvoie à S. Auguſtin pour la queſtion de l'ame, écrit à Ruſtique: Courſes des Sarrazins.

L'AN DE JESUS CHRIST 411.

'SAINT Jerome aprés avoir achevé ſes 18 livres ſur Iſaïe, avoit voulu commencer [l'année precedente] [c]à commenter Ezechiel, pour accomplir la promeſſe qu'il en avoit ſouvent faite, tant à d'autres qu'à S. Pammaque, [& particulierement] [d]à Sainte Paule & à Sainte Euſtoquie, & achever ainſi, [à la reſerve de Jeremie,] l'explication de tous les Prophetes. 'Il eſtoit prés d'y travailler, '& il avoit meſme déja commencé à dicter, [e]lorſqu'il

Hier. in Ez. pr. p. 377. a. c. ep. 82. p. 318. d. d in Is. pr. 110. a. in Ez. p. 377. a. e ep. 82. p. 318. d. ed. in Ez. p. 377. a.

apprit la nouvelle de la ruine des provinces d'Occident, particulierement de Rome, avec la mort de Saint Pammaque, de Ste Marcelle, & de beaucoup d'autres perſonnes. 411.

in Ez.p.477.a. 'La premiere nouvelle de ces malheurs, [c'eſt à dire ce ſemble celle du ſiege de Rome,] le ſaiſit ſi fort, que nuit & jour il ne pouvoit penſer à autre choſe, ſe croyant captif dans [la douleur de] la captivité des autres, ſouffrant tout ce que les autres ſouffroient, & ne pouvant point dans cette inquietude où le mettoit l'evenement douteux [du ſiege de Rome,] ouvrir ſeulement la
a. bouche [pour rien écrire.] 'Mais lorſqu'il eut appris que cette lumiere qui brilloit dans toute la terre, eſtoit éteinte, que la teſte de l'Empire Romain eſtoit coupée, & que tout le monde
p.82.p.318.d. eſtoit peri par la ruine de cette ville, il en fut tellement troublé & accablé, qu'il pouvoit preſque dire qu'il avoit oublié juſqu'à
d]in Ez.pr.p. ſon nom propre; '& ſa douleur le retint long-temps dans le ſilen-
377.a. ce, croyant que c'eſtoit là un temps de pleurer, [& non de parler ni d'écrire.]

nEz.pr.p.377.a 'Mais enfin lorſque ſa douleur fut adoucie peu à peu, comme Euſtoquie ne ceſſoit point de le ſolliciter de reprendre Ezechiel, il ceda à ſes inſtances [au commencement de l'an 411 pour le
2. plutoſt;] 'puiſqu'il avoit déja appris la mort de Rufin, [qui ne
pr.2.p.400.b. peut eſtre arrivée qu'à la fin de 410.] 'Mais il ne put l'achever qu'avec beaucoup de temps & d'interruptions, comme il s'en
c.28.p.478.a. plaint fort ſouvent; '& au commencement du chapitre 28; c'eſt à dire lorſqu'il n'en eſtoit preſque qu'à la moitié de ſon ouvrage, il parle du ſoulevement d'Heraclien [arrivé en l'an 413,] comme
ep.82.p.318.b. d'une choſe déja paſſée. 'Il en envoya ſeulement [cette année] deux livres à [la jeune] Fabiole, qui demeuroit apparemment en Afrique, n'ayant pas eu le loiſir de faire copier les autres qu'il avoit déja compoſez.

in Ez.pr.3.p. 'Dans la preface du troiſieme, il dit qu'il avoit eſté obligé
400.b. d'interrompre ſon travail, & de quitter preſque entierement l'étude, à cauſe du grand nombre de perſonnes 'qui fuyoient de 2.
Rome pour ſe refugier à Bethléem, où l'on voyoit tous les jours aborder des hommes & des femmes qui avoient eſté dans l'abondance de toutes ſortes de commoditez & de biens, & qui eſtoient alors reduits à l'aumoſne. N'ayant pas moyen de les ſecourir tous, il compatiſſoit à leur affliction, & joignoit ſes larmes aux leurs, ne pouvant voir ſans gemir des troupes d'affligez

Not.de P.p.26.a. 2. [Ainſi il n'y a pas d'apparence] 'qu'il n'ait commencé Ezechiel qu'aprés 411, comme le croit le Cardinal Noris.

qui

411. qui accouroient tous les jours. Cette ſainte occupation que ſa charité luy impoſoit luy fit ceſſer preſque toutes les autres, pour taſcher de changer en pratique les paroles de l'Ecriture, & de faire des actions ſaintes au lieu d'écrire des veritez ſaintes.

'Les prieres d'Euſtoquie l'obligerent neanmoins de continuer Ezechiel. 'Mais aprés avoir fait trois livres il fut interrompu de nouveau par une irruption ſoudaine des Sarrazins, qui coururent en cette année les frontieres de l'Egypte, de la Paleſtine, de la Phenicie, & de la Syrie, emportant tout comme un torrent, & avec une telle viteſſe, que S. Jerome eut peine à eviter leur violence. b. ep. 82. p. 318. d.

Note 82.

'Caſſiodore cite un endroit de S. Jerome ſur Ezechiel; [e] & il avoit les 14 livres de ce commentaire, auſſi-bien que tout le reſte de ce que ce Saint a fait ſur les Prophetes. Caſſ. p. ſal. pr. c. 1. p. 311. e inſt. c. 3. p. 228. 2.

alios. 'S. Jerome avoit aſſurément compoſé 'plus de trois livres ſur Ezechiel, lorſqu'il écrivit [ſur la fin de] cette année l'epiſtre 82 à Marcellin, & à Anapſyquie, [qui apparemment eſtoit la femme de Marcellin.] 'Baronius croit avec beaucoup de fondement que ce Marcellin eſt celui qui preſida cette année meſme à la grande Conference de Carthage entre les Catholiques & les Donatiſtes; & S. Auguſtin le confirme beaucoup par l'affection & le reſpect qu'il témoigne pour luy. [b] S. Jerome luy avoit écrit pluſieurs fois ſans en avoir de réponſe, mais enfin Marcellin luy récrivit d'Afrique, l'aſſura de ſa ſanté, & le pria de luy dire ſon ſentiment touchant l'origine de l'ame. 'Saint Auguſtin qu'il avoit conſulté ſur ce ſujet, luy avoit avoué avec ſa franchiſe [& ſon humilité] ordinaire, qu'il ne voyoit point encore la verité de cette queſtion: Et ce fut ce qui le porta à en écrire à S Jerome, 'ſans le dire à S. Auguſtin, qui bien loin de l'en detourner, l'auroit encore porté davantage à le faire. 'S Jerome le renvoie pour ce ſujet à ce qu'il en avoit écrit dans le ſecond livre de la premiere apologie contre Ruſin; & comme il ne ſavoit pas qu'il en euſt déja parlé à S. Auguſtin, [c] il luy dit qu'il peut conſulter ce ſaint & ſavant prelat, comme il l'appelle. 'C'eſt pourquoi S. Auguſtin en citant depuis cette lettre, dit qu'il y parloit de luy avec beaucoup d'affection. [d] Il la cite pluſieurs fois. Bar. 410. § 58. Aug. ep. 28. p. 39. 1. b. b Hier. ep. 82. p. 318. c. Aug. ep. 157. p. 273. 1. b. c. ep. 28. p. 39. 1. d. Hier. ep 82. p. 318. d. Aug. ep. 157. p. 273. 1. c. c Hier. ep. 82. p. 318. d. Aug. ep. 28. p. 39. 1. b c. d ep. 102 157. p. 273. 2. c | 273. 1. c.

[On peut mettre ce ſemble en cette année l'epiſtre 4,] 'où le Saint parle de Ruſin comme mort, [e] & qui eſt écrite dans un temps où l'on ne voyoit que guerres & que carnage; où c'eſtoit eſtre riche que de ne pas manquer de pain, & tres puiſſant que Hier. ep. 4. p. 47. b. e p. 48. d.

de n'eſtre pas eſclave. Il y loue beaucoup S. Exupere de Toulouſe, qui vivoit encore: & la maniere honorable dont il parle de Procule Eveſque [de Marſeille, fait juger ſans doute que c'eſtoit avant que le Pape Zoſime traitaſt ſi injurieuſement cet Eveſque en 417 & 418.] 'Il adreſſe cette lettre à Ruſtique, alors moine à Marſeille ou auprés, qu'on croit eſtre Saint Ruſtique Eveſque de Narbone. [C'eſt pourquoi nous reſervons pour ſon hiſtoire ce que nous aurions à dire de cette lettre.] 'Elle eſt citée par Caſſiodore.

d Salv. n. p. 410.

Caſſ. inſt. c. 32. p. 247. a.

ARTICLE CXXXII.

S. Jerome attaque les Pelagiens; pleure les miſeres & les pechez du monde: Revolte d'Heraclien.

L'AN DE JESUS CHRIST 412.

[IL ſemble que Saint Jerome n'ait fait ſon cinquieme livre ſur Ezechiel que long-temps aprés les autres,] 'puiſqu'il dit dés l'entrée, qu'il met des preſaces à tous ſes livres depeur qu'on n'en confonde le nombre, ou qu'on n'en broüille l'ordre, à cauſe des longs intervalles de temps qui les diviſoient. [C'eſt pour ce ſujet que nous le mettons en cette année.] 'Il avoit témoigné au commencement d'Ezechiel, qu'il n'eſtoit plus obligé de répondre aux calomnies des heretiques, parceque l'hydre avoit enfin ceſſé de ſiffler contre luy, & que le ſcorpion eſtoit enterré dans la Sicile; [ce qu'on explique generalement ce me ſemble de la mort de Rufin.] 'Mais dans la preface ſur le ſixieme livre il dit, que quoique Scylla fuſt morte, ſes chiens continuoient toujours à aboyer contre luy; que les heretiques avoient eſté frapez par la main de Dieu, & que neanmoins l'hereſie ne mouroit pas, & renaiſſoit dans ſes rejettons, qui faiſant ſemblant d'eſtre dans le parti de l'Egliſe, gardoient le meſme venin, & heritoient de la haine que leurs predeceſſeurs luy avoient portée. 'Baronius croit qu'il marque par là les Pelagiens. [a] Vaſtel ſuit le meſme ſentiment, & neanmoins il ne croit pas que Pelage fiſt encore rien paroiſtre de ſon hereſie dans la Paleſtine en l'an 411, [puiſqu'en effet'il n'y vint au pluſtoſt que ſur la fin de la meſme année. Ainſi il ſemble ne mettre ce livre qu'en l'an 412. Janſenius croit auſſi que S Jerome parle de Pelage, qui vint de Rome en Afrique l'an 411, lorſqu'il commençoit déja à paſſer pour ennemi de la grace, & de là vint s'établir en Paleſtine.]

Hier. in Ez. pr. 5 p. 425. d.

pr. 1. p. 377 a.

pr. 6. p. 436.

Bar. 410. §. 60. 61.

a Vaſt. t. 2. p. 35. d.

V. S. Auguſtin § 25.

L'hiver approchoit déja lorſque Saint Jerome faiſoit ſon ſettieme livre ſur Ezechiel. Il témoigne dans la preface que ce travail avançoit peu, à cauſe de l'occupation continuelle que luy donnoient ceux qui venoient de tous coſtez à Bethléem, & particulierement ceux qui fuyoient d'Occident dans les ſaints lieux, & qui par leur nudité & par leurs bleſſures jointes à leur pauvreté, faiſoient aſſez voir quelle eſtoit la fureur des barbares [qui ravageoient l'Italie, la Gaule, & l'Eſpagne.] Leur malheur touchoit le cœur de S. Jerome, & il ne pouvoit voir ſans verſer des larmes, des perſonnes qui aprés avoir eſté extremement riches, n'avoient alors ni où ſe loger, ni de quoy manger, ni de quoy couvrir leur nudité. Hier. pr. 7 p. 449. d.

Toutes ces choſes le detournoient tellement, qu'il ne luy reſtoit pour travailler que ce qu'il pouvoit gagner ſur les nuits, qui commençoient à eſtre un peu plus longues. Il avoit outre cela l'incommodité de ſa vuë qui eſtoit fort obſcurcie & fort affoiblie par l'âge: Il n'en avoit plus aſſez pour lire l'hebreu à la chandelle, & meſme durant le jour il ne le liſoit qu'avec peine. Il ne pouvoit plus auſſi lire de grec; & il eſtoit contraint de ſe le faire lire par d'autres. De ſorte qu'il ne compoſoit qu'avec beaucoup moins de facilité, de plaiſir, & de diligence. d.

L'AN DE JESUS CHRIST 413.

Dans la preface du huittieme livre, il dit que ſi ſon travail n'eſtoit pas aſſez utile aux autres, ce qu'il laiſſe au jugement de Dieu, & à leur propre conſcience, il en tiroit pour luy un grand avantage, en ce que durant qu'il y eſtoit ocupé, il ne penſoit point à autre choſe, & voloit en quelque ſorte ce temps à l'affliction dont il eſtoit continuellement occupé, recompenſant par l'étude agreable de la nuit les miſeres qu'il voyoit durant le jour, ſe nourriſſant ainſi l'eſprit, & luy faiſant oublier les malheurs du ſiecle & de l'empire qu'il croyoit pres de ſa fin. Mais ce qui faiſoit encore plus de peine à ſa pieté, eſtoit que tant d'exemples de la vanité des choſes humaines ne diminuoient point l'attache qu'on y avoit, ne banniſſoient point l'avarice, & n'amolliſſoient point les cœurs des riches pour leur faire aſſiſter leurs freres. p. 464. a.

V. Honoré l. 50. 'S. Proſper & Marcellin marquent en cette année la revolte, la défaite, & la mort d'Heraclien, qui s'eſtoit ſoulevé en Afrique contre Honoré. Cela nous fixe le temps auquel Saint Jerome travailloit au 9e livre ſur Ezechiel, où nous avons déja remarqué] 'qu'il parle de la revolte & de la fin d'Heraclien. [On peut juger c. 28. p. 478. a.

par là qu'il n'acheva pas encore cette année ce qui luy reſtoit 413
de ce commentaire; mais nous n'en avons pas de témoignage
per.t.1.2.p.501. poſitif:] ſinon qu'il marque aſſez qu'il demeura quelque temps
519. aprés avoir fait l'onzieme livre avant que d'oſer entreprendre
pr.p.519.d. le douzieme, auquel neanmoins les ſollicitations de S.te Euſtoquie l'obligerent enfin de paſſer.

ARTICLE CXXXIII.

Saint Jerome écrit à Demetriade & à Dardane.

L'AN DE JESUS CHRIST 414.

Hier.ep.8.p.62. d. IL en eſtoit à la deſcription du Temple, à l'endroit où il eſt parlé du Saint des Saints, & de l'autel des parfums, [c'eſt à dire apparemment au chapitre 43 qu'il explique dans le 13e livre,] lorſqu'il interrompit ce travail pour écrire à Demetriade, cette vierge la plus noble & la plus riche de tout le monde Romain, [mais qu'on ne connoiſtroit pas aujourd'hui, ſans la profeſſion qu'elle fit de conſacrer ſa virginité à J.C.]

Amb.ep.33.p. 263.i.K. Pluſieurs perſonnes illuſtres s'efforcerent de témoigner par leurs
Hier.ep.8.p.62. d. écrits la joie que toute l'Egliſe avoit de ce miracle de la grace. Julienne mere de Demetriade, & Probe ſon ayeule, ſouhaiterent particulierement de S. Jerome, qu'il joigniſt ſa voix à celle des autres, & qu'il contribuaſt de ſa part à relever la gloire de cette action, & à inſtruire cette jeune vierge de ce qu'elle devoit faire pour plaire à celui qu'elle avoit choiſi pour epoux. Elles le luy demanderent avec tant de foy, elles l'en preſſerent avec tant d'autorité, & elle l'en importunerent avec tant de perſeverance, qu'il ne put s'en défendre, quoiqu'il ne connut Demetriade que par les yeux de la foy: & il compoſa pour cela l'epiſtre 8, [qui ſemble en bien des endroits eſtre un traité plutoſt qu'une lettre adreſſée à ſa perſonne.

Nous traitons ailleurs l'hiſtoire de cette celebre vierge, & V. S. Auguſti § 237-
Du Pin, t.3.p.e 343. nous y parlons auſſi de ce traité.] Nous nous contenterons ici de 240.
dire, que ſelon ce que nous avons vu de ſon commentaire ſur Ezechiel, ſur la fin du quel il l'écrivit, nous le croyons plutoſt
Hier.ep.8.p.65. b. fait en 414 qu'en 413.] Il y parle du Comte d'Afrique, [qui ne peut eſtre autre qu'Heraclien,] d'une maniere qui fait bien voir qu'on avoit une liberté entiere de dire tout le mal qu'on vouloit
p.71.a. de luy. Il dit qu'il y avoit environ trente ans qu'il avoit écrit [à Euſtoquie l'epiſtre 22e] ſur la conſervation de la virginité, [& nous avons vu que c'eſtoit en 384.]

'Il exhorte fort Demetriade à s'attacher à la foy du Pape Innocent, & à eviter ceux qui vouloient faire croire que les ames n'eſtoient miſes dans les corps, qu'en punition des pechez qu'elles avoient commis dans une vie precedente; [ce qui eſt une des principales erreurs d'Origene.] 'Il dit que cette hereſie avoit autrefois eſté dans l'Orient, & dans l'Egypte, qu'elle eſtoit paſſée de là en Occident, où elle avoit eſté arreſtée par Anaſtaſe, & que neanmoins il avoit oui dire qu'elle vivoit & ſe renouvelloit encore en quelques perſonnes, quoique ſecrettement. 'Il ſemble dire cela de l'Occident. 'Baronius croit que cela retombe ſur les Pelagiens; '& l'on voit en effet que Pelage ſe méla auſſi d'écrire à Demetriade. [Neanmoins je ne penſe pas qu'on ait jamais reproché ni à luy, ni à ceux de ſa ſecte, l'erreur de la préexiſtence des ames:] 'Outre que Pelage eſtoit en Orient lorſqu'il écrivit à Demetriade.

p.69.b. b|70.c. p.70.c. Bar.413. § 11,12. § 16. § 19.

[Ce fut vers ce temps-ci] 'que S. Jerome écrivit l'epiſtre 129 à Dardane, ſur ce qu'il luy avoit demandé ce que c'eſtoit que la terre que Dieu avoit promiſe aux Iſraelites, ayant peine à croire que cela ſe puſt entendre de la Paleſtine. 'Car dés le premier livre de ſon commentaire ſur Jeremie, [que nous mettrons l'année ſuivante,] il dit qu'il avoit écrit depuis peu un petit livre ſur ce ſujet. 'Il appelle ce Dardane, [comme il avoit fait autrefois Saint Pammaque,] le plus noble des Chrétiens, & le plus Chrétien de tous les nobles. 'Il dit auſſi que c'eſtoit un homme tres eloquent, plus conſiderable alors par ſa pieté, que par l'honneur de la Prefecture qu'il avoit exercée deux fois. 'C'eſt ſur cela que Godefroy croit que c'eſt luy meſme qui eſtoit Prefet des Gaules en 409, ſelon la loy qui luy eſt adreſſée, [ou plutoſt en 412 & 413,] & qui eut meſme la qualité de Patrice, comme nous l'apprenons d'une inſcription qui eſt prés de "Siſteron en Provence. [On peut voir "ſur l'hiſtoire d'Honoré ce qu'on ſçait de ſes actions]

Hier.ep.129.p. 66.d|DuPin,p. 407. Hier.in Jer.3.p. 27.t.2. ep.129.p.66.c. p.70.c. Cod.Th.t.4.p. 501.

Siſtaricam V. Honoré § 12.

'Godefroy croit auſſi que c'eſt ce Dardane à qui S. Auguſtin écrit l'epiſtre 57, ſuivant ce que Saint Auguſtin y témoigne que c'eſtoit un homme fort elevé dans le ſiecle, qui ne ſe ſatisfaiſoit pas de peu, qui approfondiſſoit les choſes de doctrine, & qui ne ſe contentoit pas qu'on les traitaſt ſuperficiellement. 'Il en parle [auſſi-bien que Saint Jerome] comme d'une perſonne qui faiſoit profeſſion de pieté, & d'eſtre ami des Saints. 'Au contraire Sidoine Apollinaire dit qu'il avoit raſſemblé en luy les vices de divers tyrans: [& veritablement on ne voit pas qu'il ait pu avoir

p.501. Aug.ep.57 p. 103.2.a. b.c|109.2.a.b. Sid.l.5.ep.9.p. 139.

Phot.c.80.p. 285.a. aucune bonne raiſon,] de tuer Jovin l'un de ces tyrans, au lieu 414.
a Sid.p.139. de l'envoyer à Honoré. a Saint Sidoine ſemble le mettre auſſi luy meſme entre ceux qui ſe ſouleverent contre l'Empire. Mais il n'eſt point dutout exprés pour cela, [& on n'en trouve quoy que ce ſoit dans l'hiſtoire.]

ARTICLE CXXXIV.

Saint Auguſtin conſulte Saint Jerome par le moyen d'Oroſe.

L'AN DE JESUS CHRIST 415.

Hier.ep.94 p. 351.b. SAINT Jerome envoya cette année un Preſtre nommé Firme en Italie, en Afrique, & en Sicile, pour les affaires de S.te Euſtoquie & de Paule[ſa niece.]

Aug.ep.15.c.2.. p.25.2 b. Il y avoit beaucoup d'années que S. Auguſtin avoit ſouhaité de pouvoir envoyer quelqu'un de ſes diſciples s'inſtruire auprés
ep.102 p.173.2. de Saint Jerome. Il accomplit en quelque ſorte ce deſir en la perſ
d, onne d'Oroſe Preſtre Eſpagnol, qui l'eſtoit venu trouver des extremitez de l'Eſpagne par le ſeul deſir d'apprendre les ſaintes
ep.28.p.38.1.a. Ecritures, afin de pouvoir refuter les fauſſes doctrines qui faiſoient plus de tort aux ames dans l'Eſpagne, que l'épée des
b ep.102.p.173.2.d barbares n'en faiſoit aux corps. Il l'inſtruiſit ſur une partie des
ad Oros.6 p.268 difficultez qu'il luy demanda. b Mais y en ayant d'autres ſur leſ
b ep.28.102.p. 38.1.a.173.2.d.. quelles il ne crut pas le pouvoir ſatisfaire ſuffiſamment, il luy
p.38.1.b.. conſeilla d'aller trouver S. Jerome pour les apprendre de luy; & comme Oroſe receut fort bien ce conſeil, il le pria de repaſſer par l'Afrique en revenant, ce qu'Oroſe luy promit.

b. Il cherchoit dés auparavant quelqu'un qu'il puſt envoyer à S. Jerome, pour le conſulter luy meſme ſur quelques difficultez, & il avoit peine à trouver perſonne qui y fuſt propre. Mais ayant
ep.102.p.173.2 rencontré Oroſe dans cette bonne diſpoſition, il crut que
Retr.l.2.c.45. c'eſtoit une occaſion que Dieu luy preſentoit pour cela. Afin donc d'en profiter, il écrivit par luy deux lettres à S. Jerome, qu'il qualifie deux livres. Le premier eſtoit ſur l'origine de
ep.102.p.173.2. l'ame, pour ſavoir comment on pouvoit défendre le ſentiment que S. Jerome embraſſoit, que Dieu donne des ames nouvelles à chaque perſonne particuliere qui vient au monde, ſans affoiblir la foy inviolable de l'Egliſe Que tous meurent en Adam, & ſont entrainez en la condamnation, à moins qu'ils ne ſoient de
e ep.137.p.273.1.c. livrez par J. C. Il ſe contente d'agiter la queſtion, & de luy en
Retr.l.2.c.45. demander ſon ſentiment, ſans vouloir rien determiner, ni

appuyer aucune opinion comme la ſienne, 'le priant de l'inſtruire luy meſme, avant que de luy envoyer des diſciples, comme il luy avoit renvoyé Marcellin ſur cette meſme queſtion. 'Il dit au commencement de cette lettre, De toutes les peines que me cauſent ces queſtions ſi épineuſes, je n'en ay point de plus ſenſible que de me voir ſi eloigné de vous, que non ſeulement les jours & les mois, mais des années meſme ne ſuffiſent pas pour vous faire tenir mes lettres, ou pour en recevoir des voſtres, moy qui deſirerois, ſi cela ſe pouvoit, vous avoir toujours preſent pour m'entretenir avec vous de tout ce que je voudrois vous communiquer. Mais il faut au moins faire ce que je puis, ſi je ne puis pas tout ce que je voudrois. ep.157 p.273 init. ep.28.p.37.c.

'L'autre livre que S. Auguſtin adreſſa à S. Jerome par Oroſe, c'eſtoit ſur ces paroles de Saint Jacque; Quiconque ayant gardé toute la loy la viole en un ſeul point, eſt coupable comme l'ayant toute violée. 'Il ne vouluſt pas joindre cette difficulté avec la precedente, depeur d'en faire un trop long ouvrage. 'Il marque le ſens qu'il croit qu'on peut donner à ce paſſage, & il prie Saint Jerome de juger s'il eſtoit bon. ep.102.p.173.a. ep.29.p.42.a.c. retr.l.2.c.45.

[Il finit cette lettre par ces paroles ſi humbles pour luy, & ſi honorables pour Saint Jerome :] 'Si voſtre erudition y trouve quelque choſe à reprendre, je vous prie de me récrire pour m'en avertir, & d'avoir la bonté de me corriger. Car il faudroit eſtre bien malheureux pour ne pas ecouter avec reſpect un homme qui a tant travaillé, & avec tant d'edification, & pour ne pas rendre graces du ſuccés de vos travaux au Seigneur noſtre Dieu, qui vous a fait ce que vous eſtes. C'eſt pourquoi, ſi je dois eſtre plus diſpoſé à apprendre de qui que ce ſoit ce qu'il m'eſt utile de ne pas ignorer, qu'à enſeigner aux autres ce que je ſçay, combien plus eſt-il juſte que je ſois preſt de recevoir cet office de charité, de celui dont la capacité & la ſcience ont eſté un inſtrument entre les mains du Seigneur, pour faciliter l'étude des lettres ſaintes au delà de tout ce qu'on avoit fait juſques alors. ep.29.p.45.a.d.

'Baronius croit que ce fut en 415, que S. Auguſtin envoya Oroſe en Paleſtine, [a] & Vaſtel dit qu'il n'y arriva que vers l'hiver de la meſme année [On demeure d'accord] [b] qu'il y eſtoit, lorſque l'affaire de Pelage fut portée au Concile de Dioſpolis au mois de decembre 415. Mais il eſt certain qu'il y eſtoit meſme dés devant le 18 de juillet, 'auquel il eut une grande conference avec Pelage devant Jean de Jeruſalem. [c] Il fut receu de Saint Jerome comme il le meritoit, & par luy meſme & par la recommandation de Saint Auguſtin. Bar.414.§ 5.415. § 34. a Vaſt p.236.a.d. b Aug.ge P.c. 16.p.426.a.d. V. S. Auguſtin § 254. Oroſ apol.Bib. P.t.15 p.801 a c. c Hier.ep.94.P. 351.a.

ARTICLE CXXXV.

Saint Jerome écrit à Cteſiphon contre les Pelagiens.

Hier.ep.94.p. 351.b.

[ORose avoit laiſſé S. Auguſtin occupé à combatre les Pelagiens] Il trouva S. Jerome engagé à la meſme guerre & tellement accablé par le perſecution & les mediſances de ces heretiques, qu'il eſtoit obligé de diſcontinuer ſes études ordinaires.

In Jer.pr 4.p. 308.a.

'Il paroiſt qu'il avoit eſté uni aſſez particulierement avec Pelage, ou avec quelques uns de ſes principaux ſectateurs: mais il craignit moins de deplaire aux hommes que de deſobeïr à Dieu, & il ne voulut pas s'expoſer à ſouffrir les croix & les reproches que luy euſt fait ſa conſcience d'avoir trahi ſa foy, s'il euſt mieux aimé conſerver une amitié humaine, que de percer par l'épée ſpirituelle cette ſuperbe hereſie.

p.307.d.

'Les Pelagiens de leur part, pour ſe venger de ſa genereuſe liberté, renouvellerent les anciennes accuſations dont Rufin s'eſtoit autrefois ſervi, & auſquelles S. Jerome avoit répondu

pr.1.p.261.

par divers ouvrages. 'Ils blaſmoient ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Epheſiens, & pretendoient que dans ſon livre contre Jovinien il rabaiſſoit trop les premiers & les ſeconds mariages. 'Ils vouloient auſſi que ce fuſt par jalouſie qu'il s'oppoſoit à eux,

In Pel.p.26c.d Aug.in Jul.l.2. c.20.p.386.1.c. a Aug.ut ſup.

[a]n'ayant point d'autre crime à luy reprocher pour affoiblir l'autorité de ſon témoignage.

Hier.in Jer. pr. 4.p.307.d.

'Il demeura long-temps ſans rien dire [contre eux par écrit, & à cacher par le ſilence la douleur [que luy cauſoient les maux qu'ils faiſoient à l'Egliſe] dans l'Orient, dans l'Occident, dans diverſes iſles, & nommément à Rhode & en Sicile: mais enfin les ſollicitations que les Fideles ne ceſſoient point de luy faire, l'obligerent de leur répondre. Nous avons vu que ſelon le ſentiment de diverſes perſonnes, il parle déja contre eux dans la preface du 6e livre ſur Ezechiel, fait apparemment en l'an 412.

Hier.adCtec. 4.p.257.b.

Mais depuis cela] un nommé Cteſiphon, qui eſtoit ce ſemble uni à quelque famille illuſtre & pieuſe, dont Pelage tiroit ſa ſubſiſtance, le pria de luy écrire quelque lettre ſur le ſujet de

c.1.p.250.d. c.4.p.256.d.

cette hereſie, '& S. Jerome agrea cette propoſition comme digne d'un ami. 'Les Pelagiens crurent l'empeſcher d'y ſatisfaire, en le menaçant que s'il écrivoit contre eux, ils luy répondroient d'une maniere foudroyante: Mais ce fut ce qui excita davantage ſon zele. Car comme Pelage ſe tenoit extremement couvert, il

eſtoit

eſtoit de l'avantage de l'Egliſe qu'il écriviſt, & qu'il expoſaſt ſa croyance d'une maniere dont il ne puſt pas ſe dedire, [afin qu'on le connuſt pour ce qu'il eſtoit, & que l'on ne ſe laiſſaſt pas ſurprendre à ſes pieges.]

&c. 'Saint Jerome répondit donc à Cteſiphon par une lettre, "qui traite particulierement de ce que les Pelagiens diſoient, qu'un homme pouvoit vivre ſans peché, 'ce qu'il dit qu'ils avoient pris de Manichée, de Priſcillien, d'Evagre, de Rufin, de Jovinien, & d'Origene. 'Il remarque qu'ils avoient ajouté depuis qu'il ne le pouvoit pas ſans la grace de Dieu; [ce qui montre que Saint Jerome n'écrivoit pas au commencement de cette hereſie.] 'Et en effet il dit qu'elle eſtoit déja bien accrue, & qu'elle avoit trompé beaucoup de monde. 'Il y promet un plus grand ouvrage contre les meſmes heretiques, [c'eſt à dire] les trois dialogues qu'il fit aſſez peu aprés. [a]Il ne nomme perſonne dans cette piece: Il témoigne neanmoins qu'il parle proprement contre le maiſtre de l'erreur, [c'eſt à dire contre Pelage.]

Du Pin, t. 3. p. 389. 390. Hier. ad Cte. c. 2. p. 252. c. 3. p. 253. a. c. 4. p. 256. p. 257. a. b. in Pel pr. p. 160. a] Vaſt. p. 240. 1. a Hier. ad Cte. c. 7. p. 257. a.

'Il y fait cette proteſtation conſiderable. J'ay écrit divers petits ouvrages depuis ma jeuneſſe juſqu'à l'âge aſſez avancé où je ſuis, & j'ay toujours pris à taſche de ne rien dire à ceux à qui j'avois à parler que ce que j'avois appris dans les inſtructions publiques de l'Egliſe, & de ſuivre plutoſt la ſimplicité des Apoſtres, que les raiſonnemens des philoſophes. C'eſt pourquoi je défie mes adverſaires d'examiner tous les livres que j'ay faits juſqu'à preſent: & s'ils trouvent que j'ay fait quelques fautes par mon peu de capacité, qu'ils le denoncent publiquement. Car ou ils reprendront de bonnes choſes, & je repouſſerai [aiſément] leurs calomnies, ou c'en ſeront qui meriteront d'eſtre repriſes, & j'avouerai mon erreur, aimant mieux m'en corriger, que de perſeverer dans de mauvais ſentimens. a.

'Photius parle de cette lettre. [b]Oroſe la cita publiquement devant Pelage meſme, "dans une aſſemblée que Jean de Jeruſalem fit tenir le 28 de juillet 415. C'eſt, dit-il, ce que le bienheureux Jerome a condanné dans ſa lettre à Cteſiphon qu'il a miſe depuis peu au jour, luy dont l'eloquence eſt receuë dans tout l'Occident comme la roſée dans la toiſon: car il a combatu pluſieurs heretiques, & les a terraſſez avec leurs dogmes. 'Il en cite un endroit dans ſon apologie.

Phot. c. 53. p. 44 b. b Oroſ. apol. p. 801. 1. d. V. S. Auguſtin. ſ. 254. p. 803. a.

ARTICLE CXXXVI.

Dialogues de Saint Jerome contre les Pelagiens: Il explique Jeremie.

Hier.in Pel.pr. p 260.c. COMME S. Jerome avoit promis dans ſa lettre à Cteſiphon d'écrire plus amplement contre les Pelagiens, il fut auſſitoſt ſollicité par un grand nombre de perſonnes de ne pas differer davantage cet ouvrage, [a] & ce fut ſur cela qu'il compoſa ſes trois dialogues, où il propoſe, comme faiſoient Platon & ſes diſciples, ce qui ſe peut dire de part & d'autre. [b] Et comme les Pelagiens pretendoient qu'il ne les combatoit que par jalouſie, il aima mieux epargner leurs nom, & marquer les heretiques ſous le nom de Critobule, & les Catholiques ſous celui d'Attique, pour faire voir qu'il n'avoit point d'autre intereſt dans ce combat que celui de la verité & de l'Egliſe, dont les ennemis avoient toujours eſté les ſiens, [c] qu'il eſtoit ennemi de l'erreur & non de perſonne, & qu'il cherchoit moins à confondre qu'à corriger. [d] Il nomme neanmoins une fois Pelage dans le prologue. [e] Baronius & Vaſtel croient qu'il n'écrivit ces dialogues qu'aprés le Concile de Dioſpolis, & par conſequent en 416. [f] Janſenius au contraire croit qu'il les écrivit auparavant. Il en raporte des raiſons conſiderables. Mais Oroſe eſt encore plus fort pour le prouver. [g] Car dans la conference de Jeruſalem, [tenuë le 28 de juillet 415,] il dit publiquement que Saint Jerome travailloit alors à un ouvrage fait en forme de dialogue, où il combatoit Pelage. [h] On voit toujours par S. Proſper qu'il parle avec eloge de la perſonne de S. Jerome & de ſes écrits contre les Pelagiens, que c'eſtoit vers le temps du Concile de Dioſpolis. [i] S. Jerome y témoigne en effet que les erreurs que Pelage ſoûtenoit alors, avoient eſté condannées long-temps auparavant dans l'Afrique, [k] que S. Auguſtin avoit écrit auſſi il y avoit long-temps trois livres ſur ces matieres à Marcellin, tué [au pluſtoſt à la fin de 413,] [l] & depuis peu un quatrieme à Hilaire; outre leſquels il en compoſoit encore d'autres où il combatoit nommément Pelage.

in Ier.pr.4.p. 307.d.

in Pel.pr. p.260. d.

a Bar.415.§ 16| Vaſt.p.237

Janſ.h.P.l.1.p. 5.1.

Oroſ apol.p. 801.1.d.

Proſ.in l.1.c.2. p.549.2.

Hier.in Pel.l 3. c.1 p.297.2.

c.6.p.306.d.

p.307.

[m] Dans l'epiſtre 94 que Baronius & d'autres croient avoir eſté écrite lorſqu'Oroſe s'en retourna en Afrique, c'eſt à dire en 416, [n] S. Jerome témoigne qu'il avoit publié depuis peu ces dialogues. [o] Il dit qu'il y avoit parlé de S. Auguſtin comme il meritoit: [ce qui ſe raporte viſiblement à la fin de ces dialogues,] [p] où il dit que

Bar.415.§ 32| Janſ ut ſup.

Hier.ep.94.p. 351.b.

b b.

c in Pel.l.3.c.6. p.307.2.

puiſque ce ſaint & eloquent Eveſque entreprenoit d'écrire contre les Pelagiens, il croyoit pour luy, eſtre dechargé de ce travail, qui ne pourroit plus eſtre que ſuperflu : car, dit-il, ou nous repeterions inutilement les meſmes choſes, ou ſi nous voulions dire quelque choſe de nouveau, ce genie incomparable a déja employé tout ce qui ſe pouvoit dire de meilleur. 'Ayant depuis obligation d'écrire contre les Pelagiens qui luy avoient repondu, il ſouhaite que S. Auguſtin le fiſt, le pouvant, dit-il, encore mieux faire que luy. ep.79.p.317.b.

'Saint Auguſtin cite l'ouvrage que Saint Jerome avoit publié ſous le nom de Critobule contre Pelage : Il y remarque particulierement l'endroit où il ſuivoit le ſentiment de Saint Cyprien, touchant la diſpute de S. Pierre & de S. Paul. 'Il relevoit beaucoup cet ouvrage dans une lettre que nous avons perduë, ſoûtenant que Pelage y eſtoit tout à fait accablé par l'autorité des Ecritures, ſans pouvoir plus défendre le libre arbitre [en la maniere qu'il le défendoit.] 'Idace n'a pas voulu oublier dans ſa chronique, que S. Jerome avoit laiſſé d'excellens écrits contre divers heretiques, entre autres contre les Pelagiens, dont il briſa la ſecte & l'auteur ſur la fin de ſes jours avec le marteau invincible de la verité. Aug.ep.260 p. 364.2.c. op imp.B.1.4.c. 88.p.1182.a. Idat.p.11.2.

'Julien le Pelagien cite auſſi ce dialogue; mais pour ſe plaindre de ce que [1]S. Jerome y cite l'Evangile des heretiques Nazaréens, & pour y pretendre trouver des blaſphemes. Comme il n'en raportoit point les paroles, 'S. Auguſtin ſe contente d'y repondre ; que s'il les euſt raportées, ou il auroit fait voir qu'elles n'avoient rien que de bon & d'orthodoxe, ou qu'il les auroit laiſſé expliquer à de plus habiles ſi elles eſtoient obſcures, [comme elles le ſont en effet,] ou que s'il ne les euſt pas cru capables d'un bon ſens, il en euſt uſé envers ſon ami comme il en uſoit envers luy meſme, en avouant qu'il s'eſtoit trompé ; mais qu'il y a bien de la difference entre un Catholique qui ſe trompe en un endroit, ſans que cela puiſſe prejudicier à la foy de l'Egliſe, & un heretique qui veut établir une erreur deteſtable & qui la ſoûtient. 1. Aug. B op.imp. l.4.c 88.89.121. p.1181.f|1182.f. c|1206.b. p 1187.b|1183.e| 1207.a.

'Il eſt viſible que ce ſont les Pelagiens que S. Jerome attaque dans l'epiſtre 139, [a]où il explique le pſeaume 89 en faveur d'un Preſtre nommé Cyprien. Ce Cyprien eſtoit un homme fort ſtudieux, digne de l'eminence de ſon rang, & qui avoit part à la beatitude de ceux qui meditent jour & nuit la loy de Dieu. Sainc Hier ep.139 p. 104.c. a p.97.b.

1. Les paſſages qu'il reprend ſont dans le livre 3,c.1.p.197,& dans le livre 2,c.6.p.288.d.

Jerome l'avoit connu d'abord par ſes lettres, depuis ils s'eſtoient vus & embraſſez : Et Cyprien voulant avoir quelque marque de l'erudition que tout le monde admiroit dans S Jerome, l'avoit prié de luy compoſer une explication ſimple & claire de ce pſeaume. 415.

in Jer. pr. 2. p. 276. b] Noris, h. p. p. 33.

'Le Saint avoit déja écrit à Cteſiphon contre les Pelagiens, & eſtoient en diſpoſition de les combatre encore à l'avenir, lorſqu'il

a Hier. in Ez. pr. 2. 14. p. 377. b] 561. a

écrivoit le ſecond livre de ſon commentaire ſur Jeremie. [a] De tous les Prophetes il ne luy reſtoit plus que celui là à expliquer, & il avoit promis de le faire lorſqu'il auroit achevé Ezechiel. [b] Il

b in Jer. pr. 1. p. 161. a.

l'adreſſa à Euſebe, pour qui il avoit fait le commentaire ſur S. Matthieu [en 398.] Il témoigne que ſon deſſein eſtoit de le faire aſſez court, & de n'y pas comprendre l'epiſtre attribuée à Jeremie avec Baruc, parceque cela n'eſt point dans l'hebreu.

a.

'Il s'y plaint partout des perſecutions & des mediſances des heretiques, & il eſt viſible qu'il entend les Pelagiens: [mais il marque quelquefois obſcurément certaines choſes que je n'entends point encore.] 'Il y en a dans le 4e livre & dans le 5e, qui

c. 20. p. 311 c. d] pr. 5. p. 322. 323.

paroiſſent aſſez clairement ſe raporter à ce que nous verrons qu'il ſouffrit ſur la fin de 416, & à la lettre écrite contre luy

pr. 4. p. 307. 308.

vers 418, par celui qu'il appelle Annien. ['Cependant dans la preface du quatrieme livre, il ne ſe plaint encore que des mediſances que les Pelagiens repandoient contre luy,] & ne parle point des violences qu'ils firent à la fin de 416: de ſorte qu'il peut avoir commencé ce livre immediatement auparavant.

p. 307. d.

'Il écrivit ce commentaire à diverſes repriſes, à cauſe du ſoin qu'il eſtoit obligé de prendre tant de ſon monaſtere, & des moines qui y eſtoient, que des pelerins qui y abordoient de tous coſtez: mais ce qui le detournoit encore davantage eſtoit la

c. 2. p. 276. b.

neceſſité de s'oppoſer à l'hereſie des Pelagiens. 'Il eſt certain, comme nous avons dit, qu'il ne fit le ſecond livre qu'aprés avoir déja écris contre eux [c'eſt à dire au pluſtoſt vers le milieu de

pr. 4. p. 307 d.

415, aprés la lettre à Cteſiphon.] 'Mais ce qu'il dit dans la preface ſur le quatrieme livre, qu'il avoit eſté contraint de leur répondre par les ſollicitations preſſantes des freres, & que neanmoins il n'avoit point encore declaré leurs noms, [ſemble ſe raporter davantage aux trois dialogues qu'il écrivit aprés cette lettre.

Les ſix livres que nous avons aujourd'hui ſur Jeremie, ne vont que juſqu'au 33e chapitre des 52 qui compoſent ce Prophete.]

Caſſ. inſt. c. 3.

'Caſſiodore dit qu'on montroit que S. Jerome en avoit fait 29,

[c'eſt à dire qu'en ayant fait ſix ſur 32 chapitres, il en auroit fait 23 pour 20, qui ne ſont preſque que de l'hiſtoire,] 'ſur laquelle S Jerome avoit aſſez témoigné qu'il vouloit eſtre fort court, [ou au plus pour 25, en y contant les Lamentations. Ainſi ſi ce témoignage de Caſſiodore eſt veritable, il y a toute apparence qu'il faut lire neuf livres au lieu de 29.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt que Caſſiodore n'en avoit pu recouvrer que ſix; [& comme S. Jerome entreprit cet ouvrage dans les dernieres années de ſa vie, il ſe peut bien faire qu'il n'ait pas eu aſſez de vie ni aſſez de ſanté pour l'achever.]

Hier. in Jer. pr. 1. p. 261.

Caſſ. Inſt. c. 3.

'Il eſt viſible qu'il avoit eu deſſein d'expliquer les Lamentations avec le reſte de Jeremie, [a] & neanmoins on demeure d'accord que les trois livres que nous avons ſur ce ſujet parmi ſes œuvres, ſont plutoſt de Raban que de luy.

Hier. in Ez. pr. p. 377. b.
[a] Lab. ſer. p. t. 1. p. 439. 440. Coc. p. 141. Du Pin, p. 423.

ARTICLE CXXXVII.

Saint Jerome écrit à S. Auguſtin: Combat les Pelagiens, qui appuyez par Jean de Jeruſalem, le dechirent par leurs calomnies.

L'AN DE JESUS CHRIST 416.

V. S. Eſtienne § 6.

'OROSE s'en retourna cette année en Occident avec [quelques unes] des reliques de S. Eſtienne, "trouvées [à la fin de] l'année precedente. 'Il apporta avec luy un ouvrage de Saint Jerome, où l'on tenoit, dit S Auguſtin, que ce Pere parloit fort bien de la reſurrection de la chair, & il le laiſſa à Ocean afin qu'il en priſt une copie. S. Auguſtin écrivant quelque temps aprés à Ocean, le pria de le luy envoyer. 'Baronius ſuppoſe que c'eſtoit un ouvrage particulier ſur cette matiere, que nous n'avons plus.

Marc. chr.

Aug. ep. 260. p. 364. 2. c.

Bar. 110. § 43. Du Pin, p. 421.

'Il croit que ce fut par Oroſe que S. Jerome écrivit à Saint Auguſtin l'epiſtre 94, [en quoy Janſenius & Rivius l'ont ſuivi. Et ſi ce n'eſt pas une choſe tout à fait certaine, elle eſt au moins fort probable.] 'Il y loüe beaucoup les deux livres que Saint Auguſtin luy avoit envoyez, & il dit qu'il y avoit ramaſſé tout ce que la ſource des Ecritures pouvoit fournir ſur ce ſujet. 'Mais il s'excuſe d'y répondre, tant parceque le malheur du temps, [c'eſt à dire la perſecution des Pelagiens,] ne luy en donnoit pas le loiſir, 'que parceque s'il ſe trouvoit que ſes lumieres fuſſent differentes des ſiennes ſur quelque point, leurs envieux & les heretiques pourroient les ſoupçonner de quelque meſintelli-

Bar. 415. § 37.

Hier. ep. 94. p. 351. b.

[b] Aug. retr. l. 2. [c] 45.

Hier. ep. 94. p. 351. b.

gence ; & qu'il croyoit qu'ils devoient mettre tout leur ſoin à 416.
s'unir enſemble pour arracher de l'Egliſe cette hereſie ſi pernicieuſe ; & que de ſa part il eſtoit reſolu de l'aimer, de l'honorer, de le reverer, de l'admirer, de loüer ſon eſprit, & de défendre toutes ſes paroles comme les ſiennes propres, ce qu'il venoit déja de faire dans ſon dialogue.

b. 'Il s'excuſe de luy envoyer ſon edition des Septante ſur la difficulté de trouver des copiſtes latins, & ſur ce qu'une perſonne
Aug.ep 19.c.4. p.33.1.b. luy en avoit volé pluſieurs copies. 'Saint Auguſtin luy avoit demandé cette edition dés l'an 405. [Mais il faut qu'il l'euſt encore demandée une ſeconde fois par quelque lettre que nous n'avons
q.l.1.c.2.t.4.p. point.] 'Dans ſes derniers ouvrages il cite diverſes fois la verſion
37.1.d|7.c.35.p. de l'hebreu. [Nous avons auſſi perdu] 'une lettre que S. Jerome
140.2.d. aHier.ep.94 p. écrivit en ce temps-ci à Firme, qu'il avoit envoyé l'année precedente en Occident : & comme il preſumoit qu'il pouvoit eſtre
532.b. alors en Afrique, il pria S. Auguſtin de luy faire tenir ſa lettre, ſi elle tomboit entre ſes mains.

Bar.415.§ 36. 'Baronius conjecture que ce fut par modeſtie que Saint Jerome ne voulut pas entreprendre de traiter les difficultez que Saint
Aug.retr.l.2.c. 45. Auguſtin luy propoſoit. [Cela ne paroiſt pas fondé.] 'Saint Auguſtin aprés avoir receu la lettre de Saint Jerome, ne témoigne point en avoir cru autre choſe, ſinon que ce Saint n'avoit pas eu alors le loiſir de luy répondre ; [d'où l'on peut tirer ce me
c.45|ep.157.p. ſemble, qu'Oroſe ne fut pas long-temps en Paleſtine :] 'Et Saint
273.1.e. Auguſtin eſpera toujours que S. Jerome luy répondroit enfin. Ce fut dans cette eſperance qu'il ne voulut point publier les livres qu'il luy avoit envoyez par Oroſe juſqu'à ce qu'il euſt appris ſa mort. Il les montroit à ceux qui les vouloient voir chez luy ; mais il ne les envoyoit pas meſme à ſes meilleurs amis. [Il pouvoit bien encore en uſer ainſi pour ſuivre ce que Saint Jerome témoignoit ſouhaiter, qu'ils paruſſent unis enſemble
ep.102.p.373.2.d en toutes choſes.] 'Car avant que d'avoir receu la lettre de Saint Jerome, il offre à Evode de luy en laiſſer tirer une copie.

Bar.416.§ 6. 'Oroſe eſtant de retour en Afrique, on y aſſembla divers Conciles en 416, & entre autres celui de Mileve, 'qui écrivant au
Aug.ep.92.p. Pape Innocent, luy mande qu'on avoit appris que Pelage trom-
360.1.b.c. poit diverſes perſonnes à Jeruſalem où il eſtoit ; mais qu'il en avoit beaucoup davantage, & particulierement Saint Jerome, qui ayant penetré ſes ſentimens avec plus de ſoin & de lumiere, combatoient contre luy pour la grace de J.C, & de la verité de la foy Catholique.

* V. S. Auguſtin ſ 259. [* Pelage avoit comparu à la fin de l'année precedente devant 14 Eveſques de Paleſtine aſſemblez à Dioſpolis: Et il avoit eſté obligé d'y condanner luy meſme les erreurs qu'il enſeignoit par ſes livres & par ſes diſciples: Mais il avoit ſi bien fait par ſes menſonges & ſes equivoques, qu'il y avoit eſté receu comme Catholique.] 'Il avoit outre cela le ſupport de Jean de Jeruſalem, 'qui l'aimoit beaucoup, comme dit S. Auguſtin, en écrivant à Jean meſme, pour l'avertir de prendre garde de ne ſe laiſſer pas ſurprendre par cet hereſiarque, & pour luy demander les actes du Concile de Dioſpolis. Noris, h. P. p. 18. Aug ep. 52. p. 347. d. e

[Je ne ſçay ſi ce n'eſt point à cauſe de cela que Saint Jerome ſur la fin de ſon commentaire ſur Ezechiel, c'eſt à dire vers 414,] 'ſe ſert de ces termes: 'Que ceci ſoit remarqué par ces Eveſques qui ont ſuccombé à la fureur de la perſecution des Ariens, & qui ſe ſoumettant enſuite à la vraie foy, de peur d'eſtre depouillez de leurs richeſſes & de leur autorité, (c'eſt ce qu'il avoit autrefois reproché à Jean de Jeruſalem,) ſont contens ſi on ne les chaſſe point de l'Egliſe, ſi on leur laiſſe garder l'image & l'apparence de leur premiere ſplendeur, & ſi au lieu de leur faire expier dans les humiliations de la penitence les pechez qu'ils ont commis pour vivre toujours à leur aiſe, on leur permet, comme à des perſonnes ſaintes & ſans reproche, de nous debiter du haut d'un throne des preuves ennuyeuſes de leur ignorance groſſiere. 'Il eſt viſible que le Pape Innocent attribuë à cette affection que Jean avoit, ſinon pour la doctrine, au moins pour la perſonne de Pelage, des excés tout à fait extraordinaires, 'qui ſe commirent quelque temps aprés le jugement du Concile de Dioſpolis, comme le dit S. Auguſtin, [& ſans doute aprés que S. Jerome eut écrit l'epiſtre 94, où il n'auroit pas manqué d'en parler. Hier. in Ez. 48. p. 564. a. Janſ. h. P. l. 1. p. 13. f. Aug. ge. P. c. 36. p. 434. f. c.

Mais il ſemble qu'avant que d'en venir à la violence ouverte, Pelage n'ait pas oublié de dechirer Saint Jerome par des écrits remplis de fiel.] 'Ce Saint le marque par ces paroles: Servons-nous, dit-il, de ce témoignage contre ceux qui repandent dans le monde des lettres pleines de menſonges, de tromperies, & de parjures, afin de ſeduire ceux qui les ecoutent, & de ruiner la reputation des perſonnes ſimples. Car ils ne ſe contentent pas de cacher leur propre méchanceté, & de dire du mal de leur prochain: mais ils taſchent de décrier par toute la terre ceux qu'ils ont une fois haïs, afin de ſemer partout leurs blaſphemes [avec plus de liberté. Que s'il ne témoigne pas ici que ces écrits In Jer. 23. p. 320. a. b.

vinſſent des Pelagiens, ni que ce fuſt contre luy, il le dit clai-
p.294.d. rement] 'dans la preface du troiſieme livre ſur Jeremie, où il ſe plaint que ne ſongeant à autre choſe qu'à expliquer les Prophetes, & à ſe boucher les oreilles pour ne point entendre les mediſances ou les blaſphemes des heretiques, le diable n'avoit pu ſouffrir de le laiſſer dans ce repos, mais l'attaquoit jour & nuit ouvertement, & en cachette, mélant le vray avec le faux, ou plutoſt colorant de purs menſonges par une douceur apparente, afin qu'en voyant ſes paroles flateuſes, on reçoive ſans crainte le poiſon dont le cœur eſt plein. Il promet la paix, dit ce Saint, pour faire une plus rude guerre; il careſſe pour mordre; il donne la main comme ami, pour plonger l'épée dans le ſein. Il ſe taiſt ici, & il calomnie autrepart; il envoie par toute la terre des livres en forme de lettres, non plus pour porter, ou pour faire venir de l'or, mais pour ſemer des mediſances; & ſi nous le ſouffrons avec patience, afin d'imiter l'humilité de J. C, il l'attribuë à foibleſſe & à défiance. Il ne dit mot, mais il abboie par ſon dogue des Alpes, qui eſt grand & bien rempli, & qui ſe défendroit encore mieux des piez que des dents.

[Le temps auquel il ſemble que S. Jerome écrivoit ceci, peut porter à croire que ces écrits envenimez contre luy eſtoient les quatre livres du libre arbitre, "que Pelage fit peu de temps aprés le Concile de Dioſpolis. Neanmoins Saint Auguſtin qui les cite ſouvent pour les refuter, ne remarque point qu'il y euſt d'invectives perſonnelles contre Saint Jerome, ni contre d'autres.] V. S Auguſtin p.261.

Hier.t.2.p.317. 'S. Jerome dans ſon epiſtre 79, parle des livres qu'un Annien avoit écrits pour répondre à ſa lettre à Teſiphon [Mais comme
a. la lettre 79 n'eſt écrite, comme nous croyons, qu'en 419,] '& qu'il n'avoit alors receu ces livres que depuis peu, [il eſt difficile de ne pas croire qu'il parle ſur Jeremie de quelque autre ouvrage fait auparavant, & peut-eſtre de quelques lettres que Jean de Jeruſalem aura écrites contre luy, pour excuſer les violences dont nous allons parler. Car dans les divers ſens qu'on donne à cet endroit, "le meilleur eſt peut-eſtre de le raporter à Jean, Ib.note 58. dont Pelage aura eſté le dogue & la langue pour dechirer Saint Jerome dans la Paleſtine.]

ART. CXXXVIII.

ARTICLE CXXXVIII.

Violences des Pelagiens contre S. Jerome & S.te Euſtoquie: Ils s'en plaignent au Pape Innocent, qui en écrit fortement à Jean de Jeruſalem.

[NOus avons dit en un mot, qu'aprés le Concile de Dioſpolis, les Pelagiens porterent la haine qu'ils avoient conceuë contre S. Jerome juſqu'à des violences réelles.]D'aprés ce jugement donc, une troupe de perdus qu'on tenoit favoriſer les mauvais deſſeins de Pelage, s'en alla[à Bethléem]avec une fureur & une temerité incroyable. Les ſerviteurs & les ſervantes de Dieu qui y vivoient ſous la conduite de Saint Jerome, y furent battus avec une cruauté barbare. Un Diacre meſme y fut tué, les baſtimens des monaſteres furent brulez, & Saint Jerome n'evita la cruauté de ces impies, que par le moyen d'une forte tour où cette inſulte l'obligea de ſe retirer. Euſtoquie meſme & la vierge Paule ſa niece ſe ſauverent à peine toutes nuës & foibles comme elles eſtoient, du feu & des armes qui les environnoient, & où elles avoient vu battre & tuer ceux qui leur appartenoient. Aug.ge.P.c.36; p.434.2.c.d. Bar.416.§ 32.

[Il eſt viſible que les Eveſques de Numidie auroient marqué cet evenement, s'ils l'euſſent ſçeu,]lorſqu'ils parloient au Pape cette année meſme du courage avec lequel S. Jerome combatoit pour la grace contre Pelage. Aug.ep.92.p. 160.1.c.

[Je ne ſçay ſi ce ne ſont point ces violences que veut marquer S. Jerome dans une de ſes prefaces ſur Jeremie,]lorſqu'il dit, que quoiqu'Ananie fils d'Aſar s'oppoſe à Jeremie, que Semeias faſſe mettre le Prophete en priſon, & que le Preſtre Sophonie ſoutienne les menſonges des faux prophetes, tout ce qu'ils peuvent faire, c'eſt d'empriſonner & d'enchainer[les predicateurs de] la verité; mais ils ne peuvent pas vaincre la verité, qui contente du petit nombre de ſes défenſeurs, ne s'epouvente point de la multitude de ſes ennemis. Il ſe plaint encore ſur le meſme Prophete, des pontifes qui faiſoient alors tuer, empriſonner, & mettre dans des cachots ceux qui n'avoient point d'autre crime que d'eſtre ſerviteurs de Dieu. Hier.in Jer.pr. 3.p.322.323. c.20.p.311.c.d.

Il n'y avoit pas[ce ſembloit]lieu de craindre que les Eveſques de la Paleſtine laiſſaſſent de ſi grands excés ſans punition,[a] & S. Auguſtin dans un livre qu'il écrivit en l'an 417, [b]témoigne qu'il ſouhaitoit qu'ils terminaſſent tellement cette affaire, qu'il ne Aug.ge P.c 36. P 434.2.d. [a] Ruf.p 481 Vaſ.p 628.1.d. [b] Aug.p 434.2.c.

fuſt pas neceſſaire de la juger de nouveau en quelque autre endroit ; mais qu'au contraire tout le monde puſt loüer leur juſte ſeverité, & qu'elle puſt ſatisfaire tous les eſprits extremement
Bar.416. § 32. offenſez par le bruit d'un ſi grand crime. 'Cependant on ne voyoit point ni que Jean de Jeruſalem euſt eu aſſez de ſoin de prevenir ce deſordre arrivé dans ſon egliſe, ni qu'il ſe miſt en peine de le reparer, ou ſeulement de conſoler ceux qui avoient ſouffert de ſi mauvais traitemens; en ſorte qu'ils ſe trouvoient expoſez à retomber dans le meſme inconvenient, & dans de plus grands encore.

L'AN DE JESUS CHRIST 417.

§ 32. 34. 'Ce fut ce qui obligea S Jerome, avec S.te Euſtoquie & Paule, d'adreſſer leurs plaintes au Pape Innocent, en uſant neanmoins
§ 35 | Vaſ. p. 631. b. de cette moderation, de ne charger perſonnne en particulier. 'S. Jerome luy écrivit par l'Eveſque Aurele, que Baronius croit eſtre celui de Carthage; & Innocent ſe ſervit de la meſme voie pour luy répondre, apparemment au commencement de 417.]
Bar. 416. § 34. 'Ce Pape l'exhorta à ſouffrir genereuſement, comme il l'avoit enſeigné à tant d'autres, les perſecutions qu'on luy faiſoit à cauſe de la verité, & l'aſſura qu'il eſtoit preſt d'employer toute l'autorité apoſtolique pour le défendre, & pour punir meſme les coupables, quand il luy aura marqué de qui il ſe plaint; qu'il luy donneroit des juges convenables pour cela, qu'il ne peut
§ 35. faire cependant que compatir à ſes maux, 'leſquels il ſentoit
§ 34. beaucoup, comme il le manda à Aurele, '& que neanmoins il en avoit déja écrit à Jean [de Jeruſalem] pour l'avertir de prendre garde à ſon devoir.

§ 32. Nous avons cette lettre, où il luy parle avec une extreme force ſur les plaintes de Sainte Euſtoquie. Il dit qu'on ne doute pas qui avoit fait ce mal, [il entend apparemment Pelage,] quoiqu'Euſtoquie ne l'euſt point nommé, & que ſi elle avoit parlé plus clairement, il agiroit auſſi avec plus de severité. Il le prie au reſte de prendre garde que cela n'arrivaſt plus à l'avenir, depeur d'eſtre luy meſme reſponſable du mal qu'il n'auroit pas empeſché. [Nous avons ces trois lettres d'Innocent dans les Conciles, & dans Baronius. Elles conviennent fort bien à l'hiſtoire du temps. Je ne ſçay ſi l'on pourroit former quelque difficulté ſur ce qu'Innocent promet de donner des juges à Saint Jerome. Elles ſont ſouvent difficiles à entendre, & elles ſont ſans doute fort corrompuës.]

ARTICLE CXXXIX.

De quelques lettres de Saint Jerome.

NOUS n'avons point les lettres que S. Jerome écrivit ſur ce ſujet ni à Aurele, ni à Innocent: mais il ſemble qu'on puiſſe raporter à la meſme perſecution ſes epiſtres 55 & 56. La premiere eſt adreſſée à Ripaire qui combatoit pour la foy Catholique: [ce qui convient fort bien à Ripaire Preſtre de Gaſcogne, qui luy avoit autrefois écrit contre Vigilance.] Il paroiſt qu'il en avoit receu des lettres par le Diacre Alence, & qu'il luy récrivoit par la meſme voie. Hier. ep. 55. t. 2. p. 129. b. b. p. 130. c.

Il luy mande donc qu'il aura ſans doute appris par la renommée combien il avoit ſouffert; Qu'il avoit mieux aimé changer de lieux que de foy, & perdre de beaux baſtimens & une demeure agreable, que de ſe ſouiller par la communion de ceux à qui il falloit ſe reſoudre de ceder, s'il ne vouloit combatre tous les jours contre eux, non avec la langue [& la plume,] mais avec l'épée: Que neanmoins J.C. avoit étendu ſon bras en ſa faveur pour punir l'ennemi, & que Catilina avoit eſté chaſſé de la ville [de Jeruſalem] & de toute la Paleſtine, non par aucune puiſſance des hommes, mais par l'ordre unique de J C. Qu'il eſtoit ſeulement faſcheux que beaucoup des aſſociez de ſa conjuration eſtoient demeurez à Joppé avec Lentulus, p. 129. b. b.

[Je ne ſçay ſi par ce ſecours qu'il avoit receu de Dieu, il marque les lettres que le Pape Innocent avoit écrites en ſa faveur, ou quelque choſe de particulier que nous ignorons, ou la mort de Jean de Jeruſalem.] Car il mourut en ce temps-ci,[a] puiſque Zoſime dans une lettre du 21 de ſeptembre 417, [b] témoigne que Prayle ſucceſſeur de Jean avoit déja écrit à Rome. Pour Catilina, il eſt difficile dans toute l'hiſtoire de S. Jerome, de l'entendre d'un autre que de Pelage. Il faudroit voir ſi nous avons quelque autre marque qu'il ait quitté la Paleſtine, ou au moins Jeruſalem, ſoit de luy meſme pour s'aller juſtifier à Rome, comme il eſt certain qu'il tenta de le faire par écrit; ſoit que Prayle qui d'abord avoit écrit pour luy, ayant depuis receu la lettre du Pape Innocent adreſſée à ſon predeceſſeur en faveur de Saint Jerome, & ſçeu combien l'Occident avoit d'averſion pour Pe- Bar. 416. § 36. a. 417. § 30. b. § 25.

1. [M.r Du Pin l'entend de Rufin, mettant ces lettres vers l'an 400. Mais Rufin eſtoit ſorti Du Pin, t. 3. p. 107. tres volontairement de la Paleſtine dés l'an 397, reconcilié avec S. Jerome.]

lage, & d'indignation pour le traitement qu'on avoit fait au Saint, ſe ſoit porté à abandonner cet hereſiarque, & à le faire ſortir de Jeruſalem ſur la fin de 417, qui ſera ainſi le temps de 417.

Merc.com.c.3. p.19. l'epiſtre 55. 'Il eſt toujours certain que Prayle l'a chaſſé, [''ſoit en 416, ſoit aprés.] [a] Honoré par ſon reſcrit du dernier avril 418, ſuppoſe que Pelage eſtoit alors à Rome. [Mais cela eſt aſſez difficile à croire.] V. S. Auguſtin note 74.

a Bar.418.§ 19.

Hier ep.56.p. 130.d. 'L'epiſtre 16 eſt adreſſée à un Aprone, qui luy avoit mandé la ruine de quelque famille illuſtre & pieuſe, & dont il eſtoit ami, mais qui avoit ce ſemble aſſiſté les heretiques. 'Cela a quelque raport à la fin de la lettre de Cteſiphon, où il le prie de faire connoiſtre la verité à une famille illuſtre, qui avoit eſté celebre par ſa vertu & ſa ſainteté, mais qui deshonoroit ſa gloire en faiſant part de ſes richeſſes à des heretiques, & en fourniſſant ainſi aux ennemis de J. C. le moyen de le combatre. 'S. Jerome témoigne donc à Aprone ſa douleur ſur ce ſujet, & ſur ce que ni ſon deſir, ni le travail d'Aprone, ni l'induſtrie du Preſtre Innocent n'avoient pu réuſſir juſques alors. [Cet Innocent eſt apparemment] 'celui qu'il dit dans l'epiſtre 79 avoir eſté en Occident l'année de devant, differend d'Innocent Preſtre de la montagne des Olives.

ad Cte c 4.p. 257.b.

ep.56.p.130.d.

t.2.p.317 a.

Vit.P.n.p.61,1.

Hier ep.56.p. 130.d. 'Le Saint ne s'exprime pas davantage. On voit ſeulement qu'Aprone avoit un fort grand zele pour la foy, & qu'il ſouffroit meſme pour cela. D'où vient ſans doute que S. Jerome luy conſeille de quitter tout pour venir en Orient, & dans les lieux ſaints, où tout eſt paiſible, dit-il. Car quoiqu'ils [aient] toujours le venin dans le cœur, ils n'oſent pas ouvrir leur bouche pour défendre leur impieté, & ils ſont ſeulement comme

d. les aſpics qui ſe bouchent les oreilles pour ne rien entendre. 'Il

d. dit dans cette lettre qu'il prie Dieu de fortifier tellement ſon zele, qu'il ſoit preſt meſme de repandre ſon ſang pour la foy. 'Il ajoute à la fin: « Noſtre maiſon eſt entierement renverſée pour « ce qui eſt des biens temporels, par la perſecution des heretiques; « mais par la miſericorde de J. C. elle eſt pleine des biens ſpirituels. « Car il vaut mieux n'avoir que du pain à manger que de perdre « la foy. «

Vaſt.p.632.1.b. 'Vaſtel croit que ce fut en cette année que S. Jerome écrivit l'epiſtre 81 à S. Auguſtin; & il raporte à la condannation que

Du Pin,t.3.p.393. 1. [M.r Du Pin la met vers l'an 404, dans le temps des brouilleries avec Jean de Jeruſalem, [qui n'eſtoit brouillé avec perſonne en 404. Et S. Auguſtin ne s'entendoit point à demi-mot avec S. Jerome ſur ces brouilleries, auſquelles il ne prit jamais de part.]]

417. le Pape avoit faite de Pelage au commencement de 417: ce que le Saint y dit d'abord. Il y en a pluſieurs qui clochant des deux coſtez, & qui pour avoir la teſte briſée, n'en paroiſſent pas plus humiliez. Car ils demeurent toujours attachez à leurs premieres erreurs, quoiqu'ils ne puiſſent plus les debiter avec la meſme liberté. Hier. ep. 81. p. 318. c.

Il croit auſſi que le Saint y parle d'Innocent ou de luy meſme ſous le nom de Jeremie, qu'il y marque Pelage ſous le nom de Nabucodonoſor, à cauſe qu'il apprenoit aux hommes à s'appuyer ſur leurs propres forces; & que Jeruſalem ſont les Prelats de Paleſtine, qui croyoient Pelage orthodoxe, [ou plutoſt ceux de Jeruſalem qui ſuivoient ſon hereſie. Je ne ſçay neanmoins ſi cet abatement de Pelage ne conviendroit pas mieux à l'an 418, lorſqu'il fut condanné par Zoſime.] Vit. P. p. 362. i. c.

S. Jerome y ſaluë dans les meſmes termes S. Alype & Evode: [Ils eſtoient donc tous deux Eveſques, & le dernier eſt ſans doute Evode d'Uzale, qui eſtoit aſſez celebre en ce temps-ci.] Hier ep. 81. p. 318. c.

Il ſaluë S. Auguſtin de la part de ſes venerables filles. [Ce ſont ſans doute S.te Euſtoquie & la jeune Paule; ce qui montre toujours que cette lettre eſt écrite avant la 79e.] c.

ARTICLE CXL.

De Jean de Jeruſalem, & de Prayle ſon ſucceſſeur.

[NOUS avons marqué en paſſant que Jean de Jeruſalem eſtoit mort en cette année. Il y avoit 31 an qu'il gouvernoit cette Egliſe depuis l'an 386 qu'il ſucceda à S. Cyrille. Nous avons marqué dans l'article 65 ce qu'on pouvoit ſavoir de luy juſqu'à ſon epiſcopat; & nous croyons avoir mis dans la ſuite une bonne partie de ce que l'antiquité nous peut apprendre de ſes actions. V. § 65-76. 80, 81.

On y voit que ſon affection pour Origene luy a attiré Saint Epiphane & S. Jerome pour ennemis; ce qui fait la plus grande & la plus celebre partie de ſon hiſtoire, mais non la plus belle.

Il ſe fit encore un grand tort à ſa reputation dans ſes dernieres années par le ſupport qu'il donna, comme on a vu, à Pelage dans le Concile de Dioſpolis, "& en d'autres rencontres,] V. § 137. 138. '& S. Auguſtin ſe crut obligé en rendant témoignage à la pureté de ſa foy, de l'avertir avec ſa douceur ordinaire, qu'il ſe laiſſoit tromper par l'ennemi de la grace de J. C, & que l'amour qu'il avoit pour luy le devoit porter à procurer ſa converſion. 'Il paroiſt Aug. ep. 252. p. 347. a. a.] 12.

qu'il luy avoit déja écrit une fois: & il n'en avoit pas receu de réponſe. Nous avons vu auſſi comment le Pape Innocent l'avoit accuſé au moins de negligence, au ſujet de l'inſulte qu'on avoit faite à S. Jerome & à Sainte Euſtoquie l'année precedente. 417.

[Ainſi on ne peut pas dire que ſon nom ſoit abſolument ſans tache. Il n'a pas neanmoins laiſſé d'eſtre honorable dans l'Egliſe,] & S. Auguſtin le propoſoit à Petilien [vers l'an 400, comme une des marques de la communion Catholique. [Vers le meſme temps, comme nous croyons,] Saint Paulin receut avec joie un morceau de la vraie Croix que le ſaint Eveſque Jean luy envoya de Jeruſalem par Melanie.

Aug lit. Pet. l. 3. c. 51. t. 7. p. 108. 2. b.

a Paul ep. 11. p. 133.

Ruf. ad An. p. 202. d.

[L'année ſuivante] Jean ayant écrit au Pape Anaſtaſe touchant Rufin, ce Pape qui avoit une averſion particuliere pour les Origeniſtes, qu'on pretend que Jean avoit ſoûtenus, ne laiſſa pas de luy répondre en ces termes: Comme je ſuis obligé à voſtre affection des loüanges dont vous me comblez ſans meſure, je ne puis m'empeſcher de relever auſſi par des eloges tels que je ſuis capable d'en faire, l'eclat de voſtre ſainteté & les vertus que vous poſſedez dans le Seigneur. [Mais voſtre reputation & voſtre gloire ſont montées à un ſi haut degré, que toutes mes loüanges ne peuvent egaler voſtre merite. Neanmoins vos grandes qualitez m'enlevent de telle ſorte que je ne ceſſerai point de tenter une choſe dont je ſçay que je ne puis m'acquiter avec ſuccés. Vous vous loüez vous meſme lorſque vous loüez en moy cette tranquillité d'une ame qui eſt déja comme dans le ciel. Car l'honneur de voſtre epiſcopat jette une ſi grand eclat dans tout l'univers, qu'il fait rejaillir juſque ſur nous les rayons de la lumiere qui l'environne.

Chry ep. 78. p. 729.

Il merita en 404 dans l'affaire de S. Chryſoſtome,] 'que cet illuſtre Saint luy écrivit une lettre, pour le remercier de la generoſité avec laquelle il avoit deſaprouvé ceux qui eſtoient les auteurs de ſa condannation, & du trouble de l'Egliſe, & le prier de la continuer à l'avenir. Theodore l'appelle un homme digne d'eſtime [b] & d'admiration. [c] Baſile de Seleucie parlant [vers l'an 440] de la revelation du corps de Saint Eſtienne, dit que ce Saint ſe revela à Jean, qui avoit eu des ſentimens ſaints, & qui avoit ſuivi la volonté de Dieu dans toutes ſes actions.

Theodr. l. 5. c. 35. p. 747. c.
b c. 37. p. 751. a.
c Combr. de Chry. p. 300.

[On a parlé ſur S. Eſtienne de cette revelation, qui fut l'un des plus illuſtres monumens de l'epiſcopat de Jean: ce que nous en remarquons ici,] c'eſt que Gamaliel meſme, au raport de l'hiſtoire originale, y traite Jean de Saint, [d] & ſemble luy prophe-

Tract. de St. c. 4. 6. t. 10. p. 630. 2. c. 631. 1. c.
d c. 4. p. 630. 2. c.

tizer ſa mort prochaine, en diſant qu'il ſe haſtaſt de leur venir ouvrir, parcequ'il falloit qu'ils fuſſent revelez du temps de ſon pontificat. [Auſſi il ne paroiſt pas que depuis cela, il ait vécu beaucoup plus d'un an. Idace qui l'avoit vu, le traite auſſi de Saint dans ſa chronique ſur les années 407 & 435, & dans ſes faſtes ſur l'an 415.] Le Pape Zoſime avoit fait la meſme choſe auſſitoſt aprés ſa mort. Bar.417. § 25.

'Quelques nouveaux martyrologes le mettent au nombre des Saints le 12 de janvier, & l'ordre des Carmes qui pretend [ſans fondement] l'avoir eu pour un de ſes Abbez, en a fait la feſte durant quelque années le ſiecle dernier: mais les Papes les ont empeſchez de continuer. 'Le Cardinal Noris, quoique fort oppoſé à Rufin, & à tous ceux qu'on appelloit Origeniſtes, ne laiſſe pas d'appeller Jean un Eveſque illuſtre pour la ſainteté de ſa vie, & l'excellence de ſa doctrine; & il aſſure que quoiqu'il ait toujours défendu la perſonne de Pelage, il n'a neanmoins jamais approuvé ſes ſentimens. Vaſt p 610. Nor.h.P.p 18.2.

[Ni S. Jerome, ni Gennade, ni aucun autre ancien, ni Tritheme meſme, ne luy attribuent point d'autres écrits, que l'apológie que nous avons vu qu'il fit en 396 contre S. Epiphane & Saint Jerome. Le Pere Vaſtel Carme Flamand luy en donne un aſſez grand nombre, & je penſe generalement tout ce qui eſt attribué à S. Chryſoſtome, & qu'on doute eſtre de luy. Il ſeroit fort difficile de vouloir examiner tous ces écrits en particulier.] 'Ce que le P. Labbe en dit aprés Theophile Raynault, c'eſt que Vaſtel n'allegue point de preuves ſuffiſantes de ce qu'il pretend, '& que hors l'ordre des Carmes ſon livre a trouvé plus d'adverſaires que d'approbateurs. 'D'autres le rejettent encore avec bien plus de mepris. Lab.ſcrit.t.1.p. 584. p.589. Du Pin,t.3.p. 279.

'Pour ce qui eſt du livre de l'inſtitution des moines adreſſé à Caprais moine du mont Carmel; & Bellarmin, & beaucoup d'autres le croient de quelques Latins des derniers ſiecles: '& le P. Labbe dit qu'il en eſt de ce livre comme de celui de Saint Auguſtin *ad fratres in Eremo*, l'un n'eſtant receu que par les moines Auguſtins, & l'autre que par les Carmes. 'On pretend que c'eſt une compilation de fables, de viſions & de reſveries, & cela ſur des Saints & des Prophetes. Lab p.584. p.585. Du Pin,p.279.

'Prayle, comme nous avons vu, ſucceda à Jean, & écrivit à Zoſime pour Pelage. 'Theodoret dit qu'il poſſedoit effectivement la douceur marquée par ſon nom, ſelon le grec.[a] Idace dans ſa chronique, dit qu'entre Jean & Juvenal [ſucceſſeur de Bar.417. § 25. Thdrt.l.5.c.37. P.751.a. [a] Idat.p.23.2.

Prayle,]il y avoit eu un vieillard dont il ne ſavoit pas le nom, qui 417.
avoit peu duré. ["Nous parlerons dans la ſuite d'une lettre cir- V. ſ 142.
culaire qu'il écrivit apparemment ſur les prodiges arrivez l'an
Thdrt.ep.110.p. 419.]On remarque qu'il ordonna un Domnin bigame [Arche-
980.c. veſque] de Ceſarée [aprés Euloge. Nous avons vu qu'il avoit
chaſſé des ſaints lieux en 417, l'hereſiarque Pelage, lequel il avoit
Liber.pr. ſ 22.a favoriſé d'abord.]Le P. Garnier dans ſa preface ſur Liberat dit
qu'il vécut juſqu'en 424, & promet le montrer bien-toſt. [Je
ne ſçay pas où il l'a fait."Mais la choſe peut eſtre vraie,quoiqu'il V. Juvenal.
y ait auſſi des raiſons pour mettre ſa mort dés l'an 412,ou meſme
pluſtoſt. Car pour la chronique de Nicephore, & Theophane
qui luy donnent 20 ans d'epiſcopat, c'eſt une choſe abſolument
inſoûtenable: & il ne faut pas meſme s'arreſter à Eutyque qui
ne luy en donne que douze.]

ARTICLE CXLI.

Annien Pelagien écrit contre S. Jerome: Mort de S.te Euſtoquie.

L'AN DE JESUS CHRIST 418.

[" PELAGE & Celeſte qui avoient tenté de ſurprendre le V. S. Au-
Pape Zoſime par leurs artifices, furent enfin reconnus guſtin ſ
pour ce qu'ils eſtoient, & condannez tant par ce Pape, que par 282.
l'Empereur Honoré, vers le mois d'avril ou de may de cette
Hier.ep 80.p. année. Je ne ſçay ſi ce ſeroit ſur cela]que S. Jerome auroit écrit à
317.b. S. Auguſtin la lettre 80, pour luy témoigner l'eſtime & l'amour
tout particulier qu'il avoit pour luy, & la joie avec laquelle il
voyoit la foy triompher par ſon moyen. [Nous en parlerons plus
amplement ſur l'hiſtoire de ce Saint, à la doctrine duquel cette
lettre eſt tres glorieuſe: Et elle ne l'eſt guere moins à la charité
& à l'humilité de S. Jerome.]Pour relever encore davantage ce
Saint, il dit que tous les heretiques le deteſtoient. Et ils ont,
ajoute-t-il, la meſme haine pour moy. Car s'ils ne peuvent pas
nous oſter la vie par l'épée, ils le font par le deſir & la volonté.
[Nous avons déja vu ce qu'ils avoient fait contre S. Jerome,& par la plume & par la violence ouverte;] & nous avons auſſi
ep.79.p.317.b. 2. remarqué qu'ils publierent contre luy vers ce temps ci un nou-
Merc.t.1.n.p. vel écrit, par lequel ils taſchoient de répondre à ſa lettre [à
134.2. Cteſiphon,]& à ſes dialogues. S. Jerome dit que cet écrit eſtoit
a P.152 182. d'un" Annien faux diacre de Celede, ou peut-eſtre de Celene en Note 83.
Nor.h.P.p.119, Campanie. [a] C'eſt ſans doute le meſme Annien qui a traduit en
120. latin

latin les ſept homelies de S. Chryſoſtome ſur S. Paul, adreſſées au Preſtre Evangele, & huit homelies du meſme Pere ſur Saint Matthieu adreſſées à l'Eveſque Oronce, à qui il témoigna vouloir auſſi traduire tout le reſte de cet ouvrage. Dans les prefaces de ces deux traductions cet Annien ſe declare ouvertement Pelagien, & Oronce eſt celebre entre les Eveſques depoſez pour le Pelagianiſme. 'Il eſt viſible auſſi par la maniere dont il parle à Evangele, qu'il eſtoit dans un rang inferieur à ce Preſtre. Il eſtoit latin. 'Le P. Garnier croit qu'on luy doit auſſi attribuer la traduction de l'homelie de S. Chryſoſtome aux Neophytes, '& generalement toutes les anciennes traductions de ce Pere, dont on ne connoiſt pas l'auteur. Merc. p. 152. a. p. 153. a. p. 155. a.

'Il eſtoit d'Occident: [& on voit par ce qui nous reſte de luy qu'il écrivoit fort bien en latin.] 'On croit que Pelage ſe ſervoit ordinairement de luy dans ſes ouvrages, ce qui fait qu'Oroſe l'appelle ſon écuyer. 'Comme S. Jerome ſemble luy attribuer ce que Pelage avoit dit dans le Concile de Dioſpolis, quelques uns en tirent qu'il y avoit ſervi d'interprete à cet hereſiarque; ['ce qui neanmoins eſt difficile à ſoûtenir:] 'Il pouvoit avoir fait l'ouvrage dont nous parlons au nom de Pelage, qui le nourriſſoit fort bien pour ſe parer de ſes paroles, & en revétir ſes blaſphemes. '& il le faut dire ainſi, ſuppoſé que cet ouvrage ſoit le meſme que celui du libre arbitre, comme quelques uns le croient. ['Que s'il en eſt different, il y a apparence qu'Annien l'avoit publié ſous ſon nom, quoique Pelage puiſſe y avoir eu beaucoup de part.] p. 154. a. p. 155. a. Nor. p. 119. Noris, p. 119. V. S. Auguſtin note 61. Merc. in P. p. 382. Hier ep. 79. p. 317. a. Merc. p. 382. a. Ibid.

'Cet ouvrage avoit apparemment eſté compoſé en Orient où eſtoit Pelage. 'Il paroiſt neanmoins qu'il fut publié d'abord en Occident, ſoit qu'Annien y fuſt alors, [ſoit afin que S. Jerome n'en entendiſt pas ſitoſt parler, & ne le refutaſt pas.] 'Car Saint Auguſtin demandoit à S. Jerome [en l'an 418 ou 419,] s'il ne l'avoit point encore refuté, lorſqu'il n'y avoit que peu de temps que S. Jerome l'avoit receu, [apparemment ſur la fin de 418.] 'Ce fut ſon ſaint frere le Preſtre Euſebe qui luy envoya ſes livres, [c'eſt à dire ſans doute Euſebe de Cremone, qu'on peut juger par là avec beaucoup de vraiſemblance n'eſtre point revenu demeurer avec S. Jerome, depuis qu'il eut quitté Bethléem en 398.] a. Nor. p. 120. Hier ep. 79. p. 317. a. a.

'Ce que Saint Jerome dit de ces livres, c'eſt que l'auteur s'y étendoit avec plaiſir à fournir inutilement des paroles aux blaſphemes d'un autre. 'Mais hors quelques elegances de mots ramaſſez de divers endroits, il ne faiſoit que repeter ce qui avoit a. b.

déja eſté dit. Et neanmoins l'Egliſe en tiroit un avantage conſiderable, en ce qu'il exprimoit ſes blaſphemes plus clairement que Pelage n'avoit fait juſques alors.

L'AN DE JESUS CHRIST 419.

a. 'Saint Jerome ayant donc receu ces écrits ne put pas y répondre pour lors, à cauſe de diverſes maladies dont il fut attaqué, & de la mort de Sainte Euſtoquie, 'que nous ne pouvons pas ce ſemble mettre pluſtoſt qu'en cette année, [a] puiſque Pallade qui écrivoit en 419[ou en 420,]croyoit qu'elle vivoit encore. [b] Baronius ſuit le meſme ſentiment, fondé ſur ce que S Jerome [c] écrivit peu aprés par le Preſtre Innocent venu d'Afrique, "ne doutant pas que cet Innocent ne ſoit celui meſme qui fut deputé par les Eveſques d'Afrique à S. Cyrille, & qui en apporta une lettre en Afrique avant le 26 de novembre.

Du Pin, t. 3. p. 302.
a Lauſ. c. 125 p. 1037. d.
b Bar. 419 §§ 8. 89.
c Hier. p 317. a.
V. S. Auguſtin ſ 295. 296.
Conc. B. t. 1. p. 977. 978.

Bar 28. ſep. x. 'L'Egliſe honore la memoire de S.te Euſtoquie le 28 de ſeptembre, [quoiqu'elle puiſſe bien eſtre morte quelques mois pluſtoſt.]

an. 419. ſ 92. 'Baronius remarque qu'elle peut avoir vécu environ 50 ans, [dont elle en paſſa 34 à Bethléem, 18 ou 19 avec Sainte Paule ſa mere, & 15 ou 16 depuis ſa mort, ſur la fin deſquels Dieu voulut qu'elle euſt la gloire non ſeulement de croire en luy, mais auſſi de ſouffrir pour luy & pour ſa grace.]

ARTICLE CXLII.

Saint Jerome felicite Saint Auguſtin de ſa victoire ſur le Pelagianiſme: Prodiges extraordinaires.

Hier. ep. 79. p. 317. b. 'QUELQUE temps aprés la mort de Sainte Euſtoquie, ou vers le temps qu'elle mourut, S. Jerome receut une lettre que S. Auguſtin & S. Alype luy écrivoient, apparemment par le Preſtre Innocent dont nous venons de parler. Ce Preſtre eſtoit allé l'année precedente de Paleſtine en Occident: mais comme il témoignoit n'avoir pas deſſein d'aller en Afrique, S. Jerome ne luy avoit pas donné des lettres pour cette province; c'eſt pourquoi il remercie Dieu de ce que ces Saints n'avoient point

a. eu d'égard à ſon ſilence. 'Ce que nous ſavons de leur lettre, c'eſt

Bar. 419. ſ 89. qu'ils s'informoient ſi S. Jerome avoit refuté la réponſe d'Annien. 'Baronius croit qu'ils luy mandoient auſſi la condannation des Pelagiens, [quoiqu'apparemment il la ſçeuſt déja.]

Hier. ep. 79. p. 317. a. b. Il répondit à ces Saints par le meſme Innocent, & aprés leur avoir dit les raiſons qui l'avoient empeſché de répondre juſques

alors à Annien, il ajoute que la douleur de la mort de Sainte Euſtoquie luy avoit fait preſque oublier ſes livres, comme eſtant trop mepriſables pour meriter une réponſe; que neanmoins comme il eſtoit fort facile de la faire, il y employeroit quelques veilles, ſi Dieu luy conſervoit la vie pour cela, & s'il pouvoit trouver des copiſtes, non pas, dit-il, pour refuter cette hereſie qui eſt déja morte, mais pour faire voir les blaſphemes & l'ignorance de cet écrivain. Il dit pourtant que S. Auguſtin feroit encore cela mieux que luy. [Nous ne voyons pas qu'il ait fait cet ouvrage. Et Dieu l'exemta bien-toſt de tout travail, en le mettant dans ſon repos.]

'Il dit dans le commencement de ſa lettre, que toutes les occaſions par leſquelles il pouvoit écrire à des perſonnes qu'il reveroit ſi fort, luy eſtoient toujours fort agreables: Dieu m'eſt témoin, dit-il, que ſi je pouvois emprunter les ailes de la colombe, il y a long-temps que l'odeur de vos vertus m'auroit fait voler vers vous pour vous embraſſer. Mais j'y courrois maintenant avec encore plus d'ardeur que jamais, aprés que Dieu a fait réuſſir vos travaux & vos ſoins pour étoufer l'hereſie de Celeſte. Cette doctrine empeſtée a tellement infecté l'eſprit de pluſieurs qui s'en ſont laiſſé prevenir, que quoiqu'ils ſe voient terraſſez & condannez, ils gardent encore tout leur venin dans leur cœur; & ne pouvant faire autre choſe, ils nous haïſſent, parcequ'ils croient que c'eſt nous qui ſommes cauſes qu'ils n'ont plus la liberté d'enſeigner leur hereſie. a.

'Il les ſaluë de la part d'Albine, de Pinien, & de Melanie [la jeune,] auſquels S. Auguſtin avoit adreſſé l'an 418 deux livres contre Pelage & de la part encore de la jeune Paule qu'il appelle leur petite-fille, privée de la compagnie d'Euſtoquie ſa tante. Il marque expreſſément qu'il écrit de Bethléem, [dont nous avons dit qu'il ſembloit avoir eſté contraint de ſortir par la perſecution des Pelagiens.] 'Baronius croit que cette lettre eſt la derniere de toutes celles que nous avons de Saint Jerome. b. Bar. 419. § 89.

[Les Pelagiens eurent un défenſeur bien plus illuſtre qu'Annien en la perſonne de Theodore Eveſque de Mopſueſte en Cilicie, alors tres celebre & tres eſtimé dans l'Orient.] 'Il écrivit particulierement pour combatre le peché originel contre S. Jerome, à qui il donnoit le nom d'Aram, c'eſt à dire malediction. [Mais "ce ne fut peut-eſtre qu'aprés la mort du Saint: Au moins on n'a point de marque que le Saint ait jamais vu cet ouvrage, que ſon auteur détruiſit luy meſme,] en ſignant dans un Concile avec les Phot. c. 77. p. 396. V. ſon titre Merc. in P. p. 95.

autres Eveſques de ſa province la condannation des Pelagiens.

Idat.faſt. 'Les faſtes d'Idace marquent en cette année 419 des prodiges & des ſignes extraordinaires, dont l'Eveſque de Jeruſalem avoit écrit une lettre publique à toutes les Egliſes de la terre. [Ils n'arriverent ſans doute qu'aprés que S. Jerome eut écrit ſa lettre 79, puiſqu'il auroit dû y en toucher quelque choſe.] La chronique d'Idace nous apprend auſſi, [1] que les ſaints lieux de Jeruſalem 1. furent agitez par un tres grand tremblement de terre, & qu'il arriva encore d'autres choſes portées par les écrits de l'Eveſque: Phiſg.n p.484. [ce qu'il entend viſiblement de l'Eveſque de Jeruſalem,] quoique 1 12.c.8.p.168. 169. Godefroy l'ait entendu du Pape Zoſime. 'Philoſtorge parle ſimplement du tremblement de terre, dont il ne marque pas le lieu, p.168. & il en dit des choſes qui peuvent paſſer pour incroyables. Il ajoute qu'avec les tremblemens il ſortit du ciel un feu qui ſembloit devoir tout conſumer, ſi Dieu par ſa miſericorde n'euſt envoyé un grand vent qui pouſſa ces flammes dans la mer, où elles durerent long-temps, tenant une fort grande étenduë, juſqu'à ce qu'enfin elles s'éteignirent dans les flots.

[La chronique de Marcellin porte auſſi ſur l'an 419, que beaucoup de villes & de bourgades furent renverſées par un tremblement.] Mais voici ce qu'elle ajoute: N. S. J. C, qui eſt toujours preſent partout, ſe manifeſta dans une nuée ſur la montagne des Oliviers proche de Jeruſalem. Des peuples [entiers,] des nations voiſines epouventées, & perſuadées [de la verité de noſtre foy,] par la vuë & par le recit de ce prodige, furent lavez dans la fontaine ſacrée du batteſme: & par la permiſſion de Dieu on vit reluire la Croix de J. C. imprimée ſur les habits de tous ceux qui furent alors battizez. C'eſtoit apparemment ce que Tiro Proſper a voulu marquer, lorſqu'il dit que l'année d'aprés l'eclipſe celebre de l'an 418, il parut au ciel un ſigne extraordinaire & admirable.

Aug.ſ.19.56.p. 205.d,e. [Saint Auguſtin parle ſans doute de ces prodiges,] lorſqu'il dit à Carthage dans un ſermon; On nous raporte de l'Orient qu'il y a eu de furieux tremblemens de terre. De grandes villes y ont eſté renverſées en un moment. Les payens, les Juifs, les catecumenes qui eſtoient à Jeruſalem [ou aux environs,] en ont eſté tellement epouventez qu'ils ont demandé le batteſme, & on dit qu'il y a peut-eſtre eu ſept mille perſonnes de battizées. Le ſigne de J. C. a paru ſur les habits des Juifs battizez. Voilà ce

1. Elle le met ſur l'an 418. Mais il la faut corriger ſans doute par les faſtes, & encore par la chronique de Marcellin puiſque S. Jerome n'en dit rien dans l'epiſtre 79.

419. que des Fideles fort ſinceres nous ont aſſuré unanimement. [On peut s'étonner de ce qu'il ne parle point de l'apparition de J. C. meſme. Peut-eſtre n'a-t-il pas cru devoir dire publiquement une choſe ſi difficile à croire, juſques à ce qu'il en euſt des preuves capables de convaincre les plus obſtinez, comme eſtoit la relation de l'Eveſque de Jeruſalem, qu'il n'avoit pas apparemment encore receuë, puiſqu'il ne la cite pas.

V S. Cyrille § 2. On avoit déja vu des prodiges de cette nature à Jeruſalem en l'an 351, au commencement de l'epiſcopat de S. Cyrille qui en écrivit à Conſtance, & lorſque Julien y voulut rebaſtir le Temple en 363. Pour l'Eveſque de Jeruſalem qui écrivit ceux de cette année, Idace a cru certainement que c'eſtoit Jean, comme il le dit dans ſes faſtes: mais puiſque nous ſommes aſſurez par la lettre de Zoſime que Prayle avoit ſuccedé à Jean dés l'an 417, il faut reconnoiſtre qu'il s'eſt certainement trompé en ce point. Nous ne voyons pas qu'il y ait lieu d'aſſurer ſi ce fut Prayle ou Juvenal ſon ſucceſſeur. Mais il y a lieu de preſumer pour Prayle, ſi l'on ne veut borner ſon epiſcopat à moins de deux ans.

V. la perſecution de Julien § 35. 37.

Pour joindre par occaſion à ce qui ſe fit à Jeruſalem, & qui regarde davantage S. Jerome, ce qui ſe fit ailleurs vers le meſme temps, le meſme Idace remarque ſur l'an 419, qu'il arriva auſſi beaucoup de ſignes terribles à Beziers, que Paulin Eveſque de cette ville les fit auſſi connoiſtre à toute l'Egliſe par une lettre circulaire qu'il en écrivit.]

Sitifir. La ville de Steffe en Afrique fut encore agitée par un tremblement de terre ſi furieux, que tous les habitans l'abandonnerent durant environ cinq jours, & demeurerent dans les champs. On dit qu'il y eut deux mille perſonnes qui receurent alors le batteſme. Dieu, dit Saint Auguſtin, repand de tous coſtez la terreur de ſa juſtice, afin de ne trouver perſonne ſur qui il ſoit obligé de l'exercer. c. f.

ARTICLE CXLIII.

Mort de S. Jerome: D'Euſebe de Cremone, & de Philippe ſes diſciples.

L'AN DE JESUS CHRIST 420.

[C'EST en cette année que S. Proſper marque la mort de S. Jerome le 30 de ſeptembre, auquel l'Egliſe en faiſoit la feſte dés le temps de Bede & d'Uſuard, comme on le voit dans leurs martyrologes:] & elle eſt marquée de meſme dans les plus Florent. p. 887.

Sacr.n.p.181. anciens. 'On voit dans un exemplaire du Sacramentaire de Saint Gregoire, qu'outre cette feſte, "on en avoit déja fait une premiere. Marcellin dans ſa chronique nous aſſure qu'il mourut à Bethléem, & qu'il y fut enterré. [C'eſt tout ce que nous trouvons de la mort de ce grand Saint. Car il ne ſeroit pas raiſonnable de méler à des choſes que nous avons taſché de tirer des témoins les plus authentiques, des narrations fabuleuſes, dont la fauſſeté eſt ſi univerſellement reconnuë, qu'il n'eſt pas beſoin de l'examiner.] 'On peut voir ce qu'en dit Baronius. [Nous remarquerons donc ſeulement] qu'un auteur aſſez ancien dit qu'il vécut aſſez long-temps ſans avoir que tres peu de voix, & dans une ſi grande foibleſſe, qu'il eſtoit obligé de ſe ſoulever avec une corde pour ſe pouvoir lever de ſon lit, afin de prendre en cet état meſme tout le ſoin qu'il pouvoit de ſon monaſtere.

420. *repetita ſolennitate*

Bar.420.§43-49. Anal.t.4.p.192.

[Ce que nous pourrions ajouter ici, ce ſeroient les eloges que les hommes les plus illuſtres ont donnez à S. Jerome comme à l'envi l'un de l'autre. Mais il y aura ſans doute d'autres perſonnes plus capables que nous qui entreprendront ce travail, & qui y joindront l'idée de ſon eſprit & de ſa vertu, tirée de ſes propres ouvrages. Au moins les Benedictins qui nous preparent une nouvelle erudition de ſes ouvrages, ne manqueront pas d'y mettre à la teſte un recueil de tout ce qu'on a dit de luy, avec plus d'exactitude que nous ne ſaurions faire, & d'en raporter les paſſages tout au long, au lieu que nous ne pourrions que les marquer en peu de mots.]

9 may a|P de N.l.4.c.143.p. 213. a Voy de P.p. 419.

'Le martyrologe Romain marque le 9 de may une tranſlation du corps de S. Jerome "à Rome. Baronius ne témoigne pas que cela ait d'autre autorité que Pierre des Noels. [a] 'On continuë juſques aujourd'hui à honorer à Bethléem le lieu où l'on croit qu'il a eſté enterré. &c.

Boll.5.mars.p. 380.2.a.

'On pretend qu'Euſebe de Cremone fut établi aprés S. Jerome pour gouverner le monaſtere de Bethléem; [mais cela n'eſt point fondé. Nous avons parlé pluſieurs fois de cet Euſebe, & nous avons vu qu'il eſtoit avec S. Jerome en 394] qu'il retourna en Italie au commencement de 398, & qu'il y eſtoit encore en 401. [Nous ne trouvons pas s'il retourna depuis auprés de Saint Jerome.] Car le Saint dans le commentaire ſur Jeremie qu'il luy adreſſa à la fin de ſa vie, ne marque point qu'il fuſt avec luy. 'Au contraire nous avons vu qu'en 418 [ou 419,] le Preſtre Euſebe luy envoya les écrits d'Annien, [qui ſemblent faits en Occident.]

Hier.in Ruf.l.2. c.7.p.223.b. ep.79.p.317.a. Boll.5.mars.p. 369.§ 2.

'Neanmoins on pretend que ſon tombeau ſe voit encore au-

jourd'hui à Bethléem aſſez prés de celui de S. Jerome, & qu'il y eſt honoré comme un Saint. 'La ville de Cremone, & d'autres encore l'honorent auſſi de la meſme maniere, & ſon nom ſe trouve dans quelques nouveaux martyrologes le 14 aouſt, le 19 d'octobre, & le 5 de mars. On en a "une grande vie, mais qui n'a eſté faite qu'en ce ſiecle par Ferrarius chanoine de Cremone, 'qui luy attribuë ce que Gennade dit qu'un Euſebe avoit écrit du myſtere de la Croix, & de la conſtance que les Apoſtres, & principalement S. Pierre, avoient acquiſe par la vertu de la Croix. Il le place parmi ceux qui ont écrit vers l'an 400. 'C'eſt tout ce que nous en ſavons. f 19

Note 84.

p. 374. c Genn. c 34.

Du Pin, t. 3. p. 502.

[Mais Gennade qui ne dit point que cet Euſebe fuſt Preſtre ni diſciple de S. Jerome,] 'n'oublie point de donner l'une & l'autre qualité à un nommé Philippe, qui avoit fait des commentaires ſur Job en un ſtyle ſimple, & il dit meſme que c'eſtoit un excellent diſciple de noſtre Saint. Gennade dit qu'il en avoit auſſi vu des lettres familieres, "pleines d'eſprit, & qui eſtoient fortes pour porter à aimer la pauvreté, & à ſouffrir la douleur avec patience. Il mourut ſous l'empire de Marcien & d'Avite, c'eſt à dire en 405 ou 406. ["Le commentaire ſur Job que nous avons dans S. Jerome, & qui eſt cité par Bede ſous le nom de Philippe, eſt apparemment celui dont parle Gennade.] 'On l'a plus entier dans Bede, où il eſt diviſé en trois livres, & adreſſé à un Nectaire, qui pouvoit eſtre un Eveſque de ce temps là.

Genn. c. 62.

valle falſar.

Note 85.

Bed. t. 4. p. 692.

ARTICLE CXLIV.

Du martyrologe, & de quelques autres écrits attribuez à S. Jerome.

[Nous ne faiſons point ici le catalogue des écrits de Saint Jerome, n'y en ayant peut-eſtre aucun de ceux qui ſont veritablement de luy, dont nous n'ayons parlé dans la ſuite de ces memoires, ſelon le temps auquel il les a écrits. Nous n'avons neanmoins rien dit de l'epiſtre 14e à Celancie, qui n'eſt point dutout indigne de S. Jerome: "& elle peut eſtre auſſi ancienne que luy. Mais la gravité de ſon air toujours egal & ſerieux, 'fait juger qu'elle ne peut eſtre ni de Saint Jerome, [ni de S. Paulin,] à qui on l'attribuë auſſi. 'La lettre 40e qui n'eſt qu'un compliment d'amitié à S. Auguſtin, eſt viſiblement d'un autre que de S. Jerome, [dont elle n'a point l'air, non plus que celui de Saint

V. S. Paulin f

Du Pin, t. 3. p. 319.

p. 158.

Hier.l.1.p.211.d. Auguſtin,] quoiqu'elle s'en eloigne moins que de S. Jerome. Elle eſt plutoſt écrite en Afrique qu'en Paleſtine.

Aug.l.2.p.27.b. Saint Auguſtin ſouhaitoit beaucoup de trouver un écrit qu'il avoit oui dire qu'il avoit fait ſur les hereſies: [c'eſt toute la lumiere que nous en avons, & qui ne ſuffit pas meſme pour aſſurer que Saint Jerome ait fait ce livre.] Car beaucoup de manuſcrits ajoutent dans S. Auguſtin, qu'un homme tres digne de foy, & qui recherchoit avec grand ſoin les ouvrages de Saint Jerome, aſſuroit qu'il n'en avoit fait aucun ſur les hereſies, & que ce bruit ne venoit que d'un inconnu qui ne ſavoit ce qu'il diſoit. [On a neanmoins un catalogue des hereſies [1] imprimé ſous le nom de S. Jerome; mais tous les habiles reconnoiſſent qu'il n'eſt point de luy. 1.

Pour les autres ouvrages attribuez à ce Saint, il me ſemble que l'on convient aſſez, que [2] tous ceux qu'Eraſme a mis à part dans ſon 4e tome, comme n'eſtant pas de Saint Jerome, ne ſont pas effectivement de luy.] Le B. Guigue General des Chartreux en rejette une partie dans une lettre, où il dit qu'il avoit raſſemblé en un volume tout ce qu'il avoit pu trouver des epiſtres de Saint Jerome, en les purgeant ſelon la lumiere que Dieu luy avoit donnée, des menſonges [qu'on y avoit mélez,] & en oſtant celles que la difference du ſtyle & des ſentimens, ou l'autorité des anciens, luy avoient fait juger n'eſtre pas de luy. [Pour l'epiſtre à Ocean, où il eſt parlé de Sainte Thecle & de Saint Martin, il eſt difficile de croire que Baronius l'euſt luë, lorſqu'il s'eſt plaint de ce qu'on la mettoit au rang des écrits ſuppoſez. 2.

Anal.t.1.p.332. 333. Hier.t.4.p.318. d|319.2. Bar.47.§10|Du Pin,p.432.

Caſſ.inf.c.1.p. Ainſi il ſuffira de remarquer que Caſſiodore luy attribuë une lettre à [1] Abondance, où il expliquoit trois queſtions fort difficiles, ſur la mort de celui qui avoit tué Saül, ſur celle de Joab, & ſur celle de Semeï. Il cite une parole du Saint ſur l'Ecriture, ſans marquer de quel ouvrage elle eſt tirée. Il paroiſt avoir eu des queſtions ſur tout l'ancien & le nouveau Teſtament, qui portoient le nom de S. Jerome, & une explication de l'Apocalypſe qui en developoit les obſcuritez. [2] Il cite encore de petites notes fort courtes ſur les epiſtres de S. Paul, que quelques uns diſoient eſtre de S. Jerome. [Nous en avons déja parlé, auſſi-bien que du commentaire ſur Saint Paul que nous avons dans Saint 3.

pſ.pr.p.2.2. Caſ.inf.c.1.p. 226.2. c 9 p.232.2| Anal.t.4.p 191. a Caſſ.inf.c.8. p.231. Hier.t.9.p.265.

1. Donné par le P Claude Menard aprés l'ouvrage imparfait de S. Auguſtin.
2. On peut voir ce qu'en dit M.r Du Pin, t.3.p.426-432.
3. On lit ainſi dans l'edition des Benedictins, t.2.p.540.2, au lieu d'Antius qui eſt dans celle de 1588,p.226.2.

Jerome

V. S. Auguſtin ſ 214. Jerome; [ᵍmais qui eſt plus digne de Pelage que d'un Pere de l'Egliſe.]

ᵃCaſſiodore cite de luy un commentaire ſur S. Marc. Je ne voy point que ce qu'il en cite ᵃ ſoit en aucune maniere dans celui que l'on luy attribuë aujourd'hui, [& dont il ne faut pas avoir lu beaucoup pour voir qu'il eſt tres eloigné de Saint Jerome.] ᵇOn aſſure que l'auteur ne ſavoit ni hebreu ni grec, & s'il ne parloit pas fort bien latin. [Celui meſme qu'a vu Caſſiodore peut paroiſtre ſuſpect,] ᶜpuiſque Victor d'Antioche dit qu'il n'en avoit trouvé aucun. Mais on ne ſçait pas quand il a écrit, & s'il eſtoit grec ᵈCaſſiodore avoit des explications ſur tous les Evangeliſtes qu'il croyoit eſtre de Saint Jerome, outre le commentaire ſur S. Matthieu. ᵉTritheme en parle auſſi-bien que du commentaire ſur l'Apocalypſe. Il y ajoute un livre ſur les Actes, & ſept ſur les Epiſtres canoniques, ᶠque nous n'avons point non plus, & qui ne peuvent pas paſſer pour fort aſſurez [ſur la foy d'un auteur ſi peu ancien. S. Jean de Damas a voulu ſans doute marquer noſtre Saint,]ʰlorſqu'il cite Jerome Preſtre de Jeruſalem. [Je ne croy pas neanmoins qu'on trouve dans ſes œuvres ce qu'il en cite ſur l'adoration de la Croix.

Caſſ. pſ. pr. c. 1. p. 3. f.
a Hier. t. 9. p. 89. d
b Du Pin, t. 3. p. 423.
c t. 4. p. 174.
d Caſſ. in ſ. c. 7. p. 231. t.
e Trit. p. 23. t.
f Du Pin, t. 3. p. 422.
h Jo D. in l. 3 p. 328. f.

Uſuard met à la teſte de ſon martyrologe une lettre des ſaints Eveſques Chromace & Heliodore, par laquelle ils prient Saint Jerome au nom d'un Concile de toute l'Italie, de leur envoyer les feſtes de tous les Martyrs tirées des archives d'Euſebe de Ceſarée, afin d'en faire memoire à la Meſſe ſelon les jours qu'ils ſeroient morts. S. Jerome ſelon ſa réponſe qu'Uſuard raporte auſſi, fit ce qu'ils demandoient, ne mettant neanmoins que les principaux Martyrs.

Caſſiodore ſemble marquer cette lettre, [ⁱlorſqu'il recommande le livre des actes des Martyrs de toute la terre, qui ſe trouvoient dans la lettre de S. Jerome envnyée à Chromace & à Heliodore. ᵏOn croit que Saint Gregoire l'a euë, & l'a receuë comme vraie. ˡWalfrid la marque encore plus clairement que Caſſiodore meſme. [Mais Baronius montre evidemment au commencement de ſon martyrologe, que cette lettre & celle qu'on attribuë à Saint Chromace ſont des pieces ſuppoſées, quoiqu'on puiſſe répondre à quelques unes de ſes raiſons, le ſtyle ſeul de ces lettres ſuffit pour les faire rejetter.] ᵐBollandus avoue auſſi qu'il ne ſe peut pas perſuader qu'elles ſoient vraies.

i Caſſ. in ſ. c. 22. p. 247. 2.
k Euſ. n. p. 316 2.
l Boll. Jan. c. 1. p. 45. 1.
2.

ⁿBede ne parle pas ſi expreſſément de ces lettres, mais ſeulement d'un martyrologe qui portoit le nom & une preface de S.

n 2.

Jerome, quoiqu'on croie, dit-il, qu'Euſebe en eſt l'auteur, & Saint Jerome l'interprete : & autrepart il cite le martyrologe qui portoit le nom d'Euſebe & de Saint Jerome.

p.46.1. Bollandus en a trouvé un écrit, comme il croit, l'an 728, par un Laurent diſciple de S. Villebrord qui vivoit encore ; & ce Flor.p.31. Laurent l'appelle le Martyrologe de S. Jerome. Florentinius en a trouvé deux autres copies à Luque, qu'il croit écrites vers le Spicil.t.4.p.617. XI. ou XII. ſiecle. Le P. D. Luc d'Acheri l'a fait auſſi imprimer pr.p.14. & t.13.p.13. ſur un manuſcrit de l'abbaye de Corbie d'environ 600 ans : [a] & il paroiſt qu'on en trouve encore d'autres exemplaires. [Il eſt partout attribué à S. Jerome, & porte en teſte les deux lettres qu'on lit dans Uſuard.

D. Luc, Florentinius, & Bollandus, croient tous que c'eſt le plus ancien martyrologe que nous ayons, & qui ait peut-eſtre Gr.l.7.ep.29.p. 772.a. jamais eſté fait, & celui meſme que l'on avoit à Rome du temps de S. Gregoire, où l'on trouvoit ſeulement le nom, le lieu, & le jour de la mort d'un fort grand nombre de Martyrs. [Il eſtoit ſans doute alors commun dans l'Occident ;] & Saint Gregoire Eur.n.p.316.2.b croyoit qu'il pouvoit eſtre auſſi à Alexandrie. M.r Valois qui en a fait une diſſertation, eſt du meſme ſentiment que les autres. c. Il juge que S. Gregoire y avoit les meſmes fauſſes lettres qu'on y voit encore aujourd'hui, & croyoit ſur cela qu'il venoit originairement d'Euſebe.

[Nous ne ſavons point que perſonne tienne aujourd'hui qu'il 2. Boll.jan.t.1.p. 48.1. vienne d'Euſebe, ni de S. Jerome.] Bollandus croit qu'il peut avoir eſté fait par quelque Eccleſiaſtique de Rome, dont le nom ſera perdu, & qu'on l'aura attribué dans la ſuite à S. Jerome, comme à celui qui eſtoit le plus capable de cet ouvrage. [M.r Valois ne s'attache point à dire qu'il ſoit d'un Eccleſiaſtique de Rome, de quoy on ne voit pas qu'on puiſſe avoir de fondement, ſinon peut-eſtre qu'on pouvoit avoir plus aiſément à Rome commerce partout, pour ſavoir les Saints qui eſtoient honorez dans Euſ.n.p.316.2.b. les differentes Egliſes.] Il ſe contente donc de dire que c'eſt un Florent.p.32.2.b. inconnu, mais qui vivoit aſſez peu aprés Saint Jerome, puiſqu'il n'a point mis tant d'illuſtres martyrs que la perſecution des Vandales a couronnez dans l'Afrique au V. ſiecle. [L'autorité de Caſſiodore nous paroiſtroit bien plus conſiderable, pour croire que c'eſt un fruit des études infatigables de ce Saint meſme, ſi nous n'avions pas encore les meſmes lettres, ſur leſquelles Caſſiodore paroiſt l'avoir cru, & qui portent avec elles

2. Florentinius nous paroiſt le dire *p.17.a*, & le combatre, *p.27.32.*

les preuves de leur fauſſeté, quoiqu'aprés tout je ne ſçay ſi le genie vif & ardent de Saint Jerome eſtoit bien propre pour un travail qui ne demande que de la penitence & de l'exactitude ſans aucun feu.]

'Il eſt certain que ſi Saint Jerome eſt le premier auteur de ce martyrologe, d'autres l'ont augmenté depuis, puiſqu'on y trouve Sainte Genevieve, Saint Simeon Stylite, & divers autres qui ſont bien poſterieurs à Saint Jerome, avec Saint Jerome meſme, '& il faut encore qu'on ait changé la grammaire, puiſque le latin eſt étrangement barbare. Je ne ſçay s'il ſeroit aiſé d'attribuer tout à fait le dernier aux copiſtes. Car pour le premier, cela ne ſeroit pas incroyable. Et il eſt certain que ce martyrologe a encore eſté amplifié depuis Saint Gregoire, particulierement des Saints de France. Nous ne laiſſons pas de le citer ordinairement ſous le nom de Saint Jerome, parceque nous n'en trouvons pas d'autre à luy donner. Mais c'eſt en marquant ſouvent, & en ſuppoſant toujours que nous ne le regardons point comme un veritable ouvrage de ce Pere.]

Boll. jan. t. 1. p. 46. l. 2.

p. 47. l.

'On luy attribuë de meſme un ancien [1]Sacramentaire ou lectionnaire qu'on intitule *Comes*, & à la teſte duquel on met auſſi une preface, dont Florentinius trouve que le ſtyle a plus de raport aux fauſſes lettres dont nous venons de parler, qu'à ſes veritables ouvrages. [Et certainement elle ne fut jamais de luy.]

Florent p. 16 e Spic. t. 13. p. 253

'Ainſi quoiqu'on le cruſt auteur de cet ouvrage dans le IX. ſiecle, & que beaucoup de perſonnes le croient auſſi aujourd'hui, preſumant qu'il l'a fait par ordre du Pape Damaſe pour regler les Epiſtres & les Evangiles qui ſe devoient lire à la Meſſe dans l'Egliſe Romaine; pluſieurs autres ſoutiennent que ce lectionaire n'eſt point de luy: [& ſans examiner s'il y a des raiſons particulieres qui empeſchent de le luy attribuer, il ſuffit que des écrivains du IX. ſiecle ne ſont pas aſſez anciens pour nous aſſurer de ce fait.]

Bona, lit. l. 2. c. 6. p. 363. 364.

'On trouve de meſme dans un manuſcrit de Luque, ancien de 800 ans, la vieille hiſtoire des Papes qu'on appelle le Pontifical, attribuée à Saint Jerome par des lettres de luy à Damaſe, & de Damaſe à luy, comme s'il falloit, dit Florentinius, qu'il euſt compoſé ou rétabli toutes les collections de ce qui regarde l'Egliſe. [Tout ce qu'on pretend qu'il a fait avant 393, & qu'on ne trouve point dans le catalogue qu'il a fait de ſes ouvrages, donne un grand ſujet de s'en défier.]

Florent. p. 17. c.

1. Il eſt imprimé dans le 2e tome des Liturgies. On pretend qu'il y en a des manuſcrits beaucoup plus amples.

Bona, p. 36 p.

Anal.t.4.p.191. Il ſemble qu'on luy ait attribué autrefois de grands écrits contre Celſe, Porphyre, & Julien l'apoſtat. [Mais des ouvrages de cette importance auroient eſté marquez & par luy meſme, & par les auteurs de ſon temps.]

PERSECUTION
DE L'EGLISE DE PERSE,
SOUS VARARANE V.

[ON a vu dans le IV. ſiecle l'Egliſe de Perſe eprouvée par une perſecution longue & cruelle ſous le Roy Sapor. Iſdegerde qui ſucceda à Sapor aprés quelques autres en l'an 399, devint tellement favorable aux Chrétiens, par l'eſtime qu'il conceut pour Saint Maruthas Eveſque de Martyrople en Meſopotamie, qu'on écrit qu'aprés avoir vu les miracles de ce Saint, [& les fourberies des Mages,] il ſembloit eſtre prés d'embraſſer luy meſme le Chriſtianiſme. Socrate paroiſt meſme avoir cru que la mort ſeule l'en empeſcha : & il ſoutient au moins qu'il ne perſecuta jamais les Chrétiens. Mais Theodoret, [dont l'eveſché eſtoit aſſez proche de la Perſe,] aſſure qu'il commença une grande perſecution contre l'Egliſe, qui fut continuée par Vararane ſon fils. [a] Et la vie originale de S. Euthyme dit que la perſecution commença ſur la fin du regne d'Iſdegerde. La chronique de Marcellin en parle ſur l'an 420, [auquel il faut mettre la mort d'Iſdegerde. Ainſi elle peut avoir commencé en 419.] Theodoret dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique [écrite vers l'an 450,] dit qu'il y avoit déja trente ans qu'elle duroit.

V. S Simeon de Perſe.

V. Arcade §. 13.

V. S Chryſoſtome §. 106, 107.

Socr.l.7.c.8.p. 347.d.

c.18.p.355.b.

Thdrt.l.5.c.38. p.751.b.

P.752.a.

a Anal.g.p.19.

Marc.p.19.

Thdrt.l.5.c.38. p.751.d.

V. Theodoſe II. §. 11.

'Ce qui y donna occaſion fut le zele un peu inconſideré d'un Eveſque, d'ailleurs orné de toutes les vertus, nommé Audas ou Abdas. Nicephore croit que c'eſt celui meſme qui eſt appellé dans Socrate Anlda ou Ablaat, & qui peu de temps auparavant s'eſtant joint avec Saint Maruthas, avoit delivré le fils du Roy Iſdegerde par ſes jeûnes & par ſes prieres, d'un demon qui le

d.

Nphr.l.14.c.18. p.474.a.d

Socr.n.p.84.2.d

b Socr.l.7.c.8.p. 345.d.

tourmentoit. [Ce merite qu'il s'eſtoit acquis auprés du Roy luy fit peut-eſtre croire que l'on ne trouveroit point à redire à tout ce qu'il feroit.] 'Ainſi il abatit un Pyrée, c'eſt à dire un des temples que les Perſes avoient baſti pour rendre au feu des honneurs divins. Le Roy en ayant eſté averti par les Mages, envoya querir Abdas. D'abord il le reprit doucement de ce qu'il avoit fait, & luy ordonna de rebaſtir le temple qu'il avoit abatu. Abdas refuſa d'obeïr, & declara qu'il n'en feroit rien. Le Roy le menaça de faire renverſer toutes les egliſes des Chrétiens: & il executa ſes menaces. Car aprés avoir fait mourir ce ſaint Eveſque, il fit renverſer les egliſes. Thdrt. l. 5. c. 38. p. 751. c.

'Pour moy, dit Theodoret, j'avoue que la demolition du Pyrée eſtoit tout à fait hors de ſaiſon. Quand S Paul vint à Athenes, il n'y renverſa aucun des autels qu'il vit ſi reverez dans cette ville livrée aux ſuperſtitions de l'idolatrie. Il ſe contenta d'y decourir l'erreur & d'y preſcher la verité. Mais je ne puis qu'admirer & louer la generoſité d'Abdas, qui ainsa mieux mourir que de relever le Pyrée aprés l'avoir renverſé: & je ne voy point de couronnes qu'elle ne merite. En effet, elever un temple en l'honneur du feu, eſt ce me ſemble la meſme choſe que de l'adorer. [Ce jugement d'un des plus grands hommes qu'ait eu l'Orient, eſt entierement conforme à celui que Saint Ambroiſe a porté d'une action toute ſemblable.] 'Auſſi il a eſté ſuivi par l'Egliſe; & tant les Latins que les Grecs honorent S. Audas au rang des Martyrs. 'Les Grecs en font la feſte le 31 de mars avec tous les autres qui ont ſouffert dans la meſme perſecution. On l'a mis le 16 de may dans le martyrologe Romain, qui joint avec luy ſept Preſtres, neuf Diacres, & ſept vierges, de quoy on ne marque point le fondement. Bollandus croit que Baronius a confondu S. Abdas martyrizé ſous Iſdegerde, avec un autre Eveſque de meſme nom martyrizé ſous Sapor, dont les Grecs font le 16 de may, & à qui ils donnent bien des compagnons. c. Bar. 16. may, c. Men. p. 278. Bar. 16. may, c. Boll. 16. may, p. 574. 575.

'La perſecution eſtant ouverte de la ſorte ſous Iſdegerde, ne ceſſa pas auſſitoſt. Les Mages qui attribuoient la divinité aux elemens, [& qui eſtoient les preſtres & les philoſophes de la Perſe,] travaillerent comme des tourbillons de vents à entretenir & à augmenter le feu qu'ils avoient allumé. & ces flammes eſtoient aſſez ardentes pour conſumer tout ce qu'il y avoit de Chriſtianiſme dans la Perſe, [ſi Dieu n'euſt temperé l'ardeur par ſa puiſſance en faveur des foibles, & ne les euſt vaincuës dans les Thdrt. l. 5. c. 38. p. 751. 752.

forts par une charité encore plus ardente dont il embraſoit leurs cœurs.] [Le bruit de cette tempeſte ſe repandit juſques en Afrique, comme on le voit par S. Auguſtin. [Il eſt difficile auſſi de croire que ce ne ſoit pas] celle que marque l'auteur Africain du livre des Promeſſes, quoiqu'il la mette ſous Arcade. [a]Socrate la décrit fort bien en peu de mots, lorſqu'il dit qu'on y perſecuta les Chrétiens avec beaucoup de violence, & qu'on leur y fit ſouffrir les ſupplices & les differentes tortures de la Perſe.

Aug. civ. l. 18. c. 52. p. 239. a. d.

Phoſp. pro. l 3 c 34 p 146.

a Socr. l. 7. c. 18. p. 355. b.

Theodoret parlant aux defenſeurs du paganiſme: Apprenez, leur dit-il, quels excés les Perſes ont commis de nos jours. Quels genres de ſupplices n'ont-ils pas inventez pour tourmenter les Chrétiens? On en a écorché de tout vifs. On a coupé les mains & les pieds à quelques uns. On a coupé à d'autres les oreilles & le nez. On en a lié de la maniere du monde la plus douloureuſe; & on les jettoit dans des baſſes foſſes enduites de ciment avec de gros rats qui les devoroient. Et neanmoins ſi ces barbares ont pu par des tourmens ſi cruels tuer les corps des Chrétiens & les mettre en piece, ils n'ont pu leur oſter le threſor de la foy. [Il ajoute enſuite que les loix des Perſes ordonnoinet de laiſſer les corps des morts expoſez aux beſtes & aux oiſeaux; mais que ceux qui croyoient en J. C. mepriſoient ces ordonnances, & mettoient les morts dans la terre ſans craindre l'horreur des ſupplices qu'on leur faiſoit endurer, parcequ'ils craignoient davantage le jugement de J. C, & que la vuë des [biens, & des maux] eternels, leur faiſoit mepriſer toutes les choſes preſentes.

Theodoret. gr. aff. l. 9. c. 4 p. 614. b. c.

d.

[Mais il parle plus amplement de cette perſecution dans ſon hiſtoire, & c'eſt là où nous trouvons les plus beaux monumens que l'antiquité nous en fourniſſe.] [Il n'eſt pas aiſé, dit-il, de repreſenter les nouveaux genres de ſupplices que les Perſes inventerent pour tourmenter les Chrétiens. Il y en eut dont ils écorcherent les mains, & d'autres dont ils écorcherent le dos. Ils arracherent à quelques uns la peau du viſage depuis le front juſqu'au menton. On en environnoit d'autres de roſeaux briſez en deux, qu'on ſerroit étroitement avec des liens, & qu'on retiroit enſuite avec force, ce qui leur dechiroit tout le corps, & leur cauſoit des douleurs extremes. On fit de foſſes, [comme on vient de dire,] où aprés y avoir amaſſé quantité de rats & de ſouris, on y en ferma des Chrétiens à qui on avoit lié les pieds & les mains, afin qu'ils ne puſſent chaſſer & eloigner d'eux ces beſtes, qui preſſées de la faim devoroient ces ſaints Martyrs par un long & cruel ſupplice. L'ennemi des hommes & de la verité

hiſt. l. 5. c. 38. p. 752. a. b. c.

fit trouver encore pluſieurs autres manieres plus cruelles de tourmenter les défenſeurs de la religion. Mais il n'y eut point de cruauté qui puſt ebranler leur conſtance. Ils accouroient eux meſme pour ſe preſenter aux perſecuteurs, deſirant de ſouffrir une mort qui leur acqueroit l'immortalité.

'Il raporte enſuite l'hiſtoire de trois Saints qui ſouffrirent durant cette perſecution, afin que leur courage faſſe juger de celui des autres. 'Le premier eſt Saint Hormiſdas, dont l'Egliſe latine fait la feſte le 8 d'aouſt, & la greque le 31 de mars. [a]C'eſtoit une perſonne illuſtre parmi les Perſes, fils d'un Gouverneur de province, & Aquemenide, dit Theodoret; ce qui ſignifie ſeulement, ſelon Ferrarius, qu'il eſtoit d'une partie la plus fertile de la Perſe appellée l'Aquemenie. [Mais il eſt aſſez viſible que Theodoret veut marquer par la quelque titre particulier de nobleſſe.] c. Bar. 8. aug. c. Men. p. 278. a Thdt. p. 752. c. Baudr. p.

» 'Le Roy ayant appris qu'il eſtoit Chrétien, le fit venir, & luy » commanda de renoncer à ſon Sauveur. Vous m'ordonnez des » choſes, répondit le Saint, qui ne ſont ni juſtes en ſoy, ni avan- » tageuſes à vous-meſme: Quiconque ſera capable de mepriſer » & de meconnoiſtre Dieu, qui eſt le ſouverain maiſtre de tout le » monde, ſera bien plutoſt preſt à mepriſer & à trahir le Roy, qui » n'eſt qu'un homme ſujet à la mort [comme les autres.] Si c'eſt » donc un crime digne du dernier ſupplice que de vous refuſer » l'obeïſſance qui vous eſt duë, c'eſt un crime bien plus puniſſable » de renoncer au createur de l'univers. Le Roy au lieu d'admirer comme il devoit la ſageſſe de cette réponſe, oſta à Hormiſdas ſa charge & ſon bien, & le reduiſit à conduire les chameaux de l'armée. Quelques jours aprés, regardant par la feneſtre de ſa chambre, il vit cet homme d'une naiſſance illuſtre vétu de méchans habits, couvert de pouſſiere, & tout brulé du ſoleil: & l'ayant envoyé querir, il luy fit mettre une tunique de lin. Alors croyant qu'il ſeroit un peu adouci, tant par ce bon traitement, » que par les peines qu'il avoit endurées, il luy dit: Ne ſoyez plus » ſi opiniatre, & renoncez enfin au fils du charpentier. Hormiſdas » tranſporté de zele dechire en preſence du Roy la tunique qu'il » luy avoit donnée, & luy dit: Si vous croyez que j'abandonnerai » la pieté pour cela, gardez voſtre preſent avec voſtre impieté. Le Roy ayant vu cette action genereuſe le fit chaſſer du palais tout nud comme il eſtoit. 'Les Grecs ajoutent qu'il le condanna en meſme temps à la mort. [Theodoret n'en dit rien, & ne marque pas non plus s'il conſomma depuis ſon martyre. Mais quand d 753. a. b. Men 31. mars, p 279.

il ne ſeroit pas mort dans les tourmens, l'Egliſe auroit toujours raiſon de l'honorer, comme elle fait, entre les martyrs.

Theodoret raporte enſuite l'hiſtoire de Saint Suene, qui pour
Thdrt.p.753.b. c. eſtre plus courte n'en eſt pas moins admirable.] Iſdegerde, dit-il, voyant que Suene homme riche, & qui avoit mille eſclaves, refuſoit de luy obeïr, & de renoncer à ſon createur, luy demanda lequel de tous ſes eſclaves eſtoit le plus mechant. L'ayant appris, il donna à celui là le commandement de toute la maiſon de Suene, qu'il obligea d'obeïr [comme les autres] à cet eſclave. Il luy fit auſſi epouſer la femme de Suene, qu'il eſperoit par là decourager & faire changer de ſentiment. Mais ſon eſperance fut vaine, parceque la foy de Suene eſtoit établie ſur la pierre.
Men.p.278. [Je ne trouve point qu'on l'honore en particulier. Mais il eſt compris] dans la feſte generale que les Grecs font le 31 de mars des martyrs qui ont ſoufferts dans cette perſecution.

[Le Diacre Benjamin eſt le troiſieme dont parle Theodoret: mais comme ſon martyre ne fut conſommé au plutoſt qu'à la fin de la troiſieme année de la perſecution, nous attendrons à en parler dans la ſuite]

Socr.l.7.c.18.p. 355 b. a Ad l.g p.20. 'Les Chrétiens de Perſe ſe voyant perſecutez avec tant de violence, ſe retiroient ſur les terres des Romains: a Mais les Mages qui euſſent voulu les avoir tous entre les mains, [afin de tuer leur ame & leur corps,] mettoient de tous coſtez des gardes ſur les chemins pour les empeſcher de ſortir de Perſe: & ils employoient à cela les Princes Sarrazins qui obeïſſoient à cet empire. Aſpebete l'un de ces princes ne put voir ſans horreur, quoiqu'il fuſt payen, l'inhumanité avec laquelle ces Mages traitoient les Chrétiens: de ſorte qu'au lieu d'arreſter ceux qui fuyoient, il les aidoit meſme à ſe retirer.

p.20. [Cette humanité fut la cauſe de ſon ſalut.] 'Car ayant ſceu que l'on en avoit fait des plaintes à Iſdegerde, & redoutant la cruauté de ce prince, il ſe retira luy meſme ſur les terres de Romains avec toutes ſes richeſſes, & toute ſa famille. Il fut receu par Anatole alors General des troupes dans l'Orient, qui luy donna meſme le gouvernement des Sarrazins ſoumis aux Romains
p.20-24. dans l'Arabie. 'Aſpebete avoit alors un fils nommé Terebon "affligé d'une grande maladie, dont ayant eſté gueri miraculeu- &c.
ſement par les prieres de Saint Euthyme abbé, qui fleuriſſoit alors dans la Paleſtine, toute cette famille ſe fit Chrétienne.
P.29.54. Aſpebete fut nommé Pierre au batteſme: '& il fut depuis fait Eveſque des Sarrazins ſous le nom d'Eveſque de Parembole [ou

du

du Champ.] Il aſſiſta en cette qualité au premier Concile d'Epheſe [en 431. Il eſtoit mort avant l'an 449,] [a] auquel Auxolaüs ſon ſucceſſeur aſſiſta au ſecond Concile d'Epheſe. P.41 Conc.t.3. P.474.a 640.a. a Anal.g p.54 Conc.t.4.p.117.

[b] Les Chrétiens de Perſe qui s'eſtoient ſauvez des mains des perſecuteurs, furent juſques à Conſtantinople, où l'Eveſque Attique les receut fort bien, leur donnant tout le ſecours & la protection qu'il pouvoit. Il parla en leur faveur au jeune Theodoſe qui regnoit alors. Et comme il ſe rencontra que les Romains avoient "divers ſujets de plainte contre les Perſes, Theodoſe entreprit la guerre contre eux, plutoſt que de leur rendre les Chrétiens qu'ils avoient envoyé redemander. ["La guerre ſe fit certainement en 421, lorſque Vararane V. regnoit déja. Dieu y donna divers avantages aux Romains,] [c] qui crurent les devoir au ſang des Martyrs de Perſe, [& aux prieres des Confeſſeurs: de ſorte que Vararane accorda la paix en 422,] & la perſecution ceſſa ainſi dans la Perſe avec la guerre, ſelon Socrate. [d] Mais Theodoret qui la fait durer trente ans, [nous oblige de dire qu'elle recommença peu de temps aprés, quoique peut eſtre avec moins de violence. Et il eſt d'autant plus croyable en cela, que la ville de Cyr dont il eſtoit Eveſque eſt plus proche de la Perſe.] Il avoit dans un village de ſon dioceſe nommé Citte, les corps de quelques uns des martyrs qui avoient combatu dans la Perſe; & l'on y en celebroit tous les ans la feſte. Il écrit meſme à des Eveſques de l'Armenie Perſienne, pour les exhorter de faire dans cette perſecution ce que leur charge demandoit d'eux, [ce qui marque aſſez qu'il avoit acquis beaucoup d'autorité dans l'Egliſe, & que c'eſtoit long-temps aprés l'an 423, auquel il fut fait Eveſque eſtant encore fort jeune.] [e] Auſſi Saint Auguſtin parlant de cette perſecution vers l'an 425, dit qu'il ne ſçait ſi elle ne duroit point encore.

&c.

V. Theodoſe li. § 13.

b Socr.l.7.c.18. p.355.

c 20.p.359.b. c.

Thdrt l.5 c.38. p.751.d.

v P.c.24.p.872. c.

ep.77.78.p.944. 947.

V. Theodoret. § 16.

Aug.civ.l.18.c. 52.p.239.2.d.

[Il eſt au moins impoſſible de ſoûtenir qu'elle n'ait duré que deux ans, "comme il le faudroit dire en s'arreſtant entierement à Socrate,] puiſque S. Abraham y fut retenu cinq ans en priſon, & dans les fers, qui ne le ſerroient guere, dit S. Sidoine, parce-qu'on ne luy donnoit preſque pas à manger. Il ſortit de la priſon, [e] ſoit par la conduite d'un Ange, comme S. Gregoire de Tours dit dans ſa vie, [ſoit par quelque adreſſe, comme "les termes de S. Sidoine le ſemblent marquer,] [f] & s'en vint demeurer à Clermont en Auvergne, où il gouverna un monaſtere.

V. S. Sidoine § 33.

Sid l.7.ep.1.p. 208.

Gr T.v.P.c.3.p. 862.

Sid p.208 209.

[Le martyre de S. Benjamin dura auſſi trois ans entiers. Voici comment Theodoret le raporte.] [g] C'eſtoit un Diacre [fort zelé

Thdrt.l.5.c.38. p.753.754.

pour la propagation de la foy.] C'eſt pourquoi le Roy de Perſe le fit arreſter, & mettre en priſon Deux ans aprés ſa détention, un ambaſſadeur des Romains qui eſtoit venu pour d'autres raiſons, ayant eſté informé de l'état de ce Diacre, ſupplia le Roy de le mettre en liberté. Le Roy conſentit de l'y mettre, pourvu qu'il promiſt de n'inſtruire aucun Mage dans la religion Chrétienne. L'ambaſſadeur répondit pour Benjamin qu'il ſatisferoit à cet ordre, & voulut luy perſuader de le faire. Mais ce genereux Diacre ayant entendu cette propoſition, s'écria : Je ne puis me « diſpenſer de communiquer la lumiere que j'ay receuë : & j'ay « appris de l'Evangile quel ſupplice meritent ceux qui cachent « en terre les talens que Dieu leur a donnez. Le Roy qui ignoroit « cette réponſe de Benjamin, ordonna qu'on le fiſt ſortir de priſon. Quand ce Diacre ſe vit en liberté, il continua à chercher comme auparavant ceux qui eſtoient enſevelis dans les tenebres de l'ignorance, & à les éclairer des lumieres de la verité. Un an aprés le Roy informé de la conduite de Benjamin, ſe le fit amener, & luy commanda de renoncer au Dieu qu'il adoroit. Benjamin luy demanda quel ſupplice meriteroit un de ſes ſujets qui ſe ſouſtrairoit à ſa domination pour ſe ſoumettre à un autre. Il meriteroit la mort, répondit le Roy, & je le punirois du dernier ſupplice : A quoy Benjamin repartit avec une merveilleuſe ſageſſe : De quel ſupplice eſt donc digne une creature qui abandonne ſon Createur, pour faire un Dieu d'une autre creature, & pour luy rendre un ſouverain culte qui n'eſt dû qu'au Createur? Le Roy irrité de cette réponſe, luy fit enfoncer vingt pointes de roſeaux ſous les ongles de ſes piez & de ſes mains. Mais remarquant qu'il ſe moquoit de ce ſupplice, il luy fit enfoncer pluſieurs fois un roſeau pointu dans les parties naturelles, ce qui luy cauſa des douleurs inexprimables. Il le fit enſuite empaler, & ce ſupplice conſomma le martyre de ce genereux défenſeur de la foy. Les Grecs & les Latins font la memoire de ce Saint le 31 de mars.

Boll. 31 mars, p. 906 907.

[Nicephore inſere le martyre de S. Jacque dans la ſuite de ce qu'il tire de Theodoret, mais ſans le citer.] Il faiſoit profeſſion de la religion Chrétienne. Mais l'amitié qu'il y avoit entre Iſdegerde & luy la luy avoit fait abandonner. Les remontrances de ſa mere & de ſa femme le firent revenir à la foy de J. C. Iſdegerde irrité de ce changement luy fit ſouffrir des tourmens horribles & inouis. Car il luy fit couper tous les articles & les jointures des piez & des mains, & enſuite les jambes & les bras;

Nphr. l. 14. c. 20. p. 478. b. c.

en ſorte que ſon corps n'eſtoit plus qu'un tronc ſur lequel eſtoit ſa teſte, qu'il luy fit enfin couper.

[Nous voudrions que cette hiſtoire qui eſt celebre, euſt un meilleur auteur que Nicephore.] Nous en avons des actes dans Surius, qui font faire au Saint une priere particuliere à chaque membre qu'on luy coupoit. [J'ay peur que ce ne ſoit une choſe faite à plaiſir, & que ces actes n'aient eſté faits purement ſur ce qu'en dit Nicephore.] 'Le ſurnom d'Intercis ou Decoupé qu'ils luy donnent, comme luy eſtant déja attribué par l'uſage, [n'eſt pas une marque d'antiquité.] Ce qu'ils font dire à ſa femme qu'elle ne demeureroit plus jamais avec luy, puiſqu'il avoit renoncé J C, [eſt extraordinaire,] mais n'eſt pas ce me ſemble une marque de fauſſeté.] 'Ils ſuppoſent que ce Saint ſe reconnut auſſi-toſt aprés ſa chute, & qu'il ſouffrit fort peu aprés [Que ſi cela eſt veritable, il faut mettre ſon martyre ſous Iſdegerde dés l'an 420 au pluſtard.] 'Les Grecs & le martyrologe Romain font la feſte de ce Saint le 27 de novembre.

Sur. 27. nov. p. 628.

p. 627. & t.

p. 624.

Bar. 27. nov.

'Il faut raporter à ce temps-ci ou à la perſecution de Coſroés au VII. ſiecle, le martyre de S. Claudien moine de Perſe vers Niſibe, que les Grecs celebrent dans leurs Ménées le 5e d'avril. Ce qu'ils diſent de ſon martyre eſt digne de la barbarie des Perſes. 'Ils font toute la meſme hiſtoire d'un S. Bate qu'ils honorent le premier jour de may. [Il y a bien de l'apparence que ce Saint originaire des pays qui ſeparoient les Perſes d'avec les Romains, eſtoit appellé Bathas par les Perſes, & Claudien par les Romains.]

Boll. 5. apr. p. 400. b. d.

1. may, p. 46.

'Theodoret aprés avoir raporté le martyre de S. Benjamin, dit que les Perſes commirent une infinité d'autres cruautez ſemblables Et il ne faut pas s'étonner, ajoute-t-il, que Dieu tolere quelque temps leurs cruautez impies, puiſqu'il a toleré celles des Romains [durant 300 ans,] aprés leſquels il a couronné de gloire ſes ſerviteurs, & couvert d'ignominie ceux qui les ont perſecutez. Il a predit & que ſon Egliſe ſeroit attaquée [par des ennemis redoutables,] & qu'elle demeureroit invincible. L'experience nous apprend que la guerre nous eſt plus avantageuſe que la paix. Le repos nous rend laſches & timides: La perſecution nous donne du courage, & nous fait mepriſer toutes les choſes preſentes, comme paſſageres & periſſables.

Thdrt l. 7. c. 38. p. 754. b. c.

[Vararane s'en alla comparoiſtre dés l'an 439 ou 440, devant celui dont il avoit perſecuté ſi cruellement le nom & les ſerviteurs, ou plutoſt les propres membres. Mais Iſdegerde II.] 'ſon

p. 752. a.

fils ne fut pas moins l'heretier de ſa haine contre la vraie religion, que de ſa couronne. [Nous ſavons donc que la perſecution continuoit encore vers 450, mais nous ne ſavons point quand elle finit.]

THEODORE,

SOLITAIRE DE LA MONTAGNE DE PHERMÉ.

Vit. P. l. 5. c. 7. § 5. p. 585. 1. c. 10. 24. p. 598. 2

L'HISTOIRE des Peres des deſerts parle aſſez ſouvent de Theodore de Phermé, qui avoit porté 70 ans au moins l'habit de ſolitaire, 'partie en Sceté, [où Saint Macaire d'Egypte avoit habité le premier en l'an 330 au pluſtoſt,] & partie ſur la montagne de Phermé, 'qui eſt entre Sceté & Nitrie. [a]On remarque qu'il ſurpaſſoit en trois choſes la pluſpart des ſolitaires, ſavoir pour ne rien poſſeder, pour vivre dans une extreme abſtinence, & pour fuir les hommes. [b] Il ſemble qu'il avoit vécu quelque temps ſans manger de pain. [c] Il avoit trois bons livres, dans la lecture deſquels il profitoit beaucoup; & les freres qui les luy empruntoient quelquefois, en eſtoient auſſi fort edifiez. Il vint neanmoins une fois trouver S. Macaire [d'Egypte] pour ſavoir ce qu'il en feroit: Et ayant appris de ce ſaint vieillard que l'uſage qu'il en faiſoit eſtoit bon, mais qu'il eſtoit encore meilleur de ne rien poſſeder dutout, il vendit ſes livres, & en donna l'argent aux pauvres.

Lauſ. c. 23 p. 936. c Soz. l. 6. c. 20. p. 683. b. a Vit P. l. 5. n. 1 § 7. p. 362. 1. b c. 3. § 6. p. 576. p. 592. 2 c c 6 § 6 p. 582 l Cotel. g. t 1. p. 451. a.

Vit. P. l. 5. c. 8 p. 592. 1 Cotel. g. t 1. p. 363. a.

'On diſoit de luy & de S. Arſene, qu'ils haïſſoient ſur toutes choſes la gloire & l'eſtime des hommes; & c'eſtoit pour cela qu'Arſene "venoit rarement au devant des autres, & que Theodore n'y venoit qu'avec une extreme peine, & comme à la pointe de l'épée. 'Il fuyoit les hommes, non par aucun mepris qu'il euſt pour eux: [d]& il mettoit meſme [une grande partie de] la vertu à ne mepriſer [perſonne;] [e] mais parcequ'il avoit experimenté quelle eſtoit la douceur de la cellule [& du ſilence;] & il craignoit, diſoit-il, que le pretexte de la compaſſion & de la civilité ne l'empeſchaſt d'eſtre un vray moine.

" ὑπήντα.

Cotel. g. t 1. p. 455. 2. d p. 454. c. e p. 455. 2.

P 456. 'Un frere l'ayant un jour prié de luy apprendre à faire des

corbeilles, il luy dit qu'il n'avoit qu'à luy laiſſer les feuilles de palmier qu'il avoit apportées pour cela, & à revenir le lendemain au matin. Il diſpoſa cependant tout ce qu'il falloit pour l'ouvrage de ce frere; & quand il fut revenu il luy fit la premiere treſſe, luy montra comme il falloit continuer, & puis le laiſſa travailler ſeul, ſe retirant de ſon coſté en ſon particulier pour demeurer en ſilence. Quand le temps fut venu, il fit manger le frere & le renvoya. Le jour d'aprés le frere revint encore; mais Theodore luy dit de reporter ſon ouvrage, & de ſe retirer, puiſque [ne venant plus par neceſſité,] ſa viſite ne luy eſtoit qu'un ſujet de tentation & de peine.

[Il portoit cet amour de la ſolitude juſqu'à un point qu'il ſeroit utile à peu de perſonnes d'imiter.] Un Abbé Joſeph eſtant malade, l'envoya prier au milieu de la ſemaine de le venir voir avant qu'il mouruſt: Il s'en excuſa, & luy fit dire que s'il eſtoit encore en vie le ſamedi, [où il ſortoit apparemment pour aller à l'egliſe,] il iroit le voir, & ſinon qu'ils ſe verroient dans l'autre monde. p. 455.

[On voit encore ſon amour pour le ſilence, & ſon mepris pour la gloire des hommes,] dans ce qu'un ſolitaire raportoit, que l'eſtant allé voir un ſoir, un Comte qui y eſtoit arrivé auſſi en meſme temps, Theodore luy alla ouvrir à moitié deshabillé, & dans un état tres mal ſeant; l'autre ſolitaire vouloit luy racommoder un peu ſon habit, il ne le voulut pas meſme ſouffrir. Le Comte l'entretint quelque temps, & ſe retira: aprés quoy l'autre ſolitaire temoignant la peine qu'il avoit de cette rencontre, capable de ſcandalizer une perſonne qui venoit pour s'edifier, Theodore luy répondit: Eſt-ce que nous ſommes encore eſclaves des hommes? J'ay fait ce que j'ay dû: s'en ſcandalize ou s'en edifie qui voudra. Je parle à ceux qui viennent en l'état où je me trouve. Et la regle qu'il donnoit à ſon diſciple, eſtoit de dire naïvement, & ſans autre civilité, ce qu'il faiſoit à ceux qui le demandoient, qu'il dormoit quand il dormoit, qu'il mangeoit quand il mangeoit. p. 459.

[La crainte de profaner la parole de Dieu, eſtoit encore un des ſujets qui luy faiſoient aimer la ſolitude & le ſilence.] Un ſolitaire l'eſtant une fois venu trouver, & l'ayant prié durant trois jours de luy dire quelque choſe, il n'en put tirer un ſeul mot. Ainſi s'en eſtant retourné fort triſte, le diſciple du ſaint vieillard luy dit: D'où vient, mon Pere, que vous ne luy avez pas dit une ſeule parole? Il luy répondit: Je n'avois garde, mon fils, p. 452. a [Vit. P. l. 5 c. 8. § 6. p. 592.

parcequ'il trafique de diſcours, & ne cherche des inſtructions que pour les redire enſuite à d'autres, & en tirer vanité.

Cotel.p.453.b. 'Un autre s'entretenant avec luy ſur des vertus qu'il ne pratiquoit pas encore, il luy dit : Vous n'avez point encore trouvé de vaiſſeau, & avant que de vous embarquer vous voilà déja arrivé au port.

[Il n'excella pas ſeulement dans ce que nous venons de dire;] p.457[Vit.P.l.5. c.2.§6.p.585. 'mais il obtint encore de Dieu la grace d'eſtre delivré de la crainte & de la timidité. Un frere qui le ſavoit, luy dit un jour: Mais mon pere, ſi vous entendiez tout d'un coup le bruit de quelque edifice qui tomberoit par terre, n'auriez-vous point peur? Non, luy dit-il, quand le ciel viendroit à tomber, Theodore n'a point de peur.

Cotel.p.459.c. 'Trois voleurs eſtant entrez une fois dans ſa cellule, & deux le tenant pendant que le troiſieme ramaſſoit tout ce qu'il y trouvoit, [il les laiſſa faire ſans s'étonner,] juſqu'à ce qu'il vit qu'ils prenoient auſſi la tunique de lin dont il ſe ſervoit pour aller à l'egliſe & à la communion. Il leur dit de la laiſſer; & comme ils ne laiſſoient pas de la prendre, il ſe ſecoua un peu, & jetta par terre les deux qui le tenoient. Il ne laiſſa pas de leur dire de faire quatre parts de ſon petit meuble, d'en prendre trois, & de luy en laiſſer une: & ſa tunique ne manqua pas de tomber dans celle qui luy demeura. χαβιτῶνα τὸν συναπτὸν.

P.490. 'Iſaac diſciple de Crone le fut auſſi quelque temps de Theodore de Phermé, & il proteſtoit que ni l'un ni l'autre ne luy avoit jamais rien ordonné [de ce qu'il pouvoit faire luy meſme.] Theodore, diſoit-il, dreſſoit la table ſans rien dire, & aprés cela il me prioit encore de venir manger. Je luy diſois; Mon Pere, « je ſuis venu auprés de vous pour m'inſtruire ſous voſtre conduite, & vous ne me faites rien faire. Et le vieillard ne répondoit « rien. Iſaac s'en plaignit aux anciens, qui en vinrent parler à Theodore, & il leur répondit: Suis-je un ſuperieur de monaſtere « pour commander aux autres. Je n'ay rien à luy dire: Il peut, s'il « veut, faire ce qu'il me voit faire. Depuis cela Iſaac avoit ſoin de « le prevenir, & quand il le voyoit prés à faire quelque choſe, il ſe haſtoit de la faire le premier. V. Crone.

P.456.c. 'Un vendeur d'oignons vint à la cellule de Theodore: le diſciple du Saint en prit quelques uns, & Theodore luy ayant dit de donner du blé au marchand, Iſaac au lieu de prendre du meilleur blé en donna du moindre. Theodore l'en reprit par un regard grave & ſevere, dont il fut tellement effrayé, qu'il laiſſa tomber

un pot qu'il tenoit, & le caſſa. Il ſe jetta auſſi-toſt à terre pour
» luy demander pardon. Theodore luy dit: C'eſt moy qui ay fait
» la faute, & non vous, de vous avoir dit [de faire ce que je de-
» vois faire moy meſme.] Il alla auſſi-toſt prendre de ſon meilleur
blé pour en donner au marchand, & luy rendit encore ce
ſemble ſes oignons.

Un frere luy demanda s'il ne ſeroit pas bien de ne point man- p.453 a.
ger de pain durant quelque temps, Thodore luy répondit que
oui, & qu'il l'avoit pratiqué luy meſme. Ce frere ajouta qu'il
» alloit donc faire moudre quelques pois-chiches. Mais le Saint
» luy dit: S'il faut que vous ſortiez, [& qu'on ſache ce que vous
» faites,] mangez du pain.

Un des anciens luy eſtant venu dire avec étonnement qu'un b.
» certain ſolitaire eſtoit retourné dans le monde; Ne vous en
» étonnez pas, luy dit Theodore: car ce qui eſt veritablement
» étonnant, c'eſt que quelqu'un puiſſe echaper aux attaques &
» aux ruſes de noſtre ennemi.

On raporte de luy cette parole conſiderable; Qu'un homme p.455.c.
qui eſt fermement établi dans l'eſprit de penitence, n'a pas be-
ſoin d'eſtre lié par aucune loy.

On remarque que dans le temps qu'il eſtoit à Sceté, il lia trois p.458.b,c.
&c. demons à la porte de ſa cellule, & puis leur accorda par grace
de s'en aller.

Il diſoit que quand une perſonne, dont nous eſtions amis, eſtoit p.452.b|Vit.P.l.
tombée dans la fornication, nous devions luy donner la main, 5.c.30.§23.p.
& faire noſtre poſſible pour le relever; mais que s'il eſtoit tombé 598.2.
dans quelque erreur contre la foy, & qu'il ne vouluſt pas s'en
corriger aprés les premieres remontrances, il falloit l'abandon-
ner promtement, & rompre toute amitié avec luy depeur qu'
en nous amuſant à le vouloir retirer de ce gouffre, il ne nous
y entrainaſt nous meſmes.

[Sa vertu] le fit ordonner Diacre de Sceté: mais au lieu d'ac- Cotel.p.452.b|
cepter cette fonction, il s'enfuit en divers endroits. Les Peres Vit.P.l.5.c.15.§
eurent toujours ſoin de le chercher, & de le ramener, en l'exhor- 21.p.623|l.7.c.
tant de s'acquiter de ſon miniſtere: mais ils ne purent jamais 39.§1.p.679.
l'y faire reſoudre, d'autant qu'ayant prié Dieu de luy faire
connoiſtre ſa volonté ſur ce ſujet, il avoit vu une colonne de feu
qui alloit depuis la terre juſqu'au ciel, & on luy avoit dit: Si tu
peus eſtre tel que cette colonne, va & exerce le miniſtere du
diaconat. On le pria d'aſſiſter au moins à l'autel, & d'y tenir
le calice: mais il le refuſa encore, & on n'oſa pas l'en preſſer,
depeur qu'il n'abandonnaſt Sceté.

Cotel.g.t.1.p. 458. Il fut obligé de le quitter quelque temps aprés, lorſque ce deſert fut deſolé, [& ravagé par les Maziques] vers l'an 395. Il ſe retira à Phermé, où il demeura ce ſemble juſqu'à ſa mort, [& ſans doute durant beaucoup d'années, puiſqu'il en a retenu le ſurnom: cela s'accorde fort bien avec ce qu'on marque, J'qu'il a porté 70 ans au moins l'habit monaſtique, & avec ce que nous avons vu qu'on le comparoit avec S Arſene, comme eſtant contemporains, [quoique Saint Arſene ne ſe ſoit retiré à Sceté que beaucoup depuis luy, & vers l'an 390. V. S. Moyſe le voleur.

p.451.a.

p.453.c.499.a. Ce fut depuis ſa ſortie de Sceté, J'qu'ayant eſté voir l'Abbé Jean eunuque de naiſſance, qui eſtoit encore jeune, & Jean ſe plaignant de ce qu'eux autres ne pouvoient s'acquiter qu'avec beaucoup de peine de l'office & des autres choſes qui regardent Dieu, au lieu que Theodore & les autres anciens n'y trouvoient que de la facilité & de la joie; C'eſt, luy répondit Theodore, parceque nous avons fait noſtre capital de l'œuvre de Dieu, & noſtre acceſſoire de ce qui regarde les beſoins de noſtre corps. Note 1. τὸ ἔργον τοῦ Θεοῦ.

p.453.c. 'Lorſque j'eſtois à Sceté, l'œuvre de noſtre ame eſtoit proprement noſtre œuvre, & les ouvrages des mains n'eſtoient que comme une œuvre de ſurcroiſt que nous faiſions en paſſant:

p.454.a. 'Maintenant au contraire, nous ne nous occupons à l'œuvre de noſtre ame que comme en paſſant. Et comme on luy demandoit ce que c'eſtoit que l'œuvre de l'ame, & l'œuvre des mains. Tout ce que nous faiſons, dit-il, pour obeïr à l'ordre de Dieu, paſſe pour eſtre l'œuvre de l'ame; mais ce que nous faiſons pour noſtre utilité, & noſtre commodité propre, eſt reputé pour un ouvrage de nos mains. Ainſi quand nous aimons mieux ce que nous faiſons pour noſtre avantage ou noſtre ſatisfaction propre, que d'aller viſiter un malade, ou rendre quelque aſſiſtance à nos freres, nous quittons l'œuvre de Dieu & de l'ame pour l'œuvre des mains, & le principal pour l'acceſſoire.

[Il faut raporter aux dernieres années de Theodore de Phermé

p.451. ce que nous trouvons,] 'qu'un anacorete des Cellules qui avoit peine à ſouffrir ſa ſolitude, l'eſtant venu conſulter, il luy conſeilla de ſe mettre avec d'autres, & de ſe ſoumettre avec humilité au joug de l'obeïſſance. Il le fit, & revint quelque temps aprés avouer à Theodore qu'il ne trouvoit point encore de repos en cet état. Le Saint luy dit ſur cela: Si vous ne vous trouvez bien, ni ſeul, ni en compagnie, pourquoi avez-vous embraſſé l'état monaſtique? Mais quelle a eſté voſtre vuë en quittant le monde? A-ce eſté pour vivre à voſtre aiſe, ou pour vous ſauver par la mortification

„ mortification & par la peine? Et combien y a-t-il que vous portez l'habit de moine ? Il y a huit ans, répondit-il. Et moy, p.452.
„ repartit Theodore, il y en a 70, ſans que durant tout ce temps
„ j'aye eu un ſeul jour de repos. Mais nous ſommes en un temps p.455.a.
„ où beaucoup veulent ſe donner du repos, ſans attendre que
„ Dieu le leur donne.

Nous trouvons encore d'autres paroles du meſme Theodore de Phermé dans les vies des Peres, que nous n'avons pas cru neceſſaire de remarquer. p.452.c|455.a|456.a|457.a|458.c

Eſtant devenu extremement vieux, il tomba malade à Phermé, où [les freres] luy apportoient diverſes choſes pour ſa nourriture. [Il recevoit tout pour ne leur pas faire de peine ;] mais ce que l'un luy avoit apporté, il le donnoit à celui qui venoit aprés : & quand l'heure du repas eſtoit venüe, il prenoit ce qui ſe rencontroit alors dans ſa cellule. p.458.a.b

[Dans le temps que Theodore, dont nous avons parlé juſques
Note 2. ici, ſe ſanctifioit dans Sceté,] l'un ["autre] Theodore ſe rendoit celebre dans les cellules. Car Caſſien qui eut avec luy ſa VI. Conference, l'appelle un Saint tout à fait eminent dans la vie active. On croit que c'eſt le meſme Abbé Theodore que Caſſien témoigne avoir vu [en Egypte,] & qu'il loüe comme un homme d'une grande ſainteté, extremement habile, non ſeulement dans tout ce qui regarde la ſcience de la pratique, mais encore pour entendre l'Ecriture. Il n'avoit point acquis ſa ſcience par la lecture & par l'étude des belles lettres du monde, mais uniquement par la pureté de ſon cœur. Car il entendoit & prononçoit à peine quelques mots de la langue greque. Ce ſaint homme cherchant une fois l'éclairciſſement d'une queſtion tres difficile, demeura en prieres ſept jours & ſept nuits ſans diſcontinuer, juſqu'à ce que Dieu luy en euſt enfin accordé l'intelligence. Caſſ.coll 6.c.1. p.389. n.p.223.301. *al.* l.5.c.33.p.183.

Lorſque quelques ſolitaires luy témoignoient un jour eſtre étonnez de cette grande lumiere qu'il avoit, & qu'ils luy demandoient l'explication de quelques paſſages de l'Ecriture, il leur dit qu'un Religieux qui deſiroit penetrer dans le ſens de l'Ecriture ſainte, ne devoit point conſumer ſon eſprit à lire les commentaires ; mais qu'il devoit plutoſt employer tout ſon ſoin à ſe purifier des vices de la chair, parceque quand le voile des paſſions aura eſté levé de deſſus les yeux de l'eſprit, ils commenceront à contempler d'eux meſmes, & comme naturellement les merveilles renfermées dans l'Ecriture, ſans avoir beſoin de l'aide des commentaires: de meſme que les yeux du corps quand c.34.p.123.

ils ſont ſains, n'ont beſoin d'aucun ſecours étranger pour voir. Et « aſſurément, ajouta-t-il, tant de contrarietez & tant d'erreurs « que nous voyons dans les commentateurs de l'Ecriture, ne « viennent que de ce que la pluſpart ſe haſtent d'interpreter ces « livres divins, avant que d'avoir travaillé à purifier leur ame, & « l'impureté de leur cœur les empeſche de bien comprendre la « lumiere de la verité, & les jette dans des ſentimens contraires à « la foy, & oppoſez les uns aux autres. «

c.35.p.926. 'Caſſien raporte encore, que lorſqu'il commençoit à s'exercer dans la vie des anacoretes, ce Theodore le vint une fois ſurprendre dans ſa cellule durant la nuit pour voir ce qu'il y faiſoit, par une curioſité que l'amour de Pere qu'il avoit pour luy luy inſpiroit. Caſſien s'eſtoit couché ſur ſa natte auſſitoſt aprés avoir achevé l'office du ſoir, pour ſe repoſer un peu. Theodore le trouvant donc en cet état, jetta un profond ſoupir, & l'appellant par ſon nom; Mon frere Jean, luy dit-il, combien y a-t-il de « ſaintes ames, qui à l'heure que je vous parle, s'entretiennent « avec Dieu, qui l'embraſſent étroitement, & qui le retiennent « en elles meſmes! Et cependant vous vous privez d'un ſi grand « bonheur en vous laiſſant aller au ſommeil! «

Vit.P.l.5.c.7.§7. p.585.|c.11.§11. p.609. a n.p.642.| Cotel.g.t.1.p. 810.2. b Cotel.g.t.2.p. 503,b.c. c p.46. p.460,b.c. 'Il y a encore dans les Vies des Peres un Theodore ſurnommé "du Neuvieme d'Alexandrie, "parcequ'il demeuroit [non] dans le neuvieme quartier, [b] mais à neuf mille de cette ville du coſté de l'Occident, ſur le bord de la mer. [c]On en raporte cette parole, que ſi Dieu nous imputoit les negligences où nous tombons dans le temps de la priere, & les diſtractions inevitables que nous ſouffrons en chantant des pſeaumes, nous ne pourrions pas eſtre ſauvez. 'Il avoit demeuré dans le deſert eſtant plus jeune: & un jour qu'il eſtoit allé à un four pour y faire ſon pain, il s'y rencontra un frere qui vouloit auſſi en faire pour luy, mais qui avoit beſoin de quelqu'un pour l'aider. Theodore quitta donc ſon pain pour faire celui de ce frere, & enſuite de deux autres encore qui vinrent conſecutivement pour la meſme choſe, & il attendit toujonrs à faire le ſien, juſqu'à ce qu'il ne vint plus perſonne qu'il puſt ſervir. de Nono, ou Ennato. Nouvriaç.

e. 'On dit de luy & de Luce qui demeuroit auſſi au Neuvieme, qu'ils paſſerent 50 ans à tromper, s'il faut ainſi dire, la tentation qu'ils avoient de ſortir de leur demeure. Car tous les ans à la fin de l'été, ils ſe diſoient l'un à l'autre, Quand cet hiver ſera fini, nous ſortirons, & aprés l'hiver ils diſoient: Nous nous en irons aprés l'été. Et par cet artifice ils vécurent toujours ſans ſortir, en diſant continuellement qu'ils ſortiroient.

» 'Ce Luce ayant receu une fois chez luy quelques moines [de la ſecte] des Euchites ou Prians, il leur dit: A quel ouvrage des mains vous occupez-vous, mes freres? Nous ne travaillons à aucun ouvrage des mains, répondirent-ils, mais ſelon ce que nous enſeigne l'Apoſtre, nous prions ſans ceſſe. [C'eſtoit la maxime de ces "heretiques nez en Orient vers le temps de Valens; & c'eſt pour cela qu'on leur avoit donné le nom d'Euchites, Maſſaliens, ou Meſſaliens.] Luce [voyant leur illuſion,] leur dit: Et ne mangez-vous point? Oui nous mangeons. Et qui prie alors pour vous? A cela ils ne ſceurent que répondre. Il ajoute, Ne dormez-vous point? Oui, nous dormons: Et quand vous dormez, qui prie pour vous? Surquoi n'ayant encore rien à repliquer, le vieillard leur dit: Pardonnez-moy, mes freres, ſi je vous avertis que vous ne faites pas ce que vous dites. Mais moy je veux vous faire voir de quelle ſorte en travaillant de mes mains, je prie ſans ceſſe Je demeure aſſis, avec l'aſſiſtance de Dieu, depuis le matin juſqu'à une certaine heure, & je trempe dans de l'eau quelques feuilles de palmier, dont je fais des nattes ou de la corde; & durant cela je dis, Ayez pitié de moy, mon Dieu, ſelon l'étenduë de voſtre grande miſericorde, & effacez tous mes crimes ſelon la grandeur & la multitude de vos bontez. Eſt-ce là prier ou non? Ils avouerent que c'eſtoit prier: & il ajouta; Quand j'ay employé la journée de cette ſorte à faire quelques corbeilles ou quelques nattes, environ pour ſeize deniers, en priant toujours Dieu de cœur ou de bouche, je donne deux deniers aux pauvres qui ſe trouvent à la porte, & le reſte je l'emploie pour me nourrir: Durant donc que je mange ou que je dors, ceux à qui j'ay donné ces deux deniers, prient pour moy, & demandent à Dieu le pardon de mes pechez; & ainſi j'accomplis ce que me commande l'Apoſtre de prier ſans ceſſe.

V. les Meſſaliens.

p. 520 | Vit P. I. c. 12. § 9. p. 613 | L. 3. c. 212. p. 531.

» 'Un ſolitaire nommé Longin dit à l'Abbé Luce; Trois penſées me ſont venuës dans l'eſprit, la premiere de quitter mon pays, la ſeconde de ne manger que de deux jours l'un, & la troiſieme de fuir la vuë des hommes, il luy répondit, Quant à la premiere, en quelque lieu que vous alliez, vous n'y ſerez point vraiment étranger, ſi vous ne donnez un frein à voſtre langue, mais vous le ſerez ſans partir d'ici, ſi vous la retenez dans le ſilence. Pour ce qui eſt de la ſeconde, le Prophete Iſaïe dit: Quand vous jeûneriez juſques à tomber dans une telle foibleſſe que voſtre teſte n'euſt plus la force de ſe ſoûtenir, cette mortification ne vous rendroit pas ſi agreable à Dieu, que lorſque vous empeſcherez

Vit. P. I. § c. 10. 33. p. 599.

voſtre eſprit de ſe laiſſer emporter à aucunes mauvaiſes penſées. « Et pour ce qui eſt de la troiſieme, ſi vous ne vous corrigez de « vos defauts en converſant avec les hommes, vous ne vous en « corrigerez pas quand vous ſerez ſeul. «

Cotel. g. t. 1. p. 523. Ce Longin demeuroit [comme Luce] au Neuvieme, & il devint depuis [un grand Saint.] Car on raporte qu'une femme qui ne le connoiſſoit que de reputation, le venant chercher pour le prier de guerir un cancer qu'elle avoit à la mammelle, elle le rencontra ſur le bord de la mer qui ramaſſoit un peu de bois, & comme elle ne le connoiſſoit point de viſage, elle le pria de luy dire où eſtoit l'Abbé Longin. Il luy répondit: Et que voulez-vous à cet « impoſteur? Je ne vous conſeille point de l'aller chercher; car ce « n'eſt qu'un fourbe & un hypocrite. Il ſçeut enſuite quel eſtoit « ſon mal, y fit le ſigne de la Croix, & luy dit de s'en aller, dans p. 524. a. l'eſperance que Dieu la gueriroit, mais non pas Longin qui n'y pouvoit rien. Elle ſe trouva en effet auſſi-toſt guerie, & fut bien ſurpriſe, lorſqu'en décrivant celui à qui elle avoit parlé, elle apprit que c'eſtoit Longin.

a. Des perſonnes luy ayant un jour amené un poſſedé, il leur dit qu'il ne pouvoit pas le guerir, mais qu'ils s'adreſſaſſent à l'Abbé Zenon. Ils le firent; & comme Zenon preſſoit le demon de ſortir, le poſſedé commença à crier: Tu crois que je ſors à cauſe de « toy; mais je ſens l'Abbé Longin qui prie, & qui me fait vio- « lence. Ce ſont ſes prieres que je crains, & qui me font ſortir: car « pour toy, je ne t'aurois pas ſeulement dit un mot. «

b. On raporte encore ces paroles de l'Abbé Longin: Que l'ame connoiſt qu'elle a conceu l'eſprit du ſalut, lorſque les paſſions p. 523 b. s'appaiſent & s'arreſtent, & [que ſi noſtre corps ſe plaint d'eſtre accablé de mortifications,] il faut luy répondre; Tu crains d'eſtre malade? Hé bien ſois malade, ſouffre, & meurs auſſi ſi tu veux. Mais ſi tu veux de la nourriture extraordinaire, je t'oſterai meſme l'ordinaire.

L'ABBÉ MUTHUÉS, PRESTRE ET SOLITAIRE.

[LE nom de l'Abbé Muthués eſt celebre dans les Vies des Peres des deſerts.] Nous avons lieu de juger qu'il n'eſtoit pas du nombre des Peres de Sceté; '& l'on voit qu'il a au moins demeuré quelque temps à Raïthe, ["qui eſt la ſolitude d'Elim; celebre dans l'Ecriture par les douze fontaines & les 72 palmiers.] 'Il vivoit ſeul en ſon particulier.

V. SS. Paul, Iſaïe, &c.

Cotel. g. t. 1. p. 558 b. p. 559 c. p. 562 a.

'Il citoit quelquefois Paphnuce Cephale, ["qui vivoit encore dans les Cellules en 391: & ainſi on ne le peut mettre au pluſtoſt que ſur la fin du IV. ſiecle; comme on peut juger auſſi qu'il n'a pas paſſé le milieu du V, puiſque les Vies des Peres ne vont guere au delà de ce temps là.] 'On voit qu'il eſtoit ami particulier de Jean des Cellules & d'un Jacob [ou Jacque, dont on ne ſçait pas non plus le temps precis, ſi ce Jacob n'eſt] le boiteux "que Pallade vit vers 391, & qui avoit eſté connu de S. Antoine.

V. S. Paphnuce

p. 560 c.

V. S. Jean le Nain §. 12.

Lauſ. c. 90. p. 1015. c. d.

a.

[On peut juger de la vie de Muthués par ſes maximes.] 'Il preferoit "une auſterité moins rigoureuſe, mais conſtante & uniforme, à une qui eſt forte d'abord, & qui ſe relaſche bientoſt aprés.

ἐγκράτειαν.

Cotel. g. t. 2. p. 557. c.

'Un frere luy demandant ce qu'il devoit faire quand il venoit quelque hoſte le matin [avant l'heure ordinaire du repas,] ou un jour de jeûne; il luy répondit: Si vous mangez avec regret hors de vos heures à cauſe des hoſtes, vous ne faites que bien; mais ſi vous le faites hors de cette neceſſité, c'eſt l'amour propre qui vous le fait faire.

p. 558. c.

'Quand on luy demandoit quelque inſtruction, il diſoit: "Priez Dieu de mettre dans voſtre cœur un eſprit de triſteſſe & d'humilité, & pleurez ſans ceſſe, parceque le temps eſt proche. 'Ayez toujours vos pechez devant vos yeux: Ne jugez point des autres, mais mettez-vous audeſſus de tous. Ne liez jamais d'a-

p. 560. c.

" p. 561. a. b.

a.

mitié avec un enfant, une femme, ou un heretique. Ne donnez « aucune liberté à vos paroles, mais mettez un frein à voſtre « a.b. langue auſſi-bien qu'à voſtre bouche. 'Renoncez à toute conten- « tion & à toute diſpute ſur quelque ſujet que ce ſoit. Si un autre « dit bien, approuvez-le: S'il dit mal, répondez-luy. C'eſt à vous « à voir pourquoi vous parlez ainſi, ſans entreprendre de le com- « battre. Voilà ce que c'eſt que d'eſtre humble. «

p.559.b.c. 'Il ne vouloit pas qu'on fiſt un plus grand peché de la mediſance que de ce qui viole la chaſteté, parceque l'un donne abſolument la mort à l'ame, au lieu que ce qu'on dit contre le prochain ſe peut reparer en luy en demandant pardon. [Mais il ne p.562.c. pretendoit pas auſſi qu'on fiſt un jeu de la mediſance:] '& un frere luy demandant avis ſur ce qu'il ne pouvoit s'empeſcher de condanner & de cenſurer les autres lorſqu'il ſe trouvoit en compagnie, quoiqu'ils ne fiſſent rien de mal; le ſeul remede qu'il crut luy pouvoir conſeiller, fut de fuir abſolument les hommes pour demeurer ſeul. Avec les autres, diſoit-il agreablement, il ne faut pas eſtre quarré, mais rond [pour ne bleſſer & n'eſtre bleſſé de perſonne.]

p 562.a. 'Il diſoit de luy meſme que c'eſtoit par foibleſſe qu'il demeuroit ſeul, & non par vertu, n'ayant pas aſſez de force pour converſer avec les autres. [Auſſi il paroiſt que ſon principal caractere p.558.a. eſt l'humilité.] 'Il diſoit quelquefois qu'eſtant jeune il croyoit faire quelque choſe de bien; mais que depuis qu'il eſtoit devenu vieux, il voyoit qu'il n'avoit quoy que ce ſoit de bon en luy. [Cette vuë de ſon imperfection n'eſtoit en luy qu'un ac- p.557.c. croiſſement de lumiere & de vertu, ſelon]ce qu'il diſoit luy meſme, que plus un homme s'approche de Dieu, plus il voit qu'il eſt pecheur, de meſme qu'Iſaïe aprés avoir vu Dieu, s'appelle miſerable & impur.

p.558.b. 'Un frere luy dit un jour: Comment eſt-ce que ceux de Sceté vont encore audelà de l'Ecriture, aimant leurs ennemis plus qu'eux meſmes? Au lieu de répondre ſur cela, il ſe contenta de dire: Pour moy juſques à preſent je n'ay pas ſeulement aimé « comme moy meſme ceux qui n'ont que de l'affection pour moy. «

p.559.a. 'Un ſaint ſolitaire avoit dit de luy, qu'il eſtoit un vray Iſraelite, en qui il n'y avoit aucun deguiſement. Il le ſçeut, & répondit à celui qui le luy raporta: Je ne merite aucunement ce que ce ſaint « Pere a dit de moy; mais je ſçay bien qu'en me relevant ainſi il « donne une preuve de ſa parfaite vertu. Car la perfection con- « ſiſte à eſtimer ſon prochain plus que ſoy meſme.

Digitized by Google

[ᵃUn ſi grand amateur de l'humilité n'avoit garde de pretendre à la dignité eminente du ſacerdoce.] ᵇMais Dieu l'y eleva par la violence que luy fit un Eveſque, [ᶜqui pouvoit eſtre celui de Babylone en Egypte.] Car Muthués eſtant venu de Raïthe en ſon dioceſe, avec un diſciple qui l'accompagnoit, cet Eveſque l'arreſta, & le fit Preſtre contre ſon gré. Comme ils diſnoient enſuite enſemble, l'Eveſque luy dit : Pardonnez-moy, je vous prie, mon Pere : car je n'ignore pas que je vous ay fait violence; mais le deſir que j'avois de recevoir voſtre benediction en a eſté cauſe. Le ſaint vieillard luy répondit avec ſon humilité ordinaire : Il eſt vray que je ne le deſirois nullement ; & ce me ſera auſſi une grande peine de ce que cela me ſeparant du frere avec qui je ſuis, je ne pourrai pas faire ſeul mes prieres accoutumées. [On n'explique pas pourquoi le ſacerdoce le ſeparoit de ſon diſciple. Car ſi on l'euſt obligé en l'elevant à la preſtriſe de quitter la ſolitude, il ne ſe fuſt pas contenté de ſe plaindre qu'on le ſeparoit de ſon frere. L'Eveſque voyant combien il aimoit ce frere,] ſi vous le jugez digne du ſacerdoce, dit-il à Muthués, je l'ordonnerai auſſi Preſtre. Je ne ſçay pas luy repliqua le Saint, s'il en eſt digne, mais je ſçay bien qu'il vaut beaucoup mieux que moy. L'Eveſque ſur ces paroles ordonna auſſi ce frere Preſtre. Mais ni Muthués, ni luy ne monterent jamais à l'autel pour y conſacrer l'hoſtie ſainte. Surquoi Muthués diſoit quelquefois: Par la miſericorde de Dieu, je n'aurai pas grand conte à luy rendre de cette ordination, puiſque je n'ay jamais oſé entreprendre de luy offrir l'oblation ſacrée ; ce qui n'appartient qu'à ceux qui ſont ſi purs & ſi juſtes, qu'ils ſont entierement irreprehenſibles: mais quant à moy, je me connois bien.

ᵃ Vit.P.l.5.c.15 § 27.p.624|l.3.c. 188.§28.p.527|l. 7.c.53§3.p.680.

Note 1.

Note 2. [ᵃNous pouvons joindre à Muthués un autre ſolitaire nommé Moce, à qui on donne auſſi-bien qu'à Muthués pluſieurs autres noms, dont quelques uns ſont les meſmes, ou ſi ſemblables, que l'on pourroit croire que ce n'eſt auſſi qu'une meſme perſonne, ſi nous ne voyions que Moce a eſté elevé non ſeulement au ſacerdoce comme Muthués, mais encore au premier degré du ſacerdoce, c'eſt à dire à l'epiſcopat.] ᵇIl eſtoit natif d'un village [d'Egypte,] & voulant baſtir une cellule pour ſe retirer, il s'établit d'abord dans un lieu appellé Heracleone ou Heraclan. [C'eſtoit peut-eſtre aux environs de l'isle des trois Heraclées qui ſont en Egypte.] ᶜIl y trouva de la contradiction dans beaucoup de perſonnes, ce qui l'ayant obligé de ſe retirer en un autre lieu, & y ayant encore trouvé un frere, qui par la malice du diable eſtoit

ᵃ Vit.P.l.7.c.10. § 1.p.669.

ᵇ § 1|l.1.c.94.p. 514|Cotel g.t.1. p.567.c.

ᶜ Ibid.

toujours en colere contre luy, il abandonna auſſi ce lieu, & s'en retourna à ſon village, y baſtit une cellule, s'y renferma, & fit barricader la porte ſur luy. Quelque temps aprés, [le frere qui avoit toujours eu querelle contre luy s'eſtant reconnu,] les Peres de ce lieu s'aſſemblerent pour le mener à Moce, [afin qu'il luy pardonnaſt,] & prier le Saint de retourner au lieu où il avoit auparavant demeuré avec eux. Ils laiſſerent ce frere avec leurs peaux de mouton en un lieu proche du village, & eux s'en eſtant allé trouver Moce, ils frapperent à ſa cellule. Dés qu'il eut ouvert ſa feneſtre, il les reconnut. Ils firent oraiſon enſemble; & comme il leur demanda enſuite où eſtoient leurs peaux, ils luy répondirent, Elles ſont ici auprés où nous les avons laiſſées avec un tel frere, qui autrefois eſtoit toujours en colere contre vous. Il n'eut pas pluſtoſt entendu le nom de ce frere, & ſçeu qu'il venoit pour le voir, que de joie il rompit ſa porte à coups de coignée, ſortit, & courut au lieu où il eſtoit demeuré. Il ſe jetta le premier à ſes piez pour luy demander pardon, l'embraſſa, le mena à ſa cellule, & luy qui avoit accoutumé de ne rompre jamais ſon jeûne, paſſa trois jours à leur faire la meilleure chere qu'il put, & puis il partit, & s'en retourna demeurer avec eux.

[Il eſt aiſé de juger que les contradictions qu'il avoit euës d'abord, ne venoient point de ce qu'il euſt voulu ſe ſignaler ou s'elever audeſſus des autres. Rien n'eſtoit plus contraire à ſes maximes & aux regles de ſon humilité.] Cotel. g. t. 1. p. 567. a. 'Car un frere luy demandant un jour comment il devoit ſe conduire dans les lieux où il iroit demeurer, il luy répondit: En quelque lieu que vous « foyez, ne vous y faites jamais remarquer [par aucune ſingularité,] en diſant par exemple que vous voulez [demeurer ſeul,] & « ne pas venir à l'aſſemblée avec les autres, que vous ne mangez « point de ceci ou de cela. "Cela ne fera que vous attirer une « &c. vaine reputation, qui vous cauſera enſuite beaucoup d'importunité, parceque les hommes accourent lorſqu'ils voient « b. ces pratiques extraordinaires. 'Vivez donc comme les autres. « Que ſi neanmoins vous voyez les plus ſaints, que vous ſerez aſſuré [avoir l'eſprit de Dieu,] faire quelque choſe [de plus,] vous « pouvez le faire comme eux, [mais jamais rien de ſingulier.] C'eſt « la regle de l'humilité, & le moyen de demeurer en repos. 'Car « quand vous ne vous diſtinguerez point des autres, on ne ſongera « point à vous, & on ne troublera point voſtre ſolitude. «

c] 568. c. 'Moce fut depuis elevé à l'epiſcopat: [mais on n'en marque ni le

le lieu, ni le temps, ni aucune autre circonſtance.] Iſaac ſon diſciple receut le meſme honneur des mains de Saint Cyrille [d'Alexandrie, d'où nous pouvons juger que Moce vivoit vers le commencement du V. ſiecle. Nous trouvons un Iſaac d'Elearquie, & un autre de Tanis dans les Conciles d'Epheſe & de Calcedoine.]

S.TE PELAGIE,

COMEDIENNE A ANTIOCHE,

ET PENITENTE A JERUSALEM.

L'HISTOIRE de S.te Pelagie raportée par Roſweide dans les Vies des Peres, [eſt connuë de tout le monde. C'eſt pourquoi nous nous contenterons de l'abreger. Elle eſt tres authentique & tres aſſurée, puiſque le Diacre Jacque qui en eſt auteur, a eſté l'un des miniſtres de ſa converſion, & le témoin de ſa penitence & de ſa fin bienheureuſe. La ſimplicité & la gravité de ſon ſtyle ſont des preuves de ſa ſincerité:] 'L'Egliſe greque [& la latine] témoignent aſſez combien elles en ſont perſuadées par les honneurs publics qu'elles rendent à S.te Pelagie le 8.e jour d'octobre; [ce qu'on trouve déja dans le martyrologe d'Uſuard.] Les Grecs la ſuivent viſiblement dans leurs menologes, quoique non pas toujours exactement. [La ſeule difficulté qu'il y ait à éclaircir ſur cette hiſtoire, c'eſt le temps où l'on doit dire qu'elle eſt arrivée; & c'eſt ſurquoi nous avouons que nous ne voyons rien de clair. Il nous paroiſt ſeulement aſſez probable qu'elle appartient au V. ſiecle, & plutoſt au commencement qu'à la fin.]

Vit. P. p. 374.

Men. p. 90. Ugh. t. 6. p. 1097.

Note

1. 'Sa premiere qualité fut d'eſtre [1] comedienne à Antioche, & la plus illuſtre des comediennes. [On peut juger quelle fut la ſuite de cet emploi,] joint à une beauté achevée. 'Ce qu'elle en dit, c'eſt que le poids de tout le ſable de la mer n'egaloit pas celui de ſes pechez: '& le titre qu'elle prit quand Dieu l'eut tou-

Vit. P. p. 376. 2.

p. 378. 2.

1

1. *prima mimarum, prima choreutriarum pantomimarum*

a. chée, fut celui de pechereſſe, de diſciple du diable, & d'abyſme d'iniquité. On luy en donne "un autre qui marque qu'elle n'avoit conſervé aucun reſte de pudeur. Elle ne laiſſoit pas d'eſtre catecumene, mais ſans venir jamais à l'egliſe, & ſans qu'aucun p.376.a|377.c. ſcrupule la troublaſt dans ſes pechez. 'Le demon luy fourniſſoit abondamment tout ce qui pouvoit orner ſon corps, & la faire p.376.a. vivre dans les delices. 'On ne voyoit ſur elle qu'or, que perles, p.378.a. que pierreries, que parfums: 'de ſorte que le peuple d'Antioche luy avoit donné le nom de Marguerite, [c'eſt à dire perle,] au lieu de celui de Pelagie que ſes parens luy avoient donné.

meretrix

p.376.a. 1. 'Il arriva un jour que divers Eveſques appellez par celui d'Antioche pour quelques affaires, 'eſtant enſemble à la porte de l'egliſe de S. Julien, elle paſſa devant eux "dans tout l'eclat des &c. pompes du diable, n'ayant pas ſeulement une coeffe ſur ſa teſte, ni un mouchoir ſur ſes epaules, ce qu'on remarque comme le comble de ſon impudence. Tous les Eveſques baiſſerent les yeux en gemiſſant, pour ne pas voir ce dangereux objet de peché, hors Nonne tres ſaint Eveſque [d'Heliople,] qui la regarda avec 1,2. une attention qui fit peine aux autres. 'Mais c'eſtoit pour ſe condamner luy meſme de ce qu'eſtant Eveſque, & obligé de paroiſtre devant l'autel du Seigneur, il n'avoit pas autant de ſoin de parer ſon ame pour plaire à Dieu, que cette comedienne en avoit de parer ſon corps pour plaire à des hommes criminels comme elle. Il fit part de ſa reflexion aux autres Eveſques, mais tout baigné de ſes larmes. Et eſtant rentré dans ſa chambre il ſe jetta le viſage contre terre, en témoignant à Dieu ſon extreme confuſion, & luy proteſtant que toute ſon eſperance n'eſtoit point en ſes bonnes œuvres, mais dans la ſeule bonté du pere des miſericordes.

2. 'La nuit du dimanche ſuivant, il eut "un ſonge qui luy promet- &c. toit la converſion de Pelagie; mais il ne le comprit que par l'effet. Le matin il alla avec les autres Eveſques ſaluer celui d'Antioche. Ils allerent enſuite enſemble à l'egliſe, & aprés la lecture de l'Evangile, le Patriarche preſenta le livre à Nonne p.378.a. pour le prier de preſcher. 'Pelagie ſe trouva pour la premiere fois à ce ſermon, & en fut tellement touchée, qu'elle ne put retenir ſes larmes. Eſtant retournée chez elle, elle écrivit un billet au Saint pour le conjurer d'avoir pitié de ſon ame, & luy permettre de l'aller trouver. Nonne par ſa réponſe l'avertit qu'elle ne pretendiſt pas le tromper, puiſqu'elle ne pouvoit tromper Dieu, & qu'il ne luy parleroit point ſeul, mais ſeulement en preſence des autres Eveſques.

Elle accepta la condition ſans heſiter, vint ſe jetter à ſes piez, 1.
le conjurant par la bonté de J. C de la faire Chretienne, & de 2.
luy donner le batteſme. Le Saint luy dit que les Canons ne per-
meretricem mettoient point de battizer une perſonne de la ſorte, à moins
que d'autres ne répondiſſent qu'elle ne retomberoit plus dans
ſes crimes. [Je ne croy pas que cela ſe trouve dans les Canons des
Conciles que nous avons; mais ce pouvoit eſtre une regle que
l'on obſervoit alors: & elle eſtoit digne de la ſainteté de l'Egliſe.]
Pelagie entendant cette condition, fondit en larmes, [n'ayant
pas d'autre caution à donner que la contrition de ſon cœur, &
le deſir de ſon ſalut.] Mais ce deſir parut ſi ſincere & ſi vehement,
que tous les Eveſques & les Eccleſiaſtiques qui eſtoient preſens,
conclurent qu'il falloit luy accorder ſa demande.

Jacque qui raporte tout ceci, & qui eſtoit Diacre de Saint 2.
Nonne, fut envoyé à l'Eveſque d'Antioche pour [luy en parler,
&] luy demander une Diaconiſſe. Il envoya la premiere de tou-
tes nommée Romaine, à qui l'hiſtoire donne ſouvent le titre de
Sainte. Elle trouva Pelagie aux piez de Nonne. Elle la fit lever
afin qu'on l'exorcizaſt, & luy dit de confeſſer tous ſes pechez:
mais on ſe contenta de l'aveu qu'elle en fit en general. Nonne p. 379. 1.
luy demanda ſon nom, l'exorciza, la battiza, luy impoſa le
ſeau du Seigneur, & luy donna ſon ſacré corps. Romaine fut ſa
mere ſpirituelle, & il paroiſt qu'elle ſe chargea de ſa conduite.

Le ſaint Eveſque voulut faire un petit feſtin dans la joie de 1.
cette converſion, & le demon témoigna au contraire la douleur
qu'il en avoit par des cris que tout le monde entendit. Il s'a-
dreſſoit tantoſt à l'Eveſque, tantoſt à Pelagie, qui par l'ordre
de l'Eveſque fit le ſigne de la Croix, & ſouffla contre luy pour
v. montrer qu'elle y renonçoit, & on ne l'entendit plus. Il s'appa-
rut à elle deux jours aprés lorſqu'elle dormoit avec Romaine:
mais Pelagie ayant eu recours aux meſmes armes, elle le fit 2.
diſparoiſtre. Dés le lendemain elle mit entre les mains de Nonne 2.
tout ce qu'elle avoit d'argent, d'habits, & d'autres choſes ſem-
blables, parcequ'elle ne vouloit plus avoir d'autres richeſſes
cuſtodem. que celles de J.C. Nonne les remit au plus ancien œconome de
l'egliſe, le conjurant d'une maniere terrible que rien n'en fuſt
employé ni pour l'egliſe, ni pour la maiſon de l'Eveſque, mais
que toutes ces richeſſes d'iniquité fuſſent diſtribuées aux veu-
ves, aux orfelins, & aux autres pauvres. Pelagie affranchit en
vertos. meſme temps tous ſes eſclaves, leur donna des chaines d'or, &

1. *nuſquam comparuit.* Il n'eſt pourtant point dit qu'on l'euſt vu.

les exhorta de ſe deliurer promtement de ce ſiecle plein de pechez, pour ſe retrouver tous enſemble dans la vraie vie.

2. 'Elle devoit quitter le huittieme jour d'aprés ſon batteſme la robe qu'elle y avoit receuë. Mais dés la nuit elle la quitta, ſe revétit "d'un cilice, & d'un méchant manteau de l'Eveſque Nonne, & partit pour s'en aller à Jeruſalem, ſans en rien dire à Romaine meſme qui en fut extremement affligée. Mais Nonne la conſola, l'aſſurant qu'elle eſtoit allée ſe cacher dans la retraite. En effet, elle ſe baſtit une cellule ſur la montagne des Olives, où elle s'enferma, prenant le nom de Pelage, & ſe faiſant paſſer pour un moine eunuque.

tunicam tricenam & birrum

P.380.1.

3. 'Nonne le ſavoit, (je ne ſçay ſi c'eſtoit par revelation,) mais il n'en dit rien à perſonne, juſqu'à ce que Jacque luy ayant demandé [1] trois ou quatre ans aprés la permiſſion d'aller viſiter les ſaints lieux, il luy dit de voir le frere Pelage. Il n'y manqua pas. Pelagie luy ouvrit ſa petite feneſtre, & le reconnut: Mais l'état où ſon extreme abſtinence l'avoit reduite, fit que pour luy, il ne la reconnut pas. Aprés un peu d'entretien elle ferma ſa feneſtre, & commença à chanter Tierce. Jacque ſe mit de ſon coſté en priere, & puis ſe retira plein de joie.

4. Il viſita enſuite les monaſteres, où il apprit l'eſtime que tout le monde faiſoit de Pelage. Il le retourna donc voir; mais Pelage ne répondant point, aprés avoir long-temps attendu, il pouſſa la feneſtre, & le vit mort. Il en porta la nouvelle à Jeruſalem: Grand nombre de ſolitaires s'aſſemblerent: on rompit la porte de la cellule, & on tira le ſaint corps, qu'on mit, dit Jacque, dans [un drap] d'or enrichi de pierreries. Mais lorſqu'on voulut l'embaumer avec de la myrrhe, on reconnut que c'eſtoit une femme, & tout le monde rendit gloire à J.C. de cette merveille. Voilà, conclut Jacque, quelle a eſté la vie d'une courtiſane: voilà quelles ont eſté les actions d'une [comedienne,] dont le ſalut ſembloit eſtre deſeſperé. 'Mais rien n'eſt impoſſibile à celui qui veut que les plus grands pecheurs ſoient ſauvez par la penitence; [& qui ne donne pas neanmoins à tous cette grace.] 'Le menologe de Baſile, qui n'eſt pas tout à fait exact dans ce qu'il dit de Sainte Pelagie, luy attribuë le don des miracles, [ayant ſans doute mal pris] ce que Jacque dit de ſa vertu merveilleuſe. 'Divers voyages de la terre ſainte parlent du tombeau de la Sainte que l'on y voyoit, & où l'on conſervoit ſon corps. Il eſtoit de pierre [ou de marbre,] dans une grote 'que l'on montre encore

p.376.1.

Ugb.1.6.p.1097. b.

Vit.P.p.380.2.

All.ſym.p.25.

Bult.ori.3.643.

All.ſym.p.87.

1. 'Quoique depuis on ait dit ſix ans.

aujourd'hui prés du lieu où J. C. eſt monté au ciel. [a]On parle d'un miracle qu'on pretend qui s'y faiſoit, [mais qui n'eſt pas aiſé à croire.] On montroit prés de là ſa cellule, où elle avoit vécu dans le repos [c]de la retraite & de la priere. On y entretenoit des lampes. [a] All.ſym.p.25. [a] p.72.87. p.87. &c.

[On ſera ſans doute bien aiſe de voir un autre miracle de la grace, tout ſemblable à ce que nous venons de dire de Sainte Pelagie, & qui n'eſt pas moins authentique,] puiſque c'eſt Saint Chryſoſtome qui le raporte au peuple d'Antioche dans ſes homelies ſur S. Matthieu, [preſchées vers l'an 395.] Il eſtoit arrivé de ſon temps, & dans la meſme ville d'Antioche, [qui avoit vu celui de Sainte Pelagie:] & il regarde encore une comedienne abandonnée à toutes ſortes de crimes. [a]Elle eſtoit [d'Heliople] en Phenicie, ville tres propre à luy apprendre le dereglement qu'elle vint pratiquer à Antioche: [b]& elle s'y rendit ſi fameuſe, qu'on parloit d'elle juſque dans la Cilicie & la Cappadoce. Elle ruina par là d'honneur & de biens un grand nombre de perſonnes, & elle ſurprit meſme le frere de l'Imperatrice [Dominique femme de Valens, ſi cela ſe paſſoit ſous ce Prince, comme il y a aſſez d'apparence: car Valens demeura à Antioche depuis 372 juſqu'en 378, & ſes ſucceſſeurs n'y ſont point venus.] [b]Les pieges de cet inſtrument du diable eſtoient ſi puiſſans & ſi dangereux, qu'on tenoit qu'elle y employoit la magie. [Mais le ciel fut plus fort que l'enfer.] [c]Elle fut tout d'un coup convertie. Elle reſolut de changer de vie, & en changea effectivement, ſoûtenuë par la force de la grace, qu'elle ne ceſſa point d'attirer en elle, [aprés en avoir eſté prevenuë.] Elle renonça entierement au demon: Elle mepriſa tout ce qu'elle avoit eſtimé ſur la terre, & ſe haſta de courir au ciel: On ne dit point que le demon l'ait attaquée ſenſiblement comme Ste Pelagie: mais il le fit d'une maniere plus dangereuſe. Car les loix payennes des Romains que le Chriſtianiſme n'avoit pas encore entierement corrigées, ne ſouffroient pas que les perſonnes deſtinées pour le theatre, & les autres crimes ſemblables, euſſent la liberté de s'en retirer. [Cod.Th.l.15.t.7. l.10.p.361.] La loy du 10 fevrier 371, l'accorde à peine à celles qui avoient receu le batteſme, mais en cas qu'elles l'euſſent receu dans un extreme peril de mort, & elle demande encore bien des formalitez pour cela. [l.8.p.370.] Celle de Gratien du 8 may 381, l'accorde à toutes celles qui le demandent pour embraſſer la ſainteté du Chriſtianiſme. [p.363.1.] Et neanmoins les Conciles d'Afrique en demanderent encore une pour cela en 399. [Chry.p.729.c.] On pretendit donc

V. S Chryſoſtome p 282.

Chry.in Matt. h.68.p.719.2.

b. a. b. c.

obliger celle dont parle S. Chryſoſtome de ſe proſtituer encore ſur le theatre : On obtint des ordres du Preſet ; on y employa les armes des ſoldats : & on ne put pas neanmoins l'arracher [à Dieu,
d. ni] 'aux ſaintes vierges qui l'avoient receuë chez elles.

d. 'Elle fut [ainſi] admiſe aux ſacrez Myſteres, & depuis ſon bat-
c. teſme elle vécut toujours d'une maniere tres ſainte, 'couverte
d. d'un ſac, & pratiquant de tres grandes auſteritez. 'Elle ne voulut pas meſme ſe laiſſer voir à ceux qui avoient encore de l'attache pour elle ; mais elle s'enferma elle meſme, [comme Ste Pelagie,] & paſſa beaucoup d'années dans cette priſon volontaire. Aprés avoir ainſi parfaitement répondu à la grace qu'elle avoit receuë,
c. elle s'en alla à Dieu purifiée de toutes ſes taches, 'avec la gloire d'avoir ſurpaſſé beaucoup de celles dont la vie avoit eſté inno-
a. cente, '& de s'eſtre elevée juſqu'au comble de la vertu, aprés
d.e. s'eſtre vu abyſmée juſqu'au plus profond goufre des vices. 'C'eſt ainſi, dit S. Chryſoſtome, que les derniers deviennent enfin les premiers, afin que les plus ſaints ne s'elevent point de leur ver-
a.e. tu, '& que les plus criminels ne deſeſperent point de leur ſalut, [mais qu'ils embraſſent avec courage les moyens que Dieu leur ordonne pour ſe purifier de leurs crimes.

Puiſque le martyrologe Romain met Nonne qui convertit Ste Pelagie au nombre des Saints le 2 de decembre, & qu'aſſurément il paroiſt avoir tres bien merité cet honneur, nous marquerons
Vit.P.p.376.a.2. ici ce qui le regarde en particulier. ['Il avoit eſté moine dans le monaſtere de ceux de Tabenne,] c'eſt à dire apparemment dans celui de la Penitence établi par Theophile à Canope prés d'Ale-
b. xandrie, vers l'an 390. 'Il avoit eclaté dans ce monaſtere par
b. beaucoup de vertus, '& meſme ce ſemble par des miracles. Et il en fut tiré à cauſe de ſon incomparable vertu, & des rares qualitez qui eclatoient en luy, pour eſtre elevé à l'epiſcopat.

V. S. Pacome § 11 & S. Theodore § 14. *vir mirificus*

b. 'Il n'eſt pas marqué expreſſément d'où il fut Eveſque ; mais il y a toute apparence que ce fut d'Heliople, non de celle qui eſtoit en Egypte, mais de celle qui eſtoit dans la Phenicie du Liban, ſous la metropole de Damas, & le patriarcat d'Antioche.
Euſ.v.Conſ.l.3. c.58.p.514.515 Socr.l.5.c.10.p. 603.d Socr.l.1. c.18.p.49.a.b. 'Cette ville extremement attachée au culte infame de Venus, n'avoit point eu d'egliſe, ni d'Eveſque, juſques au temps de Conſtantin qui y baſtit une egliſe, y établit un Eveſque & un Clergé, défendit les crimes, dont l'idolatrie faiſoit une action de religion, & exhorta les peuples par une lettre qu'il leur écrivit exprés, à embraſſer la foy & la pureté du Chriſtianiſme. [L'établiſſement de la religion dans cette ville n'empeſcha pas

qu'il n'y demeuraſt beaucoup de payens,] 'qui y commirent des cruautez horribles contre les vierges ſacrées du temps de Julien l'apoſtat, pour ſe venger de ce que Conſtantin leur avoit défendu d'honorer leur Venus par des impudicitez deteſtables. Soz.l 5.c.10.p. 608.d.

'S'il faut prendre à la lettre ce que dit Pierre d'Alexandrie ſucceſſeur de S. Athanaſe, il n'y avoit aucun Chrétien dans cette ville du temps de Valens: & ce fut pour cela que les Ariens y firent releguer 19 Preſtres ou Diacres d'Alexandrie. [Ainſi cette ville eut ſans doute beaucoup de part] 'aux grands ſoins que prit "S. Chryſoſtome, & durant ſon epiſcopat, & meſme dans ſon exil, pour détruire le culte des idoles dans la Phenicie & y faire ruiner leurs temples. 'Si l'on veut que S. Nonne en ait alors eſté fait Eveſque, comme Baronius le ſemble croire, & qu'il y ait non pas fondé, mais rétabli l'epiſcopat. [Je ne voy rien de conſiderable qui nous empeſche de ſuivre ce ſentiment.] Thdrt.v.l.4.c. 22 p.182.d[18]e. l.5.c.29.p.236. V. ſon titre §§ 56,94,114, 115. Bar.451. § 127.

'Ce qui eſt certain par la confeſſion meſme de l'eſprit de menſonge; c'eſt que cette ville eſtant à luy, & tous ſes habitans eſtant les adorateurs de ce maiſtre impitoyable, S. Nonne la luy arracha, & en fit une offrande à J.C. [Il n'y abolit pas neanmoins abſolument le paganiſme, s'il a vécu au commencement du V. ſiecle.] 'Car Damaſce qui vivoit à la fin du meſme ſiecle, [a] dit qu'il avoit vu à Heliople ſur le Liban une race d'hommes qu'il appelle des Betules, leſquels allumoient du feu ſur les autels des [fauſſes] divinitez. Vit.P.p.379.1. Phot.c.242.p. 1041.2. a p.1048.b.c[1061.1064.

'S. Nonne enleva au demon 30000 Sarrazins, qu'il preſenta à Dieu en leur donnant le batteſme. 'Et nous trouvons dans la meſme province où eſt Heliople, un Euſtathe Eveſque des Sarrazins, qui aſſiſta en 451 au Concile de Calcedoine, & ſigna en 458 la lettre de ſa province à l'Empereur Leon pour ce Concile. [Si ces Sarrazins ſont ceux que S. Nonne avoit convertis, & à qui il aura enſuite fait donner un Eveſque, comme S. Euthyme en fit donner un par Juvenal de Jeruſalem à d'autres Sarrazins qu'il avoit convertis dans la Paleſtine, il eſt certain qu'il a vécu vers le commencement du V. ſiecle. Vit.P.p.379.1. Conc.t.4 p.92. c[§ 23.a.

[On peut juger quelle eſtoit ſa maniere de vivre,] 'de ce que voulant témoigner ſa joie de la converſion de Ste Pelagie, il dit à Jacque d'ajouter de l'huile à ce qu'ils avoient accoutumé de manger, & de luy donner du vin. 'Il paroiſt que Dieu luy avoit donné l'eſprit de prophetie. La reflexion qu'il fit ſur luy meſme lorſqu'il vit Ste Pelagie ornée en comedienne, fait voir quelle eſtoit ſon humilité. 'Les Eveſques meſmes le prioient de les inſ- 1. p.379.380. p.376.2.

p.377.378. truire, & ecoutoient avec admiration ce qu'il leur diſoit. 'Lorſqu'il parloit au peuple, ſes diſcours eſtoient pleins de cette divine ſageſſe qui eſtoit en luy, & n'avoient rien d'affecté ou de ſubtil, comme ceux des philoſophes, ni de vain ou de ſuperflu, comme ceux de la pluſpart des hommes; mais ils eſtoient tout remplis du S. Eſprit, lequel animoit de telle ſorte les paroles ſans fard dont il ſe ſervoit, que ſes auditeurs en eſtoient extraordinairement touchez, & couvroient de leurs larmes le pavé meſme de l'egliſe.

p.379.a. 'Il eſtoit déja extremement vieux, [a]lorſqu'il vint, comme nous
[a] p.376.1. avons dit, à Antioche pour un Concile [b] & qu'il battiza Sainte
[b] p.377.378. Pelagie aprés que Dieu l'eut touchée par un diſcours que l'Eveſ-
p.378.1. que d'Antioche luy fit faire au peuple. 'La lettre qu'il luy écrivit
p.379.2. eſt fort ſage: '& on voit encore ſa ſageſſe en la maniere dont il
p.380.1. uſa des richeſſes qu'elle luy mit entre les mains. 'Il vivoit encore trois ou quatre ans aprés lorſque Sainte Pelagie mourut.

[S'il a eſté Eveſque au commencement du V. ſiecle, il eſtoit
Conc.t.4.p.83. mort l'an 451,] 'auquel Joſeph Eveſque d'Heliople en Phenicie
d|587.e. aſſiſta au Concile de Calcedoine. [c]& Pierre tenoit le meſme ſiege
[c] p.422.e. en 458. [d] Barcnius trouve un Marin d'Heliople dans le Concile
[d] t.3.p.483.e| d'Epheſe: mais c'eſt de celle de l'Auguſtamnique [en Egypte.
Bar.451.§127.

Nous avons quelques egliſes dediées ſous le nom de Saint
Hagi.p.28. Nom, qui pourroit ce ſemble eſtre Saint Nonne.] 'Neanmoins Mr Chaſtelain dit que le village de S. Nom auprés de Villepreux, a pour patron S. Nummius honoré le 8 de juillét. [Il n'eſt pas
Sauſ.p.1143. dans le martyrologe Romain. Je penſe que c'eſt] 'celui que Mr du Sauſſay appelle Nomius, & qu'il dit eſtre un martyr "du *in page Pariſiocenſi* dioceſe de Liege, inconnu d'ailleurs: '& Molanus ne nous en
Mol.8.jul. Fer.ib.p.279. apprend pas davantage. 'Ferrarius dit que d'autres en font un Confeſſeur. Il nous renvoie aux Saints Belgiques de Molanus,
Mol.18.oct|f.B. [où je n'en trouve rien.] 'Car pour Saint Monon qu'il met le 13
p.229.2. d'octobre: & dont il dit aſſez de choſes, il en fait un Saint different.

S. BONIFACE,

S. BONIFACE,
PAPE ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Eloge de ce Saint : Sa preſtriſe : Mort du Pape Zoſime .

LE Pape Boniface, dont le martyrologe Romain a marqué la feſte le 25 d'octobre, & qui avoit a Rome une egliſe de ſon nom il y a pluſieurs ſiecles, 'eſt loué par ceux qui ſoutinrent ſa promotion, comme un homme tres inſtruit dans la loy de Dieu, qui avoit acquis beaucoup de reputation par ſes bonnes mœurs, & qui ne receut que malgré luy la premiere dignité de l'Egliſe. 'S. Auguſtin luy dit en luy dediant un de de ſes ouvrages. Qu'il l'avoit connu d'abord par ſa grande reputation, & par le témoignage que pluſieurs perſonnes *veracissimis* 'tres dignes de foy rendoient à l'excellence de la grace dont Dieu l'avoit rempli: Mais, ajoute-t-il, depuis que mon frere Alypea eu le bonheur de vous voir, & d'eſtre receu de vous avec toute la bonté & toute la cordialité poſſible, j'ay d'autant mieux connu voſtre merite que j'ay eu plus de part à voſtre amitié. Car comme dans la haute elevation où vous eſtes vous n'avez pas de hauts ſentimens de vous meſme, vous ne dedaignez *humillium* pas d'eſtre ami 'de perſonnes qui vous ſont beaucoup inferieures, & de les aimer autant qu'elles vous aiment. 'Il ajoute dans la ſuite, qu'il luy adreſſe ſon ouvrage, non afin qu'il y appriſt ce qu'il ignoroit, mais afin qu'il l'examinaſt, & qu'il le corrigeaſt meſme s'il y trouvoit quelque choſe qu'il n'approuvaſt pas. 'Le Concile d'Afrique en l'an 419, loue ſa ſageſſe & ſa juſtice, & dit que puiſque Boniface eſt le chef de l'Egliſe Romaine, on eſpere que l'Afrique n'aura plus à ſouffrir à ce faſte [ſeculier,] & tant d'autres choſes dont on avoit ſujet de ſe plaindre. 'S. Proſper dit qu'il eſtoit tres docte, [& en meſme temps aſſez humble] pour demander des réponſes à S. Auguſtin contre les Pelagiens. 'Son epitaphe loue ſon eloquence, ſa pieté, ſa douceur, ſa pa-

Bar.25.oct.
Aring.l.4.c.29.
3.p.98.
Bar.419. §7.
Aug.ad Bon.l.1.c.4.t.7.p.450. 1.b,c.
2.b,c.
Conc.t.3.p.1141 b.
Proſ.in col.c.41. p.410.
Bar.423.app.

tience, ſon amour pour la juſtice; & dit qu'il ſurmonta par ſa ſimplicité tous les artifices de ſes ennemis.

Anaſt.c.43.p.24 Bar.423.in ap. 419. § 7. Pall.dial.p.29. 31. 'Le Pontifical dit qu'il eſtoit Romain, fils d'un Preſtre nommé Joconde. Il fut enrolé à Rome dans la milice [de la Clericature] dés ſes premieres années, & fut long-temps Preſtre devant que d'eſtre élevé à l'epiſcopat. 'Entre les deputez que l'Egliſe d'Occident envoya en Orient [l'an 406,] pour travailler à la paix univerſelle, & au rétabliſſement de S. Chryſoſtome, il y avoit un Boniface Preſtre de Rome [Ce voyage ne ſervit qu'à faire meriter à ceux qui l'entreprirent le titre de Confeſſeurs: ce qui fait

p.30. que nous le donnons au Pape Boniface.] 'L'Empereur Honoré aſſure que tous ces deputez eſtoient des hommes incapables de ſe

Bar.408. § 33. laiſſer aller à la corruption & au menſonge. 'On croit auſſi qu'il eſtoit ['en 415] à la Cour de Conſtantinople de la part du Pape Innocent, & que c'eſt le Preſtre Boniface à qui ce Pape écrivit alors ſur la reconciliation de l'Egliſe d'Antioche. V. S. Innocent § 5.

[Il fut enfin elevé au pontificat malgré l'oppoſition d'Eulale, qui forma un ſchiſme dans le centre de l'unité. Baronius en fait une hiſtoire exacte, fondée ſur un grand nombre de pieces tirées du Vatican. Il y a aſſurément divers endroits qui ont eſté corrompus par les copiſtes, ce qui les rend quelquefois obſcurs: mais cela n'empeſche pas que tout le monde, comme je croy, ne les reconnoiſſe pour legitimes: [2] Nous en tirerons une ſuite d'hiſtoire la plus abregée que nous pourrons.] 2.

L'AN DE JESUS CHRIST 418.

418 § 76. 'Le Pape Zoſime qui avoit eſté elevé ſur le ſiege de Rome [en 417,] tomba [ſur la fin de l'an 418,] dans une maladie faſcheuſe, qui dura long-temps; & le bruit courut ſouvent qu'il eſtoit mort. [Cela donna lieu ſans doute aux factions qui parurent aprés ſa

Conc.t.2.p. 1557.e. mort;] & dés auparavant il y avoit eu de la diviſion 'dans le

a Bar.418. § 77. Clergé de Rome. [a] Il mourut enfin ſur la fin du mois de decembre, comme on le voit par les dates des lettres qui regardent le ſchiſ-

Conc t.2.p.1041. e|1045.b. me. [C'eſtoit aſſurément en 418, puiſque] Boniface eſtoit déja reconnu en Afrique le 25 de may 419, [& nous avons diverſes lettres de luy écrites en la meſme année.] V. Zoſime § 10.

2. On en a fait une addition aux epiſtres de Symmaque dans l'edition de Paris en 1604. p. 306.

ARTICLE II.

Eulale eſt elu Pape par les Diacres, & Boniface par les Preſtres: Symmaque prend le parti d'Eulale, & y engage Honoré.

LA veille de la mort de Zoſime, Symmaque Prefet de Rome arriva à la ville [C'eſt apparemment celui meſme] qui eſtoit Proconſul d'Afrique en 415, & qui eſtoit fils du grand Symmaque dont nous avons les lettres. 'On voit [a] qu'il n'eſtoit pas Chrétien. 'Quand Zoſime fut mort, il avertir le peuple de ne point troubler l'election de ſon ſucceſſeur par des ſeditions, & de laiſſer les Eccleſiaſtiques decider de toutes choſes avec paix: Il n'y eut en effet aucun trouble juſqu'aux funerailles de Zoſime, qui ſe firent apparemment le vendredi 27 de decembre. Bar.418.§76. Cod.Th.t.6.p. 3862. a Bar.419.§8.27. 418.§76. §77.

'On avoit reſolu que tout le monde s'aſſembleroit enſuite pour l'election dans l'egliſe de Theodore. 'Cependant à l'iſſuë du convoy, ou meſme [a] ſans attendre qu'il fuſt achevé, [a] une partie du peuple, avec les Diacres, & fort peu de Preſtres, ſe ſaiſirent de la baſilique de Latran, & en fermerent preſque toutes les portes, pour y ordonner deux jours aprés au jour ordinaire, [c'eſt à dire le dimanche 29,] Eulale Archidiacre, qu'ils y avoient emmené avec eux. §77|419.§7. 418.§77. 419.§7. a §7|418.§77.

'Mais le lendemain [qui eſtoit le ſamedi 28,] les autres Preſtres au nombre d'environ 70, ayant deliberé entre eux de ce qu'ils avoient à faire, s'en allerent dans l'egliſe de Theodore, avec neuf Eveſques de diverſes provinces, & beaucoup de laïques. 'Symmaque l'ayant ſceu, manda tous ces Preſtres, & les avertit en preſence du Tribun Serenien, de prendre garde [a] qu'on ne fiſt rien contre l'ordre. Cela ne les empeſcha pas de continuer dans leur deſſein. 'Ainſi ils envoyerent trois Preſtres ſommer Eulale par écrit au nom de tous les autres, de ne rien entreprendre ſans le conſentement de la plus grande partie du Clergé. 'Mais ceux du parti d'Eulale maltraiterent ces deputez, & les mirent meſme en priſon. Ibid. 418.§77. a &c. 419.§8. §8.

'Ils firent venir enſuite quelques Eveſques, & entre autres celui d'Oſtie: 'car les Eveſques d'Oſtie avoient accoutumé de ſacrer les Papes; [b] & ainſi Eulale fut ordonné avec les ceremonies & dans le temps que l'on avoit accoutumé d'obſerver. [c] Le Ponti- §9. Aug.col.d.3.c. 16.p.226.1.a. b Bar.418.§77. 419.§2. c Conc.t.2.p. 1580.1581.2.

a. *Ne quis mihi faceret religionis invidiam*
& contemtæ impiè exequiis.

fical dit qu'il fut ordonné dans la basilique de Constantin. [Je 418.
Bar.419. § 8. ne sçay si c'est la mesme que celle de Latran.] L'Evesque d'Ostie tomba malade ensuite de cette action: ce qui donna lieu de dire qu'il l'avoit faite malgré luy.

§ 7|418. § 77. D'autre part ceux qui composoient le corps du Clergé, ayant pris l'avis du peuple, elurent le Prestre Boniface malgré luy; & aprés avoir aussi observé toutes les ceremonies accoutumées, ils le consacrerent Evesque dans l'eglise de Marcel, [quoique le Pontifical dise dans celle de Jule,] au temps que cela se devoit faire, [c'est à dire apparemment le mesme dimanche 29 decem-
Florent. p. 212. bre:] au moins ce ne fut pas plustard. 'Et les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, marquent ce jour là l'or-
Bar. 418. § 77. dination de Saint Boniface Evesque de Rome. 'On le "conduisit *processerunt*
419. § 7. ensuite solennellement à la basilique de S. Pierre. 'Son ordination fut autorisée par les acclamations de tout le peuple, par le consentement des principaux de la ville, par la souscription d'environ 70 Prestres, & par la presence de neuf Evesques. Ainsi elle fut faite selon les regles établies de Dieu [par son
§ 8. Eglise.] 'Cependant le Preset Symmaque gagné [ou trompé] par
418. § 76. 77. Eulale, appuya son parti, 'et estant obligé d'en écrire à l'Empereur, comme il fit dés le 29 de decembre, il representa la chose
§ 77. tout à fait en sa faveur. 'Il dit que comme c'est à l'Empereur à juger de ce different, il attend de luy les ordres de ce qu'il aura à faire.

L'AN DE JESUS CHRIST 419. DE BONIFACE I.

[L'Appui que Symmaque donnoit à Eulale, porta sans doute]
419. § 2. 3. 'quelques uns de ceux qui avoient d'abord suivi Boniface, à l'abandonner. Il paroist qu'on en dressa un acte, qui donnoit à entendre que generalement tout le monde quittoit Boniface, &
§ 8. qu'on envoya cet acte à Honoré. 'Ainsi il ne faut pas s'étonner, qu'Honoré trompé par une fausse relation, comme l'assurent
§ 2. 3. les Prestres de Rome, 'se soit declaré d'abord entierement pour Eulale, comme il fait dans la réponse à Symmaque datée du 3
§ 3. janvier [419,] à Ravenne. Il ordonne mesme que Boniface sera promtement chassé de la ville, s'il n'en veut pas sortir de luy-mesme, & qu'on punira les auteurs de la sedition: & il envoya pour cela Aphrodise Tribun & Notaire.

§ 5. 6. 'Symmaque receut cet ordre au jour d'une solennité, [apparemment en celle de l'Epiphanie qui estoit le lundi,] lorsque Boniface estoit prest "d'aller solennellement à Saint Paul faire *procedere primi scrinium.*
l'office. Il luy envoya aussi-tost declarer par "un officier qu'il de-

voit s'abſtenir de cette ceremonie, & qu'il euſt à le venir trouver pour ſavoir ce que l'Empereur luy avoit mandé. Symmaque ſe plaint que Boniface avoit mepriſé cet ordre, & avoit meſme livré ſon officier à la diſcretion du peuple, qui l'avoit battu. Boniface eſtant donc allé faire l'office à S. Paul hors de la ville, § 6. Symmaque avec l'avis de Serenien, luy envoya notifier l'ordre de l'Empereur par une partie de ſes officiers, afin que le peuple ne les rejettaſt pas avec inſolence. Il dit que Boniface ne ſouffrit point qu'on fiſt ni l'un ni l'autre; [ce qui n'a point de ſens, s'il n'y a quelque choſe de paſſé.]

Lorſque Boniface voulut rentrer dans la ville avec le peuple, § 6. Symmaque taſcha, dit-il, inutilement de l'en empeſcher. Mais y ayant envoyé un plus grand nombre d'officiers, ils l'arreſterent avant qu'il fuſt arrivé où il vouloit aller. Tout le peuple qui eſtoit autour de luy ſe retira ſans bruit, & luy fut conduit en un lieu auprés de la ville, & donné en garde à quatre archers, qui avoient ordre de l'empeſcher d'entrer dans la ville, ſans luy faire du reſte aucun mauvais traitement. Eulale fit ce jour là la feſte dans l'egliſe de S. Pierre, [appuyé ſans doute par l'autorité de Symmaque.] Ce Prefet écrivit enſuite à Honoré pour luy § 5. 6. demander ſes ordres, & luy manda la choſe comme nous l'avons raportée, [c'eſt à dire comme il voulut.] Sa lettre eſt daté du [mercredi] 8 janvier. [Ainſi il n'écrivit que deux jours aprés ce qu'il raporte, s'il n'y a faute dans la date.]

ARTICLE III.

Honoré ſe détrompe; convoque un Concile à Ravenne, qui ſuſpend Boniface & Eulale.

CEux de la communion de Boniface, voyant que l'Empereur s'eſtoit declaré contre eux ſur le raport de Symmaque, Bar. 419. § 7. 8. adreſſerent une requeſte à Honoré meſme, où ils proteſtent que, Symmaque, qu'ils marquent aſſez ſans le nommer, l'a ſurpris par un faux recit, qu'Eulale eſt un uſurpateur, & que Boniface a eſté elu dans les formes. Ils ſe contentent de ſoutenir le droit de ſon election, ſans répondre à ce que Symmaque dit eſtre arrivé le jour [de l'Epiphanie.] Mais pour juſtifier qu'elle eſt legitime, ils prient l'Empereur de vouloir examiner luy meſme la choſe, & d'obliger Eulale & les ſiens de ſe rendre auprés de

2. Au lieu de *VI. idus*, qui eſt le 8, il faudroit peuteſtre *VII.* ou *VIII.*

luy, luy promettant que de leur coſté Boniface & eux ne manqueroient point de le faire, & que tous les Preſtres quitteront
§ 8. leurs titres [& leurs egliſes] pour s'y trouver. 'Baronius remarque qu'ils eurent recours à ce moyen, parcequ'ils n'en voyoient pas d'autre pour ſoutenir Boniface contre la puiſſance de Symmaque, & qu'ils eſperoient que l'Empereur remettroit de luy meſme le jugement de l'affaire aux Eveſques, comme cela arriva en effet: [au lieu que s'ils euſſent demandé d'abord un Concile,
§ 7.9. peuteſtre qu'on ne les auroit pas ecoutez.] 'La requeſte n'a point de titre. Il eſt certain neanmoins qu'elle eſt des Preſtres de
Conc.t.2.p. 1580.c. Rome qui avoient fait l'election de Boniface. 'Quelques uns pretendent "que Placidie agit auprés d'Honoré ſon frere pour Boniface.

[La requeſte des Preſtres de Rome fit tout l'effet qu'on en V. la note 20.
Bar.419. § 9. pouvoit deſirer.] 'Car Honoré reconnut par là que le droit d'Eulale n'eſtoit pas auſſi certain qu'on le luy avoit depeint: Ainſi il répondit le 15 janvier à Symmaque, qu'il vouloit que toutes choſes fuſſent remiſes en leur entier, & qu'on ne tiraſt aucune conſequence de ce qui avoit eſté fait en faveur [d'Eulale:] mais que Boniface & Eulale ſe trouvaſſent le 8 de fevrier à Ravenne avec ceux qui avoient eſté auteurs de leur elections, afin que l'on jugeaſt laquelle des deux eſtoit legitime, declarant au reſte que celui qui manqueroit au jour marqué, ſe jugeroit luy meſme coupable. [Il nomme Boniface devant Eulale, apparemment à cauſe qu'avant leur ordination Boniface eſtoit Preſtre, & Eulale ſimple Archidiacre.]

§ 10. 'Symmaque répondit le 25 janvier à Honoré, pour luy dire qu'il avoit ſignifié ſes ordres à Boniface & à Eulale, & à leurs Eccleſiaſtiques, de quoy on avoit dreſſé des actes qu'il luy envoyoit: Mais que les ayant auſſi avertis de ne tenir point leurs aſſemblées dans les meſmes egliſes, depeur de donner lieu à des ſeditions, les peuples de l'un & de l'autre parti s'eſtoient elevez contre luy, & avoient fait diverſes proteſtations qu'il luy envoyoit auſſi, le ſuppliant neanmoins de ne point avoir d'égard aux menſonges dont elles eſtoient remplies.

§ 9. 'En meſme temps qu'Honoré mandoit Boniface & Eulale à Ravenne, il y convoquoit auſſi des Eveſques de diverſes pro-
§ 17. vinces pour juger ce different. 'S. Paulin de Nole y fut particulierement appellé; mais il s'excuſa ſur ce que la foibleſſe de ſa
§ 20 28. ſanté ne luy permettoit pas de faire ce voyage [en hiver.] 'Pluſieurs Eveſques ſe rendirent donc [à Ravenne] pour le Concile,

419, & de Boniface 1. 1. *in præſenti*

'& il s'y en trouva autant qu'il en falloit pour un ſynode ordinaire, quoique leur nombre fuſt aſſez petit pour affaire de cette importance. Honoré ſe trouva ce ſemble d'abord au Concile, pour y donner les ordres qu'il jugeoit eſtre neceſſaires, & il y envoya enſuite un memoire, qui portoit que les Eveſques qui avoient aſſiſté à l'ordination de l'un ou de l'autre, & y avoient ſigné, s'eſtant par là rendu parties, ne devoient point eſtre dans le Concile comme juges, & qu'il ne falloit s'arreſter en aucune maniere à ce qu'il avoit ordonné d'abord en faveur d'Eulale. § 19. § 18.32. § 12.

'Le Concile s'aſſembla pluſieurs fois pour examiner l'affaire. § 13.15.16.
'Mais on y trouva beaucoup de difficultez, ſur leſquelles les Eveſques eſtoient partagez, & qui demandoient une longue diſcuſſion. 'Cependant la ſolennité de Paſque, [qui devoit eſtre le 30 de mars,] obligeoit les Eveſques de retour à leurs egliſes; '& d'ailleurs ils ſe trouvoient eſtre trop peu pour decider une ſi grande affaire: 'Ainſi on reſolut d'attendre qu'on puſt aſſembler aprés Paſque un plus grand Concile, 'où l'on manderoit meſme les Eveſques des Gaules & de l'Afrique. § 15.16.20. § 14.15.16. § 31.18. § 16.19. § 31.

'En attendant la deciſion de ce Concile, celui de Ravenne ordonna qu'aucun des deux contendans n'entreroit dans Rome, depeur que cela ne portaſt le peuple à la ſedition, & que celui qui le feroit, perdroit par cela ſeul tout le droit qu'il pouvoit pretendre. L'Empereur autoriſa cette ſentence du Concile, *profeſſione* 'les parties meſmes y conſentirent, & "promirent par écrit de l'obſerver. 'Il paroiſt que cette ſuſpenſion emportoit une défenſe abſoluë aux Eccleſiaſtiques & aux laïques d'avoir aucune communion avec eux [en qualité d'Eveſques.] 'On leur marqua meſme expreſſément les lieux où ils devoient demeurer. 'Le Pontifical dit que Boniface demeura dans le cimetiere de Sainte Felicité ſur le chemin du Sel, & Eulale dans l'egliſe de S. Herme à Antium; [mais cette autorité n'eſt guere forte, pour croire qu'on leur permiſt de demeurer ſi prés de Rome.] § 25.28.31. § 28. § 25. § 25.27. Concil. 2 p. 1580 c.

ARTICLE IV.

On indique un Concile à Spolete: S. Paulin y eſt mandé avec les Eveſques d'Afrique & des Gaules.

'COMME on ne pouvoit pas ſe paſſer à Rome d'un Eveſque qui y celebraſt la feſte de Paſque, & que Boniface ni Eulale Bar. 419. § 13.16

1. en laiſſant *non minor* Mais je penſe qu'il faudroit oſter *non*

ne le pouvoient pas, on choiſit pour cela Achille ou Achillée de Spolette, qui n'avoit point témoigné prendre parti pour l'un ni pour l'autre. §14. Honoré luy en écrivit pour luy en donner le pouvoir; [ce qui n'empeſche pas qu'il ne fuſt preſent à Ravenne:] & il luy marque entre autres choſes qu'il ne faut point que l'on faſſe aucune mention de Boniface ni d'Eulale. §13.15.16. Il écrivit encore à Symmaque, au Senat, & à tout le peuple Romain, pour les avertir du delai du jugement, & de la commiſſion donnée à Achillée. Ces deux dernieres lettres ſont datées du 15 de mars. Il leur recommande à tous le ſoin de la paix; §16. & il avertit particulierement le peuple de ne point témoigner l'inclination qu'ils avoient pour l'un ou pour l'autre, depeur de faire tort à celui qu'ils voudroient favoriſer. §25. Il parle dans toutes ces lettres, comme ſi luy ſeul euſt donné commiſſion à Achillée de venir à Rome. [Mais cela ne prouve pas qu'il ne ſuiviſt en cela l'avis & l'autorité du Concile, auſſi bien que dans] la défenſe qu'on avoit faite aux deux contendans d'entrer à Rome, laquelle il s'attribuë auſſi quelquefois, [ſans parler de l'ordre qu'en avoit donné le Concile.]

§12,13. Le manuſcrit dont Baronius a tiré toutes ces lettre, porte en un autre caractere que l'Empereur remit l'affaire au premier de may [Mais ſi on prit d'abord ce jour là, on le changea bientoſt, peuteſtre parcequ'il n'y avoit pas aſſez de temps pour faire §18. venir les Eveſques d'Afrique.] Car Honoré dans la lettre qu'il §18. leur écrit, indique le Concile à Spolete pour le 13 de juin. Honoré mande particulierement ceux d'entre eux qui eſtoient recommandables par leur vie & par leur doctrine. §19. Le frere de l'Empereur, [c'eſt à dire Conſtance,] en écrivit en particulier à Aurele de Carthage[1] une lettre tout à fait honorable à ce ſaint Prelat. §19.20. Il en écrivit encore une meſme lettre à ſix des principaux Eveſques d'Afrique; ſavoir à S. Auguſtin, à S. Alype, à Evode [d'Uzale,] à Donatien [de Telepte Primat de la Byzacene,] à Silvain [qui eſt apparemment celui de Zomme Primat de la Numidie, car il pouvoit vivre encore, ou n'eſtre mort que depuis peu; à Novat [de Stefe,] & à Venere dont on ne ſçait point le ſiege. §20. Cette derniere lettre eſt datée du 30 de mars, qui eſtoit le jour de Paſque. Mais il y a ſans doute[2] quelque faute. Car Eulale eſtoit déja comme condanné dés Paſque.

Merc.t.1.p.251.2 1. Quelques uns la conteſtent à cauſe de quelques fautes du texte, [ce qui eſt foible] Le P. Garnier pretend corriger ces fautes.

2. Au lieu de *III, Kalend aprilis*, il faut peuteſtre *XII. Kal.* qui eſt le 20.

Large

Large qui eſtoit alors Proconſul d'Afrique, [receut ſans doute § 31, 32.
toutes ces lettres, & les fit rendre à ceux à qui elles s'adreſſoient.]

S. Paulin fut encore prié de ſe trouver au Concile par une § 17.
lettre telle que la meritoit ſon eminente pieté [Mais elle paroiſt plutoſt eſtre de Conſtance que d'Honoré.] Ainſi tout le monde s'attendoit à voir terminer cette affaire par un celebre Concile, lorſque Dieu la decida en faveur de Boniface ſans qu'il y contribuaſt rien de ſa part.

ARTICLE V.

Eulale vient à Rome contre l'ordre du Concile de Ravenne & de l'Empereur, & y fait une ſedition.

LE 18 de mars Eulale vint à Rome, & y entra en plein midi. Bar. 419. § 21.
Symmaque ne s'y oppoſa pas, parcequ'il n'avoit point encore receu les ordres de l'Empereur, [datez du 15,] & il crut meſme qu'Eulale apportoit quelque reſcrit en ſa faveur: Mais dés le ſoir meſme il receut des lettres d'Achillée, qui luy mandoit qu'il eſtoit commis pour celebrer à Rome l'office de Paſque.

Trois jours aprés, [c'eſt à dire le 20, qui eſtoit le jeudi de devant § 23.
le jour des Rameaux,] Achillée arriva à Rome. Il s'aſſembla auſ- § 28.
ſitoſt dans la place un grand nombre de gents armez. Symmaque y fut avec les principaux de la ville pour empeſcher la ſedition,
ad conventum. & perſuada à ces gents de venir "à l'aſſemblée, afin d'entendre la lecture des ordres qu'Achillée avoit apportez, [c'eſt à dire le reſcrit qui luy eſtoit adreſſé à luy meſme.] Mais le deſordre du peuple fut toujours ſi grand, qu'Achillée ne put s'ouvrir aucun paſſage au travers de cette foule de peuple.

Symmaque accompagné du Vicaire [des Prefets,] fut enſuite § 22.
à la place de Veſpaſien, comme le peuple le demandoit, pour porter les deux partis à la paix. Mais tout d'un coup des eſclaves
Note 1. ["du parti d'Eulale,] armez de traits & de pierres, & quelques uns meſme d'épées, commencerent à ſe jetter ſur le peuple, qui eſtoit venu ſans défenſe pour ecouter les ordres portez par Achillée; & ils attaquerent meſme Symmaque & le Vicaire, qui ſe ſauverent avec peine par une porte de derriere. Symmaque § 22.
fit prendre quelques uns de ces eſclaves pour les interroger, & § 23.
le 23 il manda à Conſtance ce qui eſtoit arrivé, en le priant d'envoyer promtement ſes ordres avant Paſque, [qui eſtoit huit jours aprés] depeur que les peuples ne ſe battiſſent, comme ils

en menaçoient, à qui ſe rendroit maiſtre de la baſilique de Latran.

§ 25. Honoré envoya en effet à Symmaque un reſcrit daté du [mardi] 25 mars, où il ſe plaint fort de ce qu'Eulale avoit entrepris de venir à Rome. Il ne le condanne pas neanmoins encore ſur cela; mais il declare que s'il refuſe de ſortir aprés ce reſcrit, quand meſme il pretendroit eſtre retenu par le peuple, il n'a que faire d'attendre d'autre jugement ſur ſon epiſcopat, & qu'il ſe mettra meſme *de ſalutis diſcrimine* en danger d'eſtre puni du dernier ſupplice. Il ordonne que les Clercs & les laïques qui communiqueront avec luy avant la deciſion de l'affaire, ſeront condannez les uns à la depoſition, & les autres à diverſes peines, & meſme à la mort pour les eſclaves, & pour les officiers des quartiers qui *primates* devoient empeſcher le deſordre du menu peuple. Il ordonne encore que l'Egliſe de Latran ne ſera ouverte que pour l'Eveſque de Spolete qui y celebrera la ſolennité de Paſque.

§ 24. Ce fut aſſurément pour porter cet ordre, & les autres donnez [le 15 de mars,] que Conſtance envoya Vitule à Rome, avec un billet à Symmaque, à qui il recommande de les faire executer ponctuellement. Vitule eſtoit encore chargé de s'informer ſoigneuſement de la ſedition qui eſtoit arrivée, & de ſavoir qui en eſtoient les auteurs. Conſtance l'appelle ſon Chancelier, qui eſt un terme aſſez extraordinaire en ce temps là; mais non pas tout à fait inuſité. On croit qu'ils eſtoient à peu prés comme les huiſſiers des magiſtrats, & qu'ils demeuroient *adcancellos.* aux bareaux qui fermoient le lieu où ils rendoient la juſtice, pour ouvrir & fermer la porte, porter les requeſtes aux juges, en raporter la réponſe, & faire d'autres fonctions ſemblables, qui leur donnoient moyen de connoiſtre tout ce que faiſoient les juges, mais ne les exemtoient pas de la honte d'eſtre appliquez à la queſtion. [Saint Nil écrit ſouvent à des Chanceliers.]

Cod. Th.t.1.p. 70-73|Gang.lat. p.734.

Bar 419. § 27. Quand Symmaque eut receu le reſcrit d'Honoré, [ce qui ne pouvoit eſtre que le jeudi ſaint 27 de mars,] il le fit ſignifier le ſoir meſme à Eulale, qui répondit qu'il verroit ce qu'il auroit à faire: & quoiqu'on le priaſt extremement de ſortir, il ne le voulut point faire. Le lendemain lorſqu'il eſtoit encore nuit, on envoya *omnem apparitionem* tous les ſergens le ſommer de ſortir. Et au lieu de le faire, il aſſembla une troupe de perſonnes qui ſe ſaiſirent de la baſilique de Latran. Mais Symmaque aprés en avoir pris conſeil, y envoya toute la milice de la ville; de ſorte qu'Eulale fut enfin contraint d'en ſortir. Symmaque n'y voulut pas aller,

depeur que s'il arrivoit quelque malheur, ſes ennemis ne l'accuſaſſent [d'avoir uſé de trop de violence] en haine du Chriſtianiſme. Le Vicaire [qui apparemment eſtoit Chrétien,] avoit reſolu d'y venir: mais la crainte [d'eſtre maltraité] l'en empeſcha.

'Eulale fut donc ainſi chaſſé de l'egliſe', & enſuite de la ville, § 27. & on luy donna quelques gardes pour le conduire au lieu où on avoit ordonné d'abord qu'il demeuraſt. Symmaque fit auſſi garder la baſilique de Latran, afin qu'Achillée y puſt faire l'office ſans aucun trouble. Il fit meſme arreſter quelques Eccleſiaſtiques partiſans d'Eulale, qui avoient eſté chefs de la ſedition, & il écrivit à Conſtance, tant pour ſavoir ce qu'il en feroit, que pour luy mander l'expulſion d'Eulale. [Ce recit fait voir la fauſſeté de ce que porte le Pontifical,] 'qu'Eulale celebra le bateſme & la feſte de Paſque dans la baſilique de Conſtantin. [On ne peut pas non plus recevoir ce qu'il ajoute,] que Boniface de ſon coſté fit la meſme choſe dans l'egliſe de Ste Agnés. [Car il eſt viſible que l'Empereur & le Concile de Rave ne ne vouloient point que ni l'un l'autre fiſt aucune fonction d'Eveſque.] § 26.

ARTICLE VI.

L'ordination de Boniface eſt declarée legitime: Il travaille à appaiſer les reſtes du ſchiſme.

HONORE 'ayant ſçeu qu'Eulale avoit refuſé de ſortir de Rome, adreſſa le 3 avril un reſcrit à Symmaque, par lequel il declare qu'Eulale s'eſtant condamné luy meſme par ſa conduite ſelon la ſentence du Concile, & ſelon ſa propre *profeſſione* 'ſignature, & eſtant ainſi décheu de tout le droit qu'il avoit pretendu avoir au pontificat, il faut recevoir Boniface dans la ville, & luy en laiſſer le gouvernement, qu'il avoit juſtement merité par ſa moderation. Bar. 419. § 28. 'Dés que Symmaque eut fait publiquement la lecture § 29. de ce reſcrit, & qu'on l'eut affiché dans la ville, le Senat & tout le peuple en témoigna une extreme joie.

L'uno interuallo. 'Boniface arriva "trois jours aprés, [ce qui marque bien qu'il § 29. n'eſtoit pas au cimetiere de Ste Felicité, ni à Ste Agnés, comme veut le Pontifical.] Tout le peuple alla au devant de luy, & Symmaque meſme luy alla rendre ſes reſpects: depuis cela on ne vit plus dans la ville aucune marque de diviſion. 'Symmaque manda § 29.

1. 2. *officii mei obſequia non defuerunt*, qui pourroit ſignifier auſſi qu'il y envoya tous les officiers de ſa juſtice.

cet heureux ſuccés à l'Empereur, & luy envoya les acclamations & les cris de joie du peuple Romain. [On peut juger par cette ſuite que Boniface entra à Rome, & commença à jouir du pontificat environ le 8 ou 9 d'avril.

Il n'eſtoit pas meſme encore arrivé à Rome,] lorſqu'Honoré écrivit le 7 d'avril à Large Proconſul d'Afrique, de contremander les Eveſques qui devoient venir au Concile de Spolete, parcequ'Eulale s'eſtant condanné luy meſme par ſa precipitation, & l'election de Boniface ayant eſté confirmée par ſon autorité, l'affaire eſtoit terminée, & "qu'on ne tiendroit point de Concile. 'Large fit ſavoir cet ordre à Aurele, [& ſans doute à tous les autres.

§ 31. § 32. *ſynodum fuiſſe ſolutam*

"On ne ſçait point ce que devint Eulale. Les modernes diſent tantoſt qu'il fut fait Eveſque de Nepi dans la Toſcane, tantoſt qu'il fut envoyé dans la Campanie, & qu'il y mourut un an aprés Boniface en 423.] 'Valentinien III. dans une loy du 17 de juillet 425, témoigne qu'il y avoit encore à Rome des perſonnes qui diviſoient le peuple par le ſchiſme en s'abſtenant de la communion du Pape [Celeſtin.] Il veut que ſi dans 20 jours aprés qu'on leur aura ſignifié ſa loy, ils ne rentrent dans l'unité, on les banniſſe à cent milles de Rome. 'On ne doute point que ces perſonnes ne fuſſent des reſtes du ſchiſme d'Eulale, "qui n'empeſcherent pas neanmoins que l'election de Celeſtin ne ſe fiſt avec paix & ſans diviſion.

Note 2. Cod. Th. t. 6 p. 284. p. 185. [Bar. 423. § 13. " Aug. ep. 261. p. 364. a. d. i

'Julien le Pelagien prit un pretexte du ſchiſme d'Eulale pour inſulter à l'Egliſe, & pour dire que c'eſtoit une punition de Dieu, à cauſe que les Pelagiens avoient eſté condannez à Rome: en quoy S. Auguſtin luy fait voir qu'il combat luy meſme ſes propres dogmes. 'Boniface eſt loüé dans ſon epitaphe d'avoir réuni par ſa douceur les peuples diviſez, d'avoir appaiſé par ſa charité les troubles qui les avoient agitez, d'avoir terraſſé ſes adverſaires en n'oppoſant que la ſimplicité à leurs artifices, & d'avoir accordé avec un cœur humble le pardon que ceux qui l'avoient offenſé luy eſtoient venu demander.

n Jul. l. 6. c. 12. p. 438. 1. 2. Bar. 423. in ap.

[Quelque temps aprés que Dieu l'eut rendu paiſible dans le gouvernement de ſon Egliſe,] 'il tomba dans une longue maladie, 'qui luy fit apprehender de nouveaux troubles s'il venoit à mourir. C'eſt pourquoi il n'attendit pas que ſa ſanté fuſt tout à fait rétablie pour écrire à l'Empereur, & le prier de prendre ſoin de la tranquillité de l'Egliſe Romaine, 'depeur qu'elle ne retombaſt dans les malheurs dont elle venoit de ſortir. 'Il dit

419. § 35. § 33. § 33. 34.

que parmi les prieres des Myſteres, & celles que l'on adreſſoit à Dieu pour l'Empereur, les Romains prioient auſſi pour la conſervation de l'union de l'Egliſe.

Il envoya cette lettre par quelques Prelats, & il prie l'Empereur d'ecouter ce qu'ils luy pourront dire ſur ce ſujet. Elle eſt datée du premier juillet: & Baronius la raporte à l'année 419. Denys le Petit nous l'a conſervée dans ſon recueil, avec la reponſe d'Honoré, qui eſt ſans date. Il y ordonne que s'il arrive à l'avenir qu'on eliſe deux perſonnes, ni l'un ni l'autre ne pourra eſtre receu pour Eveſque, & qu'il en faudra elire un troiſieme par un conſentement commun. Il paroiſt qu'il en avoit fait quelque loy publique, [qui n'a jamais eſté executée. Elle excluoit du pontificat des perſonnes qui en eſtoient indignes: mais elle en pouvoit auſſi exclure ceux qui en eſtoient les plus dignes.]

§ 34. § 34. Juſtel, p. 215. Bar. 419. § 35.

ARTICLE VII.

Boniface écrit en France pour faire juger Maxime de Valence.

V. S. Auguſtin § 295. [DEs devant la lettre de Boniface à Honoré, on avoit continué en Afrique dans le Concile tenu à Carthage ſur la fin de may, l'affaire d'Apiarius commencée du temps de Zoſime. L'on y écrivit une lettre au Pape Boniface, plus honorable pour luy que pour ſon predeceſſeur; & on luy envoya les actes de ce qui s'eſtoit paſſé dans l'aſſemblée.

S'il faut mettre en cette année avec Baronius la maladie du Pape Boniface, il eſt difficile d'attribuer à ſes ſollicitations

B. §. 296. l'edit qu'Honoré donna contre les Pelagiens le 9 de juin 419. Mais s'il ne procura pas cet edit,] il eſt certain au moins qu'il vit avec joie la devotion avec laquelle les Empereurs ſoûtenoient la foy Catholique, & qu'il employa leurs reſcrits auſſi-bien que ſon autorité apoſtolique, pour achever de terraſſer les ennemis de la grace.

Prof. in col. c. 41. p. 410.

[Ce qui peut meſme faire juger qu'il n'eſtoit pas malade cette année au mois de juin,] c'eſt que nous avons une lettre de luy aux Eveſques des Gaules, datée du 13 de juin 419.[a] Elle regarde Maxime Eveſque de Valence, contre lequel les Eccleſiaſtiques de la meſme ville luy avoient preſenté une requeſte, pour l'accuſer de divers crimes qu'on pretendoit qu'il avoit commis à la vuë de toute la province [de Vienne.] Ce que Boniface en mar-

Conc. t. 2. p. 1585 c. a p. 1584. b.

que en particulier, c'eſt qu'on pretendoit montrer par les actes d'un ſynode, qu'il avoit eſté engagé autrefois dans la ſecte des Manichéens, [c'eſt à dire apparemment des Priſcillianiſtes;] & qu'on alleguoit encore d'autres actes où il paroiſſoit qu'il avoit eſté appliqué à la queſtion par ordonnance des juges civils, & condanné meſme comme coupable d'homicide.

b, c. Les Papes predeceſſeurs de Boniface avoient ſouvent ordonné qu'il ſeroit jugé par les Eveſques de ſa province; & cela paroiſſoit ce ſemble par des actes de quelque Concile de France: mais

c. Maxime avoit toujours evité de comparoiſtre, & ſe tenoit caché dans quelque lieu, où il retenoit neanmoins le titre d'Eveſque.

d. Boniface dit qu'il euſt pu deſlors le condanner ſur le refus qu'il faiſoit de ſe juſtifier: Mais pour ne pas donner lieu de l'accuſer de precipitation,

p. 1585. a. b. il luy accorde juſqu'au premier de novembre pour ſe venir preſenter devant les Eveſques de la province, à l'aſſemblée deſquels il remet le jugement des crimes dont on l'accuſoit; voulant que s'il manquoit à ſe preſenter on

c. le condannaſt ſans delai. Il ajoute qu'il eſt neceſſaire qu'il confirme par ſon autorité le jugement que le Concile aura rendu, lorſqu'on luy en aura fait le raport.

b. Il promet d'écrire à toutes les provinces, afin que Maxime ne pretende point ignorer l'obligation qu'il a de ſe rendre dans ſa province, & de s'y preſenter devant le Concile. [Il veut dire ſans doute qu'il envoyera des copies de cette lettre dans toutes

p. 1584. a. b. les Gaules.] Elle eſt en effet adreſſée à 14 Eveſques nommez, & en general à tous ceux des Gaules & des ſept provinces. [Les 14 nommez ſont apparemment ceux de la Viennoiſe, ou ceux de la province d'Arles, ſi l'on peut donner à Vienne une province particuliere ſans y comprendre Valence qui en eſt ſi pro-

Conc. G. t. 1. p. 91. che,] & qui luy eſt attribuée par Saint Leon. [Parmi ces 14 Eveſques il y en peut auſſi avoir quelques uns de la ſeconde Narbonoiſe. Car on remarque que cette province eſtoit appellée aux Conciles de la province d'Arles.

Patrocle qui eſt mis à la teſte de ces 14 Eveſques, eſt aſſuré-

Gal. chr. t. 1. p. 74. ment celui d'Arles.] On remarque qu'il y avoit un Maxime d'Avignon en 451. [Caſtore & Leonce peuvent eſtre les Eveſques d'Apt & de Frejus dans la 2.e Narbonoiſe, qui vivoient vers ce temps-ci. Conſtantin pourroit eſtre Conſtance d'Orange, qui aſſiſta en 381 au Concile d'Aquilée. Mais il auroit dû

t. 3. p. 1144. eſtre mis des premiers.] Il y avoit un Conſtance d'Uſés qui eſtoit le plus ancien de ſa province en 462: mais c'eſtoit de la premiere

Narbonoiſe. [Pour les autres, je ne voy point par le Gallia Chriſtiana d'où ils pouvoient eſtre Eveſques. Nous ne trouvons point ſi le Concile que le Pape avoit ordonné ſe tint effectivement, ni ce que devint toute cette affaire de Maxime.]

ARTICLE VIII.

Il maineient la diſcipline de l'Egliſe en Illyrie, & conſent que Perigene ſoit fait Eveſque de Corinthe: Saint Auguſtin luy adreſſe un ouvrage.

[C'ESTOIT la coutume des Papes depuis Damaſe, de donner aux Eveſques de Theſſalonique le titre de Vicaires du ſaint Siege, & de leur attribuer en cette qualité la conduite des provinces qui compoſoient l'Illyrie orientale.] 'Boniface donna Col.t.1.p.56.
cette commiſſion à Ruſe, qui eſtoit Eveſque de Theſſalonique
V S. Innocent § 7,8. ['depuis l'an 412 au moins.] 'Ruſe l'ayant conſulté [enſuite] ſur p.55.
divers points de la diſcipline, il luy fit une ample réponſe, '& p.54.57.
écrivit pluſieurs lettres à divers Eveſques, pour maintenir la diſcipline dans ſa pureté, & fermer la porte aux nouveautez que l'on avoit la temerité d'introduire. 'Ruſe eut ſoin de faire p.57.
tenir toutes ces lettres, '& manda enſuite au Pape que beaucoup p.56.57.
d'Eveſques conſentoient à obſerver ce qu'il leur avoit écrit, 'nommément Adelphe & Perigene: [a]mais que ſes avis avoient p.57.
eſté inutiles pour les autres, & qu'il y avoit des abus à corriger. [a] p.55.
[L'hiſtoire ne nous éclaircit point ſur tout cela, & ne nous apprend point d'où Adelphe eſtoit Eveſque.]

'Pour Perigene, il avoit receu la premiere & la ſeconde naiſſance p.58.
à Corinthe, '& avoit paſſé toute ſa vie dans cette ville. [b]Il y avoit p.53.72.
exercé par degrez tous les honneurs [de la clericature,] & y avoit [b] p.52.
fait les fonctions de Preſtre durant un grand nombre d'années [c] p.59.
ſans aucun reproche. 'Il fut enſuite ordonné Eveſque de Patres p.53.58. Socr.l.7. c.36. p.381.a.
[en Acaïe] [d]par l'Eveſque de Corinthe, qui avoit une bonne re- [d] Col.r.p.53.
putation. [Ce pouvoit eſtre] 'Alexandre, à qui S. Chryſoſtome a Chry.ep.164 p.
écrit [en 405 ou 406,] [e]Mais perſonne ne le voulut recevoir à 789.
Patres, & on s'oppoſa à luy par un conſentement general, pour [e] Col.r p.53.58. Socr.p.381.a.
l'empeſcher meſme d'entrer dans la ville. 'Il ſe tint [ſur cela] un Col.r.p.52.53.
Concile qui écrivit à Rome, & rendit un témoignage avantageux à ſa pieté & à ſa bonne conduite: [& Rome autoriſa ſans 57.
doute une ordination à laquelle il ne manquoit plus que le conſentement du peuple, qu'on euſt dû demander d'abord ſelon les Canons. Mais l'autorité de l'Egliſe Romaine fut inutile

comme tout le reſte pour l'obtenir,] & cette affaire traina encore long-temps depuis. 419, de Boniface 1.

P. 53-57.

P. 53. 57. 58. 'Enfin Dieu qui fait ſouvent des graces aux hommes par des voies qui y paroiſſent toutes oppoſées, fit voir que ceux de Patres n'avoient refuſé Perigene, que parcequ'il eſtoit deſtiné pour l'Egliſe de Corinthe [metropole de l'Acaïe;] car l'Eveſque de Corinthe qui l'avoit ordonné, eſtant mort en ce temps-ci, cette Egliſe le demanda pour eſtre ſon ſucceſſeur. [mais comme cela pouvoit paroiſtre contraire en quelque ſorte aux Canons, qui défendent à un Eveſque de paſſer d'un ſiege en un autre,]

P. 53. 58.

P. 52. 58. 71. 'tout le Clergé & les habitans de la ville en écrivirent à Rome, pour prier le Pape [d'agréer la tranſlation de Perigene, & de luy envoyer une lettre de communion,] ne luy manquant plus que cela pour une entiere confirmation de ſon epiſcopat. 'Boniface jugea que cette requeſte des Corinthiens ne pouvoit venir que de leur ardent amour pour la religion, & fut ſurpris ſeulement de ce qu'elle n'eſtoit pas accompagnée d'une lettre de Rufe, à qui le ſoin de l'Acaïe appartenoit ſelon les decrets des Papes. 'Il ſemble qu'il ait cru d'abord la devoir confirmer, & qu'il ait écrit ſur cela une lettre que nous avons adreſſée à Rufe; ["mais qu'avant qu'elle fuſt envoyée, & meſme datée & ſignée, il changea de ſentiment, & ne voulut pas l'envoyer.] 'Il eſt certain que pour conſerver, dit-il, l'autorité du ſiege Apoſtolique, & rendre à Rufe l'honneur que la regle de la charité demandoit, il ne voulut point répondre aux Corinthiens, ni écrire à Perigene, qu'il n'euſt eu ſur cela l'avis de Rufe. 'Il luy écrivit donc une autre lettre le 19 de ſeptembre 419, où aprés luy avoir recommandé en general le ſoin des provinces qui luy eſtoient commiſes, il le prie de luy récrire promtement ſur l'affaire de Perigene, lorſqu'il auroit fait toutes choſes comme l'ordre le demandoit, c'eſt à dire lorſqu'il s'en ſeroit informé exactement, & qu'il auroit examiné avec ſoin ce que les Corinthiens luy demandoient.

Note 3.

P. 54. 57.

P. 59.

P. 71.

P. 59.

P. 60.

P. 59. 60. 71.

P. 60.

P. 54. 57.

P. 59.

P. 71.

P. 72. 'Cette precaution retarda un peu l'affaire, [a] & durant ce temps là, perſonne ne forma aucune plainte contre Perigene. [b] Rufe appuya auſſi par ſa réponſe la demande des Corinthiens, [c] parla en faveur de Perigene, & ſe declara pour ſon election contre quelques perſonnes qui vouloient s'y oppoſer. 'Ainſi Boniface aprés avoir examiné & diſcuté toutes choſes, établit Perigene Eveſque de Corinthe, en accordant qu'il le fuſt, [d] & en ordonnant qu'il ſeroit inthronizé dans cette metropole [& ce ſiege apoſtolique.]

[a] P. 79.
[b] P. 72.
[c] P. 92.
P. 50.
P. 70.

P. 72.
[d] Socr. l. 7. c. 36, p. 381. a.

Digitized by Google

419, de Boniface 1. apoſtolique.] 'Il envoya pour cela un pouvoir à Ruſe par une lettre qui ſatisfit tous les Preſtres [de Rome ou de Corinthe .] 'Sixte III. écrit depuis au meſme Perigene , qu'il doit toujours ſe ſouvenir que c'eſt l'autorité du ſiege apoſtolique qui l'a aſſiſté dans les commencemens de ſon ordination . 'Nous verrons dans la ſuite que Boniface le maintint encore contre ceux qui le vouloient troubler. 'Ainſi Perigene demeura dans ſa dignité juſques à ſa mort , 'qui n'arriva pas avant l'an 435,[a] & il aſſiſta comme Eveſque de Corinthe au Concile d'Epheſe.[b] Le 26 novembre 419, les Eveſques d'Afrique envoyerent à Boniface les Canons de Nicée, qu'ils avoient receus de Conſtantinople & d'Alexandrie .

Col.r.p.72. p.83.92. p.61.70. Soer.p.381.a. Col.r p.92. [a] Conc.t.3.p. [b] t 2.p.

L'AN DE JESUS CHRIST 420. DE S. BONIFACE 2.

V. S. Auguſtin § 310. ['Ce fut, comme nous croyons, en 420,] que Saint Alype eſtant venu à Rome , Boniface le receut avec une cordialité, qui luy acquit entierement le cœur & l'eſtime tant de ce Saint , que de Saint Auguſtin, que S. Alype en entretint à ſon retour , comme il avoit entretenu le Pape de ſes merites. Boniface mit entre les mains d'Alype deux lettres des Pelagiens écrites contre l'Egliſe , & nommément contre S. Auguſtin. 'S. Proſper paroiſt avoir cru que Boniface pria S. Auguſtin d'y répondre. ['Il eſt certain que S. Auguſtin les refuta en quatre livres qu'il adreſſa 'à Boniface : & ce fut encore Alype qui les luy apporta en 420 ou 421.]

Aug. ad Bon l.1, c.1 p.450.1. Preſſin col.c.42. p.410. Ibid. § 311. &c.

ARTICLE IX.

Theodoſe II. veut aſſujettir l'Illyrie à Conſtantinople au prejudice de Rome: Boniface l'empeſche.

L'AN DE JESUS CHRIST 421. DE S. BONIFACE 3.

'LE 14 de juillet 421, Theodoſe le jeune adreſſa une loy à Philippe Prefet du Pretoire en l'Illyrie orientale , par laquelle il ordonne que toute innovation ceſſera , que l'antiquité & les anciens Canons de l'Egliſe qui ont eſté receus juſques alors , ſeront obſervez par toutes les provinces de l'Illyrie , & que les difficultez qui pourront naiſtre [ſur l'obſervation des Canons,] ſeront reſervées au jugement du Concile de l'Illyrie , 'en en donnant neanmoins connoiſſance à l'Eveſque de la ville de Conſtantinople, [c] laquelle jouit des prerogatives de l'ancienne Rome [Ce que nous dirons enſuite fait juger que cette loy attaquoit proprement les droits que l'Egliſe Romaine pretendoit ſur l'Illyrie : ils pouvoient en effet paſſer pour une innovation,

Cod.Th.t 6.p. 89. p.90.d.91.d[Mar. con.l 4.c 2.f.1.2. p.221.2[22 3.2. [c] Cod Th.p.89.

puiſque nous ne voyons point quel droit avoit eu Damaſe d'établir l'Eveſque de Theſſalonique ſon Vicaire dans ce Departement.] Et il paroiſt qu'on ſoûtenoit meſme que la préeminence de cet Eveſque ſur les autres de l'Illyrie, eſtoit une innovation.

Col.1 t.1.p 67.

[Mais on voit auſſi que ſous pretexte de condanner les innovations, Theodoſe fait luy meſme une innovation tres perilleuſe, en augmentant le pouvoir d'un ſiege qui n'en avoit déja que trop pour la liberté des autres Eveſques, & en luy aſſujettiſſant un grand nombre de provinces ſous un pretexte ridicule. C'eſt pourquoi Baronius a eu quelque raiſon] d'attribuer cette loy aux ſollicitations ambitieuſes d'Attique de Conſtantinople, qui en obtint encore d'autres de cette nature.[a] S. Boniface meſme écrit au commencement de l'année ſuivante, qu'on ne doit point diminuer l'autorité de S. Pierre par de nouvelles tentatives, & qu'il ne faut point ceder à la paſſion de ceux qui ſe laiſſent emporter à l'amour de la nouveauté, & d'un honneur qui ne leur appartient pas. Il dit qu'il ſeroit bien faſché que quelqu'un des Eveſques ſe rendiſt ennemi des anciens decrets, en entreprenant quelque choſe par une nouvelle uſurpation; & il combat aſſez clairement ce que pretendoit l'Eveſque de Conſtantinople, d'eſtre le premier aprés Rome, au prejudice de ceux d'Alexandrie & d'Antioche.

Bar. 422. § 3.

Socr l.7.c.28.p. 369.b.

[a] Col.1.p.61.

p 73.

p 75.76.

[Mais il eſt viſible que les Eveſques d'Illyrie avoient auſſi demandé eux meſmes cette loy.] Car Boniface ſe plaint en écrivant aux Eveſques de Theſſalie, de ce que quelques Eveſques tentoient des innovations au prejudice du droit apoſtolique, en taſchant de ſe ſouſtraire de la communion, ou plutoſt de la puiſſance du ſaint Siege, & en demandant le ſecours de ceux à qui les regles des Canons ne donnent point de puiſſance ſur leurs Egliſes. C'eſt, ajoute-t-il, ſe rendre violateur de la diſcipline eccleſiaſtique, que d'en tranſgreſſer les loix, *ſans autre raiſon* que de vouloir s'attribuer ce que l'on n'a point receu des Peres.

p.66.

p.82.

p.84.

'Honoré demande auſſi que l'on caſſe ce que les Eveſques d'Illyrie avoient obtenu par ſurpriſe contre les privileges de l'Egliſe Romaine, & Theodoſe l'accorde.

[Ainſi on peut juger que ce furent quelques Eveſques de Theſſalie, qui voulant ſe ſouſtraire de la juriſdiction particuliere de Rome, & de celle de Theſſalonique, intereſſerent Attique dans leur cauſe pour avoir ſa protection.] On voit qu'ils commencerent auſſi-toſt à mepriſer Ruſe, à luy conteſter l'autorité que Rome luy attribuoit, & à vouloir aſſembler un ſynode de

p.67.

p.62.63.69.

toute l'Illyrie ſans en prendre ſon avis, pour examiner l'inthronization de Perigene autoriſée par le Pape.

LA'N DE JESUS CHRIST 422. DE S. BONIFACE 4.

'Ce fut ſur cela que Boniface écrivit diverſes lettres datées du 11 mars 422. 'La premiere eſt à Ruſe, qu'il encourage autant qu'il peut à ſoûtenir l'autorité du ſaint Siege en ſa perſonne, malgré les orages & les tempeſtes "d'une mer agitée; [ce qui marque fort bien une faction appuyée par l'Empereur.] 'Il l'aſſure que de ſa part il fait tout ce qu'il peut, & il luy envoie les lettres qu'il écrivoit aux 'Theſſaliens, & au Concile qu'on pretendoit aſſembler. p.65.68.81. p.60.62. &c. p.62.63.

'Il luy parle de l'Eveſque Perreve, qui dans une requeſte qu'il avoit envoyée à Rome, ſe plaignoit de la violence de ſes confreres: car ils pretendoient meſme le chaſſer de ſon Egliſe. Il recommande à Ruſe d'examiner ſoigneuſement cette affaire: & de luy en faire enſuite le raport, afin que ſon jugement puſt eſtre confirmé par le ſaint Siege, & que les Eveſques qui pourſuivoient Perreve, ſçeuſſent que ce qu'ils pouvoient avoir fait contre la coutume, ne meritoit que d'eſtre caſſé. [Il y a donc aſſez d'apparence que ces Eveſques eſtoient ceux de Theſſalie, & que ce Perreve eſt] 'Perrhebe de Saltes en Theſſalie, qui aſſiſta au Concile d'Epheſe; [ce qui marque qu'il fut jugé innocent.] p.63.64. Conc.t.3.p.

'Boniface declare encore à Ruſe, qu'un Maxime doit eſtre abſolument depoſé du ſacerdoce, puiſqu'il avoit eſté mal ordonné, comme Ruſe le luy mandoit. Col.t.p.64.

'La lettre aux Eveſques de Theſſalie eſt une reprimende tres forte qu'il leur fait, 'ſur ce qu'ils mepriſoient l'autorité de Ruſe, '& vouloient ſe ſeparer de celle de Rome. [a] Il maintient fortement celle de Ruſe, [b] & défend d'ordonner aucun Eveſque dans l'Illyrie ſans ſa participation, [comme s'il euſt eſté metropolitain de toutes les provinces de ce Departement.] 'Il dit que ſi Ruſe a fait quelque faute, ils avoient la voie d'en faire leur plainte au Saint Siege. 'Il méle à cela diverſes paroles de menaces. 'Nous n'avons pas "cette lettre entiere: [C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'on n'y trouve rien de Perreve ni de Maxime.] 'Nous ſavons encore qu'il y declaroit Pauſien, Cyriaque, & Calliope ſeparez de ſa communion, s'ils n'obtenoient leur grace de luy par l'interceſſion de Ruſe. [C'eſtoient apparemment des Eveſques de Theſſalie, & ceux meſmes qui avoient ſollicité la loy de Theodoſe] p.61. p.67. p.66. [a] p.67. [b] p.68. p.68. p.61.67.68. &c. cetera. p.68. p.64.

422, de Boniface 4.

p.62. 'La lettre que Boniface dit qu'il écrivoit au Synode qu'on
p.69. croyoit ſe devoir aſſembler ſur l'affaire de Perigene, eſt adreſſée à Ruſe, aux autres Eveſques de Macedoine, d'Acaïe, & de pluſieurs autres provinces [qui compoſoient l'Illyrie orientale.]
p.62.63.70-72. 'Il y juſtifie l'intronization de Perigeone, & declare qu'il n'eſt
p.79. pas permis de la revoquer en doute; 'Que ceux qui le feront, ne
p.79.80. demeureront point dans ſa communion; 'Que ſi l'on pretend qu'il ait manqué depuis qu'il eſt Eveſque [de Corinthe,] il faut s'adreſſer à Ruſe, qui examinera l'affaire avec ceux qu'il jugera
p.78. à propos de choiſir, & en fera raport à Rome; 'Qu'ainſi il s'oppoſe par cette lettre à l'aſſemblée qu'ils pretendoient faire.

p.63. [Je ne voy point qu'il y diſe expreſſément] 'qu'ils ne puſſent s'aſſembler ſans le ſceu [& le conſentement] de Ruſe, comme il
p.74. le ſemble mander à cet Eveſque, 'ſi ce n'eſt peut eſtre dans un
p.75. endroit [1] qui eſt corrompu: 'Il ſemble plutoſt dire qu'il falloit 1.
avoir eu pour cela des lettres de Rome. Il releve extremement le ſiege de Rome dans toute ſa lettre. 'Il rabaiſſe au contraire
p.75.76. celui de Conſtantinople ſans le nommer, '& il accuſe aſſez clairement Attique d'orgueil & d'uſurpation. 'Il maintient l'autop.73.
p.72. rité qu'il avoit donnée à Ruſe, '& exhorte les Eveſques, comme
p.80. il dit qu'il avoit fait ſouvent, à luy obeir, & particulierement à ne faire aucune ordination [d'Eveſques] à ſon inſceu, menaçant ceux qui violeroient ces ordres de les priver de ſa communion.
p.64.78. 'Il envoya ces lettres par un Severe notaire de l'Egliſe Romaine.
p.81.82. [Il paroiſt qu'il s'adreſſa meſme à l'Empereur Honoré.] 'Car nous avons une lettre de ce Prince à Theodoſe, où il mande que le Pape luy avoit envoyé des deputez, pour obtenir de Theodoſe à ſa recommandation, qu'on ne violaſt point par de nouvelles ordonnances les privileges établis par les Peres en faveur de l'Egliſe Romaine, qui avoient eſté obſervez juſques alors, & qu'on caſſaſt ce que l'on diſoit que quelques Eveſques d'Illyrie avoient obtenu par ſurpriſe. Honoré demande donc cette
p.84. juſtice: 'Et Theodoſe dans la réponſe que nous en avons auſſi, declare "qu'il a caſſé ce que les Eveſques d'Illyrie avoient obte- *ſubmota.*
nu par ſurpriſe, & qu'il a écrit conformément à ſa volonté aux officiers de ces provinces, de rétablir l'ordre ancien, & de maintenir les privileges de l'Egliſe Romaine. [Ces deux lettres ne ſont point datées: mais le ſujet & l'ordre qu'elles tiennent dans la collection d'Holſtenius, font juger qu'elles ne ſe peuvent raporter qu'à ce temps-ci. Et Honoré mourut dés l'année ſuivante.

1. *Synodus cujus dilecto conſultum ſemper ſuper habens Concilii recognoſcat arcanum.*

Il eſt difficile de juger comment cette loy n'a pas laiſſé de ſe gliſſer dans le Code de Theodoſe,]publié le 15 de fevrier 435, [quoiqu'il ne faille pas trop s'en étonner, puiſqu'on y lit auſſi la loy de Valentinien II. pour le Concile de Rimini contre l'Egliſe Catholique.] 'Mais il eſt certain que les Papes ont encore eſté long-temps depuis en poſſeſſion de gouverner l'Illyrie par les Eveſques de Theſſalonique, [& que ces Eveſques ont eſté conſiderez dans les Conciles œcumeniques comme tenant un des premiers rangs de l'Egliſe, en qualité ſans doute de chefs de toutes les Egliſes de l'Illyrie, ou au moins de l'Orientale.]Sixte III. prie S Procle de Conſtantinople de ne point recevoir ceux qui dependoient de l'Eveſque de Theſſalonique;& il parle comme ſuppoſant que Procle ne pretendoit point avoir aucun droit pour cela.'Perigene demeura auſſi Eveſque de Corinthe par la protection de Rome, comme nous l'avons déja remarqué, malgré tous ſes ennemis.

Blond.pri.p. 637.941.

Mar.con.l.4.c. 2. §1.p.223.1.

Col.r.p.94.95.

p.90.

ARTICLE X.

Dernieres actions de Saint Boniface, & ſa mort.

'LA meſme année 422, Boniface receut une requeſte du Clergé & du peuple de Lodeve [en Languedoc,]qui ſe plaignoient de ce que leur Eveſque eſtant mort, Patrocle [d'Arles] leur avoit ordonné un Eveſque ſans qu'ils le demandaſſent,& ſans la participation [d'Hilaire de Narbone]leur metropolitain. 'Boniface ne croyoit pas aiſément les plaintes que l'on faiſoit contre des Eveſques; mais il y eſtoit quelquefois contraint par le grand nombre de ceux qui ſe plaignoient. 'Ainſi il écrivit le 9 de fevrier 422, à Hilaire de Narbone, que ſi l'Egliſe de Lodeve eſtoit de ſa province, il devoit s'y tranſporter,& y faire toutes les choſes qu'il jugeroit à propos, ſuivant le deſir du peuple, le pouvoir que luy en donnoit ſon droit de metropolitain, & l'ordre qu'il luy en adreſſoit, à la charge qu'il écriroit au ſaint Siege ce qu'il auroit fait. [Il ne parle point de ce que Patrocle avoit obtenu de Zoſime;] 'mais il ſe contente d'établir en general par l'autorité expreſſe du Concile de Nicée, que le gouvernement de chaque province appartient à ſon metropolitain, & non à celui d'une autre province. [Il epargne ainſi le nom de ſon predeceſſeur,]'& caſſe en effet tout ce qu'il avoit ſi fort taſché d'établir en faveur de l'Egliſe d'Arles & de Patrocle,

Conc.t.2.p. 1585 c.

d.

p 1586.

p.1585.c.

Du Pin,t.3.p. 833.834.

pour remettre les choſes dans l'ordre des Canons & du droit commun. Auſſi S. Celeſtin cite cette lettre de Boniface pour la confirmer. [Elle eſt ſans doute auſſi marquée par S. Leon,] lorſqu'il dit que ce qui avoit eſté accordé pour un temps à Patrocle, avoit eſté depuis changé par un conſeil plus ſage & plus utile.

Conc.t.2 p. 1620. Conc.Gr.t.2.p. 82.83.

Gratien cite ſous le nom du Pape Boniface divers decrets qui ne ſe trouvent point dans les lettres dont nous avons parlé. [Et comme il y a pluſieurs Papes de ce nom aſſez anciens, il eſt difficile de juger auquel ces decrets ſe doivent raporter, ſuppoſé meſme qu'ils ſoient veritables.] Le 4e qui défend de citer jamais un Eveſque devant un juge civil pour quelque cauſe que ce ſoit, & qui prive de ſa charge le juge qui l'aura ordonné, [n'eſt point du V. ſiecle.

Concil.2 p. 1586-1598. p 1587.e.

"Ce fut ſur la fin de ſa vie que Boniface bleſſa le cœur de Saint Auguſtin, en appuyant la mauvaiſe cauſe d'Antoine Eveſque de Fuſſale, ſur les recommandations du Primat de Numidie qu'Antoine avoit ſurpris. Mais qui ne fait point de fautes, ſurtout quand on a tant d'affaires à manier? Antoine n'eut garde ſans doute d'avertir Boniface de la part que S. Auguſtin prenoit à ſa condannation.

V. S. Auguſtin § 312-316.

"Le 4 ſeptembre fut ſans doute le jour qui termina la vie & les travaux de ce ſaint Pape. [Puiſque" la feſte de ſa mort y eſt marquée par les martyrologes de S. Jerome, qui ne marquent plus aucun de ſes ſucceſſeurs [& dans pluſieurs autres anciens. Cela s'accorde meſme parfaitement avec S. Proſper & divers autres, qui donnent à ſon pontificat trois ans, huit mois, & ſix ou ſept jours.] Les Pontificaux diſent qu'il fut enterré le 25 d'octobre; [& on a mis ſa feſte le meſme jour dans le martyrologe Romain, & dans quelques autres nouveaux. On peut avoir fait ce jour là quelque tranſlation de ſon corps.]

Note 4. depoſitio.

"Boll pont.p 62. b.

ef.p.53.d] Anaſt.

pont.p.62 f.

Il fut enterré ſur le chemin du Sel, [qui mene à la terre Sabine.]

an.p.53.d] Anaſt. c.43.p 24.

Quelques uns ajoutent que ce fut "dans le cimetiere de Sainte Felicité, & auprés du corps de cette ſainte martyre, dont il avoit orné le tombeau auſſi-bien que celui de Saint Silvain, ["ou Silain ſon fils.] Et on pretend qu'il s'eſtoit retiré dans ce cimetiere, [peut-eſtre lorſque" Symmaque le fit garder hors de la ville.]

Note 5. V. Sainte Felicité V. § 2.

Conc.t.2.p 1581 b.

Il y en a qui diſent qu'il fit baſtir une chapelle au meſme lieu prés du tombeau de S.te Felicité, & y offrit" divers preſens. [Cette chapelle a ſans doute porté ſon nom.]

&c.

Aring l.4.c.29. § 1.p 98.

Car on trouve que dans ce cimetiere il y avoit une egliſe de S. Silvain Martyr, & une autre de Saint Boniface Pape & Confeſſeur. Le Pape Adrien I.

fit rebaſtir l'une & l'autre. Mais il n'en reſte plus aujourd'hui aucun veſtige.

'Baronius raporte quelques epitaphes de Saint Boniface, dont Bar.423.ap. V. la note 5. nous avons tiré diverſes choſes,['quoiqu'elles ne ſoient pas tout à fait ſans difficulté.]Il y eſt encore marqué qu'il empeſcha que Rome ne periſt par une année ſterile, ayant appaiſé la famine par ſes prieres & par ſes aumoſnes.'Gruter dit que ces epitaphes Grut.p.1165.3. ont eſté tirées de l'egliſe de Saint Pierre. [Je ne ſçay ſi c'eſt que le corps du Saint y ait depuis eſté transferé.] 'Nous apprenons p.1164.2. d'une autre inſcription, qu'il commença un battiſtere à S. Jean de Latran, qui ne fut achevé que par Celeſtin ſon ſucceſſeur.

'Tous les Pontificaux aſſurent qu'il ordonna que nulle femme, Boll.apr.p.53. d.pont.p.73.c. *m.martha.* non pas meſme'les religieuſes, ne pourroit ni toucher aux nappes de l'autel, & les blanchir, ni mettre l'encens dans l'egliſe; que cela ſeroit reſervé au miniſtre, [qui eſt peut-eſtre le Soudiacre,] & que l'on ne pourroit faire un eſclave Clerc [ſans le conſentement de ſon maiſtre.] 'Dans ce qu'on appelle les Recueils de Bede, il y a une hiſtoire citée des miracles du Pape Boniface. [Elle n'eſt pas des plus probables,]'& on ne ſçait ce Bar.423.§.10. que c'eſt que ce livre.

Anaſ.c.43.p.24. Bed.t.3.p.495.

S. ABRAHAM,

EVESQUE DE CARRES,

ET CONFESSEUR.

[SAINT Abraham tient un rang illuſtre entre les ſolitaires & les Eveſques, non ſeulement parcequ'il a ſervi Dieu avec une vertu tres parfaite dans l'un & l'autre de ces états; mais encore parcequ'eſtant ſolitaire, il a fait des actions d'Eveſque, & meſme d'Apoſtre; & qu'en devenant Eveſque il n'a point ceſſé en quelque ſorte d'eſtre moine,] 'puiſque les travaux de l'epiſcopat ne luy ont rien fait relaſcher de la penitence qu'il avoit pratiquée dans la ſolitude.[a] C'eſt ce qui a porté Theodoret à joindre ſon hiſtoire à celle qu'il a fait

Th.hiſt.v.P.e.17. p.847.1. [a] p.846.d.

des amis de Dieu, qui eſt le nom qu'il donne aux ſolitaires: [ſans quoy un ſi grand Saint nous ſeroit entierement inconnu.]

p 847.a. Il naquit dans le dioceſe de Cyr, & il y acquit toutes les richeſſes ſpirituelles que peut produire le deſert. Il y abatit meſme tellement ſon corps en ſe tenant long-temps debout [pour prier,] & par d'autres auſteritez, qu'enfin il demeura long- &c.
temps ſans pouvoir ſeulement marcher. Dieu le tira de cet état, & ce ſemble par quelque voie miraculeuſe: De ſorte que pour reconnoiſtre cette grace de Dieu il ſe reſolut de luy rendre quelque ſervice important, où il puſt employer la ſanté qu'il luy avoit renduë, & expoſer ſa vie meſme.

a,b. Ce fut dans cette vuë que quittant ſa ſolitude, & ſe couvrant de l'habit & de l'exterieur d'un marchand, il s'en alla avec quelque autres [ſolitaires,] dans un grand village du mont Nota 1.
d. Liban, aſſez prés d'Emeſe, dont les habitans eſtoient encore
e engagez dans les tenebres du paganiſme. Il y loua une maiſon; &c.
& aprés y avoir paſſé trois ou quatre jours ſans faire rien paroiſtre de ce qu'il eſtoit, il commença avec ſes compagnons à chanter des pſeaumes d'un ton aſſez bas, mais qu'on ne laiſſa pas d'entendre. Tous les habitans accoururent auſſi-toſt, hommes & femmes, boucherent la porte de la maiſon, & du haut du toit y jetterent quantité de terre & de poudre pour les étouffer, &c.
ſans qu'ils diſſent une parole, ni qu'ils fiſſent autre choſe que d'offrir à Dieu une tres ardente priere. Cette patience en toucha quelques uns qui arreſterent les autres. On deboucha la porte, on les tira de deſſous la terre dont ils eſtoient déja preſque étouffez, & on leur commanda de ſortir du village à l'heure meſme.

c. Mais dans ce moment on vit arriver des ſergens, qui pour faire payer à ces habitans ce qu'ils devoient de la taille, en enchainoient les uns, & battoient les autres. Alors Abraham oubliant tout, ſinon qu'il eſtoit diſciple de celui qui avoit prié
d. à la Croix pour ceux qui l'y avoient attaché, reprit ces ſergens de leur inhumanité, & les exhorta de s'acquiter avec moins de rigueur de leur commiſſion. Ils demanderent ſi quelqu'un vouloit s'obliger pour ces habitans, & il ne craignit point de le
p.848.a. faire. Il s'en alla enſuite à Emeſe, & y ayant trouvé des perſonnes de ſa connoiſſance, il leur emprunta l'argent dont il avoit cent pieces d'or.
beſoin, & le vint apporter dans le temps qu'il l'avoit promis.

a|847.d. Cela toucha tellement ces habitans, que n'ayant point de
p.848.a. ſeigneur, ils le ſupplierent de le vouloir eſtre, & il voulut bien y conſentir, pourvu [qu'ils embraſſaſſent la foy, &] qu'ils baſtiſ-

ſent

ſent une egliſe. [Sa vertu les avoit trop touchez pour luy refuſer quoy que ce ſoit.] Ainſi l'egliſe ayant eſté baſtie & en peu de temps, comme il leur falloit chercher un Preſtre & un paſteur, 'ils b. proteſterent qu'ils n'en vouloient point d'autre que luy meſme. Il fut donc ordonné Preſtre, & paſſa enſuite trois ans à les inſtruire de tout ce qui regarde la religion. Mais au bout de ce temps les trouvant aſſez affermis, il fit ordonner en ſa place un de ceux qui l'avoient accompagné, & s'en retourna dans ſon ancienne ſolitude, [auſſi bien "qu'un autre S. Abraham ſi celebre par les louanges de S. Ephrem : Et il faut prendre garde de ne pas confondre ces deux Saints enſemble.

V. S. Abraham Preſtre note 1.

L'autre Abraham acheva ſa vie dans la ſolitude ;]mais celui b. dont nous parlons en fut tiré pour eſtre fait Eveſque de Carres. 'Il conſerva, comme nous avons dit, dans cet état toute l'auſte- p. 847. a. rité de la vie religieuſe, '& il l'augmenta meſme encore. [a] Il p. 850. c. donnoit la plus grande partie de la nuit à la priere & au chant [a] p. 848. d. des pſeaumes, & paſſoit le reſte aſſis dans un ſiege, où il prenoit un peu de repos. 'Il ne mangeoit qu'aprés l'office de Veſpres, & p. 849. b. ce qu'il mangeoit eſtoit des fruits dans la ſaiſon, 'ou quelques a, b. herbes cruës; 'de ſorte qu'il ne falloit pour luy ni pain, "ni eau, &c. p. 848. d. ni feu, ni lit. 'Voilà la vie qu'il mena tant qu'il fut Eveſque, d[p. 849. a]p. 847. a. & juſques à la mort. 'Il ſemble qu'il ait auſſi conſervé l'habit p. 849. d. monaſtique.

'Cette auſterité n'eſtoit que pour luy, & ne l'empeſchoit pas b. de prendre un extreme ſoin des autres. Car il exerçoit l'hoſpitalité avec joie, & meſme avec magnificence Il avoit de tres bons lits pour les hoſtes : il les faiſoit manger dés midi : il leur donnoit le meilleur pain, le vin le plus excellent, du poiſſon, & tous les autres rafraichiſſemens ſemblables. 'Il ſe mettoit meſme à c. table avec eux, mais ce n'eſtoit que pour les ſervir, & pour les preſſer de manger.

V. la note 2. 'La ville de Carres, ou de Carrhes dans la "Meſopotamie, [dont Steph. p. 361. S. Abraham fut fait Eveſque,]eſt celebre dans l'Ecriture ſous le nom d'Haran, [qui eſt le meſme,]& on dit qu'elle s'appelle Baudr. p. 116. encore aujourd'hui Herren [Ainſi, c'eſt avec raiſon] 'qu'Ammien l'appelle une ville ancienne. [On n'y parloit guere que Ammi. l. 23. p. 240. ſyriaque :]Car S. Abraham ne parloit pas, & n'entendoit pas Theret. v. P. c. 17. meſme le grec. [b] Elle avoit déja eu pluſieurs Eveſques illuſtres p. 843. d. en pieté, comme "Vite [loué par S. Baſile & par Sozomene,]* & [b] Boll. 14. feb. p. 467. a. Saint Protogene, [qui luy ſucceda aprés l'an 381. Il ne faut pas douter que ces deux Saints n'aient cultivé avec ſoin le champ

V. S. Baſile ſ 76, 85. * V. les Ariens ſ 120.

dont Dieu leur avoit donné le ſoin. Mais il ne les avoit chargez que d'y travailler, & il avoit reſervé le fruit de leurs travaux à S. Abraham, afin que luy qui moiſſonnoit & eux qui avoient travaillé, fuſſent recompenſez enſemble d'une meſme joie.]

Thdrt.hiſt.l.4.c. 15 p.682. a Amm l.23.p. 240.a|Steph.p. 361. b Thdrt.v.P.c. 17.p.848.b. c.

'Cette ville avoit toujours eſté fort attachée à l'idolatrie, a particulierement au culte de la lune, dont on y faiſoit un dieu, non une deeſſe; & on y en avoit baſti un temple fameux.b Elle eſtoit encore toute plongée dans cette impieté, & toute dominée par le demon, lorſqu'Abraham en fut fait Eveſque, [ayant apparemment ſuccedé à Saint Protogene.]Mais il la changea entierement par ſon application à la cultiver, par le feu de ſes inſtructions qui en conſuma les épines, par l'éclat de ſa vertu, qui faiſoit ecouter ſes diſcours avec reſpect, & embraſſer avec joye ce qu'il ordonnoit de faire.

V. Julien l'apoſtat. 22.

c. hiſt.l.3.c 21.p. 658.d. c v. P.p.848.c.

'Ainſi, dit Theodoret, cette ville eſt maintenant delivrée de ſes anciennes ſuperſtitions, 'a la reſerve de quelques foibles reſtes: c & ce champ du Seigneur défriché par les mains de ce laboureur habile & laborieux, eſt couvert d'une moiſſon abondante, & des fruits d'une vertu tres parfaite. Mais un ſi heureux ſuccés couta au Saint bien des peines & des travaux. Car imitant les medecins des corps, il employa pour guerir ces ames non ſeulement les remedes plus doux des exhortations & des prieres, mais encore l'acreté des menaces & des reproches; & il eſtoit meſme contraint de porter quelquefois dans leurs plaies le fer & le feu: [ce que l'hiſtoire n'explique pas plus particulierement.

L'une des plus grandes & des plus penibles occupations que les Eveſques euſſent alors, eſtoit de vider les procés des Chrétiens, dont ils ſe trouvoient chargez par les loix des Empereurs, p.849.c. auſſi bien que par l'autorité de Saint Paul.]S. Abraham paſſoit quelquefois les journées entieres en cette fonction, travaillant avec beaucoup d'application, non ſeulement à ſoutenir la juſtice contre l'inſolence de ceux qui opprimoient les foibles, mais encore à reconcilier ceux qui avoient des differends, & leur faiſant une ſainte violence par la douceur & par la force de ſes exhortations, lorſqu'ils avoient trop de repugnance à ce que l'equité [& la pieté] demandoient d'eux.

d. p.580.a. 'La reputation de ſa vertu eſtant paſſée juſques à la Cour, l'Empereur [Theodoſe le jeune] ſouhaita de le voir, & l'obligea de venir [à Conſtantinople,] où luy & les Imperatrices [Eudoxie & Pulquerie avec ſes ſœurs,]luy rendirent "toutes ſortes de reſ- &c. pects & durant ſa vie, '& aprés ſa mort. Car il acheva ſa courſe [à

Conſtantinople, ou] l'Empereur voulut d'abord retenir ſon corps, & le faire mettre dans quelque egliſe. Mais ayant jugé enſuite qu'il eſtoit plus raiſonnable de rendre ce ſaint paſteur à
ὠφέλιμον. ſes brebis, il voulut avoir 'un de ſes vétemens, dont il ſe revétoit Soer.l.7.c.22.p.
[en certains jours,] quelque ſale qu'il fuſt, eſperant par là quel- 362.b.
que part à ſa ſainteté. 'Lorſqu'il fallut lever ſon corps pour le Thdrt.p.850.1.
tranſporter en Orient, Theodoſe voulut eſtre luy meſme à la teſte du convoi [juſques au port, où il paroiſt qu'on l'embarqua pour le porter par mer à Antioche :] & aprés le corps du Saint, marchoient les Imperatrices, avec tout ce qu'il y avoit de plus grand dans la ville & dans la Cour.

'Il fut receu avec la meſme ſolennité dans Antioche, & dans p.850.b.
les autres villes juſqu'à l'Euphrate, ſur [l'autre] bord duquel on trouva les habitans de la ville & du pays [de Carres] & des environs, qui eſtoient accourus [pour honorer leur ſaint paſteur,] & recevoir encore de luy cette benediction. Il fallut un grand nombre d'archers pour empeſcher ceux qui s'efforçoient par devotion de prendre quelque choſe de ſes habits : 'Et on le con- b.c.
duiſit enfin à la ſepulture parmi la foule & le bruit confus de ces peuples qui pleuroient la mort de leur pere, pendant que ceux [qui avoient plus de foy & de conſtance,] chantoient les louanges [de Dieu ſelon l'ordre de l'Egliſe.] 'C'eſt ainſi que 2.
Dieu ſe plaiſt quelquefois à glorifier ſes Saints, lorſque pour l'amour de luy ils ont renoncé auſſibien à tous les honneurs, qu'à tous les plaiſirs du ſiecle.

'Les Grecs celebrent encore la memoire de Saint Abraham le Menæa, p.60.
14 de fevrier, & emploient les paroles de Theodoret pour faire l'abregé de ſon hiſtoire, [mais non pas avec aſſez de fidelité. Il peut eſtre mort non] ſous le grand Theodoſe, comme ils le di-
Note 2. ſent, [mais "vers l'an 422, ſous Theodoſe le jeune.]

1. Socrate dit que c'eſtoit le vétement d'un Eveſque de Quebron mort à Conſtantinople. M. Socr.p.362.b[n.p.
Valois n'a point connu de ville de Quebron. [Car Hebron s'appelloit alors Eleutneropole. Il faut 88.4.2.
aſſurément changer χεβρῶνα χαρῶν.]

SAINT MARON,
PRESTRE ET ABBE.

Thdrt.v.P.c.16. p.845.846.

THEODORET s'étend peu en paroles ſur les eloges de S.Maron : mais le peu qu'il en dit comprend bien des choſes. Ce Saint choiſit pour

p.845.d.

ſa penitence de vivre toujours à l'air. Il ſe retira pour cela ſur une montagne du dioceſe de Cyr, &c. où ayant trouvé un temple d'idoles, il le conſa-

d|c.21.p.855.b.

cra à J. C, dit Theodoret, & y fit ſa demeure dans l'enceinte qui l'enfermoit. Il avoit auſſi une tente faite [2] de peaux de che- 2.

c.16.p.845.d.

vre pour s'y retirer dans les temps de pluie & de neige: mais il s'en ſervoit fort rarement. On marque en general que non content des auſteritez ordinaires des ſolitaires, il y en ajoutoit de nouvelles, pour s'acquerir dans le ciel un plus grand threſor.

[Il eſtoit celebre dés l'an 405, & elevé à la dignité du ſacerdoce, puiſque nous ne voyons que luy à qui l'on puiſſe raporter] la lettre que S.Chryſoſtome écrivit de ſa ſolitude[de Cucuſe]à Maron Preſtre & ſolitaire. [Il l'avoit ſans doute connu en Syrie avant l'an 398,& en avoit conceu une grande idée,]puiſqu'il le portoit toujours dans ſon cœur, & l'avoit toujours preſent à ſon eſprit. Il luy écrivit pour luy donner une marque de ſon amitié, pour le prier de luy en donner une ſemblable de la ſienne, puiſque l'eloignement des lieux ne leur permettoit pas de ſe viſiter, & pour luy demander ſes prieres.

Chry.ep.36 p. 700.

Thdrt.v.P.c.16. p.845.846.

Dieu recompenſa les travaux de S. Maron par une grace tres abondante qu'il luy donna pour guerir "toutes ſortes de mala- &c.

dies des corps, & meſme des ames. Ce don de miracles repandit extremement ſa reputation, & luy attira de tous coſtez un

p.846.b.

grand nombre de perſonnes. Par ce moyen il forma [2] pluſieurs 2.

monaſteres. Theodoret dit que ce grand nombre de ſolitaires qui ornoient ſon dioceſe[vers l'an 440,]& en faiſoient comme un jardin de delices, eſtoient les fruits des inſtructions & des

Menæa,14.feb.p. 159.

1. ou de toiles faites avec du crin, comme les cilices, ἐκ δέρρεων τραχέων

2. C'eſt le ſens que les Grecs donnent à ces paroles de Theodoret, πολλὰ φυτὰ φιλοσοφίας [Elles pourroient ſignifier ſimplement pluſieurs ſaints ſolitaires]

travaux de S. Maron S. Jacque de Cyr fut de ce nombre, [& le plus celebre] de tous ſes diſciples. 'Il eſtoit preſent lorſque des Juifs que S. Symeon l'ancien avoit fait conduire par deux lions, raconterent eux meſmes à S. Maron un prodige ſi glorieux au Chriſtianiſme. 'S. Limnée aprés avoir eſté formé par un autre, vint recevoir avec S. Jacque les inſtructions du grand Maron vers l'an 400, & profita beaucoup ſous ſa conduite. 'S.te Domnine fut encore l'imitatrice de la vie du meſme Saint. 'En un mot, Theodoret dit que tous ceux dont il a fait la vie aprés celle de S. Jacque de Cyr, eſtoient autant de fruits de la pieté & de la ſageſſe de S. Maron.

b|c.21.p.855.b. c.6.p.607.d. Tddrt.v P c.22.e p.869.b|870.d. c.30 p 894. c.16 p.846.b.

'Aprés qu'il eut eſté ainſi le medecin de la terre & pour les ames & pour les corps, Dieu l'en retira par une maladie de peu de jours, qui fit voir la foibleſſe de ſa chair & la grandeur de ſon courage. [Theodoret ne témoigne point l'avoir connu, & ainſi on peut juger qu'il eſtoit mort avant l'an 423, auquel Theodoret fut fait Eveſque de Cyr.] 'L'Egliſe greque en honore la memoire le 14 de fevrier.

c. Menæa, p. 159.

'Le deſir d'avoir ſon corps fit naiſtre une eſpece de guerre entre tous les habitans des environs. Mais ceux d'un bourg voiſin qui eſtoit extremement peuplé, eſtant venus en grand nombre, chaſſerent les autres, & emporterent ce riche threſor chez eux, ou ils luy baſtirent une grande egliſe, & ils en faiſoient [tous les ans] une feſte ſolennelle pour reconnoiſtre les graces abondantes qu'ils en recevoient. 'Theodoret en parle d'une maniere qui peut faire juger que c'eſtoit hors de ſon dioceſe. 'Et en effet, une requeſte des moines du dioceſe d'Apamée porte en teſte le nom d'Alexandre Abbé du monaſtere du B. Maron, qui paſſoit pour le chef de tous les monaſteres de la ſeconde Syrie. 'Procope dit auſſi que Juſtinien fit rebaſtir la muraille de S. Maron au dioceſe d'Apamée. 'Ainſi il y a quelque ſujet de croire qu'on ne baſtit pas ſeulement une egliſe ſur le corps de S. Maron, mais qu'on y mit auſſi des Religieux [pour la ſervir, &] pour y garder le corps du Saint.

Thdrt c.16.p. 846.c. d. Conc. t 5. p. 243. a. p.141.e. Proc. ædif. l.5.c. 9.p.107.c. Baltori p.348.

ἐν ἀνάβασις, &c.

NOTE 1.

[S. Maron peut avoir eſté formé dans la pieté par S. Zebin,] 'puiſqu'il l'appelloit ſon pere & ſon maiſtre. Il le regardoit comme un modele de la perfection Chrétienne, & il avoit une ſi grande idée de ſa vertu, qu'il exhortoit tous ceux qui le venoient voir, à l'aller trouver pour recevoir ſa benediction. 'Saint Zebin mourut le premier, & S. Maron ſouhaita d'eſtre enterré auprés de luy: mais cela ne ſe put, à cauſe de la violence de ceux qui vinrent enlever ſon corps.

Thdrt.v.P.c.24 p.872.b. c.

[Ce témnignage de Saint Maron ſuffit pour nous faire eſtimer
b. beaucoup la vertu de S.Zebin:] mais outre cela, Theodoret dit que ceux qui l'avoient connu, aſſuroient qu'il ſurpaſſoit tous ceux de ſon temps dans l'aſſiduité à prier. Il y employoit les jours & les nuits entieres, non ſeulement ſans ſe laſſer, mais en s'y enflammant toujours davantage. Il s'y tint tout debout, juſqu'à ce que la vieilleſſe l'obligea de ſe ſoulager un peu en s'appuyant ſur un baſton. Il diſoit peu de choſe à ceux qui le venoient voir, ne voulant point deſcendre du ciel, ſelon l'expreſſion de Theodoret,& divertir ſa penſée de la contemplation
b. des choſes celeſtes. Neanmoins il les recevoit avec une extreme bonté, & taſchoit toujours de les retenir juſques au ſoir; mais beaucoup s'en excuſoient, ne voulant pas s'engager à paſſer avec luy toute la nuit debout en prieres.

c.d. Il vivoit dans le dioceſe de Cyr, où il eut pour diſciple Saint Polychrone, qui fut une parfaite image de ſa vertu : & Saint Jacque de Cyr ſe glorifioit d'avoir receu de luy ſon premier
p.871.d. cilice. Il arriva juſqu'à une extreme vieilleſſe, ſans rien changer
p.872.d. de ce qu'il avoit accoutumé de pratiquer eſtant jeune. Theodo-
p.871.d. ret qui ne l'avoit jamais vu, en parle ſur ce qu'il en avoit appris de S. Polychrone & de divers autres: car il eſtoit fort celebre.
p.872.c.d. Il mourut, comme nous avons dit, avant S. Maron, & avant l'an 423, lauquel Theodoret fut fait Eveſque. Il fut enterré dans un village voiſin de ſa demeure nommé Citte, où on baſtit une grande egliſe ſur ſon tombeau,& ceux qui y venoient prier avec foy, y trouvoient la gueriſon de leurs maux. On y mit peu aprés
Menæa, p.241. les reliques de quelques Martyrs de Perſe. L'Egliſe greque
Boll. p.377. l'honore avec S. Polychrone le 23 de fevrier.

[Saint Maron peut encore avoir eſté ou le diſciple, ou l'imita-
Thdrt. hiſt. l.4 c. teur ſde Saint Acepſime, qui fleuriſſoit déja dans le dioceſe de Note 2.
25. p. 700. a. Cyr du temps de Valens.[a] Il paſſa 60 ans enfermé dans ſa cellule
a 4. v. P. c. 13. p. ſans parler, ſans voir perſonne, & ſans ſortir jamais, [b] ſi non
843. d. b v. P. c. 15. p. 843. qu'une fois la ſemaine[c] il alloit la nuit querir de l'eau à une fon-
d. c p. 844. a. taine voiſine. Un berger qui l'apperceut une fois, luy ayant voulu jetter une pierre, parcequ'il croyoit que ce fuſt un loup, "ſa main demeura ſans mouvement, juſqu'à ce que le Saint fuſt &c.
b. rentré. Un autre eſtant monté " ſur un arbre pour voir par la &c.
feneſtre de ſa cellule ce qu'il y faiſoit, ſe trouva paralytique de la moitié du corps, & ne fut gueri qu'aprés qu'on eut coupé l'arbre, comme le Saint l'avoit ordonné.

Thdrt. v. P. c. 15. p. 844. a. [Outre l'exactitude de ſa cloſture & de ſon ſilence,] il portoit

ſur luy une ſi grande quantité de fer, qu'il ne pouvoit marcher que courbé. 'Sa nourriture eſtoit un peu de lentilles trempées dans de l'eau, & ſon occupation d'eſtre toujours recueilli pour voir ſans ceſſe Dieu dans ſon cœur, & trouver dans cette vuë une joie qui eſt audeſſus de toutes celles des ſens. p.843.a. 'Cinquante jours avant que de mourir, il ouvrit ſa porte pour recevoir tous ceux qui voudroient le venir voir. L'Eveſque de Cyr y vint luy meſme, & le pria de vouloir agréer qu'il l'ordonnaſt Preſtre. p.844.c. 'Il y conſentit, parcequ'il n'avoit plus que quelques jours à vivre, "ſans quoy, dit-il, il n'auroit jamais pu accepter une charge ſi peſante & ſi terrible. 'Quand il fut mort, tous ceux des environs ſe preſſerent à qui enleveroit ſon corps. Mais une perſonne ayant declaré que le Saint luy avoit fait promettre avec ſerment qu'il l'enterreroit au meſme lieu où il avoit vécu, chacun ceda à cette humilité, à qui la mort meſme n'avoit pu donner de bornes. 'Il eſtoit tres celebre dans tout l'Orient: [a] & les Grecs en honorent encore la memoire le troiſieme de novembre. [Il eſtoit mort ſans doute avant l'an 423,] 'puiſque Theodoret marque que ce ne fut pas luy qui l'ordonna. [Il ne dit point en effet qu'il l'ait vu, & le met avant Saint [illegible]n.

&c. d. p.845.a. p.843.e. [a] Menæa, p.4 Thdrt.v.P.c.1 p.844.c.

2. Il met Saint 'Mayſime avec S. Acepſime meſme, 'comme ayant vécu dans les temps, dit-il, qui m'ont precedé. 'Ce n'eſtoit pas neanmoins pluſtoſt que la fin du IV. ſiecle, [b] puiſqu'il avoit vu la mere d'un enfant gueri par les prieres de ce Saint, lorſque tout le monde n'en attendoit plus que la mort. [Ce miracle nous peut déja faire comprendre quel eſtoit Mayſime, & verifier] ce que dit Theodoret, que quoiqu'il euſt eſté toujours nourri à la campagne [d'une maniere fort ruſtique, ſans] ſavoir parler [que] ſyriaque, il ne laiſſoit pas d'exceller en toutes ſortes de vertus. Il vécut quelque temps en ſon particulier avec tant d'eſtime, qu'on le fit Curé d'un village, & il s'acquita de cette charge ſelon toutes les regles de la loy de Dieu. [Il vivoit pour luy dans une "grande pauvreté,] qu'au lieu de changer d'habits, il ne faiſoit que mettre toujours de nouvelles pieces à ſes vieux, & les faiſoit ainſi durer tres longtemps. Outre le ſoin qu'il prenoit de nourrir les ames de ſon peuple par ſa parole & par ſon exemple, 'ſa maiſon eſtoit ouverte à tous les pauvres & à tous les paſſans: & on dit qu'il avoit deux muids, l'un de blé, & l'autre d'huile, dont il tiroit ſans ceſſe pour donner, & "qui ne deſempliſſoient jamais.

c.14.p.842.a. Boll.23.jan.p. 490.a. [b] l'hdrt.v.P.c. 14.p.842.d. a. Thdrt.v.P.c.14 p.842.b. &c.

1. Les Grecs diſent Μαυσιμᾶς.

d. Son village avoit pour ſeigneur Letoïus, l'un des premiers magiſtrats d'Antioche, & payen. Cet homme exigeoit avec
p. 843. a. beaucoup de dureté ce que les payſans luy devoient. Le Saint qui fit ce qu'il put pour le porter à en uſer avec plus d'humanité, n'en receut que des rebuts & des injures. Mais lorſque Letoïus fut monté ſur ſon chariot pour s'en retourner à Antioche, jamais, quelque effort qu'on fiſt, on ne put faire avancer &c.
b. les mules qui le tiroient. On l'avertit que c'eſtoit la punition de la maniere dont il avoit traité le ſaint Curé: alors il s'humilia devant cet homme ſi pauvrement vetu, juſques à ſe jetter à ſes genoux: & Mayſime ayant prié pour luy, le chariot roula auſſitoſt. On raportoit beaucoup d'autres merveilles ſemblables
Menæa, p. 404. de ce ſaint homme, que l'Egliſe greque honore le 23 de janvier.

ATTIQUE,

ARCHEVESQUE DE CONSTANTINOPLE

ARTICLE PREMIER.

De l'eſprit & de la conduite d'Attique en general.

Il y a certainement ſujet de s'étonner de ce que les Grecs qui ont une veneration ſi grande & ſi juſte pour Saint Chryſoſtome, ne laiſſent pas d'honorer auſſi comme un Saint le 8 de janvier Attique de Conſtantinople, qui a eſté non ſeulement l'uſurpateur de ſon ſiege, mais encore l'un des plus grands & des plus cruels ennemis, ſoit de ſon innocence, ſoit de ſes amis & de ſes diſciples. Il eſt vray qu'il a rétabli la memoire de ce Saint. Mais s'il a eu dans le cœur les ſentimens qu'il a exprimez ſur ce ſujet dans ſes lettres, il n'a fait qu'ajouter le crime de l'hypocriſie aux autres fautes qu'il avoit déja commiſes. En un mot, on ne voit point qu'il ait rien fait pour reparer le defaut de ſon entrée, ni meſme qu'il en ait eu aucun regret.

Boll. 8, jan. p. 474. § 3.

Cependant parceque ſa vie a eſté reglée, que ſa foy a eſté ſans reproche,

reproche, & qu'il a meſmeſme fait paroiſtre du zele contre les heretiques, les grands hommes de l'antiquité en ont parlé avec eloge, & les Grecs n'ont point eſté faſchez ſans doute de pouvoir honorer leur Egliſe de Conſtantinople en honorant celui qui l'avoit gouvernée un temps aſſez conſiderable, & qui n'avoit pas manqué d'en ſoûtenir la grandeur.] Ils font le meſme honneur & à Nectaire, & meſme à Arſace [predeceſſeur d'Attique, mais encore beaucoup plus criminel.] Pour les Latins dont quelques uns des derniers temps, ont auſſi mis Attique au rang des Saints le 10 d'octobre, qui eſt le jour de ſa mort; [ils l'ont pu faire ou à l'imitation des Grecs,] ou ſur les eloges que luy donne l'hiſtoire Tripartite dont ils s'autoriſent, [c'eſt à dire Socrate & Sozomene, qui ſont de fort mauvais juges de la vertu. Quoy qu'il en ſoit de ſa perſonne, dont nous laiſſons le jugement à Dieu & à l'Egliſe, nous ramaſſerons ce que l'antiquité nous apprend de luy.]

Menæa, 11. oct. p. 131. Boll. § 3.

Socrate luy attribuë un fort grand ſens naturel: & quoiqu'il euſt eſté, dit-il, fort bien inſtruit, [a] il paroiſſoit plus encore par ſon jugement que par ſa ſcience. [b] Il eſtoit fort ſtudieux; & lorſqu'il en avoit le loiſir, il liſoit les ouvrages des anciens & des plus celebres philoſophes, juſques à y paſſer les nuits: de ſorte qu'il parloit pertinemment de ces choſes, [c] & n'eſtoit point ξενοπαθῶν. [d] ſurpris quand il avoit à entretenir des philoſophes & des ſophiſtes. Cela le faiſoit d'autant plus paroiſtre, que comme il ne paſſoit pas pour habile en cela, il trompoit ſouvent ceux qui l'eſtoient, [parcequ'ils croyoient qu'il trouvoit de luy meſme ce qu'il leur diſoit.]

Socr. l. 7. c. 2. p. 339. a. [a] l. 6. c. 20. p. 319. c] Soz. l. 8. c. 27. p. 797. b. [b] Socr. l. 7. c. 2. p. 339. b] Soz. p. 797. c. [c] Socr. p. 339. b. Soz. p. 797. c.

Pallade aſſure qu'il n'eſtoit pas inſtruit dans les ſaintes Ecritures, & qu'il n'y avoit point appris comment un Eveſque ſe doit conduire. Il ſemble ſuppoſer qu'il ne preſchoit point; [parcequ'il le faiſoit peut-eſtre aſſez rarement.] Car il eſt certain qu'il le faiſoit quelquefois. Eſtant Preſtre il compoſoit ſes ſermons & les apprenoit par cœur. Mais eſtant devenu plus hardi lorſqu'il fut Eveſque, il preſcha ſur le champ, & meſme d'une maniere plus fleurie & plus elevée. Mais avec tout cela ſes diſcours eſtoient toujours mediocres. On ne s'y preſſoit pas beaucoup: & ſes auditeurs ne croyoient pas devoir prendre la peine de les écrire. S. Cyrille, [qui apparemment ne l'avoit jamais entendu,] dit neanmoins en luy écrivant, que ſes ſermons eſtoient excellens, & qu'il avoit receu une grace aſſez abondante pour preſcher la parole divine. Tout ce que Sozomene en a pu

Pall. dial. c. 11. p. 95. p. 149. Socr. l. 7. c. 2. p. 339. c. παγγυρικοτέραν. Soz. l. 8. c. 27. p. 797. c. Nphr. l. 14. c. 27. p. 498. a. b. Soz. p. 797. c.

dire, c'eſt qu'ils n'eſtoient pas tout à fait ſans erudition, [ſoit qu'on en ait écrit les meilleurs, ſoit qu'il les ait donnez luy meſme:] Il eſt certain que l'on en a conſervé quelques uns.

Conc.t.3.p.117. a.

a Socr.l.7.c.25.p. 366.b.

a Socrate luy attribuë un talent particulier pour donner des noms aux lieux; [ce qui n'eſt pas une choſe fort importante:] & les exemples qu'il en raporte [ſont fort peu de choſes. Ce qui eut de plus grandes ſuites,] c'eſt que ſon eſprit naturel le rendoit fort propre à conduire une affaire, capable de former des intrigues, & de ſe défendre de celles qu'on pouvoit faire contre luy. Il ſoûtenoit beaucoup ceux qui eſtoient de ſon ſentiment, & avoit une adreſſe particuliere à ſe rendre terrible à ſes adverſaires. On pretend qu'il ſe contentoit de leur faire peur, & qu'aprés cela il eſtoit bien aiſe de leur témoigner de la douceur ſans leur vouloir faire du mal. [Il en uſoit peut-eſtre ainſi envers les payens & les heretiques, mais non pas envers les Saints, comme les effets le prouveront trop.

Socr.p.797.b.

c Socr.l.7.c.2.p. 339.b

Cod.Th.t.5.p. 169.

On a beaucoup loüé ſon zele contre les heretiques,]& on luy attribuë diverſes loix faites de ſon temps contre les ennemis de la religion. Socr.l.7.c.11.p. 347.d. On remarque neanmoins que les Eveſques de Conſtantinople traitoient les Novatiens avec beaucoup d'indulgence: Et comme on diſoit un jour à Attique qu'il ne falloit pas ſouffrir qu'ils tinſſent leurs aſſemblées dans les villes, il repreſenta qu'ils avoient beaucoup ſouffert avec les Catholiques ſous Conſtance & ſous Valens, & qu'ils eſtoient des témoins de noſtre foy, [montrant que ce que nous croyons ſur la Trinité eſt l'ancienne foy de l'Egliſe,]puiſqu'en eſtant ſeparez depuis ſi long-temps, ils avoient la meſme croyance que nous.

c.25 p 366.367.

c.2.p 339.b.

Il témoignoit de la compaſſion pour les perſonnes affligées, [ſans que cela l'empeſchaſt d'affliger & de perſecuter luy meſme ceux qui le meritoient le moins.] Il eſtoit liberal, & non content d'avoir ſoin de ceux de ſon Egliſe, il envoyoit meſme de l'argent dans les villes voiſines pour diſtribuer à ceux qui en avoient beſoin. Nous avons encore une lettre qu'il écrit à Calliope Preſtre de Nicée, ſon ami particulier, a où il luy mande qu'ayant ſçeu qu'il y avoit un grand nombre de pauvres dans cette ville, & ayant receu beaucoup de biens de la main de celui qui donne avec abondance à ceux qui uſent comme il faut de ce qu'ils ont, il luy envoie 300 pieces d'or pour diſtribuer comme il luy plairoit, eſperant neanmoins qu'il les donneroit à ceux qui avoient honte d'avouer ce qu'ils ſouffrent, plutoſt qu'à ceux qui faiſoient un métier de mandier, puiſque la pieté ne conſiſte pas tant

e 25.p.365.c.

e d. p.367.c.

a p.365.366.

à donner à tous ceux qui ont faim, qu'à choiſir ceux qui vivent ſelon les regles de l'Evangile. Cette lettre eſt fort civile: 'Et on remarque en effet qu'Attique avoit une conduite obligeante qui attiroit & qui gagnoit le cœur. Auſſi il eſtoit aimé de beaucoup de monde. 'Socrate pretend qu'il avoit de la pieté, & qu'il fut cauſe que les egliſes furent tres fleuriſſantes de ſon temps, 'parcequ'il avoit ſoin de les gouverner avec ſageſſe, & de porter le peuple à la vertu par ſes exhortations. c.2.p 339.b|Soz. l.8.c.27.p.797. Socr.l.7.c 2.p. 339.a.b. c.25.p.365.b.

[Voilà ce qu'on dit de luy en general: & l'idée que cela nous forme, c'eſt qu'il avoit plus de ſolide & de fond d'eſprit que de brillant, plus de naturel que d'acquis, de grands talens pour réuſſir dans ſes entrepriſes; & ainſi tout ce qu'il falloit pour faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, ſelon qu'il ſe portoit à l'un ou à l'autre. Mais il y a ſujet d'apprehender que le deſir de s'elever & de regner ſur les autres, ou par l'eſtime & l'amour, ou au moins par la crainte, n'ait eſté la paſſion dominante de ſon cœur.]

ARTICLE II.

Attique eſt intrus ſur le ſiege de Conſtantinople; Il emploie la violence pour ſe faire reconnoiſtre.

[POUR venir au détail de la vie d'Attique,] il eſtoit originaire de Sebaſte en Armenie. Il fut elevé dés ſon enfance dans la vie monaſtique, mais par des moines diſciples d'Euſtathe de Sebaſte, [ſi celebre dans l'hiſtoire de S. Baſile,] & qui ſuivoient [comme luy] l'hereſie des Macedoniens. Cependant quand il fut un peu avancé en âge, il embraſſa la foy de l'Egliſe Catholique. Il fut fait Preſtre de Conſtantinople, [quoique les Canons excluent de la clericature ceux qui ont eſté dans l'hereſie.] Socr.l 6.c.20.p. 329 c|Soz.l.8.c. 27.p.797. a Soz.p.797.b.

[Ce qui eſt encore plus faſcheux pour luy,] c'eſt qu'il fut l'un de ceux qui travaillerent par leurs intrigues à l'expulſion de S. Chryſoſtome leur Eveſque. 'Pallade l'accuſe meſme d'avoir eſté l'architecte de toute cette cabale, & nous avons vu qu'il en eſtoit fort capable. Dans le conciliabule du Cheſne en l'an 403, 'Arſace & luy ſe porterent "pluſieurs fois pour témoins contre ce Saint, & ils y preſſerent tous deux ſa condannation. a. Pall.dial.c.12.p 95. V S. Chryſoſtome 172. Phot.c.59.p.57, 60.

[Saint Chryſoſtome ayant eſté chaſſé de Conſtantinople le 20 de juin 404, & Arſace qui avoit eſté intrus le premier en ſa place, s'eſtant mort l'année ſuivante l'onzieme de novembre, Socr.p.329 b.

beaucoup de perſonnes briguerent cette place, [qu'on ne pouvoit deſirer ſi elle euſt eſté vacante, que par une ambition preſomptueuſe & ſacrilege, & qu'on ne pouvoit accepter alors que par un nouveau crime, puiſqu'elle eſtoit remplie, & par un Saint Chryſoſtome.] Elle fut enfin donnée à Attique, [& peut-eſtre de la part de Dieu auſſi-bien que de la part des hommes, à cauſe qu'il avoit perſecuté ſon ſaint Eveſque.] Il fut ordonné quatre mois aprés la mort d'Arſace, & ainſi en l'an 406, ["vers le commencement de mars. Note 1.

Dans le meſme temps "l'Egliſe & l'Empire d'Occident envoyoient des Eveſques à Arcade, demander un Concile œcumenique pour juger l'affaire de Saint Chryſoſtome.] 'Quand ces deputez furent arrivez auprés de Conſtantinople, quelques perſonnes envoyées par la Cour, ou par Attique meſme, leur vinrent offrir une ſomme conſiderable, s'ils vouloient ne point parler en faveur de Saint Chryſoſtome, & communiquer avec Attique. Mais ces genereux Eveſques aimerent mieux s'expoſer à toutes ſortes de perils, que de conſentir à cet offre. [Nous ne marquons point ici "les cruautez qu'on exerça contre eux en violant toutes ſortes de droits, & enſuite contre les Fideles de Conſtantinople, & contre les Eveſques de l'Orient, qui ne vouloient point reconnoiſtre Attique pour legitime Eveſque. Ce ſeroit repeter inutilement ce qu'on a déja vu dans l'hiſtoire de S. Chryſoſtome. Il eſt viſible qu'Attique eſtoit l'auteur de tout cela,]'quand Pallade ne le diroit pas. Il aſſure que les Eveſques & les peuples refuſoient d'entrer dans la communion d'Attique, à cauſe de la maniere illegitime & injuſte dont les choſes s'eſtoient paſſées; [ce qui peut bien marquer l'expulſion de S. Chryſoſtome, mais encore qu'il y avoit eu d'autres fautes dans l'ordination d'Attique.] 'L'Egliſe Romaine, & les autres de l'Occident qui la ſuivirent, particulierement celles d'Illyrie, "ne voulurent jamais communiquer avec luy, ni devant, ni aprés la mort de Saint Chryſoſtome, juſqu'à ce qu'il conſentit enfin a rétablir ſa memoire.

V. S. Chryſoſtome § 123.

Pall dial. p. 32. 33.

V. S. Chryſoſtome § 123-126.

d. 95.

p. 214 [Thdrt. l. 5. c. 34 p. 747. b.

Ib. § 127.

[Tout cela n'empeſcha pas] 'Attique de recevoir ſolennellement "les reliques du Prophete Samuel, qui furent apportées à Conſtantinople en l'an 416, le 18 de may.

Thdrt. L. 1. 2. p. 368. b [Chr. Al. p. 714.

V. Arcade § 25.

'En l'an 407, les Ariens de Conſtantinople perdirent le 6 de novembre leur Eveſque nommé Dorothée, ["qu'ils avoient fait venir d'Antioche en 386.] 'Socrate aſſure qu'il eſtoit âgé de 119 ans. Barbas luy ſucceda, ſous lequel Timothée & George "deux &c.

Socr. l. 7. c. 6 p. 342. d.

p. 343.

V. les Ariens. § 140.

Preſtres celebres de ſa ſecte, en corrigerent diverſes erreurs. 'Siſinne chef des Novatiens depuis la fin de l'an 395, [a]mourut auſſi cette année un peu aprés Dorothée. On luy donna "Chryſanthe pour ſucceſſeur.

V les Novatiens § 7. [a] c.1.p.300.b.c. [a] c.6.p.343.c.

Ib.note 7. [Si Dorothée & Siſinne ſont morts ſur la fin de 407,("car cela n'eſt pas tout à fait ſans difficulté,) il eſt remarquable que ces deux faux Eveſques de Conſtantinople ſuivirent dans le temps de la mort, mais non dans la gloire celui qui en avoit eſté le veritable paſteur; car S.Chryſoſtome mourut"le 14 ſeptembre de cette année. Nous venons de dire que cette mort ne put porter l'Egliſe Romaine à recevoir Attique dans ſa communion,]

V.ſon titre § 131.

'Une partie du peuple de Conſtantinople continua de meſme à ſe ſeparer de luy: & il ſe trouvoit moins de perſonnes dans les egliſes que dans les aſſemblées des défenſeurs de S.Chryſoſtome, quoiqu'ils fuſſent reduits à s'aſſembler en plein air. [Cependant il ne faut pas douter qu'Attique ayant la Cour pour luy, n'ait gagné peu à peu un grand nombre de perſonnes. Et meſme s'il faut s'arreſter aux termes de S.Cyrille,]il travailla ſi bien à cela, qu'il gagna tous ceux qui refuſoient au commencement de communiquer avec luy. 'Mais Attique ſe contente de dire qu'il en avoit reuni la partie la plus importante & la plus nombreuſe avec beaucoup de peines & de dangers, 'n'ayant pu ramener le reſte qu'en retabliſſant la memoire de S. Chryſoſtome, & 'Saint Cyrille ne le veut pas conteſter. [Attique travailla ſans doute de meſme à ſe réunir divers Eveſques de l'Orient qui refuſoient auſſi d'entrer dans ſa communion;] '& on a "quelque marque qu'il leur offrit une amniſtiee en 406, par le conſeil de Theophile d'Alexandrie,[mais à condition ſans doute qu'ils communiqueroient avec luy, avec Theophile,& avec les autres perſecuteurs de S. Chryſoſtome: de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'Alexandre de Baſilinople, dont parle Syneſe, & divers autres, aient mieux aimé demeurer dans la perſecution.]

Pall,dial.c.15.p 149.

Nphr.l.14.c.27. p.495.c.d.

c.26.p.491.d. a.

c.27.p.496.a.

V. S. Chryſoſtome § 224.

Syn ep.66 p.106 107.

ARTICLE III.

De Theodoſe & Agapet de Synnades: Paralytique gueri par le batteſme Reliques de Joſeph & de Zacarie apportées à Conſtantinople.

[ARCADE mourut le premier may de l'an 408, & Theodoſe le jeune luy ſucceda.] C'eſt dés le commencement de ce nouveau regne que Socrate met l'hiſtoire de Theodoſe & Agapte Eveſques de Synnades, [dont nous parlons ici, parcequ'At-

Socr.l.7.c.3.p. 339.d.

tique y eut part : & nous en parlons ſur la foy de Socrate, n'en trouvant rien ailleurs. Car il faut avouer qu'il y a des choſes aſſez difficiles à croire.] Synnades eſtoit une ville [celebre] de la Phrygie Pacatienne, dont Theodoſe eſtoit Eveſque pour les Catholiques, [ayant peut-eſtre eſté intrus dans ce ſiege à la
Pall.dia l.p.26. place] de Cyriaque, l'un des plus illuſtres défenſeurs de Saint
Socr.p.339.340. Chryſoſtome. Il y avoit dans la meſme ville beaucoup d'heretiques Macedoniens, dont Agapet eſtoit Eveſque ; & Theodoſe les tourmentoit extremement, tant par l'autorité du Gouverneur, que par ſes Eccleſiaſtiques, à qui il faiſoit prendre les armes contre eux ſelon les termes de l'hiſtorien. Il ne les vouloit ſouffrir ni dans la ville, ni à la campagne. Socrate aſſure que ce n'eſtoit point par le zele de la foy, mais pour en tirer de l'ar-
p.340.b. gent: [& cela eſtoit digne d'un Eveſque intrus.] Il vint enfin à Conſtantinople pour demander de nouveaux ordres au Preſet [Antheme,] afin de faire une perſecution encore plus rude à ces
c. heretiques, & il en obtint ce qu'il ſouhaitoit.
b. Mais avant qu'il fuſt revenu, Agapet aſſembla ſon Clergé & ſon peuple, & les ayant trouvé diſpoſez à embraſſer la foy de Nicée, il s'en alla avec eux à l'egliſe [des Catholiques,] y fit la priere, declara qu'il ſe réuniſſoit à l'Egliſe, fut receu par les Catholiques, monta ſur le throne epiſcopal, preſcha la foy de la Conſubſtantialité, & ſe trouva ainſi poſſeſſeur de toutes les egliſes de la ville. Theodoſe à ſon retour ne ſachant rien de ce qui ſe paſſoit, s'en alla droit à l'egliſe, & fut bien étonné de s'en voir chaſſé par tout le monde, [s'eſtant peut-eſtre auſſi rendu odieux aux Carholiques par ſon avarice & ſon intruſion: Car je ne voy que cela pour rendre cet evenement croyable.] Il s'en
d. retourna à Conſtantinople porter ſes plaintes à Attique. Mais Attique, [inſtruit ſans doute de la diſpoſition du peuple,] & jugeant la réunion d'Agapet avantageuſe à l'Egliſe, conſeilla à Theodoſe de ſouffrir ſa diſgrace en patience, puiſqu'il faut preferer le bien public au particulier, & écrivit à Agapet qu'il n'avoit qu'à ſe maintenir dans l'epiſcopat, ſans rien craindre du chagrin de Theodoſe.

[Comme le temps ordinaire du batteſme eſtoit la nuit de Paſque, nous ne croyons pas devoir mettre avant l'an 409 ce que
c.4 p.341. Socrate raporte aprés l'hiſtoire d'Agapet,] qu'un Juif paralytique &c.
ayant eſté battizé, ſe trouva au ſortir des Fonts auſſi ſain de corps que d'eſprit : ce qui convertit beaucoup de payens, & ne put toucher les Juifs. Ce fut Attique qui le battiza, ou au moins

qui l'inſtruiſit de la foy Chrétienne : [d'où vient peut-eſtre ce que dit Cedrene,]qu'Attique l'avoit porté à ſe convertir par ſes exhortations. Il dit que cela arriva dans la ſeconde année de Theodoſe, [en 409 ou 410. Cedr.p.335.b.

Il y eut en 415 de grands troubles à Alexandrie, entre "Saint V.S.Cyrille Cyrille qui en eſtoit Eveſque, & le Prefet Oreſte.]On y remarque qu'Oreſte ſe voyant attaqué par des moines, proteſta qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il avoit eſté battizé à Conſtantinople par Attique. 'Adamance Juif & profeſſeur en medecine, ayant eſté chaſſé d'Alexandrie comme les autres de ſa nation, ſe refugia auprés d'Attique, & ayant fait profeſſion du Chriſtianiſme, il retourna depuis à Alexandrie. Socr l.7 c.14.p. 351.c. c.13.p.350.c,d.

'Le dimanche 10 octobre de l'an 415, on dedia la grande egliſe de Conſtantinople brulée long-temps auparavant, [a]c'eſt à dire le 20 juin 404, [auſſi-toſt qu'on eut contraint S. Chryſoſtome de l'abandonner.] 'Cette meſme année on apporta à Conſtantinople par le détroit de Calcedoine, les reliques du Patriarche Joſeph fils de Jacob, & celles de Zacarie pere de Jean Battiſte. Attique portoit une des chaſſes, & Moyſe Eveſque d'Antarade en Phenicie portoit l'autre. Urſe Prefet de la ville & tout le Senat accompagna cette pompe, & l'on conduiſit les Reliques dans la grande egliſe, ["apparemment le 2] de ſeptembre. Les deux Eveſques eſtoient aſſis ſur des chars. [Moyſe d'Antarade eſt ſans doute]'Muſée d'Arade ou Antarade, qui ſuivit Jean d'Antioche au Concile d'Epheſe 431. [On ne marque point en quel temps ni en quel lieu on avoit trouvé les reliques de Joſeph & de Zacarie.] Marc.chr.& Al. p.716 [a]Chr Al.p.714. p.718. Note 2. Conc.t.3.p.507. c.653.c.

'Sozomene raporte de quelle maniere on trouva le corps de Zacarie auprés d'Eleutherople en Paleſtine. Mais il dit que c'eſtoit un ancien Prophete, & le fils de Joiada grand Pontife. 'Il met cela durant la jeuneſſe de Theodoſe, vers le meſme temps que l'on decouvrit le corps de Saint Eſtienne [ſur la fin de decembre 415.] Il parle de Zacarie devant S. Eſtienne, [ſans doute]'parceque ſon corps fut decouvert le premier. [Cela donne quelque lieu de douter ſi ce n'eſt pas celui dont le corps fut porté à Conſtantinople: mais ce n'en eſt pas une preuve.]Il y avoit dés le regne de Leon [mort en 474,]une egliſe de S. Zacarie auprés de Conſtantinople. 'On dit qu'elle avoit eſté baſtie vers ce temps là par une dame de Carthage retirée à Conſtantinople, & qu'elle y joignit un monaſtere de filles dont elle fut Superieure. 'La jeune Melanie faiſant dedier une egliſe à Jeruſalem vers l'an 445, y mit des reliques du Prophete Zacarie. Sozom.l.9.c.16,17. p.817.818. c.16.p.817.c.d. Nphr.l.14.c.8.p. 453.a|Bar 415.§ 55. Boll.24.feb.p. 782.d. Cang de C.l.4. p.105.a. Sur 21.dec.p. 381.§ 26.

ARTICLE IV.

Attique rétablit enfin la memoire de Saint Chryſoſtome, & obtient la communion du Pape: Il écrit aux Princeſſes.

[" ALEXANDRE qui ſucceda vers 414 à Porphyre Eveſque d'Antioche, donna enfin le commencement à la paix de l'Egliſe, toujours diviſée depuis que S. Chryſoſtome avoit eſté chaſſé en 404. Il réunit d'abord les Euſtathiens ſeparez du corps de l'Egliſe d'Antioche depuis 85 ans que S. Euſtathe avoit eſté banni en 330. Il mit auſſi le nom de S. Chryſoſtome dans les diptyques, rétablit les Eveſques depoſſedez de leurs Egliſes à cauſe de ce Saint, & par ce moyen obtint du Pape Innocent la communion & la paix en 414 ou 415.] V. S. Innocent § 9. & S. Chryſoſtome § 87, 94.

Bar. 408. § 33.

[Innocent manda auſſitoſt cette nouvelle au Preſtre Boniface, qui eſtoit, comme on croit, de ſa part à Conſtantinople, afin qu'il en informaſt ceux qui avoient accoutumé d'interceder pour Attique, mais qui le faiſoient inutilement, parcequ'Attique en demandant la paix aux Eveſques d'Occident, ne faiſoit pas de ſa part ce qu'il devoit pour l'obtenir.

Thdrt. l. 5. c. 34. p. 747. c.

[Alexandre aprés l'avoir obtenuë, travailla à la procurer encore aux autres.] Il vint luy meſme à Conſtantinople, & y demeura aſſez long-temps. "Il y excita le peuple à demander le rétabliſſement de la memoire de S. Chryſoſtome, & Attique en fut tres vivement preſſé; mais il ne put encore pour cette fois ceder à la verité, de ſorte que Maximien Eveſque de Macedoine qui écrivit pour luy au Pape vers le commencement de 416, le fit inutilement.

Nphr. l. 14. c. 26. 27. p. 498. c.

Ibid. § 133.

Bar. 408. § 40.

[" Alexandre d'Antioche mourut vers la fin de 416, & Theodote qui luy ſucceda ayant mis auſſi bien que luy le nom de Saint Chryſoſtome dans les diptyques, ſoit de luy meſme, ſoit pour ceder à la volonté du peuple, Acace de Berée envoya un Preſtre à Attique, avec une lettre pour luy faire ou approuver, ou excuſer la conduite de Theodote. Ce Preſtre ne fut pas pluſtoſt arrivé à Conſtantinople, qu'il ſouleva tout le peuple pour luy faire demander la meſme choſe. Attique qui voyoit cette ſorte inclination de tout le peuple pour le nom de S. Chryſoſtome, qui ſavoit que c'eſtoit l'unique moyen d'edifier l'Egliſe, & de réunir ceux qui eſtoient ſeparez de luy, ſoit à Conſtantinople, ſoit dans l'Occident, & qui connoiſſoit que c'eſtoit meſme le ſentiment

V. S. Innocent § 11.

ſentiment de la Cour, ſe reſolut enfin de faire ce que ſon devoir demandoit de luy, & remit le nom du grand Chryſoſtome dans les diptyques de ſon Egliſe parmi les Eveſques ſes predeceſſeurs; aprés quoy il obtint ſans beaucoup de peine & de delai la communion de Rome & de l'Occident.

Il écrivit meſme tant à Saint Cyrille pour le porter à faire la meſme choſe, qu'à Pierre & à Edeſe Diacres d'Alexandrie, pour les prier de l'y diſpoſer. Nicephore nous a conſervé ces deux lettres, qui aſſurément ne ſont pas honorables à Attique, puiſqu'il n'y témoigne en aucune maniere qu'il reconnuſt le defaut de ſon entrée à l'epiſcopat, ni l'injuſtice de la perſecution qu'il avoit faite à Saint Chryſoſtome. Saint Cyrille ne ſe rendit point d'abord à la lettre d'Attique, & il luy fit meſme une grande réponſe pour le porter à retracter ce qu'il venoit de faire. Mais il n'y a ni preuve, ni apparence qu'Attique ait ſuivi cet avis.]

'Pierre & Edeſe eſtoient à Conſtantinople lorſqu'Alexandre y vint, [& ils y eſtoient ſans doute au nom de S. Cyrille.] [a] Attique s'accommodoit fort bien avec eux; & il ſe plaint au contraire de la maniere dont ceux qui eſtoient à leur place vivoient avec luy. 'C'eſt pourquoi il les prie de faire en ſorte qu'ils y puiſſent revenir. Nphr.l.14.c.26. p.492. [a] p.493.d. p.494 a.

[Il ne faut pas douter que le Pape en accordant ſa communion à Attique, n'ait exigé de luy le rétabliſſement de Pallade, & des autres Eveſques chaſſez de leurs ſieges à cauſe de Saint Chryſoſtome, s'il ne les avoit meſme fait recevoir avant que de le recevoir dans ſa communion. Comme on avoit aſſurément mis de nouveaux Eveſques en leur place,] 'ce fut peut eſtre ce qui produiſit en partie ces changemens d'eveſchez dont parle Socrate. 'Il parle entre autres d'un Alexandre d'Helenople, transferé à Adriane 'dans l'Helleſpont, ou dans la ſeconde Pamphylie. [Si cet Alexandre eſt de ce temps-ci, comme le ſiege d'Helenople en Bithynie eſtoit rempli par Pallade auteur de l'hiſtoire Lauſiaque, on pourroit croire aiſément qu'il faut lire ici Baſilinople, & que cet Alexandre eſt celui meſme qui eſt celebre dans Syneſe, & qui aura pu pour le bien de la paix accepter un eveſché, comme on le croit de 'Pallade.] Socr.l.7.c.36.p. 381 b.c. b. Geo ſac.p.239. 250. V. ſon titre.

'Marcellin remarque ſur l'an 416, qu'Attique écrivit un fort bel ouvrage ſur la foy & ſur la virginité, où il combatoit par avance l'hereſie de Neſtorius. Il eſtoit adreſſé aux Princeſſes filles d'Arcade. [Il l'a ſans doute pris de Gennade,] 'qui en parle en meſmes termes, mais n'en marque point l'année. Mar.chr. Gen n.c52.

Cod.t.1,t 2.l.4. p.15 [Il faut mettre apparemment en 418,] la loy datée du 26 aouſt 409, où Theodoſe voulant regler le nombre des perſonnes privilegiées, dit qu'il ne faut point que la ſainte Egliſe de Conſtantinople ait à ſon ſervice plus de 950 Doyens, qui jouiſſent des immunitez accordées [aux Clercs.] On croit que ces Doyens eſtoient ceux qui prenoient ſoin des morts & des enterremens, [comme les Parabolans d'Alexandrie.] On voit qu'à Oſtie meſme il y avoit des perſonnes deſtinées pour faire tout ce qu'il falloit pour les funerailles: [Les Eveſques pouvoient bien les employer encore en d'autres miniſteres plus penibles qu'honorables.]Je ne ſçay ſi le nom de Doyens que la loy leur donne,ne viendroit point de ce qu'ils eſtoient partagez en dix.

decani.

n g.

Aug.conſ.l 9.c. 12.p 68,2.a.b.

V.S.Cyrille d'Al.

Ce fut ce ſemble en 418 ou 419,qu'Attique s'acquit beaucoup de reputation dans l'Occident, en chaſſant les Pelagiens de Conſtantinople.

V. S. Auguſtin ſ 84.

Conc.t.1,p.977. 978. [L'an 419,] le Concile d'Afrique ayant reſolu qu'on demanderoit les Canons de Nicée aux principaux Eveſques de l'Orient, Marcel Soudiacre les alla demander à Attique, qui les envoya avec joie, & écrivit une lettre fort civile à l'Egliſe d'Afrique que nous avons encore, elle fut receuë à Carthage avant le 26 de novembre. Il receut auſſi fort bien vers l'an 420 divers Chrétiens de Perſe, qui ayant quitté leur pays, parcequ'on les y perſecutoit pour la foy, s'eſtoient refugiez à Conſtantinople. Il en parla à l'Empereur, & fit tout ce qui luy eſtoit poſſible pour les ſervir & les aſſiſter.

Socr.l 7.c.18.p. 355 b.c.

ARTICLE V.

Attique eleve ſon ſiege: Hiſtoire de S.Silvain de Troade.

V. S. Boniface ſ 9. [LE 14 juillet de l'an 421, Theodoſe donna un reſcrit qui alloit à ſoumettre peu à peu à l'Egliſe de Conſtantinople toutes les provinces de l'Illyrie orientale. C'eſt pourquoi on l'attribuë aux ſollicitations d'Attique, qui fut aſſez maltraité pour ce ſujet par le Pape S. Boniface, quoiqu'il ne le nomme pas, & accuſé d'uſurpation & d'orgueil. L'oppoſition de ce Pape appuyée de la recommandation d'Honoré, fit que cette loy ne fut point executée, & qu'elle fut meſme caſſée l'année ſuivante.

Socr.l 7.c.18.p. 369.d. [Theodoſe] ordonna par une [autre] loy, qu'on ne ſacreroit point d'Eveſque ſans le conſentement de l'Eveſque de Conſtan-

tinople. [Cela n'eſtoit pas aſſurément partout l'Orient,] 'mais pour l'Helleſpont où eſt Cyzic, [& ſans doute auſſi pour la Bithynie, & pour quelques autres provinces plus proches de Conſtantinople Cette loy ſe fit ſous Attique, 'puiſqu'on pretendit qu'elle eſtoit pour luy perſonnellement, & non pour ſes ſucceſſeurs. 'On voit que l'Eveſque de Conſtantinople pretendoit avoir droit d'ordonner des Eveſques à Baſilinople, & dans les autres [villes de la Bithynie. Nous verrons dans la ſuite] qu'Attique alla ordonner un Eveſque à Nicée en 425. [a] Ce fut luy auſſi qui ordonna Silvain Eveſque de Philippopolis [metropole de la Thrace proprement dite,] & qui le fit depuis Eveſque de Troade [dans l'Helleſpont.]

c. Conc.t.3.p.419. f.

d. Socr.c.25.p. 367.a.b. ac.36.p.381.382.

'Baronius a mis ce Silvain dans ſon martirologe au nombre des Saints [1] le 2 de decembre. [C'eſt pourquoi il n'eſt pas inutile de raporter ici ce qu'en dit Socrate.] 'Il étudia la rhetorique ſous le ſophiſte Troïle, 'qui eſtoit non ſeulement habile dans la profeſſion de l'eloquence, mais meſme grand homme d'Etat. 'Silvain apprit donc ſous luy la rhetorique: Mais parcequ'il aſpiroit à la perfection de la religion Chrétienne, & qu'il reſolut d'embraſſer la vie monaſtique, il ne voulut point prendre le manteau que portoient les orateurs. Ce fut enſuite de cela qu'Attique l'ordonna Eveſque de Philippopolis. Il y demeura trois ans. Mais ne pouvant plus ſupporter le froid du pays, à cauſe de la delicateſſe de ſon temperament, il pria Attique de mettre un autre Eveſque en ſa place. Il revint à Conſtantinople; où reprenant les exercices de la vie monaſtique, il vécut dans une ſi grande auſterité, qu'on le voyoit ſouvent marcher au milieu de cette grande ville avec des ſandales de paille. L'Eveſque de Troade mourut en ce temps là. Peu aprés, les habitans vinrent à Conſtantinople pour en demander un autre. Comme Attique chetchoit qui il leur donneroit, Silvain vint pour luy rendre une viſite. Auſſitoſt qu'Attique l'eut vu il ne penſa plus à d'autres; & s'adreſſant à Silvain: Vous n'avez plus, luy dit-il, aucune excuſe pour refuſer le gouvernement d'une Egliſe. Il ne fait point trop froid à Troade; Dieu vous preſente là un lieu convenable à la foibleſſe de voſtre ſanté. Allez vous y en donc, mon frere, ſans aucun retardement. Silvain y alla donc, & y fit ce miracle. Sur le port de Troade on avoit baſti exprés.

1. Socr.p.381.d. c.1.p.334.b. c.36.p.381-383

1 'Baronius dit que les Grecs en font auſſi [Je n'en trouve rien dans les Ménées, au 1, 2. & 3. de decembre, ni dans la table du menologe de Caniſius. J'ay peur qu'il ne ſe ſoit brouillé ſur cela,] comme quand il cite de Sozomene l'hiſtoire de ce Saint. Bar.a.dec.1.

un vaiſſeau pour porter de fort grandes colonnes. On fit en vain de grands efforts pour le mettre en mer. Tous les hommes que l'on employa à le tirer avec des cordes, ne purent pas ſeulement le remuer. On crut que c'eſtoit le demon qui l'arreſtoit ainſi. On vint donc à Silvain le prier d'y aller faire ſa priere. Son humilité luy fit répondre qu'il n'eſtoit qu'un pecheur, & qu'il n'appartenoit qu'à un homme de bien d'obtenir la grace qu'ils demandoient. Cedant neanmoins à leurs inſtances, il alla prier ſur le bord du rivage. Aprés quoy il prit un des cables, & ordonna à ces perſonnes d'y mettre la main. On ne fit qu'y toucher tres legerement, & le vaiſſeau fut auſſi-toſt porté en mer. Ce miracle toucha tous les habitans de cette province, & leur inſpira l'amour de la pieté. La vertu de Silvain ne parut pas ſeulement dans cette action, elle eclata dans tout le reſte de ſa vie. Ayant remarqué que les Eccleſiaſtiques tiroient de l'argent des procés qu'ils jugeoient, il n'en nomma plus aucun pour eſtre juge; mais prenant les papiers des parties, il les mettoit entre les mains de quelque laique, dont il connoiſſoit la probité & le merite, & les chargeoit du jugement des affaires. Il acquit par là une tres grande reputation. [On voit par cet exemple, que non ſeulement les Eveſques jugeoient alors les affaires des particuliers, mais qu'ils pouvoient meſme commettre d'autres perſonnes pour les juger, comme en effet Saint Auguſtin s'en dechargea ſur le Preſtre Heracle.]

Boll. 2. feb. p. 294.

'Les actes fabuleux de Saint Corneille le Centenier raportent que ce Saint, qu'ils ſuppoſoient avoir eſté Eveſque de Scepſis, s'apparut à S. Silvain de Troade, pour luy dire où eſtoit ſon corps, que Silvain luy fit baſtir une egliſe, & qu'un Athanaſe fut Eveſque de Troade aprés luy. [Il n'y avoit point d'Eveſque de Troade dans le Concile d'Epheſe.]

Conc. t. 4. p. 38. c. 281. c.

'Pione qui l'eſtoit en 448 & 451, aſſiſta à celui de Conſtantinople contre Eutyche, & à celui de Calcedoine.

Pall. dial. p. 196. 197.

'Pallade parle d'un ſaint Eveſque nommé Silvain, perſecuté à cauſe de S. Chryſoſtome, & reduit à vivre à Troade de ce qu'il pouvoit gagner en peſchant. [Mais je ne voy point qu'il puiſſe avoir rien de commun avec celui dont parle Socrate.]

ARTICLE VI.

Dernieres actions d'Attique : Sa mort : Son eloge : Ses écrits.

[NOUS ne trouvons plus rien d'Attique juſques à l'année 425,] 'qui fut la derniere de ſa vie. [a]Il avoit eſté cette année là meſme à Nicée pour y ordonner un Eveſque, & y avoit eu un entretien avec Aſclepiade qui eſtoit Eveſque de cette ville pour les Novatiens depuis 50 ans. Socrate raporte quelques paroles de cet entretien, [qui pourroient faire douter de la foy d'Attique, ſi elles eſtoient priſes à la rigueur.] 'En quittant Nicée, dit Socrate, il dit à Calliope Preſtre de ce lieu de ſe haſter de le venir voir à Conſtantinople [a]avant la fin de l'autonne, parce que s'il tardoit davantage, il ne le trouveroit plus. Et il mourut en effet le 10 d'octobre.

πρὸ μιᾶς νουμηνίας.

'Socrate ajoute qu'il mourut dans la 21e année de ſon epiſcopat. [Neanmoins n'ayant commencé qu'en 406, il ne peut pas avoir achevé la 20e année. Et afin qu'on ne diſe pas que Socrate a mis ſa mort en 425, en confondant cette année avec la ſuivante qui a eu les meſmes Conſuls,] 'il ajoute que Theodoſe eſtant allé à Theſſalonique, dans le deſſein d'aller juſqu'en Italie declarer Valentinien Auguſte, [ce qui appartient certainement à l'an 425,] & la maladie l'ayant obligé de revenir à Conſtantinople, 'il n'y arriva pas aſſez toſt pour le convoi d'Attique qui avoit eſté enterré le jour de devant. [Il ſemble par ces termes que Theodoſe euſt eſté bien aiſe d'aſſiſter à ſes funerailles.] 'On raporte une epigramme miſe ſur le tombeau d'un Attique, où il eſt dit qu'il avoit fait faire ce tombeau de ſon vivant, ſa vertu ſe jouant par un courage admirable de la crainte de la mort. Le dernier vers ſemble marquer que cet Attique eſtoit encore vivant, & que le poëte luy ſouhaite une longue vie par la protection de JC. M. Valois doute ſi c'eſt l'Eveſque de Conſtantinople, à cauſe que l'auteur de l'epigramme, qui eſtoit un Paul ſilentiaire, vivoit ſous Juſtinien.

[Nous avons déja remarqué,] que les Grecs honorent Attique comme un Saint le 8 de janvier, & quelques Latins le 10 d'octobre. [Nous avons vu auſſi le portrait que Socrate & Sozomene font de ſon eſprit & de ſa conduite. Il ne faut pas s'etonner] de l'eſtime que Saint Cyrille témoigne en faire, lorſqu'il demande à Neſtorius s'il pretend eſtre egal au bienheureux Attique, ou eſtre plus ſage & plus intelligent que luy.

Socr. l. 7. c. 25. p. 367. c. a 2. b.
b. c.
c.
c. 24. p. 365. a.
c. 25. p. 367. c.
a. p. 88. 2. b.
b. c.
Boll. 8. jan. §. 3. p. 374.
Cyr. ep 8 t 5 p. 34.

Conc t.3.p.353-b. a 2. 'Non ſeulement le Pape Celſtin loüe la vigueur avec laquelle il s'eſtoit oppoſé aux Pelagiens; [a]mais il l'appelle meſme un Eveſque de ſainte memoire, un docteur de la foy Catholique, & un veritable ſucceſſeur du bienheureux Jean [Chryſoſtome,] auſſibien dans la doctrine que dans le ſiege. Il dit que ſa mort luy donna de grandes inquietudes, dans l'apprehenſion que celui qu'on mettroit en ſa place ne ſuiviſt pas ſa doctrine, parcequ'il eſt difficile & rare que la vertu ſuccede à la vertu. 'En un autre endroit, aprés avoir fait l'eloge de S. Chryſoſtome, il dit qu'Attique ſon ſucceſſeur ſe rendit celebre par une force invincible qu'il joignit à une [c]extreme prudence; & que ſuivant les traces de ſon predeceſſeur, il avoit gouverné [ſaintement] le peuple Chrétien, & combatu la fureur ſacrilege des heretiques.

p 365.c. *continuare bona.*

diligentia.

p.1361.a. [b] p.1073.b. 'Il le ſurnomme quelquefois l'Eveſque Catholique, [b] & un tres genereux défenſeur de la foy. Il loüe Maximien d'avoir eſté extremement uni avec ce prelat, dont la memoire eſtoit digne

p 1074.e. de veneration, '& il l'exhorte d'imiter la vigilance de S. Attique à combatre les hereſies.

Prof.ing.c.2.p. 549. 'S Proſper loüe auſſi la vigilance avec laquelle cet excellent prelat avoit decouvert toutes les ruſes des Pelagiens, la ſcience avec laquelle il avoit refuté leurs impietez par la foy ancienne, &le ſoin qu'il avoit eu de les repouſſer. 'Saint Leon ſouhaite à

Leo,ep.106.c.1. p.655. [c] Theod.t.ep 145. p 1026.1027. Anatole 'la force & la vigueur d'Attique. [c]Theodoret appelle S. Chryſoſtome & Attique les grands & magnifiques predicateurs de la verité. 'Les moines de Conſtantinople qui adreſſerent un memoire à Theodoſe II. contre Neſtorius, mettent l'Eveſque Attique entre les témoins de la tradition de la doctrine de l'Egliſe. 'Et meſme on cita deux paſſages de ſes écrits dans le Concile d'Epheſe. 'Le Concile de l'Orient cita quelque temps aprés les écrits du bienheureux Attique; '& celui de Calcedoine en raporte auſſi quelques paroles, [d]pour montrer que les ſaints Peres ont reconnu les deux natures en J. C.

auctoritatem.

Conc t.3.p 426. c. p.518.b.c. Proc ep.6.p.639 Conc t.4.p 831. a. [d] p 827.d.

[On voit dans ces eloges, que le ſoin qu'il eut de combatre les Pelagiens & les autres heretiques, en fait le principal ſujet. Phot.c.52.p.40. Outre ce que nous en avons deja dit,] 'il écrivit aux Eveſques de Pamphylie pour les exhorter à chaſſer de leur province l'hereſie deteſtable des Meſſaliens, & il écrivit encore pour le meſme ſujet à Amphiloque Eveſque de Side en Pamphylie. [Ce fut apparement ſur la fin de ſa vie.]

Nphr.l 15.c.26. p.491.493. 'Pour ce qui eſt de ſes écrits, nous avons ſa lettre à S. Cyrille, & une autre à Pierre & à Edeſe ſur le rétabliſement du nom de

Saint Chryſoſtome dans les diptyques, 'avec celle qu'il écrit à Calliope Preſtre de Nicée, en luy envoyant de l'argent pour les aumoſnes, '& celle qu'il écrivit en 419 à l'Egliſe d'Afrique, en luy envoyant les Canons de Nicée. 'On cite outre cela quelques paroles d'un ſermon fait le jour de Noël, [a]& de la lettre à un Eupſyque. [Il ne nous reſte rien] [b]de l'ouvrage qu'il avoit adreſſé à Pulquerie & à ſes ſœurs, où il condannoit par avance l'hereſie de Neſtorius. [c]S. Cyrille aſſure que le bienheureux Attique avoit appellé la Sainte Vierge Mere de Dieu dans ſes écrits.

Socr.l.7.c.25.p. 365.366.
Con.t.2.p.1144
t.3.p.1117.a|518. b.c|850.d.e.
a t.4 p 831.a|
Thdrt dial.2.p. 110 a.
b Genn.c.52.
c Cyr.ep.12.p. 44.d.

ARTICLE VII.

De l'epiſcopat de Siſinne ſucceſſeur d'Attique.

'APRES qu'Attique fut mort il y eut beaucoup de diſputes touchant l'election de ſon ſucceſſeur, les uns demandant une perſonne, & les autres en voulant une autre. 'Ceux ſur qui on jettoit les yeux eſtoient Philippe, Procle, & Siſinne, tous trois Preſtres de Conſtantinople; mais tous les laïques demandoient Siſinne: & leur deſir l'emporta enfin. [Philippe dont nous parlons V. Theodoſe II, § 41. "en un autre endroit, s'eſt declaré luy meſme indigne de l'epiſcopat,] 'par les plaintes qu'il faiſoit & de Siſinne, parcequ'il luy avoit eſté preferé, quoiqu'il fuſt moins eloquent que luy, '& de ceux qui l'avoient ordonné, & des laïques qui l'avoient demandé. [Procle eſtoit ſans doute dans une diſpoſition plus ſainte, puiſque l'Egliſe rend encore aujourd'hui des honneurs publics à ſon merite, comme on le verra "en ſon lieu.] 'Il s'eſtoit beaucoup attaché à Attique qu'luy faiſoit écrire ſes "ſermons [& ſes autres ouvrages:] Quand il eut fait un plus grand progrés, Attique l'eleva au diaconat, & enſuite à la preſtriſe. 'Ayant enfin eſté fait Eveſque de Conſtantinople le 12 ou 13 d'avril 434, 'il imita tout ce qu'il avoit vu de bon dans Attique durant qu'il avoit eſté auprés de luy. Il fut ſeulement moins ſevere aux heretiques.

Socr.l.7.c.26.p. 367.d.
P.368.a.
Phot.c.35.p.21| Thphn p.12.
Socr.p.368.b.c.
V. ſon titre λόγιος.
c.41.p.386.a.
c.40 p.385.
c.41.p.386.b.

[Siſinne pouvoit avoir moins d'eloquence que Philippe & Procle.] 'Il n'eſtoit pas meſme Preſtre dans aucune des egliſes de la ville, mais dans un fobourg appellé l'Olivier, où tout le peuple avoit accoutumé d'aller celebrer la feſte de l'Aſcenſion. Mais il eſtoit celebre par ſa pieté, particulierement par ſa 'chaſteté; & il aimoit ſi fort les pauvres qu'il les aſſiſtoit meſme au-delà de ce qu'il pouvoit. Ce fut ce qui le fit ſouhaiter par tout le

σωφροσύνη.
c.26.28 p.368. a.b|1702.

c.28.p.370.a. peuple. 'Il eſtoit extremement acceſſible, ſimple, & ſans façon, qui aimoit mieux le repos que l'embaras des affaires. C'eſt pourquoi il ne plaiſoit pas à ceux [d'entre les Eccleſiaſtiques] qui avoient un eſprit d'intrigue & remuant, & ils le regardoient comme un homme 'qui n'eſtoit bon qu'à ne rien faire. ἀδρανέστατος.

[Mais ceux qui avoient la lumiere de Dieu n'en avoient pas
Conc.t.3.p.353. b jugé de meſme.] 'Le Pape S. Celeſtin qui ſe rejouiſſoit d'avoir ce
a p.1070.a. Saint pour collegue à la place d'Attique, [a]qualifie ſa ſimplicité,
b p.353.b. bienheureuſe. [b]Il dit qu'il acquit une grande reputation par ſa
p.1074.e. ſimplicité & ſa ſainteté. 'Et il exhorte Maximien mis à la place de Neſtorius, d'imiter la pureté ſimple de ce prelat qui l'avoit
p.365.c. inſtruit. 'Il joignit en effet la ſimplicité de la colombe à la pru-
p.353.b.c. dence du ſerpent, '& ſa ſimplicité humble & religieuſe, ne luy permettant point de ſonder les myſteres qui ſont au deſſus de la lumiere des hommes, il eut ſoin de n'enſeigner que la doctrine
p.365.c. qu'il avoit trouvée [& appriſe dans l'Egliſe,] 'croyant que rien ne luy pouvoit eſtre plus glorieux que de conſerver la foy Catholique pure & entiere, & telle qu'elle eſtoit venüe juſques à luy.

Il en donna des marques dés le commencement de ſon epiſcopat.] 'Car ayant eſté ſacré [le dimanche] 28 fevrier de l'an 426,
Socr.l.7.c.26.p. 368|Marc.chr. par un grand nombre d'Eveſques que Theodoſe avoit aſſemblez pour ce ſujet, & entre leſquels eſtoit Theodote d'Antioche, il écrivit conjointement avec toute cette ſainte aſſemblée à
Conc.t.3.p.417. a|630.c. Verinien ou "Venien metropolitain de Perge en la [ſeconde] ou Berinien.
c Phot.p.40. Pamphylie, [c]à Amphiloque de Side [d]metropolitain de la [pre-
d Conc.t.3.p. 689.c. miere] Pamphylie, [e]& aux autres Eveſques de la meſme province,
e Phot.p.40. contre l'hereſie des Meſſaliens ["qui s'y eſtoit repanduë dés la fin du ſiecle precedent.] Siſinne eſt nommé à la teſte de cette lettre avant Theodote. V. les Meſſaliens.

p. 0. 'On y raportoit, [& on y confirmoit ce ſemble] le ſentiment de l'Eveſque Neon, qui vouloit que ſi une perſonne aprés avoir anathematizé cette hereſie, faiſoit juger dans la ſuite par ſes actions ou par ſes paroles qu'il y eſtoit retombé, il ne luy ſeroit plus permis de rentrer dans l'Egliſe, non pas meſme comme penitent, quelque proteſtation qu'il fiſt de ſe convertir, & que l'Eveſque ou autre qui le recevroit, ſe mettroit luy meſme en état de perdre ſa dignité. [Nous ne ſavons point d'où ce Neon
Conc.t.3.p.809. c. eſtoit Eveſque.] 'Les actes de ce Concile furent lus, approuvez & confirmez dans celui d'Epheſe.

Boll.15.jan.p. 1028. [Ce fut peut-eſtre en ce temps là,] 'qu'Alexandre inſtituteur des

des Acemetes, qui faiſoient profeſſion d'une priere continuelle, & de vivre d'aumoſnes ſans travailler des mains, fuſt accuſé & condanné comme heretique, [c'eſt à dire comme Meſſalien.

V. ſon titre.

Tout ce que nous pouvons ajouter à cela pour l'epiſcopat de Siſinne, [c'eſt qu'il fit achever l'Egliſe que Saint Chryſoſtome avoit commencé ſur le tombeau des Saints Martyre & Marcien, qui avoient autrefois eſté ſous Conſtance les victimes de la cruauté de Macedonne l'hereſiarque, & que ce fut luy qui ordonna S. Procle Eveſque de Cyzic l'an 426, ſelon Theophane. Mais les Cyziceniens n'ayant pas voulu recevoir Procle, ni reconnoiſtre le droit que l'Egliſe de Conſtantinople pretendoit avoir de leur donner un Eveſque, elurent au lieu de luy le moine Dalmace: Et la choſe en demeura là; ce qui marque une grande moderation dans Saint Procle & dans Siſinne.]

Soz. l. 4. c. 3. p. 539. b.

Socr. l. 7. c. 8. p. 369. a. & Theophan. p. 75. c.

'Celui-ci abandonna bientoſt la compagnie de ſes confreres, [pour jouir de celle des Saints.] 'Car ſon epiſcopat n'ayant pas duré deux ans, il mourut en 427 le 24 de decembre. 'Le Pape Celeſtin pleura ſa mort, & ſon regret fut comme le preſage des maux que l'Egliſe reſſentit bientoſt aprés, par la mauvaiſe conduite de Neſtorius, que Theodoſe mit à la place de Siſinne. 'Les Grecs honorent Siſinne comme un Saint, & en font la memoire le 11 d'octobre. [Ferrarius ne la marque pas.]

Conc. t. 2. p. 353. b. Socr. p. 369. 370. Conc. t. 2. p. 365. c. 190. c.

Menea, p. 133.

THEODORE,

EVESQUE DE MOPSUESTE EN CILICIE.

ARTICLE PREMIER.

Quel eſtoit Theodore: Il renonce au ſiecle, s'y rengage, en eſt retiré de nouveau par Saint Chryſoſtome.

THEODORE dont le nom eſt ſi celebre dans l'hiſtoire de l'Egliſe, à cauſe des conteſtations qui ſe ſont elevées ſur le jugement qu'on devoit faire de ſa doctrine, [eſtoit de la ville d'Antioche. [a] Il paroiſt qu'il avoit de la nobleſſe & des richeſſes. Son pere eſtoit dans les charges. [b] Il eut un frere nommé Polychrone, qui fut Eveſque d'Apamée, où il

Conc. t. 5. p. 496 d. Phot. c. 38. 177 p. 2. p. 196

a Chry. ad. Theod. l. 2 t. 4. p. 58 5. c

b Theod. l. 5. c. 39. p. 755. a.

ſe ſignala tant par ſon eloquence que par la ſainteté de ſes mœurs, & par la ſageſſe avec laquelle il gouverna ſon Egliſe. ["Il peut avoir fait] un commentaire ſur Ezechiel cité par S. Jean de Damas : [& on a quelques paſſages d'un Polychrone dans la chaine des auteurs Grecs ſur Job.]

V. Theodoret.

Jo. D. ima. l. 3. p. 792.

Soz. l. 8. c. 2. p. 757 b.

Theodore ſe rendit auſſi fort habile dans la rhetorique, dans la philoſophie, & dans la connoiſſance de l'hiſtoire. [a] Il étudia l'eloquence [à Antioche] avec S. Chryſoſtome ["vers l'an 367,] ſous le ſophiſte Libanius. On a encore lieu de preſumer qu'il étudia la philoſophie [avec la meſme Saint] ſous Andragathe.

[a] Socr. l. 6. c. 3. p. 302. b.

V. S. Chryſoſtome § 2.

Noris, h P. l. 1. c. 9. p. 53.

Socr. p. 302. a. b.

S. Chryſoſtome ayant quitté le bareau, où il avoit commencé à s'engager, pour ſe donner tout entier à la pieté [vers l'an 368,] perſuada à Theodore de renoncer auſſi aux richeſſes qu'il euſt pu acquerir dans le monde, pour embraſſer la ſimplicité & la pauvreté [de J C] Sa converſion fut tres promte, & en meſme temps tres ſincere & tres ardente : de ſorte que tout le monde l'admiroit. Il promit à J.C [de le ſervir dans la retraite :] [b] & il paroiſt en effet qu'il vivoit] retiré à la campagne] hors de la ville d'Antioche. D'abord qu'il commença à lire les livres ſacrez, & à converter avec les perſonnes de pieté, il ne parloit qu'avec eloge de la profeſſion monaſtique, & avec mepris de la vie que l'on paſſe dans les affaires & dans le tumulte des villes. Il rejetta tous les plaiſirs de la bonne chere ; mepriſa les beaux & les riches meubles, foula aux pieds tout le luxe des habits, employa à l'étude des lettres ſaintes cette ardeur qu'il avoit auparavant pour les ſciences humaines : Il donnoit les journées à la lecture, & les nuits entieres à la priere : Ni la qualité de ſon pere, ni les richeſſes ne luy entroient plus dans l'eſprit. Il trouvoit plus de grandeur à embraſſer les genoux de ſes freres, & à ſe jetter à leurs pieds, que dans la nobleſſe de ſa race. Il eprouvoit alors la ſatisfaction & la joie que l'on trouve à eſtre delivré de tous les ſoins du ſiecle, & à n'eſtre aſſujetti qu'à J.C.

[b] Soz. p. 757. b. c.

Chry ad Th. p. 585 b.

p. 584. d.

b.

Chry. p. 585. b. c

P. 591. a.

De ſi heureux commencemens exciterent la jalouſie du demon, qui voyoit quelles en pourroient eſtre les ſuites, & combien un ſoldat de J.C, qui entroit dans le combat avec tant d'ardeur & tant d'avantages, pouvoit remporter ſur luy de victoires. C'eſt pourquoi il ſe haſta de luy faire une rude guerre pour le terraſſer avant qu'il euſt acquis de plus grandes forces. Il l'attaqua au commencement de ſa converſion par un grand nombre de perſonnes, qui l'exhortoient à donner encore quelque peu de temps aux ſciences humaines avant que de quitter le monde:

P. 585. c d.

P. 590. a. b.

» à quoy il répondit tres ſagement : Mais ſi dans ce peu de temps
» je viens à mourir, comment comparoiſtrai-je devant celui qui
» a dit, Ne differez pas à vous convertir au Seigneur, & ne re-
» mettez pas d'un jour à l'autre.

'Enfin neanmoins la tentation fut plus forte que ſa reſiſtance, & le demon le fit tomber, lorſqu'il ne faiſoit encore que commencer à le combatre. 'L'ardeur qu'il avoit pour la pieté ſe ralentit bientoſt il ſe degouſta de la retraite qu'il avoit embraſſée : il revint à la ville, & s'engagea dans les affaires, [a] ſous pretexte de prendre ſoin de celles de ſon pere, [qui ſans doute vivoit encore.] 'Il ſe mit meſme dans les plaiſirs, [b] il ſongea à ſe marier, & toute ſon erudition ne luy ſervit plus qu'à trouver de fauſſes raiſons, & de mauvais exemples pour couvrir la honte de ſon changement.

p.585.a.d|586. Soz.p 757.b.c| Conc.t.5.p 470. a|Leont.in Eut. l.3.c.7.p.1005.c. aChry.p.584.a. p.589 a. b Soz.p.757.b.c.

'S. Chryſoſtome fut extremement toûché de ſa chûte, & du malheur auquel il s'engageoit, en violant les promeſſes qu'il avoit faites à J C. 'Il le pleura avec ſes autres amis, & ils demanderent tous à Dieu ſa penitence par des prieres continuelles. 'Mais la douleur & la charité obligerent de plus S. Chryſoſtome à luy écrire, pour luy faire reconnoiſtre ſa faute. Beaucoup de perſonnes l'en détournoient, & croyoient que ce ſeroit travailler inutilement. Neanmoins il voulut avoir au moins la ſatisfaction de n'avoir rien omis de ce qui eſtoit en luy, & de n'avoir pas témoigné moins de compaſſion & de zele pour l'ame de ſon ami, que les hommes ordinaires en ont pour ſauver par toutes ſortes de moyens la vie corporelle de ceux qui ſont en danger de perir dans un naufrage. Il mit ſa confiance en Dieu, & eſpera qu'il feroit par luy plus que les hommes n'oſoient attendre.

Chry.p.584.a.b p.584.c. p.592.c.

'Il luy écrivit donc une lettre que nous avons encore parmi ſes ouvrages ['& qui eſt celebre dans l'antiquité. Il y travaille particulierement à faire eſperer à Theodore de recouvrer, & d'augmenter meſme la grace qu'il avoit perduë, s'il vouloit rentrer dans le combat, & dans les exercices auſquels il s'eſtoit conſacré. Hors cela, il témoigne avoir peu d'eſperance de ſon ſalut,] '& il luy declare nettement que s'il pretend epouſer une femme, aprés s'eſtre uni à l'epoux celeſte, ce ne ſera pas un mariage, mais un veritable adultere.

V. S. Chryſoſtome § 4.

t.4.p.584-592| Soz.p.159 2.c Chry.p.588.a.b

[Dieu benit la confiance que S. Chryſoſtome avoit euë en luy,] '& ſa lettre ſauva Theodore : car l'ayant luë, il reconnut ſa faute,] quitta de nouveau ſon bien, renonça au mariage, & reprit les exercices de la pieté & de la vie ſolitaire. [c] Il n'avoit pas encore

Soz.p.757.c| Conc p.470.b| Leont.p.1005.c. cChry.ad Thdr. 2.p.589.c.

20 ans, lorſque Saint Chryſoſtome luy écrivit [vers l'an 369, ſi c'eſtoit au commencement de la retraite de ce Saint, "comme il y a toute apparence; * & il pouvoit bien n'eſtre pas encore battizé] V. S. Chryſoſtome note 5. * Note 1.

Chry. t. 4. p. 545. 583. 'Nous avons dans Saint Chryſoſtome un autre traité beaucoup plus long que celui dont nous avons parlé, intitulé, *Exhortation à Theodore tombé* [*dans le peché*. Mais c'eſt à un autre Theodore] 'plus âgé que celui dont nous parlons. [a] Pour la réponſe que l'on a de Theodore à S. Chryſoſtome, [b] Savilius qui nous l'a donnée, montre que c'eſt un ouvrage indigne de celui dont il porte le nom, & qu'on ne peut regarder que comme une piece ſuppoſée. V. S Chryſoſtome note 6.

p 558. c. a t. 8. S. p. 125. b n. p. 939.

ARTICLE II.

Theodore étudie ſous Diodore: Il eſt fait Preſtre d'Antioche, & Eveſque de Mopſueſte; preſche & écrit avec eſtime; agit pour Saint Chryſoſtome.

Socr. l. 6. c. 3. p. 302. b. [APRES que Theodore eut renoncé au monde pour toujours,] il s'appliqua avec ardeur à la pieté en la compagnie de Saint Chryſoſtome, & de Maxime depuis Eveſque de Seleucie. Ils avoient tous trois pour maiſtres dans la vie ſolitaire

b Soz. p. 757 a. Cartere & Diodore, 'qui conduiſoient de celebres monaſteres [dans Antioche meſme, ou auprés. Nous n'en diſons ici rien

Theodrt. v. l. 5. c. 40. p. 248. d. davantage, en ayant aſſez parlé "en d'autres endroits.] 'Theodoret [& tous les autres] ont marqué que Diodore avoit eſté maiſtre de Theodore. V Diodore] & S Chryſoſtome § 4.

Merc. n. t. 2 p. 260. 2 Genn. c. 12 Fac. l. 9. c. 3. p. 379. 389 in c. 1. p. 417. c Fac p. 417. 'Gennade nous donne lieu de croire qu'il a eſté Preſtre d'Antioche, & que ce fut durant ce temps là qu'il écrivit contre les Apollinariſtes & les Eunomiens, un fort long ouvrage ſur l'Incarnation, diviſé en 15 livres. [c] Theodore cite luy meſme cet ouvrage, comme écrit il y avoit déja trente ans. [Ainſi il eſt aiſé qu'il l'ait fait avant ſon epiſcopat. Il peut avoir eſté fait Preſtre en 382 ou 383, par Flavien d'Antioche,] dont on marque qu'il a eſté diſciple, 'puiſqu'on dit qu'il fleurit durant 45 ans ou prés de 50. [Il peut neanmoins y avoir quelque lieu de douter s'il n'a point eſté Preſtre de Tarſe plutoſt que d'Antioche,] 'puiſqu'on aſſure qu'il quitta Antioche pour paſſer à Tarſe: [ce que les Canons n'euſſent pas permis à un Preſtre. 'Neanmoins Melece 1.

l. 2. c. 2 p. 62. p. 61. Conc. t. 5. p. 470 b. ap. p. 875. Lup. ep. 44. n. p. 234.

1. *claré in doctrina præfuiſſe*; d'où Lupus conclut qu'il a eſté 45. ans Eveſque, & veut corriger par là Theodore, qui dit qu'il ne le fut que 35. ans. [Mais on peut eſtre illuſtre dans l'Egliſe ſans eſtre Eveſque.]

ſon ſucceſſeur dans l'epiſcopat, dit qu'il avoit eſté le docteur de l'Egliſe d'Antioche; ce qui eſt bien fort pour croire qu'il en avoit eſté Preſtre, [& qu'il y avoit preſché.

V. Diodore

Il fut ſans doute attiré à Tarſe par Diodore ſon maiſtre, [a] qui en fut fait Eveſque entre 375 & 379. Il vivoit encore en 385: mais il eſtoit mort en 392.] [b] On pretend qu'aprés ſa mort Theodore taſcha de luy ſucceder, [pour eſtre metropolitain de la premiere Cilicie;] mais que les habitans de Tarſe eurent recours à Theophile d'Alexandrie pour s'oppoſer à ſes violences, & Theophile l'empeſcha d'obtenir ce ſiege. [c] On le donna pour ſucceſſeur à Olympe Eveſque de Mopſueſte, qui aſſiſta l'an 381 avec Diodore au Concile œcumenique de Conſtantinople. [Il fut fait Eveſque en l'an 392 ou 393, comme on le juge du temps de ſa mort.] [d] Mopſueſte eſtoit alors une ville conſiderable, & la troiſieme de la Cilicie. On en peut voir diverſes choſes dans le Cardinal Noris. [e] Elle eſtoit dans la ſeconde Cilicie, [f] dont Anazarbe eſtoit metropole: [Il y en a qui l'appellent Mepſeſe.

Leont. in Eut. l. 3. c. 59. p. 1005. d.

Conc. t. 2. p. 956. b. [t. 5. p. 445. c. d.

Noris. h. P. l. 2. c. 9. p. 54.

Conc. t. 5. p. 491. b.

[a] e.

Cette epoque de l'epiſcopat de Theodore fournit une nouvelle preuve de ce que l'on a ſoutenu par d'autres raiſons, que l'epiſtre 88 de S. Gregoire de Nazianze, [& pluſieurs autres adreſſées à l'Eveſque Theodore, [ne ſont point] adreſſées à celui de Mopſueſte, comme Facundus l'a cru, [puiſque Saint Gregoire eſtoit mort dés l'an 389 ou 390.] Auſſi l'on a ſoutenu que toutes ces lettres s'adreſſoient à Theodore de Tyanes metropolitain de la ſeconde Cappadoce où eſt Nazianze. [L'epiſtre 220 pourroit neanmoins avoir eſté écrite à celui de Mopſueſte, à la jeuneſſe duquel elle ſeroit honorable. [a] Mais elle peut encore plus aiſément s'adreſſer à celui de Tyanes non encore Eveſque.]

Fac. l. 7. c. 7. p. 312 [not.

Conc. t. 5. p. 476. 478.

V S. Gregoire de Nazianze § 85.

[a] L'an 394, Theodore de Mopſueſte aſſiſta à un Concile tenu à Conſtantinople le 29 de ſeptembre. [Il eſtoit venu dés auparavant à Conſtantinople,] [b] puiſqu'il preſcha devant le grand Theodoſe, [qui en eſtoit parti au mois de juin pour aller en Italie, où il mourut.] Ce prince avoit ſouhaité de voir Theodore, & aprés l'avoir entendu dans l'egliſe, il ne crut pas, dit Facundus, pouvoir trouver un ſemblable docteur. Il admira audelà de ce qu'on peut dire ſon grand ſavoir, ravi & ſurpris de ſon entretien. [c] Theodore eſtoit alors dans l'approbation & dans l'eſtime des Eveſques, des Empereurs, & des peuples.

[a] t. 2. p. 2151. e.

[b] Fac. l. 2. c. 2. p. 62. a b.

[c] p. 61. b.

[a] Il combatit toutes les hereſies durant 45 ans, [b] ou durant prés de 50, [c] & particulierement les Apollinariſtes. [d] Car comme il avoit une reputation extraordinaire de lumiere & de ſcience

[a] [8 c. 4. p. 331 b.

[b] l. 12 c. 2. p. 612 c.

[c] l. 8. c. 4. p. 337 b.

[d] p. 333. a.

tout l'Orient l'oppoſoit aux hereſies, comme le défenſeur commun de la foy. Il ſe rendit encore celebre par ſes predications & dans Conſtantinople, & dans toutes les villes de l'Orient : ſon zele pour Dieu le porta à aller meſme inſtruire des Egliſes fort eloignées.[a] Tous les Eveſques le regardoient avec admiration à cauſe de l'eminence de ſa ſcience. [b] Il retira ſa ville de l'erreur, & luy fit embraſſer la verité; ["Macedone & Auxence qui en avoient eſté Eveſques du temps de Conſtance, n'ayant pu manquer d'y enraciner fortement l'Arianiſme. V. les Ariens § 46, 92 note 74.

Fac. c 1. p. 61. c 61. a.

Conc. t. 4. p. 664. e.

a Fac. l. 2. c. 2. p. 62. a.

b Conc. t. 4. p. 664. e.

[Il s'attachoit apparemment aux explications morales & litterales, plutoſt qu'aux allegoriques, comme on ſçait qu'a fait Saint Jean Chryſoſtome, & comme on le remarque de Diodore le maiſtre de l'un & de l'autre.] Car il fit un livre intitulé *De l'allegorie & de l'hiſtoire, contre Origene*, [qui a particulierement ſuivi les ſens allegoriques;] & on luy fit un crime d'avoir expliqué en un ſens moral divers endroits qui doivent s'entendre de J. C. ce qui donna occaſion de luy reprocher qu'il détruiſoit toutes les propheties qui regardent noſtre Seigneur. Dans ſon ouvrage ſur la creation il s'attachoit au ſens hiſtorique, & fuyoit de tout ſon pouvoir les allegories.

Fac. l. 3 c. 6. p. 129. c.

b.

b 9 c. 1. p. 365 a.

Phot. c 38. p. 24.

Durant les troubles qui s'exciterent en 404 au ſujet de Saint Chryſoſtome, la Cilicie ſe trouva partagée. L'Eveſque de Tarſe, & quelques autres y prefererent le parti le plus puiſſant au plus juſte. C'eſt pourquoi S. Chryſoſtome pria Pean de prendre un ſoin particulier de cette province, & d'en écrire à l'Eveſque Theodore dont Pean eſtoit couſin. [Theodore ne pouvoit manquer] de tout faire en cette occaſion pour un ami auſſi ancien, [& à qui il avoit autant d'obligation que S. Chryſoſtome.] Il s'acquita de ce devoir: Et quoique ſes travaux n'aient pas eu le ſuccés qu'il ſouhaitoit, neanmoins S. Chryſoſtome l'en remercia par une lettre tres obligeante, qu'il luy écrivit du deſert [où on l'avoit relegué.] Quelques Eveſques ſemblent vouloir conteſter cette lettre dans le V. Concile : ["mais ils n'en alleguent point de raiſon qui puiſſe en faire douter. Quoique Theodore euſt agi pour Saint Chryſoſtome,] neanmoins Theophile d'Alexandrie témoigna toujours l'honore & l'eſtimer". V. S. Chryſoſtome note 89.

Chry. ep. 206. t. 4. p. 809. 810.

p. 810. a.

ep. 112. p. 747.

Fac. l. 7. c. 7. p. 309.

Conc. t. 5. p. 490. a. b.

Fac. l. 8. c. 5. p. 310. a.

Theodoſe II. ayant ſuccedé à Arcade ſon pere [en l'an 408,] il écrivit à Theodore, & luy donna ſouvent des marques du reſpect qu'il avoit pour luy, & de l'eſtime qu'il faiſoit de ſa ſageſſe.

b 2. c 2. p. 62. b.

On marque que dans un Concile Theodore reprit ouvertement

Conc. t. 4. p. 666. a.

Rabula depuis Eveſque d'Edeſſe en Meſopotamie, & on pretend que ce fut ce qui porta Rabula dans la ſuite du temps à pourſuivre la condannation de ſa memoire & de ſes écrits.

ARTICLE III.

Il ſe retracte, appuie les Pelagiens, & les condanne: Sa mort: Ses diſciples.

CE fut apparemment dans les dernieres années de Theodore qu'arriva une choſe [celebre dans l'hiſtoire de cet Eveſque.] Et il y avoit en effet longtemps qu'il paſſoit dans l'Egliſe pour un maiſtre & pour un docteur. Preſchant un jour à Antioche, il dit quelques paroles qui ſcandalizerent tous ſes auditeurs, & qui en effet ne ſe pouvoient ſoutenir. Quelques Armeniens raportent les paroles qu'ils l'accuſent d'avoir dites alors, dans leſquelles il refuſe aſſez nettement de dire que J. C. fuſt tout enſemble Dieu & homme, quoiqu'on l'euſt preſſé de le dire. Mais ce que ces Armenies citent de ſon ſermon, d'autres le citent de deux endroits de ſon 2e livre ſur l'Incarnation. Il y en a qui diſent qu'expliquant les Ecritures dans l'egliſe d'Antioche, il dit pluſieurs autres erreurs, & blaſma le terme de Mere de Dieu, ce qui ſouleva tout le peuple contre luy. [Neanmoins ſi cela eſtoit, il ſemble que Jean d'Antioche l'auroit dû marquer plus particulierement dans ſa lettre à Neſtorius, où ſon principal deſſein eſt de porter Neſtorius à admettre ce terme.

Conc t.3 p.392 b.
Fac.l.10.c.2.p. 422 b.
a Conc t.3.p. 392.b.c.
t.5.p.464 d.
p.448 c d.
Leont.in Eut l. 3 c.10 p.404 c.5.d
Conc.t.3 p.392.

Nous ne ſavons donc pas ce que Theodore dit dans l'occaſion dont nous parlons. Mais nous ſavons que ce qu'il dit excita un grand bruit parmi le peuple. Neſtorius qui y eſtoit, fut le premier à témoigner ouvertement qu'il ne le pouvoit approuver. Beaucoup d'autres Eccleſiaſtiques firent la meſme choſe. [Et c'eſt ſans doute à cela qu'il faut raporter] ce que dit S. Cyrille, qu'on luy jetta meſme des pierres dans l'egliſe, à cauſe de quelque peu de choſe qu'il avoit dit contre la verité.

t.5.p 464 e.
t.3 p.391.b.
t.5.p 448.e.
Cyr.Alep.25 p. 197.e.

Theodore previt les ſuites que pouvoit avoir ce commencement de trouble, & la diviſion qu'il pouvoit cauſer dans l'Egliſe. C'eſt pourquoi pour l'arreſter il monta en chaire quelques jours aprés, & ne rougit point de corriger publiquement ce qu'il avoit dit, & de ſe retracter ſelon l'expreſſion de Liberat. Il effaça par ce moyen la mauvaiſe impreſſion qu'il avoit donnée de ſa foy, & ceux qui ne pouvoient ne point condanner ce qu'il avoit dit d'abord, ne pouvoient s'empeſcher d'eſtimer la

Conc.t.3 p.391. b.c.d[Liber.c.4. p 15.

Fac l 10.c.2.p. 422,424.425. maniere dont il s'en eſtoit corrigé. Jean d'Antioche, '& particulierement Facundus, relevent 'avec de grands eloges la generoſité que Theodoſe fit paroiſtre en cette action[Et on ne peut aſſurément l'eſtimer aſſez,ſi elle vient d'une veritable humilité & d'un amour ſincere pour la verité&pour la paix de l'Egliſe. Mais il eſt à craindre que ce ne fuſt une honteuſe laſcheté, & une hypocriſie deteſtable qui luy faiſoit condanner de bouche, depeur d'eſtre condanné par toute l'Egliſe, les ſentimens qu'il gardoit toujours dans le cœur. C'eſt de quoy il eſt difficile de ne le pas ſoupçonner, ſelon ce que nous en dirons'dans la ſuite, & en voyant ce qu'il fit à l'égard des Pelagiens] &c. V. ſ 12.

Merc.t.1.p.30. 'On pretend qu'il a eſté la premiere ſource de leur hereſie;[& il en ſoutient les principaux points dans des livres qu'il écrivit, comme nous allons voir, contre S Auguſtin & S Jerome.'Julien & les autres Eveſques Pelagiens ayant eſté depoſez en 418, & contraints de quitter l'Occident [vers l'an 421,] 'ſe retirerent avec empreſſement chez luy, comme chez un maiſtre illuſtre de la doctrine Chrétienne. 'Julien luy donnoit en effet dans ſes écrits de tres grands eloges, il ſe glorifioit d'eſtre appuyé dans ſon erreur par l'autorité d'un ſi grand docteur: '& il le nommoit avec S. Chryſoſtome & S Baſile entre les Peres les plus illuſtres, dont la foy eſtoit hors de tout reproche.'Il eſperoit eſtre confirmé par luy dans l'hereſie dont il s'eſtoit declaré le protecteur, & y trouver de nouvelles armes pour la défendre. 'Ce fut en effet dans la Cilicie qu'il compoſa ſon dernier ouvrage contre Saint Auguſtin: 'cependant aprés qu'il fut parti de ce pays, les Eveſques de la province ayant tenu un Concile[contre les Pelagiens,] Theodore s'y trouva avec les autres, & y prononça des anathemes contre Julien.

P 95. P 95. P 95. P 95. P 95. V S. Auguſtin ſ 285, 308.340.

[On raporte de luy une troiſieme retractation.]'Il avoue luy meſme que dans ſon commentaire ſur les Pſeaumes, qui eſtoit l'un de ſes premier ouvrages, il y avoit pluſieurs choſes qu'il jugeoit n'eſtre pas aſſez exactes, ni conformes aux ſentimens qu'il avoit embraſſez depuis qu'il avoit eſté plus éclairé.'Comme il vit que tout le monde en faiſoit des plaintes, il promit de 'ſupprimer cet ouvrage. On ajoute qu'il fit meſme ſemblant de le bruler, mais qu'il ne le brula pas en effet.

Aug.op.imp.l. 3.c.213.p.1422.d

Fac.l 3.c.6.p. 130

Conc.t.5.p.470. b 6.

delere

[Ce que nous avons dit de ſon commentaire ſur les Pſeaumes, & de ſon ſermon à Antioche,]fait voir que ce que Jean&Domnus d'Antioche écrivent, qu'il n'a eſté accuſé ni repris ouvertement durant ſa vie par aucun Orthodoxe,]n'eſt pas abſolument ſans

Fac.l 2.c.2.p.61. b|l.8.c.5.p.340. a|Leont.ſect 4. f.507.c.

ſans exception. [Mais il eſt vray qu'il n'a jamais eſté condamné de ſon vivant,] 'parceque l'ardeur avec laquelle il combatoit les grandes hereſies [des Ariens & des Apollinariſtes,] empeſchoit de prendre garde à celles où il tomboit luy meſme. Leon.p.508.b.

'On croit que c'eſt luy que les Apollinariſtes accuſoient d'enſeigner qu'il y avoit deux fils en J.C,& contre lequel Theophile d'Alexandrie écrivit à Porphyre fait Eveſque d'Antioche [en 404,]& mort vers 413. [Ce qui eſt certain,c'eſt que S.Gregoire de Nyſſe n'avoit aucune connoiſſance que ni Theodore, ni aucun autre Catholique ſoûtinſt ce blaſpheme] Il en écrivit à Theophile d'Alexandrie, & on ne trouve point que Theophile ait fait aucune pourſuite contre Theodore. 'Au contraire Domnus d'Antioche declare que Theophile avoit toujours témoigné de l'eſtime pour Theodore. 'Auſſi dans ſa lettre à Porphyre, il parle ſeulement en general de quelques perſonnes accuſées de renouveller l'erreur de Paul de Samoſates. Les accuſateurs qui pretendoient avoir de bonnes preuves, preſenterent une requeſte à Porphyre : Porphyre en écrivit à Theophile, & luy envoya une copie de la requeſte: Et Theophile luy conſeilla d'examiner cette affaire dans ſon Concile, & de punir avec un zele apoſtolique l'ignorance & la vaine gloire des accuſez, s'il trouvoit qu'ils fuſſent coupables.[On ne voit point ce qui en arriva.]

V.ſon titre 12.

Conc.t.5.p.472. 473.490.c.

Fac.l.8.c.5.p. 340.a.

Conc.t.5 p.472. 473.

'Theodore vivoit encore en 428, [ſi Evagre ne ſe trompe point,] lorſqu'il dit que Neſtorius paſſant par Mopſueſte pour aller gouverner l'Egliſe de Conſtantinople, y vit Theodore, & y confera avec luy. [Mais il faut qu'il ſoit mort dés la meſme année, un peu avant Theodote Eveſque d'Antioche.]Il a eſté Eveſque durant 36 ans: [& c'eſt ce qui nous a fait commencer ſon epiſcopat en 392 ou 393.] 'Il eut pour ſucceſſeur, [non pas] Thomas qui eſt nommé dans les diptyques de ſon Egliſe,[a]& qui vivoit en 444 & 448,[mais][b]Melece, qui à cauſe de Theodore aima mieux mourir en exil qu'abandonner Neſtorius.

Note 2.

Evag.l.1.c.2.p. 257.d|n.p.562.c. Merc.t.2.p.260 2.

Th lr.l.5.c.4.p. 248.d.

Conc.t.5.p.495. a. a Nor.ſyn.5.c.4. p.37. b Lup.ep.174. 190.p.355.377.

'Theodore avoit elevé quelques perſonnes qui étudioient auprés de luy. [d] On pretend que Neſtorius, Jean d'Antioche, André de Samoſates, & Theodoret de Cyr, eſtoient ſes diſciples [Je ne ſçay ſi l'on en a d'autres preuves,ſinon qu'ils eſtimoient ſes écrits, & honoroient ſa memoire.] 'Leonce de Byzance luy donne pour diſciple un nommé Barſumas, dont il dit que ſuivant la doctrine de Theodore, il corrompit par des dogmes impies les Fideles de Perſe qu'il gouvernoit, leur apprenant à regarder toutes les actions de la vie humaine comme indifferentes, à croire que

c Conc.t.5.p. 470 c. d Merc.n.t.2.p. 319.a.

Leont.in Eut.l. 3.c.11.p.1007.b.

l'ivrognerie & la bonne chere eſtoient des dons de Dieu, & à faire une loy tant pour les laïques, que meſme pour les Clercs, des mariages les moins legitimes, & de la polygamie. [S'il eſtoit diſciple de Theodore, il eſtoit fort different de Barſumas Abbé en Syrie, qui fit tant de bruit pour Eutyche vers l'an 450.]

ARTICLE IV.

Divers jugemens qu'on a faits de Theodore aprés ſa mort.

Conc.t.5.p.486 c.

THEODORE mourut dans la communion de l'Egliſe, [a] dans la poſſeſſion de la dignité epiſcopale, [b] & meſme dans une reputation tres glorieuſe. Il eut des admirateurs pour ſa perſonne & pour ſes livres aprés ſa mort, auſſi-bien que durant ſa vie, particulierement dans le Departement d'Orient [où il eſtoit né, & où il avoit eſté Eveſque,] [d] & ceux de ce pays euſſent mieux aimé eſtre brulez que de rien faire contre luy. [e] Melece ſon ſucceſſeur, & ce ſemble auſſi ſon diſciple, dit que le peuple & de ſa ville, & de tout ſon dioceſe, l'auroit aſſommé, s'il avoit fait la moindre choſe au prejudice de ce que le grand Theodore leur avoit appris. Dans les autres villes de l'Orient on entendoit les peuples s'écrier dans les egliſes, Que [Dieu] augmente la foy preſchée par Theodore: C'eſt la foy de Theodore que nous ſuivons. "

a Fac.l.2.c.4.p. 332.332.
b Leon.ſec.4.p. 507 c.
c Conc.t.5.p. 594.d.
d p.595.b.
e Lup.ep.174.p. 354 355.

Cyr.ep.52.p. 197.c.

Saint Cyrille à qui ces acclamations ne plaiſoient nullement, dit que c'eſtoient les Eveſques qui les excitoient. Et aſſurément les Eveſques de Syrie n'eſtoient pas moins attachez pour la pluſpart à Theodore, que l'eſtoient leurs peuples. [Jean qui fut Eveſque d'Antioche aprés Theodote,] écrivit avec tout ſon Concile "pluſieurs lettres pous défendre la reputation du bienheureux Theodore, comme il l'appelle. Domnus ſucceſſeur de Jean fit la meſme choſe. [Le nom d'Ibas Eveſque d'Edeſſe n'eſt preſque connu] que par ſa lettre à Maris de Perſe, où il donne de grandes loüanges au bienheureux Theodore. [f] Theodoret le qualifie un docteur illuſtre, [g] & le maiſtre de toute l'Egliſe Il dit que durant les 36 années qu'il fut Eveſque, il ne ceſſa jamais de combatre les hereſies d'Arius & d'Eunome, de mettre en fuite l'eſcadron d'Apollinaire, de remporter de grands avantages ſur toutes ſortes d'heretiques, & de fournir aux brebis de J. C. une herbe & une nourriture excellente. Il appelle Diodore & Theodore ſes ſaints & bienheureux Peres. [h] Il fit meſme un livre pour refuter un écrit qui avoit eſté fait contre eux.

V. S. Cyrille d'Alexandrie.

Fac.l.2.c.2.p.61 l.8.c.3.4.p.326. 330.
c.5.p.338-340.
Conc.t.4.p.663. 666.
f Thdrt.v.l.5.c. 27.p.235.c.
g c.40 p 248.d.
ep.16.t.3.p.910. d.
h p.911.b.
p.910.911.

Il ne les cita pas neanmoins parmi les Peres qu'il alleguoit,

en une occaſion où il fut obligé de ſe juſtifier : de quoy l'Eveſque Irenée un de ſes amis luy fit des reproches ; Mais il luy répond qu'il n'avoit pas pu alleguer pour témoins des perſonnes que ſes adverſaires tenoient pour coupables auſſi-bien que luy. Dans ſes dialogues contre les Eutychiens, il dit que l'averſion que ces heretiques ont heritée d'Apollinaire, l'empeſche de produire contre eux le témoignage de ces deux athletes ſi celebres par les victoires qu'ils ont remportées en faveur de l'Egliſe, & qui ayant puiſé leur doctrine dans la ſource divine de la verité, ont ſervi de canaux au S. Eſprit pour la repandre ſur les &c. peuples. Il en parle à peu prés de meſme dans un autre ouvrage dont Mercator nous a conſervé quelques fragmens.

dial.1.t.4.p.32. 33. Merc.t.2.p.270. 1.

[Mais ſi Theodore a eſté loüé aprés ſa mort par quelques perſonnes,] il a eſté rejetté & traité d'heretique par beaucoup d'autres. Mercator dit que c'eſt ce que faiſoient preſque tous les Catholiques: [& c'eſt ſans doute ſur cela] qu'aprés avoir raporté le ſymbole qu'on luy attribuoit, il ne craint pas de luy dire anatheme au nom de tous les Catholiques. Heſyque Preſtre de Jeruſalem ſe declaroit abſolument contre luy dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique. [Vers l'an 436,] S. Cyrille d'Alexandrie, qui l'avoit auparavant loüé dans quelque écrit, [& divers autres, firent ce qu'ils purent pour le faire anathematizer, & ne ſe relaſcherent que de peur que cet anatheme ne cauſaſt de plus grands maux dans l'Egliſe. On luy attribuë une lettre bien plus avantageuſe pour Theodore : mais on ſoûtient auſſi qu'elle eſt ſuppoſée.] L'on oſta le nom de Theodore des diptyques de ſon Egliſe, comme d'un homme indigne d'eſtre nommé à l'Autel parmi les Eveſques Catholiques : ce qui ſe fit aprés la mort de S. Cyrille d'Alexandrie, [& ſans doute vers 449,] durant le peu de temps que regnerent les Eutychiens, ou au pluſtard [1] en 476,] lorſque l'Egliſe d'Antioche eſtoit occupée par Pierre le Foulon, [& l'Empire d'Orient par Baſiliſque,] tous deux ennemis du Concile de Calcedoine,] puiſqu'en 553 les plus âgez n'avoient aucune memoire du temps ni de la maniere que cela eſtoit arrivé. Jean Maxence le traite de Neſtorien & de blaſphemateur, [a] & il anathematize tous ſes ouvrages, [b] ce que fait auſſi Pierre Diacre en écrivant aux Eveſques d'Afrique. [c] Theodore de Rhaïthe luy attribuë divers ſentimens ſur J. C. entierement inexcuſables. [Enfin, nonobſtant les grands efforts que Facundus avoit faits

V. ſon titre.

V. S. Cyrille note 71.

V. S. Leon. 1.

Leon.ſec.4.p. 508.a|Conc.t.5 p.717.c.

Conc.t.5.p.495. a.

Thdrt.t.5.n.p. 516.1.c.d.

Conc.t.5.495. d.

Bib.P.t.4.1.p. 437.2.c.

a P.432.c.

b Fulg.ex P.c.5. p.281.

c Thdr.R.p. 432.433.

1. Le P. Garnier preſere l'an [485,] où Pierre chaſſa Calandion, [C'eſtoit plus prés de 553, & les Eutychiens dominoient moins] Thdrt.t.5.p. 516.1.c.d.

ou pour le juſtifier ou pour l'excuſer, le cinquieme Concile œcumenique anathematiza ſa perſonne & ſes ouvrages. Beaucoup de perſonnes n'ont pas deferé à l'autorité de ce Concile à l'égard de Theodoret & d'Ibas, dont il a auſſi condanné quelques écrits. Mais je ne ſçay pas ſi quelqu'un a jamais ſongé depuis cela à défendre Theodore.]

ARTICLE V.

Ecrits de Theodore ſur l'Ecriture.

[LE nombre infini d'ouvrages que Theodore a compoſez, luy attirerent la condannation de l'Egliſe.] 'On faiſoit monter le nombre de ſes ouvrages à dix mille[a] & plus.[b] On pretendoit qu'il avoit commencé à écrire ſur l'Ecriture dés l'âge de 18 ans.[c] Mais il en avoit prés de vingt avant ſa ſeconde retraite: [& il n'y a pas d'apparence qu'il euſt encore rien écrit.]

[d] Son premier ouvrage fut ſur les Pſeaumes. Et comme il eſt difficile que ceux qui commencent aient toute la lumiere & toute l'exactitude neceſſaire, il avoua depuis luy meſme qu'il avoit laiſſé gliſſer diverſes fautes tant dans cet ouvrage que dans les autres qu'il fit d'abord. 'On l'accuſe d'avoir rejetté abſolument les inſcriptions des hymnes, des pſeaumes, & des cantiques, 'd'avoir raporté tous les pſeaumes hors trois à Zorobabel & à Ezechias comme les Juifs, [e] & d'avoir donné des ſens moraux aux endroits qui ſe devoient entendre de J. C. [f] On cita dans le V. Concile un paſſage ſur le pſeaume 21, & un ſur le 68, pour montrer qu'il ne vouloit pas que ces pſeaumes ſe raportaſſent à J. C. dans leur premier ſens. 'Leonce de Byzance en donne un du pſeaume 8, expliqué de J. C, [g] & Facundus en marque d'autres du 44, qu'il expliquoit auſſi de J. C. & de l'Egliſe, & où il reconnoiſſoit l'unité de la perſonne en J. C. [Nous avons vu] ce que dit un hiſtorien, qu'il fit ſemblant de bruler cet ouvrage, pour appaiſer les plaintes que l'on en faiſoit, [h] quoique d'autres en témoignaſſent faire de l'eſtime. [Je ne ſçay ſi c'eſt tout le commentaire des pſeaumes, ou quelque diſſertation qui y ſervoit de preface,] 'que Leonce appelle ſa premiere meditation ſur les pſeaumes, qui avertiſſoit [ſes lecteurs.] *praemeditationem*

'Il écrivit ſur la Geneſe: [Et c'eſt ſans doute] l'ouvrage ſur la Creation, dont on cite le quatre & le cinquieme livre. [k] Photius dit qu'il eſtoit intitulé, Explication de la Creation. [l] La pre- *de creatura*

[a] Facund.l.2.c.2.p.61.c.
[b] Noris.h.P.l.2.c.4.p.187.
[c] Leon.in N.& E.l.3 §8.p.1005.c.
[d] Chry.ed Th.l.2.p.589.c.
[e] Facund.l.3.c.6.p.130.a|Conc.t.5.p.470.b.
[f] Leont.l.3.§15.p.1006.b.
[g] b|Conc.t.5.p.470.b.
[h] Facund.l.3.c.6.p.129.b.
[i] Conc.t.5.p.443.
p.442.b|Leont.l.3.p.1021.c.d.
[k] Facund.l.9.c.1.365.369.
Conc.t.5.p.470.c.
[l] b.
[m] Facund.l.3.c.6.p.129.130.
Leont.l.3.p.1012.c.
[n] b.
[o] Conc.t.5.p.449.450.
[p] Phot.c.38.p.240.

1. ἡ πρώτη βίβλος. J'ay peine á croire qu'il n'y ait pas faute dans πρώτη.

miere partie de cet ouvrage, [ou plutoſt tout l'ouvrage,] eſtoit diviſé en ſept tomes ; [un ſans doute pour chaque jour.] Il s'y attachoit extremement à la lettre. 'Jean Philopone [heretique du VII. ſiecle,] qui écrivit depuis ſur le meſme ſujet, travailla particulierement à refuter cet ouvrage. p 24|c.43.p 19.

Theodore fit un écrit contre le livre de Job, dont il parloit en des termes tout à fait injurieux. Conc t.5 p 451. 452|Leont.p. 1012 c|1006.c.

'Un de ſes amis luy ayant demandé une explication du Cantiques des Cantiques, [a] il en fit une, où il parloit d'une maniere tres baſſe, pour ne rien dire de plus, de cet ouvrage ſi divin, celebre dans toutes les Egliſes, reveré de tous ceux qui ont quelque connoiſſance des choſes de Dieu, & admiré meſme des Juifs. Il ne vouloit pas qu'on le miſt au rang des livres ſacrez, 'ni qu'on y cherchaſt aucun ſens ſpirituel & prophetique, tirant avantage de la coutume de l'Egliſe, qui [pour des raiſons bien differentes, ne le faiſoit point lire publiquement.] 'Les paſſages de ce commentaire qui furent citez dans le V. Concile font horreur: 'Auſſi Theodoret l'abandonna, & meſme le combatit en ce point. Conc.t.5.p.453. d.e. p 452.453. p.633.c.d.

'On cita auſſi dans le V. Concile trois paſſages du commencement de ſon commentaire ſur les douze[petits]Prophetes, où il pretendoit que l'on raportoit à J. C. beaucoup de paſſages, qui à la lettre s'entendoient des Juifs. p.412.d.e.

'On cite un premier livre De l'interpretation de l'Evangile, & pluſieurs de ſes commentaires ſur [c] ſur S. Matthieu, [b] ſur Saint Luc, [c] & ſur S. Jean, dont on marque le 6[e] livre, [d] un écrit ſur les miracles de J. C, qui avoit au moins deux livres. * Nous avons quelque paſſages de Theodore dans la chaine ſur S. Matthieu, ¶ & beaucoup dans celle ſur S. Jean. [e] On cite encore ſes commentaires ſur les Actes, [f] ſur l'epiſtre aux Romains, [g] ſur les epiſtres aux Corinthiens, aux Galates, [h] & aux hebreux. p.444.b. p.447.a|448.c| 449.c|Fac.l.3.c. 4.p.127-129.c. 2.p.371-376. b Conc t.5 p. 441.a. c p.440|446.b.c| Fac.l.3.c.4.p. 118.a|9.c.4.p. 478.479. d Lup.c.p.43.p. 226. e Conc.t.5.p. 441.a. f Fac.l.3.c.6.p. 127.128. g Leont.l.3 p. 1012.c. h c|Conc t.5.p. 446.b|448.a. i Genn.c.12.

Note 3.

ARTICLE VI.

Ses écrits contre les heretiques, & ſur divers autres.

[NOUS avons dit] [1] qu'eſtant encore Preſtre, [& ainſi vers l'an 385,] il fit un ouvrage ſur l'Incarnation contre les

* p.13.31.46.77.136.142.194.262.322.330.338.
¶ Præf.3|p.8 16-19.21.23.27.31.49.56.60.61.75.88.101.121.122.142.148.164.168.171.172.174.176. 181.183.186 209.228.229.237.248.254.258.260.263.269.271.277.279.281 284.286.288.289.300.304. 309.319.320.334.336.342.343.348.349.358.366.369.379.381.388.392 401 403.428.437.454.455.

Fac.l.9 c.3 p. 390 a. Apollinariſtes & les Ariens, diviſé en 15 livres. 'Il l'avoit intitulé De l'Incarnation du Fils de Dieu, ou du Fils de Dieu fait
L.10 c.17.p.417. 418. homme. 'Dans un écrit qu'il fit 30 ans depuis, il proteſte que les Apollinariſtes voyant qu'ils n'y pouvoient répondre, y avoient ajouté diverſes choſes qui alloient à montrer qu'il y a deux fils, quoiqu'il enſeignaſt dans ſes diſcours publics & particuliers, & dans cet ouvrage meſme, que cela ne ſe doit pas dire. [Gennade
Genn.c.12. avoit vu ſans doute cet ouvrage dans ſa pureté,] 'puiſqu'il en parle avantageuſement, appellant l'auteur un homme "ſage dans ſa ſcience, & eloquent dans ſes paroles, diſant qu'il enſeigne "avec une doctrine tres pure, que J. C. avoit tout enſemble la plenitude de la divinité, & la plenitude de l'humanité, & aſſurant qu'il parle avec pieté tant des creatures, que de la Trinité increée, & ſeule incorporelle, [comme ſi Theodore avoit eru que hors Dieu tout eſt corporel: ce que quelques uns taſchent
Fac.l.9 c.3.p. 380.389.l.3 c.2.p. 103.b. d'expliquer en un ſens veritable dans Saint Phebade.] 'Facundus cite beaucoup d'endroits de cet ouvrage pour la juſtification de Theodore. * Ses adverſaires en citent auſſi beaucoup pour le condamner.

cautum

ratione puriſſima.

Merc.t.2 p 261. a. 'Le Pere Garnier pretend que cet ouvrage ſur l'Incarnation, eſt celui auquel Theodore avoit donné le titre de Myſtique,
Fac.l.3.c.2.p. 100 c. 'comme le dit Facundus, en en citant un paſſage qui eſtoit dans le 13e livre. [Je ne voy pas qu'il en ait de preuve, ni pourquoi Facundus auroit cité cet ouvrage d'une façon en cet endroit, & d'une autre en tous les autres. Je ne voy point non plus qu'aucun de ceux qui parlent de l'ouvrage ſur l'Incarnation, l'appelle
Conc.t.5.p.470. c. myſtique.] 'Heſy que l'hiſtorien parle des blaſphemes que Theodore enſeignoit dans ſes diſcours myſtiques; [a] mais il ſemble dire
a c. qu'il les avoit faits dans ſa grande vieilleſſe, 'peu de temps
c. avant ſa mort.

Fac.l.10.c.1.p. 417.b. 'Outre les 15 livres que Theodore avoit faits eſtant Preſtre, contre les Apollinariſtes, il fit un autre ouvrage 30 ans aprés, qu'il intitula, D'Apollinaire & de ſon hereſie. [C'eſt ſans doute]
l.3.c.2.p.100.e|l. 9 c.4 p.392| 'l'ouvrage contre Apollinaire dont on parle aſſez ſouvent, & dont on cite le 3 & le 4e livre. [b] On cite encore de luy un écrit
Conc.t.5.p.436-439|Leont p. 1020.1021. contre les Sunouſiaſtes ou Apollinariſtes, [c] qu'on pretend eſtre de Diodore ſon maiſtre.

b Conc.t.5.p. 445 a. [d]Il écrivit contre Eunome une apologie pour S. Baſile, que
c Merc.n t.2.p. 317.z. Leonce dit eſtre plutoſt une apologie d'Eunome contre Saint
d Leont.l.3.p. 1012.c.

* Conc.t.5.p.441.d|444.a.c|445.c.d|447.d|448.b.c.d|449.d|Leont.in Euty.l.3.bibl.P.t.4.2.p.1012-1200|Merc.t.2.p.259-264.

Baſile. Nous avons un paſſage du 10e livre de cet ouvrage. [a]Et il en comprenoit en effet 25, [b]ou meſme 28 [Ainſi il eſt aiſé de verifier] ce que dit Saint Cyrille, qu'il a écrit 20 livres, & peut-eſtre encore plus, contre les hereſies des Ariens & des Eunomiens. [Quoyqu'en diſe Leonce,] [c]Photius aſſure qu'il combatoit fortement Eunome dans cet ouvrage. [d]Il y refutoit preſque tout de ſuite l'écrit d'Eunome, & montroit qu'il ignoroit entierement non ſeulement la ſcience de l'Egliſe, mais meſme les lettres & les auteurs profanes.

a Fac.l.9.c.2.p. 311.a. b Phot.c.4 p 8. c.177.p.400. c Fac.l 3.c.3. p.107.b. Phot.c 177.p. 400 d c 4.p.8.

[e]Il écrivit contre les Maguſéens, peuples payens deſcendus des Babyloniens, & repandus dans la Cappadoce, dont Saint Baſile nous apprend quelques particularitez. [f]Photius qui nous avertit que cet écrit eſtoit diviſé en trois livres, dit qu'il eſtoit fait contre les magiciens [ou Mages] de Perſe, & adreſſé à Maſtube Armenien, & Coreveſque. Il en dit encore quelques autres particularitez. Dans le titre, il ne qualifie Theodore que Preſtre; [ainſi il fit cet ouvrage avant ſon epiſcopat,] & neanmoins on y voyoit déja ou l'hereſie, [ou les expreſſions] de Neſtorius.

Leont.in Eut.l. 3 p.1009.c[p012. c. e Baſ.ep.325.p. f Phot.c 81.p. 200. p.200.

[g]Il écrivit à un nommé Cerdon un livre de l'allegorie & de l'hiſtoire contre Origene, ce qui luy attira, dit Facundus, l'averſion des Origeniſtes: [ce ſont ſans doute] les cinq tomes de Theodore contre les Allegoriques, qu'on dit ſe trouver en Syrie traduits de grec en ſyriaque. [h]Liberat dit en general qu'il avoit écrit beaucoup d'ouvrages contre Origene; ce qui fut cauſe en partie que Theodore Origeniſte, Eveſque de Ceſarée en Cappadoce, pourſuivit ſa condannation ſous Juſtinien. [i]Et Facundus pretend que c'eſtoient les Origeniſtes qui ſoulevoient tout le monde contre luy.

Fac.l.3.c.6.p. 129.c. Liber.n.p.170. c.24 p.167. Fac.l.1,c.2.p. 9.10[4.c.4 p.173

[k]On cite une lettre de Theodore à Arteme Preſtre d'Alexandrie, [l]une explication du ſymbole de Nicée, [m]un diſcours à ceux qu'on alloit battizer, [n]ou [1] à ceux qui venoient de l'eſtre, comme on lit dans Facundus; car c'eſt apparemment le meſme livre. Le P. Sirmond cite d'un Anaſtaſe Preſtre trois endroits d'une lettre de Theodore à Domnus, où il releve tant que l'on veut l'union des deux natures; mais en ſoûtenant toujours que c'eſt une pure union de volonté.

1. κατ' ἐδιωτ. k l.3.c.5.p.124. Conc.t.5.p.446. 2. g d.446 447. h Fac.l 9.c.3.p. 379 c.

[o]Il a fait une nouvelle Liturgie outre l'ancienne, & celle de S. Baſile, de quoy Leonce luy fait un crime; & il dit qu'il y a rempli les ſaints Myſteres, non de prieres, mais de blaſphemes. [p]On trouve encore pluſieurs paſſages de luy citez ſans titre.

Leont.l.3.c.18. p 1005.c. Conc.t.5.p.447. 448.450-453. Merc n.t.2.p. 261.2.

1. *ad baptizatos*, ce que le P. Garnier preſere.

p.454|Merc.t.2. p.252-253|t.1.p. 284|n.t.2 p.255 1|Leont.l.3.p.18. p.1006 d.e.

'Mercator, & d'autres aprés luy, attribuent à Theodore un ſymbole, qu'on ne peut pas apparemment excuſer de l'hereſie de Neſtorius. [a] Auſſi les diſciples de Neſtorius le faiſoient ſigner à Philadelphie en Lydie. [b] Il ſemble reduire [avec les Pelagiens] la grace de J. C. à l'inſtruction & à l'exemple qu'il nous a donné.

a Conc.t.3.p. 675.b.

b p.680.d|Merc. n.t.2.p 256.2.

'Chariſius Preſtre de Philadelphie le preſenta au Concile d'Epheſe, [d] en diſant que c'eſtoit un ouvrage de Theodore. [e] Le Concile rejetta tout à fait ce ſymbole, comme plein des impietez de Neſtorius, & condanna à la depoſition ou à l'anatheme tous ceux qui en tiendroient les ſentimens. [f] Mais par une conduite fort ſage, il ne voulut point parler de Theodore, depeur que ceux qui avoient de l'eſtime & du reſpect pour luy, ne ſe ſeparaſſent de l'Egliſe: [& il n'eſt pas meſme nommé dans l'expoſé de la requeſte de Chariſius. 'Saint Cyrille qui approuve beaucoup cette conduite, ſemble croire [avec Mercator & les autres,] que ce ſymbole eſtoit effectivement de Theodore, ſans l'aſſurer neanmoins poſitivement. [Facundus qui euſt eu de la peine à juſtifier ce ſymbole,] 'aime mieux douter qu'il fuſt de Theodore. [g] On marque que quelques perſonnes habiles des derniers ſiecles en ont auſſi douté, & ont cru qu'il eſtoit plutoſt de Neſtorius.

c Conc.t.3.p. 675.676.

d Cyr.ep.54.p. 200.a.b.

e b|Conc.t.3 p. 689.b.

f Cyr.p.200.b.

b c.

Fac.l.3.c.2.p. 100|c.5.p.123-125.

g Merc.n.t.2.p. 256.2.

'M.r du Pin fait une liſte des fragmens qui nous reſtent de Theodore. Il y met le ſymbole, [h] quoiqu'il ne le croie pas de luy. [Mais je ne ſçay pourquoi] il l'appelle le ſymbole de Chariſius; [ce Preſtre n'ayant point eu d'autre part que de l'avoir denoncé au Concile d'Epheſe comme un ouvrage de Theodore, & pour le faire condanner.]

Du Pin,t.3.p. 292.291.

h p.290.

ARTICLE VII.

Theodore écrit contre le peché originel.

Merc.t.1.p.97. p.101|Phot.c. 177.p 396.

[IL nous reſte encore à parler] de l'ouvrage que fit Theodore contre S. Auguſtin, contre Saint Jerome, [& generalement contre tous ceux qui tenoient la doctrine Catholique ſur le peché originel,] ce qu'il attribuoit proprement aux Occidentaux. 'Il faiſoit chef de cette hereſie, comme il l'appelloit, un Latin habitué en Orient, à qui il donnoit le nom d'Aram, c'eſt à dire de malediction. Mais il le deſignoit par tant de marques claires & preciſes, qu'on ne peut douter qu'il ne marquaſt Saint Jerome. [i] Il eſt certain qu'il y vouloit attaquer S. Auguſtin, puiſque

Phot.p.396.

p 396.

Merc.t.1.p. 101.1|Noris,h. P.l.1.c.9.p.55.

i Merc.p.97| Noris,p.63.

puiſque Mercator qui parle aſſurément du meſme ouvrage, le cite comme fait contre ce Saint. ["Et cela ſe peut encore appuyer par d'autres preuves.] 'On pretend qu'il ne vouloit pas attaquer directement S. Auguſtin, à cauſe de l'autorité & de l'eſtime que ſon merite luy avoit acquis, & dans toute l'Egliſe, & dans la Cour des deux Empereurs. Merc p.97. Noris, p 63. Note 4. Merc.n.t.1.p. 101.1.

'Il diviſa cet ouvrage en cinq livres, [a] & Mercator cite divers endroits du 3[e], [b] & du 4[e]. [Il le fit aprés les loix de l'an 418 contre les Pelagiens,] [f] puiſqu'il pretendoit que la crainte de la puiſſance empeſchoit de parler contre ſes adverſaires; [d] & ce fut aſſez vraiſemblablement [aprés l'an 421,] durant le temps que ſon dioceſe ſervoit de retraire à Julien, & aux autres Eveſques Pelagiens, & peut-eſtre à Pelage meſme, qui eſtoit particulierement animé contre S. Jerome, [& pouvoit bien s'y eſtre retiré, aprés avoir eſté chaſſé de Jeruſalem.] 'Que ſi la maniere dont Photius raporte qu'il y parloit de S. Jerome, [nous obligeoit de croire qu'il en parloit comme d'un homme vivant, il faudroit mettre cet ouvrage en 419 ou 420, & non pas] dire avec un auteur moderne, qu'il mentoit, [ne voyant ni preuve de ce menſonge, ni quel profit il en pouvoit retirer. Il ne faut pas non plus] 'confondre cet ouvrage, comme font le P. Garnier & le Cardinal Noris, avec celui de la Creation, "puiſqu'il eſt certain par Photius que c'eſtoient deux ouvrages differens. a Phot.p.396. a Merc.p.103. 105. b p 97. c p.103. f 1. d n.p.101.1. Phot.c.177.p. 196. Merc.n.t.a p. 101.1. 1 Noris, p.63. Phot.c.38.177.p p 24.396.

'Photius raporte en abregé cinq chefs particuliers que Theodore reprenoit dans la doctrine du peché originel. [Et il eſt aiſé de voir que c'eſtoient ou des veritez qu'il taſchoit de rendre odieuſes, ou des calomnies qu'il imputoit aux défenſeurs de la verité.] Auſſi l'on remarque que ce ſont preſque les meſmes choſes que Julien reprochoit aux Catholiques dans une lettre à ceux de ſon parti, '& dans ſon premier ouvrage contre Saint Auguſtin. [Mais il eſt étrange] "que Photius qui avoit lu les Canons de Carthage ſur le peché originel, & beaucoup d'autres choſes qui regardoient cette matiere, 'ait pu approuver cet ouvrage de Theodore, & dire qu'il avoit eu raiſon de combatre la doctrine qu'il attaquoit, ſans ſonger que ce qu'il qualifie ici d'hereſie, [n'eſtoit que ce qu'avoient enſeigné les Conciles & les Papes contre les Pelagiens.] Il en parle d'une telle maniere, qu'on ne peut ce me ſemble douter qu'il ne priſt effectivement la doctrine du peché originel pour une hereſie. c.177.p.396. Merc n.t.1.p. 318. Noris, l.2.c.18. p.118. e Phot.c 53.54. p.41.44.45. c.177 p.397. 400.

'Il blaſme neanmoins Theodore, de ce qu'il diſoit que les enfans obtenoient par le batteſme, de vivre aprés la reſurrection Ibid.

ſans pecher, ce qu'il appelloit par une nouvelle extravagance, *la remiſſion des pechez*. C'eſt à quoy il ſe trouvoit reduit, ne voulant pas avouer qu'ils euſſent le peché originel, & n'oſant nier qu'il ne les falluſt battizer, & les battizer pour la remiſſion des
p.400. pechez. 'Il falloit, dit Photius, répondre d'une maniere plus « raiſonnable à cette difficulté, à laquelle on peut répondre en « tant de manieres [Mais je penſe que Photius meſme euſt eu bien « de la peine à y donner une meilleure réponſe.]

p.397. 'Il blaſme auſſi beaucoup l'impieté de Theodore, qui diſoit que Dieu avoit fait l'homme ſujet à la mort dés le commencement, & qu'il ne parle dans la Geneſe comme ſi la mort avoit eſté une punition de la deſobeïſſance d'Adam, que pour nous
Merc.t.1.p.97. 98. donner une plus grande horreur du peché. 'Il eſt viſible en effet par les endroits que Mercator raporte de Theodore, qu'il pretendoit qu'Adam eſtoit auſſi peu immortel avant ſon peché qu'aprés, & qu'il reduiſoit ſa punition à ſortir du paradis pour
p.103. cultiver avec plus de peine une terre moins fertile. 'Il en parloit d'une maniere qui fait horreur.

p.30. 'Il ne faut donc pas s'étonner, ſi Mercator dit que c'eſtoit particulierement de luy que les Pelagiens avoient tiré cette hereſie;
p.95. 'Qu'ils eurent recours à luy lorſqu'ils ſe virent condannez, pour trouver dans un docteur ſi celebre de nouvelles armes capables de ſoûtenir leur impieté; Qu'ils luy donnoient mille eloges; Qu'ils ſe vantoient de le ſuivre, & le ſuivoient effectivement: 'Jean Maxence joint tout enſemble les diſciples de Pelage, de Celeſte, & de ce Theodore. [a] Leonce de Byzance [qui envenimoit ſans doute ſa doctrine,] luy reproche d'avoir dit que le peché d'Adam eſtoit une feinte, & que Dieu l'avoit condanné, quoiqu'innocent, & l'avoit chaſſé du paradis, pour avoir ſujet de racheter le monde. 'Le V. Concile "paroiſt avoir mis entre les V. la note 3. erreurs de Theodore, Que Dieu avoit introduit la mort dans le monde. 'On marque que le Pape Vigile luy reprochoit auſſi cette erreur.

Bib.P.t.4.1 p. 440.b. [a] Leont. in N. & Eut. l.3.ſ.23 [Bib. P.t.4.2.p.1007. c.

Conc.t.5.p.449. c.

Merc.n.t.1 p. 98.2.

ARTICLE VIII.

Du ſtyle, du genie, & de la doctrine de Theodore.

[QUOIQUE Theodore euſt étudié la rhetorique avec Saint Chryſoſtome ſous Libanius,] '& que Gennade luy attri-
Genn.c.12. Phot.c.438.p. 824. bué "de l'eloquence, 'neanmoins Photius remarque que ſon ſtyle *langua diſer-tus*

eſtoit ſans agréement & ſans beauté, plein de repetitions & de redites, de participes [qui faiſoient languir ſon diſcours,] de tours peu naturels, de grandes periodes enchaînées l'une dans l'autre, & coupées par quantité de parentheſes, raportant ſouvent plus de circonſtances lorſqu'il rediſoit une choſe, que lorſqu'il l'avoit dite d'abord : de ſorte qu'encore qu'il ne ſe ſerviſt pas de mots extraordinaires & difficiles, ſon diſcours ne laiſſoit pas d'eſtre fort obſcur. c.177 p.400.

'Mais il avoit une grande abondance de raiſons,[a] d'argumens, & de penſées, avec quantité de paſſages de l'Ecriture, [b] qu'il paroiſſoit avoir étudiée avec beaucoup de ſoin. [c] & on aſſure qu'il la ſavoit toute par cœur. [d] Il eſt certain par ſes plus grands adverſaires, qu'il avoit une grande facilité à parler; [e] un grand art pour perſuader ſes auditeurs, & un don particulier pour rendre plauſible tout ce qu'il diſoit. 'Auſſi ſes écrits [quelque obſcurs, & quelque peu agreables qu'ils fuſſent,] n'ont pas laiſſé d'eſtre traduits en armenien & en caldaïque. p.400. [a] c.4 p.8. [b] c.177 p.400. [c] Leon.ſec.4.p. 507 508. [d] Conc.t.5.p. 470.a. [e] p.469.c. Leont.in Eut.l. 3.c.22 p.1007.

'On l'accuſe d'avoir l'eſprit leger & inconſtant, [& en meſme temps timide & couvert,] pour ne pas dire fourbe & malicieux. [f] 'Car on pretend que n'oſant decouvrir ſes veritables ſentimens, depeur que la pieté des peuples n'en fuſt choquée, [h] il preſchoit une doctrine dans ſes ſermons, & en enſeignoit une autre dans ſes écrits; '& qu'au commencement de quelques uns de ſes ouvrages, [où il ſe decouvroit plus clairement,] il défendoit ſous peine d'anatheme à ceux qui les auroient, de les communiquer à d'autres. [C'eſt pourquoi il eſt bien à craindre que les retractations qu'il a faites lorſqu'il avoit un peu trop decouvert ſes erreurs, ne ſoient plutoſt l'effet de ſa timidité & de ſon deguiſement, que de cette humiliré genereuſe, à laquelle Facundus donne tant d'eloges.] 'Ses diſciples ne vouloient point non plus communiquer ſes ouvrages à ceux qui n'eſtoient point dans leurs ſentimens: & Leonce dit qu'il n'avoit pu avoir celui de l'Incarnation qu'avec une extreme peine. Conc.t.5.p.470. a. &c. [f] Merc.n t.2.p. 319.2[t.1 p.129 z] [g] Conc.t.5.p. 469.e. [h] c. c.d. Leont.in Eut p. 1012.b.

'Pour ſa doctrine, le P. Petau croit que les paſſages qui nous reſtent de ſes écrits, ſont des preuves ſuffiſantes qu'il a eſté effectivement le pere de l'hereſie Neſtorienne, comme Saint Cyrille, Mercator, & beaucoup d'anciens le luy ont reproché, [quelque ſoin que Facundus ait pris pour l'en juſtifier dans les douze livres qu'il a adreſſez ſur ce ſujet à l'Empereur Juſtinien. Il y a encore moins de moyen de l'excuſer ſur le peché originel, qu'il a combatu ouvertement dans le temps où l'Egliſe ſe decla- Pet.dog.t.4.l.1. c.11.§ 10.p.55.

roit plus fortement pour le défendre, & où l'Orient s'accordoit avec l'Occident à rejetter les Pelagiens.

On voit auſſi non ſeulement des erreurs, mais un eſprit d'erreur & d'hereſie, dans le jugement deſavantageux qu'il faiſoit des livres de Job, & des Cantiques, leſquels toute l'Egliſe reveroit alors, & avoit toujours reveré comme des livres Canoniques, écrits par l'Eſprit de Dieu. [On pretend qu'il rejettoit de meſme les deux livres des Paralipomenes, Eſdras, [a] l'epiſtre de S Jacque à cauſe qu'elle cite le livre de Job, & toutes les autres Epiſtres Catholiques; [b] Qu'il formoit des penſées & des raiſonnemens ſur l'enfer, qu'il eſtoit meſme dangereux d'écrire pour les refuter, [c] pretendant que tout ce que l'Ecriture dit du dernier jugement, ne ſont que des menaces, [d] qu'il n'y auroit point de ſupplices eternels, [e] & que les pecheurs ſeroient rétablis [dans leur innocence.] [f] Et cette impieté paroiſt marquée bien clairement dans deux paſſages que Mercator raporte de luy.

[a] Leont. in Eut l. 3. c. 17. p. 1006. d. ac. 14 p. 1006 d.

[b] Conc. t. 5. p. 469. c.

[c] Leont. l. 3 c. 19. p. 1006. 1007.

[d] Phot. c 177 p. 397.

[e] c. 81. p. 200.

[f] Merc. t. 2. p. 259

[a] Leont. l. 3. c. 25. p. 1007 d.

[b] § 24. p. 1007. c. d.

[c] § 26 p. 1007. d. e.

[d] § 27. p. 1007. e.

[e] § 28 p. 1007. 1008.

[f] § 31. p. 1008 c.

[a] p. 1008. § 32.

[b] § 33.

[c] § 34.

[d] § 35 Conc. t. 5. p. 470. d. e.

[a] Fac l. 3. c. 5. p. 122 123.

On l'accuſe auſſi d'avoir cru, comme les Manichéens, des tenebres réelles & ſubſtantielles, [e] dans leſquelles les Anges avoient eſté crées; [f] Que l'Antechriſt ne ſeroit pas puni, mais aneanti; [g] Qu'il ſe faiſoit beaucoup de choſes par le hazard & le concours des cauſes ſecondes, ſans que la Providence divine y euſt part; [h] Que Dieu n'eſt point eſſentiellement bon, ni la ſource unique du bien; [i] Que le Verbe s'eſtoit uni à J.C. dans ſa formation, parcequ'il voyoit qu'il ne quitteroit jamais les regles de la vertu; [k] Que J C avoit ignoré beaucoup de choſes, & meſme qui eſtoit celui qui le tentoit, & qu'il n'avoit pas meſme eſté exemt de faire des fautes de penſées, pretendant que ces fautes ne ſont point des pechez; [l] qu'il avoit eu dans l'ame des paſſions à combatre & à ſurmonter avec peine; [m] qu'il avoit eſté purifié peu à peu par le progrés qu'il faiſoit dans la vertu; [n] qu'il n'eſtoit devenu parfait & veritablement Chriſt que par ſon batteſme.

[Leonce qui attribuë toutes ces erreurs & quelques autres à Theodore, paroiſt ſi animé contre luy, que j'aurois peine à m'en raporter à luy, lorſqu'il n'eſt pas appuyé par d'autres. Ce ne ſont neanmoins pour la pluſpart que les ſuites naturelles des erreurs de Neſtorius & de Pelage, conduites juſqu'où un eſprit qui ſe ſuit luy meſme ſans ecouter l'Egliſe, eſt capable de les pouſſer.]

Ses ennemis l'ont accuſé de nier avec Sabellius la diſtinction des trois Perſonnes divines. Mais l'endroit qu'ils alleguoient pour le montrer, eſt plus propre ce me ſemble à le

juſtifier, qu'à le condanner. [Il a aſſez d'autres erreurs ſans celle là,]pour meriter que le Pape Pelage II, [ou S. Gregoire en ſon nom,] ait dit de luy, que les dix mille écrits qu'on luy attribuoit eſtoient moins ſa gloire, que ſa honte & ſa condannation, puiſque plus il avoit écrit, plus il avoit amaſſé de matiere pour le feu qu'il avoit merité de ſouffrir. Nor.h.P.l 2.c. 4.p.186.187.

SAINT SISOI,

SOLITAIRE EN EGYPTE.

[LE nom de Siſoï ou Siſoié eſt tres celebre entre les Peres des deſerts: mais nous n'avons decouvert que depuis fort peu,]qu'il y a deux ſolitaires de ce nom, l'un ſurnommé de Petra, & l'autre le Thebéen; [ſoit qu'il fuſt de Thebaïde, ſoit parcequ'il y demeura long-temps: ce qui embaraſſe beaucoup, c'eſt que la pluſpart des choſes ſont dites de Siſoï en general, ſans qu'on voye auquel des deux elles appartiennent. Neanmoins comme il y a bien plus de choſes marquées ſous le nom du Thebéen; & qu'ainſi il paroiſt avoir eſté le plus celebre, nous luy raporterons ce que nous ne verrons pas appartenir à celui de Petra, diſtinguant neanmoins ce qui eſt dit preciſément du Thebéen.] Cotel.g.t.1.p. 675.a.

Siſoï demeura quelque temps en Sceté avec S. Macaire; & allant une fois ſcier les blez avec luy, il fut témoin d'un miracle de ce Saint qui fit parler un mort pour ſavoir où il avoit mis un depoſt. [Il eſtoit apparemment encore jeune,] lorſqu'il vint voir l'Abbé Hor pour eſtre témoin des vertus qu'il pratiquoit avec Athré ſon diſciple, & il paſſa quelques jours pour s'inſtruire par leurs paroles & par leurs exemples. Hor luy donna pour regle de pratiquer tout ce qu'il verroit faire de bien aux autres; » parce, diſoit-il, que Dieu aſſiſte celui qui ſe force à faire plus » qu'il ne peut, & qui ſe fait violence en toutes choſes; & Siſoï eut toujours grand ſoin de pratiquer ce qu'il avoit appris de luy & de ſon diſciple. Il paroiſt meſme qu'il ſe lia particulierement avec Hor, qui demeuroit alors en Sceté. p.532.a. p.642.a. b. a. p.643.a. p.672.b.

b. 'Mais voyant enſuite que Sceté ſe peuploit beaucoup, & ayant appris que Saint Antoine eſtoit mort[le 17 janvier 356,] il vint demeurer ſur ſa montagne, où il trouva le repos qu'il cherchoit:
c. 'deſorte qu'il y paſſa[au moins]72 ans,[depuis 356 juſqu'en 428.]
p.677.a 'Il demeuroit ſur la montagne de ce Saint la plus reculée,[a] où il
a Vit.P.l.3.c. 120.p.517. 's'eſtoit enfermé, [& où il eſtoit mort. 1.

Il eſtoit encore apparemment dans la plus grande vigueur de
Cotel.g.t 1.p. 674.b. l'âge, lorſque] 'pour vaincre le ſommeil,[2] il ſe pendit [par les 2.
mains]à une roche audeſſus d'un precipice. Un Ange vint le tirer de là, & luy défendit en meſme temps de s'expoſer jamais à un ſemblable danger, ni d'enſeigner aux autres de ces ſortes de pratiques. [On voit neanmoins en cela quelle eſtoit ſa fer-
p.236.c. veur & ſon amour pour la penitence.] 'Sainte Syncletique dit que des ſolitaires eſtoient demeurez ſuſpendus des nuits entieres pour ne ſe pas laiſſer aller au ſommeil.

p.674.a. 'La regle de Siſoï le Thebéen eſtoit de ne manger que de deux jours l'un: & il ne vouloit pas meſme que les viſites auſquelles
p.678.b. la charité l'obligeoit quelquefois, la luy fiſſent rompre. 'Il ne mangeoit pas meſme de pain: & un jour de Paſque quelques freres l'obligerent de venir prendre ſon repas avec eux, il dit que c'eſtoit à condition qu'il ne mangeroit point de pain, ou qu'il ne mangeroit rien autre choſe. Ils accepterent la derniere condition, & il s'y rendit pour les ſatisfaire.

Vit P.l 5.c.4. § 36.p 570.2. 'Un jour que l'on avoit celebré la Meſſe ſur la montagne de S. Antoine, s'y eſtant rencontré un peu de vin, un des anciens prit un petit verre, & le porta à Siſoï qui le but. Il luy en porta une ſeconde fois, & il le but encore. Mais luy en ayant voulu preſenter une troiſieme fois, il ne le prit pas, & luy dit: En « voilà aſſez, mon frere. Ne ſavez vous pas qu'il y a un demon? «

37.p.570. 'Un frere luy demandant un jour conſeil, ſur ce que quand il venoit à l'egliſe, les freres le retenoient ſouvent par amitié pour le faire manger avec eux, il luy dit ſeulement: Cela eſt facheux. «
Abraham qui eſtoit ſon diſciple ajouta: Si c'eſtoit trop, lorſqu'on ſe trouvoit à l'egliſe le ſamedi ou le dimanche, de boire trois verres, le vieillard luy répondit: S'il n'y avoit point de «
3.c 44 p.508. demon, ce ne ſeroit pas trop. 'On[autre]ſolitaire luy demanda «
2.l.7.c.1.§1.p. 665.1. de quelle maniere il devoit vivre dans ſa cellule; & il luy dit Mangez voſtre pain avec du ſel & de l'eau: Par ce moyen là, «
vous n'aurez pas beſoin de feu, ni d'aller courir bien loin. «

1. Le texte latin ſuppoſe que S. Antoine vivoit encore, *erat* pour *fuerat*.
2. Il eſt nommé en cet endroit Siſoï de Calamon, de quoy on verra la raiſon dans la ſuite.

'Il ſongeoit ſi peu au boire & au manger, que ſouvent lorſque l. 5. § 38. p. 570.
ſon diſciple l'avertiſſoit qu'il eſtoit temps de prendre de la nourriture, il s'en étonnoit, & luy demandoit ſi ce n'eſtoit pas déja fait.

'Adelphe Eveſque de Niople l'eſtant une fois venu voir ſur la c. 8. § 14. p. 593.
montagne, comme il vouloit s'en retourner, Siſoï le fit manger avec luy dés le matin, quoique ce fuſt un jour de jeûne, [apparemment un mécredi ou un vendredi.] Lorſqu'ils eſtoient preſts de ſe mettre à table, il y arriva quelques autres ſolitaires, qui ayant ſçeu qu'il mangeoit avec Adelphe, en témoignerent beaucoup de douleur, & dirent à ſon diſciple: Quoy! vous l'avez laiſſé manger de ſi bonne heure? Dieu vous le pardonne. Et ne ſavez-vous pas qu'il ſe punira bien des jours de cette petite ſatisfaction? Alors Adelphe ſe jetta à ſes genoux, & luy dit: Pardonnez-moy cette faute, mon Pere J'ay cru que vous agiſſiez par une charité humaine pour moy, & vous le faites par une vertu toute divine. Siſoï répondit à cela: La gloire & la reputation des hommes n'eſt rien, ſi Dieu luy meſme ne nous glorifie & n'approuve ce que nous faiſons.

'Siſoï le Thebéen [aimoit ſi fort la ſolitude, que] quand il revenoit de l'egliſe, il s'enfuyoit auſſi-toſt dans ſa cellule, ſans ſe mettre en peine des railleries de ceux qui diſoient à cauſe de cela qu'il eſtoit poſſedé du demon. Cotel. g. t. 1. p. 675. b.

'On diſoit de Siſoï, que quand il eſtoit dans ſa cellule il en p. 671. b.
tenoit toujours la porte fermée. 'Une fois meſme ſon propre diſ- p. 672. b.
ciple nommé Abraham, frapant afin qu'il luy ouvriſt, il luy cria: Retirez-vous viſte, & n'entrez point; car on eſt ici trop occupé.

'Il demeuroit ſeul ſur la montagne de S. Antoine avec ce diſciple p. 664. b.
s's Jeunes. qui le ſervoit, & qui fut meſme obligé une fois de le quitter pour p. 676. c.
quelque affaire. Durant ſon abſence, Siſoï ne put ſe reſoudre à recevoir aucune autre perſonne auprés de luy, & il ſe ſervit toujours luy meſme, quelque fatigue qu'il en euſt, juſques à ce qu'Abraham fuſt revenu. 'Cela dura dix mois au moins, que p. 664. b.
Siſoï paſſa tous entiers ſans voir perſonne. Au bout de ces dix mois, comme il ſe promenoit ſur la montagne, il y rencontra un homme du [deſert] de Pharan qui cherchoit des beſtes ſauvages pour les prendre. Comme il s'entretenoit avec luy, & luy demandoit combien de temps il y avoit qu'il eſtoit là, 'cet homme luy dit: Je vous aſſure, mon Pere, qu'il y a onze mois que je ſuis ſur cette montagne, & je n'y ay encore vu perſonne que vous ſeul. [Cette rencontre augmenta encore l'humilité du ſaint c.

vieillard.] Il rentra dans ſa cellule, & ſe frapant la poitrine, il ſe diſoit à luy meſme: Hé bien, Siſoï, tu t'imaginois avoit fait « quelque choſe, & tu n'en a pas encore tant fait qu'un ſeculier. «

p.666.a; 'Abraham eſtant un jour tombé par la tentation du demon,[& s'eſtant bleſſé,]Siſoï ſe leva auſſi-toſt, & étendant ſes mains, il dit: Mon Dieu, je ne vous laiſſerai point que vous ne l'ayez « gueri, ſoit que vous le vouliez, ou que vous ne le vouliez pas. « Et Abraham ſe trouva auſſi-toſt gueri.

a; 'Siſoï le Thebéen vouloit que ſon diſciple luy diſt ce qu'il voyoit[de mal]en luy,à condition de luy faire la meſme charité: & on remarque que ſon diſciple le trouvoit un peu dur, & que σκληρὸς luy trouvoit ſon diſciple trop laſche.

Vit.P.l.5.c.6. § 21.p.683. 'Siſoï ne rougiſſoit pas, comme quelques autres, de s'occuper à travailler des mains, & de vendre ce qu'il avoit fait,] pour en

c.15.§46.p.626. tirer ſa ſubſiſtance.] 'Quelques ſolitaires l'eſtant venu voir pour recevoir quelque inſtruction de luy, il ne leur dit autre choſe, ſinon qu'il les prioit de luy pardonner & de l'excuſer. Ces ſolitaires voyant pluſieurs corbeilles dans ſa cellule, demanderent à Abraham ſon diſciple ce qu'ils en faiſoient, il leur répondit: Nous les allons vendre de coſté & d'autre. Ce que le Saint en- « tendant, il ajouta: Oui, Siſoï cherche ſa vie de coſté & d'autre. « Ces ſolitaires furent edifiez de cette humilité du Saint,&s'en retournerent bien contens. 'Il alloit luy meſme au marché vendre

l.7.c.37.§ 1.p. 681.a]pp.§13.p. 997.1. ſes ouvrages, & ſentant une fois quelque tentation & quelque commencement de colere,[à cauſe que celui qui le marchandoit eſtoit trop deraiſonnable,]il quitta tous ſes paniers, & s'enfuit.

[Il aimoit le travail par humilité & par penitence, mais non

Cotel.g.t.1.p. 675.676. par attache.]'Car il ne vouloit point qu'on choiſiſt les travaux

a Vit.P.l.7.c.13. § 6.p.669. où l'on trouve plus de ſatisfaction.a Il diſoit encore: Celui qui « en travaillant s'imagine faire quelque choſe, reçoit ici ſa re- « compenſe. «

l.5.c.1. § 17.p. 563.Cotel.g.t.1. p.676.b. 'Le meſme Saint diſoit: Si vous voulez eſtre en repos, prenez « un état vil & mepriſable; mettez les plaiſirs de la chair&voſtre « volonté derriere vous,[pour ne les regarder jamais,] & debaraſ- «

Vit.P.l.5.c.13.§ 34.p 626.1. ſez-vous de tous les ſoins des choſes du ſiecle.'On ſolitaire s'entretenant avec luy ſur la montagne de S.Antoine,où il l'eſtoit venu

§25.p 626.l.3.c. 174.p.526.e]l.7. c.25.§ 2.p.678. voir, luy demanda:'Croyez-vous, mon Pere, que le demon nous « perſecute maintenant, comme il faiſoit les anciens Peres. Il ré- « pondit: Il nous perſecute encore davantage,parceque voyant ap- « procher le temps de ſon ſupplice, où il doit bruler avec ſes legions « dans un étang de feu & de ſouphre, il entre dans une plus cruelle « rage «

» rage contre les hommes. Mais il n'attaque que les grands hommes & les perſonnes fortes, ne ſe mettant pas en peine des foibles, parcequ'il ſçait qu'il les renverſera aiſément quand il voudra. 'Le meſme ſolitaire luy demandant, s'il n'egaloit pas deja la vertu de S. Antoine, il luy répondit : Si j'avois ſeulement une penſée telle que ce Saint, je deviendrois comme tout feu. Tout ce que je vous puis dire, c'eſt que je ſçay une perſonne, (c'eſt à dire luy meſme,) qui peut, quoiqu'avec peine, ſupporter & retenir ſes penſées. l.5.c.15. § 44.p. 626.t.

[Mais ſi ſon corps ne paroiſſoit pas tout en feu, ſon ame l'eſtoit
2. ſans doute.] 'Car on remarque que 'ſon ardeur eſtoit ſi grande dans la priere, que lorſqu'il s'y appliquoit un peu longtemps, ſon eſprit eſtoit tout ravi dans la contemplation des choſes du ciel. C'eſt pourquoi quand il ſe rencontroit qu'il prioit avec quelque autre, il ſe haſtoit d'abaiſſer ſes mains, de crainte que les tenant trop longtemps elevées au ciel, ſon ame n'y fuſt ravie, & que la longueur de ſa priere [n'en fiſt connoiſtre l'ardeur & la perfection,] & que cela ne luy acquiſt l'eſtime des autres. 'Il luy arriva neanmoins une fois d'eſtre ravi en extaſe en preſence d'un autre, de jetter quelques ſoupirs ſans y penſer. Mais dés qu'il s'en apperceut, il demanda pardon à celui avec qui il
» eſtoit. Je voy bien, ajouta-il, que je ne ſuis pas encore moine,
» puiſque je ſoupire en preſence des autres. c.12. § 22.614. l.7.c.12. § 6.p. 670. [app.§19 p.995.2.

'S. Pemen ayant dit une fois à un frere, qu'il devoit toujours mettre la meſme difference entre la faute des autres & les ſiennes propres, qu'il y en a entre une paille & une poutre, Siſoï eſtima extremement cette parole, & dit qu'elle eſtoit auſſi eclatante qu'un diamant. l.5 c.10. § 37.p. 600.

» 'Un frere venoit ſouvent trouver le Saint, & luy diſoit, Que
» ferai-je, mon Pere? Je ſuis tombé [dans le peché.] Et le Pere
» luy diſoit toujours : Relevez-vous. Et quand il luy diſoit ; Je
» me ſuis relevé, & je ſuis encore tombé, il luy diſoit de ſe relever
» encore. Enfin ce frere luy dit : Et juſqu'à quand pourrai-je me
» relever; Juſqu'à ce que vous mouriez ou dans le bien, ou dans
» le mal. Car l'homme ſera jugé ſelon l'état où la mort l'aura
» trouvé. 'C'eſt ainſi qu'il taſchoit d'animer ceux qui eſtoient tombez, à ſe relever, au lieu de tomber dans le deſeſpoir : [& les fautes dont il parloit, n'eſtoient pas apparemment de celles qui ne s'effacent que par des remedes forts, & qui ont beſoin de temps.] 'A l'égard meſme de ces dernieres, il conſideroit moins l.3.c.103 p.516.n l.7.c.11.§ 5.p. 669 2. Dor.doc.13 t.11. p.830.d. Cotel.g.t.1.p. 670.b. Cotel.g.t.1.p.699. a/700.

1. 'Ces deux articles ſont attribuez dans le grec, non à Siſoés, mais à Tithoés.

le temps que l'ardeur de la penitence; & on raporte qu'il disoit que trois jours suffisoient à un solitaire qui estoit tombé, pour obtenir misericorde: mais ce n'estoit qu'en cas qu'il se repentist de toute son ame, [& il estoit sans doute bien eloigné de condanner la discipline de l'Eglise, qui en beaucoup d'occasions ne se contentoit pas de trois jours, ni de trois mois, ni mesme de trois
c. années de penitence.] 'Aussi quand ceux de qui il parloit d'abreger si fort la penitence, luy demanderent, si un frere qui avoit peché, devoit aller à l'Agape, s'il s'en faisoit quelqu'une aussitost aprés sa faute, il dit qu'il ne devoit pas y aller, mais faire peni-
p.369.e. tence durant quelques jours. 'Car ces Agapes qui estoient des repas qu'on donnoit par charité aux solitaires aprés la mort d'un frere, [& en d'autres occasions, estoient apparemment precedées par l'oblation & la reception de l'Eucaristie. Nous avons vu 'autrepart, qu'un frere qui en conduisoit d'autres s'estant V.S. Jean le Nain § 4.
egaré durant la nuit, les autres, qui pour ne luy pas faire de peine, ne vouloient pas luy faire remarquer sa faute, témoigne-
Cotel.g.t.1.p. 673.a.b. rent estre las afin d'attendre le jour.] 'Sisoï raportoit une histoire semblable, mais où douze solitaires qui voyoient bien tous que leur guide s'egaroit, aimerent mieux le suivre durant toute la nuit, & s'eloigner de quatre ou cinq lieues de leur chemin, que de luy en dire jamais un mot. Quand le jour fut venu, le guide s'apperceut de sa faute, & leur en demanda pardon. Ils ne purent pas dissimuler qu'il l'avoient reconnu dés auparavant; de sorte qu'il ne put assez admirer [leur douceur &] leur silence en une occasion où il y avoit mesme danger de la vie, & il en rendit gloire à Dieu. Sisoï proposoit cet exemple pour regle
p.672.c. 'à une personne qui luy demandoit, si en une occasion semblable, il ne falloit pas avertir le guide qu'il s'egaroit; & comme cet homme ne pouvoit gouster une si admirable patience, c'est à dire, luy répondit Sisoï, que si vous aviez un baston, vous pour- « riez bien en fraper le guide. «

Vit.P.l.3.c.4.§ 39.p.570.1. 'Il dit une fois dans la confiance [que luy donnoit sa simplicité, « & pour animer un autre à ne se point lasser de combatre:] Pre- « nez courage, mon frere: Je vous assure qu'il y a trente ans que « je ne prie point Dieu pour mes [autres] pechez; mais je luy dis « toujours: J. C, mon Seigneur, protegez-moy contre ma langue, « car elle me fait encore tomber, & faire des fautes tous les jours. «

l.3.c.121.p.517. 518.§ 6.c.2.§ 13. p.651.1. 'Durant qu'il estoit sur la montagne de S. Antoine, un seculier vint avec son fils encore enfant, pour recevoir sa benediction. L'enfant mourut en chemin: mais le pere sans se troubler, le

porta au ſaint veillard, & eſtant entré dans ſa cellule, il ſe jetta à terre avec ſon fils, comme pour demander ſa benediction. La priere eſtant achevée, il ſortit, & laiſſa ſon fils aux pieds du Saint, qui ne ſachant pas qu'il fuſt mort, & croyant qu'il fuſt demeuré là pour prier encore, luy dit: Levez vous, mon fils, & allez vous-en, & auſſitoſt l'enfant ſe leva, & ſortit. Le pere voyant ce miracle, fut touché d'un merveilleux étonnement, & retournant en la cellule du Saint, il ſe jetta à ſes pieds, & luy dit tout ſimplement quelle avoit eſté ſon affliction, & quelle eſtoit alors ſa joie. Le bienheureux Siſoï en fut faſché, parce-qu'il craignoit extremement qu'on ſceuſt qu'il fiſt des miracles, & il fit dire à cet homme par ſon diſciple, qu'il ſe gardaſt bien d'en parler avant ſa mort.

'Un frere qui avoit receu quelque tort d'un autre, vint trouver l'Abbé Siſoï le Thebéen, & luy dit qu'il avoit deſſein de s'en venger. Siſoï ne pouvoit pas manquer de l'exhorter à quitter ce deſſein, & à laiſſer à Dieu le ſoin de punir la faute de l'autre; mais ce frere luy dit qu'il ne pouvoit, & qu'il n'auroit point de repos juſqu'à ce qu'il ſe fuſt vengé, & hautement. Siſoï luy dit alors; Puiſque vous y eſtes ſi reſolu, au moins prions Dieu: & alors ſe levant, il commença à prier tout haut en cette ſorte: „ Mon Dieu, il n'eſt pas beſoin que vous preniez ſoin de nos inte- „ reſts, & que vous ſoyez noſtre protecteur, puiſque ce frere „ ſoutient que nous pouvons, & que nous devons nous venger nous „ meſmes. Ce ſolitaire fut ſi touché de ces paroles, qu'auſſitoſt il ſe jetta à ſes pieds, luy demanda pardon, & luy promit de ne vouloir jamais de mal à celui contre qui il avoit eſté ſi en colere. l.3.c.77.p.512. 513||l.5.c.16.510 p.631.1||l.7.c.7.§ 3.p.668.

[Comme la montagne de S. Antoine eſtoit expoſée aux courſes des Sarrazins,] 'ils pillerent une fois le peu que Siſoi & ſon diſciple avoient, juſqu'à leur oſter leurs habits. Ainſi ils ſe trouverent tous deux reduits à aller l'un d'un coſté, & l'autre de &c. l'autre chercher dans le deſert de quoy ſe nourrir, "& à manger des choſes dont à peine les beſtes euſſent mangé. 'Un frere „ luy demanda un jour: Si des voleurs ou des barbares viennent à „ moy pour me tuer, & que je me trouve le plus fort, me conſeil- „ leriez-vous de les tuer? Gardez-vous en bien, luy dit-il, depeur „ qu'on ne vous appelle un homicide: mais remettez-vous à la „ providence de Dieu; & s'il vous arrive quelque choſe de faſ- „ cheux, reconnoiſſez que c'eſt une punition de vos pechez. Que „ ſi au contraire vous ne ſouffrez rien, attribuez-en toute la cauſe „ à la miſericorde de Dieu. Cotel.g t.1.p. 673.b.c. Tit.P.l.3.c.81. p.513||l.7.c.8. p.668.t.2.

Cotel g.t.1.p. 671.c.

'Quelques Ariens vinrent trouver Siſoï ſur la montagne de Saint Antoine, & commencerent à vouloir parler contre les Orthodoxes. Siſoï ne leur répondit pas un ſeul mot, mais dit à Abraham [ſon diſciple] d'apporter le livre de S. Athanaſe, & de le lire. Ainſi les autres furent reduits au ſilence, & avoit dans ce livre la conviction de leur hereſie, aprés quoy Siſoï les renvoya en paix.

p 664.b.

'Un frere ſe plaignant à luy de ce que ſes paſſions ne le quittoient point: C'eſt, luy dit-il, que vous gardez dans vous les meubles de ces paſſions. Rendez leur les gages que vous avez d'elles, & elles s'en iront bientoſt. 'S. Dorothée cite cet endroit, & dit que ces gages des paſſions ſont les choſes par leſquelles nous leurs avons donné entrée dans noſtre cœur.

Dor, doc. c. 13 t. 11. p. 828. a.

V. t. P. l. 5. c. 11. § 29. p. 610 | Poſſin. aſc. p. 236.

'Un autre diſoit à 'Siſoï: Je voudrois bien garder mon cœur. Siſoï luy repondit; Comment pouvons-nous garder noſtre cœur, pendant que nous ouvrons la porte à noſtre langue?

Vit. P. l. 5. c. 15. § 47. p. 626. 1.

'Un autre luy diſoit: Je reconnois que ma memoire eſt attentive à ſe ſouvenir de Dieu, & il luy répondit: Ce n'eſt pas grande choſe que voſtre eſprit ſoit avec Dieu; mais c'en eſt une fort excellente de ſe rabaiſſer audeſſous de toutes les creatures. Car c'eſt ce qui nous fait entrer dans le chemin de l'humilité, avec le travail & les auſteritez corporelles.

l. 7. c. 39 § 1. p. 682. 1 | app. 26. p. 997. 2 | Cotel. p. 671.

'Il diſoit à l'Abbé Joſeph: Dés que vous vous ſentez attaqué d'une paſſion, travaillez à la retrancher. L'ame eſt fragile. Il faut l'armer avant qu'elle ſoit ſouillée par le peché.

Vit. P. app § 7. p. 906 all 5. c. 10. § 56. p. 601 602.

'On raporte auſſi de Siſoï ce que d'autres diſent de S. Pemen; qu'un ſolitaire luy ayant demandé ce qu'il devoit faire d'une ſucceſſion qui luy eſtoit arrivée, il luy dit: Mon frere, je ne ſçay que vous répondre. Car ſi je vous conſeille de la donner à l'Egliſe, les Eccleſiaſtiques l'employeront à faire des feſtins. Si je vous conſeille de la donner à vos parens, vous n'en recevrez point la recompenſe de Dieu. C'eſt pourquoi, ſi vous me voulez croire, vous la donnerez aux pauvres, & ce ſera le moyen de mettre voſtre ame en repos.

Cotel. g. t. 1. p. 665.

'Un[2] homme vint un jour trouver Siſoï le Thebéen pour embraſſer l'état monaſtique. Siſoï ayant ſçeu qu'il avoit un fils, l'luy dit pour eprouver ſon obeïſſance, de l'aller jetter dans la riviere, & envoya en meſme temps un frere pour empeſcher que l'enfant ne fut noyé. Cet homme alla effectivement pour jetter ſon fils

1. Le grec, p. 699. b, dit à *Tithoes*.
2. Un autre manuſcrit a, Un homme de la Thebaïde vint trouver Siſoï.

dans l'eau, mais le frere l'arreſta, en luy diſant que Siſoï ne vouloit plus qu'il le fiſt. Ainſi il le revint trouver, & devint par le merite de ſon obeïſſance un excellent ſolitaire. Caſſien rapor- Caſſ.inſt.l.4.c. te une hiſtoire toute ſemblable de l'Abbé Muce. Mais celui qui 27.p.83. luy ordonna de jetter ſon fils dans la riviere, eſtoit aſſurément un Superieur d'une communauté de religieux, [ce que nous ne croyons pas pouvoir dire de noſtre Saint.]

Siſoï s'occupoit davantage de l'eſperance que Dieu eſtant Cotel.p.669. &c. plein de bonté luy feroit miſericorde, "que de la crainte de ſes 670. jugemens. Il ne laiſſoit pas d'eſtimer beaucoup cette crainte, & diſoit que rien n'eſtoit plus capable d'empeſcher les hommes de pecher. Que s'il la ſentoit moins, il ne l'attribuoit [pas à la perfection de ſa charité,] mais à la dureté de ſon cœur, & croyoit que c'eſtoit pour cela qu'il pechoit ſans ceſſe.

'Les 72 ans qu'on dit que Siſoï a paſſez ſur la montagne de S. p.672.c. Antoine, [ſont une ſi grande partie de la plus longue vie d'un homme, que nous y comprenons volontiers le temps qu'il a demeuré à Piſpir, qui eſtoit auſſi une montagne de S. Antoine, mais moins avancée dans le deſert.] 'Car il eſt dit que Siſoï quitta p.677.a b. la montagne de ce Saint pour venir demeurer dans la Thebaïde ſur la montagne exterieure. Il y avoit des Meleciens ſur cette montagne en un lieu appellé *Calamon de l'Arſenoïte*; ce qui fit que quelques ſolitaires qui ſouhaitoient de voir Siſoï, n'oſerent neanmoins y venir, craignant de rencontrer ces heretiques, & de tomber dans quelque tentation. Pour Siſoï on ſavoit bien que leur voiſinage ne luy nuiroit pas. [Il a tiré de ce lieu le ſurnom de] Siſoï de Calamon.

'Dans le temps qu'il y eſtoit, il apprit qu'un des anciens eſtoit p.674.a. fort malade dans une autre Laure. C'eſtoit le jour que ſelon ſa regle il ne mangeoit point dutout: de ſorte qu'il delibera quelque temps s'il l'iroit voir ce jour là, craignant que les freres du lieu ne l'obligeaſſent de manger. Mais craignant d'autre part que s'il tardoit juſqu'au lendemain le malade ne mouruſt, il ſe reſolut d'y aller ſur le champ, & de ne point manger, accompliſſant ainſi un œuvre de charité, ſans violer la regle qu'il s'eſtoit impoſée pour l'amour de Dieu.

'Comme il fut devenu fort vieux, Abraham ſon diſciple luy Vit.P.l.5.c.2. f dit un jour: Allons nous en, mon Pere, auprés de quelque lieu 33.p.564.a. „ habité, [où vous puiſſiez trouver plus aiſément vos commodi- „ tez.] Allons [où vous voudrez,] repartit le Saint, pourvu qu'il „ n'y ait point de femmes. Et où n'y en a-t-il point, repliqua

Abraham, à moins que ce ne ſoit dans un deſert ? Menez-moy « donc, dit le Saint, dans le deſert. «

[Il fut peut-eſtre neanmoins obligé de ceder enfin aux beſoins de
Cotel.g.t.1.p. 671.a. ſon corps.] Car on trouve que Siſoï vint à Clyſma, [qui eſt une ville d'Egypte ſur le bord de la mer Rouge.] Quelques ſeculiers l'y vinrent voir, & luy parlerent de diverſes choſes, ſans qu'il leur répondiſt rien. L'un d'eux crut que l'extreme foibleſſe que luy cauſoient ſes jeûnes, faiſoit qu'il avoit peine à parler: mais il luy dit [qu'il ne jeûnoit point tant,] qu'il mangeoiſt quand il en avoit beſoin.

c[Vit.P.l.5.c 8.§ 16.p.668. a Cotel.p.672.a] L'Abbé Amon ou Ammon de Raïthe, que l'on appelle auſſi Ammonas, le vint voir à Clyſma; [a] & comme il le vit affligé de n'eſtre plus dans le deſert, il voulut le conſoler, & luy dit qu'auſſi bien à l'âge où il eſtoit, il ne pouvoit plus rien faire dans le deſert. Mais Siſoï le regardant d'un œil ſevere: Que me dites- « vous là, luy répondit-il ? N'eſt-ce pas beaucoup que dans le de- « ſert, j'aurois l'eſprit libre & degagé de tout, [pour ne penſer « p.668.c. qu'à Dieu ſeul?] Cet Ammon de Raïthe luy dit un jour: Lorſque « je lis les Ecritures, ma penſée ſe porte à former un diſcours un « peu orné, pour eſtre preſt de repondre à ceux qui me feront « quelque queſtion. Le ſaint vieillard luy dit: Ce n'eſt pas ce qu'il « faut faire. Car toute la preparation que nous devons apporter « pour cela, eſt la pureté du cœur. «

p.641.c. Durant qu'il demeuroit à Clyſma, ou en une iſle qui en eſtoit proche, il fut viſité par un nommé Piſte, & par ſix autres ana-
p.642. coretes, qui luy demanderent quelque inſtruction, il taſcha de s'en excuſer, comme eſtant, diſoit-il, un ignorant, & leur ra-
p.643. porta ce qu'il avoit appris en viſitant Hor & Athré. Mais comme ils le preſſoient de leur dire quelque choſe de luy meſme, & que l'un d'eux luy demandoit ce que c'eſtoit d'eſtre pelerin, il luy répondit: Demeurez dans le ſilence, & en quelque en- « droit que vous ſoyez [lorſqu'on vous parlera de quelque affaire,] « dites que cela ne vous regarde pas. Par ce moyen vous ſerez ve- « ritablement étranger & pelerin. «

p.678.a. Il tomba malade à Clyſma, [& apparemment de ſa derniere maladie.] Durant qu'il eſtoit au lit il entendit un jour fraper à ſa porte. [Il ſe douta bien que c'eſtoit le demon,] & dit à Abra- ham ſon diſciple d'aller dire à celui qui heurtoit: Soit ſur la « montagne, ſoit ſur un lit, je ſuis toujours Siſoï, [& toujours « en garde contre tes ruſes.] A ces paroles [le demon] diſparut, [& Abraham ne vit perſonne à la porte.]

Digitized by Google

'Lorſque le temps que le bienheureux Siſoï devoit s'endormir au ſommeil des juſtes, fut arrivé, les ſaints Peres qui eſtoient aſſemblez autour de luy pour ce ſujet, virent ſur ſon viſage un éclat extraordinaire. Il leur dit alors: Voilà l'Abbé Antoine qui vient à nous; & un peu aprés: Voilà la compagnie des Prophetes. Et puis ſon viſage paroiſſant toujours plus lumineux, il ajouta: Voici auſſi les ſaints Apoſtres. L'éclat de ſon viſage augmentant encore, on le vit comme s'il euſt parlé avec quelques perſonnes. Et comme les Peres le prierent de leur dire qui c'eſtoit, il répondit: 'Ce ſont les Anges qui ſont venus recevoir mon ame; & je les prie de me donner encore un peu de temps pour faire penitence. Les Peres luy dirent: Vous n'avez plus beſoin, mon Pere, de faire penitence; '& aprés tout, quelle penitence pourriez-vous faire [en l'âge où vous eſtes?] 'Mais il leur repondit: En verité je vous aſſure que je neſçay pas ſi j'ay ſeulement commencé à la faire. 'Et quand je ne pourrois faire autre choſe, je puis au moins pleurer un peu mon ame; & c'eſt beaucoup pour moy. 'Une reponſe ſi humble leur fit juger combien il eſtoit parfaitement établi dans la crainte du Seigneur. En meſme temps ſon viſage parut éclatant comme le ſoleil, ce qui effraya tous les aſſiſtans, & il s'écria: Voyez, voyez, Voilà le Seigneur qui vient, & qui dit: Apportez-moy ce vaiſſeau d'election, [& cet ornement du deſert. En diſant cela il rendit l'eſprit. [Son viſage] parut enſuite comme un éclair, & tout le lieu fut rempli d'une odeur tres agreable. [Il doit eſtre mort ſelon ce que nous avons dit, aprés l'an 428, & aſſurément dans une extreme vieilleſſe.

p.666.c. p.667.a. p.677.c. p.667.a. p.677.678. p.667.a.

Saint Pemen qui eſtoit alors l'oracle des ſolitaires, avoit un reſpect tout particulier pour luy,] '& lorſqu'on s'entretenoit avec luy ſur les exemples & les inſtructions des Peres, quand quelqu'un nommoit Siſoï, il diſoit: Laiſſez-là ce qui regarde l'Abbé Siſoï: car il ne faut pas le mettre au rang des autres, ni s'en entretenir [comme d'un homme ordinaire.] 'Il citoit quelques unes de ſes paroles. Dorothée le cite auſſi, [& quelquefois ſans le nommer.]

p.637.b. p.611.c|613.a. Dor.doc.13.t. 11.p.828.

'Pour ce qui eſt de Siſoï de Petra, on en raporte ſeulement quelques paroles [qui n'ont rien de conſiderable.] [b] On voit que des perſonnes l'interrogeoient ſur ce que le Thebéen leur avoit dit. [Ainſi ils vivoient à peu prés dans le meſme lieu, & dans le meſme temps.]

Cotel.p.671.b| 675.a. b p.675.a.

S. HONORAT,

FONDATEUR

ET PREMIER ABBÉ DU MONASTERE DE LERINS,

ET ENFIN ARCHEVESQUE D'ARLES.

ARTICLE PREMIER.

Du pays & de la famille de S. Honorat: Il reçoit le batteſme, & renonce au ſiecle.

[SAINT Hilaire Archeveſque d'Arles nous a laiſſé l'hiſtoire de la vie & des vertus de Saint Honorat ſon parent, ſon pere ſpirituel, & ſon predeceſſeur,]dans cette celebre oraiſon funebre dont on a dit qu'elle ſurpaſſoit peut-eſtre en eſprit & en eloquence toutes les pieces que nous avons de cette nature dans l'antiquité eccleſiaſtique. [Elle eſt pleine d'une pieté ardente & agreable; & en louant un Saint alle apprend admirablement ce qu'il faut faire pour devenir Saint. Nous nous contenterons donc de tirer de cette piece une ſuite abregée de la vie de S. Honorat, d'y joindre ce que nous pourrons trouver de luy "en d'autres écrits, & de fixer ſa chronologie autant qu'il nous ſera poſſible. Aum. p 462. Note 1.

Boll. 16. jan. p. 21. § 4. Saint Honorat eſtoit originaire "des Gaules.[ ] Il eſtoit d'une famille illuſtre, & qui avoit meſme eſté honorée de la dignité ſupreme du Conſulat. [Il eut pluſieurs freres; [a] dont nous ne connoiſſons que S. Venant, qui eſtant plus âgé que luy, voulut eſtre ſon imitateur & ſon diſciple dans la pieté. [Il fut aſſurément elevé dans les lettres, comme toutes les perſonnes de naiſſance l'eſtoient alors.]'Auſſi S. Hilaire loue ſa facilité à s'exprimer en latin, & meſme ſon eloquence. 'Il releve beaucoup ſes lettres. Il dit qu'il eſtoit tres capable de faire des écrits agreables, polis, & dignes de paſſer à la poſterité. [b] Il excelloit auſſi dans les exercices Note 2. § 6. a § 9. 24. § 13. 26. § 22. Sur. 25. aug. § 6 p. 265. b Boll. p. 17. § 5.

exercices du corps, & il avoit dans ſa jeuneſſe une force extraordinaire. ¶ 37.

Il parut dans luy dés ſon enfance diverſes marques de ſa vertu, quoiqu'il ne fuſt encore que catecumene; & dés qu'il avoit de l'argent il le diſtribuoit liberalement aux pauvres. Eſtant dans ſon adoleſcence, [ou plutoſt dans les dernieres années] de l'enfance, il voulut recevoir le batteſme, & n'en put eſtre empeſché par ſon pere, qui voyant déja où il ſe portoit, l'en detourna autant qu'il luy fut poſſible. Ce pere qui eſtoit un homme du ſiecle, fit enſuite tout ce qu'il put pour luy rendre le monde agreable. Mais Honorat mettoit tout ſon ſoin à conſerver ſon batteſme, & oppoſoit les inſtructions de l'Egliſe aux maximes & aux pratiques du ſiecle. ¶ 5. ¶ 6. ¶ 7. p. 18.

Enfin peu de temps aprés ſon batteſme, il ſe reſolut de renoncer entierement au monde, malgré les contradictions de ſon pere, de ſa famille, de ce grand nombre d'amis qu'il s'eſtoit acquis, & generalement de tous ceux de ſon pays. Il quitta ſes habits magnifiques pour en prendre de rudes & de groſſiers, & coupa ſes longs cheveux [ſelon la regle de S. Paul, & l'ancien uſage des Romains,] qui portoient encore les cheveux courts du temps de Julien, comme on le voit par Libanius. [a] S. Ambroiſe ſe plaint auſſi de ceux qui portoient de longs cheveux, & remarque que cela eſtoit ordinaire aux barbares. ¶ 8. ¶ 5. 8. Lib. or. 12. p. 325. d. [a] Amb. ad Iren. t. 1. p. 488 b.

ARTICLE II.

S. Honorat & S. Venant ſon frere ſe retirent à la campagne, puis en Grece, où S. Venant meurt: Vertu de S. Caprais leur conducteur.

DIEU joignit alors S. Venant à S. Honorat pour le conſoler dans la perſecution que ſes autres proches luy faiſoient, & ce fut l'exemple d'Honorat qui le convertit. La vie de S. Venant raportée par Barrali, dit qu'il s'appelloit Germain, que comme il eſtoit fort enjoué, ſon pere luy avoit donné charge de divertir ſon frere, pour luy oſter de l'eſprit la penſée de ſe retirer, mais que la grace de Dieu luy ayant éclairé l'eſprit, il ſe convertit luy meſme, receut le batteſme des mains de Saint Caprais, [dont nous parlerons dans la ſuite,] & y prit le nom de Venant. [Cette vie n'a rien de conſiderable hors ce qu'elle tire de S. Hilaire. On ne ſçait quand elle a eſté écrite; & outre ce changement de nom peu probable dans une perſonne déja Boll. 16. jan. p. 18. ¶ 9. Litin. t. 1. p. 155

p.189. âgée, Jelle dit que Methone, & l'Acaïe où elle eſt ſont en Aſie,
p.188.a. & que S. Venant eſtoit plus jeune que S. Honorat; [a] au lieu que
a Boll.16.jan.p. 18.§9. S. Hilaire nous aſſure que S. Honorat eſtoit le plus jeune. [b] Les
b § 9. deux freres commencerent à mener enſemble une vie tres ſainte que S. Hilaire décrit admirablement. Il paroiſt que c'eſtoit à la campagne dans une de leurs terres. [& cela convient au deſir qu'ils avoient de ſe cacher. [Soit que leur pere ſe fuſt enfin cru obligé ou par ambition & par honneur, ou par les ſentimens de la nature, à leur donner de quoy s'entretenir à proportion de leur naiſſance, ſoit que leur mere eſtant morte, ils ſe trou-
§ 11. vaſſent maiſtres de ſa ſucceſſion;] ils conſacrerent tout leur bien au ſervice des pauvres dés qu'ils le poſſederent, & ils commencerent meſme deſlors à en diminuer le fond par diverſes
§ 9. œuvres de charité, & pour exercer l'hoſpitalité envers toutes ſortes de perſonnes.

§ 9.12.15.p.19. Tout le pays commença alors à aimer & à honorer leur vertu: Diverſes perſonnes ſe joignirent meſme à eux, pour apprendre
§ 11. ſous leur conduite le chemin de la pieté. Mais redoutant encore plus cette perſecution de l'honneur que celle qu'ils avoient ſoufferte d'abord, ils ſe reſolurent de quitter leur pays pour aller demeurer autrepart. Les larmes de leur pere, de leurs proches, & de toutes ſortes de perſonnes, ne les purent retenir. Ils vendirent tous leurs biens qui eſtoient grands pour les diſtri-
§ 12. buer aux pauvres, & quitterent enfin leur famille & leur patrie comme Abraham.

§ 14.15.p.19. Ils menerent avec eux diverſes perſonnes, [apparemment ceux
§ 12. qui s'eſtoient mis ſous leur conduite;] & afin qu'on ne puſt les accuſer de rien faire par une indiſcretion & une legereté de jeuneſſe, ils prirent pour les conduire eux meſmes, & pour les regler en toutes choſes, un ſaint vieillard extremement grave, & d'une ſageſſe conſommée, nommé Caprais. S. Hilaire dit de luy qu'il menoit ſur la terre une vie d'Ange, & que ſi ceux d'Arles ne connoiſſoient pas encore ſa vertu, ni meſme ſon nom,
Euch.h 13.p. 783.b. J. C. le mettoit neanmoins au nombre de ſes amis. Il vint de-
Boll.p.19. § 12. meurer à Lerins avec Saint Honorat, [comme nous le dirons
Lirſo p 108. "dans la ſuite,] & il y vivoit encore un an au moins aprés la mort V. § 7.
Emiſ.h.34.p.90. de ce Saint. Il paroiſt meſme par la vie de Saint Hilaire, qu'il ne
2. mourut que lorſque Saint Maxime eſtoit déja Eveſque de Riés aprés avoir eſté Abbé ſept ans entiers. [Ainſi il ne peut eſtre mort
Noi.h.P.I.2.c.3. p.171 le.11.p.24. au pluſtoſt qu'en l'an 434.] Le Cardinal Noris veut qu'il ne ſoit mort qu'entre 445 & 449, lorſque Theodore avoit déja ſuccedé

V. S. Maxime de Riés. à Leonce de Frejus. 'Mais nous croyons que Theodore eſtoit Eveſque dés l'an 432 ou 433. Emiſ.h.34.p 92.

'S. Hilaire qui eſtoit alors Archeveſque d'Arles, ayant ſçeu ſa maladie, vint promtement le voir, & ſe tenant à ſes piez, il le prioit avec une humilité profonde, & avec de grandes inſtances, de ſe ſouvenir de luy [devant Dieu.] Et bien loin d'avilir la dignité de ſon epiſcopat en rendant ces devoirs à cet illuſtre ſolitaire, & en ſe rabaiſſant ainſi devant luy, il trouva un merveilleux moyen de la relever. 'S. Caprais vivoit encore, lorſque Saint Eucher l'appelloit un homme venerable par ſa gravité, & egal aux Saints des temps paſſez. 'Entre les choſes qui rendoient illuſtre l'iſle de Lerins, S. Sidoine marque d'abord la vie ſainte du vieillard Caprais. [L'Egliſe l'honore au nombre des Saints le premier de juin, & ſon nom ſe lit dans Uſuard, dans Adon, & dans divers autres.] 'Nous en avons une vie dans Surius, [qui ſervoit apparemment de leçons aux moines de Lerins le jour de ſa feſte. "Elle contient peu de choſes conſiderables, hors ce qu'elle tire de S. Eucher & de S. Hilaire.] Elle porte que Saint Honorat & S. Venant n'entreprirent de quitter leur pays, qu'aprés qu'il eut approuvé le deſſein qu'ils en avoient. 'Voilà quel eſtoit celui que S. Honorat choiſit pour regler les mouvemens de ſa pieté, qu'il appelloit ſon pere, & qu'il honora toujours comme tel, n'ayant jamais voulu ſe croire luy meſme, quelque grace dont il ſe ſentiſt rempli, & ayant toujours ſuivi dans tout ce qu'il entreprenoit, les lumieres & le jugement de ce ſage vieillard, par une humilité qui excelloit entre toutes ſes vertus.

Note 3.

Euch.ad Hil.p. 40. Sid car 16.v. 100.p.384. Sur.1 jun p.6. p.6. § 3. Boll.16.jan p. 19. § 12. Euch.h.13 p. 783.a b.

[Et quittant ſon pays, il emporta avec luy ce qui luy reſtoit de ſon bien,] 'qu'il repandoit par tous les endroits où il paſſoit. 'Il arriva de cette ſorte à Marſeille, où l'Eveſque s'efforça de le retenir, en l'attachant à ſon Egliſe [par la clericature:] & le Saint qui aimoit la compagnie de ce Prelat, ſe rendit preſque à ſon deſir. Mais enſuite conſiderant cet engagement comme dangereux pour luy, il ſe haſta d'autant plus de paſſer[1] la mer avec ſa compagnie, & de s'en aller en un pays où l'on n'entendiſt preſque pas le latin. ['C'eſtoit au pluſtoſt vers l'an 395, & au pluſtard dix ans aprés. Ainſi l'Eveſque de Marſeille qui le voulut retenir, ne peut-eſtre autre que le celebre Procule, qui gouvernoit déja cette Egliſe en 381. Il eſtoit digne en effet d'eſtre aimé de Saint Honorat, & de l'aimer.]

Boll. § 12. § 13. § 13.p 19.

Note 4.

'Saint Honorat ſe mit ſans doute ſur mer avec ſa compagnie,

1. Il paroiſt donc qu'il ne l'avoit point paſſée pour venir à Marſaille, & qu'ainſi il eſtoit des Gaules.

qui par ſa pieté gagnoit beaucoup d'ames à J. C. partout où elle
14. abordoit, ſans meſme y employer les paroles. Ils arriverent enfin
en Acaïe, [c'eſt à dire dans la Grece & dans le Peloponneſe:] & Note 5.
il ſemble que ce fuſt le pays où ils avoient deſſein de s'arreſter.
Les fatigues du voyage cauſerent pluſieurs maladies à Saint
Honorat & aux ſiens. Mais Saint Venant n'y put reſiſter, &
mourut à Methone [ſur les coſtes du Peloponneſe,] où toute la
Lrin.p.187.&c. ville honora ſolennellement ſes obſeques. On voit par Barrali
que ceux de Lerins l'honorent aujourd'hui comme un Saint le
30 de may, & qu'ils pretendent avoir ſon corps qu'ils croient
que S Honorat a pu raporter avec luy. [Cela n'eſtoit pas neanmoins aiſé en ce temps là, où il falloit une permiſſion de l'Empereur pour tranſporter un corps.]

Euch.h.13.p. 784. Boll. § 15. Un auteur que l'on croit eſtre Fauſte Eveſque de Riés, donne V. la note 11
lieu de juger que S. Honorat fut aſſez long-temps à voyager: ce 1.
qui eſt certain, c'eſt que S. Venant eſtant mort, il s'en revint
dans les Gaules, aprés avoir eſté retenu quelque temps en Italie
& en Toſcane, par l'affection que les Eveſques & les ſerviteurs
de Dieu luy témoignerent. [Il ne faut pas douter que S. Paulin
ne ſe ſoit ſignalé en cela, s'il eſtoit déja à Nole où il ſe retira en
l'an 394. Nous verrons par la ſuite comment ils s'eſtoient unis
enſemble.]

ARTICLE III.

De Saint Leonce Eveſque de Frejus : Saint Honorat ſe retire à Lerins à cauſe de luy.

Boll.16 jan p. 19. § 15. SAINT Honorat ayant rompu tous les liens par leſquels on
le retenoit en Italie, ſe reſolut de s'établir dans l'isle de
Lerins, tant parcequ'il ne trouvoit point de lieu plus propre
pour la retraite qu'il ſouhaitoit de garder, que parcequ'elle
eſtoit proche du ſaint Eveſque Leonce, qui l'engagea par ſa
charité à ne s'eloigner point de luy, comme Honorat de ſon
P 20 b. Nor.h P b.2.c.3.p 171.1. coſté eſtoit bien aiſe d'avoir pour voiſin cet homme ſi heureux
en J C. Tout le monde convient, comme d'une choſe ſans difficulté, que ce Leonce dont Saint Hilaire parloit publiquement
avec tant d'eſtime, eſtoit l'Eveſque de la ville de Frejus en Pro- Note 6.
Conc.t 4.p. 1024.d. vence, qui eſt honoré par l'Egliſe le premier de decembre. On
voit en effet que le monaſtere de Lerins a eſté ſous Leonce, &

1. *de tantis peregrinationum finibus.*

enſuite ſous Theodore ſon ſucceſſeur, [que perſonne ne doute eſtre]l'Eveſque de Frejus, à qui S. Leon écrivoit en l'an 452. Leo,ep 83.p. 603.

V. Caſſien l. 3,9. [a] Il ſemble que Leonce fuſt frere de S. Caſtor Eveſque d'Apt, dont la pieté eſt honorée publiquement dans l'Egliſe le 21 de ſeptembre. Car Caſſien dit qu'il eſtoit uni à ce Saint, & par un amour de frere, & par la dignité du ſacerdoce, & par une ardeur egale pour la pieté; & qu'ainſi en exigeant de luy ce qu'il avoit promis à S. Caſtor, il luy demandoit une choſe qui luy appartenoit comme à l'heritier de ſon frere [Ainſi il ne faut pas s'étonner] que l'Egliſe d'Apt en faſſe la feſte. [b] Ce que Leonce demandoit à Caſſien eſtoient les conferences des anacoretes d'Egypte, & Caſſien luy en adreſſa en effet les dix premieres.

fermanitatis ejus n. [a] Foroj.p.55 68. [b] Caſſ.coll.1. p. 279. Foroj p 65. Caſſ.coll.1. 9.11,18.p.279. 470.519.677.

Il y a un Leonce entre les Eveſques des Gaules, à qui écrit le Pape Bouiface en 419, ſur l'affaire de Maxime de Valence, [c] & entre ceux que Celeſtin reprend vers l'an 431, de ce qu'ils ſouffroient que des Preſtres enſeignaſſent des nouveautez ſur la doctrine de la grace. [Et en effet, Leonce de Frejus eſtant uni, comme nous avons vu, avec Caſſien, il n'eſt pas difficile de croire qu'il toleroit les ſentimens des Semipelagiens, ou meſme qu'il les approuvoit auſſi-bien que quelques uns des moines de Lerins.] Nous verrons dans la ſuite de quelle maniere il ſe conduiſit avec Saint Honorat & ſes moines.

Conc.t.2.p. 1584 b. [c] p.1611.c.

Les termes dans leſquels S. Hilaire en parle en faiſant l'eloge de S. Honorat [l'an 429 ou 430,] donnent quelque lieu de croire qu'il vivoit encore. [On étend meſme communement ſa vie juſqu'en l'an 445,] auquel Saint Leon voulant honorer l'âge & la vertu de l'Eveſque Leonce, pria les Eveſques des Gaules d'agréer, que quand il faudroit aſſembler un Concile de pluſieurs provinces, on ne le fiſt point ſans en avoir le conſentement de ce Prelat. [Les plus habiles ont donc cru juſqu'ici que ce Leonce eſtoit celui de Frejus:] Et en effet, nous ne trouvons point qu'il y ait eu vers ce temps là d'autre Eveſque de meſme nom à qui cela ſe puiſſe appliquer. Mais d'autrepart nous croyons avoir des preuves tres claires que l'Egliſe de Frejus eſtoit vacante vers l'an 432, & qu'on la voulut confier alors à S. Maxime, qui fut fait peu aprés Eveſque de Riés en l'an 433. Ainſi il faut dire que S. Leonce eſtoit mort dés ce temps là. S. Maxime n'ayant pu eſtre ordonné Eveſque [de Frejus,] parcequ'il s'enfuit, & ſe cacha; Theodore fut elu pour ſucceſſeur de Saint Leonce.

Foroj.p.107. Leo,ep.10.c.9. p.433. Foroj.p.97.98. p.68.

1.

V. S. Maxime de Riés note 3. p.88-92. [Fauſt. h.34.p.92.

V. S. Ruſtique de Narb. Conct.4 p. 1024.d.

1 Caſſien adreſſe vers 426, ſes ſept dernieres conferences à un Leonce Abbé, qui peut avoir eſté fait Eveſque auſſi-toſt aprés. Mais il n'eſt pas encore eſté bien ancien 445.

Foroj.p.60. 'Le nom de S. Leonce ſe trouve dans un ancien martyrologe le 16. de novembre. Son Egliſe l'honore aujourd'hui ſolennellement
p.58. le premier de decembre : '& on pretend que ſa feſte s'y trouve
p.63. marquée dans des manuſcrits du X. ſiecle. 'L'Egliſe d'Apt en
p.250.251. fait auſſi l'office le meſme jour, '& on l'y faiſoit de meſme a Le-
Lirin.p.128. rins en 1441 ; On a encore de vieilles hymnes faites pour chanter
Foroj.p.78.79. à Frejus le jour de ſa feſte. 'On en a auſſi une vie, mais toute nouvelle, & qu'on juge plus digne des anathemes de l'Egliſe & du feu que de l'impreſſion, auſſibien qu'une ſemblable de Saint
p.77. Honorat, 'où l'on trouve Saint Leonce. [a] Son office dit qu'il
a p.86.87. alla preſcher l'Evangile aux Allemans, mais avec des circonſtances que l'on n'oſe ſoûtenir. [Et il en faudroit toujours de
p.61.63. meilleurs témoins,] 'auſſibien que du martyre qu'on luy attribuë
p.59.122. depuis le XIV. ſiecle, ['contre toute ſorte d'apparence.] 'On voit par un acte fait vers l'an 980, & par divers autres, que l'egliſe cathedrale de Frejus portoit alors le nom de la S^te. Vierge
Gal.chr.t.1.p. 587.1.b. & de S. Leonce, '& c'en ſont encore aujourd'hui les patrons. [b] On
b Foroj.p.124. ne ſçait point où ſont ſes reliques ; [c] mais on croit [avec beaucoup
c p.127. de probabilité] qu'elles ſont enterrées dans la cathedrale.
Foroj.p.92.95. On attribuë à S. Leonce de Frejus diverſes choſes qui appartiennent à celui d'Arles qui vivnit en 470, ou à d'autres de
p.98.99. meſme nom, 'en quoy Mr du Sauſſay 's'eſt ſignalé plus que les &c. autres.

Note 7.

ARTICLE IV.

Les iſles habitées par les ſolitaires : Etat de celle de Lerins.

Boll 16.jan.p. 19. § 15. 'CE fut donc le deſir de jouir de la charité, [de l'exemple, & des conſeils] de S. Leonce, qui porta S. Honorat à choiſir pour ſa demeure l'iſle de Lerins, auſſibien que l'amour de la retraite. [Et c'eſtoit alors une choſe fort ordinaire dans l'Occident, que ceux qui vouloient vivre dans une entiere ſolitude, ſe retiroient dans les isles. Saint Martin en donna des premiers
Sulp.v Marc.c. 4.p.190. exemples,]en ſe retirant dans l'iſle Gallinaire [dés devant l'an
d Amb.hex.l.3. c.5.p.31.g.h. 360.] [d] S. Ambroiſe parlant de cette coutume : Ceux, dit-il, qui veulent ſe derober aux attraits des plaiſirs dereglez du ſiecle, cherchent à ſe cacher au monde, en ſe retirant dans ces isles pour y vivre dans une exacte temperance, & y eviter les dangers de cette vie. La mer eſt donc pour eux comme le voile & un aſyle ſecret de leur temperance. Elle leur donne moyen d'obſerver

une parfaite continence. Ils y trouvent une retraite où tout eſt grave & ſerieux. C'eſt pour eux un port aſſuré. Ils y gouſtent toute la paix qui eſt au monde. Ils n'y voient point les excés du ſiecle. Les Fideles & les perſonnes conſacrées à Dieu, y ſentent toujours une nouvelle ardeur pour la pieté. Un merveilleux concert du bruit des eaux & du chant des pſeaumes les anime. Pendant que ces isles doucement batuës des flots font un agreable murmure, les chœurs de ces ſolitaires retentiſſent par leurs ſaints cantiques.

'Maſcezel trouva un grand nombre de ſolitaires dans l'isle Oro. l. 8 c. 36. p. 121. e. d.
V. Honoré §. 6. de Caprarie, entre la Toſcane & la Corſe, "lorſqu'il conduiſit l'armée Romaine en Afrique l'an 398, contre Gildon ſon frere,
Ibid. §. 8. 'Rutilius parle vers 417 "de ces moines, dont l'isle de Caprarie Rutil. l. 1. p. 136. 137.
eſtoit pleine: mais il en parle d'une maniere digne d'un adorateur des demons. [Nous avons remarqué ſur Honoré] ce que ce p. 137.
poëte dit d'un jeune homme de ſes amis, qui eſtant de grande naiſſance, & jouiſſant de beaucoup de bien & d'un mariage avantageux, avoit tout quitté pour ſe retirer dans une autre isle proche de là, (il ſemble que ce fuſt celle de Gorgone,) où il vivoit dans une extreme auſterité. S. Jerome dit que Ste Fabiole Hier. ep 30. p. 99. b.
aſſiſtoit de ſes aumoſnes les troupes de moines repanduës ſur toutes les coſtes, & dans toutes les isles de la mer Toſcane. 'On Caſn. col. 11. pr. p. 519 | 18. pr. p. 677.
voit par Caſſien que les isles Stecades ſur les coſtes de la Pro-
V. Caſſien. vence eſtoient peuplées "de moines & d'anacoretes.

[Mais entre toutes ces isles qui ont eſté habitées par des ſolitaires, il n'y en a point qui ſoit auſſi celebre que celle de Lerins. Elle eſt à l'extremité de la Provence, oppoſée à la ville d'Antibe, dont l'eveſché a eſté transferé à Graſſe & il ſemble par ſa ſituation qu'elle ait dû eſtre de ce dioceſe.] 'Elle en eſt effectivement God t. 1. p. 877. aujourd'hui. 'Cependant on voit par l'hiſtoire qu'elle reconnoiſſoit alors l'Eveſque de Frejus. [a] On croit que c'eſt celle que Conc. t. 4 p. 1024 d. [a] Bol. 16. jan. p. 35. §. 1.
Strabon appelle Planaſie. [On luy donne ordinairement aujourd'hui le nom de S. Honorat, qui l'a rendu ſi illuſtre.] Il reſtoit encore du temps de Pline quelque memoire d'une ville qui y avoit eſté autrefois, nommée Vergoanne.

'Lorſque S. Honorat s'y retira, elle eſtoit deſerte & ſans habi- p. 19. §. 15.
tans, & l'on n'oſoit meſme y aborder, à cauſe qu'elle eſtoit pleine de ſerpens: De ſorte que ceux des environs, qui d'ailleurs euſſent eſté bien aiſes de retenir le Saint dans leur pays, faiſoient leur poſſible pour le detourner de ſon entrepriſe. [Je ne ſçay ſi on peut dire] 'qu'il paſſa alors quelque temps dans ce qu'on p. 16 §. 7-9 | Poroj §. 7. 8 p. 71. 72.

appelle le deſert de Caporoſſe 'dans une caverne ſur le bord de la mer, à deux ou trois lieuës de Frejus du coſté de Lerins La tradition du peuple veut qu'il ait demeuré quelque temps en cet endroit. On l'appelle encore la Sainte Baume,[ou la caverne] Boll p.19.§ 15. de S Honorat, & on l'y honore avec beaucoup de devotion. 'Il y a auſſi en cet endroit une chapelle de S. Honorat & de Saint Caprais. Non ſeulement ceux du pays taſchoient de le detourner d'aller à Lerins à cauſe des ſerpens; mais ceux meſmes qui l'accompagnoient cedoient à cette terreur. Cependant ſa foy ſoûtint leur foibleſſe. Ils entrerent enfin dans ce lieu d'horreur; Euch h. 13.p. 783.e|784.f. '& cette quantité de ſerpens leur ceda la place, comme s'ils euſſent ſçeu que cette isle devoit eſtre conſacrée par tant de ſaints Boll. § 15. habitans. 'Il paroiſt qu'il en reſta toujours beaucoup, mais ils P.163.e. ne faiſoient aucun mal. 'Quelques uns écrivent que S. Honorat chaſſa un dragon de cette isle. On pourroit croire que c'eſt ce que la ſuite des temps a ajouté à la verité de l'hiſtoire, comme Sur.27.nov.p. 612. § 4. cela arrive ſouvent. 'Neanmoins la vie de Saint Maxime de Riés écrite vers l'an 580, 'ſemble le marquer. [a] La vie de Saint Jacque 2. a Boll.26 jan p. 26. § 3. de Tarentaiſe conte une grande hiſtoire, [mais elle ne fait pas d'autorité.]

P 19. § 13. 'S. Honorat trouva, en arrivant, l'isle ſans eau, & neanmoins Euch.h.13.p. 783.e|784.f. on y en vit bien-toſt ſortir d'un rocher en abondance. 'Fauſte en fait clairement un miracle que Dieu accorda à S. Honorat, ce Boll.p.23.§ 37. que S. Hilaire ne dit point. 'Mais il remarque que ceux qui ſavoient davantage le particulier de ſa vie, y voyoient pluſieurs choſes qui eſtoient de veritables miracles, & qui neanmoins ne le paroiſſoient pas: & il croit que c'eſtoit par une grace particuliere de Dieu que le Saint avoit demandée avec de tres ardentes prieres. 'S Eucher dit de l'isle de Lerins, qu'elle eſtoit arroſée Euch.ad Hil.p. 39 40. d'eaux, riche en beaux paſturages, ornée de fleurs, & egalement agreable à la vuë & à l'odorat. [Je ne ſçay s'il ne l'entend point ſpirituellement: mais cela pouvoit auſſi eſtre vray à la lettre.] Car la terre y eſt fort fertile, & l'air temperé. Barrali en fait une deſcription à la teſte de l'ouvrage qu'il a intitulé, La chronologie de Lerins. Il ne luy donne de tour que deux mille pas, qui ne ſont pas une lieue. 'Il y avoit 'une eſpece de port. Sur.27.nov.p. 611. § 4. moles.

[b] On ne convient point du temps que Saint Honorat entra à b Ged.l.4.c.67. p.877. Lerins, & y commença à baſtir ſon monaſtere. [Tout ce qu'on

1. *Hanc inſulam uſque adeò beatiſſimi Honorati communierunt preces, expulſo per eum draconе ejus habitatore, ut nullus deinceps receptaculi aditus pateat diabolo.* Si ces paroles doivent s'entendre metaphoriquement, elles ont pu tromper ceux qui les ont priſes à la lettre.

en

V. la note 4. en peut dire, c'eſt que ce fut apparemment dans les premieres années du V. ſiecle, entre 400 & 410.]

ARTICLE V.

Eloge de l'abbaye de Lerins.

SAINT Honorat baſtit dans cette iſle une egliſe & des logemens, tant pour les moines, [a]qu'il y avoit amenez avec luy, [b]& qui eſtoient peu en nombre, mais tous bien choiſis, [c]que pour ceux que ſa pieté y attira dans la ſuite. Tous les pays voiſins y envoyoient ceux qui cherchoient Dieu. Quiconque vouloit ſe donner à J. C, alloit trouver Honorat. Pour luy il invitoit tous ceux qu'il pouvoit à venir ſe joindre à luy pour ne plus aimer que J. C, & il les recevoit avec toute la tendreſſe & toute la charité poſſible. On accouroit à luy de tous coſtez. On y venoit preſque de tous les pays & de toutes les nations: & on voyoit des peuples les plus barbares parmi ſes moines. Il s'y trouvoit en effet des perſonnes de pluſieurs langues. Boll. 16. jan. p. 19. § 17. a § 15. b Euch. h. 13. p. 783. b. c Boll. § 17. § 19.

S. Paulin qualifie ce monaſtere la ſainte & tres chaſte congregation de ſon frere Honorat, cet homme ſi loüable & ſi illuſtre en J. C. S. Eucher qui ſe retira dans l'iſle de Lero tout auprés de celle de Lerins, écrivant à S. Hilaire vers l'an 427, aprés avoir fait en general l'eloge des deſerts, paſſe à celui de Lerins. Je dois, dit-il, reſpecter tous les deſerts qui ſervent de retraite à tant de Saints. Mais il eſt vray que j'honore particulierement ma chere iſle de Lerins. On y reçoit à bras ouverts tous ceux que les tempeſtes d'un monde orageux y jettent, & qui veulent s'y retirer. C'eſt là que des perſonnes brulées par les ardeurs du ſiecle trouvent un doux & agreable couvert. Là ſe rafraichiſſant ſous l'ombre du Seigneur, ils commencent à reſpirer avec liberté. O bon JESUS! Quelles troupes & quelles aſſemblées de Saints n'y ay-je pas vuës! Quels parfums de ſainteté, quelle odeur de vie n'y ſent-on pas? L'homme interieur ſe rend là viſible dans toute la conduite de l'homme exterieur. La charité les unit tous enſemble tres étroitement. L'humilité les ſoumet tous les uns aux autres. La pieté les rend mutuellement tendres & compatiſſans. L'eſperance les ſoûtient dans une fermeté inebranlable. La modeſtie regle & meſure toutes leurs demarches. Leur obeïſſance eſt promte: Leur ſilence eſt inviolable. La paix & la ſerenité eſt peinte ſur leur viſage. Enfin, il ſuffit de jetter les Paul ill. p. 61. p. 61. Euch. ad Hil. p. 39.

yeux ſur eux pour croire voir une troupe d'Anges dans un repos « & une tranquillité parfaite. Ils n'ont point de deſirs, point « d'ambition, ſi ce n'eſt de poſſeder celui vers qui ils ſoupirent « avec toute l'ardeur de leur amour. Ils cherchent la vie bien- « heureuſe, & en menent une tres heureuſe : de ſorte qu'ils la « poſſedent déja, lorſqu'ils la recherchent encore. «

Genn.C.1.p. 120. 'Ravenne d'Arles écrivant vers l'an 415 à Fauſte, alors troiſieme Abbé de Lerins, & depuis Eveſque de Riés, dit que cette isle l'a fait croiſtre dans ſon ſein comme une bonne mere, & l'a elevé par le ſecours de Dieu à la grace qu'il poſſedoit. 'On croit que c'eſt Lerins que ce meſme Fauſte appelle l'iſle, où une congregation angelique combatoit [la concupiſcence.] 'Il l'appelle autrepart un autel, ſur lequel pluſieurs ſaintes ames par un bonheur digne d'envie ont merité de conſommer leur ſacrifice, & d'eſtre receuës au ciel comme des holocauſtes & des parfums d'agreable odeur.

Euch ad Hil.n. p.46 Feuſt.ad Rav p.353. Ennſ.h.34.p.90. 2.

Sid.l.9.ep.3.p. 253. car.16 p.384. S. Sidoine louë les prieres des iſles que Fauſte avoit appriſes dans l'academie de la congregation ſolitaire [de Lerins,] & dans le ſenat des Peres qui habitoient les cellules de cette iſle. 'Il dit que quoiqu'elle fuſt toute plate, elle avoit neanmoins pouſſé juſqu'au ciel pluſieurs hautes montagnes, c'eſt à dire pluſieurs grands Saints. Cette expreſſion a eſté imitée par Ennode, lorſqu'il dit que S. Epiphane de Pavie viſita le ſaint monaſtere de Lerins, & par Saint Ceſaire dans une exhortation qu'il fait aux ſaints ſolitaires meſme de cette iſle. Nous beniſſons noſtre Seigneur, dit-il, de la bonté avec laquelle il eleve toujours à un « plus haut point de gloire le ſaint inſtitut & la vie admirable que « l'on mene dans ce lieu, & multiplie continuellement le nombre « de ceux qui l'embraſſent. O heureuſe iſle! heureuſe retraite, où « la gloire de noſtre divin Sauveur fait tous les jours de ſi ſaints « & de ſi admirables progrés, & où la malice du demon ſouffre « de ſi grandes & de ſi irreparables pertes! Heureuſe, dis-je, & « tres heureuſe iſle de Lerins, qui quoique petite & toute unie, « eleve au ciel une infinité de montagnes! C'eſt elle qui forme « d'excellens moines, & qui les envoie pour Eveſques dans toutes « les provinces. Ils y entrent enfans, & ils en ſortent Peres. 'On « les luy envoie tout petits, & elle les rend grands. De ſoldats « foibles & ſans experience elle en fait des Rois. Elle fait ordinai- « rement monter juſqu'au plus haut degré des vertus ceux qu'elle « reçoit chez elle, les elevant à J.C. ſur les ailes de ſa charité & « de ſon humilité. «

Enn.v.Epi.p. 385.

Cæſ.h.25.p.318. b.c.

Ennode faiſant parler Saint Antoine d'Illyrie, lorſqu'il ſe retira à Lerins, luy met ces paroles à la bouche : Allons nous joindre à cette armée de Saints. Cherchons avec une vive ardeur ces ſaintes troupes de l'isle de Lerins. Mon adverſaire m'a attaqué, & m'a battu lorſque j'eſtois ſeul. Il me redoutera lorſqu'il me verra au milieu d'un ſi grand nombre de ſes ennemis. Accoutumez à cette guerre, ils veillent, & ſont toujours ſur leurs gardes [Quand il paroiſt] ils le percent de mille coups, & l'obligent auſſi-toſt de ſe retirer. Le nombre des victoires qu'ils ont remportée ſur luy, egala celui des combats qu'il leur a livrez. La nouvelle de ſa preſence ne jette point la terreur parmi eux ; & ils ne prennent point l'allarme quand on les anime à ſoûtenir ſes attaques. Un exercice journalier les rend plus experimentez & plus vaillans. Un peu aprés il appelle cette isle la nourriciere des Saints. Enn.v.Ant.p. 426. p.427.

ARTICLE VI.

Les moines de Lerins Cœnobites & Ermites : Conduite de Saint Leonce à leur égard.

[VOILA une partie des eloges qu'a receus de l'antiquité le celebre monaſtere de Lerins,] cette iſle, dit S. Eucher, digne d'avoir eſté fondée ſur les maximes toutes celeſtes d'Honorat ſon inſtituteur, & d'avoir eu de ſi ſaintes regles & un ſi excellent Pere. Fauſte parle de la regle que S. Honorat avoit apportée à Lerins, & que J. C. y avoit établie par luy, tirée de l'un & de l'autre Teſtament, & des inſtituts des Peres d'Egypte. On croit en effet qu'elle avoit particulierement raport à celle de S. Pacome, [quoique la preuve n'en ſoit pas bien forte.] [a] Le Concile d'Arles vers l'an 450 ou 455, recommanda aux moines de Lerins d'obſerver ponctuellement la regle que le fondateur de leur monaſtere avoit établie autrefois. S. Sidoine cite auſſi les reglemens des Peres de Lerins, & parle de les établir dans un monaſtere d'Auvergne. Cette regle n'eſt point marquée parmi celles dont S. Benoiſt d'Agnane a fait ſa concorde, ce qui fait croire à quelques uns que S. Honorat ne l'avoit point donnée par écrit, mais s'eſtoit contenté des exemples & des reglemens des Orientaux. On voit neanmoins qu'on joint les reglemens des SS. Peres de Lerins, avec les regles [écrites] de S. Baſile, de S. Pacome, & de Caſſien : [a] Et ils eſtoient plus auſteres que ceux Euch.ad Hil.p. 40. h.13 p.783.a. p.784.f. Nor.h.P.I.2 c.3. p.176. a Conc.t.4.p. 1025.a. Sid.l.7.ep.17 p. 209. Nor.p 176.b. a.

a. Sous le meſme terme de *edidit*.

p.572.Foroj.p. 194. qu'on pratiquoit à Saint Claude & à S. Maurice. Pour ceux qui veulent que la regle de Lerins, & des autres monaſteres des Gaules, fuſt celle que S. Auguſtin donne à ſes religieuſes, ceux meſmes qui la ſuivent ſe moquent de cette imagination.

Caſſ.coll.11.pr. p.519. 'Comme S. Honorat avoit un amour ardent pour les anacoretes d'Egypte, non ſeulement il eſtoit bien aiſe que ceux de ſa congregation fuſſent inſtruits des regles ſaintes de ces Peres;

Euch.ad Hil.p. 40. 'mais on voyoit meſme dans cette iſle de ſaints vieillars qui demeuroient dans des cellules ſeparées, & qui faiſoient voir dans

n.p.51.52. les Gaules une image des Peres d'Egypte. 'Quelques uns croient que c'eſtoient ceux, qui aprés avoir eſté long-temps inſtruits & formez dans le monaſtere avec les autres, ſe retiroient dans des

Foroj.p.198. 205. cellules ſeparées pour y vivre en anacoretes & en ermites. 'D'autres aiment mieux croire que tout le monaſtere joignoit les pratiques des anacoretes à celles des Cœnobites, formant une "communauté, qui eſt le nom qu'on leur donne, [ſe raſſemblant *cœnobium* pour les prieres ſolennelles, & peut-eſtre pour quelques autres exercices,] & vivant du reſte en leur particulier, chacun dans ſa cellule, à peu prés comme les Chartreux [& les Camaldules, & comme on faiſoit dans les Laures de la Paleſtine.] 'Le Concile

Conc.t.4.p. 1014.c. d'Arles ne diſtingue en effet à Lerins que les Clercs, & toute

Sur.27.aug.p. 284. §.2.. la congregation laïque du monaſtere. 'Saint Ceſaire dans les premieres années meſmes qu'il fut à Lerins, ne mangeoit que quelques herbes qu'il faiſoit cuire le dimanche pour toute la ſemaine. [Cela marque aſſez que les religieux y mangeoient en

Sur.27.nov p. 611. §.3. aEuch.ad Hil. n.p.51. particulier.] 'On voit en effet, que les plus jeunes ne laiſſoient pas d'avoir leur cellule où ils couchoient. [a] Auſſi l'on parle aſſez ſouvent des cellules de Lerins. [Car ceux qui vivoient purement en Cœnobites n'en avoient point. Ils couchoient tous dans un meſme dortoir, n'ayant que leurs lits ſeparez. Ils liſoient, ou travailloient enſemble dans le meſme cloiſtre.]

Boll.16.jan.p. 29. §.15. b Conc.t.4 p. 1034.d.e. 'Saint Leonce, à cauſe duquel nous avons vu que S. Honorat s'eſtoit établi à Lerins, [b] luy laiſſoit toute la conduite de cette ſainte congregation, particulierement de la multitude des laiques, [ni doutant pas qu'il ne les dechargeaſt tres bien du conte que ſon miniſtere l'obligeoit d'en rendre à Dieu.] Il ſe contentoit de leur envoyer le [ſaint] Chreſme, [pour le batteſme & l'Extreme-onction ſans doute.] Car pour la Confirmation, s'il s'y rencontroit quelque neophyte, c'eſtoit luy ſeul qui la donnoit. Il ſe reſervoit plus d'autorité pour les Clercs & les miniſtres de l'Autel. Ils n'eſtoient ordonnez que par luy, & par ceux à

qui il en donnoit le pouvoir; & ceux qui y venoient d'ailleurs, n'eſtoient admis que par ſon ordre à la communion & à l'exercice de leurs fonctions.

Il ſemble qu'il obſervaſt de n'ordonner aucun laïque qu'à la priere de l'Abbé. [Et rien n'eſtoit plus raiſonnable à l'égard de ceux qui devoient ſervir dans le monaſtere. Je ne ſçay s'il en faut conclure qu'il ne vouloit pas uſer du droit qu'avoient alors les Eveſques, de tirer des monaſteres ceux qui eſtoient les plus capables de ſervir les peuples, pour les mettre dans leur Clergé. C'eſtoit une choſe bien utile à l'Egliſe, & par conſequent aux monaſteres qui en font une ſi importante portion, & qui regagnoient ainſi d'un coſté ce qu'ils ſembloient perdre de l'autre. En ſouffrant meſme cette perte avec la joie que donne une charité Catholique, qui preſere le bien des autres au ſien propre, & le bien commun au particulier, ils meritoient que Dieu leur envoyaſt des ſujets encore plus excellens que ceux dont ils ſe privoient pour le ſalut de leurs freres.] Cette conduite de Saint Leonce a eſté citée en divers Conciles, & y a paru digne d'y ſervir de regle. [Elle ne peut en effet avoir que d'heureuſes ſuites, pourvu que tous les Superieurs des monaſteres ſoient des Honorats. Mais comme cela n'eſt pas toujours,] quelques uns ont cru pouvoir ſe plaindre que l'exemple de S. Leonce avoit donné occaſion de trop affoiblir l'autorité des Eveſques ſur les monaſteres.

p. 1649. b. Thom. diſc. 1. l. 1. c. 48. §. 16. p. 174.

Foroj. p. 75. 220

[On ne peut douter que ce Saint n'ait] donné en toutes choſes aux moines de Lerins la conſolation & le ſecours dont ils pouvoient avoir beſoin, comme un Concile pria Theodore de le vouloir faire.

Con. t. 4. p. 1024. d.

1.

ARTICLE VII.

Vertu de S. Honorat dans la conduite de ſon monaſtere: Il convertit S. Hilaire. S. Eucher & S. Paulin s'uniſſent avec luy.

SAINT Honorat gouvernoit donc toute cette congregation qui eſtoit tres nombreuſe, & par l'exemple de ſa pieté admirable, & par ſon autorité paſtorale; comme S. Capiais la gouvernoit par les conſeils qu'il donnoit à S. Honorat, [& ſans doute à tous ceux qui le venoient conſulter.] Car S. Honorat

Caſa. coll. 11. pr. p. 519.

Euch. h. 13. p. 783. b. c.

Note 2.

1. *collationem & ſolaria*, ce que l'on peut entendre d'une aumoſne reglée que l'Eveſque de Frejus faiſoit à l'Abbé de Lerins. [Il me ſemble pourtant qu'il faut *conſolationem*.] Foroj. p. 218.

ne regloit & ne faiſoit rien qu'il ne l'allaſt examiner avec ce Saint, & qu'il ne s'en raportaſt à ſon jugement. Ils gouvernoient enſemble leur troupeau, l'un par ſon autorité, & l'autre par ſes avis, comme autrefois Moyſe & Aaron conduiſoient le peuple de Dieu. L'un faiſoit la fonction d'un paſteur vigilant & actif: l'autre dans le ſecret de ſa cellule comme elevé ſur une montagne à l'écart, imploroit l'aſſiſtance de Dieu par de continuelles prieres. Sous de tels chefs on vit toujours dans ce deſert la colonne de la nuée & celle du feu. La lumiere de l'un éclairoit ce lieu; l'autre y faiſoit trouver un doux rafraichiſſement par le ſecours de ſes conſolations.

Boll. 16. jan. p. 19. §. 17-20.

'S. Hilaire décrit admirablement la maniere dont S. Honorat conduiſoit ſon monaſtere. [a] Il recommandoit ſur toutes choſes l'obeïſſance. [b] Il avoit un extreme ſoin d'aſſiſter toutes ſortes de perſonnes dans les beſoins meſmes du corps. On luy envoyoit pour cela de l'argent de toutes parts, & en ſi grande abondance, qu'il eſtoit obligé d'avoir en pluſieurs endroits des perſonnes d'une probité aſſurée, par les mains deſquels il diſtribuoit une partie des richeſſes qu'on luy envoyoit. 'Il n'en prenoit pour ſon monaſtere qu'autant qu'il en falloit pour chaque jour, & quelquefois meſme dans une ſi grande abondance, il ſe reduiſoit à n'avoir plus rien dutout.

[a] Euch. h. 13. p. 783. d.

[b] Boll. p. 19. §. 20.

§. 21.

§. 20.

§. 21.

'Sa retraite ne put empeſcher qu'on ne luy écriviſt une infinité de lettres: & on gardoit avec grand ſoin les réponſes qu'il y faiſoit, leſquelles eſtoient pleines de douceur & de gravité. &c.

§. 22.

'Il quitta une fois ſa ſolitude, & fit un voyage en ſon pays: mais ce fut pour y convertir S. Hilaire, dont l'obſtination ceda à la force de ſes prieres, & il l'emmena avec luy à Lerins avec une extreme joie. 'Car il l'aimoit beaucoup. [L'hiſtoire en eſt tres edifiante & tres agreable: mais on la verra plus amplement ſur S. Hilaire.] 'Il avoit avec luy ce nouveau diſciple, lorſqu'il donna une fois à un pauvre paſſant l'unique piece d'argent qui luy reſtaſt: enſuite de quoy il aſſura ceux qui eſtoient en ſa compagnie que Dieu leur envoieroit bien-toſt de l'argent puiſqu'ils n'en avoient plus à donner: Et cela ne manqua point d'arriver au bout de trois ou quatre heures.

§. 23. &c.

§. 24. Euch. ad Hil. p. 15. 16.

Boll. §. 21.

[Nous ne ſavons point l'hiſtoire de la converſion du grand S. Eucher.] 'Il ſemble neanmoins qu'il vint d'abord à Lerins, [c] qui 'le receut, comme il dit luy meſme, au ſortir du naufrage où il avoit penſé perir dans le ſiecle. [d] Il eſt certain qu'il avoit vu &

Std. car. 16. p. 385.

[c] Euch. ad Hil. p. 39

[d] p. 40.

1. *qua mundi naufragiis effuſos receperat venientes,*

admiré les ſolitaires de cette iſle. Mais il choiſit pour ſa demeure une autre iſle voiſine de S. Honorat, c'eſt à dire celle de Lero, appellée aujourd'hui Sainte Marguerite, [qui eſtoit peut-eſtre ſoumiſe à la conduite de S. Honorat, s'il faut prendre à la lettre ce que dit S. Eucher meſme,] que ce Saint avoit eſté maiſtre des iſles, & enſuite des egliſes. Salone fils de S. Eucher fut elevé & inſtruit dés l'âge de dix ans par S. Honorat, & encore par Saint Hilaire, qui n'avoit commencé que depuis peu à habiter l'iſle [de Lerins.] Il le fut depuis par Salvien & par Vincent. Saint Honorat écrivit une fois à S. Eucher ſur des tablettes de cire, comme cela eſtoit alors ordinaire: & S. Eucher pour exprimer la douceur qu'il trouvoit dans ſes paroles, luy manda qu'il avoit renfermé de nouveau le miel dans la cire dont il avoit eſté tiré.

Boll. § 22. Paul. ill. p. 61. Euch. qu. pr. p. 345. Boll. 16. jan. p. 20. § 21.

S. Eucher envoya de ſa retraite de Lero viſiter S. Paulin à Nole en Italie, où il avoit eſté fait Eveſque [en l'an 409,] & ce fut par ce moyen que S. Paulin apprit la demeure de S. Honorat. [Ainſi il peut paroiſtre aſſez vraiſemblable qu'il n'y avoit pas encore long-temps que Saint Honorat eſtoit à Lerins, ou au moins que ſa congregation n'eſtoit pas encore bien celebre, puiſque S. Paulin qui eſtoit envieux de ces ſortes de miracles, & qui avoit beaucoup de commerce en France, en euſt dû avoir pluſtoſt la nouvelle. Et cela confirme ce que nous croyons, que ce fut au pluſtoſt vers l'an 400, que commença l'abbaye de Lerins. *Car S. Paulin ne fut pas Eveſque avant l'an 409. Et il l'eſtoit aſſurément lorſqu'il écrivit à S. Eucher,] puiſqu'en luy écrivant une ſeconde fois l'année ſuivante, il en prend le titre & ne luy parle point de ſa promotion. L'exemple de S. Eucher porta Saint Honorat à envoyer un an aprés viſiter Saint Paulin par trois perſonnes de ſa congregation, Gelaſe, Augende, & Tigride. [Il ne faut pas douter qu'il n'ait accompagné cette deputation d'une lettre, & que S. Paulin ne luy ait récrit, mais l'hiſtoire ne nous en a rien conſervé.]

Paul. ill. p. 61. *V. ſon titre p. 61. p. 61.

ARTICLE VIII.

Saint Honorat eſt fait Preſtre, inſtruit S. Loup & divers autres; Caſſien luy adreſſe ſept conferences.

SAINT Honorat eſtoit Preſtre lorſqu'il rechercha l'amitié de S. Paulin, & la ſuite de Saint Hilaire nous porte à croire

Paul. ill. p. 61. Boll. 16. jan. p. 19. § 16.

qu'il fut elevé à cette dignité dés le commencement qu'il demeura à Lerins, n'ayant pu eviter alors la clericature, comme il avoit fait ſi long-temps. [Celui qui l'y engagea fut ſans doute
Conc.t 4.p.1024 d. S. Leonce de Frejus] qui fut toujours reconnu par ceux de Lerins pour leur Eveſque, & qui ſe reſervoit particulierement les ordinations.

Sur.29.jul.p. 347.f. 2. 'Ce fut le deſir de voir S. Honorat, cet homme ſi celebre, & d'une vertu ſi eminente, qui porta S. Loup à venir d'abord à Lerins. 'Quand il y fut, il ſe ſoumit entierement à la conduite du Saint, & aprés y avoir paſſé un an dans une grande pieté, il s'en retourna à Maſcon pour donner ſon bien aux pauvres. Il y
f 3. fut enlevé, & obligé d'accepter l'eveſché de Troies, & deux ans aprés, S. Germain d'Auxerre le mena en Angleterre pour combatre l'hereſie Pelagienne [Il y alla en 429, ſelon S. Proſper. Ainſi il eſtoit à Lerins en 426, immediatement avant que Saint
Eccl.ad Hil.p. 40. Honorat fuſt fait Eveſque d'Arles] 'Vincent ſiere de S. Loup paſſa auſſi quelque temps à Lerins.

Sid.l.8.ep.14 p. 243. 'Saint Sidoine parle en 473, d'un Eveſque nommé Antiole, qui avoit eſté autrefois à Lerins le compagnon de S. Loup & de S. 'Maxime, [qui gouverna le monaſtere aprés S. Honorat.] 'Cet Antiole taſchoit d'imiter les auſteritez des ſolitaires de Thebaïde & de Paleſtine. Comme il connoiſſoit fort bien toute la famille de S. Principe [de Soiſſons,] & de [S. Remi] ſon frere, [il pouvoit eſtre Eveſque en ces quartiers là. V. ſon titre §

Caſn.coll.11.pr. p.519. Ce fut encore 'vers l'an 426,] que Caſſien adreſſa ſa onzieme conference & les ſix ſuivantes à S. Honorat & à S. Eucher, pour ſatisfaire, dit-il, au deſir que Saint Honorat avoit de faire connoiſtre les regles & la conduite des Peres d'Egypte à ſa congregation. [C'eſt parmi ces ſept conferences qu'eſt la 13e qui excita tant de troubles dans la Provence contre la doctrine de la grace. Et on peut juger qu'elle nuiſit particulierement aux ſolitaires de Lerins. Car on ſçait dans quelles erreurs Fauſte qui en fut le troiſieme Abbé, eſt tombé ſur ce ſujet. On croit que le celebre
Aug.a Pr.t.7.p. 544. Vincent de Lerins n'en eſtoit pas auſſi exemt:] Et meſme Saint Hilaire d'Arles, qui dans tout le reſte ſuivoit & admiroit la doctrine de S. Auguſtin, ne pouvoit le ſuivre ſur le ſujet de la predeſtination des Saints, & du don de la perſeverance. [Il ne pouvoit pas neanmoins en eſtre fort eloigné. Car on ne peut guere voir de preuves plus fortes, ni d'expreſſions plus formelles de la puiſſance par laquelle la grace previent la volonté, &
Boll.16 jan.p. 29. f 23. ſurmonte ſa reſiſtance,] que la maniere dont il dit luy meſme que

'Dieu V. Caſſien.

Dieu le convertit comme malgré luy, non par les exhortations, mais par les prieres de S. Honorat. 'Il dit en un autre endroit, § 37 p. 23. que J C, qui eſt la ſource de toutes les vertus, les avoit repanduës ſur S. Honorat, & ſur les autres par luy, & que S Honorat luy raportoit toutes ſes bonnes actions, ſe diſant ſans ceſſe à luy meſme & aux autres: *Qu'avez vous que vous n'ayez pas receu?* 'Et Feroj. p. 76. comme rien n'eſt plus fort que cette parole, ſoit contre le Pelagianiſme, [ſoit contre toutes les branches qui en ſont ſorties, & contre tous les defenſeurs de l'orgueil humain.] M.r Antelmi *virulenter ligner* croit que l'on peut aſſurer ſur cela, que "le poiſon de la doctrine de Caſſien n'a point trouvé d'entrée dans le monaſtere de Lerins, tant qu'il a eſté gouverné par Saint Honorat.

ARTICLE IX.

Saint Honorat eſt fait Archeveſque d'Arles: Sa conduite dans cette charge.

[DURANT que Saint Honorat gouvernoit ſon monaſtere, l'Egliſe d'Arles avoit pour Eveſque Patrocle, "qui a rendu ſon nom odieux, & par ſon uſurpation tyrannique, & par ſon adminiſtration avare & ſimoniaque, & par le trouble que ſon ambition cauſa dans les Egliſes de France.] 'Il perit enfin l'an 426, "par les mains d'un Tribun de l'armée Romaine, qui le perça de pluſieurs coups. 'Il y eut une diviſion conſiderable touchant l'election de ſon ſucceſſeur. [a] Neanmoins Dieu qui vouloit repandre ſa miſericorde ſur ce peuple, luy ayant inſpiré de demander S. Honorat qu'ils n'avoient jamais vu, [ce parti l'emporta ſur tous les autres.] 'Ainſi on peut juger que Saint Honorat fut fait Eveſque en 426, mais plutoſt ſur la fin qu'au commencement, ſelon les plus habiles. 'Les diptyques de l'Egliſe d'Arles mettent entre Patrocle & Saint Honorat un Eulade [ou Eulale, qui eſt inconnu à M.rs de Sainte-Marthe. Que s'il a veritablement eſté predeceſſeur de S. Honorat, ce n'a pu eſtre que durant peu de mois, "eſtant certain que ce Saint eſt mort au pluſtard au commencement de 429, aprés deux ans d'epiſcopat.]

V Zoſime § 6-9. V. Valentinien III. § 5. Prof. chr. Boll. 16. jan. p. 22 § 28. a § 25. Nor. h. P. l. 2. c. 2 p. 169. a. Anal. t. 3. p. 432. V. la note 10.

'En quittant Lerins, il y établit en ſa place "S. Maxime depuis Eveſque [de Riés,] qu'il avoit receu quelque temps auparavant dans ſa congregation, [& que l'Egliſe honore publiquement comme un Saint le 27 de novembre:] 'Et pour juger de ſa vertu, il ſuffit de voir qu'il merita d'eſtre établi Abbé aprés Saint Honorat.

V. ſon titre. Emiſ. h. 34. p. 91. 1. Euch. ad Hil. p. 40.

p.16. S. Hilaire crut devoir ſuivre le Saint à Arles dans ce commencement de ſon epiſcopat. Mais quand il le vit un peu établi, p.41 Boll. 16. jan p 23. § 36. l'amour de la ſolitude le porta à s'en retourner dans l'isle de a Euch. ad Hil. Lerins. a Et il montra par là non qu'il aimoit peu un auſſi grand p.16. homme qu'eſtoit S Honorat, avec lequel il eſtoit lié par l'amitié la plus tendre & la plus étroite ; mais qu'il preferoit l'amour du deſert, ou plutoſt l'amour de Dieu à ceux meſmes qu'il pref. p.17. roit à toute autre choſe. S. Eucher a cru que l'amour de Saint Honorat pour S Hilaire avoit eſté aſſez fort & aſſez deſintereſſé, ou plutoſt qu'il s'aimoit aſſez peu luy meſme, & qu'il ne cherchoit que l'avantage de celui qu'il aimoit avec tant de tendreſſe, pour avoir agrée qu'il l'abandonnaſt, & qu'il s'en retournaſt au lieu qui luy eſtoit le plus utile pour ſon ſalut. [Neanmoins ſoit qu'il jugeaſt que ſon aſſiſtance luy eſtoit ne- Boll. § 36. ceſſaire,] ſoit que Dieu luy euſt reuelé qu'il devoit eſtre [bien- toſt] ſon ſucceſſeur, il luy écrivit plusieurs fois pour le rappeller *vanto labore.* auprés de luy, & il fit meſme pour cela un voyage exprés à Nota 9. § 30.31. [Lerins.] Il l'avoit avec luy lorſqu'il mourut.

§ 33. Ses parens ſachant qu'il eſtoit Archeveſque d'Arles, l'y vinrent trouver par l'affection qu'ils luy portoient. Il ne leur procura neanmoins aucun établiſſement, meſme à ſa mort, la force avec *severior. disciplina.* laquelle il corrigeoit leurs fautes en porta quelques uns à pren- § 28. dre le deſſein de s'en retourner chez eux, quoique d'ailleurs on remarquaſt une grande douceur & une grande charité dans ſa conduite.

§ 28. Son premier ſoin, lorſqu'il ſe vit Eveſque, fut de réunir les eſprits diviſez par les differentes brigues qu'on avoit faites pour l'election, & il fit ſucceder en peu de temps la charité à la diſcorde. Il bannit auſſi de la maiſon epiſcopale l'idolatrie des richeſſes, & diſſipa par de ſaintes profuſions les threſors que &c. Patrocle y avoit conſervez inutilement.

Sur. 25. aug. p. 264. Durant qu'il eſtoit Eveſque, il arriva un jour de S. Genés, que l'on met le 25 d'aouſt, que comme tout le peuple paſſoit en foule la riviere ſur un pont de bateaux pour aller à l'egliſe de ce ſaint Martyr qui eſtoit de l'autre coſté du Rhone, le pont ſe rompit, & un tres grand nombre de perſonnes tomba dans la riviere. Neanmoins par un miracle viſible de la protection de § 14. Dieu, il n'y en eut aucun de noyé. Ce miracle eſt décrit avec beaucoup d'elegance par un homme qui y eſtoit preſent, & qui § 5. penſa luy meſme tomber dans le Rhone avec les autres. Il en alla ce ſemble porter la nouvelle à Saint Honorat. [On croit

que c'eſt Saint Hilaire d'Arles, & la piece eſt digne de luy.]

'Lorſque l'on ſçeut la chute du pont & le danger de tant de peuples, S. Honorat ſaiſi de crainte & de frayeur pour tous les autres, ſe trouva comme ſeul accablé ſous cette ruine. 'Sa bonté paternelle ſentit les éguillons de la vive douleur, & le rendit plus malade que ceux meſmes qui y avoient eſté bleſſez. Auſſitoſt il eleva les yeux & le cœur à Dieu, & il parut à tous ceux qui l'environnoient entrer en extaſe, ſe preſenter au throne de J.C, pour implorer ſon divin ſecours dans le malheur preſent, & ſe joindre à S. Genés afin de l'obtenir. L'auteur de cette relation dit dans la ſuite, que le Saint s'adreſſa à S. Genés, & Saint Genés à J. C. Il finit en diſant que S. Honorat auroit pu conſerver à la poſterité la memoire de ce miracle, en le decrivant d'une maniere plus eloquente & plus agreable, s'il n'avoit craint de paroiſtre s'applaudir à luy meſme, à cauſe de la part qu'il y avoit eu. [Ce miracle peut eſtre arrivé en 428, lorſque S. Hilaire fut revenu auprés de Saint Honorat.

§ 5.

pietas.

Il ſemble qu'il faille raporter à Saint Honorat] 'ce que dit le Pape Celeſtin dans ſa lettre du 25 juillet 428. Quil avoit mandé à l'Eveſque d'Arles par le Soudiacre Fortunat, d'envoyer un nommé Daniel pour eſtre jugé par les Eveſques d'Orient ſur les crimes les plus enormes dont il eſtoit accuſé par les Orientaux. On ne laiſſa pas de faire ce Daniel Eveſque, de quoy Celeſtin s'eſt plaint extremement, [mais il ne dit point par qui il avoit eſté ordonné.]

Conc.t.2.p.1620 c.d.

'L'Egliſe de Tarentaiſe en Savoie, croit avoir receu de Saint Honorat & du monaſtere de Lerins, S. Jacque qu'elle regarde comme ſon premier Eveſque. 'Bollandus nous en donne une vie imparfaite, qu'on peut dire ne rien valoir dutout. [a] Il croit qu'elle peut eſtre du Pape Calliſte II. 'On fait la feſte de ce Saint le 16 de janvier, auſſibien que celle de S. Honorat.

Gall.chr.t.1.p. 663.2.b. Boll.16 jan.p. 26-28. [a] p.264 2. § 1.

ARTICLE X.

Mort de Saint Honorat; Saint Hilaire & d'autres font ſon eloge: Son corps transferé à Lerins.

[NOus trouvons peu de choſes de l'epiſcopat de Saint Honorat,] 'parceque l'Egliſe d'Arles jouit peu d'un ſi ſaint paſteur, [b] & ſes auſteritez qui l'avoient affoibli & miné depuis long-temps, l'emporterent enfin huit ou neuf jours aprés la feſte

Boll.16.jan.p. 21 §.16. [b] p.29.

de l'Epiphanie, en laquelle il avoit fait ſon dernier ſermon.
P. 16. § 2. 'Uſuard, Adon, & les autres martyrologes, marquent ſa feſte le 16 de janvier, auquel on la trouve meſme dans ceux qui portent le nom de Saint Jerome. [C'eſt en effet neuf jours aprés l'Epiphanie, en ne contant point les deux extremes. Ainſi il n'y a pas à douter que ce ne ſoit le jour de ſa mort.

Pour ce qui eſt de l'année, 'on ne peut pas dire que ce ſoit dés 427. Il y a des raiſons pour croire que ce fut en 428. Mais les plus habiles la different juſques en 429. Il eſt certain qu'on ne la peut pas mettre pluſtard,] 'puiſque Saint Hilaire eſtoit déja Eveſque d'Arles, lorſque S. Proſper écrivit à Saint Auguſtin ſur les erreurs des Semipelagiens, [vers le commencement ou la fin de 429.] 'La vie de S. Hilaire, qu'on croit eſtre celle que S. Honorat Eveſque de Marſeille écrivit ſur la fin du V. ſiecle, & que d'autres attribuent contre la verité à Ravenne ſucceſſeur de S. Hilaire, 'dit aſſez clairement que Saint Honorat ne fut que deux ans Eveſque.

Note 10.

Aug. 2. Pr. p. 544

Genn. c. 99.

Lirin. p. 106.

Boll. § 29-34. [Nous ne raportons point] 'les circonſtances de ſa mort, qui ſont amplement décrites par S. Hilaire. [Mais ce Saint, ſoit par modeſtie, ſoit autrement, ne parle point de ce que dit ſa propre vie,] 'que S. Honorat en mourant le deſigna par quelque geſte pour ſon ſucceſſeur. Il ſemble dire que le Saint mourut a minuit, & qu'auſſitoſt on porta ſon corps à l'egliſe, où il ſe trouva en meſme temps un ſi grand nombre de perſonnes, qu'il ſembloit qu'ils y fuſſent venus par un inſtinct ſurnaturel. 'S. Hilaire décrit quelle fut ſa pompe funebre, & fait voir combien ſont anciens les témoignages que les Fideles donnent aujourd'hui de leur devotion envers les Saints & les reliques. Il remarque que l'on porta devant ſon corps des parfums & de l'encens. 'La vie de S. Hilaire fait juger que l'egliſe où il fut mis d'abord, eſtoit celle de Saint Eſtienne, [qui pouvoit eſtre la cathedrale,] & qu'il fut enterré dans celle de Saint Genés. 'Et nous apprenons d'une lettre d'un Eveſque d'Arles, dont on ne ſçait pas le temps, que ces deux illuſtres Eveſques, & pluſieurs de leurs ſucceſſeurs, eſtoient enterrez avec S. Genés dans une egliſe hors des murs de la ville, en un lieu qu'on appelloit les champs Elyſiens, & aujourd'hui Aliſchamps. On mit dans cette egliſe des moines de S. Victor de Marſeille. Elle porta dans la ſuite du temps le nom de S. Honorat, & depuis de Noſtre-Dame & de S. Honorat.

Boll. § 34.

§ 35.

Lirin. p. 115.

Boll. p. 25. § 1.

Lirin. p. 107.

Boll. 16 jan. p. 23. § 36. 'S. Hilaire fit ce qu'il put pour éviter d'eſtre mis à la place de ce Saint; mais n'ayant pu reſiſter à la volonté de Dieu, 'il regarda

meſme comme un effet de ſa miſericorde, de ce que ſa charge luy donnoit moyen d'eſtre toujours auprés du tombeau de celui qu'il aimoit, & qu'il reveroit encore comme ſon pere.

2. 'Il prononça [2] ſon panegyrique dans la baſilique où eſtoit ſon corps, 'le jour meſme de ſa mort. [Et il paroiſt qne c'eſtoit dés la premiere année d'aprés, & au commencement de ſon epiſcopat, c'eſt à dire le 16 janvier 430.] Il y fait une proteſtation ſolennelle de l'imiter autant qu'il luy ſera poſſible, & de faire ſans difficulté tout ce qu'il ſauroit que ſon ſaint predeceſſeur auroit fait, [Cette piece eſt une des plus eloquentes & des plus ſaintes que nous ayons dans l'Egliſe. Auſſi elle a eſté extremement celebre dans l'antiquité.] 'L'auteur de la vie de S. Hilaire meſme en tire diverſes choſes, & en cite expreſſément quelques paroles. [a] Fauſte la cite auſſi. [b] De tous les écrits de S. Hilaire, Gennade ne marque en particulier que celui-ci, comme le plus conſiderable de tous, & un ouvrage utile & neceſſaire à beaucoup de perſonnes. 'S. Iſidore de Seville ne remarque auſſi rien de luy, ſinon qu'il avoit écrit la vie de S. Honorat avec une eloquence agreable & elevée.

§ 35. § 1. § 36. Lirin. p. 104. p. 105. [a] Euch. h. 13. t. 2. p. 783. e. [b] Genn. c. 69. Boll. 16. jan. p. 16. § 5.

[Mais Saint Hilaire n'eſt pas le ſeul qui ait donné des eloges à Saint Honorat. J'Il raporte luy meſme ce que Saint Eucher & Salvien en ont dit. 'S. Paulin l'appelle cet homme digne de veneration, & de loüange, & [c] illuſtre par les dons & les graces de I. C. 'Caſſien dit qu'il brilloit dans le monde comme un aſtre par la ſplendeur admirable d'une vertu ſi parfaite, que ceux qu'il inſtruiſoit par ſa doctrine [d] avoient peine à entreprendre de l'imiter. 'S. Eucher, outre ce qu'en cite Saint Hilaire, en parle encore avec eloge en divers endroits de ſes écrits. [e] Il dit que l'on voyoit l'image des Apoſtres & dans la vigueur de ſon ame, & meſme [f] dans la majeſté de ſon viſage. [Nous avons déja dit qu'on attribuoit à Fauſte] 'une oraiſon prononcée à Lerins, qui eſt un eloge de S. Honorat, où il eſt appellé un homme angelique. 'Le meſme Fauſte compare autrepart ce premier Fondateur de Lerins à Moyſe & à Elie. 'S. Sidoine dit que Fauſte repreſentoit à ceux de Lerins quelle avoit eſté la grace du ſaint Pere Honorat. 'Saint Iſidore de Seville le qualifie le tres ſaint & venerable Honorat. 'La vie de Saint Loup de Troies l'appelle un homme d'une vertu & d'une reputation extraordinaire.

praclarum in Chriſto.

vix queant amulari.

vultus honore.

§ 22. 26. § 19. p. 20 [Paul. ill. p. 61.] Caſſ. coll. 11. pr. p. 519. Euch. qu. p. 345 [ad Hil. p. 16. 17.] [c] ad Hil. p. 40. b. 13. p. 782. c. Emiſ. 34. p. 911. Sid. car. 16. p. 384. If. H. ſcr. c. 16. Sur. 29. jul. p. 34. § 1.

'Nous avons une hiſtoire qui porte que toute la Provence eſtant

Boll. 16. jan. p. 25. § 1. 6. Bar. 15. jan. Boll. ib. p. 16. § 5. Euch. ad Hil. n. p. 47.

1. 'Baronius diſtingue le ſermon de S. Hilaire ſur Saint Honorat, de la vie que le meſme Saint a ecrite, 'quoique ce ne ſoit que la meſme piece.

en guerre vers l'an 1380, le corps de S. Honorat fut transporté de ſon egliſe proche d'Arles, en un Prieuré nommé Garegobie, par le Prieur de ce lieu; que quelques années aprés ce Prieur l'apporta à Lerins, où il fut mis dans une chapelle le 20 janvier 1391, aprés qu'on eut eſté aſſuré que c'eſtoit veritablement le corps de S. Honorat d'Arles, par un miracle qui s'eſtoit fait en chemin, par l'inſcription qui s'en trouva dans la chaſſe, & parcequ'un os de la cuiſſe ſe trouva entierement conforme à une partie du meſme os que l'on avoit déja à Lerins. 'On a fait a Lerins la principale memoire de cette translation le 15 de may, avec la memoire generale de tous les Saints de ce monaſtere. 'On a mis ſon corps en divers reliquaires. 'Les Carmes de Perpignan pretendent neanmoins l'avoir : Mais ou ce n'en eſt qu'une partie, ou c'eſt de quelque autre S. Honorat.

p.24. § 2.3.

p.45 §6. §1.

S. MACEDONE, PRESTRE, ET SOLITAIRE AUPRES D'ANTIOCHE.

Theodr. v. P.c.13. p.834.b.

p.837.b.

SAINT Macedone, que ſa vertu a fait admirer par toute la Syrie, & par les pays des environs, 'n'eſtoit point apparemment autre choſe par ſa naiſſance qu'un payſan de Syrie. Il fut elevé d'une maniere groſſiere & ruſtique, ſans aucune inſtruction; & il vecut toujours de meſme ſans aucune étude, '& ſans rien ſavoir de toutes les choſes ordinaires, [a] autant ce ſemble par incapacité & par defaut de genie, [que manque d'education & d'application :] [b] car c'eſtoit un eſprit extremement ſimple.

hiſt. l. 5. c. 19. p. 771 d.

a v. P.c. 23. p. 836 b.

b p. 835. d. p. 836. b.

'Ainſi il ſemble que Dieu ait voulu honorer en luy cette ſimplicité meſme, qu'il aime dans les enfans, [& humilier par cet exemple tout ce qui fait la vanité des hommes, pour relever la puiſſance de ſa grace, qui ſeule a conduit ce Saint, qui l'a fait agir & parler avec une ſageſſe inimitable, & qui l'a rendu plus illuſtre devant les hommes que ceux qui avoient le plus de no-

bleſſe, le plus de richeſſes, le plus d'eſprit, le plus d'erudition, le plus de grandes qualitez naturelles & acquiſes.

On ne dit rien des cauſes de ſa retraite, mais ſeulement]qu'il y paſſa 70 ans,[apparemment depuis l'an 360, ou environ, juſque vers l'an 430,] & puiſqu'il a vécu tres long-temps, [ce qui ſelon la vie ordinaire des ſolitaires de ce temps là, ne peut aller à guere moins d'un ſiecle entier, il peut-eſtre né vers 330, & s'eſtre retiré âgé de 30 ans.] Et en effet il eſtoit déja vieux en 387. Il paroiſt qu'il eſtoit aſſez petit. p.835.a. Note hiſt.l.5.c.19.p. 731.d.

[Toutes les hiſtoires particulieres qu'on dit de luy, nous le repreſentent prés d'Antioche.] & il a aſſurément paſſé du temps ſur la montagne voiſine de cette ville. [Mais il ne s'y arreſta pas toujours,] vivant tantoſt ſur une montagne, tantoſt ſur une autre, pour fuir le concours des perſonnes qui venoient à luy de toutes parts. Il paſſa 45 ans ſans autre retraite que quelque trou & quelque caverne: aprés quoy cedant aux prieres de ſes amis, & aux infirmitez de la vieilleſſe, il ſe fit une cabane, & puis accepta quelques petits logemens qu'on luy preſta. Durant 40 ans ſon unique nourriture fut de l'orge pilée & detrempée dans de l'eau, ce qui luy fit donner le ſurnom de Critophage. [1] Mais ſe ſentant enfin incommodé, & croyant qu'il ſeroit coupable s'il ne prenoit les moyens neceſſaires pour continuer ſa vie & ſa penitence, il changea cette orge en un petit pain. v.P.c.13 p.835. d]836.c.d. p.834.c.d. &c. p.835.a.b. 1. p.834.b. p.835.b.c.

[On ne marque point expreſſément qu'il ne ſçeuſt pas lire: mais il y a bien de l'apparence,] puiſqu'il ignoroit meſme entierement les livres ſacrez, [qui faiſoient les ſaintes delices de tous les ſolitaires de ce temps là. Toute] ſon occupation eſtoit d'offrir jour & nuit des prieres tres pures à ſon Sauveur, & de travailler à le poſſeder dans ſon ame. Un chaſſeur qui le rencontra un jour, luy demandant ce qu'il pouvoit faire [ſeul] ſur une montagne: Vous courez, luy répondit le Saint, aprés des beſtes; & moy je cours aprés mon Dieu pour taſcher de m'approcher de luy & de le voir, c'eſt une chaſſe dont je ne me laſſerai jamais. p.837.b]hiſt.l.5. c.19.p.731.d. v.P.c.13.p.836. c.d.

Theodoret ſemble mettre dés le commencement de la retraite du Saint, qu'une nuit où la terre eſtoit toute couverte de neige, un berger qui cherchoit quelques moutons egarez, le vit environné d'un grand feu, & deux hommes vétus de blanc qui y jettoient du bois pour l'entretenir: Dieu recompenſoit ainſi le courage [avec lequel il s'expoſoit à tout ſouffrir pour l'amour de luy.] Il receut auſſi [bientoſt] le don de prophetie, autant p.839.c. c.d.

1. c'eſt à dire mangeur d'orge

qu'on en peut juger par ce qu'il dit au General Lupicin, que de deux vaiſſeaux dont il eſtoit en peine, l'un eſtoit peri, & l'autre arriveroit le lendemain au port. ["Car Lupicin eſtoit General dans la Syrie en 375. Il fut Conſul eu 367, & depuis ce temps là on ne parle plus de luy dans l'hiſtoire.] V. Valens §. 15.

p.835.836. Flavien ayant eſté fait Eveſque d'Antioche[ſur la fin de 381,] crut honorer le ſacerdoce d'y elever un Saint dont la vertu eſtoit déja connuë & reverée de tout le monde. Macedone eſtoit dans une telle ſimplicité, qu'il ſe laiſſa ordonner ſans ſavoir ce qu'on faiſoit: & quand il l'eut ſçeu, il en donna "toutes les marques de douleur & d'indignation dont il eſtoit capable, croyant qu'en le faiſant Preſtre on le vouloit retirer de ſa ſolitude. On l'aſſura que non; mais il fut long-temps ſans vouloir revenir à l'Egliſe, diſant qu'on le vouloit encore faire Preſtre: & on eut peine à luy faire comprendre que cela ne ſe pouvoit pas. &c.

p.836.837.hiſt. ſ.c.19.p.731.732 Chry.h.17.t.1.p. [Nous ne raportons point ici comment il ſe ſignala[en 387] dans la ſedition d'Antioche, comme nous l'apprenons de Saint Chryſoſtome, auſſibien que de Theodoret. [C'eſt le plus bel endroit de ſa vie; mais on le peut voir tout au long dans l'hiſtoire de Theodoſe.]

Thdrt.v.P.c.13. p.837.b. Il y parla en ſyriaque[aux principaux officiers de l'Empire, d'une maniere auſſi pleine d'elevation & d'eſprit, que de force & de pieté, &] qui ne pouvoit venir en un homme tel qu'il eſtoit; que de la grace du Saint Eſprit.

c.d. Theodoret joint à cela divers miracles, comme la gueriſon d'une dame riche, qui ruinoit neanmoins ſa maiſon "par une faim que rien n'eſtoit capable de raſſaſier. &c.

p.838.839. &c. & celui qu'il fit en faveur d'une autre dame nommée Aſtrion, "qui eſtoit tombée depuis long-temps en phreneſie:

p.837.c.d[839.a.b. Il vint voir l'une & l'autre, & les guerit en priant pour elles, & en leur faiſant boire de l'eau qu'il avoit benie par le ſigne de la Croix.

p.837.d. Une fille ſe trouvoit poſſedée du demon. * Cet eſprit ſuperbe preſſé par le Saint de la quitter, dit qu'il ne le pouvoit pas, parcequ'il y eſtoit lié par les charmes d'une perſonne qu'il nomma. Le pere au meſme moment court au Gouverneur, & demande juſtice contre cet homme. Il n'avoit point de preuve que la confeſſion du demon, & le Gouverneur ne crut pas qu'il fuſt à propos d'aller inſtruire l'affaire dans la cabane d'un ſolitaire; mais il permit à l'accuſateur de faire venir Saint Macedone. Il ne refuſa point de venir: Il vint auſſitoſt, & prenant la qualité de juge pendant que le Gouverneur ne faiſoit que celle de ſpectateur, il comma andau demon de declarer la verité.

* p.838.a.

b.

Il

Il fut obeï; & comme le demon commençoit encore à raporter c.
divers crimes que d'autres luy avoient fait faire, le Saint luy,
dit de ſe taire, & de ſortir ſans delai de la fille & de toute la ville
à quoy le demon n'oſa reſiſter. Saint Macedone obtint auſſi du p.838.d.
Gouverneur la vie & le pardon du coupable, afin qu'il puſt ſe
ſauver par la penitence.

Theodoret finit l'hiſtoire de ce Saint par les obligations par- p.839.d.
ticulieres qu'il luy avoit: car il luy devoit la vie meſme. Sa mere
eſtoit ſterile, & hors d'état d'avoir jamais des enfans. Elle s'en
conſoloit en Dieu, 'parcequ'elle ne deſiroit de Dieu que Dieu p.840.b.
meſme. 'Mais ſon mari ſouhaitoit extremement d'avoir des en- a.
fans, & il alloit implorer les prieres de tous les ſerviteurs de
Dieu, ſans qu'aucun d'eux oſaſt luy rien promettre. Il n'y eut
que S. Macedone qui luy dit poſitivement qu'il auroit un fils,
& qu'il luy obtiendroit de Dieu cette grace: 'Il ſe paſſa enſuite a.
trois ans ſans qu'on viſt l'effet de cette promeſſe. Le mari eut
encore recours au Saint, qui demanda à voir la femme: '& b.
quand elle fut venüe, il luy promit de nouveau qu'elle auroit
un fils, pourvu qu'il fuſt conſacré à Dieu, '& à ſon ſervice. Elle d.
vers 392. le promit ſans difficulté, '& l'année d'aprés "elle devint groſſe, b.
'treize ans depuis qu'elle avoit eſté mariée. p.839.d.

'Le Saint avoit paſſé bien des nuits à ne demander à Dieu que p.841.a.
&c. cette grace, '& il en obtint encore celle de delivrer la mere "d'une p.840.c.d.
grande maladie qu'elle eut durant ſa groſſeſſe, & qui la mettoit
en un extreme danger de faire une fauſſe couche. 'Auſſi Theo- d|834.c.
doret ne manquoit point d'aller ſouvent voir le Saint pour re-
cevoir ſa benediction & ſes inſtructions: '& le Saint l'exhortoit p.841.a.
de mener une vie digne d'une perſonne qui avoit eſté conſacrée
à Dieu avant que de naiſtre, & dont la naiſſance eſtoit une
faveur toute extraordinaire de Dieu. 'Ce fut dans ces frequen- p.834.b.c.
tes viſites qu'il apprit l'hiſtoire du Saint, qu'il nous a raportée
depuis; & il n'eſt pas difficile de croire qu'il la ſavoit mieux que
perſonne. 'Sa mere tomba encore depuis malade. S Macedone la p.835.a.b.c.
vint voir; & pour l'obliger de prendre la nourriture que les
medecins luy ordonnoient, il luy dit qu'au lieu de l'orge qu'elle
luy fourniſſoit depuis long-temps, il vouloit qu'à l'avenir elle
luy donnaſt du pain, car ce fut en ce temps là qu'il commença à
en manger. 'Il avoit alors une perſonne qui demeuroit avec luy. b.

[Aprés que ce Saint eut glorifié Dieu, & honoré la religion
Chrétienne par ſa pieté]durant une tres longue vie, [il en alla p.834.c.
recevoir la recompenſe dans le ciel.]Mais la gloire qui luy eſtoit p.841.b.

reſervée pour l'eternité, parut meſme dés ce monde aux yeux des hommes, par l'honneur qu'il receut à ſa ſepulture. Car tout ce qu'il y avoit d'hommes dans Antioche, habitans & étrangers, & meſme les grands Officiers de l'Empereur voulurent porter
c. ſon cercueil ſur leus epaules, & le conduire dans l'egliſe des ſaints Martyrs, où il fut enterré avec Saint Aphraate & Saint
Menæa, p 416. Theodoſe. L'Egliſe greque fait ſa feſte le 24. de janvier, où elle lit un abregé de ce que Theodoret nous apprend de ſon hiſtoire.
Boll. 24 jan. p. 593 c. On marque que S. Jean de Damas en parle dans ſon troiſieme livre des images.

ALEXANDRE,

ABBÉ A CONSTANTINOPLE.

INSTITUTEUR DES ACEMETES.

Boll. 15 jan. p. 1019. § 4. L'INSTITUTION des moines nommez Acemetes, a eſté celebre dans l'Orient, d'où elle a enſuite paſſé dans l'Occident. [Le mot d'Acemete ſignifie *qui ne dort & ne ſe repoſe point*:]
§ 8. d'où il ne faut pas neanmoins conclure, comme quelques uns ſemblent avoir fait, que ceux de
§ 8 Sur. 29 dec. p. 349 § 7. cet inſtitut fiſſent profeſſion de ne point dormir. Mais on leur a donné ce nom parceque leurs monaſteres eſtoient reglez en ſorte qu'il y avoit toujours une partie des Religieux qui veilloient pour chanter les loüanges de Dieu.

Sur 20 dec p. 348 § 4. a § 6. b § 4. Le premier auteur d'une inſtitution ſi excellente fut un nommé Alexandre, [a]qualifié dans la vie de S. Marcel ſon diſciple, un homme ſaint & ſacré, [b] d'une vertu incomparable, plein de ſageſſe, qui excelloit pour la vigilance, la ſolitude, le ſoin & le zele qu'un paſteur doit avoir pour les ames dont il eſt chargé.
Boll. 15 jan. p. 1018. § 1. Cependant ſon nom ne ſe trouve nullepart, ni dans les martyrologes des Latins, ni meſme dans les menologes des Grecs, [quoiqu'il ait paſſé les dernieres années de ſa vie à Conſtantino-
Men. 29 dec. p. 344. ple.] Car s'ils luy donnent le titre de Saint en parlant de luy par occaſion ſur Saint Marcel ſon diſciple, [ce n'eſt pas une preuve

qu'ils l'aient jamais honoré publiquement. C'eſt pourquoi je ne ſçay ſi Bollandus a eu aſſez de raiſon de luy donner abſolu-
1. ment le titre de Saint, contre la profeſſion qu'il fait ſouvent de ne le donner qu'à ceux qui ſont honorez publiquement dans l'Egliſe. Et il avoit encore d'autres raiſons de ne le pas faire.]

Il nous a donné ſa vie écrite par un de ſes diſciples, qui rapporte tantoſt ce qu'il avoit vu luy meſme, ou appris de la propre bouche de ſon maiſtre; tantoſt ce qu'il avoit ſçeu de Rabula Eveſque d'Edeſſe, diſciple comme luy d'Alexandre. On voit qu'il écrivoit vers Conſtantinople. Son ſtyle eſt aſſez ſimple, & ſa narration aſſez circonſtanciée, pour croire que c'eſt effectivement une hiſtoire originale & authentique. Boll.p.1019.§2. p.1027.§43. §3.p.1019.

[Mais d'autrepart il s'y rencontre divers faits aſſez peu probables, & meſme peu ſeiſians: De ſorte que pluſieurs perſonnes habiles & judicieuſes l'ayant examinée, les uns ont cru qu'elle eſtoit abſolument fauſſe & ſuppoſée; d'autres qu'elle avoit eſté alterée & corrompuë par l'addition de divers faits, ce qui n'en ruineroit guere moins toute l'autorité; & ceux qui n'ont pas jugé qu'on puſt accuſer cette piece de fauſſeté, ont cru que l'auteur avoit eu peu de lumiere & de diſcernement, & ainſi avoit donné un mauvais air à des actions innocentes ou meſme loüables, par l'addition ou l'omiſſion de certaines circonſtances; ou qu'il n'avoit pas ſçeu diſcerner les choſes qui meritoient plus d'eſtre excuſées que loüées, comme il s'en rencontre toujours dans les Saints.

Nous avons plus de liberté de croire qu'il y avoit dans Alexandre quelque choſe de peu reglé, puiſque l'Egliſe ne le reconnoiſt point au nombre des Saints: ce qui paroiſt ſurprenant d'un homme qu'on dit avoir eclaté dans tout l'Orient par une vie & une auſterité extraordinaire, par un grand nombre de miracles durant ſa vie & aprés ſa mort, & ſurtout par l'inſtitution d'un ordre de moines qui a eu de la ſuite dans l'Egliſe, & qu'on pretend s'eſtre repandu partout l'Orient, ou plutoſt par toute la terre. Boll.15.jan.p. 1028.§ 51.53.

On voit auſſi que durant ſa vie il eſtoit mal receu en divers endroits, & meſme par des Eveſques dont l'hiſtoire releve beaucoup la pieté. [Et il eſt mis viſiblement au nombre des Meſſaliens par S. Nil, dont voici les termes, dans ſon ouvrage ἐγκλ. „ ſur la pauvreté:] Gardons nous bien de nous ſervir de cette „ attention continuelle que les Saints ont à Dieu, pour ouvrir la §38.49. Nil.op.p.260.§ 21.

1. Il l'a mis au 15 de janvier, parceque c'eſt la feſte de S. Jean Calybite moine de ſon inſtitut. Boll.p.1028.§

porte à la pareſſe des diſciples "d'Adelphe de Meſopotamie, [l'un des premiers chefs des Meſſaliens,] & de cet Alexandre, "qui a troublé durant quelque temps Conſtantinople. Ces gents couvroient la laſcheté qui leur faiſoit fuir le travail, ſous le pretexte d'eſtre ſans ceſſe occupez à la priere; & ſans conſiderer que de jeunes gents qui ſont encore dans le feu & dans la vigueur de l'âge, ont beſoin d'abatre leur corps par de "forts travaux, ils leur ont fait une loy de ne point travailler, allumant ainſi leurs paſſions par le repos & l'inaction, & donnant à leur eſprit le loiſir de s'occuper de toutes ſortes de penſées. Auſſi l'effet [de cette fauſſe ſpiritualité,] c'eſt que cet eſprit de priere, qui ne fut jamais une veritable priere, ſe diſſipe enfin, & ſe perd entierement.

" V. les Meſaliens.
" Διαπέραται
" τοῦ.
" πολλοῖς

[D'un autre coſté, nous voyons que l'inſtitut des Acemetes "a eſté auſſi-toſt receu par l'Egliſe: S. Marcel ſon diſciple, & le ſecond de ſes ſucceſſeurs, a vécu dans la communion & l'amitié des Saints de ſon temps, & il a eſté honoré comme Saint aprés ſa mort. Nous remettons donc à l'Egliſe & à J.C. le jugement de l'eſprit & du la conduite, auſſi-bien que de la perſonne d'Alexandre, & nous ferons un abregé de ſon hiſtoire pour en faire voir la ſuite & les principales difficultez, laiſſant le détail pour ceux qui voudront l'aller voir dans l'original.]

" V. S. Marcel.

Boll. 15. jan. p. 1021. § 3.

'Alexandre eſtoit d'Aſie, [c'eſt à dire apparemment des iſles qui en ſont voiſines, comme Leſbos, Rhode, &c.] "puiſque ce fut dans ces isles qu'il fit ſa premiere demeure. Il avoit un frere nommé Pierre, qui devint depuis Abbé d'un grand monaſtere en Syrie vers Antioche. 'Alexandrie ſuivit quelque temps les folies du paganiſme. 'Des isles [de l'Aſie] il paſſa à Conſtantinople, où il étudia les lettres humaines, & prit un emploi parmi les Officiers de la Preſecture.

" § 3. a § 3. § 37. § 8. § 3. a.

'La lecture de l'Ecriture ſainte le fit reſoudre à renoncer entierement au ſiecle, & à ſe retirer dans la ſolitude. ["Ce fut apparemment vers l'an 380, lorſque la mort miſerable de l'Empereur Valens, arrivée en 378, faiſoit voir à tout le monde la vanité des grandeurs du ſiecle.] Il s'en alla en Syrie, & ſe retira dans le monaſtere de l'Abbé Elie, alors fort celebre & pour la ſainteté de ſes mœurs, & pour la ſage diſcipline qu'il faiſoit obſerver avec ſoin dans ſa maiſon. 'Alexandre fit ſous luy un grand progrés dans la pieté: Cependant il abandonna cette maiſon au bout de quatre ans, pretendant qu'on n'y obſervoit pas toutes les regles de l'Evangile, parceque les Superieurs

" Note.

§ 3. § 4. § 5. 6.

avoient ſoin que la maiſon fuſt pourvuë de ce qui eſtoit neceſſaire aux freres, & qu'on reſervoit quelque choſe pour le lendemain. [Cette raiſon eſt un peu ſurprenante,] & la maniere dont on raporte qu'il s'en alla [ne l'eſt guere moins.] Auſſi elle donna lieu à Elie de le regarder comme un homme tombé dans les filets du demon. &c. § 6.

Il ſe retira enſuite dans la ſolitude, & y paſſa ſept années, au bout deſquelles il entreprit de preſcher l'Evangile, ſans qu'on marque que rien l'ait engagé, que la crainte d'eſtre un ſerviteur inutile. La ſeule circonſtance qu'on marque de ſa predication, c'eſt la converſion de Rabula depuis Eveſque d'Edeſſe, & de tous les autres payens de la ville dont il eſtoit, laquelle n'eſt pas nommée. Il paroiſt qu'elle eſtoit dans la Meſopotamie [b] à quatre journées de l'Euphrate. § 6. [a] § 7. § 7-22. V. S. Cyrille d'Alexandrie § § 32. [b] § 24. 26.

Rabula ſe convertit aprés qu'Alexandre eut ruiné & brulé un temple d'idoles; [ce qui eſt une action extraordinaire pour un particulier, mais qu'on ne peut pas neanmoins accuſer de violer l'ordre public depuis que Theodoſe I. eut ordonné que tous les temples ſeroient demolis. Mais je ne croy pas qu'on trouve en ce temps là] des perſonnes bannies, ſeulement pour ne vouloir pas embraſſer la religion Chrétienne, comme on le lit dans cette hiſtoire. Je ne ſçay d'autrepart ſi des payens auroient parlé du temps de Theodoſe & d'Arcade avec la meſme hardieſſe que fait Rabula avant ſa converſion, ni s'ils avoient accoutumé de ſe traiter les uns les autres de peres & de freres, comme on le luy fait faire ici. Que ſi c'eſt d'Alexandre meſme qu'il eſt dit qu'il ne redouta point ni la puiſſance des Empereurs, ni les menaces des Prefets; [je ne voy pas comment cela ſe peut ſoûtenir. Je ne ſçay pas non plus où l'on trouve] que Dieu adoucit l'eſprit du Prophete Elie, & flechit ſa ſeverité, afin qu'il le priaſt pour les hommes, & leur obtinſt de la pluie. V. ſon titre § 60. § 7. § 17. § 9. § 10. § 12.

[Il eſt difficile encore de concevoir,] que Rabula eſtant converti, & preſt de recevoir le batteſme, ait eſté ſur le point de retourner au paganiſme, parcequ'il vit une Chrétienne poſſedée du demon, [comme ſi c'euſt eſté une choſe fort rare en ce temps là de voir des poſſedez, & qu'il n'y en euſt pas autant pour le moins parmi les payens, que parmi les Chrétiens. Cela auroit pu faire impreſſion ſur un enfant, mais non pas ſur un homme d'âge, comme Rabula,] qui eſtoit le premier magiſtrat de ſa ville, & à qui on avoit eu le temps de donner toutes les inſtructions neceſſaires. Cette poſſedée eſt appellée *Canonica*, [c'eſt à § 14. § 9. § 14.

dire qu'elle eſtoit du nombre des vierges ou des veuves qui eſtoient écrites dans le canon & la matricule de cette Egliſe.]

§ 18.19. 'Ce qu'on pretend que Rabula pour tenter Alexandre s'expoſoit à mourir de faim avec tout ſa famille, [a au moins peu de probabilité.

Sa converſion ne doit pas eſtre miſe dés qu'Alexandre commença à preſcher la foy, en la 12.e année de ſa tetraite, mais

§ 13. huit ou neuf ans aprés au pluſtoſt,] 'puiſqu'Alexandre mourut au pluſtard 30 ans aprés, [vers l'an 430. C'eſtoit ce ſemble vers

§ 11. l'an 400:] Car Rabula qui fut fait Eveſque d'Edeſſe peu aprés

§ 27. ſa converſion, '& qui gouverna 30 ans cette Egliſe, mourut en 436, ou peu aprés. V. S. Cyrille d'Alexandrie]

§ 16.17 21. 'Alexandre aprés la converſion de Rabula, & des autres

§ 23. payens de la meſme ville, 'ſçeut que les peuples l'en vouloient

§ 25. faire Eveſque: Cela l'obligea de s'enfuir ſecrettement, & ils s'en

a § 26. alla dans une ſolitude de l'autre coſté de l'Euphrate [dans la

§ 24.25. Syrie,] aprés avoir converti en chemin 30 inſignes voleurs. [Il quitta apparemment cette ſolitude pour quelque temps en l'an 404, & vint à Antioche s'oppoſer "à l'intruſion de Porphyre, que les ennemis de S. Chryſoſtome avoient mis ſur le throne de

§ 40. cette Egliſe contre les regles des Canons:] 'Car on reprocha depuis à Alexandre qu'il avoit ſoulevé la ville contre ce méchant Eveſque, & qu'il luy avoit fait d'extremes peines. V. S Chryſoſtome § 101.

§ 27. [Il retourna enſuite à ſa ſolitude,]où il paſſa 20 ans depuis qu'il y eſtoit venu d'abord, & y ramaſſa "autour de luy 400 moines. [Ce qui eſt dans l'article 26 de ſon hiſtoire, paroiſt eſtre une prophetie de ce qui luy devoit arriver durant ces 20 ans. Mais je

§ 29. ne répons pas que ce ne ſoit une fiction, non plus que] 'la promeſſe que Dieu luy fit, dit ſon hiſtorien, que ce qu'il luy vouloit demander s'accompliroit juſqu'à la conſommation des ſiecles.

§ 27-30. 'On marque pluſieurs reglemens qu'il fit pour le ſervice divin.

Bull.ori.p.510. [Je ne ſaurois juger ſi ſa vie veut dire,]qu'il inſtitua deslors la pſalmodie & la priere perpetuelle, par la ſucceſſion des divers chœurs qui faiſoient l'office l'un aprés l'autre, [ou ſi elle veut marquer que luy & ſes diſciples eſtoient ſi appliquez à la priere, qu'on pouvoit dire qu'ils prioient continuellement. La ſuite

Boll p.1024. § 28. parle ſouvent de la priere perpetuelle qu'ils pratiquoient.]'Il eſt dit auſſi qu'ils prioient ſept fois la nuit, [& le moyen que chacun le puſt faire?] Mais il ſemble que cela ne ſe ſoit pratiqué que

M.1019. § 5. durant ſept ans. 'La vie de S. Marcel Acemete dit aſſez nettement, qu'Alexandre n'inſtitua la pſalmodie perpetuelle par la

ſucceſſion des chœurs, que dans ſon dernier monaſtere [de Gomon en Bithynie,]où il paſſa les dernieres années de ſa vie. p.1028.§51.52.

[Il paroiſt que ſon deſſein eſtoit de pratiquer non ſeulement ſelon l'eſprit, mais auſſi ſelon la lettre, tout ce que J. C. a ordonné à ſes Apoſtres:] Car luy & ſes diſciples faiſoient profeſſion §27.32. de n'avoir qu'une ſimple tunique, de ne porter quoy que ce ſoit §32. dans leurs voyages, hors le texte des Ecritures, de ne rien poſſeder davantage dans leurs monaſteres, de ne rien reſerver pour §44. le lendemain, de vivre dans une entiere deſoccupation de toutes §27. ſortes de ſoins, de s'attendre entierement à la providence de §31. Dieu, & à la charité des hommes pour leur nourriture, ſans §45.&c. vouloir ſeulement qu'on cultivaſt un jardin. §41.

[Cette maniere de vie, qui peut eſtre ſainte dans des perſonnes parfaites, mais qui eſt ſujette à de tres grands inconveniens dans la foibleſſe où ſont la pluſpart des hommes, & qui eſt contraire à la pratique & aux commandemens exprés, tant des plus illuſtres Eveſques & des plus ſaints ſolitaires, que de Saint Paul meſme, n'eſtoit pas extraordinaire dans la Meſopotamie & dans
V. leur Titre la Syrie : Et elle y avoit produit peu auparavant la ſecte des Meſſaliens. C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner,] ſi nous §40.48. voyons dans la ſuite qu'Alexandre a eſté mal receu en divers endroits, & meſme traité d'heretique. [Nous avons vu ce qu'en dit Saint Nil]

Aprés qu'Alexandre eut paſſé 20 ans dans ce monaſtere, il §31. choiſit 70 de ſes moines, & puis 150, pour aller avec eux preſcher la foy aux infideles : Il vouloit d'abord aller en Egypte, §32. [qui ne manquoit pas alors ni de paſteurs & de predicateurs, ni de grands exemples de pieté ; car c'eſtoit vers l'an 420 : Mais changeant de deſſein,]il repaſſa l'Euphrate, & s'en alla dans le §32. deſert de Perſe, [ce qui ne peut marquer ce ſemble que les deſerts de la Meſopotamie qui bornoient l'empire des Perſes : Et c'eſt ce qui nous a fait dire que ſon monaſtere qui eſtoit de l'autre coſté de l'Euphrate, eſtoit en Syrie.] On voit en effet qu'il viſita §33. les chaſteaux que les Romains avoient baſtis ſur les frontieres de la Perſe. Sa vie dit qu'il en maudit un, où la verité qu'il annonçoit avoit eſté mal receuë, par une ſechereſſe & une ſterilité §34. qui dura trois ans, juſqu'à ce que les habitans ayant ſçeu qu'il eſtoit à Antioche, le firent prier par les Eveſques de leur pardonner.

Aprés avoir viſité tous les deſerts [de la Meſopotamie, il paſſa §35. l'Euphrate,]& vint à Palmyre où les habitans ne le voulurent

pas recevoir, depeur d'eſtre affamez par un ſi grand nombre de
§ 36. moines qui le ſuivoient. 'Quelques uns de ſes diſciples voulant peu aprés faire un regal à toute la troupe, il le permit: Mais lorſqu'on appreſtoit le feſtin, il ordonna qu'on laiſſaſt tout là, & qu'on ſe miſt en chemin. [Cette conduite eſt-elle aſſez grave?
§ 37. Je ne comprens pas non plus ſa maniere d'agir] 'avec l'Abbé Pierre ſon frere, chez qui il ne voulut pas ſeulement demeurer un jour, quoiqu'ils ne ſe fuſſent point vus depuis 30 ans, parceque le portier qui ne le connoiſſoit pas, avoit voulu aller avertir l'Abbé avant que de le laiſſer entrer dans le monaſtere.

§ 37. 'Il vint de là à Antioche,[a] trois ans au moins aprés qu'il eut
a § 34. quitté ſon monaſtere, [comme nous venons de dire, & ainſi dans
§ 38.41. la 44[e] année de ſa retraite, & vers l'an 424.] Il fut fort maltrai- &c.
§ 38. té par l'Eveſque Theodote & par ſes Clercs, & ſoûtenu par le peuple, 'qui quittoit les egliſes pour le venir ecouter. [b] On l'ac-
b § 40. cuſoit d'hereſie,[c] & c'eſtoit aſſurément de celle des Meſſaliens,
c Bul.ori.p.514. d Boll.p.1026 § 39. [dont ſa conduite approchoit beaucoup.][d] Enfin le General de l'Orient, qu'il reprenoit de pluſieurs fautes auſſi-bien que Theo-
§ 41. dote, 'le chaſſa de la ville luy & ſes moines: & il prit cette occaſion pour aller viſiter ſes enfans ſpirituels, [c'eſt à dire ſans
§ 41. doute le monaſtere qu'il avoit fondé.] Il les viſita au bout de 20 ans, dit ſon hiſtorien: [à quoy je ne comprens rien, ſi au lieu de 20, on ne lit 4 ou 5 ans]

§ 41.42. 'Il retourna enſuite à Antioche, d'où le General luy fit défenſe de ſortir: Mais il prit un habit de mendiant pour aller prendre congé de ceux à qui il avoit déja dit fix fois adieu, ſelon ſon
§ 42. hiſtoire. [Qu'eſt ce que cela veut dire?] 'Il trouva à quelques journées d'Antioche un monaſtere nommé Crithenium, fondé par un de ſes diſciples, & où l'on obſervoit toutes ſes regles, ſinon qu'on y cultivoit un jardin, ce qu'il blaſma comme une choſe qui pouvoit empeſcher la perfection de la vertu. [Je ne croy pas que S. Auguſtin, S. Epiphane, S. Antoine, & tous les grands ſolitaires de l'Egypte, euſſent eſté de ce ſentiment.]

§ 43. 'Peu de temps aprés il vint à Conſtantinople, où il forma un monaſtere de 300 Religieux, qui [la pluſpart] avoient quitté les
§ 43. Sur.29.dec. p.348 § 4. monaſteres voiſins pour entrer dans le ſien, 'placé auprés de
e Sur.29.dec.p. 348. § 4. l'egliſe de S. Menne. [e] Il avoit alors entre ſes principaux diſciples un nommé Jacque. Ce fut auſſi en ce lieu que S. Marcel, qui fut depuis le troiſieme Abbé de ſon inſtitut, le vint trouver d'Epheſe,
§ 5. où il s'exerçoit depuis quelque temps dans la vertu. 'Jacque qui le connoiſſoit dés auparavant le preſenta à Alexandre, 'qui luy &c.
donna l'habit de Religieux. La

'La vie d'Alexandre raporte quelques miracles qui arriverent durant qu'il eſtoit auprés de l'egliſe de S. Menne, [a] & parle de l'admiration où eſtoit le peuple de la vie ſi extraordinaire qui ſe pratiquoit dans ſon monaſtere. Tout cela n'empeſcha pas neanmoins que le peuple meſme ne ſe ſoulevaſt contre luy. On le traita d'heretique, & on l'accuſa de vouloir corrompre l'Egliſe par le venin de ſon erreur. On le défera meſme ſur cela aux Prefets, dit ſon hiſtorien ſelon la traduction latine: [car nous n'en avons pas le grec. Je penſe qu'il l'entend de l'Eveſque & du Clergé de Conſtantinople, ou des Eveſques qui ſe trouvoient alors dans la ville. Et peut-eſtre qu'il faut raporter ceci à l'an 426, auquel Siſinne de Conſtantinople & les Eveſques qui l'avoient ordonné, entre leſquels eſtoit Theodote d'Antioche, ecrivirent une lettre celebre à l'Egliſe de Pamphylie contre les Meſſaliens.] Boll. 15. jun. p. 1027. §. 45-47. [a] §. 44. §. 48.

'Alexandre fut obligé de comparoiſtre en jugement, & ſon hiſtorien avoue que ſes juges le condannerent. Il ajoute qu'ils *exhiberetur.* 'l'abandonnerent au peuple, mais que perſonne n'oſa jamais luy toucher. [Je ne voy point que ni ſelon les loix Romaines, ni ſelon celles de l'Egliſe, des juges puiſſent abbandonner une perſonne au peuple.] §. 48 49.

'Cet orage eſtant diſſipé, [b] il s'en forma un autre de la part des moines [de Conſtantinopole,] qui demandoient chacun les Religieux qui les avoient quittez pour ſuivre Alexandre. Il fut donc arreſté avec ſes Religieux, qui furent ainſi obligez d'interrompre pour quelques jours leurs pſalmodie perpetuelle. On les maltraita extrémement, & enfin on les relaſcha, en leur ordonnant de retourner chacun en leur premier monaſtere: 'Mais au lieu de le faire, ils ſe réunirent tous autour d'Alexandre, [& *cœnobii.* quittant Conſtantinople,] 'ils établirent, leur monaſtere à 'l'embouchure meſme du Pont-Euxin, 'apparemment en un endroit 1. de la Bithynie appellé [c] Gemon. §. 48. [b] §. 50. §. 51. p. 1019. §. 5. p. 1028. §. 52.

'Ce fut en ce lieu, ſelon la vie de Saint Marcel, qu'Alexandre établit veritablement la priere continuelle, en diſtribuant ſes Religieux en diverſes claſſes, qui ſe ſuccedoient les unes aux autres pour chanter ſans interruption les loüanges de Dieu. [Je voudrois que nous euſſions quelque choſe de poſitif, pour dire qu'il fit cette diſtribution non ſeulement afin que ſes Religieux puſſent prendre quelque repos, mais auſſi afin qu'ils euſſent du p. 1019. §. 5.

1. 'M. Bulteau veut que Gomon ſoit l'Irenée, qui ne fut neanmoins donné aux Acemetes qu'aprés la mort d'Alexandre, 'enterré à Gomon. Bult. ori. p. 517. Boll. p. 1028. §. 52.

temps pour gagner de quoy vivre par le travail de leurs mains.

p.1028. § 52. Il paroiſt qu'il vécut peu aprés ce nouvel établiſſement:] 'Il
Sur.29.dec.p. fut enterré à Gomon dans la Bithynie. 'S. Marcel ſon diſciple
349. §5. avoit connu ſa mort par eſprit de prophetie: & jugeant bien que
l'on jetteroit les yeux ſur luy pour luy ſucceder, il ſe retira ſecret-
§6. tement. 'Alexandre eſtant mort cependant, comme on ne ſavoit
point où eſtoit Marcel, les Religieux elurent pour leur Abbé
§11. un vieillard nommé Jean, 'à qui Saint Marcel ſucceda depuis.
§7. 'Durant que Jean eſtoit Abbé, un nommé Philothée luy per-
ſuada de transferer ſon monaſtere en un lieu qu'il luy donna,
nommé Irenée, c'eſt à dire calme & tranquille: Et peut-eſtre
que ſa ſituation eloignée de toute ſorte de bruit & de tumulte
luy avoit fait donner ce nom. Il eſtoit [auſſi] dans la Bythynie
G.Il.boſp. ſur le bord de la mer, vis à vis du Soſthenium, 'qui eſt un port ou
un havre de la Thrace, un peu audeſſus de Conſtantinople du
§7|Boll.15.jan.' coſté du nord, appellé par les anciens Laoſthene. 'Ce fut ce
p.1028. §51.53| nouveau monaſtere fondé par les diſciples d'Alexandre, que
Sur. §7. l'on commença à appeller le monaſtere des Acemetes, & qui
Boll.15 jan.p. depuis eſt devenu ſi celebre. 'On y tranſporta auſſi le corps
1028. §53. d'Alexandre, qui y faiſoit tous les jours, dit ſon hiſtorien, un
grand nombre de miracles.

Theſr.L.p.554. 'Stude qui avoit eſté Conſul [en l'an 454,] ayant fait baſtir à
b|Theph p.97. Conſtantinople en 462, une egliſe de Saint Jean Batiſte, y mit
b.&c. Boll.15.jan.p. quelques Religieux tirez du monaſtere des Acemetes: 'Et c'eſt
1019. §7. ce qui a formé le monaſtere des Studites ſi celebre dans l'hiſtoi-
Cang.de C.l.4. re de l'Egliſe d'Orient. 'Il s'y trouvoit plus de mille Religieux
p.103. du temps que Saint Theodore en eſtoit Abbé. Codin aſſure que
Stude y avoit aſſigné de grands revenus, & beaucoup de terres,
[contre les maximes d'Alexandre.]

Boll.p.1028.§51. 'La vie d'Alexandre porte qu'aprés ſa mort, non ſeulement
53. la diſcipline qu'il avoit établie ſe conſerva dans ſon monaſtere:
mais que le nombre de ſes diſciples ſe multipliant, cette inſtitu-
tion [de la priere continuelle] ſe repandit de toutes parts, ſoit
Sur.29.dec.p. dans l'Empire Romain, ſoit meſme dans les pays barbares. 'La
350. §13. vie de Saint Marcel dit à peu prés la meſme choſe: [Mais je croy
qu'ils ne conſervoient pas le nom d'Acemetes, & que ce nom
eſt toujours demeuré particulier au premier monaſtere de l'Ire-
née, dont les autres avoient tiré leur origine.]

SYNESE,

ARCHEVESQUE DE PTOLEMAIDE EN LIBYE.

ARTICLE PREMIER.

Famille & erudition de Syneſe.

SYNESE fleuriſſoit[en Libye]du temps[qu'Arcade &]Theodoſe le jeune tenoient l'Empire d'Orient.'Il eſtoit de Cyrene, [qu'on fait capitale de la Pentapole ou LibyeCyrenaïque,]ª& qui avoit eſté la patrie de Carneade & d'Ariſtippe celebres entre les philoſophes. Evag.l.1.c.13. p.502.c.d. Syn.ep.50.p.188 189. ª p.188.d.

[Sa famille y eſtoit auſſi illuſtre qu'aucune autre de la terre pour l'antiquité & pour la nobleſſe.] 'Car il dit que ſa genealogie eſtoit décrite de pere en fils juſques à ſon pere, & juſqu'à luy dans les regiſtres publics de la ville de Cyrene, depuis Ariſthene qui avoit amené à Sparte les Doriens [& les deſcendans d'Hercule, environ onze cents ans avant J. C, & dont les Rois de Sparte ſont deſcendus:] '& meſme depuis Hercule. On voyoit en cette meſme ville les tombeaux de ſes anceſtres, qu'il appelle Doriques, 'parceque Cyrene eſtoit une colonie des Doriens qui poſſedoient Sparte; ᵇ& ils y eſtoient honorez. ep.57.p.197.d. catal.p.303. Pet.rat.t.1.l.2.c. 12.p 85. ᵇ Syn.ep 129. p.260.c.

ᶜIl avoit un frere plus jeune que luy, avec qui il eſtoit fort uni, [& à qui il écrit fort ſouvent.]ᵈIl ſe nommoit Evopce. ᵉLe Pere Petau & Baronius ne doutent point que ce ne ſoit le meſme ᶠEvopce qui aſſiſta en 431 au Concile d'Epheſe comme Eveſque de Ptolemaïde dans la Penapole; & qu'ainſi il n'ait ſuccedé à Syneſe. 'Quelques uns luy donnent encore un frere nommé Anaſtaſe, ["ce qui nous paroiſt difficile à croire] 'Il avoit auſſi une ſœur, 'qu'il ſemble appeller Stratonice; ᵍ& le P. Petau n'en doute pas. ʰElle eſtoit mariée à un Theodoſe "garde du corps de l'Empereur. [On pourroit encore marquer divers noms de ſes parens; mais cela ſeroit inutile.]'Il ſemble dire qu'il avoit eſté elevé à Cyrene avec un nommé Auxence. ᶜ ep.3.p 158. ᵉ n.p.2.[Bar.411.§ 70. ᶠ Conc.t.2 p. 234.b. Syn.n.p.1. car.8 p.347.a. ep.75.p 322.b. ᵍ n p.1. ʰ ep.75.2.222.b. c. ep.60.p.204.a.

protector domeſticus.

NOTE 1.

n.p.1. Il ſe maria, & apparemment à Alexandrie, [a]puiſqu'il dit qu'il
a ep.18.p.173.d. avoit eu ſes enfans dans cette ville, & qu'à cauſe de cela il re-
ep.105.p.248.d. gardoit tous ceux d'Alexandrie comme ſes concitoyens. 'Et il dit encore qu'il a receu ſa femme de la main ſacrée de Theophile
n.p.1. d'Alexandrie, [qui fut fait Eveſque en l'an 385.] 'Quelques uns luy donnent quatre fils: ['quoique nous ne voyons pas moyen Note 2.
de dire qu'il en ait jamais eu plus de trois.

dio,p.62. C'eſtoit en Syneſe une grande marque d'eſprit que] 'la facilité extreme qu'il avoit à imiter toutes ſortes d'auteurs, quelque
Evag.l.1.c.13.p. 502.c. different que fuſt leur ſtyle & leur maniere d'écrire. 'Auſſi il ſe
b Syn.ep.92.p. 231.d. rendit habile generalement en toutes ſortes de choſes. [b] Ecrivant à un Heſyque, il dit que la ſacrée geometrie les avoit unis en-
p.232.a &alibi. ſemble; '& il ſe ſert quelquefois agreablement dans ſes lettres des
aſtr.p.310.a. maximes de cette ſcience. 'Il dit que la geometrie & l'arithmetique ſont des regles aſſurées & infaillibles pour trouver la verité.

catal.p.303.c. 'Il avoue qu'il a ſouvent veillé pour obſerver le lever & le cours
aſtr.p.312.a. des aſtres. 'Il fit meſme un écrit ſur cette matiere, [c] avec un inſtru-
c p.311.a. ment d'argent, [d] qu'on appelle un aſtrolabe; [e] & qui ſelon la deſ-
d p.307.a cription qu'il en fait, eſtoit proprement un globe celeſte, [f] quoi-
e p.311-313. qu'il ſemble qu'il ne fuſt pas rond.
f p.312.

[Pour l'eloquence, il y a acquis une tres grande reputation, cette perfection ayant paru en luy d'autant plus admirable qu'elle ſembloit plus difficile à un homme de Libye, païs où le grec ne pouvoit eſtre que tres corrompu, & eloigné de toutes les grandes villes, où il ſemble que l'art de la parole s'apprenne
Phot.c.28.p.16. & ſe cultive plus aiſément que dans les autres.] 'Photius dit que ſon ſtyle eſt pompeux & elevé, & que meſme il approche de la magnificence de la poëſie. [Turnebe en parle avec plus d'etenduë dans l'epiſtre greque qui eſt au commencement de Syneſe.]
p.16. 'Mais Photius eſtime particulierement ſes epiſtres, qui ſont pleines, dit-il, d'une grace & d'une douceur tres agreable, & avec cela les penſées en ſont energiques, & les raiſonnemens forts & ſolides. [Nous avons encore de luy diverſes pieces de
Syn.ep.153.p. 290.c. poëſies, qui ſont aſſurément tres vives & tres elevées:] '& il témoigne luy meſme qu'on avoit beaucoup eſtimé ſes poëſies.

[Enfin il falloit bien que la reputation que l'eloquence luy
ep.153.p.290.b. c. avoit acquiſe fuſt conſiderable,] 'puiſqu'elle luy attiroit des envieux, qui ne pouvoient ſouffrir qu'il naiſt une partie de ſon loiſir à polir ſon ſtyle, & à exprimer ſes penſées avec quelque
p 291.c. agrément. 'Et ce fut ſur ce ſujet qu'il fit un traité [intitulé, *De la*

conduite de ſa vie, ou *Dion*, parcequ'il y employoit particuliere-
ment l'exemple de Dion Chryſoſtome.] 'il dit dans cet ouvrage dio.p.46.47.
qu'il euſt bien voulu que la nature euſt rendu l'homme capable de s'appliquer ſans diſcontinuation à la contemplation de la verité, & ſans avoit beſoin de ſe relaſcher quelquefois, & de ſe divertir un peu. Mais que n'eſtant ni exemt de ce beſoin, comme Dieu, ni reduit à trouver ſa ſatisfaction dans les plaiſirs du corps comme les beſtes, il ne ttouvoit point de milieu plus innocent & plus proportionné à ſon occupation principale, que de s'amuſer à faire quelques pieces d'eſprit & d'eloquence.

ARTICLE II.

Syneſe s'applique à la philoſophie : Il va à Alexandrie & à Athenes.

[SA profeſſion eſtoit donc proprement la contemplation de la verité,] 'à laquelle il ne croyoit pas qu'on puſt arrivet, Syn.dio.p.49.50
qu'aprés avoir entierement purifié l'ame par l'exercice & la ep.136.p.273.
pratique de la vertu, qu'il appelle le fondement, & comme les 274.
premiers elemens de la veritable philoſophie. [Ainſi il ne ſe pouvoit rien de plus noble que l'idée qu'il avoit priſe pout le gouvernement de ſa vie: Et il euſt eſté tout à fait heureux, s'il n'euſt peclié luy meſme contre la vertu,] 'qu'il pretend fauſſement dio.p.49.d.
avoit manqué aux ſaints ſolitaires, c'eſt à dire contre les regles de la prudence.

[Car au lieu de chercher la verité dans la ſource unique, où on la peut trouver toute pure, c'eſt à dire dans les Ecritures ſaintes,] 'il étudia principalement la philoſophie payenne [a]ſous Phot c.16.p.16.
Hypacie, [b]qui tenoit à Alexandrie une ecole publique de la a n p.1.
doctrine de Platon & de Plotin. [c]Il l'appelle ſa mere, ſa ſœur, b Socr.l.7.c.15.
ſa maiſtreſſe, ſa bienfactrice, & cela meſme depuis qu'il fut p.352 a.
Eveſque. [d]Il va juſqu'à dire que c'eſt une ame divine. [e]Il ſe loüe c Syn.ep 16.p.
extremement d'un voyage qu'il avoit fait avec Hercullien [à 273.a.
Alexandrie,] patcequ'il luy avoit fait connoiſtre ce qu'il n'avoit d ep.10.p.170.
pu croire ſur le raport de la renommée, en le rendant luy meſme e ep 136.p.272 d.
ſpectateur & auditeur de cette femme extraordinaire, qui ouvroit aux autres la porte des myſteres de la veritable philoſophie. 'Il ſoumettoit ſes ouvrages à ſon jugement, pour les ex- ep.153.p.292.
poſer avec aſſurance aux yeux du public ſi elle les en jugeoit dignes, ou les condanner à de perpetuelles tenebres, ſi elle preferoit la verité à ſon ami, & aimoit mieux luy dire ſincere-

ment qu'ils ne valoient rien, que de le flater par des loüanges trompeuſes.

Socr.l 7.c.15.p. 352.c. 'La philoſophie qu'elle enſeignoit eſtoit, comme nous avons dit, celle de Platon & de Plotin, [c'eſt à dire celle que Plotin

Phot.c.284 p. 549. avoit appriſe "d'Ammone philoſophe Chrétien] 'qui avoit le premier raſſemblé en un ſeul corps de doctrine les principes de Platon, d'Ariſtote, & des autres philoſophes, autant qu'ils ſe pouvoient accorder enſemble. [Cela paroiſt aſſez par les écrits de Syneſe, où l'on trouve non ſeulement la doctrine de Platon, mais encore diverſes choſes tirées de Pythagore & des autres philoſophes: Et il joint tout cela enſemble dans ſes hymnes avec les maximes de l'Egliſe. Il ne faut pas douter que depuis qu'il fut Eveſque, il n'ait purifié ſa doctrine par l'étude de l'Ecriture. Mais il faut avouer qu'il luy reſtoit encore beaucoup d'expreſſions plus d'un Platonicien que d'un Chrétien.]

v. Ammone Saccas.

Euſn.p.121.l.2. 'Plotin & les autres diſciples d'Ammone faiſoient un myſtere de leur philoſophie, & obſervoient un grand ſecret pour ne la

Syn.ep.136.p. 237.b.c. pas communiquer aiſément à d'autres. Syneſe dit qu'il gardoit religieuſement ce ſecret, & que dans les converſations ordinaires, il ne parloit que de choſes communes & ordinaires: '& lors

c.d. meſme qu'il écrivoit à des philoſophes, il ne vouloit rien dire clairement dans ſes lettres, depeur qu'elles ne tombaſſent en

b.c. d'autres mains. 'Il s'ouvrit une fois comme par hazard, à ce qu'il

ep.142 p.279.a. dit, à un nommé Hercullien: 'mais il luy fit promettre qu'il n'en

p.279.280. parleroit point à d'autres. 'Et Hercullien en ayant neanmoins laſché quelques paroles, il luy en fit une reprimende aſſez ſevere dans une lettre qu'il luy écrivit ſur ce ſecret, [dont il dit de fort belles choſes.

Lorſqu'il rend raiſon pourquoi il joignoit l'étude de l'eloquen-

dio.p 42.b. ce à celle de la philoſophie,] il dit que c'eſt parcequ'un veritable philoſophe ne doit pas eſtre un ſauvage, mais un homme capable

p.43.44. de parler de toutes choſes avec agréement & avec ſcience; '& parceque l'art de la parole luy pouvoit donner moyen de tourner ſes diſcours comme il vouloit, & de ſatisfaire par des choſes communes ceux qui en demandoient de relevées, qu'il n'eſtoit pas à propos de leur decouvrir.

ep.54 p.190.b.c. [Nous pouvons raporter à ſa philoſophie le voyage qu'il fit à Athenes] 'Il dit ce ſemble que beaucoup de particuliers & de preſtres fondez ſur je ne ſçay quels ſonges, le menaçoient de quelque malheur, s'il ne faiſoit promtement ce voyage'. Mais une autre raiſon qu'il avoit, eſtoit de n'eſtre plus obligé de re-

garder comme avec veneration ceux qui y avoient eſté. Car ces gents, dit-il, quand ils ſont parmi nous, ſe regardent comme des demi-dieux parmi des mulets, non pas qu'ils entendent mieux que nous ni Ariſtote, ni Platon, mais parcequ'ils ont
c ix. vu l'Academie, le Lycée, & [c]la Galerie, dont les Stoïciens ont pris leur nom.

Il ne fut pas fort ſatisfait de ce voyage. Car il trouva que Athenes n'avoit plus rien d'illuſtre & de venerable que les noms des lieux qui avoient autrefois eſté celebres. C'eſt pourquoi il la compare à une hoſtie immolée & conſumée, dont il ne reſte plus que la peau pour faire voir quel avoit eſté cet animal. Ainſi, dit-il, il n'y a plus de philoſophie à Athenes: mais ſeulement en ſe promenant on voit l'Academie, le Lycée, & la Galerie des Stoïciens, qu'on ſurnomme encore la peinte, quoiqu'il n'y ait plus de peintures, depuis que le Proconſul en a oſté les planches que [le peintre] Polygnote avoit enrichies par ſon art. Il ajoute qu'au lieu d'eſtre la demeure des ſages, comme autrefois, elle n'eſtoit plus renommée que pour le miel du mont Hymette; & il ſe rencontroit plaiſamment qu'entre les marchands qui en faiſoient trafic, il y avoit deux Plutarques. ep.135.p.272.a. b. c.

ARTICLE III.

Quel eſtoit le genie de Syneſe.

QUELQUE amour qu'euſt Syneſe pour la philoſophie & pour les lettres, il ne voulut neanmoins jamais faire une profeſſion publique de philoſophe, ni en porter exterieurement aucune marque. [a]Il ne voulut ni reciter aucun de ſes ouvrages parmi les ſavans, [b]ni que d'autres les y recitaſſent, [c]ni ſe reduire à inſtruire ſeulement deux ou trois perſonnes. [d]Il vouloit eſtre entierement libre & degagé de toute ſorte de ſujettion & de ſoin: Il dit que c'eſtoit le partage que Dieu luy avoit donné. Syn.ep.57.p.200 a.b. a dio,p.56.a b. ep.101.p.240. 241. c dio,p.56 a.b. d a.

[e]Il eſtoit d'un naturel extremement doux. [f]Il regarda toujours une vie douce & tranquille comme le ſouverain bonheur, comme une imitation de la felicité eternelle de Dieu, & comme le moyen d'elever l'eſprit, & de le nourrir [de la connoiſſance de la verité.] Il avoit toujours pris tres peu de part aux peines ordinaires des enfans, aux ſollicitudes des jeunes gents, & aux embaras des perſonnes plus âgées. Quand il fut en état de ſe méler d'affaires, il ne s'en inquieta non plus qu'un enfant. Mais e ep.66 p.207.d. f ep.57.p.193.194

voulant, dit-il, faire de tout le temps de ma vie comme une « feſte ſolennelle, je ne penſai uniquement qu'à conſerver mon « eſprit dans un parfait calme, & eloigné de tout ce qui en pou- « voit troubler la paix & le repos. Dieu fit qu'en cet état meſme je « n'eſtois pas inutile aux hommes. Car je rendois ſervice tant à des « particuliers, qu'à des villes entieres, ſelon les beſoins qui ſe « preſentoient: & Dieu m'a fait la grace en me rendant capable de « grandes choſes, de porter ma volonté à tout ce qu'il y a de meil- « leur. Cependant quelles que fuſſent mes occupations, rien ne « put interrompre mon application à la philoſophie, ni troubler « le doux repos que j'avois embraſſé. Mais quand on n'a qu'à « parler pour perſuader, & qu'on peut par ſes paroles faire im- « preſſion ſur ſes auditeurs, qui peut les refuſer pour ſoulager la « moindre perſonne dans ſa miſere? L'homme eſt quelque choſe « de trop precieux, puiſque ſa redemption ne couſte rien moins « que le ſang de J. C, qui a bien voulu ſouffrir pour luy le ſupplice « de la croix. Or la divine providence a permis que juſqu'alors « j'ay eu aſſez de pouvoir ſur l'eſprit des hommes pour leur per- « ſuader ce que je voulois: & à peine ſouvent avois-je entrepris « une choſe, que j'en voyois auſſitoſt les heureux ſuccés. Soûtenu « donc par ces grandes eſperances, je vivois au milieu du monde « dans un parfait degagement & une liberté entiere. Tout mon « temps eſtoit partagé entre la priere, la lecture & la chaſſe. Car « pour procurer à l'ame & au corps une parfaite ſanté, il faut « d'une part y travailler de ſon coſté, & de l'autre demander à « Dieu cette grace par la priere. [Cet endroit & divers autres que « l'on y pourroit joindre, nous font voir que le genie de Syneſe eſtoit un genie doux, facile & gay, né pour ſervir ſes amis, & aimer le bien public, mais qui aimoit encore plus que tout le reſte la douceur & le repos qu'il employoit particulierement à l'étude.

On voit dans ſes hymnes qu'il s'elevoit extremement audeſſus de toutes les choſes de la terre, qu'il mepriſoit les honneurs & les biens du monde, & qu'il ne vouloit jouir que de Dieu. Et neanmoins il demande à Dieu qu'il le faſſe vivre dans la douceur, qu'il l'exemte des maladies, qu'il détourne de luy toutes les afflictions temporelles, & qu'il ne luy donne ni les richeſſes, ni la pauvreté: en ſorte que ſi ſa theologie eſt toujours mélée de quelques dogmes peu exacts, qu'il pouvoit avoir tirez de Platon; auſſi ſa morale n'eſtoit pas tout à fait exemte des maximes d'Epicure.]

Il dit encore autrepart, que depuis ſa jeuneſſe juſques à ſon epiſcopat, il avoit toujours vécu ſans affaires, employant ſon loiſir à la philoſophie & à la meditation de la verité, n'ayant eu d'occupation que celles qui ſont indiſpenſables à un homme & à un citoyen. » Vous ſavez, dit-il, à ſon frere, que le divertiſſement & l'étude ſont toute mon occupation. Lorſque j'étudie, ſi c'eſt quelque choſe de Dieu, il faut que je ſois tous ſeul: mais pour me divertir, j'aime fort la compagnie; & dés que je n'ay plus les yeux ſur les livres, je ſuis preſt à tout ce qu'on veut. Pour ce qui eſt du ſoin des affaires & du gouvernement, & mon naturel & mes occupations m'en eloignent entierement. Syn. ep. 11. p. 171. ep. 105. p. 147. c. d

Il avoit toujours eu beaucoup de bonheur. [a] Il avoit eſté honoré des hommes autant qu'un philoſophe le peut eſtre, & avoit trouvé partout du contentement & de la joie. Ce n'eſt pas neanmoins qu'il euſt de la force pour ſupportet les afflictions; mais tout luy réuſſiſſoit audehors. Dieu s'eſtoit montré ſi favorable à ſes prieres, qu'il ne ſe ſouvenoit pas de luy avoir jamais rien demandé qu'il n'euſt obtenu. Si l'on accordoit quelque grace à la province, on luy en donnoit tout l'honneur, & ainſi il paſſoit pour avoir beaucoup de credit, & il eſtoit reſpecté de tout le monde. ep. 57. p. 196. b. [a] ep. 79. p. 227. a, b. ep. 57. p. 195. d.

ARTICLE IV.

Emplois de Syneſe dans ſa vie privée: De ſes hymnes.

ON ſe moquoit de Syneſe, de ce que pendant que ſes parens ſe mettoient fort en peine d'avoir des charges, il demeuroit particulier, & comme un homme du peuple. Mais il ſe » rejouiſſoit de ces moqueries: Et puiſque l'état des affaires ne » ſouffre plus, dit-il, que les villes ſoient conduites par des philoſophes, j'aime mieux voir mon ame environnée, & comme » gardée par une couronne de vertus, que de voir une troupe de » ſoldats autour de mon corps. Syn ep. 101. p. 240 a, b.

Il avoit ſi peu d'attache à ſon bien, qu'il fait une proteſtation ſolonnelle de n'avoir jamais pris aucun ſoin ni de ſon argent, ni des ſes terres, ni de tout ce qui eſtoit chez luy, & de n'avoir jamais receu les contes de ce qu'il depenſoit ou par jour, ou par année, pour ne s'occuper tout entier qu'aux actions de l'eſprit, en quoy il croyoit ſe rendre ſemblable à Dieu. Il dit autrepart » qu'il ne pretend pas laiſſer ſes enfans fort riches: Car, dit-il, ep. 57. p. 199. 200. dio, p. 59. c. d.

j'ay diminué mes fonds de terre, beaucoup de mes valets ſont « devenus mes concitoyens & mes egaux; (c'eſt à dire qu'il les « avoit affranchis & faits citoyens) je n'ay point d'argent, ni en « monnoie, ni dans les meubles & les joyaux de ma femme; & « celui que j'avois, je l'ay depenſé utilement. Il n'y a que des « livres dont j'ay beaucoup plus qu'on ne m'avoit laiſſé. «

ep.133.p.270.c.d. 'Il écrit à un de ſes amis, que s'il veut quitter ſa profeſſion [d'avocat,] où il ne réuſſiſſoit pas beaucoup, il n'avoit qu'à venir chez luy. Vous y trouverez, luy dit-il, une maiſon de « frere. Quoique je ne ſois pas riche, ce que j'ay, ſuffira pour « Pylemene & pour moy; & ſi vous venez, peut-eſtre que je ſerai « riche. Car d'autres le feroient de ce que j'ay. Mais je ſuis un « fort méchant œconome; & neanmoins quelque negligent que « je ſois, mon bien n'a pas laiſſé juſqu'à preſent de me ſuffire, & « il y en aſſez pour un philoſophe. Que ſi l'on en prenoit un peu « de ſoin, il y en auroit meſme beaucoup. «

cataſ.p.67.c| ſom.p.148.d.e| ep.147.p.286. b|219.p.265.b. c|ep.147.p.286. b. d|ep.105.p.250. a. 'Il parle en bien des endroits de l'amour qu'il avoit pour la chaſſe. [a]Il dit qu'Homere devoit donner à la chaſſe les loüanges qu'il donne au bareau qui les merite ſi peu: [b]& entre les raiſons qu'il avoit de ne pas vouloir eſtre Eveſque, il dit qu'ayant toujours aimé le divertiſſement, en ſorte qu'on l'avoit taxé de s'attacher avec excés aux armes & aux chevaux, il ne pourroit ſans douleur voir ſes pauvres chiens demeurer ſans aller à la chaſſe, & ſes arcs ſe manger de vers. 'Il compoſa meſme des livres de la chaſſe, que les jeunes gents qui aimoient les lettres greques, & la politeſſe du diſcours, receurent avec applaudiſſement, '& que ſes amis luy demandoient de fort loin. [On ne les a pas aujourd'hui.

ep.153.p.290.c.

ep.100.p.239.a.

Il joint quelquefois le jardinage à la chaſſe, comme lorſqu'il dit agreablement:] 'Je comprens les choſes, & j'en juge auſſibien « qu'un autre. Mais pour la rhetorique, ce n'eſt pas mon métier. « Je fais mon capital de deux choſes, de cultiver des arbres, & « de nourrir de bons chiens de chaſſe. Mes doits ne s'usent pas « à manier la plume, mais à manier des dards & des beſches. «

cataſ.p.66.d.

Nous avons dit que la priere avoit toujours occupé une partie de ſon temps. Les hymnes que nous avons de luy, ſemblent eſtre des fruits de ſes prieres, & ſont elles meſmes des prieres. Car elles s'adreſſent toutes à Dieu avec des mouvemens tres ardents & tres elevez. Mais aprés avoir mepriſé les richeſſes, les honneurs, les charges, & toutes les choſes de la terre pour ne poſſeder que Dieu, il deſcend auſſitoſt, & demande avec luy

une vie douce, paiſible, tranquille, exemte de maladie, de peine, d'affliction, de pauvreté, de toute ſorte d'incommodité & de traverſe.]

'Les dogmes auſſi n'en ſont pas tout à fait exacts, comme nous l'avons remarqué. 'Il y parle ſouvent de dieux pour dire des anges. [a] Il ſemble dire que toutes les ames ſont des parties d'une certaine ame univerſelle repanduë dans tout le monde, meſme dans les aſtres, & que cette ame eſt un ecoulement de Dieu. 'Il ſemble quelquefois faire le Fils inferieur au Pere. 'Il ſemble dire que le Saint Eſprit eſt la volonté du Pere moyenne entre le Pere & le Fils. 'Il ſemble reconnoiſtre deux Verbes. [L'on y trouve beaucoup d'expreſſions qui peuvent eſtre vraies, mais qui ſont plutoſt tirées des philoſophes payens que de l'Ecriture.

Evag. n. p. 204.
Syn. car. 3. p. 322. b. c.
a car. 1. p. 316. a.
car. 3. p. 322. c.
p. 324. b | 4. p. 337 d | 5 p. 343.
car. 4. p. 338. c.

Il a fait aſſurément pluſieurs de ſes poëmes eſtant Chrétien,] 'puiſqu'il y invoque expreſſément J C. incarné: ['mais il pouvoit n'avoir pas encore receu le batteſme.] [b] Il y en a un où il ſemble demander ce ſacrement. [Il s'y ſert du dialecte dorique pour honorer ſes anceſtres. Ses nombres ſont aſſez extraordinaires,] '& il dit en effet qu'il en avoit inventé quelques uns.

Note 3.

car. 5. p. 342. c | 7 p. 315. b.
a car. 3. p. 331. a.
b | 333. a.
car. 7. p. 345. b.

ARTICLE V.

Syneſe eſt deputé a conſtantinople vers l'Empereur Arcade.

[POUR ce qui eſtoit du ſervice qu'il rendoit à ſes amis, outre ce qu'il en dit dans le paſſage que nous avons raporté,] 'il proteſte dans une lettre que tant qu'il aura quelque reſte de vie & de pouvoir, il ne manquera jamais de ſervir ſes amis de tout ſon cœur en toutes manieres. 'Il témoigne en écrivant à Hypacie, qu'elle avoit accoutumé de l'appeller le bien & le ſupport des autres, parcequ'il employoit toujours pour ſes amis le credit qu'il avoit acquis auprés des grands: & il proteſte au meſme lieu, que tous les malheurs poſſibles ne l'empeſcheroient jamais de haïr l'injuſtice, & de ſecourir autant qu'il pourroit les perſonnes opprimées.

Syn. ep. 44. p. 181.
ep. 80. p. 228. c.

'Il ſervit, comme nous avons vu, & les particuliers & les villes entieres, [principalement Cyrene qui eſtoit ſa patrie.] 'Car il ne ſe diſpenſa point des devoirs auſquels les citoyens eſtoient alors obligez envers leurs villes; '& il dit que la philoſophie qu'il avoit embraſſée ne s'eloignoit point du gouvernement & des devoirs de la vie civile. 'Il témoigne qu'il avoit fait

ep. 57. p. 194. a.
ep. 11. p. 171. a.
an. p. 305. a.
ep. 94. p. 235. c.

ce qu'il avoit pu pour relever la milice & le Conſeil de ville, reduits à l'état des ſerviteurs & des eſclaves.

a. a n.p.5. b car.3.p.329.a c n.p.6. ſom p.148. reg.p.32.c.

'Ce fut aprés cela qu'arriva la deputation, [a] qui l'obligea d'aller à Conſtantinople vers l'Empereur Arcade au nom de la ville [de Cyrene,] ſa mere & ſa patrie, [c] & peut-eſtre au nom de de toute la Pentapole, 'puiſqu'il dit que ce voyage réuſſit au bien des villes; '& qu'il avoit à expoſer à l'Empereur les requeſtes & les demandes des villes, [c'eſt à dire ſans doute des cinq qui compoſoient la Pentapole, & luy donnoient ce nom.] 'C'eſtoient Cyrene, Ptolemaïde, Arſinoé ou Theuquires, Darnis, & Berenice ou les Heſperides.

Amm.l.22.p.233. l.28.p.377-379.

'Ammien témoigne que du temps de Jovien & de Valentinien, les Auſturiens barbares d'Afrique avoient fait de grands ravages dans la Tripolitaine, [qui n'eſt pas loin de la Pentapole, & celle ci, ſelon Syneſe, eſtoit ſouvent ravagée par les Auſuriens,] 'que d'autres nomment encore Auxoriens. Ces peuples qui demeuroient entre la Libye & l'Afrique s'eſtant ſoulevez ſous Arcade, & joints avec les Maziques, deſolerent du coſté de l'Orient & la Libye, & une grande partie de l'Egypte, & ſe jettant ſur l'Afrique du coſté de l'Occident, ils y cauſerent les meſmes maux. ['On voit que vers l'an 395, les Maziques deſolerent le celebre deſert de Sceté.] V.S.Moyſe le voleur.

Phlg.l.11.c.8.p.154.

Syn.ep.58.p.201.b. d cat.p.304.a. ep.57.p.193.a.b

'Outre la guerre, la Libye eſtoit affligée par les tremblemens de terre, par les ſauterelles, par la famine, par le feu [d] qui avoit conſumé les moiſſons entieres de trois villes. 'Les ſauterelles avoient perdu tous les grains, & mangé les arbres juſques à l'écorce, aprés quoy un vent du midi les avoit emportées dans la mer.

Amm.l.22.p.233. Syn.reg.p.2.d.

[Pour Cyrene en particulier, Ammien qui écrivoit ſous Theodoſe I,] 'dit que c'eſtoit une ville fort ancienne, mais deſerte. Syneſe dit dans cette legation meſme, que cette ville greque ſi ancienne, ſi renommée, & ſi celebre dans les poëtes les plus fameux, eſtoit alors dans la pauvreté & dans la deſolation, en un mot, que c'eſtoit une grande & vaſte maſure. 'Ce fut donc pour la ſoulager, que Syneſe entreprit d'aller à Conſtantinople. [e] Il y alla 'apparemment en 397, [f] & y demeura trois ans, [g] qui finirent en l'an [400,] auquel Aurelien eſtoit Conſul. Not 4.

ſom.p.148.c. car.3.p.328.d. e n.p.6. f ſom p.148.c. g ep.61.p.204.d

ARTICLE VI.

De ce que Syneſe fit à Conſtantinople : Son diſcours à Arcade : De Troïle.

SYNESE dit qu'il voudroit pouvoir effacer de ſa vie les trois années qu'il a employées à ſa legation de Conſtantinople, [ſans doute à cauſe]de la peine qu'elle luy donna, dont il parle aſſez au long dans ſes vers. Il ſemble meſme qu'il fuſt ſouvent obligé de coucher devant le palais ſur un grand tapis qu'il promit de laiſſer en partant à un Aſtere de ſes amis. Il dit auſſi qu'il avoit eſté attaqué par des ſortileges & des enchantemens magiques, dont il avoit eſté averti en ſonge, & avoit trouvé moyen de ſe garantir. Il parle d'un certain Jule de Cyrene qui s'eſtoit fort oppoſé à luy touchant ſa legation. S. n,ſom.p.148. c. car.3.p.329.1 b. ep.61 p 104.b c. ſom.p.148.d. ep.94.p.235.a.

[Nous avons dans ſes écrits un illuſtre monument de ſa legation,] ſavoir la harengue qu'il prononça devant l'Empereur [Arcade,]en luy preſentant une couronne d'or au nom de la ville de Cyrene[Il n'y touche preſque pas le ſujet de ſa legation, ſinon]qu'aprés avoir dit un mot du miſerable état où eſtoit Cyrene, il ajoute qu'elle avoit beſoin d'un Empereur pour reprendre ſon ancien luſtre, qu'elle ſortiroit de ſa pauvreté quand le Prince voudroit ; & qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'elle ne luy envoyaſt une ſeconde couronne digne de la grandeur & de l'opulence d'une ville rétablie par un Empereur. Mais il marque à la fin qu'il avoit à traiter plus amplement avec l'Empereur des demandes des villes[de la Pentapole.] Ainſi c'eſt avec raiſon qu'on croit qu'il fit ce diſcours au commencement de ſa legation, dés l'an 397 ou 398. de reg.p.2.c. V.la note 4. d. p.31 c. n.p.6.

Il l'emploie donc tout entier à donner à Arcade l'idée d'un veritable Prince; d'où vient qu'il eſt intitulé de la royauté, ou de la conduite des Rois. & il eſt marqué ſous ce titre dans Photius. [Il y repreſente à ce jeune Prince les defauts qu'il pouvoit commettre, & qui eſtoient déja dans le gouvernement, avec une telle liberté qu'on ne peut douter qu'il n'ait ſujet de dire,] qu'il luy avoit parlé plus hardiment que n'avoit jamais fait aucun grec. &c. περὶ βασιλείας Du Pinp.8.38. Phot.c.118.p.ic. Syn.ſom p 248.

Il y parle fort au long des ſoldats Gots que les Romains recevoient, & dont ils compoſoient leurs troupes ; ce qu'il dit eſtre une choſe tres dangereuſe, & capable de renverſer abſolument l'Empire dans peu de temps; & l'experience l'a fait aſſez voir p.248. n.p 12.

dans les troubles que Tribigilde & Gaïnas cauſerent un an ou deux aprés, ſans parler des maux qu'Alaric fit en Occident. [On a vu ſur Theodoſe I. comment les Romains avoient eſté plutoſt forcez qu'engagez à donner place à ces barbares dans leurs pro-
reg.p.22.b. vinces & dans leurs armées.] Syneſe dit que l'on voyoit déja en quelques endroits des marques de ce feu naiſſant, & comme des eſcarmouches de cette guerre preſte à éclore, ſi l'on n'y apportoit un remede promt & puiſſant.

c. 'Il ſe plaint encore de ce qu'au lieu de fortifier au moins les troupes Romaines pour eſtre en état de reſiſter à ces barbares en cas de quelque remuement, on les affoibliſſoit au contraire de jour en jour, ſoit en exemtant ceux qui eſtoient obligez de s'enroller, ſoit en ſouffrant que ceux qui l'eſtoient deja quit-
Cod.Th.7.t.1.l. taſſent la milice pour ſe donner à d'autres emplois. 'Arcade tra-
16 17.p.291 293 vailla à corriger ce dernier abus par ſes deux loix du 28 janvier & du premier fevrier 398. [Mais nous n'oſons pas dire que ce fut en conſequence de la harangue dont nous parlons.]

Syn.ep.153.p. 293.b. 'Syneſe nous apprend luy meſme qu'il avoit fait en ce temps là un preſent à un homme puiſſant auprés de l'Empereur, avec un diſcours ſur ce preſent, & que l'un & l'autre n'avoit pas eſté
aſtr.p.307. inutile à la Pentapole. [Il marque apparemment] 'un diſcours que nous avons encore, & qu'il adreſſa à Peone en luy envoyant
P 310.c. l'aſtrolabe d'argent dont nous avons parlé ci-deſſus. 'Il dit dans ce diſcours que Peone avoit commencé à l'aſſiſter, 'à chaſſer les &c. chiens qui aboyoient contre luy.

car.3.p.329 b.c. 'Mais ce qui luy ſervit davantage à venir à bout de ſon affaire, fut qu'il alloit dans tous les temples baſtis pour offrir à Dieu des ſacrifices, & là proſterné contre terre & les larmes aux yeux, il conjuroit, dit-il, tous les dieux de Thrace & de Calcedoine, que Dieu y a couronnez de la gloire des Anges, de vouloir l'aſ-
n.p.2.3. ſiſter en cette affaire, afin qu'il en puſt avoir une heureuſe iſſue. 'Ces paroles qui marquent viſiblement les Saints Martyrs, ne permettent guere de douter que Syneſe ne fuſt Chrétien dés ce temps-ci: [mais il n'eſtoit encore 'apparemment qu'un ſimple Note 5.
catecumene, & peut-eſtre encore plus philoſophe que Chrétien]

car.3.p.329-330 'Il eut donc beaucoup de peine dans ſa legation: enfin neanmoins par l'aſſiſtance des Saints elle luy ſucceda comme il ſou-
ſom.p 48.d. haitoit, & avec toute l'utilité que les villes [de la Pentapole,] en pouvoient attendre. Il loüe particulierement Dieu de ce que ſa patrie, dont les maux luy rendoient la vie inſupportable,
car.3.p.329 d. 's'eſtoit trouvée par ſon moyen delivrée des miſeres qui l'acca-

bloient. C'eſt pourquoi il dit qu'elle eſt encore ville à cauſe de Troïle, avec lequel il avoit fait amitié à Conſtantinople, [& qui l'avoit ſans doute aſſiſté dans ſes ſollicitations. ep.118.p.256.d. ep.122.p.260.a.

Ce Troïle enſeignoit l'eloquence & les belles lettres à Conſtantinople, où il eut entre autres pour diſciple le poëte Euſebe qui fit l'hiſtoire de la guerre de Gaïnas, [a] & Saint Silvain depuis Eveſque de Troade. [b] On ne luy donne point de titre plus relevé que celui de Sophiſte, mais il avoit un genie audeſſus de cette profeſſion, & une ſi grande lumiere pour la conduite des affaires meſmes de l'Etat, qu'Antheme qui faiſoit tout durant la minorité de Theodoſe le jeune, ne faiſoit preſque rien ſans ſon avis. Auſſi on voit dans Syneſe qu'il avoit part dans les affaires publiques, & diverſes marques de ſon pouvoir auprés d'Antheme. [c] Il s'adreſſa à luy pour faire depoſer Andronique gouverneur de Libye. Ille traite ordinairement de philoſophe. Suidas luy attribuë ſept livres de lettres, & quelques diſcours politiques. On le cite ſur les antiquitez de Conſtantinople. Socr.l.6.c.6.p. 309.a.b. Soz.l.7.c.37.p.381. d. Note 6. b c.1.p.334.b. Syn.ep.26.p. 172. ep.47.117.p.187 b.256.b. c ep.73.p.220. Suid.in.p.951 d. Codi ori.C.p. 9.a.

ARTICLE VII.

Syneſe revient à Cyrene, ſe marie, écrit ſon Dion, eſt aſſiegé par les barbares.

SYNESE, comme nous avons dit, quitta la Cour & Conſtantinople en l'an 400. Il n'eut pas le loiſir en partant de dire adieu à qui que ce fuſt, à cauſe d'un tremblement qui agitoit alors Conſtantinople, & ne faiſoit ſonger tour le monde qu'à prier Dieu. Mais pour moy, dit-il, je m'imaginai que la mer » ſeroit plus ſeure que la terre; & ainſi je courus droit au port, & » je pattis ſans en rien dire à perſonne. Syn.ep.61.p. 240.d.

Il trouva la guerre en ſon pays. [Ce n'eſtoit pas ſans doute celle de Gaïnas, qu'on ne croit point avoir paſſé la Thrace, mais quelque courſe des barbares voiſins.] Cette guerre l'empeſcha d'écrire à Aſtere ſon ami; mais elle ne l'empeſcha pas d'eſtre juſte & fidele dans ſes promeſſes. C'eſt pourquoi n'ayant pu laiſſer à Aſtere en partant de Conſtantinople le tapis qu'il luy avoit promis, il le luy envoya par le premier vaiſſeau, dont il fut maiſtre. Cet Aſtere eſtoit l'un des premiers d'un des collèges de Secretaires qui eſtoient à Conſtantinople. p.205.b. p.204.d. p.205.b.

ἐν πλυσρά-φοις

1. C'eſt le ſens de M.r Valois. Mais celui de Socrate n'eſt-il point que Silvain avoit profeſſé la rhetorique avant Troïle?

par.3.p.328.d. Ce fut par une eſpece de reconnoiſſance de l'aſſiſtance divine, qu'il avoit eprouvée à Conſtantinople, qu'eſtant retourné en Libye, il y fit ſon troiſieme poëme, où il parle de ſa legation, p.331.333.a.b. & où il ſemble demander à Dieu le batteſme.

[Ce fut encore aprés ſon retour de Conſtantinople qu'il ſe ma- Syn.dio,p.41.c| ria à Alexandrie, comme nous avons dit.] Il n'avoit pas encore 58.d. d'enfant lorſqu'il fit ſon Dion, mais il eſperoit d'en avoir quelque jour: & il dit que Dieu luy en avoit promis un pour l'année ſuivante, & qu'il en avoit eu quelque prediction; [c'eſt à dire ſi je ne me trompe, que ſa femme commençoit à eſtre groſſe.] C'eſt pourquoi il parle déja à ſon enfant dans cet ouvrage, comme s'il euſt voulu l'inſtruire fort ſerieuſement.

[Nous avons remarqué ci-devant quelle fut l'occaſion qui le p 48.d|51.b.c. luy fit entreprendre;] & nous ajouterons ſeulement ici, qu'il y fait paroiſtre une eſtime extraordinaire pour Saint Antoine & pour S. Amon. Mais il leur fait tort de leur donner pour com- p 45.&c. pagnons Zoroaſtre & Triſmegiſte. Il y parle auſſi fort amplement des moines & des ſolitaires au ſujet de la contemplation. Mais il y fait voir qu'il ne ſavoit pas encore ce que c'eſtoit que la connoiſſance de la verité, la prenant pour un effort de l'eſprit & de la meditation de l'homme, au lieu de reconnoiſtre que c'eſt un pur effet de la miſericorde & de la grace de la Verité meſme, auquel nous ne pouvons contribuer qu'en purifiant noſtre cœur, & en menant une vie conforme aux regles de l'Evangile: ce qui ſe trouve ſans doute bien plus aiſément dans les humbles travaux des ſolitaires, que dans l'étude & l'application des philoſophes.

[Il y reconnoiſt une grande verité plus relevée que toute la .p.50.a.b. vanité des Stoiciens,] qui eſt que l'ame ne peut pas eſtre le bien ſouverain, & par eſſence, parceque ſi cela eſtoit, elle ne ſeroit jamais dans le mal; & qu'ainſi il faut qu'elle s'eleve audeſſus d'elle meſme pour trouver le bien veritable. [Il y a beaucoup d'autres choſes dans ce traité qui ſont fort belles; mais elles ſont mélées! En un mot, il eſt beaucoup plus philoſophe que Chrétien.

ep.153.p.290.b. La meſme année qu'il fit ſon Dion, il fit auſſi ſon écrit ſur les p.293.a. ſorges, qu'il compoſa, dit-il, tout entier en moins d'une nuit som.p 148.c. Il y parle de ſa legation comme d'une choſe arrivée aſſez long- ep.153 p.293.b. temps auparavant. Avant que de publier ces deux écrits il les envoya à Hypacie pour en avoir ſon jugement; & afin, dit-il, que le nombre fuſt parfait: il y joignit l'écrit ſur le preſent qu'il

avoit

avoit fait [a]autrefois [d'un aſtrolabe] durant ſa legation.

[a] πάλαι.

'Il avoit déja un fils, [b]lorſque Cereal eſtant Gouverneur de la Pentapole, il fut aſſiegé [c]dans Cyrene. [C'eſt ſans doute le meſme] [d]ſiege dont il parle dans l'epiſtre à Olympe, [d]écrite aprés le Conſulat d'Ariſtenete, [c'eſt à dire en l'an 405. Ainſi il pouvoit avoir eſté marié en 403 ou 404, & avoit fait ſon Dion en 404.] 'Cyrene eſtoit aſſiegée ce ſemble par les Macetes. [Je ne ſçay ſi ce ne ſeroient point les Maziques,] 'qui coururent la Libye & l'Egypte ſous Arcade. [e]Il ſe plaint encore pluſieurs années aprés de la mauvaiſe conduite de Cereal. [f]Il ſe fait fort brave dans les lettres qu'il écrit ſur ce ſiege; & au contraire il accuſe ſon frere de timidité. 'Il ne répond pas neanmoins que toute ſa philoſophie le mette audeſſus de la tendreſſe qu'il a pour ſa femme & pour ſon fils.

[b] ep 131.p.268.c. d.
[c] alep 129.p. 265.c.
[d] ep.129.p.266.a. ep 132.p.269.c.
[e] p.268.d. ep.129.p.26.25. Philg.l.11.c.8.p. 530.d. Syn.cat.p 300. a.
[f] ep.131.p.267. 263. p.268.c,d.

'Au lieu qu'il ne parle ici que d'un fils, [g] il recommande ſes enfans à ſon frere dans une autre lettre qu'on peut juger par là eſtre poſterieure. 'Il y parle d'une [nouvelle] irruption des barbares, avec leſquels il s'attendoit de ſe battre le lendemain. 'Il parle encore en pluſieurs autres lettres des guerres que les barbares faiſoient dans la Pentapole: [mais nous n'y trouvons point de ſuite, ni aucun veſtige de temps.]

[g] ep.108.p.252. b. p.251.252. ep.123.124.p. 260.

'Il loüe dans une la vaillance de quelques preſtres, qui au ſortir de la Meſſe avoient mené leurs payſans contre les ennemis, & les avoient défaits aprés la priere: Et il y eut un Diacre nommé Fauſte qui combatit luy meſme, & en abatit pluſieurs. 'Neanmoins Syneſe eſtant Eveſque, reconnoiſt que ceux de ſa ſorte ne peuvent pas preſter leur bras à la juſtice pour tuer les plus méchans hommes, & qu'il ne leur reſte que la priere.

ep 121.p.238. 239. ep.120.p.238.c.

ARTICLE VIII.

Differends de Syneſe avec Jean & d'autres: Il ſe retire à la campagne.

SYNESE n'avoit pas ſeulement l'affliction de voir ſon pays ruiné par les barbares: [h] il avoit encore alors divers differends pour le gouvernement de ſa ville, tantoſt avec un Auxence à cauſe de ſon frere Evopce, 'tantoſt avec un nommé Jule pour d'autres ſujets qu'il raporte. 'Il ne laiſſoit pas de faire du bien à ce Jule, 'aimant mieux ſervir des perſonnes indignes, que man-

[h] Syn.ep.123.p. 260.c,d. 104.p. 243.
[i] ep. 60.p.203. 204. 115.p.255. ep.94.p.235. p.233.e. p.234.

1. Dans la 108e qui paroiſt n'en faire qu'une avec la 113e, laquelle par ce moyen n'augmentera point le nombre des lettres: & ainſi on ne trouvera plus deux lettres 129.

quer à ſecourir ceux qui eſtoient en danger de tomber dans des
p.233.c.d. malheurs qu'ils n'avoient pas meritez. Il le delivra d'une accuſation qu'on avoit formée contre luy pour crime de leze majeſté; ce qui eſtoit pour ruiner luy, ſa famille, & tous ſes amis.

c. Jule ne payoit ſes bienfaits que par les medifances dont il
p.234.b.c. s'efforçoit de le noircir, mais qui produiſoient un effet tout contraire. Car ceux qui vouloient loüer Syneſe commençoient toujours ſon eloge, en diſant que c'eſtoit celui dont Jule parloit ſi mal, comme voulant dire qu'il avoit un amour parfait pour le bien, puiſqu'il eſtoit haï par celui qui n'aimoit que le mal.
p.79 p.225.b.c [C'eſt apparemment le meſme Jule], que nous verrons avoir eſté tout enſemble le maiſtre & le miniſtre d'Andronique.]

ep.47.p.186.187. La haine que Syneſe avoit pour l'injuſtice, luy fit encore entreprendre la pourſuite d'un nommé Pierre, qui ſe moquoit de la juſtice, & ſe maintenoit contre toutes ſortes de ſentences par la force ouverte, & le credit qu'il pretendoit avoir auprés d'Antheme. [On voit par le Code, qu'Antheme a eſté Maiſtre des offices, [ou grand Maiſtre de la maiſon imperiale] en 404, & Preſet du Pretoire en 405, juſqu'au mois [d'avril 414.]

ep.50.p.188.c.d. Il joint un Jean avec Jule, & les met tous deux au nombre de ceux dont il ſe tenoit heureux d'eſtre ſeparé. Car ces perſonnes le degouſterent ſi fort du maniement des affaires, qu'il ne voulut plus dutout entendre parler ni des procés, ni des habitans de Cyrene, aimant mieux vivre étranger en un autre endroit. Il en parle comme ayant effectivement eſté obligé par quelque malheur de ſe retirer de Cyrene. [On ne voit pas quel
ep.54.p.234.d. eſtoit ce malheur.] Il dit ſeulement en un endroit, qu'il eſtoit aſſez malheureux pour eſtre contraint d'errer de coſté & d'autre hors de ſon pays, ſans avoir meſme d'eſperance d'y retourner, parceque les ennemis eſtoient campez en ſes terres, & s'en ſer-
c. voient comme de retranchement & de fort contre Cyrene. Il avoit pluſieurs enfans.

ep.99.p.238.c.d. Il ſouhaita fort d'eſtre exemt des maudites fonctions, [car il parle ainſi,] qu'il devoit à ſa ville ſelon les loix Romaines, comme les autres citoyens. Il en avoit obtenu une decharge de l'Empereur, [ſans doute dans ſa legation:] & neanmoins il employa encore depuis pour ce ſujet le credit de ſes amis de Conſtantinople, [ſoit que la premiere ne fuſt pas aſſez authentique, ſoit qu'il falluſt la faire accepter par la ville, ſoit pour quelque
ep.147.p.284-288. autre raiſon. Il obtint ſans doute ce qu'il ſouhaitoit;] & il mande à un de ſes amis, qu'il eſtoit retiré à la campagne bien

loin de la mer à l'extremité de la Cyrenaïque. Il luy fait une
deſcription fort gaie de ſa ſolitude, & de la maniere dont on y
vivoit, toute ſemblable, dit-il, à celle du temps de Noé. Il eſtoit ep.50.p.189.a.
ravi dans ſa retraite de n'avoir rien qui le detournaſt du plaiſir
qu'il prenoit à la philoſophie, & quelque perte que cette inap-
plication aux affaires luy puſt cauſer, il la regardoit comme un
gain.

Jean dont nous venons de parler, [ſi c'eſt toujours le meſme ep.10.104.p.
dont Syneſe parle en divers endroits,] eſtoit un Phrygien, [a]offi- 244.b
cier ce ſemble de cavalerie, [b] qui faiſoit autant le brave qu'il [a] p.245.d.
l'eſtoit peu, comme il parut dans une rencontre que Syneſe, [b] p.244.d.
qui y eſtoit en perſonne, décrit fort agreablement. Cet homme p.243-246.
fut accuſé d'avoir fait aſſaſſiner Emile [c] qui eſtoit ſon propre ep.44.p.181.d.
frere. [d] D'autres pretendoient que c'eſtoit un faux bruit que les 50.p.188.b.
ennemis qu'il avoit dans le Conſeil de la ville avoient inventé. [c]ep.44.p.181.c.
Syneſe les condanne tous, l'un eſtant tres capable d'avoir com- [d]ep.50.p.188.b.
mis ce crime, & les autres de le luy impoſer fauſſement, & c'eſt
ſurquoi il dit qu'il ne veut plus entendre parler des affaires de c.d.
Cyrene.

Neanmoins il écrivit à Jean une lettre aſſez ſurprenante, où ep.44.p.181-186.
il luy conſeille fort ſerieuſement, & comme ſon ami particulier,
de ſe remettre entre les mains de la juſtice avec toute ſa compa-
gnie, pour juſtifier ſa reputation s'il eſtoit innocent, ou pour
purger ſa faute s'il eſtoit coupable, & eviter par le ſupplice
qu'il ſouffriroit en cette vie la peine qu'il auroit dû craindre en
l'autre. Il va juſqu'à dire que s'il euſt eſté à Cyrene, il l'euſt p.184.b.
delivré de la peine & de la honte de s'aller denoncer luy meſme,
& que par amitié il ſe fuſt rendu ſon accuſateur. [Mais parmi
des compliſmens ſi peu ordinaires & ſi ironiques, il dit de fort
belles choſes ſur l'utilité qu'il y a de ſouffrir en ce monde plutoſt
qu'en l'autre.] Il parle de ſes enfans dans cette lettre. S. Iſidore p.182.c.
de Damiette écrit ſouvent à un Jean officier d'armée, qu'il
depeint tel que pouvoit eſtre celui-ci.

Syneſe écrivit eſtant Eveſque en faveur d'un homme d'épée ep.93.p.232.d.
nommé Jean. Mais j'aurois peine à croire qu'un jeune homme
qu'il loüe principalement de l'amitié qu'il avoit pour ſon frere,
fuſt le meſme que celui qu'on avoit accuſé d'avoir tué ſon frere,
& qui meritoit qu'on le creuſt coupable, quand meſme il euſt
eſté innocent. Et en effet, celui-ci eſtoit de Cyrene, & l'autre, p.233.a.
comme nous avons vu, eſtoit de Phrygie.

ARTICLE IX.

Syneſe eſt elu Eveſque de Ptolemaïde: Diverſes raiſons l'empeſchent d'accepter cette dignité.

[VOILA ce que nous avons trouvé de plus remarquable pour la vie de Syneſe juſqu'à ſon epiſcopat, dont il faut maintenant faire l'hiſtoire. L'epoque 'n'en eſt pas tout à fait conſtante; & neanmoins il y a bien de l'apparence qu'il le faut commencer dans les premiers mois de l'an 410. Ce qui eſt conſtant, c'eſt 'qu'il n'a point eſté Eveſque de Cyrene, quoique des perſonnes tres habiles luy aient donné ce titre, mais de Ptolemaïde] 'metropole de la Libye [Cirenaïque,]qu'on appelloit alors la Pentapole, [à cauſe des cinq villes qui la compoſoient;]mais dans laquelle on ne laiſſe pas de conter quatorze eveſchez, [dont il faut neanmoins retrancher ceux d'Hydrax & de Palebiſque,] '& y ajouter ceux de Porée [a] & de Dardanis [ou Darnis.]

Note 7.

Note 8.

Amm. l. 22. p. 233 | Syn. ep. 67. p. 210. b. Geog. ſac. p. 283. 284.

n. Holſt. p. 177.

[a] Syn. ep 67. p. 211. d.

'La raiſon qui fit elire Syneſe Eveſque, fut l'eſtime qu'on avoit de ſa vertu, laquelle eſtoit admirée, dit un ancien, par tous ceux qui en jugeoient ſincerement & ſans preoccupation. 'Il le reconnoiſt avec beaucoup de modeſtie: [b] & c'eſt ce qui luy fait dire qu'il a beaucoup d'obligation à ceux de Ptolemaïde, d'avoir meilleure opinion de luy qu'il n'avoit luy meſme.

Evag. l. 1. c. 15. p. 502. e.

Syn. ep. 105. p. 247 b. c.

[b] p. 246. 247.

[En effet, ſes penſées & ſes deſirs eſtoient tres eloignez de l'epiſcopat,] 'qu'il redoutoit meſme extremement. [c] Sans parler de la difficulté qu'il y a toujours à changer de vie, [d] la deſoccupation qu'il aimoit ſurtout & par nature, & parcequ'il vouloit s'appliquer à l'étude, eſtoit une choſe qui ne pouvoit s'accorder avec l'epiſcopat, 'particulierement en ce temps là, où un Eveſque outre le ſoin des ames, ſe trouvoit chargé de toutes les affaires des autres.

ep. 57. p. 194. c.

[c] ep 105. p. 250. c

[d] ep 57. p. 194. d | 21. p. 171. a. b.

ep. 105 p. 248. a.

p. 250. a.

'Mais outre cette raiſon qui n'eſtoit qu'humaine, & ſur laquelle il euſt moins fait de difficulté; [qnelque innocente que ſa vie euſt paru juſques alors,]il s'accuſe d'avoir commis diverſes fautes. [e] Il voyoit outre cela qu'il avoit eſté nourri hors de l'Egliſe, & dans une vie tres differente [de celle d'un Eveſque, n'eſtant peut-eſtre pas ſeulement battizé, ainſi que nous avons dit]Il n'avoit non plus aucune ſcience des choſes de l'Egliſe, [f] ni aucune étude de l'Ecriture.

p. 248 | 67. 69. p. 217. a. d.

[e] ep 67. p. 217. a.

[e] p. 72. p. 219 a | 66. p. 207. a.

[f] ep. 13 p. 172. b | 37. p. 191. c.

Il conſideroit encore que plus l'état de l'epiſcopat eſt eminent, plus il falloit de pureté pour le recevoir. Car jouir d'honneurs preſque divins, dit-on, quoiqu'on ne ſoit qu'un homme, c'eſt une douce & agreable recompenſe à celui qui la merite : mais ſi l'on en eſt indigne, c'eſt un terrible ſujet de crainte pour l'autre vie. Pour moy, ce n'eſt pas d'aujourd'hui, mais de tout temps, que j'ay apprehendé d'eſtre honoré des hommes, lorſque Dieu me regarde comme criminel. Oui, je l'avoue, plus je m'examine, & plus je me reconnois incapable de remplir dignement la place eminente d'un Eveſque. ep.107 p.247.a. b. *fructum.* *fatui.*

Il luy ſembloit que l'inclination qu'il avoit aux divertiſſemens, quoiqu'il fut diſpoſé à les quitter, [a] ne luy permettroit jamais d'acquerir la gravité neceſſaire à un prelat, qui doit eſtre, dit-il, un homme tout divin, & preſque auſſi inſenſible que Dieu meſme à toutes les bagatelles & à tous les amuſemens inutiles : ce qu'il ne peut faire s'il n'eſt naturellement grave & ſerieux ; le reſpect des hommes qui ont ſans ceſſe les yeux ſur ſes actions, eſtant ſans cela aſſez inutile. d p.250.a. p.250.a. [a] p.247.d.

Outre l'averſion qu'il avoit pour les affaires, il conſideroit combien il eſtoit difficile de s'engager dans ces embaras, & de conſerver en meſme temps ſon ame dans la pureté & la tranquillité neceſſaire pour la priere, & meſme ſans éteindre peu à peu l'eſprit de Dieu en ſoy meſme. Cependant il eſtoit perſuadé que la vie d'un Eveſque doit eſtre ſans tache, & ſa vertu d'autant plus eminente & plus pure qu'il eſt meſme obligé de laver les taches des autres. p.248.a.b. e.

[Il voyoit encore un écueil fort different, mais non moins dangereux que les autres: Car il craignoit que l'eſtime qu'on témoignoit avoir de luy, ne l'enflaſt de vanité, & qu'acceptant l'epiſcopat en cette maniere, il n'acquiſt point la vertu propre à cet état, & ne perdiſt meſme celle de l'état inferieur qu'il auroit mepriſé. quoique d'ailleurs il ne fuſt pas ſujet à s'elever, & à avoir beaucoup d'eſtime de luy meſme. p.247.c. ep.57.p.195.a.b.

[Outre ces raiſons qui peuvent faire craindre la charge de l'epiſcopat à tous ceux qui ſavent quelle en eſt la peſanteur, il en avoit qui luy eſtoient toutes particulieres. Car il proteſtoit à tout le monde qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à ſe ſeparer de ſa femme, & qu'il vouloit en avoir autant d'enfans qu'il pourroit, [ce qui marque que les Eveſques de Libye eſtoient obligez à la continence.] ep.105.p.248. 249.

ARTICLE X.

Opinions particulieres de Syneſe: Il taſche de faire caſſer ſon election.

Syn.ep.105.p. 249. SYNESE pour refuſer l'epiſcopat, s'arreſtoit principalement ſur diverſes opinions dont il eſtoit pleinement perſuadé, & qui ne s'accordoient pas avec ce que l'on enſeignoit ordinairement aux Fideles. Il vouloit bien ne pas preſcher ces choſes au peuple, à qui, dit-il, le menſonge eſt quelquefois utile, parcequ'il n'eſt pas capable de la verité toute pure, qu'il faut reſerver dans le ſecret, pourvu qu'on luy permiſt de retenir ces opinions qu'il croyoit veritables, & qu'on p. 249 250. ne l'obligeaſt pas de rien dire aux autres qui y fuſt contraire. 'La verité, dit-il, eſt propre à Dieu, contre lequel je ne veux faire aucune faute. Il n'y a qu'en cela où je ne me puis deguiſer. Je peux ſupporter les autres choſes, quoiqu'avec peine: mais je ne ſaurois deguiſer mes ſentimens & ma langue ne combatra jamais ma penſée. Je croy plaire à Dieu en aimant cette ſincerité, & en p.250.d. en faiſant une profeſſion publique. 'S'il faut eſtre Eveſque, il faut commencer par la choſe de toutes la plus divine, qui eſt la verité, & non pas entrer dans le miniſtere de Dieu par ce qui eſt le plus contraire à Dieu, rien ne luy eſt plus oppoſé que le p.249.b. menſonge. 'Les opinions particulieres dont il parle, ſont qu'il ne pourra jamais ſe perſuader que l'ame ſoit poſterieure au corps, qu'il ne dira jamais que le monde & les parties qui le compoſent doivent perir, qu'il admire la reſurrection dont on parle tant [dans l'Egliſe,] comme quelque choſe de ſacré & de myſterieux, & qu'il eſt fort eloigné de l'idée que le peuple en a. Eva.n.p.204. 'Il y a apparence qu'ayant plus étudié Platon que S. Paul, il ſuivoit encore au moins en partie les erreurs des philoſophes, dont on pretend qu'Origene eſtoit infecté, & ſur leſquelles Theophile avoit fait tant de bruit dans l'Egliſe peu d'années l.1.c.15.p.273.d] Phot.c.26.p.16. 17. auparavant. 'Evagre & Photius écrivent abſolument qu'il ne vouloit point recevoir le dogme de la Reſurrection; & Photius dit que cela eſtoit clair par une lettre qu'il écrivoit à Theophile. [Il le faut ſans doute expliquer par ce que nous avons dit.]

Bar.410.§73 79 83. 'Baronius a cru que ce que Syneſe dit de ſa femme & de ſes opinions particulieres, n'eſtoit qu'une feinte qu'il faiſoit pour Syn.n.p.4. eviter l'epiſcopat; mais il ne l'a pu perſuader au P. Petau, ni à

a Eva.n.p.202-206.

Holſtenius, dont nous avons un diſcours entier qu'il a fait à Rome ſur cela.

'Les raiſons que nous avons dites formoient dans l'eſprit de Syneſe une telle crainte de l'epiſcopat, qu'il dit en divers endroits qu'il euſt mieux aimé mourir pluſieurs fois que d'eſtre Eveſque. 'Il prend Dieu à témoin que lorſqu'il eſtoit ſeul, il s'eſtoit ſouvent jetté à genoux, & proſterné contre terre pour le conjurer de luy donner plutoſt la mort que le ſacerdoce. 'Il employa pour l'eviter tout ce qu'il avoit de force & d'adreſſe, '& il fut prés de prendre la fuite pour cela. [a]Le peuple[de Ptolemaïde] avoit deputé[pour pourſuivre ſon ordination,] Paul & Denys, qu'on envoyoit ce ſemble à Alexandrie, [& je penſe que ce ſont eux]qui ſont appellez [1]avocats. [b]Il y a quelque apparence qu'on avoit déja obtenu un ordre de l'Empereur[Theodoſe II,] & du Gouverneur d'Egypte pour l'y contraindre [Et ceux qui eſtoient comme luy du corps de ville, n'en pouvoient eſtre tirez que par un ordre de l'Empereur.]

Syn.ep.11.p.170. d|96 p.236.a.

ep.57.p.194.d.

ep.11.p.170.d.

ep.57.p.195.a.

a ep.105 p.249. a.

p.250.d.

b p.250.c d.

'Ce fut en ce temps là qu'il écrivit ſur ſon election à ſon frere Evopce, pour luy mander toutes ſes penſées dans la ſincerité qu'il devoit à un frere qui luy eſtoit ſi uni, '& en meſme temps avec aſſez d'étenduë pour ſatisfaire les autres qui la pourroient voir, ſouhaitant qu'elle fuſt luë de beaucoup de monde, afin, dit-il, que quoy qu'il arrivaſt de cette affaire, il en puſt eſtre innocent devant Dieu & devant les hommes, principalement devant le pere Theophile, à qui il expoſoit toutes choſes, luy laiſſant la liberté d'ordonner de luy ce qu'il voudroit. 'Il ne vouloit pas qu'on puſt dire qu'il avoit ravi le ſacerdoce en ne ſe faiſſant pas aſſez connoiſtre, & il ſouhaitoit que Theophile ſçeuſt pleinement ſes diſpoſitions avant que de rien reſoudre, afin qu'il le laiſſaſt en paix, s'il ne le jugeoit pas propre pour eſtre Eveſque, ou qu'aprés cela il n'euſt plus de lieu de le condanner, & de le depoſer du ſacerdoce. 'Car il témoigne que ſi aprés avoir repreſenté toutes ces choſes à celui qui avoit le pouvoir de l'ordonner, [il ſemble que ce ſoit Theophile meſme,] il ne laiſſe pas de le vouloir faire Eveſque, il regardera cela comme un ordre de Dieu, & ſoumettra ſa volonté à cette neceſſité.

p.247.c.

p.248 c.d.

p.250.b.

c|249.a.

'On peut juger par Photius qu'il écrivit la meſme choſe à Theophile meſme.

Phot.c.26.p.17.

1. χολαστικῶν. Le P. Petau dans ſes notes, p.84, l'entend des hommes de lettres qui compoſoient une eſpece d'Academie à Alexandrie

ARTICLE XI.

Syneſe accepte enfin l'epiſcopat.

[SYNESE réuſſit quelque temps dans le deſſein qu'il avoit d'eviter l'epiſcopat:] 'Car il écrit aux Preſtres [de Ptolemaïde]qu'il les avoit vaincus d'abord;[a]& autrepart, qu'il avoit vaincu les hommes. Mais il ne put pas de meſme vaincre les deſſeins de Dieu,'qui le fit enfin ceder aux pourſuites du Clergé de Ptolemaïde. [On ne voit point par ſes lettres de quelle maniere cela ſe fit, ni comment on ſatisfit à ſes difficultez.]'Il y a bien de l'apparence que[la grace de Dieu qui le vouloit Eveſque, agiſſant dans ſon cœur & dans ſon eſprit,] les inſtructions qu'il receut de Theophile ou d'autres avant ſon ordination, leverent bientoſt les difficultez qui l'arreſtoient, ſoit ſur le dogme, ſoit ſur la continence, & les autres points de la conduite epiſcopale. [Nous aurions plus de peine à recevoir]ce qu'Evagre & Photius diſent, que nonobſtant le refus qu'il faiſoit de croire la reſurrection, on ne laiſſa pas de le battizer, & de le ſacrer Eveſque; la vertu & la probité qu'on voyoit en luy, donnant cette confiance, que Dieu dont la miſericorde ne veut rien laiſſer d'imparfait, ne manqueroit pas d'ajouter aux autres dons qu'il poſſedoit déja, celui de la veritable foy, de meſme que S. Auguſtin parlant d'un jeune homme, qui ayant une charité ardente pour les pauvres, doutoit ſi l'ame vivoit aprés le corps, dit que Dieu l'éclaircit de la verité dans une viſion, n'y ayant pas moyen qu'il abandonnaſt un homme ſi vertueux, & tant d'œuvres de miſericorde. 'Evagre & Photius ajoutent, que l'eſperance qu'on avoit euë de Syneſe ne fut pas vaine: Car depuis qu'il fut Eveſque, il receut fort aiſément le dogme de la reſurrection: '& l'hiſtoire que nous raporterons de la ſuite tirée du Pré ſpirituel, [fait voir qu'il ne trouvoit plus de tenebres dans ce myſtere.

Quoy qu'il en ſoit du raport d'Evagre & de Photius,] 'il eſt certain que Syneſe fut obligé de recevoir non ce qu'il demandoit, mais ce qu'il plut à Dieu de luy impoſer. 'On taſcha de le conſoler, en luy diſant que celui qui eſtoit elevé au ſacerdoce, devenoit "comme le diſciple & l'ami de Dieu. 'Les plus anciens γνήσιοι. des Prelats l'exhorterent à eſperer que Dieu ſeroit ſon conducteur, & l'un d'eux luy dit en propres termes; Que l'Eſprit ſaint eſt

Syn.ep.11.p.170. d; ep.57.p.194.d.

ep.11.p.170.d.

n.p.4.

Evag.l.1.c 15.p 273.d|Phot.c. 26.p.16.17.

Aug.ep.100 p. 269.2|c.

Evag.p.273.d| Phot.p.16.17.

Moſc.c.195.p. 2149.

Syn.ep.11.p.17. a|95.p236.a.

ep.37.p.194.d.

p.195.a.

eſt un eſprit de joie, & qu'il la communique à ceux qui le reçoivent. Il ajouta que les demons avoient diſputé contre Dieu [pour ainſi dire] à qui l'autoit, & qu'il leur cauſoit beaucoup de douleur en ſe joignant au parti de Dieu : que ſi leur colere les portoit à luy ſuſciter quelque adverſité, [il ne s'en devoit pas étonner,] & qu'un philoſophe Eveſque n'avoit rien à craindre.

'Pour moy, dit Syneſe, je n'eſtois pas aſſez vain pour m'imaginer avoir une vertu capable d'exciter la jalouſie des demons ; mais je craignois bien davantage de potter les juſtes peines de la temerité avec laquelle j'entreprenois, quelque indigne que j'en fuſſe, de toucher aux myſteres de Dieu, & je prevoyois deſlors les malheurs qui me ſont arrivez depuis: [Il entend Androniqué, dont nous parlerons en ſon lieu.] 'Il dit que le jour auquel il fut ſacré, eſtoit celui auquel on luy avoit predit qu'il mourroit ; '& que depuis ce jour là il avoit vu un tel changement dans ſes affaires, qu'au lieu du bonheur dont il avoit joui juſques alors, il n'avoit eu que des afflictions & des malheurs. Dieu le permettoit peut-eſtre, tant pour le purifier de plus en plus des taſches de ſa vie paſſée, & de l'amour exceſſif qu'il avoit eu pour le repos & la joie du ſiecle, que pour luy apprendre à ne chercher qu'en luy ſeul ſa conſolation & ſon appui.

'Le P. Petau croit qu'il fut ſacré à Alexandrie par Theophile, '& veritablement il ſemble marquer Theophile, lorſqu'il parle de celui qui eſtoit le maiſtre de ſa conſecration. [a] Il ſubit ce joug, dans l'eſperance que celui qui eſtoit le maiſtre de ſa vie, ſeroit auſſi ſon protecteur dans l'état où il l'engageoit: '& ſachant que ce qui eſt impoſſible en ſoy meſme eſt poſſible à Dieu, il ſe promit qu'avec le ſecours de ſa grace, il eprouveroit que le ſacerdoce au lieu de le faire deſcendre de la philoſophie, & de la contemplation de la verité, l'y eleveroit encore davantage. 'Ce fut ce qu'il manda à ſes Preſtres dans une lettre qu'il leur écrivit [alors,] où il leur demande de prier pour luy, & de faire faire des prieres pour ce ſujet, tant publiques que particulieres à tout le peuple de la ville, & dans toutes les egliſes de la campagne.

b. Syn. ep. 79. p. 227. a. b. 57. p. 195. b. c.

n. p. 48. 49. ep. 105. p. 250. a. 251. c. [a] ep. 132. p. 171. a.

b.

a. b.

ARTICLE XII.

Syneſe aprés une retraite commence ſes fonctions : Sa vertu dans l'epiſcopat.

Syn. ep. 53 p. 236. b. AVANT que de commencer à faire ſes fonctions, il paſſa ſept mois au moins loin de ſon dioceſe, pour mieux conſiderer à quoy elles l'obligeoient : & dans une lettre qu'il écrivit dans le ſettieme mois de cette retraite, il ne paroiſt pas encore c. determiné s'il s'engageroit dans ce miniſtere, ou s'il y renonceroit. Ce qu'il témoigne craindre le plus, c'eſt de ne pouvoir s'acquiter des devoirs d'un Eveſque ſans abandonner ſa philoſophie [Et il reconnut enfin, que non ſeulement ces deux choſes ep. 57. p. 199. a. s'accordoient fort bien enſemble,] 'mais meſme que la contemplation eſtoit la fin du ſacerdoce, ſelon la veritable idée que l'on en devoit avoir, & non pas le ſoin des affaires temporelles. p. 198. 199. 'C'eſt, diſoit-il, quelque temps aprés, vouloir allier deux choſes incompatibles, que de vouloir unir le gouvernement de la republique avec le ſacerdoce. Autrefois les meſmes perſonnes ont eſté chargées de ces deux fonctions. Mais dans la ſuite Dieu voyant qu'on s'acquitoit d'une maniere toute humaine de celle qui regardoit ſon culte, a voulu en faire deux états tout ſeparez, & que l'un luy fuſt entierement conſacré, & l'autre employé à l'adminiſtration des affaires temporelles. Il donne aux uns le ſoin des choſes de ce monde, il s'unit les autres d'une maniere particuliere. Ceux là ſont chargez des embaras de la terre, & ceux-ci deſtinez à s'appliquer uniquement à la priere. Dieu exige des uns & des autres la fidelité à leurs devoirs. Pourquoi voulez-vous rétablir les choſes dans l'état où elles eſtoient autrefois, & réunir ce que Dieu a ſeparé ? Nous charger d'affaires étrangeres à noſtre état, c'eſt nous les faire gaſter, plutoſt que de nous les donner à gouverner. Avez-vous beſoin de protection pour vos affaires ? adreſſez-vous à celui qui eſt chargé de maintenir les loix de la republique. Avez-vous beſoin du ſecours de Dieu pour quelque choſe ? adreſſez-vous à voſtre Eveſque. Ce n'eſt pas qu'il vous obtienne toujours tout ce que vous demandez, mais il en cherchera tous les moyens. Et vous avez tout lieu d'attendre l'effet de vos prieres, lorſque vous les faites offrir par un homme degagé des ſoins ſeculiers, & tout occupé de Dieu. Car il faut qu'une ame ſe vide de toutes les affections terreſtres, pour ſe rendre capable de recevoir Dieu p. 193. en elle meſme. 'Il s'étend encore davantage ſur ce ſujet.

Il ſemble témoigner qu'il avoit eu deſſein de proteſter dés le commencement au peuple, qu'il ne vouloit ſe méler que de ce qui regardoit le ſpirituel, & abandonner le ſoin de tout le reſte, & meſme la protection des perſonnes opprimées; mais qu'il avoit mieux aimé attendre que l'experience fiſt connoiſtre aux autres qu'il eſtoit obligé d'en uſer de la ſorte. p.198.b.c.

Que s'il n'euſt eu eſperance de vivre à ſon ordinaire [dans la contemplation de la verité,] il euſt renoncé non ſeulement à l'epiſcopat, mais meſme à [la Libye] ſa patrie, où il n'euſt pu vivre avec honneur, & s'en fuſt allé quelquepart dans la Grece, comme il le manda à un de ſes amis, ſept mois aprés ſon ordination. [Il ne delibera pas apparemment beaucoup davantage, & entra auſſi-toſt dans le gouvernement de ſon dioceſe, puiſque nous trouvons beaucoup de choſes qu'il a faites dés la premiere année de ſon epiſcopat. ep.95.p.136.c.

On voit dans ſes écrits que meſme eſtant Eveſque, il conſerva encore quelques expreſſions qui tenoient beaucoup du paganiſme. Mais ce defaut n'empeſché pas que] l'hiſtoire ne parle de luy comme d'un Eveſque illuſtre, [a] & qui avoit eſté l'ornement de l'Egliſe dont Dieu luy avoit donné le gouvernement. [En effet, il fit paroiſtre beaucoup de vigilance dans les affaires de l'Egliſe dont il eut le ſoin,] beaucoup de vigueur, de ſageſſe, & de moderation dans la pourſuite d'Andronique. Evag.l.1.c.15.p 502.f. [a] Phot.c.26.p. 17. Bir.411.§62.

Depuis qu'il fut Eveſque, il ne ſe mit plus en peine ni des honneurs, ni des mepris des hommes. Il ne ſe rejouiſſoit point deſſus, & ne s'attriſtoit point des autres, croyant que quelque traitement qu'on puſt faire à un Eveſque, cela ne ſe raportoit pas à luy, mais à Dieu. Il croyoit meſme avoir obligation à ceux qui le perſecutoient, regardant les injures qu'on luy faiſoit à cauſe de Dieu, comme une eſpece de martyre. Syn.ep.57.p. 198.a. p.197.c.

Lorſque des Eveſques le venoient voir chez luy, il leur cedoit & le rang, & tous les droits honorifiques, quoiqu'il fuſt metropolitain. Il y en avoit qui le trouvoient mauvais, & qui diſoient qu'eſtant, comme metropolitain, chargé de toutes les affaires des autres, il devoit au moins conſerver les droits & les prééminences de ſon ſiege. Mais il ſe moquoit de ces raiſons, croyant qu'il luy ſeroit avantageux devant Dieu d'avoir plus de peine, & moins d'honneur. ep.66.p.207.c.

Il ſemble qu'il ait voulu dans la ſuite de ſon epiſcopat, joindre aux fonctions de ſon miniſtere les travaux & la retraite des ſolitaires. ep.125.p.261. 262.

[S'il avoit eu quelques differends eſtant particulier, il crut
ep.60.p.204.a. eſtant Eveſque qu'il les devoit terminer.] 'Car ces loix ſacrées qui luy défendoient les diſputes, [ſont apparemment celles de
p.203.204|215. p.255.c d. l'epiſcopat.] 'Ce fut pour ce ſujet qu'il écrivit par deux fois à un Auxence pour chercher à ſe reconcilier avec luy;[a] & ayant dit
a p.203.d. dans l'une qu'Auxence eſtoit coupable, & luy innocent de la
ep.115.p.255.d. rupture de leur ancienne amitié, il dit dans l'autre non ſeulement que c'eſt à luy à rechercher le premier l'amitié d'Auxence, parcequ'il eſtoit plus âgé, & déja vieux; mais meſme que ſi Auxence veut qu'il ſoit le coupable, il veut bien avouer qu'il l'eſt afin de regagner ſon affection.

ep 12.p.171.c.d. 'Sa douceur le porta encore à rétablir un Preſtre nommé Cyrille, que ſon predeceſſeur avoit ſeparé de l'Egliſe pour quelque faute. Mais il donne l'honneur de cette reconciliation à ſon predeceſſeur, & dit qu'il ne fait que ſuivre ſes ſentimens, & executer ce qu'il euſt fait, s'il euſt vécu juſques alors. Il exhorte ce Preſtre à s'approcher de Dieu avec un eſprit degagé de toute paſſion, & à ne ſe plus reſſouvenir de ſes maux. Il paroiſt luy rendre le gouvernement du peuple qu'il avoit eu auparavant. [Ainſi il faut que ce fuſt quelque Curé.] 'Il appelle ſon
c.d. predeceſſeur un venerable vieillard de ſainte memoire, & aimé de Dieu; mais il n'en marque pas le nom. [Il n'y a pas toujours
ep.67.p.210.b. d'apparence que ce ſoit Sidere,] 'que Saint Athanaſe avoit fait Eveſque de Ptolemaïde [40 ans auparavant.]

ARTICLE XIII.

Syneſe inſtruit ſon peuple; chaſſe les Eunomiens.

Syn.ep.90.p. 231.b. 'SYNESE obligé par le rang que Dieu luy avoit donné, à ſervir ceux avec qui il eſtoit uni par ſa charge, faiſoit ce qu'il pouvoit pour chacun d'eux en particulier, & pour toute la ville en corps. Ainſi il prenoit ſoin de leurs affaires temporelles, & écrivoit volontiers à ſes amis en leur faveur.

[Mais il avoit ſans doute encore plus de ſoin de leurs beſoins ſpirituels, outre ce que nous en pourrons voir lorſque nous mettrons ce qui ſe peut digerer par l'ordre du temps, nous avons encore deux fragmens des homelies qu'il faiſoit à ſon peuple,
h.1.p.295.a.b. qui nous font regretter de n'en avoir pas davantage.] 'La premiere de ces homelies qui eſt faite en une ſolennité aprés le jeûne, [c'eſt à dire à Paſque,] explique une partie du pſeaume

74, [d'une maniere qui fait voir, que ſi Syneſe n'avoit pas étudié l'Ecriture avant ſon epiſcopat, il l'avoit fait depuis avec beaucoup de ſuccés.] 'La ſeconde eſt intitulée ſur la veille de Noel : p.197.a. mais il eſt viſible que c'eſt ſur la veille de Paſque, enſuite de l'adminiſtration du batteſme. 'Il ne nous en reſte que quelques c. lignes : car la ſuite eſt une lettre ſur un procés que ceux de Leontople faiſoient à une ville voiſine dont eſtoit celui qui écrit la lettre. [Et on peut juger par là qu'elle n'eſt pas de Syneſe, puiſque Leontople eſtoit en Egypte, bien loin de Ptolemaïde & de Cyrene.

Syneſe fit encore paroiſtre ſa vigilance paſtorale dans la défenſe de la foy.] 'Un nommé Quintien qui eſtoit ce ſemble l'un des ep.5.p.167.c.d. principaux des Eunomiens, & qui ſe vantoit d'eſtre appuyé de la Cour, avoit envoyé des perſonnes en Libye, ſous pretexte de quelque procés ; mais en effet pour établir leur impieté dans cette province, & y amener de pretendus preſtres de leur ſecte. [Cela eſtoit d'autant plus dangereux, que la ville de Ptolemaïde avoit eu long-temps pour Eveſque Second l'un des premiers & des plus emportez diſciples d'Arius ; & c'eſt peut-eſtre ce qui fait dire à Syneſe,] 'qu'ils vouloient corrompre la pureté de l'Egliſe c. par un ſecond adultere. 'Syneſe [alors abſent de ſon dioceſe] en d. ayant eu avis, manda auſſi-toſt à ſes preſtres de prendre garde que ces nouveaux apoſtres du diable, ne ſe jettaſſent ſur le troupeau qu'ils conduiſoient ; & que puiſqu'ils ſavoient quels eſtoient les lieux où ils pouvoient avoir accés, ils y priſſent garde fort ſoigneuſement, 'qu'ils s'informaſſent de ceux, qui p.168.c. comme de faux monnoyeurs, corrompoient la doctrine de la verité, qu'ils les fiſſent connoiſtre à tout le monde, & qu'aprés cela on les chaſſaſt honteuſement de tout le territoire de Ptolemaïde. 'Mais il recommande ſoigneuſement qu'on leur laiſſe c.d. emporter tout ce qui pourra leur appartenir d'argent ou de hardes, ſans y toucher. Qui fera le contraire, dit-il, ſoit en execration devant Dieu. Quiconque leur voit tenir des aſſemblées criminelles, ſans s'en mettre davantage en peine, ou qui en entendant parler, neglige d'approfondir la choſe, ou qui ſe laiſſe gagner par eux à force d'argent, ſoit traité comme les Amalecites dont il n'eſtoit pas permis de prendre aucune depouille. Celui qui oſera y toucher doit craindre cette parole de Dieu : Je me repens d'avoir établi Saül Roy. Faites en ſorte, mes freres, que Dieu n'ait aucun repentir à voſtre ſujet, qu'il prenne ſoin de vous, comme vous aurez ſoin de luy plaire. 'Rem- p.168.a.b.

pliſſez tous les devoirs de gents d'honneur avec toute la grandeur d'ame convenable. Retranchez tous les differends que vous pourriez avoir pour des intereſts temporels. Que l'amour de Dieu, & non celui de l'argent, ſoit le motif de toutes vos entrepriſes. Servez-vous, pour pratiquer la vertu, de ce qui ſert aux autres de matiere pour l'injuſtice. En cette rencontre, il faut que voſtre zele n'ait en vuë que la religion & le ſalut des ames, & d'empeſcher qu'elles ne deviennent la proie de ces malheureux qui cherchent à les arracher du ſein de l'Egliſe. Si quelqu'un travaille à s'enrichir ou à ſe mettre en autorité ſous le beau pretexte de défendre l'Egliſe, nous le banniſſons de la compagnie des Fideles. La vertu dont Dieu eſt auteur, ne ſe dement point par des actions tout oppoſées, & ne s'allie point avec le vice. Il ne manquera pas de ſoldats, au milieu deſquels il ne dedaignera pas de ſe trouver. Oui, il trouvera des perſonnes attachées à ſon ſervice, ſans eſperance de recompenſes ici bas, & qui mettent leur joie à les attendre toutes dans le ciel. C'eſt ladiſpoſition où je ſouhaite que vous ſoyez. Il eſt glorieux de prier avec ceux qui ſe conduiſent de la ſorte, & de condanner ceux qui agiſſent autrement, & dont la laſcheté & le ſordide intereſt trahiſſent la cauſe de Dieu. Ceux là ſont tres criminels devant luy, qui pourſuivent les heretiques pour s'emparer de leur bien.

ep.127.p 263.a. b. [Il étendit ſes ſoins juſque hors de ſon dioceſe;] & un Eveſque ayant eſté chaſſé de ſon ſiege & de toute l'Egypte, pour n'avoir pas voulu conſentir à quelque impieté, (le titre dit que c'eſtoit à l'hereſie d'Arius,) il le congratula de ſa generoſité, & l'exhorta à ne point regretter la terre d'Egypte, contre laquelle le prophete s'eſtoit elevé, & dont le peuple eſtoit de toute antiquité oppoſé à Dieu, & ennemi des ſaints peres. [J'avoue neanmoins que j'ay peine à attribuer cette lettre à Syneſe. Car ayant eſté fait Eveſque à la fin de l'epiſcopat de Theophile, & eſtant mort avant le Concile d'Epheſe, je ne voy pas par quelle occaſion un Eveſque a pu en ce temps là eſtre chaſſé injuſtement de ſon ſiege & de l'Egypte, ſurtout ſi ç'a eſté par les Ariens qui n'avoient point alors de credit, ni comment Syneſe a pu parler contre l'Egypte, gouvernée par Theophile pour qui il avoit tant de reſpect, ou par S. Cyrille neveu de ce Theophile.]

ARTICLE XIV.

Hiſtoire memorable d'un philoſophe converti dar Syneſe.

NOUS liſons une hiſtoire memorable de Syneſe touchant le fruit & l'excellence de l'aumoſne, dans un livre des vies des Peres intitulé le Pré ſpirituel, compoſé à Rome il y a plus de mille ans, & fort celebre dans l'antiquité. 'Baronius & d'autres perſonnes tres habiles ont jugé cette hiſtoire digne d'eſtre inſerée dans leurs ouvrages, comme eſtant non ſeulement illuſtre & miraculeuſe, mais auſſi certaine & authentique, & meſme comme l'un des plus riches ornemens de la tradition de l'Egliſe ſur le ſujet de l'aumoſne. Aum.p.416. Bar.411.§63.Du Pin,p.836 837.

'Lorſque nous eſtions à Alexandrie, dit cet auteur, Leonce d'Apamée homme religieux & tres fidele, y vint de la Pentapole, où il avoit fait un aſſez long ſejour à Cyrene, deſtiné de Dieu pour eſtre Eveſque de cette ville, comme il le fut depuis. Il y vint du temps de S. Euloge patriarche d'Alexandrie, [qui vivoit au commencement du VII. ſiecle.] Or nous entretenant un jour avec luy, il nous raconta cette hiſtoire. Du temps du bienheureux Theophile, un philoſophe Eveſque de Cyrene, (il devoit dire de Ptolemaïde,) nommé Syneſe, vint à Cyrene, & y trouva un philoſophe nommé Evagre, qui avoit eſté ſon compagnon dans les lettres humaines, & qui eſtoit encore ſon ami intime, mais payen de religion & tres attaché à l'idolatrie. Il travailla de tout ſon pouvoir à le faire Chrétien: l'extreme affection qu'il avoit toujours euë pour luy, le portant à taſcher de luy procurer un ſi grand bonheur. Mais ce philoſophe ne pouvoit ſouffrir les exhortations de cet Eveſque, ni gouſter la doctrine du Chriſtianiſme. Ce ſaint Prelat ne ſe rebuta point. La grandeur de ſa charité pour ſon ami, empeſcha qu'il ne s'ennuyaſt d'employer en vain & ſans aucun fruit viſible toutes les remontrances qu'il luy faiſoit, toutes les inſtructions qu'il luy donnoit, & toutes les raiſons qu'il luy alleguoit, pour luy perſuader de croire en JESUS CHRIST, & de recevoir ſes ſacremens Mofc,c.195.p. 1149.1150.

'Lorſqu'il perſiſtoit toujours à luy inſpirer l'amour de la religion Chrétienne, le philoſophe luy dit un jour: Il faut que je vous avoue, qu'une des choſes qui me deplaiſent dans la foy des Chrétiens, eſt ce qu'ils diſent, que le monde finira, & Ibid.

qu'aprés la fin du monde, tous les hommes qui ſont nez depuis ſa creation reſſuſciteront dans leur meſme corps : que leur chair deviendra incorruptible & immortelle : qu'ils vivront ainſi eternellement, & recevront la recompenſe des actions qu'ils auront faites lorſqu'ils eſtoient revétus de leur corps mortel. Et ce qu'ils diſent encore, que celui qui fait charité au pauvre preſte à Dieu à intereſt, & que celui qui diſtribuë ſon bien aux indigens & aux miſerables, s'aſſure & s'amaſſe des threſors dans le ciel, & qu'il recevra de JESUS CHRIST dans la reſurrection derniere le centuple de ce qu'il aura donné, avec la vie eternelle. Il faut que je vous avoue que toutes ces choſes me paroiſſent des illuſions, des tromperies, & des fables. Syneſe répondit que tous ces points de la foy des Chrétiens eſtoient veritables, & ne contenoient rien de faux, ni de contraire à la verité. Ce qu'il taſcha de luy juſtifier par pluſieurs preuves qu'il luy apporta.

Enfin aprés un long-temps luy ayant perſuadé de ſe faire Chrétien, il le battiza, & avec luy ſes enfans & ſes domeſtiques. Evagre quelque temps aprés ſon batteſme, mit entre les mains de ce ſaint Eveſque trois cents écus d'or pour eſtre employez au ſoulagement des pauvres, & luy dit : Recevez cet or, & diſtribuez le aux pauvres; & faites moy une promeſſe écrite de voſtre main, par laquelle vous m'aſſuriez que J. C. me rendra au ſiecle à venir la recompenſe de cette aumoſne. L'Eveſque ayant receu l'or, luy fit ſur le champ la promeſſe qu'il demandoit. Le philoſophe vécut encore quelques années, & enfin devint malade à la mort. Eſtant prés de mourir, il ordonna à ſes enfans de luy mettre aprés ſa mort cette promeſſe dans les mains, & de l'enſevelir avec elle: Ce que ſes enfans executerent. Trois jours aprés qu'il eut eſté enterré il apparut à l'Eveſque Syneſe la nuit durant ſon ſommeil, & luy dit : Venez à mon ſepulcre pour recevoir voſtre promeſſe ; car il ne m'en eſt plus rien dû. Elle a eſté acquitée, & j'ay receu tout ce que je devois recevoir. Et afin que vous en ſoyez aſſuré, j'ay écrit la quittance de ma propre main au bas de cette promeſſe. Or l'Eveſque ignoroit que l'on euſt enſeveli cette promeſſe avec le corps. Le jour eſtant venu il envoya querir les enfans de ſon ami ; & leur ayant demandé s'ils avoient mis quelque choſe dans le tombeau de leur pere, eux croyant qu'il entendiſt de l'argent, ils luy dirent qu'ils n'y avoient rien mis hors les linceuls ordinaires. Mais ſur ce que l'Eveſque leur demanda s'ils n'y avoient pas mis quelque papier :

pier : ils ſe ſouvinrent de cette promeſſe, & luy dirent que leur pere leur avoit donné un papier en mourant, & leur avoit ordonné de le mettre entre ſes mains aprés ſa mort, ſans que perſonne le ſçeuſt. Alors l'Eveſque leur raconta le ſonge qu'il avoit eu cette nuit, & prenant avec ſoy ces enfans du mort, les Eccleſiaſtiques de ſon Egliſe, & quelques uns des principaux de la ville, il alla droit au tombeau du philoſophe, le fit ouvrir, & trouva entre les mains du mort cette promeſſe qu'il luy avoit donnée autrefois. Mais quand on l'eut ouverte, on y trouva quelques lignes qui avoient eſté écrites depuis peu de la main du philoſophe au pié de cette promeſſe; & voici ce que contenoient ces lignes : Moy, Evagre philoſophe, à vous Monſeigneur » l'Eveſque Syneſe, ſalut. J'ay receu ce que je devois recevoir » ſelon qu'il eſtoit porté par cette promeſſe écrite de voſtre main. » J'en ay eſté ſatisfait entierement, & je n'ay plus d'action contre » vous pour l'or que je vous ay donné, & que j'ay donné par vous » à J. C. noſtre Dieu & noſtre Sauveur.

Ceux qui furent preſens à ce ſpectacle en furent dans l'admiration & dans l'étonnement que l'on peut croire, & en rendirent graces à Dieu durant pluſieurs heures par des hymnes de loüange. Or Leonce qui nous raporta cette hiſtoire, nous aſſura, que cette promeſſe où ces lignes avoient eſté écrites de la main de ce philoſophe Chrétien aprés ſa mort, eſtoit encore gardée alors dans la ſacriſtie de l'egliſe de Cyrene, & que toutes les fois qu'un nouveau ſacriſtain entroit en charge, en luy donnant les vaſes & les ornemens ſacrez, on luy marquoit particulierement cet écrit, pour le garder avec ſoin, & le conſerver de main en main à leurs ſucceſſeurs. Moſc 5c.195.p. 1149-1150.

[Cette hiſtoire nous fait voir que Syneſe ne conſerva pas toujours les ſentimens particuliers qu'il avoit eus avant ſon epiſcopat ; & qu'il ſe conforma bien-toſt à la croyance commune de l'Egliſe, dont la ſimplicité eſt plus elevée que ce qui paroiſt de plus eclatant dans la doctrine des philoſophes.] Il conſerva au contraire eſtant Eveſque cette crainte ſi humble qu'il avoit euë d'eſtre indigne de l'epiſcopat, & il écrit à Theophile qu'il le conjure de prier pour luy, comme pour une perſonne abandonnée, & dans un tel abatement qu'il n'oſoit pas ſeulement adreſſer à Dieu ſes prieres, parceque tout luy eſtoit contraire depuis qu'il avoit eu la preſomption & la temerité de toucher aux ſaints autels, eſtant pecheur comme il eſtoit. Il luy mande encore une autre fois que Dieu n'exauce point ſes prieres, & Syn.ep.67.p. 217.a. ep.69 p.217.d.

qu'il eſt malheureux en tout, à cauſe du nombre & de la peſanteur de ſes pechez.

ARTICLE XV.

Syneſe perd ſon fils: Cruautez d'Andronique gouverneur de la Pentapole.

[LEs malheurs qui arriverent à Syneſe depuis ſon epiſcopat, mais qui n'eſtoient que temporels, commencerent] 'par la douleur extreme qu'il reſſentit en perdant celui de ſes enfans qu'il aimoit le plus, & devant lequel il demandoit de mourir. Il dit que ce fut le preſent que luy fit la ville [de Ptolemaïde] à ſon entrée. 'Comme il eſtoit naturellement fort tendre, malgré toute ſa philoſophie, [a]& que c'eſtoit la premiere plaie qu'il recevoit dans ſa famille, [b] il en fut ſi vivement touché, qu'il euſt volontiers abandonné [ou ſa ville epiſcopale, ou meſme la vie, comme l'entend le P. Petau.] 'Toute la ville prit part à ſa perte.

'Sa douleur ne fut point ni appaiſée par la raiſon, ni moderée par le temps, mais étoufée par une nouvelle douleur mélée d'indignation contre les excés d'Andronique, & les maux qu'il faiſoit & à luy, & à toute la Pentapole. 'Car ni un bien, ni un mal ne vient pas d'ordinaire tout ſeul, & ſans eſtre accompagné de pluſieurs autres. Les malheureux ne le ſont jamais à demi.

'Cet Andronique eſtoit de Berenice, [l'une des cinq villes de la Pentapole.] 'On ſavoit au moins par conjecture qui eſtoit ſon pere; mais pour ſon ayeul, il n'en ſavoit pas luy meſme le nom. 'De la qualité de peſcheur, il ſauta à celle de gouverneur [c] de ſon pays, l'ayant achetée [d]par ſurpriſe ſous Theodoſe [le jeune,] [e]contre l'autorité des loix anciennes renouvellées à la pourſuite d'Antheme [alors Preſet du Pretoire,] [f]qui défendoient ſous des peines tres rigoureuſes de prendre le gouvernement du pays dont on eſtoit.

'Il avoit la reputation d'eſtre homme de cœur, quoiqu'il ne la meritaſt pas: 'mais du reſte c'eſtoit un homme deteſtable, dont l'eſprit & la main n'eſtoient propres que pour commettre des crimes, 'qui ne ſe raſſaſioit jamais des miſeres des autres, [g]& qui eſtoit tres propre pour ſervir d'inſtrument à la juſtice de Dieu, qui vouloit purger les pechez de la Pentapole en les puniſſant. 'Car cette province ayant beſoin de quelque chaſtiment extraordinaire, & la famine & la guerre ne faiſant que la miner peu à peu, ſans la conſumer entierement, il falloit un Andro-

Syn. ep. 57. p. 206. b. c | 79. p. 126. d.

ep. 57. p. 196. c | 131 p. 268. c. d.

[a] ep. 57. p 196. b.

[b] ep 79. p. 226. d.

p. 227. b.

p. 227. a | 57. p. 196. c d.

ep 57 p. 196. b. c.

ep 58. p. 201. b.

ep 57. p 197. d.

d.

[c] ep. 58. p. 201. b.

[d] p. 202. a.

[e] ep. 73. p 220 d | 222. a.

[f] p 220. d | 221. a.

[g] 72. p. 219. d.

ep. 79. p. 225 a. c

p. 224 c.

ep. 57. p. 195. b.

[g] ep. 57. p 192. b. c.

ep. 73. p. 220. b.

Συνε ερω. πάς

nique pour achever de ruiner en peu de temps ce que les autres fleaux avoient epargné.

'Il inventoit de nouveaux ſupplices pour tourmenter non les coupables, mais les innocens, [a]& l'on n'entendoit partout que gemiſſemens & que pleurs. [b]Au lieu d'aimer ceux de ſon gouvernement comme ſes concitoyens, il employoit l'autorité de ſa charge à pourſuivre les differends qu'il avoit eus autrefois avec eux pour le gouvernement. Bien loin d'avoir aucune pieté envers Dieu, (car il paroiſt qu'il eſtoit Chrétien,) 'on euſt dit qu'il avoit honte de témoigner pour luy quelque reſpect, & qu'il vouloit menacer le ciel de ſa teſte. ep.79.p.224.c. d]58 p.201.c. a ep.57.p 195.c. b ep.73.p.221.b. ep.79 p 224.c.

'Il ſemble qu'il avoit eu d'abord pour Aſſeſſeur un nommé Heron, qui retourna bientoſt [à Conſtantinople] extremement las des injuſtices qu'il avoit vuës, & dont il avoit meſme ſoufiert quelque choſe. 'L'inclination qu'Andronique avoit à la cruauté, eſtoit encore fomentée par ceux qu'il avoit autour de luy, c'eſt à dire par Thoante, auquel de geolier qu'il eſtoit auparavant, il avoit commis la levée de quelques impoſts, 'par Zenas, & par Juſe, comme nous l'avons dit par avance, dont le dernier eſtoit plutoſt ſon maiſtre que ſon miniſtre, luy faiſant faire ce qu'il vouloit en luy diſant des injures. p.225.c.d. p.224.d. p.225.b.c.

'Les diſcours qu'on tenoit dans les feſtins, ſuffiſoient pour rendre des gents coupables: On en condannoit d'autres pour ſatisfaire à la fantaiſie d'une femme. On obligeoit des perſonnes, meſme par la priſon, à accuſer les innocens: '& il fit accuſer de cette maniere Gennade qui avoit eſté gouverneur avant luy, comme ayant volé les deniers publics, quoiqu'il en fuſt innocent, & qu'on fuſt fort ſatisfait de luy dans la province. Auſſi il ne voulut point que perſonne fuſt preſent à l'inſtruction de cette affaire. ep.73.p.221.b. c.d.

'Les plus riches n'eſtoient pas à couvert des tourmens, & quoiqu'ils offriſſent l'argent qu'on leur demandoit, on leur faiſoit eprouver divers ſupplices, juſqu'à ce que l'argent fuſt apporté: Et quand il manquoit d'autre matiere, il ſatisfaiſoit ſa cruauté ſur un Maximin & un Clinias, 'deux pauvres malheureux qu'il tourmentoit avec tant d'inhumanité, que quand ils euſſent eſté les plus criminels du monde, il n'y a, dit Syneſe, ni homme, ni demon qui n'en duſt eſtre touché de compaſſion, ſi l'on en excepte Andronique & Thoante. 'Le pretexte de cette cruauté eſtoit que Thoante au retour d'un voyage de Conſtantinople, raportoit, comme quelque ſecret fort important qu'on ep.79.p.224.c. 225. p.227.d. p.225.226.

luy avoit communiqué à luy ſeul, qu'Antheme Prefet du Pretoire qui eſtoit malade, avoit eu un ſonge qu'il ne gueriroit pas ſi on ne faiſoit mourir ces deux perſonnes, & qu'on n'en miſt
p.226.a. d'autres en priſon. 'Il eſt vray qu'on demandoit quelque argent à Maximin; mais quoiqu'il vouluſt le donner, on ne le relaſ-
a. choit pas pour cela. 'Andronique traitoit avec la meſme injuſtice un nommé Leucippe.

ARTICLE XVI.

Syneſe voulant corriger Andronique en eſt maltraité.

Syn.ep.79.p.127. c|57.p.195.d. ae p.57 p.195.d. be p.79.p 226.d. 'DANS cette miſere publique, chacun recouroit à Syneſe [a] comme à une perſonne qui avoit toujours paru avoir beaucoup de credit, [b] & il pouvoit juſtement eſperer d'en avoir ſur Andronique; puiſqu'il avoit empeſché par deux fois à Alexandrie qu'on ne le menaſt [en priſon.] En effet, tant qu'il fut
a. abſent Andronique témoigna avoir beaucoup de reſpect & de déference pour luy: Mais quand il fut venu [ou de Palebiſque, ſelon ce que nous dirons dans la ſuite, ou plutoſt de ſa retraite,] il le traita de telle maniere que la douleur qu'il en reſſentit luy
ep.57.p.193.c. fit oublier celle de la mort de ſon fils, '& conſiderer cet homme non ſeulement comme le plus grand mal & la ruine entiere de la province, mais encore comme ſon fleau particulier.

p.193.d. 'Il luy fit des remontrances ſans effet: Il luy fit des reprimen-
p.197.c. des, & il s'en aigrit, '& ne le traita qu'avec des mepris qui pouvoient eſtre aſſez ſenſibles à une perſonne d'une naiſſance ſi
p.198.c. differente de la ſienne, ſans parler du reſte. 'Ce n'eſtoit pas neanmoins ce qui le touchoit: Car raportant à Dieu tout ce qui le regardoit, il n'avoit plus de joie d'eſtre honoré, ni de douleur
p.197.c. d'eſtre mepriſé. 'Il regardoit les mauvais traitemens qu'Andronique luy faiſoit à cauſe de Dieu, comme une eſpece de martyre; & ainſi il luy en avoit obligation au lieu de luy en vouloir du
p.195.195|79.p. 226.d|227.c. mal. 'Mais il avoit beaucoup de peine de ne pouvoir pas ſervir les autres, & d'eſtre reduit à proteſter que depuis qu'il eſtoit Eveſque il avoit perdu tout le credit & toute la puiſſance humaine qu'il avoit ou ſembloit avoir auparavaot.

ep.57.p.196.a.b 'Il rougiſſoit, dit-il, de voir ſa foibleſſe decouverte à tout le monde: Il ſentoit ſon ame dechirée de mille ſoins, ſon eſprit troublé par une infinité de fantoſmes, & Dieu qui s'eloignoit de luy. Je ne reſſens plus, dit-il, cette douceur que j'avois ac-

coutumé de trouver dans la priere. Mon corps eſt dans la poſture d'un homme qui prie ; mais ma penſée s'egare de tous coſtez, emportée par les divers mouvemens de la colere, de la douleur & des autres paſſions ; Et cependant c'eſt par l'ame & par la penſée que nous ſommes avec Dieu ; la langue n'eſt que pour les hommes & pour le dehors. Auſſi je voy bien le prejudice que je reçois de ces diſtractions qui m'occupent dans la priere. 'Car ayant toujours eſté exaucé de Dieu dans mes oraiſons, je n'en puis maintenant rien obtenir : Et c'eſt ce qui m'afflige plus que tout le reſte, me voyant meſme hors d'état d'eſperer [le ſecours de Dieu] pour l'avenir. 'De ſorte que ſi ce ſont les demons qui ont voulu me troubler par la perſecution d'Andronique, ils ont ce qu'ils ſouhaitoient, 'puiſque je ne puis jouir un ſeul moment du calme & du repos dans lequel j'ay toujours vécu. ep.79.p.227.b. ep.57.p.196.a. ep.79.p.227.b.c.

'Anaſtaſe qui eſtoit ce ſemble deputé avec un autre à la Cour pour les affaires de la Pentapole, [a] & qu'on tenoit favoriſer Andronique, [b] luy ayant écrit pour luy recommander un Preſtre nommé Evagre, 'qu'on vouloit obliger [nonobſtant ſon ſacerdoce] aux fonctions civiles, il luy fait l'hiſtoire du gouvernement d'Andronique : aprés quoy il ajoute, qu'il ne falloit pas eſtre devin pour prevoir la condannation d'Evagre, & qu'en effet Andronique avoit dit à ce Preſtre meſme qu'il n'avoit qu'à ſe ſoumettre volontairement, s'il ne vouloit eſtre condanné : 'de ſorte que pour luy il ne luy reſtoit autre choſe, que de proteſter à Dieu & à toute la terre, qu'il manquoit non de volonté, mais de pouvoir pour défendre la juſtice. 'Ainſi il conjure Anaſtaſe & ſon collegue de travailler à delivrer Ptolemaïde de cet enragé. c|99 p.238.c.3. p.181.b. [a] ep.79.p.227.c. [b] p.224.b|226.c. p.226. d. p.227.c.d.

Il en écrit encore à Troïle, l'un de ceux avec qui il avoit fait amitié à Conſtantinople, 'où Troïle à qui l'hiſtoire donne la qualité de ſophiſte, [c] eſtoit alors tres puiſſant. Antheme, qui ſous le titre de Preſet gouvernoit tout l'empire d'Orient durant l'enfance du jeune Theodoſe, ne faiſoit preſque rien qu'avec la participation, & par l'avis de ce ſophiſte, à cauſe de la confiance qu'il avoit en ſon extreme ſageſſe. 'Syneſe luy écrivit donc pour le prier de parler à Antheme, afin qu'il remediaſt aux maux de la Pentapole, qui s'en alloit perir par la mauvaiſe conduite du Gouverneur. [Il ne nomme pas ce Gouverneur, mais il en parle auſſi mal qu'il pouvoit faire d'Andronique ;] '& il ſe plaint particulierement de ce qu'on l'avoit fait Gouverneur de ſon pays, & de ce que contre les loix il prenoit de l'argent ſur ſon gouvernement 'ce qu'il reproche nommément à Andronique en un ep.73.p.220. 221. Socr.l.7.c.1.p. 338.b. [c] a. Syn.ep.73.p. 220 221. p.221.a. ep.72.p.19.d.

ep.73.p.211.cd. autre lieu. Il rend à Troile un témoignage authentique de la probité & de l'innocence de Gennade, qu'on vouloit rendre criminel de peculat.

[Les ſollicitations de Syneſe avoient eſté inutiles à Evagre ;
ep57.p.197.a.b. mais elles firent meſme du tort à Leucipe.] C'eſtoit un bourgeois qui avoit eſté malheureux ; car on luy avoit volé plus de dix mille livres des deniers publics [dont il eſtoit chargé.] Il en
car.par. avoit deja payé neuf mille, & il demandoit quelque delai pour le reſte. Mais il ne le pouvoit obtenir d'Andronique qui le vouloit faire mourir, moins pour cette dette, qu'à cauſe de moy, dit Syneſe : Et ſous pretexte d'empeſcher que Syneſe ne le luy raviſt, il l'enferma dans un chaſteau extremement fort, où il le laiſſa cinq jours ſans manger, ayant défendu aux gardes d'y
oc. faire porter aucune nourriture, ni meſme d'y laiſſer entrer perſonne : de ſorte que Syneſe qui n'eſtoit pas pour forcer le chaſteau, & qui ne trouvoit aucun moyen d'y rien faire entrer, eſtoit reduit à voir ſouffrir ce pauvre homme ſans luy pouvoir donner
bl79 p.226.a. de ſecours. Il ſe preſentoit aſſez de perſonnes pour acheter ſes terres [& l'acquiter de ſa dette ;] mais Andronique les en détournoit autant qu'il pouvoit par adreſſes & par menaces, faiſant bien voir qu'il vouloit la vie de cet homme, & non ſon
ep.57.p.197.b. argent. Et il dit meſme une fois devant tout le monde, que ſa
ep.79.p.226.a-b. mort luy vaudroit bien mieux que mille francs : C'eſt ſans doute qu'elle eſtoit neceſſaire pour la ſanté d'Antheme, ſelon le ſonge pretendu du quel nous avons parlé.

ARTICLE XVII.

Syneſe excomunie Andronique comme blaſphemateur & violateur des aſyles : Il demande en vain un Coadiuteur.

Syn ep 57.p. 198.a. [QUELQUE douleur que Syneſe reſentit des maux qu'il voyoit,] il ſupportoit neanmoins toutes les injures d'Andronique avec une patience qui irritoit encore la fureur de ce barbare. De ſorte que voyant qu'il regardoit tout en Dieu, il
ep.58 p.201.c.d. s'emporta enfin contre Dieu meſme, & blaſphema contre J.C. autant par ſes actions que par ſes paroles. Car il fit afficher un ordre à la porte de l'egliſe, par lequel il défendoit à ceux qui eſtoient pourſuivis, de ſe refugier à l'aſyle des autels, & menaçoit les Preſtres [qui les y recevroient,] des peines les plus cruelles. Syneſe dit que Dieu ſouffroit une ſeconde croix par cet edit.

'Mais ce qui arriva enſuite, fut encore plus inſupportable. p.201.b.

'Un homme de qualité avoit eu un different avec luy pour un b.c.
mariage. Il tomba depuis dans quelque malheur, dont Andronique ayant pris pretexte pour ſe venger, il le fit tourmenter de ſes nouveaux genres de tortures, & cela en plein midi, afin que la chaleur du ſoleil empeſchaſt le monde de s'y trouver. Syneſe ne laiſſa pas d'y accourir dés qu'il le ſçeut, pour ſe tenir au moins auprés de ce malheureux, & l'encourager à ſupporter les tourmens. Quand Andronique vit qu'il y avoit un Eveſque aſſez hardi pour avoir compaſſion d'un homme qu'il haïſſoit, il entra dans une colere étrange, il dit tout ce que ſa paſſion, & Thoante qui l'irritoit encore, luy pouvoient fournir. 'Et enfin d.
tout tranſporté de fureur, il prononça cette impieté; Qu'en vain ſon ennemi eſperoit au ſecours de l'Egliſe; que perſonne ne l'arracheroit jamais des mains d'Andronique, quand il tiendroit les piez de J. C. meſme. 'Il repeta ce blaſpheme juſques à d.
trois fois, 'au milieu de tous ceux qui eſtoient preſens. ep.57.p.198.a.

'Aprés cela, Syneſe ne crut pas qu'il falluſt s'amuſer à des ep.58 p.202.d.
corrections, mais qu'il falloit abſolument retrancher de l'Egliſe ce membre pourri, 'afin que s'il ne pouvoit arreſter le cours de d|57.p.198.b.
ſes crimes, 'au moins il ne s'en ſouillaſt pas luy meſme par la participation de la meſme communion. 'Il luy ferma donc l'egliſe ep.72.p.218.c.
τὴν ἐκκλησίαν. 'par la ſentence [d'excommunication,] dont le punit 'l'aſſemblée ep 57.p.201.a.b
'& le Conſeil [ſoit de l'Egliſe de Ptolemaïde, ſoit] des Eveſques ep.58.p.203.a.
qu'il avoit convoquez pour ce ſuiet. an.p.53|Bir. 411. §53.

[b] La ſentence eſt conceuë en ces termes remarquables. Qu'au- ſep.58 p.203.a.
cune egliſe de Dieu ne ſoit ouverte à Andronique ni aux ſiens, b.
à Thoante ni aux ſiens: Que tous les temples & les lieux ſacrez, avec leurs enceintes, leur ſoient fermez. Le diable n'a point de place dans le paradis, & s'il s'y gliſſe ſecrettement, on le met dehors. Je prie donc & les particuliers & les officiers de n'avoir avec eux ni maiſon ni table commune: J'en prie ſurtout les Eccleſiaſtiques, qui ne leur parleront point durant leur vie, & ne les conduiront point au tombeau quand ils ſeront morts. Que ſi quelqu'un mepriſe cette Egliſe, comme n'eſtant que d'une petite ville, & reçoit ceux qu'elle a excommuniez, comme ſi l'on ne devoit pas obeir à une Egliſe pauvre, que celui là ſache qu'il diviſe l'Egliſe, qui eſt une ſelon l'ordre de J C, & que tel qu'il ſoit, Diacre, Preſtre, ou Eveſque, nous le mettrons au rang d'Andronique, que nous ne luy donnerons point la main comme amis, & que nous ne mangerons point avec luy, bien loin de

communiquer dans les ceremonies myſtiques avec quiconque prendra le parti d'Andronique & de Thoante.

Baſ ep. 47 t. 3. p. 75. [Cette ſentence eſt fort conforme] à celle [a]que S. Athanaſe avoit fulminée environ 40 ans auparavant contre un autre Gouverneur de Libye, [& la défenſe qu'elle fait à toutes perſonnes de recevoir ceux qui ſont excommuniez en un endroit, eſt fondée ſur les Canons de l'Egliſe, & ſur la diſcipline qu'elle obſervoit dés le temps de Marcion. V. S Athanaſe p. 214

On y peut ſeulement trouver à redire que Syneſe excommunie Andronique & Thoante *avec les leurs :* Car s'il a pretendu que tous ceux qui eſtoient de leurs familles devoient paſſer pour excommuniez ſans autre raiſon & ſans autre forme, il tombe

Aug. ep. 75. p. 130. dans le deſaut [b]que Saint Auguſtin blaſme extremement en une occaſion toute ſemblable dans Auxilius, lequel auſſi-bien que

Syn. ep. 72 p. 218. c. Syneſe n'eſtoit Eveſque que depuis un an.

a ep 57. p. 198. a. b ep. 72. p. 218. c. c ep. 58. p. 201. b. c. [Syneſe pour achever de faire les choſes dans les formes,] compoſa une lettre adreſſée aux Eveſques [a] de toute l'Egliſe, [b] pour leur notifier la ſentence renduë contre Andronique, [c] qu'il fonde non pas, dit-il, ſur ſes cruautez, mais ſur la défenſe qu'il avoit faite de ſe refugier dans l'egliſe, & ſur les blaſphemes qu'il avoit

p. 202. c. d p 203. a. proferez contre J. C. Il y parle en ſon nom, [d] mais pour la ſentence qu'il y inſere, il dit que c'eſt l'Egliſe de Ptolemaïde qui adreſſe cet ordre à ſes ſœurs repanduës par toute la terre.

p. 191 Bar. 57. § 40. Il fit enſuite un diſcours que Baronius dit eſtre adreſſé aux Eveſque: [Neanmoins je n'en voy pas de fondement, & je croirois auſſi-toſt qu'il s'adreſſe au peuple.] Il le fit en partie pour rendre raiſon de la ſentence fulminée contre Andronique: Mais outre cela il s'étend beaucoup à montrer qu'il eſt incapable d'exercer l'epiſcopat de la maniere qu'on vouloit qu'il l'exerçaſt, c'eſt à dire en prenant ſoin de toutes les affaires civiles &

Syn ep. 57. p. 200 a. c. temporelles des autres. C'eſt pourquoi, quoiqu'il ne veuille pas ſe depoſer de cette charge, [e] il demande neanmoins inſtamment qu'on choiſiſſe quelqu'un capable du ſoin des affaires,

p. 199. 200. pour gouverner l'Egliſe au lieu de luy, ou au moins avec luy, ſe reſervant le pouvoir de faire les choſes qu'il pourroit faire ſans ſe troubler, & ſans oublier ſon propre ſalut par l'accablement

p. 200. d. d 201. a. p. 198. d. 1. a. des inquietudes & des ſoins du monde. Tous les aſſiſtans ſe récrierent fort contre cette propoſition, il ne laiſſa pas de la pouſſer encore : mais voyant qu'il ne la pouvoit faire agréer, il la remit à une autrefois, & fit lire la ſentence renduë contre Andronique, & la lettre circulaire qu'il vouloit envoyer aux Eveſques.

ART. XVIII.

ARTICLE XVIII.

Andronique demande pardon, & puis retombe dans ſes crimes; & enfin tombe dans la diſgrace des hommes.

[CETTE conduite ſi vigoureuſe de Syneſe étonna Andronique.] Avant que la lettre circulaire partiſt, il vint demander pardon, & promit de faire penitence. Syneſe qui connoiſſoit ſa legereté, & qu'il eſtoit capable de tout faire & de tout dire, vouloit perſiſter dans la ſentence renduë contre luy, comme eſtant tres juſte à l'égard de Dieu, & tres utile au peuple, y ayant bien de l'apparence que cet homme ſeroit plus moderé tant qu'il auroit à demander la grace de l'Egliſe, que quand il ſe verroit libre de ſes cenſures. Il prevoyoit bien, & il le diſoit aſſez aux autres, que dés la premiere occaſion il reviendroit à ſon naturel. Mais nonobſtant ſes raiſons, tous les autres crurent qu'il devoit recevoir la penitence d'Andronique, pourvu qu'Andronique acceptaſt les conditions qu'il luy faudroit preſcrire; & ſurſeoir l'envoi de la lettre circulaire. Syn. ep. 72. p. 218. c. d. p. 219. a.

Il eut honte de reſiſter tout ſeul à l'avis de tant de perſonnes qui avoient vieilli dans le ſacerdoce, ou luy n'eſtoit entré que de l'année meſme, [c'eſt à dire au moins depuis un an.] Ainſi il conſentit à recevoir "Andronique, pourvu qu'il ne s'emportaſt plus de fureur contre ceux qui eſtoient [hommes & Chrétiens] comme luy, & qu'il ſe conduiſiſt doreſnavant par raiſon, & non plus par paſſion. Si donc, luy dit-il, vous obſervez ces conditions que vous vous impoſez, nous prierons preſentement pour la remiſſion de voſtre peché, & nous vous permettrons enſuite de prier avec l'Egliſe. Que ſi vous violez vos promeſſes, vous retomberez dans la meſme peine, que nous publierons partout, & vous ne l'aurez differée que pour faire voir que vous eſtes incorrigible. Il demeura d'accord de tout, & ajouta qu'on verroit bientoſt par experience [quel eſtoit ſon changement.] a. b. Note 9.

'On le vit en effet, & les confiſcations, les exils, les meurtres, & les autres crimes qu'il n'avoit pas encore commis auparavant, & par leſquels il augmenta de beaucoup les raiſons qu'on avoit euës de l'excommunier, firent voir quelle eſtoit ſa penitence. 'On deplora ſurtout la mort d'un jeune homme de qualité nommé Magne, qui avoit fort bien ſervi ſa patrie, & dont on b. b. c.

avoit beaucoup d'eſperance. Andronique avoit fait bannir ſon frere ; mais il n'avoit rien contre luy, ſinon qu'il eſtoit [frere,] ou uni avec un homme qu'il haïſſoit, & ce fut toute la cauſe de ſon malheur. On luy demanda de l'argent, on le fouetta juſqu'à ce qu'il euſt payé : Et quand il eut payé, on le fouetta encore [juſqu'à ce qu'il en mourut,] parcequ'il avoit trouvé de quoy payer, [& qu'ayant eſté contraint pour cela de vendre ſes terres,] il les avoit venduës à ſes amis, & non pas au Gouverneur. Ainſi ſa mere eut la douleur en ſa vieilleſſe de ne ſavoir où l'on avoit relegué l'un de ſes enfans, & de ſavoir trop bien où elle avoit enterré l'autre.

ep.72.p.218 c. 'Syneſe ne pouvant plus ſouffrir ces deſordres, crut que ſi Andronique avoit manqué de parole à l'Egliſe, l'Egliſe luy devoit garder inviolablement la ſienne. Ainſi il publia la lettre qu'il écrivoit aux Eveſques pour l'excommunication d'Andro-
c. nique, '& y en ajouta une ſeconde pour les informer de ſes nou-
p.219.d. veaux crimes, 'afin que ſi nous ne pouvons pas, dit-il, remedier à ces deſordres, nous evitions au moins d'y participer, en fermant aux ſacrileges les temples ſacrez.

[Il avoit auſſi écrit à Conſtantinople, ainſi que nous avons dit, à Anaſtaſe & à Troïle, afin qu'on y fuſt informé de la conduite
ep.46.p.186 b.c. d'Andronique.] 'Il ſemble qu'Anaſtaſe ait mal répondu à ſes deſirs, & ait plutoſt pris le parti d'Andronique que le ſien.
ep.89.p.230.d. 'Mais quoy qu'il en ſoit, il eſt certain qu'Andronique tomba dans la diſgrace des puiſſances, & que ſon malheur ſurpaſſa toutes les maledictions de l'Egliſe.

[Cet fut alors que Syneſe fit voir de quel eſprit partoient ces
d. expreſſions foudroyantes qu'il avoit employées contre luy.] 'Il fût touché de compaſſion pour ſon malheur, il ſe plaignit qu'on le maltraitoit juſques à l'excés, & qu'il ſouffroit autant d'in-
p.231.a. juſtice qu'il en avoit fait ſouffrir aux autres. 'Il [1] l'arracha du funeſte tribunal [où on luy vouloit faire ſon procés,] & ſoulagea
p.230.d. ſa miſere par tous les autres moyens qu'il put trouver, 'juſqu'à
p.231.a. offenſer pour cela les perſonnes les plus puiſſantes : 'ce qui luy fait dire qu'il pleuroit toujours avec ceux qui pleuroient, & ne
a. participoit point à la puiſſance & à la joie des puiſſans. 'Il écrivit meſme à Theophile [d'Alexandrie,] pour le prier d'aſſiſter Andronique dans ſa miſere, & finit ſa lettre, en diſant que s'il luy accorde cette grace, ce luy ſera une marque que Dieu n'avoit pas encore entierement abandonné ce malheureux.

Bar.412.§ 62. 1. C'eſt d'où Baronius tire qu'il l'avoit depoſé de ſon gouvernement.

[Voilà quelle fut la fin de l'hiſtoire d'Andronique, où l'on ne peut douter que Syneſe n'ait fait paroiſtre les plus belles qualitez de l'eſprit epiſcopal, qui ſont la generoſité contre la dureté des puiſſans, & la douceur pour ceux qui ſont dans l'affliction, l'une & l'autre animées par la charité. Cette hiſtoire arriva, comme nous avons vu, dans la premiere année de l'epiſcopat de Syneſe, c'eſt à dire ſur la fin de l'an 410, ou un peu aprés. Cet fut peuteſtre ſur la fin de l'an 410, que Syneſe écrivit à ſon frere ſon epiſtre 8,] 'où il ſe plaint de ce que ſon frere[, [qui ſans doute eſtoit alors à Alexandrie, avoit laiſſé paſſer l'occaſion de celui qui portoit les lettres paſcales ſans luy écrire : & il dit que c'eſt une ſuite de l'affliction qui l'accabloit de tous coſtez. ep.8.p.169.170.

ARTICLE XIX.

Syneſe conſulte Theophile touchant Alexandre defenſeur de S. Chryſoſtome.

'CE fut encore dans l'année que Syneſe avoit eſté fait Eveſque, [& apparemment au commencement de 411,] qu'il écrivit à Theophile d'Alexandrie pour ſavoir de quelle maniere il ſe devoit conduire à l'égard d'Alexandre 'Eveſque de Baſinople en Bithynie. 'D'autres appellent cette ville Baſilinople, [du nom peuteſtre de Baſiline mere de Julien l'apoſtat.] [a] Cet Alexandre qui eſtoit de Cyrene, ayant eſté fait Eveſque par S. Jean [Chryſoſtome,] & eſtant demeuré ferme dans ſa défenſe, [avoit eſté contraint comme les autres de quitter ſon dioceſe,] '& demouroit à Ptolemaïde. 'Syneſe entrant dans le gouvernement de ſon Egliſe, trouva qu'on y traitoit fort rudement ce prelat, qu'on le regardoit comme un ſimple particulier, & que quelques 'Preſtres n'euſſent pas ſeulement voulu le recevoir chez eux, depeur de violer les Canons de l'Egliſe, & neanmoins avouoient ne ſavoir pas ſeulement quelle eſtoit ſa faute. Syn.ep.66.p.207.a. p.206.d. Conc.t.3.p.47. d Geog.p.259. & al.bi. a Syn.ep.66.p.206. p.207.a. a.b. 3 ipſum.

'Syneſe qui n'eſtoit pas encore inſtruit des choſes de l'Egliſe, n'oſoit les reprendre: [b] mais auſſi il ne voulut pas les imiter, jugeant que c'eſtoit punir trop ſevérement une faute dont on n'eſtoit pas aſſuré. 'Ainſi pour ne pas violer ce qu'on luy diſoit eſtre l'ordre des Canons, il ne le recevoit pas dans l'egliſe, & ne communiquoit pas avec luy à l'autel; '& meſme lorſqu'il le rencontroit en public en allant à l'egliſe, il tournoit les yeux d'un autre coſté pour ne le point voir, ce qu'il ne pouvoit faire meſme ſans rougir; 'mais lorſqu'il eſtoit chez luy, il l'y recevoit Syn.ep.65.p.207.a. b b. d. b. c.d. b.c.d.

avec les meſmes civilitez qu'il rendoit aux autres Eveſques étrangers, & luy cedoit tous les honneurs.

d. Il agiſſoit, dit-il, de la ſorte par l'inclination qu'il avoit naturellement à la douceur, & qu'il ne pouvoit forcer en cette rencontre, pour la ſoumettre aux loix de l'Egliſe, comme il euſt

d. fait s'il les eaſt trouvées claires ſur ce ſujet. Mais ne voulant pas toujours ſe combatre luy meſme en traitant une meſme perſonne ſi differemment, il écrivit à Theophile pour ſavoir ce qu'il

d[208.a. avoit à faire, le priant de luy dire clairement & en un mot s'il devoit traiter Alexandre comme Eveſque, ou non.

n.p.4[DuPin.p. 802. Ce doute de Syneſe qui avoit toujours vécu ſous Theophile, & qui témoigne pour luy un reſpect & une ſoumiſſion tres particuliere, fait voir en luy beaucoup d'equité; & elle paroiſt encore en ce que ſachant ſans doute quelle avoit eſté l'animoſité de Theophile contre S. Chryſoſtome, il l'appelle neanmoins le

Syn.ep.66.p. 206.c. bienheureux Jean. Car il faut, dit-il, que nous honorions la memoire d'un homme mort, & que la mort éteigne toutes les querelles. Il parle de toute ſon affaire avec beaucoup de moderation. [La difficulté, meſme qu'il faiſoit de recevoir publiquement Alexandre dans l'egliſe comme Eveſque, n'eſtoit peuteſtre

p.207 &67.p. 216.d. pas tant à cauſe qu'il eſtoit dans le parti de S. Chryſoſtome,] que parcequ'il s'imaginoit qu'aprés l'amneſtie accordée trois ans auparavant, il ne tenoit qu'à luy de retourner à ſon egliſe,

ep.67 p.216. comme il le dit poſitivement, & qu'ainſi il craignoit qu'il ne fuſt du nombre de ces Eveſques coureurs, qui vouloient avoir les honneurs de l'epiſcopat ſans avoir d'egliſe, & aller partout ou ils trouvoient plus d'apparence de gagner: ce qu'il regardoit comme un grand deſordre, qu'on devoit reprimer en traitant ces Eveſques comme laïques. [Et le Concile d'Antioche de l'an 341, avoit ordonné dans ſon 16e Canon qu'on les priveroit meſme de la communion pour les obliger de retourner à leur egliſe. Mais Alexandre eſtoit de ceux qui eſtoient chaſſez malgré eux, & qui ainſi ſelon le Canon ſuivant du meſme Concile, devoient conſerver partout le rang & les honneurs de l'epiſcopat.

Il ſembloit que Theophile ne devoit pas heſiter ſur le ſujet d'Alexandre. Neanmoins ſoit que ſa paſſion contre Saint Chryſoſtome fuſt refroidie, ſoit qu'il euſt honte d'en faire voir l'injuſte violence à un homme auſſi éclairé que Syneſe, ſoit pour

p.216.217. quelque autre raiſon,] il ne luy répondit point ſur ce ſujet: De ſorte que Syneſe fut obligé de luy en récrire une ſeconde fois; [& nous ne ſavons point s'il luy répondit enfin.

Pour l'amneſtie accordée à Alexandre; autant qu'on en peut juger par ce que Syneſe en dit en paſſant, c'eſtoit une permiſſion à tous ceux qui avoient ſuivi le parti de S Chryſoſtome, de rentrer dans la poſſeſſion de ce qu'ils avoient perdu pour ce ſujet. Mais comme ce rétabliſſement emportoit ſans doute la communion d'Attique que l'Occident rejettoit encore, & peuteſtre meſme quelque condamnation de la memoire de S. Chryſoſtome, il ne faut pas s'étonner que les fideles diſciples & les défenſeurs intrepides de l'innocence de ce Saint, aient refuſé cette amneſtie, comme Syneſe dit que fit Alexandre, & comme firent ſans doute la pluſpart des autres, puiſqu'on ne voit point que les auteurs faſſent mention de cette pacification pretenduë.]

ARTICLE XX.

Syneſe taſche en vain par ordre de Theophile de mettre un Eveſque à Palebiſque.

[LA ſeconde fois que Syneſe écrivit à Theophile ſur Alexandre, ce fut une grande lettre, où il traite de beaucoup d'affaires dont Theophile luy avoit donné la commiſſion : Et ainſi on les peut mettre dés la premiere ou ſeconde année de l'epiſcopat de Syneſe; & comme nous croyons, aprés Paſque de l'an 411.]

'La premiere regarde les egliſes de Palebiſque & d'Hydrax, bourgades de la Pentapole, [apparemment fort proches l'une de l'autre,] ſur les confins de la Libye qu'on nommoit l'Alterée, [à cauſe dans doute qu'elle eſt extremement ſéche & pleine de ſable.] Ces bourgs avoient eſté de tous temps, & depuis les Apoſtres, diſoint-on, du dioceſe d'Erythres, hormis que du temps de Valens on en avoit fait Eveſque un nommé Sidere pour des raiſons particulieres; & encore ſans obſerver les formalitez requiſes. 'S. Athanaſe l'avoit toleré à cauſe du malheur du temps, & peu aprés avoit transferé Sidere à Ptolemaïde, d'où il eſtoit revenu dans ces bourgs, & y eſtoit mort.

Syn.ep.67.p. 208 a.

V. S. Athanaſe § 108.

p.209 c d.

p.210.a.

a.b.

c.

'Il n'eut point de ſucceſſeur dans le ſiege de Palebiſque, comme il n'avoit point eu de predeceſſeur : 'car aprés ſa mort quelques Eveſques, par ordre de Theophile d'Alexandrie, demanderent au peuple s'il conſentoit à recevoir Paul qui avoit eſté fait Eveſque d'Erythres à la place de Sabbace vers l'an 401, à quoy tout le monde ayant conſenti, Paul y fut inthronizé par d'autres

d.

Th.Al.ep.1.bib. P.t.3.p.94.b.

a Syn.ep.67.p. 210.d.

p.210.c. Eveſques : Et ainſi Palebiſque & Hydrax revinrent ſelon l'ancien ordre, ſous l'Eveſque d'Erythres, par l'autorité meſme de Theophile.

Pall.dial.c.7.p. 18.a. 'Mais ce prelat qui ſe croyoit eſtre un Moyſe lorſqu'il avoit mis un Eveſque dans une bourgade [contre l'ordre des Canons,] & qu'il avoit fair quelque autre nouveauté de cette nature,

Syn.n p.55. comme cela luy eſtoit fort ordinaire, 's'aviſa depuis de vouloir mettre un Eveſque à Palebiſque, & il écrivit à Syneſe d'y en or-

ep.67.p.208 a. donner un [comme metropolitain de la province.] Syneſe qui regardoit tous les ordres d'Alexandrie comme une loy, partit auſſi-toſt, quoique le pays fuſt couru par les ennemis, qu'il fuſt dans quelques remedes dont ſa ſanté avoit beſoin, & qu'il fuſt dans le deuil [peut-eſtre de quelqu'un de ſes enfans.

b. 'Il arriva à Palebiſque & à Hydrax[a] accompagné de divers autres

a p.210.c. Eveſques[b] qui y vinrent des environs pour diverſes affaires par-

b p.213.b. ticulieres. [c] il y fit aſſembler le peuple, leur rendit les lettres que

c p.208.b.c.d. Theophile leur écrivoit, & lut celles qu'il en avoit receuës pour luy. Il fit enſuite tout ce qu'il put, & peut-eſtre plus qu'il ne devoit, pour leur perſuader, & meſme pour les forcer d'elire un

b|211.a. Eveſque: 'mais les peuples eſtoient ſi affectionnez à Paul, qu'il

p.209.210. ne les put reſoudre à en accepter un autre. 'Il remit l'aſſemblée à quatre jours de là; & il gagna auſſi peu le dernier jour que le premier.

p.209.210. 'Il décrit plus en particulier ce qui ſe paſſa dans ces deux aſſemblées, dont la concluſion fut qu'ils luy preſenterent une

p.210.c.d. requeſte, où ayant expoſé ce que nous avons dit de Sidere, '& ayant fait voir que c'eſtoit par l'autorité meſme de Theophile qu'ils avoient reconnu Paul pour leur Eveſque: ce que les Eveſques preſens avouerent; ils conjuroient Theophile de ne point

p.211.a. violer luy meſme ce qu'il avoit établi, '& de ne les pas rendre orfelins durant que leur pere vivoit encore.

p.209.b.c. 'Syneſe n'oſa pas les preſſer davantage; & comme ils le prioient par la meſme requeſte, de ſurſeoir l'affaire juſqu' à ce qu'ils euſſent envoyé un deputé à Theophile, & de repreſenter luy meſme à Theophile les raiſons qui les empeſchoient de conſentir à ce qu'il vouloit, il luy envoya une relation fort ample de tout ce

p.210.211. qui s'eſtoit paſſé, qu'il finit en diſant que s'il avoit envie de mettre un Eveſque à Palebiſque, il y euſt fallu penſer aprés la mort de Sidere, & non pas aprés avoir réuni luy meſme cette Egliſe à celle d'Eryrhres. Mais neanmoins, ajoute-t-il, il faut que ce que vous trouverez à propos l'emporte ſans difficulté. Car ſi voſtre

ſentiment leur a fait trouver une choſe juſte, il faut auſſi qu'en changeant de ſentiment vous faſſiez changer la juſtice, & qu'ainſi toutes vos volontez faſſent pour le peuple la regle de la juſtice & du droit. L'obeïſſance eſt la vie, & la deſobeïſſance donne la mort. [Cette flaterie eſt ſi exceſſive & ſi difficile à excuſer de blaſpheme, qu'elle donne lieu de croire que Syneſe s'en ſert exprés pour faire concevoir à Theophile quelque honte de ſa legereté, & luy faire voir qu'en voulant que les autres ſuiviſſent a veuglément toutes ſes volontez, quelques oppoſées qu'elles fuſſent, ou il abandonnoit luy meſme la regle de la juſtice, ou il faiſoit paſſer ſa volonté pour la regle meſme de la juſtice: ce qui ne ſe peut ſans blaſpheme.]

'Syneſe mande à Theophile qu'il s'en retournoit à la ville de [Ptolemaïde] pour y attendre ſa réponſe. [Nous ne ſavons pas quelle elle fut, ni ce que devint cette affaire.] p.211.b.

ARTICLE XXI.

Syneſe accorde l'Eveſque d'Erythres avec celui de Dardanis.

'DURANT les quatre jours que Syneſe paſſa [à Palebiſque,] il y termina un different, [qui ayant eſté pourſuivi avec beaucoup d'aigreur, finit d'une maniere tres edifiante.] Syn.ep.67.p.211 b.

'Il y avoit auprés d'Hydrax une eminence que ſa ſituation rendoit tres conſiderable à cauſe des ennemis qui couroient alors le pays. 'Dioſcore Eveſque de Dardanis, (il y en a qui pretendent que c'eſt Darnis l'une des cinq villes de la Pentapole,) 'avoit acheté ce lieu. 'Paul d'Erythres [dans le dioceſe duquel il ſemble qu'il eſtoit,] le vouloit avoir: 'mais ne l'ayant pu obtenir de Dioſcore à qui il l'avoit demandé, & qui en avoit les clefs, il ouvrit [de force] une petite maiſon qui eſtoit au bout de ce tertre, y mit un autel, '& conſacra la maiſon pour en faire une egliſe, [a] ſous le pretexte ridicule que des perſonnes s'y eſtant autrefois retirées pour fuir les barbares, y avoient fait leurs prieres; 'mais en effet pour ſe rendre le maiſtre de la maiſon, '& en meſme temps de tout le tertre, parcequ'il le falloit paſſer tout entier pour aller à la maiſon. c. d. p.214.b. p.211.d. p.212.b. b] p.211.d. [a] P.211.212. p.211.d. p.212.b.c.

'Dioſcore ſe plaignit de cette entrepriſe: mais Paul la défendit par la force ouverte, '& meſme écrivit à Theophile une lettre ou plutoſt un libelle tres injurieux à Dioſcore. 'Theophile en écrivit à Syneſe, qui pour luy obeïr, accepta de connoiſtre de cette affaire comme arbitre. p.211.d. p.213.c. p.211.b.c.

p 212.d. 'Preſque tous les Eveſques[de la province]ſe rencontroient alors à Ptolemaïde pour quelque affaire civile. On leur parla de ce differend, & ils eurent tous horreur de la maniere dont Paul
c. avoit agi, 'de voir qu'il avoit employé les choſes les plus ſaintes pour couvrir une uſurpation manifeſte; & qu'il s'eſtoit ſervi de la priere, de l'autel, des voiles ſacrez comme d'inſtrumens pour commettre une violence tout à fait injuſte. Ils eſtoient indignez de ce crime, ſi c'eſt aſſez d'appeller crime une choſe qui violoit
p. egalement les loix divines & les humaines. 'Mais neanmoins ils n'oſoient pas ordonner qu'on oſtaſt du lieu [l'autel & les autres choſes qu'on y avoit miſes pour le conſacrer.]

d213.a. 'Syneſe au contraire regardoit ce ſcrupule comme une ſuperſtition, qu'il vouloit qu'on diſtinguaſt beaucoup de la veritable religion, puiſque c'eſt, dit-il, un vice qui ſe couvre du maſque de la vertu; & que les philoſophes font voir n'eſtre qu'une troiſieme eſpece d'atheïſme & d'impieté. De ſorte que nous ne devons rien regarder de ſaint & de ſacré que ce qui eſt conforme à la ſainteté & à la juſtice: Pour moy, ajoute-t-il, je ne regardois cette pretenduë conſecration qu'avec horreur. Car les myſteres des Chrétiens ne ſont pas de telle nature, que Dieu ſoit obligé de ſuivre les matieres & les paroles dont on les forme, comme des choſes qui aient une puiſſance phyſique & réelle de l'attirer, comme nous le voyons dans les vents materiels: Ce ſont les diſpoſitions dignes de luy, & exemtes du trouble des paſſions qui attirent ſa preſence. Car comment une choſe que nous faiſons par pique, par colere, par contention, par d'autres mouvemens dereglez, meriteroit elle que le Saint Eſprit s'y rendiſt preſent, puiſque quand il y ſeroit déja, ces paſſions qui luy ſont ſi oppoſées, le feroient auſſi-toſt retirer?

[Ce raiſonnement de Syneſe qui peut eſtre faux en quelques
a.b. rencontres, eſt ſans doute veritable en beaucoup d'autres.]'Il luy faiſoit prendre la reſolution d'ordonner que l'on tranſporteroit [du lieu conſacré par Paul tout ce qui regardoit l'egliſe.] Mais il ſe trouva que Paul fut convaincu d'avoir luy meſme promis avec ſerment de le faire. Ainſi il ne ſongea plus à prononcer une ſentence, mais à preſſer Paul de ſatisfaire à ſa promeſſe. Paul taſchoit de differer, & enfin il fit agréer à Sineſe, que puiſqu'il alloit en ces quartiers là pour l'affaire [de Palebiſque,]
b.c. il jugeroit la choſe ſur les lieux. 'Lorſque Syneſe y fut venu, il vit avec les autres Prelats les bornes de ce qui appartenoit à Dioſcore, qui furent tellement certifiées, que ceux meſmes qui

avoient

avoient eſté contre Dioſcore, tomberent d'accord qu'il avoit raiſon.

'Dioſcore voulut enſuite à toute force qu'on luſt le libelle de Paul contre luy : dont la lecture ayant fait rougir l'accuſateur, & avouer qu'il avoit eu tort, ſon regret qui paroiſſoit aſſez ſur ſon viſage, toucha non ſeulement les aſſiſtans, 'mais Dioſcore meſme; qui voyant ſon adverſaire humilié, luy ceda par affection la victoire que la diſpute luy avoit acquiſe, accepta beaucoup d'offres dont il n'avoit pas ſeulement voulu entendre parler auparavant, & luy laiſſa meſme le choix, s'il vouloit qu'il retinſt le tertre en queſtion, ou qu'il le vendiſt. 'Enfin Paul ayant ſouhaité qu'il luy cedaſt l'achat qu'il avoit fait de ce lieu, il y conſentit, le laiſſa maiſtre & du tertre & de toutes les terres qui y eſtoient jointes; & crut que la generoſité dont il uſoit luy ſeroit plus avantageuſe que tout le profit de ce lieu. Ainſi Dioſcore eut tout l'honneur, Paul la terre; & l'un & l'autre le bonheur de s'entr'aimer, & de pratiquer l'Evangile, ſelon lequel la charité renferme tous les preceptes. c.d. p.214.a. b.

'Syneſe dit à Theophile qu'il euſt voulu ne luy mander que la réunion de ces deux Eveſques: mais que Dioſcore avoit ſouhaité pour le reſpect qu'il portoit à l'Eveſque d'Alexandrie, qu'il fuſt pleinement informé de ſon innocence. 'Syneſe dit qu'il eſtime beaucoup toute la conduite de ce prelat, & il le loüe particulierement d'avoir un extreme ſoin des biens que les pauvres d'Alexandrie avoient en ces quartiers là, & de prendre beaucoup de peine pour les faire valoir. 'Il donna à Dioſcore une copie de la lettre qu'il avoit écrite auparavant à Theophile touchant Alexandre de Baſilinople. c. d. p.217.a.

ARTICLE XXII.

Syneſe met Lamponien en penitence; ſe plaint de ſon Clergé; perd encore un fils &c.

'SYNESE regla encore par ordre de Theophile [a] l'affaire du Preſtre Lamponien, qui avoua ſans attendre qu'il fuſt convaincu, avoir battu Jaſon auſſi Preſtre, ſur quelques injures qu'il luy avoit dites. Il demanda pardon de ſa faute avec larmes, & le peuple meſme le demanda pour luy. Neanmoins Syneſe le ſepara de la communion de l'Egliſe, le renvoyant pour obtenir ſon rétabliſſement à l'Eveſque d'Alexandrie; & il ne luy accorda [a] Syn. ep. 67. p. 214.d. p.215.a.b.

point d'autre grace, ſinon que s'il ſe trouvoit en danger de mort, tout Preſtre pourroit le delier & luy donner la communion; mais que s'il revenoit en ſanté il retomberoit dans la cenſure,
b. juſqu'à ce qu'il euſt obtenu le pardon de Theophile. 'Il paroiſt que Lamponien eſtoit auſſi chargé des biens des pauvres: il en devoit quelque argent par un contract qui avoit eſté perdu dans un naufrage: Mais il ne voulut pas profiter de cette perte, & promit de payer ce qu'il devoit par ce contract.

p.215.216. 'Syneſe aprés avoir rendu conte à Theophile de ces affaires, ſe plaint des Preſtres de Ptolemaïde, qui s'accuſoient les uns les autres, ſeulement pour faire gagner les officiers & les juges. Comme il ſe ſentoit chargé des fardeaux[& des pechez]de tous les autres, il les en avoit repris fortement en particulier: mais afin d'agir avec plus d'efficace, il prie Theophile de défendre & de condanner ce deſordre en general dans quelque lettre qu'il luy écrira, luy promettant qu'aprés cela il trouveroit bien moyen d'arreſter cet abus honteux.

p.217.a. Il finit cette longue lettre en demandant les prieres de Theophile avec l'humilité que nous avons remarquée. Il ſe plaint que tout luy eſt contraire,[par où il ſemble marquer l'affaire d'Andronique,]qui pouvoit n'eſtre pas encore tout à fait finie.

ep.67.p.208.a. 'En mettant ſon voyage de Palebiſque aprés Paſque de l'an 411,
ep.57.p.196.b. il eſt difficile de dire que le deuil où Syneſe eſtoit alors 'regarde la mort du fils qu'il perdit en arrivant à Ptolemaïde, avant
ep.88.p.230.c. l'excommunication d'Andronique 'Mais il en avoit déja perdu un autre lorſqu'il fut aſſiegé [dans Ptolemaïde l'an 412. Et il y a apparence que ces deux enfans eſtoient morts fort prés l'un de
ep.10.p.170.c. l'autre,] 'puiſqu'il ſe plaint ſouvent d'avoir perdu ſes enfans, &
ep.80 p.228.c.d avec eux ſes amis, l'affection de tout le monde, 'ſon credit,& le
ep.16 p.173.b. pouvoir de ſecourir les perſonnes opprimées, '& que tous les maux eſtoient venu l'accabler tout à la fois, en ayant toujours eſté exemt juſques alors: [Cela convient fort bien au commencement de ſon epiſcopat, & à l'affaire d'Andronique.]

a b. 'Il dit meſme que l'affliction de la mort de ſes enfans l'avoit
ep.67.p.208.a. rendu malade: '& nous voyons qu'en parlant du voyage de Palebiſque, il témoigne qu'il relevoit de maladie.

ARTICLE XXIII.

D'Anyſe General ou Duc de Libye, & d'Antoine Eveſque d'Olbie.

SYNESE en parlant au peuple ſur l'excommunication d'Andronique, dit que Dieu avoit déja choiſi un capitaine pour punir les Auſuriens des maux qu'ils avoient faits à la Libye; il ſouhaite qu'il ſoit le plus juſte & le plus religieux de tous ceux qui ont eſté dans cette charge, ou meſme il aſſure qu'il l'eſt déja; & il demande à faire l'eloge des victoires qu'il remportera. [Anyſe eſtoit tel que Syneſe le depeint ici. Et puiſqu'il n'y a point d'apparence que Syneſe euſt témoigné publiquement ſouhaiter un capitaine tel qu'Anyſe, ſi c'euſt eſté pour ſucceder à Anyſe meſme, dont il témoigne toujours tant de ſatisfaction, on ne peut ce me ſemble douter que ce ne ſoit luy qu'on attendoit alors, & qu'ainſi il ne ſoit venu aprés l'excommunication d'Andronique.] Syn. ep 57. p. 193. b.

Or nous apprenons de Syneſe qu'il eſtoit venu dés le Careſme [de l'an 411. Et c'eſt ce qui nous a obligé de mettre l'ordination de Syneſe dés 410.] La charge de General ou de Duc qu'avoit Anyſe, eſtoit differente de celle de Gouverneur que tenoit Andronique. C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'ils gouvernaſſent tous deux en meſme temps, comme on le voit par une lettre de Syneſe, [qui dit qu'Anyſe eſtoit déja ſorti de Ptolemaïde lorſqu'Andronique y venoit: & c'eſt, ajoute-t-il, l'ordre de la nature que la lumiere & les tenebres ne ſe rencontrent jamais enſemble. ep 14. p. 172. c. ep 77. p. 223 b.

[Il eſt aiſé de juſtifier ce que nous avons dit, qu'Anyſe répondit pleinement aux ſouhaits & aux eſperances de Syneſe:] Car pour la pieté il en avoit autant qu'on luy en pouvoit demander, puiſqu'il commençoit toujours & ſes actions & ſes diſcours par l'invocation du nom de Dieu. Il mepriſoit les gains meſmes les plus juſtes. Il regla tellement l'inſolence des ſoldats, & l'avarice des capitaines, que les particuliers avoient une liberté entiere de demander juſtice contre eux, ce qui ne s'eſtoit pas vu ſous les autres Generaux: car ils avoient tellement laiſſé croiſtre la licence des ſoldats, qu'ils faiſoient au pays une guerre autant & preſque plus inſupportable que celle meſme des barbares. de Any. p. 306. d. c. e.

Mais pour ce qui regarde les Auſuriens, Syneſe dit que ſi [a] au lieu de 40 Unnigardes, qui eſtoit une eſpece de milice dont il releve beaucoup la valeur, & avec leſquels ſeuls ce General avoit défait plus de mille chevaux, ſi, dis-je, au lieu de ce petit nombre cat. p. 299. 300. a de Any. p. 305. 306 ep 78. p. 223. 224.

il en euſt eu ſeulement 200, il auroit porté la guerre juſque dans le pays des Auſuriens, & auroit tout à fait vaincu ces barbares.

ep.93.p.231. Syneſe ayant appris [quelque deſcente des ennemis,] vouloit envoyer promtement à Theuquire pour luy en donner avis ; mais il ſçeut auſſi-toſt qu'Anyſe eſtoit déja en campagne pour les

ep.121.p.299.300. repouſſer. 'Enfin il dit de luy comme une choſe fort conſiderable, qu'il differa d'un an la ruine & la perte de la Libye dont les Auſuriens eſtoient preſts de s'emparer.

de Any.p.305. 306. 'On tint une aſſemblée des villes pour demander [à l'Empereur] qu'il continuaſt Anyſe dans ſa charge, & qu'on luy envoyaſt un

p.305.d ep.78. p.223.b e 224.b renfort d'Unnigardes. 'Car on ne faiſoit pas grand cas des autres milices qui eſtoient dans la province, tant du pays qu'étrangeres, comme des Thraces & des Marcomans. [a] Syneſe qui eſtoit

cat.p.300.b. a de Any.p.305. c. alors Eveſque [b] fut prié de s'y trouver, & il le fit, ayant toujours, dit-il, fait profeſſion d'une philoſophie civile ; & la charité

b b. propre à la religion & au miniſtere qu'il tenoit, l'excitant encore

p.305.306. davantage à aimer & à procurer le bien des autres. 'Nous avons

ep.78.p.223. 224. encore le diſcours qu'il prononça en cette rencontre. 'Il écrivit à Anyſe meſme en faveur des Unnigardes, & il le prie de demander à l'Empereur qu'on luy en envoie encore 160.

ep.93.p.232.c.d 'Outre la part que prenoit Syneſe à la joie & au bien commun de la Pentapole comme de ſa patrie, il ſemble encore avoir une union particuliere avec Anyſe, & s'intereſſer beaucoup à ſa

ep.6 p.168 169. gloire. 'Durant qu'il eſtoit en charge, un homme de guerre nommé Carnas vola un cheval à Syneſe, & aprés cela pretendoit l'obliger à le luy vendre pour un prix fort mediocre. Il en écrivit

ep.14 p.172.c. à Anyſe, 'qui vengea cette faute, comme un fils doit faire à l'égard d'un pere, & ce ſemble meſme, condanna Carnas à la mort C'eſtoit durant les jours du jeûne. Carnas eut recours à Syneſe meſme ; qui ſe contentant de le voir humilié, & ne voulant pas qu'on viſt un homme mené [en priſon ou au ſupplice] dans la cauſe d'un Eveſque, & dans le jeûne [du Careſme,] il le fit ſauver des mains de celui qui l'avoit en garde ; & afin qu'en faiſant plaiſir au coupable il ne fiſt pas tort à l'innocent, il manda à Anyſe ce qu'il avoit fait, & que celui qui eſtoit chargé de Carnas ne l'avoit pas laiſſé aller, mais qu'on le luy avoit arraché de force.

Cod.Th.t.6.p. 350 2. 'Il y avoit un Anyſe intendant des largeſſes en 416 & 419; & nous ne voyons rien qui empeſche de croire que ce ne ſoit celui-ci meſme, quoique Theodoſe le blaſme en quelque choſe.

[Sur la fin de l'année Syneſe peut avoir fait un voyage à Alexandrie, où] il ſe tenoit alors un Concile de beaucoup d'Eveſques. [c] Il

ep 13.p.172.b. c p.171.d.

Note 10. envoya de là la lettre paſcale de Theophile pour l'an 412, au Preſtre Pierre, [qui apparemment avoit le principal ſoin du dioceſe de Ptolemaïde en ſon abſence. Celui qui la porta eſtoit apparemment quelque Eccleſiaſtique d'Alexandrie] qui avoit p.172.a. bien voulu ſe charger de cette commiſſion, & s'expoſer aux dangers des chemins que les courſes des ennemis rendoient alors fort perilleux, afin de ne pas laiſſer manquer la coutume ancienne qu'avoient les Egliſes de ce pays, [de recevoir tous les ans ces ſortes de lettres de l'Eveſque d'Alexandrie.] C'eſt pourquoi Syneſe recommande qu'on luy faſſe toute ſorte d'amitié à ſon arrivée & à ſon retour. Il ordonne auſſi qu'on luy fourniſſe des chevaux pour aller en divers endroits; [parcequ'apparemment le metropolitain devoit avoir ſoin d'envoyer ces lettres paſcales à ſes ſuffragans.

Il demande en meſme temps les prieres de la ville, qui doit, a.b. dit-il, reconnoiſtre dés à cette heure combien elle a eſté imprudente d'appeller au ſacerdoce un homme qui au lieu de pouvoir offrir à Dieu avec confiance ſes prieres pour tout le peuple, a beſoin luy meſme de demander les prieres du peuple pour ſe ſauver. Il ajoute, que s'il ne peut pas leur faire des diſcours [de pieté & d'inſtruction] tels qu'ils avoient accoutumé d'en entendre, ils ne s'en priſſent pas à luy, mais à eux meſmes, qui avoient preferé un homme qui n'avoit point de connoiſſance de la parole de Dieu, à ceux qui la ſavoient ſi bien.

Il faut mettre en la meſme année 411, ou du moins avant le ep.76.p.221. mois d'octobre de 412, l'election d'Antoine à l'eveſché d'Olbie, 225. bourgade [ſans doute de la Pentapole.] Le peuple de ce lieu l'avoit elu aprés la mort d'Athamante, en preſence de Syneſe qu'ils avoient appellé pour participer à cette deliberation, & de deux autres Eveſques. Aprés l'election faite, Syneſe en écrivit à Theophile, à qui il rend un témoignage tres avantageux d'Antoine, tant en ſon nom qu'au nom des deux autres Eveſques, & dit qu'il ne luy manquoit plus que la main de Theophile, ſoit pour approuver ſon election, ſoit meſme pour l'ordonner. [Car il ſemble que l'Eveſque d'Alexandrie avoit ep 67.p.210 al pouvoir d'ordonner tous les Eveſques de ſon patriarcat.] Mar.conc.l.4. c.4. § 4.p.73.

ARTICLE XXIV.

La Libye eſt ravagée par les Auſuriens, & Syneſe aſſiegé dans Ptolemaïde.

Syn.ep.59.p. 203.a. ANYSE ayant conſervé la Pentapole tant qu'il y eſtoit demeuré; lorſqu'il en fut parti, cette province ſe trouva tellement accablée par les armes des ennemis, que meſme l'exercice ordinaire de la juſtice y ceſſa. [C'eſt donc à ce temps là, c'eſt
cat.p.299-304. à dire à l'an 412, qu'il faut raporter] les plaintes que fait Syneſe dans une de ſes pieces, qu'il compoſa eſtant aſſiegé dans Ptolemaïde, du miſérable état & de la ruine entiere de cette pro-
p.299.d|300.b. vince: 'c'eſtoit en effet l'année d'aprés le depart d'Anyſe, [a] durant
a p.299.c. qu'Antheme eſtoit encore Preſet du Pretoire, [c'eſt à dire avant
Cod.Th.6.t.2.l. 12 p.94. le 10 may 414,] 'auquel Monaxe avoit déja cette charge ſelon le
b Syn.cat.p. 299.d. Code, [b] & ſept ans depuis que la province s'eſtoit trouvée dans un malheur preſque ſemblable, [en l'an 405.]

ep.69.p.217.c.d. 'Ce fut apparemment au ſujet de cette irruption des barbares, que l'on envoya [à Alexandrie] des lettres publiques pour demander ſecours contre ces ennemis, qu'on diſoit eſtre preſts à deſcendre dans le pays. Mais avant que le courier fuſt parti, ils eſtoient déja venus; pilloient, ſaccageoient & ruinoient tout. Les villes ſe défendoient encore; mais on ne ſavoit ſi elles pourroient ſeulement ſe défendre durant quelques jours. Syneſe qui voyoit, dit-il, que ſes pechez avoient ſi ſouvent rendu inutiles les prieres qu'il avoit faites à Dieu, recourut à celles de Theophile, [comme ſi elles euſſent eſté fort puiſſantes,] & luy manda pour cela le danger où ſe trouvoit la province.

d. 'Il en décrit les particularitez dans une piece qu'on a intitulée Caſtaſe, [1] 'où il parle comme s'il n'y euſt plus eu aucune 1.
eſperance de défendre la Pentapole, & d'empeſcher qu'elle ne
cat.p.299.a. tombaſt entierement ſous la puiſſance des Auſuriens. 'Le titre porte que Gennade eſtoit alors gouverneur de cette province, & Innocent Duc, [c'eſt à dire General des troupes. Je ne ſçay quelle foy il faut avoir à ce titre; mais nous avons vu auparavant] 'qu'il y avoit eu un Gennade auſſi gouverneur de Libye
ep.73.p.221. cat.p.301.d. avant Andronique. 'Pour le Duc ou General, on diſoit qu'il ne
p.302.a. manquoit pas de courage pour s'oppoſer aux ennemis. 'Mais il
a. eſtoit fort âgé, & outre cela abatu par une longue maladie: & de plus, les Alexandrins qui eſtoient dans les troupes de la Libye,

1. Je ne ſçay ce que veut dire ce titre.

l'en empeſchoient, [pretendant peut-eſtre qu'il ne devoit pas expoſer ſes ſoldats, mais les reſerver pour la défenſe de l'Egypte.]

'Car les Romains eſtoient alors en danger de perdre non ſeulement la Libye, & les[villes] greques [de cette province, comme Cyrene;] mais meſme la grande Alexandrie: 'Et il n'y avoit point de ſureté dans l'Egypte, parcequ'un chameau y pouvoit faire paſſer un Auſurien armé. p.301.b. cat.p.302.d.

'Syneſe durant ce temps là eſtoit reduit à garder une courtine, à eſtre toujours ſur les rempars, à ordonner les gardes pour la nuit, & à monter luy meſme la garde à ſon tour; ayant auſſibien que les autres le temps reglé pour dormir, 'comme s'il euſt eſté gagé pour porter les armes avec les ſoldats, plutoſt que pour prier pour les autres; & il ne gagnoit autre choſe à eſtre [Eveſque,] & non homme privé, ſinon qu'il eſtoit obligé de pleurer les afflictions de chacun en particulier. [Il ſemble donc qu'il fuſt aſſiegé dans Ptolemaïde: mais au moins il eſt viſible qu'il y attendoit continuellement l'aſſaut:]'& le General des ennemis avoit déja marqué le jour auquel il devoit attaquer la ville, qu'on n'eſperoit pas pouvoir défendre. p.303.c[ep.88.p. 230.c. ep.88.p.230.c. cat.p.304.a.b.

'Ce fut un peu avant ce jour que Syneſe fit ſa Cataſtaſe, où il décrit l'état de ſa province & de ſa ville d'une maniere tres pathetique, mais qui ne paroiſt pas fort genereuſe. [Et j'ay peine à croire qu'il l'ait prononcée publiquement, puiſqu'elle ne pouvoit qu'abatre le peu de courage & d'eſperance qui reſtoit aux habitans. S'il faut croire les ſentimens qu'il y exprime,] il attendoit ſeulement 'un vaiſſeau, & que la mer fuſt tranquille, pour s'en fuir en quelque iſle, & y paſſer le reſte de ſes jours. 'Il s'arreſte neanmoins à la penſée qu'il faudra donc abandonner l'egliſe, l'autel, & tout ce qu'il y a de ſacré. 'Il finit en diſant que s'il ſe trouve dans la ville au temps de l'aſſaut, il courra droit à l'egliſe, il n'en partira point, & ne l'abandonnera point; il ne ſe couvrira que des ſacrez lavoirs, (peut-eſtre du battiſtere,) qu'il embraſſera les ſaintes colonnes qui ſoûtiennent la table inviolable [de l'autel.] C'eſt là, ajoute-t-il, où je me tiendrai tant que je vivrai, & où je veux repoſer aprés ma mort. Je ſuis le miniſtre & le ſacrificateur de Dieu, & il faut peut-eſtre que je luy offre ma vie en ſacrifice. Il ſera ſans doute touché de voir l'autel, où on ne luy offre point de ſang, ſouillé par le ſang du Preſtre. p.303. p.303 a.b. p.304.b.

'Il dit dans une lettre dont on ne ſçait pas le temps, que quelque malheureuſe que fuſt la Libye, quoiqu'il y viſt tous les jours les armes des ennemis, quoiqu'on y egorgeaſt ſans ceſſe les ep.123 p.160. b.c.

hommes comme on feroit des animaux dans une boucherie, quoiqu'il n'y reſpiraſt qu'un air corrompu par l'infection des corps morts, quoiqu'il s'attendiſt à y ſouffrir luy meſme ce qu'il voyoit ſouffrir aux autres, il ne pouvoit neanmoins ſe reſoudre à la quitter, parceque c'eſtoit ſa patrie.

e. 'On ne ſçait point ce qui arriva de cette irruption des barbares : mais elle n'alla pas ſans doute juſqu'à faire perdre aux Romains toute la province, comme Syneſe les en menaçoit; & Syneſe luy meſme la vit en meilleur état.

ARTICLE XXV.

Dernieres particularitez de l'hiſtoire de Syneſe.

Syn.ep 88 p. 230 c. 'DE trois enfans que Syneſe avoit eus, il ne luy en reſtoit plus qu'un durant le ſiege de Ptolemaïde : [Et celui là meſme ne dura ce ſemble que juſques à l'hiver ſuivant.]

ep.70.p.218,a. 'Car il dit dans une lettre, qu'aprés avoir eſté fort affligé l'année precedente, il avoit encore perdu l'hiver de celle où il écrivoit,

ep.125.p.261.c. le fils qui eſtoit la ſeule conſolation qui luy reſtaſt. Il écrit à un de ſes amis ſur la mort de ſon troiſieme & dernier fils, que tout cela ne l'empeſchoit pas de demeurer perſuadé que rien de ce qui ne depend pas de nous, n'eſt veritablement ni un bien ni un mal; ou plutoſt qu'ayant toujours cru cette maxime, il s'en eſtoit fait un dogme conſtant & indubitable, depuis que ſon ame avoit eſté fortifiée & comme exercée par les divers accidens qu'il eprouvoit.

[C'eſt ainſi que Dieu le purifioit peu à peu dans le feu des afflictions, des taches qu'il avoit contractées dans la douceur peut-eſtre trop grande où il avoit vécu avant ſon epiſcopat. Et en effet l'on peut remarquer dans cette meſme lettre une nou-

d.162,a. velle preuve de ſon progrés.] 'Car il dit qu'il fondoit "un mo- *dexwrizon.*
naſtere ſur la riviere d'Aſclepe. [Ainſi il ſemble avoir voulu joindre la vie monaſtique à l'epiſcopat, & changer ſa philoſophie humaine & profane en une plus ſainte & plus elevée, &

d.162,p. faire reparation] à cet état ſacré qu'il mepriſoit auparavant, parcequ'il ne le connoiſſoit pas.

[Nous n'avons pu placer le temps de Marcellin, qui paroiſt avoir eſté General de Libye durant l'epiſcopat de Syneſe, ni en 411, parcequ'Andronique & Anyſe y tenoient les charges, ni en 412, à cauſe de Gennade & d'Innocent : & ainſi il le faut mettre

mettre pour le pluſtoſt en 413.]Syneſe qui le traite de Clariſſime, ep.62.p.205.c.d
loüe beaucoup ſon adminiſtration, tant pour le civil que pour la guerre. Il dit qu'ayant trouvé les villes attaquées par un grand nombre de barbares, (comme elles l'eſtoient en 412,) il les avoit tous défait en un ſeul combat.

'Il ſemble neanmoins qu'il ait eſté accuſé aprés eſtre ſorti de ep.62.p.205.d
charge. 'Syneſe écrivit pour luy une lettre tres avantageuſe, un n. ep.62.p.205.d.
homme, dit-il, de qui la faveur n'a jamais tiré un témoignage qui fuſt contre la verité, meritant bien qu'un philoſophe ſacré, (c'eſt à dire Eveſque,) ne rougiſſe point de publier ſes loüanges, 'lors meſme qu'il ne les demandoit pas. Il le fait ce ſemble au nom p.206.a.
de toute la ville de Ptolemaïde, '& adreſſe ſa lettre au Gouver- p.205.c.
neur, 'qui eſtoit en un autre endroit. Cela ſe fit, comme nous p.206.a.
avons dit, lorſque Marcellin eſtoit déja ſorti de ſa charge; & ainſi apparemment en 414.

[Dans le ſejour que Syneſe avoit fait à Conſtantinople, il n'avoit pu manquer de connoiſtre Aurelien qui eſtoit Conſul
V. Arcade 20 note 23. lorſqu'il en partit. 'Il avoit eſté Prefet d'Orient en 399,] '& il Cod.Th.chr p.
fut remis l'an 414, dans la meſme charge qu'il garda juſqu'en 352.a.
416. 'Ils s'en acquita fort bien: de ſorte qu'aprés qu'il en fut Syn.ep.31.p.
ſorti, Syneſe luy en fit un compliment digne d'un Eveſque. Car 177.b
il dit que comme il avoit fait du bien dans ſa charge à tous les peuples de l'Empire; auſſi non ſeulement tous ces peuples, mais encore les puiſſances celeſtes qui en ont la garde, prient pour luy, & demandent à Dieu qu'il le recompenſe de ſes bonnes œuvres: Que les hommes imitent Dieu en ſe faiſant du bien les uns aux autres, qu'en l'imitant ils s'uniſſent à luy, & ſe font aimer de luy; & qu'ainſi ayant comblé de graces tant de perſonnes, il a un juſte ſujet de ſe rejouir & de s'animer ſans ceſſe dans l'eſperance que Dieu ne luy refuſera pas auſſi les graces dont il a beſoin.

[Voilà juſqu'où nous pouvons conduire l'hiſtoire de Syneſe pour l'ordre du temps, ne trouvant plus de caractere qui nous puiſſe mener plus loin.] 'On ne ſçait neanmoins autre choſe du Bar.421.§ 70.
temps de ſa mort, ſinon qu'Evopce ſon frere luy avoit ſuccedé dés devant l'an 431, puiſqu'il aſſiſta au Concile d'Epheſe, 'par Conc.t.4.p.285
lequel il fut deputé avec d'autres pour défendre la cauſe de la a.
foy & l'innocence de Saint Cyrille. 'Ce fut luy qui envoya à S. p.475.
Cyrille l'écrit que Theodoret avoit fait contre ſes anathematiſmes: & S. Cyrille luy adreſſa auſſi la refutation qu'il fit de cet écrit de Theodoret.

[On pourroit encore faire quelques remarques ſur l'hiſtoire de Syneſe & ſur ſes ouvrages : mais il n'y a rien de conſiderable ou qui regarde ſon epiſcopat . Outre les lettres que nous avons de
Pachy.n.p.447. luy dans l'edition du P. Petau ,] le P. Poſſin en donne une nouvelle dans ſes notes ſur Paquymere tirée d'un manuſcrit du Vatican . Elle s'adreſſe à un de ſes amis qui luy avoit écrit pour le prier de luy procurer un eveſché . Mais il ne s'en trouva point de vacant. La réponſe que Syneſe luy fait ſur cela eſt plus civile que ne meritoit une demande ſi impertinente Il crut peut-eſtre que c'eſtoit aſſez de le refuſer , ſans le faire avec rudeſſe, attendant quelque autre occaſion pour luy apprendre qu'on ne peut arriver legitimement à l'epiſcopat qu'en le fuyant .

SAINT AURELE,

ARCHEVESQUE DE CARTHAGE,

ET PRIMAT D'AFRIQUE.

QUOIQUE l'on ait fait dans la vie de S. Auguſtin, l'hiſtoire generale de l'Egliſe d'Afrique, depuis l'an 391, qu'il fut fait Preſtre, juſques en l'an 430, & qu'ainſi on y ait marqué preſque tout ce qui ſe trouve des Saints qui y fleurirent durant ces quarante années , nous avons cru neanmoins qu'on ſeroit bien aiſe de voir ramaſſé en peu de mots ce qui regarde quelques uns des plus illuſtres , comme Saint Aurele , S. Alype , S. Evode , S. Poſſide. Ce ne ſont donc point les vies de ces Saints que nous promettons ici . Ce n'eſt proprement qu'une table de ce qu'on en a dit ſur S. Auguſtin , à laquelle nous ajouterons quelques circonſtances , que nous n'avons pas trouvé occaſion de mettre dans l'hiſtoire generale de l'Afrique.

Nous ne ſavons rien de la naiſſance ni de la famille de Saint
Paul.v.Amb.p. 93.a. Aurele,] ſinon qu'il avoit un frere nommé Fortunat, qui eſtoit Diacre, lorſque Paulin diſciple de S. Ambroiſe eſtoit à Carthage.
Aug.civ.l.22.c. 8.p.296.297. [vers l'an 411.] Aurele eſtoit luy meſme Diacre, lorſque Saint Auguſtin à ſon retour d'Italie [en 388,] logeoit à Carthage chez un nommé Innocent, qu'Aurele viſitoit ſouvent pour le conſoler

dans d'extremes douleurs qu'il ſouffroit; & il fut témoin de la maniere toute miraculeuſe dont il en fut gueri; de quoy il ſe ſouvint toujours depuis. Il s'en entretenoit ſouvent avec Saint Auguſtin, [qu'il ne put pas manquer de connoiſtre dés ce temps là. Il eſt certain que depuis cela ils ont toujours eſté unis d'une amitié tres étroite.] 'C'eſt Saint Auguſtin qui nous apprend qu'Aurele n'eſtant encore que Diacre, ne voyoit qu'avec douleur, & meſme avec execration, les abus qui deshonoroient l'Egliſe, comme ceux qui venoient de la coutume qu'on avoit alors en Afrique, d'aller boire & manger ſur le tombeau des Martyrs. ep.64.p.220.2.b.

'Il paſſa du diaconat à l'epiſcopat de Carthage [peu de temps apparemment aprés que S Auguſtin euſt eſté fait Preſtre, "c'eſt à dire en 391 ou 392.* Il ſucceda à Genethle, qui avoit preſidé au ſecond Concile de Carthage le 19 may 390. Ce fut ſans doute par l'eſtime extraordinaire qu'on faiſoit de ſa ſageſſe & de ſa vertu, qu'on l'eleva à une dignité ſi importante. Car on ne dit point qu'il euſt rien de particulier pour la ſcience. Il parle peu dans la Conference de Carthage. Ce qu'il y dit, eſt aſſez obſcur, & donne meſme quelque lieu de douter qu'il euſt jamais étudié les regles de la grammaire. Ce qui eſt certain, & ce qui luy eſt vraiement glorieux, [c'eſt que dés qu'on le vit Eveſque, tous les gents de bien eſpererent "beaucoup de ſon epiſcopat, [† & qu'ils ne furent pas trompez dans leurs eſperances.] 'Il donna tout d'abord une terre aux Freres, [c'eſt à dire apparemment aux moines du monaſtere d'Hippone,] que S. Auguſtin commençoit alors à former. Il écrivit enſuite à S. Auguſtin, qu'il aimoit dés auparavant, & qui luy répondit par ſa lettre 64.

V. S. Aug. § 66. * V. les Donatiſtes § 64. b. &c. † V.S.Aug. § 66. 1.b.c. p.121.1.d. p.120.1.b. 2.

'Des gents qui paſſoient les nuits à danſer au ſon des inſtrumens, & en chantant des chanſons, s'eſtoient emparez du lieu où repoſoit le corps de Saint Cyprien "appellé Mappalie, [prés de Carthage.] Aurele y fit celebrer les ſaintes veilles; & par ce moyen cette peſte ceda aprés quelque reſiſtance * au zele infatigable de ce Prelat. Ils eurent honte de s'oppoſer au ſage deſſein qu'il avoit [d'en faire un lieu de prieres.] 'Ainſi la grande & magnifique egliſe de S. Cyprien à Mappalie, [où S. Auguſtin a fait divers ſermons, doit apparemment ſon origine à la vigueur, aux ſoins, & à la magnificence d'Aurele.] C'eſtoit ce ſemble, dans les commencemens de ſon epiſcopat.

V. Saint Cyprien § 61. 1. 2. c.34.c.5.p.1252. a. b.pſ.32.v.1.p. 84.1.b. Vit.v.l 1.c.5.p. 8. Aug.ſ.34.p. 1252.2 b.

1. *Ceſſit diligentia, erudait ſapientia.*
2. *Ante annos non valde multos ſicut meminerunt multi qui habent aratem.*

Conc.t.2.p. 1065.c. ep.103.b|1180.b. p.1076.a. 'Il aſſembla à Hippone le 8 d'octobre 393, [a]le Concile general de toute l'Afrique, [b]où l'on ordonna entre autres choſes, que l'on tiendroit tous les ans un ſemblable Concile, & Aurele promit de viſiter auſſi les provinces d'Afrique l'une aprés l'autre au temps du Concile, hormis pour la Mauritanie, les Arzuges, & la Tripolitaine. [Il les viſitoit ſans doute en y tenant le Concile general.] Ainſi il paroiſt qu'en 394, "aprés le Concile provincial de Carthage du 16 de juin, on tint le Concile general à Adrumet dans la Byzacene. V. S. Aug. § 69.

p.1065.c.d. Ibid. § 79.

Aug.ep.35.p. 50.2.d. 'Aurele écrivit dans la meſme année 394, 'à S. Paulin, qui luy fit réponſe. S. Paulin ſaluoit dans le meſme temps tous les Saints des Egliſes, [c'eſt à dire du Clergé,] & des monaſteres de Carthage, de Tagaſte, & de quelques autres lieux. [Ainſi il paroiſt qu'Aurele fut des premiers à étendre en Afrique la vie monaſtique que S. Auguſtin y avoit plantée.] Et dés l'an 400 ou environ, il y avoit déja pluſieurs monaſteres à Carthage. Ib. § 80.

retr.l.2.c.21.p. 22.2 b.

pſ.21 p.47.1.e. 'S. Auguſtin remarque que les Donatiſtes pourſuivant les Maximianiſtes devant le Proconſul, [vers 394 ou 395,] & le juge demandant quel autre Eveſque Donaſtite il y avoit à Carthage, les officiers répondirent qu'ils n'y en connoiſſoient point d'autre que l'Eveſque Catholique Aurele. 'Ce ſaint accorda [tres aiſément] en 395, le conſentement que Valere Eveſque d'Hippone luy demanda "pour faire ordonner S. Auguſtin ſon Coadjuteur.

V.Prof.c.8. Ib. § 95.

ep.36.p.51.1.a. 'Saint Paulin "ſe rejouiſſoit [en 396,] d'avoir receu des lettres d'Aurele, & de quelques autres ſaints Eveſques ſes amis intimes. Ib. § 108.

Conc.t.2.p.1081. b|1065.d. 'Aurele tint "le 26 de juin 397, le Concile provincial de Carthage; & le 28 d'aouſt le Concile d'Afrique auſſi à Carthage, [b]où l'on confirma l'abregé des Canons d'Hippone, que le Concile de la Byzacene avoit envoyé à Aurele pour le revoir. Il tint encore "le 8 novembre 398, le Concile general d'Afrique à Carthage. Ib. § 117.

b p.1068.b c.

p.1198.c. Ib. § 123.

Aug.ſ.24. ſs p. 231.d cProf.prom.l 3. c.38.p.151. 'Il porta, ce ſemble, la meſme année 398, "le peuple de Carthage à demander l'abolition de l'idolatrie. ["En 399,] il tint ſiege le jour de Paſque dans le temple de Celeſte la grande deeſſe des Carthaginois, dont il avoit fait une egliſe de J.C. Ib. § 122. V. Honoré § 11-14.

Conc t.2.p 108. c. 'Le 27 avril ſuivant "il tint un Concile à Carthage. [Il obtint de S. Auguſtin *le livre du travail des moines, vers l'an 400, à cauſe du trouble que les moines oiſifs cauſoient dans les monaſteres de Carthage.] V.S Aug. § 124. * Ib. § 129.

Aug.ep.77.p.131 'S. Auguſtin & S. Alype eſtant Eveſques, luy écrivirent pour le loüer de ce qu'il faiſoit preſcher les Preſtres à Carthage; de quoy ils témoignent une extreme joie. Ils le prient de leur en-

voyer quelques uns de ſes ſermons, & le jugement qu'il faiſoit de Ticone [celebre entre les Donatiſtes.]

Ib. § 131. 'Il tint un Concile à Carthage "le 16 juin 401, & un autre le 13 Conc.t.2.p. 1089.a.
&c. Ib. § 137. ſeptembre, general de toute l'Afrique. [a] Auſſi-toſt aprés, "S. Auguſtin luy repondit ſur Donat, & ſur un autre moine d'Hippone. [b] Le vieillard Aurele ne communiquoit point en ce temps là avec le Preſtre Quintien. [a] Aug ep.76.p. 131.1. [b] ep.235.p.336.c.

Ib. § 146. 'L'an 402, "Aurele vint en Numidie où il tint le Concile general Conc.t.2.p.
Ib. § 149. d'Afrique à Mileve le 27 d'aouſt. [c] Il tint celui de 403 à Carthage le 25 aouſt, aprés avoir écrit dans les provinces pour le convo- 1100.b. [c] p.1104.a.b.

Ib. § 151. quer. 'Il tint "un autre Concile à Carthage le 26 de juin 404. [d] Il p.1198.d.
Ib. § 158. y tint encore le "Concile d'Afrique le 23 d'aouſt 405, aprés la réunion des Donatiſtes de Carthage. [d] p.1212.c.

'Il agit vers ce temps là avec beaucoup de generoſité, de pieté, Chry.ep.149.t.4. p.781.
& de charité pour l'innocence de S. Chryſoſtome, & pour la paix de l'Egliſe troublée par l'injuſte depoſition de ce grand Saint. S. Chryſoſtome luy en écrivit une lettre de congratulation & de remerciement, où il le prie de continuer à travailler pour la paix de l'Egliſe. 'Et Aurele y travailla effectivement par le Con- Conc.t.2.p.1113.
Ib. § 169. cile general d'Afrique "qu'il aſſembla à Carthage le 13 juin 407. a.

Ib. § 198. 'Il fut choiſi en 411 'pour défendre la cauſe de l'Egliſe contre Coll.3. § 55.p.
les Donatiſtes dans la grande Conference de Carthage; [e] & il 1363.e.
eut ſoin d'en faire lire tous les ans les actes durant le Careſme. [e] Aug in Em.p. 251.1.6.

Ib. § 216. [Sur la fin de la meſme année ou en la ſuivante, "il condanna
Celeſte dans le Concile de Carthage.] 'Le Pape Innocent luy Conc.t.2.p.
V. S. Innocent § 8. écrivit en 412, "pour le prier d'examiner dans ſon Synode s'il 1264.a.
falloit faire Paſque le 22 de mars en 414. [Aurele écrivit appa-
V. S. Aug. § 218. remment vers ce temps là, "à un Eveſque qui ſe tenoit offenſé
* Ib. § 229. par S. Auguſtin, & menagea une entrevuë entre eux. *Il fit preſ-
cher S. Auguſtin contre les Pelagiens en 413. 'Ce Saint le plaignit Aug.ep.259.p.
Ib. § 234. [d]'eſtre obligé de s'humilier ſous le Comte Marin pour obtenir 361.362.
la grace de quelques perſonnes aprés le martyre de S. Marcellin.
[Ce fut luy ſans doute qui donna le voile à la vierge Demetriade
ſur la fin de 413.] 'Il adoucit vers 414, à la priere de Macedone, ep.54.p.93.2.a.
le chaſtiment que meritoit un Clerc contre lequel il eſtoit juſte-
V. S. Innocent § 13. ment en colere. 'Le 2 juin 416, "Innocent luy écrivit ſur un Eveſ- Bar.416.§ 31.
que d'Afrique condanné par le Prefet du Pretoire, & le pria de
veiller davantage ſur les ordinations.

V. S. Aug. § 263. 'La meſme année 416, "Aurele tint le Concile provincial de ep.90.p.157.1.b.
Carthage contre les Pelagiens, écrivit à Innocent avec le Con- c.
Ib. § 265. cile, '& encore en particulier, [f] & peut-eſtre meſme auſſi "avec S. Conc.t.2.p.
1292.c.
[f] Aug.ep.95.p. 161.2.d.

Auguſtin, S. Alype, S. Evode, & S. Poſſide, ["Innocent luy répon- Ib. § 267.
Conc.t.2.p.1263 c. dit en toures les trois manieres.] 'Il écrivit encore à luy & a S. Auguſtin, un compliment ſans date, mais qui marque une amitié ſincere pour l'un & pour l'autre. ["S. Auguſtin adreſſa en 417 à Ib. § 268.
Aurele, ſon livre ſur le Concile de Paleſtine, qui avoit abſous Pelage. "S. Jerome ſe plaignit au Pape Innocent par l'Eveſque V. S. Jerome §
Aurele, des violences des Pelagiens; & Innocent luy repondit auſſi par le meſme Eveſque.

Zoſime 'luy écrivit pour tous les Eveſques d'Afrique en faveur V. S. Aug. § 273-282.
de Celeſte & de Pelage. Surquoi Aurele ayant aſſemblé divers Conciles, & écrit pluſieurs fois à Zoſime; enfin Pelage & Celeſte furent condannez en avril 418, à Rome, & le premier may par
Aug ep.B.191. p.709.a.b. le grand Concile de Carthage.] 'Sixte Preſtre de Rome manda à Aurele qu'il avoit auſſi condanné les Pelagiens.

["Il tint à la fin de la meſme année un Concile à Carthage ſur Lib 4. § 292-293.
l'affaire d'Apiarius, qui fut terminée à la fin de may 410, dans
Bar.418 § 31.32. un Concile general tenu auſſi à Carthage.] 'Il avoit eſté mandé cependant pour aller au Concile qu'on vouloit tenir en Italie, pour terminer "le ſchiſme d'Eulale contre le Pape Boniface, & V. S. Boniface § 18.
non ſeulement il y avoit eſté mandé comme les autres Eveſques
§ 19 Garn.t.1.p. 251.1. d'Afrique, par une lettre generale de l'Empereur; 'mais le meſme Prince, ou plutoſt le Patrice Conſtance ſon beaufrere, luy en avoit écrit une lettre particuliere, où il témoigne ſouhaiter de le voir, parceque ſa venuë ſeroit une benediction de Dieu ſur luy. Il l'appelle avec raiſon le chef des plus doctes & des plus
Bar.416 § 31.32. illuſtres Prelats. 'Mais le ſchiſme ayant eſté terminé d'une autre maniere, il fut contremandé,

§ 51.52. 'Honoré luy adreſſa le 9 de juin "un reſcrit contre les Pelagiens, V. S. Aug. § 281.
en conſequence duquel Aurele écrivit le premier d'aouſt aux Eveſques de la Byzacene. [Ce fut à ſa priere que "Saint Auguſtin Ib. § 115.
acheva peut-eſtre vers ce temps-ci ſon grand ouvrage ſur la Trinité, qu'il luy envoya enſuite avec une lettre. "Il tint aprés l'an Ib. § 324.
Conc.t.2.p. 1148.1149. 423,] le Concile de Carthage, qui défendit meſme aux Eveſques d'appeller à Rome.

Aug.civ.l.22.c. 8.p.296.297. 'Il vivoit encore lorſque S. Auguſtin achevoit ſa Cité de Dieu [en 426,] [a]& ce Saint le ſuppoſe vivant dans le ſecond livre de ſes
[a]retr.l.2.c 21.p. 21.2.b. retractations, [fait en 427 ou 428.] [b]Ce fut encore aprés cela,
[b] l.ep.p.29-33. comme nous croyons, qu'Aurele inſtruiſit le moine Leporius, & Ib § 330, 331.
aſſure les Eveſques des Gaules de ſa converſion. ["Il eſt difficile Ib. 347.348
Aug.ep.264.p. 368.1.c. de mettre pluſtoſt qu'en 429 l'epiſtre 264,] 'où S. Auguſtin prie Darius que s'il avoit lu qvelques écrits qu'il luy envoyoit, il luy

en fiſt ſavoir ſon jugement par Aurele ſon ſeigneur & frere. [Cela convient tout à fait bien à Aurele de Carthage, qui peut en effet avoir vécu juſqu'à la fin de 429.'] Et on tire du memoire de Marius Mercator preſenté en 429 à Theodoſe le jeune, qu'Aurele vivoit alors. [Il eſt certain qu'il n'acheva pas l'année 430, non plus que S. Auguſtin,] 'puiſque Theodoſe ayant écrit en Afrique ſur la fin de la meſme année pour convoquer le Concile d'Epheſe, la lettre fut renduë à Paſque de l'an 431, à Capreole, qui eſtoit alors Archeveſque de Carthage. 'Capreole dans ſa lettre au Concile d'Epheſe, dit que cette lettre s'adreſſoit particulierement à Saint Auguſtin, [ce qui ſemble marquer qu'elle s'adreſſoit auſſi à l'Eveſque de Carthage: & comme il ne dit point que ce fuſt à ſon predeceſſeur, on peut juger que c'eſtoit à luy meſme: & qu'ainſi on ſavoit à Conſtantinople dés la fin de l'an 430, qu'il avoit ſuccedé à Aurele, lorſqu'on n'y ſavoit pas encore la mort de Saint Auguſtin arrivée le 28 d'aouſt de la meſme année. Ainſi il y a apparence qu'Aurele eſtoit mort quelque temps avant S. Auguſtin, & ſans doute le 20 de juillet,] 'auquel le calendrier de l'Egliſe de Carthage, qui paroiſt fait au commencement du VI. ſiecle, met depoſitio "la mort de S. Aurele Eveſque: '& on ne doute pas que ce ne ſoit du celebre Aurele de Carthage.

Nor.h.P.l.1.c.8. p.225. Conc.t.2.p.532 a.b|t.4 p.384.2.e. t.3.p.519 c|532.a. Anal.t.3.p.399. 402. p.408.

'S. Auguſtin luy donne dés l'an 418, le titre de Vieillard; [a] ce qu'il fait encore depuis, ſoit à cauſe de l'autorité du ſiege de Carthage, [ſoit qu'outre cela il ſe trouvaſt déja le plus ancien Eveſque de la province Proconſulaire. Que ſi c'eſt luy] 'qui eſt marqué par ce titre dés l'an 401, dans l'epiſtre 235, [ce ne peut eſtre que par la premiere raiſon] 'S. Auguſtin luy donne encore le titre de Vieillard, en priant de ſa part le peuple de Carthage à la fin d'un ſermon, de ſe trouver à l'egliſe de Fauſte le lendemain, qui eſtoit le jour de ſon ordination.

Aug.pec.ori.c.24.p.336.1.b. retr.l.2.c.11.p.22.b. ep.235 p.736.c|2.a. ſ.111.p.563.d.64.

[S. Auguſtin ne le nomme qu'avec beaucoup de reſpect, & le traite de Pape quand il luy écrit.] 'Auſſi on ſçait que l'Eveſque de Carthage eſtoit chef, & comme dit Poſſide, Primat de toutes les V.S. Aug. § 296. Egliſes d'Afrique, ["qui ſe trouverent monter en 411 au nombre de 466.] 'La Notice d'Afrique en conte auſſi 467. [b] Elle n'en met que 54 de la province Proconſulaire, ou eſtoit Carthage. [C'eſt pourquoi il ſemble que l'Eveſque de Carthage ordonnoit meſme quelquefois ceux des autres provinces.] Car Aurele avoit preſque tous les dimanches [des Eveſques à ordonner.] [c] Il dit dans un Concile general d'Afrique, qu'il eſtoit chargé du ſoin de toutes les Egliſes, eſtant obligé de les ſoûtenir; & dans un autre, qu'il ne

v.Poſ.c.8|Conc.t.4.p.1639.d. Vand.p.140. b p.225. Conc.t.2.p.1073.b. c p.1080.b. p.1084.b.

pouvoit plus ſupporter les plaintes & les gemiſſemens de divers
p.1081.c. peuples qui periſſoient faute de miniſtres; 'ce qui eſtoit un mal general dans toute l'Afrique.

[Il eſt viſible qu'on s'adreſſoit à luy dans les choſes extraordi-
Poſſ.c.8. naires,] 'comme quand Valere voulut faire ordonner S. Auguſtin
Conc.t.2.p de ſon vivant. 'Les peuples qui vouloient faire eriger leurs Egliſes
1072.d.e. en eveſchez, avoient auſſi recours à luy, au moins dans les premieres années de ſon epiſcopat. Mais il rejettoit ſouvent ces demandes, c'eſt à dire lorſque les Eveſques dont ces peuples dependoient, n'y conſentoient pas, pourvu que ces Eveſques gardaſſent la communion avec luy & avec tous les autres, & qu'ils fuſſent ſoumis aux Conciles. Car autrement il ſemble qu'il ne ſe mettoit pas en peine d'avoir leur conſentement, ne les regardant que comme des ſchiſmatiques qui meritoient meſme d'eſtre depoſez.
p.1073.b.c. 'Comme il avoit ſouvent des Eveſques à ordonner, il empeſcha qu'on n'établiſt dans le Concile de l'an 397, qu'il faudroit douze Eveſques pour cela, ne luy eſtant pas aiſé de faire aſſembler ſi ſouvent dix ou douze Eveſques. & il voulut que trois puſſent ſuffire ſelon l'ancien ordre, à moins qu'il n'y euſt quelque difficulté particuliere.

p.1080.a. 'Beaucoup d'Egliſes qui manquoient d'Eveſques, ou de Preſtres avoient recours à luy; [& comme il ne leur en pouvoit pas toujours donner de celle de Carthage,] ou que ces Egliſes avoient elu des Clercs d'un autre dioceſe, il prioit avec deux ou trois
b. autres Eveſques celui dont on ſouhaitoit d'avoir le Clerc, de luy accorder la perſonne qu'on demandoit. 'Il n'en avoit point encore trouvé juſqu'en 397 qui l'euſt refuſé; 'mais parceque cela pouvoit arriver dans la ſuite, il demanda au Concile de l'an 397, ce qu'il auroit à faire en ce cas. Le Concile le remercia de la civilité & de la douceur avec laquelle il agiſſoit envers tout le monde, declara que l'Eveſque de Carthage avoit toujours eu le pouvoir de prendre les Clercs de quelque dioceſe qu'ils fuſſent, & de les faire Eveſques des lieux où on les demandoit: ainſi c'eſtoit aſſez pour ſatisfaire à l'honneur de l'epiſcopat, qu'il demandaſt une fois un
b.c. Eccleſiaſtique à ſon Eveſque; '& qu'aprés cela il en pouvoit diſpoſer.

t.4.p.1640.a. 'Les provinces d'Afrique avoient chacun leur Primat qui eſtoit le plus ancien d'ordination; mais ces Primats devoient[2] conb.1539.d. ſulter l'Egliſe de Carthage en differentes rencontres. 'Boniface Eveſque de Carthage en l'an 545, pretendoit ce ſemble, qu'avant

2. *reſponſuri ad Ecc. in quocunque uſus exegerit*

qu'un

qu'un Primat fuſt reconnu, il devoit envoyer à Carthage & faire
V. S. Aug. f 70, 136, 146. voir qu'il eſtoit le plus ancien. ["Mais ce n'eſtoit apparemment que quand deux pretendoient l'eſtre; & ce fut peut-eſtre] ce qui fit ordonner vers l'an 425, que les Primats envoyeroient à Carthage les noms de tous les Eveſques morts ou ordonnez de nouveau. p.1638.c.

'Il eſt certain que l'Eveſque de Carthage avoit pouvoir de convoquer les Conciles generaux d'Afrique, & écrivoit pour cela aux Primats des provinces particulieres. 'Il les tenoit quelquefois hors de la Proconſulaire, & y preſidoit toujours. t.2.p.1105.a. p.1100.b.

'Le Concile de l'an 401, ordonna que l'Eveſque de Carthage ſigneroit au nom de tous les Eveſques les lettres, que le Concile auroit arreſté d'écrire; 'ce que Boniface l'un de ſes ſucceſſeurs, en l'an 525. ["mais plus ambitieux que luy,] pretendit faire regarder comme un privilege donné à ſon ſiege. [Je ne ſçay neanmoins s'il n'eſtoit point perſonnel pour Aurele, & meſme pour ce ſeul Concile;] 'puiſque divers Conciles luy renouvellent enſuite le meſme honneur, [ſans ſuppoſer qu'il luy appartinſt déja,] & le luy donnent perſonnellement, parceque les Eveſques ne vouloient pas attendre que les lettres fuſſent dreſſées. 'Les lettres du Concile de l'an 419, portoient en teſte les noms d'Aurele & de Valentin Primat de Numidie, tous les autres n'eſtant marquez qu'en general. ' Dans celui de l'an 403, Aurele promet d'avoir ſoin d'envoyer les decrets du Concile aux provinces qui ne s'y eſtoient pas trouvées, afin qu'ils y conſentiſſent, & qu'ils les executaſſent: & il regardoit ce ſoin comme ſon obligation. t.2.p.1122.a.b. &c. p.1137.e|1144. p.1105.b.

V. S. Aug. f 69. 'L'Eveſque de Carthage avoit auſſi accoutumé" de mander le jour de Paſque aux autres Egliſes d'Afrique. p.1173.d.e|t.4.p. 1439.c.

[L'Eveſque de Carthage ayant ſous luy pluſieurs provinces & prés de 500 Eveſques, beaucoup plus que les Eveſques d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jeruſalem, auroit pu pretendre au titre & au rang de Patriarche, comme il ſemble en avoir eu tous les droits. On ne voit pas neanmoins qu'il ſe ſoit jamais mis en peine d'un eclat exterieur, qui ne luy pouvoit pas faire meriter un plus grand rang dans le ciel. Il ſe contentoit du ſimple titre d'Eveſque.] Les autres luy donnoient quelquefois celui de Pape [comme aux autres principaux Eveſques de l'Egliſe.] Aug ep.64.76. p.120.131.

V. Tertullien § 13. 'Aurele vit éteindre" durant ſon epiſcopat l'hereſie des Tertullianiſtes, qui luy remirent leur egliſe. Ce fut luy qui fit tenir tant de Conciles, & fit dreſſer tant de Canons pour mettre la diſcipline de l'Egliſe en ſa perfection. S. Auguſtin raporte de ce ſaint h.86.p.14. Garn.t.1.p.250. 251. Aug.f.356. §5. p.1383.b.

& venerable Eveſque,une action de laquelle tous ceux qui l'avoient ſçeuë,avoient loüé Dieu. Un particulier,dit-il,qui n'avoit point d'enfans & qui n'en eſperoit plus, donna tout ſon bien à l'Egliſe en s'en reſervant l'uſufruit. Neanmoins il eut depuis des enfans,& S Aurele luy rendit ſa donation quoique cet homme ne s'y attendiſt point. A la verité il avoit droit de ne le luy pas rendre; mais c'eſtoit un droit du barreau,& non pas un droit du ciel.

[Voilà en abregé ce que nous trouvons de l'hiſtoire de Saint Aurele. Mais pour remarquer davantage quelle a eſté ſa vertu,il faut ſe ſouvenir de ce qu'on en a vu ailleurs plus en détail. Car une grande partie de l'hiſtoire de S. Auguſtin ſe peut dire eſtre celle de S. Aurele. Les grandes graces que Dieu a repanduës ſur
Proſp.in.l.3.c.3. l'Egliſe d'Afrique,ſont la gloire ſde celui qui en eſtoit le chef, auſſi-bien que de celui qui en eſtoit comme l'ame ſelon la penſée de S Proſper. [Et la part qu'y prend chacun d'eux ne diminuë rien de celle de l'autre, puiſqu'ils n'ont point cherché leur propre gloire, mais la gloire commune de J C. & de l'Egliſe.] Ils ſe ſont aimez en Dieu ſans envie & ſans jalouſie & c'eſt en quoy l'on peut particulierement admirer la grandeur d'ame auſſi-bien que la charité & l'humilité d'Aurele, qui voyoit ſon inferieur s'élever extremement audeſſus de luy dans l'eſtime des ſavans, & dans la veneration des peuples, & qui le voyoit avec plaiſir: C'eſt à la faveur de cette union que l'Afrique a paſſé pour la plus belle & la plus ſainte partie de l'Egliſe,& qu'elle a établi des regles de diſcipline, que les autres ſe ſont fait honneur de prendre pour leur modele, [auſſi-bien dans l'Orient que dans l'Oc-
Merc.t.1.n.p.251. cident:] ce qui a fait appeller Aurele par quelques uns le legiſ-
a Conc.t.4.p.1636.a.b. lateur de preſque toute l'Egliſe.[a] Lorſqu'aprés la perſecution des Vandales, Boniface voulut rétablir la diſcipline ſuivant les Canons dans le Concile de 525,il fit lire quelques decrets des autres
c. Conciles:mais preſque tout fut tiré du livre des Canons faits du
p.1637.e. temps de Saint Aurele par 20 Conciles [qui tous apparemment
p.1630.b. eſtoient des Conciles generaux de toute l'Afrique.] Auſſi l'on avoit dit à Boniface dans ce Concile, que comme il eſtoit le ſucceſſeur d'Aurele, il falloit qu'il fiſt revivre les ordonnances de ce ſaint Eveſque.

[On doit la condannation du Pelagianiſme à la lumiere & aux
Nor.h.P.l.2.c.8.p.224. écrits de S. Auguſtin;] mais on la doit auſſi au zele & aux travaux de S. Aurele, qui l'a meſme condanné le premier dans la perſonne de Celeſte, avant qu'il paroiſſe que S. Auguſtin euſt entrepris de le combatre. de ſorte qu'on peut le regarder comme

le premier, & en meſme temps, comme l'un des principaux defenſeurs des veritez de la grace.

S. Fulgence met Aurele avec les Athanaſes, les Hilaires, les Baſiles, les Ambroiſes, les Chryſoſtomes, les Auguſtins, & les autres premiers Eveſques qui avoient acquis le plus de gloire, ſoit par leur vigilance dans le gouvernement de leurs peuples, ſoit par la vigueur avec laquelle ils s'eſtoient oppoſez aux hereſies, & que perſonne ne pouvoit douter eſtre des vaſes de miſericorde deſtinez de Dieu pour jouir de la gloire dans le ciel. Ful præf. l. 1. c. 22. p. 478 c.

Le Concile de Boniface en 525, l'appelle un Saint de tres heureuſe memoire [Nous avons déja dit que][a] le calendrier de Carthage [qui paroiſt n'eſtre pas moins ancien,] marque ſa feſte le 20 de juillet. [Quelques uns diſent qu'on en fait l'office à Milan le 9 de novembre, & qu'on l'invoque dans les litanies de cette Egliſe, ſelon le breviaire que S. Charles fit imprimer en 1582. Conc. t. 4. p. 1630. b. 1636. c. a Anal. t. 3 p. 399.

Nous croyons pouvoir mettre ici quelques miracles arrivez à Carthage du temps d'Aurele, & qui ſont raportez par Saint Auguſtin] Une dame nommée Innocente, des plus qualifiées de la ville, dit ce Saint, & femme tres pieuſe, avoit un cancer auſein, mal tout à fait incurable ſelon les medecins. Ou l'on coupe la partie où vient ce mal; ou ſi l'on veut prolonger un peu ſa vie, on n'y fait rien dutout: & c'eſt, à ce qu'on dit, le ſentiment d'Hippocrate. C'eſt ce qu'un ſavant medecin de ſes amis luy avoit ſi bien perſuadé qu'elle n'avoit plus recours qu'à Dieu. Quelque temps avant la feſte de Paſque elle fut avertie en ſonge de ſe tenir [à l'egliſe cette nuit là] du coſté des femmes, & de prier la premiere qu'elle verroit ſortir du battiſtere, de luy faire le ſigne de la croix ſur ſon mal. Elle le fit, & fut guerie à l'heure meſme. Le medecin qui luy avoit conſeillé de ne faire aucun remede ſi elle vouloit vivre un peu plus long-temps, la voyant parfaitement guerie d'un tel mal dont il ne pouvoit douter, luy demanda avec empreſſement ce qu'elle avoit fait pour cela, deſirant d'apprendre un remede qu'Hippocrate avoit ignoré. Mais comme elle le luy eut dit, il luy répondit agreablement: Je penſois que vous m'alliez dire quelque choſe de bien merveilleux. Et comme il accompagnoit cette réponſe d'une mine ſi dedaigneuſe, que cette ſainte femme craignoit qu'il n'allaſt dire quelque parole outrageuſe contre J.C. Quelle merveille, ajouta-t-il auſſi-toſt, que J.Cait gueri un cancer, luy qui a reſſuſcité Aug. civ. D. l. 22. c. 7. p. 665. e.

1. N'eſt-ce point un Aurele Eveſque de Cappadoce ou d'Armenie, qu'on pretend en avoir rapporté le corps de S. Denys de Milan? Boll. 25. may. p. 40. § 21. 31.

un mort de quatre jours! Lorſque j'appris ce miracle, ajoute S. Auguſtin, j'eus une peine extreme de voir un ſi grand miracle arrivé dans une ville ſi conſiderable, & à une perſonne de diſtinction, demeurer caché & inconnu; de quoy je fus ſur le point de la quereller. Mais comme elle m'eut repondu qu'elle ne s'en eſtoit pas tuë, je demandai à quelques dames de ſes amies particulieres qui eſtoient alors avec elle, ſi elles le ſavoient; à quoy elles me répondirent que non. Voilà, dis-je, comme vous ne vous en taiſez pas: vos meilleures amies n'en ſavent rien. Et comme elle ne m'avoit raporté la choſe que ſuccinctement, je la luy fis recommencer devant ces dames qui en furent extremement étonnées, & en rendirent gloire à Dieu.

c,d. 'Un medecin goutteux de la meſme ville, ayant donné ſon nom pour eſtre battizé, vit en ſonge la nuit de devant ſon batteſme de petits enſans noirs friſez qu'il prenoit pour des demons, qui luy défendirent de ſe faire battizer cette année là. Et comme il ne voulut pas leur obeïr, ils luy marcherent ſur les piez, en ſorte qu'il y ſentit des douleurs plus cruelles qu'il n'avoit jamais fait. Mais cela ne l'empeſcha pas de ſe faire battizer le lendemain comme il l'avoit promis à Dieu: & il ſortit des eaux ſalutaires du batteſme, non ſeulement gueri de ſes douleurs extraordinaires, mais encore de ſa goute, ſans qu'il en euſt jamais depuis aucune
e. atteinte. 'Un habitant de Curube fut auſſi gueri dans les fonts baptiſmaux, d'une paralyſie & d'une deſcente monſtrueuſe, & il en ſortit comme s'il n'avoit jamais rien eu de tout cela. Nous le fiſmes venir à Carthage, dit S. Auguſtin, par l'ordre du ſaint Eveſque Aurele, afin d'apprendre ſa gueriſon de luy meſme, quoique nous la ſçeuſſions déja par le raport de perſonnes tres dignes de foy.

SAINT ALIPE.

EVESQUE DE TAGASTE, ET PRIMAT DE NUMIDIE.

ARTICLE PREMIER.

Idée generale de ſa vertu.

ou Alipe.

[SAINT Alype n'a pas eu ſeulement le bonheur d'avoir Saint Auguſtin pour maiſtre dans les ſciences humaines & divines, mais encore pour intime ami. Cette plume qui ſembloit n'eſtre conſacrée que pour enſeigner & pour défendre les plus grandes veritez de la religion,] 'a voulu s'occuper encore à faire ſon hiſtoire, ou plutoſt ſon panegyrique, pour le decharger de la peine de ſe faire connoiſtre luy meſme, & parceque ſa modeſtie ne luy euſt pas permis de decouvrir, autant qu'il nous eſtoit utile de le ſavoir, les grandes miſericordes que Dieu luy avoit faites, & les dons admirables que ſa providence avoit mis en luy. [Nous ne ſavons pas s'il a executé ce deſſein d'une autre maniere que par ſes Confeſſions, où il fait veritablement la vie de S. Alype avec la ſienne; mais il ne la conduit que juſques à ſon batteſme.] Pour la ſuite qui en auroit eſté la plus importante & la plus belle partie, il faut la tirer de divers endroits; & preſque toujours neanmoins de S. Auguſtin. Aug ep. 32. p. 48 1. 2, b.

'Ce Saint dit de luy que par ſon corps [aſſez petit,] il faiſoit voir que les petites choſes ſont quelquefois les plus importantes & les plus utiles. [Il le repreſente en effet toujours comme un homme d'un eſprit extraordinaire,] '& 'extremement ſubtil. [C'eſt luy qui paroiſt le plus aprés S. Auguſtin dans la Conference de Carthage en 411.] b. vit. p. 215. r. b. *acute.* ord. l. 2. c. 3. p. 203. 2. c. d.

'Dés devant ſa converſion il ne deſiroit que de vivre avec Saint Auguſtin en un parfait repos dans l'amour de la ſageſſe. [b] Il eſtoit tres chaſte dés ce temps là, & vivoit dans une parfaite continence. 'Ses mœurs eſtoient alors ſans comparaiſon plus pures & conf. l. 6. c. 12. p. 52. 1. b. & b. c. l. 8. c. 12. p. 63. 2. c

ord.l.2.c.10.p. 207 2.a.b. plus reglées que celles de S. Auguſtin. 'Ce Saint ayant un jour propoſé l'idée qu'il ſe figuroit d'un homme de bien, Alype qui eſtoit à cet entretien, dit qu'il la trouvoit tout à fait belle, & qu'il ſouhaitoit que luy & tous les autres y puſſent arriver; mais qu'il trouvoit que cela eſtoit fort difficile dans la pratique. S. Auguſtin luy répond qu'il ne s'étonne point qu'il approuve, comme il avoit toujours fait, les regles les plus relevées de la morale; & que pour la difficulté qu'il y trouve, c'eſt ſans doute qu'il veut faire voir aux jeunes gents qui eſtoient preſens à leur entretien, quelle eſt l'eminence de la vertu, pour la leur faire ſouhaiter avec plus d'ardeur. Car pour vous, luy dit-il, vous ne pouvez pas trouver de difficulté dans des choſes auſquelles vous vous eſte porté avec une avidité ſi grande, & que vous avez em- *avidate.*
braſſées avec une inclination ſi forte & ſi admirable, que ſi j'ay eſté voſtre maiſtre pour vous apprendre à parler, vous avez eſté le mien pour m'apprendre à les pratiquer.

conf.l.8.c.12.p. 632.c. e l.9 c.6 p 652. d. 'Lorſque S Auguſtin ſe convertit, il le ſuivit ſans aucun retardement.[e] Avant meſme que d'avoir receu le batteſme, il eſtoit rempli d'une humilité qui le mettoit dans une excellente diſpoſition pour participer aux ſacremens de l'Egliſe, & il domptoit

ep 35.p. 502.a. ſon corps par de tres rudes penitences. 'Depuis qu'il fut Eveſque, quoique pour ſatisfaire aux devoirs de ſon miniſtere, il eut ſoin, comme un paſteur vigilant, de conduire ſon peuple dans les paſturages du Seigneur, neanmoins il avoit tant d'eloignement du ſiecle, & avoit tellement renoncé à la chair & au ſang, qu'il s'eſtoit fait comme un deſert en ſe ſeparant du grand monde, &

fur. 31.dec.p. 379.§ 16. ſe communiquant à tres peu de perſonnes. 'La vie de Sainte Melanie la jeune dit que ſon mari & elle eſtant à Tagaſte, y meditoient les oracles divins dans la compagnie de l'Eveſque Alype, qui poſſedoit avec excellence la grace de la parole, & dont les diſcours attiroient beaucoup de perſonnes à la pieté.

Aug.ep 221.p. 325.1.a.b. 'Une autre perſonne l'appelle un homme ſaint & admirable pour toutes les perfections ſpirituelles.

[S. Paulin & S. Jerome ſe tinrent honorez d'avoir & de cultiver ſon amitié. Mais il fut toujours tres particulierement uni

conf.l 9.c 9.p. 617.1.a. avec S. Auguſtin, 'qui l'appelle le frere de ſon cœur.[b] & il ſe le

b ſol.l.1.c.3.p. 220 221. propoſe dans ſes Soliloques comme l'ami le plus intime qu'il euſt. 'Ce Saint ayant écrit une lettre à l'Abbé Sebaſtien, Saint

ep 145.p.258.d. Alype au lieu de luy en écrire une autre, aima mieux ſe contenter d'ajouter quelques lignes à celle de S Auguſtin, afin, dit-il, que noſtre union dans une meſme lettre vous ſoit encore une

marque de l'union de nos cœurs.[Il écrit beaucoup d'autres lettres conjointement avec S. Auguſtin ; & il partagea avec luy la plus grande partie de ſes travaux apoſtoliques, particulierement contre les Pelagiens & les Donatiſtes ; il fut avec luy l'un des ſept Eveſques choiſis pour défendre la cauſe de toute l'Egliſe contre les derniers dans la grande Conference de l'an 411;]& S Jerome attribuë à ſes travaux, auſſi-bien qu'à ceux de S. Auguſtin, la victoire que l'Egliſe avoit remportée contre les autres. ep.42.p.36.2.c.

[Nous avons crû devoir donner d'abord cette idée generale de la vertu de ce Saint, qu'on verra plus étenduë dans le recueil que nous allons faire de ſes actions, & nous l'abregerons neanmoins extremement, nous contentant de renvoyer le détail de la pluſpart des choſes à l'hiſtoire de S. Auguſtin, où elles ont déja eſté traitées.]

ARTICLE II.

S. Auguſtin luy apprend la rhetorique, le retire de la paſſion du cirque, mais l'engage dans l'hereſie des Manichéens.

SAINT Alype eſtoit de Tagaſte [en Numidie,] comme S. Auguſtin ; mais d'une des premieres maiſons de la ville, [parent de Romanien & de Licent ſon fils, aſſez connus par l'hiſtoire de S Auguſtin.] [a] Il eſtoit, comme on a vu, fort petit de corps, [b] plus jeune que S. Auguſtin; [& par conſequent il n'eſt né qu'aprés l'an 354.]Il fut l'ecolier de ce Saint, premierement à Tagaſte, & depuis à Carthage, [où S. Auguſtin enſeignoit la rhetorique vers l'an 380.] Il aimoit extremement ſon maiſtre, parcequ'il le voyoit auſſi homme d'honneur qu'habile dans ſa profeſſion: & ſon maiſtre ne l'aimoit pas moins, à cauſe de la grande inclination à la vertu qui paroiſſoit dans ſes mœurs, bien qu'il fuſt dans un âge tres peu avancé. Aug.conf.l.6.c. 7 p.50.1.c. ep.32 p.48.1.a. [a] vit.p.215.1.b [b] conf.p 50.1.c.

Neanmoins le goufre de la vie libertine de Carthage, où la jeuneſſe eſtoit toute bouillante d'ardeur pour les amuſemens des ſpectacles, l'entraina dans une folle paſſion pour les divertiſſemens du cirque. Il ne prenoit pas alors mes leçons, dit Saint » Auguſtin, à cauſe de quelque mauvaiſe intelligence qui eſtoit » ſurvenuë entre ſon pere & moy: Et neanmoins ayant appris qu'il » aimoit eperduement ces ſpectacles, [c] je ſouffrois une extreme [d] » douleur de voir qu'il eſtoit ſur le point de me faire perdre, s'il c. d.

ne l'avoit déja fait, les grandes eſperances que j'avois conceües de luy. Mais je ne pouvois ni l'avertir de ſa faute, ni l'en corriger, en uſant ou de la liberté d'un ami, ou de l'autorité d'un maiſtre; car je croyois qu'il eſtoit entré ſur mon ſujet dans les meſmes ſentimens qu'avoit ſon pere. Cela n'eſtoit pas neanmoins; mais au contraire ſans s'y arreſter, il ne laiſſoit pas de me ſaluer, & de venir quelquefois en ma claſſe, d'où il ſortoit aprés avoir un peu ecouté.

c. Cela fut cauſe, toutefois, que j'oubliai le deſſein de luy parler, pour le conjurer de ne pas perdre un auſſi bon eſprit qu'eſtoit le ſien, en ſe laiſſant emporter dans l'aveugle & furieuſe paſſion de ces jeux publics. Mais vous, Seigneur, qui par voſtre providence regnez ſur toutes vos creatures, & reglez la conduite de leur vie, vous n'aviez pas oublié que vous l'aviez deſtiné à eſtre du nombre de vos enfans, pour en faire enſuite un grand Eveſque dans voſtre Egliſe. C'eſt pourquoi afin qu'il parust à tout le monde que ſon changement ne pouvoit eſtre attribué qu'à vous ſeul, vous le fiſtes bien par moy, mais ſans que j'en euſſe la moindre penſée.

d. Car comme je faiſois un jour ma leçon à mon ordinaire, il vint, me ſalua, prit place entre mes ecoliers, & commença à
2.8. m'ecouter avec beaucoup d'attention. Il arriva enſuite que pour expliquer un paſſage de l'auteur que je liſois, j'eſtimai à propos d'uſer de la comparaiſon des ſpectacles qu'on voit au cirque, par laquelle il me ſembloit que je pouvois faire comprendre plus agreablement & plus clairement l'explication que je voulois donner à ce paſſage. & en meſme temps je repris avec une raillerie piquante ceux qui ſe laiſſent emporter à une telle manie.

e. Vous ſavez, mon Dieu, continuë S. Auguſtin, que je ne penſois nullement alors à guerir Alype de cette folle paſſion. Mais il prit cela pour luy, & crut que je ne l'avois dit que pour luy ſeul; & au lieu qu'un autre en euſt pris ſujet de m'en vouloir mal, luy qui eſtoit fort bien né, n'en voulut mal qu'à luy meſme, & m'en aima encore davantage. Auſſi vous avez dit il y a long-temps dans vos ſaintes Ecritures, *Reprenez le ſage, & il vous aimera.* Je ne l'avois pourtant pas repris, mais vous, Seigneur, qui vous ſervez de toutes ſortes de perſonnes, ſoit qu'elles y penſent ou qu'elles n'y penſent pas, pour executer les ordres eternels & toujours juſtes de voſtre ſageſſe, vous fiſtes de mon cœur & de ma langue des charbons ardens pour conſumer & pour guerir la

„ la paſſion qui deſſechoit cet eſprit, lequel donnoit de ſi belles
„ eſperances. Que celui là, mon Dieu, taiſe vos loüanges, qui ne
„ conſidere pas vos miſericordes, dont je vous rends du plus pro-
fond de mon ame de tres humbles actions de graces.

'Alype aprés ce diſcours ſe retira donc du gouffre dans lequel b.
il prenoit plaiſir de s'abyſmer, & où il ſe laiſſoit aveugler par une miſerable volupté. Il en detacha courageuſement ſon eſprit: Il renonça à toutes les folies du cirque, & n'y retourna jamais depuis: Il obtint enſuite de ſon pere, quoiqu'avec peine, la permiſſion de retourner aux leçons du Saint: & ainſi il recommença à l'avoir pour maiſtre. Mais il eut en meſme temps le malheur de s'embaraſſer avec luy dans les erreurs des Manichéens, aimant en eux cette profeſſion publique qu'ils faiſoient d'une haute continence, parcequ'il croyoit qu'elle fuſt ſincere & veritable.

ARTICLE III.

S. Alype eſt arreſté comme voleur, & delivré.

In foro DURANT qu'il étudioit encore à Carthage ſous Saint Auguſtin, ſe promenant un jour ſur le midi "dans la ſalle du palais; & penſant à une declamation qu'il avoit à faire pour s'exercer, il fut arreſté comme un voleur, [preſt à eſtre executé.] *tribunal* Voici comment la choſe arriva. Il ſe promenoit ſeul devant "le lieu où l'on rendoit la juſtice, ſes tablettes à la main, lorſqu'un jeune ecolier qui eſtoit un veritable voleur, commença, ſans qu'Alype s'en apperceuſt, à couper avec une coignée qu'il avoit apportée en cachette, des bareaux de plomb qui avançoient "o ſur la ruë des changeurs. Ceux qui demeuroient deſſous, ayant entendu le bruit de cette coignée, commencerent à crier, & envoyerent des gents pour prendre celui qu'ils trouveroient. 'Ce b. garçon entendant cette rumeur, s'enfuit, & laiſſa là ſa coignée, depeur qu'on ne le ſurpriſt en eſtant ſaiſi.

Aug. conf. l. 6. c. 9. p. 151. a.

'Alype ne l'avoit point vu entrer; mais il l'entendit ſortir: [Il b. le reconnut;] & voyant qu'il ſe retiroit ſi viſte, il s'approcha pour en apprendre la cauſe. Il trouva la coignée, il la prit à la main; & il la conſideroit tout étonné, ſans ſavoir rien de ce qui s'eſtoit paſſé, lorſque ceux qui avoient eſté envoyez pour

1. *vice argentario*, 'ou *argentariorum*, dont on parle comme de ce qu'il y avoit de plus beau & de plus magnifique dans Carthage. Coth. geo. p. 91.

prendre le voleur, entrerent. Ils trouvent Alype ſeul, tenant à la main cette meſme coignée qu'ils avoient entenduë d'en bas, & dont le bruit leur avoit donné l'alarme. Auſſi-toſt ils ſe ſaiſiſſent de luy; ils l'entrainent comme un criminel, aſſemblent ceux qui demeuroient dans le palais, ſe rejouiſſant avec eux d'avoir pris ſur le fait un voleur public, & le menoient devant le juge, pour eſtre conduit de là eu en priſon, ou meſme au ſupplice.

a. Dieu permit cet accident, afin qu'Alype qui devoit devenir un jour une perſonne ſi conſiderable, appriſt de bonne heure avec quelle circonſpection un homme doit juger la cauſe d'un homme, de peur de condanner un innocent ſur des apparences par

b. une indiſcrette credulité. Mais comme ce qui eſtoit arrivé juſque là, ſuffiſoit pour luy donner une inſtruction ſi neceſſaire, Dieu ne differa pas davantage à juſtifier ſon innocence, dont il eſtoit l'unique témoin. Car comme ceux qui l'avoient pris le trainoient ainſi ou en priſon ou au ſupplice, ils trouverent en leur chemin un architecte qui avoit le principal ſoin de tous les edifices publics: Et cela redoubla encore leur joie. Car ils furent ravis d'avoir rencontré ſi heureuſement celui qui avoit accoutumé de les ſoupçonner des vols qui ſe faiſoient "dans le palais, *in foro.*

c. afin qu'il reconnuſt luy meſme ceux qui eſtoient les vrais coupables. Mais il arriva par bonheur que cet architecte connoiſſoit Alype, l'ayant vu ſouvent chez un Senateur auquel il alloit rendre ſes devoirs. Il le prit donc auſſi-toſt par la main, le tira à part, & luy ayant demandé la cauſe d'un ſi grand deſordre, il apprit de luy tout ce qui s'eſtoit paſſé.

c. L'architecte commanda enſuite à cette populace ſi emuë & ſi irritée, de venir avec luy; & comme ils furent arrivez au logis de celui qui eſtoit coupable du vol, ils virent à la porte un petit garçon qui eſtoit à luy, & qui eſtoit ſi jeune, qu'il pouvoit decouvrir aiſément tout ce qu'il ſavoit, ſans ſonger à ce qui en pouvoit arriver à ſon maiſtre: & il l'avoit ſuivi lorſqu'il avoit eſté pour couper ce plomb. Alype l'ayant reconnu, il en avertit l'architecte, lequel luy montrant la coignée, & luy demandant à qui elle eſtoit, *Elle eſt à nous*, répondit l'enfant: Et luy ayant fait encore quelques demandes, il tira de luy tout le reſte. Ainſi ce crime retomba ſur cette maiſon; tout ce peuple qui avoit déja commencé de triompher d'Alype, demeura confus, & Alype ſortit ainſi heureuſement de cette rencontre.

ARTICLE IV.

Il ſe laiſſe emporter à la paſſion des gladiateurs: Son integrité dans l'adminiſtration des finances.

LE pere & la mere d'Alype, qui eſtoient des perſonnes toutes attachées au ſiecle, le portoient toujours à s'avancer dans le monde: Et comme leurs paroles faiſoient impreſſion ſur ſon eſprit, il s'en alla à Rome pour y apprendre le droit avant que S. Auguſtin y arrivaſt, [& ainſi avant l'an 383.] Durant le ſejour qu'il y fit, il devint paſſionné pour les combats des gladiateurs, & ſa paſſion n'eſtoit pas moins extraordinaire dans ſa cauſe & ſon origine, que violente dans ſon excés. Car lorſqu'il eſtoit le plus eloigné d'aimer ces ſpectacles, & qu'il en avoit meſme de l'horreur, quelques uns de ſes compagnons & de ſes amis l'ayant rencontré par hazard auſſi-toſt aprés diſner, un jour qu'on repreſentoit ces jeux funeſtes dans l'amphitheatre, ils l'y entrainerent comme en ſe jouant avec luy, quelque reſiſtance qu'il leur puſt faire, & quoiqu'il leur criaſt: Si vous avez aſſez de force pour entrainer mon corps en ce lieu en aurez-vous aſſez pour rendre malgré moy mes yeux & mon eſprit attentifs à la cruauté de ces ſpectacles; J'y aſſiſterai donc ſans y eſtre & ſans y rien voir, & ainſi je triompherai d'eux & de vous. Ils ne laiſſerent pas neanmoins de l'emmener avec eux, voulant peut-eſtre eprouver s'il auroit aſſez de pouvoir ſur luy pour faire ce qu'il diſoit. Lorſqu'ils furent arrivez en ce lieu, & qu'ils ſe furent placez le mieux qu'ils purent, ils trouverent tout l'amphitheatre dans l'ardeur de ces plaiſirs cruels & abominables. Alype ferma les yeux auſſi-toſt, & défendit à ſon ame de prendre part a une ſi horrible fureur: Mais pluſt à Dieu qu'il euſt encore bouché ſes oreilles. Car les ſentant fraper avec violence par un grand cry que fit tout le peuple dans un accident extraordinaire qui arriva en ces combats, il ſe laiſſa emporter à la curioſité; & s'imaginant qu'il ſeroit toujours audeſſus de tout ce qu'il pourroit voir, & qu'il le mepriſeroit aprés l'avoir vu, il ouvrit les yeux, & fut frapé auſſi-toſt d'une plus grande plaie dans l'ame, que le gladiateur ne l'avoit eſté dans le corps: Il tomba plus malheureuſement que celui qui par ſa chute avoit excité cette clameur, laquelle eſtant entrée dans ſon oreille, ayoit en meſme temps ouvert ſes yeux pour luy faire recevoir le coup mortel qui le

Aug. conf. l. 6. c. 8. p. 50. 2. b.

» » » » »

c.

c.

d.

perça juſque dans le cœur. Car la fermeté qu'il avoit témoignée, eſtoit plutoſt une audace qu'une veritable force, parcequ'elle eſtoit preſomptueuſe ; & qu'au lieu de s'appuyer ſur la miſericorde de Dieu, qui rend forts les plus foibles, il ne s'appuyoit que ſur luy meſme qui n'eſtoit que fragilité & que foibleſſe.

Il n'eut pas pluſtoſt vu couler le ſang de ce malheureux, qu'il devint cruel & ſanguinaire : Il ne detourna point ſes yeux de ces ſpectacles, mais il s'y arreſta au contraire avec ardeur. Cette barbarie penetra juſque dans le fond de ſon ame, & ſe ſaiſit d'elle ſans qu'il s'en apperceuſt : Il gouſta cette fureur avec avidité comme un bruvage delicieux ; & il ſe trouva en un moment tout tranſporté & comme enivré d'un plaiſir ſi ſanglant & ſi inhumain. Ce n'eſtoit plus ce meſme homme qui venoit d'arriver, mais l'un de la troupe du peuple, & le compagnon veritable, tant d'eſprit que de corps, de ceux qui l'avoient emmené. Enfin, il devint ſpectateur comme les autres ; il jetta des cris comme les autres ; il s'anima de chaleur comme les autres ; il remporta de ce lieu une paſſion d'y retourner encore plus violente que celle de tous les autres, n'y retournant pas ſeulement avec ceux qui l'y avoient entrainé la premiere fois, mais y entrainant luy meſme tous ceux qu'il pouvoit.

Dieu le tira neanmoins de cet abyſme, par une puiſſance & une miſericorde egalement infinie, luy apprenant à n'eſperer plus que de ſa grace ce qu'il avoit eſperé en vain de ſes propres forces. Mais ce ne fut que long-temps aprés. [Car] il vouloit que la memoire de cette chute luy demeuraſt gravée dans l'eſprit pour le preſerver de tomber à l'avenir.

Il exerça trois fois la charge d'Aſſeſſeur [avant l'an 384,] & témoigna dans cet emploi une probité ſi incorruptible ; qu'il eſtoit admiré de tous les autres : Et luy au contraire admiroit qu'il puſt y avoir des perſonnes qui preferaſſent un peu d'argent à l'integrité & à l'innocence. Car eſtant employé à Rome en qualité d'Aſſeſſeur [2] auprés d'un des principaux officiers des finances au Departement d'Italie, on avoit taſché d'ebranler ſa fermeté & ſa conſtance, non ſeulement par les intereſts du bien & de la fortune, mais encore par la terreur & par les menaces. Il y avoit un Senateur extremement puiſſant, qui s'eſtoit aſſujetti la pluſpart des officiers, ou par la conſideration de ſes bienfaits, ou par l'apprehenſion de ſon credit & de ſon auto-

1. *Et inter hæc jam aſſederat.* Il faut, *Et ter jam aſſederat.*
2. *Comitis Largitionum Italicianarum.*

rité. Comme il avoit accoutumé de ne trouver rien qui luy reſiſtaſt, il voulut faire quelque choſe qui eſtoit défenduë par les loix. Alype s'y oppoſa. On luy offrit des preſens ; il les rejetta avec mepris: On le fit menacer : il ſe moqua de ces menaces; tout le monde admirant que par un courage & une generoſité toute extraordinaire, il ne deſiraſt point d'avoir pour ami, & ne craigniſt point d'avoir pour ennemi un magiſtrat ſi conſiderable, & qui avoit mille moyens ou d'obliger ceux qu'il aimoit, ou de perdre ceux qu'il haïſſoit. 'L'officier meſme dont 2.a.
Alype eſtoit Aſſeſſeur, n'oſoit le refuſer ouvertement, quoiqu'il ne ſouhaitaſt pas non plus que l'affaire réuſſiſt : mais il s'excuſoit ſur luy, diſant qu'il s'oppoſoit; & il diſoit vray, puiſqu'en effet Alype auroit plutoſt quitté ſa charge que d'y conſentir.

'La ſeule choſe qui penſa le tenter à cauſe de ſon amour pour 2.a.
les lettres, fut de recevoir quelque argent dans l'exercice de ſa charge, dont il auroit pu acheter des livres. Mais ayant conſulté les regles de la juſtice, il prit une meilleure reſolution, & jugea qu'il valoit mieux ne pas faire ce que ſon devoir luy défendoit, que d'abuſer du pouvoir qu'il auroit eu de le faire. Je ſçay bien, dit S. Auguſtin, que ce n'eſt pas là une grande choſe: mais celui qui eſt fidele dans les petites, ſera auſſi dans les grandes.

ARTICLE V.

Il cherche la verité avec S. Auguſtin, & ſe convertit avec luy.

SAINT Auguſtin eſtant auſſi venu à Rome [en 383,] y trouva Aug. conf. l. 6. c. 10 p. 51. 1. d.
Alype, & ils s'unirent enſemble par le lien d'une ſi étroite amitié, que lorſque S. Auguſtin s'en alla à Milan, [apparemment en 384,] Alype ſe reſolut d'y aller auſſi, pour ne le point quitter. Il eſperoit auſſi, [comme l'Empereur Valentinien II. y ténoit alors ſa Cour,] d'y pouvoir trouver quelque emploi pour exercer la juriſprudence, ſuivant en cela plutoſt l'inclination de ſes parens que la ſienne propre. [Neanmoins Dieu qui le deſtinoit à quelque choſe de plus grand,] 'ne permit pas qu'il ſe preſentaſt aucun emploi qu'il duſt prendre. 'Ainſi il employa ſon loiſir à étudier la philoſophie dans la compagnie de S. Auguſtin, 'à rechercher avec luy quelque maniere de vie qui les puſt mettre en repos, [a] & "à gemir cependant ſous le poids de leur miſere. Il eſtoit ſans doute [b] du nombre de ces dix perſonnes qui vouloient vivre enſemble "avec Saint Auguſtin, dans la retraite, pour ne s'occuper qu'à chercher la verité.]

l. 8. c. 6. p. 60. 2. d. ac. ad. l. 2. c. 4. p. 183. 1. b. conf. l. 6. c. 10. p. 51. 2. a. V. S. Aug. ſ. 26, 31. b. ſ. 28. a b. & c. 14 p. 52. 2. b c.

c.12.p.52.1.b,c. 'Il eſtoit tres chaſte, comme nous avons dit: Et cela eſtoit d'autant plus admirable, qu'eſtant tombé dans quelques dereglemens en ſa premiere jeuneſſe, il s'en eſtoit retiré auſſi-toſt, avec un degouſt & un regret de s'eſtre laiſſé emporter à ce deſordre: Et depuis il vécut toujours dans une parfaite continence. Il faiſoit meſme tous ſes efforts pour detourner S. Au-

c.d. guſtin du mariage. 'S. Auguſtin au contraire luy reſiſtoit; & le demon ſe ſervoit de ſes paroles & de ſon autorité pour ſeduire Alype, & luy faire perdre la pureté & la liberté de ſon eſprit: De ſorte qu'il commençoit par curioſité à ſe porter au mariage.

d. 'S. Auguſtin qui l'avoit fait tomber dans l'hereſie des Manichéens, l'en avoit ſans doute auſſi retiré en s'en retirant, pour le porter à l'incertitude des Academiciens, & preſque à un deſeſpoir entier de connoiſtre la verité. En attendant donc qu'ils trouvaſſent quelque choſe qui les determinaſt entierement, S. Auguſtin demeuroit catecumene dans l'Egliſe Catholique: & il y a apparence qu'Alype faiſoit la meſme choſe.

l.7.c.19.p.57.58 'Alype penſoit alors que dans la croyance qu'ont les Catholiques, que Dieu s'eſt revétu d'une chair humaine, ils tenoient qu'il n'y a en JESUS CHRIST que la divinité & la chair, ſans y reconnoiſtre l'eſprit & l'ame de l'homme. C'eſt pourquoi eſtant tres perſuadé que l'on ne ſauroit ſans avoir une ame raiſonnable, faire toutes les choſes qu'on a écrites de luy, il ſe portoit avec peine à embraſſer la foy de l'Egliſe. Mais ayant appris que l'opinion qu'il attribuoit à l'Egliſe, eſtoit l'hereſie des Apollinariſtes, il approuva avec joie la foy Catholique qui la condanne.

[Enfin le jour auquel Dieu le vouloit entierement conſacrer

l.8.c.6.p.61.62. à luy, s'approchant,] 'il ſe rencontra heureuſement preſent à la viſite que Potitien rendit à S. Auguſtin, "& au recit qu'il y fit lb. f 31. de la converſion de deux perſonnes qui avoient rencontré par

c.8.p.61.1.d. hazard la vie de S. Antoine. 'Il fut enſuite témoin "des agita- lb. f 32. tions que ce diſcours produiſit dans l'ame de S. Auguſtin, & des

p.62.1.a. paroles ferventes qu'il prononça en cette rencontre: '& ce Saint s'eſtant enſuite retiré dans un jardin, Alype l'y ſuivit à l'heure meſme; ſachant, dit S. Auguſtin que je ne me tenois pas eſtre moins en ſecret lorſqu'il eſtoit avec moy, que lorſque j'eſtois tout ſeul, & ne pouvant ſe reſoudre à me quitter me voyant en

c.12.p.63.1.d. cet état. 'Neanmoins S. Auguſtin eſtant prés de fondre en larmes, ſe leva & s'en alla aſſez loin d'Alype pour pleurer tout à ſon aiſe, ſans eſtre troublé meſme par la preſence d'un ſi cher

ami: & Alype s'en eſtant apperceu, demeura tout rempli d'étonnement au meſme lieu où il eſtoit, '& où il avoit les Epiſtres de S. Paul. a.b.

'Ce fut durant ce temps là que S. Auguſtin entendit cette voix miraculeuſe qui luy diſoit de lire: aprés quoy il revint au lieu où Alype eſtoit aſſis, lut le paſſage de S. Paul qui le convertit entierement: 'Et alors avec un viſage tranquille, il fit entendre à Alype ce qui luy eſtoit arrivé. Alype de ſon coſté luy decouvrit ce qui ſe paſſoit en luy, de quoy nous n'avons point de connoiſſance. Il deſira de voir ce que j'avois lu, dit Saint Auguſtin. je le luy montrai; & conſiderant avec attention ce qui ſuivoit dans ce paſſage, à quoy je n'avois pas pris garde, il trouva ces mots, *Aſſiſtez celui qui eſt foible dans la foy*; ce qu'il prit pour luy, & me le declara auſſi-toſt. Ainſi il ſe trouva fortifié par cette exhortation du Saint Eſprit, & ſans heſiter ni retarder, il ſe joignit à moy par une bonne & ſainte reſolution, fort convenable à ſes mœurs, qui depuis long-temps avoient eſté ſans comparaiſon plus pures & plus reglées que les miennes. ['Ceci arriva en 386, vers la fin d'aouſt.] a.b. c. lb. § 33.

ARTICLE VI.

Il eſt battizé, embraſſe la vie monaſtique, eſt fait Eveſque.

[SAINT Auguſtin & S. Alype eſtant abſolument reſolus de conſacrer à Dieu tout leur cœur & toutes leurs actions, "ils ſe retirerent bien-toſt aprés avec quelques autres amis dans une maiſon de campagne nommée Caſſiaque. 'Alype y fut preſent au commencement "de l'entretien que S. Auguſtin y eut avec ſes amis vers le 10e de novembre ſur le ſujet des Academiciens. 'Mais il fut obligé de le laiſſer pour aller faire un tour à Milan. 'Quand "il fut revenu [au bout de dix ou douze jours,] on continua la meſme conference; Alype y entreprit de défendre ſerieuſement l'incertitude des Academiciens: & il l'abandonna neanmoins bientoſt pour ſe rendre aux raiſons par leſquelles Saint Auguſtin la combatoit. 'Car juſques alors il croyoit encore que ni luy ni les autres ne connoiſſoient point la verité, & meſme qu'on ne la pouvoit connoiſtre. 'Saint Auguſtin fit des livres de cette conference, & il proteſte que tout ce qu'il raporte d'Alype ſont ſes propres termes. 'Il fut auſſi preſent aux conferences qui font le ſecond livre de l'Ordre, ["tenuës vers le 20e de novembre. lb. § 34. lb. § 36. Aug conf. l. 9. c. 4. p. 65. l. 2. aca l. 1. c. 2. p. 177. l. b. b] 3. p. 177. 2. d. l. 2. c. 4. p. 182. 2. d. c. 13 p. 186. 1. d. l. 1. c. 1. p. 177. 1. b. ord. l. 2. c. 3. 10 p. 203. 2 b] 207.

ep.214 p.322.2.d. 'S. Auguſtin mandoit vers ce temps là "à un Zenobe, "qu'Alype avoit trop de civilité pour vouloir achever avec luy une diſcuſſion & une conference commencée avec ce Zenobe l'ami commun de l'un & de l'autre. 'Saint Auguſtin parle d'un petit animal ſur lequel luy & Alype avoient bien fait des reflexions à Caſſiaque. Ib. § 40.

q.an c.31 p.261.2. conf.l.9.c.4.p.65.1.a. 'Alype avoit eu de la peine à ſouffrir que S. Auguſtin mêlaſt le nom de JESUS CHRIST dans ſes écrits, aimant mieux que ſon ſtyle ſe ſentiſt de l'elevement de la philoſophie & de l'eloquence. Mais Dieu l'aſſujettit enfin ſous le joug de cet unique Sauveur. [S. Auguſtin n'exprime pas comment cela ſe

c.5.p.65.2.d. fit;] mais il nous aſſure, comme nous avons dit, qu'il eſtoit déja rempli d'humilité avant que de recevoir le batteſme. Il ajoute qu'il faiſoit ſouffrir à ſon corps de ſi rudes penitences pour le dompter, que par une action d'auſterité inouie, il avoit le courage de marcher nus-piez dans cette province [la plus froide]

d. de l'Italie durant les glaces de l'hivet. 'Enfin, ces deux Saints vinrent enſemble à Milan donner leurs noms pour le batteſme,

p.66.1.a. '& furent battizez enſemble ["par Saint Ambroiſe le ſamedi de Ib. § 46.

ep.35.p.50.2.b. Paſque 24e d'avril en l'an 387.]'Alype entendit parler dans ce

conf.l.9.c.8.p.66.2.a. temps là de S. Paulin. Il reſolut deſlors avec Saint Auguſtin "de Ib. § 47. renoncer entierement au monde: & ainſi on ne peut douter qu'il n'ait eſté le compagnon de la retraite dans laquelle ce Saint vécut auprés de Tagaſte, juſqu'en l'an 391 qu'il fut fait

civ.l.22.c.8.p.296.2.a. Preſtre. "Ils repaſſerent d'Italie en Afrique en l'an 388,] '& ils Ib. § 49,50. vinrent d'abord à Carthage, où ils logerent chez Innocent, &

ep 64.p.120.1.b. furent témoin de ſa gueriſon miraculeuſe. 'S. Auguſtin ayant eſté fait Preſtre à Hippone vers le commencement de l'an 391, "Alype demeura toujours avec luy pour ſervir de modele à ceux Ib. § 59. qui voudroient fuir les inquietudes du ſiecle, & ſe retirer dans le monaſtere que S. Auguſtin commença auſſi-toſt à former à Hippone. Aurele Eveſque de Carthage s'en rejouit beaucoup.

ep.8.p.25.1.c. 'Il n'eſtoit pas encore Eveſque, mais déja digne de l'eſtre "lorſ- Ib. § 75. qu'il fit un voyage [en Paleſtine,] où il vit S. Jerome, [en 394 au pluſtard; & depuis cela S. Jerome conſerva toujours beaucoup, d'union avec luy.

Ce fut au pluſtard en la meſme année qu'il fut fait Eveſque de Tagaſte ſa patrie, où il eut la joie de gouverner une Egliſe, qui ayant eſté autrefois dans le ſchiſme des Donatiſtes, & l'ayant quitté à cauſe de l'Empereur [Conſtant,] conſervoit ſi peu de Ib. § 151. marques du ſchiſme, qu'on euſt dit que jamais elle n'y avoit

eſté

eſté engagée. Alype y établit un monaſtere ou meſme pluſieurs, ep.35.p.50 t.2.d
pour ceux qui vouloient ſe rendre les imitateurs de ſa vertu &
de ſa foy. [Il s'y retiroit ſans doute ſouvent, puiſque, comme
nous l'avons déja raporté de S. Paulin,] 'il s'eſtoit fait un ſecret a.
& un deſert au milieu de ſon peuple, ſans manquer neanmoins
aux devoirs auſquels il eſtoit obligé comme paſteur. 'Saint ep.29 B.p.2.p.
Auguſtin 'luy témoigne ſa joie de ce qu'il apprenoit tres ſouvent 53.d.
que Dieu avoit fait de nouvelles graces à l'Egliſe ſpirituelle de
Tagaſte. [Il ne manqua point de faire preſcher les Preſtres dans
ſon Egliſe, 'puiſqu'il felicite Aurele avec Saint Auguſtin d'avoir ep 77.p.131.1.d.
introduit cette coutume à Carthage. 'Il marquoit la ville de ep.35.p.50.1.a.
Hippone à Saint Paulin comme un lieu où il demeuroit aſſez
ſouvent. [Auſſi nous le verrons uni en bien des rencontres à S.
53 milles. Auguſtin,] 'quoiqu'on mette "plus de vingt lieuës d'Hippone à Nor.h.P.1 2.c.8.
Tagaſte. p.221.b.

ARTICLE VII.

Abregé des actions de S. Alype depuis ſon epiſcopat, & de ſes travaux pour l'Egliſe.

[SAINT Alype eſtoit déja Eveſque lorſqu'il commença à lier amitié avec Saint Paulin, en luy écrivant en 394, & luy envoyant les livres de Saint Auguſtin. Il luy demanda auſſi la chronique de Saint Jerome. Saint Paulin luy récrivit quelque temps aprés ſur la fin de 394, & le pria de luy faire l'hiſtoire de ſa vie. Mais S. Auguſtin voyant que cela faiſoit trop de peine à ſa modeſtie, promit à ſa priere de ſatisfaire S. Paulin ſur cela : & le fit au moins dans ſes Confeſſions. Tout
V. S. Aug. § 0.81.108, 2 10.137.181, 183.230. ceci eſt beaucoup plus étendu ſur S. Auguſtin. "S. Auguſtin n'eſtoit alors encore que Preſtre, & ne fut fait Eveſque que ſur la fin de l'an 395. C'eſt pourquoi Alype eſt toujours nommé devant luy.]

'Il vint à Hippone vers le commencement de 395, & y prit Aug.B.ep.29.p.
Ib. § 83. part à l'inquietude où eſtoit S. Auguſtin pour oſter "un ſcan- 48.53.d.
dale de l'Egliſe d'Hippone. Et ce ſcandale ayant eſté oſté, Saint Auguſtin luy en manda la nouvelle comme d'une grace qu'il avoit receuë de Dieu par ſes prieres. Il luy parle en meſme temps de quelques autres choſes, auſquelles il eſt viſible que S. Alype s'intereſſoit. Mais il n'en parle qu'en un mot, & ſans s'expliquer.

a. *vobiſcum requieſcimus cum alacritate fervoris.*

ep.36.p.51.1.a. 'Alype écrivit encore à S. Paulin vers le commencement de
ep.B.47 p.105.c 396, & "avec S. Auguſtin ſur la fin de 397. [a]En la meſme année
a ep 17.p.27.1.a. 397, S. Jerome prie S. Auguſtin de le ſaluer de ſa part. [b] Il fut
b ep 163.p.283.1. b. vers le meſme temps à Cirthe avec S. Auguſtin pour ordonner
l'Eveſque "Fortunat ; & aſſiſta en chemin à la conference tenuë
p.283.1.b. à Tuburſique entre S. Auguſtin & Fortune Eveſque Donatiſte,
ep 207.p.319.1.c 'où il avertit S. Auguſtin à l'oreille, que les Ariens avoient voulu
autrefois s'unir avec les Donatiſtes. 'Ces deux Saints eurent auſſi
"quelque conference avec Clarence Eveſque Donatiſte, par le
ep.165.p.286.2 b. moyen d'un Naucelion à qui ils en écrivent enſemble. 'Ils écri-
vent encore enſemble à Genereux vers l'an 400, contre les Do-
natiſtes; ["& il y a apparence que Saint Alype eſtoit à Cirthe en
ce temps là.]

Conc t.2.p. 1096.c. 'Il fut nommé le 13e de ſeptembre 401, par le Concile de
Carthage avec Saint Auguſtin & quelques autres, "pour don-
ner un Eveſque à l'Egliſe d'Hippozarrhytes. ["Vers le com-
mencement de 402, il vint à Subſane au dioceſe d'Hippone avec
S. Auguſtin, & ils écrivirent enſuite enſemble à Severe de Mi-
Aug.ep.2.9 p. 338. leve, ſur un Eccleſiaſtique du lieu que Severe vouloit avoir.] 'Il
eut luy meſme "quelque petit different avec S. Auguſtin ſur la
ſucceſſion d'Honorat moine de Tagaſte, & depuis Preſtre de
Thiane : ſurquoi S. Auguſtin luy écrivit une lettre tres impor-
tante. [Nous n'en ſavons pas le temps.

Sur la fin "de l'an 402, S. Auguſtin & S. Alype furent à Vagine
ou Bagai, pour porter Maximien à quitter l'epiſcopat ; & ils
écrivirent enſuite à Caſtor pour le prier de l'accepter au lieu de
Conc.t.2.p.1105 a. Maximien ſon frere.] 'Alype fut en 403 porter à Xanthippe
Primat de Numidie, les lettres d'Aurele de Carthage pour la
convocation du Concile general d'Afrique ; & luy en écrivit
encore depuis. "Il aſſiſta luy meſme à ce Concile tenu à Carthage
Aug.ep.18 p.27 1 b. le 25e d'aouſt. 'S. Jerome prie S. Auguſtin en 405, de ſaluer de ſa
part tous les ſaints freres, & particulierement le ſaint & vene-
ep.174.p.297.1.d. rable Pape Alype. 'Il fut preſent "à la conference que Saint
Auguſtin eut à Carthage vers la meſme année avec le Comte
Paſcence Arien.

ep 55.p.96.2.b. 'Il fit un voyage en Mauritanie, peut-eſtre vers le commen-
cement de 410, qui l'empeſcha de ſatisfaire "aux queſtions de
Dioſcore. Au retour de ce voyage "le moine Conſence le pria
d'obtenir de Saint Auguſtin quelque écrit pour luy ſervir d'inſ-
truction. "Pinien vint à Tagaſte vers la fin de l'an 410, avec ſa
femme Sainte Melanie la jeune, & peu aprés il alla à Hippone

Ib. ſ 108.
Ib. ſ 119.
Ib. ſ 125.
Ib. ſ 126.
Ib. ſ 117.132.
Ib. ſ 132.
Ib. ſ 92.
Ib. ſ 147.
Ib. ſ 149.
Ib. ſ. 164,165.
Ib. ſ 183.
Ib. ſ 184.
Ib. ſ 190.

avec Saint Alype. [Il y a ſur cela bien des choſes qui regardent ce Saint; & c'eſt une partie importante de ſa vie. Mais pour en parler, il faudroit repeter une longue hiſtoire qui eſt raportée avec étenduë ſur S. Auguſtin.

b. § 198. "Alype fut nommé en l'an 411 avec ſix autres des plus habiles Eveſques d'Afrique, pour défendre la cauſe de l'Egliſe contre les Donatiſtes dans la grande Conference de Carthage : & il y parut extremement.] Il eut ſoin comme les autres Eveſques les plus exacts, de faire lire tous les ans les Actes de cette Conference dans ſon egliſe durant le Careſme. In Em. t. 7. p. 251. 1. b.

Ib. § 237. 238. 'Dieu ſe ſervit de luy & de S. Auguſtin 'pour porter à Carthage l'illuſtre Demetriade à embraſſer la virginité en 413. 'Ils ep. 143. p. 254. 2. a.

Ib. § 242. contribuerent auſſi quelque temps aprés "à la converſion de ep. 66. p. 123. 1. b.

Ib. § 264. Maxime heretique. 'Alype aſſiſta vers le milieu de 416 'au ſecond Concile de Mileve contre les Pelagiens, où il ſigna la lettre de ce Concile au Pape Innocent, & encore aprés, celles des cinq Eveſques au meſme Pape. [En 416 ou 417,] 'S. Auguſtin & Saint ep. 92. p. 159. 2. b. ep. 95 p. 161. 2. d. ep. 43. p. 254. 2. b.

Ib. § 240. Alype "écrivirent contre les Pelagiens à Julienne mere de Demetriade : & la réponſe de Julienne eſtant arrivée à Hippone lorſqu'Alype y eſtoit heureuſement, ils luy récrivirent encore tous deux enſemble. 'Ils écrivirent de meſme enſemble à Saint ep. 106 p. 181. 1. b.

Ib. § 272. Paulin en 417. [Ce fut peut-eſtre auſſi vers l'an 417, "que Saint Auguſtin & S. Alype virent le Comte Boniface à Tubunes, & luy conſeillerent de continuer à ſervir Dieu, l'Egliſe & les peuples dans la profeſſion des armes.]

Ib. § 280. 'S. Alype aſſiſta le premier may 418, "au Concile de Carthage contre les Pelagiens. Il y fut nommé avec S. Auguſtin & divers Conc. t. 2 p. 1132 c.

Ib. § 291. autres pour terminer les affaires qui reſteroient aprés le Concile. 'La meſme année Sixte Preſtre de Rome "écrivit en commun Aug ep. 104. p. 174. 1.

à S. Auguſtin & à S. Alype. S. Auguſtin qui receut ſa lettre, l'envoya à S. Alype, & envoya encore prendre ſa réponſe. 'Saint Hier ep 79. p.

Ib. § 286. Jerome 'les felicita auſſi l'un & l'autre de la victoire que l'Egliſe 317. a.

avoit remportée ſur les Pelagiens par leurs travaux. 'Ces deux Aug in Em. p.

Ib. § 218. Saints firent encore enſemble "le voyage d'Alger, où ils eſtoient 250. 1. b. 251. 1. 2.

au mois de ſeptembre 418. 'S. Alype avoit déja fait un autre ep. 55. p. 96. 2. b.

voyage en Mauritanie en 410 au pluſtard.

Ib. § 292. 'Il fut encore la meſme année "au Concile de Carthage, où Conc. t. 2 p.

Ib. § 293, 294 l'on commença à parler de l'affaire d'Apiarius : "& il opina 1045. b.

fortement ſur les Canons de Sardique le 25 de may 419, dans le Concile general tenu dans la meſme ville. Le 30 ſuivant,

Ib. § 294. "il fut deputé avec d'autres Eveſques pour vider diverſes affai-

Bar 419.§19,20. res. 'Il fut mandé en particulier avec les autres principaux Eveſques d'Afrique, pour le Concile que l'on vouloit tenir la meſme année ſur le ſchiſme d'Eulale contre le Pape Boniface.

Aug ep 24.p.36. 2.b. ["Mais le Concile ne ſe tint pas.] Il écrivit enſuite * à S. Jerome avec S. Auguſtin. V. S. Boniface. * V. S. Aug. § 286.

[Il fut peu de temps aprés à Ravenne & à Rome, † où le Pape Boniface le receut fort bien, & luy donna quelques écrits des Pelagiens. Saint Auguſtin ayant répondu à ces écrits, Alype meſme porta encore ſa réponſe en Italie dans un ſecond voyage, que les Pelagiens décrierent autant qu'ils purent. "Il y retourna encore vers l'an 428, avec d'autres Eveſques; & ce fut apparemment pour menager la reconciliation du Comte Boniface avec l'Imperatrice Placidie, & obtenir du ſecours contre les Vandales qui eſtoient alors entrez dans l'Afrique.] 'Il envoya de Rome à S. Auguſtin "les cinq premiers livres du dernier ouvrage de Julien, & luy promit le reſte à la premiere occaſion. ["Il ſemble que S. Auguſtin n'avoit point encore ce reſte à la fin de 429; & qu'ainſi S. Alype n'eſtoit point encore revenu en Afrique: mais il l'eut auſſi-toſt aprés.

† Ib. § 310.

Ib. § 347.

b.pr.p.412.a. Ib. § 340. Ib. § 346.

On ne ſçait plus rien de luy depuis ce temps là, ni s'il ſurvéquit à la ruine de ſa ville, qui avoit eſté ſaccagée par les Vandales avec toutes les autres dés avant la mort de S. Auguſtin. [Nous l'avons qualifié Primat de Numidie, ſur ce que Saint Auguſtin écrit l'epiſtre 67 au *Vieillard* Alype." Neanmoins il y a quelque difficulté ſur cela.] 'L'Egliſe l'honore parmi les ſaints Eveſques le 15 d'aouſt: [& les Chanoines reguliers de Sainte Geneviéve en font l'office le 23.] Je penſe que d'autres le font le 16. Le Cardinal Noris qui fait un abregé de ſa vie, dit qu'il doit eſtre honoré comme le premier défenſeur de la Grace aprés S. Auguſtin.

v.Pof.c.28. Bar.1 b.aug. Ib.note 92. Nor.h.P.l.2.c. 8.p.223. 1.

1. *XVIII. Kal. ſeptembris*, qui ſeroit le 15, & le propre jour de l'Aſſomption. Il faut peut-eſtre *XVII.*

EVODE,

EVESQUE D'UZALE EN AFRIQUE,

ET CONFESSEUR.

EVODE eſt le premier que Dieu aît donné à S. Auguſtin pour compagnon de ſes bons deſſeins, depuis que ce Saint ſe fut donné luy meſme entierement à Dieu par le batteſme. 'S. Auguſtin nous le repreſente comme un eſprit extraordinaire, tres penetrant, '& qui ſur une petite ouverture eſtoit capable de trouver beaucoup de veritez & de lumieres. [Les lettres & les écrits qui nous reſtent de luy, font voir en effet cette ſublimité de genie qui taſchoit de penetrer dans les choſes les plus relevées & les plus difficiles de la raiſon & de la foy.] Aug. conf. l 9. c. 8. p. 66. 1. d. ep. 101. p. 170. 1. c. p. 171. 2. b

Il eſtoit de Tagaſte comme Saint Auguſtin. Il avoit eſté du nombre de ceux qu'on appelle *Agens dans les affaires de l'Empereur*. Mais ayant eſté converti & battizé avant S. Auguſtin, il avoit renoncé à la Cour, quoiqu'il fuſt encore jeune, & à tout le ſervice qu'on rend aux hommes, pour ne plus penſer qu'à ſervir Dieu. Aprés donc que S. Auguſtin eut eſté battizé à Milan [le 24 d'avril 387,] Dieu qui a accoutumé de porter ceux qui ſont dans les meſmes ſentimens, à vouloir demeurer enſemble, fit qu'Evode vint auſſi-toſt demeurer avec luy, '& ſe joindre au deſſein qu'il avoit de mener une vie parfaite, [dans la retraite, dans la deſoccupation des ſoins du monde, & dans l'entier depouillement de tous les biens.] Ce fut dans ce deſſein qu'ils voulurent repaſſer en Afrique. Quand ils furent venus à Oſtie, Sainte Monique y tomba malade & y mourut. 'Lorſqu'elle eut rendu l'eſprit, Evode prit un pſautier, & ſe mit à chanter le pſeaume 100, à quoy S. Auguſtin & les autres répondirent. conf. p. 66. 1. d. 2. a. c. 12. p. 68. 2. a.

V. S Aug. note 10. 'S. Auguſtin dit que c'eſt avec Evode qu'il s'entretint 'dans le livre de la grandeur de l'ame, & dans ceux du libre arbitre, qu'il fit ou qu'il commença à Rome en 387 ou 388 [Il n'y a pas ep. 101. p. 170. 2. a

lieu de douter qu'Evode ne luy ait tenu compagnie dans la retraite, où il paſſa prés de trois ans auprés de Tagaſte, qu'il ne l'ait ſuivi, comme Saint Alype, lorſqu'il fut fait Preſtre d'Hippone, & qu'il n'ait demeuré avec luy dans le monaſtere qu'il
ep.258.p.362.a. c. établit en cette ville.] 'Il dit luy meſme qu'il avoit demeuré dans
c|1.d. le monaſtere 'où avoient vécu Proſuture, Servile & Privat, qui luy eſtoient apparus aprés leur mort, & luy avoient dit des choſes
f.324.p.1279 d. qui eſtoient arrivées effectivement. 'On ſe ſouvenoit encore fort *quem noſtis*
bien de luy à Hippone en 425. [Ce peut eſtre le meſme Evode,]
dont S. Paulin ayant connu la charité par ce que Saint Alype
ep.35 p.50.2.a. b. luy en avoit mandé vers 394, 'il luy écrivit pour le prier de copier la chronique de S. Jerome, que S. Alype ſouhaitoit d'avoir.
[S. Auguſtin s'entretient encore avec luy dans les deux derniers
livres du libre arbitre, 'qu'il fit à Hippone en 395, fort peu avant V. S Aug. § 84.
que d'eſtre fait Eveſque.

ep.147.p.261. 'Au commencement de l'epiſcopat de S. Auguſtin, Evode ſe rencontra dans une maiſon avec "Proculien Eveſque Donatiſte lb.363,109.
d'Hippone, & il l'entreprit avec une ardeur digne de ſon zele pour la foy. Proculien ſe plaignit meſme qu'il l'avoit traité d'une maniere offenſante. Mais S. Auguſtin l'excuſe ſur la neceſſité où il s'eſtoit trouvé de défendre la verité, & ſur ſon âge,
p.261.1.c. (ce qui marque qu'il eſtoit plus jeune que Saint Auguſtin.) 'Car pour ce qui eſt de l'avoir fait par orgueil, je le connois aſſez, dit ce Saint, pour eſtre aſſuré que cela n'eſt pas.]

f.124.p.1279.d. a Vand.p.211. b Evod.l.1.c.12. t.10 p.614.2.b| Aug.civ.l.22 c. 8.f.299.1.a. c Aug.p.299.1.a d p.396.2.d. ep 64.p.121.1. f ep.91.p.161.1.c. g Evod.l.1.c.8.p. 634.2.c|2.c.5.p. 639.2 c. h Poſſ. c.11. i Conc.t.2.p. 1096.d. p.2108.e.

'Il fut fait Eveſque d'Uzale en Afrique, [a] dans la province de Carthage ou Proconſulaire; [b] & il paroiſt que cette ville n'eſtoit qu'à 'cinq lieuës de celle d'Utique. 'C'eſtoit une colonie. [Il ſucceda apparemment] [d] à Saturnin qui eſtoit Eveſque d'Uzale en 388, [e] & dont S. Auguſtin parle avec eloge vers l'an 392. [f] Evode eſt nommé devant Poſſide: [ainſi il peut avoir eſté fait Eveſque en 396 ou 397.] [g] Il avoit un monaſtere à Uzale, [qu'il y avoit apparemment établi,] [h] comme avoient fait les autres Prelats elevez dans le monaſtere & ſous la diſcipline de S. Auguſtin. 12 milles.

'Il aſſiſta le 13 de ſeptembre 401, au Concile general de Carthage, & y fut commis avec S. Auguſtin & d'autres pour donner un Eveſque à l'Egliſe d'Hippozarrhytes. 'Luy & Theaſe Eveſque [de Membloſe dans la Proconſulaire,] furent deputez par le Concile de Carthage du 26 juin 404, pour aller demander "diverſes lb. § 151.
loix à l'Empereur [Honoré,] particulierement contre les Donatiſtes. 'Ils devoient voir S. Paulin dans ce voyage, & S. Auguſtin
Aug.ep.65.p. 121.2.a. eſperoit ſatisfaire en partie l'amour qu'il avoit pour luy, par ce

Ib. § 178. qu'ils luy en diroient à leur retour. [ᵃLes loix qu'ils apporterent en Afrique, y cauſerent la converſion d'un grand nombre de Donatiſtes.] ᵇOn remarque dans le dioceſe d'Uzale, que l'egliſe d'un lieu appellé Promontoire, ayant eſté autrefois uſurpée par les Donatiſtes, fut depuis reſtituée à l'Egliſe ; ce qui la fit appeller la Reſtitute, ou l'egliſe Reſtituée. Evod.l.1.c.7 p. 634.1.a.b.

Ib § 175. [ᶜSur la fin de l'an 408, les payens & les heretiques firent courir le bruit que les loix faites contre eux par Honoré eſtoient abolies, parceque Stilicon avoit eſté diſgracié & tué: & ils commirent ſur cela diverſes violences contre l'Egliſe.] ᵈCe qu'on en ſçait de particulier, c'eſt que Severe & Macaire ayant eſté tuez, les Eveſques Evode, Theaſe, & Victor furent battus & maltraitez à cauſe d'eux, ſacquerant ainſi le titre de Confeſſeurs de la verité & de la charité de J.C. Evode porta apparemment tout le reſte de ſa vie les marques glorieuſes de ce qu'il avoit ſouffert. Car depuis cela on ne le trouve plus dans aucun Concile, non pas meſme dans la Conference de Carthage en 411.] ᵉIl ſigna ſeulement en 416, la lettre des cinq Eveſques au Pape Innocent contre les Pelagiens. ᶠIl ne laiſſa pas neanmoins de rendre meſme publiquement à l'Egliſe d'Uzale les ſervices qu'il luy devoit. [a] Il fut mandé en 419 avec les principaux Eveſques d'Afrique, pour ſe trouver au Concile de Spolete touchant le ſchiſme d'Eulale contre Boniface. [Mais l'affaire ſe termina ſans Concile.] Le Patrice Conſtance qui luy en écrivit, [pouvoit connoiſtre ſon merite, ſans ſavoir ſi l'état de ſa ſanté & de ſon corps luy permettoit d'aller ou de paroiſtre en Italie] Conc.t.2.p.1120 e. Aug.ep 95.p. 161.2.d. Evod.l.1.c.2.p. 632.2.c. a Har.419.§9.10

Il employoit le loiſir dont il jouiſſoit, à mediter les veritez de la religion, ou à examiner d'autres queſtions ſpeculatives, Aug ep.258.p. 360 361.

Ib § 250 252 comme on le peut juger ᵍpar diverſes lettres qu'il écrit à Saint Auguſtin, & que S. Auguſtin luy écrit. ʰLa 258 eſt particuliere- ep.258.p.360, 361.

Ib. § 250. ment remarquable à cauſeⁱde la mort ſainte, & des diverſes apparitions d'un jeune Lecteur qui écrivoit ſous luy, & qu'il avoit donné à Dieu en le retirant du monde. ᵏEvode y parle de quelques viſions qu'il avoit euës luy meſme. p.361.1.d|2.c.

ˡS. Jerome dans une lettre qu'il peut avoir écrite vers l'an 418, prie S. Auguſtin de ſaluer Evode de ſa part. ep.26.p.37.1.b.

ᵐL'Egliſe d'Uzale eſt la premiere qui ſe trouve avoir eu des reliques de S. Eſtienne dans l'Afrique. Evode ⁿles receut dans l'egliſe des SS. Martyrs Felix & Gennade qui eſtoit au ſobourg: Et puis les tranſporta ſolennellement dans l'egliſe de la ville. Il en laiſſa une partie dans ſon monaſtere pour la mettre dans la Evod l.1. V. S. Eſtienne § 7,8.

Reſtitute : Mais le peuple l'en empeſcha, & l'obligea de rejoindre cette partie à l'autre. Il ſe fit depuis ce temps là de tres grands miracles à Uzale, comme S. Auguſtin le témoigne. Evode en fit recueillir une partie par un de ſes Eccleſiaſtiques ou de ſes moines, qui en compoſa deux livres ; & nous les avons encore aujourd'hui ſous le nom d'Evode meſme, quoique le commencement faſſe voir qu'ils luy ſont ſeulement adreſſez & compoſez par ſon ordre. On y peut remarquer particulierement ce dragon de feu qui fit trembler toute la ville. Il fut diſſipé par les prieres de S. Eſtienne, comme on le reconnut le lendemain par un tableau, qu'il parut que Dieu meſme avoit envoyé, & que l'on pendit publiquement devant la chapelle de ce Saint. S. Auguſtin venant à Uzale [en 425 ou 426,] conſeilla à Evode de faire donner des memoires des miracles qui ſe faiſoient dans ſon Egliſe, pour les lire publiquement.

l.2.c.4.p.638.2.

Aug.civ.l.22.c.8.p.229.1 a.

ep.256 p.358.2. c.

L'an 427, les moines du monaſtere d'Adrumet eſtant diviſez entr'eux ſur le ſujet de la grace, conſulterent le ſaint Pere Evode, qui leur répondit conformément à la doctrine de S. Auguſtin. Nous avons un fragment de cette lettre : Et les epiſtres 98, 246, 247 & 258 entre celles de Saint Auguſtin, ſont encore du meſme Evode. Le P. Sirmond a reconnu auſſi par l'autorité des manuſcrits, que le traité intitulé De la foy, ou De l'unité de la Trinité contre les Manichéens, que les docteurs de Louvain ont laiſſé parmi les ouvrages de Saint Auguſtin, parcequ'en effet il en eſt digne, n'eſt pas neanmoins de ce Pere, mais d'Evode d'Uzale. Ainſi cet Eveſque merite de tenir rang non ſeulement parmi les Confeſſeurs & les ſaints Pontifes, mais auſſi parmi les Docteurs de l'Egliſe. Quelques manuſcrits luy donnent le titre de Saint, ce que nous n'avons pas oſé ſuivre, ne trouvant pas qu'il ſoit honoré par aucune Egliſe, quoiqu'il ſoit bien digne de l'eſtre.

V. S. Aug. § 327.

Præd.h.p 5.

Aug.t.6,p.236.

Ib. § 168.

t.8.Bap.p.24 c.

Pour THEASE le compagnon de ſa confeſſion, il avoit eſté dés auparavant aſſocié avec luy en 401, dans la commiſſion de donner un Eveſque à l'Egliſe d'Hippozarrythes, & en 404 dans la legation du Concile de Carthage, pour demander à l'Empereur des loix contre les Donatiſtes. Maurence demanda au Concile de l'an 407, de l'avoir pour juge avec S. Auguſtin dans une affaire ; & le Concile le luy accorda. [Il paroiſt qu'il ne fut pas auſſi maltraité qu'Evode en 408, par les ennemis de l'Egliſe,] puiſqu'il aſſiſta en 411 à la grande Conference de Carthage. Il ſigna auſſi en 416, la lettre du Concile de Carthage au

Conc.t.2.p. 1096.d.

p. 1108.e.

p.1117.b.

Ib. § 169.

Coll.1, § 133.

Aug.ep.90.p. 157.1.b.

Pape

Pape contre les Pelagiens,'& vers l'an 426, celle du'Concile general d'Afrique au Pape Celeſtin touchant les appellations. Conc.t.2.p.1145 d.

'Evode dit que l'Eveſque Theaſe ſe trouva dans un monaſtere, où un Preſtre s'eſtoit retiré pour ſe conſoler de la mort de ſon fils, Theaſe ne voulut pas qu'on diſt à ce Preſtre une apparition qui luy prediſoit la mort, & qui ſe verifia inopinément au bout de quatre jours. [Si ce monaſtere eſtoit celui d'Uzale, comme il y a aſſez d'apparence, Theaſe pouvoit y eſtre venu paſſer quelques jours, pour jouir de la converſation d'Evode: & je penſe qu'on peut tirer de là, auſſibien que du Concile de Carthage en 410,] Aug.ep.258.p. 361.2.a.

'que la ville de Membloſe dont il eſtoit Eveſque, [eſtoit dans la Proconſulaire, proche d'Uzale.] Car hors cela on ne trouve pas de quelle province elle eſtoit: 'Mais on trouve qu'elle n'eſtoit point diviſée par le ſchiſme des Donatiſtes. 'Theaſe eſt nommé aprés S. Auguſtin, & avant Evode; [d'où l'on peut juger qu'il fut fait Eveſque vers l'an 396.] 'Ainſi quoiqu'Evode luy donne le titre de Vieillard, [il n'en faut pas neanmoins conclure qu'il fuſt Primat de ſa province, ce qui appartenoit à l'Eveſque de Carthage; ni meſme qu'il en fuſt le plus ancien, "puiſque ce n'eſtoit au pluſtard qu'en l'an 415.] Vand.p.222. 223. Coll.1.§ 133. Conc.t.2.p. 1096.d. Aug.ep.258.p. 361.2.a.

V. S. Aug. 250.

1 Mais il y eſt aprés bien d'autres. Eſt-ce le meſme?

SAINT SULPICE SEVERE,

DISCIPLE DE S. MARTIN, ET PRESTRE D'AQUITAINE.

ARTICLE PREMIER.

Grandeur de ce Saint ſelon le ſiecle : Sa vie juſqu'à ſa converſion.

[CE Saint ſi illuſtre dans l'hiſtoire, par l'honneur qu'il a eu d'avoir pour amis intimes S. Martin de Tours, & Saint Paulin de Nole, & de nous avoir meſme appris preſque tout ce
Genn.c.19. que nous ſavons du premier,]avoit pour nom propre celui de Severe, ["plus ordinaire parmi Note 1.
les anciens qui parlent de luy,]& pour ſurnom celui de Sulpice, [qui eſt neanmoins devenu le plus commun dans noſtre uſage.]
Sulp.dial.2.p. 245. 'Il marque luy meſme aſſez clairement qu'il n'eſtoit pas Gaulois,
a c.18 p.277.278 Genn.c.19. [c'eſt à dire de la Celtique,]ni de la province de S Martin; mais d'une voiſine, & nommément d'Aquitaine; 'comme Gennade le
Sulp l.2.p.166. Voſ.h.lat l.2 c. 12.p.209. dit poſitivement. 'Il appelle Saint Phebade Eveſque d'Agen, ſon Phebade; 'd'où l'on tire qu'il eſtoit de la meſme ville d'Agen. [b]Il
b Paul.ep.1.p.4 Genn.c.19] eſtoit plus jeune que S. Paulin: [& ainſi il n'eſt "né qu'aprés l'an V. S Paulin note 9.
Miſc.t.1 p.329. 353.]'Il avoit une ſœur nommée Claudia.
c Genn.c.19. [c]Il eſtoit d'une famille illuſtre [d] & conſiderable par les titres
d Paul v.Mar.l. 5.p.872.t.c. qui ſont la grandeur du monde. [e]Eſtant dans le monde, il n'eſtoit
e ep.1.p.5. pas plus pauvre que S. Paulin, quoique ſon patrimoine ne le chargeaſt pas tant, [peut-eſtre qu'ayant moins de bien, comme on n'en peut guere douter, il en avoit neanmoins aſſez pour ne manquer d'aucune commodité]Son pere qui vivoit [pouvoit le decharger en partie du ſoin de ſon bien. C'eſtoit un eſprit doux
Sulp.dial.3 c.1. p.307 & plein de bonté,]qui ne pouvoit refuſer qu'avec confuſion & avec peine. [f]Il ſe mit dans le bareau [comme tous les jeunes gents
f Paul.p.5.

de qualité avoient alors accoutumé de faire : & c'eſtoit la porte par laquelle on entroit dans les plus grandes dignitez.]

'Sulpice parut extremement ſur ce theatre du monde. Il y acquit meſme la gloire de ſurpaſſer tous les autres pour l'eloquence, & d'exceller ſoit dans les lettres, ſoit dans les dons de l'eſprit. 'Gennade l'appelle en effet un homme illuſtre pour l'erudition. [Il n'avoit pas une ſi haute idée de luy meſme.] 'Car il pretend n'avoir jamais acquis une capacité fort grande pour écrire ; & que le peu qu'il en avoit ſçeu, il l'avoit meſme oublié lorſqu'il fit la vie de S. Martin [vers 397.] 'Cependand cette vie meſme, & encore plus ſon hiſtoire ſacrée, paſſent aujourd'hui au jugement de ceux qui ont eſté en ces derniers temps les plus habiles dans les lettres, pour les ouvrages les mieux écrits que nous ayons en latin entre les auteurs eccleſiaſtiques. 'S. Paulin appelle ſes ouvrages eloquens & chaſtes. p.5. Genn.c.19. Sulp.v.Mar.p. 180. Voſſ.h.lat.l.2.c 12.p.210. Paul ep.11.b.p. 56.

'Il epouſa un femme fort riche d'une famille Conſulaire, 'peut-eſtre de celle des Baſſes, que Prudence met entre les familles Patriciennes, qui avoient les premieres embraſſé la religion Chrétienne : & ce qui le fait croire, c'eſt que la mere de ſa femme s'appelloit Baſſule. [Nous parlerons plus amplement de cette Baſſule dans la ſuite.] 'Il ſemble qu'elle eſtoit de Toulouſe. *La femme de Sulpice le laiſſa bientoſt veuf, dans la jouiſſance des grands biens qu'elle luy avoit apportez. [Il ne paroiſt point qu'elle luy ait donné d'enfans. ep.2.p.5. Sulp.prol.p.13. ep.3.p.233. *Paul.ep.1.p.5.

V. S. Paulin 'Sulpice lia avec S. Paulin une amitié trés étroite, lorſqu'ils eſtoient encore tous deux dans le monde & dans la voie large du ſiecle.] 'Car il fut quelque temps engagé ſous le joug du peché & dans les chaines mortelles de la chair & du ſang. 'L'eloquence qui le faiſoit eclater dans le bareau, ne faiſoit que ſouiller ſa langue, & S. Paulin veut qu'on la regarde *plutoſt comme l'aboiement d'un chien, que comme une vraie eloquence. 'Il aima les choſes que la grace de J. C. luy fit haïr depuis : 'd'où vient que Saint Paulin luy parle ſouvent comme à un penitent 'qui avoit eu beſoin de converſion. 'Sulpice dit luy meſme que le ſouvenir de ſes pechez le rendoit ſouvent tout triſte & tout abatu ; '& qu'il n'avoit pas vécu d'une maniere qui puſt ſervir d'exemple aux autres. p.5. p.5.6. *canina facundia* ep.5.p.83. ep.1.p.11.12. ep.5 p.85. Sulp.ep.2.p. 228. v.Mar.p.182.

ARTICLE II.

Il quitte le monde, & embraſſe la retraite : De Baſſule ſa belle mere.

Paul.ep.1.p.12. DIEU ne ſouffrit pas que Sulpice achevaſt ſa vie dans le ſiecle & dans la vanité du bareau, ni ſelon l'expreſſion de l'Evangile, qu'il demeuraſt tout le long du jour ſans rien faire. ep.5 p.85. Il le choiſit non pour ſes merites & ſes bonnes œuvres, mais par ep.2.p.12. ſa pure bonté. Il guerit ſes plaies, dit S. Paulin, par l'huile de ſa miſericorde, & par le vin de ſa grace, afin qu'il puſt travailler v.Mar.l.5.p. 872.1.e. à ſa vigne. Sulpice ſuivit dont J. C. de tout ſon cœur, & devint plus illuſtre dans l'Egliſe par la vertu de cette foy ſainte qui luy Genn.c.19. fit mepriſer le monde, & par l'amour qu'il conceut pour l'humiliré & la pauvreté Chrétienne, qu'il ne l'auroit pu eſtre dans le ſiecle par toute la nobleſſe de ſa race, & par tout l'eclat de ſon Paul.car.13.p. 502. eloquence. Il fut l'un de ces eunuques [qui embraſſent la continence, & ſe privent volontairement des plaiſirs de la terre] pour le royaume du ciel.

ep.5.p.89. Comme il avoit eſté uni dans le ſiecle avec S. Paulin, Dieu l'unit auſſi avec luy dans le temps de ſa converſion, & dans le deſſein de le ſervir de la meſme maniere: Ainſi l'on peut juger que S. Sulpice ſe convertit vers l'an 392. & il paroiſt meſme qu'il V. S Paulin. ep.1.p.5. prit le deſſein de ſe retirer à Nole avec S. Paulin. Il eſtoit alors dans la fleur de ſon âge, eſtimé generalement de tout le monde, poſſeſſeur de beaucoup de richeſſes: En un mot, il avoit tout ce qui pouvoit l'attacher au monde & le ſeparer de Dieu: Mais un mouvement puiſſant de l'Eſprit ſaint luy fit rompre eu un moment tous ſes liens par un miracle viſible; & tous les attraits du monde ne purent l'empeſcher d'entrer par la porte étroite qui mene au ciel, & de renoncer à la chaire de contagion, [c'eſt à dire, ce ſemble, aux dignitez & à la magiſtrature, où il eſtoit prés de monter.] Il ſe ſauva des aſſemblées des méchans, & ne voulut point demeurer dans la voie des pecheurs, preferant par une genereuſe humilité de demeurer aſſis aux piez de JESUS crucifié. Il ne demeura pas ſourd aux veritez de l'Evangile: mais comme un veritable obſervateur de la Loy, il attacha à la Croix & ſon corps [par les mortifications qu'il embraſſa,] & le monde [par le mepris qu'il en fit.] Il deteſta toutes les malheureuſes joies de cette vie, & regarda les delices dans leſquelles il avoit vécu en ſa jeuneſſe, comme un poiſon dangereux & un ſujet de larmes: Et

en quittant ſes grandes richeſſes il ſembloit ſe decharger d'un fardeau de boüe & de fumier.

Il mepriſa avec la meſme generoſité la reputation que ſon eſprit luy avoit acquiſe. Ne recherchant point les loüanges des hommes, & s'elevant audeſſus de la vaine gloire du ſiecle, il prefera les predications de ſimples peſcheurs à tous les diſcours les plus eloquens de Ciceron, & à toutes les belles lettres qu'il avoit étudiées. Il embraſſa le ſilence qu'inſpire la pieté, pour expier les fautes qu'il avoit commiſes dans le tumulte où il avoit vécu dans ſes jours d'iniquité. Il voulut que ſa bouche fuſt muette à l'égard des hommes, afin de la rendre plus digne de parler des choſes de Dieu, & de purifier par les loüanges de JESUS CHRIST, & par la prononciation meſme de ce ſaint nom, ſa langue ſouillée par ſon eloquence mondaine. [On voit neanmoins par ſes écrits, qu'il conſerva plus que Saint Paulin, l'air d'orateur qu'il avoit pris dans le monde.] S. Paulin luy fait remarquer quelques termes dont il s'eſtoit ſervi, pris des poëtes payens. p.5.6. ep.7.n.104.

Lorſqu'il quitta le monde ſon pere vivoit encore & eſtoit engagé dans les agitations & le tumulte des affaires du ſiecle. [Ainſi il ne pouvoit pas eſtre ſatisfait de la retraite de ſon fils.] Mais Sulpice prefera le pere qu'il avoit dans le ciel, au pere qu'il avoit ſur la terre; & ſuivant l'exemple des Apoſtres, il laiſſa celui-ci embaraſſé dans les filets de ſon patrimoine & de ſes richeſſes pour ſuivre J. C. [dans un entier degagement. Il ſemble par là que ſon pere l'avoit desherité.] Mais outre le bien qu'il avoit eu de ſa femme, Dieu luy fit trouver au lieu de ſon pere une mere tres liberale en la perſonne de ſa bellemere. Tout le monde reconnoiſt que c'eſt Baſſule qu'il qualifie ſa mere, & de la liberalité de laquelle il dit qu'il tenoit une partie de ceux qui eſtoient à luy. S. Paulin en luy envoyant de la vraie Croix l'an 403, de la part de Therafie ſa femme, appelle Baſſule ſa venerable ſœur, & la loüe de s'eſtre comme depouillée de ſon ſexe par la fermeté de ſa foy: de ſorte qu'on ne la regardoit plus que comme un membre de l'homme parfait, [qui eſt J. C.] en qui elle ne faiſoit plus qu'un avec Saint Sulpice. Il l'appelle encore autrepart ſa ſainte mere en J. C, & la coheritiere de Sulpice; il veut que Sulpice la ſaluë de ſa part avec le reſpect dont elle eſtoit digne. [Outre ſa fille que Sulpice avoit epouſée, j'elle avoit un fils qui luy cauſoit bien de la peine, & à cauſe duquel elle fut obligée de quitter ſon pays, vers le temps que S. Martin mourut, pour aller ep.1.p.5. Sulp.ep. 3.p 232. Paul.ep.11.p. 133. ep.1.p.14. Sulp ep.3.p. 232.233.

à Treves, [où eſtoit le Preſet des Gaules.] Elle ne laiſſa pas de là, d'obliger Sulpice d'écrire l'hiſtoire de la mort de S. Martin.

ARTICLE III.

De quelle maniere il uſe de ſon bien: Ce qu'il fait dans ſa retraite: Il eſt fait Preſtre.

Paul.ep.5.p.91. QUOIQUE Sulpice honoraſt extremement la vertu heroïque de S. Paulin, qui s'eſtoit depouillé abſolument de tout ſon bien pour vivre dans une entiere pauvreté; il ne fit pas neanmoins la meſme choſe, ſoit qu'il n'oſaſt aſpirer à une vertu qui luy paroiſſoit trop audeſſus de luy; & c'eſt le ſentiment qu'il
ep 2.p.18. en avoit luy meſme; ſoit, comme luy écrit S. Paulin, parceque Dieu l'avoit voulu elever par une autre voie à une perfection egale à cet entier depouillement. [Il n'eſt pas tout à fait aiſé de voir de quelle maniere il avoit uſé de ſon bien.] Car Saint Paulin nous apprend d'un coſté qu'il gemiſſoit de ce qu'il ſembloit n'avoir pas ſeulement vendu la moindre terre; & d'autre part il nous aſſure auſſitoſt qu'il en avoit vendu pluſieurs, & celles qui eſtoient les plus agreables & les plus riches. [Il avoit peut-eſtre vendu le fond de ſes terres en s'en reſervant ſeulement la joüiſ-
ep.6.p.94. ſance durant ſa vie.] Il eſt certain [que dés l'an 393,] il avoit déja augmenté le patrimoine qu'il avoit dans le ciel, en diminuant le poids de celui qu'il poſſedoit ſur la terre; que pour acheter le ciel & J. C. il donnoit ſes richeſſes periſſables; & qu'il temoignoit par ſes actions, qu'il ſavoit que c'eſt Dieu qu'on nourrit &
ep.2.p.18.19. qu'on reveſt en la perſonne des pauvres. 'Des biens meſmes qu'il
p.19. ſe reſerva, il en donna la poſſeſſion & la proprieté à l'Egliſe, 'en ſorte qu'il n'avoit plus rien dutout, non pas meſme la maiſon où il demeuroit, qui luy appartinſt de droit.

p.19. 'Mais il avoit encore plus renoncé à l'amour de ſon bien qu'au droit & à la proprieté: & il uſoit veritablement du monde, comme n'en uſant pas. Ainſi au milieu des biens qu'il poſſedoit, il conſervoit ſon ame dans un parfait detachement de ces biens. Se ſouvenant que le temps eſt court, il pratiquoit ce que dit l'Apoſtre, en poſſedant des biens il eſtoit comme ne poſſedant rien, parceque ce n'eſtoit pas pour luy qu'il les poſſedoit, mais pour ceux qui n'avoient rien. Il eſtoit comme étranger dans ſa maiſon, parcequ'il n'y eſtoit que pour y recevoir les étrangers. Il ne reconnoiſſoit point ici bas de patrie, & regardoit toute la terre comme un lieu d'exil, afin d'eſtre receu un jour habitant du ciel

& citoyen de l'ancienne patrie. Sa maiſon n'eſtoit point remplie de lits de feſtins, de riches meubles, ni de grands threſors, mais elle eſtoit pleine d'étrangers & de pauvres, pendant qu'il n'en occupoit qu'un petit coin. Il vivoit avec ſes valets comme avec ſes compagnons. Il n'eſtoit point logé chez luy comme le maiſtre de la maiſon, mais comme un ouvrier ou quelque domeſtique inutile: & il ſembloit en payer le loyer au Seigneur en conſacrant ſon corps & ſon ame à ſon ſervice.

Dieu ſembloit l'avoir comblé de toutes ſortes de dons. Comme p. 18.
ces grands hommes qui vivoient ſous la loy avec tant de perfection, il poſſedoit des biens ſans en eſtre poſſedé; & ne ſavoit ce que c'eſtoit que de preferer ni intereſts ni amis à l'amour & à l'obeïſſance qu'il devoit à Dieu. Et pour pratiquer la perfection evangelique, il vendit ſes plus beaux & ſes plus riches heritages. Je ne ſçay, luy dit S. Paulin, ſi cette fermeté & cette force avec laquelle vous demeurez au milieu des feux ſans vous bruler, vous vous ſoûtenez au milieu des pieges ſans y eſtre pris, vous touchez la poix ſans vous en ſouiller, n'eſt pas l'effet d'une grace plus forte que n'en ont ceux que vous appellez les forts, & que je crois les plus foibles, parceque ſe défiant de leur foibleſſe, ils ſe ſont haſtez d'eloigner d'eux toutes les choſes auſquelles ils craignoient de s'attacher. On peut donc vous regarder comme libre entre les morts, puiſque vous ne pouvez diſconvenir qu'il faut plus de force pour poſſeder des biens ſans attache, que pour s'en depouiller, pour mepriſer ce que l'on a, que pour abandonner abſolument ce que l'on doit mepriſer.

[Il y a peut-eſtre quelque choſe à dire ſur cet effort que fait S. Paulin pour s'humilier en relevant ſon ami audeſſus de luy. Mais ſi la grace que receut S. Paulin, qui ravit en admiration tous les Saints de la terre, eſtoit plus extraordinaire & plus grande que celle de Saint Sulpice, celle-ci avoit neanmoins cet avantage, qu'eſtant moins eclatante, elle eſtoit moins expoſée à la vanité, & tenoit davantage S. Sulpice dans l'humilité, qui eſt le fondement le plus ſolide de la vertu. On voit qu'elle a produit cet effet en luy, & qu'au lieu de porter envie à la gloire de S. Paulin, il s'humilioit toujours audeſſous de luy. C'eſt pourquoi S. Paulin dans diverſes lettres qu'il luy écrit, eſt occupé à ſe défendre de ſes eloges, & à luy faire voir qu'il n'a point lieu de ſe défier de la miſericorde de Dieu, quoiqu'il n'ait pas accompli entierement à la lettre le conſeil de la perfection evangelique.[1]]

1. On peut voir ce ſujet fort bien traité dans la lettre de M.r de S. Cyran ſur les diſpoſitions à le preſtriſe, & dans le ſermon ſur S. Martin, tome 3 des Inſtructions Chrétiennes

p.19. 'Dans ce que nous venons de raporter, on voit la maniere
ep.1.p.15. pauvre dont S Sulpice vivoit chez luy. 'On peut auſſi juger par un autre endroit de S.Paulin, que le pain qu'il mangeoit n'eſtoit pas de fleur de farine, & qu'il n'avoit peut-eſtre que de la vaiſ-
Spi.ili.c.5.p.552. ſelle de bouis ou de terre. 'Le cuiſinier qu'il envoya à S. Paulin aprés l'avoir formé dans ſa cuiſine, n'y avoit appris qu'à cuire des feves, des cardes & d'autres herbes, à faire 'de la bouillie & *vilem pul-*
d'autres mets ſemblables, dont tout l'aſſaiſonnement eſtoit le *tem*
Sulp.dial.2.c.7. p.294. vinaigre & quelques herbes fortes, [comme le thyn.] 'Il paroiſt
a c.2 p.239. auſſi qu'on ne couchoit chez luy que ſur de la paille, [a] & que les ſieges eſtoient des cilices ſur la terre nuë.

[On voit par un endroit de ſes lettres, quelles eſtoient les pen-
ep.2.p.226. ſées dont il avoit accoutumé de s'occuper.] 'J'eſtois, dit-il, ſeul retiré dans ma cellule; & je m'y entretenois d'une penſée qui fait mon occupation la plus ordinaire, c'eſt à dire de l'eſperance des biens à venir, du degouſt des choſes preſentes, de la crainte du jugement, de l'apprehenſion des ſupplices [eternels:] & ce qui produiſoit en moy toutes ces penſées, eſtoit le ſouvenir de mes pechez qui me rendoit tout triſte & tout abatu.

Paul ep.2.14.p. 19.169. 'Ses ſerviteurs & ſes eſclaves eſtoient devenus ſes conſerviteurs
b ep.1.p.1. & ſes freres, [b] & ſervoient le Seigneur avec luy. [c] Ils eſtoient autour
c ep.14.p.169. de luy, dit S. Paulin, comme de jeunes plants d'oliviers bien verds: & il eſtoit à leur égard ce que Dieu eſt à l'égard de tous les hommes en ſorte qu'ils le reſpectoient comme leur maiſtre &
ep.1.p.14. l'aimoient comme leur pere. 'Ainſi il avoit autour de luy une famille ſainte, qui eſtoit un temple vivant du S.Eſprit: [& c'eſt
ep.11.p.130. ſans doute] ce que S.Paulin appelle ſon Egliſe domeſtique [. Il y
car.13.p.494. elevoit des enfans dans la pieté.] 'Car on voit que Cythere grand
p.495.501. ſeigneur ſelon le monde, & qui avoit beaucoup de vertu, 'luy donna un de ſes enfans preſque auſſitoſt qu'il fut né, pour eſtre
p.503. nourri chez luy & ſous ſa diſcipline, 'dans le deſſein ce ſemble qu'il entraſt dans l'état eccleſiaſtique, [où les plus petits enfans
ep 3.p.40. eſtoient admis comme Lecteurs.] 'Victor diſciple de S.Martin, &
p.39. dont S.Paulin fait tant d'eloges, 'eſtoit du nombre de ces ſaints compagnons de S. Sulpice.

[Ils le pouvoient conſiderer comme leur pere non ſeulement à cauſe de ſa pieté, mais auſſi à cauſe du ſacerdoce dont il eſtoit
Genn.c.19. honoré.] 'Car Gennade aſſure qu'il eſtoit Preſtre. ["Neanmoins Note 2.
il y a apparence que ce ne fut qu'aſſez tard, & que juſqu'en l'an 413, il n'avoit point d'autre qualité que celle de ſerviteur de de Dieu, qui eſtoit comme propre en ce temps là aux moines laïques,

laïques. Car S. Sulpice vivant hors du monde avec une compagnie de gents qui ne ſongeoient qu'à ſervir Dieu, eſtoit veritablement moine ſelon le langage de ce temps là.] Il paroiſt que ep.11.p.130.
ſa demeure, au moins vers l'an 403, eſtoit en un lieu appellé Primuliac, où le corps de S. Cler diſciple de Saint Martin eſtoit ep.12.p.143.
ſous un autel. [C'eſt de ce lieu ſans doute qu'eſtoit Curé] Ethere Sulp.d al.3 c.i.
qu'il appelle ſon Preſtre, & qui avoit ſon Diacre & ſon Sou- p.306.
diacre. [Ce lieu pouvoit eſtre vers Toulouſe. Car il paroiſt que
V. S. Paulin Saint Sulpice demeuroit ordinairement en ce" quartier là.] Au Paul.ep 6.p.102
moins il eſtoit à Eluſone [dans le dioceſe de Toulouſe] en 393 & 394. Il eſtoit à Toulouſe meſme [en 397,] vers le temps que Saint Sulp ep.3.p. 231
Martin mourut: & lorſque Poſtumien le vint trouver [en 405,] dial.1.c.1.p.140.
il n'eſtoit qu'à dix journées de Marſeille; [d'où l'on conte environ cent lieuës juſques à Toulouſe. Il ne falloit pas auſſi qu'il fuſt bien loin de Narbone,] lorſque S. Paulin le prioit en 395, de Paul.ep.1.p.16.
luy envoyer du vin qu'il avoit en cette ville.

ARTICLE IV.

Il eſt moqué & haï des mechans, parcequ'il hait le mal.

[POUR reprendre maintenant la ſuite de l'hiſtoire de Saint Sulpice ſelon l'ordre du temps, nous avons vu qu'il s'eſtoit converti en meſme temps que S. Paulin, c'eſt à dire,
V. S. Paulin comme nous croyons, en 392. L'année ſuivante" Saint Paulin luy écrivit de Barcelone; & S. Sulpice luy récrivit apparemment d'Eluſone à douze lieuës de Toulouſe, où il pouvoit avoir quelque bien, & faire alors ſon ſejour. S. Paulin eſtoit alors en Paul.ep.6.p.94.
peine de ſes nouvelles; & neanmoins il eſperoit d'en recevoir de bonnes, par la confiance qu'il avoit en la pieté de Sulpice, ou plutoſt en Dieu, qui opere ſes merveilles, & les porte juſqu'à leur perfection, meſme dans les foibles. Ainſi il fut rejoüi, mais non pas ſurpris, lorſqu'il receut la réponſe de S Sulpice, où il trouva des paroles pleines de foy, d'eſperance & de charité, & où il reconnut la vivacité de ſa foy toujours appliquée à Dieu, la fermeté de ſon eſperance dans le Seigneur, & la plenitude de ſa charité en J. C.

S. Sulpice luy parloit auſſi dans cette lettre, de la perſecu- p.94.
tion par laquelle Dieu commençoit déja à eprouver la ſolidité de ſa vertu. Nous avons dit que ſon changement luy avoit attiré ep.1.p.5.

*p.5.p.84. la colere de ſon propre pere. 'Il ne faut donc pas s'étonner s'il luy fit perdre l'amitié de quelques perſonnes qui l'avoient aimé dans le monde, [mais qui aimoient encore plus le monde que
ep.6 p.94. luy.] 'Cette diſſipation qu'il faiſoit de ſon patrimoine, ſelon la penſée de ceux qui n'aiment que la terre, fut une odeur de mort pour ceux à qui la croix d'un Dieu eſtoit un ſcandale & une folie. Ils ne purent s'empeſcher d'en temoigner leur douleur, & de décrier par des paroles egalement folles & impies, la conduite ſi ſainte & ſi ſage de S. Sulpice & de S. Paulin.

'p.100. 'Sulpice qui n'avoit pas quitté ſon pays comme S. Paulin,
p 94. 'ſe trouvoit environné de ces méchantes langues. *Il taſchoit de
* p.95.96. de les ſatisfaire, & de leur faire comprendre les raiſons de ſa conduite & de celle de ſon ami. Mais il s'efforçoit inutilement de ſe juſtifier devant des perſonnes qui ne vouloient que détruire
p.96. en luy l'œuvre de Dieu, & non pas s'inſtruire & s'edifier. 'Il eut donc recours à S. Paulin meſme pour ſe conſoler avec luy de cette guerre que le monde leur declaroit à l'un & à l'autre: ["& lb.] S. Paulin en avoit eu une rude attaque par les lettres qu'Auſone luy avoit écrites. Ainſi il n'eut pas de peine à apprendre à ſon ami la maniere dont il falloit ſe défendre; "& il luy écrivit des lb.] choſes admirables ſur ce ſujet.

Le zele de Saint Sulpice fut cauſe que cette guerre que les
'Sulp.dial.2.c.7. p.293. méchans luy faiſoient, dura longtemps.] 'Il raporte dans ſes dialogues l'entretien de Poſtumien & de Gallus, où ils parloient de quelques défauts des moines de ſon temps, ſans que luy qui eſtoit preſent, diſt un ſeul mot ſur ce ſujet. Poſtumien s'étonna de ſon ſilence; ſurquoi Sulpice répondit que non ſeulement il ſe taiſoit alors, mais qu'il y avoit longtemps qu'il avoit pris la reſolution de garder le ſilence en de pareilles occaſions; parcequ'ayant repris une veuve coureuſe, d'une propreté trop molle, qui ſe laiſſoit aller au faſte, & qui vivoit avec trop de licence, & une fille attachée d'une maniere peu convenable à un jeune homme qu'il aimoit, quoiqu'il l'euſt ſouvent entendu parler contre ceux qui tenoient une ſemblable conduite, il ſe rendit odieux par là aux femmes & aux moines de telle ſorte qu'ils ſembloient avoir enſemble conſpiré contre luy. C'eſt pourquoi, leur diſoit-il, je vous prie de vous taire, depeur qu'on ne ſe prenne à moy de ce que vous direz. Reſervez à par-
c.12 p.301 l.c.4. p.254. ler de cela entre vous. 'Il témoigne aſſez ſouvent la meſme averſion que la verité luy avoit attirée, & romp les diſcours qui ſe faiſoient ſur les défauts des moines & des devotes.

'Il ſe trouvoit meſme perſecuté par divers Eveſques. Il parle d'un entr'autres qui luy avoit témoigné beaucoup d'affection, & dont l'amitié le conſoloit dans l'affliction que luy cauſoient les autres; & qui neanmoins ne laiſſa pas depuis de le traiter d'une maniere tres faſcheuſe. Sulpice ne ceſſa pas pour cela de l'aimer; & en s'en plaignant meſme il le fait avec une charité ſi pleine de douceur, qu'il l'appelle encore un Prelat ſage & religieux. l.e.1.p.241,242.

[Ce qui eſt étrange, c'eſt que l'averſion de ces Eveſques pour luy, venoit en partie du ſoin qu'il avoit de faire connoiſtre les vertus de S. Martin.] 'Car ce grand Saint avoit dans l'Aquitaine des Eccleſiaſtiques & des Eveſques qui portoient envie à ſa gloire, qui ne vouloient pas connoiſtre ſes vertus, parcequ'ils euſſent eſté obligez de reconnoiſtre leurs vices, & qui eſtant laſches & pareſſeux rougiſſoient de luy voir faire ce qu'ils ne pouvoient imiter, haïſſoient en luy ce qu'ils ne voyoient pas en eux, & aimoient mieux nier ce que l'on diſoit de luy, que de confeſſer leur foibleſſe volontaire.] Comme S. Sulpice eſtoit le plus illuſtre de ſes panegyriſtes,] 'auſſi la pluſpart d'entre eux ſe declaroient ſes ennemis. c.18.p.277.v. Mar.c.26 p.219. p.219.220.

'Il paroiſt que ce furent ces perſonnes mal diſpoſées pour Luy, qui firent en ſorte pour luy nuire, qu'un de ſes amis nommé Pompone, le quitta malgré ſes avis & ceux de Poſtumien, pour imiter au lieu de S. Martin quelque autre perſonne, & s'en aller ce ſemble dans la Paleſtine. Il perit ſur la mer, & ſon corps ayant eſté jetté ſur le rivage fut enterré auprés de Ptolemaïde en Paleſtine. Sulpice parle de ſa mort dans ſes dialogues avec un grand ſentiment de douleur. dial.3.n.2.p. 331.

'S. Paulin marque en 393, cette jalouſie qu'on avoit contre S. Sulpice, 'qui verifioit ce que dit JESUS CHRIST, que nul prophete n'eſt bien receu en ſon pays. 'C'eſt pourquoi il l'exhorte de quitter les Gaules au moins pour quelque temps pour avoir la paix, '& oſter toute occaſion à ceux qui ne cherchoient que l'occaſion [de luy faire de la peine.] 'Mais quoique ces perſecutions luy fuſſent fort ſenſibles, [a]& qu'elles luy rendiſſent la vie meſme ennuyeuſe; [on ne voit pas neanmoins qu'elles aient eu la force de luy faire quitter ſon pays. Paul.ep.1.p.10. p.11. p.9.10. p.11. Sulp.dial.1.c.1. p.242. [a] p.241.

Il eſt certain qu'elles ne l'ont pas empeſché de faire paroiſtre dans ſes écrits beaucoup d'amour pour la pureté de la conduite des Eveſques & des moines, & beaucoup de zele contre les abus qui deshonorent la ſainteté de ces deux états. 'Il parle tantoſt hiſt.1.c.43.

l.2.c.46.p.358 59 contre l'avarice des Eccleſiaſtiques, 'tantoſt contre l'ambition
c.65.p.378. de ceux qui aſpirent à l'epiſcopat. 'Il repreſente d'une maniere tres forte le trouble où eſtoit encore l'Egliſe en l'an 400 au ſujet des Ithaciens, & il en attribuë toute la faute aux Eveſques.
s.Mar.c.7 p. 193. 'Il condanne d'impieté ceux d'entre eux qui s'oppoſerent à l'elec-
c.23.p.207. tion de S.Martin. 'Il ſe plaint des complaiſances exceſſives que
dial.3.c.20.p. 329. les Eveſques avoient pour les Princes. 'Il traite fort mal un Eveſ-
ac.14.p.269. 270. que voiſin ſujet à ſe laiſſer emporter à ſa colere. 'Il remarque que les Clercs & les moines eſtoient ſujets à la vanité, & que les Clercs y ajoutoient le luxe des habits, des ameublemens, des logemens, '& bien d'autres choſes qui ne conviennent point à la ſainteté &c.
c.4.p.250.251. de leur état. 'Il condanne encore pluſieurs vices conſiderables communs aux uns & aux autres. La peur meſme qu'il ſemble avoir d'irriter ſes ennemis, marque aſſez qu'il craignoit moins de les offenſer en condannant ce qu'ils avoient de reprehenſible, que d'offenſer Dieu en le diſſimulant par laſcheté: & il ne ſe taiſt de leurs defauts qu'aprés les avoir fait connoiſtre.

ARTICLE V.

Il eſt aimé de S. Martin; ne peut ſe retirer à Nole avec S. Paulin.

Sulp.ep.2.p.230 'SULPICE, [parmi toutes ſes perſecutions,] eut une conſolation ſenſible tant que S. Martin vécut dans l'amitié que
v.Mar.c.26.p. 216,217. cet homme Apoſtolique avoit par luy. 'Il le viſita pour la premiere fois lorſque la vertu de S. Paulin commençoit à eclater, [c'eſt à dire, ce ſemble, vers l'an 393.

Il y avoit déja longtemps qu'il avoit oui parler de la foy, de la vie, & des vertus de S. Martin, & il ſouhaitoit extremement
p.217. de le voir. Mais lorſqu'il fut devenu ſon imitateur, 'il entreprit avec joie le voyage [de Tours] pour le viſiter. Il n'eſt pas croyable, dit Sulpice, avec quelle bonté & quelle affection il nous receut, nous marquant beaucoup de reconnoiſſance & de joie dans le Seigneur, de ce que nous avions tant de conſideration pour luy, que nous avions entrepris ce voyage pour le venir voir. [Cette reception fait aſſez juger de l'eſtime que cet excellent maiſtre de la vertu avoit pour celle de S. Sulpice: Car pour toute ſa grandeur humaine, c'eſtoit ce qui touchoit fort peu S. Martin. Et il eſt viſibile qu'il le recevoit comme ſerviteur de Dieu
dial.2.c.18.p. 276. & non comme grand ſeigneur.] Car au lieu qu'il ne recevoit point les grands du monde à ſa table, quoiqu'ils euſſent meſme

d'ailleurs de la pieté, 'il fit cet honneur à Sulpice, & d'autres encore plus grands. Quelque malheureux que je ſois, dit Sulpice, je n'oſerois preſque le reconnoiſtre, quand je penſe que cet Saint m'a fait l'honneur de me recevoir à ſa table, de me verſer de l'eau ſur les mains, de me laver au ſoir les pieds: Et il n'y eut pas moyen de m'en diſpenſer ni de m'y oppoſer. Il m'abatit tellement ſous le poids de ſon autorité, que j'aurois cru faire un crime de ne m'y pas ſoumettre. Il ne nous entretint d'autre choſe que du renoncement aux plaiſirs de ce monde, & de l'abandonnement de toutes ſes charges & ſes fardeaux, afin de pouvoir ſuivre le Seigneur avec plus de liberté & de degagement. Et [pour nous y animer,] il nous mettoit devant les yeux 'l'exemple admirable que nous donnoit de nos jours l'illuſtre Paulin. v.Mar.p 216.2.

&c. 'Depuis cette premiere viſite, S. Martin eut un amour tout particulier pour Sulpice, 'qui luy parloit plus familierement que perſonne.[a] Sulpice le frequentoit [autant qu'il pouvoit,] & montroit par là qu'il aimoit la pauvreté, & qu'il ne haïſſoit pas le jeſne & les mortifications du corps: [ce qui marque qu'eſtant avec S. Martin il vivoit auſſi comme luy.] 'Ainſi Tiro Proſper a quelque raiſon d'en faire un diſciple de ce Saint. 'Il ne faut pas s'étonner, dit un ancien, de l'affection que ces deux Saints avoient l'un pour l'autre, puiſque chacun d'eux voyant comme dans le miroir de ſon cœur la vertu & la perfection de l'autre, ces deux images ſi ſemblables ne pouvoient manquer de former entre eux une tres grande union. ep.2.p.230. dial.2.c.14.p. 302. [a] Paul.ep.5.p.92 Proſ.T.p.50. Paul.v.Mar.l.5 p.872.1.f.

'Dés la premiere fois que Sulpice alla viſiter Saint Martin, il avoit le deſſein d'écrire ſa vie. C'eſt pourquoi il s'en inſtruiſoit avec ſoin de ceux qui eſtoient auprés de luy, & qui la pouvoient ſavoir, & du Saint meſme autant qu'on le pouvoit faire. 'Car il n'y avoit preſque rien de ſi particulier qu'il ne luy fiſt avouer malgré ſon extreme humilité. [b] Neanmoins comme S. Martin ne taſchoit qu'à cacher ſa vertu, & les graces particulieres que Dieu luy avoit faites, Sulpice avoue qu'il n'a pas pu le connoiſtre entierement. 'On voit dans ce qu'il écrit de ce Saint, qu'il avoit appris de ſa bouche une partie de ce qu'il en dit; [c] & il y a pluſieurs autres choſes dont il avoit 'luy meſme eſté témoin. [d] Quand il apprit d'un Ange ce qui s'eſtoit paſſé au Concile de Niſme, Sulpice eſtoit avec luy dans un vaiſſeau, [peuteſtre ſur la Loire,] mais ſeparé de luy: Car S. Martin ſe tenoit toujours ainſi à l'écart [dans ſes voyages. Sulp.ib.c.26.p. 216. dial.2.c.14 p. 302. [b] v.M.pr.p.182. c.25.p.216.ep 1. p.225.dial.2.c. 13.p 299. [c] dial.1.c.7.p. 276.2.c.14.p. 302. [d] dial.2.c.15.p. 303.

Sulpice eſtant uni ſi particulierement avec S. Martin, ne pouvoit manquer de l'eſtre auſſi avec ſes diſciples. Nous le pourrons voir de pluſieurs dans la ſuite, comme de Victor, de Gallus, du Preſtre Refrigere. Mais il paroiſt ſurtout avoir eſté intime ami de S. Cler diſciple du meſme Saint: [a] & il rend un témoignage illuſtre à ſa vertu. [b] Ce Saint luy apparut montant au ciel avec S. Martin. [c] Et il avoit meſme ſon corps dans ſon egliſe domeſtique, [d] c'eſt à dire dans celle qui eſtoit jointe à ſon monaſtere à Primuliac.

dial 3. c 1. p. 306
Paul. ep. 12. p. 146.
a Sulp. v. Mar c. 25. p. 212.
b ep. 2. p. 227 Paul p. 147.
c Paul p. 145.
d ep. 11 p. 132.

[Nous avons dit ci-deſſus que S. Paulin écrivit à S. Sulpice pour le fortifier dans la perſecution que luy faiſoient les méchans.] Il luy envoya cette lettre de Barcelone, où il avoit eſté fait Preſtre le 25 decembre [393,] & le pria en meſme temps de le venir trouver en cette ville avant Paſque, ou de partir d'Eluſone aprés Paſque pour le rencontrer en chemin. [Il paroiſt aſſez que S. Paulin s'en alloit alors à Nole,] & que le deſſein de S. Sulpice eſtoit de l'y accompagner pour y demeurer meſme toujours avec luy. Mais Sulpice tomba malade lorſqu'il voulut partir. [Cela luy arriva encore en l'an 395, lorſqu'il eſtoit ſur le point d'aller voir Saint Paulin déja établi à Nole. Ainſi il fut contraint de luy en faire ſes excuſes lorſqu'il commença à ſe mieux porter; & il luy écrivit pour cela par deux de ſes domeſtiques qui ſervoient Dieu avec luy. L'un n'eſtoit que catecumene: l'autre nommé Vigilance qui eſtoit battizé, [peut avoir eſté fait Preſtre quelque temps aprés, & eſtre tombé dans les erreurs qui rendent aujourd'hui ce nom ſi celebre. Saint Paulin luy récrivit la meſme année par les meſmes perſonnes,] luy témoignant que ſi la maladie l'avoit déja empeſché de le venir voir, il eſperoit neanmoins qu'il conſidereroit cela comme une epreuve que Dieu avoit faite de ſa charité, & qu'il feroit un jour ce qu'il n'avoit pu faire en ces deux années. Comme nous ſavons, luy dit-il, que vous avez l'eſprit promt & fervent: Ainſi nous ne craignons pas que la foibleſſe de la chair prevale & ſoit un obſtacle à noſtre deſir commun, & nous ſommes perſuadez que la vigueur de voſtre foy fortifiera tellement l'infirmité de voſtre corps, que vous luy ferez pouvoir en JESUS CHRIST ce qu'il ne peut pas par luy meſme. [Sulpice luy renvoya encore apparemment Vigilance en 396, avec une lettre où il témoignoit qu'il ne voyoit plus d'eſperance pour luy d'aller à Nole: ce qui n'empeſcha pas.

ep. 6. p. 100, 101.
p. 101.
ep. 1. p. 7.
V. S. Paulin S. Ierome §. 78.
V. S. Paulin
p. 7.

1. *vel communis ſalvam eſſe rationem*

Saint Paulin de le deſirer toujours, & de l'en preſſer.

Il luy écrivit encore en 397, par quelques uns de ſes enfans ſpirituels; & S. Paulin luy envoya par la meſme voie une lettre, où entre les autres eloges qu'il luy donne,] 'il luy dit, ce ſont là les ſacrifices que je vous vois offrir dans le temple de voſtre corps, & dans le ſanctuarie de voſtre cœur, par l'immolation de voſtre chair & par l'oblation de voſtre ame. Vous avez immolé un taureau, lorſque par une ſainte humilité vous avez abaiſſé voſtre teſte elevée pour la ſoumettre à la crainte du Seigneur. Vous ſacrifiez un bouc, lorſque voſtre amour pour la juſtice vous fait renoncer à toutes les œuvres d'iniquité. Vous egorgez une brebi, lorſque vous combatez une vie molle & pareſſeuſe par un travail aſſidu & par une meditation continuelle de la volonté & de la loy de Dieu, & que par le ſecours de la parole de Dieu, vous vous dechargez de tous les embaras de cette vie, comme d'une toiſon utile à celui qui la fait, & onoreuſe à celui qui la porte... 'La grace repanduë ſur vos levres, & qui ſe repand par voſtre bouche comme un ruiſſeau abondant des fontaines d'Iſrael, nous apprend que le Seigneur eſt deſcendu en vous. ep 5. p 86. p. 87.

ARTICLE VI.

Il écrit la vie de S. Martin, & quelque lettres ſur ſa mort.

'AVANT que Saint Paulin écriviſt cette lettre dont nous venons de parler, Sulpice luy avoit ſans doute déja envoyé le livre de la vie de S. Martin, qu'il avoit fait en 396 ou 397, fort peu avant la mort de ce Saint, & qui eut auſſi-toſt une reputation extraordinaire.] 'Son deſſein dans cet ouvrage fut de travailler au ſalut des hommes, en leur propoſant un modele qu'ils puſſent ſuivre; & d'obtenir pour luy non une vaine eſtime parmi les hommes, mais une recompenſe eternelle de la part de Dieu. 'Ainſi ne ſongeant qu'à repreſenter ſiavec ncerité les grandes vertus de Saint Martin, il ne ſe mit nullement en peine de l'elegance du ſtyle, dans laquelle il avoit depuis long-temps negligé de s'exercer, & il s'accoutuma meſme, dit-il, à ne point rougir de faire des ſoleciſmes. Paul. ep. 5 p. 90. V. S. Martin § 16. Sulp. v. M. p. 182. p. 180.

'Il dit neanmoins que comme il eſtoit naturellement timide, il avoit reſolu de ſupprimer cet ouvrage & de ne le point donner au public, depeur que le voyant ſi mal écrit, on ne le condannaſt d'impudence pour avoir entrepris une matiere dont il eſtoit p. 179.

incapable, & avoir empeſché par là que des perſonnes plus habiles ne l'entrepriſſent. Mais Didier [qui eſt ſans doute celui à qui Saint Jerome & Saint Paulin écrivent,] le luy ayant ſouvent demandé, il ne le luy put refuſer. Il le pria ſeulement de ne le montrer à perſonne, ce que Didier luy avoit déja promis; ou que s'il le donnoit à quelqu'un, il luy fiſt voir qu'il ne devoit pas ſe choquer du ſtyle; s'il n'aimoit mieux en oſter le titre où eſtoit le nom de l'auteur, afin qu'on ne fuſt point en peine de le juſtifier. [Depuis cela neanmoins il ne fit aucune difficulté de l'avouer; & l'evenement fit aſſez voir qu'il n'avoit pas eu ſujet de craindre qu'il fuſt mal receu.]

V. S. Jerome § 16. p. 179. 180.

V. S. Martin § 16.

Paul. ep 5. p. 89. 90.

'Voici ce que luy en manda S. Paulin. Vos diſcours ſi purs & ſi eloquens, font bien voir qu'aprés avoir vaincu la loy des membres & la corruption de l'homme exterieur, vous preparez à J.C. une paſte tres pure & un pain ſans levain. Car Dieu ne vous auroit pas choiſi pour écrire la vie de S. Martin, ſi la pureté de voſtre cœur n'avoit rendu voſtre bouche digne de publier les louanges de ce grand Saint. Quelle benediction de Dieu ſur vous d'avoir eſté choiſi pour faire l'hiſtoire d'un ſi grand Eveſque & d'un ſi illuſtre Confeſſeur, que vous avez écrite d'une maniere ſi elegante & avec toute l'affection & le zele que vous luy deviez. J'oſe de meſme dire que ce Saint eſt auſſi heureux qu'il le merite, d'avoir eu un ſi digne hiſtorien de ſa vie, puiſque ſi ſes vertus luy ont acquis une gloire eternelle devant Dieu, voſtre plume le rendra immortel dans l'eſprit des hommes. Ce diſcours eſt comme une toiſon dont vous avez revétu & paré le Seigneur JESUS, que vous avez comme couronné par les fleurs de voſtre eloquence. Ce divin Agneau vous revétira auſſi de ſa toiſon au jour de la diſtribution des recompenſes, lorſqu'il couvrira voſtre mortalité de ſon immortalité bienheureuſe. 'Il luy dit encore dans une autre lettre, qu'il regarde comme une grande gloire pour luy d'eſtre aimé & cheri par un fidele ſerviteur de la verité, dont les actions répondoient parfaitement aux paroles.

ep. 10. p. 131.

Sulp. ep. 1. p. 221.

'Le livre de la vie de Saint Martin eſtoit déja tout public, lorſque Sulpice écrivit ſa lettre à Euſebe ſur un accident particulier arrivé à S. Martin peu auparavant. [Ainſi il ſemble que ce Saint n'eſtoit pas encore mort.] 'Sulpice l'avoit vu depuis ce temps là. ['Il mourut, comme nous croyons, l'onzieme novembre 397.] 'Sulpice n'eſtoit point alors avec luy, ni à Tours, [a] mais apparemment à Toulouſe. [b] Il eſtoit ſur le point d'apprendre cette nouvelle ſi triſte pour luy, 'lorſqu'il vit en ſonge Saint Martin montant

V. S. Martin § 12. p. 225.

Ib. notes 11, 12.

Ib. § 15.

ep 2. p 227.
[a] ep. 3. p. 232.
[b] ep. 2. p. 226. 227.

montant au ciel, & S.Cler aprés luy. Il manda auſſi-toſt & cette apparition du Saint & ſa mort à un Diacre de ſes amis nommé Aurele, en le priant de le venir conſoler de cette mort, dont Il témoigne les reſſentimens qu'on pouvoit naturellement attendre de luy. p.128.231.

Il ne pretendoit pas que cette lettre fuſt luë des autres; neanmoins elle fut auſſi-toſt portée à Treves, où Baſſule eſtoit alors: & elle luy manda qu'il devoit y avoir ajouté l'hiſtoire de la mort de Saint Martin. Sulpice luy répondit qu'il ne vouloit pas faire cette hiſtoire, depeur que Baſſule ne la publiaſt auſſi-toſt, comme il ſe plaint qu'elle divulgoit tout ce qu'elle pouvoit avoir de luy, quelque ſecret qu'il puſt eſtre. Neanmoins il ne laiſſe pas de la ſatisfaire, à la charge qu'elle ne montrera pas ſa lettre aux autres [Baſſule ne ſe mit pas ſans doute beaucoup en peine de cette condition; & la lettre n'a pas laiſſé de venir juſques à nous.] Sulpice meſme en faiſoit autant des lettres qu'il recevoit de S.Paulin, & faiſoit gloire de les publier partout. [a] p.3.p.233. p.232.233. Paul.ep.2.p.16.

[Il conſerva toujours l'eſtime & le reſpect qu'il avoit conceu pour la vertu de S.Martin, comme on le voit par les ouvrages qu'il publia depuis ſa mort.] S.Paulin dans une lettre que nous croyons écrite en 399, dit que Sulpice alloit pluſieurs fois l'année à Tours, pour obtenir la grace de J. C. par l'honneur qu'il rendoit à S.Martin. Il gardoit avec ſoin une fiole d'huile benie par ce Saint: & un valet l'ayant une fois fait tomber par megarde ſur un plancher de marbre, elle ne ſe caſſa pas neanmoins, quoiqu'elle ne fuſt que de verre. ep.13.p.165. Sulp.dial.3.c 5. p.309.310.

ARTICLE VII.

Il écrit pluſieurs lettres à S.Paulin; fait ſon hiſtoire ſacrée.

[Saint Sulpice peut avoir écrit en 398, à S. Paulin, pour luy promettre encore qu'il le viendroit voir à Nole.] Mais l'infirmité de ſa ſanté le contraignit de luy écrire l'année ſuivante une lettre d'excuſe au lieu de l'aller voir. Ce fut vers la meſme année 399, que S.Paulin envoya à S. Sulpice Poſtumien & Teride pour faire connoiſſance avec luy. Ils en revinrent fort ſatisfaits, comme ils le marquerent à Saint Paulin, lorſqu'ils retournerent à Nole [en l'an 401.] S. Sulpice témoigne une amitié tres particuliere pour Poſtumien. [a] S Paulin dit que quelque eſtime qu'il euſt faite de S.Sulpice à ces deux amis, ils avoient trouvé en luy plus de bien qu'il ne leur en avoit pu dire. Et il Sulp.dial.1.c.1. p.239. [a] Paul.p.169.

ajoute: Je ne puis vous exprimer le plaiſir que j'ay reſſenti dans le recit qu'ils m'ont fait de vos actions & de vos entretiens, & de cette ſcience de l'amour de Dieu, dont voſtre ame eſt parfaitement ornée, qui vous rend en meſme temps humble & elevé, pauvre & riche, eſclave & libre, qui vous fait conſiderer vos domeſtiques comme vos egaux, & vos freres comme vos maiſtres, qui vous fait paroiſtre riche avec les pauvres, par les ſentimens de compaſſion dont vous eſtes penetré pour eux, pauvre avec les riches par l'eſprit de douceur qu'ils trouvent en vous, humble par un effet de voſtre pieté, elevé par l'eminence de voſtre vertu, eſclave pour Dieu, libre à l'égard des richeſſes; en un mot, un nouveau S. Martin & un autre S. Cler. 'Ce fut depuis que Sulpice & Poſtumien ſe furent connus, qu'arriva ce que nous avons raporté ci-deſſus de Pompone ami du premier.

Sulp.dial.3 c.21 p.321.

[Nous pouvons mettre en l'an 400 l'epiſtre de Sulpice à S. Paulin, portée par un ſaint moine nommé Sorien, qui ayant oui parler de S. Paulin à Sulpice, fut ravi d'avoir cette occaſion de l'aller voir. S. Paulin y répondit par ſon epiſtre 7e. Peu aprés Sulpice luy écrivit encore par Victor diſciple de S. Martin: & Saint Paulin luy écrivit pour réponſe les epiſtres 2, 3 & 4,]où il donne, [comme dans ſes autres lettres,]de grands eloges à la vertu de Sulpice. [L'an 401, Poſtumien avec Theride, & un peu aprés Verin & Sorien, allerent porter des lettres de S. Sulpice à Saint Paulin, qui y répondit par l'epiſtre 14.

Paul.ep.3.p.38.

Poſtumien s'en vint bien-toſt aprés trouver Saint Sulpice, & rencontra à Narbone Victor, que Sulpice renvoyoit à Nole avec des lettres pour S. Paulin.] C'eſt par ces lettres qu'il luy envoyoit un memoire de diverſes difficultez ſur l'hiſtoire: Saint Paulin renvoya ce memoire à Rufin, afin qu'il y ſatisfiſt. [Victor arriva à Nole en 402, vers le meſme temps que Melanie l'ayeule y vint viſiter S. Paulin, 'qui luy donna à ſon retour les epiſtres 9 & 10 pour S. Sulpice. Sulpice luy écrivit cette année là au pluſtard pour luy demander ſon portrait: à quoy Saint Paulin répond dans ſon epiſtre 8, citée par S. Auguſtin.]

ep.5.p.115. &c.

'Il ſe trouvoit occupé en ce temps-ci, auſſi-bien que S. Paulin, à baſtir des egliſes. 'Il en baſtit une à Primuliac, où il y en avoit une ancienne, mais plus petite. Cette nouvelle eſt appellée ſon Egliſe domeſtique, [peut-eſtre ſeulement à cauſe qu'il faiſoit ſa reſidence ordinaire en ce lieu là.] Ce peut-eſtre encore cette meſme egliſe, [qui eſtoit compoſée de] deux baſiliques, 'que Sulpice fit baſtir pour l'uſage du peuple, 'avec un battiſtere entre deux,

ep.12.p.140. ep.11.p.132. ep.12.140. p.144. p.140.144.

qui ſervoit pour l'une & l'autre baſilique. 'S. Sulpice fit peindre dans ce battiſtere S. Martin & S. Paulin. p.141.

[Il envoya Victor à S. Paulin en 403, pour luy demander des reliques, avec quelques vers pour ſervir d'inſcriptions à ſes baſtimens.] S. Paulin luy envoya des vers avec ſes lettres 11 & 12, & Therasie envoya à Baſſule un petit morceau de la vraie Croix. Parmi ces inſcriptions que Sulpice receut de S. Paulin, il y en a une dont ſa modeſtie l'empeſcha ſans doute de ſe ſervir. Car il n'y a rien qui luy ſoit plus honorable que ces quatre vers qui la commencent.

'Severe d'une vie & d'une foy tres pure, p.144.
De ces temples ſacrez eleva la ſtructure:
Mais il fit en ſon cœur par ſon humilité
Le temple le plus ſaint de la Divinité.

'S. Paulin en luy envoyant un morceau de la vraie Croix, luy raconte comment elle avoit eſté trouvée par Ste Helene, & Saint Sulpice le raporte de la meſme maniere dans ſon hiſtoire ſacrée. ep.11.p.134. Sulp.hiſt.l.2.c. 48.p.151.

Note 3. ["Nous avons donc ſujet de croire qu'il n'écrivit, ou au moins qu'il n'acheva pas cette hiſtoire avant l'an 403 ou 404,] 'quoi- qu'il ne la conduiſe que juſqu'à la mort de Priſcillien [vers 385,] p.178. '& qu'il y prenne pour epoque le Conſulat de Stilicon [en l'an 400. Ce fut ſans doute pour ce travail] 'qu'il eſtoit occupé [en l'an 401,] à examiner & à conferer la chronologie & l'hiſtoire ancienne de toutes les nations: ſurquoi trouvant diverſes difficultéz, il en envoya, comme nous avons dit, un memoire à S. Paulin. c.13.p.177. Paul.ep 11.p. 115.

'Il l'aſſuroit que c'eſtoit pour l'avantage de noſtre foy qu'il faiſoit cette recherche. 'Car en effet ſon deſſein dans cet ouvrage, fut de ſatisfaire un grand nombre de perſonnes, qui deſiroient de pouvoir lire en peu de temps toute l'hiſtoire de l'Ecriture ſainte. Ces perſonnes l'ayant fort preſſé de travailler à cela, il fit un abregé des livres ſacrez, qui en contient en peu de mots preſque tous les faits. Pour les lier & pour en éclaircir la chronologie, il y ajouta diverſes choſes de l'hiſtoire profane, tirées des auteurs qui en ont traité, & une petite ſuite de l'hiſtoire de l'Egliſe, depuis les Apoſtres où finit l'hiſtoire ſainte, juſqu'à ſon temps. Il avertit au commencement qu'il ne faut pas s'arreſter à ſon abregé, mais aller apprendre l'hiſtoire de l'Ecriture dans les livres ſacrez dont il l'a tirée, parcequ'on ne peut puiſer les myſteres qu'ils enferment, que dans leur propre ſource; & que ſon travail n'eſt proprement que pour ſe remettre dans l'eſprit ce que l'on y aura appris. p.115. Sulp.hiſt.l.2.p. 25.26.

p.26. Il diviſe ſon ouvrage en deux livres; & il ne luy donne point de titre particulier. [On l'appelle aujourd'hui l'Hiſtoire ſacrée.] Genn.c.19|Gr. T.h.Fr.l.2.c.7.p. 72.c.1.p.36. 'Gennade & S. Gregoire de Tours l'appellent une Chronique, [a]auſſi-bien que l'auteur de la preface ſur la diſpute pretenduë de a Ath.t 2.p. 602.1.d. Saint Athanaſe & d'Arius, [qu'on croit eſtre Vigile de Tapſe. b Paul.v.Mar.l. 5.p.872.1.e. [b]Paulin de Perigueux en parle auſſi. [c]C'eſt particulierement cet c Sulp.prol p.17 18|Du Pin,p. 467. ouvrage que les gents de lettres eſtiment pour la maniere d'écrire: & Giſelin ſoûtient qu'entre tous ceux qui ont voulu faire des abregez d'hiſtoire, Chrétiens ou payens, il n'y en a point qui egale celui-ci. On remarque que Sulpice y a beaucoup imité Voſ.h.lat.l.1.c. 12.p.210. Saluſte: '& auſſi les ſavans l'appellent le Saluſte Chrétien. d Du Pin,t.3.p. 467. [d]Quelques uns vont meſme juſqu'à dire 'qu'il excelle audeſſus de luy, à cauſe qu'il a ſceu joindre la clarté à la breveté. [e]On y e p.468. trouve quelques fautes contre l'exactitude de l'hiſtoire. &c.

ARTICLE VIII.

De ſes Dialogues.

Sulp.dial.1.c. 4.p.249. f p.252. g c.2.p.242. h c.3.p.249. [POSTUMIEN qui eſtoit revenu trouver S. Sulpice ſur la fin de l'an 401,]entreprit[auſſi-toſt]aprés un ſecond voyage en Orient, [f]où toute ſa famille le voulut ſuivre malgré luy. [g]Il prit congé de S. Sulpice, & s'embarqua à Narbone. [h] Il arriva à Alexandrie fort peu aprés que Theophile eut chaſſé les ſolitaires de Nitrie accuſez d'Origeniſme. ['Il les chaſſa en 401. Ce qui ne nous oblige pas de dire que Poſtumien y ſoit venu dés la meſme année; ces grands evenemens eſtant encore 'recens au bout d'un an, ſurtout puiſque la conteſtation qui s'eſtoit elevée ſur ce ſujet, eſtoit encore dans toute ſa chaleur. Nous ne nous arreſtons point davantage à ce voyage de Poſtumien, qui eſt décrit tout de ſuite dans le commencement des dialogues de S. Sulpice. V. Theophile f 14, 15.

c.1 p.239. 'Trois ans aprés, [& ainſi en 405,] l'amour qu'il avoit pour S. Sulpice, luy fit prendre tout d'un coup la reſolution de s'embarquer ſur un vaiſſeau marchand qui ſe rencontra preſt à partir d'Alexandrie pour Narbone, 'dans le deſſein neanmoins de retourner auſſi-toſt aprés en Orient. [i] Il arriva en 30 jours à Marſeille, & de là en dix au lieu où eſtoit Sulpice, qu'il trouva dans un endroit aſſez à l'écart en la compagnie de Gallus ſon ami particulier, & diſciple de S. Martin. Aprés qu'ils ſe furent embraſſez, ils s'aſſirent à terre ſur des cilices; Poſtumien raconta il 3.c.1 2.p. 306|33c. l 1 c.1 .p 240.

ce qu'il avoit vu des ſolitaires d'Egypte dans ſon voyage, & y méla quelque choſe tant ſur la grande diſpute de Theophile contre les moines de Nitrie, que ſur S. Jerome, dont il fait un fort bel eloge.

'Il pria enſuite S. Sulpice de l'entretenir de Saint Martin, dont il parloit avec tant de plaiſir; '& il luy proteſte qu'il le luy demande de la part de pluſieurs ſerviteurs de Dieu, qui l'avoient chargé comme ſon ami, d'obtenir de luy qu'il ajoutaſt les choſes qu'il avoit omiſes dans la vie de ce ſaint Eveſque. Il témoigne en meſme temps une eſtime extraordinaire pour S. Martin, & parle avec eloge du livre que Sulpice avoit écrit de ſa vie. 'La concluſion de cet entretien, qui fait le premier livre des dialogues de Saint Sulpice, fut que Gallus, qui dés ſa jeuneſſe avoit demeuré avec Saint Martin, raporteroit ce que Sulpice pouvoit avoir omis des actions de ce Saint. 'Il fit donc ce qu'on avoit demandé de luy tant que le jour dura, & c'eſt ce qui fait le ſecond livres des dialogues.

c.15.p.272. c.16.p.273. c.19.20.p.278. 279. l.2 c.1.p.305. 307.

'Le lendemain "pluſieurs perſonnes, & entr'autres Ethere Curé du lieu, avec ſon Diacre & ſon Soudiacre, & des ſeculiers de grande qualité, s'eſtant aſſemblez pour entendre la ſuite du diſcours de Gallus, qui avoit promis de continuer encore à parler de S. Martin, Gallus acheva avec le jour ce qu'il avoit à en dire, ce qui fait le troiſieme & le dernier livre des dialogues, où tous les faits particuliers ſont autoriſez par des témoins vivans, à cauſe que quelques uns avoient témoigné douter d'une partie des choſes que l'on avoit dites la veille. [Ce qui marque aſſez que ſi ce diſcours a eſté fait en deux jours, neanmoins S. Sulpice a eſté plus long-temps à en écrire l'hiſtoire, & qu'il a publié les deux premiers dialogues avant que de compoſer le troiſieme. Nous parlons ſelon que cet ouvrage eſt partagé aujourd'hui. "Car il paroiſt qu'originairement les deux premiers qui ne ſont que l'entretien d'un jour, ne faiſoient auſſi qu'un dialogue & qu'un livre.] 'Lorſque S. Sulpice fit cet ouvrage il n'y avoit au plus que huit ans que S. Martin eſtoit mort. [Ainſi ç'a eſté au pluſtard en 405, ſi S. Martin eſt mort en 397: & l'on voit auſſi par la ſuite des voyages de Poſtumien, qu'on ne le peut pas mettre plutoſt.]

Ibid. l.2 c.5.p.312. l.2 c.16.p.304.

Note 4.

'S. Sulpice interrompit la ſuite du dernier, quoique ſans le marquer aſſez clairement, pour ſe plaindre de ceux qui croyoient que l'on inventoit ce qu'on diſoit de S. Martin. Il reconnoiſt que ce ſeroit un crime, de vouloir honorer les amis de la verité par

l.3 c.5.p.312.

p.311. des menſonges; & il proteſte devant J. C, que tout ce qu'il a dit ou pourra dire de S.Martin, n'eſt que ce qu'il a vu luy meſme, ou ce qu'il a appris de perſonnes aſſurées, & ſouvent de la propre bouche de S.Martin : Qu'il répond de la verité de ſon hiſtoire, quoique pour ennuyer moins les lecteurs, & la rendre plus agreable, il l'ait écrite ſous la forme d'un dialogue, [qui eſtoit meſme fondé ſur la verité, perſonne ne doutant, ce me ſemble, que le voyage de Poſtumien ne ſoit un fait veritable.] 'L'Abbé Eugippe [qui vivoit à la fin du meſme ſiecle,] le ſuppoſe viſiblement.

Boll.8.jan.p. 494. f 44.

Paul.v M.l 5.p. 872.a.f. 'Paulin de Perigueux, [qui vivoit un peu avant Eugippe,] dit que Sulpice n'a écrit les exemples ſi illuſtres de la vie de Saint Martin, qu'avec beaucoup de fidelité & de precaution, & qu'il a eu un extreme ſoin de rechercher ce qu'il y avoit d'aſſuré de luy pour l'écrire, & ne rien mettre qui fuſt douteux. C'eſt pourquoi ce meſme Paulin n'a cru pouvoir mieux faire pour honorer S.Martin, que de mettre en vers en cinq livres, ce que cet admirable hiſtorien avoit écrit en proſe avec tant d'erudition, tant dans la vie de S.Martin, que dans ſes dialogues. [a] Fortunat fit la meſme choſe que Paulin environ cent ans depuis, mais avec moins de ſuccés. 'S. Jerome parle des dialogues de S. Sulpice [vers l'an 414,] & dit que l'auteur leur avoit fait porter le nom de Gallus. 'Gennade le marque auſſi. [b] Eugippe dans la vie de S.Severien de Baviere, cite mot à mot un endroit du premier livre. 'S. Gregoire de Tours parle auſſi des dialogues que Sulpice avoit écrits ſur la vie de S.Martin.

c. l.4.p.865.1.d.e. a Fort.vit. Mart. Hier.in Ez.36. p.507.b. Genn.c.19. b Boll.8.jan.p. 494. f 44. Gr.V.in M.l.1.c 2.p 550.h.Fr.l. 10.c.31.p.394.

[c] S Jerome nous avertit que les erreurs des Millenaires eſtoient ſoûtenuës dans cet ouvrage. Cela ne s'y trouve point aujourd'hui. Mais il eſt aiſé de preſumer que les copiſtes l'en ont oſté, [de meſme que ce qui y eſt dit, que Neron doit venir avant l'Antechriſt,] ne ſe trouve point dans divers manuſcrits, & meſme dans quelques editions. [d] Et Giſelin avoue qu'il eſtoit prés de ne le pas mettre non plus dans la ſienne, s'il n'y euſt eſté obligé par des perſonnes tres conſiderables, qui luy avoient fait voir combien il eſt important de donner les auteurs entiers, meſme avec leurs fautes, ſans les mutiler ſous pretexte de maux qui ne ſont point arrivez durant douze ſiecles. [C'eſt apparemment à cauſe de cette erreur des Millenaires,] 'que le Concile de Rome ſous Gelaſe a mis au nombre des livres apocryphes ce qu'il appelle les opuſcules de Gallus & de Poſtumien, [c'eſt à dire aſſurément les dialogues de Saint Sulpice. Car je ne croy pas qu'on y trouve

c Hier.in Ez p. 507.b. &c. Sulp.dial.2.c. 16.p.304. d n.p.193. Conez 3 p. 1265 b.

aucune autre choſe qui leur ait pu attirer la cenſure de l'Egliſe.]
'Baronius dit qu'ils meritent bien cette note, quand ce ne ſeroit qu'à cauſe de ce qui y eſt dit de Neron, & que l'Antechriſt eſtoit déja né, [ce qui n'eſt pas une erreur de grande conſequence.] Bar.70. § 4.

'On juge que ces dialogues de S. Sulpice ſont écrits avec la meſme pureté que ſon hiſtoire ſacrée, & meſme d'une maniere encore plus agreable, parcequ'elle eſt plus étenduë. Ils ſont compoſez avec tant d'art, qu'on ne peut ſe laſſer de les lire, particulierement le premier. On trouve auſſi que le jugement qu'il porte des brouilleries excitées en Orient ſur le ſujet d'Origene, eſt tres ſage & tres moderé. Du P.t.3 p. 468.

'Gallus dans ſon ſecond diſcours, témoigne que le premier qu'il avoit fait eſtoit déja écrit, ou au moins qu'on avoit deſſein de l'écrire, afin que Poſtumien puſt porter cet ouvrage en Orient, 'où nous avons dit qu'il avoit deſſein de retourner promtement, 'y ayant meſme laiſſé ſa famille ſous la garde de S. Jerome. 'S. Sulpice luy recommande à la fin, qu'en s'en retournant en Orient il ne manque pas d'aller à Nole, & d'y faire voir à S. Paulin tout des premiers ce que Gallus avoit raporté de l'hiſtoire de Saint Martin. [Poſtumien revint ſans doute en Occident avec ſa famille, & il faut dire qu'il s'attacha tout à fait à S. Paulin qui le fit Preſtre, ſi c'eſt] 'le ſaint Preſtre Poſtumien dont parle l'hiſtoire de la mort de ce Saint, & qui y paroiſt comme l'œconome des biens de l'Egliſe de Nole. Sulp.dial.3.c.1. p.303. p.306. l.1.c.4.p.252. c.20 p.303. Paul.ill.p.223 c.

ARTICLE IX.

Il eſt ſurpris par les Pelagiens; ſe punit par le ſilence: Sa mort: Si c'eſt Saint Severe de Bigorre.

'SAINT Sulpice écrivit encore [en 405,] à Saint Paulin, par Victor leur meſſager ordinaire, qui voulant revenir avant l'hiver, ſelon l'ordre qu'il en avoit receu de Sulpice, fut arreſté à Nole en partie par une grande maladie, dont S. Paulin crut qu'il n'eſtoit rechapé que par la foy & les prieres de Sulpice. S. Paulin le renvoya l'année ſuivante avec deux lettres pour Sulpice, [qui ſont toutes deux perduës. Paul.ep.35 p. 312.

Depuis cela nous ne trouvons plus rien de ce que fit Saint Sulpice,] 'ſinon qu'il arriva juſques à la vieilleſſe; mais qu'il ſe laiſſa alors ſurprendre par les artifices des Pelagiens, [qui commencerent à ſe ſeparer de l'Egliſe en l'an 418, lorſqu'il pouvoit avoir 60 ans.] Il parla meſme pour ſoûtenir [ou leurs erreurs, ou Gen.c.19.

leurs perſonnes "dont la vertu apparente avoit eſté aimée & ho- V. S. Aug.
norée de beaucoup de Saints.] Il reconnut neanmoins ſa faute;
& comme il avoit peché par la langue, il garda le ſilence juſ-
qu'à la mort; pour effacer en ſe taiſant entierement le peché
Boll. 29. jan. p. 968. § 15. qu'il avoit commis en parlant. [Ce fut peut-eſtre pour cela] qu'il
paſſa cinq années à Marmoutier dans la cellule de S. Martin.
Car on voit par Guibert que c'eſtoit la tradition de cette ab-
baye, qu'il y avoit paſſé ce temps: [& on ne peut pas dire que
Paul. ill. p. 169. ç'ait eſté immediatement aprés la mort de S. Martin.] Quelques
uns ont pretendu que Gennade, qui raporte qu'il s'eſtoit laiſſé
ſurprendre par les Pelagiens, s'eſtoit trompé en cela: [mais ils
n'en ont aucun fondement.] Le plus grands Saints ſont capa-
bles des plus grandes fautes quand Dieu les laiſſe à eux meſmes.
Leur gloire n'eſt pas de ne pas tomber, puiſqu'ils ſont hommes,
mais de reconnoiſtre leurs fautes avec humilité, & de s'en rele-
ver par la puiſſance de la grace. Il n'eſt point étrange que Dieu ait
voulu conſommer par cette voie la vertu de S. Sulpice comme
il avoit fait celle de S. Martin ſon maiſtre. Ainſi cette chute ne
diminuë rien des eloges de S. Sulpice: & auſſi elle n'a point
empeſché que l'Egliſe ne l'ait honoré comme un Saint. Son
nom "ſe trouve dans divers martyrologes le 19 janvier, où il eſt Note 5.
§ 2. qualifié diſciple de S. Martin, & Eveſque de Bourges, 'parce-
qu'on l'a confondu depuis quelques ſiecles avec S. Sulpice de
Bourges, qui vivoit vers l'an 630', & que l'on ne trouve point
§ 13. 14. avoir eu le nom de Severe. 'Il y a 500 ans au moins que l'abbaye
de Marmoutier fait le 29 de janvier la feſte de cet illuſtre hiſ-
torien de ſon fondateur. [Et aſſurément nous ne ſaurions man-
quer de reſpecter un homme qui a honoré l'Egliſe de France par
ſa converſion, par ſa vie, par ſes écrits, par ſon ſilence, par
une pieté à qui les Saints ont donné de tres grands eloges, par
des écrits qui ſont l'edification des fideles & l'admiration des
ſavans, & par une penitence extraordinaire pour une faute
aſſez ordinaire.]

Nous aurions encore plus d'aſſurance du reſpect que l'Egliſe
a toujours rendu à la memoire de S. Sulpice Severe, ſi nous
Gr. T. gl. C. c. 50 51. p. 431. 434. avions quelque certitude que c'eſt [le S. Severien,] dont S. Gre-
goire de Tours raporte pluſieurs choſes, & deux miracles en-
tr'autres, l'un qu'il avoit fait ſecher & enſuite reverdir un arbre
par ſa priere; & l'autre, qu'un lis qui eſtoit à ſon tombeau, re-
c. 50 p. 431. 433. fleuriſſoit tous les ans le jour de ſa mort. 'Il dit encore que ce
Saint avoit fait baſtir dans le Bigorre deux egliſes ſur ſes terres
à huit lieuës l'une de l'autre, aux environs d'un lieu qu'on ap-
pelloit

pelloit alors Sextiac, '& qu'on croit aujourd'hui le bourg de S. Juſtin au Comté de Perdiac [dans l'Armagnac,] mais aſſez prés du Bigorre. [a] Il alloit tous les dimanches à cheval dire la Meſſe à l'une & l'autre egliſe: '& il fut enfin enterré dans l'une [qui eſt ſans doute] l'abbaye & le bourg de S. Sever de Roſtaing dans [le Bigorre &] le dioceſe de Tarbe, [à trois lieuës de S Juſtin.] Il eſt honoré en ce lieu comme un Abbé le premier jour d'aouſt. Il n'eſt pas difficile de croire que S. Sulpice ait quitté les environs de Toulouſe en 407, ou depuis, lorſque les barbares pillérent les Gaules, qu'il ſe ſoit retiré dans des terres qu'il avoit en Bigorre, & qu'il ait bien voulu y ſervir de Curé à ceux dont il eſtoit ſeigneur temporel. [Cela n'empeſchera point qu'il n'ait meſme quitté enſuite cette fonction pour demeurer dans le ſilence, & pour aller paſſer quelques années à Marmoutier; enſuite de quoy il aura pu revenir achever ſes jours au lieu de S. Sever.] Saint Gregoire 'donne aſſez lieu de croire tout cela, [& nous ne voyons rien qui nous en empeſche. Mais nous n'oſons pas auſſi donner pour certain ce qui ne l'eſt pas.]

Boll. 1. may, p. 48. c. d.

[a] Gr. T p 431.

p. 413.

Gall. chr. t. 4. p. 817. 2. c. [Sauſſ. p. 1153.

Note c. Paul. n. p. 1779.

ARTICLE X.

Quelques remarques ſur ſes Ecrits: De ſes lettres à ſa ſœur.

[IL nous reſte encore quelque choſe à dire ſur les écrits de S. Sulpice,] 'dont Gennade dit en general qu'ils ne ſont pas à mepriſer, mais propres à faire avancer beaucoup de perſonnes dans la pieté. Il parle en particulier de ſon hiſtoire ſacrée, de la vie de S. Martin, & de ſes dialogues, [à quoy il faut ajouter ſes trois lettres ſur Saint Martin à Euſebe, à Aurele, & à Baſſule. Et voilà ce qui fait le corps de ſes ouvrages.] Je ne ſçay pourquoi Gennade ne marque que deux epiſtres à S. Paulin, eſtant certain qu'il en a écrit bien davantage. Mais nous n'avons pas meſme ces deux là. Gennade parle encore de quelques lettres à diverſes perſonnes, qu'on ne ſe mettoit pas en peine de copier avec ſes autres écrits, parcequ'elles traitoient quelquefois d'affaires domeſtiques. [Ce ſeroient neanmoins celles qui nous feroient connoiſtre davantage l'eſprit, le caractere, & peut-eſtre meſme la ſainteté de leur auteur.]

Genn. c. 19.

'On recherchoit davantage un grand nombre de lettres qu'il avoit écrites à ſa ſœur [Claudia] pour l'exhorter à aimer Dieu & à mepriſer le monde. Nous les avons perduës, à la reſerve de deux

c. 19.

Misc.t.1.p.329. que M.r Baluze nous a données [en 1678.] 'La premiere, eſt une lettre de ſa ſœur, qu'il n'avoit pu lire ſans pleurer de joie & de douleur ; de joie, voyant par ſa lettre qu'elle vivoit ſelon les preceptes de J.C; & de douleur, ne pouvant l'aller voir, quoiqu'il le deſiraſt extremement pour ſe conſoler avec elle, & s'animer l'un l'autre à fouler le monde aux piez. Il marque quelqu'un qui l'avoit ſouvent arreſté dans les temps où il avoit promis à ſa ſœur de l'aller voir. [Je ne ſçay ſi c'eſt le demon, ou quelque violence des hommes.]

p.329. Il luy avoit déja écrit ſouvent pour animer ſa foy & l'inſtruire de ſes devoirs, en ſorte qu'il avoit peine à trouver quelque choſe

p.330. de nouveau. 'Il l'exhorte à ne point tourner la teſte en arriere, & à perſeverer de combatre contre la chair & contre le ſiecle, dans l'eſperance de la recompenſe qui nous eſt promiſe aprés un combat, lequel, quoique penible, ne peut pas durer long temps.

p.334. 'Il la prie de ne ſe point arreſter à toutes les moqueries des méchans ; qu'ils ceſſeront de ſe moquer des bons en devenant bons eux meſmes, ou au moins lorſqu'ils ſe verront tombez dans le malheur où leur folie les conduit, & ceux qu'ils traitoient de fous comblez de gloire & de bonheur. [Ainſi il ſemble qu'il fuſt

p.330. encore dans les premieres années de ſa converſion.] 'Auſſi l'on voit qu'il eſtoit aſſez eloigné de la vieilleſſe : & il eſperoit qu'avant qu'elle vinſt, le Seigneur l'appelleroit promtement à luy, parcequ'il l'aimoit. Il attribuë les meſmes ſentimens à ſa ſœur. Et il eſt viſible qu'elle avoit embraſſé la pieté avec ardeur auſſibien que luy, faiſant paroiſtre dés ſon commencement une foy parfaite, & une charité ſincere.

p.334. 'La ſeconde lettre que M. Baluze nous a donnée, eſt moins une lettre, quoique le Saint meſme la qualifie ainſi, [qu'un

p.335. traité aſſez long ſur la virginité :] '& quoiqu'il puiſſe l'avoir envoyée à ſa ſœur, comme le porte le titre, [il ne paroiſt pas neanmoins s'y adreſſer jamais à elle, mais aux vierges en general.]

p.335-338. 'Aprés y avoir fait l'eloge de la virginité, [a] & montré qu'elle fait

[a] p.338 339. plus que ce qui nous eſt commandé, il dit qu'il ne ſervira de rien d'avoir embraſſé ce qui n'eſt que de conſeil, ſi on n'a ſoin ſur toutes choſes d'obſerver ce qui eſt de commandement ; Que la virginité eſt avantageuſe pour pouvoir mepriſer le monde, & qu'il faut mepriſer le monde pour pouvoir conſerver la juſtice, c'eſt à dire fuir le mal & faire le bien. C'eſt ſur cela qu'il s'étend particulierement, pour montrer quels ſont

pr.p.10.11. les devoirs des Chrétiens ſelon l'Evangile. 'M.r Baluze croit.

que S. Rurice Eveſque de Limoges, a imité pluſieurs endroits de la premiere lettre.

'Nous avons dans le Spicilege, cinq lettres attribuées à Saint Sulpice. La premiere eſt aſſurément de luy, & écrite à Saint Paulin, comme le titre le porte. Il luy mande qu'ayant ſçeu que tous ſes cuiſiniers l'avoient abandonné, parcequ'il ne leur donnoit pas d'occupation digne d'eux, il luy en envoie un de chez luy dont il fait une deſcription digne de l'eſprit & de la pieté qui paroiſt dans ſes autres écrits; mais plus gaie, parceque le ſujet & la perſonne à qui il écrit, le demandoient. Il proteſte à la fin, qu'il euſt voulu luy rendre luy meſme ce ſervice, trouvant plus d'avantage à le ſervir qu'à eſtre le maiſtre des autres. [Ce pouvoit eſtre vers l'an 395. Les quatre autres lettres n'ont rien de l'eſprit & du ſtyle de Saint Sulpice: mais la troiſieme ne laiſſe pas de meriter d'eſtre remarquée.] Spic. t. 5. p. 532.

'Elle eſt écrite à des magiſtrats de quelque ville, ſur un Comedien qui s'eſtoit converti & avoit receu le batteſme. Ces magiſtrats vouloient l'obliger de continuer à paroiſtre ſur le theatre. Il s'en excuſoit: & l'auteur qui eſtoit ſon frere, ſoûtient que les loix divines & humaines l'en diſpenſent, ou plutoſt qu'elles ne permettent pas qu'un corps purifié par le batteſme, & un eſprit ſanctifié [par la grace,] s'amuſent à des plaiſirs deshonneſtes, & à divertir les peuples: ce qui ne ſe peut faire ſans deshonorer une religion auſſi chaſte que la noſtre. p. 534.

SEDULIUS,

PRESTRE,

ET POETE CHRETIEN.

ON donne ordinairement à Sedulius les noms de C. Cælius ou Cæcilius Sedulius [On ne marque point ſi cela eſt fondé ſur les manuſcrits.] 'Deux acroſtiches qui paroiſſent anciennes, luy donnent la qualité *Antiſtes.* [a]de Prelat, c'eſt à dire de Preſtre, comme on le voit par S. Iſidore. [a] Il eſt vray que Gelaſe en parle, ſans luy donner aucun titre: mais il fait la Lab. ſcr. t. 2. p. 324. Bibl. P. t. 8. p. 680. Lab. p. 332. [a] Gelaſ. Conc. t. 4. p. 1264. a.

meſme choſe pour Oroſe & pour Rufin : [Et il ſemble meſme avoir voulu marquer ſon ſacerdoce,] en le qualifiant un homme
Bib P t.8.p.911. venerable. 'Si donc Sedulius appelle un ſimple Preſtre ſon pere,
Lab.p.331. [ce n'eſt qu'un effet de ſon humilité.] 'Quelques uns meſme le ſont Eveſque : mais ce ne ſont que des modernes trompez par l'equivoque "d'un mot latin. *Antiſtes*

P.320. On voit par d'anciens manuſcrits qu'il apprit la philoſophie
Bibl.P.t.8.p. 933 d. en Italie eſtant encore laïque. 'Il ſe plaignoit depuis qu'eſtant
p.658.a.b. encore jeune, il s'eſtoit trop appliqué à des études inutiles, qui ne luy ſervoient de rien pour ſe ſauver. 'Mais depuis il ne s'occupoit plus que des poëſies divines de David & des Prophetes. Il
Lab.p.329. voulut donc employer ſa plume à écrire les miracles de J. C; '& on marque que ce fut en Acaie qu'il le fit, 'ſous les Empereurs Note 2.
Bibl.P.p.650. 911. Theodoſe le jeune & Valentinien III, [entre 425 & 450.] 'Il appelle cet ouvrage ſon poëme Paſcal, [de quoy je ne ſçay quelle
Iñ.H.c.7. peut eſtre la raiſon.] Il le diviſa en pluſieurs livres, c'eſt à dire en trois, dont le premier repreſentoit divers miracles de l'ancien
Trith.p.34.1. Teſtament, & les deux autres ceux de J.C. 'Ces deux derniers
Bibl.P.t.8.p. 662.&c. ont eſté diviſez en trois, '& nous les avons aujourd'hui en quatre.
a p.911|Lab.p. 329.Wilt n p. 10. 'Il ſemble avoir eſté porté à ce travail par un Preſtre nommé Macedone, qu'on aſſure avoir auſſi eſté Abbé ; & aprés qu'il
Lab.p.336. l'eut achevé, il l'envoya à ce Preſtre, 'avec une lettre qu'on a oublié de mettre dans la bibliotheque des Peres de Paris. On n'y a point mis non plus quelques vers adreſſez à l'Empereur Theodoſe, qui s'y trouvent à la teſte dans d'autres editions. [Et
Enn.n p.7. c'eſt ſans doute] 'ce qui a fait dire qu'il avoit adreſſé ſon poëme à Theodoſe le jeune, [à qui l'Acaïe obeïſſoit. Car ces vers pour-
Ufſ.p.773. roient avoir eſté faits "vers l'an 430.] 'Mais ils promettent une V. la note 1. hiſtoire de la creation du monde, dont l'ouvrage de Sedulius ne traite pas.

p.778. 'Dans la lettre à Macedone, il parle d'une Vierge nommée Syncletique, qui eſtoit alors la gloire & l'ornement de l'Egliſe, & on croit que c'eſt la Diaconiſſe de meſme nom, à laquelle Euſtathe a adreſſé la traduction qu'il avoit faite de l'Hexaemeron de
Caſſ.inſt.c.1.p. 226.2. Saint Baſile. 'Caſſiodore loüe beaucoup cet Euſtathe & ſon ouvrage, qui n'eſtoit pas une ſimple traduction : Car il ajoutoit
Cave.p.241. diverſes choſes à ce qu'avoit dit Saint Baſile. On l'a imprimé à Paris en 1603, & en d'autres endroits avec le S. Baſile latin.

Bibl P.t 8.p.911. 'Macedone, à qui Sedulius avoit envoyé ſon poëme, le pria de le mettre en proſe, [de quoy on ne dit point la raiſon: & meſme on trouve qu'il n'écrivoit pas auſſi bien en proſe qu'en vers.]

Neanmoins il voulut ſatisfaire ſon ami, qu'il appelle ſon pere, ajoutant à ſa proſe quelques petits endroits que la regle des vers n'avoit pu ſouffrir. Il appella cet écrit, pour le diſtinguer de l'autre, l'ouvrage Paſcal, & l'envoya à Macedone. [Le Pape
Note 2. "Gelaſe paroiſt n'avoir pas pris garde à cette diſtinction,] 'lorſqu'il approuve l'ouvrage Paſcal que Sedulius avoit fait en vers heroïques. 'D'autres ont fait la meſme faute. Conc.t.4 p. 1264.a. DuP.t.4.p.176.

[Il ſemble neceſſaire de dire, que ni Sedulius ni Macedone, ne publierent point le poëme Paſcal.] 'Car on trouve dans les manuſcrits, que Sedulius l'ayant laiſſé tout brouillé parmi ſes papiers, Turcius Rufius Aſterius Conſul ["en 494,] & Patrice, prit ſoin d'en ramaſſer les feuilles, d'en faire faire de fort belles copies, & de le donner ainſi au public. Nous avons encore une epigramme par laquelle il en envoie une copie à un des ſes amis, qui apparemment eſtoit Eccleſiaſtique. Il y témoigne que c'eſtoit luy qui publioit cet ouvrage, & il y parle de ſon Conſulat. Enn.n.p.7|Uſſ. 775.&c.

V. Valentinien III. § 22.

[Le poëme de Sedulius devint bientoſt fort celebre. A peine
c. paroiſſoit-il,] 'qu'il fut relevé avec [c] un grand eloge par le Pape Gelaſe, ſi cela ſe peut croire, dans le decret ſur les livres apocryphes qui porte ſon nom, ["mais que cet endroit peut faire attribuer plutoſt au Pape Hormiſda. Et il y encore d'autres raiſons pour le croire. Si c'eſt là le premier endroit où il ſoit parlé de cet ouvrage, ce n'eſt pas le ſeul.] 'On marque que ce fut pour l'imiter qu'Arator mit auſſi en vers l'hiſtoire des Actes. [Je ne voy pas
2. neanmoins qu'Arator le diſe.] 'Caſſiodore en cite [2] deux vers qui ſont aſſurément pleins d'un grand ſens, & qui contiennent une grande regle de pieté; & il les cite auſſi plus d'une fois. 'Il cite encore un autre vers du meſme auteur. 'Fortunat donne à ſa poëſie l'eloge d'eſtre brillante, claire, & douce. 'S. Iſidore de Seville luy attribuë une majeſté & une force de tonnerre. 'Il en cite quelques vers, auſſibien que le ſcoliaſte de Stace. 'Bede le fait encore plus ſouvent, & marque meſme la proſe de Sedulius. 'Il eſt encore cité par un ancien poëte manuſcrit. 'Noſtre Roy Chilperic voulut faire des vers comme luy; mais il n'avoit pas ſa meſme ſcience, ni le meſme eſprit. 'Nous avons encore deux acroſtiches qui ſont l'eloge de Sedulius & de ſon poëme Paſcal, faites par deux anciens poëtes, Libere ou Liberat, & Belizaire, 'nommé auſſi quelquefois Bellezaire. [a] Libere eſt qualifié Avocat. [b] On a
V. la note 2. Conc.t.4.p. 1264.a. Caſd.Inſ.c.27| pſ.36 p.1272. pſ.21.p.282.2. Uſſ.p.774. Iſi.H.ſer.c.7. Lab p.327. p.327.328. Uſſ.p.777. Lab.p.326. Bibl.P.t.8.p. 680. Mabl.anal.t.2. p.363. a Lab.p.331. b Bibl P.p.663. 1.d. Bibl.P.t.8 p.562. 2.a.

1. *Inſigni laude præferimus.*
2. *'Grandia poſce quidem; ſed tu dare grandia noſti,*
Quem magis offendit quiſquis ſperare reſeſcit.

tiré de ſon poëme Paſcal [1]les vers celebres que l'Egliſe adreſſe en divers endroits à la S.te Vierge, & qui ſont citez par Bede. 1.

Lab.p.38. [1]Le meſme auteur cite encore ſous le nom de Sedulius [2] un autre poëme [1]qui eſt une comparaiſon de l'ancien & du nouveau Teſtament en vers elegiaques, qui ſe répondent l'un à l'autre. Aprés l'avoir mis dans la bibliotheque des Peres ſous le nom de Sedulius, [1]on l'a mis une ſeconde fois ſous le nom du Conſul Aſtere, [1]de qui il n'eſt point dutout. [2] On y a oublié en tous les deux endroits une epigrame de quatre vers, qui y devoit eſtre jointe, où il prie J C de graver dans ſon cœur les veritez qu'il avoit écrites. [1]Quelques manuſcrits attribuent ce poëme à Mamert Claudien [frere de S. Mamert de Vienne.] [3] Mais l'autorité de Bede & de quelques autres ne permet pas de douter qu'il ne ſoit de Sedulius. Il finit par [3]deux vers dont l'Egliſe ſe ſert encore aujourd'hui pour glorifier Dieu dans ſes hymnes. 2.

Bibl.P.t.8 p. 678.
p.701.
Uſſ.Br.c.16 p. 775.
[2] P.774.
p.775 Bibl.P.p. 701 Uſſ.p.775 Lab.ut.ſup.
B.bl.P.p.c80.
3.

p.479 Lab p. 836. [1]On attribuë à Sedulius, come une piece qui luy appartient ſans conteſtation, [4] le poëme dont l'Egliſe a tiré les hymnes qu'elle chante aux feſtes de Noël & de l'Epiphanie, & qui comprend un abregé de la vie de J. C. 4.

Dupt 4 p 177. [1]L'on juge encore aujourd'hui que Sedulius avoit du genie; que le tour de ſon poëme eſt noble & grand; que ſes penſées ſont

Cave, p.259. poëtiques, & ſes vers aſſez paſſables, [1]quoiqu'il y ait quelques fautes de quantité. On trouve auſſi que ſon latin eſt aſſez pur.

Baill.p.515. [1]Ceux meſme[s] [1]qui eſtiment moins ſon ſtyle, loüent ſon genie. &c.

[L'on voit par ce que nous avons dit, que ſes vers ont eſté auſſi

Uſſ p.777. celebres, que ſes actions ſont peu connuës. Il nous ſuffit] [1]qu'il ait eſté appellé par un ancien auteur, que quelques uns croient eſtre S. Ildephonſe de Tolede, un homme de bien, un écrivain orthodoxe, un orateur eloquent, & un poëte evangelique. [Le Conſul Aſtere qui ſans doute le connoiſſoit davantage, luy

Lab.p.325. donne auſſi de plus grands eloges.] [1]Car il l'appelle un homme juſte, qui n'avoit point corrompu ſa poëſie par le mélange d'aucun menſonge, parceque la foy pure & la grace du S. Eſprit qui animoient ſon cœur & qui conduiſoient ſa plume, luy permettoient d'eſtre poëte, mais non pas d'eſtre menteur. [1]On trouve

Eum. p 7. dans [une addition de] Gennade, qu'il eſt mort ſous Theodoſe le jeune & valentinien III, [en 450 au pluſtard].

Bibl.P.t.8.p. 849. [1]Nous avons encore ſous le nom de Sedulius, un commentaire

1. *Salve ſancta parens &c.*
2. *Cantemus ſocii Domine, cantemus honorem &c.*
3 *Gloria magnæ Patri &c.*
4. *Aſolis ortus cardine &c.*

ſur toutes les epiſtres de Saint Paul, à qui l'on donne le titre de Recueil, parceque l'auteur l'a recueilli d'Origene, d'Euſebe, d'Hilaire Diacre, de S. Ambroiſe, de Rufin, de S. Chryſoſtome, de S. Jerome, de S. Auguſtin, de S. Gennade de Conſtantinople, de S. Gregoire Pape, de quelques autres Peres, & meſme de l'hereſiarque Pelage. La citation de Saint Gregoire, ſans parler de Gennade, fait voir que cet ouvrage n'eſt point du poët Sedulius. Auſſi le titre porte qu'il eſt d'un Sedulius Scot ou Ecoſſois d'Hibernie, [pays originaire des Ecoſſois.] Et on ne luy donne point la qualité de Preſtre. On croit que ce peut eſtre un Sedulius Ecoſſois de naiſſance, & Eveſque en Bretagne, ou [plutoſt] en Angleterre, qu'on trouva avoir aſſiſté à un Concile de Rome en 721, ou un autre de la meſme nation, qu'on marque avoir eſté celebre l'an 818. On ne luy donne point de qualité: [& cela favoriſe le P. Labbe,] qui luy attribuë ce commentaire, à cauſe que c'eſtoit aſſez le genie du IX. ſiecle de faire de ces ſortes de recueils des anciens Peres.

Lab. p. 337.

p. 338.

Bibl. P. t. 8. p. 849. Uſſ. t. Br. p. 771.

Britannia

Uſſ. p. 780. Conc. t. 7. p. 1458. c. Alb. euc. l. 3. p. 912.

Du Ch. t. 3. p. 473. b.

Lab. ſcr. t. 2. p. 334. 335.

Il luy attribuë de meſme un autre recueil manuſcrit ſur Saint Matthieu diviſé en 355 titres, qui cite divers auteurs bien poſterieurs au poëte Sedulius, & ce Pere meſme le croit encore auteur d'un livre de lettres, & de divers traitez de ſciences profanes, marquez par Tritheme. Quelques uns croient que le Manuel ou Enchiridion attribué ordinairement à Prudence, eſt plutoſt de Sedulius. Mais je ne voy pas que d'autres aient ſuivi cette conjecture.

p. 335. 338.

p. 338.

Bibl. P. t. 8. p. 564. 2. f.

Tritheme dit pluſieurs autres choſes de Sedulius. [Mais comme il y en a que nous croyons certainement fauſſes, & que c'eſt un auteur trop nouveau pour faire autorité par luy meſme, nous n'avons pas cru nous y pouvoir arreſter, non plus qu'à ce qu'en dit Sigebert, quoiqu'il ſoit un peu plus ancien.]

Trith. p. 34. 2.

NOTES ET ECLAIRCISSEMENS
SUR LE DOUZIEME VOLUME DES MEMOIRES
pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique.

NOTES SUR SAINT JEROME.

Pour la page 452.

NOTE I.

Sur les hiſtoires qu'on en a

[QUAND nous diſons qu'on ne peut rien fonder ſur les vices qu'on a de S. Jerome, nous ne l'entendons pas de celles qu'Eraſme, Marianus, Victorius,& peut-eſtre quelques autres en ont faites,en les tirant de S. Jerome meſme, & des monumens originaux de l'hiſtoire. Nous parlons] 'de l'hiſtoire de ſa mort qui porte le nom d'Euſebe de Cremone, 'de la lettre de Saint Auguſtin à S. Cyrille de Jeruſalem, & de la réponſe de S. Cyrille ſur ſes miracles. On peut voir ce qu'Eraſme dit de ces pieces, qu'il croit venir toutes du meſme impoſteur, '& il n'y a perſonne aujourd'hui, [au moins de ceux qui ont quelque connoiſſance de l'hiſtoire,]qui ne les abandonne abſolument comme de miſerables pieces pleines de fables, de fauſſetez & d'ignorance. La ſuppoſition des deux dernieres eſt d'autant plus groſſiere & plus ridicule, que Saint Cyrille eſtoit mort avant que S. Auguſtin fuſt converti, & environ 15 ans avant la mort de S. Jerome.

Hier.t.4.p. 393.

p.363.367.

Du Pin,t.3.p. 432.

'Une perſonne fort habile nous a donné en 1685,une vie de Saint Jerome,qui paroiſt ancienne, '& il pretend meſme qu'elle a eſte faite par Gennade. 'On trouve en effet dans un manuſcrit ancien de 900 ans, 'une autre petite hiſtoire de S. Jerome, qui a beaucoup de raport à celle-ci, à la teſte du livre de Gennade ſur les auteurs eccleſiaſtiques,& comme en eſtant le premier chapitre. [Mais je ne ſçay ſi ce manuſcrit doit l'emporter ſur tous les autres, où il n'eſt rien dit de S. Jerome. Il n'eſtoit pas auſſi bien neceſſaire que Gennade en parlaſt, puiſque S. Jerome meſme l'avoit déja fait dans ſon livre des hommes illuſtres, dont celui de Gennade n'eſt qu'une continuation & un ſupplément. Gennade veut proprement remarquer les ouvrages de ceux dont il parle. S'il a donc voulu parler de S. Jerome, ce n'a dû eſtre que pour nous apprendre les ouvrages dont ce Saint n'avoit rien dit, c'eſt à dire ceux qu'il avoit faits depuis l'an 392.] 'Et l'endroit que nous examinons ne fait preſque que l'hiſtoire de ſa vie ſans rien dire de ſes écrits, ſi ce n'eſt de ſon livre des hommes illuſtres, de ſes commentaires, & de ſes lettres en general,& un peu plus en particulier de ſes traductions ſur l'Ecriture; [toutes choſes déja miſes dans ſon catalogue, c'eſt à dire qu'on y trouve tout ce que Gennade n'auroit point dû dire, & rien de ce qu'il auroit dit.

Anal t.4.p. 285.

p.295.

t.2.p.44.

p.42.

p.42.c. b.

Je doute auſſi que le ſtyle de ce chapitre ſoit digne de Gennade: Il me ſemble aſſez barbare pour eſtre plutoſt du VII. ou VIII. ſiecle, que du V. Je ne ſçay ce que ſignifie 'conſtrucliionibus *editis*. Gennade auroit-il dit 'que Saint Jerome

Jerome avoit eſté ordonné Preſtre à Rome, contre l'autorité formelle de ce Saint, qui ne permet guere davantage de croire, qu'il ait gardé la virginité du corps. Qu'eſt-ce auſſi que *pœnitentiam cuſtodire*? [Et cela eſt mêlé parmi d'autres choſes d'une maniere tout à fait barbare.] On remarque meſme que Gennade a eſté plus favorable à Rufin qu'à Saint Jerome.

p. 193.

Hier. v. III. n. p. 313. c.

[Que s'il eſt difficile d'attribuer ce chapitre à Gennade, cela eſt encore plus difficile à l'égard de la vie donnée en 1685, puiſqu'elle n'eſt pas moins barbare pour le ſtyle, qu'elle fait encore plus de fautes, & qu'aucun manuſcrit ne porte qu'elle ſoit de Gennade. Il n'eſt pas aiſé de ſoûtenir que Saint Jerome ait eſté baptizé eſtant enfant, *v. la note 4.*] & il eſt encore plus difficile de croire qu'il ait appris la rhetorique ſous Victorin. [Saint Jerome fut en Syrie vers l'an 373, y fut ordonné Preſtre par Paulin vers 378, fut de là à Conſtantinople, & enſuite à Rome depuis 382 juſqu'en 385, que la perſecution de ſes envieux l'obligea d'en ſortir aprés la mort de Damaſe pour ſe retirer en Paleſtine.] Mais ſelon cette vie, la perſecution le chaſſa de Rome pour ſe retirer en Syrie, déja Preſtre, & Preſtre de Rome, ordonné à Rome à l'âge de 20 ans. En paſſant il alla étudier à Conſtantinople ſous S. Gregoire de Nazianze, [qui n'y eſtoit plus en 385, & qui n'y vint que long-temps depuis 373.] Aprés avoir paſſé quatre ans en Syrie, il alla demeurer à Bethléem durant 56 ans, dit-on, [ce qui nous menera juſqu'en 440, vingt ans aprés ſa mort,] qui arriva ſelon cette hiſtoire meſme, an la 12 [ou 13.e] année da Theodoſe le jeune: & ce fut à Bethléem qu'il receut des lettres du Pape Damaſe.

prol p. 36. c. Anal. t. 4. p. 283.

Anal t. 4. p. 283, 284.

p. 195.

p. 184.

p. 184, 185.

p. 194, 195.

p. 186.

p. 191.

[Où trouve-t-on qu'il ait fait un commentaire ſur les Pſaumes, & qu'il l'ait appellé *Enchyridionem*; qu'il ait expliqué les Proverbes; qu'il ait fait de grands travaux contre Porphyre, Celſe & Julien l'apoſtat; qu'il ait publié *ſingularem ſonantemque librum*, pour les juriſconſultes? Gennade qui dit qu'on tenoit que les vies des Peres eſtoient de Saint Petrone, [n'auroit pas] dit poſitivement qu'elles ſont de S. Jerome. Ce que dit cette vie qu'il a traduit l'Ecriture ſur l'hebreu, *vera editione*, [ne paroiſt convenir qu'au temps où la verſion de Saint Jerome aſtoit la commune de l'Egliſe Latine, pluſieurs ſiecles aprés Gennade.

p. 192.

Gen. c. 41.

Anal. p. 192.

p. 191.

Je ne conçois rien à la chronologie qu'on lit à la fin.] Elle porte qu'il fut ordonné Preſtre à Rome à 29 ans, qu'il vécut 3 ans à Bethléem, 50 & demi *in propoſito ſuo*, ce qui fait voir qu'il eſt mort âgé de 88 ans & ſix mois, ou dans ſa 88.e année. [Il faut peut-eſtre, qu'il a paſſé trois ans à Conſtantinople, quatre en Syrie, & 51 ou 52 & demi à Bethléem. Mais que deviendront les 56 ans de Bethléem marquez peu de lignes auparavant,] L'autre endroit attribué à Gennade porte qu'il vécut prés de 90 ans. [Nous ne voyons donc pas moyen de rien fonder ſur cette piece: Et ſi nous la citons quelquefois, ce ne ſera jamais que comme une tres foible autorité. Tout ce qu'elle a de bon, ce ſont divers paſſages de S. Jerome qui y ſont citez tout au long.

p. 193.

t. 2. p. 63.

Cette vie a eſté viſiblement ſuivie par une autre que nous avons dans les œuvres de S. Jerome, faite en un temps où l'on ignoroit egalement la bonne latinité, la vraie eloquence, la langue grequa & l'hiſtoire. Eraſme la conte parmi les badineries qui ne meritent pas la peine d'eſtre imprimées. On y voit dans une grande hiſtoire qui en a fait le plus grand & le plus ſingulier ornement, pourquoi les peintres mettent toujours un lion auprés de Saint Jerome.

Hier. c. 4. p. 186.

p. 390. 391.

NOTE II.

Pour la page 192.

De quelle province il eſtoit.

Stridon dont eſtoit S. Jerome, eſtoit

Hier. v. III. c. 335. p. 340. c.

ſur les confins de la Dalmacie & de la Pannonie. [Il la faut mettre dans la Dalmacie ſelon Pallade,] qui dit que Saint Jerome eſtoit de cette province.[a] Cependant dans les ſouſcriptions du Concile de Nicée, Domnus de Stridon eſt attribué à la province de Pannonie, & diſtingué de ceux de la Dalmacie qui precedent immediatement. [Ces ſouſcriptions n'ont pas une entiere autorité; mais de quelque temps qu'elles ſoient, elles montrent que Stridon eſtoit compriſe alors dans la Pannonie;] & c'eſt ce que la Geographie ſacrée a ſuivi. Ferrarius la met auſſi dans la Pannonie. [Il y a donc apparence que comme les provinces Romaines n'eſtoient pas extremement fixes, Stridon avoit eſté tirée de la Dalmacie pour eſtre miſe dans la Pannonie, & eſtoit neanmoins encore contée de la Dalmacie dans l'uſage du peuple, qui ne change pas ſi promtement.]

Euſ.c.124.p. 1077.
a Conc.t.2.p. 14.c.
Geo.ſac.p.76.
Baudr.p.218.

Pour la page 7.d 3.

NOTE III.

Le temps de ſa naiſſance aſſez incertain.

[Il n'eſt pas aiſé de fixer le temps de la naiſſance de Saint Jerome.] Il dit qu'il eſtoit encore enfant, *puer*, & qu'il étudioit la grammaire du temps de Julien l'apoſtat, & lorſqu'on apporta la nouvelle de ſa mort [en 365.] Baronius croit qu'il pouvoit avoir alors environ 20 ans: [Et il eſt aſſurément difficile ſelon ſes termes de croire qu'il fuſt plus âgé. Cela s'accordera avec ce qu'il dit en un autre endroit,] qu'il eſtoit encore dans l'enfance, *infantia mea temporibus*, [lorſque S. Athanaſe fit venir S. Antoine à Alexandrie, c'eſt à dire, comme nous croyons, en 355.] Il dit en effet qu'il n'eſtoit pas encore né lorſque Patere enſeignoit la rhetorique à Rome; & ſelon ſa chronique, cet Orateur profeſſoit l'année de devant la mort de Conſtantin, [en 336. Il ſemble meſme que c'eſt encore trop toſt de mettre ſa naiſſance en 343,] puiſqu'il n'eſtoit, dit-il, encore qu'enfant, *in infantia mea*, lorſqu'on vit dans toute la terre la mer ſortir de ſes rivages, & paſſer au delà de ſes bornes ordinaires, par un furieux tremblement; [car cela paroiſt tout à fait avoir raport à ce qui arriva l'an 365. *V. Valens* § 1.] Il dit qu'il eſtoit encore tout jeune & preſque enfant, *adoleſcens & bene puer*, lorſqu'il ſe retira dans le deſert: [Et cependant nous verrons que ce n'eſtoit pas avant l'an 373.] Il écrivit contre Helvide dans ſa jeuneſſe, *in adoleſcentia*. [Ce ne fut pourtant qu'en 383 ou 384. Je penſe auſſi que Baronius a raiſon] de croire qu'il marque à quel âge il avoit fait ſon premier commentaire ſur Abdias, lorſqu'il dit dans la preface du ſecond, *p.* 114. *d.* qu'il n'eſtoit pas encore arrivé à l'âge de J C, & que cet âge eſt l'âge de 30 ans. [Ce commentaire n'a eſté fait au pluſtoſt qu'à la fin de 373. *V.* § 34. Ainſi s'il n'avoit point encore alors 30 ans, il n'eſt né qu'aprés 343.] M.r du Pin dit qu'il n'exprime pas clairement ces 30 années. [Cela eſt vray, mais ne paroiſt-il pas les vouloir exprimer obſcurément?]

Hier.in Hab. 3.p.203.c.
Bar.372.§57.
Hier.ep.83.p. 205.a.
ep.150.p.240. c.
in Iſ.15.l.3.p. 57.c.

'D'un autre coſté S. Proſper dans ſa chronique donnée par le P. Labbe, & citée par avance ſur ce ſujet par M.r de Pontac, dit qu'il eſt né ſous le Conſulat de Baſſe & d'Ablave, c'eſt à dire en 331, & qu'il eſt mort dans le 9.e de Theodoſe, & 3.e de Conſtance, qui eſt l'an 420. Et s'il y a faute en cela, c'eſt qu'il met ſa naiſſance plutoſt trop tard que trop toſt, puiſqu'il dit qu'il mourut âgé de 91 ans. Mais toujours on ne peut pas dire, ſelon S. Proſper, qu'il ſoit né pluſtard qu'en 331.

Lab.bib.t.1. p.41.49. Euſ. chr.n p.7. 778.779.

[Je ne voy point encore ce qu'il faut dire dans cet embaras, eſtant difficile & de trouver rien à redire aux raiſons de Baronius, & de croire que S. Proſper ſe ſoit trompé dans une choſe dont il parle ſi preciſément. Je penſe que tout le monde le ſuit aujourd'hui pour la mort de S. Jerome.] Car s'il y en a qui

Bar.372.§58. Du Pin,t.2.p. 445.446.
Hier.ep.2.p. 11.a.
in Ez.44.p. 593.d.
Bar.372.§59.
Du Pin.p.446. b.
Du Pin.p.445. b.

ſa different juſqu'en 427, [ce que je n'ay point remarqué, il n'y a aucune apparence que S. Proſper ſe ſoit ſi groſſierement trompé en ce fait qui ſe paſſoit preſque à ſes yeux: & toute l'hiſtoire de ce temps là s'accorde fort bien en le ſuivant. Il eſt plus aiſé qu'il n'ait pas ſi bien ſçeu la naiſſance de ce Saint; & c'eſt ce
p. 446.2 Bar. 420.§ 39. que nous voulons bien croire,] 'en mettant cette naiſſance vers 342, pour ſuivre Baronius & M.r du Pin. [Mais nous ne prétendons nullement que ce ſoit une choſe certaine, puiſqu'il faut dementir pour cela un ſi illuſtre chronologiſte.]

Bar. 420.§ 40. 'Car pour ce que l'on cite de la chronique de Marcellin ſur l'an 391, qu'il
Aug. in Jul. l. 1. c. 1. p. 773. a. c. mourut extremement vieux; '& ce que dit S. Auguſtin, qu'il avoit vécu juſqu'à l'âge décrepit, ou ce qu'il dit luy meſme
Hier. ep. 89. c. 5. p. 303. a. [dés l'an 404 ou 405,] 'qu'il eſtoit dans l'extremité de l'âge, & preſque décrepit,
Bar. 420. § 39. 'cela ſe pouvoit dire aſſurément d'un homme qui approchoit de 70 ou 80 ans, & qui eſtoit encore abaru par beaucoup de mortifications & par divers travaux de corps & d'eſprit. Pour Uſuard & d'autres poſterieurs qui luy donnent juſqu'à 98 ans, [rien ne nous oblige de nous
Bollemars, t. 2. p. 33. f. arreſter à leur témoignage.] 'On cite la meſme choſe de Bede: mais dans ſon veritable martyrologe on lit 90 ou 91 ans: [ce qui confirme ce que nous liſons dans S. Proſper.]

Pour la page 10. § 3.

NOTE IV.

A quel âge Saint Jerome a eſté baptizé.

Bar. 372. § 39. 'Baronius dit comme une choſe reconnuë; que S. Jerome fut baptizé dans un age deja avancé, *adulta ætate*. [Il eſt certain au moins qu'il ne le fut pas dans la premiere enfance,] puiſqu'il le fut à Rome; & qu'il eſtoit de Dalmatie [ou de Pannonie: Et ceux qui n'avoient pas receu le baptéſme dans l'enfance, ne le recevoient guere qu'aprés avoir paſſé les
Anal. t. 3. p. 113. plus grands dangers de la jeuneſſe.]On trouve cependant dans une vie du Saint aſſez ancienne, qu'il le receut eſtant enfant, *puer*. [Mais quelque ancienne que puiſſe eſtre cette vie, on a vu dans la note 1, que ce n'eſt pas une grande autorité.]

Pour la page 14. § 4.

NOTE V.

Qu'Evagre connu de Saint Baſile eſt l'Eveſque des Euſtathiens.

Bar. 382. § 142. 'Baronius croit que le Preſtre Evagre emmené d'Antioche par S. Euſebe de Verceil, & connu de Saint Baſile, eſt le pere d'Evagre qui fut Eveſque des Euſtathiens d'Antioche aprés Paulin. 'Blon-
Blon. pri. p. 1197. del veut que ce ſoit cet Evagre meſme: '& Bollandus le ſoûtient contre Baro-
Boll. 17. Jan. p. 114. 140-43. nius par bien des raiſons; montrant que l'opinion de Baronius ne vient que du traducteur de S. Baſile, où Evagre eſt appellé *Senior* au lieu de *preſbyter*. Il montre encore qu'il n'y a point de raiſon de douter qu'Evagre ami de Saint Jerome, qui agit contre Auxence &c, ne ſoit toujours le meſme Evagre; 'quoi-
Bar. 369. § 28. que Baronius n'ait pas ſçeu qui il eſtoit. 'Il a reconnu depuis que c'eſtoit celui
170. § 37. meſme dont Saint Baſile a parlé, '& que
§ 42. c'eſt encore celui qui a eſté Eveſque [des Euſtathiens] d'Antioche.

Pour la page 16. § 5.

NOTE VI.

Si Saint Jerome a eſté à Jeruſalem avant l'an 386.

[Marianus Victorius Eveſque d'Italie qui a fait une vie de S. Jerome à la fin du dernier ſiecle, dit que ce Saint aprés eſtre arrivé en Orient l'an 373, fut d'abord à Jeruſalem. Il ſemble que S.
Hier. ep. 41. p. 214. c. Jerome l'auroit dû marquer,] 'dans l'enumeration qu'il fait à Rufin des pays qu'il avoit vus depuis qu'il l'avoit quitté [& il ne le fait pas, ſi l'on ne veut dire qu'il comprend la Paleſtine ſous le nom general de Syrie. Mais ſe ſeroit-il contenté de marquer par une expreſſion ſi vague le pays le plus celebre de toute la terre, par les voyages qu'on y faiſoit pour

voir les ſaints lieux. Il paroiſt cependant difficile de répondre au paſſage que Victorius cite de l'epiſtre à Euſtoquie, écrite en 385 au pluſtard. ep.22.p.145.a.] Car le Saint y dit en termes formels, que beaucoup d'années auparavant il avoit quitté ſa maiſon, la delicateſſe des viandes &c. pour venir à Jeruſalem. [Il faudra donc dire que c'eſtoit là le premier but de ſon voyage, & que ce ne fut qu'aprés avoir ſatisfait à ſa devotion, qu'il s'arreſta à Antioche, & qu'il fut au deſert de Calcide.

[Mais d'autre part, quand S. Jerome parle du voyage qu'il fit à Jeruſalem aprés la mort de Damaſe, c'eſt à dire en 386; (car on ne peut pas douter que ce ne ſoit de celui là,)] 'il dit qu'il y vit un grand nombre de miracles, & qu'il s'aſſura par le témoignage de ſes yeux, de ce que la renommée luy avoit appris auparavant. [Je ne voy pas comment on peut dire apres cela, qu'il ſoit jamais venu à Jeruſalem avant ce temps là;] & il ſemble difficile de ne pas croire qu'il y a faute dans la lettre à Euſtoquie, & qu'au lieu de *Jeroſolymam*, il faut lire *Antiochiam* ou *Orientem*, ou quelque choſe de ſemblable. Car de dire qu'il venoit en Orient dans le deſſein d'aller à Jeruſalem, & que neanmoins durant pluſieurs années qu'il paſſa en Syrie, il n'y vint jamais, je ne ſçay ſi cela paroiſtroit recevable. ep.6.p.53.a. 'Il dit meſme [vers l'an 376,] que ce voyage eſtoit contre la reſolution qu'il avoit priſe de demeurer dans le deſert, & ne luy eſtoit plus permis. [S'il eſtoit venu à Jeruſalem, n'y auroit-il pas fait quelque amis? Et pourquoi donc] 'y ayant affaire [vers l'an 376,] s'adreſſe-t-il à Florent, qu'il ne connoiſſoit que de reputation? ep.5.p.52.d.

'Baronius croit que ce fut en 382 qu'il fut à Athenes: [& il eſt difficile de croire que ç'ait eſté beaucoup pluſtoſt.] 'Il y vit comme une choſe nouvelle pour luy, une boule d'airain qui ſervoit à eprouver les forces des athletes. [Il n'avoit donc pas encore eſté dans la Paleſtine,] où l'on voyoit partout de ces boules, non pas à la verité d'airain, mais de pierre. b.

[Cette raiſon combat egalement le ſentiment de Baronius,] qui croit, avec Victorius, que Saint Jerome a fait un voyage à Jeruſalem avant l'an 386, quoiqu'il le place, non à ſon arrivée en Orient, mais vers l'an 378, lorſqu'il quitta le deſert de Calcide, [ayant peut-eſtre cru que la deſcription que le Saint fait à Rufin de ſon voyage, eſtoit plus forte que la lettre à Euſtoquie, à laquelle Victorius s'eſtoit arreſté. Il fonde ce premier voyage ſur ce que le Saint dans ſa preface ſur le livre du S. Eſprit, qu'il traduiſit en 386,] 'dit qu'il eſtoit revenu de Rome à Jeruſalem, & s'y eſtoit rétabli dans tous ſes droits, *poſtliminio ſum reverſus*. 'Et ſur ce qu'écrivant à S.te Aſelle au ſortir de Rome en 385, il la prie de demander à Dieu qu'il retourne de Babylone à Jeruſalem. [Il n'eſt peut-eſtre pas difficile de ſatisfaire à cette lettre. Car tout l'endroit eſt ſi allegorique, qu'on ne pourra point trouver etrange qu'on diſe que Jeruſalem fait partie de l'allegorie, & marque le repos de la ſolitude & de la contemplation. Il n'eſt pas ſi aiſé de répondre au premier paſſage, & il y a peu d'apparence qu'il y parle de Jeruſalem par metaphore. Ainſi s'il y faut trouver une ſolution, c'eſt de dire que S. Jerome y conſidere Jeruſalem dans le corps de tout l'Orient; & qu'ainſi la force du mot de revenir ne tombe pas proprement ſur Jeruſalem, qu'il nomme neanmoins, parcequ'il y eſtoit alors. Ces ſortes d'erreurs ſont ordinaires dans le diſcours, & il faut avoir pour principe que S. Jerome alloit viſte, & n'eſtoit pas des plus exacts. Neanmoins cette raiſon meſme fait auſſi qu'il ne faut peut-eſtre pas s'arreſter ſi fort,] ce qu'il dit, que quand il vint à Jeruſalem [en 386,] il s'aſſura par le témoignage de ſes yeux, de ce que la renom-

Bar.378 §8.

Hier.exDid.t.9.p.397.a.

ep.99.& 2.p.364.c.

inRuf.l.3.c.7.p.240.c.

Bar.382.§9.

Hier in Zac. 12.p 376.c.

inRuf.l.3.c.7.p.240.c.

mée luy avoit appris auparavant. [Ainſi le meilleur eſt de ne rien aſſurer en ces choſes, dont l'ignorance ne nous peut pas faire grand tort.]

Gr.l.7.ep.64. p.849.b.c. 'S. Gregoire le grand dit qu'on tenoit que S. Jerome avoit apporté de Jeruſalem à Rome, la coutume de chanter l'*Alleluia*. [Ce ſeroit une preuve conſiderable qu'il auroit eſté à Jeruſalem avant l'an 386, ſi l'on pouvoit faire quelque fond ſur ces traditions populaires.]

Hier.t.4.p. 319.320. 'Nous avons une lettre pretenduë de Damaſe à S. Jerome alors en Jeruſalem, pour luy demander (ſi je l'entens bien) la traduction du pſautier, ſelon les Septante; & une réponſe de S. Jerome qui le prie de faire dire le *Gloria Patri* à la fin de tous les pſeaumes; & encore quelquefois *Alleluia*. [Je ne ſçay pas ſi ces lettres ſont auſſi anciennes que S. Gregoire, ni ſi c'eſt de là qu'on avoit pris la croyance dont il parle: Mais on peut aſſurer que quiconque les a cru eſtre de ceux dont elles portent le nom, n'a jamais rien lu de S. Jerome ni de Damaſe;] & il n'eſt pas beſoin de dire que Baronius les rejette.

Du Pin, t.3.p. 322. 'M.r du Pin qui ſuit Victorius, dit que S. Jerome aprés avoir demeuré quelque temps à Jeruſalem, parcourut les provinces de l'Aſie mineure, & puis paſſa d'Antioche dans le deſert de Syrie. [Je ne croy point qu'il ait trouvé ce voyage d'Aſie que dans l'epiſtre 41 à Rufin.]

Hier. ep.41.p. 214.c. 'Mais l'ordre dans lequel il place ces provinces, [ſuffit pour montrer qu'il venoit d'Illyrie, & non de Jeruſalem.] 'Saint Baſile donne auſſi tout lieu de croire qu'Evagre venoit droit de l'Occident; [& il y a bien de l'apparence que Saint Jerome fit ce voyage avec luy.]

Bas.ep.3.p. 512.c.

Pour la page 19.36.

NOTE VII.

Diſtinction des deux Heliodores amis de S. Jerome.

[S. Heliodore depuis Eveſque d'Altino, qui eſtoit venu en Orient avec S. Jerome,] 's'en retourna [en Italie] chez ſes parens, 'avant que S. Jerome ſe fuſt retiré dans le deſert; [& ainſi apparemment dés le commencement de 374. On ne trouve point qu'il ſoit retourné en Orient; & meſme il n'y a guere lieu de le preſumer, 'puiſqu'il fut engagé dans la clericature, & elevé à l'epiſcopat en 381 au pluſtard.] Cependant ce fut le frere Heliodore qui apporta à Saint Jerome la nouvelle que Rufin eſtoit en Egypte, [ce qu'on ne peut guere mettre avant le milieu de 374. C'eſt donc un ſecond Heliodore. Car quand meſme celui d'Altino auroit encore eſté alors en Orient, n'euſt-il paſſé avec Saint Jerome? & ainſi comment auroit-il ſçeu pluſtoſt que luy l'arrivée de Rufin pour la luy apprendre?] 'Le Saint remercie Florent qui eſtoit à Jeruſalem, d'avoir aſſiſté Heliodore dans ſa neceſſité & dans les beſoins de ſon voyage.

Hier.ep.1.p. 1.b. ep.41.p.213. b. ep.5.p.22.d.

[S. Jerome n'en parle, comme nous croyons, qu'en 376. Et neanmoins cela n'empeſcheroit pas qu'on ne l'entendiſt du grand Heliodore d'Altino, puiſque Florent pouvoit l'avoir aſſiſté long-temps avant que S. Jerome l'en remerciaſt. Mais cela ſuppoſeroit qu'il avoit fait quelques voyages ſeparé de la compagnie de S. Jerome; & de plus, il eſt difficile de croire qu'une perſonne de la naiſſance du grand Heliodore, dont les parens eſtoient riches, fuſt reduit à la neceſſité de recevoir ſes beſoins de la charité d'un autre. Car on ne peut pas meſme dire que ce fuſt pour retourner en Italie, puiſqu'il paroiſt aſſez que S. Jerome l'avoit vu depuis. C'eſtoit donc quelque autre voyage qu'il avoit fait en Orient ſeparé de la compagnie de Saint Jerome, ce qui ſeroit une nouvelle difficulté. Il eſt aſſurement bien plus aiſé de croire que c'eſtoit un autre Heliodore que nous pouvons ſurnommer le moine, puiſque S. Jerome luy donne dans ces deux endroits le titre de frere.]

Pour la page 21. § 7.

NOTE VIII.

Temps de la mort d'Innocent, & de quelques lettres du Saint.

Hier. ep. 49. p. 235. b. 'A la fin de la lettre 49 adreſſée à Innocent, S. Jerome en parlant d'Evagre, le loüe entr'autres choſes, de ce que par ſes ſoins Auxence de Milan avoit preſque eſté enterré avant meſme qu'il fuſt mort. [Il eſt difficile de ne pas juger qu'Auxence eſtoit mort, lorſqu'il en parloit de la ſorte; & il ne peut eſtre mort que vers le milieu de 374, puiſque S. Ambroiſe ne fut ordonné à ſa place qu'au mois de decembre de la meſme année. Innocent vivoit donc encore au commencement de 375.

Mais il ne paſſa guere ce temps.] 'Car il eſtoit mort, & Hylas un peu aprés luy, lorſque Saint Jerome écrivit l'epiſtre 41, 'durant l'été, [& apparemment de la meſme année 375,] puiſqu'il l'écrivit dés qu'il fut aſſuré que Rufin à qui il l'adreſſe, eſtoit en Egypte, [où nous avons tout ſujet de croire qu'il vint dés 374.] 'Les lettres 5 & 6, écrites ſur ce qu'on croyoit que d'Egypte il venoit à Jeruſalem, [ſont aſſez probablement de 376.] 'Il parle beaucoup de Bonoſe dans l'epiſtre 43; '& il paroiſt avoir appris ce qu'il en dit de la lettre de Chromace, à laquelle il répond par ſa 43e. [Il faut donc dire que Rufin ayant quitté Aquilée au commencement de 374, Bonoſe ſe retira peu de mois aprés dans une iſle: & Chromace manda ſa retraite à S. Jerome. Ainſi la lettre 43 ne peut avoir eſté écrite au pluſtoſt qu'à la fin de 374, & la 41.e l'été d'aprés.]

ep. 41. p. 214. c.

p. 213. b.

p. 52. 53.

p. 214.

ep 43. p. 217. a.

Pour la page 33. § 12.

NOTE IX.

Si Rufin eſtoit d'Aquilée, & originaire de Syrie.

Ruf. ad An. p. 201. b. 'Rufin ſemble aſſurer bien poſitivement qu'il 'eſtoit d'Aquilée; lorſque parlant de ſon retour en cette ville en 398 ou 399, il dit qu'il eſtoit revenu voir ſes parens, *parentibus redditus ſum*. [Mais puiſqu'on voit dans le texte par S. Jerome qu'il eſtoit de Concorde, il faut dire que ſous Aquilée qu'il ne nomme pas meſme en cet endroit, il comprend le pays voiſin où eſt Concorde, ou plutoſt qu'eſtant à Aquilée il ſe regardoit comme avec ſes parens, parcequ'il en eſtoit proche, & pouvoit les voir ſouvent. Il y en pouvoit avoir auſſi quelques uns à Aquilée meſme.] 'S. Jerome dit qu'il eſtoit revenu voir ſes peres ſpirituels: [mais je douterois fort que ce fuſt ce que Rufin veut dire ici.] Saint Jerome meſme l'entend autrement: [& bien loin de croire que Rufin marque en cet endroit qu'il fuſt d'Aquilée;] c'eſt ſur cela qu'il nous apprend qu'il n'en eſtoit pas.

Hier. ep. 65. p. 95. b.

In Ruf. l. 2. c. 3. p. 412. d.

'Mr du Pin croit que 'Gennade & tous les anciens, diſent qu'il eſtoit d'Aquilée. [Je penſe que tous ces anciens ſont ceux qui l'ont appellé Rufin d'Aquilée; ce qui ne prouve pas. Pour Gennade je ne ſçay point qu'il en diſe autre choſe,] 'ſinon qu'il eſtoit Preſtre de l'Egliſe d'Aquilée.

Du Pin, t. 3. p. 462. a.

Genn. c. 17.

'Comme Marius Mercator parle d'un Rufin Preſtre Syrien de nation, le P. Garnier qui croit que c'eſt Rufin d'Aquilée, tire de là qu'il eſtoit originaire de Syrie. Mr du Pin dit qu'il eſt appellé Syrien, parcequ'il a demeuré long-temps en Syrie: [Mais nous eſperons montrer dans la ſuite qu'il eſt au moins tres probable que c'eſt un autre Rufin.]

Merc. R. p. 2. 114.

Pour la page 34. § 12.

NOTE X.

Sur le voyage de Rufin en Orient: Qu'il ne l'a point fait avec Ste Melanie.

Hier. ex Ruf. p. 204. c. 'Rufin fut batizé à Aquilée prés de trente ans avant qu'il écriviſt contre S. Jerome, [ce qu'il fit en 401, comme on le verra dans la ſuite. Ainſi il faut qu'il ait eſté batizé en 371 ou 372.] 'Saint Jerome dit en effet dans ſon epiſtre 5.

ep. 5. p. 42. d.

qu'il ne l'avoit eſté que depuis aſſez peu de temps: *Ille modo ſe lavit, & mundus eſt &c.* [& cette epiſtre ne peut guere avoir eſté écrite qu'en 375 ou 376.

ep.41.p.214. e. S. Jerome ſut en Orient en 373,] '& quitta Rufin pour y aller. [Rufin n'avoit point quitté l'Occident juſques à ce

c.213.b. temps là.] 'Et en effet, ce fut ſeulement en Syrie que Saint Jerome apprit qu'il eſtoit en Orient. [Il ſemble neanmoins qu'il y ſoit venu peu de temps aprés ce

In Ruf.l.3.c. 3.p.433.d. Saint,] 'qui dit qu'il y avoit paſſé trente ans. [Car quoiqu'il ne puiſſe pas y avoir eſté ſi long-temps, cela nous oblige neanmoins à ne nous en eloigner que le moins que nous pouvons.] Rufin meſme écrivant au Pape Anaſtaſe [en 400 ou

Ruf. ad Am. p.207.b. 401,] 'dit qu'il avoit eſté prés de trente ans abſent de ſes proches: [& il ſeroit difficile d'entendre ces trente ans du temps qu'il pouvoit avoit quitté Concorde pour ſe retirer à Aquilée qui en eſtoit proche. Ainſi juſqu'à ce que nous ayons plus de lumiere ſur ce point, nous ſuppoſerons qu'il alla en Orient dés l'an 374.]

Bar.372.§ 32. 'Baronius a cru qu'il eſtoit venu en Egypte, & enſuite en Paleſtine avec Melanie l'ayeule, à laquelle il veut qu'il ait toujours tenu compagnie. Il ſe fonde pour cela ſur S. Jerome, ſur S. Paulin, & ſur Pallade. [Mais il y a bien de l'apparence que Melanie eſtoit en Egypte

Lauſ.c.118. p.1033.a. dés l'an 366. *V. ſon titre.*] 'Auſſi Pallade dit ſeulement qu'il vivoit avec elle à Jeruſalem. Et meſme quoiqu'il diſe aſſez poſitivement qu'il y demeura avec elle durant les 27 ans qu'il écrit qu'elle paſſa dans cette ville, 'on ne ſe croit pas

Vit.P.p.444. a|Vall. obligé de prendre ſes termes à la rigueur. 'S. Paulin appelle Rufin le compagnon de Sainte Melanie dans la vie

Paul.ep.9.p. 215. ſpirituelle: 'Mais on ne croit pas que

Vit.P.p.444. a. cela ſignifie autre choſe que ce que dit Pallade, qu'il vivoit avec elle à Jeruſalem. 'Pour S. Jerome, il mande à Flo-

Hier.ep.5.p. 52.d. rent qu'on luy avoit dit que Rufin eſtoit venu d'Egypte à Jeruſalem avec Sainte Melanie. 'ce que Roſweide a pris pour une preuve certaine qu'ils avoient fait ce voyage enſemble. Il n'a pas cru neanmoins qu'on ne puſt rien inferer pour les autres, [& on le peut encore moins pour celui là,] 'puiſque S. Jerome témoigne que Florent luy avoit mandé en luy répondant que Rufin n'eſtoit pas encore venu. Que ſi Melanie vint alors effectivement en Paleſtine, cette lettre peut eſtre miſe ſur l'an 376, avant laquelle nous ne voyons pas qu'elle y ſoit venüe. 'Et puiſque Rufin venu en Egypte [en 374, comme nous croyons,] y demeura alors ſix ans, [ce qui nous mene au moins juſqu'en 379, nous ne voyons pas non plus qu'on puiſſe dire qu'il ſoit venu d'Egypte à Jeruſalem avec Melanie.]

Vit.P.p.440. b.

Hier.ep.6.p. 53.a.

ex Ruf.l.2.p. 223.b.

NOTE XI.

Pour la page 37. § 14.

Sur l'hiſtoire de Saint Martinien.

'L'auteur de la vie de S. Martinien, dit avoir connu ce Saint. [Ainſi ſi ce n'eſt pas une ſuppoſition, comme cela n'eſt pas extraordinaire parmi les Grecs, il eſt difficile de ne pas recevoir tout ce qu'il raporte. Il faut neanmoins avouer qu'il y a des choſes difficiles à croire, & qui ſentent aſſez l'air de Metaphraſte,] 'ſurtout le miracle des daufins. [Le ſtyle meſme ne ſemble pas avoir toute la ſimplicité & la ſainteté d'une hiſtoire originale.].

Boll.13.feb. p.666.c.

p.670.§ 16.

'Sainte Paule y eſt appellée Vierge; 'ce qui eſt une fauſſeté certaine, mais qui peut paroiſtre pardonnable; [ſi] l'on ne veut dire que ce n'eſt pas la grande Paule, mais ſa petite-fille née vers l'an 398, & qui apparemment gouverna le monaſtere de la grande Paule, ou dés l'an 419, aprés la mort de Saint Euſtoquie, ou quelque temps aprés, lorſqu'elle fut plus âgée. Mais en ce cas il faudra mettre S. Martinien vers l'an 440, & avouer que ce n'eſt pas celui que Saint Jerome ſouhaitoit de voir vers 376: au lieu que ſi c'eſt le meſme,] '& que ſon hiſtoire

§ 11.

p.667.§ 3.

p.667.b.

parle de la grande Paule, comme le croit Bollandus, [a] il doit eſtre mort vers
p.666.c. l'an 400, [ſelon les dates qu'on a marquées dans le texte.]

p.669.b. [a] Il paroiſt par cette hiſtoire que la femme qui tenta S. Martinien ſur la montagne auprés de Ceſarée, fut de là à Bethléem en un jour. [Cependant il ſemble que S. Paul n'ait fait à cheval le chemin de Jeruſalem à Ceſarée qu'en plus de deux jours, *v. la note 54. ſur S. Paul*; & il y a des cartes qui mettent Bethléem encore plus loin de Ceſarée que Jeruſalem. Mais S. Paul peut bien n'avoir eſté qu'un jour & une nuit, accompagné durant une partie du chemin par une cohorte d'infanterie: & on prit ſans doute quelque temps pour ſe repoſer. D'ailleurs la montagne où eſtoit S. Martinien, pouvoit bien s'avancer de quelques lieuës vers Jeruſalem: & les gents de pié ont ſouvent des chemins plus courts que ceux par où l'on fait marcher les troupes.]

p.670.f. [a] Les 164 villes où l'on dit que le Saint fut dans les deux dernieres années de ſa vie, [eſt quelque choſe d'aſſez bizarre.]

Pour la page 49. § 18.

NOTE XII.

Sur la confeſſion de foy donnée par Saint Jerome à Cyrille.

Hier. ep. 77. p. 515. b. [a] S. Jerome dit [en 377 ou 378, comme nous croyons,] qu'il avoit declaré ſa foy par écrit à Saint Cyrille, [ſans rien ajouter d'où nous puiſſions apprendre
Blond. p. 211. ce que c'eſtoit que ce Cyrille.] [a] Blondel ſuppoſe que c'eſt l'Eveſque de Jeruſalem, [qui eſtant alors depoſſedé de ſon ſiege, pouvoit bien eſtre dans les deſerts de Syrie: Mais je ne voy pas qu'il y ait lieu d'en rien aſſurer, quand ce ne ſeroit que parceque S. Cyrille eſtoit certainement dans la communion de S. Melece. Mais il eſt encore plus difficile de croire que Saint Jerome aprés l'avoir traité de Saint, euſt voulu en parler deux ou trois ans aprés, comme il fait dans ſa chronique.]

[a] Nous avons parmi les œuvres attribuées à Saint Jerome, une expoſition de la foy adreſſée à Cyrille. Mais il ſeroit difficile de croire que ce ſoit celle de Saint Jerome. Car elle eſt plutoſt d'un docteur qui inſtruit les autres, que d'un laique qui rend raiſon de ſa croyance. La diſtinction des perſonnes y eſt bien établie: mais il n'y a pas un mot de la queſtion des hypoſtaſes. Je ne voy point non plus qu'il y ait rien de formel contre l'hereſie d'Apollinaire. Il ſemble auſſi que ce ſoit une traduction du grec. Neanmoins ſi d'autres n'y trouvent de nouvelles difficultez, celles-ci peuvent ſuffire pour douter de cette piece, [& non ce me ſemble pour la rejetter abſolument.] [a] M.r du Pin la regarde comme certainement ſuppoſée par quelque moderne, comme il paroiſt, dit-il, par la maniere dont les myſteres y ſont expliquez.

Hier. tal. t. 4. p. 39.

Du Pin, t. 3. p. 449.

NOTE XIII.

Pour la page 50. § 18.

Sur la vie de S. Paul ermite.

Il ſemble qu'il faut mettre la vie de S. Paul ermite entre [les ouvrages que
Hier. ep. 14. p. 32. c. S. Jerome dit qu'il compoſa dans le deſert, [a] puiſqu'il la cite dans ſa chronique,
an. 376 [faite, comme nous verrons, l'an 380 au pluſtard.] [a] Il y parle neanmoins de ce
v. Paul. p. 218. qu'il a vu dans le deſert de Syrie, comme d'une choſe paſſée, & ſans dire qu'il y fuſt encore. Mais outre que les ſolitaires dont il parle, [pouvoient eſtre morts, il y a des manuſcrits qui au lieu de *vixit* & *ſuſtentabatur*, ont *vivit* & *ſuſtentatur*. Que s'il ne marque point qu'il fuſt encore dans ce deſert, je ne voy rien auſſi qui oblige à dire qu'il n'y fuſt plus; *in ea remi parte quæ juxta Syriam Saracenis jungitur vidiſſe me &c.* Que ſi on lit *vidiſſe me & videre*, comme le porte un manuſcrit de Beauvais, il y eſtoit alors certainement. Quand il ne l'auroit pas faite dans le deſert, il faudroit toujours dire qu'il l'écrivit avant

l'an

l'an 380, & ainſi immediatement aprés qu'il en fut ſorti en 378. 'Il met cet ouvrage dans ſon catalogue le premier de tous ceux qu'il a faits, & meſme avant la lettre à Heliodore. 'La lettre meſme par laquelle il l'envoie à Paul de Concorde, [paroiſt écrite d'Orient, c'eſt à dire de Syrie, & ainſi avant qu'il allaſt à Conſtantinople en 380 ou 381 au pluſtard,] puiſqu'il y promet à Paul des marchandiſes de l'Orient. Et il eſt encore plus certain que c'eſtoit avant que de faire ſa chronique, ſi nous voulons qu'Aurele Victor qu'il demande à Paul de Concorde, ſoit un ['des hiſtoriens Latins] ſur leſquels il dit avoir fait ſa chronique, [comme cela eſt tout à fait probable;] puiſqu'il le demande pour en tirer la connoiſſance des perſecutions, c'eſt à dire des Princes ſous qui elles ſont arrivées.]

v. Hil c. 35. p. 303. d.

ep. 21. p. 133. b.

chr. p. 4.

ep. 21. p. 133. b.

NOTE XIV.

Pour la page 50. § 18.

Sur l'ouvrage contre les Luciferiens.

[Nous marquons dans le texte les raiſons qui nous portent à mettre l'écrit contre les Luciferiens avant l'an 380, & avant que S. Jerome fiſt ſa chronique. Je ne ſçay ſi l'on y pourroit oppoſer qu'il louë Lucifer & ſes partiſans dans ſa chronique ſur l'an 370, ſans les deſapprouver en rien; ce qui eſtant d'ailleurs aſſez ſurprenant, le ſera ſans doute encore davantage s'il avoit déja écrit contre ce parti ſchiſmatique.] Car quoique dans cet ouvrage il parle de Lucifer avec beaucoup de reſerve, c'eſt cependant en condannant ce qu'il avoit fait. [Je penſe neanmoins que les raiſons contraires doivent l'emporter.] 'Baronius met ce traité dans le temps que Saint Jerome eſtoit à Rome; & M.r du Pin le ſuit. [Mais je ne voy point qu'ils alleguent rien pour appuyer leur ſentiment.] 'Pearſon croit qu'il eſt fait vers l'an 380, [ce qui s'eloigne peu de nous.]

in Luc. 7. p. 149. d.

Bar. 380. § 36. Du Pin, p. 370.

Pearſ. poſt. p. 313.

NOTE XV.

Pour la page 52. § 19.

Que c'eſt Paulin d'Antioche qui a ordonné S. Jerome.

'S. Jerome dit [vers l'an 396,] qu'il a eſté fait Preſtre par Paulin de ſainte memoire, [ſans marquer d'où ce Paulin eſtoit Eveſque. Ainſi on pourroit peut-eſtre douter ſi c'eſt veritablement celui d'Antioche, comme tout le monde le ſuppoſe. Mais l'amour que S. Jerome témoigne partout pour ce Prelat, juſqu'à paroiſtre peu equitable à ſes adverſaires, ſuffit pour nous donner lieu de le croire; & il ſemble meſme l'avoir voulu marquer, lorſqu'il dit qu'il avoit quitté Antioche pour pleurer dans la ſolitude de la campagne les pechez de ſa jeuneſſe. [Car je ne voy pas pourquoi il marqueroit Antioche, où nous n'avons pas de preuve qu'il ait jamais demeuré long-temps, plutoſt que Conſtantinople dont il parle au meſme endroit, ou Aquilée ou Rome, ſi ce n'eſt parceque c'eſtoit le lieu de ſon ordination. Et cela eſt fort conforme à tout ſon raiſonnement.]

Hier. ep. 61. c. 16. p. 181. a.

p. 180. d.

'Baronius ſe ſert fort bien de ce paſſage pour montrer que ceux qui veulent qu'il ait eſté Cardinal de Rome, [en quelque ſens qu'on prenne ce terme,] avancent une choſe qui non ſeulement n'a aucun fondement, mais qui eſt abſolument ruinée par ce Saint meſme. [Il n'eſt pas beſoin de nous arreſter davantage à cette imagination.]

Bar. 378. § 72. 382. § 23. 26.

NOTE XVI.

Pour la page 52. § 19.

Quand il a eſté à Conſtantinople.

'S. Jerome dit qu'il a demeuré à Conſtantinople avec S. Gregoire de Nazianze qui en eſtoit alors Eveſque. [C'eſtoit donc en 381, puiſqu'à proprement parler, Saint Gregoire n'a eſté Eveſque de Conſtantinople que durant quelques ſemaines, au prin-temps de l'an 381. Et il n'y a rien en effet qui nous empeſche de

Hier. in tt. 6. p. 28. b.

croire que S. Jerome ait eſté en cette année là à Conſtantinople. Mais ce paſſage ne ſuffit pas neanmoins pour nous en aſſurer abſolument, puiſque S. Jerome a toujours pu conſiderer S. Gregoire comme Eveſque de Conſtantinople, depuis qu'il y fut venu gouverner l'Egliſe, au commencement de 379, & encore plus depuis le 26 novembre 380, que Theodoſe le mit en poſſeſſion des baſiliques.]

Pour la page 513 § 20.

NOTE XVII.

Qu'il a fait ſa chronique vers l'an 380

[On ne peut pas dire que S. Jerome ait fait ſa chronique pluſtard qu'en 380 ou 381,] 'puiſqu'il la cite déja dans ſon écrit ſur le 6.e chapitre d'Iſaie,' fait lorſqu'il eſtoit à Conſtantinople avec Saint Gregoire de Nazianze, [en 381 au pluſtard. On ne peut pas dire auſſi que ç'ait eſté beaucoup auparavant, puiſque non ſeulement ſa continuation va juſques à la mort de Valens, arrivée le 9.e d'aouſt 378, mais qu'elle marque le dernier rétabliſſement de S. Cyrille de Jeruſalem, [qui ne ſe fit qu'aprés cette mort.] *V. S. Cyrille*. 'Il y parle auſſi de la conduite dont S. Pierre d'Alexandrie uſa envers les heretiques depuis la mort du meſme Prince.

Hier. ep. 142. t. 3. p. 115. a. n. 11. c. 6. p. 26. b.

chr. an. 348.

an. 373.

p. 6.

'Dans l'epiſtre qui ſert comme de preface à ſa traduction, il dit qu'il avoit deſſein de faire une hiſtoire plus ample de ce qui reſtoit du regne de Gratien & de celui de Theodoſe; ce qu'il n'avoit encore pu faire, parceque les barbares tenoient tout le pays, & qu'ainſi on n'avoit point de nouvelles bien aſſurées de ce qui ſe paſſoit. Cela marque, ce me ſemble, qu'il s'eſtoit déja paſſé un temps aſſez raiſonnable depuis la mort de Valens, & depuis l'election de Theodoſe, qui ſe fit le 19 de janvier 379. M.r de Pontac dans ſa preface en a meſme conclu qu'il n'avoit pas publié ſa chronique avant la mort de Gratien, [arrivée en 383, en quoy neanmoins nous ne pouvons pas le ſuivre.

Je ne comprens pas ce que veut dire Godefroy,] 'lorſque parlant de la loy donnée par Valens en 375, pour obliger les moines à porter les armes, il ſe ſert de ces termes, *ut ex Hieronymi, ſi Deo placet, chronico.....liquet.* Et dans la ſuite il cite cet endroit de la chronique de S. Proſper, qui ſuit, dit-il, aprés la chronique de S. Jerome: à quoy il ajoute: *Nam Hieronymo id falſo tribuitur*. [Veut-il dire que tout ce qui eſt aprés la chronique d'Euſebe traduite par S. Jerome, eſt de Saint Proſper, & non de S. Jerome? Ou ne conteſte-t-il que l'endroit particulier dont nous parlons, qui eſt dans l'edition de Scaliger, p. 187] '& dans celle de Pontac, qui le cite de divers manuſcrits, & ne dit point qu'il y en ait aucun où il manque? [Quoy qu'il en ſoit, Godefroy n'appuyant ſon ſentiment d'aucune raiſon, nous ne ſommes point obligez d'y avoir un ſi grand égard.]

Cod. Th. t. 4. p. 412. a.

p. 413. t.

Euſ. ch. n. p. 747. c.

NOTE XVIII.

Pour la page 55. § 21.

Sur ſon epiſtre 143.

[Nous croyons que ce qu'on appelle dans S. Jerome l'epiſtre 143 à Damaſe, & qui a plus l'air d'un traité que d'une lettre, eſt la ſuite du traité ſur les Seraphins, dont on a fait auſſi une lettre 142 à Damaſe. Nous le croyons, dis-je,] 'parceque S. Jerome en finiſſant la 142, ſemble témoigner avoir deſſein d'expliquer dans une diſſertation ſeparée, ou plutoſt dans une ſeconde partie, ce qui reſtoit de cet endroit d'Iſaie: [Et c'eſt ce qu'il fait en quelque ſorte dans le 143. Marianus Victorius paroiſt en effet avoir pris celle-ci pour une dependance & une ſuite de l'autre:] '& Sixte de Sienne pretend meſme qu'on a eu tort de les diviſer.

Hier. ep. 142. p. 122. a.

Sixt. l. 4. p. 163. a. b.

[Il n'eſt pas neanmoins tout à fait neceſſaire de les unir, puiſque la 143,

n'eſt qu'une explication plus ample de ce qui eſt déja expliqué dans la fin de la premiere; ſi l'on ne veut dire que ce n'eſt qu'un commencement, & qu'elle n'a pas eſté achevée: d'où pourra venir] que S. Jerome ne nous renvoie qu'à un livre qu'il avoit fait ſur la viſion d'Iſaie, & non à deux: *Ad illum libellum &c.* [Il faudroit meſme reconnoiſtre qu'elle a eſté faite avant la 142, ſi nous voulions lire] *diſputabimus*, comme portent diverſes editions, dans l'endroit où le refus de Moyſe eſt comparé à la promptitude d'Iſaie, 'puiſque 'cela eſt traité aſſez amplement dans la premiere. [Mais je croy qu'il y faut lire *diſputavimus*. Baronius ſepare tellement ces deux pieces,] 'qu'aprés avoir mis l'epiſtre 142 ſur l'an 379, parcequ'elle eſt faite à Conſtantinople, 'il met ſur l'an 382, que le Saint eſtant à Rome, fit à la priere de Damaſe une addition à ſon traité des Seraphins, [ce qu'on ne peut raporter qu'à l'epiſtre 143. Nous ne voyons pas cependant qu'il ait de preuve qu'elle ait eſté faite à Rome. Car ſi elle eſt adreſſée à Damaſe, ſelon le titre, la 142 l'eſt de meſme.] 'Je croy plutoſt qu'il s'eſt fondé pour cela ſur ce que S. Jerome joint enſemble ce qu'il avoit écrit ſur les Seraphins & ſur l'*Hoſanna*, [dont le dernier, comme nous le reconnoiſſons avec Baronius, a eſté fait à Rome; mais cela ne prouve rien pour l'autre, ſi l'on ne pretend que ce ſoit un meſme ouvrage.] 'Or Baronius en parle comme de deux ouvrages differens: [Et il faut bien le faire, puiſque ce ſont deux ſujets qui n'ont rien de commun, & que Saint Jerome ne les lie en aucune maniere.] La lettre de Damaſe qui prie S. Jerome de luy expliquer le mot d'*Hoſanna*, ne parle point dutout des Seraphins.

[Puis donc que cet ouvrage ſur les Seraphins, eſt une piece particuliere toute detachée de l'epiſtre 145, où il traite de l'*Hoſanna*, il eſt raiſonnable de croire que c'eſt un ouvrage aſſez long que S. Jerome cite en divers endroits, qui contient beaucoup de choſes conſiderables, & qui parle amplement des Seraphins, & à deſſein; en un mot, que c'eſt l'epiſtre 142 faite à Conſtantinople, plutoſt que la 143 qui ne parle que peu des Seraphins', qui eſt fort courte en comparaiſon de l'autre, & où il y a peu de choſes remarquables.]

Hier. in Iſ. 6. p. 71. b.

ep. 143. p. 122. d.

ep. 142. p. 120. c.

Bar. 379. § 19.

382. § 17.

Hier. v. ill. c. 135. p. 304. c.

Bar. 382. § 27.

Hier. ep. 144. p. 123. a.

NOTE XIX.

*Pour la page 55. § 21.

Si l'epiſtre 142 eſt une lettre adreſſée à Damaſe.

'Comme S. Jerome dit qu'il compoſa à la priere de ſes amis, ſon traité ſur les Seraphins, 'marqué dans ſes ouvrages comme la 142.e de ſes epiſtres, & adreſſé à Damaſe; 'Baronius dit que le principal de ſes amis, par l'ordre deſquels il entreprit cet écrit, fut le Pape Damaſe à qui il l'adreſſa. [Cependant ce traité, non plus que le ſuivant dont nous venons de parler, n'ont aucune forme de lettres. Ils paroiſſent des écrits volans;] ('& le Saint en parle de cette ſorte, *ſubitum dictaſſe tractatum*,) plutoſt que des lettres à envoyer de bien loin à un ami le plus familier; bien moins à un Eveſque de Rome, avec lequel nous ne voyons pas que S. Jerome euſt eu juſques alors aucune familiarité.

[Si donc on ne veut pas dire que les copiſtes ont mis à ces deux pieces le titre de celles qui les ſuivent, parcequ'il n'y en avoit point dutout, on peut juger que Saint Jerome les adreſſa à Damaſe depuis qu'il fut à Rome; c'eſt à dire qu'il les luy envoya pour les lire,] 'comme il dit qu'il luy avoit envoyé d'autres pieces qu'il avoit faites autrefois. [Il eſtoit d'autant plus aiſé de ſe perſuader que ces écrits eſtoient adreſſez à Damaſe,]'que dans ſon catalogue, il dit qu'il a écrit ſur les Seraphins & l'Hoſanna, comme ſi ce n'eſtoit qu'une meſme piece. 'Et comme ſon écrit ſur l'Hoſanna eſt adreſſé à Damaſe, qui le luy

Hier. in Iſ. 6. p. 28. b.

ep. 140. p. 115 d.

Bar. 379. § 19.

Hier. in Iſ. 6. p. 28. b.

p. 32. c.

v. ill. c. 135. p. 304. a.

ep. 144. 145 p 123. a.

avoit demandé, [il eſtoit aiſé de croire la meſme choſe du traité des Seraphins, & meſme de le prendre pour un meſme ouvrage, ce qui neanmoins ne ſe peut; l'un eſtant fait à Rome, & l'autre à Conſtantinople.] 'Sixte de Sienne ſoûtient que ce traité n'a jamais eſté adreſſé à Damaſe.

Sixt.l.4.p.365. a.d.

Pour la page 57. § 22.

NOTE XX.

Sur une diſpute de S. Jerome avec les Apollinariſtes.

[L'hiſtoire que nous raportons dans le texte aprés Rufin, ſur ce qui ſe paſſa à Rome, entre S. Jerome & les Apollinariſtes, n'a rien qui puiſſe faire aucun tort à Saint Jerome. Mais comme Rufin s'en ſervoit pour montrer que les erreurs qui eſtoient dans Origene, pouvoient bien n'eſtre pas de luy, & que S. Jerome s'eſtoit alors declaré contre Rufin & contre Origene, il taſche autant qu'il peut, dit Marianus, d'infirmer ce témoignage,] '& le traite de folie & de petit conte, qui n'eſtoit bon que pour la table, & qui ne devoit pas eſtre allegué dans une diſpute ſerieuſe & importante. Avec tout cela, il ne dit jamais que cela fuſt faux, & moins encore que ce fuſt Rufin qui l'euſt inventé. Et en effet, il eſt difficile de croire que Rufin euſt ſuppoſé une hiſtoire ſi circonſtanciée, & qu'une infinité de perſonnes euſſent pu convaincre de menſonge; [ce qui luy euſt fait beaucoup plus de tort, que la verité de cette hiſtoire ne pouvoit luy eſtre avantageuſe, quand elle euſt eſté reconnuë de tout le monde.]

Hier.in Ruf. l.2.c.6.p.222. c.

Bar.373.§ 22.

'Avec cela, il faut remarquer que Rufin ne nomme point Saint Jerome dans cette hiſtoire; & ne l'y deſigne pas meſme beaucoup, puiſque S. Jerome n'eſtoit pas le ſeul Preſtre eloquent à qui Damaſe euſt donné le ſoin d'écrire pour luy: & Baronius pretend meſme que c'en eſtoit un autre. 'S. Jerome ne peut donc guere avouer, comme il fait, que c'eſtoit luy que marquoit Rufin, [ſans reconnoiſtre que cette hiſtoire eſtoit veritable.] 'Et en effet, il dit aſſez clairement que c'eſtoit de luy meſme que Rufin l'avoit appriſe, parmi les entretiens de la table, & qu'on ne pouvoit l'accuſer d'avoir inventé cette hiſtoire, qu'en ignorant la verité de la choſe, & que c'eſtoit luy qui la luy avoit dite: *Fieri enim poteſt*, dit-il, *ut etiam ſi à me verum audiſti, alius, qui hujus rei ignarus eſt, dicat à te eſſe compoſitum.* [De ſorte que quand on pourroit dire qu'elle ſeroit fauſſe, cela ne pourroit retomber que ſur S. Jerome. Mais nous ſerions bien faſchez de croire S. Jerome capable de faire de fauſſes hiſtoires. Et il ne veut apparemment dire autre choſe, ſinon que celle-ci n'eſtoit pas aſſez atteſtée pour faire foy, & pour eſtre produite dans des diſputes ſerieuſes & importantes.] 'Car pour le mot de fable, & luy [& d'autres] s'en ſervent pour des hiſtoires tres veritables.

Hier.in Ruf. l.2.c.6.p.222. c.

ep.80.p.144. c.

[Marianus Victorius dans ſes notes, reconnoiſt que c'eſtoit S. Jerome meſme qui avoit appris ce fait à Rufin.] 'Baronius qui doute en cela de la fidelité de Rufin, ſe fonde principalement ſur ce que le terme d'*Homo Dominicus*, eſtoit plutoſt employé par les Apollinariſtes, que contre eux. [Cela paroiſt aſſez veritable, mais il faudroit ſavoir la choſe plus en detail pour en bien juger: Et S. Jerome ne ſe ſert point de cette raiſon pour conteſter ſon hiſtoire.]

Bar.373.§ 21.

NOTE XXI.

Pour la page 62. § 24.

Le temps de l'epiſtre à Sunie incertain.

[Je ne voy rien qui marque en quel temps] 'S. Jerome a fait ſon epiſtre 135 pour répondre aux queſtions d'Avite, & à celle que Sunie & Fretelle luy avoient faites par le Preſtre Firme. 'Il écrivit à Geroncie vers l'an 402, à la ſollicitation d'un Avite. 'Vers 408 il écrivit la lettre 59 pour un Avite qui eſtoit venu

Hier ep.135. p.79.b.c.

ep.9.p.73.b.

ep.59.p.149. b.

Bar.415.§ 2. d'Eſpagne à Jeruſalem. 'Il y avoit encore un Avite Preſtre d'Eſpagne à Jeruſalem
Aug.ep.28.p. 71.b. en 415. 'Pour Firme, S. Jerome écrivit à S. Auguſtin vers 405, par une perſonne de ce nom qui venoit d'Afrique.
ep.30.p.46.a. b. 'Il envoya à Ravenne & en Afrique le Preſtre Firme vers l'an 415. [Mais je ne voy point qu'on puiſſe tirer aucune lumiere de tout cela. Ainſi tout ce qu'on peut dire de certain pour le temps de
Hier.ep.135. p.92 c.93.b. 94.d. l'epiſtre à Sunie,] 'c'eſt que S. Jerome ne l'écrivit qu'aprés avoir traduit les Pſeaumes ſur l'hebreu, ce qu'il fit vers l'an 402.

Pour la page 22.§ 24.

NOTE XXII.

Des commentaires du Saint ſur les Pſeaumes.

Hier.in Ruf. l.1.c.5.p.203. b. 'Avant que Saint Jerome traduiſiſt les Pſeaumes ſur l'hebreu, il les avoit expliquez [ou tout ou en partie] par quelques petits commentaires. Il le marque
ep.139.p.103. a. particulierement du ſecond. 'Il renvoie encore à l'explication qu'il avoit faite du
ep.140.p.105. b. 12, '& du 41.e [a] Le commentaire ſur les
a Greg.l.3.p. 368. pſeaumes de la penitence, qui eſt parmi
b pſ.50.F.408. d. les œuvres [b] de Saint Gregoire le grand, mais qu'on croit plutoſt eſtre de Gregoire VII, cite l'explication de Saint Jerome ſur le 17.e verſet du pſeaume 50,
Aug.ep.111. p.198.2.d. '& S. Auguſtin celle qu'il avoit faite ſur
c Caſſ.inf.c. 9.p. le pſeaume 93. [c] Caſſiodore dit auſſi qu'il avoit expliqué quelques pſeaumes; [ce que l'on peut raporter tant à ceux-ci qu'aux 44, 89 & 126, qu'il a expliquez à part en faveur de diverſes perſonnes.

Hier.t.1.p. 304.c. 'Dans ſes hommes illuſtres, il conte entre ſes ouvrages ſept traitez ou homelies, *tractatus*, ſur autant de pſeaumes
Du Pin,t.1.p. 422. depuis le 10 juſqu'au 16: 'ce que M.r du Pin met entre les commentaires qu'il a compoſez.] Mais comme on ne voit point qu'il ait jamais fait d'homelies, ni qu'il en ait eu à faire, je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point plutoſt des homelies d'Origene qu'il auroit traduites, de meſme que les 39 homelies ſur S. Luc qu'il met immediatement auparavant, ſans nous avertir non plus qu'il les euſt traduites d'Origene. Nous n'avons point ces homelies, ni dans les œuvres d'Origene, ni dans les ſiennes.

Hier.in If. 63.p.236.b. 'S. Jerome témoigne outre cela dans ſon commentaire ſur Iſaie, qu'il avoit
in Jer.p.260. a. deſſein, ſi Dieu luy en donnoit le loiſir, d'expliquer les pſeaumes 8 & 83. 'Il promet de la meſme maniere ſur Jeremie, l'explication du pſeaume 23. [Il paroiſt aſſez par là qu'il n'avoit point donné juſqu'alors de commentaire general ſur tous les Pſeaumes; & on n'a pas lieu de croire qu'il l'ait fait depuis, n'ayant pas meſme apparemment eu le loiſir d'achever Jeremie, d'où vient que Caſſiodore ne luy en attribuë point, mais ſeulement à S. Auguſtin. Il ſemble meſme que ces petits commentaires dont il parle à l'occaſion du douziéme pſeaume, fuſſent peu de choſe, puiſqu'il ne les met point dans ſon catalogue.] 'Car il les avoit
in Ruf.l.1.c. 5.p.203.b. deja faits & meſme long-temps auparavant, puiſqu'il appelle ce qu'il en cite, ſon ancienne explication, en la comparant à ſa traduction ſur l'hebreu, 'marv.ill.c.134.p. 103.b. quée en 392 dans ſon catalogue.

[Nous avons neanmoins aujourd'hui un commentaire qu'on luy attribuë ſur tous les Pſeaumes:] '& l'on y trouve ce
pſ.2.50.p.c. 8.p.5.a|75.b| 138.d. que S. Auguſtin & S. Gregoire VII. citent de luy ſur les Pſeaumes, avec une partie de ce qu'il cite luy meſme. [Mais on n'y trouve point] 'ce qu'il cite de
ep.139.140.p. 103.a|105.b. l'explication du 12.e pſeaume & du 41. 'De plus, S. Eucher y eſt cité quoique
pſ.16.p.21.c. poſterieur à S. Jerome.

[Il faudroit voir ſi l'on y trouve] 'ce
in Hab.3.p. 196.d. qu'il dit, qu'il avoit parlé plus amplement du dixpſalme dans le Pſautier, '& qu'il avoit dit dans les pſeaumes,
in Matt.pr.p. 289.b. que ceux qui n'avoient point de nom eſtoient faits par les auteurs marquez dans le titre des precedents. 'Il eſt dit
pſ.108.p.465. b. dans ce commentaire qu'il y avoit 400 ans que Jeruſalem eſtoit ruinée; [ce qui n'eſtoit vray que vers l'an 470 de J.C.

ep.29.p.70.c. Il faut pourtant avouer] 'que S. Jerome meſme dans un endroit aſſez ſemblable à celui-ci, conte prés de 400 ans.

Du Pin.t.3.p. 414. 'Mais on trouve tant d'autres choſes dans ce commentaire ſur les Pſeaumes, ou differentes de S. Jerome, ou indignes de luy, ou meſme contraire à ſes ſentimens, comme on le peut voir dans M.r du Pin, 'que ceux qui luy ſont les plus favorables, & qui croient qu'il eſt veritablement de S. Jerome, comme Bellarmin, croient en meſme temps qu'il a eſté alteré long-temps depuis luy par quelqu'un qui y a ajouté beaucoup de choſes tirées de S. Hilaire, de S. Ambroiſe, de S. Auguſtin, de S. Eucher & de S. Jerome meſme. 'Sixte de Sienne dit poſitivement qu'il n'eſt point de Saint Jerome, mais de quelque moine qui parloit à d'autres, & qui faiſoit une rapſodie de divers auteurs, & particulierement de Saint Jerome, d'où vient qu'on y trouve les paſſages citez de luy.

Bell.p.148. 149.

Sixt.l.4.p. 307.308.

p.308.r.a. 'Il ajoute ſeulement qu'il y en a qui croient que c'eſt de S. Jerome, mais mélé d'une infinité de niaiſeries par quelque impoſteur. [Il y a à la teſte une preface qui a quelque choſe de l'air de S. Jerome, & quelque choſe auſſi qui n'en eſt pas : Et comme nous venons de dire, il eſt bien difficile de croire que S. Jerome ait jamais fait aucun commentaire general ſur tous les Pſeaumes.]

NOTE XXIII.

Pour la page 24.l 25.

Si la vie de S. Hilarion eſt adreſſée à Sainte Aſelle.

Vit.P.p.75.2. 'Il y a des editions de la vie de Saint Hilarion, où on lit ces paroles à la teſte. *In ſanctis orationibus tuis memento mei, decus ac dignitas virginum, Nonna Aſella*; '& à la fin de la preface, *Opto ut in Chriſto permaneas & memor in orationibus tuis ſis mei, & Virgo ſacratiſſima.* [Neanmoins ces paroles ne ſe liſent pas dans S. Jerome; & on ne voit pas qu'il ait jamais donné à perſonne le titre de Nonne,] 'quoiqu'il marque qu'on le donnoit à Rome aux veuves par honneur; '& Roſweide dit qu'il le faut mettre en un endroit au lieu de *Dominam*.

Hier.ep.22.p. 119.a.

ep.99.p.363. d

Vit.P.p.1031. a.

NOTE XXIV.

Pour la page 67. l 27.

Cereal oncle de Gallus, diſtingué de Cereal oncle de Valentinien II.

'Baronius croit que Cereal frere de Juſtine, & oncle maternel de Valentinien II, eſt le meſme que Cereal qui fut Conſul en 358, aprés avoir eſté Prefet de Rome. 'Ce Cereal Conſul & Prefet eſtoit frere de Galla mere de Gallus Ceſar. [Ainſi il aura eſté oncle de deux Princes,] l'un mort en 354, à l'âge de 29 ans, [& l'autre né vers 371. Il eſt pour le moins auſſi croyable que ce ſont deux perſonnes toutes differentes: Et ce qui les diſtingue encore,] 'c'eſt que l'oncle de Gallus avoit pour frere Rufin, qui fut comme luy Conſul & Prefet, & apparemment n'en avoit point d'autre: '& le frere de Juſtine eſtoit frere de Conſtantien. [Je croy qu'on peut dire meſme que la choſe eſt tout à fait hors de doute,] puiſque ce Conſtantien mourut en 369, avec la ſimple qualité de Tribun de l'écurie *Tribunus ſtabuli*, [d'où ſont depuis venus des charges de Grand-Ecuyer & de Connétable, mais avec un bien plus grand pouvoir.] 'Et Cereal ſon frere n'avoit encore que la meſme charge en 375, lorſque Valentinien I. ſon beaufrere mourut; [ſans que nous trouvions qu'il ait depuis eſté élevé à de plus grandes. Mais au moins ſon nom ne ſe lit point parmi les Conſuls.

Bar.375.§ 7.

Amm.l.14.p. 31.a.

a.

l.21.p.368.c.

l.30.p.420.c.

Supposé la diſtinction des deux Cereals, il n'y a pas à douter que l'ancien ne ſoit] 'ce Conſul ſorti d'une famille tres noble, & déja fort âgé, qui rechercha S.te Marcelle en mariage, comme nous le liſons dans S. Jerome. 'Un autre auteur dit qu'il eſtoit allié à la maiſon imperiale; 'ce qui à fait croire à Bollandus, que c'eſtoit plutoſt l'oncle de Valen-

Hier.ep.16.p. 117.b.

Falſ.4.p.31.b.

Boll.31 jan. p.1107.e.

tinien II, [n'ayant pas remarqué que l'autre avoit auſſi le meſme honneur.]

Pour la page 68. lig. 13. 5 27.

NOTE XXV.

Quand Sainte Marcelle a fait profeſſion de la vie monaſtique.

Hier. ep. 16. p. 119. a.

'Si nous prenons les termes de Saint Jerome à la rigueur, il eſt difficile de ne pas dire que S.te Marcelle ait embraſſé l'état monaſtique dés devant la mort de S. Antoine, arrivée au commencement de 356, & meſme lorſque S. Athanaſe eſtoit encore à Rome, où il n'a point eſté depuis l'an 349. Cependant il y a 61 ans depuis 349, juſques en 410, auquel il eſt certain que S.te Marcelle vivoit encore. Elle aura donc vécu au moins 80 ans. Et neanmoins S. Jerome dans ſon eloge ne remarque point une vieilleſſe, que l'on peut dire extraordinaire pour une dame de qualité, & affoiblie ſans doute par ſes mortifications. Il faudroit auſſi ſelon cette ſuite, que Cereal l'euſt recherchée neuf ou dix ans avant que d'eſtre Conſul; [car il ne le fut qu'en

p. 118. c. 358,] & cependant il eſtoit déja ſi âgé, qu'il ne pouvoit plus vivre long-temps, [Ne vaudroit-il donc point mieux ne pas prendre à la rigueur le paſſage de S. Jerome, & croire que S. Athanaſe ayant fait connoiſtre à Rome la vie monaſtique, S.te Marcelle l'aima dés qu'elle fut en âge de la connoiſtre, & fut la premiere qui l'embraſſa, mais long-temps depuis, & peut-eſtre lorſque Pierre d'Alexandrie vint à Rome en 373 ou 374, & renouvella ce que S. Athanaſe y en avoit appris auparavant.]

Pour la page 70. 5 28.

NOTE XXVI.

Qu'on ne ſçait pas qui a écrit à Sainte Marcelle pour la conſoler.

Hier. falſ. 11. p. 31. b.

[Nous ne ſavons point de qui eſt] la lettre écrite à Sainte Marcelle, pour l'exhorter à ſouffrir la tribulation, & qui commence par ces mots: *Magnam humiliati noſtra fiduciam &c.* On la met parmi les œuvres de S. Jerome; mais toujours au nombre de celles qu'on ne croit point eſtre de luy; [ce que le ſtyle fait aſſez juger de celle ci.] 'Eraſme falſ. 4. p. 31. a. trouve qu'elle ne s'eloigne pas du ſtyle de Saint Paulin, [qui eſt fort doux, comme celui de cette lettre, plein de pieté, d'onction, de charité, & de paſſages de l'Ecriture.] 'Marianus Victorius en fait le Boll. 31. jan. p. 1205. 56. meſme jugement, [a] & Roſweide l'a miſe a Paul. ep. 49. dans l'edition qu'il a faite des œuvres de p. 412. ce Saint. 'Neanmoins il s'objecte dans ſes n. p. 834. notes, que Saint Paulin qui demeuroit à Nole, ne pouvoit pas dire comme avoit fait l'auteur de la lettre, qu'il fuſt eloigné de S.te Marcelle qui vivoit à Rome. Il y ſatisfait en diſant qu'il pouvoit l'écrire d'Eſpagne au commencement de ſa converſion: [Et cela eſt pourtant difficile, puiſque S. Paulin ne s'eſt converti que vers l'an 390, beaucoup d'années depuis que la pieté de S.te Marcelle eſtoit déja publique & celebre. Cependant il luy écrit comme un homme d'autorité, à une perſonne qui commençoit à ſervir Dieu: Cela ne paroiſt pas convenir à l'humilité de S. Paulin. Parlant ſi fort des richeſſes & de la grandeur humaine, il y diroit, ce ſemble, quelque choſe de luy meſme.] M.r le Brun remarque Vit. P. p. 133. c. qu'aucun manuſcrit ne la luy attribue. 'Il doute ſi pour répondre à la difficulté p. 136. a. chronologique que nous avons marquée, on ne pourroit point dire que Marcelle à qui elle eſt écrite, eſt differente de la grande. 'Mais ce qu'on y lit Hier. falſ. 4. p. qu'elle eſtoit veuve, [b] & qu'elle avoit eſté 131. a. recherchée par une perſonne alliée à la b p. 131. b. maiſon imperiale, [marque la grande Marcelle par un caractere bien particulier: & tout le reſte y convient. Ainſi il vaut mieux apparemment s'en tenir] à p. 31. a. ce que dit Eraſme, que parmi un ſi grand nombre d'écrivains qui vivoient en ce temps là, il eſt ridicule de vouloir deviner qui eſt celui qui a fait cette lettre.

Pour la page 81. § 31.

NOTE XXVII.

Que l'epiſtre 125 de S. Jerome eſt écrite de Rome.

Bar. 378. § 69. 70. 'Baronius croit que S. Jerome eſtoit à Jeruſalem en l'an 378, lorſqu'il y receut de Damaſe l'epiſtre 124, & qu'il y répondit par la 125. [Il ne ſeroit pas tombé dans cette penſée, & il auroit bien vu que ce Saint eſtoit alors ou à Rome, ou tout aupres, ſi au lieu de *heri*, & *& heri* que porte l'edition d'Eraſme, il ne liſoit *Etherio* dans ces deux lettres, ſelon l'edition de Marianus Victorius, comme le nom du Diacre par lequel Damaſe luy écrivoit. C'eſt par les manuſcrits que l'on peut juger comment il doit y avoir en cet endroit. Mais quand il y faudroit lire *Etherio*, ou plutoſt *Ætherio*; Baronius ne ſauroit encore répondre] à ce que Saint Jerome dit, qu'il travailloit alors à la traduction de Didyme. 'Car ce ne fut qu'à Rome qu'il y travailla.

Hier. ep. 125. p. 33. a.

ex Didy. t. 9. p. 397. a.

Pour la page 81. § 32.

NOTE XXVIII.

Brouillerie de Rufin, qui attribuë à Saint Jerome ce qu'il ne dit pas.

'Rufin dans ſa preface ſur le Periarchon d'Origene, avance que S. Jerome dans ſa preface ſur deux homelies du meſme auteur, promettoit de traduire les [onze] tomes d'Origene ſur les Cantiques, & beaucoup d'autres de ſes ouvrages. 'Cependant cela ne ſe trouve point dans cette preface, où S. Jerome témoigne meſme bien plutoſt qu'il n'a pas la moindre penſée de s'appliquer à ce travail, & qu'il le conſidere comme eſtant au deſſus de luy. [C'eſt ce qui nous empeſche de croire que cette preface ſoit imparfaite. Et aſſurément] lorſque Rufin la raporte dans ſes termes en un autre endroit, [il n'en auroit pas retranché un article ſi favorable pour luy. Je croy que dans ſon Periarchon il a brouillé cette preface adreſſée à Damaſe, avec] celle à Euſebe ſur les 14 homelies d'Ezechiel.

Hier. ep. 83. p. 287. b.

in Cant. t. 3. p. 476.

ex Ruf. l. 2. p. 224. c. d.

e.

NOTE XXIX.

Pour la page 94. § 39.

Quand Saint Jerome a écrit ſa lettre 22.e à Euſtoquie.

'Bleſille vivoit aſſurément encore lors que S. Jerome écrivit à S.te Euſtoquie ſa ſœur, ſon epiſtre 22.e ſur la virginité. Mais de la maniere dont il parle d'elle, [on peut juger auſſi qu'elle avoit déja embraſſé la pieté dans laquelle elle vécut les trois ou quatre derniers mois de ſa vie, & qui furent auſſi à peu prés les derniers de l'année 384, cela s'accorde fort bien] 'avec ce qu'on y voit, qu'il avoit déja écrit contre Helvide, '& avec ce que croit Baronius, comme une choſe conſtante, qu'il ne compoſa ce traité que vers la derniere année du ſejour qu'il fit à Rome. [C'eſtoit neanmoins apparemment avant la mort du Pape Damaſe, arrivée au mois d'octobre, ou plutoſt l'onzieme decembre 384, *v. Damaſe* § 19,] 'puiſqu'en nommaot ce Pape, [il n'ajoute point *beatæ memoriæ*, ni rien de ſemblable, comme on a accoutumé de faire pour ceux qui ſont morts depuis peu:] '& meſme il ſemble en un autre endroit, que Damaſe avoit vu & avoit approuvé les loüanges qu'il y donne à la chaſteté.

Hier. ep. 22. p. 138. t. 39.

p. 141. b.

Bar. 382. § 28.

Hier. ep. 22. p. 141. b.

ep. 56. t. 4. p. 109. a.

Pour la page 100. § 42.

NOTE XXX.

S'il a eu quelque part au voyage de Melanie en Orient.

'Saint Jerome joint preſque toujours Melanie & Paule dans ſa lettre 99.e, écrite en 385, lorſqu'il quitta Rome, comme ſi elles euſſent eu toutes deux alors le deſſein d'aller à Jeruſalem, & qu'elles euſſent egalement ſervi de matiere aux calomnies que l'on formoit contre luy. 'Cependant il eſt indubitable que Melanie eſtoit en Paleſtine beaucoup d'années auparavant; & en effet, il ne la ſaluë point à la fin de ſa lettre en ſaluant Sainte Paule. [On pourroit ſoupçonner que lorſque Melanie fut en Orient, Saint Jerome

Hier. t. 3. p. 163.

Bar. 385. § 15.

Jerome, qui pouvoit eſtre alors à Rome, avoit eu quelque part à ſon ſecret, & qu'on avoit publié dés ce temps là les meſmes calomnies que l'on renouvella depuis au ſujet de S.te Paule. Mais je ne ſçay ſi les paroles de S. Jerome, qu'on ne doit jamais regarder comme tout à fait exact dans ſes expreſſions, ſont aſſez formelles, & aſſez claires, pour établir une choſe de cette conſequence, que je ne voy point avoir eſté avancée par
§ 5. d'autres. 'Car quoique Baronius ſemble le dire, je croy neanmoins que ſon ſens eſt plutoſt que la retraite de Paule faiſant reſſouvenir de celle de Melanie, on en fut plus animé contre S. Jerome. Il ſe peut bien faire meſme que le voyage de Melanie euſt fait dire les meſmes choſes que celui de S.te Paule: mais il eſt difficile que ce fuſt contre Saint Jerome, s'il n'eſt né que vers l'an 343. Car Melanie eſtant allée en Orient dés 366, comme nous croyons, il n'avoit alors que 23 ans, & n'avoit peut-eſtre point encore d'autre occupation que l'étude des lettres humaines.

Pour la page 213. § 47.

NOTE XXXI.

Sur ſon epiſtre 18.

Hier ep. 18. p. 130. l. 32. 'Aprés que S. Jerome à fait dans ſon epiſtre 18, deux deſcriptions oppoſées de la vie des villes, & de celle de la campagne, ce qui fait preſque toute la
p. 130. c. d. lettre; 'on trouve un eloge de la demeure de Bethléem, mais aſſez mal lié avec le reſte; [& ce qui peut encore faire croire davantage qu'on l'a ajouté
ep. 17. p. 126. 127. ici, c'eſt que] 'c'eſt mot à mot celui qui eſt dans la lettre precedente.

ep. 18. p. 129. a. 'Eraſme croit que cette 18e, eſt auſſi bien que l'autre, pour inviter Sainte Marcelle à quitter Rome, afin de venir demeurer à Bethléem. [Cependant à en juger par le commencement de la lettre, je croirois aiſément que Saint Jerome l'écrivit à Rome.]

a 2 Ruf. l. 2. p. 424 d. 'Rufin cite cette lettre; & quoique dans l'edition de Baſle en l'an 1565, on y liſe *de epiſtola ad Marcellum*, [il y a toute apparence qu'il faut lire *ad Marcellam*, puiſqu'auſſitoſt aprés Rufin cite un endroit, *ex aliâ epiſtolâ ad Marcellam*.

NOTE XXXII.

Pour la page 218. § 19.

Sur ſes queſtions hebraïques.

Hier. q. heb. p. 400. d. 401. a 'S. Jerome dit dans la preface de ſes queſtions hebraïques ſur la Geneſe, qu'il avoit deſſein de continuer ce travail ſur
p. 414. c. toute l'Ecriture; & dans la ſuite il promet de parler d'une choſe quand il ſera
n. heb. p. 399. a. au livre de Joſué. [Cela revient] à ce qu'on lit dans ſon livre des noms hebreux, qu'il eſtoit occupé à faire ſes livres des queſtions hebraïques, & dans
ex Ruf. l. 2. p. 226. c. un autre ouvrage, qu'il avoit interrompu ſes livres des queſtions hebraïques. [Mais je ne ſçay ſi aprés cette interruption il n'auroit point negligé de continuer ſon deſſein.] Au moins dans ſon ca-
v. ill. c. 135. p. 304 c. talogue il ne parle que du livre des queſtions hebraïques ſur la Geneſe, 'il cite
in Iſa. 54. p. 198. b. auſſi ſur Iſaïe le livre des queſtions hebraïques qu'il avoit écrit ſur la Geneſe. 'Neanmoins Caſſiodore ſemble dire qu'il
Caſſ. inſ. c. 1. p. 226. a. avoit continué le meſme travail ſur toute l'Ecriture.

Hier. l. heb. p. 275. b. 276. c. 277. b. 279. a. b. 280. c. d. 281. d. 284. d. 288. d. 289. b. 290. c. 292. c. 294. d. in heb. p. 301. b. 304. c. 312. b. d. 314. c. 315. b. 319. a. 320. c. 'Il faudroit examiner avec plus de ſoin ſi tous les endroits que S. Jerome dit avoir expliquez dans ſon livre des queſtions hebraïques, ſe trouvent effectivement dans celles qui ſont ſur la Geneſe. [Mais ce qui eſt certain, c'eſt que nous n'en avons rien davantage aujourd'hui.] a Car pour les queſtions ſur les Rois & les Paralipomenes, divers auteurs Catholiques [& les heretiques] croient qu'elles peuvent eſtre de quelque juif neophyte, mais qu'elles ne ſont point de S. Jerome. 'Eraſme ne les croit
Hier. t. 3. p. 269. a. pas non plus de S. Jerome, au moins en l'état que nous les avons. 'M.r du Pin ne
Du Pin. t. 1. p. 422. 423. veut pas qu'on les rejette abſolument; [mais il n'allegue rien de particulier pour les défendre:] & il ne nie pas qu'on y trouve bien des remarques inutiles,

a Lab. ſcr. t. 1. p. 438.

frivoles & fabuleuſes. [Ainſi il vaut autant pour l'honneur de Saint Jerome & de l'Egliſe, les abandonner tout à fait.

Je ne ſçay pourquoi on appelle ces queſtions ſur la Geneſe, Traditions ou queſtions. Je ne voy point que Saint Jerome les appelle jamais Traditions,] p.289 b. 'quoiqu'il diſe en un endroit, que c'eſtoit un ramas de queſtions ou de traditions hebraïques.

Pour la page 219. & 49.

NOTE XXXIII.

Sur le livre des lieux marquez dans les Actes.

Hier.t.3.p. 295. 'Aprés l'ouvrage de S. Jerome ſur les lieux de la Judée marquez dans l'Ecriture, on en met un autre ſur les lieux marquez dans les Actes, [qui ſe trouve] b.Act p.298.d. auſſi parmi les ouvrages de Bede:] '& meſme le livre des noms hebreux y eſt cité avec le nom de Saint Jerome: *porro* Lab.ſcri.t.1.p. 430 *Hieronymus &c.* 'ce qui fait dire définitivement au P. Labbe, qu'il ne peut eſtre Hier.l.Act.p. 291.a. de ce Saint. 'Eraſme doute neanmoins ſi cette citation n'eſt point une marge inſerée dans le texte: [ce qui eſt d'autant p.198.d in heb.p.127.b. plus probable,] 'que ce qu'elle cite du livre des noms hebreux de S. Jerome ne l.Act.p.295.a. s'y trouve pas de la meſme maniere. 'Du reſte, Eraſme trouve que c'eſt un livre ſavant, & qui n'eſt pas indigne de S. Jerome. 'Caſaubon reçoit un miracle qui y eſt raporté, comme tres digne de foy, n'oſant reſiſter, dit-il, à l'autorité d'un temoin oculaire tel que le grand S. Hier.l.Act.p. 296.d. Jerome. 'L'auteur y témoigne ſavoir le ſyriaque. [a]Ce qu'il dit de Sichem & de Saronne, marque un homme qui connoiſſoit fort bien la Judée. 'Je douterois auſſi que le nom d'Ælia fuſt encore celui de Jeruſalem du temps de Bede.

[D'autre part cependant eſt-il croyable que Saint Jerome l'euſt mis Smyrne p.295.d. dans la Phrygie, ni qu'il euſt dit que la Grece eſtoit une province de l'Acaie, v.298 c. 'ou qu'il euſt marqué comme une choſe hors d'uſage, d'appeller Rome ſimplement la Ville? [Il eſt encore plus difficile de croire que ni luy ni aucun autre de ſon temps ait dit] 'que Rome avoit eſté autrefois la maiſtreiſe de toute la terre. [C'eſt un titre qu'elle n'a perdu, ſurtout à l'égard des Latins, que depuis qu'elle a eſté entierement aſſujettie à la domination des Gots.

Mais ce qui reçoit encore moins de réponſe,] 'c'eſt que Damas eſtoit alors, p.296.c diſoit-on, la metropole des Sarrazins. Nauvias leur Roy y avoit dedié une fameuſe baſilique pour ceux de ſa nation, laiſſant aux habitans Chrétiens l'egliſe de S. Jean Batiſte. Il eſt donc viſible que c'eſtoit depuis que les Sarrazins furent maiſtres de Damas dans le VII. ſiecle, & engagez dans les erreurs de Mahomet. [Il faudroit voir ſi cela convient au temps de Bede.] 'Il eſt certain p.295.b. que l'on alloit encore viſiter le tombeau de S. Marc à Alexandrie. 'Scaliger cite Euſ.chr.n.p. ce livre comme un ouvrage excellent, 208.a. *autorem valde bonum*, mais comme n'eſtant pas de Saint Jerome. [Et aſſurément ou il n'en eſt pas, ou il à eſté fort alteré.]

Pour la page 125.512.

NOTE XXXIV.

S'il y avoit une chapelle dans le monaſtere de S. Jerome.

[On ne peut pas douter qu'il n'y euſt dans le monaſtere de S. Jerome, une chapelle pour faire les prieres, que les moines n'ont jamais manqué de faire enſemble.] 'Car quoique l'egliſe paroiHier ep.61.c. 16.p.181.a. ciale fuſt auprés de ce monaſtere, elle n'en dependoit pas neanmoins. On en refuſa durant quelque temps l'entrée à S. Jerome & à ſes moines; & eux de leur coſté ne vouloient pas ce ſemble alors y aller. [Eſt-ce que durant ce temps là ils ne faiſoient aucune priere en commun?] 'Paulinien frere de S. Jerome avoit déja Hier.c.1.p. 117. eſté ordonné Preſtre pour y celebrer p.181.a. les ſacremens. [Comment donc] 'Saint Jerome dit-il en ce temps là meſme: *Extra cellulas noſtras locum Eccleſia non*

habemus ? Veut-il dire ſimplement qu'ils n'avoient pour egliſe que quelque petite chapelle dans une de leurs cellules ? ou bien,] 'comme il s'agiſſoit de montrer
a. qu'ils ne faiſoient point de ſchiſme contre l'Eveſque dioceſain, [voudroit-il dire ſimplement qu'ils ne tenoient point d'egliſe & d'aſſemblée hors de leurs cellules, c'eſt à dire qu'ils ne faiſoient aucune convocation de peuples ni dans le monaſtere ni dehors, ſe contentant de celebrer entre eux les myſteres, ſans y admettre perſonne qui ne fuſt pas de leur maiſon? Quoy qu'il en ſoit de ces paroles qui nous paroiſſent fort obſcures, nous ne croyons pas pouvoir douter qu'il n'y euſt dans ce monaſtere une egliſe ou une chapelle où Paulinien pouvoit celebrer.]

Pour la page 129. l. 33.

NOTE XXXV.

Endroit de la vie de Saint Hilarion corrigé.

Hier. v. Hil. p. 244. c.

'Saint Jerome dit dans la vie de Saint Hilarion[a], ſelon les editions d'Eraſme & de Victorius, qu'une femme aveugle avoit eſté guerie par Saint Hilarion il y avoit dix ans, *ſunt decem jam anni*. Mais cela ne ſe peut ſoûtenir en aucune maniere, puiſque cette vie n'eſt écrite qu'environ vingt ans aprés la mort de Saint Hilarion, comme on l'a marqué dans le texte : Ainſi au lieu de *ſunt decem jam*
Vit. P. p. 78. a. *anni*, il faut lire,]'comme fait Roſweide, *decem jam annis*, [& entendre que cette femme eſtoit aveugle depuis dix ans lorſque S. Hilarion la guerit.]

Pour la page 130. 554.

NOTE XXXVI.

Que Saint Jerome n'a pas achevé le Pentateuque ſur l'hebreu avant 404.

[Quoique S. Jerome ait entrepris de traduire le Pentateuque dés l'an 394. comme nous voyons dans le texte,] '& qu'au moins il ait fait la Geneſe avant que de travailler en 401 ou 402,] à ſes
Hier. in Ruf. l. 1. c. 7. p. 224. e. apologies contre Rufin, [il faut dire neanmoins qu'il ne l'a pas achevé avant l'an 404, auquel Sainte Paule mourut.]
cp. 103. p. 15. b. 'Car il commence en ces termes une preface écrite depuis la mort de cette Sainte : Enfin aprés avoir achevé le Pentateuque de Moyſe, & nous eſtre déchargez d'une dette qui nous eſtoit ſi onereuſe, paſſons au livre de Joſué, à celui des Juges, & à ceux de Ruth & d'Eſther. Il faut donc reconnoiſtre qu'il n'a achevé le Pentateuque, & n'a fait enſuite le reſte de l'Octateuque, qu'en l'an 404 au pluſtoſt. Mais pour le livre d'Eſther, c'eſt une difficulté à laquelle je ne voy point de ſolution.] 'Car nous
cp. 73. n. 1 avons une preface par laquelle il adreſſe à Paule meſme & à Euſtoquie, la traduction qu'il en avoit faite ſur l'hebreu. [Il faut donc qu'il y ait erreur de quelque coſté.]

Pour la Page 140. l. 17.

NOTE XXXVII.

A qui il adreſſe l'epiſtre 85.

[On pourroit peut-eſtre douter] 'ſi
Hier. t. 2. p. 329. Evagre, à qui S. Jerome écrit contre le faſte des Diacres, n'eſt point le celebre Evagre de Pont accuſé d'Origeniſme : car il eſtoit Diacre. Mais la lettre regarde proprement les Diacres de Rome, au lieu qu'Evagre avoit eſté ordonné à Conſtantinople, & vivoit en Egypte. *V. ſon titre*. D'ailleurs, S. Jerome écrivant contre les Diacres à un Diacre, n'euſt pu oublier de marquer quelle part prenoit celui à qui il écrivoit dans une cauſe qui le regardoit neceſſairement, & s'il l'exceptoit comme ſon ami, dans ce qu'il reprenoit dans ſes collegues, où s'il l'y comprenoit, & s'il s'adreſſoit à luy meſme, comme à un adverſaire qu'il combatoit. Et on ne voit rien de cela dans la lettre 85. Il y parle à Evagre comme à un ami qui n'avoit aucun intereſt particulier dans cette affaire. Ainſi il vaut mieux dire que c'eſt Evagre d'Antioche, & qui apparemment n'eſ-

toit pas encore Eveſque, puiſque cette lettre eſt plus favorable aux ſimples Preſtres qu'aux Eveſques. Ainſi elle aura eſté écrite [en 387 ou 388.] Car la maniere dont elle parle de Rome, donne grand lieu de croire que ce n'a eſté que depuis qu'il en eſtoit ſorti mecontent.

Du Pin, t. 3. p. 396.

Pour la page 141. § 58.

NOTE XXXVIII.

Pourquoi on met l'ouvrage contre Jovinien aprés les hommes illuſtres.

Hier. v. ill. c. 135. p. 304. d. in Jov. l. 1. c. 14. p. 35. a. et d. p. 121. c.

L'ouvrage de S. Jerome contre Jovinien, & celui des hommes illuſtres ſe citent l'un & l'autre. [a] Mais outre que S. Jerome met celui-ci le premier dans ſa preface ſur Jonas, [un catalogue de livres eſt une eſpece d'ouvrage, où l'on ajoute aiſément. Ce qui peut meſme faire preſumer des livres contre Jovinien en particulier, que le Saint les a ajoutez aprés coup à la teſte de ſes écrits;] c'eſt qu'il les y met aprés d'autres ouvrages qu'il n'avoit pas encore achevez: & de plus, il les joint à d'autres écrits [faits depuis l'an 392, auquel il compoſa ſes hommes illuſtres,] comme ſont ſon apologie, & l'epitaphe de [Pauline.] Car ce dernier ne peut avoir eſté fait qu'en 398 ou 399.

v. ill. c. 135. p. 304. d.

d.

ep. 52. p. 117. b.

'Les ouvrages qu'il dit n'avoir pas encore achevez, & qui eſtoient ſur les Prophetes, [ſont ſelon toutes les apparences,] 'les annotations ſur les douze petits Prophetes, dont il parle à Pammaque en luy envoyant ſon apologie. Or il luy mande qu'il les avoit déja envoyez à Rome. [Il faut donc qu'au moins cette apologie n'ait eſté faite que depuis ſon livre des hommes illuſtres, quoiqu'elle y ſoit marquée auſſi-toſt aprés les deux livres contre Jovinien, dont elle fut la ſuite & l'effet.]

Pour la page 147. § 60.

NOTE XXXIX.

Quelques remarques ſur l'epiſtre 52.

Bar. 390. 557.

'Baronius croit que le moine dont S. Jerome ſe moque dans ſon epiſtre 52, eſtoit fort ſuſpect d'eſtre dans l'hereſie de Jovinien. [Il l'a tiré apparemment de ce que] Saint Jerome fait dire à Jovinien meſme ſur ce moine, *Videtur mihi dogmatis occultus eſſe ſectator*. [Mais je penſe que ce n'eſt qu'une raillerie, & qu'il veut dire que ce moine qui eſtoit aſſez bien nourri, *belle copulentus &c.* n'eſtoit pas grand ennemi de la bonne chere, & des autres vices dont Jovinien ſe declaroit le protecteur.]

Hier. ep. 52 p. 124. d.

'Rufin en parlant de cette lettre, dit ſelon l'edition de Baſle en 1685. *Cum libellos ejus, quos adverſus Jovinianum ſcripſit, reprehendiſſem cuidam Domnioni beatæ memoriæ ſeni &c.* [Selon cette leçon, Rufin s'avoue eſtre le moine que S. Jerome traite ſi mal; ce qui n'a aucune apparence; & parle de Domnion comme d'un homme inconnu, en meſme temps qu'il l'appelle un vieillard d'heureuſe memoire. Il faut lire aſſurément. *Cum reprehendiſſet quidam Domnioni.*]

ex Ruf. l. 2. c. 22. a. c.

Pour la page 147. § 61.

NOTE XL.

Sur Didier: Quand Saint Jerome luy a écrit l'epiſtre 154.

[Nous croyons que S. Jerome a écrit l'epiſtre 154 à Didier peu aprés ſon ouvrage des hommes illuſtres,] parcequ'il luy mande qu'il a mis dans ce traité un catalogue de tous les écrits qu'il avoit faits, juſqu'à la 14.e année de Theodoſe, & qu'il luy feroit copier ce que Didier verroit par ce catalogue qu'il n'auroit pas. [Il ſuppoſoit donc que ce catalogue contenoit à peu prés tous les écrits qu'il avoit faits juſques alors.] 'Il ajoute que Didier pourroit emprunter ce qu'il n'auroit pas eu de Ste Mareelle qui demeuroit ſur le mont Aventin, ou de Domnion. [Cela marque, ce me ſemble, que Didier eſtoit alors à Rome auſſi-bien qu'eux. Ainſi il eſt difficile de croire que ce ſoit celui qui eſtoit Preſtre dans les Gaules,

Hier. t. 3. p. 191. d.

d.

comme nous le verrons. Je ne voy point lequel c'eſt des deux,] 'à qui S. Jerome adreſſa ſa traduction ſur la Geneſe vers 395. 'Il envoie quelques preſens par un Didier, à Vital Eveſque de Dalmacie ou des environs vers l'an 395.

ep.104.p.133. b. — p.133. P.77. b.

NOTE XLI.

Pour la page 149. § 64.

Quel eſtoit le mari de Furia.

'Baronius croit que le Conſul Probe, dont Furia avoit epouſé le fils, eſt le celebre Sextus Petronius Probus, Conſul en 371. 'Il ne donne à ce Probe que trois fils. Olybre, Probin & Probe; [ſelon quoy il faudra dire que Furia à eſté femme du dernier. Car elle eſtoit veuve dés l'an 394, comme on le voit dans le texte:]'& il eſt certain qu'Olybre & Probin vivoient & eſtoient Conſuls en l'an 395.

Hier.ep.21.p. 94.c|Bar.395. § 10. — an. 395. § 11. — 91. — § 3. 8.

'Mais diverſes inſcriptions nous aſſurent que Probe frere de Probin vivoit & eſtoit deſigné Queſteur, lorſque ſes freres eſtoient Conſuls, c'eſt à dire en 395 ou aprés.] 'Saint Jerome nous apprend meſme qu'il fut Conſul ordinaire comme ſes freres; [& on ne voit point qu'il l'ait pu eſtre qu'en 406, où Probe eſt marqué Conſul avec Arcade. Il faut donc que Probe beaupere de Furia ſoit autre que le grand Petronius Probus Conſul en 371, à qui Saint Jerome auroit, ce ſemble, donné la qualité de Preſet du Pretoire, auſſi-bien que celle de Conſul. Il y a en effet un Olybre Conſul en 379, & ce nom ſe rencontre quelquefois dans la famille des Anices & des Probes.

Hier.ep.8.p. 3.a.

Que s'il n'y a point eu d'autre Probe Conſul, que celui qui fut ſi celebre ſous Valentinien & ſous Theodoſe, comme en effet on n'en trouve pas, il faut dire qu'il eut un quatrieme fils marié à Furia & mort dés devant l'an 395, ce qui n'eſt pas difficile à croire,] 'puiſque dés l'an 372 ou environ, il avoit une fille veuve.

Auſ.ep.3.p. 421.

NOTE XLII.

Pour la page 160. § 65.

Pourquoi nous ne commençons qu'en 394 la diſpute de l'Origeniſme.

[L'origine des troubles qui s'eleverent ſur l'Origeniſme, à la fin du IV. ſiecle, fut la diſpute que Saint Epiphane eut avec Jean de Jeruſalem; au moins ce fut par là qu'ils commencerent à eclater.] 'Cette diſpute paroiſt eſtre arrivée vers la fin du Careſme; [a Mais il eſt clair que ce fut environ trois ans avant que Saint Jerome écriviſt ſon epiſtre 61.b] Il l'écrivit quelques mois aprés un obſcurciſſement du ſoleil, qui arriva vers la Pentecoſte: [ce qui ſemble marquer une eclipſe.] 'Et neanmoins les hiſtoriens remarquent quelquefois de ces obſcuritez en des temps où on pretend qu'il ne peut y avoir eu d'eclipſe, comme quand Marcellin a dit qu'il y eut des tenebres durant le jour en 417.

H. ep 61.c. 4.p.157.a. ad c.1.4.p.162. d.167.b.d.it. 394.§ 9.11.191.§ 5. — b Hier. ep. 61. c.16.p.181.a. — Per.chr.p. 772.

[Cette eclipſe veritable ou apparente,] 'a donné lieu à Baronius de mettre la lettre 61.e en 393, à cauſe d'une eclipſe qui eſt marquée la meſme année par les auteurs; '& Blondel la met en 392, où il trouve auſſi une eclipſe le 6 de juin, trois ſemaines aprés la Pentecoſte; [ce qui obligeroit à commencer la diſpute au plus tard en 390 ſelon Blondel, ou en 391 comme fait Baronius.] 'Pour le dernier, l'eclipſe dont il parle, eſt arrivée le 20 de novembre, bien loin de la Pentecoſte; & ainſi ce n'eſt pas celle que marque S. Jerome.

B.r.393. § 1. 392. § 40. — Blond.p 205. — p.206|Per. chr.p 756.

[Mais ce qui eſt encore plus contre Blondel que contre Baronius, c'eſt qu'il n'y a, ce me ſemble, aucune apparence] 'que Saint Jerome euſt parlé d'Origene auſſi avantageuſement qu'il fait dans ſon traité des écrivains eccleſiaſtiques, fait en 392, '& dans ſa preface ſur Michée faite à peu prés dans le meſme temps, v. § 57, ſi c'euſt eſté un an ou deux aprés avoir condanné les dogmes d'Origene, aprés s'eſtre uni à S. Epiphane l'ennemi declaré d'Origene, & aprés s'eſtre ſepa-

Hier.v.ill.c. 54 p.285.266. — in Mich.pr.2. p.450 a.

ré de ſon Eveſque, par la ſeule raiſon qu'il ne condannoit pas Origene, comme on le peut voir dans le texte, & ſi c'euſt eſté dans le meſme temps qu'il écrivoit une lettre fulminante pour ſoûtenir ſa ſeparation, comme il le faut dire ſelon Blondel. Ces deux manieres d'agir ſont, ce me ſemble, trop oppoſées pour les allier dans un meſme temps, à cauſe d'une eſpece d'eclipſe, qui peut n'en avoir pas eſté une veritable, ou qui a pu ſe rencontrer en d'autres années, & ſur un paſſage extremement obſcur, que nous examinerons dans la ſuite. Il eſt bien plus raiſonnable de ſeparer ces deux conduites autant qu'il ſe peut, quand meſme nous n'en aurions aucun autre fondement.

[Mais je ne voy pas que ni Baronius ni
ep.61.c.5.p. 188.d. Blondel puiſſent répondre] à ce que dit S. Jerome dans la meſme lettre 61.e, qu'il y avoit prés de dix ans qu'il avoit fait ſes commentaires ſur l'Eccleſiaſte, & ſur
Vaſ.p.510.a. l'epiſtre aux Epheſiens. 'Le commentaire ſur l'Eccleſiaſte ne peut avoir eſté fait avant 388, & quand on voudroit raporter les dix ans à l'epiſtre aux Epheſiens, il eſt certain qu'il ne l'a pu commencer qu'aſſez avant dans l'année 386, *v.* § 49, & par conſequent l'epiſtre 61.e ne peut avoir eſté faite tout au plus qu'en 395.

[Baronius ne donne point d'explica-
Hier.ep.61.c. 26.p.181.a. tion] à ce qui eſt dit dans la meſme lettre, que Jean de Jeruſalem avoit demandé l'exil de ſes freres, & auſſi-toſt aprés : Qui a excité en particulier contre noſtre teſte, (*ſpecialiter*, comme remarque Gravius, au lieu de *ſpiritualiter*,) cette beſte ſi puiſſante, preſte à devorer toute la terre ; [ce qu'il faut joindre avec la lettre 62.e écrite en meſme temps que la 61.e,]
ep.62.c.4.p. 188.d. 'où il dit que Jean avoit obtenu un reſcrit imperial pour le bannir, & que neanmoins cela n'avoit pas eſté executé. [Je ne voy pas, dis-je, comment on peut demeler tout cela dans l'opinion de Blondel & de Baronius. Mais en mettant ces lettres en 396, il n'eſt pas difficile de croire que Jean avoit obtenu de Rufin l'exil de S. Jerome ; mais que Rufin ayant eſté tué le 27 novembre 395, lorſqu'on le croyoit prés de s'emparer de l'Empire ſur Arcade, ce reſcrit n'eut point de lieu.]

'Le P. Vaſtel ſoûtient que l'epiſtre 101, Vaſ.p.503.
eſt écrite avant la 61.e, [& je ne voy pas moyen d'en douter, quoique je ſouhaitaſſe de la pouvoir mettre un an aprés,]
'comme fait Baronius. [a] Or dans l'epiſtre Bar.397.§ 4.
101, S. Jerome conte environ vingt ans [a]Hier.ep.101. c.2.p.355.d.
depuis qu'il avoit traduit la chronique d'Euſebe, [en 379 au pluſtoſt. Je ſçay bien qu'on ne peut pas s'attacher abſolument à ce nombre de 20 ans, mais auſſi il ne faut pas s'en eloigner que le moins qu'il ſe peut, & ne pas dire que Saint Jerome conte 20 ans où il n'y en a que douze, ſi nous voulons ſuivre Blondel.

Nous n'avons point de preuve que le
ex Ruf.l.2.n. 23.t.2. different dont nous parlons ait duré long-temps depuis la lettre 61 : & ſi cela eſtoit, il ſeroit difficile que nous n'en euſſions des marques. Il y a meſme bien de l'apparence que la lettre 61 n'eſtoit pas encore achevée lorſque la reconciliation ſe fit. *V. la note* 8.] 'Cependant il eſt aſſez clair que Rufin ne ſe reconcilia avec Saint Jerome, que peu de temps avant qu'il traduiſiſt les Principes d'Origene ; [ce que perſonne, comme je croy, ne met avant 397, ou 398.] Saint Jerome
in Jon.2.p. 229.b. parle encore aſſez clairement contre Jean de Jeruſalem dans ſon commentaire ſur Jonas, [que nous ne ſaurions mettre qu'au commencement de 397.] Sainte
Bar.395.§ 14. Fabiole quitta la compagnie de Saint Jerome en l'an 395, ſelon Baronius, [ou comme nous croyons, en 396,] lorſque les Huns couroient l'Orient. 'Il y avoit
Hier.ep.30. p.200 d. alors quelque diviſion parmi nous, dit Saint Jerome : Et afin qu'on n'aille pas chercher quelque autre diviſion arrivée durant que Fabiole eſtoit à Bethléem, [où elle fut ſi peu] que lorſqu'elle s'en alla c.
l'on eſtoit encore à luy chercher une demeure propre, 'S. Jerome accuſe Rufin
in Ruf.l.3.c.20 p.232.c. d'avoir fait mettre dans ſa chambre un

livre qu'elle n'y avoit jamais vu. [Vigilance ne peut eſtre venu en Paleſtine qu'en 395, ou meſme en 396, comme
ep.13.p.105.a. nous le montrerons en ſon lieu.] 'Neanmoins il eſt viſible qu'il y trouva de la
in Ruff.l.1 c. 6 p.418 d. brouillerie ; '& Rufin ſe ſervit de ſa beſtiſe & de ſa rage pour ſatisfaire à ſa paſſion contre S. Jerome.

ep 61.c.16 p. 130 d. [Il ne reſte plus pour terminer cette queſtion, qu'à examiner] l'endroit où S. Jerome parlant de ce que jean demandoit qu'il luy fuſt ſoûmis, répond que cet Eveſque avoit dormi bien longtemps, de ne parler de cela qu'au bout de 13 ans ; que pour luy il avoit quitté Antioche, non pour luy venir applaudir au milieu d'un peuple, mais pour pleurer ſes pechez dans la ſolitude & dans la
Bar.393.§ 2. campagne. 'Baronius entend ces treize ans depuis l'an 379, que Saint Jerome quitta Antioche pour aller à Conſtantinople. 'Blondel le ſuit preſque, puiſqu'il les prend depuis qu'il fut ordonné
B'on.pt p. 209. Preſtre par Paulin en 378.

Vaſt p.511.2. b. 'Vaſtel ne trouve point cette explication probable ; & il n'y a, dit-il, perſonne qui ne voie qu'elle altere' manifeſtement le texte. Il eſt certain en effet, que quand S. Jerome quitta Antioche vers 379, ce ne fut pas pour ſe retirer dans le deſert, mais pour aller à Conſtantinople, & enſuite à Rome. [Je ne voy pas auſſi qu'on euſt pu accuſer Jean d'avoir dormi durant tout ce temps là, puiſqu'il n'eſtoit point encore Eveſque, & que Saint Jerome eſtoit bien eloigné de Jeruſalem. Le ſens le plus ſimple ſeroit donc aſſurément de prendre ces treize ans depuis l'an 386, au commencement duquel S. Jerome vint demeurer en Paleſtine ; & il ſe rencontre que Jean
a. fut fait Eveſque dans la meſme année.] Vaſtel dit que Baronius l'a pris de cette maniere en un endroit qu'il ne cite pas.

[Il n'y auroit en effet rien de plus raiſonnable que cette réponſe de Saint Jerome, que Jean exigeoit de luy une choſe qu'il ne luy avoit point demandée depuis beaucoup d'années qu'il demeuroit là, & depuis qu'il eſtoit luy meſme Eveſque. Mais ſi nous ſuivons ce ſens, il faut avouer qu'il y a faute dans le nombre de treize, ou que Saint Jerome qui n'eſt pas exact dans ſes contes, l'a encore eſté moins dans celui-ci que dans les autres. Car les treize ans nous meneroient à l'an 399, ou au moins à 398. Et neanmoins la mort de Syrice, que tout le monde place en 398, la traduction du livre des Principes faite le Careſme avant cette mort ; & le voyage d'Euſebe aprés Paſque en 398, poſterieur d'un an à celui de Rufin ; toutes ces choſes, dis-je, nous obligent de reconnoiſtre que Rufin avoit quitté la Paleſtine dés 397. Et nous ne pouvons pas mettre encore l'epiſtre 61 en cette année là, parcequ'elle eſt écrite peu de mois aprés la Pentecoſte, c'eſt à dire vers le mois de ſeptembre ; & qu'entre cette lettre & la reconciliation du Saint avec Rufin, il y a trop de choſes pour croire que tout cela ait pu ſe faire dans la fin d'une meſme année.

Ce ſont toutes ces raiſons enſemble qui nous obligent de mettre l'epiſtre 61 en 396, ne la pouvant mettre plus tard, & le commencement de la diſpute en 394 vers Paſque, qui eſtoit cette année là le 2 d'avril. 'Contant deux ans & demi pour les trois années que marque Saint Jerome, comme a fait Baronius.

Buch.cycl. Bar.394.4 vel 393.§ 5.

NOTE XLIII.

Pour la page 161.565.

Sur Jean Eveſque de Jeruſalem.

[Quoique Jean de Jeruſalem ait dû eſtre aſſez celebre, quand ce n'auroit eſté que par la longueur de ſon epiſcopat, qui a duré plus de trente ans, & quoique l'on parle en effet ſouvent de luy dans les auteurs grecs & latins, cependant je ne ſçay comment il eſt arrivé qu'on luy a donné pluſieurs fois des noms differens du ſien.] 'La vie originale de Saint Porphyre de Gaza, porte que ce Saint fut ordonné Preſtre par Prayle

Boll.26.feb. 647.b.

p.648.b. Eveſque des ſaints lieux. 'C'eſtoit cependant en 393, [24 ans avant que Prayle ſuccedaſt à Jean.] 'George d'Alexandrie dit que les grands freres chaſſez d'Egypte par Theophile, ſe retirerent à Jeruſalem, dont Silvain eſtoit Eveſque. [C'eſtoit en 401, & ainſi durant l'epiſcopat de] Jean. 'Onuphre & quelques autres nouveaux Latins luy donnent le ſurnom de Nepos. [Je ne ſçay s'ils l'auroient cru pour excuſer la faute de Nicephore Calliſte,] qui met par deux fois un Nepos Eveſque de Jeruſalem, entre Jean & Prayle, [quoique ſelon l'ancien Nicephore & les autres hiſtoriens, Prayle ait ſuccedé immediatement à Jean.] 'On raporte d'autres preuves de ce ſurnom de Nepos; [mais elles ne ſont pas conſiderables pour ne rien dire de plus.] 'Le P. Vaſtel toujours liberal envers cet Eveſque, veut ſur cela qu'il ait eu les noms de *Joannes Nepos Silvanus*. [Je ne ſçay pourquoi il ne luy a pas encore donné celui de Prayle.] 'M.r du Pin ſe contente de celui de Jean, ſans parler ſeulement des autres.

Chry.v.Ge.c. 38.p.211.b. Vaſt.p.321.c. d. Nphr.l.12.c. 24.p.870.c.14. c.30.p.502.c. Vaſt.p.321.c. d. 2.2. Du Pin,t.3 p. 276.

'Vaſtel croit qu'il fut diſciple de Saint Pambon à Nitrie, [a] parceque dans une traduction de Pallade, il y a entre les diſciples de ce Saint, un Jean fils du frere de l'admirable Draconce; '& Roſweide pretend que le grec porte Jean frere de Draconce. 'Le Paradis d'Heraclide qui eſt une autre traduction de Pallade fort ancienne, lit dans le meſme endroit, *& Origenes & Dracontius viri admirabiles, & Nepos*, 'que Vaſtel dit eſtre le meſme Jean ſous ſon autre nom. 'Mais le grec que nous avons, porte ſimplement Origene neveu de Draconce, ſans parler de Jean ni de Nepos. Et il eſt aiſé de juger que dans Heraclide, qui du reſte ſuit fort bien le grec, il faut lire, *& Origenes Dracontii viri admirabilis nepos*. Ainſi on ne peut rien fonder ſur cet endroit pour Jean de Jeruſalem.]

a Vit.P.l.8 c. 16.p.715.a]n. Vaſt.p.321.c. d. n.p.1001.c. ap.p.940.a. Vaſt p.321.c. h. Lauſ.c.10.p. 912.b.

NOTE XLIV.

Pour la page 265.§ 66.

Quand Jean de Jeruſalem n'a point répondu à Saint Epiphane.

'Saint Jerome dit que S. Epiphane ſe plaignoit dans pluſieurs lettres, qu'aprés avoir repris Jean de Jeruſalem ſur les dogmes, devant pluſieurs témoins, il n'en avoit eu aucune reponſe. [Cela ne paroiſt pas pouvoir ſignifier autre choſe, ſinon que Jean n'avoit rien répondu alors de vive voix aux reproches que S. Epiphane luy faiſoit de meſme.] 'Neanmoins dans le ſeul entretien que nous ſachions qu'ils aient eu enſemble ſur la doctrine, S. Epiphane témoigne expreſſement que Jean ne manqua pas de luy répondre, quoique non pas comme il euſt voulu; *contradixiſti*. [Eſt ce que S. Jerome ſe ſeroit mal expliqué, ou qu'il auroit mal pris les paroles de Saint Epiphane, en raportant à leur entretien ce que ce Saint diſoit peut-eſtre de la lettre qu'il écrivit depuis à Jean,] & à laquelle Jean ne fit en effet aucune réponſe? [Ou bien diſoit-il que Jean n'avoit point répondu, parcequ'il ne l'avoit point fait preciſément, ſoit ſur la foy, ſoit ſur la défenſe d'Origene?]

Hier ep.61.c. 16.p.181.b. ep.61.c.2.4.p. 137.b]160.d. ep.61.c.2.4. p.163.a.b] 165.b.

NOTE XLV.

Pour la page 266.§ 67.

Sur un diſcours de Jean de Jeruſalem.

'S. Jerome parlant d'un diſcours de Jean de Jeruſalem, dit que Jean dans l'abregé qu'il en avoit fait, avoit oublié que quoiqu'il parlaſt devant tout un peuple, & devant un homme auſſi habile que Saint Epiphane, il avoit neanmoins parlé ſans crainte & tout d'une haleine, ou ſans changer de ton; *omnia unâ ſalivâ continuavit*. [Je ne ſçay s'il pretend ſe moquer ſimplement de ſa monotonie, ou s'il ne veut point pouſſer plus loin ſa raillerie, & dire qu'il animoit ſi peu ſon diſcours, que tout le monde s'endormant; il n'avoit point eu à craindre que perſonne l'interrompiſt, ni qu'on y trouvaſt

Hier.ep 61.c. 4.p.166.c.

vaſt rien à redire : Et cela revient à ce
p.167.a. qu'il dit enſuite,] 'que Saint Epiphane l'ecoutoit avec tant d'attention, pour apprendre de luy quelque choſe de nouveau, qu'il eſtoit preſque tombé en dormant. [Mais ces railleries ſont quelquefois aſſez peu fondées ; & dans les circonſtances dans leſquelles Saint Jerome ſoûtient que Jean parloit, ni Saint Epiphane ni les autres ne manquoient pas d'attention pour examiner tout ce qu'il diſoit, quelque froid qu'il fuſt. La ſuite
en ſa c.2.p. 115.a. le fait aſſez voir pour S. Epiphane.] '& pour les autres, Saint Jerome, quoiqu'il n'y fuſt pas, ſemble dire que le peuple s'écrioit ſouvent contre ce que Jean diſoit.

Pour la page 178.§ 72.

NOTE XLVI.

Si l'epiſtre 103 s'adreſſe à Saint Paulin de Nole.

Bar.394.§6. 'Baronius ne doute pas que l'epiſtre 103 ne s'adreſſe au grand S. Paulin, qui a depuis eſté Eveſque de Nole : [& il n'y a en effet aucun moyen d'en douter.] Mais pour la 103.e écrite auſſi à un Paulin, il croit que c'eſt à quelque autre du meſme nom, parcequ'il exhorte celui-ci de venir à Jeruſalem, au lieu que dans la 53.e il conſeille à S. Paulin de n'y pas venir. [Mais nous voyons dans le texte, que ce qu'il dit ſur cela dans l'epiſtre 53.e ne regarde point ſon monaſtere de Bethléem : Et quand meſme on le prendroit en ce ſens, je ne voy point que dans la 103.e S. Jerome l'exhorte de venir à Jeruſalem.
Hier.t.3.p.9. b. 'Car ces paroles, *Obviis te manibus excipiam*, qui l'ont peut-eſtre fait croire à Baronius, ne marquent, ce me ſemble, autre choſe que la joie qu'il aura de le ſatisfaire dans les queſtions qu'il luy
p.10.c. » propoſera.] Ce qu'il luy dit de ſe haſter
» & de ſe mettre en mer ; [ſe raporte de
» meſme à ce qui ſuit,] qu'il doit promte-
Bar.394.§96. » ment ſe debaraſſer de ſes richeſſes. Pour
» les autres differences que Baronius croit
» ſe trouver entre ces deux Paulins, [comme il ne les marque pas, il eſt plus difficile d'y ſatisfaire.] 'Mais du reſte, rien ne convient mieux à S. Paulin que ce que S. Jerome loüe dans celui à qui il écrit l'epiſtre 103.
Paul vit.p. 739.

NOTE XLVII.

Pour la page 178.§ 72.

L'aimable Pape Damaſe changé en l'Eveſque Amable.

Hier.ep.132. p.760.c. 'Les editions d'Eraſme & de Victorius portent que Zenon qui apporta à Saint Jerome des preſens de Vital, luy rendit auſſi une lettre & les petits preſens ordinaires du bienheureux & aimable Pape Damaſe, *beati Papæ Damaſi amabilis*. [Il faut certainement diſtinguer ce Damaſe de l'Eveſque de Rome qui portoit ce nom. Car il eſtoit mort pluſieurs années avant que S. Jerome expliquaſt]
p.77.a. 'les dix viſions d'Iſaïe dont il parle dans cette lettre : [& j'aurois peine à croire que Saint Jerome euſt traité d'aimable un Eveſque de Rome. Mais quand on conſidere cette conſtruction, *beati Papæ Damaſi amabilis*, qui, ce me ſemble, n'eſt point trop elegante, que S. Jerome ſemble avoir eu un commerce ordinaire avec ce Damaſe, *ſolita munera*, & que cependant il n'en parle nulle autre part, & qu'enfin on remarque] 'qu'Heracle
in l.6.p.t.5.p. 52.a. dont parle cette lettre eſtoit Diacre du Pape Amable, comme le qualifie Saint Jerome, ou au moins ſon ſollicteur auprés de luy, [il eſt difficile de ne ſe pas porter à croire qu'*Amabilis* eſt ici le nom propre de ce meſme Eveſque, & que le nom de Damaſe y a eſté ajouté par quelqu'un, qui ne ſe doutant pas que le mot d'*Amabilis* pouvoit eſtre un nom d'homme, & s'imaginant que le titre de Pape ne pouvoit convenir qu'à l'Eveſque de Rome, aura cru que le nom de ce Pape eſtoit oublié en cet endroit, & y aura ſubſtitué celui de Damaſe, qui eſt le plus ordinaire dans S. Jerome.]

Pour la page 181.§ 73.

NOTE XLVIII.

Sur le temps de l'epiſtre 101.

[Commençant les diſputes de l'Ori-

geniſme en 394, vers Paſque, il faut mettre vers le commencement de 396 l'epiſtre 101,] 'écrite prés de deux ans, *ante hoc ferme biennium*, depuis que S. Epiphane eut écrit la 60 à Jean de Jeruſalem. 'S. Jerome dit neanmoins dans la 101, qu'il y avoit alors environ 20 ans, *ante annos circiter viginti*, qu'il avoit traduit la chronique d'Euſebe; & nous avons vu qu'elle ne fut pas faite avant l'an. 379. *V.* § 20. [Ainſi c'eſt une preuve qui fait voir avec beaucoup d'autres, que S. Jerome n'eſt pas tout à fait exact dans ſes dates. Car il n'y a aucun moyen de mettre la lettre 101 plustard qu'en 396.] 'Mais pour Blondel, dont la chronologie nous obligeroit à la mettre dés 391, [je ne ſçay pas comment cela ſe peut ajuſter.]

Hier. ep. 101. p. 365. a.

p. 316. d.

Blond p. 206.

Pour la page 283. § 71.

NOTE XLIX.

Sur quelques paroles de Jean de Jeruſalem.

'Jean de Jeruſalem dans ſon apologie à Theophile, fait dire à S. Jerome qu'il n'avoit point d'autres ſentimens de ſa foy, que ceux qu'il eo avoit eus avant que de quitter ſa communion, *nunc eundem affectum habemus de ratione fidei*. C'eſt ainſi que nous liſons dans l'edition d'Eraſme à Baſle en 1565. 'Le P. Vaſtel pretend que c'eſt une fauſſe correction d'Eraſme, qui n'a point de ſens, & qu'il faut lire, *tunc habebamus*, comme il y a, dit-il, dans l'ancienne edition de Saint Jerome, ſuppoſant que Jean veut dire ſeulement que S. Jerome ne l'avoit jamais ſoupçonné d'hereſie avant ſa ſeparation. [Mais j'avoue que je ne ſaurois trouver aucun ſens dans la maniere dont ce Pere veut qu'on liſe; au lieu que l'autre me paroiſt en avoir un fort aiſé, & qui s'accorde fort bien avec ce que S. Jerome répond ſur ces paroles de Jean.]

Hier. ep. 61. c. 75. p. 379. b.

Vaſt. p. 535. a. b.

Pour la page 291. § 76.

NOTE L.

Que Vigilance a eſté en Paleſtine l'an 396

[Il ſeroit difficile de mettre pluſtoſt qu'à la fin de l'été la lettre premiere de S. Paulin, *v. S. Paulin.* § 23,] 'envoyée dans les Gaules à Sulpice Severe, par Vigilance [en 395. Cela ſuffit pour croire que S. Paulin n'a pas envoyé Vigilance dés la meſme année eo Paleſtine, porter la lettre à laquelle Saint Jerome répond par ſa 13e. Mais de plus, [il paroiſt qu'il n'eſtoit que laique quand il porta la lettre à S. Sulpice, puiſque S. Paulin l'appelle ſimplement noſtre Vigilance; '& il eſtoit Preſtre quand il fut en Paleſtine; [ce qui oblige à ſeparer ces deux voyages le plus qu'il ſe peut. On ne peut pas neanmoins mettre le dernier plus tard que ſur la fin de 396,] 'puiſque la diviſion de Rufin & de Saint Jerome n'eſtoit pas encore finie. 'Il arriva alors un tremblement de terre, [& il y en a un marqué en 395, dans les chtoniques de S. Proſper & de Marcellin.]

Paul. ep. 1. p. 1. 8.

Hier. ep. 13. p. 105. a.

p. 1. a.

in Ruf. l. 1. c. 6. p. 238. d.

in Vig. c. 4 p. 124 d.

Pour la page 295. § 79.

NOTE LI.

Sur la diſpoſition où eſtoit Vigilance en quittant S. Jerome.

'Saint Jerome aprés s'eſtre plaint des accuſations que Vigilance avoit formées contre luy dans la Paleſtine, 'aſſure qu'il l'avoit pourtant reconnu publiquement pour Orthodoxe en une rencontre: aprés quoy il ajoute, *Poſt quam navigare cœpiſti... tunc nos hæreticos recordatus es*. [C'eſt dire bien clairement qu'ils eſtoient en aſſez bonne intelligence, lorſque Vigilance ſortit de Paleſtine. Nous en marquons encore quelques autres preuves dans le texte, ou au moins quelques indices. Cependant ſi cela eſt, comment eſt-ce] que Saint Jerome diſoit quelques années aprés, au ſujet des nouvelles hereſies que Vigilance publioit alors. J'ay vu autrefois ce monſtre, & je me ſuis efforcé de l'arreſter par les autoritez des Ecritures, comme les medecins lient les furieux; mais il s'en alla, il ſortit, il s'échapa, il força toutes les barrieres. [Je ne voy

Hier. ep. 75. p. 313. a. b.

ep. 53. p. 119. a.

« « « « « « «

point de quelle maniere cela ſe peut accorder.]

Bar.406.§ 41. 'Baronius a cru que de Paleſtine, il avoit eſté en Egypte & en diverſes autres provinces, parlant toujours contre

Hier.ep.13.p. 205.a.§ 3.p. 219.a. S. Jerome. 'Neanmoins il ſemble plus probable qu'il s'en vint droit en Occi-

ep.75.p.312.d. dent; '& pour les paroles de S. Jerome que cite Baronius, je penſe que leur vray ſens eſt qu'il ſe plaint que Vigilance l'attaquoit luy ſeul ſous pretexte d'Origeniſme, pendant qu'il laiſſoit en repos ceux qui ſoûtenoient hautement Origene, & dans l'Egypte & dans toutes les autres provinces, *cunctas*, comme le dit Baronius: car pour *proprias* qui eſt dans l'edition d'Eraſme, je n'y voy point de ſens. Je croy neanmoins que Rufin pouvoit prendre cet endroit dans le meſme ſens que Baronius, & que c'eſt

in Ruf.l.3.c. 6.p.238.d. de là 'qu'il tiroit que S. Jerome accuſoit Vigilance de s'eſtre ſouillé à Alexandrie par la communication des heretiques; ce que Saint Jerome ſoûtient qu'il n'avoit jamais dit.

Pour la page 297.580. ## NOTE LII.

Sur l'epiſtre 61.

Hier ep.61.c. 4.p.167.b. 'Lorſque S. Jerome écrivit l'epiſtre 61, il y avoit, dit-il, trois ans entiers que S. Epiphane negligeoit les injures qu'il avoit receuës de Jean, & n'écrivoit que pour demander qu'il corrigeaſt ſa foy. [Ce n'eſtoit donc pas plus de trois ans depuis le commencement de la diſpute; & dans le ſtyle de S. Jerome; qui aime pour l'ordinaire à amplifier, il faut dire que c'eſtoit alors la troiſieme année qui

Bar.391.§ 44. couroit. 'Baronius le prend de la ſorte. [La reconciliation qui ſe fit en 397, nous oblige de la mettre en la meſme année au

Hier.ep.61.p. 281.a. pluſtard.] 'C'eſtoit quelques mois aprés la Pentecoſte [de 396.] Ainſi elle doit avoir eſté écrite vers l'autonne de l'an 396, ou au commencement de 397. De ſorte que ſi la diſpute avoit commencé vers le Careſme, comme il y a quelque apparence, on voit que nous avons eu raiſon de la mettre en l'an 394.

Vaſt.p.509-529. 'Le P. Vaſtel fait un long diſcours, où il pretend montrer que cette lettre n'eſt point de S. Jerome, mais ſuppoſée ſous ſon nom, peut-eſtre par un Rufin Preſtre different de celui d'Aquilée, [dont nous parlerons en un autre endroit. Cette opinion eſt ſi étrange, & comme je croy, ſi peu receuë parmi les ſavans, qu'on nous diſpenſera aiſément d'en examiner les raiſons qui ſeroient plus longues à refuter, qu'il ne ſeroit difficile de le faire.] 'Il s'étend beaucoup p.511.&c. à montrer que la lettre eſt remplie d'un aſſez grand nombre de defauts qui font tort à la reputation de S. Jerome. [Mais ceux qui auront lu avec ſoin les écrits de Rufin & les refutations de S. Jerome, ne trouveront pas, comme je croy, que cette lettre ait rien d'extraordinaire.

Ce qu'il dit de plus apparent, 'eſt qu'on p.519.520. ne voit pas que Saint Jerome ait jamais cité une lettre ſi importante, quoiqu'il en ait eu des occaſions aſſez preſſantes, & qu'il ne manque guere de citer ſes écrits depeur ce ſemble qu'on ne luy en ſuppoſaſt de faux. 'Et on ne voit pas non p.518. plus que Rufin s'en ſoit ſervi contre luy. 'Mais il reconnoiſt luy meſme la foi- p.522.524. bleſſe de cette preuve, en avouant que Ruf.pro Or. pe.p.172 c.d. Rufin paroiſt l'avoir marquée, 'lorſqu'il dit, pour expliquer la foy de Jean & la ſienne, que c'eſt une invention ridicule de la calomnie, de croire que le corps humain ſoit autre choſe que la chair: '& en un autre endroit, il ſe plaint in Hier.l.1.p. 407.b. qu'on avoit blaſmé la lettre que Jean avoit écrite touchant la foy à Theophile ſur cette fauſſe imagination, que le corps humain eſtoit quelque autre choſe que la chair; [ce qui ne ſe trouve, comme je croy, que dans la lettre 61.

Pour ce que S. Jerome & les autres en parlent ſi peu, 'le P. Vaſtel reconnoiſt Vaſ.p.526.a. qu'il n'eſt point improbable que Saint a. Jerome l'ait ſupprimée par l'avis de ſes amis, '& que dans la reconciliation qui p.525.a.c. ſe fit, on ſoit tombé d'accord qu'on n'en

parleroit jamais, [ce qu'il ne faut pas s'étonner que S. Jerome & Rufin aient obſervé, meſme depuis leur ſeconde rupture, parceque cela regardoit particulierement l'honneur de Jean de Jeruſalem, que ni l'un ni l'autre ne vouloit offenſer & avoir pour ennemi. Mais il ſemble meſme qu'on puiſſe juger par la fin, que S. Jerome ne l'acheva pas, y ayant peu d'apparence qu'il ait voulu conclure une lettre ſi longue & ſi importante de la maniere qu'elle finit. Et ce fut ſans doute parceque la reconciliation ſe fit avant qu'elle fuſt achevée; ce qui n'empeſchera pas que Rufin ne l'ait pu voir, ſoit que Saint Jerome en ait repandu par avance les cahiers qui eſtoient déja faits ſoit de quelque autre maniere. Il ne faut pas meſme douter que S. Jerome ne diſt ſouvent de bouche ce qu'il y avoit mis, ou ce qu'il avoit deſſein d'y mettre. Ainſi il ne ſera pas neceſſaire de dire que Rufin l'ait vuë.]

Pour la page 197. § 8.

NOTE LIII.

En quels temps la 62.e a eſté écrite.

[Si l'epiſtre 61.e de S. Jerome n'eſtoit pas encore achevée lorſqu'il ſe reconcilia en 397 avec Rufin, comme on vient de voir qu'il y avoit aſſez d'apparence, il faut que la 62.e ait eſté écrite quelques mois auparavant.] Car on voit par la 68.e qu'il ſe paſſa encore enſuite un temps conſiderable avant la reconciliation. Cependant dans la 61.e Saint Jerome dit que depuis trois ans il eſtoit demeuré juſqu'alors dans le ſilence. Il faut donc avouer que cette 61.e a eſté écrite auſſi aſſez long-temps avant la reconciliation; & que ſi S. Jerome ne l'a pas achevée, ce n'a point eſté à cauſe de cette reconciliation, mais ou pour ne pas bleſſer Theophile, ou par quelque autre raiſon que nous ne ſommes pas obligez de deviner.

Hier. ep. 58. p. 310. c.

ep. 61. c. 1. p. 162. c.

Ou bien il faut dire que le ſilence que S. Jerome obſerva juſqu'à l'epiſtre 61.e, ne regardoit que des écrits publics, comme devoit eſtre cette lettre, & non pas les lettres particulieres où il rendoit raiſon de ſa conduite. Et la lettre 62, quelque longue qu'elle ſoit, n'eſt que de ce genre. Car Theophile n'eſtoit pas aſſurément pour la publier; & la tenant ſecrette, S. Jerome l'euſt offenſé s'il l'euſt publiée. On eſt obligé d'expliquer de la meſme maniere le ſilence que S. Baſile dit qu'il avoit gardé durant quelques années au ſujet d'Euſtathe. Et il eſt bien plus exact dans ſes expreſſions.]

Pour la page 199. § 12.

NOTE LIV.

Que S. Jerome n'a point eſté réuni avec Jean de Jeruſalem avant l'an 397.

[Ce qui nous fait dire que la diſpute de S. Jerome avec Jean de Jeruſalem, continuoit encore, lorſque ce Saint fit ſon commentaire ſur Jonas, en 397, Je'eſt qu'en y parlant de la corruption & de l'incorruption des corps, *Hoc illi*, dit-il, *ad occaſionem ſuæ ducunt hæreſeos, ut ſub perſona Chriſti mentiantur antichriſtum, Eccleſias teneant, ut ventrem pinguiſſimum nutriant, & carnaliter viventes contra carnem diſputant &c.* [Il ne ſe ſeroit point ſervi de ces termes ſi aigres qui regardent viſiblement les défenſeurs d'Origene, auſſi-toſt aprés la reconciliation. Mais de plus, *ut Eccleſias teneant*, marque ce ſemble des Eveſques; & ainſi nous ne pouvons mieux le raporter qu'à Jean, qui eſt ſeul Eveſque avec qui S. Jerome ait eu à demeler juſqu'à cette année touchant l'Origeniſme. Il faut donc dire que le ſchiſme dura juſqu'à l'an 397. Il eſt difficile auſſi qu'il ait écrit en une autre année qu'en celle-ci la lettre 98.] où il parle des flots qui l'agitoient de tous coſtez dans ſon monaſtere. *V. la note 72 ſur S. Auguſtin § 116.*

Hier. in Jon. l. 2. p. 129. b.

t. 2. p. 362. d.

Pour la page 200. § 12.

NOTE LV.

Epoque de l'epiſtre 3.e

[Nous ne croyons pas pouvoir mettre l'epiſtre 3, écrite à Heliodore ſur la mort de Nepotien, pluſtard qu'au commencement de l'an 397, puiſqu'elle a precé-

Hier. in Jon. l. 2. p. 129. b. ac. 2. p. 129. b.

de le commentaire ſur Jonas,[a] fait, comme nous avons dit, lorſque la diſpute de S. Jerome avec Rufin & Jean de Jeruſalem, duroit encore : [& nous ne pouvons douter que Rufin ne ſoit retourné à Rome en 397, aprés la reconciliation.

1. Nous ne croyons pas non plus que cette epiſtre 3 ſe puiſſe mettre avant l'an
ep.3.p.16.d. 397,] 'parceque S. Jerome y dit qu'il y avoit alors 20 ans & plus, que tout ce qui eſt entre Conſtantinople & les Alpes Juliennes, eſtoit ravagé ſans ceſſe par toutes ſortes de barbares. [Il marque aſſurément le debordement des Gots, qui entrerent comme amis ſur les terres de l'Empire en 376, ſelon Idace, mais qui ne prirent les armes qu'en 377. *V. Valens* § 17, 18.]

c. 2. 'Saint Jerome marquant la chute de trois illuſtres Conſulaires, Abondance, Rufin & Timaſe, dit qu'il n'y avoit pas encore plus de deux ans que cela eſtoit arrivé ; [c'eſt à dire aſſurément qu'il y avoit plus d'un an. Or Rufin, qui ſelon les hiſtoriens, perdit le premier cette haute fortune où il eſtoit elevé, ne fut tué conſtamment que le 27 novembre 395, au moment qu'il penſoit ſe faire proclamer Empereur. *V. Arcade* § 4. De ſorte que ſi S. Jerome euſt écrit comme à la fin de 396, il auroit plutoſt dit que ces grandes preuves de l'inconſtance des choſes humaines eſtoient arrivées depuis un an, que de dire qu'il n'y avoit pas plus de deux ans.]

d. 3. 'Il reconnoiſt aſſez clairement que l'Orient n'avoit point eprouvé cette année là les cruautez des Huns : 'Et neanmoins la guerre qu'Eutrope fit ſelon
Claud. in Eutr. l. 1. p. 99. Claudien, contre les barbares qui pilloient l'Aſie & la Syrie, [fait voir que ces ravages qui doivent avoir commencé en 395, duroient encore en 396.]

NOTE LVI.

Pour la page 202. § 2.

Que S. Jerome n'a point commenté Jonas en 395.

Hier. in Jon. p. 1. p. 122. c. 'S. Jerome dit qu'il commenta Jonas environ trois ans aprés avoir expliqué Michée & quatre autres, 'qu'il avoit fait c. 131. c. 35. avant ſes hommes illuſtres, & ainſi en 392 au pluſtard. [Il faut donc dire ſelon luy meſme qu'il a expliqué Jonas dés 395. Mais ou ſa memoire l'a trompé, ou il y a faute dans ſon texte ; puiſque dans in Jon. p. 1. p. 122. c. la preface de ce commentaire, il parle viſiblement de l'epitaphe de Nepotien, *ad Nepotianum vel pro Nepotiano duos libros*. Or quand on ne voudroit pas mettre cette epitaphe en 397, comme nous avons fait dans la note precedente, il eſt certain qu'on ne la peut pas mettre avant 396, c'eſt à dire quatre ans depuis le traité des hommes illuſtres : de ſorte qu'il faudroit toujours lire dans Saint Jerome, *quadriennium* au lieu de *triennium*.]

NOTE LVII.

Pour la page 203. § 3.

Que Rufin eſt retourné en Occident en 397.

[La ſuite de l'hiſtoire eſt une preuve de ce que nous croyons que Rufin eſt retourné en Occident & à Rome en l'an 397. Mais il faut répondre au Cardinal Noris,] 'qui prétend que ce fut dés 396. Nor. h. P. p. 9. Il allegue ce que S. Jerome dit à Rufin meſme, *Paulinianus & Euſebius poſt annum veſtrum peregrinationis profecti ſunt*, [de quoy je ne voy pas qu'il puiſſe rien tirer. Car nous croyons qu'Euſebe ne partit d'Orient qu'en l'an 398. Ainſi quand ç'auroit eſte une année entiere aprés Rufin, à quoy le *poſt annum* de Saint Jerome ne nous oblige point du-tout, cela n'iroit qu'à mettre ſon départ en 397, dés Paſque.] Le Cardinal Noris ajoute que Rufin [le Syrien] fut envoyé deux ans aprés en Occident par Saint Jerome, qui le pria de voir à Rome l'autre Rufin. Celui-ci paſſa donc deux ans à Rome, dit le Cardinal Noris ; il partit au commencement de 398, ſelon Baronius, pour aller à Aquilée, il y eſtoit donc dés 396. [Nous pouvons differer ſon départ de Rome juſqu'au mois de novembre, ſi nous voulons.

Ainſi il y auroit pu paſſer plus de 18 mois, & n'y eſtre venu qu'en 397. Mais Saint Jerome ne dit point dutout que l'autre Rufin le duſt encore trouver à Rome,] comme l'a mis auſſi le P. Pagi, qui croit neanmoins que Rufin d'Aquilée n'y vint qu'en 397. Ce Saint ſuppoſe au contraire qu'il en ſeroit ſorti, & qu'il pourroit eſtre à Aquilée. *Puto*, dit-il, *quod Paulinianum Aquilé ... videris*. Pour ce que le Cardinal Noris ſuppoſe pour conſtant, que Rufin revint en Occident avec Melanie l'ayeule, [nous eſperons montrer ſur le titre de cette Sainte, qu'elle n'y revint que cinq ans apres, en l'an 402.]

Pagi, 397. n. 5. Hier. ep. 66. p. 196. c. Nor. p. 9.

Pour la page 217. § 88.

NOTE LVIII.

Si Rufin eſtoit à Rome quand ſon Periarchon y parut.

Hier. ep Ruf. l. 1. p. 210. c.

Rufin parlant d'Euſebe qui avoit publié ſa traduction du Periarchon pour le diffamer, ſe ſert de ces termes. *Aut ſi furor animi non tam emendare errorem quam proferre publicum compulliſſet, ſine dubio nunquam elegiſſet abſentem* [*me*] *lacerare, quem potuiſſet graviùs confutare preſentem.* [Il ſemble donc que Rufin euſt déja quitté Rome, lorſque ſa traduction y parut. Mais nous ne voyons pas que cela ſe puiſſe accorder avec S. Jerome,] qui dit qu'il ne ſongea à quitter Rome, qu'à cauſe du bruit que cette traduction y faiſoit. [Je ne voy donc rien à dire, ſinon qu'Euſebe prit le temps que Rufin eſtoit hors de Rome pour quelque voyage dont il revint bien-toſt aprés; ou que par *abſentem* Rufin ne marque pas qu'il fuſt hors de Rome,] mais qu'Euſebe au lieu de luy venir montrer les fautes qu'il trouvoit dans ſa traduction, les alloit montrer partout [où il n'eſtoit pas,] comme Rufin s'en plaint auſſi-toſt aprés. [Le premier ſens nous a paru le plus naturel & le plus aiſé.]

ep. 26. p. 160. c. d.

ux Ruf. p. 210. c.

NOTE LIX.

Pour la page 224. § 92.

Que l'epiſtre 65 de S. Jerome n'eſt point ſa preface ſur le Periarchon.

Hier. ep. 65. p. 189. [in Ruf.]. a. c. e. p. 198. d.

S. Jerome dans ſon epiſtre 65, touche quelque choſe de ce qu'il avoit mis dans ſa preface ſur le Periarchon d'Origene qu'il avoit traduit, [mais non pas d'une maniere qu'on puiſſe juger que ce ſoit cette preface meſme; outre que] peu aprés il qualifie cette epiſtre un livre, & en parle ſans marquer qu'elle euſt aucun raport à ſa traduction du Periarchon. [Car *huic operi* marque viſiblement en cet endroit, non cette traduction, mais ſon apologie contre Rufin qu'il compoſoit. Ainſi il y a apparence que cette preface eſt perduë avec le corps de l'ouvrage.]

p. 198.

NOTE LX.

Pour la page 229. § 95.

Temps de l'epiſtre 26.

[Nous mettons l'epiſtre 26 en 399,] à cauſe de ce que dit S. Jerome, qu'il écrivit la 30e, quatre ans aprés l'epitaphe de Nepotien [qui eſt la 3e,] & environ deux ans aprés avoir écrit [la 26] à Pammaque ſur la mort de Pauline. [Ainſi ayant mis la 3e en 397, cela nous oblige à mettre la 26 en 399.] Pauline eſtoit morte deux ans auparavant; ç'a donc eſté en 397. [Et en effet, S. Jerome en adreſſant à Pammaque ſon commentaire ſur Jonas, ne luy dit rien dutout ſur cette mort.]

Hier. ep. 30. p. 187. a.

ep. 26. p. 162. d.

Baronius avance tout cela d'un an; en quoy le Pere Pagi le ſuit: & ils ſe fondent l'un & l'autre, ſur ce que dans la lettre 26, S. Jerome mande à Pammaque qu'il avoit envoyé Paulinien en ſon pays: [Car il l'y envoya en 398. Mais cela empeſchoit-il qu'il ne le mandaſt en 399 à Pammaque, pour luy recommender tacitement ſon frere, n'ayant point eu occaſion de luy écrire pluſtoſt, comme en effet on ne voit pas qu'il en ait eu, ſi l'on met cette lettre avant la 65, ou en meſme temps; de quoy nous ne voyons rien qui nous empeſche.

Bar. 398. § 14. Pagi, 398. § 3. Hier. p. 166. d.

L'on objectera peut-eſtre que Saint Jerome ayant receu de Pammaque, & ce ſemble dés la fin de 398, les memoires qui regardoient Rufin & le Periarchon, il en devoit dire quelque choſe dans l'epiſtre 26, ſi elle n'a eſté écrite qu'en 399. Mais cette matiere eſt ſi differente de celle qu'il traite dans la 26, qu'il peut bien ne les avoir point voulu méler. Et peut-eſtre meſme qu'ayant a écrite en meſme temps à Pammaque ſur la mort de ſa femme, & ſur Rufin, il a cru le devoir faire par deux lettres toutes ſeparées, la 26, & la 65, dont l'une eſtoit pour Pammaque ſeul, & l'autre eſtoit pour luy & pour Ocean enſemble, ou plutoſt pour toute l'Egliſe.

Aprés tout, s'il y avoit quelque embaras à mettre l'epiſtre 26 en 399, il nous eſt aſſez indifferent de l'avancer de quelque mois, & de la mettre ſur la fin de 398, 18 ou 20 mois aprés l'epiſtre 3. e S. Jerome n'eſtant pas ſi exact, dans ſes contes, qu'il les faille toujours ſuivre à la rigueur. Et on verra meſme dans la note 62, que l'epiſtre 30 peut avoir eſté écrite dés l'an 400. Il faudroit ſeulement mettre la mort de Pauline ſur la fin de l'an 396, en ſorte que S. Jerome ne l'ait ſçeuë qu'aprés avoir compoſé en 397 ſon commentaire ſur Jonas. Et en effet, S. Paulin nous donne lieu de croire qu'elle n'arriva que ſur la fin de l'automne,] 'puiſqu'il l'apprit en hiver aſſez long-temps aprés qu'elle fut arrivé. [peut-eſtre deux ou trois mois aprés.] p.166.d.

NOTE LXI.

Pour la page 231.595.

Que S. Jerome ſongeoit en l'an 399, à commenter Daniel.

Hier.ep.153. p.598 c.

'S. Jerome eu promettant Daniel à S. Paulin en 399, ſe ſert du mot d'interpretation, ſans rien ajouter qui marque ſi cette interpretation eſtoit une ſimple traduction ou un commentaire. 'Mais il eſt certain que dés l'an 393, il avoit envoyé à Rome les ſeize Prophetes traduits de l'hebreu [ou du caldaïque, & Daniel eſt certainement de ces ſeize:] 'car il n'a point traduit Baruch. [Ainſi c'eſt un commentaire qu'il promettoit à S. Paulin.] ep.53.p.127. b. ep.18.p.26.d.

NOTE LXII.

Pour la page 236.598.

Qu'il a traduit la lettre paſcale de Theophile pour l'an 401.

'La traduction de la lettre paſcale que fit Theophile pour l'an 401, qui commence par ces mots: *Chriſtum Jeſum Dominum gloria &c.* '& qui indique Paſque pour le 16 de Pharmouthi, porte en teſte le nom de Saint Jerome. 'Et ce Saint témoigne en effet, [cette année meſme,] qu'il avoit traduit depuis peu des lettres de Theophile & d'autres contre Origene. 'Il dit encore plus expreſſément [l'année ſuivante,] qu'il avoit traduit depuis deux ans une lettre paſcale de Theophile contre Origene & ſes diſciples, & d'autres contre Apollinaire & contre Origene. 'Ces dernieres n'eſtant apparemment autre choſe que la lettre paſcale de l'an 402, il faut que l'autre ſoit celle de cette année. 'En envoyant à Rome la traduction de la lettre paſcale de l'an 402, il dit que s'il y manque quelque choſe, on le trouvera dans l'epiſtre de devant; c'eſt à dire, ce ſemble, dans une epiſtre du meſme genre que l'autre; & Baronius l'entend ainſi. [Nous ne croyons pas que perſonne doute que cette traduction ne ſoit veritablement de S. Jerome.] 'Dans la lettre 71, [qui ne peut guere avoir eſté écrite pluſtoſt que vers la fin de 401,] le Saint ne dit point qu'il euſt rien traduit de Theophile, quoiqu'il euſt une grande occaſion de le dire. [Mais le témoignage poſitif du premier livre contre Rufin, eſt plus fort que ce ſilence.] Th Al.ep.2. p.94. p.203.b. p.94.c. Hier.in Ruf. l.2.c.3.p.400. 401. l.3.c.5.p.437. 2. Bar.399.§ 54. Hier ep.76. p.516.d. Bar.399.§ 54. Hier.t.2 p. 512.c.

NOTE LXIII.

Pour la page 237.598.

Sur les epiſtres 69, 70, & 72.

'Il ſemble que la lettre par laquelle Theophile rompit [l'an 401] le ſilence Hier.ep.70.p. 510.d.

qu'il avoit gardé long-temps avec S. Jerome, [puiſſe eſtre la 69 ou la 72 entre celles de ce Saint : car elles ſont de Theophile.] 'La 69 a en effet aſſez l'air
c. d'une lettre écrite ſur l'expulſion des
ep 71.p.311.a. moines de Nitrie. 'Mais S. Jerome en y répondant, dit que Vincent revenu de Rome luy avoit appris que toute l'Italie eſtoit delivrée de l'Origeniſme par les lettres de Theophile. Cela n'oblige-t-il pas de croire que cette lettre n'a point eſté écrite pluſtoſt que ſur la fin de 401, puiſqu'on ne trouve point que Theophile ait eu ſujet d'ecrire à Rome ſur cette affaire avant 401. Il n'aura donc auſſi écrit à S. Jerome que vers l'automne. Et cependant S. Jerome [dans ſon apologie contre Rufin faite cette an-
in Ruf.l.1.c. 3.p.200.201. née meſme,] 'témoigne qu'il avoit déja traduit des lettres de Theophile, & par ſon ordre. [Cet ordre ne paroiſt point dans la lettre 69, non plus que dans la 72. Ainſi ce nous eſt encore une raiſon de croire que ni l'une ni l'autre n'eſt point cette premiere que nous cherchons. La 72 n'a pas meſme l'air d'une premiere lettre : & de la maniere dont elle parle des moines de Nitrie, elle paroiſt poſterieure à la 69.]

ep.70 p.320. d. 'La 70 eſt écrite peu aprés cette premiere : [elle peut meſme en eſtre la réponſe, pourvu qu'on diſe que cette premiere ne fut écrite qu'aprés l'envoi de Priſque & d'Eubule. Neanmoins comme] S. Jerome y fait une eſpece de plainte de ce que Theophile ne luy avoit point écrit par ces deux perſonnes, [il ſemble plus naturel de croire que leur commerce avoit recommencé dés auparavant. Cette 70.e ne marque point non plus que Theophile l'euſt prié de traduire ſes lettres, ce qu'on peut preſumer qu'il avoit fait par ſa premiere.]

Pour la page 237.§ 98.

NOTE LXIV.

Que l'epiſtre 70 ne parle point de l'Eveſque Paul

Hier.ep.70. p.310.d. 'S. Jerome par ſon epiſtre 70, excuſe Jean de Jeruſalem d'avoir receu une perſonne que Theophile n'aimoit pas. 'Le Pere Vaſtel croit que cette perſonne ia Ruf.l.1.c. 5 p.237.238 Vaſt. eſt l'Eveſque Paul perſecuté par Theophile. *V. Theophile* § 8. [Mais ſi Paul avoit eſté depoſé par Theophile dés l'an 396, & que S. Jerome l'ait receu dés ce temps là dans ſon monaſtere, comme nous avons cru que c'eſtoit le plus probable, il eſt difficile de voir comment Saint Jerome auroit pu excuſer Jean comme il fait dans l'epiſtre 70, ſur l'ignorance de la volonté de Theophile, & comment il n'auroit pas cru ſe devoir excuſer tout le premier. C'eſt peut-eſtre quelqu'un des pretendus Origeniſtes, contre lequel Theophile n'avoit point parlé nommément.]

NOTE LXV.

Pour la page 246.§ 101.

Sur les livres de Rufin contre S. Jerome.

'S. Jerome dit que Rufin avoit tra- Hier.in Ruf. l.3.c.3.p.253. p.a. vaillé trois ans à l'apologie qu'il avoit publiée contre luy. [Il fit cet ouvrage pour répondre à l'epiſtre 65 du Saint, écrite à la fin de 398 au pluſtoſt. Ainſi les trois ans qu'il y employa, ne peuvent au plus eſtre que trois ans commencez, puiſque] 'S. Jerome meſme entre- l.1.c.6.p 206. c. pondant à cette apologie, ne conte que deux ans depuis qu'il avoit écrit l'epiſtre 65. [Cette lettre ayant donc eſté écrite en 398, ou au commencement de 399 pour le pluſtard, il faut que Rufin ait fait ſon apologie en 400 ou 401, & que Saint Jerome y ait répondu la meſme année. L'union qu'elle a avec l'hiſtoire de Theophile, fait que nous aimons mieux la mettre en 401.] 'Et en effet, S. l.2.c.6.p.223. a. Jerome dans ſa réponſe dit que le livre des hommes illuſtres, [écrit en 392,] eſtoit fait environ dix ans auparavant. 'Que s'il y conte auſſi 18 ans depuis l.1.c.6.p.205. b. qu'il avoit commencé l'epiſtre aux Epheſiens, [c'eſt une preuve qu'il ne faut pas toujours ſe fonder ſur ces ſortes de ſupputations.] 'Car Rufin n'en conte que ex Ruf.l.1.p. 216.c.

15:

15:& de quelque maniere qu'on le prenne; on ne peut y en trouver au plus que ſeize, ce commentaire ne pouvant avoir eſté fait au pluſtoſt qu'en 387.]

in Ruf.l.1.c.1. p.197.a|198.c| l.2.c.9 p.228. d.e: Ruf.l.2. p.239.b|233.a. 'Saint Jerome avant que d'avoir vu cet écrit, dit qu'il eſtoit diviſé en trois livres. 'Nous ne l'avons neanmoins aujourd'hui qu'en deux, qui paroiſſent achever l'ouvrage ſans avoir raport à

Genn.c.17. un troiſieme. 'Gennade ne parle auſſi que de deux. [Peut-eſtre y avoit-il quelque autre écrit ſepare qui n'eſt pas venu juſques à nous: Car je ne voy pas que dans les deux livres que nous avons, Rufin, s'arreſte à blaſmer S. Jerome d'avoir traduit une ſeconde fois le Periarchon, ni de ſe contredire ſur un endroit du 2e

Hier.in Ruf. l.1.c.1.2 5 p. 296.c| 298.c| 403.b. pſeaume,]'de quoy S. Jerome ſe défend contre luy. [Mais on peut dire qu'il ramaſſe ce que Rufin & ſes diſciples diſoient contre luy par écrit ou de vive voix.]

Pour la page 248.§ 102.

NOTE LXVI.

Temps de la mort de Sainte Fabiole.

[Nous mettons la mort de Sainte Fa-

Hier.ep.30.p. 297.a. biole en l'an 401, à cauſe que] 'S. Jerome dit qu'il en fit l'eloge quatre ans aprés avoir fait celui de Nepotien, [en 397.]

Bar.400.§ 35. *Quarta ætatis circulus volvitur*, 'ſuppoſant avec Baronius que cette expreſſion marque quatre ans entiers ou environ. [Que ſi elle marque ſeulement que c'eſtoit dans le quatrieme été ou la quatrieme année, comme nous avons mis la mort de Nepotien au commencement

Du Pin,t.3.p. 356. de 397,]'on pourra mettre celle de Sainte Fabiole & ſon eloge en l'an 400. [Mais il faudra alors mettre la mort de Pauline en 396, & l'eloge que le Saint en fit deux ans aprés, non en 399, comme nous avons fait, mais en 398. Et on peut voir dans la note 56 que cela eſt aſſez arbitraire.

S. Jerome ne marque proprement que le temps qu'il fit l'eloge de S.te Fabiole, & non celui que mourut la Sainte: Mais comme auſſi il ne diſtingue point ces deux temps, nous n'avons pas cru les devoir diſtinguer non plus que Baronius. Ce qui eſt certain, c'eſt que dans l'eloge de Pauline,]'ſait environ deux

Hier ep.30.p. 197.b. ans auparavant,[a] il parle de l'hoſpital de

a ep.26.p. 165 b. Porto comme d'une choſe encore toute nouvelle: 'Or ce fut Fabiole qui l'établit

ep.30.p.200. 201. avec S. Pammaque.

NOTE LXVII.

Pour la page 249.§ 102.

Temps de l'epiſtre 9 à Salvine.

[L'epiſtre 9e de S. Jerome à Salvine, ſe peut placer en l'an 401, auſſitoſt aprés l'eloge de Sainte Fabiole. Car il y a bien de l'apparence qu'il écrivit à cette veuve illuſtre entre les défenſeurs de S. Chryſoſtome, avant que d'avoir receu les impreſſions que Theophile luy donna contre ce ſaint Archeveſque, & avant que les moines chaſſez de Nitrie euſſent eſté implorer ſon ſecours ſur la fin de l'an 401. Au moins S. Jerome paroiſt luy écrire au commencement de ſa viduité:] '& il eſt certain qu'elle eſtoit veuve lorſ-

Pall.dial.p. 90. que S. Chryſoſtome quitta Conſtantinople [en l'an 404, au mois de juin. Il ne peut pas auſſi luy avoir écrit beaucoup pluſtoſt qu'en 401,]'puiſque ſon mari

Hier.ep.9.p. 75.a. avoit eſté elevé avec Arcade & Honoré;

p.74.d|75.b. '& neanmoins avoit déja eu deux enfans avant que de mourir. [Il y a tout lieu de croire que s'il avoit écrit cette lettre avant l'eloge de S.te Fabiole, il en auroit parlé à la teſte de cet eloge auſſi-bien que de l'epiſtre 26 qui eſt du meſme genre. Outre cela la mere de Salvine femme de Gildon, n'eſtoit ſans doute venüe a Conſtantinople que depuis que ſon mari fut mort en 398,]& il paroiſt qu'elle y eſtoit

p.76.d. avec ſa fille lorſque S. Jerome écrivoit l'epiſtre 9.

NOTE LXVIII.

Pour la page 254.§ 104.

Temps du troiſieme livre contre Rufin.

[Il n'eſt pas difficile de trouver en quel temps S. Jerome fit ſa ſeconde apo-

logie, ou ſon troiſieme & dernier livre contre Rufin.] Car il témoigne luy meſme que c'eſtoit lorſque les moines chaſſez d'Egypte eſtoient déja à Conſtantinople, l'année d'aprés qu'Anaſtaſe avoit écrit en Orient contre Rufin à Jean de Jeruſalem,] & la ſeconde année qu'il traduiſoit les pieces de Theophile.[Ce ſont des preuves qu'il écrivoit en 402. Que ſi] les lettres de Theophile contre Apollinaire & Origene, qu'il avoit traduites, ſont l'epiſtre paſcale de cette année là, comme il y a tout lieu de le croire, il faut que ç'ait eſté aprés [le commencement du prin-temps,] auquel il envoya cette traduction en Occident: Et en effet, il témoigne qu'on avoit déja receu en Orient des lettres que le Pape Anaſtaſe avoit écrites la meſme année. [Il eſt difficile auſſi que ſa premiere apologie, qui ne peut guere avoir eſté faite que ſur la fin de 401, ait eſté portée à Aquilée avant 402. Ainſi on y avoit eſté de Paleſtine, & on en avoit raporté la réponſe de Rufin avant qu'il fiſt la ſeconde. Il la fit neanmoins avant la fin du prin-temps,] puiſqu'il dit qu'Anaſtaſe vivoit encore. [C'eſtoit donc avant qu'on ſçeuſt ſa mort en Orient.] Or Baronius croit qu'il eſt mort le 27 d'avril 402. [Et il ne nous paroiſt pas qu'il y ait ſujet d'en douter, comme nous le verrons dans la note 69.]

Hier. in Ruf. l. 3. c. 5. 11. p. 238. c. 247. a.

c. 6. 10 p. 239. b. 245. b.

c. 3. p. 237. a. b.

a.

ep. 78. p. 316. a.

in Ruf. l. 3. c. 6. p. 239. b. 10. p. 245. b.

c. 6. p. 239. a

Bar. 402. 5 42.

NOTE LXIX.

Pour la page 256. 5103.

Temps de la mort du Pape Anaſtaſe.

Bar. 402. 5 42.

Boll. 27. apr. p. 492. 5 9.

Nous mettons la mort du Pape Anaſtaſe au 27 d'avril 402, aprés Baronius [& beaucoup d'autres,] parceque les martyrologes de Raban, d'Uſuard, d'Adon, de Rome, & beaucoup d'autres, marquent ſa feſte le 27 d'avril: Et pour l'année, les chroniques d'Idace, de Saint Proſper, & de Marcellin, marquent en 402, l'entrée d'Innocent ſon ſucceſſeur. Il doit ſelon cela avoir gouverné quatre ans, comme le diſent auſſi Saint Proſper & Marcellin, c'eſt à dire quatre ans commencez. Car les 22 jours que la chronique de S. Proſper ajoute aux quatre ans, ne ſe liſent pas dans un abregé de cette chronique; & parceque, ſelon ce que nous avons dit de ſon entrée, il n'a gouverné que trois ans & quatre ou cinq mois.

Socr. l. 7. c. 9. p. 348. b.

Socrate, & Eutychius *p.* 548, ne luy donnent que trois ans. Theophane *p.* 64. a, en met auſſi trois, mais ne luy laiſſe l'eſpace que de deux: [& Nicephore n'en conte auſſi que deux; ce que nous ne voyons pas moyen d'expliquer.]

Boll. pont. p. 60.

Papebrok change tout à fait l'epoque du 27 d'avril 402, & met la mort d'Anaſtaſe dés le 14 de decembre 401. Il ſe fonde ſur ce que divers anciens catalogues des Papes ne luy donnent que trois ans & quelques jours. [Ainſi Sirice eſtant mort le 26 de novembre 398, cela porte à mettre la mort d'Anaſtaſe en decembre 401.] Il trouve en effet un Saint Anaſtaſe marqué le 14 decembre dans le martyrologe de S. Jerome, où il n'y a point d'apparence, dit-il, que ce Pape ait eſté omis, & où l'on ne trouve point d'autre Anaſtaſe qui puiſſe eſtre celui-ci.

p. 73. c. 76. b. app. p. 53. c.

pont. p. 60.

[Il n'eſt point rare effectivement que les feſtes des Papes ſoient marquées en des jours fort differens de leur mort, & ſouvent à ce qu'on croit, en ceux où ils avoient eſté ou enterrez aſſez long-temps aprés, ou tranſportez dés les premiers temps en des ſepultures plus honorables; ce qui pourroit rendre raiſon de ce que] le Pontifical qu'on croit avoir eſté fait au VI. ſiecle, aprés avoir donné à Anaſtaſe trois ans & dix jours, dit neanmoins qu'il fut enterré le 27 d'avril. [Il eſt plus difficile de répondre aux quatre ans que S. Proſper & Marcellin donnent au pontificat d'Anaſtaſe, trois ans & dix jours ne ſuffiſant guere pour cela: Et neanmoins il eſt vray que l'on a ſouvent conté par les Conſulats, ſans ſe mettre en peine des jours.

app. p. 53. c.

Mais ce qui nous arreſte,] c'eſt que

Hier. in Ruf. l. 3. c. 6. 10. p. 239. b. 245. b.

S. Jerome dans ſon troiſieme livre contre Rufin, fait certainement en 402, parle d'une lettre d'Anaſtaſe envoyée non depuis un an, mais cette année là meſme en Orient, *ut hujus quoque anni contra te epiſtola probant*; [ce qui eſt bien fort pour croire que la lettre eſtoit meſme datée de 402. Et ainſi on n'a pas lieu de dire, ni qu'ayant eſté envoyée en 401, elle n'eſtoit arrivée qu'en 402, ni que Saint Jerome conte par l'année Orientale qui commençoit au mois de ſeptembre, puiſque les lettres des Papes eſtoient datées par les Conſuls. Que ſi ce livre de S. Jerome eſt fait aſſez avant dans le prim-temps, & lorſqu'il avoit déja dû avoir des nouvelles de Rome, comme il y a lieu de le croire, *v. la note 64*, Anaſtaſe indubitablement n'eſt point mort en 401,] puiſque Saint Jerome le croyoit encore vivant.

p. 139. a. 245. b.

[Auſſi les preuves de Papebrok n'ont rien de bien fort. Il eſt le premier à ne ſe point arreſter aux nombres des Pontificaux, qui eſtant marquez en chifres ont eſté aiſez à corrompre. Un copiſte aura pu oublier les mois dans le plus ancien exemplaire, & la faute aura paſſé de là dans les autres.] 'Dans un qui finit à Vigile, on lit *Anaſtaſius annis II .... d. XXV.* [Cet eſpace vide montre qu'il y a des mois effacez.] 'Pour le S. Anaſtaſe marqué au 14 de decembre, il n'eſt que dans un ſeul exemplaire : [& ainſi ſelon Papebrok, le Pape Anaſtaſe manque dans tous les autres. Ce ne ſera pas un beaucoup plus grand inconvenient quand il manquera auſſi dans celui là.]

Boll. pont. p. 76. b.

Fleuri. t. 6. p. 1029. 1030.

Pour la page 275. § 208.

NOTE LXX.

Sur la lettre paſcale de Theophile pour l'an 305, traduite par S. Jerome.

Bibl. P. t. 3. p. 81.

'A la teſte des trois lettres paſcales de Theophile que nous avons dans la bibliotheque des Peres, il y a une lettre tout à fait barbare, obſcure, embaraſſée, ſans ſuite, qui eſt pourtant de S. Jerome à Theophile, s'il ſe faut arreſter au titre, & à l'inſcription 'que Blondel paroiſt avoir ſuivie. [Mais je ne ſçay ſi elle ne ſeroit point autrepart de quelque autre maniere plus claire & plus diſtinguée. 'Car M.r Valois en cite un endroit comme eſtant d'une lettre de Theophile à S. Jerome. Il en parle meſme comme d'une choſe reconnuë & qui eſt ſans difficulté. 'Bollandus fait la meſme choſe. Cependant la fin eſt d'un latin qui parle d'un livre traduit par luy de grec en latin, & qui ſelon toutes les apparences, demeuroit vers Jeruſalem. [Elle a meſme aſſez le ſtyle de S. Jerome.

Blond. p. 112 3. b.

Socr. n. p. 80. 2. d.

Boll. 12. may. p. 45. f.

Ce ſont donc apparemment deux lettres brouillées en une, la premiere de Theophile, juſqu'à *juſtum judicium judicate*, & la ſeconde de Saint Jerome, depuis *Nequaquam tardius &c.* en ſorte que nous n'avons ni le commencement de celle-ci, ni la fin de l'autre. Que ſi celle de Theophile eſt obſcure, Theophile l'eſt aſſez naturellement; & du grec traduit en latin meſme par S. Jerome, n'eſt jamais bien clair.

Theophile écrivoit apparemment pour prier S. Jerome de traduire quelqu'un de ſes ouvrages;] '& Saint Jerome luy envoie cette traduction par ſa réponſe, où il parle de cet écrit de Theophile comme d'un livre aſſez long, puiſqu'il avoit employé pluſieurs nuits à le traduire, & qu'il dit que ce n'eſt point par temerité ni par vanité, mais ſeulement pour obeïr à ſes commandemens qu'il avoit entrepris cet ouvrage, quoiqu'il ſurpaſſaſt ſes forces. [Cela pourroit donner lieu de croire que c'eſtoit] 'ce grand écrit plein d'invectives contre S. Chryſoſtome, que S. Jerome ne laiſſa pas de traduire, comme nous l'apprenons de Facundus. [Mais d'autre part] 'ce que S. Jerome dit de celui dont nous parlons, *v. Theophile* § 20, [convient plutoſt à une lettre paſcale, qu'à l'invective dont Facundus nous a donné un extrait. Ce que Theophile y traitoit, ſelon l'abregé

Bibl. P. t. 3. p. 81.

Bib. P. t. 3. p. 81.

Fac. l. 6. c. 5. p. 160. a.

qu'en ſait Saint Jerome, ne ſe rencontre dans aucune des trois lettres paſcales de Theophile que nous avons de la traduction de S. Jerome; mais comme il eſt certain que Theophile en a fait d'autres il ſe peut bien faire auſſi que S. Jerome en ait traduit plus de trois. Celle-ci peut
p.81. bien eſtre celle de l'an 405,] 'puiſque Theophile en l'envoyant à S. Jerome, triomphe de ſa victoire ſur S. Chryſoſtome, *qui dudum*, dit-il, *Conſtantinopolitanam rexit Eccleſiam*. [Ainſi Papebrok n'a pas aſſez pris garde à cet endroit, ou a lu autrement dans ſon edi-
Bell.p.45.f. tion,] 'lorſqu'il dit que Theophile écrivit ceci à Saint Jerome avant que d'aller tenir le Concile [du Cheſne] pour depoſer S. Chryſoſtome, [c'eſt à dire vers le commencement de 403. Les courſes des Iſaures, dont parle la réponſe de Saint Jerome, ne commencerent qu'au milieu de 404, mais continuerent en 405, & audelà.]

Pour la page 265. § 110.

NOTE LXXI.

Epoque de la diſpute entre S. Jerome & S. Auguſtin.

[Saint Jerome dans ſon commentaire ſur Iſaie fait vers 408, parle en ces ter-
Hier in Is. 59.p.197.a. mes] 'Ceux qui pour autoriſer les blaſphemes de Porphyre, veulent que le diſcord de Saint Pierre & de S. Paul, n'ait pas eſté une diſpenſation, mais un combat & une querelle veritable, & qui aſſurent que les Fideles qui ſont de la race d'Iſrael, doivent obſerver dans l'Egliſe de J.C. les ceremonies de l'ancienne loy; ces perſonnes doivent auſſi attendre le regne de mille ans & une Jeruſalem toute d'or, pour y immoler des victimes & pour s'y faire circoncir &c.

[Ces paroles qui regardent viſiblement la diſpute de S. Jerome avec Saint Auguſtin, ſont dites avec aſſez de chaleur, en un endroit où meſme elles ne viennent pas fort, pour nous donner lieu de croire que Saint Jerome n'avoit point encore receu la lettre 55.e de Saint Auguſtin, qui termina cette diſpute, & qu'ainſi cette lettre n'eſt pas écrite dés 404, comme nous le mettons dans le texte. Il faut donc voir ce qui s'accorde le mieux avec les autres circonſtances de l'hiſtoire.] 'S. Auguſtin n'eſtant en- Aug ep.8.10. p.15.1.c|17.2.d.
core que Preſtre, [& ainſi en l'an 395 au pluſtard, écrivit ſon epiſtre 8, où il commence à traiter de la reprehenſion de S. Pierre par S. Paul. Cette lettre ne fut pas portée: 'Ainſi quelque temps ep.9.p.16.1. d|17.1.d.
aprés il traite la meſme choſe dans la 9.e, lorſqu'il eſtoit deja Eveſque: [& celle-ci ne fut point non plus renduë à Saint Jerome, mais ſe repandit partout;] '& ep.14.p.24.1. b.
Siſinne la porta par occaſion à S. Jerome environ cinq ans avant qu'il récriviſt ſon epiſtre 92, qui eſt la 14.e dans S. Auguſtin. 'S. Auguſtin ſçeut que S. Jerome avoit ep.12.p.23.1. c.
receu cette lettre: & comme il n'en avoit point de réponſe, il luy écrivit la 12.e, où il ſaluë Paulinien [revenu d'Oc- 2.a.
cident ſur la fin de 401.] 'S. Jerome re- ep.13.p.25.2. b.
pondit à cette 12.e preſque auſſi-toſt qu'il l'eut receuë. C'eſt ſa 91.e qui eſt la 13.e dans S. Auguſtin. 'Il avoit fait alors ſa d.
ſeconde apologie contre Rufin, & avoit Paulinien avec luy. [Ainſi cette lettre ne peut avoir eſté écrite au pluſtoſt que
vers le milieu de 402.] 'S. Auguſtin n'a- ep.10.p.17.2. c.d.
voit point encore receu cette 91.e, lorſqu'il écrivit la 10 par Cyprien, 'precedée ep.14.p.24.1. a.
d'une [qui eſt perduë,] où il parloit de Profuture & d'un autre, à laquelle S. Jerome répondit par la 14.e [qui eſt la 92 des ſiennes.] 'Sa 91.e arriva enfin en Afri- ep.15.p.24.2. d.
que: & S. Auguſtin y répondit par ſa 15.e, [le pluſtoſt qu'il put ſans doute,] pour adoucir l'eſprit de S. Jerome, qui devoit avoir déja receu la 10.e, & y avoir peut-eſtre meſme répondu. 'Il y répondit par ep.17.p.28.2. b.
ſa lettre 89, qui eſt la 11.e dans Saint Auguſtin, 'écrite lorſque S. Chryſoſtome eſtoit déja depoſé, [& ainſi aprés le p.29.2.a.
milieu de 404.] 'Cyprien apporta cette ep.19.p.32.2. c|33.1.c.
lettre en Afrique avec la 92.e: & [quelque temps aprés, Firme y rendit à Saint

ep.18.19.p.27. a.b.d. Auguſtin la 18e, que S. Jerome luy avoit écrite aprés avoir apparemment receu la

p.33.t.e. 15e. S. Auguſtin répondit à toutes ces trois par la 19e.

[Voilà la ſuite des lettres écrites de part & d'autre dans cette fameuſe diſpute. Il eſt certain que la 12 & la 13.e ne ſe doivent point mettre avant la fin de 401, ni la 11.e avant le milieu de 404. Et peut-eſtre ne faut-il pas beaucoup s'eloigner

ep.7.p.23.b. de ces deux epoques,] puiſque Saint Jerome parlant dans l'epiſtre 13e, d'une maladie de Ste Paule, [ne dit point que cette Sainte fuſt morte ni de cette maladie ni depuis, ce qu'il ſemble qu'il n'auroit pas pu manquer de dire.] Elle mourut le 26 janvier 404. La lettre eſt donc apparemment de l'an 403 au pluſtard, S. Auguſtin répondit à cette onzieme par la 15e, qui eſt celle dont nous ſouhaiterions davantage de trouver l'epoque. Et il ſemble qu'on puiſſe tirer de là qu'elle eſt au pluſtard de l'an 404. Car de croire que celle que S. Jerome appelle la Sainte & venerable Paule, ſoit la jeune Paule née vers 398, c'eſt ce qui aſſurément ne ſe peut dire.

[Cette epoque ſe peut confirmer par ce que dit Saint Jerome dans la meſme

d. lettre 13e, [que Rufin luy avoit envoyé ſon apologie, comme il l'avoit auſſi envoyée en Afrique; qu'il y avoit répondu, & qu'il envoyoit ce [troiſieme] livre à S. Auguſtin, en attendant qu'il luy puſt envoyer les deux premiers. [Ces deux ſont de 401, le reſte eſt de 402. Tout cela vient donc naturellement; ſi l'epiſtre 23 eſt de 402 ou de 403: Mais ce ſera bien tard, ſi elle eſt de 407, comme il le faut dire, ſi le paſſage ſur Iſaie qui nous embaraſſe, eſt écrit avant que S. Jerome euſt receu la 15e. La querelle de S. Jerome & de Rufin paroiſt avoir eſté aſſoupie depuis l'an 402. Ainſi il peut meſme ſembler étrange que S. Auguſtin en parle comme il fait dans ſa 15e, la ſuppoſant écrite en 404. Mais cela le ſera bien davantage, s'il la faut reculer juſqu'en 408, lorſque S. Jerome & Rufin demeuroient en repos, ou au moins en ſilence depuis ſix ans.] S. Jerome en répondant ſur cela à Saint Auguſtin, ne ſe juſtifie point par ce long ſilence, mais par la neceſſité où il s'eſtoit trouvé de parler. ep.19.p.27.t.b.

[Voilà ce que nous croyons pouvoir mettre en balance avec le paſſage ſur Iſaie, qui aſſurément eſt fort, mais qui peut avoir eſté l'effet de quelque petit retour de chagrin, allumé par quelqu'un de ceux qui eſtoient auprés de Saint Jerome, de quoy on ne peut pas dire qu'il fuſt incapable. Nous laiſſons aux lecteurs à juger laquelle des deux opinions paroiſt la meilleure. Mais comme celle qui finit la diſpute vers l'an 405, a déja eſté embraſſée par les Benedictins dans leur chronologie des lettres de Saint Auguſtin, nous avons cru nous y devoir arreſter, en attendant que cette difficulté ſoit plus éclaircie.]

NOTE LXXII.

Pour le page 271. § 12.

Sur le temps de l'epiſtre 98.

[Il faut mettre en 403 l'epiſtre 98 de S. Jerome;] ſi la lettre qu'il avoit, dit-il, Aug.ep.17.p. 26.2.d.
écrite à S. Auguſtin l'année de devant par Aſtere Soudiacre [eſt la 91e: laquelle ep.13.p.23.2.b.
effectivement a eſté portée par un Soudiacre de ce nom. [Cependant il eſt aſſez difficile de le croire,] puiſque dans la 98e ep.17.p.26.2.d.
il ne dit autre choſe de celle de l'année de devant, ſinon que c'eſtoit un compliment pour le ſaluer: [ce qui ne convient guere à l'epiſtre 91e. Auſſi S. Auguſtin dans les lettres de 403 & de 404. ne parle point de cette lettre 98 donnée à Preſide. Il ſemble donc plus aiſé de croire que la lettre donnée à Aſtere dont elle parle, ſeroit] le compliment que S. Auguſtin ep.9.p.16.1.d.
avoit receu d'abord de S. Jerome, [vers 395 ou 396,] comme nous l'apprenons de l'epiſtre 9 de Saint Auguſtin, [& qui eſt perdu; & que la 98 eſt écrite en 396 ou 397.] Ainſi ce que S. Jerome y dit, *Nos* ep.17.p.26.2.d.

in monaſterio conſtituti variis hinc inde fluctibus quatimur, [ſe raportera fort bien à ſa diſpute avec Jean de Jeruſalem, qui ne finit qu'en 397.

Mais d'autre part, S. Jerome ſavoit que S. Auguſtin eſtoit Eveſque quand il luy écrivit l'epiſtre 98, 'puiſqu'il luy donne le titre de Pape. [Il ne luy fait point cependant de compliment ſur ſa promotion.] 'Il l'avoit donc fait l'année de devant par Aſtere, comme le diſent les Benedictins. [Car il eſt viſible qu'il ne luy avoit point écrit entre ces deux lettres. Et en effet, Saint Auguſtin avant eſté fait Eveſque à la fin de 395, c'eſtoit par cette lettre écrite en 396, que Saint Jerome luy en devoit faire compliment. Mais il n'eſt pas aiſé de croire qu'il l'ait fait par celle dont parle Saint Auguſtin dans ſon epiſtre 9, puiſqu'il n'auroit pu manquer de luy répondre quelquechoſe ſur cela. Je ne ſçay s'il y auroit plus d'apparence à dire que S. Jerome luy auroit écrit deux lettres en 396; la premiere, ſur ſon epiſcopat, & la ſeconde par Aſtere, à moins qu'on ne vouluſt ajouter que S. Auguſtin avant que d'écrire ſon epiſtre 9, avoit déja répondu à la premiere par une autre qui eſt perduë. Le plus court eſt donc d'avouer que nous ne ſavons point le temps de l'epiſtre 98, ſinon qu'il la faut mettre quelque temps avant la 16.e de Saint Auguſtin, écrite ſelon toutes les apparences en l'an 404.] 'Car Preſide eſtoit alors Eveſque; & il n'eſtoit que Diacre, lorſque S. Jerome le recommandoit à S Auguſtin par la 98.e. Pour les peines que S. Jerome ſouffrit dans ſon monaſtere, [il y en a pu ſouffrir pluſieurs que nous ignorons. Nous la mettons neanmoins; comme les Benedictins, vers l'an 397, mais ſans aſſurer non plus qu'eux que ce ſoit ſa place. Nous diſons tout ceci, en ſuppoſant que l'epiſtre 15 de S. Auguſtin eſt de 404. Car s'il la falloit differer juſqu'en l'an 408, de quoy nous avons parlé dans la note 71, il faudroit la donner autrement ſur la 98.e.]

d.

ep. 8. pr. p. 13.

ep. 16, 17. p. 26. a. c. d.

NOTE LXXIII.

Pour la page 290. § 119.

Les epiſtres 150 & 151, écrites au commencement de 407.

'S. Jerome cite dans l'epiſtre 151, ſon commentaire ſur Amos, [qui ne fut achevé qu'à la fin de 406, où nous tirons que cette lettre n'a point eſté écrite avant l'an 407. Il ſemble auſſi qu'elle ne l'ait eſté beaucoup pluſtard, puiſque] 'dans la 150 écrite en meſme temps, il ne cite ſur le ſujet de la viduité, que ſes lettres à Furia & à Salvine, & ne parle point de celle à Geroncie qu'il écrivit auſſi ſur la viduité au commencement de 409. On ne voit point non plus qu'il parle dans ſes lettres 150 & 151, des ravages que les barbares firent dans les Gaules dés le commencement de 407, [ce qui donne quelque lieu de croire que la nouvelle n'en eſtoit pas encore arrivée en Orient.]

Hier. t. 3. q. 20. p. 170. d.

p. 142. q. 2.

NOTE LXXIV.

Pour la page 291. § 119.

Si Hedibie avoit des enfans.

'La premiere queſtion d'Hedibie à S. Jerome, eſt comment doit vivre une veuve qui n'a point d'enfans. [Il ſemble donc qu'elle fuſt en cet état. Et en effet,] aprés que S. Jerome luy a propoſé dans ſa réponſe, le conſeil que J. C. donne de vendre ſon bien, & de le donner aux pauvres, il ajoute, Il n'a pas dit, Donnez-le à vos enfans, donnez-le à vos freres, donnez-le à vos proches; Car quand vous en auriez, vous devriez leur preferer J. C. 'Cependant il dit dans la ſuite; Pour vous, puiſque vous avez peu d'enfans, faites vous beaucoup d'amis. [Je ne voy pas bien comment cela ſe peut accorder.]

Hier. ep. 110. q. 1. p. 140. d.

p. 141. a.

NOTE LXXV.

Pour la page 292. § 120.

Pourquoi on met en 407 le commentaire ſur Daniel.

'S. Paulin avoit demandé à S. Jerome dés l'an 398, un commentaire ſur Daniel,

Hier. ep. 153. p. 197. 198.

v. § 95, & ce Saint eſtoit preſt d'y travailler, lorſqu'il fut engagé à traduire le Periarchon. [Il y a donc quelque lieu de preſumer qu'il le fit peu de temps aprés. Neanmoins nous n'en voyons aucune marque. Au contraire au lieu d'eſtre dedié à S. Paulin,] il eſt adreſſé à S. Pammaque & S.te Marcelle ; [ce qui donne ſujet de croire que ne l'ayant pu faire lorſque S. Paulin l'en preſſoit, il l'avoit accordé depuis à l'inſtance des autres.

in Dan.pr.p. 567.b.

Il ſemble en effet qu'il ne l'ait compoſé qu'aprés les petits Prophetes, c'eſt à dire aprés l'an 406,] puiſqu'il dit qu'il l'avoit fait fort court, parcequ'on le reprenoit d'avoir eſté trop long ſur les douze autres ; [& dans la preface, il dit poſitivement qu'il ne veut pas l'expliquer mot à mot, comme il avoit fait les douzes Prophetes, mais éclaircir ſeulement les endroits difficiles, & paſſer le reſte. [Ce n'eſt pas que cela ſoit tout à fait concluant,] puiſqu'il cite ſes commentaires ſur les douze Prophetes, [dés l'an 401,] lorſqu'aſſurément il luy en reſtoit encore pres de la moitié à expliquer. Mais il ſuffit que nous n'ayons rien à oppoſer à cette probabilité qu'on peut encore appuyer ſur cette raiſon, que s'il l'avoit fait avant l'an 406, il en auroit apparemment parlé dans la preface de ſon troiſieme livre ſur Amos. [Il eſt certain qu'il le fit avant que de commenter Iſaie.

in Is.pr.11.p. 241.d.

in Dan.p.568. a.

in Ruf.l.2.c. 7.p.224.c.

in Am.pr.l.p. 99.a.

in Is.pr.p.3. &c.

NOTE LXXVI.

Pour la page 293.§ 120.

Deux endroits de Saint Jerome ſur Iſaïe corrigez.

[Il faudroit dire que Saint Jerome n'a fait ſon commentaire ſur Iſaie, qu'aprés que Rome eut eſté priſe par Alaric en 410,] ſi nous liſons comme Eraſme dés le troiſieme livre, qu'une grande partie de la ville de Rome eſtoit deſerte par les ravages des barbares. [Mais au lieu de *Romanæ urbis*, Marianus Victorius lit *Romani orbis* ; ce qui oſte la difficulté.

Hier.in Is.7. p.36.a.

Il peut ſembler] que l'endroit que Baronius entend du ſiege de Rome, [ſe doit plutoſt raporter à quelque maladie qui l'empeſchoit alors de travailler,] puiſqu'il dit auſſi-toſt aprés, *donec Dominus reddat priſtinam ſanitatem*. [Mais je penſe qu'au lieu de *ſanitatem*, il faudroit *ſecuritatem* ou *ſerenitatem*. Car tout le reſte convient bien mieux au ſens de Baronius.]

Pr.11.p.168. d.Bar.409.§ 13.

'S. Jerome y cite en un endroit] la fin de ſon commentaire ſur Ezechiel, *cujus terminos etiam in Ezechielis ultimâ parte deſcripſi*. [Que ſi ce n'eſt point une faute, car on pourroit peut-eſtre lire, *etiam Ezechiel ultimâ parte deſcripſit*, il faut dire que c'eſt une addition que S. Jerome fit depuis en reliſant ſon commentaire ſur Iſaie ; eſtant certain qu'il n'acheva Ezechiel qu'à la fin de 413. *V.* § 132. Car pour ce qu'il avoit fait ſur les Prophetes en 392 ou 394, ce n'eſtoit que de petites notes fort courtes. *V.* § 57.]

Hier.in Is.49. p.180.a.

NOTE LXXVII.

Pour la page 299.§ 125.

Temps de l'epiſtre 48 *incertain.*

'L'epiſtre 48 à Sabinien fut écrite aprés que cet homme infame s'eſtant enfui de Rome, eut paſſé quelque temps en Syrie & à Bethléem. Il s'enfuit de Rome ſur la nouvelle qu'un ſeigneur barbare dont il avoit corrompu la femme, alloit arriver, *ad primum mariti nuncium, quod novus tibi ex Alpibus Hannibal deſcendiſſet*. [Si l'on veut raporter cela à Alaric ou à quelqu'un des ſeigneurs Gots qui l'accompagnoient, lorſqu'il paſſa les Alpes & entra en Italie l'an 408, *v. Honoré* § 28, la lettre pourra eſtre de 409 ou 410. Et nous avons ſuivi cette conjecture, parcequ'il falloit placer cette lettre quelquepart. Mais nous reconnoiſſons ſans peine que cela eſt tres foible, & que le plus ſeur eſt d'avouer que nous ne ſavons point quand elle a eſté écrite, ſinon que ce fut depuis que Saint Jerome ſe fut établi à Bethléem en 386,

Hier.ep.48.p 232.d.

ou tout au plus depuis que S.te Paule y eut baſti un monaſtere trois ans aprés.]

Pour la page 302.§ 124.

NOTE LXXVIII.

Sur le temps que Saint Pammaque & Sainte Marcelle ſont morts.

Hier.in Ez.pr. p 377 a. 'Saint Jerome dit ſur Ezechiel, qu'il receut tout d'un coup les nouvelles des la mort de Saint Pammaque, de celle de S.te Marcelle, & du ſiege de Rome; & qu'aprés eſtre demeuré quelques temps ſuſpendu entre l'eſperance & le deſeſpoir, il avoit auſſi appris que Rome eſtoit perduë. [C'eſt dire bien poſitivement que Saint Pammaque & S.te Marcelle ſont morts avant la priſe de Rome. Cependant dans l'hiſtoire de Sainte Marcelle, ep.16.p.121.a. qu'il fit l'année d'aprés,] 'il dit encore plus poſitivement, qu'elle ne mourut que quelques jours aprés la priſe de Rome, & il circonſtancie ce fait d'une maniere qui ne laiſſe aucun moyen ni de l'expliquer autrement, ni d'en douter. [La feſte de S. Pammaque eſt marquée auſſi le 30 d'aouſt: & on croit que Rome fut priſe le 24. *V. Honoré note* 28.

Mars pour cette feſte de S. Pammaque au 30 d'aouſt, nous ne voyons point Bar.30.aug.c. qu'elle ſoit ancienne,]'& Baronius ne la cite de perſonne. [Elle ne nous doit donc pas arreſter, ni nous empeſcher de croire que ce Saint eſtant mort vers le commencement du ſiege, Saint Jerome pour abreger, aura joint à ſa mort celle de Sainte Marcelle, parce qu'elle arriva aſſez toſt aprés, quoiqu'aſſurément il n'en ait pas pu apprendre la nouvelle avant celle de la priſe de Rome. Au moins c'eſt l'unique moyen que je voie, pour excuſer la contradiction qui paroiſt dans S. Jerome ſur cette mort.

an.410.§ 32. Nous ſuivons]'le ſentiment de Baronius, que le 31 janvier auquel on fait la feſte de S.te Marcelle, eſt plutoſt le jour Hier.ep.16.p. 121.a. de ſa tranſlation que de ſa mort, 'puiſque S. Jerome dit qu'elle mourut quelques jours aprés la priſe de Rome. [Ce n'eſt pas que cette expreſſion ne puiſſe bien s'étendre à cinq mois dans le ſtyle de S. Jerome. Mais nous ne voyons rien qui nous oblige à quitter le ſens le plus ſimple. Car meſme ſa feſte au 31 de janvier n'eſt pas ancienne:] '& Bollandus Boll.31.jan. p.1166,§ 8. ne cite rien que depuis l'an 1573. [Ainſi on peut bien l'avoir miſe ce jour là ſans en avoir aucune raiſon particuliere.]

NOTE LXXIX.

Pour la pag 304.§ 125.

Que Rufin peut avoir traduit l'hiſtoire d'Euſebe en l'an 400.

'S. Chromace pria Rufin de traduire Ruf.hiſ.pr. p.15. l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Euſebe durant qu'Alaric ayant paſſé les Alpes, faiſoit de grands ravages dans l'Italie. [Mais Alaric paſſa deux ou trois fois les Alpes pour venir en Italie. La chronique de S. Proſper met ſon premier paſſage en l'an 400. Il paſſa auſſi les Alpes immediatement avant la celebre bataille de Pollence en 402, ou en 403. Il prit encore la meſme route en 408, aprés la morr de Stilicon; & ce fut alors qu'il aſſiegea Rome par deux fois en 408 & en 409; & qu'il la prit enfin en 410, *V. Honoré* § 41.

Il eſt peut-eſtre aſſez difficile de dire certainement quel paſſage d'Alaric marque Rufin; mais je croy que nous nous trouverons moins embaraſſez en l'entendant du premier. Et en effet, nous ne voyons point]'qu'en parlant du grand pr.p.16. Theodoſe, ni dans ſa preface, [ni dans ſon hiſtoire, il diſe jamais rien pour le diſtinguer du jeune Theodoſe qui fut declare Auguſte le 11 de janvier 402, & qui regnoit ſeul en Orient depuis le premier may 408.] 'Il dit que ſon hiſtoire l.9.c.20.p. 258.a. va juſqu'au temps où il écrivoit, *juſque in præſens tempus*: '& elle finit [en 395,]à pr.p.16. la mort de Theodoſe. [Cela eſt bien fort pour croire qu'il n'écrivoit pas en 408, 14 ou 15 ans depuis. Il ſemble meſme qu'il avoit quitté Aquilée pour revenir à Rome dés l'an 402. *V.* § 128, mais il peut

peut eſtre retourné enſuite à Aquilée jusque vers 408.] Il cite ſon hiſtoire ecclesiaſtique dans ſes vies des Peres, qui ſemblent neanmoins écrites lorſqu'Evagre vivoit encore, *cui conceſſa eſt gratis æſternendorum ſpirituum.* [Que ſi nous ne pouvons pas dire qu'Evagre vécuſt encore, puiſqu'il eſt mort dés le commencement de 399, *v. ſon titre*, il ſemble au moins qu'il faut dire que c'eſtoit peu apres ſa mort; en 401 au pluſtard, lorſque ſa mort pouvoit n'eſtre pas encore ſçeue à Aquilée.]

c. 47. p. 479. a.

Pour la page 306. § 125.

NOTE LXXX.

Examen des vies des Peres écrites par Ruſin.

Vit. P. pr. 4. p. 30.

Hier ad Ctef. c. 2. p. 452. c. d.

Vit. P. l. 2. p. 442. &c.

"Le ſecond livre des vies des Peres des deſerts dans Roſweide, a eſté attribué à divers auteurs, particulierement à Evagre de Pont, à cauſe d'un paſſage de S. Jerome qui eſt un peu obſcur dans ſa conſtruction. Neanmoins il eſt viſible que S. Jerome y attribuë cette hiſtoire à celui qui avoit traduit le livre de Xyſte Pythagoricien, ſous le nom de S. Sixte Pape & Martyr, & l'apologie d'Origene ſous le nom de S. Pamphile. [Et il eſt certain que c'eſt à Ruſin ſeul qu'il reproche toujours l'un & l'autre. Perſonne ne dit auſſi qu'Evagre qui eſtoit grec, ait rien traduit en latin. On ne peut pas douter non plus que l'hiſtoire dont S. Jerome parle, ne ſoit celle qui fait aujourd'hui le ſecond livre des vies des Peres; ce livre eſtant tout conforme à ce que Saint Jerome en remarque,] "ſavoir qu'il commençoit par Saint Jean [de Lycople,] & qu'il parloit d'Ammone, d'Euſebe, d'Euthyme, d'Evagre de Pont, d'Or, & d'Iſidore.

c. d.

[Sans une autorité auſſi formelle & auſſi conſiderable que celle là, nous aurions grand ſujet de douter que ce livre fuſt effectivement de Ruſin.] "Car l'auteur dans ſa preface & dans toute ſa narration, temoigne qu'il fait dans ce livre l'hiſtoire du voyage qu'il avoit fait dans les monaſteres d'Egypte, & de ce qu'il avoit vu de ſes yeux. [Or il eſt aiſé de montrer par S. Jean de Lycople ſeul, qu'on ne peut dire eſtre ajouté, que cela ne peut convenir à Ruſin.] "Ruſin parlant en 401, de la connoiſſance qu'il avoit de Didyme & des ſolitaires d'Egypte, dit qu'il avoit paſſé ſix ans en cette province, & encore quelques jours dans un autre voyage qu'il y avoit fait. [Perſonne ne doute que ſon premier voyage n'ait eſté vers l'an 375, & le ſecond qui n'eſtoit que de quelques jours, ne ſuffiſoit pas pour faire les viſites marquées dans l'hiſtoire des ſolitaires, quand le temps s'y accorderoit. Mais quoique nous ne ſachions pas quand il a fait ce voyage,] "S. Jerome aprés avoir vu ce qu'il en dit, aſſure qu'il n'a jamais eſté à Alexandrie depuis que Theophile en eſtoit Eveſque, [c'eſt à dire depuis l'an 385.] "Or celui qui parle dans l'hiſtoire des ſolitaires, eſtoit avec Saint Jean de Lycople, lorſqu'on apporta à Alexandrie les nouvelles de la défaite d'Eugene, [c'eſt à dire certainement ſur la fin de 394, durant la diſpute de Jean de Jeruſalem contre S. Epiphane & S. Jerome, à laquelle S. Jerome veut que Ruſin ait eu bonne part, & dans des choſes qui demandoient qu'il fuſt à Jeruſalem ou bien pres.]

Hier ex Ruf. l. 2. p. 293. a.

In Ruf. l. 3. c. 4. p. 438. d.

Vit. P. l. 2. c. 1. p. 437. b.

"Ils eſtoient ſept qui furent voir Saint Jean, tous laïques hormis un qui eſtoit Diacre. [Or quoique nous ne ſachions point quand Ruſin a eſté fait Preſtre, il eſt certain neanmoins qu'il l'eſtoit avant ce temps là,] "puiſque S. Epiphane luy en donne deux fois le titre dans ſon epiſtre à Jean de Jeruſalem, écrite quelque temps aprés Paſque de la meſme année 394.

p. 452. d.

Hier. ep. 60. c. 2. p. 157. b. 159. b.

[Pour ce qui eſt des autres Saints dont cette hiſtoire parle,] "l'auteur dit que S. Apollon avoit environ 80 ans lorſqu'il le vit, & qu'il en avoit 55 du temps de Julien. [Il le vit donc en 386 au pluſtoſt

Vit. P. c. 7. p. 450. a.

c.23.p.479.a. 'Il témoigne aſſez que Dioſcore eſtoit déja Eveſque [d'Hermopole] lorſqu'il vit ſes freres ; [& il ne l'eſtoit pas encore
c.27.p.479.b. en 390. *V. Theophile* § 3.] 'Evagre qu'il
a. dit y avoir vu comme un homme qui avoit déja beaucoup de reputation, n'y peut eſtre venu avant l'an 382, & il eſt mort au commencement de *399. V. ſon*
a. *titre*. 'Il dit qu'Evagre s'abſtenoit entierement de l'uſage du pain ; [ce qu'il ne fit, ſelon Pallade ſon diſciple, qu'en
c.28.p.479.a. 397 & 398. *V. Evagre.*] Il parle des deux Macaires, comme n'ayant vu ni l'un ni l'autre, parcequ'ils eſtoient morts avant qu'il vinſt à Nitrie. [Cependant ils moururent l'un en 389, ou 390, l'autre en
Ruf.l.11.c.4. p.253.256[in Hier.t.2.p. 223.b. 394 ou 395. *V. leurs titres*,] '& Rufin dit qu'il les avoit vu tous deux.

[Il eſt donc conſtant, ce me ſemble, que celui qui parle de ce livre, eſt un autre que Rufin, & qu'il eſtoit en Egypte durant que Rufin eſtoit en Paleſtine, c'eſt à dire en 386, s'il n'y a faute dans l'âge de S. Apollon, mais certainement en 394, & peut-eſtre juſques en 397. De ſorte que ne pouvant pas nier que l'ouvrage ne ſoit de Rufin, puiſque Saint Jerome le dit, il faut qu'il ait preſté ſa plume pour écrire le voyage de quelque
v.T.c.29.p. 482.a. autre. D'où vient auſſi] qu'il y cite ſon hiſtoire eccleſiaſtique comme un ouvrage étranger ; & que Gennade n'en parle point dans la liſte de ſes écrits,]
Genn.c 11. 'quoiqu'il ait connu le livre des vies des Peres dont nous parlons.

c.43. 'Le meſme Gennade parlant de Saint Petrone Eveſque de Boulogne en Italie, qui mourut ſous Theodoſe II, & Valentinien III, [entre 425 & 450.] dit qu'il s'eſtoit exercé dés ſa jeuneſſe à la vie monaſtique, & que l'on tenoit que c'eſtoit luy qui avoit écrit les vies des ſolitaires d'Egypte, que les moines embraſſoient comme le miroir & la regle
Vit.P.pt.7.p. 29. de leur profeſſion ; ce que Roſweide entend du livre meſme qui porte le nom de Rufin. [Saint Petrone n'avoit pas ſans doute la reputation d'eſtre eloquent,] 'puiſque Gennade ſoûtient qu'un livre qu'on luy attribuoit n'eſtoit pas de luy, mais de ſon pere, parcequ'il eſtoit fort bien écrit. [Il eſtoit donc aiſé de croire qu'il ſe ſervit de la plume de Rufin,] 'pour écrire en ſon nom l'hiſtoire du voyage qu'il avoit fait en Egypte, [comme cela eſtoit tres ordinaire en ce temps là.] Genn c.42. Vit.P.pt.7.p. 29.

'Roſweide objecte un traité manuſcrit de S. Petrone, *Ces apophthegmes choiſis des Saints Peres*, dont Ciacco cite un paſſage qui ne ſe lit point dans le ſecond livre des vies des Peres. [Mais il ſuffit de dire] que dans ce paſſage S. Jerome eſt qualifié Preſtre Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine, ce que le Mire a trouvé à propos d'oſter dans ſes notes ſur Gennade, en copiant cet endroit de Roſweide. [C'eſt un bon moyen d'etablir ce qu'on veut, & de cacher la verité] Le titre d'apophthegmes ne convient pas au ſecond livre des vies des Peres. [Mais Gennade attribuë des vies des Peres à Petrone, & non pas des apophthegmes.] Il n'aſſure pas que Petrone euſt écrit ces vies, *ſcripſiſſe putatur*, dit-il, ſurquoi le Mire & Roſweide font fort pour dire qu'il n'eſt pas certain qu'il ſoit auteur de celles que S. Jerome attribuë à Rufin. [Mais rien ne s'accorde mieux. Car ſuppoſé que Petrone ait écrit par Rufin, les uns ont dû luy attribuer cet ouvrage, & les autres dire qu'il n'eſtoit pas de luy ; ce qui aura formé le *putatur* de Gennade.] Ibid. Mir.n Genn. p1.p.54. P 54.

'Le témoignage de S. Jerome n'a pas empeſché Roſweide de reconnoiſtre que Rufin ſoit entierement auteur de cet ouvrage, puiſqu'il a cru qu'il en eſtoit plutoſt le traducteur. [Et il eſt en effet aiſé que Rufin ait tiré de ceux qui pouvoient avoir écrit avant luy ſur cette matiere,] comme Timothée d'Alexandrie, ſelon Sozomene, [une partie de ce qu'il raporte, ce que celui au nom de qui il parle ne dit point avoir vu. Mais il ſeroit difficile de pretendre] que Vit P.pt.10. P.26. Soz.l.6.c.29. p.660.a. Cotel.g t.1 p. 566.b.

ce ne fuſt qu'une ſimple traduction, comme Roſweide & M.r Cotelier le ſemblent croire; puiſque S. Jerome dit que Rufin avoit écrit ce livre. C'eſt à luy à qui il attribue les fautes qu'il pretend y eſtre, & toute la compoſition. Car pour ce que Roſweide remarque, qu'oſté ce qui regarde la ville d'Oxrinque, Pallade dit dans ſon hiſtoire Lauſiaque tout ce qui ſe trouve dans Rufin; [il eſt aiſé, ce me ſemble, de juger que l'on a traduit Rufin, & qu'on l'a inſeré dans Pallade pour ne faire qu'un corps de ces deux auteurs. *V. Pallade.*]

Hier. ad Ctef. c. 2. p. 35 A. C.

Vit. P. pr. 4. § 10. § 26.

'On a attribué ce livre à bien d'autres perſonnes, comme Roſweide le marque amplement, '& à S. Jerome meſme, ce qui ſe voit dans pluſieurs editions latines, '& dans un manuſcrit où il eſt traduit en grec ſous le nom de Jerome moine & Preſtre de Dalmacie, fort celebre parmi les Romains, parcequ'il leur a laiſſé beaucoup d'écrits en leur langue.

§ 2. 11. p. 20. 26.

§ 8 p. 20.

Gotel. g. c. 3. p. 565. 565. a.

NOTE LXXXI.

Pour la page 325. § 29.

Sur le commentaire d'Oſée, Joel, & Amos, attribué à Rufin.

'M.r du Pin non ſeulement fait beaucoup d'état du commentaire ſur Oſée, Joel, & Amos, imprimé ſous le nom de Rufin; 'mais il pretend encore que le ſtyle & les circonſtances font aſſez connoiſtre qu'il eſt de Rufin, quoique quelques uns en aient douté. Il avoue pourtant qu'il eſt ſurprenant que Gennade n'en ait point parlé. [Et aſſurément cela ſeul eſt une grande raiſon pour ne pas recevoir aiſément comme de Rufin un ouvrage ſi conſiderable',] 'precedé meſme par une explication des livres de Salamon, & qui devoit eſtre encore ſuivi par d'autres. [Je ne voy pas meſme que le ſtyle en ſoit fort ſemblable à celui de Rufin. Il y a quelque elegance; mais ſa phraſe eſt bien plus forcée, plus affectée, & plus ampoulée que celle de Rufin, & ſouvent tout à fait barbare. A ces raiſons, l'on peut ajouter que l'auteur y fait profeſſion de ſuivre non les Septante,] 'mais la derniere edition, qu'on appelle, dit-il, ſelon l'hebreu; [c'eſt à dire celle de S. Jerome, [comme eſtant meilleure que l'autre pour le ſens & pour l'elocution.] Et y a-t-il bien de l'apparence que Rufin ait voulu donner ce plaiſir à S. Jerome, à moins qu'il ne cherchaſt tout à fait à ſe reconcilier avec luy? Mais ſi nous le diſons, nous chargeons S. Jerome, qu'on ne peut pas dire s'eſtre jamais reconcilié avec Rufin depuis la traduction du Periarchon. C'eſt ce qu'on peut dire encore de la maniere dont l'auteur du commentaire parle de ce Saint dans ſa preface, 'en le loüant comme un homme qui avoit une grande capacité d'eſprit, & une application infatigable à l'étude. [Mais s'il l'a pris pour un Syrien ou un Grec traduit en latin, indubitablement un homme qui le connoiſſoit ſi peu eſt tout different de Rufin.] 'Et il dit ſi abſolument qu'aucun Latin n'avoit écrit ſur les Prophetes, [qu'il eſt difficile de croire qu'il ait ſçeu que S. Jerome les avoit tous expliquez fort amplement en latin.] 'La liberté qu'il prend de ſe moquer des explications de Saint Jerome, & en le nommant, [ne paroiſt point non plus eſtre de Rufin, qui n'a jamais voulu luy paroiſtre ouvertement oppoſé que dans les ouvrages faits expreſſément contre luy.]

Du Pin. t. 3. p. 460.

p. 461.

Rufin. Of. p. 25.

p. 26. 100.

p. 26.

p. 26 b. 147 a.

'L'eſtime aſſez mediocre qu'il témoigne pour ce que ce Pere avoit fait ſur les Prophetes, [pourroit convenir à Rufin, s'il n'en témoignoit une auſſi mediocre au moins pour Origene] 'qui ſuivant, dit-il, ſon genie particulier, fait valoir d'agreables allegories, & ne fait point entendre le ſens de l'hiſtoire, qui eſt le ſens ſolide auquel il faut s'attacher. [Rufin eſtoit-il capable de parler d'Origene avec une ſi grande froideur, ſi c'eſt aſſez de dire que c'eſt là en parler avec indifference & avec froideur?

p. 26.

On ne voit pas auſſi, ce me ſemble,

dans cette preface la modestie qui est ordinaire à Rufin.] 'Ce qu'on trouve au commencement d'Amos. *Thecue autem viculus esse dicitur &c.* [paroist estre pris de S. Jerome, & ne convient point dutout à une personne qui avoit demeure environ 20 ans en ces quartiers la, non plus] 'que le doute avec lequel il parle du culte que les Sarrazins tendoient à l'étoile [de Venus.] 'Cassiodore ne paroist point avoir connu cet ouvrage.

p.223.a.

p.147 b.

Casd.inst.c.1. p.228.d.

NOTE LXXXII.

Pour la page 321.§ 939.

Sur l'irruption des Sarrazins en l'an 411.

'L'epistre 82 où S. Jerome parle d'une irruption que les Sarrazins avoient faite cette année là mesme dans la Palestine, [n'a pas esté écrite avant 411,] puisque c'estoit aprés la prise de Rome, & dans une annee differente. Mais aussi comme il n'avoit encore fait que trois livres sur Ezechiel, lorsque cette irruption arriva, 'Il seroit difficile de la mettre plustard qu'en 411, 'n'y ayant pas moyen, comme je croy, à dire qu'il n'ait commencé Ezechiel qu'en 412.

Hier.t.2.p. 318.d.

Vall p.235.1. a.b.

Oeller.in Ez. Pr.3.p.400.b.

'Baronius croit que c'est dans cette irruption que furent tuez plusieurs solitaires devers Thecua en Palestine, dont parle Cassien, & que le martyrologe Romain honore comme Martyrs le 28 de may. [Tout y convient effectivement hormis le temps.] 'Car Cassien témoigne qu'il fut voir sur cela l'Abbé Theodore qui demeuroit dans les Cellules. [Or on voit que Cassien estoit en Egypte avant l'an 400 où environ. C'est donc à ce temps là qu'il faut raporter la mort de ces Saints, & non pas à l'an 411, si l'on ne veut dire que tout ce qu'il y a d'historique dans les conferences de Cassien est une pure fiction; à quoy il y a peu ou point d'apparence. Il est au moins bien plus aisé de croire que les Sarrazins ont coutu deux fois les mesmes provinces.]

Bar.410.§ 55. Cass.coll.6.c. 2.p.389.

Cass.p.389.

NOTE LXXXIII.

Pour la Page 344.§ 141.

Sur Annien le Pelagien.

'Il y en a qui croient que quand Saint Jerome parle d'Annien faux Diacre de Celede, qui avoit ecrit contre luy, ce n'est qu'un nom feint sous lequel il marque Pelage mesme, [qui pouvoit l'avoir pris pour se cacher;] '& leur raison est que S. Jerome dit que cet Annien demeuroit toujours dans le mesme bourbier, & qu'il avouoit dans cet ouvrage tout ce qu'il avoit desavoué dans le miserable synode de Diospolis, [où nous ne voyons point qu'aucun autre que Pelage ait esté accusé ni entendu.] 'Julien le Pelagien aprés avoir parlé d'un endroit où S. Augustin avoit dit que S. Jerome avoit accablé Pelage dans son dialogue par le poids des Ecritures, ajoute aussitost: *Verum illi operi, à Catholico viro qui pulsatus fuerat obviatum est.* [Neanmoins je ne sçay si cela s'accorde avec] 'ce que dit S. Jerome, que cet Annien fournissoit des paroles inutiles aux blasphemes d'un autre, & estoit bien nourri pour cela. Il luy accorde mesme de l'elegance, *tinnula verba*, '& il parle tout autrement de Pelage, 'qu'on voit en effet n'avoir rien eu de considerable pour l'elocution.

Jans.h.Pel.l. 1.p.9.1.d.

Hier.ep.79.p. 317.a.

Aug.op.imp. l.1. 87.p. 196.197.

Hier ep.79. p.317.a.

Jans.p.2.1. & Merc in P.p. 18.136.a.

[Baronius ne parle point qu'Annien soit Pelage;] 'mais il croit que c'est un Valerien de Rimini esclave, contre qui un Eusebe, qu'on croit estre celui de Cremone, écrivoit à S. Cyrille d'Alexandrie, peu aprés que Pelage & Celeste eurent esté condannez par Innocent, & neanmoins lorsque ce Pape estoit déja mort, [si la lettre est veritable.] Baronius croit donc qu'au lieu d'Annien, il faut lire Valerien dans S. Jerome; & comme, dit-il, on ne parloit point de l'Eglise de Calede, il faut apparemment lire Cenede devers Venise.

Bar.417.§ 15. 16.

[Je ne sçay si cette conjecture paroistra assez appuyée: & il n'est pas neccessaire de recourir ni à celle là, ni à l'autre,

puiſqu'on ſçait qu'il y avoit un veritable Annien zelé pour le Pelagianiſme, qui avoit pu ſervir d'interprete à Pelage dans le Concile de Dioſpolis, ſi Pelage en avoit eu beſoin, & écrire pour luy contre S. Jerome. *V. S. Auguſtin note* 62. Pour Celede, nous avons vu § 18.] 'que quand Saint Jerome écrit à Marc Preſtre de Celede, Baronius croit qu'il faut lire de Calcide. 'Il peut meſme y avoir une ville & une Egliſe de Celede; quoique nous n'en connoiſſions pas: & il eſt au moins aiſé de changer Celede en Celene, qui eſt une ville connuë dans la Campanie, puiſqu'Annien eſtoit Latin, & que le Pelagianiſme a beaucoup infecté la Campanie. Car ſi l'on ne trouve pas que Celene ait eu un Eveſque, [ce n'eſt pas une preuve qu'elle n'en euſt point, pourvu que ce fuſt encore une ville.]

Pour la page 351. § 143.

NOTE LXXXIV.

Sur la vie de Saint Euſebe de Cremone.

'Bollandus ne nous a point donné d'autre hiſtoire de Saint Euſebe de Cremone, que ſa vie faite par Ferrarius Chanoine de Cremone, où elle a eſté imprimée en 1612. Elle eſt fort eſtimée en cette ville là, & on ne ſçait pas, dit-on, ce que l'on y pourroit ajouter. [Il eſt certain que pour les paroles, il y en a plus à retrancher qu'à ajouter, & peut-eſtre qu'à laiſſer. Je croy que l'auteur y a recueilli avec ſoin tout ce qu'on trouve de bon de ce Saint:]Mais il avoue luy meſme qu'il y mele des choſes qui ſont ſeulement probables, ou meſme douteuſes. [On pourroit ajouter qu'il y en a auſſi d'improbables, & de certainement fauſſes.] 'Car il ne fait pas difficulté de ſe ſervir d'écrits rejettez de tout le monde, ſous pretexte que dans les pieces les plus fauſſes, il peut y avoir quelque choſe de vray. [C'eſt un moyen ſeur de parler beaucoup, & de ne rien dire.] 'Bollandus reconnoiſt qu'il y mele des choſes qui n'appartiennent pas à S. Euſebe.

Mercat. in P.n. p. 154. a.

Boll. 5. mart. P. 369. § 2.

p. 369. f.

f.

a.

NOTE LXXXV.

Pour la page 351. § 143.

Que le commentaire ſur Job attribué à S. Jerome, eſt de Philippe.

[Nous avons des commentaires ſur Job dans S. Jerome, qu'on avoue n'eſtre pas de luy. Ils ont eſté imprimez, tantoſt ſous le nom de Philippe] 'diſciple de S. Jerome, qui a fait aſſurément un commentaire ſur Job, [tantoſt ſous celui de Bede.] 'Ils ſont adreſſez, comme on le voit à la fin, à un Eveſque ou un Abbé nommé Vectere. [D'autre part, il y a auſſi dans le 4.e tome de Bede un commentaire ſur Job diviſé en trois livres, & adreſſé à Nectaire, qui a beaucoup de raport à celui qui eſt dans S. Jerome, & qui neanmoins n'y eſt pas tout à fait conforme.] 'Celui qui eſt dans Bede eſt plus ample. Marianus Victorius qui en fait deux ouvrages, croit que celui qui eſt dans S Jerome eſt de Bede, & que les trois livres qui ſont dans Bede, ſont de Philippe; 'ce que M.r du Pin a ſuivi en traitant des ouvrages de S. Jerome.

'Le P. Labbe pretend qu'en conferant ces deux ouvrages, on voit que ce n'en eſt qu'un, & que Nectaire eſt la meſme choſe que Vectaire Eveſque Anglois du temps de Bede: C'eſt pourquoi il les donne à cet auteur, tant par cette raiſon, que parcequ'ils ont l'air ordinaire de ſes commentaires. 'Sixte de Sienne ne parle que d'un ſeul ouvrage: Il doute en un endroit s'il n'eſt pas de Bede, à cauſe de l'Eveſque Vectaire. 'Mais il dit poſitivement en deux autres, qu'ils ſont de Philippe: [Et cette raiſon eſt bien plus forte que le nom de Vectaire, qui peut n'eſtre venu que de l'erreur d'un copiſte. Si l'endroit cité par Bede ne ſe trouvoit que dans l'un de ces commentaires, il ſeroit aiſé de croire que l'autre auroit eſté amplifié, ou abregé par Bede.] 'Mais il ſe trouve dans tous les deux.

[a] M.r du Pin ſoûtient ſur cela que ce commentaire ne peut pas eſtre de Bede. Il ajoute qu'il n'eſt pas neanmoins en-

Genn. c. 62.

Hier. in Job t. 4. c. 7. p. 437. d.

Lab. ſcr. t. 1. p. 794.

Du Pin, t. 3. p. 425.

Lab. ſcr. t. 1. p. 794.

Sixt. l. 4. p. 367. a.

p. 366. c. d] 364. c. a. b.

Hier. in Job t. 9. p. 217. b] Bed. ib. t. 4. p. 501.

[a] Du Pin, t. 4. p. 508.

tierement certain que ce ſoit l'ouvrage de Philippe diſciple de S. Jerome : [& il eſt difficile de trouver une entiere certitude en ces ſortes de choſes. Mais eſtant certain par Gennade que ce Philippe a fait un commentaire ſur Job, & par Bede que celui-ci portoit le nom de Philippe au VIII. ſiecle ; nous avons tout ſujet de croire que c'eſt l'ouvrage du diſciple de S. Jerome, à moins qu'il n'y ait quelque raiſon particuliere d'en douter, ce qu'on ne dit pas. Le nom de Philippe, eſt meſme aſſez peu commun entre ceux qui ont écrit.]

NOTES SUR THEODORE DE PHERMÉ.

NOTE I.

Pour la page 68.

Que Jean de Cilicie Abbé de Raïthe, n'eſt pas le meſme que Jean l'Eunuque.

[NOus ne croyons pas que de ce que] ce qui regarde Jean de Cilicie Abbé de Raïthe, eſt raporté dans le recueil de M.r Cotelier, ſous le titre de Jean l'Eunuque, [on en puiſſe tirer une preuve bien forte que ce ſoit la meſme perſonne. Mais il ne faut pas objecter contre cela] qu'il eſt parlé de Jean Abbé de Raïthe dans le Pré ſpirituel, & qu'ainſi il n'eſt que du VI. ſiecle, [au lieu que Jean l'Eunuque vivoit dés la fin du IV. Car cet endroit du Pré ſpirituel n'eſt point dans le grec ; & non ſeulement il eſt entierement detaché de ce qui precede & ce qui ſuit ; mais il en romp meſme la ſuite. Ainſi on ne peut douter qu'il n'ait eſté ajouté.] Il eſt parlé de Jean de Cilicie dans un autre endroit du Pré ſpirituel, [mais il n'y eſt point appellé Abbé de Raïte. Ce qui peut donc veritablement faire douter ſi Jean de Raïthe eſt le meſme que l'Eunuque c'eſt qu'il dit dans le Pré ſpirituel, *c. 115. p. 1107. a.*, qu'il demeuroit en ce lieu depuis 76 ans. Et ſi cela eſt, le moyen que ce ſoit l'Eunuque, qui n'avoit pas ſans doute moins de 25 ans] lorſque Theodore de Pherme le venoit voir, [& il n'y a pas moyen de pretendre que Theodore ait traverſé toute l'Egypte pour aller chercher à Raïthe,] un homme beaucoup plus jeune que luy. [L'Eunuque a donc vécu à Pherme ou aux environs juſqu'à l'âge de 25 ou 30 ans : & par conſequent il n'a pu demeurer à Raïthe durant 76 ans. Ainſi il vaut mieux dire, que Jean de Cilicie eſt ce meſme Jean Abbé de Raïthe qui pria par S. Jean Climaque d'écrire ſon Echelle ſainte.]

Cotel. g. t. 1. p. 499.

Moſc. c. 115. bib. P. t. 13. p. 1107. a.

c. 177. p. 1134. a.

Cotel. g. t. 1. p. 451. b.

p. 449. a.

NOTE II.

Pour la page 369.

Que Theodore de Pherme n'eſt pas le meſme que celui des Cellules.

'Comme les Cellules n'eſtoient pas fort eloignées de Nitrie, [& que Pherme eſtoit entre Nitrie & Sceté, il pourroit eſtre aſſez probable que Theodore de Pherme eſt le meſme que] celui des Cellules, avec qui Caſſien eut ſa 6.e conference. [Mais ce qui nous empeſche de croire que ce ſoit le meſme,] c'eſt que celui de Pherme eſtoit à Sceté juſqu'à la deſolation de ce deſert [par les Maziques qui y tuerent Saint Moiſe & quelques autres.] L'entretien de Caſſien avec Theodore, eſt ſur un accident tout ſemblable, mais arrivé dans la Paleſtine. [Si c'eſtoit aprés les ravages des Maziques, Theodore ne pouvoit manquer d'en parler au moins par occaſion : Cependant il n'en parle pas : C'eſtoit donc avant ces ravages, & par conſequent lorſque Theodore de Pherme demeuroit encore en Sceté. Ainſi ce Theodore n'a rien de commun avec celui que Caſſien entretint dans les Cellules.]

Caſſ. coll. 6. c. 1. p. 319.

p. 389.

Cotel. g. t. 1. p. 458. a.

Caſſ. coll. 6. c. 1. p. 319.

'Quelques uns pretendent que ce Theodore des Cellules, eſt le meſme que S. Theodore diſciple & ſucceſſeur de Saint

n. p. 123. 39. a.

Pacome ; parce, diſent-ils, que Gennade parlant de ce Theodore, dit qu'il eſt fort loüé dant le livre des conferences de Caſſien. [Il faut que cela ſoit dans quelques editions de Gennade : mais dans les deux que j'ay, il n'y en a pas un mot. Et aſſurement il n'y a aucun raport entre le deſert des Cellules, & le monaſtere de Tabenne. Ils ſont à peu prés aux deux extremitez de l'Egypte.

On ſçait aſſez la vie de S. Theodore de Tabenne, & on peut aſſurer non ſeulement qu'il n'a jamais demeuré dans les Cellules, mais meſme qu'il ne les a jamais vuës. Il eſt mort apparemment en 367, & indubitablement avant l'an 373. long-temps avant que Caſſien vinſt en Egypte.]

NOTES SUR MUTHUÉS.

NOTE I.

Pour la page 371.

Qu'il a apparemment eſté ordonné Preſtre par l'Eveſque de Babylone en Egypte.

Cotel. g. t. p. 559 c. [516. b.

L'HISTOIRE de Muthués porte qu'il fut ordonné Preſtre, eſtant revenu de Ragithe ou Ra thé dans le pays de Gibalon, Gebalon, Gabales, Magdoles ou Babylone. Il eſt aiſé de juger que Ragithe eſt la meſme choſe que Raithe ou Elim en Arabie ſur la coſte de la mer Rouge. Pour Gibalon, &c. quelques uns croient que cela ſe peut expliquer par ce que dit S. Jerome aprés Euſebe dans ſon livre *De locis Hebraicis*, *p.* 287. *b*, qu'il y avoit un nommé Magdiel, dans le canton de Gabale. On voit par le meſme endroit, que ce pays de Gabale eſtoit vers Petra en Arabie. [Ainſi Muthués aura pu eſtre ordonné par l'Eveſque de Petra. Mais quel raport tout cela a-t-il avec Babylone ? Il faut donc rejetter tout à fait ce mot, ou dire que Magdole & Gabale eſtoient deux villages du meſme canton dans le dioceſe de Babylone, dont l'Eveſque aura ordonné Muthués. Il le faut ſans doute entendre de Babylone d'Egypte. Car preſque tout ce qui eſt dans la vie des Peres regarde uniquement ce pays.]

NOTE II.

Pour la page 375.

Diſtinction de Muthués & de Moce quelquefois confondus.

Cotel. g. t. p. 567. a.

[Le ſolitaire qui demeura à Heraclan ou Heracleon &c. eſt appellé Μώτιος, ou Ματόι dans le grec de M.r Cotelier, Muthués dans le troiſieme livre des vies des Peres, *c.* 194. *p.* 514, & Motois dans le ſixieme, *c.* 10. § 1. *p.* 668. Le grec de M.r Cotelier raporte au meſme Moce ou Matoi une inſtruction, qui dans le livre 5 du texte latin des vies des Peres, *c.* 8. § 11. *p.* 593, eſt attribué à Mothoés. [Il ſemble donc que tous ces noms ſoient la meſme choſe, & qu'il faille raporter à celui d'Heraclan tout ce que les vies des Peres citent de Muthués, comme on lit dans le troiſieme livre, *c.* 188. *p.* 527. Mathois, *l.* 5 *c.* 1 5. § 27. *p.* 624, ou Motois, *l.* 7 *c.* 33. § 3. *p.* 680. [Le latin n'a rien qui nous empeſche de le croire.] Cependant le grec de M.r Cotelier en fait deux titres differens, nommant l'un, comme nous avons dit, Moce ou Matoï, 'p.517. & l'autre, Ματόης ou Ματώης. Mais il y a bien plus ; c'eſt qu'il dit, comme on le lit auſſi dans les trois derniers endroits citez du latin, 'p.559.560. que Matoés & ſon diſciple ayant eſté ordonnez Preſtres vers Babylone [d'Egypte] par un Eveſque, moururent tous deux ſans avoir offert le ſacrifice : 'p.567.568.c. & il dit de Moce d'Heraclan, (ce qui ne ſe trouve point dans le latin,) que luy & Iſaac ſon diſciple furent faits Eveſques : Il le repete deux fois, à la ſeconde deſquelles il ajoute qu'Iſaac fut ordonné Eveſque par Saint Cyrille. [Il faut donc avouer que ce ſont des perſonnes differentes, & pour les mieux diſtinguer,

nous donnons au Preſtre le nom de Muthués, & à l'Eveſque celui de Moce.

NOTE SUR SAINTE PELAGIE,

Pour la page 377.

Qu'on ne ſçait point en quel temps elle a vécu.

Men.8.oct. 'LEs Grecs dans leur menologe mettent l'hiſtoire de S.te Pelagie ſous Numerien, [qu'on peut dire n'avoir jamais regné, puiſqu'il ne ſurvéquit que de peu de jours Carus ſon pere, mort en Bar.3 oct. l'an 283 ou 284.] Auſſi Baronius rejette cette opinion comme eſtant ſans apparence, & tout le diſcours de Jacque qui en fait l'hiſtoire, [nous donne l'idée de l'Egliſe telle qu'elle eſtoit dans ſa plus grande tranquillité dans le V. & le VI. ſiecle.]

an.452.§ 249. 'Baronius ſemble croire que le ſaint Eveſque Nonne, dont Dieu ſe ſervit pour convertir S.te Pelagie, eſtoit le premier Eveſque d'Heliople dans la Phenicie, qu'ainſi il vivoit avant le Concile d'Epheſe, & au pluſtard du temps de S. Chryſoſtome. [Mais ſelon ce raiſonnement, il falloit le mettre dés le temps de Euſ v. Conſt. l.3.c.1.p.514.d. Conſtantin,] 'qui fit baſtir une egliſe à Heliople, & y établit un Eveſque. [Il y a effectivement quelque lieu de croire que Nonne eſtoit Eveſque d'Heliople; mais rien ne marque qu'il ait eſté le pre- Vit.P.p.379.1. mier.] 'Car quoique le demon ſe plaignit qu'il luy avoit enlevé cette ville où tout le monde l'adoroit, [cela n'empeſche pas que d'autres n'y euſſent déja preſché la foy, quoique peut-eſtre avec moins de fruit que Nonne.

Une choſe qui pourroit favoriſer le ſentiment de Baronius, & faire mettre Chry.in Matt. h.88.p.729. S.te Pelagie vers l'an 375, c'eſt que Saint Chryſoſtome raporte une hiſtoire toute ſemblable arrivée de ſon temps, apparemment lorſque l'Empereur & le Preſet eſtoient à Antioche. [Mais cette hiſtoire eſt tellement ſemblable, qu'on voit bien neanmoins que ce n'eſt pas la meſme. Car la penitente de S. Chryſoſtome eſtoit ſoupçonnée de magie,] ce que Jacque ne dit point de S.te Pelagie [Elle ſe retira chez des vierges, & ce ſemble pour ſe preparer au batteſme. On fit de grands efforts pour l'en retirer, & l'obliger de remonter ſur le theatre. Jacque ne dit rien de tout cela, & je ne voy meſme aucun moyen de l'accorder avec ce qu'il dit de S.te Pelagie. Que ſi ce ſont deux hiſtoires differentes, nous avons tout ſujet de croire que celle de S.te Pelagie n'eſt arrivée qu'aprés l'an 395 on environ, auquel S. Chryſoſtome raportoit l'autre, puiſque naturellement il euſt dû parler de toutes les deux, également propres à ſon ſujet.

Ce qui peut encore empeſcher de mettre Sainte Pelagie dés le IV. ſiecle,] 'e'eſt qu'à ſa mort qui arriva trois ou Vit.P.p.380.a. quatre ans aprés ſa converſion, tous les monaſteres de vierges, tant de Jerico que du Jourdain, accoururent à ſon enterrement. [Or il ſemble que ces ſolitudes aient eſté peuplées par la pieté & la reputation de S. Euthyme, & de Saint Geraſime; & je ne voy pas meſme que de leur temps on parle qu'il y euſt là des monaſteres de vierges. Nous ne nous arreſterions pas neanmoins à cette raiſon ſi elle eſtoit ſeule: & ſi Baronius avoit de quoy appuyer] 'ce qu'il dit, que Bar.451.§127. Saint Nonne a preſché à Heliople, lorſque Saint Chryſoſtome travailla eſtant Eveſque, à la converſion de la Phenicie,] nous ne verrions pas grande difficulté à le ſuivre. ['Nous ſavons en effet Vit.P.p.379.1. que S. Nonne a converti trente mille Sarrazins: '& nous trouvons qu'Euſta- Conc.t.4.p. che eſtoit en 451 & 458, Eveſque des 922.e|923.a. Sarrazins dans la ſeconde Phenicie où eſt Heliople.

'Theophane & Nicephore ne s'eloignent pas beaucoup de cette opinion Thph a.p 79. a.Nph.l 13. c 30.p.567 a. pour b.

pour ce qui eſt du temps,] voulant que Nonne qui convertit S.te Pelagie ait vécu vers l'an 430. Mais ils le font Eveſque d'Edeſſe : [ce que Baronius meſme a ſuivi dans ſes notes ſur ſon martyrologe, 8. oct. & on l'a mis juſque dans le martyrologe Romain au 12 de decembre. Cependant ce ſentiment reçoit bien de la difficulté.] Car il eſt certain par la vie de Sainte Pelagie, que cet Eveſque avoit converti la ville d'Heliople, ce qui donne grand lieu de croire qu'il en eſtoit Eveſque : Et le demon ne luy reproche point de luy avoir fait aucun mal à Edeſſe. [Cela eſt ſi fort,] que Voſſius qui ſuit l'autorité de Nicephore & du martyrologe Romain, croit que Nonne eſtoit Eveſque d'Edeſſe, trouve neanmoins que Jacque dit qu'il eſtoit Eveſque d'Heliople. Ce Jacque qui certainement eſtoit Diacre de Nonne, a eſt appellé Diacre d'Heliople. [Theophane qui a eſté ſuivi par Nicephore, ſe trompe certainement dans l'endroit où il parle de Nonne, & luy attribue une choſe qui appartient à Rabula, lequel gouverna cette Egliſe depuis l'an 406 juſques en 436. *V. S. Cyrille d'Alexandrie.*

Vit. P. p. 379. t.

Voſ. h. g. l. 2. c. 20 p. 263.

Vit. P. p. 376. c] 378. t. 1.

a Mol. 8. oct.

Rabula eut pour ſucceſſeur Ibas qui fut depoſé l'an 449, par le faux Concile d'Epheſe : Et ce fut ſeulement alors que Nonne fut fait Eveſque d'Edeſſe. *V. S. Leon.* Cette entrée meſme eſt aſſez faſcheuſe] pour un homme d'une vertu eminente, comme eſtoit celui qui convertit Sainte Pelagie, & qu'il avoit fallu enlever par force de ſon monaſtere. Elle fut cauſe meſme que le Concile de Calcedoine le depoſa en 451, pour rétablir Ibas, laiſſant au jugement de Maxime d'Antioche, de quelle maniere il faudroit pourvoir à ſa ſubſiſtance & à ſon établiſſement. ' Maxime luy conſerva l'honneur de l'epiſcopat ; ' & Baronius croit que luy ayant donné le gouvernement de l'Egliſe d'Heliople, ce fut alors qu'il convertit cette ville. [C'eſt une conjecture qui pouvoit avoir quelque apparence, mais il ne faudroit pas ajouter, comme il fait,] que ce meſme Nonne fut enſuite rétabli dans l'Egliſe d'Edeſſe.

Vit. P. p. 377. t. a.

Conc. t. 4 p. 675. 678.

p. 678. c.

Bar. 8. oct.

[Car ayant une fois accepté l'eveſché d'Heliople, il ne pouvoit pas le quitter ſelon les Canons pour prendre celui d'Edeſſe. Et neanmoins il eſt tres vray que Nonne eſtoit Eveſque d'Edeſſe en 458, aprés la mort d'Ibas qui vivoit encore en 457. *V. Saint Leon.* E il ſeroit bien difficile de faire croire que c'en eſtoit un autre que celui qu'on avoit depoſſedé de cette Egliſe en 451, pour y rétablir Ibas. Ce qui rend encore moins probable cette pretention, que Nonne ait eſté Eveſque d'Heliople en 451, pour la quitter & retourner à Edeſſe en 458 ; c'eſt que la meſme annee 458, Pierre Eveſque d'Heliople ſigne dans le Concile de ſa province, non le dernier, comme il avoit dû faire, s'il n'euſt eſté Eveſque que depuis un an au plus, mais l'un des premiers.

Il eſt donc fort difficile de croire que celui qui convertit Sainte Pelagie fuſt Eveſque d'Edeſſe, puiſqu'il paroiſt qu'il l'eſtoit d'Heliople.] Mais outre cela il ſe trouva à Antioche avec ſept autres Eveſques, ſur ce que l'Eveſque d'Antioche avoit mandé pour une affaire tous ceux qui eſtoient prés de luy. [Il eſtoit donc Eveſque d'une ville aſſez prés d'Antioche, & non pas d'Edeſſe, qui eſt au delà de l'Euphrate dans la Meſopotamie, & qui eſtoit meſme une mettopole ; dont l'Eveſque par conſequent ne venoit point au Concile d'Antioche, que quand on y convoquoit tous ceux du patriarcat. Et alors il s'y trouvoit ſans doute plus de 8 Eveſques.] Nous trouvons en 458 un Nonne Eveſque d'Orthoſiade dans la Phenicie. [Mais nous voudrons en trouver un d'Heliople.] ' Baronius dans ſes Annales paroiſt vouloir abandonner Nicephore. [& abandonnet ce qu'il avoit écrit luy meſme d'un ſeul Nonne Eveſque tantoſt d'Heliople, & tantoſt d'Edeſſe.] Car il penche à diſtinguer

Vit. P. p. 376. t.

Conc. t. 4. p. 922. c.

Bar. 451. § 127.

Nonne d'Edeſſe, de celui qui convertit Sainte Pelagie, & à faire celui-ci plus ancien, comme nous l'avons marqué ci-deſſus. Il reconnoiſt que Jacque le fait Eveſque d'Heliople; & il appelle abſolument ce Jacque Diacre d'Heliople.

[Tout ce que nous pouvons donc conclure de ceci, c'eſt qu'eſtant difficile de dire qne ce Nonne ſoit celui d'Edeſſe, & n'en connoiſſant point d'autre que nous puiſſions croire eſtre celui-ci, nous ne pouvons juger par luy du temps qu'eſt arrivée l'hiſtoire de Sainte Pelagie. Ainſi tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que c'eſtoit dans un temps où l'Egliſe eſtoit paiſible & dominante, où il y avoit quantité de monaſteres autour de Jeruſalem, & où neanmoins il y avoit beaucoup de payens. Tout cela convient aſſez bien au V. ſiecle.] 'S. Jean l'Aumoſnier raportoit l'hiſtoire d'un ſolitaire, qui ayant converti une femme publique, luy avoit donné le nom de Pelagie, en luy donnant l'habit de religion. Si c'eſt à cauſe de la Sainte dont nous parlons, c'eſt une marque que ſon hiſtoire eſtoit déja celebre au VI. ſiecle. On y marque toujours Antioche ſous ſon ancien nom, & non ſous celui de Theopole qu'elle prit vers l'an 525. 'Elle a eſté traduite en latin par un Euſtoque, [qu'on ne connoiſt pas non plus, mais dont le nom & les vers paroiſſent anciens.

Vit. P. p. 202. 1.

p. 176.

Je m'étonne que Surius aprés avoir raporté cette hiſtoire originale, ſe ſoit amuſé à y ajouter la paraphraſe que Metaphraſte en a faite en ſa maniere, laquelle ne contient rien de nouveau.]

NOTES SUR SAINT BONIFACE PAPE.

NOTE I.

Pour la page 393. 55.

Sur la ſedition du 20 mars 419.

Bar. 419. § 22. 'LE texte de la lettre de Symmaque à Honoré, datée du 23 mars [419,] porte que dans la ſedition arrivée le 20 precedent, *armati ſervi.. populum partis Eulalii aggreſſi ſunt*. [C'eſt rendre S. Boniface coupable de cette ſedition,] ou au moins ceux qui défendoient ſa cauſe. [Mais il y a bien de l'apparence que ces mots, *partis Eulalii*, doivent eſtre mis aprés *ſervi*; ou que quelqu'un les avoit ajoutez en marge, pour dire que les aggreſſeurs eſtoient ceux du parti d'Eulale. Au moins on n'a fait aucun reproche
§ 25. de cette ſedition à Boniface.]Et au contraire Eulale eut auſſi-toſt ordre de ſortir de Rome, depeur que par ſa preſence il n'excitaſt l'inſolence du peuple, &
§ 27. ne fuſt cauſe de la mort de pluſieurs innocens: 'On arreſta auſſi quelques Clercs de ſon parti, comme auteurs de ſedition.

NOTE II.

Pour la page 396. 56.

Fables ſur Eulale.

'Honoré declare que puiſqu'Eulale eſt Bar. 419. § 28. rentré dans Rome contre la défenſe du Concile [de Ravenne] &c. il s'eſt condanné luy meſme; que Boniface doit eſtre reconnu ſans difficulté; 'que l'af- § 31. 32. faire eſt finie; qu'on ne tiendra point le Concile [de Spolete] indiqué pour ce ſujet: *conſumptum negotium eſt, ſcias ſolutam eſſe ſynodum &c.* & qu'ainſi les Eveſques d'Afrique & des Gaules mandez par ce Concile, n'ont qu'à demeurer dans leur dioceſe. [Il eſt difficile aprés cela de comprendre comment] 'Baronius a § 30. voulu ſoûtenir ce que dit le Pontifical; Qu'Eulale fut depoſé par un Concile de 252 Eveſques. Il ſe reduit ſeulement à dire que les Eveſques d'outre mer n'y eſtoient pas: [de ſorte qu'il faudra croire qu'Honoré qui dit que le Concile eſt rompu, parceque l'affaire eſt terminée, ne laiſſa pas d'en aſſembler un de 252 Eveſques, & qu'ils eſtoient tous d'Italie,

où il n'y en avoit pas la moitié en tout ; & cela ſur l'autorité du Pontifical, qui eſt plein de fautes en cet endroit meſme.

Conc.t.2.p. 1581.d. [Il eſt plus aiſé de recevoir] ce que dit le meſme Pontifical, qu'Eulale fut envoyé d'abord dans la Campanie, & qu'enſuite il lui fait Eveſque de Nepi. Il ajoute qu'aprés la mort de Boniface, les Preſtres & le peuple demanderent qu'Eulale fuſt rappellé ; mais qu'il ne voulut point revenir à Rome. [Cela demanderoit un autre auteur pour le croire, ſi on ne veut dire en liſant, *Eulalium*,] comme fait Baronius, que ce fut l'Empereur, (quoiqu'il ne ſoit exprimé en aucune maniere,) qui ne voulut point conſentir au retour d'Eulale. Il faut remarquer que dans l'Anaſtaſe du Louvre, il n'y a rien ni de l'epiſcopat d'Eulale à Nepi, ni du Concile de 252 Eveſques. Et en effet, l'edition de Binius où tout cela ſe trouve, porte, [auſſi-bien que celle du Louvre, qu'Eulale mourut un an aprés Boniface, *in eodem loco Campaniæ*, ce qui ſuppoſe qu'il eſtoit toujours demeuré dans la Campanie, & ainſi cela ne s'accorde pas avec ſon epiſcopat de Nepi, qui n'eſt point dans la Campanie,] mais dans la Toſcane, & aujourd'hui dans le patrimoine de S. Pierre.

Bar.423.§ 10.

Anaſt.c.43.p. 24.

Conc.p.1184. a,b.

Sanſ Baudr. Perr.

Boll.app.p.55. d. Un Pontifical qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle, porte ſeulement qu'Eulale fut depoſé dans un Concile, [ce qui peut s'entendre tellement quellement de celui de Ravenne ;] & qu'il fut fait Eveſque de Nepi. [Mais je ne voy aucun moyen de ſoûtenir] ce qu'il a ajouté, que la diſſenſion dura ſix mois & quinze jours.

Conc.p.1580. e. On lit meſme ſept mois dans Binius.

Mar.519. §29. [a] Boniface ſe trouva dans une poſſeſſion libre & paiſible dés le 8 ou 9 d'avril, [trois mois & 12 jours depuis ſon election. Quelques ſchiſmatiques purent ne ſe ſoûmettre qu'au bout de trois mois.]

423.511 Cod. Th.t.6.p.184. 185. Mais il paroiſt que d'autres perſeveroient encore dans le ſchiſme ſix ans aprés.

Boll.pont.p. 62.c.e. Pour Bollandus qui pretend que la lettre de Boniface du premier juillet, eſt pour demander à Honoré la confirmation de ſon epiſcopat, & qu'Honoré aſſembla ſur cela le Concile d'Italie, & qu'ainſi la confirmation accordée à Boniface le 12 d'aouſt, finit le ſchiſme qui avoit duré 7 mois & demi ; [tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que c'eſt une faute auſſi viſible que certaine.

Anaſt.c.43.p. 24.

Nous avons cru pouvoir marquer dans le texte] ce que dit Anaſtaſe, que Placidie ſœur d'Honoré, s'employa pour Boniface, [quoique cela ſoit mélé de diverſes fables. Car Placidie n'eſtoit point alors Auguſte, & encore moins Valentinien ſon fils, qui n'eſtoit pas meſme encore né, quoiqu'Anaſtaſe ſemble le faire agir avec elle. Honoré n'eſtoit point non plus ſans doute alors à Milan, mais à Ravenne où il s'eſtoit établi depuis pluſieurs années. Les réponſes qu'on recevoit à Rome en trois jours le marquent aſſez, auſſi-bien que le Concile qu'on tint à Ravenne le 8 de fevrier.]

NOTE III.

Pour la page 400. 58.

Sur deux lettres écrites à Ruſe touchant Perigene.

Coll.t.2.p. 52.58. Holſtenius nous a donné deux lettres du Pape Boniface, écrites à Ruſe de Theſſalonique ſur la demande que faiſoient les Corinthiens, d'avoir Perigene pour Eveſque. Par la ſeconde datée du 19 ſeptembre 419, Boniface charge Ruſe d'examiner cette affaire, & de luy en mander enſuite ſon ſentiment. [Ainſi elle paroiſt tout à fait avoir eſté ecrite la premiere ſur ce ſujet,] & l'autre neanmoins qui n'eſt point datée, paroiſt de meſme vouloir donner à Ruſe la premiere connoiſſance de cette affaire. Et en effet, elle fut luë avant celle du 19 ſeptembre dans le Concile de Rome en 341, ſous Boniface II. [Ce qu'il y a encore d'embaraſſant dans celle-ci,] c'eſt qu'il y ſemble confirmer entierement l'election de Parigene ; & neanmoins il eſt certain qu'il

p.59. p.52. p.54. p.59. p.52.53. p.54.71.72.

voulut attendre auparavant le ſentiment de Ruſe. Ainſi je ne voy point d'autre moyen d'empeſcher cette lettre de paſſer pour ſuppoſée, que de dire que Boniface ayant pris d'abord la reſolution de confirmer Perigene, & ayant dreſſé pour cela la lettre dont nous parlons, ne l'envoya pas neanmoins, parcequ'il changea de deſſein; & que c'eſt pour cela qu'elle eſt ſans date. Comme nous n'avons pas oſé la rejetter abſolument, nous en avons tiré quelques faits qui pouvoient éclaircir l'autre lettre: mais il n'y a rien de
P. 55. 17. bien important. ['Ce qui y eſt dit à la fin ſur ceux qui ſoulevoient les peuples, contre ce qu'avoit fait le Pape, ne ſe peut pas raporter à la confirmation de Perigene, que le Pape faiſoit alors actuellement, & ſur laquelle il n'avoit point en-
P. 54. 17. core parlé; mais peut-eſtre] 'aux ordonnances qu'il avoit faites ſur la diſcipline, & que divers Eveſques d'Illyrie ne vouloient pas approuver.

Pour la page 406. § 20.

NOTE IV.

Temps de la mort de S. Boniface.

[Il eſt aſſez difficile de determiner le jour & meſme l'année que S. Boniface
Bar. 423. § 10. eſt mort.] 'Baronius met ſa mort le 25 d'octobre 423, fondé pour le jour ſur Anaſtaſe, & pour l'année ſur ce que les chroniques de S. Proſper & de Marcellin mettent l'entrée de Celeſtin en l'an 423. [Mais cette preuve n'eſt pas tout à fait forte, puiſqu'il ſe peut faire que Boniface ſoit mort ſur la fin de l'an 422; & que Celeſtin ne luy ait ſuccedé qu'en 423. Et en effet, ces deux chroniques mettent le commencement de Celeſtin avant la mort d'Honoré, qui arriva la meſme
§ 11. année au mois d'aouſt,] 'quoique ſelon la ſupputation de Baronius, il n'ait pu commencer que le 3 novembre.

[Ce qui fait encore que nous trouvons de la difficulté à ſuivre Baronius, c'eſt que tous les auteurs anciens ou nouveaux, ou grecs ou latins, ne donnent que trois ans & quelques mois au pontificat de Boniface, hormis la chronique de Nicephore, qui ne merite pas d'eſtre conſiderée. Quelques editions de Saint Proſper liſent quatre ans, ce qui revient aiſément au conte des autres.] 'Socrate Socr. l. 7. c. 11. p. 347. c.
luy donne trois ans: [& de meſme Marcellin, les additions d'Adon & de Bede.] Anaſ. c. 43. p. 24.
'L'Anaſtaſe du Louvre, 3 ans, 4 mois, & 13 jours, [a] celui de Binius trois ans, 8 mois, & 7 jours. [b] Le Saint Proſper de Scaliger met un jour moins, & quelques uns y liſent 9 mois au lieu de 8. ['On cite de divers manuſcrits les 8 mois & 6 ou 7 jours.]

[a] Conc. t. 2. p. 1580. d.
[b] Prosp. P. n. p. 778. a.
Boll. pont. p. 73. §76. a.

[Suivant ce calcul le plus ordinaire, Boniface ſera mort le 3 ou 4 ſeptembre 422, à conter du 29 de decembre 418, auquel il fut ſacré.] 'Et nous trouvons en Florent p.
effet dans les martyrologes qui portent 212.
le nom de S. Jerome, le 29 de decembre, *Romæ Felicis & Bonifacii epiſcopi de ordinatione*; '& le 4 de ſeptembre, *Romæ* p. 807.
in cæmeterio Maximi, via Salaria, depoſitio Bonifacii epiſcopi: 'Et c'eſt le der- Bolt. pont. p.
nier Pape qu'on trouve dans ces marty- 62. f.
rologes. 'On lit auſſi ce jour là dans di- mart. t. 2. p.
vers martyrologes manuſcrits, [c] & entre 31. b.
autres dans celui de la Reine de Suede, [c] Flor. p. 808. 1.
Romæ depoſitio Bonifacii epiſcopi. Florentinius ne s'eloigne pas ſur cela de croire que Boniface eſt mort le 4 de ſeptembre. 'Mais Papebrok le ſoûtient Boll. ut ſup.
abſolument. 'Il eſt certain par bien des Florent. p.
exemples, qu'il ne faut pas s'arreſter aux 808. 1.
jours où les Pontificaux diſent que les Papes ont eſté enterrez, pour trouver le jour de leur mort. [Que ſi l'on a mis la feſte de Saint Boniface le 25 d'octobre, ce n'eſt que dans de nouveaux martyrologes, comme le Romain, l'addition d'Adon, & celle d'Uſuard qui la met le
24.] 'Le faux martyrologe de Bede eſt Bed. t. 3. p.
apparemment le plus ancien où cela ſe 343. 1.
trouve.

'Papebrok met donc la mort de Saint Boll. ut ſup.
Boniface le 4 de ſeptembre, mais il veut que ç'ait eſté en 423, parceque S. Proſper

& Marcellin, ne marque qu'en cette année là le commencement de Celeſtin. Mais outre qu'il faudra qu'il diſe avec Baronius contre l'autorité des meſmes chroniques, qu'il n'eſt mort qu'aprés Honoré, cela l'oblige à luy donner 4 ans & plus de 8 mois contre l'autorité formelle de ces deux auteurs, S. Proſper & Marcellin, & generalement de tous les autres. [Il eſt ce me ſemble, plus aiſé de croire ou que Celeſtin n'a eſté elu que 4 mois aprés la mort de Boniface, ſon election ayant pu n'avoir pas eſté
Aug. ep. 221. p. 364 2. d. ſans difficulté,] 'quoiqu'elle ait eſté ſans ſchiſme, [ou que S. Proſper & Marcellin ſe ſont trompez de quelques mois, ou que les copiſtes ont fait le commencement de 423, de ce qui devoit eſtre la fin de 422.

On pourroit croire auſſi que l'on n'a commencé à conter le pontificat de Boniface qu'au temps où il entra en une poſſeſſion paiſible, qui fut le 8 ou 9 avril 419, & que c'eſt pour cela que S. Proſper, ſelon Scaliger & divers manuſcrits, n'en parle que ſur l'an 419. En contant donc de là ſes 3 ans, 8 mois & 7 jours, il faudra mettre ſa mort vers le 15 de decembre 422. Par ce moyen, Celeſtin aura aiſément eſté elu au commencement de 423, ou ſi fort à la fin de 422, que les chronologiſtes auront cru ne le devoir marquer qu'en 423. Cela ſeroit toujours plus probable, que de donner prés de 5 ans à Boniface, contre le conſentement des auteurs qui s'accordent tous à ne luy donner que trois à 4 ans, & de ne mettre ſa mort qu'aprés celle d'Honoré. Mais les anciens martyrologes mettent ſa mort le 4 de ſeptembre, qui ſe rencontre juſtement au bout des trois ans, 8 mois & 6 ou 7 jours qu'on luy donne, en les contant du jour de ſon ordination; nous croyons devoir ſuivre Papebrok pour le jour de ſa mort, quoique nous ne puiſſions pas la differer comme luy juſques en 423.]

NOTE V.

Pour la page 406. §. 10.

Quelques difficultez ſur ſon inhumation.

'Les Pontificaux diſent que S. Boniface fut enterré dans le cimetiere de S.te Felicité, '& auprés de cette Sainte. [Je ne ſçay ſi cela ne ſeroit point pris de ce que] 'dans les martyrologes de Saint Jerome, aprés ce qui y eſt dit de Saint Boniface, on lit tout de ſuite, *Ad Sanctam Felicitatem natalis Sanctorum Magni Caſti &c.* [Car on aura pu raporter, *ad Sanctam Felicitatem*, à ce qui precede.] 'Et neanmoins Florentinius ſoûtient que ſelon le ſtyle de ces martyrologes, on le doit raporter à ce qui ſuit. S'il eſt vray auſſi que Boniface ait baſti une egliſe dans ce cimetiere, comme le diſent les Pontificaux, cela les aura encore pu porter à croire qu'il y a eſté enterré. Et on voit que ce cimetiere eſtoit ſur le chemin du Sel, [a] où il eſt certain que S. Boniface fut enterré.

Boll. app. p. 53. d. Conc. t. 2 p. 1581. c. Florent. p. 807. p. 808. a. Arring. l. 4. c. 29. § 2. p. 98. a Florent. p. 807.

[Ainſi cette difficulté n'eſt pas importante, non plus que celle qu'on peut faire] 'ſur les termes du martyrologe de S. Jerome, qui ſemble dire qu'il fut enterré *in cimiterio Maximi.* [Car il ſe pourroit faire qu'un meſme cimetiere euſt porté le nom de Maxime & de Sainte Felicité.] 'Papebrok paroiſt le prendre de la ſorte: [& quoique je ne trouve point de cimetiere de Maxime dans le *Roma ſubterranea*,] 'je trouve dans l'ancien calendrier Romain, que le corps de S. Silvain l'un des fils de S.te Felicité fut mis *in Maximi*, ce qui s'accorde tout à fait avec ce qu'on dit de S. Boniface. [b] Florentinius ſepare de la ſuite cet *in cimiterio Maximi*, & l'entend d'un S. Maxime enterré dans le cimetiere de Calliſte, qu'il croit s'eſtre quelquefois nommé ſimplement le Cimetiere, parceque c'eſtoit le plus grand de tous. [Mais je ne ſçay ſi le paſſage de Saint Cyprien qu'il raporte ſeul, peut ſuffire pour le prouver.

p. 807. Boll. pont. p. 62. f. Buch. cycl. p. 268. Anaſt. c. 43. p. 24. b Flor. p. 807. 2.

Ce qui eſt plus important,] 'c'eſt que

Bor. 423. ap. p. 8.

Baronius raporte ſans heſiter à Boniface I, deux epitaphes qu'il a tirées de Gruter, mais que Gruter dit eſtre dans l'egliſe de S. Pierre, [directement oppoſée, ce me ſemble, au chemin du Sel. Eſt-ce que du cimetiere de S.te Felicité on les a transportées à S. Pietre ? je voudrois donc qu'on le diſt. Car ſans cela, elles devroient plutoſt ſe raporter à Boniface II,] 'qui a eſté enterré à S. Pierre, ſelon Anaſtaſe. Anaſt.c.56.p. 36.37.
Il a peu duré & a eu un ſchiſme à combatre, [auſſi-bien que Boniface I, & on trouve ces deux caracteres dans les epitaphes en queſtion. Mais il eſt vray que de la maniere dont Anaſtaſe parle du ſecond, il n'a pas fort merité les grands eloges qu'on y lit.] 'Papebrok marque ce doute pour la ſeconde, [qui eſt la plus importante ;] & la laiſſe neanmoins à Boniface I, ſans marquer ce qu'il y porte. Boll.pont.p. 77.i.
'Il attribue la premiere à Boniface III. à cauſe de la breveté de ſon pontificat, qui n'a pas duré un an : [mais cela n'empeſcheroit pas qu'on ne l'attribuaſt au premier.] Il croit que c'eſt celle du 3e, que le Pere Mabillon dit avoir trouvée dans un manuſcrit de S. Vanne. 'Mais le P. Mabillon ne raporte rien dutout des vers de cette epitaphe. 'Papebrok donne à Boniface II. deux méchans vers & qui ne diſent rien, 'que Baronius avoit donnez au premier. [Nous avons donc eu pouvoir laiſſer au premier les deux autres que Baronius a tirées de Gruter:] '& Aringhus les luy raporte de meſme. [Il eſt certain qu'elles conviennent fort bien à l'idée que les monumens de l'antiquité nous donnent de ce ſaint Pape. Mais nous ne pretendons point en rien aſſurer.] p.93.a. Anal.t.3.p. 43.c. Boll.pont.p. 77.f. Bar 423.§ 10. Arin.l.4 c. 29.1.p.98.

NOTES SUR SAINT ABRAHAM DE CARRES.

Pour la page 408.

NOTE I.

Que le village converti par le Saint eſtoit ſur le mont Liban.

'THEODORET dit de S. Abraham, καταλαμβάνει τὸν Λίβανον καλούμενον πρὸς μεγίστῳ κατέχεσθαι τῷ τῆς δυσεβείας ζόφῳ μεμαθηκώς. Le Pere Sirmond a traduit *Libanumque vicum maximum petens, quem impietatis caligine detineri acceperat.* Et dans ſon edition en l'an 1642, on a mis la virgule aprés μεγίστῳ, [ce qui forme le meſme ſens, que ce village s'appelloit Liban.] Thdrt.v.P.c. 26.p.847.b.
'D'autres ont pris ce Λίβανον pour le mont Liban, & ont traduit, *Venit ergo in Libanum cùm didiciſſet vicum quendam tenori magnâ impietatis caligine.* [Ce ſens ſe trouvera dans le grec, en mettant la virgule aprés Λίβανον. Et je penſe que c'eſt celui qu'il faut ſuivre. Car dans l'autre, Theodoret n'auroit-il pas mis Λίβανον ſans article, ou meſme τὸν Λίβανον ? Et n'auroit-il pas mis encore dans la ſuite, κατέχεσθαι αὐτὸν ?] 'Les Grecs qui ont quelque autorité en cela, l'ont expliqué du mont Liban. Boll.14.feb. p.767.c. Menza,14. feb.p.159.

Pour la page 411.

NOTE II.

En quel temps ce Saint a vécu.

'Les Grecs diſent que S. Abraham a vécu ſous le regne du grand Theodoſe, '& que le grand & pieux Theodoſe fit reporter ſon corps à Carres. [Il a vécu ſans doute du temps du grand Theodoſe:] 'mais on ne peut mettre ſa mort que ſous Theodoſe II, ſous qui on trouve ce cercle d'Imperatrices, ἡ Θεοδοσίου τοῦ χρόνου, qui aſſiſta à ſes funerailles: [& on ne le trouve jamais guere que du temps de ce Prince, ſous qui Eudocie ſa femme & Pulquerie ſa ſœur avoient le titre d'Auguſtes. On comprend auſſi quelquefois ſous le titre d'Imperatrices ſes Menza,14. feb.p.159. p.160. Boll.14.feb.p. 708. b Thdrt v.P. c.17.p.849.d| 850.a.

deux autres ſœurs Arcadie & Marine: mais c'eſt par abus. *V. Arcade* § 26. Et ainſi il ſemble qu'on peut mettre la mort de Saint Abraham en l'an 422, puiſque Theodoſe II. n'epouſa Eudocie qu'en l'an 421, & que Theodoret qui fut fait Eveſque de Cyr en 423, ne dit point qu'il l'ait jamais vu; & il le place entre S. Maron, mort apparemment avant 423, & S. Euſebe qu'il trouva encore vivant en venant à Cyr. Ainſi il ſemble que S. Abraham peut eſtre mort en 422, ou peu aprés. C'eſtoit toujours avant que Theodoret fiſt ſa vie, vers l'an 440. S. Protogene qui a precedé aſſurément S. Abraham, n'a eſté Eveſque qu'aprés l'an 381; de ſorte que c'eſt tout au plus ſi l'epiſcopat de Saint Abraham a pu commencer ſous Theodoſe I.

Les Grecs ſont encore une autre faute ſur ce Saint. Lorſqu'ils diſent qu'il eſtoit Eveſque de Carres dans la Paleſtine, où je ne ſçay s'il y eut jamais une ville de ce nom. Mais quand il s'y en trouveroit une, [] on voit qu'il falloit paſſer l'Euphrate pour aller d'Antioche au dioceſe du Saint. [Ainſi il ne faut point douter que ce ne ſoit la celebre ville de Carres en Meſopotamie,] tres attachée au paganiſme.

Menea. p 160.

Thdrt. v. P. c. 17. p. 890. b.

hiſt. l. 4. c. 16 p. 462. a.

NOTES SUR SAINT MARON.

Pour la page 413.

NOTE I.

En quel lieu il a eſté enterré.

[NOus ſuivons la conjecture de M.r Bulteau,] que le monaſtere de S. Maron au dioceſe d'Apamée, eſt le lieu ou fut enterré S. Maron ſolitaire du dioceſe de Cyr. [Cependant il faut avouer qu'il y a ſur cela une difficulté conſiderable.] Car ce Saint fut enterré dans un bourg aſſez proche de ſa demeure, [& par conſequent qui eſtoit ou dans le dioceſe de Cyr, ou ſur les confins] & nous apprenons de Theodoret, qu'il y avoit environ 120 milles de Cyr à Apamée, [c'eſt à dire prés de 50 lieuës: de ſorte qu'il eſt difficile de croire que ces deux dioceſes ſe touchaſſent: & on met en effet les villes de Calcide & de Berée entre Apamée & Cyr. Neanmoins puiſque] le dioceſe de Cyr avoit 800 paroiſes, il faut dire qu'il eſtoit fort étendu. [Que s'il s'étendoit beaucoup du coſté d'Apamée, & que celui d'Apamée s'étendiſt de meſme du coſté de Cyr, ils pouvoient bien ſe toucher par quelque bout, quand meſme Berée & Calcide auroient eſté entre deux.] Car ſi Theodoret dit que le territoire de Cyr n'avoit que 40 milles de long, & autant de large, [cela n'empeſche pas qu'il n'allaſt beaucoup plus loin par quelque endroit; & Theodoret ſonge moins en ce lieu à en marquer l'étenduë preciſe, que la valeur dont il eſtoit alors queſtion. C'eſt pourquoi nous avons mieux aimé ſuivre ce que nous trouvons déja avancé par d'autres, que d'eſtre obligez de mettre deux Saints Marons, dont l'un ſe trouveroit avoir eſté entierement inconnu.]

Bult. cri. p. 348.

Thdrt. v. P. c. 16. p. 845. c.

ep. 113. p. 992. 993.

ep. 113. p. 986. d.

ep. 42. p. 927. a.

Pour la page 414.

NOTE II.

Sur un Saint Flavien ermite.

[Les Ménées des Grecs marquent le 16 de fevrier *p.* 175, la memoire d'un Saint Flavien, dont ils ne marquent ni le temps, ni le pays. Mais le commencement de ce qu'ils en diſent, eſt en ſubſtance ce qu'ils avoient dit de S. Acepſime au 3.e de novembre, *p.* 40, & mot à mot hors les deux premieres lignes, ce qu'en dit Theodoret, *v. P. c.* 15 *p.* 843. *d.* Ils diſent enſuite qu'il ne mangeoit qu'une fois la ſemaine, ce que Theodoret ne dit point de S. Acepſime; & puis ajoutent divers miracles qui n'ont aucun raport avec le reſte de ce que Theodoret dit du meſme Saint. Ils diſent en-

tr'autres qu'il guerit une femme malade d'un cancer, avec le ſigne de la Croix. Comment cela ſe peut-il, s'il demeura toujours enfermé, comme ils le diſent, ſansque perſonne le viſt? J'aypeur que ce ne ſoit une hiſtoire compoſée de deux.] 'Quelques uns veulent que ce Flavien ſoit l'Eveſque d'Antioche ſucceſſeur de S. Melece. [Hors le nom, rien n'y peut avoir moins de raport.] Boll.16.feb p. 887.d.

NOTES SUR ATTIQUE DE CONSTANTINOPLE.

NOTE I.

Pour la page 420.52.

Temps de ſon entrée dans l'epiſcopat.

Socr.l.6.c.20. p.329.b. 'ARSACE eſtant mort le 11 novembre 405, Attique fut mis en ſa place en l'an 406, 'au bout de quatre mois, ſelon Sozomene; [a] d'où Bollandus conclut qu'il peut avoir eſté ordonné en 406 le dimanche 11 mars. [Il faudra le mettre dés le mois de janvier, ſi Arſace ordonné le 26 ou 27 juin, ſelon la chronique d'Alexandrie *p.*714.*v.S.Chryſoſtome*. §89, favoriſée par Socrate *l.6.c.19.* Pall.dial.c.11. *p.* 328.*b*,] 'n'a gouverné que 14 mois, comme un le lit dans Pallade. '[Mais il vaut mieux s'arreſter au jour precis de ſa mort marqué par Socrate.] 'Il paroiſt en effet que les deputez des Occidentaux, n'apprirent qu'en chemin l'election d'Attique, ou meſme aprés eſtre arrivez à Conſtantinople. [Ils n'eſtoient partis apparemment qu'à la fin de mars au plutoſt, lorſque la mer commence à eſtre calme. Ils auroient donc ſçeu l'election d'Attique, ſi elle s'eſtoit faite dés le commencement de janvier.]

Sozom.l.8 c.27. p.797.a. [a] Boll.8.jan. p.493.§8.

p.24. c.4.p.33.

Socr,l.7.c.1. p.339. 'Socrate joint la troiſieme année de ſon epiſcopat avec la 8.e de l'âge de Theodoſe le jeune, [né en 401, ſuit au mois de janvier, ſoit le 10 d'avril, *v.S.Porphyre*: & Sozomene, qui apparemment a voulu expliquer Socrate,] dit qu'Arcade mourut [le premier jour de may 408, dans cette 3.e année de l'epiſcopat d'Attique. [Mais cela ne va qu'à dire qu'Attique eſtuit Eveſque avant le mois de may.]

Soz.l.9.c.1. p.799.a.

NOTE II.

Pour la page 423.§ 3.

Sur la tranſlation de Joſeph & de Zacarie.

'La cronique d'Alexandrie dit que les reliques de Joſeph & de Zacarie furent apportées à Conſtantinople un ſamedi au mois Gorpiée, [qui eſt ſeptembre,] le 6 des nones de ſeptembre. [Mais ſeptembre n'a que quatre nones, dont la ſeconde, c'eſt à dire le 4.e jour du mois, tomboit en 415 où la lettre dominicale eſtuit le C, en un ſamedi: de ſorte qu'au lieu de πρὸς νωνῶν, il faudruit peut-eſtre τῇ πρὸ νωνῶν Le πρὸς pourroit eſtre venu de celui qui eſt cinq lignes plus haut. Le 6 des ides eſtoit le mécredi.] 'Mr du Cange au lieu de πρὸς veut qu'un liſe πρὸ ἕ, [qui ne leve aucune des difficultez.] 'Il n'y en a plus, ſi au lieu du mois de ſeptembre, on veut mettre avec Bollandus celui d'octobre, dont le 2, qui eſt le 6 des nones, eſtuit le ſamedi en 415. [Mais il n'eſt pas aiſé de changer un mois marqué par le nom grec & par le latin.]

Paſc.p.309.c. p.572. Boll.8.jan.p. 478.§27.

'La chronique d'Alexandrie dit qu'Attique & Moyſe qui portoient les reliques eſtoient aſſis, ἐν βαβδιχαλίοις, ce que Mr du Cange dit ſe devoir entendre d'un char trainé par des chevaux: & il eſtoit trop habile dans ces ſortes de choſes pour ne le pas ſuivre.] 'Je penſe que Bollandus prend le meſme ſens, remarquant que le mot de βαρίχος [dans les Grecs poſterieurs,] '& dans les Latins de ce temps là, ſignifioit un cheval.

Paſc.p.309.c. p.572. Boll.478.§ 26 Paul.ep.10.p. 198.

NOTES

NOTES SUR THEODORE DE MOPSUESTE.

Pour la page 436 fin.

NOTE I.

S'il eſtoit Clerc quand il quitta la retraite.

Conc.t.5.p. 470.a. 'LE Preſtre Heſyque, dont l'hiſtoire eccleſiaſtique eſt citée dans le V. Concile, 'Phot.p.71.c. & qu'on pretend avoir eſté fait Preſtre dés l'an 412, [long-temps avant la mort de Theodore de Mopſueſte,] Conc.t.5.p. 470.a.b. 'dit que Theodore eſtoit dans le Clergé d'Antioche, avant que de quitter la retraite pour retourner dans le ſiecle, & meſme dés ſon enfance, *à primâ ætate*; & que lorſqu'il rentra dans la pieté, il rentra auſſi dans la clericature. [Mais il ſemble qu'on en devroit trouver des preuves dans la lettre que Saint Chryſoſtome luy écrit,] Soz.l.8.p.159. a.c. '& comme on n'y en trouve aucune, ce ſilence a paru à M.r Valois une raiſon ſuffiſante pour ſoûtenir qu'Heſyque s'eſtoit trompé. Leont.in N. & E.l.3.c.7.p. 1005.c. 'Leonce de Byzance dit ſeulement qu'il avoit abandonné la vie monaſtique, & renoncé à ſa promeſſe. [Le titre de la lettre de S. Chryſoſtome porte ſeulement, *A Theodore moine*: & on ſçait que les Preſtres & les Diacres qui eſtoient moines ne prenoient point ce titre, mais celui du rang qu'ils tenoient dans le Clergé. Il faut voir neanmoins ſi c'eſtoit la meſme choſe pour les Lecteurs, & les autres Clercs inferieurs. L'Egliſe auroit-elle auſſi ſouffert qu'un Clerc étudiaſt la rherorique ſous un ſophiſte dereglé, & zelé pour le paganiſme, comme eſtoit Libanius? S'il en faut juger par Saint Pallad.dial.p. 41. Chryſoſtome,]'qui ne fut battizé qu'aprés avoir quitté le ſiecle, & peut-eſtre aprés trois aos de retraite; [Theodore pouvoit bien n'eſtre meſme encore que catecumene.]

NOTE II.

Pour la page 441.fin.

Temps de ſa mort & de celle de Theodote d'Antioche.

'Theodore de Mopſueſte eſt mort avant Theodote d'Antioche; [mais fort peu devant,] 'puiſque Theodoret dit qu'il finit ſon hiſtoire à la mort de Theodore & de Theodote. Il la finit en 428, s'il faut commencer les 105 ans qu'il luy donne à l'an 323, auquel Conſtantin demeura maiſtre de l'Orient, & l'hereſie d'Arius commença à exciter de plus grands troubles. [C'eſt donc en cette année là qu'il faut mettre la mort de Theodote,] '& meſme celle de Theodore, puiſqu'Evagre dit que Neſtorius conſera encore avec luy en s'en allant à Conſtantinople, pour y eſtre ordonné Eveſque, [le 10 d'avril 428.] Et Evagre cite cela des lettres d'un Theodule, [encore plus ancien que luy.] Ce qui eſt certain, c'eſt que Theodote vivoit encore en 426, *v. Attique* §7, & qu'en l'an 429 Jean luy avoit ſuccedé depuis peu. * Mercator qui écrivoit la meſme année, qualifie Theodote de *ſainte memoire*. 'Theodoret [qui commença à preſcher vers l'an 423,] fit cette fonction durant ſix ans ſous Theodote. 'Il liſoit dés auparavant les livres ſacrez au peuple; [mais comme ſimple Lecteur; ce qui eſt bien different du miniſtere de la predication.] 'Photius dit que Theodote & Diodore, [ou plutoſt Theodore,] ſont morts lorſque Siſinne eſtoit Eveſque de Conſtantinople. [Mais il faut qu'il cede à Evagre, comme Nicephore, Theophane & les autres, qui ne donnent que 4 ans à l'epiſcopat de Theodote, doivent ceder à Theodoret, ſelon lequel il faut au moins luy en donner ſix.]

Thdrt.n.l.5. c.40.p.248.c. d. p.249.a. n.p.50.a.cl Evag.l.1.c.2. p.317.a. n.p.522.b. Conc.t.3.p. 1862. a Mer.com.c. 3.p.19. Thdrt.ep.83. p.917.d. Nic.h.P.l.a. c.4.p.185.b. Phot.c.32.p. 20.

Pour la page 415. § 5.

NOTE III.

Sur un paſſage attribué à Theodore.

Conc.t.5.p. 449.c.

'Dans le cinquieme Concile entre les paſſages citez de Theodore de Mopſueſte pour juſtifier ſa condannation, on en trouve un cité de ſon commentaire ſur Saint Matthieu; & à la teſte du ſuivant, il y a *Ejuſdem ex libro quod Deus peccatum docuit, & mortem introduxit*. [Theodore n'a point aſſurément donné ce titre à aucun de ſes ouvrages: Et il faut que ce ſoit une erreur qu'on pretend tirer de quelqu'un de ſes livres, & ſans doute du commentaire ſur S. Matthieu, nommé immediatement auparavant, ſi nous liſons *ex eodem libro*.]

NOTE IV.

Pour la page 449. § 7.

Qu'il a attaqué Saint Auguſtin.

'Outre que Mercator dit nettement que l'ouvrage de Theodore ſur le peché originel, eſtoit contre S. Auguſtin. [Ce n'eſt meſme qu'à luy & non pas à Saint Jerome qu'on peut raporter,] le reproche qu'il faiſoit au defenſeur du peché originel, de n'avoir pas appris les ſaintes lettres dés ſon enfance. La crainte de la puiſſance [n'a auſſi empeſché perſonne de répondre à S. Jerome, quand il a écrit contre les Pelagiens: au lieu que cela ſe pouvoit dire avec quelque apparence de S. Auguſtin depuis les loix d'Honoré en l'an 418.

Merc.p.109. § 2.

Je ne ſçay ſi Saint Jerome s'eſt ſervi comme S. Auguſtin,] 'de la neceſſité de la participation au corps de J.C. pour prouver le peché originel.

Thor.t.177.p. 396.

Pour la page 465. § 1.

NOTES SUR SAINT HONORAT.

NOTE I.

Sur un eloge de ce Saint attribué à Fauſte.

Euch.h.3.p. 744-744.

'NOus avons dans le ſecond tome de la bibliotheque des Peres, une homelie ſur S. Honorat, prononcée devant les moines de Lerins par un de ſes diſciples. 'Elle eſt parmi quelques autres qui portent le nom de Saint Eucher.

p.755.

p.782.c.

'Neanmoins l'auteur ſemble dire qu'il n'avoit point vu S. Honorat, 'p.783.c. & il cite meſme les écrits des autres pour ce qu'il raporte de ſon hiſtoire. 'Elle paroiſt de plus eſtre d'un Abbé de Lerins chargé d'en inſtruire les Religieux; *ſatisfaciam officio meo*. [Ces deux choſes ne conviennent point à Saint Eucher. Et en effet on ne voit dans cette piece ni eloquence, ni beauté d'eſprit; ce qui ſuffit pour aſſurer qu'elle ne peut eſtre de luy.]

p.782.d.

Ad Hil.n.p.511 Du Pin,t.4. p.917.

'Roſweide & M.r du Pin croient qu'elle eſt plutoſt de Fauſte de Riés: [C'eſt pourquoi nous la citerons ſous ſon nom. Et neanmoins elle ne ſemble pas meſme eſtre aſſez bien écrite pour luy.] 'Auroit-il eu beſoin de citer ce que l'on avoit écrit de Saint Honorat, & touchant le monaſtere de Lerins, dans ce monaſtere meſme, où il y avoit ſans doute encore des témoins oculaires de ce qu'il diſoit. [Ainſi il y a apparence que ce diſcours eſt de quelque autre Abbé de Lerins moins ancien que Fauſte.]

Th R.t.8.p. 50.1.c.

'M.r Antelmi cite une vie de S. Honorat [que nous n'avons point;] mais il la cite comme une piece pleine de fables, dont l'auteur original eſt un Raimond Feraud Provençal du XIII. ou XIV. ſiecle. 'Elle a neanmoins eſté imprimée pour eſtre condannée par Baronius, par Bollandus, & par tous ceux, dit Baronius, qui ne ſont pas plongez dans l'ignorance la plus groſſiere, & qui n'ont pas un eſtomac de fer capable de digerer les fables les plus ridicules.

Poſſ.p.77. 80.

Boll.16.jan. p.16.§ 6.

NOTE II.

Pour la page 464. § 2.

Que S. Honorat eſtoit des Gaules.

[S. Hilaire parle ſouvent de la patrie de S. Honorat, & ne marque jamais quelle elle eſtoit. Ce que nous en pouvons dire,] 'c'eſt que Saint Loup de Troies qui eſtoit de Toul, & qui avoit du bien à Maſcon, epouſa la ſœur de S. Hilaire, 'qui eſtoit du meſme pays que S. Honorat, & ſon parent. [b] Ainſi il ſemble qu'il pouvoit eſtre de Lorraine ou de Bourgogne. [Il eſt viſible qu'il eſtoit d'Occident, puiſqu'il excelloit en l'eloquence Romaine, & que les pays où l'on parloit grec eſtoient pour luy des pays barbares. 'On ne peut pas meſme douter qu'il ne fuſt des Gaules, tant à cauſe de l'alliance de S. Hilaire ſon parent avec S. Loup, 'que parcequ'on voit que voulant paſſer la mer, il vint à Marſeille. 'Il eſt certain auſſi que ſon pays eſtoit fort eloigné de Lerins, '& que ce n'eſtoit point la ville d'Arles, 'puiſque quand il en fut fait Eveſque, il y eſtoit inconnu [pour ſa perſonne,] 'qu'on ne l'y avoit jamais vu, que ſes parens qui l'y vinrent trouver, y eſtoient étrangers, & que quelques un d'eux quitterent la ville par le deſir de s'en retourner en leur patrie.

Sur. 29 jul. p. 347. § 2.

Poll. 16. jan p. 21. § 23. 24. a § 3. p. 36] b. Arch ad Hil. p. 16.

b Boll. p. 16, § 4.

c Id. 19. § 13.

p. 16. § 4.

p. 19. § 13.

§. 23.

p. 16. § 4.

p. 21. § 25.

§ 33.

NOTE III.

Pour la page 467. § 2.

Fautes de la vie de S. Caprais.

[Outre que la vie de S. Caprais ne nous apprend rien de conſiderable,] 'elle porte que S. Caprais amena de Nicomedie à Lerins S. Honorat & Saint Venant ſon frere. 'Il eſt certain neanmoins, par ce qu'en dit S. Hilaire d'Arles, que S. Venant ne vint jamais à Lerins. [Et S. Honorat n'eſtoit point aſſurément ni de Nicomedie, ni d'aucun autre endroit de l'Orient,] puiſque ſon eloquence eſtoit barbare dans la Grece. [Il eſt encore difficile de croire que S. Caprais ſe fuſt réſolu à accompagner S. Honorat dans ſes voyages,] 's'il euſt eſté alors Superieur d'un grand nombre de ſolitaires, comme le porte ſa vie. 'Elle dit que S. Caprais mourut vers l'an 430 de JESUS CHRIST; 'ce qui n'eſt pas une marque d'antiquité: [& on voit dans le texte qu'il vivoit encore en 434.] 'Elle ſemble citer quelque autre vie plus ancienne [qui apparemment n'eſtoit pas fort conſiderable.]

c, 17. jun. p. 60. § 3.

Boll. 16. jan. p. 19. § 13. 15.

§ 13.

Sur. § 12.

§ 8.

Not. h. E. t. 2. c. 11. p. 1440.

Sur. § 7.

NOTE IV.

Pour la page 467. § 2.

Quand S. Honorat a eſté en Grece, & quand il a fondé l'abbaye de Lerins.

'Saint Honorat eſtoit encore jeune, *juvenis juvenili auſu*. [c'eſt à dire dans la force de ſon âge,] lorſqu'il quitta ſon pays, [pour s'en aller au moins juſque dans la Grece, & fonder le monaſtere de Lerins au retour de ce voyage, dont nous ne ſavons point la durée. Il n'eſt pas non plus aiſé de dire en quelle année de J. C. il le commença ou l'acheva.] 'Baronius & Barrali veulent qu'il ait fondé l'abbaye de Lerins vers l'an 375. '& c'eſt l'opinion commune de ce monaſtere. Mais ſi elle eſtoit veritable, il faudroit donner au moins prés de 60 ans d'epiſcopat à S. Leonce de Frejus, à cauſe duquel S. Honorat choiſit l'iſle de Lerins pour s'y établir, [& qui n'eſt mort que vers l'an 433 *V.* § 3.] 'Saint Honorat n'avoit pas ſans doute moins de 30 ans lorſqu'il fonda le monaſtere de Lerins, & qu'il s'engagea à le conduire. Il en aura donc eu plus de 80, lorſqu'il fut fait Eveſque d'Arles en 426. [Cela n'eſt nullement probable: mais au moins S. Hilaire auroit marqué quelque choſe d'un âge ſi peu propre aux travaux de l'epiſcopat.]

Boll. 16. jan. p. 18. § 11. 12.

Nat. h. E. t. 2. c. 7. p. 171.

Fornier. t. 3. p. 244. 245.

Boll. 16. jan. p. 19. § 15.

Forej p. 285. 287.

* 'Cette opinion ſe peut encore moins accorder avec l'âge de S. Caprais, 'qui eſtoit déja vieux, & capable d'empeſcher qu'on ne puſt ſoupçonner Saint Honorat de legereté, lorſqu'il ſe joignit à luy en quittant ſon pays. Saint Hilaire l'appelle meſme, *ſenem perfecta conſum-*

p. 184. 185.

Boll. 16. jan. p. 19. § 12.

Forni p.185. *mateque gravitatis*. 'Et neanmoins il vivoit encore en 434, [comme on l'a vu dans le texte § 2. Ainſi ſuppoſant qu'il ſoit mort âgé de 90 ans, il faut dire que S. Honorat quitta ſon pays au pluſtoſt vers l'an 395, & fonda l'abbaye de Lerins vers 400. Nous diſons au pluſtoſt, parceque nous verrons dans la ſuite du texte que S. Paulin n'entendit parler de l'abbaye de Lerins qu'en 409, ou aprés.]

Ruch.h.13.p. 724.c. 'Fauſte dit ſeulement que cette iſle poſſeda quelques temps Saint Honorat, *aliquandiu*. [Et il n'en ſortit pour eſtre fait

Nor.h.P.I.a. c.1.p.171-173. Eveſque d'Arles qu'en 426.] 'Le Cardinal Noris pretend meſme prouver que le monaſtere de Lerins n'a pu eſtre fondé que vers l'an 410. Mais c'eſt en ſuppoſant que S. Leonce a ſuccedé à un Cyllene, & que ce Cyllene eſt celui à qui Leporius adreſſe ſa retractation. [Or le premier eſt fort incertain : & nous ne voyons aucun moyen de ſoûtenir l'autre. *V. S. Auguſtin note* 85. On pourroit plutoſt fonder l'opinion du Cardinal Noris, ſur ce que S. Paulin ne commença apparemment qu'en l'an 413 à entendre parler des moines de Lerins. *V. ſon titre note* 20. Mais ils auront pu commencer dés 401 ou un peu aprés, & n'avoir pas encore eſté fort celebres en l'an 407, où commencerent les troubles qui rompirent le commerce des Gaules avec l'Italie; & ce commerce ne peut guere avoir eſté libre qu'en 412. *V. la note* 20 *ſur S. Paulin*. On ne trouve pas meſme que S. Paulin euſt aucun commerce en Provence.

Si S. Honorat a quitté ſon pays en 395, & qu'il ait eu alors environ 30 ans, qui eſt le temps auquel les Romains commençoient la jeuneſſe, on peut mettre ſa naiſſance avec quelque probabilité vers l'an 365. Mais le plus ſeur eſt de ne rien avancer ſur ce que nous ne ſavons point.]

Pour la page 468. § 2.

NOTE V.

S'il a voyagé au delà de la Grece.

Forni p.195. 'Quelques uns ont eru que S. Hilaire en diſant que S. Honorat alloit chercher des pays : *quibus barbara eſſet Romana eloquentia*, nous obligeoit à dire qu'il avoit eſté voyager juſque hors des bornes de l'Empire Romain, parceque la langue latine eſtoit repanduë partout l'Empire. [Je penſe que cela pouvoit eſtre pour l'adminiſtration de la juſtice. Encore je ne ſçay ſi cela ſe pourroit verifier; ſurtout depuis Diocletien qu'il y eut toujours un Empereur en Orient. Mais aſſurément on ne ſauroit montrer que dans les pays où l'on parloit grec, le commun peuple ſçeuſt le latin. On ne le ſavoit pas meſme partout en Afrique, quoique ce fuſt la langue du pays.] 'Plus p.196. la Grece eſtoit ſavante, [quoiqu'elle ne le fuſt guere en ce temps là,] plus elle eſtoit jalouſe de ſa propre langue. L'eloquence latine eſtoit meſme barbare à ceux qui l'entendoient, mais qui ne l'entendoient pas aſſez pour en ſentir les beautez. Il euſt fallu de grandes raiſons au Saint pour entreprendre un voyage de cette nature, & S. Hilaire ne les dit point.

'M. r Antelmi qui avoit eu cette pen- p.196. ſée, paroiſt l'abandonner entierement, avec ce que diſent quelques legendaires, que S. Honorat alla en Egypte viſiter les ſaints ſolitaires qui l'habitoient. [La choſe en elle meſme eſt aiſée à croire. Mais il ſuffiroit peut-eſtre pour la rejeter, de voir que S. Hilaire n'en dit rien,] '& on prouve abſolument qu'elle eſt p.196.197. fauſſe par la differente maniere dont Caſſien parle de Theodore qui y avoit eſté, [& de noſtre Saint.] 'Il eſt certain Boll.16.jun. p.19.§ 14. qu'il alla juſqu'en Acaie : & il ſemble meſme que ce fuſt le but & le terme de ſon voyage, *ſqualorem ac ſterilitatem Achaici littoris expetitam* : [& il pouvoit y avoir quelque terre où il eſperoit de vivre dans la retraite eloignée. Je penſe qu'il faut ſe contenter de cela.]

Pour la Page 468. § 3.

NOTE VI.

D'où S. Leonce a eſté Eveſque.

[On ne peut douter que] 'Leonce & Conc.t.4 p. 1024.d.

Theodore ſon ſucceſſeur, dont il eſt parlé dans le III. Concile d'Arles vers l'an 455, ne ſuſſent les Eveſques dioceſains de l'iſle de Lerins. [Cette iſle ſelon ſa ſituation peut-eſtre aſſez indifferemment du dioceſe d'Antibe transferé à Graſſe, ou de celui de Frejus.] 'Elle eſt aujourd'hui du premier. [Ainſi l'on a quelque ſujet de croire que Leonce & Theodore eſtoient Eveſques d'Antibe.] 'Cependant cette Egliſe ne ſe les attribuë point, [& je ne trouve pas ſeulement un mot de S. Leonce dans l'hiſtoire eccleſiaſtique de M.r Godeau, qui a eſté longtemps Eveſque de Graſſe.] 'Mais celle de Frejus les conte tous deux entre ſes Eveſques. 'Il ne paroiſt point qu'elle en ait de preuve poſitive bien ancienne : 'mais on voit que vers l'an 980, l'egliſe cathedrale reconnoiſſoit pour patrons & pour titulaires la Sainte Vierge & S. Leonce. 'Il paroiſt qu'elle a toujours depuis continué à honorer S. Leonce comme ſon patron & ſon Eveſque : car c'eſt le titre qui luy eſt donné dans un ancien martyrologe de Frejus, 'dans un titre de l'an 1308, & dans divers autres. 'L'Egliſe d'Apt l'honore ſous le meſme titre d'Eveſque de Frejus. 'Le martyrologe de S. Sabin, qu'on dit eſtre écrit il y a 500 ans, marque le 16 de novembre : *Forojulii in Galliâ Narbonenſi depoſitio Sancti Leontii Epiſcopi & Confeſſoris*. 'Enfin l'epiſtre 83 de S. Leon écrite en 452, [c'eſt à dire vers le meſme temps que ſe tint le Concile d'Arles,] porte ce titre : *Leo epiſcopus Theodoro, Forojulienſi Epiſcopo*.

Gal.chr.t.1. p.601.2.alt.4. p.559.2.d| Ged.t.1.p. 877.
Gal.chr t.1. p.601.1.b.
p 587.2.3.
Foroj.p.56.
p.59.
p.60.
p.62.
p.63.
p.60.
Leo,p.604.

[Il y a aſſurément quelque difficulté à croire que l'iſle & l'abbaye de Lerins aient changé de dioceſe. Et il n'eſt pas impoſſible que le corps de Saint Leonce ayant eſté transferé d'Antibe à Frejus, à cauſe des ravages des barbares, ou pour quelque autre ſujet, on l'ait eru dans la ſuite des temps Eveſque du lieu où il eſtoit celebre, & où l'on honoroit ſon corps. Mais ſeroit-il poſſible que l'Egliſe d'Antibe n'euſt point conſervé quelque memoire de ſon patron, & qu'elle l'euſt entierement cedé à celle de Frejus ? On pourroit peut-eſtre croire auſſi que Saint Leonce honoré à Frejus, eſt quelque Martyr apporté d'un pays plus eloigné, puiſqu'on l'honore aujourd'hui comme Martyr, quoiqu'il n'y ait nulle apparence que celui dont parle le Concile d'Arles ait enduré le martyre. Mais je penſe que le martyrologe de S. Sabin qui le qualifie Confeſſeur, ſuffit pour montrer que ce titre de Martyr eſt une addition nouvelle & ſans fondement. Je ne voy point que perſonne heſite aujourd'hui à faire S. Leonce Eveſque de Frejus. 'Le Cardinal Noris le ſuppoſe auſſi bien que les autres, comme une choſe indubitable. 'Le P. Queſnel le ſuppoſe de meſme, '& ne trouve point de difficulté à dire que le monaſtere de Lerins eſtoit ſoûmis à l'autorité de l'Eveſque de Frejus. 'Le Pere Sirmond remarque meſme qu'il faut qu'il ait paſſé du dioceſe de Frejus à celui d'Antibe, mais n'heſite pas à dire que Leonce & Theodore eſtoient Eveſques de Frejus. [Nous ſuivons ce conſentement univerſel, & la poſſeſſion où eſt l'Egliſe de Frejus de l'honorer comme ſon Eveſque, ſurtout puiſqu'elle paroiſt clairement fondée ſur Saint Leon. Car il n'y auroit guere d'apparence à aller chercher un Theodore Eveſque de Frioul en Italie.

Nor.h.P.l.2. c.3.p.271.2.
Leo,n.p.812. p.820.2.
Conc.t.4.p. 1819.a.b.

Nous avons cru neanmoins devoir propoſer les raiſons qui en peuvent faire douter, & que M.r Antelmi Chanoine de Frejus fortifie beaucoup par l'explication qu'il donne à ces paroles de Fauſte de Riés, touchant S. Maxime alors Abbé de Lerins.] *'Ambiebant illum diverſæ patriæ, ſed vel maximè proxima eremi civitas quæ territorii ac finium ſuorum incolam, velut proprium amplecteba tur indigenam. Ambiebat illum proxima eremo civitas, quæ inter locum hunc & inſulam, ut noſtis, interjacet*. 'M.r Antelmi croit donc que ce double *proxi-*

Emiſ.h.34.p. 92.1.
Foroj.p.91.

ma eremo civitas, marque deux villes, dont la ſeconde ſituée entre Lerins & Riés, où Fauſte parloit, eſt Frejus. [Car en effet le chemin Romain y paſſoit:] & que la premiere eſt viſiblement Antibe. *Haud enim alia*, dit-il, *Maximum territorii ac finium ſuorum incolam diceret .... nec in alio territorio cenſebatur Lirinenſis inſula, nec cenſeri potuit.*

[Si cela eſt, S. Leonce & Theodore eſtoient certainement Eveſques d'Antibe. Mais je ne voy point qu'il ſoit neceſſaire de trouver deux villes dans les paroles de Fauſte; *Ambiebat illum &c.* peut n'eſtre qu'une repetition figurée, qui ſeroit neanmoins plus claire, ſi au lieu *d'illum*, on liſoit *ingenium*. Et elle eſtoit en quelque ſorte neceſſaire, pour montrer qu'il ne parloit pas d'Antibe, qui eſtoit la ville plus proche de Lerins. Fauſte ne fait enſuite qu'une hiſtoire de la recherche qu'on avoit fait de Saint Maxime pour Eveſque, juſqu'à ce qu'il fuſt elu pour Riés.] M.r Antelmi dit luy meſme en un autre endroit, que le monaſtere de Lerins eſtoit alors compris dans le dioceſe de Frejus. [Eſt-ce qu'il a cru qu'il eſtoit de Frejus pour le ſpirituel, & d'Antibe pour le civil? Mais le civil eſtoit alors la regle ordinaire des dioceſes.]

Pour la page 52. 53.

NOTE VII.

Si Saint Leonce eſt martyr.

Autor. p. 62. 63. On honore aujourd'hui S. Leonce à Frejus & à Apt comme un martyr, & on en cite diverſes autoritez, à la teſte deſquelles on met comme la plus ancienne, un martyrologe de Frejus, qu'on croit p. 58. eſtre de l'an 1300 ou environ. Avant cela, on ne le trouve qualifié qu'Eveſque, p. 60. à quoy le martyrologe de Saint Sabin ajoute meſme le titre de Confeſſeur. p. 57. 61. Dans les anciennes litanies, dont il y en a qu'on croit eſtre du VII. ſiecle, il eſt joint avec S. Martin, Saint Brice &c. p. 61. 63. au lieu que dans les nouvelles il eſt placé avec S. Laurent, S. Sebaſtien &c. p. 61. On cite encore divers monumens du XIII. ſiecle, où il n'eſt marqué que comme Eveſque: & on le faiſoit de meſme à Lerins en 1441. p. 250. 251.

[Il n'y a certainement aucune apparence qu'il ſoit mort par le martyre. Quelle occaſion en auroit-il eu en 432, ſous le regne paiſible de Valentinien?] Les Vandales faiſoient des courſes, mais non dés 432, [où ils n'avoient pas encore Carthage, & eſtoient à peine maiſtres du reſte. Ils ont ravagé bien des pays: mais entre tous ces pays que Victor & Procope ne manquent point de nommer, on ne dit point qu'ils ſoient venus dans les Gaules. Fauſte en marquant qu'on vouloit faire S. Maxime Eveſque de Frejus, avoit occaſion de dire qu'on le jugeoit digne de remplir la place d'un Martyr: & il euſt dû particulierement ce témoignage à S. Leonce bienfacteur de Lerins, & à cauſe duquel S. Honorat y avoit choiſi ſa retraite. Saint Leonce peut avoir ſouffert quelque choſe durant que les barbares payens ou Ariens couroient les Gaules. Mais encore cela n'eſt guere probable, puiſque ni Caſſien, ni S. Hilaire d'Arles n'en parlent point,] ni meſme le Concile d'Arles lorſqu'il le propoſe à ſon ſucceſſeur, comme le modele qu'il devoit ſuivre. [Il peut auſſi avoir eſté banni, comme le dit une de ſes hymnes, à l'occaſion du ſoulevement de Conſtantin, comme Heros d'Arles & Lazare d'Aix furent chaſſez de leurs ſieges. Mais un banniſſement de cette ſorte ne l'euſt rendu ni Confeſſeur ni Martyr devant les hommes. En un mot, on voit que c'eſt une innovation du XIII. ou du XIV. ſiecle, dont on ne peut rendre aucune bonne raiſon, & qui peut bien n'en avoir point eu d'autre, ſinon que ceux de Frejus voyant qu'on honoroit à Tripoli en Syrie un Saint Leonce Martyr, ſe ſont imaginez dans le peu de connoiſſance qu'on avoit alors de l'hiſtoire, que c'eſtoit le leur. Cela eſt au moins plus favorable que d'en ac- p. 62. 63. Gener. 1. 2. 1024 des Foros. p. 1. 2. 168.

tribuer l'origine aux fictions d'un Feraud, ou de quelque autre auteur ſemblable.] 'Et neanmoins de la maniere dunt on voit que ces contes ont eſté receus en Provence, [il n'eſt pas impoſſible que c'en ſoit la ſource. Quand les vitres, les calendriers, & les autres livres qui parlent du martyre de S. Leonce, ſeroient un peu plus anciens que Feraud, ce que ceux du lieu peuvent examiner, il n'eſt ni le premier, ni le plus celebre des impoſteurs.]

p.79.

d.100,105.

'M.r Antelmi aprés avoir allegué tout ce qui ſe pouvoit pour ſoûtenir le martyre de S. Leonce ami de Saint Honorat, 'reconnoiſt enfin que ce parti eſt trop difficile à ſoûtenir, '& ſe reduit à dire avec quelques autres modernes, *p.* 117. qu'il peut y avoir eu un ſecond Leonce Eveſque de Frejus, martyrizé ſous Evaric Ruy des Viſigots vers l'an 480, [ou depuis 480. Il n'a rien de poſitif pour ce ſecond Leonce,] ſinon qu'il y a un Eveſque de ce nom entre ceux à qui Lucide adreſſe ſa lettre [ce qui eſt extremement foible. Du reſte, ce ne ſont que de pures conjectures, auſquelles l'on pourroit neanmoins avoir quelque égard, ſi l'on trouvoit toujours l'Egliſe de Frejus en poſſeſſion d'honorer S. Leonce comme un martyr. Mais on voit qu'elle a changé; & en un temps où certainement on n'avoit point de nouvelles lumieres ſur l'hiſtoire.] Il ſait fort ſur le martyrologe qui met la feſte de Saint Leonce le 16 novembre. [Mais il eſt tres ordinaire qu'un meſme Saint ait deux feſtes, quelquefois dans le meſme temps & le meſme lieu.]

p.106,109. p.109,122.

Conc t.4.p. 1044.a.

Poroj.p.117.

Pour la page 477 l 7.

NOTE VIII.

Que Saint Caprais n'a point eſté Abbé de Lerins.

Euch h.1 p. 1060.

'Ce que l'homelie que nous attribuons à Fauſte, dit de S. Honorat & de Saint Caprais, qu'ils gouvernoient la congregation de Lerins, *ille imperio, iſte conſilio*, & tout le reſte de cet endroit, 'montre que c'eſt S. Honorat qui eſtoit veritablement le paſteur & l'Abbé de ce monaſtere, [comme S. Hilaire le ſuppoſe auſſi toujours. Ainſi Uſuard, Adon, & quelques autres nouveaux, n'ont pas dû qualifier Saint Caprais, comme il font, Abbé du monaſtere de Lerins, s'ils n'ont entendu le mot d'Abbé au ſens que tous les ſolitaires d'Egypte ſont qualifiez Abbez.] 'Mais le Gallia Chriſtiana a encore moins dû le faire premier Abbé, & Saint Honorat le ſecond, [puiſque S. Honorat avant quitté l'iſle de Lerins avant S. Caprais, il n'a pas pu en eſtre Abbé aprés luy.

Poroj.p.156.

Gal.chr.t.4. p.561.a.d.

S. Caprais n'a pas eſté non plus ſon ſucceſſeur,] 'puiſque S. Eucher donne ce titre à S. Maxime, lorſque S. Caprais y eſtoit encore. [Ainſi il ne peut au plus avoir eſté que le ſucceſſeur de S. Maxime, & le troiſieme Abbé de Lerins. Mais aucun des auteurs contemporains ne donne lieu de le dire.] Au contraire l'endroit que nous avons cité d'abord, [& qu'on croit eſtre de Fauſte, qui en ce cas auroit eſté ſon ſucceſſeur,] fait juger qu'il vécut toujours dans la ſolitude. *Iſte in ſecreto poſitus &c.* 'Saint Sidoine aprés avoir parlé de S. Caprais, dit que Fauſte fut le ſucceſſeur de Saint Maxime, & l'auteur de la vie de Saint Hilaire, 'aprés avoir dit que ce Saint voulut aſſiſter à la mort de S. Caprais, dit auſſi-toſt que Fauſte fut alors Abbé, ſans avoir rien dit de ſon election.

Euch.ad Hil. p.40.

h.3 p.778.b. c.

Sid.ep.15 p. 384.

Ba.t.p.136.

NOTE IX.

Pour la page 482.59.

Sur le retour de Saint Hilaire à Arles auprés de S. Honorat.

'La vie de S. Hilaire dit aſſez expreſſément qu'il ne quitta le deſert de Lerins pour retourner à Arles, que ſur ce que S. Honorat luy manda qu'il eſtoit proche de ſa fin. [Cependant je ne voy aucun moyen de croire que Saint Honorat ne l'ait pas ramené avec luy,] lorſqu'il alla exprés à Lerins, comme nous l'apprend S. Hilaire meſme, [qui n'auroit

Lerin.p.106.

Poſſ.16,in n. p.25.§ 36.

pas manqué de nous le dire, s'il avoit encore reſiſté à cet effort. Saint Honorat pouvoit luy avoir mandé dans quelque maladie, qu'il eſtoit proche de ſa fin, & ſe trouver enſuite aſſez fort pour l'aller querir à Lerins. Il ſe peut faire encore qu'aprés l'avoir ramené à Arles, il l'ait envoyé quelque part, & qu'eſtant auſſitoſt tombé malade, il luy ait écrit la lettre qui aura trompé l'hiſtorien de Saint Hilaire.]

Pour la page 464 § 10.

NOTE X.

Sur l'année que S. Honorat eſt mort.

[La mort de S. Honorat eſt fixe au 16 de janvier, comme on le voit dans le texte, & nous ne voyons point qu'il y ait à heſiter ſur cela. Mais il n'eſt pas ſi aiſé d'en fixer l'année. Patrocle Eveſque d'Arles avant luy, comme tout le monde en convient, fut tué en l'an 426, ſelon la chronique de S. Proſper;]' & Pontac ne marque ſur cela aucune diverſe leçon. [On fait ordinairement S. Honorat ſon ſucceſſeur immediat: Ainſi il aura dû commencer dés 426, mais peut-eſtre aſſez tard.]' Car il y eut de la diviſion & des brigues ſur l'election: [a] enſuite de quoy il fallut encore le faire venir de Lerins. [b] 'Auſſi le Cardinal Noris croit qu'il ne faut commencer ſon epiſcopat que vers la fin de l'année. [Cela ſera encore plus neceſſaire, ſi nous admettons]'qu'il y ait eu un Eulade entre Patrocle & luy, comme on le lit dans les diptyques de l'Egliſe d'Arles. [Et je ne ſçay pas ſi nous pouvons nous diſpenſer de l'admettre. Car ſi cet Eulale avoit eſté ſeulement elu par quelques uns, ſans avoir eſté ſacré ni reconnu, on n'auroit pas mis ſon nom dans les diptyques, ou on l'en auroit effacé en meſme temps; & il ne s'y liroit pas non plus que Marcien & Saturnin.]

Prof. n. P. p. 781. a.

Roll. 16. jan. p. 22. § 28. 423.

Not. h. P. l. 2. c. 1. p. 165. a.

Anal. t. 3. p. 432.

'S. Honorat gouverna fort peu: *ex illo brevi quo vobis indultus eſt tempore*, dit S. Hilaire. [Mais ce peu va neanmoins à plus de deux ou trois mois.]'Car beaucoup de ſes proches eſtant venus à Arles

Boll. 5 ma.

§ 13.

à cauſe de luy, quelques uns s'en retournerent enſuite en leur pays, le trouvant trop ſevere pour eux. S. Hilaire qui l'avoit ſuivi, s'en retourna à Lerins, *directis epiſcopatus ſui principiis*, [ce qui demande quelque temps,] S. Honorat luy écrivit pluſieurs fois pour le faire revenir; & l'alla enfin querir luy meſme. 'Si c'eſt S. Hilaire qui décrit ce qui arriva le jour de S. Genés [25 d'aouſt, comme il y a bien de l'apparence, ou il demeura avec luy juſqu'au mois d'aouſt 427, ou il eſtoit revenu auprés de luy, cinq mois au moins avant ſa mort. Il eſt donc certain que Saint Honorat n'eſt point mort dés le 16 janvier 427, & qu'il faut s'en tenir]à ce que porte la vie de S. Hilaire, qu'il a gouverné deux ans, *emenſo bien-nio*. [Si ces deux ans ne ſont que commencez, il peut eſtre mort en 428. S'ils ſont achevez, ce n'a pu eſtre qu'en 429. Et on ne ſauroit dire auſſi que ç'ait eſté pluſtard,]'puiſque S. Hilaire eſtoit déja Eveſque d'Arles, lorſque Saint Proſper conſulta S. Auguſtin ſur les Semipelagiens, [à quoy S. Auguſtin répondit par deux livres avant le mois d'aouſt 430, auquel il mourut, & ſans doute meſme avant le mois de juin, auquel pour le pluſtard commença le ſiege d'Hippone. S. Proſper ne parle pas de l'epiſcopat de S. Hilaire, comme d'une choſe nouvelle & qu'on ne ſçeuſt pas encore en Afrique: de ſorte qu'il ſemble n'avoir écrit que ſur la fin de l'année où Saint Honorat mourut.]

Leo, t. 1. p. 716. c.

Aug. à Pr. c. 7. p. 714.

'*Emenſo biennio*, eſt aſſez fort pour croire que les deux années de S. Honorat ont eſté entieres; [& ce que nous avons dit de ſon epiſcopat, y eſt auſſi plus favorable, ſurtout en admettant Eulade.] 'Auſſi c'eſt l'opinion commune de mettre la mort de S. Honorat en 429, ſans avoir meſme égard à Eulade.

Conc. t. 2. p. 1818. a.

a] Not. h. P. l. 2. c. 1. p. 165. a.

'D'autre part il ſemble qu'en 430, & au milieu des ravages des Vandales, S. Auguſtin n'eſtoit guere en état de compoſer ſur une matiere tres difficile, deux livres

Boll. 5. may. p. 42. d.

livres auſſi importans & auſſi beaux que ſont ceux de la predeſtination & du don de la perſeverance, [outre le travail qu'il avoit entrepris ſur les hereſies, & ſon grand ouvrage contre Julien.] Hilaire qui luy écrit avec S. Proſper, ne ſavoit pas encore qu'il euſt publié ſes deux premiers livres des Retractations, [qui le furent neanmoins en 428. Et il paroiſt étrange qu'un diſciple de S. Auguſtin ne le ſçeuſt pas encore à la fin de 429. Ces raiſons ſemblent au moins pouvoir balancer celles qui font differer la mort de Saint Honorat en 429. Mais avec cela, elles ne ſont pas aſſez fortes pour l'emporter abſolument, ni nous obliger d'avoir un ſentiment different des autres.

Aug ep. 8. 426 410. p. 825. a.

Nous ne parlons point ici] du changement que quelques uns pretendent faire dans la lettre de Saint Proſper, pour en oſter l'epiſcopat de S. Hilaire, ni de la difficulté qu'on peut faire ſur un endroit de S. Eucher, qui ſemble encore le faire ſolitaire en 432. Tout cela eſt traité dans la note 91 ſur Saint Auguſtin, où l'on montre auſſi que S. Hilaire d'Arles doit eſtre diſtingué d'Hilaire defenſeur de la grace contre les Semipelagiens.

Uſſer P. p. 341-347.

Euch. ad Val. p. 10. 28.

NOTE SUR SAINT MACEDONE.

Pour la page 487. Thdrt. v. P. c. 23. p. 834. c.

Qu'il peut eſtre mort vers l'an 430.

[THEODORET nous aſſure que S. Macedone n'eſt mort qu'aprés tous les ſaints ſolitaires dont il avoit raporté l'hiſtoire avant la ſienne. [Entre ceux là eſt S. Pierre de Galacie, dont la mort ne ſemble pas ſe pouvoir mettre pluſtoſt que vers l'an 430. *V. ſon titre* Cela nous oblige donc à dire que Saint Macedone a vécu au moins juſqu'à ce temps là. Il ſemble qu'on en trouve encore une preuve dans ce que dit Theodoret,] p. 835. c. 'qu'il avoit oui dire au Saint, qu'il n'avoit mangé que de l'orge depuis 40 ans, ἀκηκόαμεν. [Car Theodoret n'a guere eſté en état d'entendre ces ſortes de diſcours, ou au moins d'y prendre garde & de les retenir que depuis l'an 400, auquel il avoit environ ſept ans. Ainſi ſi S. Macedone a commencé à manger de l'orge en entrant dans la ſolitude, comme cela eſt aſſez probable, il n'y eſt entré que vers 360,]'& il y a paſſé 70 ans; ce qui nous mene juſqu'à 430. Mais il peut n'avoir commencé une auſterité ſi peu commune que quelque temps aprés qu'il eut embraſſé la vie ſolitaire; ce qui fait que cette preuve n'eſt pas tout à fait concluante.

6.

'Theodoret nous le repreſente comme déja vieux en 387, γερόντιον, [a] & meſme lorſqu'il fut ordonné Preſtre, peu de temps ce ſemble aprés que Flavien eut eſté fait Eveſque d'Antioche [à la fin de 381.]'Car il avoit accoutumé, dit-il, de marcher appuyé ſur un baſton à cauſe de ſa vieilleſſe. [Cela n'empeſche pas neanmoins qu'il n'ait pu vivre juſqu'en 430,] 'puiſqu'il a vécu tres long-temps, χρόνον ὁ τι μαλιςα πλεῖςον, [ce qui ne ſauroit guere marquer moins de cent ans,]'puiſque S. Pierre de Galacie en avoit vécu autant, '& que les ſolitaires de ces quartiers là vivoient d'ordinaire fort long-temps, ſelon Sozomene. [On ſçait que pluſieurs ont encore eſté au delà. Ainſi eſtant né vers 330, il aura eu plus de 50 ans en 382, & prés de 70 en 387; à quoy il faut ajouter ſes auſteritez, qui pouvoient l'avoir reduit à la foibleſſe des vieillars avant que d'en avoir l'âge. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il eſtoit mort lorſque Theodoret faiſoit ſa vie vers l'an 440.]

hiſt. l. 5. c. 19. p. 711. d. a v. P. c. 23. p. 835. d.

p. 836. a.

p. 836. c.

c. 9 p. 810. a.

Soz. l. 6. c. 34. p. 692. d.

NOTE SUR ALEXANDRE ACEMETE.

Pour la page 492. Boll. 25. jan. p. 1020. § 2.

Temps de ſa retraite & de ſa mort.

'LA vie d'Alexandre auteur des Acemetes, porte qu'il travailla durant
§ 6. 7. 50 ans au ſalut des autres; 'ce qu'il ne commença de faire qu'aprés avoir déja paſſé onze ans dans la ſolitude. [Ainſi il ſembleroit avoir vécu 60 ans & plus,
p. 1020. § 8. depuis qu'il eut quitté le monde.] 'Mais il faut entendre ces 50 ans de tout le
p. 1028. § 48. 52. temps de ſa retraite, 'ſelon ce qui eſt dit en trois autres endroits differens, qu'il
§ 11. avoit combatu 50 ans contre le demon. 'Il eſt certain qu'il mourut quelque temps avant Rabula d'Edeſſe, [qui vivoit encore en 436, & mourut la meſme année ou peu aprés. *V. S. Cyrille* § 140.]

§ 18. 'Il vint à [Antioche lorſque Theodore en eſtoit Eveſque, [c'eſt à dire aprés l'an 416, & avant 429. *V. Saint Innocent*
p. 1020. § 10. § 11, *& Theodore de Mopſueſte*.] 'Ce pouvoit eſtre vers la 43 ou 44.e année de ſa retraite. [Il eſt certain qu'il a encore vécu long-temps depuis. Ainſi il faut mettre ſa mort aprés 422, & avant 436, & ſa retraite entre 372 & 386. Il ſemble meſme qu'on peut dire qu'il ne ſe retira pas avant l'an 378; puiſqu'il paroiſt que les monaſteres de Syrie eſtoient alors dans la liberté & dans la paix: ce qui n'a guere eſté depuis l'an 370 juſques à la mort de Valens en 378. Ce n'a pas auſſi eſté beaucoup aprés 378. S'il a converti Rabula vers l'an 400, comme il y a aſſez d'apparence.] 'Car c'eſtoit 30 § 15. ans au plus avant ſa mort.

'Bollandus met ſa mort plus preciſé- § 12. ment vers l'an 430, quoiqu'il ſemble avoir embraſſé cette opinion, afin que la perſecution qu'il ſouffrit comme heretique dans les derniers temps de ſa vie, puiſſe eſtre attribuée à Neſtorius. [Mais il ſemble qu'il en faut plutoſt conclure tout le contraire; car comme il luy auroit eſté glorieux d'eſtre perſecuté comme heretique par Neſtorius, l'auteur de ſa vie n'auroit pas manqué de le dire. Il peut neanmoins avoir eſté perſecuté ſous Siſinne en 426 ou 427, & n'eſtre mort qu'en 430. Si c'eſt le temps de ſa mort, il faut mettre ſa retraite vers 380.]

NOTES SUR SYNESE.

NOTE I.

Pour la page 499. § 2.

S'il a eu un frere nommé Anaſtaſe.

Syn. n. p. 1. 'LE P. Petau donne deux freres à Syneſe, Evopce reconnu de tout le
ep. 75. p. 221. b. monde, & Anaſtaſe. 'Syneſe parle en effet en un endroit de ſon frere Anaſtaſe: [mais c'eſt en ce ſeul endroit, & dans une lettre déja écrite à un Anaſtaſe: & ce qui donne encore plus ſujet de craindre qu'il n'y ait faute, c'eſt que dans ſon hymne 8, *p. 346. d. 347. a*, il prie Dieu de luy conſerver ſon frere & la ſœur. Pourquoi ne le demandoit-il pas pour ſes deux freres, s'il en avoit deux?

Nous avons parlé dans la note 4 ſur Theodoſe II, de la penſée de Godefroy,] 'que Syneſe Comte des Largeſſes ou Surintendant des finances en 412, eſtoit le frere de noſtre auteur. [Nous ne voyons aucune apparence que la famille de noſtre Syneſe ait eſté elevée à l'une des premieres dignitez de l'Empire. Cela paroiſtroit dans ſes ouvrages.]

Cod. Theod. 3. p. 518. 2.

NOTE II.

Pour la page 500. § 1.

Qu'il n'a eu que trois fils.

'Le P. Petau dit que Syneſe eut quatre Syn. n. p. 1. enfans, & il renvoie pour cela à la lettre

53, qui eſt obſcure: mais le Pere Petau ep.53.p.170.a. ſemble l'avoir priſe en ce ſens, 'que Dioſcure; Heſyque & ſes deux freres dont elle parle, eſtoient tous quatre fils de Syneſe. Neanmoins Syneſe dans une ep.88.p.230.c. lettre écrite depuis qu'il fut Eveſque, 'dit que de trois garçons il ne luy en reſtoit ep.126.p.261.c. plus qu'un. 'Dans une autre il pleure la mort de ſon troiſieme & dernier fils; [& ſi Dioſcure eſt le meſme que Dioſcore,] ep.4.p.167.a. 'il n'eſtoit pas fils de Syneſe, mais ſon neveu & fils d'Evopce.

Pour la page 507.§ 4.

NOTE III.

Qu'il a fait ſes hymnes plutoſt avant ſon batteſme, qu'aprés ſon epiſcopat.

Evag.n.p.204. a.c. 'Holſtenius dans une diſſertation qu'il a faite ſur Syneſe, voulant montrer que depuis ſon epiſcopat il avoit encore divers ſentimens plus conformes à la doctrine de Platon qu'à celle de l'Egliſe, le pretend prouver par ſa troiſieme hymne, ſoûtenant qu'il la fit eſtant Eveſque, parcequ'il s'y depeint occupé à ſacrifier à Dieu. [Mais par toute la ſuite il paroiſt que ce ſacrifice n'eſt autre choſe que la priere meſme qu'il adreſſoit alors à Dieu. Ainſi le ſacerdoce qu'il s'y attribuë eſt celui qui appartient à tous les Chrétiens, & en quelque ſorte à tous les hommes, dés que Dieu leur a donné la grace de le Syn.hy.3.p. 331.a] 333.a. prier.] 'Dans cette meſme hymne il prie Dieu de luy donner ſa marque & ſon ſeau: σὴν θέμα δίδου, σφραγῖδα τεὴν. [C'eſt demander aſſez clairement le batteſme. *Vla note* 5.]

Pour la page 508.§ 5.

NOTE IV.

Temps de ſon voyage à Conſtantinople, & de ſon diſcours ſur la royauté.

Evag.l.hc.15. p.274.a. 'Evagre dit que le diſcours de Syneſe ſur la royauté eſt adreſſé à Theodoſe; [ce qui nous obligeroit à mettre ſon voyage de Conſtantinople ſous le meſme Prince. Mais cela ſe refute par le diſSyn.de reg p. 2.b. cours meſme,] où l'on voit que Syneſe parle à un jeune Prince, [ce n'eſt donc pas à Theodoſe I,] 'fils d'un autre qui eſtoit p.4.d'5.a. parvenu à l'empire par ſa vertu, '& qui p.5.b. eſtoit mort aprés avoir défait deux tyrans. 'Tout cela ne convint jamais à Ar- n.p.5. cade pere de Theodoſe le jeune, mais au ſeul grand Theodoſe pere d'Arcade & d'Honoré. 'Ainſi on ne peut douter que Evag.n.p.61. 1.c. ce diſcours ne ſoit adreſſé à Areade. [a Syneſe aprés eſtre revenu de Conſtanti- a Syn.ep.62. p.205.a. nople, parle de Placidie *ſœur des deux Empereurs*. [Arcade frere de Placidie vivoit donc encore.]

'Il fit ſon diſcours au commencement n.p.6. de ſa legation, [dont nous ne pouvons neanmoins par là fixer l'année.] 'Car de reg. p.6.b. s'il y a un endroit dans ce diſcours dont il ſemble qu'on puiſſe tirer qu'Arcade eſtoit alors Conſul, [cela n'eſt point clair, & nous ne voyons meſme aucun moyen de le dire.] 'Il peut ſembler par un autre p.22.b. que l'on commençoit déja à parler des troubles de Tribigilde, [qui ſe revolta en 399. Neanmoins il pouvoit y avoir eu quelques emutes dés auparavant.]

'Le P. Petau croit que Syneſe vint à n.p.6. Conſtantinople dés 397, & en ſortit l'an 400, eſtant certain qu'il y a paſſé trois ans, 'parcequ'en effet Syneſe dit que quand il ep.61.p.204. d. en partit, un nommé Photius en partit le jour meſme ſans ſaluer Aurelien ſon ami, qui eſtoit Conſul. Or il eſt certain qu'Aurelien eſtoit Conſul en l'an 400.

'M.r Valois dit que Syneſe fit ſon diſ- Evag.n.p.61. 1.c. cours de la royauté en l'an 400. Mais puiſqu'il ne cite ſur cela que le P. Petau, [il faut dire qu'il l'a mal lu.] 'Le P. Pagi Pagi, p.143. ne veut pas qu'il ait eſté fait en 397 ou 398, comme veut le P. Petau, parceque Arcade ne fit point de ſolennité ces deux années là. [Nous voulons bien luy accorder de prineipe: mais nous ne voyons pas qu'il en puiſſe tirer aucune conſequence bien juſte & bien aſſurée:] Il differe cette oraiſon juſqu'au 17 janvier 399, [lorſqu'il y avoit déja un an au moins que Syneſe eſtoit à Conſtantinople,] ſuppoſant qu'Arcade celebroit alors la cinquiemeannée de ſon regne.

[Sans examiner encore cette conſequence, nous croyons que le P. Pagi auroit bien de la peine à prouver que les Empereurs faits Auguſtes du vivant de leurs peres, contaſſent un nouveau commencement de regne à leur mort, & en fiſſent aucune ſolennité.]

Pour la page 310. 96.

NOTE V.

Qu'il n'eſtoit pas apparemment battizé lorſqu'il fut deputé à Conſtantinople.

Syn. ep. 3. p. 329. b.

'Les prieres que Syneſe dit qu'il adreſſoit aux Saints pour obtenir un heureux ſuccés de ſa legation à la Cour, 'ſuffiſent

a. p. 1. 3.

pour faire voir qu'il faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme dés qu'il eſtoit à Conſtantinople, pluſieurs années avant que

Evag. l. 1. c. 15. p. 502. c. Phot. c. 118. p. 96.

d'eſtre Eveſque, 'quoiqu'Evagre & Photius écrivent qu'il fut fait en meſme temps Chrétien & Eveſque. [Mais cette contrarieté peut, ce ſemble, s'accorder, en diſant qu'il n'eſtoit Chrétien que comme la pluſpart du monde l'eſtoit

Syn. n. p. 30.

alors, c'eſt à dire catecumene.] 'Cela paroiſt aſſez probable par la pluſpart des ouvrages qu'il fit depuis ſa legation juſqu'à ſon epiſcopat, où il parle tantoſt en payen, principalement dans ſon livre des ſonges, où il n'y a aucun veſtige de Chriſtianiſme; & tantoſt en Chrétien, comme il fait ordinairement dans ſes poëmes. [Que ſi la priere eſt propre aux Chrétiens, ſurtout en ce temps là, où les ſacrifices eſtoient deſendus aux payens,] il aſſure qu'avant ſon epiſcopat ſon temps eſtoit partagé entre la priere, l'étude & la chaſſe.

[Il y a meſme une raiſon tres forte pour dire qu'il eſtoit battizé dés le temps de

de re. p. 9. b.

ſa legation, qui eſt que] 'dans le diſcours qu'il fit alors devant Arcade, il parle de la priere ſacrée qui ſe fait dans les ſaintes ceremonies, & il marque aſſez clairement que c'eſtoit l'oraiſon dominicale,

n. p. 9.

'laquelle ne ſe donnoit qu'aux ſeuls battizez: [& eux ſeuls auſſi aſſiſtoient à la celebration des myſteres.]

'Mais d'autre part puiſque lorſqu'il fut elu il témoigne avoir pluſieurs ſentimens qui ne s'accordoient pas avec ceux qu'on tenoit ordinairement dans l'Egliſe, [il ſemble difficile qu'il fuſt battizé. La ſoy des Eveſques n'eſtoit pas differente de celle des ſimples Fideles. Enfin, dans le poëme qu'il fit au retour de ſa legation, il paroiſt clairement, ce me ſemble, qu'il demande à Dieu la grace du batteſme. Car je ne voy pas quel autre ſens on peut donner à ces paroles,]

ep. 105. p. 249. b.

'ὦ τάν ἐπί σοι ἱερὰν ἀτραπὸν σύνθημα δίδου σφραγίδα τεάν, & à ces autres,

car. 3. p. 332. a. b.

'ἤδη φέρετω σφραγίδα πατρὸς ἱκέτις ... φυλά, δεῖμα μὲν ἐνθροῖς δαίμοσιν ... σίλφιον δὲ σοῖς ἀγνοῖς προπόλοις.

p. 333. a. b.

[Ces paroles ne ſemblent convenir qu'à un catecumene qui demande le batteſme.] 'Dans ſon Dion il appelle les moines

dio. p. 48. c.

les barbares, '& les oppoſe aux philoſophes grecs, 'qu'il appelle ſes philoſophes.

p. 46. d. p. 48. c.

[De ſorte que s'il ſemble parler du Pater & de la Meſſe dans ſon diſcours à Arcade, c'eſtoit peut-eſtre qu'eſtant ſtudieux & habile, il s'eneſtoit pu inſtruire ſans attendre qu'il fuſt battizé: ce qui aſſurément n'eſtoit pas difficile, la reſerve dont l'Egliſe uſoit pour n'en point parler aux catecumenes, eſtant plus propre pour leur faire reſpecter les myſteres, & leur faire voir qu'ils eſtoient indignes de les connoiſtre, que capable de les leur faire ignorer effectivement, vu la multitude de tant de Chrétiens ou infideles ou indiſcrets.

Nous ne nous arreſtons pas] 'à ce qu'il

ep. 105. p. 248. d.

avoit receu ſa femme des mains ſacrées de Theophile, [comme ſi ces paroles marquoient le ſacrement de mariage, qui ne peut eſtre donné qu'à des fideles. Car ce ſens n'eſt point clair. Theophile pouvoit ou avoir procuré ce mariage, ou meſme l'avoir beni ſans que les parties fuſſent battizées. Nous ne nous ſervons pas auſſi] de ce qu'il ſe plaint

ep. 67. p. 217. a.

d'avoir eſté elevé à l'epiſcopat, luy qui eſtoit un pecheur nourri hors de l'Egliſe,

& dans une vie toute differente, [dautant que cela peut marquer ſimplement qu'il n'avoit point vécu dans des emplois qui euſſent aucun raport à l'epiſcopat ou à l'état eccleſiaſtique.]

Pour la page 511. § 6.

NOTE VI.

Que Troïle ami de Syneſe, eſtoit apparemment ſimple ſophiſte.

Cod.Th.t.2. p.22.

'Je ne ſçay pourquoi Godefroy veut que Troïne qualifié Comte des largeſſes dans une loy datée de Milan, & qui par conſequent eſtoit officier d'Honoré, ſoit Troïle celebre dans Syneſe, [qui vivoit à Conſtantinople ſans autre qualité plus eminente que celle de ſophiſte, comme on le voit par Socrate. Ainſi nous ne pouvons pas faire grand fond ſur ce Cod.ori.C.p. 9.2. qu'on lit dans Codin,] 'qu'il a exercé plusieurs charges avec honneur. [a] Godefroy dit qu'on apprend de Syneſe qu'il a eſté Comte des largeſſes dans l'Orient. [Il ne cite point l'endroit de Syneſe, & je ne croy pas qu'il l'euſt pu citer. Mais quand cela s'y trouveroit, Honoré n'adreſſoit point ſes loix aux officiers de l'Empire d'Orient.]

[a] Cod.Th.t.2. p.22.

Pour la page 516. § 9.

NOTE VII.

Temps de l'epiſcopat & d'un naufrage de Syneſe.

Syn.ep.58.p. 202.a.

'Il eſt certain que Syneſe a eſté fait Eveſque ſous Theodoſe [le jeune qui a commencé en 408, & ſous Theophile d'Alexandrie,] 'mort le 15 octobre de l'an 412. [b] Il dit dans ſa 13.[e] lettre, que le dimanche de Paſque, devoit eſtre le 19 du mois [Egyptien] appellé Pharmouthi, [qui commence le 27 de mars; de ſorte que le 19 eſt le 14 d'avril.] 'Paſque tombe en ce jour l'an 412, [c] & ne s'y rencontre plus juſqu'en 491. [C'eſt donc aſſurément pour la Paſque de l'an 412 qu'écrivoit Syneſe, aprés Paſque de l'an 411, c'eſt à dire aprés le 26 mars.] 'Or il eſt viſible qu'il écrivoit peu aprés ſon ordination; & ces termes ἐν τοῦ δεῦρο, peuvent meſme faire croire que c'eſtoit une des premieres actions qu'il faiſoit en qualité d'Eveſque.

Socr.l.7.c.7. p.343.d. Syn.ep.13.p. 171.174.

[b] Syn.ep.13.p. 172.a.

[c] Petav. diſſert.l.1.c.13. p.44. Calvisius in chron.

'Le Pere Petau croit qu'il écrivoit d'Alexandrie un peu aprés y avoir eſté ſacré par Theophile: [ce qui nous feroit mettre ſon ordination au pluſtard au commencement de 411, ſi ſa conjecture eſtoit certaine. Et cela ſeroit d'autant plus favorable, que nous pourrions ſuivre à la lettre ce que dit Syneſe,] 'que lorſqu'il excommunia Andronique, il n'eſtoit pas encore Eveſque de l'année de devant: [ce qu'il faiſoit neanmoins plus de ſept mois aprés ſon ordination, puiſque nous verrons] 'qu'il paſſa au moins ces ſept premiers mois hors de ſon dioceſe ſans faire de fonction. [Ainſi ayant eſté ordonné au commencement de 411, il aura excommunié Andronique ſur la fin de la meſme année.

n.p.69.

ep.72.p.219.a.

ep.95.p.236.b.

Mais je ne voy point comment nous pouvnns ajuſter cela avec] 'ce que dit Syneſe durant le ſiege de Ptolemaide, que la Pentapole ſe ruinoit depuis ſept ans. [Il eſt difficile de ne pas commencer ces ſept ans] 'au ſiege que Cyrene ſoûtint l'année d'aprés le Conſulat d'Ariſtenete, [c'eſt à dire en 405, & par conſequent le ſiege de Ptolemaide eſt en 412 au pluſtard.] 'Or l'année de devant, [& par conſequent en 411,] Anyſe avoit eſté General des troupes de la province. 'Il l'eſtoit dés le Careſme; '& neanmoins il n'eſtoit pas encore venu lorſque Syneſe excommunia Andronique, [comme la ſuite le prouvera ce me ſemble bien clairement. On ne peut donc pas mettre cette excommunication aprés le Careſme de 411, & puiſque l'ordination de Syneſe avoit precedé de ſept mois au moins, il doit avoir eſté ordonné au pluſtard vers le milieu de l'an 410, & par conſequent quand il dit que lorſqu'il excommunia Andronique, il eſtoit Eveſque de l'année meſme, il faut l'entendre de l'année de ſon ordination, non de l'année

car.p.299.d.

ep.112.p. 268.269.

car.p.299.d. 300.b.

ep.14.p.172.c.

ep.57.p.193.b.

ordinaire, ou dire qu'il l'excommunia à la fin de 410, aprés avoir eſté ordonné au commencement de la meſme année. Nous voudrions pouvoir trouver quelque ſolution à cette difficulté, & qu'il nous fuſt permis de mettre l'epiſtre 13.e dans les ſept mois de la retraite de Syneſe: mais nous n'y voyons point de jour. Aprés tout, quoique la lettre 13.e où il indique Paſque pour l'an 412, ſoit aſſurément des premieres années de ſon epiſcopat, rien n'oblige de dire que ce ſoit ſa premiere fonction. Il ſuffit que ce ſoit une des premieres qu'il ait faites hors de ſon dioceſe aptés eu avoir pris le gouvernement.

En effet, le P. Petau qui avoit dit que la lettre 13.e eſtoit écrite peu aprés ſon ordination, ruine luy meſme cette conjecture, [en voulant auſſi-bien que nous que Syneſe ait eſté Eveſque dés l'an 410, avant le mois de ſeptembre, dautant que dans la lettre 66 écrite la premiere année de ſon epiſcopat, il dit qu'il y avoit trois ans que l'affaire de S. Chryſoſtome eſtoit appaiſée par une amniſtie. 'Cette amniſtie, dit le P. Petau, avoit eſté faite auſſi-toſt aprés la mort de S. Chryſoſtome arrivée en 407 [au mois de ſeptembre,] & ainſi la troiſieme année de cette amniſtie eſtoit l'an 410. [Cela ſeroit aſſez juſte & nous fournitoit une nouvelle raiſon pour mettre l'ordination de Syneſe dés 410, ou plutoſt dés 409, ſi nous avions preuve que cette amniſtie euſt eſté faite auſſi-toſt aprés la mort de S. Chryſoſtome: mais cela ne paroiſt point;] '& meſme Syneſe dit qu'il fallut que Theophile écriviſt un livre à Attique pour la luy perſuader; [ce qui montre que cela ne ſe fit pas ſans quelque difficulté, ni par conſequent ſans y employer du temps.

Nous ne croyons pas non plus nous devoir ſervir de l'epiſtre 4 de Syneſe pour prouver ſon ordination en 410,] quoique ſelon le P. Petau, il ait écrit cette lettre au mois de ſeptembre 410, lorſqu'il revenoit d'Alexandrie peu aprés y avoir eſté ſacré par Theophile. Nous ne nous ſervons point, dis-je, de cette raiſon, parceque nous ne voyons pas que le ſentiment du P. Petau ſoit aſſez fondé.

Il pretend que Syneſe eſtoit Eveſque, mais depuis peu; parcequ'il y declare *p. 166. a*, qu'il renonce à la compagnie des femmes, & qu'à la fin, *p. 167, a*, il dit qu'il regarde ſa femme comme ſa ſœur. [Pour ce dernier endroit, je penſe que Syneſe n'y parle pas de ſa femme, mais de ſa belle-ſœur femme d'Evopce. Et pour l'autre, la meſme raiſon qui fait dire au Pere Petau que Syneſe n'eſtoit Eveſque que depuis peu, devoit ce me ſemble luy faire juger qu'il ne l'eſtoit point dutout.] 'Car les railleries qu'il fait ſur des femmes en cet endroit & en un autre, ne conviennent ni à un ancien ni à un nouvel Eveſque: '& il témoigne meſme aſſez que ſon frere ne les approuvoit pas. 'Il dit qu'il doutoit ſi les ames de ceux qui eſtoient noyez, ne mouroient point avec leurs corps, & cela ſur l'autorité d'Homere. [L'air meſme de cette lettre eſt trop gay & trop enjoué pour un homme qui vient d'eſtre ſacré Eveſque, & de recevoir un miniſtere que Syneſe ne regardoit qu'avec frayeur. Il y a encore diverſes phraſes payennes; mais il eſt vray que Syneſe en a toujours retenu quelques expreſſions depuis meſme ſon epiſcopat.] 'Il eſt viſible que dans cette navigation il vouloit aller à Cyrene, [c'eſt à dire ſelon le P. Petau, qu'il vouloit paſſer devant Ptolemaide dont il venoit d'eſtre ſacré Eveſque, ſans s'y arreſter ſeulement pour en prendre poſſeſſion.

Pour ce que le P. Petau pretend avoir decouvert, que la lettre a eſté écrite en 410 au mois de ſeptembre, je ne ſuis point aſſez habile pour ſuivre tout le raiſonnement qu'il fait ſur cela, ni par conſequent pour en juger. Mais il n'eſt point neceſſaire de ſavoir en quel âge eſtoit la lune le 18 de Thoth, pour voir qu'il ne ſuit pas bien Syneſe,] 'qui dit

n. p. 2a.

p. 43. cep. 66. p. 207. a.

n. p. 2a.

ep. 65. p. 206. d.

n. p. 48.

ep. 4. p. 160. b. 166. a.

p. 160. a.

p. 162. a. b.

p. 160.

p. 161. d. b. 163. d. n. p. 48.

ſelon le P. Petau meſme, que luy & les autres aborderent à un havre le ſamedi au matin, quatre heures ou un peu moins
p.164.a. aprés le lever du ſoleil. 'Il y demeurerent deux jours de ſuite, au bout deſquels ils ſe remirent en mer dés le commencement du jour. [Je ne penſe pas que cela ſe puiſſe entendre autrement que
a.p.48. du lundi matin;] '& neanmoins le P. Petau veut que ce fuſt le mardi. [Sa ſupputation ſe trouve donc fauſſe d'un jour; ce qui la ruine entierement.]
ep.4.p.164.b. 'Syneſe ajoute que s'eſtant rembarquez ils voguerent deux jours, [le lundi & le mardi,] & à la fin du dernier le vent les quitta. C'eſtoit, continue-t-il, le 13 de la fin du mois, & la conjonction [du ſoleil & de la lune] devoir arriver la
a.p.48. nuit meſme. 'Le Pere Petau croit que ce 13 de la fin, φθίνοντος, eſt le 13 de devant la fin, c'eſt à dire le 18, les mois Egyptiens eſtant reglement de 30 jours; & outre cela il pretend que ce 18 eſtoit le jour qui ſuivoit la conjonction, c'eſt à dire le jeudi ſelon ſa ſuppoſition, ou le mécredi ſelon la noſtre. [Mais il ſemble plus naturel de le raporter au jour precedent, d'autant plus que] 'Syneſe meſ-
ep.4.p.161. me avoit remarqué comme une choſe particuliere aux Juifs, qu'ils joignoient la nuit au jour ſuivant.

[Pour trouver donc le temps de cette tempeſte, ſi ceux qui ſont aſſez habiles pour cela s'en veulent donner la peine, il ne faut plus demander, comme fait le Pere Petau, quand la nouvelle lune eſt tombée la nuit d'entre le mécredi 17 du mois Egyptien, & le jeudi 18; mais quand elle eſt tombée la nuit d'entre le mardi 18, & le mécredi 19 du mois; ſi meſme on luy veut accorder que ἐν φθίνοντος ſoit le 18 du mois. Car des perſonnes habiles trouvent ce ſentiment aſſez étrange; ayant peine à ſe perſuader 1°, que les Grecs contaſſent à rebours comme les Latins, & 2°, qu'ils commençaſſent la fin du mois φθίνοντα avant le 21, puiſqu'ils avoient μηνὸς ἄμεινον, qui eſtoit le milieu du mois depuis le 11 juſqu'au 21. De ſorte que ἐν φθίνοντος devroient eſtre le 33 du mois, ce qui ſe peut dire en joignant au dernier mois appellé Meſori, les cinq jours intercalaires que les Egyptiens ajoutoient pour faire l'année complette de 365 jours; & ainſi ἐν φθίνοντος ſera le 26 d'aouſt, qui ſe rencontroit le mardi vers ce temps là en 396, 402, & 413.]

NOTE VIII.

Pour la page 516. l. 9.

Que Syneſe n'a point eſté Eveſque de Cyrene, mais de Ptolemaide.

'Il eſt étonnant que l'auteur tres ancien du Pré ſpirituel, & Photius qui eſtoit ſi habile, aient qualifié Syneſe Eveſque de Cyrene, & que le P. Petau meſme ait laiſſé imprimer cette faute en gros caracteres dans le frontiſpice de ſon livre. 'Cela vient peut-eſtre de ce qu'Evagre l'appelle Syneſe de Cyrene, & ne dit point d'où il eſtoit Eveſque. [Cependant il n'y a rien de plus formel que ce que] 'Syneſe dit luy meſme, que ceux de Ptolemaïde l'avoient elu leur Eveſque, & ce qu'il dit en un autre endroit: Malheureuſe Cyrene où ma genealogie eſt couchée dans les regiſtres publics. Malheureuſe Ptolemaïde dont j'ay eſté ordonné le dernier Eveſque. 'Il y a pluſieurs autres endroits qui font voir qu'il eſtoit Eveſque de Ptolemaïde, 'comme Suidas l'a reconnu. Baronius ni le Pere Petau, ui, comme je croy, aucune perſonne habile, n'en doute aujourd'hui, quoiqu'on l'ait quelquefois qualifié par ſurpriſe Eveſque de Cyrene.

Mosc.c.195.p. 2149.2. Phot. c.26.p.16.

Eva.l.1.c.4. p.502.c.

Syn.ep.106.p. 246.d. cat.p. 303.a.

ep.62.p.206. 258.p.301.a. 79.p.227.d.

'Ptolemaïde eſtoit une des cinq villes qui compoſoient la Pentapole de Libye; '& meſme elle eſtoit metropole de ſa province, comme Syneſe dit que l'eſtoit celle qu'il gouvernoit.

Amm.l.22.p. 233.

Syn.ep.67.p. 210.b. a ep.66.p.207.

NOTE IX.

Pour la page 517. l. 18.

Que Syneſe ne depoſa point Andronique de ſon gouvernement.

'Baronius dit que le principal article

Bar.411.§ 61.

de la penitence impoſée à Andronique, fut que Syneſe le depoſa du gouvernement. [C'eſt ſans doute qu'il ſuppoſe que l'excommunication emportoit auſſi la depoſition. Mais d'où vient donc que Syneſe avoit oublié de la marquer dans la ſentence d'excommunication, & dans la ſatisfaction qu'il luy ordonna pour l'abſoudre? C'eſt que cela ne valoit pas la peine d'en parler. Il Syn. ep 58. p. 201. b. euſt auſſi eſté bon,] 'en avertiſſant qu'on ne devoit pas regarder Andronique comme Chrétien, [d'avertir qu'on ne pouvoit plus le regarder comme Gouverneur. Ce qu'il y a encore de remarqua- ep 89 p. 231. a. ble, c'eſt que] 'quand Syneſe dit qu'il l'a arraché du tribunal, car c'eſt ſurquoi Baronius ſe fonde, [il parle de ce qu'il avoit fait, non contre luy, mais pour luy; non pour la punition de ſon crime, mais pour le ſoulagement de ſon affliction.]

Pour la page 598. l. 23.

NOTE X.

D'où Syneſe a écrit ſon epiſtre 13.

Syn. n p. 49. ep. 13. p. 172. b. 'Le P. Petau croit que Syneſe écrivit ſon epiſtre 13 à Alexandrie; '& en effet elle eſt écrite d'un lieu où beaucoup d'Eveſques s'aſſembloient alors, comme on le tire de la fin de cette lettre quelque corrompu que ſoit l'endroit. Ἠλπιδος δὲ ουχνῶν ἱερέων. [& ce grand nombre d'Eveſques ne convient point aux Conciles que Syneſe pouvoit aſſembler de ſa province.]

'La lettre eſt adreſſée au Preſtre Pierre, a. p. 49. ce que le Pere Petau croit eſtre une faute parcequ'elle parle à pluſieurs. [Mais Syneſe ne pouvoit-il pas l'adreſſer à un ſeul de ſes Eccleſiaſtiques pour tous les autres.]

'Syneſe luy envoie la lettre paſcale de ep. 13. p. 172. d. Theophile pour l'an 412; [& c'eſt ce qui nous fait mettre ceci ſur la fin de 411, ſuppoſant que les lettres paſcales ſe publioient ſolennellement le jour de l'Epiphanie, & ainſi s'envoyoient ſur la fin de l'année de devant.

Il y a neanmoins une difficulté ſur ce que nous ſuppoſons que cette lettre eſt écrite d'Alexandrie.] 'Car dans l'epiſtre ep. 9. p. 170. b. 9, Syneſe remercie Theophile de luy avoir envoyé ſon epiſtre paſcale. [Ce n'eſtoit pas pour l'an 413, puiſque Theophile eſtoit mort dés le mois d'octobre 412; & il ſemble peu probable que ce fuſt celle qui eſtoit pour l'an 411. Car c'euſt eſté la premiere que Syneſe euſt receu: ce qui ne paroiſtroit pas s'accorder avec ce qu'il dit dans ſon remerciement,] 'que ces lettres de Theophile ſe multiplioient avec les années. [Neanmoins Syneſe pouvoit dire cela en contant; non celles qu'il avoit receuës, mais celles que Theophile avoit ecrites.]

NOTES SUR SAINT SULPICE SEVERE.

Pour la page 526. l. 1.

NOTE I.

Sur ſon nom.

Genn. c. 19. LE Saint dont nous parlons s'appelloit Severe en ſon nom propre [& ordinaire,] & Sulpice en ſon ſurnom: 'd'où vient que S. Paulin, ſoit en luy ecrivant, [a] ſoit en parlant de luy; S. Jerome, Paulin dans la vie de S. Ambroiſe; & S. Gregoire de Tours ne l'appellent que Severe. [b] Il ſe contente luy meſme de ce nom dans ſa lettre à Didier. [c] Dans les deux à Aurele & à Baſſule, il le met aprés celui de Sulpice, parceque la coutume des Romains eſtoit alors, ou de ſe contenter du nom propre, ou de le mettre le dernier.] 'Preſque tous les ma- prol. p. 8. nuſcrits ne l'appellent auſſi que Severe ou Sulpice Severe.

Paul ep. 1. 8. p. 1. 105 &c. a ep. 31. p. 312 cat. 13. p. 501 Hier. in Ez. 36. p. 507. b Amb. v. p. 7. a Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 7. p. 761. 2. c. 1. p. 38. b Sulp. p. 179. c ep. 2. 3. p. 826, 2. 3. al

[Neanmoins l'uſage a aujourd'hui rendu le nom de Sulpice plus celebre: & il vaut mieux le ſuivre dans une choſe ſi peu importante, que de le choquer par une exactitude qui n'eſt nullement neceſſaire

ceſſaire ; & qui ne ſerviroit qu'à embaraſſer les lecteurs.] 'Ce Saint prend toujours luy meſme le nom de Sulpice dans ſes dialogues, [pour imiter peut-eſtre la maniere de parler des anciens Romains.] 'S. Gregoire de Tours l'appelle auſſi quelquefois Severe Sulpice; [a] & Eugippe l'avoit auſſi fait avant luy.

dial. 1. c. 1. p. 242. &c.

Gr. T. h Fr. l. 10. c. 31. p. 191. m. M. l. 1. c. 21. p. 549.

a Boll. 8. jan. p. 494. § 44.

Pour la page 592. § 1.

NOTE II.

Sur le temps de ſon ſacerdoce.

[S. Sulpice ne fut pas apparemment fait Preſtre auſſi-toſt que S. Paulin,] 'qui l'exhorte en l'an 394 de le venir trouver à Barcelone avant Paſque, pour celebrer avec luy ces ſaints jours, & luy voir exercer les fonctions ſacerdotales ; *ne ſacras ferias me ſacerdote concelebres.* [Je ne me ſouviens point que dans ſes écrits, ni dans les lettres que Saint Paulin luy adreſſe, il y ait aucune marque de ſon ſacerdoce,] 'hormis qu'il traite de frere Didier à qui il adreſſe en 396 ou 397 la vie de S. Martin, [& qu'on croit eſtre Didier Preſtre d'Aquitaine à qui Saint Jerome écrit en 406. Mais il n'y en a pas de preuve poſitive ; & il pouvoit avoir eſté fait Preſtre entre 397 & 406.]

Paul. ep. 6. p. 101.

Sulp. v. Mar. p. 170.

'Il parle en 405 ; comme nous croyons, d'Ethere qu'il appelle noſtre Preſtre, [c'eſt à dire ſans doute Curé du lieu où il demeuroit : & il en euſt ce ſemble eſté Curé luy meſme s'il euſt eſté Preſtre. Ce qui eſt plus fort,] c'eſt que S. Jerome ne l'appelle vers l'an 413, que *noſtre Severe* : [& Paulin écrivant vers le meſme temps la vie de S. Ambroiſe, qualifie dans un meſme endroit Saint Athanaſe Eveſque, Saint Jerome Preſtre, & S. Severe ſerviteur de Dieu. [Il faut donc attribuer à la libertè de l'amitié,] 'ce qu'on voit qu'il traite pluſieurs fois de frere le Diacre Aurele ; en luy mandant la mort de S. Martin, [dés 397, comme nous croyons. J'ay neanmoins vu un manuſcrit, où ſa premiere lettre écrite auſſi apparemment en 397, porte en teſte, *Severus Euſebio Presbytero fratri S.* Cela eſt plus difficile à expliquer.]

dial. 3. c. 1. p. 208.

Hier. in Ez. 364. p. 507. b.

Paul. v. Amb. p. 77. a.

Sulp. ep. 2. p. 230, 231.

NOTE III.

En quel temps il a fait ſon hiſtoire ſacrée.

Pour la page 603. 57.

'S. Sulpice fixe le temps de ſon hiſtoire ſacrée 888 ans aprés la bataille de Marathon ; donnée ſelon luy ſous les Conſuls Macerin & Augurin, vers l'an 266 de Rome. [Il pretendoit donc écrire] 'l'an 1148 de Rome, qui eſt le 395e de J. C. 'Le Pere Petau met le Conſulat de Macerin & d'Augurin l'an 262 de Rome, & la bataille de Marathon deux ans aprés. [Ainſi Saint Sulpice pourroit avoir écrit en 397. Mais il faut dire] 'que les faſtes qu'il ſuivoit n'eſtoient pas juſtes, comme il craignoit que cela ne fuſt, puiſqu'il dit que cette année là avoit Stilicon pour Conſul : [& Stilicon ne l'a eſté qu'en 400 & 405. Le Conſulat de 400 s'eloigne moins de ſon epoque de Rome : & il nous oblige abſolument de le prendre,] 'lorſqu'il dit en un autre endroit, que S. Euſebe de Verceil, Lucifer, &c. avoient eſté bannis, *ab hinc annos quinque & quadraginta Arbetione & Lolliano Conſulibus*, [c'eſt à dire en 355.] 'Il conte quinze ans depuis la mort de Priſcillien ſous l'Empereur Maxime, [qui a commencé en 383, & fini en 388. Ainſi cela peut s'accorder avec l'an 400, mais non avec 405.

Sulp. hiſt. l. 2. c. 13 p. 117.

Pet. doct. p. 758. p. 466.

Sulp. p. 117.

c. 35. p. 160.

p. 178.

Il paroiſt donc certain qu'il faut fixer l'epoque de ſon hiſtoire en l'an 400. Et neanmoins il s'y rencontre une grande difficulté. Car nous ne croyons pas pouvoir mettre pluſtoſt qu'en 402 & en 403 les epiſtres 9 & 11 de S. Paulin, *v. ſon titre*,] 'dans la derniere deſquelles S. Paulin raconte à S. Sulpice l'hiſtoire de la revelation de la vraie Croix, comme une choſe qu'il ignoroit. 'Cependant elle eſt dans l'hiſtoire de Saint Sulpice, & elle y eſt d'une maniere qui fait bien voir qu'il l'avoit appriſe de cette lettre

Paul. ep. 11. p. 134.

Sulp. hiſt. l. 2. c. 49. p. 132. 133.

de S. Paulin, auſſi-bien que ce qu'il dit de l'egliſe baſtie au lieu où J. C. eſt monté au ciel. Paul.ep.9.p. 213. 'Pour l'epiſtre de S. Paulin, on y voit que S. Sulpice eſtoit alors occupé à examiner la chronologie de toutes les nations pour l'utilité de noſtre foy : & il prioit Saint Paulin de luy reſoudre les difficultez qu'il y trouvoit, dont il luy envoyoit un memoire. [Il eſt viſible que c'eſtoit dans le deſſein de faire ſon hiſtoire : & ainſi ou elle n'eſtoit pas encore faite en 402, ou Sulpice y a travaillé une ſeconde fois, ſans changer neanmoins l'epoque de la premiere edition.

Je penſe que le dernier eſt poſſible, & qu'il n'eſt pas meſme ſans exemple : Mais je ne ſçay s'il ne vaut point mieux dire que S. Sulpice avoit pris l'an 400 pour epoque dans les contes qu'il avoit à faire, afin d'avoir une année fixe quoiqu'il n'ait compoſé ou au moins achevé ſon ouvrage que quelques années apres. Car il ne dit pas qu'il écrivoit ſous le Conſulat de Stilicon, mais qu'il Sulp.hiſt.l.2. p.117. s'y fixoit :] *'omne tempus in Stilichonem Conſulem direxi*. [Et il ne s'y fixe pas p.177.178. pour y finir ſon hiſtoire,] 'puiſqu'il la termine proprement à la mort de Priſcillien. [Ainſi il aura pu en prendre le deſſein, & en faire quelques memoires dés l'an 400, & ne pas neanmoins achever avant 403.]

Pour la page 605. § 8.

NOTE IV.

Sur ſes dialogues.

Genn.c.19.p. 317.b. 'Quoique les dialogues de S. Sulpice ſoient aujourd'hui diviſez en trois parties, neanmoins Gennade témoigne qu'ils ne l'eſtoient qu'en deux de ſon temps ; *duabus inciſſionibus*. Au moins on lit ainſi dans le S. Jerome d'Eraſme en l'an 1565, *tome* 1. Car dans l'edition d'Aubert le Mire à Anvers en 1639, *p.* 46, on lit *tribus*. [Mais ce peut bien eſtre une fauſſe correction venüe des dialogues imprimez en trois. Et ce qui peut beaucoup le perſuader,] 'c'eſt que Gregoire de Tours dit que Sulpice a écrit un livre des merveilles de la vie de S. Martin durant que ce Saint vivoit encore, & aprés ſa mort deux autres livres qu'il a intitulez Dialogues. 'Il dit h. Fr. l.10.c. en un autre endroit, qu'il a écrit trois 31.p.591. livres de la vie de ce Saint ; [ce qu'il faut viſiblement entendre de la meſme maniere. Et en effet, les deux premiers dialogues ne faiſant que l'entretien d'un meſme jour, ne doivent naturellement faire qu'un ſeul livre.] Gr.T.m M.L. s.c.1.p.1150.

NOTE V.

Pour la page 608. § 8.

Qu'il n'eſt point Eveſque, & qu'il eſt honoré comme Saint.

'Quelques nouveaux martyrologes Boll. 29. jan. marquent le 29 de janvier à Bourges S. p.967.§ 3. Severe Eveſque, diſciple de S. Martin. 'Mais pour ſon epiſcopat, comme Gen- Bar.431.§187. & alii. nade ne luy donne que le titre de Preſtre, les plus habiles de ce temps croient qu'il n'en a jamais eu d'autre ; & qu'on luy a donné celui d'Eveſque de Bourges, parcequ'on l'a confondu avec l'un des deux ſaints Eveſques de cette Egliſe qui ont porté le nom de Sulpice, l'un ſous Gontran en 585, & l'autre ſous Dagobert en 630. 'Les lettres que Mr Baluze Miſc. t. 1. p. nous a données de luy, portent dans l'in- 129. ſcription, *Epiſtola Sancti Severi Presbyteri*. [Ainſi on ne luy donnoit que le titre de Preſtre aprés ſa mort, lorſqu'on luy donnoit déja celui de Saint.] 'Le ſilence Genn.c.19. qu'il a voulu garder dans les dernieres années de ſa vie, [s'accorde moins auſſi avec la charge de l'epiſcopat.]

'Pour ſavoir ſi celui dont on fait le Boll.§ 12. 29 de janvier, eſt l'un des deux Eveſques de Bourges, ou le diſciple de S. Martin, ceux qui ont revu le martyrologe Romain ſous Urbain VIII, ont ſuivi la premiere opinion. 'Et l'Egliſe de § 10. Bourges celebre maintenant ce jour là le plus ancien de ces deux Sulpices. 'Neanmoins le nom de Severe que le § 3.

martyrologe Romain, meſme depuis Urbain VIII, joint à celui de Sulpice, & que tous les autres mettent ſeul, [ce
§ 2. 27. jan. p. 265. § 16. qui eſt fort conſiderable,] n'eſt jamais attribué dans les anciens à aucun des deux Eveſques de Bourges. Les nouveaux diſputent à qui il appartient. Les uns le donnent ſans preuve au ſecond; Bollandus qui veut qu'il appartienne au premier, n'en a point d'autre, ſinon
29. jan. p. 967. § 2. qu'il n'appartient pas au ſecond: Et il a enfin reconnu qu'il n'appartient pas non plus au premier, ne le luy donnant que parceque c'eſt l'uſage, dit-il, & pour
§ 10. le diſtinguer du ſecond. S. Gregoire de Tours parle du premier comme d'un homme de bien, mais il n'en dit rien d'extraordinaire: [On n'en trouve rien dans les autres auteurs, & il ſeroit apparemment difficile de montrer que l'Egliſe de Bourges en a toujours fait la feſte: Au moins Bollandus ne nous
§ 11. en a pu rien apprendre.] Pour le ſecond dont la ſainteté eſt celebre dans l'Egliſe, on l'honore le 17 de janvier, & non le 29.
§ 17. Guibert Abbé de Gemblours qu'on croit eſtre mort en l'an 1208, témoigne qu'on faiſoit à Marmoutier la feſte de S. Sulpice Severe diſciple de S. Martin le 29 de janvier, & qu'il avoit aſſiſté luy meſme à cette ſolennité. [Il eſt vray qu'il le fait auſſi Eveſque de Bourges: mais il y a bien de l'apparence que les moines de Marmoutier, quand ils l'auroient auſſi confondu avec S. Sulpice de Bourges, conſideroient moins en luy la qualité d'Eveſque de Bourges, que celle de diſciple & de panegyriſte de S.
§ 15. Martin leur fondateur,] avec ce qu'ils croyoient qu'il avoit demeuré cinq ans
Genn. c. 19. Paul. v. Mart. l. 5. p. 372. c. f. chez eux. Les eloges que Gennade & Paulin de Perigueux luy ont donné 60 ou 80 ans apres ſa mort, font aſſez voir que ſa memoire a toujours eſté en hon-
Bar. 29. jan. h. neur dans l'Egliſe Gallicane. Baronius qui l'avoit mis ou laiſſé dans le martyrologe Romain comme diſciple de Saint Martin, & comme Eveſque de Bourges, ne met rien dutout dans ſa note que ce qui le regarde comme diſciple de S. Martin. Guibert dit qu'on conſervoit à
Coll. 29. jan. p. 968. 514. Marmoutier une hiſtoire de la vie de ce Saint; [ce qui marque bien encore que c'eſt luy qu'on avoit deſſein d'y honorer le 29 de janvier. Ainſi ce n'eſt pas ſans raiſon que] M.r du Sauſſay a toujours
§ 18. continué de marquer ſa feſte en ce jour, [non ſur l'autorité] de Pierre des Noels, [qui n'eſt rien, mais] ſur la tradition
§ 19. du monaſtere de Marmoutier, ancienne au moins de 400, [ou plutoſt de 500] ans.

NOTE VI.

Pour la page 609. § 8.

Si c'eſt le meſme que Saint Severin Curé dans le pays de Bigorre.

Roſweide trouve beaucoup de pro-
Paul. n. p. 779. babilité à croire que S. Sulpice Severe eſt le meſme que S. Severin Preſtre, dont Saint Gregoire de Tours raconte divers miracles. En effet, S. Gregoire dit que
Gr. T. gl. C. c. 50. p. 491. ce S. Severin eſtoit un Preſtre de grande
p. 433. naiſſance, qui faiſoit de grandes aumoſ-
p. 432. 433. nes, qui employoit ſon bien à nourrir les pauvres, & qui avoit fait baſtir deux egliſes ſur ſes terres, dans l'une deſquelles il avoit eſté enterré.

[La ſeule difficulté que Roſweide trouve à cela, c'eſt le lieu. Car, comme il le remarque, S. Sulpice demeuroit, ce ſemble, vers Toulouſe,] & ce S. Severin
c. 49. 50. p. 430. 431. demeuroit dans le Bigorre, *infra terminum Beretana urbis* (al. *Beoretana*) *in vico Sexiacenſi*, ou aux environs. [Neanmoins nous ne trouvons point de preuves que Saint Sulpice ait demeuré vers Toulouſe que juſqu'à l'an 405 au plus. Il peut avoir changé depuis cela, & s'eſtre retiré en quelque autre de ſes terres, ſoit pour eſtre plus à couvert des barbares en s'approchant des Pyrenées, ſoit pour quelque autre raiſon.

Auſſi tout ce que dit S. Gregoire convient mieux à la ſuite de la vie de S. Sulpice, qu'à l'état où nous avons vu qu'il eſtoit juſqu'en 405. Car il ne nous a pa-

ru juſque là que comme un ſolitaire qui n'eſtoit chargé que de luy & de ſa famille, ou au plus de quelques amis qui s'eſtoient retirez avec luy.]

Sulp.dial.3. c.3.p.306. 'Il avoit meſme ſon Preſtre, [Curé ſans doute du lieu où il demeuroit; au lieu que S.Severin eſtoit luy meſme Curé,] puiſqu'il alloit tous les dimanches celebrer la Meſſe en deux egliſes eloignées de huit lieuës.

Gr.T.gl.C.c. 50.p.431.

p.431. 'Ces deux egliſes eſtoient celles qu'il avoit fait baſtir dans ſes terres; [& leur diſtance fait voir que ce ne ſont pas celles dont S.Paulin parle dans ſes epiſtres 11 & 12,] 'puiſqu'il paroiſt qu'elles eſtoient tout auprés l'une de l'autre. [Mais outre ces deux, il eſt aiſé qu'il en ait encore baſti deux autres.

Paul.ep.11. p.140.144.

La difference des noms de Severe & Severin n'eſt pas une raiſon conſiderable pour en faire deux perſonnes. Et il n'eſt pas meſme hors d'apparence que celui de S. Gregoire de Tours s'appelloit plutoſt Severe que Severin.] 'Car on met dans le Bigorre une ville de Saint Severe, & à trois lieuës de là dans l'Armagnac & dans le Comté de Perdiac un bourg de S.Juſtin, 'qui pouvoit eſtre ce *vicus Sexiacenſis*, où ſelon S.Gregoire, repoſoit un S. Juſtin Preſtre, au tombeau duquel il ſe faiſoit un grand nombre de miracles. [Il ne dit point en quel temps vivoient ni ce S.Juſtin, ni ſon S. Severin,] 'ni S.Miſſilin auſſi Preſtre, qui operoit auſſi, comme les deux autres, pluſieurs miracles en un village du meſme canton nommé Talve où il eſtoit enterré. [Le dernier eſt ſans doute,] 'ce S.Miſſilin, dont le tombeau, qui eſt fort grand, ſe voit encore aujourd'hui derriere le grand autel d'une egliſe collegiale dans la ville de Tarbe, où eſt preſentement le ſiege epiſcopal du pays de Bigorre. Le peuple fait de grandes hiſtoires de ce Saint, mais dont les plus ſages de ce pays meſme ſe moquent. On n'en a rien d'écrit, non pas meſme dans les archives de l'Egliſe de Tarbe; [& il ne paroiſt pas ſeulement qu'on ſache en ce pays là que S.Gregoire de Tours en a parlé.] M.r du Sauſſay a mis ſa feſte le 24 de may, parcequ'on y fait à Tarbe une proceſſion ſolennelle, pour remercier Dieu d'avoir delivré la ville ce jour là par l'intereceſſion de ce Saint, des ennemis qui l'attaquoient. Mais on n'en ſçait rien davantage. 'Bollandus croit que S.Juſtin qualifié Preſtre par S. Gregoire de Tours, eſt le meſme que S.Juſtin ou Juſt marqué le premier de may dans les martyrologes qui portent le nom de S.Jerome, *in Begorracivitate*, quoiqu'il y ſoit qualifié Eveſque dans quelques exemplaires. On en a une hiſtoire donnée par le Pere Labbe dans ſa nouvelle Bibliotheque, *p.* 579, mais qui eſt viſiblement fabuleuſe. 'Bollandus ſemble le faire Eveſque: [& l'on n'en peut pas douter, s'il a eſté originairement dans les martyrologes de S. Jerome, qui ſont aſſurément tres anciens.] 'Mais Florentinius le croit ajouté. [Ainſi il ſemble qu'il vaut autant s'arreſter à S.Gregoire de Tours.]

Boll.2.may, p.98.c d.

Gr.T.l.C. 6.49 p 450.

p.430.

Boll 24.may, p.297.d

r.may.p.48.

p.47.f.

Flor.p.476.

'L'Egliſe de Tarbe ne le conte point aujourd'hui entre ſes Eveſques. 'M.r du Sauſſay qui met ce Saint le premier, & encore le 4 de may, 'met de nouveau le 17 de ſeptembre S. Juſtin & S.Similin, comme il l'appelle, tous deux Preſtres, dans le dioceſe de Tours. 'Il ſuit en cela Ferrarius, qui croit ſuivre S.Gregoire de Tours dans le chapitre 49 du livre de la Gloire des Confeſſeurs. 'Mais il y met nettement ces deux Saints dans le Bigorre, & appelle le ſecond Miſſilin.

Boll.p.47.f.

Sauſ.p.111.113. 2115.

p.1168.

Ferr p.369.

Gr.T.p.430.

[Je penſe que S.Sever dans le Bigorre, eſt] 'ce que le Gallia Chriſtiana appelle l'abbaye de Saint Severe de Roſtaing au dioceſe de Tarbe. 'M.r du Sauſſay dit que cette abbaye a pour patron un S. Severe Abbé, dont on fait la feſte le premier d'aouſt: [& il ne ſeroit pas difficile ni qu'on euſt donné à S.Sulpice Severe le titre d'Abbé, ni qu'on en euſt fait la feſte en differens jours.] 'Il y a encore une ville de S.Severe avec une abbaye dans

Gal.chr.1.4. p.716.a.b.

Sauf.p.1158.

Gal.chr.p. 824.B.C.D.E.

la Gaſcogne, au dioceſe d'Aire. Mais S. Severe dont le corps y repoſoit au X. ſiecle, paſſoit en ce temps là pour un Martyr. [a] M.r du Sauſſay en marque la feſte le premier de novembre, [ſans nous en rien apprendre, non plus que celui du premier d'aouſt. Je ne trouve ni l'un ni l'autre dans le martyrologe de Ferrarius, quoiqu'ils ne ſoient pas non plus dans le Romain.]

[a] Sauſſ. p. 1189.

NOTES SUR SEDULIUS.

Pour la page 612.

NOTE I.

En quel temps il a vécu.

Lab. ſcr. t. 1. p. 349.

[1] LE temps où Sedulius a vécu eſt certain, ſi nous recevons ce qu'on lit dans deux manuſcrits; l'un de M.r Pithou, l'autre d'Angleterre, qu'il écrivoit dans le temps du jeune Theodoſe fils d'Arcade, & de Valentinien fils de Conſtance. Car c'eſt ce qu'on lit poſitivement dans celui de M.r Pithou. [Et je penſe que cette qualité de *fils de Conſtance*, marque une fort grande antiquité.] [2] L'autre manuſcrit qui a ſeulement *tempore Theodoſii ac Valentiniani*, ſe pourroit entendre de Theodoſe I. [Mais il eſt viſible par le reſte, que ce manuſcrit a voulu abreger l'autre. Et le mot de *verſificus* montre aſſez qu'il ne peut pas eſtre ſi ancien. On ne date guere par le regne de Valentinien II, qui n'a preſque pas regné.] [3] Ainſi nous ne craignons pas de dire que ſelon ces deux manuſcrits, Sedulius a écrit entre 425 & 450. [4] Le P. Sirmond dit qu'on apprend des exemplaires anciens de Gennade, qu'il eſt mort ſous ces meſmes Princes. [5] Il eſt vray qu'on cite de luy des vers, par leſquels il ſemble adreſſer ſon poëme Paſcal à Theodoſe le grand, pere d'Arcade. [6] Mais on remarque que le poëme adreſſé à ce Theodoſe par ces vers, n'eſt point le poëme Paſcal de Sedulius: [de ſorte que rien ne nous oblige de croire que ces vers ſoient de luy.] [7] Et le P. Wilthen qui ſoûtient comme une choſe indubitable, *vero, verius*, que Sedulius a preſenté ſon poëme Paſcal au grand Theodoſe, [n'en allegue aucune nouvelle preuve, & ne répond rien dutout aux objections d'Uſſerius qu'il veut refuter.]

Lab. ſcr. t. 1. p. 349.

Uſſ. r. Br. p. 772.

Cave, p. 239.

Enn. n. p. 7.

Uſſ. r. Br. p. 772.

p. 771.

Wilth. n. p. 10.

[1] Mais je ne ſçay pas s'il faut meſme s'aſſurer que les vers adreſſez à Theodoſe, regardent le premier plutoſt que le ſecond. Ce n'eſt rien de ce qu'il eſt appellé frere de l'Empereur d'Occident. Tous les Auguſtes eſtoient regardez comme freres: Et Valentinien III. eſtoit couſin germain de Theodoſe ſecond. C'eſt quelque choſe de ce que Theodoſe eſtoit pere d'Arcade, *tradaſque minori Arcadio*: car l'hiſtoire ne donne aucun fils à Theodoſe II. Mais il y a pourtant quelque ſujet de croire qu'il en avoit un en 430. *V. ſon titre* § 12. Et il eſt aiſé qu'il ait donné à ce fils le nom d'Arcade ſon pere. Le mot de *minor* ſemble en effet avoir eſté mis par Sedulius pour le diſtinguer d'une autre Arcade. [2] Le Pere Sirmond dit que Sedulius a dedié ſon poëme au jeune Theodoſe, & il ſemble le citer de Gennade. [3] Le Cardinal Noris croit auſſi qu'on pourroit l'entendre de Theodoſe II, en liſant *Arcadio* au lieu d'*Arcadio*, & l'entendre d'Arcadie ſœur de Theodoſe II, morte en 444. Mais il ſoûtient en meſme temps que c'eſt une conjecture fort foible: [& il ſeroit aiſé de montrer qu'elle n'a aucune apparence. Il ne dit rien ſur ce qu'Uſſerius ſoûtient que ces vers peuvent ne point regarder le poëme Paſcal de Sedulius:] Mais il faut qu'il le croie comme luy.

Conc. t. 3. p. 49. 52.

Enn. n. p. 7.

Noris de P. p. 446.

[1] Il s'inſcrit en faux, comme avoit fait Uſſerius, contre les manuſcrits de Gennade, où il eſt dit que Sedulius eſtoit mort ſous Theodoſe le jeune, & ſoûtient

Uſſ. r. Br. p. 772.

que c'eſt un article ajouté auſſi-bien que celui qui parle de S. Ceſaire. [L'article de Sedulius n'eſt point en effet dans les editions d'Eraſme & d'Aubert le Mire. Mais ces additions faites à Geunade, ſont neanmoins fort anciennes : & je ne voy point que le Cardinal Noris, ni Uſſerius, diſent rien contre les manuſcrits où on lit que Sedulius écrivoit ſous Theodoſe II.]

Nor. p. 446. b) Uſſ. p. 779. 1121.

Il ſuit cependant avec Uſſerius une epoque fort differente, & croit que Sedulius n'a écrit qu'en 494, un peu auparavant, parcequ'on trouve, dit-il, que Turce Aſtere Conſul en 494, & Pattice, eſt celui qui a publié ſon ouvrage, & l'a envoyé au meſme Macedone, à qui Sedulius l'avoit adreſſé. [Je ne croy pas qu'on puiſſe douter qu'Aſtere qui a publié l'ouvrage de Sedulius, ne ſoit effectivement le Conſul de 494. *V. Valentinien III.* § 22. Mais je ne ſçay s'il eſt auſſi certain qu'il l'ait envoyé à Macedone. Tout le monde, hors le P. Labbe, le ſuppoſe neanmoins aprés le Pere Sirmond, qui, comme je crny, l'a dit le premier, & a eſté ſuivi des autres.]

Enn. n. p. 72.

Il le cite d'un manuſcrit de Reims; [mais il ne raporte point les termes dont il tire que cette inſcription s'adreſſoit à Macedone. Ainſi je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point une conjecture fondée ſur ce que l'epigramme d'Aſtere paroiſt adreſſée à un Preſtre, *ſume ſacer meritis &c.*] & ſuit immediatement la lettre de Sedulius à Macedone. Et cela s'accordoit fort bien avec ce qu'il croyoit, qu'Aſtere auteur de l'Epigramme eſtoit le Conſul de 449. Le P. Labbe ſoûtient que la note du manuſcrit ne prouve pas meſme qu'Aſtere parle à un Macedone,

Lab. p. 334.

Wilth. p. 19.

Le Pere Wilthem attribuë à Uſſerius d'avoir diſtingué deux Macedones amis, l'un d'Aſtere, l'autre de Sedulius. [Je ne trouve point cela dans les Antiquitez Britanniques d'Uſſerius, non plus que] quelques autres choſes que le meſme Pere luy attribuë, [& qui ſont meſme contraires à ſon ſyſteme. Je ne ſçay ſi c'eſt qu'Uſſerius dans quelque autre ouvrage, auroit fait Sedulius plus ancien que dans celui-ci. Quoy qu'il en ſoit,] Wilthem qui ſe moque de la diſtinction des deux Macedones, [ne montre point qu'elle ſoit impoſſible, & ne dit point qu'elle ſoit contraire au manuſcrit de Reims.

p. 19.

Je ne ſçay donc ſi rien nous empeſche de la ſuivre, puiſqu'il le faut faire, ou abandonner non ſeulement ceux qui croient que Sedulius a adreſſé ſon poëme à Theodoſe, non ſeulement l'addition de Gennade, qui peut n'eſtre pas ſans autorité, mais encore les deux manuſcrits qui diſent qu'il écrivoit ſous Theodoſe II.] Car je ne croy pas qu'il y ait de difficulté à dire que ce poëme ayant eſté fait dés 445, ou dés 430, ſi l'on veut, ne fut neanmoins publié qu'en 494, ou aprés. [Combien y a-t-il eu d'ouvrages qui ne l'ont jamais eſté? Que s'il eſt conſtant par le manuſcrit de Reims, que l'epigramme d'Aſtere s'adreſſe au meſme Macedone, à qui Sedulius avoit adreſſé ſon poëme, il faut abſolument abandonner tout le reſte pour s'en tenir au ſentiment d'Uſſerius & du Cardinal Noris. Mais en attendant qu'on nous en aſſure,] nous croyons devoir plutoſt mettre Sedulius entre 425 & 450.

Lab. ſcrip. t. 2 p. 334.

p. 335.

NOTE II.

Pour la page 613.

Si le Pape Gelaſe a pu loüer Sedulius;

[Nous citons ſous le nom du Pape Gelaſe, le Concile Romain ſur les livres apocryphes, parcequ'on a accoutumé de le luy attribuer, en attendant que nous ayons examiné ſur ſon titre, ſi ce Concile s'eſt veritablement tenu de ſon temps. Mais ce que nous ſommes obligez d'examiner ici, & ce qui pourra beaucoup contribuer à decider cette queſtion, c'eſt de ſavoir ſi Gelaſe a pu loüer dans ce decret les ouvrages de Sedulius, en ſuppoſant comme nous

faiſons, qu'Aſtere qui les publia, eſt celui qui fut Conſul en 494.] 'Car il eſt viſible qu'il ne les publia qu'eſtant Conſul, ou meſme aprés l'avoir eſté, [c'eſt à dire en 494 ou depuis. Et c'eſt en l'an 494 qu'on met le Concile Romain ſous Gelaſe. Quand on voudra le differer juſqu'à l'an 496, je ne croy pas que la choſe ſoit plus aiſée.

Not. de P. p. 437-438.

Si Aſtere avoit eſté Conſul en Orient, je ne verrois pas grande difficulté à dire que l'ouvrage de Sedulius compoſé en 450, comme nous croyons, ſe liſoit à Rome, & eſtoit connu du Pape Gelaſe en 494; & que neanmoins il eſtoit inconnu en meſme temps à Conſtantinople; de ſorte qu'Aſtere en ayant trouvé un exemplaire, il le donna comme un ouvrage qui n'eſtoit point encore publié.] 'Mais le Cardinal Noris ſoûtient qu'il eſtoit Conſul en Occident; & le prouve d'une maniere qui ne laiſſe pas meſme lieu d'en douter. [Or qui dit l'Occident à l'égard des Conſuls de ce temps là, ne dit que l'Italie. Le moyen qu'un homme de lettres de ſa qualité creuſt nouveau un livre déja connu à Rome, quand meſme il auroit toujours vécu à Ravenne?] 'Et l'on montre qu'il eſtoit à Rome en 494. [Je ne voy donc pas qu'on ſe puiſſe diſpenſer]de dire avec le Cardinal Noris, que le decret ſur les livres, ne peut eſtre du Pape Gelaſe, 'quoique Uſſerius l'ait cru en ſuppoſant que le poëme de Sedulius qui y eſt loüé, n'a paru qu'en l'an 494.

P. 443. à 444. C.

P. 444. C.

P. 445.

Uſſ. de P. 777.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGE' DES PRINCIPALES CHOSES

qui regardent l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile, depuis l'an 381 juſques en l'an 430, miſes ſelon l'ordre des temps.

L'an de J.C. 381. L'an de Theod. I. 3. L'an de Gratien & Valentinien II. 6,7. L'an Rome 1134.

Fl. Syagrius, & Fl. Eucherius Conſuls.

DIFFICULTEZ ſur ces deux Conſuls, E.t.5.p.719.

Theodoſe ordonne le 10 de janvier, que toutes les egliſes de l'Orient tenuës par les Ariens, & les autres heretiques, ſoient rendues aux Catholiques: Le General Sapor execute cette loy, *E.t.5.p.209|M.t.6.p.619.*

Les egliſes d'Antioche ſont données à S. Melece malgré Paulin & Apollinaire, *M.t.8.p.369.370.*

S. Melece & Paulin conviennent que le ſurvivant demeurera ſeul Eveſque d'Antioche, *p.371.372.*

Athanaric vient à Conſtantinople le 11 janvier, & y meurt le 25 ſuivant, E.t.5.p.210.211. *Divers Goths ſe ſoûmettent à Theodoſe*, p.214.215.

S. Jerome étudie l'Ecriture à Conſtantinople ſous S. Gregoire de Nazianze, *M.t.9.p.429|t.12.p.52.*

S. Ambroiſe écrit ſur le S. Eſprit vers fevrier, *t.10.p.125.*

Pierre d'Alexandrie meurt apparemment le 14 de fevrier 381. *Timothée* luy ſuccede, *t.6.p.620.621|t.9.p.472.474.*

Theodoſe par ſa loy du 2 may, prive les apoſtats du droit de teſter, *E.t.5.p.213.221.231.* Il aſſemble le ſecond Concile œcumenique à Conſtantinople au mois de may, *E.t.5.p.212|M.t.9.p.471-473.*

Evagre de Pont y vient avec S. Gregoire de Nyſſe, & y demeure avec Nectaire, *M.t.9.p.473|t.10.p.369.* S. Gregoire de Nazianze y eſt fait Eveſque de Conſtantinople, *t.9.p.474.* S. Melece meurt peu de temps aprés, apparemment dés le mois de may, *t.8.p.373.374.* Son corps eſt porté à Antioche & enterré dans l'egliſe de S. Babylas, qu'il avoit baſtie &c. *p.375.378.*

S. Gregoire de Nazianze fait ſon teſtament le 31 may, *t.9.p.503.504.*

Les Eveſques d'Egypte & de Macedoine viennent au Concile & murmurent contre S. Gregoire de Nazianze, *p.475-485*, qui quitte Conſtantinople, *p.485.505*, & ſe retire en Cappadoce, où il gouverne l'Egliſe de Nazianze cette année & la ſuivante au moins, *p.507-519.*

Nectaire eſt fait Eveſque de Conſtantinople au lieu de luy avant le 30, ou meſme avant le 9 de juillet, *p.486.*

Le Concile condamne les Macedoniens qui refuſoient de ſe réunir, & les Apollinariſtes, avec Magnus fait par ceux-ci Eveſque de Conſtantinople, *t.6.p.622.1.9.p.492.493.* Il autoriſe l'Eveſque de Conſtantinople dans le premier rang aprés le Pape, *t.9.p.440*, ce qui eſt réceu de tout l'Orient, *v.S. Leon § 126. M. t.15.*

&

& l'on y joint peu à peu une grande juriſdiction, *Ib.* § 127 *M.t.9.p.*490.491. Canons, ſymbole, & autres particularitez de ce Concile, *M.t.9.p.*489-500. Eveſques établis pour centre de la communion en Orient, *p.*497.585.625.

Theodoſe fait de nouvelles loix contre les heretiques le 19 & le 30 de juillet, *t.6.p.*623 *E.t.5.p.*213.214.

Le corps de S. Paul de Conſtantinople eſt raporté à Conſtantinople vers le mois de juillet ou d'aouſt, *M.t.7.p.*259.260.

Theodoſe remporte vers le mois d'aouſt quelques victoires ſur les Gots, les Scyres & d'autres barbares, E.t.5.p.214.215.

Flavien eſt fait Eveſque d'Antioche aprés la fin du Concile de Conſtantinople, ce qui cauſe bien du trouble, *M.t.10.p.*527-534. Il gouverne 13 ans, *p.*540.

Le Concile d'Aquilée condanne Pallade & Secondien Eveſques Ariens d'Illyrie, le vendredi 3.e jour de ſeptembre, *p.*126-137.737-741. Il demande à Theodoſe un Concile œcumenique à Alexandrie, *p.*138-140.

Au retour du Concile S. Juſt de Lion quitte l'epiſcopat & ſe retire en Egypte dans le deſert, *t.8.p.*548.

Damaſe eſt inquieté par la faction d'Urſin, & peut-eſtre accuſé d'adultere, *p.*414.415.

Theodoſe défend tous les ſacrifices le 20 decembre 381, *E.t.5.p.*231.

Les Ariens d'Antioche veulent s'unir aux Eunomiens, qui leur demandent trop, *M.t.6.p.*618.619.

On dit que S. Severe Eveſque de Naple, fit lever à Marciane prés de Pouzoles, le corps de S. Janvier, & le mit auprés de Naple en une egliſe de ſon nom, *t.5.p.*366.

Saint Conſtance, depuis Confeſſeur, s'efforce en vain de reformer vers ce temps-ci les Manichéens de Rome; ce qui forme entre eux la ſecte des Mattaires: Pour luy il ſe fait Catholique, *t.13.p.*37-39.

Priſcillien fait Eveſque d'Avila, eſt chaſſé d'Eſpagne: Il va en Italie, où il eſt rejetté par Damaſe & par Saint Ambroiſe: Deſordres qu'il commet en paſſant par l'Aquitaine, *t.8.p.*501-503.

1135. *Antonius, & Syagrius, Conſuls.* 7,8. 4. 382.

Le corps de Valentinien I, eſt enterré à Conſtantinople le 21 fevrier, E.t.5. p.74.218.

Maxime le cynique vient en Italie, & eſt bien receu par le Concile d'Italie à la fin de l'an 381, ou peu aprés, *M.t.9.p.*501-503 *t.10.p.*145.

Les Occidentaux demandent vers le printemps un Concile œcumenique à Rome, pour la fin de l'année, *t.10.p.*145.146.

Saint Gregoire de Nazianze ſe retire à Arianzes, où il paſſe le Careſme ſans parler, *t.9.p.*520. Il écrit à Cledone contre les Apollinariſtes, qui mettent un Eveſque à Nazianze, *p.*515-519. Il ſe reſout à gouverner cette Egliſe, *p.*508. 524.525.

Il ſe fait quelque ſedition à Nazianze, p.527.

Olympie eſtoit cette année gouverneur de la ſeconde Cappadoce, & Aſtere ſon Aſſeſſeur, p.525-528.

Les Orientaux tiennent vers le mois de juin un nouveau Concile à Conſtantinople, *t.10.p.*148-150.

L'onde J.C.	L'onde Theodoſe I.	L'onde Gratien & Valentinien II.		L'onde Rome
382.	4.	6,7.	*Gratien ordonne le 18 d'aouſt, de ſuſpendre 30 jours les arreſts de mort donnez par l'Empereur*, E.t.5.p.168.721. Il oſte les privileges & les revenus aux preſtres payens & aux idoles; fait oſter du Senat l'autel de la Victoire, & rejette la deputation de Symmaque, *p.*169.170. *Il ſe remarie vers ce temps-ci à Leta*, p.181. Les Priſcillianiſtes ſont rétablis par la faveur de Macedone Maiſtre des Offices de Gratien, malgré Gregoire Preſet du Pretoire des Gaules, *Mſ.*8.*p.*503-504. Mort de deux Chambellans de Gratien, qui ſe moquoient de S. Ambroiſe, *t.*10.*p.*141.142. Le Saint predit la diſgrace de Macedone, *p.*140.141. *Tous les Goths ſe ſoûmettent à Theodoſe le 3 d'octobre. Il leur donne une partie de la Thrace pour y demeurer*, E.t.5.p.216.217. *Theodoſe pardonne à quelques criminels de Galacie*, p.218. *Famine à Antioche, qui y cauſe une ſedition ſous Philagre Comte d'Orient*, p.218.119. Saint Jerome vient à Rome, y ſert de ſecretaire à Damaſe, *Mſ.*12.*p.*56.57. Grand Concile tenu à Rome ſur la fin de l'an 382, *t.*10.*p.*147.148.150-152 *t.*12.*p.*57-58. S. Epiphane y va avec Paulin d'Antioche, *t.*10.*p.*512 *&* 12.*p.*56. Evagre de Pont quitte Conſtantinople, ſe retire à Jeruſalem & enſuite à Nitrie, ſur la fin de l'an 382, *t.*10.*p.*369-375. Ammone l'un des grands freres, ſe coupe l'oreille vers ce temps-ci, pour n'eſtre pas fait Eveſque, *t.*11.*p.*448-452. Saint Marcien celebre ſolitaire du dioceſe de Calcide, eſt viſité vers l'an 382 par Flavien d'Antioche. Il peut avoir vécu juſque vers 387, *t.*8.*p.*482.483. Fauſte le Manichéen vient à Carthage, & ſert à detromper S. Auguſtin de ſon erreur, *t.*13.*p.*42.46. La foy eſtoit perſecutée vers ce temps-ci dans la Perſe, & y faiſoit de nouveaux progrés. On dit que S. Maruthas Eveſque de Martyropole y fut envoyé par Theodoſe, *t.*11.*p.*284.285. Melanie la jeune naiſt vers l'an 382, *t.*10.*p.*603.	
383.	5.	7,8	*Fl. Merobaudes II, & Saturninus, Conſuls.* *Quel eſtoit ce Saturnin: Themiſtius fait ſon panegyrique apparemment le premier janvier*, E.t.5.p.219. *ARCADE eſt fait Auguſte vers le 19 de janvier*, p.220.731.732. Theodoſe luy donne Saint Arſene pour parrain & pour precepteur, *p.*220. *Mſ.*14. Grande conference ou Concile à Conſtantinople au mois de juin, où Theodoſe aſſemble, dit-on, toutes les ſectes pour les réunir, *Mſ.*6.*p.*623-626. S. Amphiloque obtient des loix pour défendre aux heretiques de s'aſſembler. *p.*627-629. *t.*9.*p.*625. *Rome eſt affligée par la famine*, E.t.5.p.172-174. Damaſe perſecute les Luciferiens, & veut faire chaſſer de Rome Epheſe leur Eveſque, *Mſ.*8.*p.*419. Il écrit vers ce temps-ci contre Timothée Apollinariſte, *p.*420. Il oblige S. Jerome à corriger le nouveau Teſtament latin ſur le grec, *t.*12.*p.*59-61. *Gratien eſtoit encore en Italie le 17 de juin*, E.t.5.p.170-172. Maxime *prend la pourpre en Angleterre & vient auſſi-toſt dans les Gaules. Gratien y accourt d'Italie ſur la fin de juin, eſt défait à Paris par la trahiſon de ſes gens, & tué à*	1136.
		Maxime dans les Gaules.		

L'an de Rome		L'an de Gratien & Valentinien II.	L'an de Theodoſe I.	L'an de J.C.
1136.	*Lion le 25 de juillet ou d'aouſt*, p.175-179.724. *Eloge de Gratien*, p.136-138. *Theodoſe ſe prepare à marcher contre Maxime : ce qui l'empeſche de venir en Italie*, p.222-224. S. Ambroiſe va en ambaſſade vers Maxime, & fait la paix entre Valentinien & luy, *M.t.*10.*p.*153.154. Il le ſepare de la communion, *E.t.*5.*p.*181-183. *Valentinien gouverne l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie par Juſtine ſa mere*, p.224. 737.738. *La Rhecie eſt pillée par les barbares*, M.t.10.p.155.744. *On croit que Maxime peuple la Bretagne de France de ceux qu'il avoit amenez de la grande Bretagne*, E.t.5.*p.*183, & l'on met dans le meſme temps l'hiſtoire de S.te Urſule, *p.*725. On écrit que la fille de Maxime poſſedée du demon fut delivrée par Saint Allire Eveſque de Clermont en Auvergne, qui mourut auſſi-toſt apres, & eut S. Nepotien pour ſucceſſeur, *M.t.*8.*p.*425-427. Saint Auguſtin vient à Rome vers le mois de ſeptembre, pour y enſeigner la rhetorique, *t.*13.*p.*46-48. *Theodoſe fait quelque guerre en Orient, peut-eſtre contre les Sarrazins*, E.t.5.p. 223.224. *Le corps de Conſtancie fille de Conſtance, & premiere femme de Gratien, eſt enterré à Conſtantinople le premier decembre*, p.181. *Sapor III. Roy de Perſe ſuccede à Artaxer ſon pere, & regne cinq ans*, p.238. Aſcole Eveſque de Theſſalonique, que les Papes ont fait le premier leur Vicaire en Illyrie, meurt à la fin de 383, ou au commencement de 384, *M.t.*8.*p.* 378-381.769. Saint Anyſe luy ſuccede, *t.*10.*p.*156-158. S. Gregoire de Nazianze fait vers cette année Eulale Eveſque de Nazianze, & ſe retire à la campagne &c. *t.*9.*p.*529. *Un homme qui avoit déja eu 20 femmes, epouſe vers ce temps-ci une femme qui avoit eu 22 maris, & la ſurvit*, r.12.p.79.80. Helvide écrit à Rome pour rabaiſſer la virginité, & nier celle de la Sainte Vierge. Saint Jerome le refute avant la fin de 384, *p.*81-84.	8,9.	6.	383.
1137.	*Ricimer* ou *Richomer*, & *Clearchus*, *Conſuls*. *Quel eſtoit Ricomer : Libanius qui eſtoit venu à Conſtantinople, fait ſon panegyrique*, E.t.5.p.225. Theodoſe ordonne le 21 janvier à Cynege Prefet du Pretoire, de chaſſer de Conſtantinople les Eunomiens, Macedoniens, Ariens & Apollinariſtes, *M.t.*6. *p.*629.630 *E.t.*5.*p.*236. Le 4 fevrier il ordonne à Optat Prefet d'Egypte de laiſſer les affaires Eccleſiaſtiques au jugement des Eveſques, *E.t.*5.*p.*236.734. *Il fait Cynege Prefet du Pretoire*, p. 229, & l'envoie en Syrie & en Egypte pour fermer les temples des idoles, *p.*230.234.235. Libanius écrit pour défendre les temples, *p.*232-234.733. *Theodoſe fait vers ce temps-ci la paix avec Maxime*, p.223. On met la mort de S. Servais de Tongres le 13 de may 384, *M.t.*8.*p.*384. Hiſtoire de Sacerdos arrivée dans les dernieres années de S. Gregoire de Nazianze, *t.*9.*p.*549-554. Nicobule envoie ſon fils vers ce temps-ci étudier à Conſtantinople, *p.*542. 543.	8,9.	6.	384.

Valentinien II. remporte quelque victoire ſur les Sarmates, E.t.5.p.240.

On modere le 25 juillet les depenſes des jeux à la priere de Symmaque alors Prefet de Rome, p.243-245.

Sapor III. Roy de Perſe envoie des ambaſſadeurs à Theodoſe, & commence un accord avec les Romains, qui durera long-temps. Cette ambaſſade arrive vers la fin d'aouſt, p.238-240.

Themiſtius eſt fait Prefet de Conſtantinople vers la fin d'aouſt, aprés Clearque, p.226.415.

Maxime fait tenir le Concile de Bordeaux en 384 ou 385, contre Priſcillien, qui en appelle à l'Empereur, *M.t.8.p.505.793.1|t.10.p.521.*

Marcellin & Fauſtin Luciferiens preſentent vers ce temps-ci une requeſte à Theodoſe, qui leur accorde un reſcrit trop favorable, *t.7.pp.524.766.2|E.t.5.p.235.*

Marcien ſuccede à Agele Eveſque des Novatiens à Conſtantinople, *M.t.3.p.486*, fait Preſtre Sabbace qui forme un ſchiſme parmi eux. *Ibid.*

Flaccille accouche d'Honoré le 9 ſeptembre, E.t.5.p.240.735.1.

Theodoſe établit huit Preteurs à Conſtantinople le 23 d'octobre, p.245.

S. Auguſtin eſt envoyé cette année à Milan par Symmaque Prefet de Rome, pour y enſeigner la rhetorique, *p.244|M.t.13.p.50.* La charité & les ſermons de S. Ambroiſe le gagnent peu à peu à l'Egliſe Catholique, *M.t.13.p.51-56|t.10.p.159.*

S. Jerome écrit à S.te Euſtoquie vers octobre ou novembre, ſon epiſtre 22 ſur la virginité, qui le rend fort odieux, *t.9.p.94-98.*

Le Senat de Rome donne 1600 livres d'or à Valentinien pour le 22 de novembre E.t.5.p.246.

Symmaque demande ſur la fin de cette année le rétabliſſement de l'autel de la Victoire, Valentinien le refuſe: S. Ambroiſe écrit contre Symmaque, *M.t.10.p.161-164.* Symmaque accuſé de maltraiter les Chrétiens, ſe juſtifie par le temoignage du Pape Damaſe, *E.t.5.p.247.248|M.t.8.p.420.*

Theodoſe bannit Eutrope vers ce temps-ci à Halmyride ſur le Danube, & de là à Ceſarée en Cappadoce, d'où il a permiſſion de ſe retirer dans ſes terres à Dacore, *M.t.6.p.510.629.787.2.*

Pretextat payen, meurt deſigné Conſul, E.t.5.p.241-243.736. Peu aprés Sainte Lea & Sainte Bleſille veuves meurent à Rome en 384, & ce ſemble vers la fin, *p.242|M.t.12.p.65.89-91.*

Sainte Olympiade epouſe vers la fin de 384, Nebride Prefet de Conſtantinople, qui la laiſſe veuve au bout de 20 mois, *M.t.11.p.419.420.*

Le Pape Damaſe meurt peut-eſtre le 10 ou 11 de decembre, aprés avoir gouverné 18 ans, & peut-eſtre 2 mois & 9 jours, *t.8.p.420.777.* SIRICE luy ſuccede cette année meſme, *t.10.p.357.787.788.* gouverne 13 ans & environ 11 mois, *p.788.*

Procule Comte d'Orient en 384 fait diverſes cruautez. Il eſt depoſé & obligé à ſe cacher. Kaire ſon ſucceſſeur fils de Theodore executé ſous Valens, ne s'acquite guere mieux de ſa charge. Antioche affligée ſous luy par la famine & la peſte, & Emeſe ruinée, E.t.5.p.227-229.

Ce fut apparemment en 384 ou 385, que Theodoſe défendit les mariages des couſins germains, p.237.238.

Arcadius Aug. & Bauto, Conſuls.

Saint Auguſtin fait le panegyrique de Bauton le premier janvier, *E.t.5.p.249 M.t.13.p.62.*

Pinien eſtoit cette année Vicaire de Rome, *M.t.10.p.388.389.*

Sirice écrit à Himere de Tarragone le 11 de fevrier 385, *p.358.* C'eſt la premiere decretale que nous avons des Papes, *p.359.360.* Il écrit auſſi à Anyſe de Theſſalonique vers le commencement de ſon pontificat, *p.361.362.*

Valentinien ordonne le 25 fevrier par un reglement perpetuel, que les priſonniers ſeront delivrez à Paſque, *E.t.5.p.250 M.t.10.p.164.*

Des perſonnes conſpirent contre Theodoſe: Il leur donne la vie, E.t.5.p.251. 252.740.1.

Perſecution de S. Ambroiſe par Juſtine au mois de mars & d'avril ſur la fin du Careſme, *M.t.10.p.164-168-744.745.* Le jeudi ſaint 10 d'avril les ſoldats laiſſent libre la baſilique neuve, & divers Catholiques mis en priſon ſont delivrez, *p.169-175.*

S.te Monique vient chercher S. Auguſtin à Milan, *t.8.p.466 t.10.p.160 t.13.p.54-55.*

S. Martin vient vers ce temps-ci à Treves, & mange à la table de Maxime, *t.10.p.321.322.775.2.* L'Imperatrice le traite & le ſert à table, *p.324.*

Peu de temps aprés Priſcillien y eſt executé en 385, avec pluſieurs autres de ſa ſecte, *t.8.p.507.508.793.794.*

Maxime écrit peu de temps aprés au Pape Sirice, *p.508.509 t.10.p.361.*

S. Martin ſe ſepare des Ithaciens quoiqu'abſous dans un Concile, *t.8.p.511 t.10.p.425-427.*

Loy de Theodoſe du 24 de juin contre les chanteuſes, E.t.5.p.251.

Timothée Eveſque d'Alexandrie meurt le vintieme de juillet, *M.t.6.p.622. Theophile* luy ſuccede, & gouverne 27 ans, 2 mois & 27 jours, *M.t.1.p.456.*

S. Iſidore Preſtre de Sceté le viſite & meurt aprés, *t.8.p.444.*

S. Jerome quitte Rome au mois d'aouſt pour aller en Orient: Sainte Paule le ſuit peu aprés: Ils vont voir d'abord S. Epiphane, *t.10.p.512 t.12.p.100.101.* Ils paſſent la fin de l'année à Antioche, *t.12.p.101.*

Pulqueric fille de Theodoſe meurt, & l'Imperatrice Sainte Flacille ſa mere bien-toſt aprés, peut-eſtre le 14 de ſeptembre, *E.t.5.p.252-254.740.* S. Gregoire de Nyſſe fait leur oraiſon funebre, *M.t.9.p.588.*

Il arrive vers ce temps là un tremblement de terre, Ibid.

Theodoſe remporte quelques victoires en Orient par ſes Generaux, E.t.5.p.223. 224.251.

S. Pambon peut eſtre mort à Nitrie vers la fin de 385, *t.8.p.453.788.* Sainte Melanie l'ayeule ſe trouve à ſa mort, *p.453 t.10.p.60 t.823.*

Pior peut eſtre mort auſſi cette année, *t.8.p.569.805.*

Nicobule peut eſtre mort cette année ſous le Gouverneur Gregoire, *t.9.p.545.*

S. Gregoire de Nazianze écrit vers ce temps-ci, ou 387, à Nectaire contre les Apollinariſtes, *p.546.* Il exhorte à la patience le Preſtre Sacerdos perſecuté, *p.549-550*, écrit pour luy, *p.551-552.* Ce Preſtre meurt dans la perſecution, *p.553.*

Saint Vigile Eveſque de Trente ſuccede peut-eſtre cette année à Abondance, *t.10.p.542.*

S. Gaudence eſt fait Eveſque de Breſſe au pluſtoſt en 385, aprés la mort de S. Philaſtre, *p.*260.582.

S. Pierre de Galacie ſolitaire prés d'Antioche, guerit vers 385 la femme de Pergame Comte d'Orient, *V. ſon titre M.t.*14, guerit auſſi les yeux & la vanité de la mere de Theodoret, *Ib. M.t.*15.

Les dialogues d'Adamance contre les Marcionites peuvent eſtre écrits ſur la fin du IV. ſiecle, *t.*3.*p.*582.

Il naiſt vers cette année à Emmaüs un enfant à double corps juſqu'au ventre, E.t.5.*p.*254.

386. | 8. | 10,11.

Honorius N. P. & Evodius Conſuls.

Concile de 80 Eveſques à Rome le 6 janvier, *M.t.*10.*p.*362.363.

Valentinien publie le 21 janvier une loy contre l'Egliſe pour autoriſer le Concile de Rimini: Hiſtoire de Benevole Queſteur ou Secretaire d'Etat, *t.*10.*p.*176-178. Saint Gaudence Eveſque de Breſſe fait pour luy un recueil de ſes ſermons, *p.*583.

S. Chryſoſtome eſt fait Preſtre d'Antioche par S. Flavien, *t.*11.*p.*33-35, vers le commencement de 386, *p.*558.559.

Sainte Paule vient d'Antioche à Jeruſalem, viſite la Paleſtine & les ſolitaires d'Egypte, revient en Paleſtine durant les grandes chaleurs, & s'établit à Bethléem. S. Jerome fait la meſme choſe & apparemment avec elle, *t.*12.*p.*102-106.

Pallade depuis Eveſque d'Helenople, vient de la Galacie à l'âge de 20 ans paſſer les années 386 & 387 dans la Paleſtine, *t.*11.*p.*500-504. Il demeure avec Elpide prés de Jerico, & un an avec Poſidoine à Bethléem, *Ib.*

Theodoſe par ſa loy du 26 fevrier défend de deterrer & de vendre les reliques, *E.t.*5.*p.*255.

S. Cyrille de Jeruſalem meurt cette année, peut-eſtre le 18 mars: Jean luy ſuccede, *M.t.*8.*p.*435.436.

Le peuple de Milan veille pluſieurs nuits dans l'egliſe, pour défendre Saint Ambroiſe contre Juſtine. Ce Saint inſtitue alors la coutume de veiller & de chanter, ce qui eſt auſſi-toſt receu dans toute l'Egliſe, *t.*10.*p.*178-186.

Euthyme qui avoit pretendu mener S. Ambroiſe en exil au mois de mars 385, y eſt mené luy meſme un an aprés dans le chariot preparé pour le Saint, *p.*166.746.

Theodoſe par ſa loy du 20 may défend les ſpectacles aux magiſtrats hors certains jours, E.t.5.*p.*256. *Libanius luy adreſſe un diſcours pour les priſonniers*, p.256.257.

Demophile eſtant mort cette année, les Ariens luy ſubſtituent Marin, au lieu duquel ils mettent auſſi-toſt aprés Dorothée d'Antioche: Marin forme contre luy la ſecte des Pſarhyriens ſur une diſpute des Pitheciens & Douliens autres ſchiſmatiques Ariens, *M.t.*6.*p.*630-632.

Les corps de S. Gervais & de S. Protais ſont trouvez à Milan le 17 de juin, *t.*2.*p.*86. Ils ſont tranſportez le 19 dans l'egliſe Ambroſienne, qui eſt dediée en meſme temps, *p.*87.88 *l.*10.*p.*187. S. Ambroiſe en envoie diverſes reliques en differens endroits, *t.*10.*p.*330.

Maxime écrit vers le meſme temps à Valentinien II. pour les Catholiques, *p.*189.

S. Auguſtin ſe convertit vers le mois d'aouſt de cette année, *t.*8.*p.*467-469 *t.*13.*p.*79-81.

1139

1139 | 10,11 | 8. | 386.

Saint Martin vient vers ce temps-ci une ſeconde fois à Treves, & y ordonne Felix de Treves avec les Ithaciens abſous par un Concile, *t.8.p.510-512.556* | *t.10.p.328.776.1.* Un Ange le reprend & le conſole, *t.10.p.329.330.*

Saint Jerome vient à Alexandrie voir Didyme l'aveugle, *t.10.p.391.*

Theodoſe remporte par la conduite de Promote une grande victoire ſur les Greuthonges & Odothée leur Roy, dont il triomphe le 12 d'octobre, E.t.5.p.258.259 *Il epouſe peu aprés Galla ſœur de Valentinien II. & mere de Placidie*, p. 259. 260.

Valentinien II. veut faire rebaſtir l'egliſe de S. Paul à Rome, *p.261.262.*

Il ſe tient un Concile à Antioche, vers le mois d'octobre, *M.t.11.p.48.*

Saint Auguſtin écrit le livre de la vie bienheureuſe le 13 novembre, & quelques autres vers le meſme temps, retiré à Caſſiaque prés de Milan, *t.13.p.81-90. 95-100.* Sainte Monique ſe trouve aux entretiens qui compoſent ces livres, *t.8. p.470-473.*

Saint Ambroiſe acheve ſur la fin de 386, ſon commentaire ſur *S.* Luc, commencé dés 384, *t.10.p.191.750.751.* Il écrit aux Eveſques de l'Emilie, *p.192. 756.*

Meſſien Proconſul d'Afrique bannit Fauſte & divers autres Manichéens, *t.13. p.42.43.*

La Paleſtine eſt diviſée en trois provinces vers ce temps-ci, ou un peu auparavant ſous Valens. E.t.5.p.99.450.698-700.

Eutrope ſe ſepare des Macedoniens, on n'en ſçait pas le temps, *t.6.p.632.*

Aſſemblée des Novatiens à Sangare en Bithynie touchant la Paſque & Sabbace Preſtre ſchiſmatique: on n'en ſçait pas l'année, *t.3.p.486-488.*

Diodore Eveſque de Tarſe fait vers ce temps-ci l'eloge de Saint Chryſoſtome il meurt avant 392, & Phalere luy ſuccede, *t.8.p.561.562.*

Gildon eſt fait Comte d'Afrique vers 386. E.t.5.p.494.

On met ſans fondement en 386 le martyre de S. Maxime & S. Venerand au dioceſe d'Evreux, *M.t.10.p.460.461.*

1140 | 11,12 | 9. | 387.

Valentini anus Aug. III, & Eutropius, Conſuls.

Theodoſe ordonne qu'on delivrera à Paſque preſque tous les priſonniers, & dit qu'il voudroit pouvoir reſſuſciter les morts, *E.t.5.p.263.*

Sainte Olympiade demeurée veuve, refuſe d'epouſer Elpide couſin de Theodoſe: ce Prince fait ſaiſir ſon bien, *p.291* | *M.t.11.p.420.421.*

Grande ſedition à Antioche peu avant le Careſme de 387 ou 338: les ſtatuës y ſont abbatues: Hellebique & Ceſaire envoyez pour en informer, arrivent le 3.e lundi de Careſme. S. Macedone & d'autres ſolitaires intercedent pour la ville le mécredi ſuivant; & Theodoſe accorde ſa grace à l'Eveſque Flavien qui eſtoit revenu avant Paſque, *E.t.5.p.263-283.741-745.752.* 2 | *M.t.10.p.534-535* | *t.11. p.62.71.*

S. Ambroiſe ſoûtient qu'il faut faire Paſque cette année le 25 avril, *M.t.10.p. 192.193.* Il battize S. Auguſtin, S. Alype &c. en cette feſte, *p.193.194* | *t.13.p.113-116.* Il va une ſeconde fois en ambaſſade vers Maxime aprés Paſque, *t.10.p.195.* Il ne veut point communiquer avec les Ithaciens, *t.8.p.512.513.*

Maxime deſcend en Italie vers la fin d'aouſt, & ſurprend Valentinien, qui s'enfuit à Milan aprés le 8 de ſeptembre avec Juſtine, à Theſſalonique vers Theodoſe. E.t.5.p.283-285 | M.t.10.p.197-199.

L'an de J. C. 387. L. an de Theodoſe I, 9 L. an de Gratien & Valentinien II, 12,13 L'an de Rome 1140

Sainte Monique meurt à Oſtie vers le commencement de novembre, *M.t.8 p.473-477*, & S. Auguſtin s'arreſte à Rome juſque vers le mois d'aouſt 388, y écrit des mœurs de l'Egliſe &c. *t.13.p.116-119.*

S. Jean ſolitaire & prophete prés de Lycople en Thebaïde, predit à Theodoſe la défaite de Maxime, *E.t.5.p.286 M.t.10.p.17.18*, apparoiſt vers ce temps-ci à une femme, *M.t.10.p.19.20.* S. Beſarion le viſite: ils s'entretiennent ſur la deſtruction des temples que Dieu leur avoit fait connoiſtre n'eſtre pas eloignée, *t.8.p.489.490 t.10.p.18.*

388 10. 13,14

Theodoſius Aug. II, & Cynegius, Conſuls. 1141.

Pallade vient cette année en Egypte, *M.t.11.p.504-506.* Il y voit Iſidore l'hoſpitalier âgé de 70 ans, *p.443.444*; & Didyme l'aveugle à Alexandrie, *t.10. p.392.*

La loy du 10 mars défend toute aſſemblée & toute ordination aux heretiques & aux Apollinariſtes meſmes &c. *t.6.p.632.633 E.t.5.p.287.288.*

La ſynagogue des Juifs brulée à Rome: Maxime menace ſur cela les Chrétiens: ce qui attire ſur luy la malediction de Dieu, *E.t.5.p.292.293.*

Cynege Prefet du Pretoire d'Orient meurt à Conſtantinople eſtant Conſul, le 19 de mars, & eſt fort regretté par les Chrétiens, p.234.235. *Sa charge eſt donnée à Tatian dont le fils nommé Proculе eſt fait Prefet de Conſtantinople*, p. 290.

S. Amateur peut avoir eſté fait Eveſque d'Auxerre le 27 mars, *V. S. Germain d'Auxerre, note 2. M.t.15.*

Les François ſont défaits par les Generaux de Maxime, & s'en vengent bientoſt, E.t.5.p.296.

Maxime eſt défait par Theodoſe en diverſes batailles, & enfin pris & decapité à trois milles d'Aquilée le 28 de juillet ou le 27 d'aouſt, p.293-295.775. *Victor ſon fils eſt tué peu de jours aprés dans les Gaules par Arbogaſte, & Andragaſe ſe precipite dans la mer*, p.296.297.

Durant la guerre Theophile d'Alexandrie envoie des preſens pour celui qui ſeroit victorieux, *M.t.11.p.456.*

Juſtine meurt vers le meſme temps. Theodoſe rend ou donne tout l'Occident à Valentinien II, E.t.5.p.298.775. *Il eſtoit à Milan le 10 d'octobre*, p.297.

S. Auguſtin revient en Afrique, y eſt témoin de la gueriſon miraculeuſe d'Innocent, *M.t.13.p.122-125.* Il mene une vie monaſtique auprés de Tagaſte avec S. Alype &c. & la commence dans l'Afrique, *p.125-128.* Il écrit de la veritable religion &c. *p.134-140.*

Les Ariens brulent à Conſtantinople la maiſon de Nectaire, *E.t.5.p.297 M. t.6.p.633.*

Les Chrétiens brulent à Callinique une ſynagogue, & un temple des Valentiniens le premier d'aouſt: S. Ambroiſe empeſche qu'on ne les puniſſe, *E.t.5.p. 299.300 M.t.10.p.200-206.753*, ſe plaint de ce qu'on aſſujettiſſoit les Clercs aux Curies, *M.t.10.p.206-208.*

On croit que S. Valerien d'Aquilée mourut en 388, peut-eſtre le 26 de novembre, & que Saint Chromace luy ſucceda ſur la fin de la meſme année, *t.8. p.401 t.11.p.535.*

Theodoſe refuſe de rétablir l'autel de la Victoire, bannit Symmaque & le rappelle auſſi-toſt, *E.t.5.p.300. M.t.10.p.208.209.*

Vararane

Varaxane ou Varane IV. ſurnommé Kermaſaa, Roy de Perſe, ſuccede à Sapor III. ſon fils, & regne 11 ans, E.t.5.p.239.

Aurele Victor l'hiſtorien peut avoir eſté Preſet de Rome à la fin de 388, p.302.

Paulin d'Antioche meurt à la fin de 388 ou en 389, aprés avoir ordonné ſeul Evagre ſon ſucceſſeur, *M.s.*10.*p.*234-239.§36.§37.

S. Symeon Stylite naiſt en Syrie vers 388, *V. ſon titre* § 3. *M.t.*15.

S. Jean le Nain peut-eſtre, mort vers ce temps-ci, *M.s.*10.*p.*442.

1142. *Timaſius, & Promotus, Conſuls.* 14,15. 11. 389.

Loy du 23 janvier ſur les fideicommis, preuve illuſtre du deſintereſſement de Theodoſe, E.t.5.p.302.

Theodoſe entre triomphant à Rome le 13 juin avec Valentinien & Honoré ſon fils, p. 303. Il y fait commencer l'egliſe de S. Paul, *p.*261, & y ruine de plus en plus le paganiſme, *p.*304.305, purge la ville de quelques deſordres, *p.*306. Il en chaſſe les Manichéens, *M.t.*10.*p.*364.

Cometes & autres prodiges, E.t.5.p.308.

Theodoſe part de Rome le premier ſeptembre, & retourne à Milan, p.309. Il défend le 6 de ſeptembre toute execution criminelle durant le Careſme, *p.*309.

Le temple de Serapis à Alexandrie eſt ruiné cette année, ou en 391 au pluſtard & tous les autres enſuite, tant à Alexandrie que dans toute l'Egypte, *p.*310-324.756.757, & preſque partout l'Empire, *p.*325.326. Saint Marcel Eveſque d'Apamée en Syrie eſt martyrizé en faiſant abatre ceux de ſon dioceſe, *p.*327-330. Agapet celebre Abbé luy ſuccede, *M.t.*8.*p.*484.485.

Valentinien vient dans les Gaules, où le General Arbogaſte fait accord vers célebre avec Marcomir & Sunnon Princes des François, E.t.5.p.309.

Les Lombards eliſent pour leur premier Roy Agelmond fils d'Aion: il regne 33 ans, p.163.Proſp.chr.

Ithace eſt depoſé & banni. Urſace eſt auſſi depoſé ou ſe depoſe luy meſme, *M.s.*8.*p.*515.

Sainte Paule acheve vers 389 de baſtir à Bethléem trois monaſteres de filles, & un d'hommes pour Saint Jerome, *s.*12.*p.*122-124. Saint Jerome baſtit auſſi un hoſpital pour les étrangers, *p.*125-128.

Saint Paulin ſe retire en Eſpagne en 389 ou 390, pour ſe preparer à renoncer entierement au monde, *V.S. Paulin* § 5. *M.t.*14. Il n'avoit peut-eſtre eſté battizé que peu auparavant par S. Delphin Eveſque de Bordeaux, *M.s.*10.*p.*521. Il perd en Eſpagne un fils né, battizé & enterré à Complute, *V.S. Paulin* § 6. *M.t.*14.

Saint Gregoire de Nazianze meurt cette année ou au commencement de la ſuivante, *s.*9.*p.*554-559.

Libanius demande une loy à Theodoſe contre les ſollicitations, E.t.5.p.331, *ſe plaint des vexations que ſouffroient les payſans de la part des ſoldats & des magiſtrats d'Antioche*, p.333.

1143. *Valentinianus Aug. IV, & Neoterius, Conſuls.* 15,16. 12. 390.

S. Macaire d'Egypte meurt en 389 ou 390, *M.s.*8.*p.*617.

Sedition dans Theſſalonique vers le commencement de l'année, trop rigoureuſement punie par Theodoſe: Il en fait penitence publique depuis le mois d'avril juſqu'à Noël, *E.t.*5.*p.*336 *M.s.*10.*p.*209.220. Theodoſe renouvelle alors la loy du 18 aouſt 382, pour differer de 30 jours les arreſts de mort, *M.s.*10.*p.*221

S. Genethle Eveſque de Carthage y tient un Concile general de l'Afrique le 19 may 390, *t.6.p.*155-160.718-721.

L'hereſie de Jovinien eſt condannée à Rome & par le Concile de Milan ſous Sirice, & peut-eſtre en 390, *t.10.p.*222-231.364, à la ſollicitation de S. Pammaque, *p.*568. Le Concile de Milan condamne auſſi les Ithaciens, *p.*223.

L'hereſie des Meſſaliens repanduë dans l'Orient eſt condannée vers ce temps-ci par le Concile d'Antioche ſous Flavien, par celui de Side ſous S. Amphiloque, & par Letoius de Melitine, *t.8.p.*532-535 *t.9.p.*626.

Le Preſtre Penitencier eſt aboli par Nectaire & les autres Eveſques d'Orient, *t.10.p.*232.233.

Theodoſe défend aux moines d'entrer dans les villes, *E.t.5.p.*336.337.

Loy ſevere du 21 juin ſur les Diaconiſſes, & les donations faites aux Eccleſiaſtiques, *M.t.8.p.*398, *t.10.p.*231.

Caſſien vient de Bethléem en Egypte vers l'an 390 au pluſtard, *V. ſon titre* § 2. *M.t.14* | *M.t.10.p.*336-337.

Saint Petrone Eveſque de Boulogne viſite les monaſteres de la Thebaïde vers 390, *t.10.p.*44.

S. Arſene quitte la Cour vers ce temps-ci pour ſe retirer en Seeté, *V. ſon titre M.t.14.*

Saint Jerome entreprend de traduire l'Ecriture ſur l'hebreu en commençant par les Rois, *t.12.p.*131-138.

Pallade vient d'Alexandrie à Nitrie, *t.10.p.*45, & il y admire la patience de Benjamin, qui meurt peu aprés, *t.11.p.*506-509.

S. Nil eſtoit apparemment retiré dés ce temps-ci à Sinaï avec Theodule ſon fils, *V. S. Nil* § 2. *M.t.14.*

Pior diſciple de Saint Antoine, Preſtre de Nitrie, & ſolitaire des Cellules, meurt vers 390, âgé d'environ cent ans, *M.t.8.p.*569-574.

Une colonne de feu paroiſt en l'air durant 30 jours, E.t.5.p.338.

On dreſſe un obeliſque à Conſtantinople, & une ſtatuë de Theodoſe toute d'argent, p.337.

Philon Eveſque de Carpaſe écrivoit peut-eſtre vers ce temps-ci ſur les Cantiques, *M.t.10.p.*520.

Saint Lupicin eſtoit Eveſque de Vienne vers ce temps-ci, *t.3.p.*626. 1, & S. Philaſtre Eveſque de Breſſe, *t.8.p.*541-545.

S. Nicetas eſtoit auſſi Eveſque de Romaciane dans la Dace vers ce temps-ci, *p.10.p.*622.

391. | 13. | 16,17

Tatianus, & L. Q. Aurelius Symmachus, Conſuls.

De Flavien Preſet du Pretoire pour la ſeconde fois en 391, E.t.5.p.338.

S. Auguſtin eſt fait Preſtre d'Hippone au commencement de 391. *M.t.13. p.*143-146, demande à ſe retirer juſqu'à Paſque, *p.*149-151. Il établit auſſi-toſt à Hippone un monaſtere de moines qui ſe multiplient par toute l'Afrique, *p.* 152-159. Il y établit auſſi un monaſtere de filles, *p.*160-163. Depuis luy les Preſtres preſchent en Afrique en preſence des Eveſques, *p.*152.

Theodoſe défend le 27 fevrier & le 17 juin, tous les ſacrifices, & meſme d'entrer dans les temples: & le 8 de novembre il défend les immolations ſur peine de la vie, *E.t.5.p.*325.326. *Le 11 mars il rend la liberté à tous les enfans vendus par leurs peres*, p.341. *Il quitte l'Italie aprés le 14 juillet, & revient à*

Conſtantinople le 10 novembre, aprés avoir défait les barbares, p.341.342. *Valentinien II. eſtoit peut-eſtre alors à Rome*, p.341, *& peu aprés dans les Gaules*, p.349.

Theodoſe aprés ſon retour paroiſt meilleur que jamais, p.343. Il laiſſe Sainte Olympiade jouir de ſon bien, *Mt.*11.*p.*421. Elle le prodigue aux pauvres & à l'Egliſe, *p.*425.426.

Theodoſe fait apporter le chef d'un Saint qu'il erut eſtre S. Jean Batiſte, en l'egliſe qu'il avoit fait baſtir de ſon nom à Hebdomon prés de Conſtantinople, *t.*11.*p.*520|*E.t.*5.*p.*343-345.

Primien eſt fait Eveſque des Donatiſtes à Carthage aprés Parmenien, *Mt.*6. *p.*160.

Grand Concile tenu à Capoue ſur la fin de 391. On y traite l'affaire de Flavien, & celle de Bonoſe Eveſque de Naiſſe, Photinien, auteur d'une nouvelle ſecte, *t.*10.*p.*234-237.239-242.365.

Saint Ambroiſe écrit depuis ſon traité de la conduite d'une vierge, adreſſé à S Euſebe de Boulogne, *p.*107.

Le General Promote eſt tué par les Baſternes: Stilicon venge ſa mort ſur ces barbares cette année ou la ſuivante, E.t.5.*p.*342.

Palla.le vient paſſer neuf ans dans les Cellules ſous S. Macaire d'Alexandrie & ſous Evagre, *Mt.*10.*p.*375.376|*t.*11.*p.*507.508. Crone diſciple de S. Antoine vivoit encore, *t.*8.*p.*622.

S. Macaire d'Alexandrie guerit un Preſtre à la charge qu'il n'approcheroit jamais de l'autel, *p.*644.

Theodore eſt fait Eveſque de Mopſueſte vers 391 ou 392. *t.*12.*p.*436.

1163. *Arcadius Aug. II, & Rufinus, Conſuls.* 8,19. 13 392

Valentinien refuſe encore au Senat le rétabliſſement de l'autel de la Victoire peu avant ſa mort, E.t.5.*p.*349.

Les barbares menacent l'Illyrie: Valentinien veut venir à Milan, p.350. Il mande S. Ambroiſe pour recevoir de luy le batteſme, *p.*243-245. *Il eſt étrangle à Vienne par la trahiſon d'Arbogaſte le 15 may veille de la Pentecoſte. Son corps eſt enterré à Milan*, p.351-356.760. *Son eloge*, p.345-348. *Aprés ſa mort Arbogaſte fait declarer Eugene Empereur*, p.356-358.

Theodoſe condamne le 15 juin tous les clercs heretiques, à payer dix livres d'or, *p.*364.

Saint Epiphane écrit peu aprés ſon livre des poids & des meſures &c. *Mt.* 10.*p.*512-515.

Theodoſe conſulte S. Jean d'Egypte, & ſe reſoud à faire la guerre à Eugene: de quelle maniere il s'y prepare, *E.t.*5.*p.*361-363.367-369|*Mt.*10.*p.*18.

Rufin eſt fait Prefet du Pretoire d'Orient entre le premier juillet & le 26 aouſt: Tatien ſon predeceſſeur eſt banni: Procule Prefet de Conſtantinople fils de Tatien ſe cache, revient, & eſt arreſté, E.t.5.*p.*358-360.

Saint Auguſtin confond Fortunat Preſtre Manichéen le 28 & 29 d'aouſt, *Mt.*13.*p.*169-171.

Saint Paulin embraſſe en Eſpagne la vie monaſtique & la pauvreté Evangelique, *V. ſon titre* § 6.7. *Mt.*14.

Saint Sulpice l'imite en meſme temps dans l'Aquitaine, *Mt.*12.*p.*589, & commence à viſiter S. Martin, *t.*10.*p.*331.

Aurele eſt fait Eveſque de Carthage aprés S. Genethle vers 392, *t.12.p.555 t.13.p.163.*

Primien eſt condanné à Carthage vers la fin de 392, par un Concile de 43 Donatiſtes, à la pourſuite de Maximien ſon Diacre, *t.6.p.160-164.*

Procule eſt decapité le 6 decembre: Tatien ſon pere eſt auſſi condanné à mort; mais Theodoſe luy donne la vie, E.t.5.p.360.

Arbogaſte fait la guerre aux François durant cet hiver, p.370.

Saint Porphyre eſt fait Preſtre par Jean de Jeruſalem vers ce temps-ci, *M.t.10.p.705 t.12.p.162.*

S. Jerome fait en la 14.e année de Theodoſe ſon traité des Hommes illuſtres, *t.12.p.141.142.* & auſſi-toſt aprés il écrit contre Jovinien heretique de Rome, & ennemi des vierges, *p.143.144.* Saint Pammaque luy mande que ce dernier ouvrage n'eſtoit pas bien receu, *t.10.p.568 t.12.p.144.* Le Saint le défend, *t.12.p.145-147.*

Evagre Eveſque des Euſtathiens d'Antioche peut eſtre mort ſur la fin de 392 ſans ſucceſſeur, *t.10.p.237-239.537.*

Eunome vivoit encore en 392, *t.6.p.511.*

Diodore de Tarſe peut eſtre mort cette année, *t.8.p.562.804.x.*

393. | 15. | 2.

Theodoſius Aug. III, & Abundantius, Conſuls. | 1146

Eugene eſtoit Conſul en Occident, E.t.5.p.365.

Eugene fait alliance avec les Allemans & les François, & puis vient en Italie, p.370. Il avoit accordé peu auparavant l'autel de la Victoire à Flavien & à Arbogaſte: les payens rétabliſſent l'idolatrie, *p.371.372 M.t.10.p.246.756.757.*

Saint Ambroiſe ſort de Milan avant qu'Eugene y arrive, *M.t.10.p.247*, & il luy écrit, *p.248.* Il trouve à Boulogne où S. Euſebe eſtoit Eveſque, *p.105*, les corps de S. Vital & S. Agricole, *t.5.p.314 t.10.p.249*, & reſſuſcite Panſophe à Florence, *t.10.p.250.*

Zebenne d'Eleutherople en Paleſtine trouve le corps du Prophete Abacuc ſur la fin du regne de Theodoſe, & un peu aprés celui de Michée, *E.t.5. p.401.*

S. Jerome commence peut-eſtre vers ce temps-ci à abandonner Origene, & à ſe ſeparer de Rufin, *M.t.10.p.602 t.12.p.160-163.*

Theodoſe oſte le 12 de juin un nouvel impoſt, défend de punir ceux qui parlent contre luy: augmente le blé qu'on diſtribuoit à Conſtantinople, E.t.5.p.368.

Cent Eveſques Donatiſtes aſſemblez à Cebarſuſe en Numidie le 24 de juin, depoſent Primien de Carthage, mettent Maximien en ſa place, & forment leur ſchiſme des Maximianiſtes: *M.t.6.p.161-164.723.724.*

La loy du 29 ſeptembre défend aux Juifs la polygamie. E.t.5.p.367.

Concile general d'Afrique à Hipponne le 8 d'octobre, *M.t.13.p.172-186.* On y ordonne qu'on tiendra tous les ans de ſemblables Conciles le 23 aouſt; ce qui dure juſqu'en 407, *p.173.* On y accorde un Primat à la Mauritanie de Stefe, *p.174.175.*

Il ſe tient vers ce temps-ci un Concile à Niſme, *t.10 p.332.*

HONORE' eſt declaré Auguſte le 10 ou 15 janvier, ou plutoſt le 20 novembre 393, durant une eclipſe, E.t.5.p.369.764-766.

S. Alype peut avoir eſté cette année en Paleſtine: Il y unit S. Jerome à S. Auguſtin, *M.t.12.p.148 t.13.p.187.*

l'an de Rome		l'an de Eugene tyran 2.	l'an de Theodoſe I. 15.	l'an de J. C 393.
1146.	S. Gregoire de Nyſſe ſe plaint de la maniere dont Hellade de Ceſarée l'avoit traité en été, *t.9.p.582-585.*			
	S. Paulin ne peut eſtre detourné de la voie de Dieu par Auſone, *V. ſon titre § 11. M.t.14*, eſt fait Preſtre à Barcelone le jour de Noël, *Ib.*			
	S. Ambroiſe écrit à S. Sabin de Plaiſance ſur la retraite de S. Paulin, *M. t.10.p.106.*			
	Theodoret naiſt à Antioche vers 395, obtenu par les prieres de S. Macedone, *V. ſon titre § 2. M.t.15.*			
	Libanius peut n'eſtre mort que vers ce temps-ci, E.t.4.p.573.			
1147.	*Arcadius III, & Honorius II. Augg. Conſuls.*	3.	16.	394.
	En Occident Virius Nicomachus Flavianus eſtoit Conſul, E.t.5.p.372.			
	Dernieres loix de Theodoſe: Ses troupes & ſes Generaux, p.372-374.			
	Aterbe crie à Jeruſalem contre Origene & Rufin: S. Jerome condanne les dogmes d'Origene, *M.t.12.p.163.* S. Epiphane vient à Jeruſalem vers Paſque, parle publiquement contre Origene, qui eſt défendu par Jean Eveſque du lieu, *t.10.p.518 t.12.p.163-167.* S. Epiphane porte S. Jerome à ſe ſeparer de la communion de Jean, *t.12.p.168.169.* ordonne Paulinien frere de S. Jerome, Diacre & Preſtre pour le monaſtere de Bethléem, *p.170.* Jean s'en plaint, veut faire chaſſer S. Jerome par Rufin, *p.170-173.* S. Epiphane écrit à Jean, *p.173.174.*			
	S. Paulin quitte l'Eſpagne un peu aprés Paſque, voit peut-eſtre S. Ambroiſe à Florence, *t.10.p.254*, eſt mal receu à Rome par Sirice, *p.366*, ſe retire à Nole, *V. ſon titre § 14.15. M.t.15.*			
	Jacque Preſtre Perſan ſe retire en meſme temps dans la Campanie, *Ib. § 15. M.t.15.*			
	Concile de Bagai en Numidie, où 310 Eveſques Donatiſtes condamnent Maximien & ſes cent Eveſques le 24 d'avril, *M.t.6.p.165-168.*			
	Theodoſe part de Conſtantinople ſur la fin de may, un peu aprés la mort de Galla ſa ſeconde femme, E.t.5.p.374-376. *Gildon Comte d'Afrique demeure neutre entre Theodoſe & Eugene*, p.494.			
	Concile à Carthage le 16 juin, & à Adrumet un peu aprés, *M.t.13.p.201.*			
	Eugene eſtant ſorti de Milan, S. Ambroiſe y revient vers le premier d'aouſt, *t.10.p.251.*			
	Theodoſe gagne miraculeuſement la bataille ſur Eugene à Wittach le ſixieme ſeptembre. Il vient quelque temps aprés à Milan, E.t.5.p.376-385, où Saint Ambroiſe le porte à la clemence, *M.t.10.p.251-252.*			
	Un Preſtre Tertullianiſte, qui par la faveur d'Arbogaſte s'eſtoit emparé de l'egliſe de Saint Proceſſe & Saint Martinien prés de Rome, s'enfuit aprés la victoire de Theodoſe, *t.3.p.232.*			
	Concile aſſemblé pour le batteſme de Rufin & la dedicace de l'egliſe qu'il avoit fait baſtir auprés de Calcedoine, *t.9.p.591-593.626 t.11.p.452.633.* Il juge l'affaire d'Agape & de Bagade à Conſtantinople le 29 de ſeptembre, *t.9.p. 592.* Saint Gregoire de Nyſſe qui y aſſiſte, peut avoir vécu encore quelques années, mais eſtoit mort apparemment avant 403 ou 404, *p.599.* Il adreſſe ſur la fin de ſa vie un livre de la Virginité à Letoius Eveſque de Melitine, *p.607.608.*			
	Divers tremblemens de terre en ſeptembre, octobre, & novembre, E.t.5.p.388.			
	Theodoſe acheve d'abolir le paganiſme à Rome, *p.387, declare Honoré Empereur d'Occident.* p.386.			

394 | 16. | S. Jean de Lycople prophete meurt apparemment le 13 de decembre, *Mſt.* 10.*p.*22-29.720. 1147

S. Alype aprés ſon voyage en Paleſtine, eſt fait Eveſque de Tagaſte en 394 au pluſtard, *t.*12.*p.*576.577. Il écrit à S. Paulin & luy fait connoiſtre Saint Auguſtin, *p.*577.*t.*13.*p.*201-203.

Poleme diſciple d'Apollinaire forme ſa ſecte à part. Nous n'en ſavons pas le temps, *t.*7.*p.*605.

On met ſous Theodoſe Rufus Feſtus Avienus, & Marcel l'empirique, E.t.5. p.410.

S. Macaire d'Alexandrie meurt en 394, ou en janvier 395, *Mſt.*8.*p.*648.

395 | 16. d'Arcade & d'Honoré I. | *Anicius Hermogenianus Olybrius, & Anicius Probinus, Conſuls.* 1148

Claudien fait ſon premier poeme latin ſur le Conſulat de ces deux freres, E.t.5. p.657.788.

Theodoſe meurt à Milan le 17 *janvier*, p.389.768.2.M.t.10.p.255. *Arcade & Honoré ſes enfans regnent, le premier en Orient durant* 14 *ans*, E.t.5.p.480, *& l'autre en Occident durant* 29 *ans*, p.654. *Genie d'Arcade*, p.419.420. *Rufin gouverne au lieu de luy*, p.421.422. *Mœurs d'Honoré*, p.485. *Quel eſtoit Stilicon ſon Miniſtre*, p.483.484.

Le jeune Victor ou Victorin termine ſon hiſtoire à la mort de Theodoſe, p.410.

Les Donatiſtes pourſuivent les Maximianiſtes par les loix & la violence, *Mſt.*6.*p.*168.169. Leur cruauté contre Salvis de Membreſe, *p.*170-172. Ils pourſuivent inutilement Pretextat d'Aſſur & Felicien de Muſti, *p.*173.174.

Gelaſe Eveſque de Ceſarée en Paleſtine meurt vers ce temps-ci, *t.*8.*p.*438. 439. Jean ſon ſucceſſeur fait S. Porphyre Eveſque de Gaza au mois de mars ou d'avril, *t.*10.*p.*705.

Stilicon traite avec les Princes du Rhein, E.t.5.p.486.

Rufin va faire aſſommer à Antioche Lucien Comte d'Orient, p.423.424.

Arcade epouſe Eudoxie le 27 *avril*, p.424.425.

Saint Auguſtin par un ſermon fait le 3.e may jour de l'Aſcenſion, arreſte les feſtins qui ſe devoient faire le lendemain dans l'egliſe d'Hippone à la feſte de S. Leonce, *Mſt.*13.*p.*206-212.

Theophile d'Alexandrie met les reliques de S. Jean Batiſte dans l'egliſe de ſon nom le 27 may 395 ou 396.*t.*2.*p.*519.

Saint Ambroiſe trouve les corps de S. Nazaire & de S. Celſe Martyrs de Milan, aprés la mort de Theodoſe, le 10 de may ou le 12 de juin, *t.*2.*p.*94.*t.* 10.*p.*255.

Saint Paulin eſt malade vers juin, *V. ſon titre* § 23. *Mſt.*14.

Rufin fait deſcendre les Huns dans l'Orient, & les Gots dans la Thrace : Il fait ſoulever Alaric qui commence à ravager toute la Grece, E.t.5.p.425.426. *Stilicon marche contre Alaric : Arcade l'oblige de s'en retourner en Occident*, p. 427.487.

Le corps de Theodoſe eſt apporté à Conſtantinople, & mis en terre le 8 *ou* 9 *de novembre*, p.390.427.

Le 27 *Rufin eſt maſſacré par l'armée qui revenoit d'Occident*, p.427.772.

Le meſme jour Marcien Eveſque des Novatiens meurt à Conſtantinople, & Siſinne eſt mis en ſa place, *Mſt.*3.*p.*486-489.

Eutrope devenu maiſtre de la Cour d'Arcade par la mort de Rufin, E.t.5.p.

429, *fait Oſius Maiſtre des Offices, au lieu de Marcel l'empirique*, p.430.

Arcade fait des loix pour la religion, *p.*431.432. Honoré confirme les privileges de l'Egliſe, *execute le teſtament de ſon pere, eleve Flavien*, p.486-488.

Saint Auguſtin eſt fait Eveſque d'Hippone avec Valere par l'autorité d'un Concile un peu avant Noël, *M.t.*13.*p.*214-219. Il établit dans ſon clergé la pauvreté & la communauté, *p.*220-228.

Endeleque orateur Chrétien profeſſoit cette année à Rome, E.t.5.p.148.

S. Victrice Eveſque de Rouen preſche vers ce temps-ci dans la Flandre, *M.t.* 10.*p.*671.672 | *V.S.Paulin* § 37. *M.t.*14.

S. Iſidore Preſtre, moine, ou Abbé prés de Peluſe, paroiſſoit en ce temps-ci, & ſemble avoir vécu juſques en 450, *V.ſon titre M.t.*15. Il demande au Prefet Rufin que Gigance n'ait pas le gouvernement de l'Auguſtamnique, & que Cyrene en ſoit privé, *Ib.* § 7.

Les Maziques tuent S. Moyſe le voleur, & deſolent tout le deſert de Sceté, apparemment vers 395, *M.t.*10.*p.*72-78.728-729.

Sainte Melanie la jeune eſt mariée à Pinien vers 395, *p.*603.

1149 | *Arcadius IV, & Honorius III, Augg. Conſuls.* | 17. | 396.

Le troiſieme de janvier divers payens de Gaza ſe convertirent touchez par un miracle de S. Porphyre, *M.t.*10.*p.*708.

S. Ambroiſe maintient le droit des aſyles, *p.*256.

Alaric paſſe les Thermopyles en 395 *ou* 396, *prend Athenes, & ruine pour jamais la religion d'Eleuſine. Stilicon l'aſſiege dans le Peloponneſe, & le laiſſe echaper*, E.t.5.p.433.434.

Eutrope fait bannir Timaſe & Abondance, p.435.436, fait faire une loy contre les aſyles à l'occaſion de Pentadie, *p.*437, fait tranſporter le corps de Eunome à Tyanes, *M.t.*6.*p.*511. Ecrits, ſtyle &c. de cet hereſiarque, *p.* 511-516.

Diverſes loix d'Arcade en 396, E.t.5.p.438-440.

Il Comte Archelaüs menage une conference vers la fin de mars pour reconcilier Jean de Jeruſalem avec S. Jerome: Jean y manque, *M.t.*12.*p.*183. Jean publie une apologie contre S. Epiphane & S. Jerome, *p.*186-188. S. Epiphane écrit contre luy au Pape Sirice, *t.*10.*p.*366.

S. Jerome écrit à S. Pammaque ſur les regles de la traduction, *p.*568 | *t.*12. *p.*181.

Le 21 *d'avril un Conſul ſubrogé ſe caſſe la jambe à Rome dans la pompe de ſon Conſulat*. E.t.5.p.490.

Theophile envoie Iſidore en Paleſtine vers la Pentecoſte, & y vient peut-eſtre luy meſme ſans pouvoir pacifier cette Egliſe, *M.t.*11.*p.*458 | *t.*12.*p.*182-186.198. 199. Il perſecutoit alors Paul Eveſque d'Egypte, Confeſſeur, *t.*11.*p.*459.

Tenebres extraordinaires dans la Paleſtine vers la Pentecoſte, t.12.p.183. *Tremblement de terre au meſme lieu*, p.193.194.

Tremblement de terre & nuée de feu ſur Conſtantinople en 396, E.t.5.p.441. 442.

Vigilance envoyé en Paleſtine par Saint Paulin, y accuſe Saint Jerome d'Origeniſme, luy demande pardon, & eſtant retourné en Occident écrit contre luy, *M.t.*12.*p.*191-196 | *V.S.Paulin* § 26. *M.t.*15.

Sainte Fabiole vient en Paleſtine, & retourne peu aprés à Rome à cauſe

des courſes des Huns, qui ſont ſortir Saint Jerome de Bethléem, *M.s.*12.*p.* 186-190.

Saint Sulpice Severe écrit la vie de Saint Martin quelque temps avant qu'il mouruſt, *t.*10.*p.*341.781.2*l.*12.*p.*599.600.

S. Clair diſciple de S. Martin meurt peu de temps avant luy, *t.*10.*p.*352.

Fritigil Reine des Marcomans embraſſe la foi, porte ſon mari à ſe donner aux Romains, *p.*257.

Marcomir Roy des François, pere de Pharamond, & Sunnon ſon frere, viennent broüiller vers 396 *ou* 397: *Sunnon eſt tué*; *Marcomir tenu quelque temps en priſon, & puis banni en Toſcane*, E.t.5.p.486-487.

S. Ambroiſe écrit vers ce temps-ci à l'Egliſe de Vetceil pour y faire elire un Eveſque; & il y va enſuite ordonner Honorat, *M.s.*10.*p.*257.258.

Evode peut avoir eſté fait Eveſque d'Uzale dans la Proconſulaire en 396 ou 397: Il y établit un monaſtere, *t.*12.*p.*582.

Rufin écrit les vies des Peres au nom de S. Petrone de Boulogne, *p.*306 *V. S. Petrone M.s.*15.

397. | 3. | *Caſarius, & Atticus, Conſuls.* | 1150.

Symmaque fils de l'orateur eſt Preteur à Rome, E.t.5.p.408.

La nouvelle ſecte des Celicoles paroiſt dés ce temps-ci dans l'Afrique, *M.s.* 13.*p.*315.316.

Un fauſſaire officier de Stilicon eſt livré au demon par S. Ambroiſe, *E.s.*5. *p.*493 *M.s.*10.*p.*261.262. Ce Saint meurt le ſamedi ſaint 4 avril, *E.s.*5.*p.*493 *M.s.*10.*p.*261-267.761.762. S. Simplicien luy ſuccede & gouverne trois ans, *M.s.*10.*p.*399. S. Auguſtin en luy repondant apprend de Dieu les veritez de la Predeſtination & de la Grace, *t.*13.*p.*285.288.

Les Saints Siſinne, Martyre, & Alexandre ſont brulez par les payens le vendredi 29 may, dans l'Anaunie préa de Trente: Leurs reliques ſont apportées à Milan, *t.*10.*p.*542-549.812.*t.*

S. Jerome ſe reconcilie avec Rufin & Jean de Jeruſalem, *t.*12.*p.*198-200. *Eudoxie accouche de Flaccille ſon aiſnée le* 17 *de juin*, E.t.5.p.445.

Megale de Calame Doyen de Numidie meurt vers le mois de juin: Creſcentien luy ſuccede pour la Primacie, & Poſſide pour l'eveſché de Calame, *M.s.* 13.*p.*298.299.

Fortunat eſt fait Eveſque de Cirthe aprés Profuture: S. Auguſtin en l'allant ordonner, confere avec Fortune Eveſque Donatiſte, *t.*11.*p.*309-311.

Les Donatiſtes reçoivent Pretextat & Felicien avec tous ceux qu'ils avoient battizez, *t.*6.*p.*174-176. L'Egliſe tire de grands avantages de cette hiſtoire, *p.*177-180. *Arcade va à Ancyre au mois de jnillet*, E.t.5.p.445, *fait diverſes loix*, p. 443.444. Honoré protege le clergé, *p.*492.

Conciles de Carthage le 26 juin, de la Byzacene le 13 aouſt, & de Carthage le 28 aouſt; ce dernier general de toute l'Afrique, *M.s.*10.*p.*366.400 *l.*13. *p.*302-308.

Nectaire Ev. de Conſtantinople meurt le 27 ſeptembre, *t.*11.*p.*108.

Arcade declare Stilicon ennemi, ſaiſit ſes biens, E.t.5.p.491. *Gildon ſe revolte en Afrique contre Honoré ſur la fin de* 397, p.493-496, *& ſe ſoûmet à Arcade qui le reçoit: c'eſtoit l'effet des intrigues d'Entrope contre Stilicon*, p.445. *Le Senat declare Gildon ennemi*, *p.*495.

Saint

1150 Saint Martin meurt cette année ſelon l'opinion la plus probable, le 8 ou le 11 de novembre, *M.t.*10.*p.*338-340.776-781. Saint Brice luy ſuccede malgré l'oppoſition de ſes diſciples *p.*333.687-689,& baſtir une chapelle ſur ſon tombeau, *p.*344. 3.

Rufin revient en Occident & à Rome, où il traduit l'apologie de S. Pamphile pour Origene, à la priere de S. Macaire autrefois Vicaire du Pretoire, *t.*12.*p.*202-207.

S. Gaudence eſt ordonné Eveſque, & peut-eſtre premier Eveſque de Novare par S. Simplicien, *t.*10.*p.*259.260.

Paſſime fille de S.te Paule meurt vers la fin de 397, *p.*569-573 *t.*12.*p.*229. Aprés ſa mort S. Pammaque ſon mari ſe conſacre à la pieté & embraſſe la vie monaſtique, *t.*10.*p.*573-575.

Sulpitius Hilarion écrit cette année une chronique, E.t.5.p.406.

Syneſe deputé par la Pentapole va à Conſtantinople & y demeure trois ans, *M.s.*12.*p.*507. Peu aprés y eſtre arrivé il fait ſon diſcours de la royauté, *p.*509

1151 *Honorius Aug. IV. & Eutychianus, Conſuls.* 4. 398.

Honoré epouſe Marie fille de Stilicon vers le commencement de 398, E.t.5.p. 502, *Eutychien eſtoit Prefet du Pretoire en* 398, p.775.776.

Saint Niceras Eveſque de Romaciane dans la Dace, eſtoit à Nole le 14 janvier en 398, & encore en 402, *M.t.*10.*p.*623.

S. Chryſoſtome eſt fait Eveſque de Conſtantinople le vendredi 26 de fevrier, *p.*366 *t.*11.*p.*108-111.579. Theophile d'Alexandrie l'ordonne, & ſonge déslors à le depoſer, *p.*183.

Rufin traduit durant le Careſme & aprés, le Periarchon d'Origene, ſource de beaucoup de troubles, *t.*12.*p.*210-214.

Saint Jerome explique S. Matthieu au commencement d'avril, p.108.209.

Gildon eſt défait miraculeuſement par Maſcezel ſon frere en 398 *au prin-temps, eſt pris à Tabraca, & s'étrangle &c.* E.t.5.p.496-501. Optat Eveſque Donatiſte ſon confident eſt executé en priſon, *M.s.*6.*p.*180-184.

Saint Porphyre obtient par le moyen de S. Chryſoſtome, de faire fermer les temples à Gaza, *t.*10.*p.*708.709 *t.*11.*p.*149-151 *E.s.*5.*p.*446.

Flavien d'Antioche eſt réuni avec Theophile d'Alexandrie & avec le Pape, par les ſoins de Saint Chryſoſtome; *M.t.*10.*p.*538-540.809.810 *t.*11.*p.*150.

Les Eveſques d'Italie tiennent un Concile à Turin ſur les affaires des Gaules le 22 ſeptembre 398, ou peu d'années aprés, *t.*10.*p.*691.840.841. Ils rejettent la communion de Felix de Treves qui ſe demet, & finit ainſi le ſchiſme des Ithaciens, *t.*8.*p.*513.514. Les Eveſques de Vienne & d'Arles peuvent avoir alors partagé entre eux la Viennoiſe, *t.*10.*p.*685.

Un homme ſe fait paſſer en Eſpagne vers ce temps-ci pour Elie & puis pour J. C. Rufe Eveſque l'adore, eſt depoſé, *t.*7.*p.*506.

On met le 8 de novembre le IV. Concile de Carthage, *t.*13.*p.*321.322.

Rufin ſort de Rome avant la mort de Sirice, va à Milan & à Aquilée, *t.*12. *p.*217-219.

Sirice meurt le 26 novembre aprés avoir gouverné prés de 14 ans, *t.*10. *p.*367.793.794. ANASTASE 38.e Pape luy ſuccede: Son eloge, *t.*12.*p.*240.

Saint Pammaque & S.te Fabiole baſtiſſent enſemble un hoſpital au port de Rome, *t.*10.*p.*576 *t.*12.*p.*249.

L'an de J.C. 398. L'an de Arcade & d'Honoré 4. L'an de Rome 1151.

Honoré traite avec divers barbares, fortifie l'Angleterre contre les Ecoſſois d'Hibernie, les Pictes, les Saxons, E.t.5.p.503. Ce Prince ſollicité app. par les peuples & les Eveſques d'Afrique, fait des loix contre l'idolatrie ſur la fin de 398, *M.t.*13.*p.*318.320.

Tremblemens de terre & embraſemens à Conſtantinople, E.t.5.p.448.

Saint Auguſtin écrit vers ce temps-ci ſes Confeſſions, & ſon ouvrage contre Fauſte, *M.t.*13.*p.*290-292. Il commence ſes livres ſur la Trinité, achevez ſeulement vers 417.*p.*295-298.

S.te Marane & S.te Syre ſe renferment vers 398, dans un enclos à l'air prés de Berée en Syrie: Elles y eſtoient encore en 340. *V. Theodoret* § 15. *M.t.*15.

Sainte Marcelline ſœur de Saint Ambroiſe meurt en 398 ou 399, *M.t.*10. *p.*84.85.

399 5. 1152.

Manlius Theodorus, & Eutropius, Conſuls.

Eutrope n'eſt point reconnu dans l'Occident, E.t.5.p.502.505. *Quel eſtoit Theodore Conſul en cette année*, p.505. M.t.13.p.96.472.996.2.

Sainte Pulquerie naiſt le 19 janvier 399, *E.t.5.p.*449.

Evagre meurt au commencement de 399, *M.t.*10.*p.*379.796.2. Pallade quitte enſuite le deſert, & eſtant allé en Bithynie, il y eſt fait Eveſque d'Helenople avant le mois de may de l'an 400, *t.*11.*p.*514.

Didyme meurt vers le meſme temps, *t.*10.*p.*392.796.

Les moines d'Egypte ſe ſoulevent vers le commencement de cette année contre Theophile, parcequ'il condamnoit les Anthropomorphites, *t.*10.*p.*55-58. *t.*11.*p.*461-463.

Saint Jerome traduit le Periarchon, & l'envoie à Rome vers le meſme temps avec un écrit contre Rufin & Origene, *t.*12.*p.*223-227, peut-eſtre par Rufin Preſtre de Syrie que Saint Jerome envoya cette année à Rome, *p.*227-229. Ce Rufin dogmatize à Rome contre le peché originel, & corromp Pelage & Celeſte, *t.*13.*p.*569.570.574.

On abat les idoles dans tout l'Empire: Jovin & Gaudence le font à Carthage le 19 mars, *E.t.5.p.*511-515. Aurele Ev. de Carthage dedie à J. C. le temple de Celeſte, *p.*515.516. Les payens tuent 60 Chrétiens à Suffecte, *p.*519. Le ſerpent de Rome eſt briſé, *p.*518.

Le 25 avril Honoré fait une loy importante en faveur de la religion, *p.*504.

Le Concile de Carthage du 27 avril depute en Cour pour le droit d'aſyle, *M.t.*13.*p.*324.325.

Honoré caſſe les exemptions des ſeculiers, E.t.5.p.509, maintient les privileges des Eccleſiaſtiques, *p.*510.

Arcade ordonne le 13 juillet d'abatre les temples de la campagne, *E.t.5.p.* 449.450, particulierement dans la Phenicie où S. Chryſoſtome travailloit à ruiner l'idolatrie, *M.t.*12.*p.*154.155. *Arcade fait vers ce temps là de nouvelles provinces*, E.t.5.p.450.

Saint Paulin au retour de Rome tombe malade vers le mois de juillet, *V. ſon titre* § 32. *M.t.*14. Ecrit à Saint Victrice Ev. de Roüen, *M.t.*10.*p.*672.

Les Auſturiens & les Suafres font quelques ravages dans l'Afrique, E.t.5. p.508.

Tribigilde ſe revolte dans l'Aſie dés le prim-temps: Gainas envoye contre luy demande la diſgrace d'Eutrope, qui ſe refugie dans l'egliſe, eſt banni en Cypre,

& puis decapité près de Calcedoine l'année meſme de ſon Conſulat, p.453-457. 778-781 M.t.11.p.152-154.

Eudoxie demeure maiſtreſſe de l'Etat & le ruine par ſon avarice, E.t.5.p.458.

Les Romains défont en Angleterre les Pictes, les Hibernois & les Saxons avant l'an 400, p.503.

Alarie commande les armées Romaines en Illyrie ſous Arcade en l'an 399, p.435.

Vararane IV. Roy de Perſe, eſt tué par ſes ſujets, p.239.450.778. *Iſdeger de ſon frere luy ſuccede & regne 21 an, ſans aucune guerre contre les Romains*, p.450.778.

Iſidore Preſtre & hoſpitalier d'Alexandrie, depoſé par Theophile, ſe retire avec les moines de Nitrie, qui en intercedant pour luy attirent ſur eux meſmes la colere de Theophile. *Mt* 11.p.464-470.

Saint Marcel Eveſque de Paris meurt vers la fin du IV. ſiecle, *t.10.p.415.*

Hiſtoire de divers Saints qui ont vécu au IV. ſiecle, *p.460-477.*

1153. *Fl. Stilico, & Aurelianus, Conſuls.* 6. 400.

Saint Aſtere d'Amaſée prononce le premier janvier ſon diſcours contre les étrennes, *Mt.10.p.410.*

Eudoxie eſt declarée Auguſte le 9 de janvier. Elle accouche d'Arcadie le 3 d'avril, E.t.5.p.465.

Honoré n'exemte pas de la milice les Clercs qui y eſtoient engagez par leur naiſſance, *p.520.521*, fait publier partout le reſcrit de Julien obtenu par les Donatiſtes, *p.521.*

Syneſe quitte Conſtantinople durant un tremblement de terre. Il trouve la Libye en guerre contre les barbares, *Mt.12.p.513 Et.5.p.465.*

Saint Simplicien de Milan meurt app. au mois de may, & eſt enterré le 15 d'aouſt dans l'egliſe qu'il avoit fait baſtir. On la dedie le meſme jour, & on y met les reliques de S. Siſinne & S. Alexandre, *Mt.10.p.400.797.798.*

Venere ſuccede à S. Simplicien & gouverne 9 ans, *p.558.*

Saint Chryſoſtome commence au mois de may dans un Concile le procés contre Antonin Eveſque d'Epheſe, *t.11.p.158-162.582.* Il explique à ſon peuple le livre des Actes, *p.162-164.*

Gainas après avoir ſoûmis Tribigilde à Arcade, ſe revolte luy meſme, & reduit Arcade à luy accorder tout ce qu'il vouloit. E.t.5.p.458.459.

Entrevue d'Arcade avec Gainas dans l'egliſe de Sainte Euphemie. S. Chryſoſtome ſauve la liberté ou la vie au Conſul Aurelien &c. & refuſe à Gainas une egliſe pour les Ariens, *p.460.461 Mt.11.p.155-158.*

Gainas ne pouvant ſe rendre maiſtre de Conſtantinople en ſort le 10 juillet, eſt declaré ennemi, & ſes Gots tuez dans leur egliſe le 14 juillet, E.t.5.p.462.461. S. Chryſoſtome deputé vers luy, en eſt bien receu, mais n'en obtient rien *p.463 Mt.11.p.157.158.*

Gainas après avoir pillé la Thrace eſt défait par Fravitas en voulant paſſer en Aſie. Il eſt défait & tué au delà du Danube par Valdin Roy des Huns, E.t.5. p.463 464.784.

Honoré accorde un pardon general à tous les criminels le 6 aouſt, p.521.

Alaric & Radagaiſe font une deſcente en Italie vers Aquilée en l'an 400. p.522.524.803.1.

S. Gaudence Ev. de Breſſe dedie vers ce temps-ci une nouvelle egliſe à Breſſe, *M.t.*10.*p.*586.

Theophile pour ſe venger de quelques moines de Nitrie, ſouleve contre eux les moines Anthropomorphites: ce qui cauſe de grands troubles, *t.*11. *p.*466-468.

Hierax âgé de 90 ans va à Conſtantinople implorer le ſecours de S. Chryſoſtome, *t.*8.*p.*622.

Le Concile d'Afrique ordonne que les enfans battiez par les Donatiſtes pourront eſtre admis dans le clergé, *t.*13.*p.*344.

Il ſe tient un Concile à Tolede au commencement de ſeptembre, où Symphoſe, Dictine, & divers autres Eveſques de Galice abjurent l'hereſie de Priſcillien & ſont receus dans l'Egliſe, ſous condition que cela ſera agrée par les autres Eveſques, nommément par le Pape & par S. Simplicien de Milan, *t.*8.*p.*519-524.795.796. Quelques Eveſques d'Eſpagne s'y oppoſent & forment un ſchiſme, *t.*10.*p.*634-636.

S. Sulpice Severe finit à cette année ſon hiſtoire ſacrée écrite app. en 403 ou 404, *t.*12.*p.*603.

Rufin traduit l'hiſtoire d'Euſebe à la priere de S. Chromace, *t.*12.*p.*304.

Julien depuis Pelagien fils du ſaint Eveſque Memor, ſe marie vers ce temps-ci, & S. Paulin luy fait un epithalame, *t.*13.*p.*814-816.

S. Symeon Stylite âgé d'environ 13 ans, ſe retire vers 400 ou 401 dans le monaſtere de Timothée, où il demeure 2 ans, & enſuite il en paſſe 9 ou 10 dans celui d'Heliodore prés de Teledan, *V. ſon titre* § 3. 4. *M.t.*15.

401. | 7. | *Vincentius, & Fravitas, Conſuls.* | 1154.

Eloge de Vincent, E.t.5.p.525. *Quel eſtoit Fravite*, p.466.467.

La teſte de Gaïnas apportée à Conſtantinople le troiſieme janvier, p.464.

Le Pont Euxin eſt glacé durant 20 jours, p.467.

Saint Porphyre arrivé à Conſtantinople le 7 janvier, y obtient peu aprés les ordres de l'Empereur, en vertu deſquels il demolit le temple de Marnas & les autres à Gaza, *p.*468.469 *M.t.*10.*p.*710-713.

S. Chryſoſtome déja mal dans l'eſprit d'Eudoxie & d'Arcade, *M.t.*11.*p.* 180-182, va à Epheſe dés le mois de janvier, y tient un grand Concile, y établit Heraclide Eveſque d'Epheſe, depoſe ſix Eveſques ſimoniaques, Geronce de Nicomedie & quelques autres, & revient ſur la fin d'avril, *p.*164-170.

Theodoſe le jeune naiſt au mois de janvier ou le 10 d'avril, eſt fait Ceſar & battizé peu aprés, E.t.5.p.467.468 M.t.10.p.710.846.847.

Fravitas diſſipe quelques eſclaves ſoulevez dans la Thrace, E.t.5.p.467.

Theophile ſe declare contre Origene par ſa lettre paſcale de l'an 401, & fait condanner les grands freres par le Concile d'Alexandrie, *M.t.*12.*p.*468-473. 635.636. Ils ſont chaſſez d'Egypte, & contraints enfin d'aller cette année meſme implorer le ſecours de S. Chryſoſtome, *p.*183-185.474-478. Le Saint écrit pour eux à Theophile, & s'attire par là ſa colere, *p.*183-187. Theophile envoie d'autres moines contre eux à Conſtantinople, *p.*479-481.

Quelques Donatiſtes de Numidie ſujets de S. Pammaque ſe réuniſſent à l'Egliſe par les ſoins de ce Saint, *t.*10.*p.*579.580 *t.*13.*p.*360.

Le Concile de Carthage du 16 juin depute au Pape & à Venere de Milan ſur les Donatiſtes, & à Honoré contre les payens, *t.*10.*p.*558 *t.*13.*p.*355.356.

Honoré fait une remiſe d'impoſts le 25 de juin, E.t.5.p.525.

Rufin appellé à Rome pour ſe juſtifier, adreſſe une apologie au Pape Anaſtaſe, *M.s.*12.*p.*239-241. Anaſtaſe le condanne avec Origene, dont la lecture eſt défenduë par Honoré, *p.*242-245. Anaſtaſe écrit à Jean de Jeruſalem contre Rufin, *p.*244.

Rufin écrit ſon apologie contre S. Jerome, & S. Jerome y répond vers la fin de 401, *p.*246-248.

Le Concile general d'Afrique à Carthage le 13 ſeptembre, ordonne que les Clercs Donatiſtes pourront eſtre receus dans leur degré, *t.*13.*p.*347-353.

Le 27 decembre Saint Auguſtin depoſe Abondance Curé diffamé dans ſon dioceſe & qui avoit violé le jeûne de Noël, *p.*364.365.

Criſpin Eveſque Donatiſte de Calame, contraint à la fin de 401, 80 payſans d'une terre qu'il avoit achetée, à ſe faire rebatrizer, *p.*365-366.

Poſtumien va de France en Orient ſur la fin de cette année ou en la ſulvante, *t.*11.*p.*486 *t.*12.*p.*604-607, viſite les ſolitaires d'Egypte, *t.*12.*p.*258.

S. Honorat ſe retire à Lerins avec S. Caprais, vers 401, ou peu aprés, à cauſe de S. Leonce Eveſque de Frejus, *p.*466-470. Il y fonde la celebre abbaye de Lerins, *p.*470-475.

Vers ce temps-ci il ſe tient un Concile à Turin qui fait Procule Metropolitain de la ſeconde Narbonoiſe, *t.*10.*p.*679.680.840.841, regle le differend entre les Egliſes de Vienne & d'Arles, *p.*681-687.837.838. S. Simplice eſtoit alors Eveſque de Vienne, *p.*679 *t.*3.*p.*626. t. Il juge auſſi S. Brice Eveſque de Tours, *t.*10.*p.*687-689.

La Notice de l'Empire peut avoir eſté faite ſous Arcade & Honoré avant 407, V. Valentinien III. § 34. E.t.6.

1155 *Arcadius V, & Honorius Augg. Conſuls.* 8. 402.

THEODOSE le jeune eſt declaré Auguſte le onze janvier, E.t.5.p.470 M.t.10.p.848.

Saint Nicetas Eveſque de Romaciane dans la Dace, & qui avoit converti beaucoup de barbares, eſtoit à Noël le 14 janvier, *Mr.*10.*p.*623-625.

S. Auguſtin écrit ſon ſecond livre contre Petilien dans les premiers mois de 402, *t.*13.*p.*375-377.

Celeſte écrit peut-eſtre dés ce temps-ci contre le peché originel, *p.*573.

Xanthippe devient en ce temps-ci Primat de Numidie, malgré la pretention de Victorin, *p.*358.359.

Theophile écrit partout contre Origene: Les Conciles de Cypre & d'Alexdrie en condannent la lecture, *t.*11.*p.*480.481.485.486. S. Chryſoſtome refuſe de les imiter, *p.*184.

Les grands freres preſentent des requeſtes contre Theophile à S. Chryſoſtome, qui refuſe de les juger, *p.*185. 186.483. Il s'adreſſent à Eudoxie qui ordonne d'aſſembler un Concile, & y fait mander Theophile, *p.*484. Les accuſateurs des grands freres ſont examinez, mis en priſon & punis en 403 comme calomniateurs, *p.*484-485.

Rufin répond à l'apologie de S. Jerome qui en fait une ſeconde, *t.*12.*p.*250-255.

S. Anaſtaſe Pape, aprés avoir gouverné trois ans & quelques mois, meurt le 27 avril 402, *p.*256.257. INNOCENT luy ſuccede & gouverne prés de 15 ans, *t.*10.*p.*627-631.

Le Concile general d'Afrique ſe tient à Mileve en Numidie le 27 d'aouſt, *t.13.p.386-388.*

Maximien de Vagine en Numidie quitte l'epiſcopat pour la paix de l'Egliſe, *p.388-390.*

Petrone Prefet des Gaules vers ce temps-ci, E.t.5.p.791.792. *Ordonne que les ſept provinces s'aſſembleront tous les ans à Arles au mois d'aouſt: quelles eſtoient ces provinces*, M.t.10.p.682.683.

Melanie l'ayeule revient à Rome au bout de 37 ans, pour aſſiſter Melanie ſa petite-fille qui vouloit ſe donner à Dieu avec Pinien ſon mari, *p.603.604.821. 822.* Saint Paulin les loge tous à Nole, *p.604. 606. V.S. Paulin M.t.14.* Elle convertit à Rome Apronien payen & ſa famille, *M.t.10.p.606-608 t.12.p.219.*

Eclipſe de ſoleil le mardi 11 novembre divers prodiges, E.t.5.p.527.

Tremblement de terre à Conſtantinople, p.470.

Les barbares entrent dans la Rhecie, & en ſont chaſſez, p.530.

Alaric rentre en Italie ſur la fin de 402, fait tout trembler juſqu'à Rome meſme, p.527-529.

Saint Paulin fait baſtir une nouvelle egliſe au tombeau de S.Felix, dediée par Paul Eveſque de Nole, & embellit l'ancienne. Il fait peindre l'une & l'autre. Il en fait baſtir une nouvelle à Fondi. *V.ſon titre § 34-40. M.t.14.*

S. Euſebe Abbé de Teledan en Syrie meurt vers 402, *M.t.10.p.482.802*, Agrippa luy ſuccede, *t.7.p.585.*

S.Aphraate peut eſtre mort vers le meſme temps à Antioche, ou vers 405, *t.10.p.479.825.*

S.Delphin de Bordeaux meurt vers 402, & S.Amand luy ſuccede, *p.523.*

S. Jacque ſe retire vers 402, à une lieuë & demie de Cyr, où il vit ſans couvert juſqu'en 458 au moins, *V.Theodoret § 9. M.t.15.*

403 | 9. | *Theodoſius junior Aug. & Rumoridus, Conſuls.* | 1156.

Eudoxie acconche le 10 ou 11 fevrier de Marine ſa 4.e & derniere fille, E.t.5. p.470.

Saint Epiphane vient à Conſtantinople contre S.Chryſoſtome, *M.t.12.p.189. 190*, s'adoucit envers les grands freres, *p.191.486.487.* Il meurt au retour, peut-eſtre le 12 may, *t.10.p.518.519 t.11 p.593.594.*

S.Theotime Eveſque de Tomes, eſtoit alors à Conſtantinople, *t.11.p.190.*

Bataille de Pollence le jour de Paſque 29 de mars, entre Alaric & les Romains: on traite avec Alaric qui s'en retourne en Pannonie, E.t.5.p.530-532.803.804. *Stilicon veut l'employer à uſurper l'Illyrie orientale ſur Arcade*, p.558.

Theophile tient une aſſemblée à Calcedoine, entre à Conſtantinople, & y demeure trois ſemaines, *M.t.11.p.192.196.* Il tient enſuite le Conciliabule du Cheſne vers le mois de juillet, où il depoſe S.Chryſoſtome & demande ſa mort, *p.196-203.* Le Saint eſt chaſſé de la ville trois jours apres, & auſſi-toſt rappellé, *p.204-209.*

Dioſcore & Ammone meurent vers le temps de cette aſſemblée, *p.488*, & Theophile ſe reconcilie avec les autres, *p.488.638.*

S.Chryſoſtome demande un Concile: on le promet; & Theophile s'enfuit de peur, *p.209-214.* Theophile eſt fort mal receu à Alexandrie, *p.214.489.*

Saint Nilammon aime mieux mourir que de recevoir l'epiſcopat, *t.12. p.214.489.*

Les Donatiſtes ſont beaucoup de violences pour empeſcher qu'on ne leur preſche la verité, *t.13.p.390-393.*

Le Concile general d'Afrique tenu à Carthage le 25 d'aouſt, ordonne de ſommer les Donatiſtes d'entrer en conference. Les Donatiſtes le refuſent fierement, *p.394-397.*

Les nouvelles levées faiſoient alors quelque trouble dans l'Afrique, E.t.5. p.535.

Saint Auguſtin explique à Carthage le pſeaume 36, vers la fin de ſeptembre, *M.t.13.p.383-385.*

Eudoxie ſe fait dreſſer à Conſtantinople une ſtatuë d'argent près de l'egliſe &c. E.t.5.p.470.471, avec des ceremonies & des jeux dont S. Chryſoſtome eſt obligé de ſe plaindre. Cela luy ſuſcite une nouvelle perſecution commencée deux mois aprés ſon rétabliſſement, *M.t.11.p.215-217.* Theophile n'oſe y paroiſtre, mais envoie les canons du Concile des Ariens à Antioche en 341, pour le faire chaſſer. On convoque ſur cela un Concile à Conſtantinople, *p.217-219.*

Prudence écrit contre Symmaque avant la fin de 403, *E.t.5.p.532. M.t.10.p.562.*

Honoré abolit peu aprés, ce ſemble, les ſpectacles des gladiateurs, éteints par le ſang de S. Telemaque, *E.t.5.p.533.*

Eudoxie fait porter & venerer partout ſa ſtatuë: Honoré s'en plaint à Arcade, p.465.

Honoré vient de Ravenne à Rome vers le commencement de decembre, p.534.

S. Innocent ſollicite pour les Eccleſiaſtiques l'exemption des fonctions curiales, *M.t.10.p.631.*

Arcade ne veut point venir à l'egliſe le jour de Noël, à cauſe de S. Chryſoſtome, *t.11.p.218.*

La ville de Bergule ou Berges en Thrace, rebaſtie par Arcade, prend le nom d'Arcadiople, E.t.5.p.471.

S. Maruthas alla apparemment cette année en Perſe travailler pour la religion; d'où il revint à Conſtantinople ſur la fin de 404, *M.t.11.p.284.285.*

1157. *Honorius Aug. VI. & Ariſtaenetus, Conſuls.* 10. 404

Sainte Paule meurt en Bethléem le 26 janvier, *M.t.12.p.259-261.*

Honoré maintient les jugemens des Conciles, *t.13.p.415.416.*

Les Huns ravagent la Thrace & l'Illyrie, E.t.5.p.473.

Le Concile s'aſſemble à Conſtantinople vers le commencement de 404. On n'y examine rien, mais on perſuade à Arcade que S. Chryſoſtome eſt criminel, *M.t.11.p.217-221.*

Le ſamedi ſaint 16 avril, le Saint a ordre de ne point aller à l'egliſe, *p.222.223.* On commet la nuit d'horribles cruautez contre ceux de ſa communion, *p.224-228.* Le Saint s'adreſſe au Pape & à d'autres Eveſques d'Italie. Innocent ſe declare pour luy, *t.10.p.636-638 t.11.p.228-231.*

Saint Victrice de Roüen eſtoit à Rome en ce temps-ci, *t.10.p.636-638.673.*

Saint Chryſoſtome eſt chaſſé de Conſtantinople le lundi 20 juin, *t.11.p.231-234.* Le meſme jour la grande egliſe eſt brulée avec le Senat, *p.235-237.*

Arſace eſt ordonné à la place du Saint le lundi 27 du meſme mois, *p.238.* Le peuple de Conſtantinople & l'Occident ne le reconnoiſſent point, *p.239.*

ce qui cauſe une grande perſecution dans Conſtantinople, auſſi-bien que l'embraſement, *Ep.*5.*p.*472 *M.s.*11.*p.*240-245. Punition viſible de quelques uns de ces perſecuteurs, *M.s.*11.*p.*247-250.

Serapion d'Heraclée, Heraclide d'Epheſe, & d'autres bons Eveſques ſont depoſez pour faire place aux Simoniaques & à d'autres tres vicieux, *p.*246.247.

Saint Poſſide Eveſque de Calame eſt preſque brulé par la fureur de Criſpin Donatiſte. Il le convainc à Carthage dans une conference publique, le fait condanner par l'Empereur à une amende de dix livres d'or, & la luy fait remettre, *t.*13.*p.*398-401.

Le Concile de Carthage du 26 juin, depute Evode & Theaſe à l'Empereur pour demander des loix douces contre les Donatiſtes, *p.*402-405, & prie Saint Innocent Pape d'y joindre ſa recommandation, *t.*10.*p.*634.

L'affaire de Boniface Preſtre d'Hippone, & de Spes, ſe peut mettre en ce temps-ci, *t.*13.*p.*408-411.

Horribles cruautez des Donatiſtes contre Maximien de Bagai & Larve de Tuburſique, *p.*406-408.

Saint Chryſoſtome part de Nicée vers le 5 juillet pour Cucuſe, *t.*11.*p.*251.254. arrive malade à Ceſarée en Cappadoce, d'où l'Eveſque Pharetre le fait chaſſer par des moines, *p.*254-260. Il arrive à Cucuſe ſur la fin d'aouſt, & y demeure environ 16 mois, *p.*260-283-288-290. Ses amis ſe retirent à Rome, *t.*10.*p.*639 *t.*11.*p.*248. S. Innocent & Honoré écrivent inutilement pour S. Chryſoſtome à Arcade, *E.t.*5.*p.*536 *M.s.*10.*p.*639.640.

Unilas tres ſaint Eveſque des Gots du Boſphore, meurt vers le milieu de 404, *M.s.*11.*p.*149.288.

Saint Flavien Eveſque d'Antioche meurt en 404, peut-eſtre le 26 ſeptembre, *t.*10.*p.*540.810.811.

Porphyre uſurpe le ſiege d'Antioche au mois d'aouſt ou de ſeptembre, durant qu'on faiſoit à Daphné les jeux Olympiques, *t.*11.*p.*407-410. Une grande partie du clergé & du peuple quitte les egliſes à cauſe de luy. Il les perſecute, *p.*272.276.408-414. Il écrit au Pape qui ne luy répond point, *t.*10.*p.*640.641 *t.*11.*p.*312.411.

Conſtance Preſtre d'Antioche, perſecuté par Porphyre, va paſſer environ un an à Cucuſe auprés de Saint Chryſoſtome, *t.*11.*p.*409.413.

Les Iſaures commencent à courir l'Orient: Arbazace victorieux par les armes eſt vaincu par leur or, E.t.5.p.473.474.

Greſle à Conſtantinople le vendredi 30 ſeptembre: Eudoxie y meure le ſixieme d'octobre, p.472.

Syneſe ſe marie vers ce temps-ci; fait ſon Dion & d'autres écrits, *M.s.*12.*p.*511-513.

Saint Jerome traduit deux lettres paſcales de Theophile, & meſme ſon grand écrit contre Saint Chryſoſtome, *p.*264-266.

Vigilance Curé en Gaſcogne, y dogmatize contre l'honneur des Reliques & divers autres points. S. Jerome le refute en 405 & en 406, *p.*266-269.287.288.

Saint Nil fleuriſſoit déja dans le deſert de Sinaï. Il écrit l'hiſtoire de pluſieurs ſolitaires de ce deſert tuez par les Sarrazins, *V.S.Nil.M.s.*14.

Aper homme de qualité dans les Gaules, renonce au monde avec Amande ſa femme: Il eſt fait Preſtre, & peut-eſtre enſuite Eveſque de Toul, *V.S.Paulin* §42-44. *M.s.*14.

Lov

Loy du 18 novembre pour obliger de communiquer avec Arſace, Theophile & Porphyre, *E.t.5.p.472 M.t.11.p.248.*

S. Tigrie Preſtre, Sainte Olympiade, & pluſieurs autres, ſouffrent beaucoup à Conſtantinople ſur la fin de l'année, *M.t.11.p.241-245.433437.* Saint Eutrope Lecteur y eſt couronné du martyre, *p.242.*

Saint Auguſtin confond Felix Manicheen le 7 & le 12 decembre, & le convertit, *t.13.p.412-414.*

S. Exupere ſuccede au pluſtard en 404, à Saint Silve Eveſque de Toulouſe, *t.10.p.617.*

1158. *Fl. Stilico II, & Anthemius, Conſuls.* 11. 405

Cet Antheme eſt fait Prefet du Pretoire d'Orient, E.t.5.p.475, *juſqu'en* 414. *Son éloge*, V. Theodoſe II. § 1. E. t. 6.

Honoré eſtoit ce ſemble à Ravenne au commencement de 405, E.t.5.p.537. Il donne des loix ſeveres contre les Donatiſtes, principalement à cauſe des cruautez des Circoncellions; & d'autres encore le 12 fevrier, *M.t.13.p.416-421.* Beaucoup des Donatiſtes ſe réuniſſent, *p.422-425.* D'autres ſont d'horribles cruautez dont S. Auguſtin ſe plaint à Cecilien Vicaire d'Afrique, *p.425-432.*

Saint Innocent combat les abus & le ſchiſme de l'Egliſe d'Eſpagne, *to. 10. p. 634.636*, écrit à S. Exupere de Toulouſe le 20 de fevrier, *p.619.641.642.* Il avoit p.e. écrit le 15 à S. Victrice, *p.631-634 674.*

L'hiver fort rude fait Saint Chryſoſtome malade, *t.11.p.295.296.*

S. Porphyre de Gaza dedie à Paſque une grande egliſe ſur les ruines du temple de Marnas, *t.10.p.713.*

Les Iſaures reviennent en Armenie vers may, t.11.p.298, *& continuent toute l'année*, p.307.

Pallade d'Helenople, Caſſien, & divers autres amis de S. Chryſoſtome, viennent ſe refugier à Rome, *p.309-312.*

Le Concile d'Italie demande à Honoré qu'on aſſemble un Concile œcumenique à Theſſalonique pour juger l'affaire de Saint Chryſoſtome, depute Saint Gaudence & quelques autres pour l'aller demander à Arcade, *p.312 314.*

Arcade eſtoit à Ancyre en juillet & en aouſt, E.t.5.p.476.

Sainte Olympiade eſt condannée vers ce temps là à une amende de deux cents livres d'or, *M.t.11.p.435-437.*

Saint Chryſoſtome ſoutient la miſſion de la Phenicie par ſes lettres, par ſes liberalitez, par de nouveaux ouvriers, *p.301-306.*

Le Preſtre Conſtance le quitte, & retourne à Antioche, *p.306.307.413.*

Concile d'Afrique à Carthage le 28 aouſt, *t.13.p.424.425.*

Pelage commence à decouvrir ſon hereſie. Il eſtoit à Rome depuis long-temps & déja ennemi de la grace, comme il le marque dans une lettre à Saint Paulin, *p.561-572.*

Stilicon donne à Alaric la charge de General d'Illyrie pour faire la guerre à Arcade, E.t.5.p.557.558.

Cyrene eſt aſſiegé ſous le gouverneur Cereal par les Macetes ou Maziques, p.476 M.t.12.p.513.

Radagaiſe vient en Italie avec 400000 *hommes, ſelon Zoſime. Il aſſiege inuti-*

lement Florence, perit avec toute ſon armée près de Fieſoli, eſt luy meſme pris & tué, E.t.5.p.538-544.806.807.

Saint Vigile Eveſque de Trente, eſt martyrizé cette année par des payſans payens, *Mſs.10.p.549.550.*

Arſace de Conſtantinople meurt le 11 de novembre, *t.11.p.309.310.*

Prudence renonce au monde en 405, ſe conſacre à ſervir l'Egliſe par ſes vers, & ſe retire en Eſpagne, *t.10.p.562.565.*

S. Sulpice écrit ſes dialogues vers 405, *t.12.p.604.605.*

La diſpute entre Saint Auguſtin & S. Jerome ſur S. Pierre & S. Paul, finit peut-eſtre en ce temps-ci, *p.269-282 t.13.p.386.414.*

Les courſes des Iſaures obligent en 404 ou 405, S. Theodoſe Abbé de la Roche en Ciclie, de ſe retirer à Antioche, où il meurt peu de temps aprés, *t.10.p.615.616.* Ils font auſſi ſortir S. Chryſoſtome de Cucuſe en plein hiver pour ſe refugier à Arabiſſe, *t.11.p.314.315.*

Macrobe ſuccede vers ce temps-ci à Proculien Eveſque Donatiſte d'Hippone, *t.13.p.482.483.*

Saint Aphraate peut n'eſtre mort qu'en 405. *t.10.p.825.*

406. | 12 | *Arcadius Aug. VI, & Anicius Probus, Conſuls.* | 1159.

Saint Chryſoſtome tombe malade à Arabiſſe, *Mſs.11.p.315.*

Les deputez des Donatiſtes demandent le 30 janvier à Longinien Preſet du Pretoire, de conferer avec les Catholiques, *t.13.p.432.*

Porphyre obtient un ordre vers le commencement de 406, pour releguer Conſtance Preſtre d'Antioche: Conſtance ſe retire en Cypre, & de là auprés de S. Chryſoſtome &c. *t.11.p.408-414.*

Attique eſt fait Eveſque de Conſtantinople en 406, vers le commencement de mars; *t.12.p.419-421*, & gouverne prés de 19 ans, *p* 429. On luy attribue l'ordination de divers Eveſques, *p.427.*

Les reliques du Prophete Samuel tranſportées de Paleſtine à Conſtantinople, y ſont receuës ſolennellement le 19 de may, & placées dans l'egliſe de ce Saint prés de l'Hebdomon le 20 de juin 406 ou 407, *E.t.5.p.477.478.789.2.*

Les deputez envoyez à Arcade par les Occidentaux & par l'Empereur Honoré pour S. Chryſoſtome, ſont traitez indignement à Conſtantinople vers avril, *t.10.p.587.588.641.643 t.11.p.322-325.* Pallade d'Helenople & trois autres Eveſques d'Orient venus avec eux, ſont releguez aux extremitez de l'Empire, *Ib. t.11.p.516.517.*

Les Eveſques d'Orient & les Eccleſiaſtiques de Conſtantinople amis de Saint Chryſoſtome, ſont perſecutez, chaſſez, bannis, *t.11.p.325-332.* Divers Eveſques qui cedent ſont transferez à d'autres Egliſes, *Ib.*

Le Pape Innocent rompt toute communion avec Theophile & ſes partiſans, *p.353 t.10.p.641.*

Saint Chryſoſtome revient d'Arabiſſe à Cucuſe vers juin, *t.11.p.320*, écrit vers la fin de 406 à S. Innocent, qui le conſole, *t.10.p.643.*

Les payens ſe ſoulevent dans la Phenicie vers le milieu de 406, tuent quelques uns des moines qui travailloient à y détruire l'idolatrie, *t.11.p.305.*

Embraſement à Conſtantinople le 25 d'octobre, E.t.5.p.478.

Nuées de ſauterelles dans le Paleſtine ſuivies de peſte, p.478.

Saint Exupere Eveſque de Toulouſe envoie des aumoſnes en Paleſtine & en Egypte, *M.s.*10.*p.*618.

L'Egypte eſtoit affligée par la famine, t.12.p.285.

Sabbace forme vers ce temps-ci un nouveau ſchiſme dans le ſchiſme des Novatiens de Conſtantinople, *t.*3.*p.*482-486.

La Conference de Saint Auguſtin avec le Comte Paſcence Arien ſe fit peut-eſtre vers ce temps-ci, *t.*13.*p.*438-444.

Les Vandales défaite par les François, ſont ſecourus par les Alains, qui défont les François, E.t.5.p.545.546.

Les Alains ſous Reſpendial, les Vandales ſous Gonderic, & les Sueves, entrent dans les Gaules le dernier jour de l'an 406, p.546.547.807.2.

Macrobe ſuccede vers ce temps-ci à Proculien Eveſque Donatiſte d'Hippone, *M.s.*13.*p.*482.483.

Rabula converti vers l'an 400, eſt fait Eveſque d'Edeſſe vers 406, & gouverne 30 ans, *t.*12.*p.*494.

1160. *Honorius VII, & Theodoſius junior II. Augg. Conſuls.* 13. 407.

Honoré vient ce ſemble à Rome au commencement de 407, E.t.5.p.551. *& y paſſe toute l'année*, p.808.809. Il y fait le 22 de fevrier une loy ſevere contre les Priſcillianiſtes, *p.*553.

S. Didier Eveſque de Langres & divers autres, ſouffrent le martyre par la cruauté des Vandales, *p.*550.

Saint Severin de Cologne peut s'eſtre retiré à Bordeaux, & y eſtre mort, *M.s.*10.*p.*555-557.

Les Bourguignons, les François, & d'autres barbares entrent dans les Gaules un peu aprés les Vandales, E.t.5.p.547-550.

Aprés Marc *nommé Auguſte & auſſitoſt tué*, & Gratien *qui ne dura que quatre mois*, Conſtantin *eſt fait Empereur en Angleterre en* 407, *deſcend à Boulogne vers le mois d'aouſt, & ſe rend maiſtre des Gaules*, p.551.552. *Didyme & Verinien freres s'oppoſent à luy dans l'Eſpagne*, p.544.

Tremblement de terre & grand orage à Conſtantinople le premier d'avril. La famine y cauſe une ſedition, où la maiſon de Monaxe Preſet de la ville eſt brulée, p.479.

Le Concile d'Afrique tenu à Carthage le 13 juin, traville à pacifier l'Egliſe diviſée au ſujet de S. Chryſoſtome, *M.s.*13.*p.*455 *t.*11.*p.*336, reſerve les Conciles generaux d'Afrique pour des beſoins extraordinaires, & fait diverſes autres ordonnances, *p.*452-454.

Rufe ſuccede à S. Anyſe de Theſſalonique: S. Innocent luy écrit le 17 de juin pour le faire ſon Vicaire, *t.*10.*p.*644.829.

Prudence eſtoit peut-eſtre cette année à Rome à la S. Pierre, d'où il s'en retourne en Eſpagne, *p.*565.

Saint Chryſoſtome eſt transferé de Cucuſe à Arabiſſe, & envoyé auſſitoſt à Pityonte: En chemin il meurt à Comane dans le Pont le 14 de ſeptembre, *t.*11.*p.*343-346.

Diviſion entre l'Orient & l'Occident, *p.*333-335.

On veut donner une amniſtie, mais fauſſe, aux défenſeurs de S. Chryſoſtome, *p.*347 *t.*12.*p.*539-541.

Pallade Eveſque peut-eſtre en Thrace, vient à Rome peu aprés la mort de S.

L'an de J.C. 407. | L'an de Arcade & d'Honoré 13 | L'an de Rome 1160.

Chryſoſtome, & y a un grand entretien avec Theodore Diacre de Rome ſur la perſecution de ce Saint, *t.11.p.530-533.*

Dorothée chef des Ariens à Conſtantinople, meurt le 6 novembre âgé de 119 ans. Barbas luy ſuccede, *t.12.p.420.*

Siſinne auſſi Eveſque des Novatiens à Conſtantinople, meurt un peu aprés, & Chryſanthe luy ſuccede malgré l'ambition de Sabbace, qui s'eſtoit fait ſacrer Eveſque contre ſon ſerment, *t.3.p.486-490.*

Le 15 novembre Honoré accorde à l'Egliſe d'avoir des Avocats pour Défenſeurs, *t.13.p.456-458.*

Melanie l'ayeule eſtoit en Afrique ſur la fin de 407, *t.10.p.610.611 t.13.p.460.* Publicola ſon fils unique meurt en ce voyage, *t.10.p.608.824.*

408. | 14. | 1161.

Anicius Baſſus, & Fl. Philippus, Conſuls.

Honoré epouſe à Rome Thermantie ſeconde fille de Stilicon. E.t.5.p.556.557.

Vers le commencement de 408, Sarus défait les Generaux de Conſtantin, l'aſſiege dans Valence, & eſt neanmoins contraint de ſe retirer, p.552. *Conſtantin fait Ceſar ſon fils Conſtant qui eſtoit moine, & l'envoie en Eſpagne, où Verinien, & Didyme ſont pris vers la fin de 408,* p.554.555.

Alaric gagné par Stilicon pour faire la guerre à Arcade, revient contre Honoré dans la Norique, paſſe les Alpes & envoie demander de l'argent: On luy en promet, p.557.558.

L'an de Theodoſe II. 1.

Arcade meurt le premier de may, p.480. *THEODOSE II. luy ſuccede, regne 42 ans, 2 mois, & 28 jours,* V.ſon titre § 35. E.t.6. *Antheme gouverne pour luy juſques en 414,* Ib. § 1.

De la pretendue tutele d'Iſdegerde Roy de Perſe, Ib. note 1.

Education du jeune Theodoſe: Ses bonnes & mauvaiſes qualitez, Ib. § 5-8. *Ses grands chambellans,* Ib. § 36.

Honoré part de Rome vers la mi-may, & vient à Pavie, où les ſoldats dans une grande ſedition tuent les principaux participans de Stilicon, E.t.5.p.559-561.

Inſolence des payens à Calame contre l'Egliſe le premier de juin, *M.t.13.p.461.462.* Elle oblige Saint Poſſide d'aller à la Cour, à la fin de l'année, *p.463.464.*

Concile à Carthage le 16 juin, *p.467.*

Stilicon eſt tué à Ravenne le 23 d'aouſt, & ſon fils Eucher à Rome ſur la fin de l'année, E.t.5.p.p.561-564. *Olympe ſuccede à ſon autorité,* p.564. *Quel il eſtoit,* p.565 M.t.13.p.467.468.

Bathanaire Comte d'Afrique beaufrere de Stilicon eſt auſſi tué, & Heraclien mis en ſa place, E.t.5.p.562. *Ce changement fait ſoulever en Afrique les payens & les Donatiſtes,* p.565 M.t.13.p.470. Les Eveſques d'Evode & Theaſe ſont fort maltraitez, *M.t.13.p.470 & 12.p.583.* Le Concile de Carthage du 13 d'octobre depute pour cela à Honoré, *t.13.p.471.472.*

Dieu diſſipe vers le meſme temps les Huns & les Squires qui pilloient la Thrace ſous Uldin, V.Theodoſe II. § 1. E.t.6.

Les Perſes remuent & puis traitent pour cent ans, Ibid.

Les payens & les heretiques ſont exclus des charges de la Cour par la loy du 14 novembre, *E.t.5.p.565.566.* Celle du 13 decembre défend d'appeller des ſentences des Eveſques en matiere civile, *p.566.* Honoré fait encore d'autres loix pour l'Egliſe, *M.t.13.p.472.474.*

Hierax diſciple de S. Antoine, & Iſaac diſciple de S. Macaire d'Alexandrie, vivoient encore ce ſemble en ce temps-ci, *t.8.p.623.649.*

Alaric ſur le refus qu'Honoré fait de ſes demandes, vient aſſieger Rome, qui aprés avoir ſouffert la famine & la peſte, ſe rachette en donnant ſes richeſſes, E.t.5. p.568.570; M.t.10.p.645.

Saint Auguſtin compatit aux maux des Romains, *M.t.13.p.475.477.*

Agapet Eveſque Macedonien de Synnades, perſecuté par Theodoſe Eveſque des Catholiques, ſe réunit à l'Egliſe & chaſſe Theodoſe, *t.12.p.422.*

1162. 1, 2. 15. 409.

Honorius VIII, & Theodoſius III. Augg. Conſule.

Le 15 ou 16 janvier Honoré charge les magiſtrats de ſe rendre les défenſeurs de l'Egliſe, *E.t.5.p.504.795. Le 21 il ordonne diverſes choſes pour les priſonniers, & les foibles*, p.575-578.

Quels eſtoient Attale Intendant des largeſſes, & Cecilien Prefet du Pretoire, p.571.

Honoré aſſocie Conſtantin à l'Empire, p.556.583. *Il ne menage pas Alaric qui recommence la guerre & défait Valens envoye pour fortifier Rome*, p.572, qui luy depute deux fois à Ravenne, *M.t.10.p.645.*

Ataulphe entre en Italie & ſe joint à Alaric, E.t.5.p.569-572.

Saint Venere Eveſque de Milan eſt enterré le 4 may en 409 ou 410: Saint Marole luy ſuccede & gouverne 15 ans, *M.t.10.p.559.*

Concile provincial à Carthage le 15 juin, *M.t.13.p.479.*

Un Juif paralytique eſt gueri à Conſtantinople, en recevant le batteſme, *t.12.p.422.423.*

Sedition à Conſtantinople faute de blé. V. Theod. II. § 1. E.t.6.

Pluſieurs ſolitaires ſont tuez en Egypte par les barbares, *Id.*

Geronce ſe revolte en Eſpagne vers ce temps-ci contre Conſtantin, donne le titre d'Empereur à Maxime, *E.t.5.p.583.584.*

Olympe eſt diſgracié, & Jove mis à ſa place, p.572-575; M.t.13.p.479.

Aprés divers pourparlers ſans effet, Alaric aſſiege Rome de nouveau, & la contraint de donner à Attale le nom d'Empereur, E.t.5.p.578-580.

L'Angleterre & les Armoriques abandonnent l'Empire, & ſe mettent en liberté, p.585. V. les Bretons. E.t.6.

Heraclien défend l'Afrique contre Attale, & affame Rome, E.t.5.p.580-582.

Honoré accorde aprés le 26 juin liberté de conſcience aux payens & aux heretiques, p.575.

Les Vandales, les Alains & les Sueves, entrent en Eſpagne le mardi 28 ſeptembre ou le 13 d'octobre, p.585-588.

Macrobe eſt fait Eveſque des Donatiſtes à Hippone au lieu de Proculien, *M.t.13.p.432.*

Remi Eveſque des Gaules eſt accuſé d'adultere, & abſous, *t.10.p.680.*

Celeſte le Pelagien paſſe de Rome en Sicile vers 409, & de là à Carthage, *t.13.p.571.*

Saint Paulin eſt fait Eveſque de Nole apparemment ſur la fin de 409, ou au commencement de 410. *V. ſon titre* § 48. *M.t.14.*

Saint Innocent Pape écrit à Marcien Eveſque de Naïſſe en 409 ou 410, ſur les Clercs de Bonoſe, *M.t.10.p.646.*

Flavius Varanes, Conſul.

Tertulle fut Conſul à Rome pour Attale, E.t.5.p.588.

Alaric ayant en vain aſſiegé Ravenne s'accorde avec Honoré, & depouille Attale de la pourpre avant le 12 fevrier, p.589.

Conſt. main s'avance en Italie, & ſe retire à la nouvelle de la mort d'Allobic, p.602.814.1.

Melanie l'ayeule ſort de Rome avec ſa famille quelque temps avant la priſe de cette ville, & va en Sicile, *M.t.10.p.610.611.*

Syneſe eſt fait Eveſque de Ptolemaïde au commencement de 410, *M.t.12. p.516-521*, paſſe d'abord ſept mois dans la retraite : *p.522.*

Theodoſe ordonne le 24 avril d'arreſter tous ceux qui viendroient de l'Occident. V. Theod. II § 2.E.t.6.

Concile de Carthage le 14 juin : Poſſide & d'autres y ſont deputez pour faire caſſer la liberté de conſcience, *M.t.13.p.497.*

Alaric prend Rome le 24 d'aouſt, & en ſort le 26 pour aller ravager le reſte de l'Italie, E.t.5.p.591-599.811-813. Il prend Nole & Saint Paulin, *V.S. Paulin § 49. M.t.14.*

Honoré revoque le 25 la liberté de conſcience, *M.t.13.p.497.498.*

Sainte Marcelle & S. Pammaque meurent peu de jours apres la priſe de Rome, *t.10.p.580 t.12.p.301-303-319.320.*

Saint Auguſtin aprés une maladie paſſe quelque temps à la campagne pour ſe rétablir. Il y inſtruit Dioſcore & Conſtance, *t.13.p.488-492.*

Honoré accorde le 14 d'octobre la grande Conference entre les Catholiques & les Donatiſtes, *p.499.500*, commet Saint Marcellin pour y preſider: Quel eſtoit ce Saint, *p.501-504.*

Pelage quitte Rome vers ce temps-ci, où il avoit déja dogmatizé, & vient à Hippone, *p.571.*

Alaric aprés avoir taſché inutilement de paſſer en Sicile, meurt vers Coſenze. Ataulphe ſon beaufrere luy ſuccede, E.t.5.p.600.

Pinien & Melanie la jeune viennent à Tagaſte, *M.t.13.p.504-506.*

Melanie l'ayeule paſſe à Jeruſalem en 420 ou depuis, & y meurt au bout de 40 jours. *t.10.p.612.*

Rufin adreſſe à Saint Gaudence ſa traduction des Recognitions de S. Clement, *p.589*, & meurt en Sicile ſur la fin de 410, ou pluſtoſt, *t.12.p.311.*

Saint Severe Eveſque de Naple meurt vers ce temps-ci, *t.10.p.253.*

Syneſe conſulte Theophile ſur Alexandre de Baſilinople défenſeur de Saint Chryſoſtome, *M.t.12.p.539.*

S. Eucher ſe retire vers ce temps-ci à Lerins avec Saint Salone & Saint Veran ſes deux fils. Il s'établit enſuite à Lero, *V. ſon titre § 1. M.t.15.*

On dit que S. Dié fondateur d'un monaſtere de ſon nom à Conſtantinople, a eſté fait Preſtre par Attique, *V.S. Marcel Acemete. M.t.16.*

Macrobe Proconſul d'Afrique eſt peut-eſtre l'auteur des Saturnales, E.t.5.p. 662.

L'an de J.C. 411.	L'an de Honoré 17.	L'an de Theodoſe II. 314.	*Theodoſius Auguſtus, ſeul Conſul.*	L'an de Rome 1164.

Syneſe à la fin de 410 ou 411, avant le Careſme, excommunie Andronique gouverneur de la Pentapole, *M.t.12.p.530.*

L'an de Rome 1164. L'an de Theodoſ. 34. L'an de Honor. 16 17. L'an de J. C. 412.

Saint Alype amene Pinien & la jeune Melanie à Hippone pour voir Saint Auguſtin: Le peuple y veut avoir Pinien pour Preſtre &c. *t.*13.*p.*506-511.

Saint Auguſtin veut quitter au peuple les biens de ſon Egliſe, *p.*515.

Dieu fait elire Saint Ruſtique Eveſque de Clermont aprés Saint Venerand, vers l'an 411, *V. Saint Namace. M.t.*15.

Geronce tue Conſtant à Vienne vers ce temps-ci, & aſſiege Conſtantin dans Arles, E.t.5.p.603. *mais à l'arrivée du Comte Conſtance, il eſt abandonné de ſes ſoldats, & s'enfuit en Eſpagne, où il perit miſerablement avec ſa femme*, p.603-605.

Anyſe Duc de la Pentapole temporte divers avantages ſur les Auſteriens, *M. t.*12.*p.*547.548.

Syneſe taſche par ordre de Theophile de mettre un Eveſque dans le bourg de Palebiſque, un peu aprés Paſque. Le peuple s'y oppoſe, *p.*541-543.

Marcellin indique la Conference de Carthage &c. *t.*13.*p.*516-520. Vers le 26 de may les Catholiques offrent aux Donatiſtes de leur laiſſer l'epiſcopat ou de le quitter eux meſmes, *p.*522-524.

Pelage voit Saint Auguſtin à Carthage, un peu avant la Conference, & paſſe enſuite en Orient, *p.*571-572.

La grande Conferenee de Carthage ſe tient le premier, 3, & 8 de juin. Les Donatiſtes y ſont condannez, *p.*527-560. Beaucoup ſe convertiſſent, *p.*560.561,

Le 24 juin Honoré exemte les biens de l'Egliſe de toutes les impoſitions extraordinaires, E.t.5.p.611.

Les barbares maiſtres de preſque toute l'Eſpagne en partagent entre eux les provinces. Les Vandales ſous Gonderic & les Sueves prennent la Galice, les Alains la Luſitanie & la Carthaginoiſe, les Vandales-Silinges la Betique, p.587.

Les Sarrazins courent la Paleſtine & les frontieres de l'Empire, M.t.12.p.321.

Conſtantin pris dans Arles par Conſtance eſt decapité en Italie vers le 18 ſeptembre, Jovin avoit pris la pourpre peu auparavant à Mayence, E.t.5.p.605-608

On chaſſe Heros Eveſque d'Arles: & Lazare d'Aix, pour plaire à Conſtance; *M.t.*34.675-677. Patrocle eſt fait Eveſque d'Arles au lieu d'Heros, *p.*677-679.

Celeſtе eſt condanné par le Concile de Carthage vers la fin de 411, & s'en va à Epheſe, *p.*572-576, où il eſt ordonné Preſtre, *p.*717.718.

1165 *Honorius IV, & Theodoſius V. Augg. Conſuls.* 4,5. 18. 412.

La loy du 30 janviet confirme la condannation des Donatiſtes par Saint Marcellin, *M.t.*13.*p.*584.586.

Les Donatiſtes en fureur tuent Saint Reſtitute & bleſſent Innocent Preſtres d'Hippone, *p.*586-588. Saint Auguſtin ne veut point que les homicides ſoient punis de mort, *p.*589.590.

Saint Auguſtin commence à écrire contre les Pelagiens, *p.*579-583. Il va à Carthage, & y preſche contre eux, *p.*576-579.

Le Concile de Numidie tenu à Zerthe le 14 de juin écrit aux Donatiſtes, *p.*595-598. Divers Donatiſtes ſe réuniſſent à Hippone & à Cirthe, *p.*597.

Saint Innocent prie Saint Aurele d'examiner dans ſon Concile, & de luy mander le jour qu'on devoit faire la feſte de Paſque en 414, *t.*10.*p.*647.

Amheme agrandit les murailles de Conſtantinople du coſté de la terre en 412 *ou* 413, V. Theodoſe II. §4. E.t.6.

Les Auſuriens pillent toute la Pentapole dont Innocent eſtoit Duc, M.t.12.p.550.

L'an de J. C. 412. | L. an de Hono-ré 18. | L'an de Theo-dose 11. 425. | L'an de Rome 1165

Les Goths conduits par Ataulphe entrent dans les Gaules avec Attale, & pillent ce qui eſtoit échapé aux autres barbares, E.t.5.p.608.

Sarus venant ſe joindre à Jovin eſt tué par Ataulphe, p.608.

Jovin aſſocie Sebaſtien à l'Empire: Ataulphe en eſt mecontent & traite avec Honoré, p.609.

Honoré travaille au ſoulagement de l'Afrique, p.612.

Theophile Archeveſque d'Alexandrie meurt le 15 d'octobre, *M.s.11.p.494.495. S. Cyrille* ſon neveu luy ſuccede le vendredi 18 *V. ſon titre § 1. M.s.14.* & gouverne 31 an, 8 mois & 10 jours, *lb. note*. Il ferme peu aprés les egliſes des Novatiens; & chaſſe Theopempte leur Eveſque, *lb. § 1.*

S. Maruthas retourne en Perſe vers le meſme temps, & y fait divers miracles, *M.s.12.p.286.287.*

Saint Eucher retiré à Lero, & S. Honorat, écrivent vers ce temps-ci à Saint Paulin, *V. S. Paulin § 50. M.s.14.*

S. Heſyque ſolitaire eſt fait Preſtre de Jeruſalem en 412, *V. ſon titre M.s.14.*

Olympiodore hiſtorien eſt envoyé vers ce temps-ci à Donat roy des Huns, qui eſt aſſaſſiné, E.t.5.p.659. V. Theodoſe 11. § 3. E.t.6. *Caraton eſtoit alors le principal Roy des Huns*, E.t.6.

Saint Symeon Stylite quitte vers 412 ou 413 le monaſtere d'Heliodore, où il s'eſtoit mis une corde autour du corps, & va paſſer 3 ou 4 ans à Telanniſſe. Il y commence dés 413 à eſtre 40 jours ſans manger. *V. ſon titre § 5.6. M.s.15.*

413. | 19. | 5.6.

Lucius, & Heraclianus, Conſuls. 1166.

Les Bourgignons établiſſent leur Etat dans les Gaules ſous Gondicaire leur Roy: Ils ſont d'abord Catholiques, puis Ariens, E.t.5.p.616.617.

Jovin & Sebaſtien ſont pris par Ataulphe, & mis à mort à Narbone par les Romains, p.609. *Dardane eſtoit alors Preſet de Gaules*, p.609.

Theodoſe défend le 21 mars de rebattizer, & de faire Paſque en un autre jour que l'Egliſe, *V. Theodoſe II. § 4. E.t.6.* Le Pape Innocent prie Aurele de Carthage d'examiner dans ſon Concile, & de luy mander en quel jour on devoit faire cette feſte l'an 414, *M.s.6.p.667.*

Saint Auguſtin eſtoit à Carthage à la S. Jean: Il y fait divers ſermons contre les Pelagiens, *t.13.p.604.605.* Il commence la Cité de Dieu, *p.608-612*, qu'il n'acheve qu'au commencement de 427, *p.610.*

Saint Cyrille tranſfere le 28 de juin les reliques de Saint Cyr & Saint Jean à Manuthe prés de Canope, *V. ſon titre § 1. M.s.14.*

Heraclien Comte d'Afrique ſe ſouleve, va en Italie avec plus de 3000 vaiſſeaux, eſt chaſſé par Marin, pris & decapité à Carthage avant le mois d'aouſt, E.t.5.p.613-615.

Marin gagné par les Donatiſtes fait mourir Saint Marcellin le 13 ſeptembre, & eſt enſuite diſgracié, *M.s.12.p.612.616.* S. Auguſtin qui eſtoit alors à Carthage, en ſort de douleur dés le 14 *p.617-619.*

Ataulphe entre dans Narbone an temps des vendanges, prend peut-eſtre auſſi Toulouſe, tente en vain Marſeille défendue par Boniface, E.t.5.p.615.616.

Demetriade conſacre à Dieu ſa virginité dans Carthage, apparemment ſur la fin de 413, *M.s.13.p.624-635.* Elle retourne peu aprés à Rome, *p.632.633.*

On peut mettre vers ce temps-ci le Concile tenu en Acaie pour Perigene elu Eveſque de Patres, *M.s.12.p.399-401.*

Conſtantius

Conſtantius, & Conſtans, Conſuls.

Le poëte Rutilius Numatianus eſt Preſet de Rome au commencement de 414, E.t.5.p.659. *Catina Albinus ſon ſucceſſeur l'eſtoit en ſeptembre*, p.626.627. *Rome eſtoit toute repeuplée*, p.596.626.

Ataulphe epouſe Placidie à Narbone au mois de janvier, p.618.619.

Attale reprend dans les Gaules le nom d'Empereur, p.619.

Le 13 *mars Honoré abolit les* Curieux *en Afrique, & peu aprés dans la Dalmacie*, p.626.

Le 9 avril Theodoſe remet ce qui eſtoit dû à l'Epargne depuis 368 *juſqu'en* 407. V. Theodoſe II. § 9. E.t.6.

Honoré fait le 22 juin une loy tres ſevere contre les Donatiſtes, *M.t.*13.*p.* 635.

Pulquerie *eſt declarée Auguſte le* 4 *juillet, & prend la conduite de l'Orient*. V. Theodoſe II. § 5. E.t.6.

Alexandre d'Antioche ſuccede à Porphyre en 413 ou 414, rétablit peu aprés la memoire de S. Chryſoſtome, réunit en 414 ou 415, les Euſtathiens diviſez depuis 85 ans, & ſe reconcilie avec le Pape, *M.t.*10.*p.*649-656.830-832. *t.*11. *p.*348-350.

Les Eveſques de Macedoine écrivent au Pape, qui leur répond le 13 decembre, *t.*10.*p.*625.647-649.

Les Pelagiens cauſent du trouble en Sicile : Hilaire en écrit à S. Auguſtin, *t.*13.*p.*639.640.

Diviſion à Alexandrie entre S. Cyrille & le Preſet Oreſte. *V. Saint Cyrille d'Alexandrie* § 2. *M.t.* 14. S. Cyrille en chaſſe tous les Juifs qui y avoient tué pluſieurs Chrétiens. *Ib.*

Si S. Paulin s'eſt vendu pour racheter un captif, ç'a pu eſtre vers ce temps-ci. *V. ſon titre* § 50. *M.t.*14.

1168. *Honorius X, & Theodoſius VI, Augg. Conſuls.* 7,8. 21. 415

Ataulphe quitte les Gaules en 414 *ou* 415, *& paſſe en Eſpagne aprés avoir pillé Bordeaux. Paulin petit-fils d'Auſone l'empeſche de prendre Bazas, & luy fait perdre les Alains*, E.t.5.p.620-623.

Oroſe vient d'Eſpagne trouver Saint Auguſtin qui le renvoie à S. Jerome, *M.t.*12.*p.*326. *t.*13.*p.*646-652. Il eſtoit en Paleſtine avant le 29 de juillet, *t.*12. *p.*327.

Hypacie grande geometre & philoſophe, eſt maſſacrée à Alexandrie par les Chretiens. *V. S. Cyrille d'Alexandrie* § 3. *M.t.*14.

Saint Auguſtin travailloit en 415, à achever ſes explications ſur les Pſeaumes, *M. t.* 13. *p.* 641-646. Il retire Timaſe & Jacque de l'hereſie Pelagienne : Ils luy donnent un livre de Pelage & il le refute, *p.*653-657.

Honoré fait le 30 *d'aouſt une loy importante contre les payens*, E.t.5.p.627.

Conference de Jeruſalem le 28 juillet entre Oroſe & Pelage, devant Jean de Jeruſalem qui ſoûtient Pelage, *M.t.*12.*p.*327. *t.*13.*p.*668-672.

S. Jerome écrivoit alors contre les Pelagiens, *t.*12.*p.*328-332.

Ataulphe eſt tué à Barcelone avec ſix enfans ſur la fin d'aouſt : Sigeric frere de Sarus luy ſuccede, & eſt tué au bout de ſept jours : Vallia prend ſa place, E.t.5.p.629.630.

L'an de J.C. 415. L'an de Honoré 27. L'an de Theodoſe II. 7,8. L'an de Rome 1168.

Le 13 ſeptembre Jean de Jeruſalem maltraite Oroſe, qui écrit une apologie contre luy & contre Pelage. *M.t.13.p.672-675.*

La nouvelle de la mort d'Ataulphe arrive à Conſtantinople le vendredi 24 ſeptembre, & on en fait de grandes rejouiſſances, V. Theodoſe II. § 8. E.t.6.

On dedie la grande egliſe de Conſtantinople le dimanche 10 octobre. On y avoit apporté en ſeptembre les reliques de Joſeph fils de Jacob, & de Zacarie pere de S. Jean Batiſte, *M.t.12.p.423.*

On trouve vers le meſme temps le corps de Zacarie fils de Joïada, *p.423.*

Gamaliel Patriarche des Juifs eſt depouillé le 19 octobre du titre de Preſet. Ces Patriarches ſont éteints avant l'an 429. *V. Theodoſe II. § 9. 18. E.t.6.*

Honoré par une loy du 6 novembre, permet aux Juifs d'avoir des eſclaves Chrétiens *E.t.5.p.628.*

Le 7 decembre Theodoſe exclud les payens des charges, V. Theod. II. § 9. E.t.6.

Le 18 ou 19 decembre, Lucien trouve les corps de S. Eſtienne, de Nicodeme, de Gamaliel, & de ſon fils Abibas, *M.t.2.p.10-12.*

Le Concile de Dioſpolis contre Pelage ſe tenoit vers le 20 decembre, *t.13. p.681-685.*

Jean de Jeruſalem vient de Dioſpolis, & tranſporte à Jeruſalem le corps de S. Eſtienne le 24, 25, ou 26 decembre, *t.2 p.12.*

Il ſe tient vers 415 un Concile en Illyrie pour Perigene ordonné Eveſque de Patres, *t.12.p.399-401.*

Saint Auguſtin peut avoir erigé vers ce temps-ci l'eveſché de Fuſſale, & y avoir fait ordonner Antoine qui réuſſit tres mal, *t.13.p.836-838.*

Theodote tres ſaint Abbé de Saint Publie à Zeugma depuis 25 ans, peut-eſtre mort vers 415 *t.8.p.339.340.*

Caſſien écrit ſes 12 livres des Inſtitutions pour S. Caſtor Eveſque d'Apt en Provence; on croit que ce fut vers 415. *V. Caſſien § 10. M.t.14.*

L'hiſtoire de Sozomene finit en l'an 415. Elle devoit aller juſqu'en 439. *V. Theodoſe II. § 39. E.t.6.*

S. Symeon Stylite monte en 415 ou 416 ſur la montagne de Telaniſſe, & y demeure environ ſept ans enfermé à l'air au lieu de Mondra. *V. ſon titre § 7. M.t.15.*

Saint Innocent Pape écrit en 415 ou 416 aux Eveſques de Macedoine ſur quelques fauſſaires, *M.t.10.p.661.*

---

416. 22. 8,9. 1169.

Theodoſius Aug. VII, & Junius Quartus Palladius, Conſuls.

Du Conſul Pallade, E.t.5.p.630.631.

Oroſe apporte le premier en Occident des reliques de S. Eſtienne qui y font de tres grands miracles, *M.t.2.p.14. t.12.p.333. t.13.p.688-690.*

Il apporte auſſi en Afrique les dialogues de S. Jerome, des lettres d'Heros & de Lazare &c. *t.13.p.689.*

Honoré donne une amniſtie generale le premier mars, E.t.5.p.631.

S. Innocent Pape écrit le 19 mars à Decence Eveſque d'Eugubio, *M.t.10. p.661-665.*

Saint Auguſtin explique peut-eſtre en 416 l'Evangile & l'epiſtre de S. Jean, *t.13.p.708-711.*

Vallia n'ayant pu paſſer en Afrique fait la paix avec les Romains, & rend Placidie, E.t.5.p.631.632.

Attale eſt pris ſur mer, & relegué en l'iſle de Lipare, p.634.

Les Conciles de Carthage & de Mileve écrivent au Pape Innocent contre les Pelagiens vers le mois de juin, *M.t.*13.*p.*690-694. Ils chargent peut-eſtre Saint Auguſtin de travailler ſur la doctrine de l'Egliſe, *p.*693.694.

Honore par une loy du 24 ſeptembre, permet aux Juifs mal convertis de retourner au Judaiſme, *Et.*5.*p.*628.

Loy du 29 ſeptembre ſur les Parabolans d'Alexandrie, *V.S. Cyrille d'Alex.* § 4. *M.t.*14.

Alexandre d'Antioche meurt vers ce temps-ci, *M.t.*10.*p.*656.831. *Theodote* luy ſuccede, & met dans les diptyques le nom de S. Chryſoſtome, *p.*657. Il ramene à l'Egliſe les Apollinariſtes, *V. Saint Cyrille d'Alexandrie* § 10. *M.t.*14.

Les Pelagiens brulent les monaſteres de S. Jerome & de Sainte Euſtoquie: Un Diacre y eſt tué, *M.t.*12.*p.*337.338 *t.*13.*p.*705.706.

Le poëme ſur la Providence attribué à Saint Proſper eſt écrit en 416, *V.S. Proſper* § 3. *M.t.*16.

Attique de Conſtantinople rétablit la memoire de S. Chryſoſtome à la fin de 416, ou peu aprés, obtient la communion du Pape, *M.t.*10.*p.*657-659 *t.*11. *p.*349 *t.*12.*p.*424. Saint Cyrille refuſe de l'imiter & le fait neanmoins enſuite apparemment avant la fin de 418, *V ſon titre* § 5.6. *M.t.*14.

1170. *Honorius Aug. XI, & Conſtantius II, Conſuls.* 9,10. 23. 417.

Conſtance epouſe Placidie le premier janvier, E.t.5.p.635.819.2.

Honoré travaille à ſoulager les peuples, Ibid.

Innocent répond le 27 de janvier aux Eveſques d'Afrique, & anathematize Pelage & Celeſte, *M.t.*10.*p.*665.666 *t.*13.*p.*700-703.

Jean Eveſque de Jeruſalem meurt vers le commencement de 417: Prayle luy ſuccede, *t.*12.*p.*339-341-344.

Innocent meurt apparemment le 12 de mars en 417, *M.t.*10.*p.*666.832-834. ZOSIME luy ſuccede le dimanche 18, *p.*678.837. Dés le 24 ſuivant il attribue à Patrocle d'Arles la juriſdiction ſur trois provinces: ce qui cauſe bien du bruit, *p.*693-698.

Les Latins font Paſque le 25 de mars. Dieu montre par un miracle que ce devoit eſtre le 22 d'avril, *p.*678.679.

Le Vendredi-ſaint 20 d'avril il y eut un tremblement de terre: la ville de Celyre y fut renverſée. V. Theodoſe II. § 10. E.t.6.

Honoré triomphe à Rome aprés le mois de may, & eſtoit retourné à Ravenne en decembre, E.t.5.p.635. *Attale paroiſt dans ce triomphe*, p.634.

On met la mort de S. Victrice de Roüen en 417, *M.t.*10.*p.*674.

Saint Auguſtin preſche à Carthage le 23 de ſeptembre, *t.*13.*p.*707.

Celeſte chaſſé d'Epheſe, & de Conſtantinople par Attique, vient à Rome; & Pelage y écrit. Zoſime ſurpris les croit Catholiques, mais ne les abſout pas encore. Il écrit pour Celeſte en Afrique, & enſuite pour Pelage le 21 de ſeptembre. Le Concile de Carthage obtient qu'il ſuſpende. Paulin cité à Rome le deuxieme novembre, répond le huit, *t.*10.*p.*691.692 *t.*13.*p.*717-728.

Zoſime entreprend en meſme temps de depoſer Orſe & Tuence Eveſques des Gaules, & meſme Procule ancien & celebre Eveſque de Marſeille, *t.*10.*p.* 694-697.

L'arde J.C. 417. L'ande Honoré 23. L'ande Theodoſe II. 9,10 L'ande Rome 1170

Pelage eſt condanné par le Concile de Syrie, & chaſſé de Jeruſalem par Prayle, peut-eſtre dés la fin de 417. On ne ſçait point ce qu'il devint depuis, *t.13.p.756-758.*

Deux cents quatorze Eveſques d'Afrique s'aſſemblent à Carthage, écrivent de nouveau à Zoſime contre Pelage & Celeſtè, *p.729-733.*

Conciles de la Byzacene renus à Tuſdre &c. apparemment en 417. *p.733-737.*

Oroſe commence apparemment ſon hiſtoire en 416, à la priere de Saint Auguſtin, & l'acheve en 417, *p.698-700.*

Rutilius retourne de Rome dans les Gaules ſur la fin de 416 ou 417, & fait un poeme ſur ce voyage, E.t.5.p.636.

Voluſien oncle de la jeune Melanie, eſt fait dans le meſme temps Preſet de Rome, p.632.

Les Armoriques eſtoient alors ſoumis aux Romains, p.636.

On met Pharamond Roy des François en 417, ou peu après, p.637-639.

Saint Gaudence Eveſque de Novarre, meurt vers l'an 417 ou 418, *Mſt.* to. *p.*259. Prayle de Jeruſalem ordonne vers ce temps-ci Domnin bigame, Eveſque de Ceſarée, *t.12.p.344. V. Juvenal M.t.15.*

418. 24. 10,11.

Honorius XII, & Theodoſius VIII, Augg. Conſuls. 1171

Saint Cyrille retablit vers le commencement de 418, la memoire de Saint Chryſoſtome, & ſe reconcilie avec Rome, *M.t.10.p.659.660 t.11.p.349-353 t.14.*

Dieu convertit tous les Juifs de Minorque par de grands miracles depuis le deux juſqu'au 20 fevrier. Severe Eveſque de l'Iſle en écrit la relation, *M.t.2.p.14.15 t.13.p.700.*

Concile de la Byzacene à Telle ou Zelle le 24 de fevrier, mais conteſté, *t.10. p.790-793 t.13.p.734*, depoſe peut-eſtre un Eveſque maltoſtier, qui appelle à Rome; & Zoſime envoie pour cela un Eveſque en Afrique le 16 novembre, *p.737.*

Vallia ruine les Silinges & le royaume des Alains, qui ſont contraints de ſe ſoumettre aux Vandales, E.t.5.p.640-643.

Honoré ordonne le 17 d'avril qu'on tiendra à Arles l'aſſemblée des ſept provinces depuis le 13 aouſt juſqu'au 13 ſeptembre, E.t.5.p.641. M.t.10.p.682.683.

Plintha ſe revolte en Orient, & fait ſa paix, V. Theodoſe II. § 10. E.t.6.

Zoſime inſtruit par les Eveſques d'Afrique, condamne les Pelagiens en avril ou may, *M.t.13.p.746-750.* Honoré confirme leur condannation le 30 d'avril, *p.743-745*, & le premier may le Concile de Carthage fait neuf Canons contre eux, & quelques reglemens ſur les Donatiſtes, *p.738-742.*

S. Auguſtin demeure enſuite à Carthage juſque ſur la fin d'aouſt, *p.743*, écrit de là à Pinien en Paleſtine contre Pelage, *p.762-764.*

La lettre de Zoſime contre les Pelagiens eſt ſignée par tous les Eveſques en 418 ou 419, hormis Julien d'Eclane & 17 autres qui ſont depoſez, *p.750-752.* Ils demandent un Concile œcumenique, ſont refuſez. *p.753-756.*

Les Pelagiens ſont condannez à Conſtantinople, rejettez à Theſſalonique & à Epheſe, *p.754-755.*

Turbance & pluſieurs autres ſe convertiſſent depuis, *p.760.761.*

S. Sulpice Severe trompé par les Pelagiens ſe punit par le ſilence: on n'en ſçait pas le temps, *t.12.p.608.*

Saint Germain ſuccede le 7 Juillet à S. Amateur d'Auxerre mort le mécredi premier de may, *t.10.p.678*|*V. S. Germain* § 4. 5|*n. 2. M. t. 15.*

Saint Simplice Eveſque d'Autun l'avoit receu chez luy peu avant ſa mort, *M.t.10.p.678.*

Eclipſe de ſoleil le vendredi 19 juillet, t.13.p.788-790|V. Theodoſe II. § 10. E. t. 6.

Saint Auguſtin eſtoit à Alger avec Saint Alype le 18 & 20 de ſeptembre, envoyé par Zoſime: & il n'y peut rien gagner ſur Emerite Donatiſte, *M.t.13. p.764-769.* Mais il y abolit par un ſermon la coutume de ſe battre, *p.769.* Au retour il écrit à l'Eveſque Optat, à Mercator, à Sixte &c. *p.770-772*, refute Aptie qui enſeignoit à judaïzer, *p.773-775.*

Les Juifs crucifient vers ce temps-ci un enfant en Syrie, *V. Theodoſe II. §.10.E.t.6.*

Le Concile de Carthage à la fin de 417, ſur l'affaire d'Apiarius, permet pour un temps l'appel des Eveſques au Pape, *M.t.13.p.777.*

Zoſime accuſé à la Cour meurt le 26 decembre, eſt enterré le 27, *t.10.p. 700-702.*

Boniface & Eulale ſont ordonnez le dimanche 29. Le ſchiſme dure un peu plus de 3 mois, *t.12.p.387.388.*

Juvenal peut avoir ſuccedé à Prayle Eveſque de Jeruſalem en 418, ou peu d'années aprés. Il gouverne juſqu'en 458, *V. ſon titre M.t.15.*

1172. *Monaxius, & Plintha, Conſuls.* 11,12. 25. 419.

Symmaque Preſet de Rome arreſte Saint Boniface le jour de l'Epiphanie, & le tient priſonnier hors de la ville, *M.t.12.p.388-389.*

Honoré aſſemble un Concile à Ravenne le 8 de fevrier, qui ſuſpend Boniface & Eulale juſqu'au Concile indiqué à Spolete pour le mois de juin, avec défenſe d'entrer à Rome, *p.389-393.*

Saint Paulin mandé pour le Concile de Ravenne, s'eſtoit excuſé. Il eſt prié de venir à celui de Spolete, *p.390 V. Saint Paulin* § 51. *M.t.14.*

Le dimanche 23 fevrier, Aece Preſet de Conſtantinople eſt bleſſé dans l'egliſe, *V. Theodoſe II.* § 11. *E.t.6.*

Eulale vient à Rome le 18 mars, y excite une ſedition le 20, & en eſt chaſſé le Vendredi-ſaint 27 de mars, *M.t.12.p.393.*

L'election de BONIFACE eſt confirmée par Honoré le 3 avril: & il eſt receu à Rome avec une joie univerſelle le 8 ou le 9, *p.395.*

Grand Concile d'Afrique à Carthage de 217 Eveſques le 25 & 30 may: Il écrit à Boniface ſur l'affaire d'Apiarius, & envoie demander en Orient les Canons de Nicée, *t.13.p.778-785.* Il fait la Collection Africaine, *p.785.786.*

Honoré ordonne le 9 juin que les Eveſques ſigneront la condannation des Pelagiens, *p.787*, & peu aprés, que de deux Papes elus enſemble aucun ne le ſera, *t.12.p.396.397.*

Le treizieme juin Boniface écrit en France contre Maxime de Valence, *p. 397.398.*

Valentinien III. fils de Conſtance & de Placidie, naiſt à Ravenne le 2 ou 3 juillet, E.t.5.p.643.

Les Goths retournent en 418, ou plutoſt en 419, dans les Gaules, où les Romains

L'an de J. C 419. | L'an de Honoré 25. | L'an de Theodoſe II. 12,12. | L'an de Rome 1172.

leur donnent depuis Toulouſe juſqu'à l'Ocean. Vallia y meurt, & Theodoric luy ſuccede, p.640.

Tremblemens & prodiges à Jeruſalem, à Beziers, & à Stefe, M.t.12.p.348. 349|t.13.p.789.

Chryſanthe Eveſque des Novatiens à Conſtantinople, meurt le 27 aouſt : Paul luy ſuccede, *t.3.p.488.489|t.12.p.421.*

Saint Auguſtin fait retracter Vincent Victor qui avoit mal écrit ſur l'ame, *t.t3.p.796-803.*

Sainte Euſtoquie meurt cette année à Bethléem, *t.12.p.346.*

Quelques Romains enſeignent vers ce temps-ci à des barbares l'art de faire des vaiſſeaux, V.Theodoſe II.§ t.E.t.6.

Maxime s'empare de quelque partie de l'Eſpagne juſqu'en 422, E.t.5.p.643.

Honoré étend l'aſyle des egliſes &c. le 21 de novembre, *p.642.643.*

Le Pape Boniface conſent vers la fin de 419, que Perigene rejetté de Patres ſoit Eveſque de Corinthe : *M.t.12.p.399.*

Pallade écrit l'hiſtoire Lauſiaque en 419 ou 420, *t.t1.p.523-525.* Pieté de Lauſe alors grand Chambellan à qui il l'adreſſe, *p.526.527.*

Le Comte Severien, Magna veuve, & beaucoup d'autres, eſtoient celebres à Aneyre pour leur pieté, *p.521.522.* Les aumoſnes de Severien y éteignent les hereſies, *p.521*

420. | 26. | 12,13. | g

Theodoſius Aug. IX, & Conſtantius, Conſuls. | 1173.

Saint Porphyre de Gaza meurt le 26 de fevrier 419 ou plutoſt 420, *M.t.10. p.716.*

Les ſoldats d'Orient tuent Maximin leur General, V. Theodoſe II. § 11. E.t.6.

Le 21 may Honoré fait une loy pour la pureté des vierges & des Eccleſiaſtiques, *E.t.5.p.644.645.*

Les Vandales qui aſſiegeoient les Sueves dans la Galice ſont contraints par les Romains de paſſer dans la Betique, p.644.

Aſpebete Prince Sarrazin quitte les Perſes & ſe donne aux Romains. Il eſt converti par Saint Euthyme, & devient Eveſque de ſa nation, *M.t.12.p. 360.361.*

Iſdegerde Roy de Perſe meurt cette année. V.Theodoſe II.§ 11.E.t.6., aprés avoir commencé une horrible perſecution contre les Chrétiens, Vararane V. ſon fils la continuë, *M.t.12.p.356-364.* Il regne 20 ans, *V. Theodoſe II.* § 1. *E.t.6.*

Saint Alype va Rome & à Ravenne, eſt fort bien receu de Saint Boniface, & du Comte Valere, qui luy donnent divers écrits de Julien & des Pelagiens: Saint Auguſtin y répond, *M.t.13.p.824.825.*

Saint Jerome meurt le 30 ſeptembre 420, *t.t2.p.349.350.*

Treves peut avoir eſté pillée pour la troiſieme fois par les François vers 420, E.t.5.p.639.

Les Donatiſtes ſe brulent: Surquoi Saint Auguſtin écrit à Dulcice commis contre eux par l'Empereur, *M.t.13.p.805-810.* Il combat auſſi les Priſcilliniſtes, *p.811-813.*

Les Pſathyriens ſe réuniſſent en 420 avec les autres Ariens, *t.6.p.631.632. 803.*

L'an de Rome		L'an de Theodoſe II.	L'an de Honoré	L'an de J.C.
1173.	Arquelaus eſtoit vers ce temps-ci Eveſque de Ceſarée en Cappadoce. Il écrit contre les Meſſaliens, *t.8.p.535.*	12,13.	26.	420.
	Aphthone Abbé de S. Publie depuis 40 ans, eſt fait vers ce temps-ci Eveſque de Zeugma, meurt avant 431, *p.338.339.*			
	Pallade eſt transferé vers ce temps-ci de l'eveſché d'Helenople à Aſpon en Galacie, *t.11.p.522.523.*			
	Agrippa diſciple & ſucceſſeur de Saint Euſebe dans la conduite de ſon monaſtere de Teledan, meurt vers 420: David luy ſuccede, *t.10.p.482.*			
1174	*Agricola, & Euſtathius, Conſuls.*	13,14	27.	421.
	CONSTANCE eſt fait Auguſte par Honoré ſur la fin de 420, ou plutoſt le 8 fevrier 421, & Placidie avec luy: Theodoſe ne les veut pas reconnoiſtre, E.t.5.p.646-649.822. *Conſtance ne regne pas ſept mois, & meurt apparemment le 2 de ſeptembre, p.646.822.823.*			
	Le temple de Celeſte à Carthage eſt demoli ſous le regne de Conſtance, *p.648.* On y decouvre d'effroyables abominations des Manichéens, *M.t.13.p.829.830.*			
	Saint Alype retourne en Italie contre les Pelagiens, *p.826-828.*			
	Conſtance ordonne à Voluſien Preſet de Rome de chaſſer Celeſte & ſes ſectateurs, *p.760-762.*			
	Theodoſe epouſe Eudocie le 7 de juin, V. ſon titre § 12. E.t.6. Par ſa loy du 15 juillet, il veut ſoumettre l'Illyrie à Conſtantinople, & caſſe cette loy l'année ſuivante à la ſollicitation du Pape Boniface appuyé par Honoré, *M.t.12.p.401-403.*			
	Theodoſe entreprend la guerre contre les Perſes en 420 ou 421, en faveur des Chrétiens perſecutez, remporte une victoire le 2 ou 3 ſeptembre 421, & pluſieurs autres dont Pallade luy apportoit les nouvelles en trois jours, *V. Theodoſe II, §13. E.t.6.*			
	Vararane aſſiege Theodoſiople: Eunome ſon Eveſque la défend par ſes prieres, *Ibid.*			
	Famine dans le Pont & dans la Paphlagonie, Ibid.			
	Les Bretons pillez par les Ecoſſois & les Pictes, obtiennent des troupes Romaines, qui battent les barbares, & puis s'en retournent, V. les Bretons E.t.6.			
1175.	*Honorius XIII, & Theodoſius X. Augg. Conſuls.*	14,15	28.	422.
	Honoré ſolenniſe la 30.e année de ſon regne depuis 393, E.t.5.p.649.			
	Le 9 fevrier le Pape Boniface caſſe l'ordination d'un Eveſque de Lodeve faite par Patrocle d'Arles, rétablit Hilaire de Narbone dans ſes droits de Metropolitain, *M.t.10.p.696 t.12.p.404.405.*			
	Comete au mois de mars, tremblement de terre; ravage des Huns dans la Thrace, V. Theodoſe II. § 14. E.t.6.			
	Calliſte Preſet d'Egypte eſt tué par ſes gents en ſeptembre, V. Saint Cyrille d'Alexandrie § 6. M.t.14.			
	Les Perſes ayant perdu leurs Immortels, font la paix avec les Romains, V. Theodoſe II. § 14. E.t.6. La perſecution continuë neanmoins, *M.t.12.p.356-364.* Charité de Saint Acace Eveſque d'Amide, *V. Theodoſe II. § 14. E.t.6.*			
	Antoine de Fuſſale depoſé par le Concile d'Hippone, ſurprend ſon Primat,			

& ensuite le Pape Boniface, *M.s.13.p.838-840.* Saint Augustin aime mieux quitter l'episcopat que de voir Antoine rétabli, *p.841.*

Castin qui se confioit en ses forces est défait par les Vandales dans la Betique, E.t.5.p.650. *Le Comte Boniface l'avoit quitté pour se retirer en Afrique*, p. 650.651.

Honoré s'oppose aux injustices des creanciers, p.651.

Le Pape Boniface meurt le 4 decembre, aprés avoir gouverné trois ans, 8 mois & 6 ou 7 jours, *M.s.12.p.406.* Saint CELESTIN luy succede apparemment dés le dix septembre, & gouverne prés de 10 ans, *V.son titre M. t.14.*

Saint Abraham qui avoit converti la ville de Carres dont il estoit Evesque, meurt à Constantinople vers 422, *Ms.12.p.410.411.*

Theodoret va vers 422 voir le monastere de Teledan, où il admire la douceur de l'Abbé David, & la penitence d'Abbas qui succede depuis à David, *t.10.p.* 482.483.

423	29.	15,16,	*Fl. Avitus Marinianus, & Asclepiodotus, Consuls.*	1176.

Eudocie est declarée Auguste le 12 janvier, V.Theodose II.§ 12.E.t.6.

Placidie chassée par Honoré se retire avec ses enfans à Constantinople, E.t.5.p. p.653.

Tremblement de terre le 4 avril, famine, comete, V.Theodose II.§ 15.E.t.6.

Honoré meurt hydropique le 15 ou 27 d'aoust à Ravenne, E.t.5.p.654, & *Theodose devient maistre de tout l'Empire*. V.Theodose II.§ 15.E.t.6.

de Jean tyran 1. Jean *prend peu aprés la pourpre à Rome*, Ib V. Valentinien III.§ 1.E.t.6.

Theodoret est fait Evesque de Cyr en 423, *V.son titre Ms.15.*

Evagre écrit la conference de Theophile Chretien avec le Juif Simon: *E.t. 5.p.667.*

Les Pelagiens sont condannez vers ce temps-ci par le Concile de Cilicie, mesme par Theodore de Mopsueste, *Ms.13.p.756.757*, chez qui Juliens'estoit retiré durant quelque temps &c. *p.819*, & y avoit fait ses huit livres contre S Augustin, *p.906.*

S. Symeon Stylite demeure le premier sur une colonne, depuis 423 jusques en 460. *V.son titre* § S. *Ms.15.*

424	1,2.	16,17.	*Castinus, & Victor, Consuls.*	1177.

A Rome, *Joannes Augustus, & Castinus*, V. Valent. III. § 2.

Il semble qu'on ait fait Pasque le 30 de mars en Afrique, & le 6 avril en d'autres endroits, *Ms.13.p.1027.1028.*

Aprés Pasque S. Augustin passe trois mois à Carthage, *p.842.*

Placidie est reconnue dans l'Orient: Valentinien son fils est declaré Cesar à Thessalonique: Fiance Eudoxie. V.son titre § 2 V.Theodose II.§ 15.E.t.6, *mais cede peut-estre l'Illyrie Occidentale à Theodose*. V.Theodose II.§ 17.E.t.6.

Theodose par la loy du 14 decembre, étend beaucoup la prescription de 30 ans, Ib.§ 15.E.t.6.

Saint Augustin peut avoir receu des reliques de S.Estienne sur la fin de 424, *M.s.13.p.844.845.* Son Clergé embrasse de nouveau la pauvreté violée par le Prestre Janvier, *p.845.848.*

Theodoſius Aug. XI, & Placidius Valentinianus Ceſar, Conſuls.

Theodoſe défend le premier fevrier de donner aucun ſpectacle les feſtes, *V. ſon titre § 16. E. t. 6.*

La loy du 27 fevrier n'admet que 32 profeſſeurs à Conſtantinople, Ib. E. t. 6.

Paul eſt gueri à Hippone par l'interceſſion de S. Eſtienne le jour de Paſque, qu'on faiſoit apparemment à Hippone le 22 de mars: Palladie ſœur de Paul eſt guerie de meſme le mardi ſuivant, *M. t. 13. p. 854-860.*

Saint Marole Eveſque de Milan eſt enterré le 23 avril vers 425, *t. 10. p. 559. 560.* Saint Martinien luy ſuccede, *p. 560.*

Theodoſe défend le 5 may d'adorer ſes ſtatues, V. ſon titre § 16. E. t. 6.

Jean eſt pris à Ravenne par les troupes de Theodoric, & executé à Aquilée apparemment avant le mois de juillet, V. Valentinien III. § 2. E. t. 6.

Aece amene les Huns à ſon ſecours, mais trop tard: Il les renvoie & entre en faveur, Ib. § 3. E. t. 6. *Quel eſtoit ce capitaine*, Ib. § 1. *Caſtin eſt banni, & Felix fait General en ſa place*, Ib. § 3.

Valentinien fait auſſi-toſt diverſes loix pour l'Egliſe, *V. ſon titre § 3. E. t. 6.* & une le 9 juillet contre les **Pelagiens des Gaules**, *M. t. 10. p. 696 & t. 13. p. 761.*

Attique meurt vers le 10 octobre 425, *p. 429.*

Il y avoit encore à Rome quelques reſtes du ſchiſme d'Eulale, *t. 12. p. 396.*

Theodoſe veut aller à Rome établir Valentinien Auguſte. Il tombe malade à Theſſalonique, revient à Conſtantinople vers le 12 octobre, V. ſon titre § 15. E. t. 6. *VALENTINIEN eſt declaré Auguſte à Rome le 23 octobre*, V. ſon titre § 4. E. t. 6. de Valentinien III. 6.

Olympiodore finit ici ſon hiſtoire, E. t. 5. p. 655. 656.

Frigerid peut avoir fait la meſme choſe, p. 656.

Philoſtorge Eunomien y termine auſſi la ſienne, *V. Theodoſe II. § 40. E. t. 6.*

Exuperance Preſet eſt tué dans les Gaules: Arles aſſiegée par Theodoric Roy des Gots, delivrée par Aece, V. Valentinien III. § 4. E. t. 6. *Les Vandales pillent les Baleares*, Ib.

Les Huns entrent vers ce temps-ci dans la Thrace, en ſont chaſſez par la peſte & par les tonnerres, qui tuent Rougas leur Roy, V. Theodoſe II. § 16. E. t. 6.

Les Patriarches des Juifs finiſſent vers ce temps-ci, *E. t. 1. p. 672. Ruine des Juifs § 84.*

Ravenne peut avoir eſté erigée en archeveſché vers 425, ſous Saint Pierre Chryſologue. *V. ſon titre M. t. 15.*

Caſſien écrit vers ce temps-ci ſa 13.e conference, & une partie des autres, *V. ſon titre § 10. M. t. 14.*

1179. *Theodoſius XII, & Valentinianus Augg. Conſuls.* 16,17. 1a2. 426.

Saint Siſinne eſt fait Eveſque de Conſtantinople le 28 fevrier 426, par un Concile qui écrit aux Eveſques de Pamphylie contre les Meſſaliens, *M. t. 12. p. 431-433.* Siſinne ne gouverne pas deux ans, *Ibid.*

Alexandre auteur de l'inſtitut des Acemetes, peut avoir eſté chaſſé alors de Conſtantinople comme Meſſalien: Il ſe retire en Bithynie, & y meurt vers 430, *M. t. 12. p. 497.*

Saint Siſinne ordonne Saint Procle Eveſque de Cyzic: Ceux de Cyzic luy preferent Dalmace, *V. Saint Procle M. t. 14.*

L'an de J.C. 426. L'an de Valentinien III. 1,2. L'an de Theodoſ. 16,17. L'an de Rome 1179.

Valentinien quitte Rome & va à Ravenne avant le 6 de mars, V. ſon titre § 4 E.t.6.

Patrocle d'Arles eſt tué. *V. Valentinien III.* § 4. *E.t.6.* On luy donne peut-eſtre pour ſucceſſeur un Eulale, & enſuite S. Honorat Abbé de Lerins qui gouverne deux ans, *M.t.*12.*p.*481.

S. Maxime eſt fait Abbé de Lerins, & gouverne 7 ans, *V. ſon titre M.t.*15.

Saint Hilaire qui avoit ſuivi Saint Honorat à Arles, retourne peu aprés à Lerins, *V. ſon titre* § 4. *M.t.*15.

Le Comte Boniface ſe remarie vers ce temps-ci à une Arienne, M.t.13.p.885-887. V. Valentinien III. § 5. E.t.6.

Apiarius retombé dans ſes crimes, s'adreſſe à Celeſtin qui le reçoit, & renvoie pour luy Fauſtin en Afrique, apparemment en 426. Apiarius confeſſe enfin ſes crimes devant le Concile de Carthage, qui en écrit à Celeſtin, & revoque la permiſſion donnée aux Eveſques en 419, d'appeller au Pape, *M.t.*13. *p.*860-866.

Severe Eveſque de Mileve meurt aprés avoir deſigné ſon ſucceſſeur, que S. Auguſtin fait agréer au peuple, *p.*375.866.

Saint Auguſtin declare auſſi le Preſtre Heracle pour ſon ſucceſſeur le 26 ſeptembre, *p.*866-872.

Saint Loup & Saint Vincent ſortent de Lerins, où ils avoient paſſé un an. Saint Loup eſt fait Eveſque de Troies peu aprés, & l'eſt juſqu'en 479, *V. ſon titre M.t.*16.

Philippe de Side Preſtre de Conſtantinople acheve ſous Siſinne ſon immenſe hiſtoire Chrétienne. *V. Theodoſe II.* § 41. *E.t.6.*

427. 2,3. 17,18. 1180.

Hierius, & Ardaburius, Conſuls.

La deſcription de Rome qui eſt dans la notice du Pere Labbe, *p.*128, *eſt faite en* 427. Cod. Th. 4. t. 3. n. p. 460.

Les Semipelagiens de Marſeille commencent à paroiſtre vers ce temps-ci, *M.t.*13.*p.*915-918.

Saint Auguſtin fait le livre de la grace & du libre arbitre vers Paſque, pour les moines d'Adrumet, & quelque temps aprés celui de la Correction & de la Grace, *p.*872-878.

Theodoſe fait peut-eſtre paſſer les Gots de la Pannonie dans la Thrace avant le premier may. V. Theodoſe II. § 17. E.t.6.

Les Huns entrent peut-eſtre en leur place dans la Pannonie. V. Attila § 2. E.t.6.

Le Comte Boniface trompé par la perfidie d'Aece, prend les armes en Afrique contre Placidie, & défait trois Generaux envoyez contre luy. Les barbares courent l'Afrique, M.t.13.p.887-891. V. Valentinien III. § 5. E.t.6.

Gonderic Roy des Vandales prend & ruine Seville, & meurt auſſi-toſt poſſedé du demon. Genſeric ſon frere luy ſuccede. V. Valentinien § 6. E.t.6.

Saint Euchet retiré à Lero écrit à S. Hilaire ſur ſon retour à Lerins. *V. ſon titre* § 2. *M.t.*15. Il écrit vers le meſme temps à Valerien qui fut peut-eſtre depuis Eveſque de Cemele & de Nice, *ib.* § 3.

Concile à Hipponne dans l'egliſe de Saint Leon le 24 ſeptembre, *M.t.*13. *p.*872.

Leporius Pelagien & Neſtorien eſt condamné dans les Gaules, inſtruit &

corrigé en Afrique, où il publie une belle retractation vers ce temps-ci, *p.* 878-885.

Juvenal de Jeruſalem erige vers ce temps-ci un eveſché pour les Sarrazins de Paremboles; & leur donne Pierre pour Eveſque, formant ainſi déja ſon patriarcat. *V. Juvenal M.t.* 15.

Siſinne de Conſtantinople meurt le 24 decembre 427, *M.t.* 12 *p.* 433.

Ilace le chronologiſte eſt fait Eveſque de Chiaves vers 427. *V. Valentinien III.* § 1. *E.t.* 6.

L'an de Rome 1180 — L'an de Theodoſe II. 19, 20. — L'an de Valentinien III. 2, 3. — L'an de J. C. 427.

Felix, & Taurus, Conſuls.

1181 — 20 21. — 3, 4. — 428.

Sigiſvult eſt envoyé en Afrique contre Boniface, apparemment au commencement de 428, M.t. 13. p. 891.

Neſtorius eſt fait Eveſque de Conſtantinople le mardi 10 avril. *V. S. Cyrill. d'Alex.* § 7. 8. *M.t.* 14. Des le 15 il ruine une egliſe des Ariens qui mettent le feu à la ville, *Ib.* § 13.

Theodore de Mopſueſte meurt vers le meſme temps, *M.t.* 12 *p.* 441. & Theodote d'Antioche un peu apres, *Ib. V. S. Cyrille d'Alex.* § 10 *M.t.* 14. Jean luy ſuccede, *V. Saint Cyrille d'Alexandrie* § 10. *M.t.* 14, & gouverne 13 ans, *Ib.* § 147.

Juvenal conſacre le 7 may 428 ou 429, l'egliſe de la Laure de S. Euthyme. *V. Juvenal M.t.* 15.

Loy de Theodoſe contre les heretiques le 30 may, *V. S. Cyrille d'Alexandrie* § 13. *M.t.* 14.

Hermigaire Sueve, impie envers Sainte Eulalie, *eſt défait par Genſeric & ſe noie.* V. Valentinien III. § 6. E.t. 6.

Boniface fait paſſer les Vandales en Afrique au mois de may. V. Valentinien § 6. E.t. 6. *Ravages qu'ils y font, M.t.* 13. *p.* 897-903. S. Auguſtin apprend aux Eveſques ce qu'ils doivent faire en ces rencontres, *M.t.* 13. *p.* 903-905. *Les juges Romains ne laiſſent pas de continuer à ravager l'Afrique, qui depute ſur cela le Comte Bubulque à la Cour.* V. Valentinien III. § 9. E.t. 6.

Le 25 juillet Celeſtin écrit dans les Gaules ſur les ordinations &c. & ſur Damel accuſé par les Orientaux. *V. ſon titre M.t.* 14.

Saint Alype va à Rome vers ce temps-ci avec quelques autres Eveſques, peut-eſtre pour menager la paix de Boniface, *M.t.* 13. *p.* 907. 929. Il envoie de là les derniers livres de Julien à Saint Auguſtin, qui travaille auſſi-toſt à y répondre, & n'acheve pas, *p.* 907. 908. S. Auguſtin acheve ſes retractations vers ce temps-ci, *p.* 892-895.

Le pont d'Arles chargé de monde tombe le 25 aouſt vers 428, & perſonne ne ſe noie, *M.t.* 12 *p.* 482.

Aece chaſſe les François des Gaules, & tue peut-eſtre Pharamond, E.t. 5. p. 637-639 V. Valentinien § 7. E.t. 6. *Clodion luy ſuccede, ce qu'on en ſçait*, E.t. 5. p. 638 V. Valentinien § 7. E.t. 6.

On fait enfin la feſte de S. Chryſoſtome à la Cour de Conſtantinople le 26 ſeptembre, *M.t.* 11 *p.* 340 *V. S. Cyrille d'Alex.* § 15. *M.t.* 14.

Neſtorius ſe declare vers Noël contre l'Egliſe par la bouche d'Anaſtaſe. *V. S. Cyrille d'Alex.* § 19. 20. *M.t.* 14. Baſile Diacre & d'autres moines s'y oppoſent & ſont maltraitez, *Ib.* § 20.

Saint Auguſtin confere avec Maximin Eveſque Arien, vers Noël, apparemment en 428, *M.t.* 13. *p.* 909-912.

L'an de J. C. 428. L'an de Valentinien III. 3,4. L'an de Theodoſe II. 20,21. L'an de Rome 1181.

Florent Preſet d'Orient travaille à abolir les proſtitutions. V. Theodoſe II. § 17 E.t.6.

Saint Proſper & Hilaire écrivent à Saint Auguſtin ſur la fin de 428 ou en 429, contre les Semipelagiens de Marſeille, *M.t.13.p.918-922.*

429. 435. 21,22. *Florentius & Dionyſius Conſuls.* 1182.

Saint Honorat Eveſque d'Arles meurt le 26 janvier 428 ou 429. *V. ſon titre* § 10. *M.t.12.p.483-485.* S. Hilaire luy ſuccede. *V. ſon titre* § 5. *M.t.15.* Autorité qu'avoit alors l'Egliſe d'Arles, *Ib.* § 9.10. S. Hilaire y établit une Communauté de Clercs, *Ib.* § 11. Ses ſentimens ſur la grace, *Ib.*

Antoine Eveſque de Germe dans l'Helleſpont, eſt tué par les Macedoniens, qui à cauſe de cela perdent beaucoup d'egliſes. *V. Saint Cyrille d'Alex.* § 14. *M.t.14.*

Neſtorius perſecute beaucoup les Quartodecimans en Aſie, fait ſigner ſon erreur à quelques uns. *V. Saint Cyrille* § 14. *M.t.14.* Saint Procle défend la divinité de JESUS CHRIST devant Neſtorius, peut-eſtre dés les premiers jours de l'année, *V. S. Cyrille* § 21. *M.t.14.* Saint Cyrille écrit contre l'erreur de Neſtorius avant le 25 de fevrier. Il écrit encore un peu aprés Paſque ſur le meſme ſujet, aux ſolitaires d'Egypte, *Ib.* § 27.

Theodoſe s'attribue le trente de may ce que les Juifs payoient à leurs Patriarches éteints. V. Theodoſe II. § 18. E.t.6.

Concile à Rome un peu aprés Paſque, d'où l'on écrit en Orient pour ſavoir ſi les homelies attribuées à Neſtorius eſtoient de luy, *V. Saint Cyrille d'Alex.* § 33. *M.t.14.*

Celeſtе & d'autres Pelagiens viennent à Conſtantinople: Neſtorius les favoriſe: Marius Mercator preſente un memoire contre eux, *M.t.13.p.750.819* *V. Saint Cyrille d'Alex.* § 16. *M.t.14* *V. Mercator M.t.15.*

Saint Cyrille écrit à Neſtorius ſa premiere lettre vers le milieu de 429, *V. S. Cyrille* § 16. *M.t.14.* Aprés quoy Theodore de Marcianople anathematize le terme de Mere de Dieu, *Ib.* § 23. Cela oblige le Preſtre Philippe & beaucoup d'autres de quitter la communion de Neſtorius, *Ib.* § 23.

Neſtorius tient vers ce temps-ci un Concile contre les Catholiques qui s'eſtoient ſeparez de luy; les depoſe ou les excommunie: à quoy le Pape & S. Cyrille ne veulent point qu'on ait égard. *V. Saint Cyrille d'Alexandrie* § 25. *M.t.14.* Il y joint de grandes violences, *Ibid.* Il ſuſcite une accuſation contre S. Cyrille, *Ib.* § 29. Il fait ſemblant de vouloir la paix, mais ne veut point les conditions neceſſaires que S. Cyrille demande, *Ib.* § 31.

Le Comte Boniface fait ſa paix avec Placidie, & apparemment par le Comte Darius, qui fait auſſi une treve avec les Vandales: La guerre recommence, & Boniface eſt défait par les Vandales: en 429 ou 430. M.t.13.p.929-941

Les Pelagiens infectent l'Angleterre: les Eveſques des Gaules dans un grand Concile, & Saint Celeſtin, choiſiſſent Saint Germain d'Auxerre qui y vont ſur la fin de l'année. En paſſant par Nanterre ils voient Sainte Geneviéve encore enfant. *V. Saint Germain d'Auxerre* § 7. *M.t.15.*

Felix eſt fait Patrice en 429, & Aece General des armées Romaines au lieu de luy. V. Valentinien III. § 9. E.t.6.

Theodoret commence vers 429 à écrire & à expliquer l'Ecriture. *V. ſon titre* § 44. *M.t.15.*

Theodoſius XIII, Valentinianus III, Augg. Conſuls.

Saint Hilaire d'Arles fait le panegyrique de Saint Honorat le 16 janvier 429 ou 430, *M.t.*12.*p.*464.484.

Salvien Preſtre de Marſeille eſtoit illuſtre dès ce temps là. *V. ſon titre M.s.*16.

Concile à Alexandrie au commencement de fevrier, d'où Saint Cyrille écrit ſa ſeconde lettre à Neſtorius qui eſt tres belle: *V. Saint Cyrille d'Alex.* § 31.*M.t.*14. Neſtorius y répond fort mal, *Ib.*

Saint Cyrille écrit vers le meſme temps ſur l'Incarnation à Theodoſe & aux Imperatrices: Theodoſe le trouve mauvais. *V. Saint Cyrille d'Alexandrie* § 32. *M.t.*14.

Julien & les autres Eveſques Pelagiens ſont chaſſez de Conſtantinople vers le commencement ou le milieu de 430, & Celeſte un peu apres; *V.S.Cyrille* § 16.*M.t.*14.

Les Bretons défont les Saxons & les Pictes au commencement d'avril, en chantant Alleluia. V.Saint Germain d'Auxerre § 8. *M.t.*15. *Delivrez des barbares, ils ſe pillent les uns les autres ſous divers méchans Rois.* V. les Bretons, E.t.6.

Hippone eſt aſſiegée par les Vandales vers la fin de may, M.t.13.p.939-941.

Saint Germain revenu en France va trouver à Arles Auxiliaire Preſet des Gaules. *V.S.Germain* § 8. *M.t.*15.

Aece défait les Gots à Arles, les Juthonges, & les Noriques; & fait tuer le Patrice Felix à Ravenne. V.Valentinien III. § 9.E.t.6.

Neſtorius envoie au Pape ſes homelies par Antioque, luy écrit ſur cela & ſur les Pelagiens, *V.S. Cyrille d'Alexandrie* § 33. *M.t.*14. Saint Cyrille l'ayant ſçeu tient ſon Concile à Alexandrie vers le mois d'avril, & écrit auſſi au Pape contre Neſtorius par Poſidoine, *Ib.* § 34. Il ecrit enſuite à Acace de Berée qui veut menager tout le monde, *Ib.* § 35.

Sabbace eſt fait Eveſque des Ariens à Conſtantinople aprés Barbas mort le 24 juin. *V.Theodoſe II.* § 18.*E.t.6.*

Concile de Rome le 11 aouſt: la doctrine de Neſtorius y eſt condannée, & luy depoſé s'il ne ſe retracte dans dix jours. S.Cyrille eſt commis pour cela & pour luy donner un ſucceſſeur. *V. S. Cyrille d'Alexandrie* § 36. 37. *M.t.*14. Celeſtin en écrit aux principaux Eveſques de l'Orient & à ceux de l'Occident, *Ib.* § 37.

Saint Auguſtin meurt le 28 d'aouſt, *M.t.*13.*p.*940-943.

Saint Ruſtique eſt fait Eveſque de Narbone aprés Hilaire le 9 octobre 427 ou 430. *V.ſon titre M.s.*15.

S.Cyrille écrit contre Neſtorius à Jean d'Antioche & à Juvénal de Jeruſalem: Jean écrit avec Theodoret une fort belle lettre à Neſtorius. *V. S.Cyrille d'Alexandrie* § 38.*M.t.*14.

Concile d'Alexandrie le 3 novembre. Il fait douze anathematiſmes & les envoie à Neſtorius avec la lettre du Pape. *V.S.Cyrille* § 39. Jean d'Antioche ſe plaint partout des anathematiſmes de S.Cyrille. *Ib.* § 44.

Theodoſe II. ſollicité par Neſtorius convoque le Concile d'Epheſe le 19 novembre pour le 7 juin ſuivant. *V.S. Cyrille* § 41.42. Il y demande particulierement S.Auguſtin déja mort, *M.t.*13.*p.*943.

Les lettres du Pape & de S. Cyrille ſont ſignifiées à Neſtorius le 6 decembre. *V. S. Cyrille* § 43. *M.t.* 14. Il conſent au titre de Mere de Dieu, mais en le ruinant. *Ib.* § 43.

Neſtorius écrit à Celeſte ſur la fin de 430. *V. S. Cyrille* § 36. *M.t.* 14. Depuis cela on ne trouve plus rien de Celeſte, *M.t.* 13. *p.* 762.

Caſſien écrit vers ce temps-ci contre Neſtorius. *V. ſon titre M.t.* 15.

Les Maziques pillent vers ce temps-ci la ſolitude de Sceté : S. Arſene qui y demeuroit depuis 40 ans, ſe retire à Troé ſur le Nil pres de Babylone. *V. S. Arſene* § 9. *M.t.* 14.

Saint Brice chaſſé de Tours par ſon peuple ſur des calomnies, ſe retire à Rome d'où il revient au bout de ſept ans, *M.t.* 10. *p.* 690.

Saint Proſper écrit vers ce temps-ci à Rufin & contre les ingrats. *V. ſon titre* § 5. *M.t.* 16.

Sedulius peut avoir fait vers ce temps-ci ſon poëme paſcal, *M.t.* 12. *p.* 612. 615.

Saint Pierre de Galacie & S. Macedone ſolitaires prés d'Antioche, peuvent eſtre morts vers 430, *p.* 487. 490.

TABLE DES MATIERES.

A

SAINT *ABDAS* Ev. & Martyr ſous Sapor, *p.*357.

Abdas Audas, Ablaat Anlda, Ev. & Martyr ſous Iſdegerde, *p.*356.357.

Abigaus Preſtre Eſpagnol: Saint Jerome luy recommande la veuve Theodote, *p.*159.

Ablave Conſul en 331, *p* 618.2.

Abondance Conſul diſgracié en 396, *p.*202.

Abondance à qui S. Jerome écrit, *p.*352.

S. *Abraham* Ev. de Carres en Meſopotamie, *V. ſon titre*, *p.*407.670.

S. *Abraham* Preſtre & ſolitaire, *p.*489.

Saint *Abraham* Confeſſeur en Perſe, Abbé à Clermont, *p.*361.

Abraham diſciple de Siſoï, *p.*454-461.

Acace Ev. Arien de Ceſarée ramaſſe beaucoup d'ouvrages d'Origene, *p.*110.

Acace de Berée depute à Attique pour Theodote d'Antioche, *p.*424.

Acemetes, V. Alexandre inſtituteur des Acemetes.

Saint *Aceſime* ſolitaire celebre du temps de Valens &c. *p* 414.415.

Achille ou *Achillée* Ev de Spolete deputé pour deſſervir l'Egliſe de Rome, *p.*392, y arrive avec danger, *p.*393, y fait les fonctions d'Eveſque à Paſque 419, *p.*395.

Adamance medecin Juif chaſſé d'Alexandrie, y rentre aprés ſon batteſme, *p* 423.

Adelphe heretique Meſſalien, *p.*492.

Adelphe Eveſque dans le Vicariat de Theſſalonique, *p.*399.

Adelphe Ev. de Nilople viſite Siſoï, *p.*455.

Agathon Ev. d'Egypte va en Paleſtine *p.*138

Alaric aſſiege Rome en 408, *p.*196, la prend en 410 &c. *p.*301. 302. pille & brule Rhege, *p* 312.

Alba homme illuſtre & ſuperſtitieux, *p.*233. 234.

Albine amie de S. Jerome, *p* 64, mere de S.te Marcelle, *p.*67. 234, veut donner ſon bien à ſes neveux *p.*68. Saint Jerome la ſaloë en quittant Rome, *p.*101.112.

Alcace Diacre va trouver S. Jerome, *p.*339.

Alethe Preſtre fort eſtimé par S. Jerome &c. *p.*291.

Alexandre Ev. de Corinthe ordonne p.e. Perigene Ev. de Patres, *p.*399.

Alexandre Ev. de Baſilinople ſe refugie à Ptolemaïde, *p* 539, ne veut point communiquer avec Attique, *p.*422. Syneſe demande à Theophile comment il le doit traiter, *p.*540.541, eſt p.e. le meſme Alexandre d'Helenople transferé à Adriane, *p.*425.

Alexandre Ev. d'Antioche réunit l'Orient & l'Occident, *p.*424.

Alexandre inſtituteur des Acemetes, *V. ſon titre*, *p.*490.682, eſt condanné comme heretique, *p.*432 433.

Alexandre moine propoſe des queſtions à S. Jerome &c. *p.*285-287.

Alexandre Abbé du monaſtere de S. Maron, *p.*413.

Algaſie : S. Jerome luy écrit en 407, *p.* 216, ſur diverſes queſtions, *p.*291.

Alleluia: On dit que S. Jerome le fit chanter à Rome hors le temps paſcal, *p.*62.621 2.

S. *Alype* Ev. de Tagaſte, *V. ſon titre p.*565, va en Paleſtine & viſite S. Jerome, *p.* 148.269, luy écrit en 419 &c. *p* 346, voit le Pape Boniface &c *p.*385, eſt invité au Concile de Spolete, *p.*392. voit en 420 le Pape Boniface, *p.*385 401. Son union avec Saint Aurele de Carthage, *p.*556. 558.

Amable Eveſque p.e. en Pannonie, demande quelque ouvrage à S. Jerome, *p* 156.178.641. 2.

Amand Preſtre à qui S. Jerome écrit, *p* 190.

S. *Ambroiſe* aſſiſte au C. de Rome en 382, *p.*57. S Jerome parle mal de ſon commentaire ſur S. Luc, *p.*120, & de ſon livre ſur le S. Eſprit, *p.* 121.

Ambroiſe porte la lettre de S. Paulin à Saint Jerome en 395, *p.*197.

Ammone philoſophe Chrétien, *p* 502.

S. *Amoa* ſolitaire: Eſtime de Syoeſe pour luy, *p.*512.

Amoa, *Amman* ou *Ammoas* de Raïthe, viſite Siſoï, *p.*462.

Amphiloque Ev. de Side, *p.*430, un Concile de Conſtantinople luy écrit ſur les Meſſaliens, *p.* 432.

Anabaſe diſciple ou ami de Rufin, *p.*247.

Anapſyque femme de Marcellin, *p.*321.

Anaſtaſe Pape, ſuccede à Sirice en 398, *p.*239. Son eloge, *p.*240, ſon jugement ſur la traduction du Periarchon, *p.*212-214. Il écrit à Jean de Jeruſalem, *p.*342. Rufin accuſé devant luy, *p.* 240-242, eſt condanné avec Origene, *p.*243. Ce Pape écrit pluſieurs fois contre luy en Orient, *p.*244. 245. 256, meurt le 27 avril 402, *p.*256.257.650.

Anaſtaſe Preſtre, auteur de quelques ouvrages, *p.*447.

Anaſtaſe frere, dit-on, de Syneſe, *p* 499.682.

Anaſtaſe deputé de la Pentapole. *p.*533, favoriſe Andronique Gouverneur, *p.*538.

Anatole Eveſque de Conſtantinople, *p* 430.

Anazarbe metropole de la Cilicie, *p.*437.

Andragathe enſeigne la philoſophie à Theodoſe &c. *p* 434.

André Eveſque de Samoſates diſciple de Theodore de Mopſueſte, *p.*441.

Andronique gouverneur de la Libye : Ses cruautez, *p.*530.531. Il ne peut ſouffrir les cotrêcliens de Syneſe, *p.*532-534, qui l'excommunie pour ſes impietez, *p.*534-536.688. 2, luy pardonne dans un faux repentir, le plaint dans ſa diſgrace, *p.*537.539.

Anidn. V. Aidas.

Annira Pelag en écrit contre S. Jerome, *p.* 344. 345.660.661.

Anthemе miniſtre d'Etat &c. prend les avis de Troile ſophiſte, *p.*511.515, fait défendre à toutes perſonnes de prendre le gouvernement de ſon pays, *p.*530, pretexte impie de ſa gueriſon pour tourmenter des malheureux, *p* 536. Il quitte la Preſectûre en 414, *p.*550.

Antidicomarinnites, ennemis de la S.te Vierge, *p.*82.83.

Antioche prend en 525 le nom de Theopole, *p.*666.2.

Antiole Eveſque formé à Lerins, *p.*481.

S. *Antoine* meurt en 356, *p.*454 Eſtime de Syneſe pour luy, *p.*512.

Antoine Eveſque d'Olbie en 412, *p.*549.

Antoine Eveſque de Fuſſale appuyé par Boniface, *p.*406.

Antoine moine à qui S. Jerome écrit, *p.*11.

S. *Antoine* d'Illyrie ſe retire à Lerins, *p* 475.

Anyſe General de Libye s'y conduit avec honneur &c. *p.*547.548.550.

S. *Aphraate* ſolitaire prés d'Antioche *p.*490

Aphrodiſe Tribun & notaire envoyé à Rome par Honoré, *p.*382.

Apodeme va des Gaules trouver S. Jerome, *p.*290.291.

Apollinaire Eveſque de Landtcée : S. Jerome l'ecoute, *p* 681. Il diviſe l'Egliſe d'Antioche &c. *p* 43.

Un *Apollinariſte* impoſteur accuſe S. Jerome d'impoſture, *p* 582.628.

Apinrius : On continuë en 419 l'examen de ſon affaire, *p* 397.

Aprone : Saint Jerome luy répond, *p.*340.

Apronien: Rufin luy communique ſa traduction du Periarchon, *p.*216.217, luy traduit dix oraiſons de S. Gregoire de Nazianze, *p.*219, neuf d'Origene, *p.*308, reçoit de luy une lettere de S. Jerome, *p.*226, luy adreſſe ſon apologie *p.*246, les ſentences de Sixte, *p.*314.

Apronien payen converti par Sainte Melanie *p.*219.

Arator met en vers l'hiſtoire des Actes des Apoſtres, *p.*613.

Arcade Empereur: Syneſe deputé vers luy, *p* 508. luy fait une harengue, *p.* 509.

Arrhlaüs Comte veut reconcilier S Jerome avec Jean de Jeruſalem, *p* 183.

Ariſtheur de qui deſcendoit Syneſe, avoit amené les Doriens à Sparte, *p.*499.

Ariſtenete Conſul en 405, *p.*513.

Ariſtippe celebre philoſophe de Cyrene, *p.* 449.

Arquelaüs Ethnarque de Judée. Son tombeau prés de Bethléem. *p.*106.

Arſace Ev uſurpateur du ſiege de Conſtantinople, *p.*417, meurt l'année d'après ſon intruſion, *p.*419. 672.1.

S. *Arſene* hait ſurtout la gloire des hommes, *p* 364.

Arſinoé ville de la Pentapole, *p.*508.

Artome Preſtre d'Alexandrie, qui Theodore écrit, *p.*447.

Artemie femme de Ruſtique va à Jeruſalem, & fait inviter ſon mari à s'y retirer, *p.*296.

Aſclepiade Ev. Novatien à Nicée, *p.*429.

Saint *Aſelle* : ce qu'on en dit, *p.*63-65. Saint Jerome luy écrit en quittant Rome, *p.*101, luy adreſſe la vie de S. Hilarion, *p.*129 630.

Aſgulete Prince Sarrazin embraſſe la foy pervertie par les Perſes, *p.*360, eſt fait depuis Eveque de Paremboles, *p.* 360.361.

Aſſure ami de Syneſe à Conſtantinople, *p.* 509.512.

Aſtere Soudiacre porte peut-eſtre une lettre de S. Jerome, à Saint Auguſtin, *p.*271.274.277.

Aſtere Conſul en 424, *p.*613 614.

Aſtrion, dame guerie par Saint Macedone, *p* 488.

Aterbe déctie Rufin comme Origeniſte, *p.* 163.

Athanante Ev. d'Olbie mort en 412, *p.*549

S. *Athanaſe* apprend à Sainte Marcelle la vie de S Antoine, *p* 68, tranſfere Sidere de Paleſtine à Ptolemaïde &c *p.*541.

Athanaſe Ev. de Trosde, *p.*428.

Athanaſe Diacre d'Egypte, va en Paleſtine &c. *p* 238.

Athenes fort dechuë de ſa ſplendeur vers 420 *p.*502. 503. On y eprouvoit avec une boule d'airain la force des *Athletes*, *p.*620.1.

Athré diſciple d'Hor, *p.*453.

Attique Archeveſque de Conſtantinople, *V. ſon titre p.*416.672, reçoit & aſſiſte les Chrétiens de Perſe refugiez à Conſtantinople *p.* 361, veut ſe ſoumettre l'Illyrie orientale, *p.*402. Bonifsce le traite d'orgueil, *p.*404.

Attique

Attique loué par Paul ſilentiaire, p.429.
Audax. V. Abdas.
Augende moine de Lerins viſite S. Paulin, p. 479.
S. Auguſtin écrit eſtant Preſtre à S. Jerome &c. p.148. deplore ſa rupture avec Rufin, p.260, voudroit pouvoir les reconcilier, p.255, écrit penteſtre à Ste Euſtoquie & à ſa niece, p.264, deſaprouve le ſentiment de Saint Jerome ſur la reprehenſion de S. Pierre par S. Paul, p.269-282. 652 653. Saint Jerome luy renvoie Marcellin ſur l'origine de l'ame, p.321. Il écrit à Dardane Preſet des Gaules, p.325, envoie Oroſe à Saint Jerome &c. p.326 327, écrit contre les Pelagiens &c. p.330. 327.674.2. S. Jerome luy écrit par Oroſe, p. 333, en 417, p.340. 341, & en 419 par Innocent, p.346. L'Empereur l'invite au Concile de Spolete, p.392. Il adreſſe un ouvrage au Pape Boniface, p.401. Son union avec Saint Aurele, p.553-564, avec S. Alype &c. p.563-580, avec S. Evode, p.581-585.
Avite preſſe S. Jerome d'écrire à Salvine, p. 249. Ce Saint luy écrit ſur les Pſeaumes &c. p.626 628. 679. luy écrit eo 408, p.224 226, ſur les erreurs d'Origene, p.295.
S. *Aurele* Eveſque de Carrhage, *V. ſon titre* p. 553. Innocent écrit par luy à Jean de Jeruſalem, p.338. L'Empereur le mande au Concile de Spolete, p.392.
Aurele Diacre ami de S. Sulpice, p.601.
Aurelien Conſul en 400, p.508. 583. 25 Preſet en 399 & 424, p.553.
Auſone frere de Julien va à Jeruſalem, p.299
Auſuriens ou Auſuriens barbares d'Afrique ravagent la Tripolitaine, p.508. Anyſe les arreſte, p.547. Ils pillent la Libye aprés ſon depart, p 550.
Auxence Eveſque Arien de Mopſueſte, p.438.
Auxence Arien uſurpateur du ſiege de Milan, maiſtre d'Helvide, p 82.
Auxence elevé avec Syneſe, p.499, a quelques differends avec luy, p 513. Syneſe, veut ſe reconcilier avec luy, p 524.
Auxilius jeune Eveſque blaſmé par Saint Auguſtin, p.536.
Auxolaus Eveſque de Parembolea en 449, p.361.

B

BARRABAN Juif enſeigne l'hebreu à S. Jerome, p.22.107.
Barbas ſait Ev. des Ariens de Conſtantinople en 407, p 429.431.
S. Barnabé : S. Jerome met ſa lettre au rang des Ecritures, p.117.
Barſumas diſciple de Theodore de Mopſueſte, p.441.
Barſumas Abbé ſectateur d'Eutyche, p.441.
S. *Baſile* : Theodore de Mopſueſte le défend malignement contre Eunome, p.446 447.
Baſſes, famille Patricienne & Chretienne, p.587.
Baſſe Conſul en 331, p.678.2.
Baſſula bellemere de Sulpice Severe, p 587, ſa vertu louée par S. Paulin, p.589. Elle engage Saint Sulpice à écrire la mort de S. Martin, p.590 601.
S. *Bate* Martyr en Perſe, p. 363.
Batteſme : Un Juif paralytique gueri par le batteſme, p 422. Autres gueriſons ſemblables, p.563.564.
Belizaire poëte fait l'eloge de Sedulius, p.613.
S. *Benjamin* Diacre & Martyr en Perſe, p. 361.362.
Benigne femme de Celerin, p 297.
Berenice ville de la Pentapole, p.508.
Bethléem : ſa ſituation & ſon état du temps de S. Jerome, p.104.105.
Bigamie : Sentimens de Saint Jerome ſur les bigames p.891.
Bleſilla mere de Sainte Paule, p 85.
Bleſille fille de Sainte Paule, p.85. Sa converſion, ſa pieté &c. Sa mort, p.87-91. 116.
S. *Boniface* Pape, *V. ſon titre* p 385.666.
Boniface Comte d'Afrique : S. Auguſtin & S. Alype le portent à demeurer dans ſon état, p. 579. Saint Alype menage ſa reconciliation avec Placidie, p.5 9.
Boniface Ev. de Carrhage en 525, p.560. plus ambitieux que ſon predeceſſeur S. Aurele. p.561, dont on le prie de rétablir la diſcipline & les Canons, p.562.
Boneſe s'éleve contre Saint Jerome, qui le rabaiſſe, p.98.
Boneſe Eveſque Photinien : Saint Ambroiſe le refute, p.83.
Boneſe étudie avec Saint Jerome, p.8, va dans les Gaules avec Juy, p.9. Saint Jerome la porte à ſe donner à J. C. p.10. Il l'accompagne penteſtre à Aquilée, p.21, ſe retire dans une iſle, p.30.31.
Les *Bourguignons* eſtoient Catholiques avant que d'eſtre Ariens, p.257.

C

DESERT de *Calcide* habité par divers ſaints ſolitaires, p.19.20.
Calliope Ev. en Theſſalie, p.403.
Calliope Preſtre de Nicée, p 429 Attique luy écrit, p.431.
Calliſte II. Pape écrit la vie de S. Jacque de Tarentaiſe, p 483.
Camille, famille Romaine reduite en 394 à la veuve Furia, p 149.
S. *Caprais* directeur de S. Honorat & de S. Venant ſon frere, p.675 Sa vertu &c. p 465-468. Il regle l'iſle de Lerins par ſes conſeils, p. 477, non comme Abbé, p.679.

Caprais moine du mont Carmel, *p.* 343.
Caprarie isle peuplée de ſolitaires, *p* 471.
Capreole écrit au Concile d'Epheſe, *p.* 559.
Carnas homme de guerre vole un cheval à Syneſe, *p.* 548.
Carneade celebre philoſophe de Cyrene, *p.* 492.
Carres ville de Meſopotamie, celebre dans l'Ecriture ſous le nom d'Haran, *p* 499.
Cartere Ev. d'Eſpagne, dont S. Jerome écrit à Ocean, *p.* 99. 231.
Cartere Abbé d'Antioche inſtruit S. Chryſoſtome &c. *p* 436.
Caſſien eſt élevé à Bethléem, *p.* 126, adreſſe ſept conferences à *S.* Honorat, *p.* 480.
S. Caſter Ev. d'Apt, apparement frere de S. Leonce, *p.* 469. S. Boniface luy écrit peut-eſtre ſur Maxime, *p.* 398.
Caſter: S. Auguſtin & Saint Alype le prient d'accepter l'epiſcopat, *p.* 578.
Caſterine tante de S. Jerome, *p.* 7, qui luy écrit pour ſe reconcilier avec elle, *p.* 32.
Caſtruce aveugle veut aller trouver S. Jerome qui luy écrit, *p* 256.
Celantie: la lettre qui luy eſt adreſſée n'eſt point de S. Jerome, *p* 351.
Celerin pere de Gerontie, *p.* 297.
Celeſte deeſſe des Carthaginois, ſon temple changé en egliſe en 399, *p.* 556.
Celeſte Pelagien condanné par *S.* Aurele, *p.* 557. 561.
S. Celeſtin Pape en 523, *p.* 668 669, reprend les Eveſques de ſouffrir des nouveautez ſur la Grace, *p.* 469, écrit à l'Eveſque d'Arles contre Daniel Eveſque, *p.* 483.
Cerdon à qui Theodore de Mopſueſte écrit, *p.* 447.
Cereal Preſet de Rome & Conſul veut epouſer Sainte Marcelle, *p.* 67. 630. 631.
Cereal frere de Juſtine Imperatrice, *p* 630 2.
Cereal diſciple de Rufin, *p.* 247, luy envoie une letre de S. Paulin &c. *p.* 310.
Cereal gouverneur de la Peniabole, *p.* 513.
S. Ceſaire d'Arles, ſa vie à Lerins, *p* 476.
Chanceliers: ce que c'eſtoit autrefois *p.* 394
Charifins Preſtre de Philadelphie, preſente au Concile d'Epheſe un ſymbole de Theodore de Mopſueſte, *p* 448.
Cheveux longs ordinaires aux barbares, contraires à la regle de S. Paul & à la pratique des Romains, *p* 465.
Chilperic Roy de France s'applique à la poëſie, *p.* 623.
S. Chromace Preſtre puis Eveſque d'Aquilée, ami de S. Jerome, *p.* 10, luy écrit dans le deſert, *p.* 30. S. Jerome luy répond, *p.* 31. Il batize Rufin, *p.* 34. *S.* Jerome traduit les Paralipomenes &c. à ſa priere, *p.* 132, 236. 239. Paulinien & Rufin le vont voir, *p.* 225. Il condanne Origene, *p.* 243, prie *S.* Jerome de finir ſa diſpute avec Rufin, *p.* 252 255, le conjure de commenter Zacarie &c. *p* 286, engage Rufin à traduire l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Euſebe &c. *p* 304, & des homelies d'Origene, *p.* 307. 308, 522 letre pour demander un martyrologe à S. Jerome, fauſſe *p.* 353.
Chryſanthe fait Ev. des Novatiens à Conſtantinople en 407, *p.* 421.
Chryſogone moine, ami de S. Jerome, *p* 12, qui luy écrit du deſert, *p.* 32, luy fait un crime de ſon ſentiment ſur les bigames, *p* 232.
Cierges allumez pour lire l'Evangile, *p.* 282, aux tombeaux des martyrs, *p.* 287. 288.
Clarence Ev. Donatiſte confere avec Saint Auguſtin & S. Alype, *p.* 578.
Claude: Rufin va à Milen ſolliciter pour luy, *p.* 228.
Claudia ſœur de S. Sulpice, *p.* 586, qui luy écrit ſouvent pour l'animer à la vertu, *p.* 609-611.
Saint *Claudien* moine & Martyr de Perſe, *p.* 361.
S. Clet diſciple de S. Martin, *p.* 598
Climas tourmenté par le cruel Andronique, *p.* 531.
Cliſma ville d'Egypte, *p.* 462.
Collyridiens heretiques idolatres de la Sainte Vierge, *p* 84.
Comediens ne pouvolent pas quitter le theatre, *p.* 382.
Commenges: ce pays peuplé de voleurs. *p.* 192.
Concorde ville prés d'Aquilée, *p.* 33.
Conſence moine prie S. Alype de luy obtenir un écrit de S. Auguſtin, *p.* 578.
Conſtance Empereur, beaufrere d'Honoré, invite les Eveſques d'Afrique au Concile de Spolete ſur Boniface & Eulale, *p.* 392. 556. 582.
Conſtance Eveſque d'Uſez fort ancien en 462, *p.* 398.
Conſtantien frere de l'Imperatrice Juſtine, *p.* 630 2.
Conſtantin ou *Conſtance* Eveſque d'Orange en 381. *p.* 398.
Conſtantinople: Theodoſe II. veut ſoûmettre l'Illyrie Orientale à l'Ev. de Conſtantinople, & luy donner les prerogatives du Pape, *p.* 421. 426.
S. *Corneille* le centenier apparoiſt, dit-on, à S Silvain de Troade, *p.* 428.
Croix imprimée miraculeuſement ſur les habits des battizez, *p.* 348.
Cteſiphon: S. Jerome luy écrit contre les Pelagiens, *p.* 328. 329.
Cyllens Ev. de Frejus, *p.* 676. 1.
S. *Cyprien* eſtime fort les ouvrages de Tertullien, *p.* 11, refute Novatien, *p.* 50, dont on luy attribuë quelque ouvrage, *p.* 207. Saint Aurele abolit les abus commis ſur ſon tombeau *p* 555.
Cyprien Preſtre à quis Jerome écrit, *p.* 331. 332.

Cyprien Diacre apparemment d'Hippone, porte une lettre de S. Auguſtin à S. Jerome, p. 276. 329 652.

Cyrene capitale de la Pentapole, p. 499. 508.

Cyriaque Ev. en Theſſalie, p. 403.

S. *Cyrille* peut-eſtre Eveſque près d'Antioche, p. 49; à qui S. Jerome donne une confeſſion de foy, p. 62.

S. *Cyrille* Ev. d'Alexandrie, on luy attribuë quelques ouvrages d'Origene, p. 118. de grands differends avec le Preſet Oreſte, p. 423. & bien de la peine à rétablir la memoire de S. Chryſoſtome, p. 425. n'uſe preſque l'anatheme de Theodore de Mopſueſte, p. 443.

Cyrille Preſtre & peut-eſtre Curé de Ptolemaïde, rétabli par Syneſe, p. 524.

Cyther grand ſeigneur donne un de ſes fils à S. Sulpice, p. 592.

D

DAMASCE auteur du V. ſiecle, p. 383.

Damaſe Pape : S. Jerome le conſulte ſur le mot d'hypoſtaſe, p. 43. 50. Il fait ce Saint ſon ſecretaire, p. 56. 57. luy fait faire divers ouvrages, p. 58 60. 80. 85, meurt en 384. p. 99 Si l'epiſtre, 142 de S. Jerome luy eſt adreſſée, p. 627.

Daniel Eveſque dans les Gaules ecrit par les Orientaux, p. 483.

Dardane Preſet des Gaules : S. Jerome luy écrit en 414. p. 325.

Darius : S. Auguſtin luy écrit, p. 558. 559.

Darnis ville de la Pentapole, p. 508.

Demetriade vierge illuſtre : Saint Jerome luy écrit en 414. p. 324. S. Alype & S. Auguſtin la portent à la virginité, p. 379.

Denys Eveſque de Dioſpolis baptize les catecumenes de S. Jerome, p. 183.

Denys evocat deputé pour pourſuivre l'ordination de Syneſe, p. 529.

Dexter Preſet du Preſoire engage S. Jerome à faire ſon traité des hommes illuſtres, p. 141.

Diaconat : Theodore de Phermé refuſe de l'exercer, p. 367.

Didier écrit à S. Jerome qui luy répond, p. 147. 148. 636. 2. l'invite de venir à Bethléem, p. 259. S. Sulpice Severe luy adreſſe la vie de Saint Martin, p. 689. 1.

Didier par qui S. Jerome envoie des preſens à Vital, p. 178. 637. 1.

Didier Preſtre de Geſcogne p. 288. 289, prie S. Jerome d'écrire contre Vigilance, p. 268 287.

Didier ami de S. Jerome l'engage à traduire le Pentateuque, p. 130. 158.

Didyme : Ruſin le viſite &c. p. 40. S. Jerome le va voir & en obtient quelques ouvrages, p. 103. Il a pu changer quelque choſe à l'epologie d'Origene, p. 206.

Diodore Ev. de Tarſe, p. 437. inſtruit Saint Chryſoſtome &c. p. 436.

Dioſcore propoſe des queſtions à S. Alype, p. 578.

Dioſcore Ev. de Darnis s'accorde avec Paul d'Erythres &c. p. 543 545.

Dioſcore ou *Dioſcure* neveu de Syneſe, p. 683. 1.

Domnin Archeveſque de Ceſarée eſtoit bigame, p. 344.

Domnin diſciple d'Origene, peut eſtre Saint Domnion, p. 79.

S. *Domnion* ami de S. Jerome ce qu'on en dit, p. 78. S. Jerome luy adreſſe quelque ouvrage, p. 130. & le prie de ne le pas montrer, p. 132. 133. Il mande à S. Jerome ce qu'on diſoit de ſon livre contre Jovinien, p. 144 Ce Saint luy répond, p. 146 147.

Domnus d'Antioche ſucceſſeur de Jean, p. 442. ſoûtient Theodore de Mopſueſte, p. 440. 441. qui luy écrit, p. 447.

Donat grammairien inſtruit S. Jerome, p. 8.

~~*Donat moine d'Afrique*~~, p. 557.

Donatien Eveſque de Telepte eſt mandé au Concile de Spolete, p. 392.

Dorothée Eveſque Arien à Conſtantinople, meurt en 407. p. 420.

Doyens, p. e. les ſoſſoyeurs, 950 à Conſtantinople, p. 426.

E

EDESE Diacre d'Alexandrie &c. p. 435. Attique luy écrit, p. 430.

Elie Abbé en Syrie, p. 492. augure mal d'Alexandre Acemete, p. 493.

Emile tué, dit-on, par ſon frere Jean, p. 515.

S. *Epiphane* Eveſque de Salemine en Cypre, va à Rome en 382. p. 56 Loge chez Sainte Paule, p. 59. 86. 87. défend la virginité perpetuelle de Marie. p. 83. reçoit S. Jerome & Sainte Paule en Cypre, p. 101. vient à Jeruſalem, parle contre Origene, p. 163-166. ſe retire faché contre Jean de Jeruſalem, p. 166. 167. ſepare de luy tout le monaſtere de Bethléem, p. 168. ordonne Paulinien Preſtre, p. 169-173. condanne & epit contre les Origeniſtes à la ſollicitation de Theophile, p. 238. 239.

S. *Epiphane* Ev. de Pavie viſite l'Iſle de Lerine, p. 474.

Erythres, on y réunit le ſiege de Palebiſque, p. 541. 542.

S. *Eſtienne* ſes reliques trouvées en 415. p. 423. Evode en a des premiers en Afrique &c. p. 583. 584.

Ethere Curé vers Toulouſe, p. 593. 689. 1. aſſiſte à l'entretien de Gallus & de Poſtumien, p. 605.

Evagre Ev. d'Antioche ami de S. Jerome, p. 13. 15. 21. 46. 619 2. qui luy écrit ſur le faſte des Diacres, p. 635. 636.

Evagre à qui S. Jerome écrit ſur Melchiſedec, p. 209.

Evagre Preſtre condanné aux fonctions civiles, *p* 533:

Evagre philoſophe converti par Syneſe, *p.* 527-529.

Evangele Preſtre à qui Annien écrit, *p* 345.

Eubule va faire chaſſer de Paleſtine les moines de Nitrie, *p* 237.

S. *Eucher* ſe retire en l'iſle de Lero &c. *p.* 473, aprés avoir eſté peutestre à Lerins, *p.* 473.

Eudoxie imperatrice honore S. Abraham Ev. de Carres vivant & mort, *p.* 410 411.

Eveſque: qualitez neceſſaires. Sujets de crainte &c. *p.* 516-523. *&c.* Difference de leur dignité d'avec le ſacerdoce Juif, *p.* 522. Trois Eveſques ſuffiſent pour l'ordination d'un Eveſque, *p.* 560.

Eugype écrit la vie de S. Severin de Baviere, *p.* 606.

Eulade ou *Eulale* Ev. de Arles, dit-on, en 426, *p.* 470. 680.

Eulale Archidiacre de Rome eſt elu Pape par les Diacres, *p.* 387, ſon parti ſoutenu par le Preſet, *p.* 388. L'Empereur Honoré le ſoutient, *p.* 388. 389, le ſuſpend enſuite, *p.* 390. 391. 558. 580. Il excite une ſedition, *p.* 666. 1, & eſt chaſſé de Rome, *p.* 393-395. Sa fin, *p.* 396. 666. 667.

S. *Euloge* Patriarche d'Alexandrie au commencement du VII. ſiecle, *p.* 527.

Eunome hereſiarque nie la virginité perpetuelle de Marie, *p* 83.

Eunomiens. Syneſe les chaſſe de ſon dioceſe, *p.* 524. 625.

Euode Ev d'Uzale, *V. ſon titre p* 581, eſt mandé au Concile de Spolete contre Eulale, *p.* 392.

Evopce frere & ſucceſſeur de Syneſe, *p.* 499. 553, qui a pour luy des differends avec Auxence. *p.* 513, luy mande ſes peines ſur ſon election, *p.* 519, luy reproche ſon ſilence en 410, *p.* 539. S. Cyrille luy adreſſe la refutation d'un écrit de Theodoret, *p* 553.

Euſebe Ev. de Ceſarée: S. Jerome traduit & augmente ſa cronique, *p* 53. Rufin traduit ſon hiſtoire eccleſiaſtique, *p.* 304.

Euſebe pere de S. Jerome, *p.* 7.

Euſebe de Cremone. S. Jerome luy traduit une lettre de S. Epiphane, *p.* 175. Il parle à Saint Jerome de S. Paulin, *p.* 177. 178 On luy vole la traduction de la lettre de S. Epiphane, *p.* 179. 180. Il va à Rome & obtient de S. Jerome un commentaire ſur S. Matthieu, *p* 208. 209, ſurprend la traduction du Periarchon par Rufin &c. *p.* 215. 216. 218. 646. Rufin le Pelagien le loue &c. *p.* 227. S. Jerome luy adreſſe ſon commentaire ſur Jeremie, *p.* 332. Il envoie à ce Saint les livres d'Annien. *p.* 345. Ce qu'on en ſçait de plus, *p.* 350 351. Sa vie aſſez mauvaiſe, *p.* 661. 1.

Euſebe Diacre d'Aquilée ami de S. Jerome, *p.* 10, luy écrit dans le deſert, *p.* 30, inſtruit Rufin, *p.* 34.

Euſtathe traduit l'Hexaemeron de S. Baſile *p.* 612.

Euſtathe Eveſque des Sarrazins en 451, *p.* 383. 664. 2.

S.te *Euſtoquie* fille de Sainte Paule, *p.* 85, eſt elevée dans la chambre de Sainte Marcelle, *p.* 71. Pretextate ſa tante punie pour l'avoir voulu parer, *p.* 93. S. Jerome la connoiſt dans ſon voyage de Rome, *p.* 64, luy écrit ſur la virginité &c. *p.* 94. 95. 114. 115. 632. 2. Elle s'en va à Jeruſalem avec Sainte Paule, *p.* 101, y invite S.te Marcelle, *p.* 813. Sa vie dans le monaſtere à Bethléem, *p.* 123. S Jerome la conſole ſur la mort de ſa mere *p.* 260. 261. Abregé de ſa vie depuis cette mort, *p* 262-264. S. Jerome luy dedie ſon commentaire ſur Iſaïe, *p.* 293. 294. Elle le preſſe de commenter Ezechiel, *p.* 319 321, eſt fort maltraitée par les Pelagiens, *p.* 337. Le Pape Innocent écrit pour elle, *p.* 338. Sa mort en 419, *p.* 346.

Euzoius Ev. Arien de Ceſarée ramaſſe beaucoup d'ouvrages d'Origene, *p.* 110.

Exuperance ami de S. Jerome, *p* 109.

S. *Exupere*: S. Jerome luy renvoie la veuve Furia, *p.* 150. Le Pape Innocent luy ecrit, *p.* 263. S. Jerome luy adreſſe ſon commentaire ſur Zacarie, *p.* 285, loue beaucoup ce Saint Eveſque, *p.* 322.

F

SAINTE *Fabiole* dame Romaine, *p.* 77, aſſiſtoit les ſolitaires des iſles *p.* 471. Rufin fait mettre un livre en ſa chambre, *p.* 180: ce qu'on ſçait de cette Sainte, *p.* 188-191. S. Jerome fait ſon eloge, *p.* 248, 249. 649.

Fabiole à qui S. Auguſtin & S. Jerome écrivent, *p* 191. S. Jerome luy envoie ſon commentaire ſur Ezechiel, *p.* 320.

Fabride veut ſoutenir les Diacres contre les Preſtres, *p* 140.

Fauſte Diacre combat contre les barbares & en tue, *p.* 513.

Fauſte Abbé de Lerins, *p* 674. 1, puis Ev. de Riés, *p.* 474, tombe dans le Semipelagianiſme, *p* 480.

Fauſtin veut que l'on condanne tous les ouvrages d'Origene, *p.* 244 246.

Fauſtine femme de Julien, *p.* 298.

S.te *Felicité* martyre à Rome: Boniface orne ſon tombeau &c. *p.* 406

Felicité que Saint Jerome connoiſt à Rome, *p.* 64.

S. *Felix* martyr à Uzale, *p.* 583.

Raimond *Ferand* auteur de fictions, *p.* 674. 2.

Firme Preſtre va trouver S. Jerome à Rome, *p* 68. S. Jerome l'envoie en divers lieux pour Sainte Euſtoquie, *p.* 326, luy écrit en Afrique *p.* 334.

Firme va d'Afrique à Bethléem &c. *p.* 230.

S. *Flavien* Ev. d'Antioche, ordonne peutestre

Theodore Preſtre, *p.*436, fait à Saint Macedone preſtre, *p.*488.

S. *Flavien* ermite inconnu, *p.*671.672.

Florent ami de S Jerome, *p.*11.620.1, l'excite à aller à Jeruſalem, *p.*19 Le Saint luy demande des nouvelles de Rufin, *p.*36.

Florent Ev. de Cahors, *p.*291.

Fortunat Ev. de Cirthe vers 398, *p.*578.

Fortunat Diacre frere de S. Aurele Eveſque de Carthage, *p.*534.

Fortunat Soudiacre porte une lettre du Pape Celeſtin à l'Ev. d'Arles, *p.*483.

Fortunat écrit en vers la vie de Saint Martin, *p.*606.

Fortunatien d'Aquilée, écrit des commentaires ſur les Evangiles, *p.*50.

Fortune Ev. Donatiſte confere avec Saint Auguſtin, *p.*578.

Fretele: S. Jerome luy écrit ſur les Pſeaumes, *p.*62.

Furia veuve à qui S. Jerome écrit de Bethléem, *p.*87. 634.2. Sa nobleſſe &c. *p.*149. 150. 637.1.

G

GAINAS prince Got trouble l'Empire vers 401, *p.*510.

Galla femme de Jule Conſtance, *p.*67.

Gallien ami de S. Jerome, *p.*54.

Gallinaire iſle où ſe retire S. Martin. *p.*470.

Gallus Ceſar fils de Jule Conſtance, *p.*67.

Gallus diſciple de S Martin, *p.*598; en raconte les merveilles à S. Sulpice & à Poſtumien, *p.* 604 607.

S. *Gaudence* Ev. de Breſſe: Rufin luy adreſſe ſa traduction des Recognitions, *p.*311.

Gaudence à qui S. Jerome écrit ſur l'education de Pacatule, *p.*303.

Gelaſe Ev. de Ceſarée en Paleſtine, *p.*168.303.

Gelaſe moine de Lerins viſite Saint Paulin, *p.*479.

Gelaſe traduit, dit-on, les deux derniers livres de l'hiſtoire eccleſiaſtique de Rufin, *p.*305.

Gelaſe Pape: il le Concile Romain ſur les livres apochryphes, s'eſt tenu ſous luy, *p.*694.695.

S. *Genés* martyr à Arles, ſolenité, miracle le jour de ſa feſte, *p.*482.483.

S. *Gennade* martyr à Uzale, *p.*583.

Gennade gouverneur de la Pentapole, *p.*550, accuſé injuſtement ſous ſon ſucceſſeur, *p.*531. écrit en ſa faveur, *p.*534.

Gennade n'eſt point auteur d'une vie de S Jerome, *p.*616.617.

George Preſtre Arien de Conſtantinople corrige des erreurs de ſa ſecte, *p.*420.421.

Germain compagnon de Caſſien elevé à Bethléem, *p.*126

Saint *Germain* d'Auxerre va en Angleterre contre les Pelagiens, *p.*480.

Geroncie: S. Jerome luy écrit en 409, *p.*256 654.2: qui elle eſtoit, *p.*297.

Gildon prince Maure pere de Salvine, *p.*249, combatu par ſon frere, *p.*471.

Gratien Empereur: S. Ambroiſe luy écrit ſur le Saint Eſprit, *p.*121.

S. *Gregoire* de Nazianze inſtruit S. Jerome, *p.*52.625.626. Rufin traduit dix de ſes oraiſons, *p.*305.

S. *Gregoire* de Nyſſe écrit contre Eunome, *p.*52.

Gregoire Preſtre & Abbé prés de Jeruſalem, *p.*169.

H

HEDIBIE: S. Jerome luy écrit, *p.*250, pour répondre à ſes queſtions, *p.*290 291. 654. 2, & à ſa priere il écrit à Ruſtique, *p.*296.

Heliodore ami de S Jerome &c. *p* 19, l'accompagne en Orient puis ſe retire, *p.*18.19. Ce qu'on en dit, *p.*28. Le Saint raduit à ſa priere quelques livres, *p.*136 Reſpect de Nepotien ſon neveu pour luy, *p.*191. S. Jerome le conſole ſur la mort de ce neveu, *p.* 201. Il prie ce Saint de commenter les petits prophetes, *p.*286, mais non de faire un martyrologe, *p.*353.

Heliodore apprend à S. Jerome le voyage de Rufin en Orient, *p.*19.621.

Heliople ville de Phenicie dereglée & idolatre, *p* 381-383.

Helladе Luciferien diſpute avec un Catholique, *p.*50.

Helvide, ſes erreurs, & ſon ignorance: Saint Jerome le refute, *p.*81-84.

Heracle Diacre de l'Eveſque Amable, *p.*156, retourne voir S. Jerome en 395, *p.*178, engage peut-eſtre Rufin à traduire 15 tomes d'Origene, *p.*308.

Heraclien Comte d'Afrique, *p.*322, ſe revolte en 413, *p* 320-323.

Herculien accompagne Syneſe à Alexandrie &c. *p.*501, luy manque en ſecret, *p.*502.

Heron aſſeſſeur d'Andronique le quitte à cauſe de ſa cruauté, *p* 531.

Heſyque fils de Syneſe, *p* 682.1.

Heſyque geometre ami de Syneſe, *p.*500.

Heſyque Preſtre de Jeruſalem hiſtorien. *p.*443.

Hibernois mangent de la viande humaine, *p.*9.

Hilaire de Narbone. Boniface le ſoutient dans ſes droits, *p* 405.

S. *Hilaire* d'Arles fut converti par S. Honorat, *p.*473, le ſuit à Arles &c. *p.*482, luy ſuccede &c. *p.*676-680, & fait ſon panegyrique, *p.* 484. 485, ent quelque raſche de Semipelagianiſme, *p.*410.

Hilaire à qui S. Auguſtin écrit contre les Pelagiens, *p* 330.

S. *Hilarion*: S. Jerome écrit ſa vie, *p.*129.

S. *Honorat* Archeveſque d'Arles. *V. ſon titre p* 464 674.

S. Honorat Eveſque de Marſeille écrit la vie de S. Hilaire d'Arles, *p.*484.

Honorat moine de Tagaſte &c. *p.*578.

Honoré Empereur défend la lecture d'Origene, *p* 243, prend d'abord le parti d'Eulale contre le Pape Boniface, *p.*388.389, qu'il appuie enſuite, *p.*391-396, défend les privileges de l'Egliſe Romaine, *p.*402.

Hor Abbé viſité par Siſoï, *p.*453.

S. *Hormiſdas* Martyr en Perſe ſous Iſdegerde, *p.*359.

Les *Huns* ravagent tout l'Orient en 395, *p.* 187.188.

Hydrax, detaché, puis réuni à l'eveſché d'Erythres, *p.*541.543.

Hylas ami de S Jerome, *p.*13, meurt dans le deſert de Calcide, *p.*21.32 622.1.

Hymece Vicaire de Rome, Proconſul d'Aſtique, relegué en 370 &c. *p* 93.

Hymert Ev. de Tattagone : Sirice luy écrit, *p.*99.

Hypacie femme philoſophe, enſeignoit à Alexandrie, *p* 501. Reſpect & deference de Synefe à ſon jugement, *p.*501.502.552. Elle le loue, *p.*507.

Hypoſtaſe ce mot diviſe l'Orient, *p.*43-50.

J

SAINT *Jacque* Martyr en Perſe ſurnommé l'Intercis, *p.*362 363.

Saint *Jacque* premier Eveſque de Tarentaiſe, *p.*483.

Jacque Diacre de S. Nonne, *p.*379.665, écrit la converſion de Sainte Pelagie, *p.*377, vitte cette Sainte à Jeruſalem, *p* 380.

Saint *Jacque* de Cyr diſciple de Saint Maron, *p.*413.

Jacque l'un des principaux diſciples d'Alexandre Acemete, *p* 496.

Ibas Ev. d'Edeſſe écrit à Maris de Perſe, *p.* 442. Eſt depoſé en 449, & rétabli en 451, *p.*665.1.

S. *Jean* Chryſoſtome étudie avec Theodore, *p.*434, luy écrit pour le retirer du monde, *p* 435, écrit à un autre Theodore tombé dans le peché, *p.*436, dit adieu à Salvien allant en exil, *p.*250, d'où il écrit à Theodore de Mopſueſte, *p* 438, à Jean de Jeruſalem, *p* 342, à S Maron Preſtre & ſolitaire, *p.*412. S. Aurele de Carthage agit pour luy, *p.*557. Saint Jerome écrit contre luy, *p.*558, à la ſollicitation de Theophile, *p.* 265. 266. Attique perſecute ſes amis, puis retablit ſa memoire, *p.*420, honorec enfin de tout le monde, *p* 424.

Jean Ev. de Jeroſalem durant plus de 30 ans. *p.*639 2, confondu ſous divers noms, *p.*646. 1, ordonne deux Preſtres Rufin, *p.*108. ce qu'on enſçait juſqu'en 394, *p.*161-163. Il ſe brouille avec S Epiphane, *p.*164-168, qui ſepare S. Jerome de luy & ordonne Paulinien, *p.*168-170. Il s'en plaint, *p.*171.172, ne répond point à la lettre de S. Epiphane, *p.*175, prie Theophile de connoiſtre de ce different, *p.*182. Archelaüs taſche en vain de le reconcilier avec Saint Jerome, *p.*183. Iſidore Preſtre d'Alex. le tente auſſi inutilement, *p.*184-186, porte ſon apologie à Theophile, *p.*186.187, qui le recconcilie avec Saint Jerome, *p.*198.199. 644. Il écrit pour Rufin à Anaſtaſe qui luy répond, *p.*544. Il ſe rend favorable à Pelage, *p* 335 336. Innocent loy écrit fortement pour S. Jerome &c. *p.*337,338. Il meurt en 417, *p.*339.341 341.

Jean Ev. d'Antioche, *p.*423, diſciple, dit-on, de Theodore de Mopſueſte, *p.*441, releve ſa retractation, *p.*440.

Jean Eunuque viſité par Theodore de Pherme, *p.*368.

Jean ſecond Abbé des Acemetes, *p.*498.

Jean officier de cavalerie Phrygien, accuſé d'avoir tué ſon frere, *p.*514.515.

Jean homme d'épée : Synefe écrit pour luy, *p* 515

Jean de Cilicie Abbé de Raïthe, *p.*662.

Jeremie : livre apocryphe qu'on luy attribuë *p* 209.

Saint *Jerome* V. ſon titre, *p.*1.616, ſe plaint à Innocent des Pelagiens, *p.*558. S. Alype le va voir, *p.*570.

Illyrie Vices communs dans cette province, *p* 7.

Impureté : on homilie & on maltraite un jeune homme pour le delivrer de penſees impures, *p* 104.

Innocent ami de S Jerome, *p.*13, meurt dans le deſert de Calcide, *p* 21.32.622.1.

Innocent Pape : ſuccede à Anaſtaſe en 402, *p.*257, écrit à S. Victrice & S. Exupere, *p.*68, à S. Jerome & à Jean de Jeruſalem, *p.*337, à Saint Aurele de Carthage &c. *p.*557.

Innocent Preſtre de la montagne des Olives, *p.*340.

Innocens Preſtre ne peut réunir ſon famille, *p.*340.

Innocent Preſtre deputé d'Afrique à S. Cyrille, *p.*346, porte des lettres à S. Jerome & les réponſes à S. Auguſtin & S. Alype, *p.*346.

Innocent gueri a Carthage miraculeuſement, *p.*554.555.576.

Innocent General de la Libye, *p* 550.

Innocens dame de Carthage guerie miraculeuſement d'un cancer, *p* 563.

Job : comment le livre de Job eſt écrit, *p.*134. 135.

Jocunde pere de S. Boniface Pape, *p.*386.

Joſeph Patriarche, ſes reliques ſont apportées à Conſtantinople en 415, *p.*423.672.2.

Joſeph Ev. d'Heliople en 451, *p.*384.

Joſeph Abbé viſite Siſoï, *p.*460.

Jovien ou *Jovinien* Archidiacre d'Aquilée écrit à S. Jerome, *p.*30, qui luy répond, *p* 10.31.

Jovin Archidiacre d'Aquilée, puis Eveſque, *p.*10, battize Rufin, *p.*34.

Jovinien heretique. Saiot Jerome écrit contre luy, *p.*143-147.636.

Irenée Ev. ami de Theodoret, *p.*443.

Iſaac Ev. d'Elearquie, & *Iſaac* Ev. de Tanis, *p.*377.663.

Iſaac ſolitaire diſciple de Crone & de Theodore, *p* 366.

Iſdegerde roy de Perſe favorable, puis contraire aux Chrétiens, meurt en 420, *p.*356.

Iſdegerde II. cootioué la perſecution des Chrétiens, *p.*363.364.

Saiot *Iſidore* Ev. d'Hermopole & Confeſſeur, ioſtruit Rufin, *p.*40. Sainte Paule le viſite, *p.*102.

Iſidore celebre Preſtre d'Alexandrie &c *p.*182. 283, taſche inutilement de reconcilier S. Jerome avec Jean de Jeruſalem, *p* 184.185.

Iſles : les ſolitaires s'y retirent, *p.*470-472.

Iule de Cyrene oppoſe à Syneſe, *p.*509, dont il paye d'ingratitude les bienfaits, *p.*513. 514, s'unit à Andronique qu'il gouverne, *p.* 531

Julien l'apoſtat, ſa mort une punition viſible, *p.*8.9.

Julien Diacre releve la ſœur de S. Jerom, *p.*15, auquel il mande des nouvelles de ſoo pays, *p.*31.

Julien homme de qualité. S. Jerome luy écrit, *p.*298.299.

Julien le Pelagien, *p.*136, ſe retire prés de Theodore de Mopſueſte, *p.*440,

Julienne mere de la vierge Demetriade, *p* 324.579.

Saint *Juſtin* Preſtre dans le Comté de Perdiac, *p.*692.2.

L

LACTANCE : Damaſe peu ſatisfait de ſes lettres *p.*78.

Lamponien Preſtre mis en peoiteoce, *p.*545. 546.

Large Proconſul d'Afrique eo 419, *p.*393. contremande les Eveſques appellez au Concile de Spolete, *p.*396.

Laurent Eveſque : Rufin luy adreſſe ſoo explicatioo du ſymbole, *p.*315.

Laurent diſciple de S. Willebrord, *p.*354.

Sainte *Lea* : S. Jerome la connoiſt à Rome, *p.* 64, fait ſon oraiſon funebre en 384, *p* 65. Combien Principie eſt ſenſible à ſa mort, *p.*71.

S. *Leonce* Ev. de Frejus, *p.*467 677, ſoeceda, dit on, à Cyllene, *p.*676.1. S. Boniface loy écrit ſur Maxime, *p.*398, ce qu'on en dit, *p* 468-470. Il laiſſe à S. Honorat toute l'autorité à Lerins, *p* 476, l'ordonne Preſtre, *p.*480. Il n'a point eſté martyr, *p.*678.

Leonce d'Apamée raconte la converſion d'Evagre le philoſophe, *p.*527.

Leporius inſtruit & converti par S. Aurele de Carthage, *p* 558, adreſſe ſa retractatioo à Cyllene Ev. des Gaules, *p.*675.1.

Lerins iſle celebre autrefois du dioceſe de Frejus, *p.*468. Son état vers 410, *p.*471.472.

Leta : S. Jerome luy écrit ſur l'educatioo de la petite Paule, *p.*71.233.

Letoïus magiſtrat d'Antioche & payen, *p.*416.

Leucippe malttaité par Andronique, *p.*532-534.

Libanius ſophiſte inſtruit S. Chryſoſtome, Theodore de Mopſueſte &c. *p.*434.

S. *Liberal* diſciple de S. Heliodore d'Altino, & patron de Treves, *p* 30.

Libere Pape battize S. Jerome, *p.*10.

Libere ou Liberat poëte, *p.*613.

Licent fils de Romanien, *p.*567.

S *Limnée* ſolitaire diſciple de Saint Maron, *p* 413.

Larus pere de la veuve Furia, *p.*87.

Lodeve : Le Clergé & le peuple ne peuvent ſe ſoûmettre à Arles, *p* 405.

Longin ſolitaire conſulte l'Abbé Luce, *p.*371, devient uo grand Saiot, *p.*372.

S. *Loup* epouſe la ſœur de S. Hilaire, *p.*675.1, eſt formé à Lerins, *p.*480, puis fait Ev. de Troies, *Ibid.*

Luce ſolitaire prés d'Alexandrie, *p.*370, inſtruit des Meſſaliens &c. *p.*371.372.

Lucifer de Cailleri trouble l'Egliſe d'Aotioche voulant la pacifier, *p.*43.

Lucine homme d'Eſpagne fort Chrétieo & vertueux, *p.*156.157, demande les ouvrages de S. Jerome &c. *p.* 157, qoi les luy envoie & luy écrit, *p* 133.158, meurt peu aprés, *p* 158.

Lupicin Eveſque fort décrié par Saint Jerome *p.*12.

Lupicin General eo 375 &c. *p.*488.

Lupule ami de S. Jerome, *p.*117.

Luſcius envieux de S. Jerome, *p.*118.

M

SAINT *Macaire* d'Egypte & Saint *Macaire* d'Alexandrie ſouffrent pour la foy &c. *p.*40, Sainte Paule les viſite, *p.*102. S. Macaite d'Egypte auteur de quelques homelies, *p.*203. Siſoi demeure avec S. Macaire en Scété, *p.*453.

Macaire homme illuſtre, habile & vertueux écrit ſur le deſtin, *p.*203-205, preſſe Rufin de luy traduire l'apologie & les priocipes d'Origene, *p.*204.210.211.

Macaire tué par les payens & heretiques en Afrique, *p.*583.

Macedone Ev. Arien de Mopſueſte, *p.*438.

S. *Macedone* Preſtre & ſolitaire. *V. ſon titre* *p* 486.681,

Macedone Preſtre & Abbé : Sedulius luy

adreſſe ſes ouvrages, *p.*612.613.

Macedone Vicaire d'Afrique obtient la grace d'un Clerc, *p.*557.

Les *Macetes* courent la Pentapole vers 404, *p.*513.

Mages preſtres & philoſophes de la Perſe, *p* 357.

Magne jeune homme de qualité petit ſous Andronique, *p.*537.538.

Magnus Comte fait bannir des Preſtres & des Diacres d'Alexandrie, *p.*44.

Magnus avocat à Rome écrit à S. Jerome ſur les auteurs profanes &c. *p.*232.233.

Maguſéens peuples payens deſcendus des Babyloniens, *p.*447.

S. *Malc* : S Jerome apprend de luy & écrit ſon hiſtoire, *p.*17.129.

Marc Preſtre peuteſtre de Calcide à qui Saint Jerome écrit, *p.*48 49.

Marcel Soudiacre d'Afrique va à Conſtantinople en 419 &c. *p.*426.

S. *Marcel* Acemete diſciple d'Alexandre, *p.* 490.496, ſuit de crainte de luy ſucceder, *p.*498.

Sainte *Marcelle* embraſſe la vie monaſtique, *p.*631.1, loge S. Jerome chez elle, *p.*59. 64, loge Principe & la fait ſon heritiere, *p.*65. 66. Sa vertu, *p.*66 69. Sa patience, *p.*69. 70. Ses diſciples, *p.*71. Son ardeur pour l'Ecriture ſainte, *p.*71-73 S. Jerome luy écrit diverſes lettres, *p* 73-76. Sainte Paule lie amitié avec elle, *p.*85. S. Jerome luy écrit ſur la pieté de Bleſille, *p.*90 Elle veut arreſter ſa liberté de parler contre les vices, *p.*97. 98. Il luy écrit ſouvent &c. l'invite & la fait inviter à ſe retirer à Jeruſalem, *p.*112-114. 259. Elle s'oppoſe à Rufin. *p.*217,218. prie S. Jerome d'écrire à Leta ſur l'education de ſa fille, *p.*234, pourſuit Rufin devant *Anaſtaſe p.* 240. S. Jerome luy envoie la lettre paſcale de Theophile en 402, *p.*257. Sa mort en 410, *p* 301-303 320.656.

Marcellin ami de S. Jerome, *p.*76, luy écrit ſur l'apologie de Rufin, *p.*247. Ce Saint luy adreſſe la ſienne, *p.*247.248, le renvoie à Saint Auguſtin ſur l'origine de l'ame &c. *p.*481. Saint Auguſtin luy écrit contre les Pelagiens, *p.*340.

Marcellin General de Libye en 413, *p.*552. 553.

Marcelline : S. Jerome la connoiſt à Rome, *p.*64, la ſalue en quittant cette ville, *p.*101.

S. *Marcien* de Calcide, *p* 20.

Mariage d'un homme qui avoit enterré 20 femmes, & d'une femme qui avoit eu 22 maris, *p.*79.

Sainte *Marie* mere de Dieu : Sa virginité perpetuelle défendue, *p.*81.83. Son culte des honoré par des excés, *p.*83 84.

Maria Comte martyrize S. Marcellin, *p.*557.

Marin Ev. d'Heliople en 431, *p.*384.

Maris de Perſe à qui Ibas écrit, *p.*443.

S. *Maron* Preſtre & Abbé, *V ſon titre p.*412 671.

Saint *Martin* Ev. de Tours ſe retire dans l'iſle Gallinaire, *p.*470. Son amour pour S. Sulpice Severe *p.*596.597, qui écrit ſa vie &c. *p.*599 601.

S. *Martinien* ermite, ſon hiſtoire, *p* 37-39. 123.623.624.

S. *Maruthas* Eveſque de Martyrople, fort aimé d'Iſdegerde Roy de Perſe, *p.*556

Maſcezel trouve des ſolitaires dans l'iſle de Caprarie &c. *p* 471.

Maſtube Armenien & Coreveſque, *p* 447.

Matronie mere de Celerin &c. *p.*297.

Maurence demande Saint Auguſtin & Theaſe pour juges, *p* 584.

Maxime Preſtre de Rome, pere du Pape Anaſtaſe, *p* 239.

Maxime Ev. de Seleucie avoit étudié avec S. Chryſoſtome & Theodore, *p* 436.

Maxime Ev. de Valence, *p.*469. Boniface écrit pour le faire juger, *p* 397 398.

Maxime Ev. en Illyrie: Boniface veut qu'on le depoſe, *p.*403.

Maxime Eveſque d'Avignon en 451, *p.*398.

Maxime Ev. d'Antioche en 451, *p.*605.1.

S. *Maxime* Ev. de Riés, *p.*466, avoit eſté Abbé de Lerins, *p.*480, aprés Saint Honotat, *p.*481.

Maxime heretique converti par S. Alype, *p* 579.

Maximien Ev. de Macedoine écrit au Pape pour Attique, *p.*424

Maximien Ev. de Bagai : S. Auguſtin & S. Alype la portent à ſe demettre, *p.*578.

Maximien Ev. de Conſtatinople à la place de Neſtorius, *p.*432.

Maximin tourmenté cruellement par Andronique, *p.*531.532.

S. *Mayſime* ſolitaire, puis Curé d'un village, *p.*415.416.

Maziques barbares ravagent Sceté vers 395, *p.*368,

Sainte *Melanie* l'ayeule voyage en Orient &c *p.*12.631.633, accompagnée de Rufin viſite S. Paulin &c. *p.*41.42.602. S. Jerome la décrie fort, *p.*180. Elle réunit 400 moines ſeparez de Jean de Jeruſalem, *p.*199, convertit Apronien, *p.*219. Elle s'en retourne à Jeruſalem en 410, *p.* 312.

Ste *Melanie* la jeune paſſe par Tagaſte &c *p.* 578. 579, ſalue S Auguſtin dans une lettre de Saint Jerome, *p.*347, fait dedier une egliſe à Jeruſalem en 445, *p.*423.

Melchiſedec : ce qu'on dit de luy, *p* 209.

S. *Melece* Ev. d'Antioche, *p* 42-44.

Melece Ev. de Mopſueſte, *p.*436.437, diſciple de Theodore, *p.*442, meurt en exil pour Neſtorius, *p.*441.

Menite

Menite homme ſaint & habile à Alexandrie, *p.*40.

Membleſe ville de la Proconſulaire pres d'Ucale, *p* 582.585.

Meſſaliens heretiques de la Meſopotamie, *p.* 495: Sifinoe écrit contre eux &c. *p* 432, 433.

Methone villa du Paloponneſe, *p.*468.

Millenaires, leur erreur dans les dialogues de S. Sulpice, *p.*606.

Minere ou *Minerve* moine des Gaules fait des queſtions à S. Jerome, *p.*285.

Minerve celebre Abbé dans la Provence, *p.*287.

Saint *Miſſilin* Preſtre du dioceſe de Tarbe, *p.*692.2.

Moſe ſolitaire, & depuis Ev. *p* 375-377.663.

Monaxe Prefet du Pretoire en 414, *p.*550.

S.te *Monique* meurt à Oſtie, *p.*581.

Mopſueſte ville conſiderable de la Cilicie, *p* 437.

Moyſe ou *Muſe* Ev. d'Antarade ou Arade, *p.*423.

Muce à qui on ordonne du noyer ſon fils, *p.*461.

Muthués Preſtre & ſolitaire. *V. ſon titre p.* 373.663.

N

NARBONE rétablie dans ſa juriſdiction, *p.*405.406.

Nauſelion : S. Auguſtin & S. Alype luy écrivent, *p.*378.

Nauvias Roy des Sarrazins, leur donne à Damas une fameuſe baſilique, *p.*634.2.

Les *Nazaréens* permettent à S. Jerome de copier leur Evangile, *p.*17.

Nebride neveu de l'Imperatrice Flaccille, epouſe Salvine filia de Gildon, *p.*249.

Nectaire Ev à qui Philippe dedie ſun commentaire ſur Job, *p.*332.

Nectaire Ev. intrus ſur le ſiege de Conſtantinople, *p* 417.

Neon Eveſque upine contre les Meſſaliens, *p.*437.

Nepotien neveu d'Heliodore, *p.*13.29, veut ſe retirer dans une iſle, *p.*31. Sa vertu : S Jerome luy écrit, *p.*150-155, fait ſon eloge après ſa mort *p.*200 202.

Nerien : faoſſe lettre d'Acaſtaſe à luy, *p.*257.

Neron regardé comme precurſeur de l'Antechriſt, *p.*606 607.

Neſtorius Ev. de Conſtantinople & hereſiarque, condanne quelques erreurs de Theodore de Mopſueſte, *p.*439, conſere & s'inſtruit avec luy, *p.*441.673.2.

Saiot *Nicetas* ou *Nicias* Soudiacre d'Aquilée, puis Ev. des Daces, *p.*12.23. S. Jerome luy écrit du deſert de Syrie, *p.*32.

S. *Nem*, *Nemius* ou *Nummius* martyr, dit-on, mais inconnu, *p.*384.

S. *Nonne* Ev. d'Heliople, *p.*664.666, convertit, Saiote Pelagie, *p.* 382-384. ce qu'on ſçait de ce Saiot, *p.*382-384.

Nonne Ev. d'Edeſſe & *Nonne* Ev. d'Orthoſiade, *p.*665.

Novat Ev. de Stefe, aſſiſte au Concile de Spolete an 419, *p.*292.

Novatien: ſes écrits refutez par S. Cyprien, *p.*50, à qui on en attribue, *p.*207. S Jerome renvoie à luy ſur quelques queſtions de l'Ecriture, *p.*81.

O

OCEAN ami de S. Jerome luy écrit, & à S. Auguſtin &c. *p* 76. 77.99. On loy met un livre en ſa chambre, *p.*180 Vigilance le traite d'heretique, *p.*194. Il écrit à S. Jerome &c. contre Rufin, *p.*220.245, le prie & l'engage de faire l'eloge de Sainte Fabiole, *p.*189.249. S. Auguſtin le renvoie à ſes lettres ſur la reprehenſion de S. Pierre par S. Paul, *p.*282. Lettre ſuppoſée de S. Jerome à luy, *p.*352.

Olybre fils de Probe Conſul, *p.*149.

Olympe Eveſque de Mopſueſte meurt vers 392 *p.*437.

Onaſe s'eleve contre S. Jerome qui le rabaiſſe, *p.*98.

Oneſime neveu de Bonoſe, *p.*31.

Oreſte Preſtre d'Egypte eſt mal avec S. Cyrille, *p* 423.

Origene a écrit plus qu'aucun payen, *p.*40. S. Jerome l'admire, puis l'abandonne, *p.*161.

Orence Ev. à qui Annieo écrit, *p.*345.

Oroſe Preſtre Eſpagnol va trouver S. Auguſtin & Saint Jerome, *p.*326, conſere avec Pelage, *p.*330, s'en retourne en 416 &c. *p.*333.

Oſtie: l'Eveſque d'Oſtie ſacre les Papes, *p* 587.

Oxipere Italien chaſſé par S. Jerome, *p* 109.

P

PACATULE : Saint Jerome écrit ſur ſon education, *p* 303.

S. Pacien Eveſque de Barcelone, *p.*141.

S. Pacome : S. Jerome en traduit des ouvrages, *p.*260.

Palebiſque : Syneſe taſche en vain d'y mettre un Eveſque, *p.*541. 543.

Pallade Ev. d'Helenople, ce qu'il dit de Saiot Jerome, *p.*109. Ce n'eſt pas luy que S. Epiphane décrie, *p.*173.

Pallade de Galatie, *p.*320. S. Epiphane écrit contre luy, *p.*173. On luy demande la condanation d'Origene, *p.*176. 177.

S. Pambon ſouffre pour la foy &c. *p.*40.

S Pammaque étudie avec S. Jerome, *p.*8. le prie d'éclaircir ſon livre contre Jovinien, *p.*144. 147. S. Jerome luy écrit de la veritable maniere de traduire, *p.*181, & contre Jean de Jeruſalem, *p.*197. Il preſſe ce Saiot d'écrire ſur les Prophetes *p.*202, contre la traduction du Pentarchon &c. *p.* 219. 220, en obtient une autre, *p* 223, qu'il

laiſſe ſe repandre, *p.*226. S. Jerome luy écrit ſur la mort de Pauline ſa femme, *p.*239. Il écrit à ce Saint qui luy répond ſur l'Apologie de Rufin, *p.*247.248. S. Jerome luy envoie la lettre paſcale de Theophile en 402, *p.*257, luy dédie ſon commentaire ſur quelques petits Prophetes, *p.*289, ſur Daniel, *p.*292, ſur Iſaïe, *p.*293. 294. Sa mort en 410, *p.*319, 320. 656.

S. Pamphile martyr fait l'apologie d'Origene, *p.*206. 207.

Marcia *Papyria* ayeule de Sainte Paule, *p.*85.

Paſcence Comte Arien confere avec S. Auguſtin, *p.*578.

Patere enſeigne la rhetorique à Rome, *p.*618. 1.

Patrocle d'Arles : Boniface luy écrit ſur Maxime, *p.*358. Luy ſouſtrait Narbone & ſa province &c. *p.*405.406. Il perit en 406. *p.*481

Paul Emile dont Sainte Paule prit le nom, *p.*85

Paul diſciple de S. Pierre d'Alexandrie &c. *p.*40.

Paul Ev. de Concorde, *p.*624.625, vit dans une ſainte & heureuſe vieilleſſe. *p.*11. S. Jerome luy écrit vers 378, *p.*27.625.1.

Paul Eveſque perſecuté par Theophile, *p.*648.2.

Paul Ev. d'Erythres y réunit le ſiege de Paleſtine, *p.*541. 542. Syneſe le reconcilie avec Diodore Ev. de Darnis, *p.*543-545.

Paul porteur d'une lettre de S. Auguſtin à S. Jerome *p.*271, la donne à une autre perſonne infidele, *p.*572.

Paul avocat deputé pour pourſuivre l'ordination de Syneſe, *p.*519.

Paul ſilentiaire ſous Juſtinien, *p.*421.

Sainte *Paule* loge Saint Epiphane en 382, *p.*59, connoiſt alors *S.* Jerome, *p.*63, lie amitié avec Sainte Marcelle, *p.*71. Sa naiſſance, ſon mariage, ſa viduité, *p.*84-86. Saint Jerome luy explique le pſeaume 118, *p.*90, fait pour elle divers autres ouvrages, *p.*112.116. 120.125.128.132 138.140, la conſole ſur la mort de Bleſille, *p.*91.92. On la calomnie, *p.*97 98. Elle quitte Rome & va à Jeruſalem, *p.*101.105, viſite la Paleſtine, & l'Egypte. *p.*102-104, fournit à S. Jerome ſa depenſe, *p.*106, lit l'Ecriture avec luy, *p.*127, invite Sainte Marcelle à ſe joindre à elle, *p.*113. Elle baſtit quatre monaſteres à Bethléem, *p.*125-124. tombe malade en 394, *p.*176, deſire fort de voir ſa famille toute à Dieu, *p.*235. Sa mort : S. Jerome fait ſon eloge &c. *p.*259-262.

Paule fille de Leta, *p.*71.134. S. Jerome écrit ſur ſon éducation, *p.*233. Elle eſtoit en Bethléem en 416, *p.*235, où elle fut expoſée aux violences des Pelagiens, *p.*337. S. Jerome ſalue S. Auguſtin de ſa part, *p.*347.

Paulin Eveſque d'Antioche pour les Euſtathiens &c. *p.*41-44, ordonne S. Jerome Preſtre, *p.*51.655.1, va à Rome en 382, *p.*56, voit ſouvent Sainte Paule, *p.*86.87, les reçoit tous deux à Antioche, *p.*101.102.

Paulin Ev. de Beziers publie des prodiges arrivez en 419 dans cette ville, *p.*349.

S *Paulin* Eveſque de Nole : ſon union avec Sulpice Severe dans le monde & dans ſa retraite, *p.*588, avec S. Alype, *p.*576 577. Il écrit à Saint Aurele de Carthage en 394, *p.*556, à S. Jerome en 395, *p.*177.641, à Macaire de Rome, *p.*203 204, prie Saint Jerome de commenter Daniel, *p.*221, d'expliquer d'autres difficultez, *p.*230. 231. Anatoliſe luy eſt plus favorable que Sirice, *p.*240. Il écrit à Didier Preſtre de Gaſcogne, *p.*218.289. Rufin luy explique les benedictions de Jacob, *p.*309.310. Honore l'invite au Concile de Ravenne en 419, *p.*390, & à celui qui fut indiqué à Spolete, *p.*393, eſt viſité par S. Eucher, & de la part de S. Honorat. *p.*479. Il n'eſt point auteur de la lettre de conſolation à Sainte Marcelle, *p.*631.

Paulin de Perigueux écrit la vie de S. Martin en vers, *p.*606.

Pauline fille de Sainte Paule, *p.*85. S. Jerome écrit ſur ſa mort à Saint Pammaque ſon mari, *p.*229.

Paulinien frere de S. Jerome, *p.*7, qui l'emmene de Rome à Jeruſalem &c *p.*101.120. Saint Epiphane l'ordonne Preſtre, *p.*169. 170. 172, ce qui cauſe une diviſion avec Jean de Jeruſalem, *p.*186 197, qui le laiſſe enfin paiſible à Bethleem, *p.*200. Il s'en vient en Occident vendre ſon bien &c. *p.*215.225.

Pauſien Ev. en Theſſalie, *p.*403.

Peau couſin de Theodore de Mopſueſte, *p.*458.

Pelage moine heretique, ſa profeſſion de foy mal attribuée à S. Jerome, *p.*63, & ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Hebreux, *p.*115. Il va en Afrique & en Paleſtine, *p.*332, écrit à Demetriade, *p.*325, confere avec Oroſe devant Jean de Jeruſalem, *p.*327, ne ſe deconvre qu'avec peine, *p.*327. Il eſt chaſſé de la Paleſtine, *p.*339-340.

Sainte *Pelagie* penitente, *V. ſon titre p.*377. 664.

Les *Pelagiens*, ſurprennent S. Sulpice, *p.*607. 608, leurs violences contre S. Jerome, *p.*337.

S. *Pemen* l'oracle des ſolitaires, *p.*463, admiré par Siſoï, *p.*457.

Peone ami de Syneſe qui luy donne un aſtrolabe, *p.*510.

Perigene ordonné Eveſque pour Patres, eſt établi à Corinthe &c. *p.*399-401.667.668.

Perreve ou *Perrhebe* Ev. de Saltea en Theſſalie en 452 &c. *p.*403.

Saint *Petrone* Eveſque de Boulogne. Rufin

écrit ſon voyage d'Egypte, p. 306. 617. 2, 657. 658
S. *Phebade* Eveſque d'Agen, p. 586.
Philippe Preſtre diſciple de S. Jerome, p. 351 auteur d'uo commentaire ſur Job, p. 661. 2.
Philippe Preſtre de Conſtantinople en deſire eſtre Eveſque, p. 431.
Philippe Prefet de l'Illyrie otientale en 421, p. 401.
Philothée fait transferer un mooaſtere d'Acemetes, p 498
Photine ſe ſauve d'un naufrage ſur le roc de S. Martioleo, où elle finit ſa vie, p. 38. 39.
Photius ami d'Aurelieo Conſul, p 683. 2.
Pierre Eveſque d'Alexandrie eſtoit à Rome en 377, p. 49. 68
Pierre Egyptien chaſſé de Bethléem par S Jerome, p. 109.
Pierre Abbé prés d'Antioche frere d'Alexandre Acemete, p. 492, chez qui il refuſe de demeurer un jour, p 446.
Pierre Preſtre de Ptolemaïde : *Syneſe* luy envoie la lettre paſcale de 412, p. 549. 688.
Pierre Diacre d'Alexandire vit bien avec Attique &c. p. 425, qui luy écrit, p. 430.
Pierre abuſe du credit d'Antheme, Syneſe le pourſuit, p. 514.
Pierre Ev. d'Heliople en 458, p. 384.
Pierre le Foulon Ev. d'Antioche, p. 443.
Pinien quitte Rome pour s'en aller en Orient, p. 312, paſſe par Tagaſte en 410, p. 578, ſalué S. Auguſtin dans une lettre de S. Jerome, p. 347.
Piono Ev. de Troade en 448, & 451, p. 428.
Piſte anacorete viſite Siſoi, p. 462.
Placide Imp. agit pour l'election de S. Boniface Pape, p. 390. S. Alype omnage auprés d'elle la grace du Comte Boniface, p. 580.
Planaſie, c'eſt l'iſle de Lerins, p 471.
Plotin philoſophe diſciple d'Ammone, p. 502.
S. *Polychrone* diſciple de S. Zehio, p. 414
Polychrone ſrere de Theodore de Mopſueſte Ev. d'Apamée, p 433. 434.
Pompée tire une troupe de voleurs d'Eſpagne qu'il établit à Commingea, p. 192.
Pompeien General ſous Aurelien vers 273, p. 14
Pompeien pere d'Evagre d'Antioche, p. 14.
Pompone ami de S. Sulpice le quitte & perit ſur mer, p 595. 602.
Saint *Porphyre* de Gaza avoit eſté ordonné Preſtre par Jean de Jeruſalem, p 162
Porphyre d'Antioche : Theophile d'Alex. luy écrit ſur quelques erreurs, p 441.
Poſidoine ſolitaire à Bethléem oppoſé à S. Jerome, p. 109
Poſtumien viſite deux fois S. Jerome, p. 200 258, s'entretient avec Gallus en preſence de S. Sulpice p. 594 604-606, à qui S. Paulin l'avoit envoyé, p. 601-604, s'attache à S Paulin qui le fait Preſtre, p. 607.
Potitien viſite Saint Auguſtin en 386 à Milan &c. p. 574.
Prayle ſuccede à Jean de Jeruſalem en 417, p. 339. 343, favoriſe, puis chaſſe Pelage, p. 339 340. 344, publie les prodiges arrivez en 419 dans la Paleſtine, p. 348.
Preſide Diacre : S. Jerome le recommande à S. Auguſtin, p. 271, eſt fait Eveſque, p. 278.
Preſtres : un accuſe S. Jerome de les egaler aux Eveſques, p 140.
Pretextat grand ſeigneur Romain, meurt en 384. p. 65. 91.
Pretextate mere d'Euſtoquie meurt peut-eſtre payenne, p. 93.
S. *Principe* Ev. de Soiſſons, p. 480.
Principe loge chez Sainte Marcelle, p 59: 71. 113, y connoiſt S. Jerome, p. 64, qui luy fait donner de ſes ouvrages, p. 208 209. Elle ferme les yeux à Salote Marcelle, & herite d'elle &c. p. 301-303.
Priſque va faire chaſſer de Paleſtine les moines de Nitrie, p. 237.
Privat moine à Hippone, p. 582.
Proba aveule de la vierge Demetriade, p. 324. Ruſin luy écrit de trés belles lettres, p. 315.
Probe Conſul en 371, p. 149. 637. 1.
Probe fils du Conſul, p. 149. 637 1.
Probin fils de Probe Conſul, p. 149, 637. 1.
S. *Procle* eſt propoſé pour Ev. de Conſtantinople aprés la mort d'Attique, p. 431.
Procule Evetique de Marſeille, veut retenir Saint Honorat, p. 467. S. Jerome en parle honorablement, p. 322.
Proculien Ev. Donatiſte d'Hippone, p. 582.
Profuture moine à Hippone, p. 582 S. Auguſtin l'envoie à Saint Jerome, p. 269. Il eſt fait Eveſque de Cirthe, p. 271, meurt peu aprés ſon ordination en 393, p. 148.
S. *Protogene* Ev. de Carres, p 409.
Pſeaumes : s'ils ſont écrits en vers ou en proſe, p. 134. 135.
Ptolemaïde metropole de la Pentapole, p. 508. 516. 517. 2.
Sainte *Pulquerie* Imperatrice honore Saint Abraham Eveſque de Carrea vivant & mort, p. 410 411. Attique luy adreſſe quelque ouvrage, p. 43. 425. 431.
Pyrée temples des Perſes, p. 357.

Q

QUINTIEN Eunomien vent repandre ſon erreur dans la Libye, p. 503.
Quintien Preſtre ſeparé de la communion de S. Aurele, p 557.
Quintilien eſtoit de Calahorra en Eſpagne, p 141.

R

RABULA converti par Alexandre Acemete, p. 493, eſt fait en 406 Ev. d'Edeſſe,

p.494.666, eſt reptie par Theodore de Mopſueſte, devient ſon ennemi irreconeiliable, p.438. 439.

Ravenne Archeveſque d'Arles elevé à Lerins, p.474.

Refrigere Preſtre diſciple de Saint Martin, p.598.

S *Remi* Archeveſque de Reims, p.480.

S. *Retice* d'Autun écrit ſur les Cantiquee, p.36. S. Jerome y trouve des ſeutes, p.774.

Ripaire Preſtre prie S. Jerome d'écrire contre Vigilance, p.267.268.287. Ce Saint luy écrit, p.339

Rogat pere de Sainte Peule: Sa nobleſſe, p.85.

Rogatien peutestre frere de Saint Domnion, p.78 Saint Jerome luy edreſſe quelque ouvrage p.130, le prie de ne le pas montrer, p.133.

Romaine Dieconiſſe d'Antioche aſſiſte Sainte Pelagie à ſon beteſme, p.379 380.

Romnuien parent de S. Alype, p.567.

Rome: S. Jerome y devient odieux au Clergé, p.96-98.

Ruſe Ev. de Theſſalonique, Vicaire du ſaint Siege dene l'Illyrie orienrale, p.399. Boniface loy écrit ſur Perigene de Corinthe, p 400.667. 668.

Ruſin d'Aquilée, p 622, emi intime de Saint Jerome, p.9 107.108, eſtoit moine avant que d'eſtre battizé, p.12, commencement de ſon hiſtoire, p.32-37. Il paſſe 6 eos en Egypte &c. p.622-623, ve à Jeruſalem, p.39-427 eſt peut-eſtre ordonné Preſtre par Jeen de Jeruſalem, p.108, ſe declare pour luy contre Saint Jerome, p.175-176, qui l'accuſe d'evoir volé ſe traduction de la lettre de S. Epiphane, p.180. Il prie Theophile de ſe méler de ce differend, p.182, excite, dit-on, Vigilance contre Saint Jerome. p.195. qui ſa reconcilie avec luy en 396, p.199. Il traduit l'epologie d'Origene, p.202-207, ſon livre dee Principes, p.210-212. traduction qui eſt mal recenē, p.212-214. Il ſe plaiot qu'on la luy evoit volée & falſifiée, p.215.216. Sainte Marcellee ſ'oppoſe à luy, p.217 Il obtient des lettres de Sirice, va à Milan, Aquilée, &c. p.218. 219, ſe pleint de S. Pammaque, p.220-221. Saint Jerome luy répond, p.224.225. Rufin ſe plaint de luy, p 226.227. S Jerome le deſigne par divers noms, p 232.233. Il eſt accuſé devent Anaſtaſe, p.240.241, qui le condanne & écrit contre luy, p.242-245. Il fait ſes apologies &c. p.246-248. écrit contre celle de S. Jerome, p.250-253, qui en fait une ſeconde, p.253.256. Il écrit les Vies dee Peres pour S Petrone, p.657.658. Saint Paulin luy envoie les difficultez de S. Sulpice ſur l'hiſtoire. p.602. Ses ouvrages, p.303-319.656-668. Sa mort, ſa memoire, p.303.319.

Ruſin ſolitaire & reclus à qui Saint Nil écrit, p.108.109.

Ruſin Pelagien: quel il eſtoit, p.227-229. 622.

Ruſin Preſet du Pretoire, p.321, ſollicite contre S. Jerome, p.131, perit malheureuſement, p.202.

Ruſine fille de Sainte Peule, p.85, pleure la voyent ſortir de Rome, p.101.

S. *Rurice* Ev. de Limoges imite Saint Sulpice, p.611.

Ruſtique moine à qui S. Jerome écrit, eſt peut-eſtre Saint Ruſtique depuis Archeveſque de Narbone, p.302.

Ruſtique à qui S. Jerome écrit, p.296.

Rutilius poëte payen, p.471.

S

SABBACE Eveſque d'Erythree mort vers 401, p.541.

Sabinien diacre infirmé: S. Jerome l'exhorte à la penitence, p 299-301 655.2.

Salem n'eſt point Jeruſalem, p 209.

Salone fille de S. Eucher elevé à Lerins, p.479.

Saltes ville de Theſſalie, p.403.

Salvine ou *Silvine* veuve: S Jerome luy epprend lee devoirs des veuves, p.249.250.649 2.

Samuel prophete: Ses reliques epportées à Conſtantinople en 416, p.420

Les *Sarrazins* courent le Paleſtine & les frontieres de l'Empire en 411, p.321.660.1.

Saturnin Ev. d'Uzele en 388, p.582.

Sebaſtien Abbé: S. Auguſtin & S. Alype luy écrivent, p.566 567.

Sebeſe moine & diſciple de S Jerome revient à luy, p.232.

Sedulius Preſtre & poëte Chrétien, *V. ſon titre* p.611 693.

Sedulius Ecoſſoie Eveſque en Angleterre, p 645.

Serapion homme ſaios & habile à Alexandrie, p.40. vient à Rome & voit Domoin diſciple d'Origene, p.79, reçoit Sainte Paule, p.102.

Serenien Tribun accompagoe Symmaque Preſet de Rome &c. p.387.389.

Serenille ſœur de Didier, p.547. Seiot Jerome l'invite à venir à Bethléem, p.148.259.

Servile moine à Hippone, p.582.

S. Sulpice *Severe*. V. *Sulpice*.

Severe Ev. de Mileve en Afrique, p.578.

Severe tué per les payens & heretiquee en Afrique, p 583.

Sidere Eveſque de Palebiſque eſt transferé à Ptolemaide par S. Athanaſe, p 524.542.

S. *Sidoine* veut établir en Auvergne la regle de Lerins, p.475.

S. *Silvain* ou *Silain* martyr fils de Sainte Felicité, p.406.669.2.

Silvain Eveſque de Terſe: ſi c'eſt ſon clergé que S. Jerome eppelle les heretiques de Terſe, p.47.

Silvain Eveſque retiré à Troade perſecuté pour S. Chryſoſtome, *p.* 428.

S. Silvain Eveſque de Troade : ce qu'on en dit, *p.* 427. 428.

Silvain Ev. de Zomme eſt mandé au Concile de Spolete, *p.* 392.

Silvie ou *Salvie* vierge, ſœur du Preſet Ruſin, *p.* 311.

Simeon chaſſé de Bethléem par Saint Jerome, *p.* 209.

S Similin Preſtre peut eſtre Seint Miſſilin, *p.* 692. 2.

Sirice Pape ſuccede à Damaſe en 384, *p.* 99, donne à Rufin des lettres eccleſieſtiques, *p.* 218, exclut tout bigame du ſacerdoce, *p.* 232, meurt en 398, *p.* 239.

Siſinne Archeveſque de Conſtantinople, ce qu'on en dit, *p.* 431. 433.

Siſinne Diacre apporte à S. Jerome une lettre de S. Auguſtin, *p.* 273. 274.

Siſinne moine porte à S. Jerome des lettres &c. *p.* 285, & les livres de Vigilance, *p.* 287.

Siſinne Eveſque Novatien à Conſtantinople meurt en 407, *p.* 421.

S. Siſoï ſoliteire en Egypte, *V. ſon titre p.* 453.

Siſoï de Petra, *p.* 453.

S. Sixte ou Xiſte Pape & Martyr : on luy attribuë des ſentences de *Sixte* Pythagoricien, *p.* 313. 314.

Sixte Preſtre de Rome condanne les Pelagiens, *p.* 558. 559.

Sophrone ami de S. Jerome traduit en grec ſon livre de le virginité, *p.* 94, le vie de S. Hilerion, *p.* 129, le verſion des pſeaumes ſur l'hebreu, *p.* 135. 136, le traité des hommes illuſtres, *p.* 242.

Sophronie imite Sainte Marcelle, *p.* 71.

Sorien moine porte une lettre de S. Sulpice, à S. Paulin, *p.* 602.

Stratonice ſœur de Syneſe, *p.* 499.

Stridon en Pannonie peut eſtre Sorin ou Sorigna en Hongrie, *p.* 6. 617. 618.

Stude Conſul forme un celebre monaſtere de ſon nom, *p.* 498.

Saint *Suene* Martyr en Perſe ſous Iſdegerde, *p.* 360.

S. Sulpice Severe Preſtre &c. *V. ſon titre p.* 586, 588. S Peulin luy écrit par Vigilence, *p.* 293. Son union avec Didier Preſtre de Gaſcogne, *p.* 288.

Sunie S. Jerome luy écrit ſur les Pſeaumes, *p.* 62.

Symmaque Senateur payen, *p.* 82.

Symmaque Preſet de Rome prend le parti de l'Antipape Eulale, *p.* 387-390, arreſte enſuite ſa ſection, *p.* 393, & le cheſſe de la ville, *p.* 394. 395.

Syncletique vierge & Diaconiſſe celebre, *p.* 612.

Syneſe Archeveſque de Ptolemaïde, *V. ſon titre*, *p.* 499. 682.

Synnades ville celebre de la Phrygie, *p.* 422.

T

TERIDE on Theride ve trouver S. Sulpice, *p.* 602 604.

Tertullianiſtes ; ſecte qui finit durent l'epiſcopat de S. Aurele, *p* 561.

Tertullien, ſes ouvrages ſont eſtimez per Saint Cyprien, *p.* 11. S. Jerome y renvoie ſur quelques queſtions, *p.* 80, l'abandonne à Helvide, *p.* 83.

Theaſe Eveſque de Membloſe en Afrique : ce qu'on en dit, *p.* 582 585.

Theodore de Phermé, *V ſon titre p.* 361. 662.

Theodore moine envoyé à Rome par Theophile, *p.* 238.

Theodore des cellules, *p.* 662. 663. eminent en ſeinteté, *p.* 369

Theodore du Neuvieme ce qu'on en dit, *p.* 370.

Theodore à qui S. Chryſoſtome écrit pour le relever, *p.* 436.

Theodore Ev. de Tyanes, à qui S. Gregoire de Nazianze écrit, *p.* 437.

Theodore Eveſque de Mopſueſte, *V. ſon titre p.* 433. 673, blaſme Saint Jerome d'avoir traduit l'Ecriture, *p.* 138, écrit contre luy pour les Pelegiens, *p.* 347.

Theodore Eveſque de Frejus en 432 ou 433, *p* 467. 469. 677. Un Concile le ptie d'aſſiſter Lerins, *p.* 477.

Saint *Theodore* Abbé du monaſtere de Stude, *p* 498.

Theodore Eveſque Origeniſte de Ceſarée en Cappedoce ſous Juſtinien &c. *p.* 447.

Theodore femme de Lucine fort vertueuſe, *p.* 157. S. Jerome luy écrit ſur la mort de Lucine &c. *p.* 158. 159.

Theodoret, ſa naiſſance accordée aux prieres de S. Macedone, *p.* 489. fut, dit-on, Ev. de Cyr, diſciple de Theodore de Mopſueſte, *p.* 441, commence à preſcher en 423, *p.* 673. e.

Theodoſe II. Empereur ſoûmet l'Illyrie orientele à l'Eveſque de Conſtentinople, *p.* 401, honore S. Abreham Eveſque de Carres vivent & mort, *p.* 420. 421, convoque le Concile d'Epheſe, *p.* 559.

S Theodoſe enterré avec S. Aphraate, *p.* 490.

Theodoſe Eveſque de Synnades intrus & depoſſedé, *p.* 422.

Theodoſe Abbé en Cilicle, *p.* 26. S. Jerome luy écrit en 373, *p.* 78.

Theodoſe beaufrere de Syneſe, *p.* 499.

Theodote d'Antioche met le nom de S. Chryſoſtome dans les diptyques, *p.* 424, aſſiſte au ſacre de Siſinne &c. *p.* 432, chaſſe Alexendre Acemete, *p.* 496. Temps de ſa mort, *p.* 673. 2.

Theon Preſtre de Jeruſalem, *p.* 262.

Theophile d'Alexandrie établit vers 390, un

nionaſtere à Canope, p. 382, marie Syneſe, p. 500-512. Rufin ſe qualifie ſon diſciple, p. 41, le prie de connoiſtre de ſon differend avec S. Jerome, p. 180. Il envoie à Jeruſalem Iſidore Preſtre, p. 184. 185, qui luy raporte une apologie de Jean, p. 186. 187. Il écrit à S. Jerome qui luy répond, p. 197. On l'interpelle contre Theodore, p. 437. Il eſt accuſé d'Origeniſme, p. 270, puis il écrit & agit contre les Origeniſtes, p. 604, fait traduire ſes écrits par S. Jerome &c. p. 236. 239. 243, écrit en Occident contre les Origeniſtes, p. 240. 242, fait diverſes lettres paſcales & autres écrits contre Origene & S. Chryſoſtome; que Saint Jerome traduit &c. p. 257 258. 265 266. 651 652, conſent au retabliſſement de la memoire de S. Chryſoſtome, p. 401, honnore Theodore de Mopſueſte ſon defenſeur, p. 438, écrit à Porphyre d'Antioche ſur quelques erreurs, p. 441. Syneſe le prie d'empeſcher ſon election, p. 518. 519. Il le ſacre, p. 521. Syneſe luy écrit en faveur d'Andronique, p. 538, ſur l'oppoſition de ceux de Paleboſque à recevoir un Eveſque, p. 541. 543, ſur le differend de Dioſcore & de Paul, p. 543-545, ſur les differends de ſon clergé, p. 546, ſur l'election d'Antoine Eveſque d'Olbie, p. 549.

Theoſebe Diacre de Tyr, Jean de Jeruſalem l'ordonne Preſtre, p. 174.

Therafie femme de S. Paulin, p. 192, envoie de la vraie Croix à Baſſule, p. 603.

Theſſalonique: ſon Vicariat du ſaint Siege établi par Damaſe, ſoûtenu par ſes ſucceſſeurs, p. 402. 405.

Theante geolier, puis receveur d'impoſts dans la Peonapole p. 531, y fait de grands deſordres avec Andronique, p. 531. 532, eſt excommunié avec luy, p. 535.

Thomas Eveſque de Mopſueſte, p. 442.

Ticone celebre Donatiſte, p. 557.

Tigride moine de Lerins vitte Saint Paulin, p. 479.

Timaſe Conſul diſgracié en 396, p. 202.

Timothée Preſtre Arien de Conſtantinople corrige des erreurs de ſa ſecte, p. 420. 421.

Titienne mere de Furia, p. 149.

Toxece mari de Sainte Paule meurt vers 380, p. 85.

Toxece ſon fils, p. 85, pleure à ſon depart de Rome, p. 101, ſe rit quelque temps de la religion Chrétienne, p. 93, epouſe Leta fille d'Albin, p. 233.

Tranquillin écrit à S. Jerome, p. 77, & le conſulte ſur la lecteure des ouvrages d'Origene, p. 245.

Tribigilde Prince Got trouble l'Empire vers 401, p. 510. 683 2.

Troile ſophiſte celebre ſert beaucoup Syneſe p. 511. 533 685. 1.

Trôine Comte des Largeſſes, p. 685 1.

V

VALENS Empereur bannit divers Catholiques d'Egypte aprés la mort de S. Athanaſe, p. 35. 44.

Valentin Primat de Numidie, p. 561.

Valere Eveſque d'Hippone fait ordonner S. Auguſtin ſon coadjuteur, p. 556.

S. *Valerien* Eveſque d'Aquilée gouverne ſon Egliſe tres ſaintement, p. 10. S. Jerome ſe recommande à ſes prieres, p. 31.

Valerien ami de S. Jerome, p. 317.

Valerien eſclave de Rimini, p. 650. 2.

Vararane V. Roy de Perſe reçoit la paix des Romains en la donnant aux Chrétiens, p. 361.

Veſſaire Ev. Anglois au VIII. ſiecle, p. 661. 2.

S *Venant* frere de S. Honorat d'Arles, p. 464. ſe retire en Grece & y meurt, p. 465. 468 675. 1.

Venere Eveſque de Milan, Anaſtaſe luy écrit contre Rufin, p. 213. 244.

Venere Ev. d'Afrique eſt mandé au Concile de Spolete, p. 392.

Vergonne ville autrefois dans l'iſle de Lerins, p. 471.

Verin porte des lettres de S. Sulpice à S. Paulin, p. 602.

Verinien ou *Venien* de Perge en 425, p. 432.

Victor Eveſque en Afrique maltraité par les Donatiſtes, p. 583.

Victor diſciple de S. Martin, p. 592, ami de S. Sulpice, p. 598, dont il porte pluſieurs lettres à S. Paulin &c. p. 602. 603 289. 291.

Victorin orateur profeſſoit à Rome en 351, p. 8.

S. *Victorin* Ev. de Pettau: S. Jerome le défend contre Helvide, p. 83, prend à Sainte Paule ſon commentaire ſur S. Matthieu, p. 120.

S. Victrice Ev. de Rouen: le Pape Innocent luy écrit, p. 268.

Vigilance envoyé en 396 par S. Paulin à S. Jerome &c. p. 642; quel il eſtoit, p. 191-193. 598. Il parle & écrit contre S. Jerome, p. 193-196. S. Jerome écrit contre ſes erreurs, p. 207-209 287. 288.

Vincent Preſtre ami de S. Jerome &c. p. 84, qui luy adreſſe de ſes ouvrages, p. 55. 120, l'emmene à Jeruſalem, p. 101. Il ne fait point de fonctions de Preſtre, p. 169, vient à Rome en 398, p. 215, loüe fort l'effet de Theophile contre les Origeniſtes, p. 237. 238 240.

Vincent de Lerins frere de S. Loup de Troies, n'eſt pas exempt de Semipelagianiſme, p. 480.

Vital Eveſque d'Antioche Apollinariſte &c. p. 42-44.

Vital Eveſque de Daloneie écrit à S. Jerome &c. p. 78 641. 2.

S. *Vite* Eveſque de Carres, p. 409.

Vitule chancelier de Conſtance va à Rome en 419. p. 394.

Unnigo bonne malice, *p.*548.
Urſace : Rufin luy traduit diverſes homelies d'Origene. *p.*307.312.
Urſe Prefet de Conſtantinople aſſiſte à une tranſlation, *p.*423.
Urſee Abbé de la Pinaie ami du Rufin, *p* 305.
Uzale ville d'Afrique, colonie dans la Proconſulaire, *p* 582.

X

XANTIPPE Primat de Numidie, *p.*578.
S. *Xiſte* Pape & Martyr : on luy attribue les ſentences de Xiſte Pythagoricien, *p.*313. 314.

Z

SAINT *Zacarie* pere de S. Jean Batiſte, ſes reliques apportées à Conſtantinople en 415, *p.*423 672 2.
S. Zebin ſolitaire eminent en vertu; ce qu'en en dit, *p.*313.414.
Zenas miniſtre d'Andronique gouverneur de la Pentapole, *p.*531.
Zenobe ami de S. Jerome, *p.*49.
Zenobe ami de S. Auguſtin & de S. Alype, *p.*576.
Zenon Preſtre préa de Jeruſalem, *p.*169.
Zenon pilote porte une lettre de Vital à S. Jerome &c. *p.*178. 641 a.
Zenon ſolitaire : Longin luy renvoie un poſſedé, *p.*372.
Zoé tente S. Martinien, ſe convertit & finit ſa vie dans une tude penitence, *p.*37.38.123.
Zoſime Pape, reçoit la profeſſion de foy de Pelage, *p.*63. pour qui Prayle luy avoit écrit, *p.*343, condanne enſuite les Pelagiens, *p* 558, meurt en decembre 418, *p.*386.

A01 1469509